
3 1761 05503007 6

HISTOIRE

DE LA

PROPRIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE

EN FRANCE

TOME IV

LES LIVRES

« SCRIPTORIA » ET BIBLIOTHÈQUES

Fascicule XLVI

MÉMOIRES ET TRAVAUX

PUBLIÉS PAR DES PROFESSEURS

DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

HISTOIRE

DE LA

PROPRIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE

EN FRANCE

TOME IV

LES LIVRES

« Scriptoria » et Bibliothèques

DU COMMENCEMENT DU VIII[e] A LA FIN DU XI[e] SIÈCLE

PAR

Émile LESNE

RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE



LILLE

FACULTÉS CATHOLIQUES

Économat, Boulevard Vauban, 60

1938

HISTOIRE DE LA PROPRIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE
EN FRANCE

T. I. *La propriété ecclésiastique aux époques romaine et mérovingienne* II-496 p., 1910, épuisé.

T. II. *La propriété ecclésiastique et les droits régaliens à l'époque carolingienne.*

Fasc. 1. *Les étapes de la sécularisation des biens d'église du VIII*e *au X*e *siècle,* XII-294 p., 1922.

Fasc. 2. *Le droit du roi sur les églises et les biens d'église, VIII*e*-X*e *siècles,* VIII-508 p., 1926.

Fasc. 3. *La dispersion des droits régaliens à la fin de l'époque carolin, gienne,* VI-184 p., 1928.

T. III. *L'inventaire de la propriété ; Eglises et trésors des églises, du commencement du VIII*e *siècle à la fin du XI*e *s.,* VIII-288 p., 1936.

T. IV. *Les livres ; « scriptoria » et bibliothèques, du commencement du VIII*e *siècle à la fin du XI*e — VIII-852 p. 1938.

T. V. *Les habitations ecclésiastiques et monastiques et leurs dépendances VIII*e*-XI*e *siècles — en préparation.*

AVERTISSEMENT

L'étude des livres des églises et monastères rentrait dans le cadre d'une histoire de la propriété ecclésiastique. Ils prennent place en effet dans l'inventaire des biens meubles que possèdent les établissements religieux et parmi les pièces de leur trésor. Il y avait lieu de rechercher ce qui en fait le prix aux yeux du clergé et des moines, d'en établir la provenance, d'en suivre l'exécution dans les « scriptoria », de déterminer, autant qu'il est possible, l'importance et la nature des collections qu'en ont formées les églises du commencement du VIIIe siècle à la fin du XIe.

Au cours de cette enquête, il est apparu que les conclusions qu'elle comporte pourraient être accueillies dans un cercle plus large d'érudits et de lecteurs que n'en peut rencontrer l'étude d'un bien d'église. La portée d'une telle recherche dépasse la valeur d'un article, si précieux soit-il, de mobilier ecclésiastique ou monastique ; elle touche à l'histoire de la culture de l'esprit. Ces livres ne conservent pas seulement la trace de l'activité intellectuelle des contemporains qui les ont exécutés ou qui les ont lus, ils contiennent aussi tout ce que nous possédons de la littérature latine antique, païenne ou chrétienne. Ce qui en reste encore aujourd'hui ne nous est parvenu que par les « scriptoria » et les bibliothèques ecclésiastiques de ce temps. A cet égard, le volume présent déborde le plan général de l'ouvrage ; il renferme l'étude du Livre en France, au cours de quatre siècles, où elle mérite aux yeux des érudits et des lettrés un spécial intérêt.

Aussi, la recherche a-t-elle été poussée plus loin que ne peut l'être l'examen des diverses formes de la propriété d'Église. On ne s'est pas contenté d'une vue générale sur l'origine et la patrie, le mode et la technique d'exécution des

manuscrits, sur la formation, la composition, l'administration des bibliothèques ecclésiastiques et monastiques du temps. On a passé en revue successivement tous les « scriptoria » et bibliothèques de l'ancienne Gaule, pour autant qu'ils nous sont connus.

Consacrer une notice à l'atelier et à la collection de livres de chaque église est une entreprise qu'on jugera sans doute hasardeuse et téméraire. Nous sentons combien dans le détail devront être taxés d'insuffisance et parfois d'erreur les résultats de cette enquête. Elle pourra peut-être du moins servir de support et de point de départ à des recherches plus approfondies concernant chaque atelier et chaque bibliothèque étudiés à part. Le tracé des lignes d'ensemble sera sans doute moins éphémère et paraîtra moins incomplet. D'un si grand nombre de données rassemblées et classées découlent des conclusions générales qui n'appelleront peut-être que de nouvelles précisions.

Lille, 1er Octobre 1937.

L'INVENTAIRE
DE LA PROPRIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE
EN FRANCE
DU COMMENCEMENT DU VIIIe A LA FIN DU XIe SIÈCLE

DEUXIÈME PARTIE
LE CHEF ET SIÈGE DE LA PROPRIÉTÉ

LIVRE III
Les biens meubles de nature ecclésiastique
Livres et Pièces d'archives

PREMIÈRE SECTION
LES LIVRES ET LE TRÉSOR

CHAPITRE PREMIER
Les livres portion du trésor

Parmi tous les biens meubles que possède un établissement ecclésiastique ou monastique, les livres sont considérés comme particulièrement précieux ; ils constituent une portion du trésor de l'église.

Les livres d'usage liturgique font nécessairement partie du trésor au même titre que les vêtements sacerdotaux et les pièces d'orfèvrerie qui servent au culte divin. Les inventaires du trésor signalent souvent ces livres, soit à part, mais à la suite des reliquaires, croix, chandeliers, calices, dalmatiques et chapes, soit en les faisant figurer parmi ces mêmes objets.

A Saint-Riquier, en 831, les enquêteurs ont inscrit en finale de l'inventaire du trésor les livres du *sacrarium* qui servent au ministère de l'autel [1]. En 1003, à Prüm, les Évangiles, Missels, Antiphonaires, sont dénombrés après les croix, avant les calices et les vêtements sacerdotaux [2]. A la vérité, à Saint-Trond, à Clermont, le rédacteur de l'inventaire du trésor a négligé de signaler les livres liturgiques. De même, si ceux-ci sont inscrits parfois dans le catalogue des livres que possède une église, ils ont été aussi assez souvent omis, sans doute parce qu'on les conserve ordinairement dans le *sacrarium*, avec les divers objets servant au culte et non pas avec les autres livres.

Mais ceux qui servent au ministère de l'autel et que garde le *custos* du *sacrarium* ne sont pas les seuls qu'on estime être une part du trésor de l'église. Tous les livres que possède l'établissement, y sont indistinctement compris. En 831, à Saint-Riquier, après avoir dressé la liste des pièces d'orfèvrerie religieuse, des étoffes précieuses et des vêtements sacerdotaux, on en vint à l'article « de libris » ; d'abord fut établi le catalogue des « codices librorum claustralium de divinitate », puis celui des livres des grammairiens, des livres des anciens historiens et géographes et en finale des « libri sacrarii qui ministerio altaris deserviunt » [3]. Les livres consacrés aux sciences divines et aux sciences profanes prennent rang entre les vêtements sacerdotaux et les livres d'usage liturgique ; comme ces derniers font nécessairement partie du trésor, les premiers ne lui sont pas davantage étrangers. L'inventaire du trésor de l'église de Forestmontier ajoute à l'énumération des reliquaires, vases sacrés, chandeliers, chasubles, dalmatiques et aubes, la simple mention de cinquante-et-un livres [4], sans distinguer entre ceux qui servent au ministère sacré et les autres.

Angilbert, après avoir dénombré les pièces d'orfèvrerie et les vêtements liturgiques rassemblés précédemment par lui à Saint-Riquier, avait lui aussi fait état des livres (de libris) ; il mentionnait deux Évangiles et en matière d'autres livres (de aliis libris) deux cents volumes dont il ne fournit pas le détail ; il signalait ensuite les ornements divers dont il avait paré

1. *Chron. Centul.*, III, 3, éd. F. Lot, p. 93.

2. Beyer, *Mittelrh. Territ.* U B, I, 718.

3. *Chron. Centul.*, III, 3, p. 88-93.

4. P. 95.

l'église, en plomb, verre et marbre [1]. La bibliothèque qu'il a formée, fait donc bien partie à ses yeux du trésor de l'église. De même, le chroniqueur de Saint-Wandrille, quand il énumère les dons faits par les abbés, range toujours les livres à la suite des pièces d'orfèvrerie religieuse et des vêtements sacerdotaux [2]. Les « munera » d'Anségise sont décrits suivant cet ordre : d'abord les vases précieux sacrés ou non sacrés, puis les Évangiles et livres liturgiques. Le chroniqueur traite ensuite successivement « de palliis », « de cappis », « de libris » [3].

Un catalogue dressé au Xe ou XIe siècle, des livres qui se trouvaient dans l'*armarium* de la cathédrale de Nevers, énumère d'abord les ouvrages concernant pour la plupart les Arts libéraux, puis les livres liturgiques et ensuite les croix, cassettes, phylactères, calices, encensoirs [4]. A la suite du catalogue des livres de l'abbé Rostaing, dressé à la même occasion, figure également une liste de vêtements et autres pièces du mobilier liturgique [5].

Le comte Evrard distribue entre ses fils et filles d'abord les meubles de sa maison, puis le mobilier (paramentum) de sa chapelle, parmi lequel les Évangiles et les livres du *ministerium* de l'autel figurent avec les vases sacrés, les reliquaires et les vêtements ; enfin les livres de la dite chapelle (de libris etiam capellae nostrae) [6]. Au nombre de ces derniers apparaissent encore des Évangiles, des Psautiers, des Lectionnaires, des livres d'oraisons et même des Missels qui étaient sans doute non plus à l'usage des ministres du culte, mais à celui du comte [7] et de sa famille. Mais parmi les livres de la chapelle, le Testament range toutes sortes d'autres livres de théologie,

1. II, 10, p. 69.

2. *Gesta abb. Fontan.*, dons de l'abbé Wido à S. Wandrille, 15, ed. ad us. schol., p. 44 ; de l'abbé Gervoldus, 16, p. 47 ; d'Anségise au monastère de Flaviacum, 17, p. 56.

3. 17, p. 53-4.

4. Brit. Mus. Harl. 2790 (Évangiles d'Hériman), f° 263 ; éd. Boutillier, p. 227.

5. f° 262 v°, et p. 225. Il s'agit peut-être d'une collection de livres appartenant personnellement à Rostaing, que le chapitre de Nevers aurait recueillie et qui appartiendrait aussi à la cathédrale. Les objets mobiliers dont la liste suit, sont peut-être étrangers à la collection de cet abbé ; il s'agirait en ce cas d'une liste complémentaire du mobilier sacré de la cathédrale ; les objets désignés diffèrent en effet de ceux qu'indique l'inventaire de l'*armarium*.

6. Testam., Miraeus Foppens, *Codex donat. piarum*, 15, I, p. 21-2.

7. C'est certainement le cas de l'un des psautiers dont le testament dit : « quod ad nostrum opus habemus » (p. 22).

de droit, d'histoire, de grammaire et de médecine. Evrard faisait figurer tous ses manuscrits, quelle que soit la nature du texte qu'ils contiennent, non pas parmi ses meubles domestiques, mais parmi les meubles de sa *capella* [1]. Semblablement, à la même époque, dans les établissements religieux la bibliothèque faisait partie, non pas du mobilier de l'habitation du clergé et des moines, mais des biens meubles proprement ecclésiastiques, du mobilier et du trésor de l'église.

Louis le Pieux écrit que les moines de Saint-Calais quittant leur monastère l'ont dépouillé de tous ses *ornamenta ecclesiastica*, tant du contenu du trésor, que des vases, vêtements et livres [2]. Il distingue ici d'une part le trésor proprement dit, c'est-à-dire revêtements d'autel, reliquaires, croix, couronnes, etc., et d'autre part les vases, vêtements et livres ; mais les livres, comme les vases et les vêtements font partie du mobilier précieux de l'église (ornamenta ecclesiastica). De même, l'historiographe de l'église d'Auxerre se plaint des déprédations qu'ont subies à la fin du Xe siècle les *ornamenta ecclesiae* ; parmi eux abondaient tant les livres de nombreux auteurs que les autres objets d'usage ecclésiastique [3]. Les livres à ses yeux figurent donc parmi les pièces du trésor. Au XIe siècle, fut dressé à Reichenau un inventaire du trésor de l'église, lequel, est-il précisé, consiste en livres et autres *ornamenta*. Cet inventaire énumérait et décrivait d'abord les livres liturgiques du trésor et cette partie seule a subsisté [4].

Quand une église met son trésor en sûreté, les livres sont l'objet des mêmes précautions que l'orfèvrerie sacrée. Les moines de Saint-Gall, menacés au Xe siècle par une invasion de Barbares, confient leurs livres aux moines de Reichenau mieux abrités, pensent-ils, dans une île du Rhin [5]. Les moines

1. Charles le Chauve tient lui aussi que ses livres font partie de son trésor : « libri nostri, qui in thesauro nostro sunt » (*Capit. Carisiac.*, 12, Boretius, *Capit.*, II, 358) ; toutefois il n'est pas dit qu'ils font partie de sa chapelle : il s'agit plutôt du trésor de son palais.

2. « monasterium expoliassent ornamentis ecclesiasticis tam in thesauro quamque in vasis seu vestimentis necnon et libris » (*Gesta Aldrici*, p. 149).

3. *Gesta episc. Autisiod.*, I, 47 : « ad ornamenta ecclesiae quae tunc perplura erant, tam in libris multorum auctorum quam in reliquis utensilibus » (Migne, CXXXVIII, col. 272).

4. « Thesaurus istius ecclesiae in libris vel ceteris quibuslibet ornamentis » (Holder, *Die Reichenauer Handschriften*, B. Karlsruhe, ms. 143, f° 165, t. I, p. 347 et Lehmann, *Mittelalt. B. Katal. Deutschl.*, I, 55, p. 266).

5. *Ekkehardi IV casus s. Galli*, 5, *SS.*, II, 105.

de Saint-Vaast, par crainte des Normands, ont transporté les ornements de l'église et les livres à Beauvais [1].

En cas d'incendie, les mesures de préservation atteignent livres et chartes en même temps que l'*ornatus ecclesiae*. Le feu dévorant le bourg de Fleury, en 1095, les moines ont mis en sûreté dans le *gazophylacium* non seulement les ornements de soie, mais les livres, richesse non moins nécessaire (nec minus librorum pernecessariam copiam) et la collection des *testamenta* et privilèges [2].

1. *Ann. Vedast.*, 886, éd. Dehaisnes, p. 326.
2. *Mirac. s. Bened.*, VIII, 27, éd. de Certain, p. 322.

CHAPITRE II

Ce qui fait le prix des livres

Pourquoi les livres font-ils partie du trésor de l'église et d'où vient le prix qui les y fait ranger ?

Un certain nombre au moins d'entre eux ont reçu des ornements, une parure qui leur donne nécessairement place parmi les objets précieux du trésor. C'est en particulier le cas d'un très grand nombre de livres d'usage liturgique. Comme les autres pièces du mobilier ecclésiastique, ils ont reçu cette décoration en raison de leur affectation au culte divin. Honneur est rendu souvent aussi par là aux Saintes Écritures dont tous les établissements ecclésiastiques possèdent un ou plusieurs exemplaires. La Bible, les quatre Évangiles, qui ne servent pas directement au ministère sacré sont entourés du même respect et traités comme les livres dont il est fait emploi au chœur et à l'autel. La vie du saint patron de l'église est souvent traitée semblablement. Une riche ornementation est donnée aussi, mais plus rarement, à des ouvrages doctrinaux ou même d'objet tout profane. Mais cette décoration n'est pas indispensable à l'estime qu'on fait des livres ; elle traduit plutôt, en même temps qu'elle accroît la valeur qui leur est reconnue déjà.

§ I. — Les reliures précieuses.

Cette parure peut consister d'abord, au moins pour les Bibles, Évangiles, Psautiers, Sacramentaires et autres livres liturgiques, dans le vêtement somptueux de la reliure. Celle-ci, faite de plaques d'or, d'argent, d'ivoire sculptées, avec application de perles ou pierres précieuses, appartient à l'orfèvrerie religieuse et figure au trésor des églises au même titre que les autres pièces montées et ciselées par leurs « *fabri* ».

Un nombre important des plats de reliure dont furent recouverts à cette époque les livres du trésor des églises subsistent, soit qu'ils encadrent encore les manuscrits pour les-

quels ils ont été exécutés, soit à l'état de pièces détachées. Le Psautier de Charles le Chauve conserve son vêtement original, confectionné comme le manuscrit lui-même entre 842 et 869, formé de plats d'ivoire sculpté enchâssés dans une monture d'argent doré semé de pierreries [1]. Au Sacramentaire de Drogon restent attachées les deux plaques d'ivoire divisées chacune en neuf compartiments où ont été sculptées, au IXe siècle, diverses scènes religieuses [2]. L'Évangéliaire de saint Lébuin, exécuté au IXe siècle dans le Nord de la France, garde sa reliure, probablement contemporaine, ornée de quatre plaques d'ivoire et de pierres précieuses qu'encadre une monture d'orfévrerie [3]. Du *codex aureus* des Évangiles de Lorsch subsistent les deux tables d'ivoire qui en formaient dès le IXe siècle la couverture [4]. On conserve un certain nombre d'autres plaques d'ivoire du IXe siècle qui ont servi vraisemblablement à relier des manuscrits contemporains [5].

Au Xe siècle ou aux dernières années du IXe appartiennent les précieuses reliures des Évangiles de saint Gozlin de Toul [6], de l'Évangéliaire dit de Charlemagne provenant du trésor de Saint-Maurice d'Agaune [7], des Évangiles de Metz [8],

1. B. N. lat. 1152 ; cf. Cahier et Martin, *Mélanges d'archéol.*, I, 27 et Pl. X et XI, ; Em. Molinier, *Hist. des arts appliqués à l'industrie*, t. I, *Les ivoires*, p. 123 ; t. IV, *L'orfèvrerie*, p. 87.

2. B. N. lat. 9428 ; cf. Delisle, *Cab. des mss*, III, 263. Les plats de reliure sont ornés chacun d'un cadre d'argent dans lequel sont disposés neuf petits carrés d'ivoire sculpté. La reliure a été restaurée au XVIIIe siècle (*loc. cit.)*. Voir aussi Delisle, *Anc. Sacram.*, 102 ; Labarte, *Hist. arts ind.*, I, 221 ; Pfister, *L'arch. Drogon*, dans *Mélanges P. Fabre*, 142.

3. Musée archiépisc. d'Utrecht, 1 ; cf. Byvanck, *Les princ. mss à peintures des Pays Bas*, p. 110.

4. La plaque d'ivoire de devant se trouve à Londres au Musée Victoria et Albert la plaque arrière au Musée chrétien du Vatican, tandis qu'une moitié du ms (Mathieu et Marc) est conservée au Bathynaeum de Karlsburg, l'autre moitié (Luc et Jean) à la B. Vaticane, Pal. 50. Restauration fut faite de la reliure sans doute sous l'abbé Salmann 972-98 (tres libros ex ebore et argento mirifice vetustari fecit), probablement à Reichenau. Cf. Marg. Longhurst and Ch. Morey, *The covers of the Lorsch Gospels*, dans *Speculum*, 1928, p. 64-73, 1929, p. 411 et suiv. et Pl. II.

5. Cf. Goldschmidt, *Die Elfenbeinskulpt.* ; Em. Molinier, *Les ivoires* ; Köhler, *Die Denkm. Karol. Kunst in Belgien*, 3 et 4.

6. Trésor cathèdr. Nancy ; cf. Digot, *Notice sur l'Évangél., le calice et la patène de s. Gozlin, Bull. monum.*, XII, 1846, p. 513 ; Auguin, *Monogr. de la cathédr. de Nancy*, Pl. ; Em. Molinier, t. IV, *L'orfèvrerie*, p. 106. Le plat supérieur, plaques d'or et d'argent avec bordures d'or frisées, est seul du Xe siècle ; le plat inférieur est une œuvre plus grossière du XIe siècle.

7. Trésor de la cathédr. de Sion. Cf. Ed. Aubert, *Le trésor de S. Maurice d'Agaune* ; Em. Molinier, t. IV, p. 105. Au centre, Christ de majesté en or repoussé.

8. B. N. lat. 9383 ; cf. Em. Molinier, t. IV, p. 104-5 ; et t. I, p. 138. Une plaque d'ivoire conservée au musée de Metz provient aussi de la couverture d'un Évangéliaire (Molinier, I, p. 136).

de ceux de Saint-Lupicin [1] et de Saulieu [2], des Évangiles du trésor de la cathédrale de Noyon provenant du monastère de Morienval, avec plaque centrale et bordure d'ivoire décorée d'entrelacs [3], de ceux de Gannat, avec plaque d'ivoire sculptée représentant la Crucifixion, dans une bordure d'argent [4], des Évangiles de Notker de Liége [5], des Évangiles d'Otton [6], des Évangiles d'Echternach [7] et de Saint-Emmeran [8], des Évangiles Ashburnham, [9], de l'« Evangelium longum » et de l'Antiphonaire romain de Saint-Gall [10], des Évangiles de saint Ansfrid [11] et du Sacramentaire du trésor de Monza [12]. La reliure d'un psautier exécuté vraisem-

1. B. N. lat. 9384. Cette couverture formée de cinq plaquettes byzantines du VIe siècle d'ivoire sculpté a été publiée par Lenormant, *Trésor de numismat. et de glyptique*, II, Pl. IX-XII, cf. Em. Molinier, t. I, p. 73 ; description en est faite par H. Bordier dans le *Cat. des mss. relatifs à la Franche Comté des B. de Paris*, d'Ulysse Robert, 284-96.

2. Cf. Em. Molinier, I, p. 73.

3. Cf. Boinet, *L'Évangél. de Morienval, Congrès archéol. Beauvais*, 1905, p. 637 et suiv. et Molinier, *L'Évangél. de Morienval, Monum. Piot*, II, 1895, p. 215 et suiv.

4. C. Callier, *Couvert. d'Évangél. en ivoire sculpté*, dans *R. art chrétien*, 1883 p. 180-5 et Pl. ; cf. Molinier, I, 134 et 136.

5. B. Univ. Liége, 4, Évangiles du IXe siècle que Notker a fait revêtir d'ivoire au Xe. La couverture porte la dédicace faite par cet évêque (En ego Notkerus) ; cf. Grandjean, *B. de l'Univ. de Liége, Catal. des mss.*, p. 8. Le trésor de la cathédrale de Liége renferme un Évangéliaire du XIe siècle revêtu d'ivoire (Renier, *Invent. objets d'art de Liége*, p. 285).

6. Trésor d'Aix-la-Chapelle. Un triptyque byzantin du Xe siècle décore les deux plats de reliure ; le panneau central est dans une monture d'orfèvrerie carolingienne ; la décoration romane des deux volets témoigne de remaniements postérieurs. Cf. Barbier de Montault, *Le trésor du dôme d'Aix-la-Chapelle*, p. 11 ; Em. Molinier, t. I, *Les ivoires*, liste des triptyques byzantins, n° 5, p. 111. La couverture des Évangiles d'Otton III provenant du trésor de Bamberg est aussi conservée (B. Munich, lat. 4453 ; cf. Leidinger, *Miniat. Hdschrften... ans München*, I, Pl. 52, p. 22).

7. B. de Gotha ; cf. Molinier, I, p. 145 et IV, p. 120. La couverture est faite d'une plaque d'ivoire montée en orfèvrerie où sont inscrits les noms d'Otton et de sa mère Théophano (983-991).

8. B. Munich, 14.000. Ces Évangiles écrits pour Charles le Chauve ont été attribués sans doute par ses héritiers à Saint-Denis. Arnoul les a donnés à Saint-Emmeran. L'abbé Ramuold a confié aux moines Aripo et Adalpertus le soin d'exécuter la reliure d'or repoussé et d'y peindre son portrait. Cf. Em. Molinier, IV, p. 121 et Morey, *Lect. Caroling. mss.*, p. 64.

9. conservés dans la Collection Morgan, cf. Morey, *Illum. mss. of the Morgan Library*, dans *The Arts*, VII, 1925.

10. Stiftsb. S. Gall., mss. 53 (cf. notre t. III, *Églises et trésors des églises*, p. 182) et 359.

11. Musée archiépisc. d'Utrecht, ms. 2, cf. Byvanck, *op. cit.*

12. La reliure en est reproduite par Labarte, *Hist. des arts industriels*, t. I, Pl. VI. Le sacramentaire figure dans l'inventaire du trésor dressé par le diacre Adelbert, cf. Molinier, I, p. 91 ; la couverture est formée de deux plaques d'ivoire enchâssées dans des bandeaux d'argent en partie doré.

blablement pour Lothaire, donné par lui à l'une de ses sœurs et qui au Xe siècle est la propriété des moines de Saint-Hubert, date en partie du IXe, en partie du Xe siècle [1], et a peut-être été restaurée après le retour à Saint-Hubert à cette époque du manuscrit qui avait été volé et mis en vente à Toul. Du XIe siècle subsistent maintes riches reliures, ou des pièces insérées dans des reliures plus modernes [2].

Si un nombre relativement important de ces riches reliures ont été sauvées, une multitude d'autres ont péri, même quand les manuscrits qu'elles habillaient ont survécu, car les métaux précieux, ivoires et perles excitaient des convoitises et se prêtaient à des usages auxquels les produits les plus relevés de l'art de la calligraphie et de l'enluminure ne pouvaient satisfaire. Une note insérée dans le manuscrit signale quelquefois la reliure dont il était jadis vêtu [3].

Mention est faite très souvent des livres superbement reliés qui sont donnés aux églises par les rois, les grands, les prélats. Louis le Pieux a offert à Saint-Médard de Soissons le texte des saints Évangiles écrit en caractères d'or et enfermé dans des lames d'or sans mélange d'aucun autre métal [4] ; à Saint-Hubert il a donné un texte des saints Évangiles

1. Brit. Mus. Addit. 37.768 ; elle est décrite par Millar, *Souvenir exposition mss. français à peinture organisée à la Grenville Library*, p. 17. Cf. Schramm, *Kaiserbilder*. dans *N. Archiv.*, 1928, XLVII, 473-4.

2. Évangéliaire de saint Bernulphe, avec reliure ornée de pierres précieuses, de plaques d'émail dans une monture d'orfèvrerie (Utrecht, Musée archiép. ms. 3 ; cf. Byvanck, p. 110) ; Évangéliaire de Poussey avec plats d'ivoire et d'orfèvrerie (B.N. lat. 10514). Le Topaire de l'église d'Autun, écrit au Xe ou XIe siècle, a un plat de reliure formé d'une plaque d'ivoire antique (B. de l'Arsenal, 1169 ; cf. Martin et Lauer, *Catal. mss. de la B. de l'Arsenal*, II, 361). Le panneau central d'un triptyque byzantin exécuté entre 1068 et 1071, conservé au Cab. des Médailles, a servi de reliure à un Évangéliaire de Saint-Jean de Besançon (cf. Molinier, t. I, liste des tript. byz., n° 13, p. 114 et Schlumberger, *Nicéph. Phocas*, p. 369).

3. Les vers qui forment l'épilogue des deux Bibles de Théodulfe (B. N. lat. 9380 et Trésor de la cath. du Puy) nous apprennent qu'elles étaient splendidement habillées : « Nam foris hoc gemmis, auro splendescit et ostro » (*Theod. carm.*, 41, *Poetae lat.*, I, 539). Cf. Delisle, *Les Bibles de Theodulfe*, dans *B. Ec. Chartes*, 1879, p. 8. Un autre poème dédicatoire d'une Bible signale que Théodulfe l'a ornée extérieurement d'or, d'argent et de perles (*Theod. carm.*, 42, p. 540). Une note insérée dans les mss. de l'Arsenal 592 (Évangiles, XIe siècle) et 599 (Évangéliaire d'or, dit de Charlemagne) indique que la reliure était ornée de 63 pierres précieuses (H. Martin et Ph. Lauer, *Catal. de la B. de l'Arsenal*, p. 13). Une note du ms. lat. 261, f° 19 de la B. N. provenant de la cathédrale du Mans fait honneur à l'évêque Gervais d'avoir orné ce codex d'or et de perles.

4. *Odilonis transl. s. Sebastiani*, 43, *SS*, XV, 388. Le ms. de la B. N. lat. 8850 qui peut être identifié avec les Évangiles de Saint-Médard porte une autre couverture que celle décrite vers 932 par Odilon. La reliure d'argent qui subsiste, a été faite en 1169 par l'abbé Ingramm; cf. Ed. Fleury, *Les mss. à miniat. de la B. de Soissons*, 1-47, Pl. I-IV.

garni d'or et de perles [1]. L'empereur Lothaire a enrichi le trésor de Prüm d'un Évangile relié avec de l'ivoire, du cristal, de l'or et des perles. La Bible qu'il a donnée également avait des fermoirs formés de chaînettes d'argent [2]. Au trésor de Saint-Corneille de Compiègne, on conservait jadis un livre de prières de Charles le Chauve revêtu de plaques d'ivoire et d'or. La reliure d'un exemplaire des Évangiles venant du même roi, portait sur fonds d'émail une agate avec les mots « Carolus pius, rex ». D'autres livres liturgiques richement reliés ayant peut-être la même origine figuraient aussi dans ce trésor [3]. De moindres personnages offrent aussi des livres somptueusement habillés. Vers 832, un pèlerin venu au monastère Saint-Sauveur de Redon dépose sur l'autel un Missel décoré d'or et d'argent [4]. Dans le premier quart du Xe siècle, une grande dame, Ermentrude a fait recouvrir d'or et de perles précieuses un exemplaire des Évangiles à l'usage de Saint-Père de Chartres [5].

Les évêques et abbés faisaient souvent relier richement les livres que possédaient déjà leurs églises et monastères ou ceux qu'ils leur offraient. L'évêque d'Orléans, Théodulfe, a fait couvrir de perles, d'or et d'ivoire les Bibles qu'il destinait soit à sa cathédrale, soit à ses monastères [6]. Sur l'ordre de l'archevêque Ebbon, Pierre, abbé d'Hautvilliers a décoré intérieurement d'or et extérieurement d'ivoire les Évangiles destinés à cet archevêque [7]. Au rapport de Flodoard, Hincmar a fait écrire pour la cathédrale de Reims un Évangéliaire en lettres d'or et d'argent, relié avec des plaques d'or revêtues de perles. Un Sacramentaire et un Lectionnaire qu'il fit exécuter avaient une reliure d'ivoire et d'argent. Le livre sur la Nativité de la Sainte Vierge et le manuscrit d'un sermon de saint Jérôme ont été reliés sur son ordre avec des

1. *Chron. s. Huberti*, I, *SS*, VIII, 569.

2. Invent. de 1003 : « cum... seraculis cum catenulis argenteis deauratis » (Beyer, *Mittelrhein. Territ. U. B.*, p. 717).

3. Cf. L. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 265, qui décrit les reliures du livre de prières et Évangiles de Charles le Chauve d'après des notes prises au vol. 21 de la collection de dom Grenier. Mention est faite aussi d'un Sacramentaire et d'un Évangéliaire recouverts de perles et de plaques ciselées d'or et d'argent qui figuraient dans ce trésor.

4. De Courson, *Cartul. de Redon*, 165, p. 128.

5. *Nécrologe de S.-Père*, cf. A. de Mély, *Les inventaires de l'abbaye de S.-Père*, dans *R. art chrétien*, 1886, p. 314.

6. Cf. plus haut, p. 9, n. 3.

7. Épître dédicat. du ms. 1 d'Épernay, *Poetae lat.*, I, 623.

tablettes d'ivoire revêtues d'or [1]. A l'usage des moines de Saint-Remi il a fait écrire en lettres d'or un *Evangelium* qu'il fit revêtir de plaques (parietibus) d'or relevées de perles. Il offrit aussi au saint un Sacramentaire relié avec des tablettes d'ivoire ornées d'or et un Lectionnaire semblablement décoré [2]. A l'église de Verdun, l'évêque Eberhard vers 874 a donné un Évangile orné d'or et de perles [3]. Par les soins de l'évêque Gervais un livre de la cathédrale du Mans a été orné d'or, de perles et d'*emblemata* [4].

De même, les Évangiles donnés par Angilbert à Saint-Riquier étaient admirablement parés, écrit-il, de tablettes d'argent revêtues d'or et de pierreries [5]. Dans la liste des objets précieux dont il a pourvu le trésor du monastère figure en outre un codex d'ivoire très bien orné d'or, d'argent et de perles [6] Au XI[e] siècle, l'abbé Engelran donne au même monastère un Évangile, une vie de saint Riquier, un Épistolaire et un Évangéliaire décorés d'argent [7]. A Saint-Wandrille, Anségise a fait relier avec des tablettes d'ivoire le Lectionnaire et l'Antiphonaire exécutés sur ses ordres [8]. A Saint-Gall, l'abbé Hartmut a fait orner un Évangéliaire d'or, d'argent et de pierres précieuses et a donné un Lectionnaire décoré d'ivoire (elephanto) et d'or [9]. L'abbé de Saint-Vanne, Richard, a revêtu d'or et d'argent les livres des Évangiles et recouvert d'argent un Livre des Épîtres, un Missel et un recueil de Collectes [10]. A Saint-Benoît-sur-Loire, l'abbé Helgaud a orné d'or et d'argent le Livre des leçons pour les principales solennités des saints et inscrit des vers avec son nom sur la reliure [11].

Les catalogues de bibliothèques, ainsi que les inventaires de trésor, signalent souvent ces reliures de prix. Le catalogue

1. *Hist. Rem. eccl.*, III, 5, *SS*, XIII, 479.

2. *Ib.*, p. 482.

3. *Gesta episc. Virdun.*, 19, *SS*, IV, 45.

4. Cf. plus haut, p. 9, n. 3.

5. « cum tabulis argenteis auro et lapidibus preciosis mirifice paratum » (*Chron. Centul.* II, 10, p. 69). Le ms. conservé à Abbeville (ms. 1) a perdu son ancienne reliure. Celle que décrit dom Grenier et qui existait encore de son temps avait été refaite au XV[e] siècle (cf. A. Ledieu, *Notice sur l'Évangél. de Charlemagne*, dans la *R. de l'art chrétien*, 1886, p. 37-8).

6. *loc. cit.*

7. IV, 17, p. 217. Il semble bien qu'il s'agisse des revêtements de la reliure.

8. *Gesta abb. Fontan.*, 17, p. 53.

9. *Ratperti casus s. Galli*, *SS*, II, 72.

10. Hugues de Flavigny, *Chron.*, *SS*, VIII, 375.

11. *Vita Gauzlini*, 38, *N. Archiv.*, III, 367.

des livres de l'église de Cologne du IXe siècle mentionne deux Évangiles ornés d'or et de pierres précieuses [1] ; celui de Lorsch du Xe siècle signale un Évangile décoré avec des tablettes d'ivoire [2], celui de Wissembourg deux Livres des Épîtres ornés d'ivoire et d'argent [3]. Au trésor de Saint-Bavon, vers 860, on trouve deux Évangiles ornés d'or et d'argent [4], dans celui de Saint-Trond une vie du saint patron revêtue d'argent [5]. L'inventaire dressé à Prüm fait état de quatre exemplaires des Évangiles, y compris celui de l'empereur Lothaire ; l'un d'eux est tout entier d'or, au dehors comme au dedans ; un autre d'argent sert à l'usage quotidien. L'inventaire signale encore un Missel et un Lectionnaire, l'un et l'autre garnis d'or et de perles, un Antiphonaire et un Tropaire, tous deux avec des tablettes d'ivoire [6]. Les trésors des églises de Rouen et de Langres possédaient aussi des *textus*, c'est-à-dire des Évangiles revêtus de riches reliures [7].

Le monastère de Saint-Denis a dû abandonner au roi Eudes un Évangile très bien recouvert d'or et de perles [8]. Mais le trésor du monastère gardait encore au XVIIIe siècle des manuscrits d'âge carolingien, à couverture très riche, entre autres un livre des Épîtres et des Évangiles dont la couverture était d'or, enrichie de pierreries [9]. L'Évangéliaire de Sainte-Croix de Poitiers était jadis couvert de lames d'argent doré [10]. Le monastère de la Grasse conservait au

1. Becker, *Cat. bibl. antiq.*, 16, p. 35.

2. 37, p. 82.

3. 48, p. 133.

4. *Breviarium de thesauro s. Bavonis*, dans le *N. Archiv.*, VIII, 374.

5. *Gesta abb. Trudon.*, I, 3, *SS.*, X, 230.

6. Invent., Beyer, p. 718.

7. Le trésor de Rouen a perdu au XIIe siècle un « textus aureus cum lapidibus preciosis ». L'inventaire de la fin du XIIe siècle signale huit « textus », trois grands « de auro et gemmis », un quatrième acquis au XIIe siècle en argent, quatre petits d'argent dont deux « deaurati » (Ch. de Linas, *Le trésor de l'égl. de Rouen*, dans la *R. Art chrétien*, 1886, p. 458-60). Le trésor de Saint-Mammès de Langres renfermait « septem textus cum auro et argento paratos » (L. Delisle, *Invent. des manuscrits*, fonds de Cluni, p. 10). Quand il est question de perles, il s'agit certainement de reliures. Les « textes » d'argent, ornés d'argent et d'or peuvent s'entendre des lettres d'or et d'argent qui décorent les feuillets de parchemin.

8. Schlosser, *Schriftquellen... der Karol. Kunst*, n° 664*b*.

9. Cf. dom Félibien, *Hist. de l'abb. roy. de S. Denys*. Descript. de l'église. Les planches reproduisent quelques-uns de ces plats de reliure ; les plats Pl. II, z et Pl. IV AA paraissent bien être de l'époque carolingienne. Une communication a été faite en déc. 1933 à la Société des Antiquaires de France par M. de Montesquiou-Fezensac sur les reliures d'orfèvrerie de l'ancien trésor de Saint-Denis.

10. Barbier de Montault, *Le trésor de Sainte-Croix de Poitiers*, p. 295.

XVIIIe siècle des Évangiles d'âge carolingien dont la reliure était faite d'ivoire et d'or [1].

La chapelle des rois et des grands renfermait certainement aussi des livres liturgiques magnifiquement reliés. Nous en pouvons juger par le testament du marquis Evrard qui dispose en faveur de ses enfants, parmi les livres de sa chapelle, d'un exemplaire des Évangiles recouvert d'or et d'un autre orné d'argent, d'un Missel et d'un Lectionnaire revêtus d'or et d'argent, d'un Évangile, d'un Lectionnaire, d'un Missel, et d'un Antiphonaire recouverts d'ivoire [2]. Parmi les pièces précieuses recueillies par l'église de Monza au Xe siècle provenant de la chapelle du roi Bérenger, figuraient un Épistolaire dont la reliure était formée de deux tables d'ivoire, un Évangéliaire relié avec des tables d'ivoire, un Sacramentaire revêtu seulement de tables de bois et un Missel orné d'ivoire [3]. C'est de la chapelle de Louis le Pieux, de celles de Charles le Chauve et de Lothaire que provenaient les livres richement reliés que possédaient Saint-Médard, Saint-Denis, Saint-Corneille et le monastère de Prüm.

§ 2. — Fonds de pourpre et lettres d'or.

La décoration extérieure des livres liturgiques, des Évangiles et des Bibles appartenait à l'art des orfèvres et sculpteurs d'ivoire ; le travail était vraisemblablement exécuté dans les mêmes ateliers ecclésiastiques et monastiques où étaient fondues, ciselées et montées les autres pièces d'orfèvrerie du trésor et par les mêmes ouvriers. L'ornementation intérieure de ces volumes relève au contraire de la calligraphie, de l'art du dessin et de l'enluminure qu'exercent dans les *scriptoria* des églises et des monastères des mains presque exclusivement ecclésiastiques et monastiques.

La membrane qui reçoit l'écriture et les ornements dont elle s'accompagne présente parfois à l'artiste calligraphe un fonds coloré. Les feuillets de parchemin dont sont formés les livres de luxe ont été souvent au IXe siècle teintés au préalable en pourpre [4]. Que la membrane soit colorée ou non, l'écriture des manuscrits de luxe est souvent revêtue d'or

1. Montfaucon, *Bibl. Bibl.*, II, 1242.

2. Miraeus-Foppens, *Codex donat.*, 15, t. I, 21-2.

3. Barbier de Montault, *Invent. du trésor de Monza*, 2e invent. du Xe siècle, n°s 25-7 ; *Bull. monum.*, 1880, p. 465-6.

4. Cf. Wattenbach, *Das Schriftwesen*, 135 et suiv.

et d'argent ou exécutée avec une encre de simili or dont les traités techniques fournissaient la recette aux calligraphes [1]. De nombreux manuscrits ont été exécutés, titres et texte courant, d'un bout à l'autre et d'une manière uniforme en lettres d'or. Quelquefois les titres sont traités autrement que le texte courant, d'une part l'or, d'autre part l'argent [2].

Ce sont les Évangiles, dits *textus Evangelii* ou simplement *textus*, qui le plus souvent ont été écrits en lettres d'or ou d'argent. Beaucoup ont péri, mais il en subsiste encore un nombre important. Ils ont été exécutés souvent pour des souverains ; mais des églises les ont presque toujours recueillis par don ou en héritage. D'autres ont été faits expressément pour les églises qui les ont longtemps conservés, mais qui ne peuvent pas toujours être identifiées [3]. On peut désigner toutefois un bon nombre de monastères et d'églises cathédrales qui possédèrent des Évangiles écrits en or ou en argent. Les trésors de Saint-Riquier [4], de Saint-Wandrille [5], de Saint-Maximin

1. Voir t. III, *Églises et trésors des églises*, p. 187-8 et plus loin, chap. XIX. Sur l'usage de l'écriture d'or dans l'antiquité, en Irlande et dans les pays anglo-saxons, cf. Wattenbach, p. 251 et suiv. S. Berger, *H. Vulg.*, p. 259 et suiv., passe en revue sous le titre d'école chrysographique toute la série des mss. de la Bible écrits en lettres d'or. Ce terme d'école est inexact ; les mss. à écriture d'or appartiennent à plusieurs écoles ornementales et n'en constituent pas une à part, bien que la plupart des mss. à écriture d'or soient de l'époque de Charlemagne.

2. Dans un exemplaire pourpre des Évangiles du IX[e] siècle (B. Léningrad Q v I 26), provenant peut-être de Corbie, le texte est en argent, les titres en or, cf. Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, 36, p. 164 et Bessot de Lamothe, *Principaux mss. latins de la B. Imp. de S.-Pétersbourg*, 29, dans *B. Ec. Chartes*, 1864, p. 165. Dans les Évangiles du Sacre du Schatzkammer de Vienne, le texte est en or, les titres en argent, cf. S. Berger, *H. Vulg.*, p. 275.

3. En dehors des Évangiles du Sacre qui furent longtemps gardés à Aix-la-Chapelle (S. Berger, p. 275) et des Évangiles de Léningrad dont l'attribution à Corbie est douteuse (n. précéd.), c'est le cas des Évangiles Hamilton, 251, en onciale d'or, datant de l'époque de Charlemagne (N. York, B. Pierpont Morgan, cf. Lindsay, *Notae lat.*, 469 et S. Berger, p. 259) ; du ms. de la B. de l'Arsenal, 599 (cf. S. Berger, p. 267) ; des Évangiles Harley, ms. 2788, exécutés vers 800, en onciale d'or (cf. Berger, 387) et 2797 en minuscule d'or (cf. Berger, 388), provenant de Sainte-Geneviève (cf. Eric G. Millar, *Souvenir expos. Grenville Library*, p. 15, Pl. I ; p. 17, Pl. VII et *Guide to the exhib. mss.*, P. II, n° 84, p. 31). Les Évangiles de Clèves du X[e] siècle (B. Berlin, theol. lat.) sont écrits aussi entièrement en or. Othon II et Théophano ont fait exécuter à Echternach le *Codex aureus* conservé au musée de Gotha.

4. Angilbert a donné un « Evangeliūm auro scriptum » (*Chron. Centul.*, II, 10, p. 69), « aureis scriptis totus I » (III, 3, p. 93), conservé à la B. d'Abbeville, ms. 1; cf. A. Ledieu, *Notice sur l'Évangéliaire de Charlemagne*, dans *R. Art chrétien*, 1886, p. 37 et suiv. et S. Berger, p. 267.

5. Anségise a ordonné d'exécuter les quatre Évangiles en lettres d'or sur fonds pourpre ; ceux de Matthieu, Jean et Luc furent seuls exécutés de son vivant (*Gesta abb. Fontan.*, 17, p. 53).

de Trèves [1], de Prüm [2], de Lorsch [3], de Saint-Remi de Reims [4], d'Hautvilliers [5], de Saint-Médard de Soissons [6], de Saint-Denis [7], de Saint-Vaast d'Arras [8], de Saint-Martin de Tours [9], de Saint-Père de Chartres [10], de Saint-Martial de Limoges [11] ; ceux des églises de Nevers [12], de Reims [13], de Metz [14], de Spire [15], peut-être de Rouen et Langres [16] ont été pourvus de *textus Evangelii*, écrits d'un bout à l'autre en lettres d'or ou d'argent, dont plusieurs subsistent encore.

Les trésors des églises ont possédé en outre des Lection-

1. Ada, sœur de Charlemagne, a donné à S.-Maximin de Trèves le « textum evangelii auro conscriptum et auro decoratum » (*Nécrologe de S.-Maximin*, Schlosser, *Schriftquellen Karol. Kunst*, n° 204), que conserve la B. de Trèves, ms. 22, cf. S. Berger, p. 262.

2. On a vu (plus haut, p. 12) que le catal. du trésor de Prüm en 1003 signale quatre exemplaires des Évangiles « ex quibus unum totum interius exteriusque aureum ». La couverture est en or ; à l'intérieur le texte est lui aussi en or.

3. B. Vatican, Pal. ms. 50 (cf. S. Berger, *H. Vulg.*, p. 268).

4. Flodoard, *Hist. Rem. eccl.*, III, 9, *SS*, XIII, p. 482. Cet Évangile écrit en lettres d'or et d'argent, d'après Flodoard, se retrouve sans doute dans le ms. de la B. de Reims 38, écrit en argent sur pourpre ; cf. S. Berger, 282.

5. Évangiles d'Ebbon que, sur son ordre, a fait écrire Pierre, abbé d'Hautvilliers (B. Épernay, ms. 1) ; cf. S. Berger, 278. Dom Martène a vu en effet à Hautvilliers un « textus aureus » des Évangiles (*Voy. littér.*, II, 78).

6. B. N. lat. 8850, en onciale d'or ; *Transl. s. Sebast.*, 43, *SS*, XV, 388 ; cf. S. Berger, 268.

7. B. Munich, lat. 14.000. « *Codex aureus* » de Saint-Emmeran, cf. plus haut, p. 8, n. 8.

8. Parmi les livres donnés à Saint-Vaast au XI[e] siècle par l'abbé Seiwoldus figurait un « textus argenteus », sans doute des Évangiles (Becker, 58, p. 143).

9. B. Tours, ms. 22, en onciale d'or, cf. S. Berger, 272.

10. B. Chartres, ms. 23, « *aureus textus* » du X[e] siècle.

11. B. N., lat. 5239, procuré à son monastère par l'abbé Odolric ; cf. L. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 393.

12. Parmi les livres qui figurent dans l'*armarium* de Saint-Cyr de Nevers figurent « texti argentei II cum aureo (uno) » (Addition du X[e] ou XI[e] siècle aux Évangiles d'Hériman, Brit. Mus. Harl. 2790, f° 263 ; cf. *Catal. of anc. mss. in the Br. M.*, p. 26). A la suite de la liste des livres de l'abbé Rostaing, qui précède celle-là et dont l'écriture est du même âge, sont signalés après divers objets liturgiques « parvi texti argentei II » (f° 262*b*, textes publiés par Boutillier, *Bull. Soc. Nivern.*, 1890, p. 229 et 232).

13. Flodoard, *Hist. Rem. eccl.*, III, 5, *SS*, XIII, 479.

14. B. N. lat. 9383, en capitale rustique d'or, titres en onciale d'or, du VIII[e] siècle à l'usage de l'église de Metz. Le ms. lat. 11955 en capitale d'or du VIII[e] siècle provenant de Saint-Germain a été aussi à l'usage de l'église de Metz ; cf. S. Berger, 269.

15. « Codex aureus » exécuté à Echternach, donné par Henri III à l'église de Spire, conservé à l'Escurial.

16. Le trésor de Rouen a dû abandonner à Henri II, au XII[e] siècle, « unum textum aureum cum lapidibus preciosis » ; cf. Ch. de Linas, *Le trésor de l'égl. de Rouen* dans *R. Art chrétien*, 1886, p. 458-9.

naires [1], des Psautiers [2], des livres de prières [3], parfois aussi des ouvrages théologiques [4], la vie du saint patron de l'église [5], écrits tout entiers en lettres d'or ou d'argent.

Dans d'autres manuscrits d'usage sacré, l'écriture d'or est réservée à certaines portions du texte, la première ou les premières pages, les préfaces, les initiales. Il en est ainsi dans un grand nombre de Sacramentaires [6], et aussi dans des Évangiles [7]

1. A la suite des livres de l'abbé Rostaing dont les Évangiles de Nevers conservent la liste (plus haut, p. 15, n. 12) figure un « Lectionarius argenteus ».

2. Tels le *psalterium aureum* de S. Gall (Stiftsbibl., ms. 22) ; le psautier en lettres d'or de Saint-Hubert (Brit. Mus. Addit. 37.768), exécuté peu après 842 pour Lothaire (voir plus haut, p. 9, n. 1 ; cf. Eric, G. Millar, p. 17 et Pl. VI, et Schramm, *Umstrittene Kaiserbilder, N. Archiv.*, XLVII, 470). Le chroniqueur de S. Hubert croyait que ce psautier avait appartenu à Louis le Pieux et avait été donné par Lothaire (*Chron. s. Hub.*, 19, *SS*, VIII, 379 ; cf. *Voy. littér.*, II, 134, 144 et Delisle, *Cab. des mss.*, I, 5). Le psautier que Théodulfe a fait exécuter pour Gisèle, donnait un rayonnement d'or et d'argent (argento atque auro quod radiare vides) (*Theodulfi carm.*, 43, *Poetae lat.*, I, 54).

3. S. Corneille de Compiègne possédait un livre de prières de Charles le Chauve en lettres d'or (cf. L. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 265).

4. La cathédrale d'Autun aurait possédé un exemplaire des œuvres de saint Optat en lettres d'or (*Catal. B. Sémin.*, Autun, Avertissement, p. 4). Au XIe siècle, Gauzlin, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire a orné d'or et d'argent le poème de Raban Maur à la louange de la Sainte Croix (Vita, 36, *N. Archiv.*, III, 365). Il s'agit probablement du codex Vatic., Regin. 124.

5. Avec les deux « textus » d'argent et le « textus » d'or des Évangiles, le trésor de S. Cyr de Nevers renferme au Xe ou XIe siècle la « vita argentea sancti Cyrici » (voir p. 15, n. 12). S. Martial de Limoges possédait une vie de saint Martial, qu'Adémar, mort en 1024, avait fait écrire en lettres d'or, au rapport de Bernard Itier (note du ms. latin 1338 ; Delisle, *Cab. des mss.*, I, 389).

6. Le Sacramentaire de Nonantola du IXe siècle a 9 pages en onciale d'or, 2 en minuscule d'or, une en capitale d'or et des initiales en or et argent (B. N. 2292 ; cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, XXIII, p. 127). Le Sacram. de la B. N. 1141 a trois pages en capitale, alternativement or, vert et rouge, deux pages en onciale d'or, six en minuscule d'or (Delisle, XXXIII, p. 147). Le titre, la préface et le canon du Sacramentaire de Corbie, dit Missel de saint Éloi, du Xe siècle sont en minuscule d'argent ou d'or sur parchemin pourpré (B. N. 12051, f°s 6-11 ; Delisle, LI, 175). Le Sacramentaire attribué à S. Symphorien de Metz a de nombreux folios écrits en onciale d'or sur fonds blanc ou pourpre (B. N. 10501, LXXXII, p. 223). Dans le Sacramentaire de Drogon, les initiales sont en or, dix pages entières sont en capitale d'or et quatorze en onciale d'or (Delisle, *Anc. Sacram.*, 101 ; Leroquais, *Les sacramentaires*, 6, I, p. 18). Le Sacramentaire de S. Denis a partout des initiales d'or, le f° 19 est entièrement en capitale d'or, les trois pages précédentes en onciale d'or (Delisle, *Anc. Sacram.*, p. 105). Le Sacramentaire de Vienne (ms. 958) ayant appartenu à l'église de Liège présente aussi des lettres d'or (XIX, p. 106). Le commencement du Sacramentaire d'Autun est écrit en capitale d'or (B. Sémin. d'Autun, ms. 19 bis ; cf. *Catal.*, p. 14).

7. La première page des Évangiles du IXe siècle de la cathédrale de Laon est écrite en lettres d'or (B. Laon, ms. 63). La cathédrale de Verdun a possédé un exemplaire où les commencements de chaque Évangile étaient écrits en lettres d'or (Martène, *Voy. littér.*, II, 93). Les Évangiles du IX-Xe s. conservés au Brit. M., Harley 2795, ont plusieurs pages en onciale d'or (cf. Eric G. Millar, *op. cit.*, p. 16).

et des Bibles [1], des vies de saints [2]. Dans l'un des Antiphonaires exécutés à Saint-Bertin au IXe siècle par Guntbertus, les hymnes des grandes solennités étaient écrites en or [3]. Dans un Évangéliaire du IXe siècle, toutes les paroles du Christ sont en lettres d'or [4]. Souvent aussi on exécute en or les noms d'un saint ou d'un évêque [5].

L'usage de peindre le parchemin en pourpre et d'écrire en or, très en honneur au IXe siècle, se perd à partir du Xe siècle. Dès lors, c'est l'initiale qui absorbe toute la part de la décoration précédemment réservée au texte [6].

§ 3. — Les enluminures.

Au cours de la période qui s'étend de la fin du VIIe siècle jusqu'au temps où prélude sous Charlemagne la renaissance caroline, les manuscrits n'étaient pas toujours dépourvus d'ornementation picturale [7], mais elle restait rudimentaire et grossière. Au temps de Charlemagne, commence l'éclosion d'un art décoratif des manuscrits de luxe qui, ramifié en plusieurs styles et écoles [8], a produit un très grand nombre d'œuvres de prix et même de chefs-d'œuvre.

Cette décoration picturale qui, avec l'emploi des couleurs, comporte souvent pour une large part l'argent et l'or, consiste d'abord, au moins pour les Évangiles et Bibles, en l'ornementation des canons, dont les manuscrits de l'époque antique, et particulièrement, semble-t-il, les manuscrits syriens, ont fourni aux enlumineurs carolingiens la formule traditionnelle [9]. Les colonnes et arcades sous lesquelles sont inscrites les tables et concordances constituent par elles-mêmes

1. Les préfaces et initiales de la très belle (optima) Bible donnée par Anségise à S. Wandrille étaient en lettres d'or décorées (*Gesta abb. Fontan.*, 17, p. 54).

2. Le ms. des Miracles de saint Philibert copié à Tournus au Xe siècle, commence par cinq lignes en onciale alternativement d'or et d'argent (B. Tournus, ms. 1 cf. introd. aux *Monum. hist. abbaye S. Philibert*, éd. Poupardin, XLVII).

3. Folquin, *Chartul. Sith.*, I, 61, éd. Guérard, 80.

4. B. Vatican., Regin. 257.

5. Dans le ms. 107 de la B. de Boulogne, provenant de S. Bertin, le nom du saint est toujours écrit en lettres d'or ou d'argent. Cf. Catal., p. 639. Dans la liste des évêques de Metz insérée au Sacramentaire de Drogon (B. N. lat. 9428), le nom de cet évêque est écrit en onciale d'or.

6. Cf. Haseloff, dans *H. de l'Art* d'A. Michel, I, 716.

7. Cf. Zimmermann, *Die vorkarol. Miniat.*

8. Sur les diverses écoles d'enluminure, voir plus loin, Chap. 22, § 2.

9. Cf. dom Leclercq, *Dict. d'archéol. chrét.*, t. II, art. *Canons d'Eusèbe.*

des motifs de décoration, auxquels la fantaisie du peintre ajoute des accessoires nouveaux.

Le rôle principal dans l'ornementation des manuscrits du VIII[e] au XII[e] siècle est tenu par l'initiale que les manuscrits antiques avaient déjà mise en relief [1] et qui, dès la période précarolingienne, est passée au premier plan. Les initiales ou lettrines, petites, moyennes ou grandes et qui tiendront parfois toute la hauteur d'un folio, sont conçues de façon toute ornementale, exécutées soit simplement en couleurs, soit en tons d'or et d'argent. Tout en respectant l'architecture générale de la lettre capitale ou onciale, les dessinateurs s'appliquent à lui donner des formes élégantes et variées. Plusieurs lettres initiales sont parfois combinées pour constituer un ensemble décoratif. Les bandes qui constituent la charpente des lettrines sont remplies par des rinceaux, des entrelacs, des feuillages, des têtes et des corps d'animaux qui souvent en débordent les lignes. Parfois les cadres que dessine la courbure de leurs formes sont occupés par des figures d'animaux ou d'hommes ou même par de petites miniatures.

A un stade plus avancé de développement dans l'art de la peinture des manuscrits s'introduisent les encadrements de page. Les bandes en sont ornées de motifs géométriques, d'entrelacs et de rinceaux. L'encadrement est réservé en général aux pages où figurent les titres. Parfois aussi ces cadres décoratifs entourent les canons ou les miniatures de pleine page.

Dans les livres de luxe, apparaissent des figures et des tableaux qui occupent toute la page. Les représentations les plus fréquentes sont celles des quatre Évangélistes avec leurs symboles, celle du Christ de Majesté [2], en tête du Canon de la Messe la Crucifixion, dans les Psautiers la figure du roi David [3]. Les peintres ont traité aussi sur les pages de velin comme sur les murailles des églises, des scènes de

1. Zimmermann, p. 3. La fig. 2 montre l'initiale Q dans le Virgile en capitale du V[e] siècle du Vatican (lat. 3256).

2. Le Christ de Majesté et les figures des Évangélistes avec leurs symboles apparaissent pour la première fois à notre connaissance dans les Évangiles d'Autun (Anc. Sém., ms. 3) datés de 751 à 754, exécutés « in Vosevio » et que Zimmermann (*Die vorkarol. Miniat.*, p. 59 et 182 ; Pl. 78-84) attribue au groupe de Fleury.

3. Le psautier du président Bouhier de la fin du VIII[e] siècle (B. Univ. Montpellier H 409) présente au f° 1 la figure du Christ, au f° 2 celle du roi David, cf. Lauer, *Le psautier carol. du prés. Bouhier*, Pl. I et II dans *Mélanges F. Lot*. M. Lauer (p. 364) y voit les premières miniatures carolingiennes à représentation humaine. Les Évangiles d'Autun (n. préc.) sont d'âge antérieur. Ils ont été exécutés dans la région du Rhin; l'écriture de ce psautier trahit aussi une influence rhénane (Lauer, p. 358).

l'Ancien et du Nouveau Testament, en particulier de la Genèse, de l'Exode, de l'Apocalypse [1]. Ils ont représenté les saints patrons de l'église, propriétaire du livre, traité même des scènes historiques et allégoriques [2]. La miniature renferme aussi parfois le portrait du souverain à qui le manuscrit est offert [3].

Dans des manuscrits moins luxueux, l'illustration consiste en de simples dessins à la plume, exécutés parfois strictement d'après l'antique [4].

Le plus grand nombre des manuscrits à peintures appartenant au trésor des églises sont des livres d'usage liturgique, Sacramentaires et Évangéliaires, Lectionnaires, etc., ou bien des Évangiles et des Bibles [5]. Les peintres ont enluminé aussi volontiers des manuscrits de l'Apocalypse [6] et des Psautiers [7]. Un certain nombre de monastères, Saint-

1. Voir plus loin Script. de Tours, Bible de Bamberg, Bible de Vivien, p. 180. Voir aussi la Bible de Saint-Paul (Boinet, Pl. CXXII, CXXX).

2. Voir plus loin p. 188.

3. La 1re Bible de Charles le Chauve représente l'offrande du livre faite par Vivien (plus loin, p. 182). Le portrait de Charles le Chauve apparaît aussi dans son psautier (B. N. lat. 1152 ; Boinet, *La miniat. carol.*, pl. CXIV) ; dans le « Codex aureus » de S. Emmeran (Munich lat. 14000 ; Boinet, pl. CXV) ; dans la Bible de S. Paul (Rome, Boinet, Pl. CXXI) et dans son Livre de prières (Schatzkammer Munich, cf. von Schlosser, *Iahrb. Kunstl. Samml. des Kaiserhauses*, XIII, fig. 38). Dans le Sacramentaire de Metz, un prince nimbé et couronné entre deux archevêques serait Clovis, figurant Charles le Chauve, entre saint Remi et saint Arnoul (B. N. 1141, cf. Friend, *Two mss. of S. Denis, Speculum*, I, 1926, p. 64, Pl. I). Les Évangiles de Lothaire donnés par lui à S. Martin renfermaient son portrait (plus loin p.186). Sur les portraits des souverains dans les manuscrits à peintures, cf. Schramm, *Die deutschen Kaiser und Könige* et *Umstrittene Kaiserbilder aus dem IX-XII Iahrh.*, dans *N. Archiv.*, XLVII, 1928, p. 469 et suiv.

4. Cf. Stettiner, *Die illustrierter Prudentius Handschr.*

5. Cf. A. Boinet, *La miniat. caroling.*, qui reproduit la plupart des miniatures des Bibles, Évangiles, Sacramentaires de l'époque carolingienne. Sur 59 mss. enluminés connus appartenant à l'école de Tours, on en compte 39 consacrés à des textes scripturaires, Bibles, Évangiles, Psautiers, etc. Parmi les 20 autres figurent 4 Sacramentaires et 6 vies de saint Martin (Köhler, *Die Schule von Tours*, I, p. 311). Voir plus loin l'énumération des Bibles, Évangiles, Psautiers appartenant aux diverses écoles et sortis des *scriptoria* d'Orléans, Reims, Trèves, Echternach, Reichenau et Saint-Gall.

6. Tels les manuscrits à peintures des IXe-Xe siècles, de la B. de Cambrai, ms. 386 ; de la B. de Trèves, 31 (Boinet, Pl. CLIII-VI) ; et l'Apocalypse figurée du IXe siècle provenant de S. Amand, B. Valenciennes, ms. 99 (Boinet, Pl. CLVII-IX).

7. Psautier dit de Charlemagne (B. Vienne, B. L. 1861 ; Boinet, Pl. VI) ; Psautier d'Utrecht (B. Université 32) exécuté à Hautvilliers vers 825 (Byvanck, *Les principaux mss. à peinture... des Pays Bas*, p. 102 ; Boinet, Pl. LXI-LXV) ; Psautier d'Henri, comte de Champagne (Trésor cathédr. de Troyes ; Boinet, Pl. LXXVII) ; Psautier de la collection Douce (Oxford, Bodl. Douce, 59 ; Boinet, Pl. LXXVIII) ; de Lothaire (Londres Brit. Mus. Add. 37.768 ; Boinet, Pl. LXXIX-XXX) ; de Louis le Germanique (Berlin, Br. lat. theol. 58 ; Boinet, Pl. CV et CLIX) ; psautier de Wolfenbüttel (B. ducale, 81, 17 Aug. f° ; Boinet, Pl. CVI) ; psautier de Charles le Chauve (Paris, B. N. lat. 1152 ; Boinet, Pl. CXIII-IV) ; psautiers de Saint-Gall :

Trond, Sainte-Croix de Poitiers, Saint-Amand, Saint-Quentin, Echternach, Saint-Maur [1], et sans doute beaucoup d'autres possédaient des vies illustrées de leur saint patron. Du *scriptorium* de Saint-Martin de Tours sont sortis, à l'usage non seulement des monastères tourangeaux, mais de maintes églises même lointaines, des vies de saint Martin magnifiquement ornées [2]. Des ouvrages de théologie [3], des recueils de canons ou de textes législatifs [4] sont aussi parfois enluminés. Plusieurs églises possédaient des manuscrits à miniatures des Antiquités judaïques [5], des poèmes de Pru-

psalterium aureum (Stiftsb. 22 ; Boinet, Pl. CXLIV-VI), psautiers de Fouchard (ms. 23 ; Boinet, Pl. CXLI-III) et de Wolcoz (ms. 20) ; psautier de Corbie (B. Amiens 18, Boinet, Pl. CXLVIII-IX).

1. Le trésor de Saint-Trond gardait en 870 une vie du saint décorée d'images (*Gesta abb. Trudon.*, I, 3, *SS*, X, 230). Sainte-Croix possédait une vie de sainte Radegonde avec peintures X-XI[e] siècle, B. Poitiers, ms. 250 ; cf. Ginot, *Le ms. de sainte Radegonde*, p. 30 et suiv. qui donne des renseignements sur les vies de saints illustrées. Au XII[e] siècle, deux vies de saint Amand illustrées ont été exécutées à S.-Amand (B. Valenciennes, 606-7, miniatures publiées par B. Krusch, *SS. rerum merov.*, V, Pl. 2-22). Le trésor de la collégiale de S. Quentin garde un ms. illustré de la vie et miracles du saint (*cf. Cat. de la B. S. Quentin*, préf. ; *Cat. B. Dépts*, in 8°, III, 225). Une vie illustrée de saint Willibrord (B. ducale Gotha, I, 70) est sortie du monastère d'Echternach. S. Bertin possédait une vie de son patron illustrée (X-XI[e] s., B. Boulogne, ms. 106). Il subsiste aussi un ms. décoré de la vie de saint Omer (B. S. Omer, ms. 698). Une vie de saint Maur a été enluminée au XII[e] siècle dans l'atelier de S. Maur des Fossés (B. Troyes, ms. 2273 ; cf. Morel Payen, *Les plus beaux mss. de la B. de Troyes*, Pl. III et p. 52-8).

2. Sur les vies de saint Martin exécutées à Tours, voir plus loin, p. 161.

3. Du *scriptorium* de Tours sont sortis le manuscrit enluminé de saint Jérôme sur les Psaumes (B. Chartres, ms. 3, cf. Köhler, *Die Schule von Tours*, II, 340) ; celui de saint Jérôme sur Isaïe que possédait Saint-Maximin de Trèves (B. Univ. Gand, ms. 102, Köhler, cat. 11) ; le livre des vertus et des vices d'Alcuin (B. Troyes, ms. 1742, Köhler, cat. 6) ; le commentaire de saint Jean par Alcuin (B. cath. Cologne, ms. 107, Köhler, 25) ; le ms. d'Amalaire qu'a possédé S. Vincent de Laon (B. Laon, ms. 220, Köhler, 23). Un commentaire de saint Ambroise sur l'Épître aux Romains présente des décorations propres au style de l'école franco-saxonne (B. Laon, ms. 107 ; cf. Delisle, *L'Évang. de S. Vaast*, n° 19, p. 16 et Fleury, *Les mss. à min. de la B. de Laon*, p. 33 et Pl. 3 ter). A S.-Bertin a été exécuté un ms. illustré de Smaragdus (B. Boulogne, ms. 25). Un exemplaire des Dialogues de saint Grégoire et des vies des Pères exécuté au XI[e] siècle ayant appartenu à Cluny est richement enluminé (B. N., nouv. acq. lat. 1491 ; cf. Delisle, *Invent. des mss. du fonds de Cluny*, n° 114). Un exemplaire des Homélies de Bède du même temps, provenant aussi de Cluny (nouv. acq. 1450, n° 33) a de grandes initiales peintes avec personnages. L'École naissante de Citeaux à la fin du XI[e] et dans les premières années du XII[e] siècle étend l'ornementation à toute une série d'ouvrages des Pères (B. Dijon, 129, 141, 147, 168-170) ; mais saint Bernard y coupe court en 1125 et les Statuts de 1134 décrètent « littere unius coloris fiant », cf. Oursel, *Les mss. à miniat. de la B. de Dijon*, 1923, p. 10-20.

4. Un recueil de canons, donné par Didon à la cathédrale de Laon présente des décorations propres à l'école franco saxonne (B. Laon, ms. 199, cf. Delisle, *L'Évangél. de S. Vaast*, 18, p. 15 et E. Fleury, Pl. 8). De S. Remi de Reims provient un manuscrit du IX[e] siècle renfermant la « lex romana Wisigothorum » et les formules de Marculfe, ainsi qu'un traité de saint Isidore avec un dessin représentant Théodose sur son trône (Leyde, B. Univ. Ms P L 114, cf. Byvanck., p. 67).

5. Les Antiquités judaïques de Josèphe jouissaient d'une grande vogue et se

dence [1]. Il est sorti aussi exceptionnellement des *scriptoria* des monastères, en particulier de celui de Saint-Martin de Tours, des manuscrits illustrés de traités d'astronomie [2], d'arithmétique [3], de grammaire [4], voire même de cuisine [5], et des poètes anciens, Ésope, Térence, Virgile [6].

Les manuscrits enluminés, souvent écrits en lettres d'or, revêtus d'une riche reliure constituent aux yeux des contemporains des œuvres d'art de grand prix. On estimait qu'elles honoraient et enrichissaient l'église qui les possédait autant que les plus magnifiques pièces d'orfèvrerie. Dans l'épître dédicatoire des Évangiles de Lothaire [7], il est dit que cet empereur a ordonné aux moines de Saint-Martin de Tours de l'écrire et de l'orner d'or et de peintures pour être l'honneur de cette église (decus ecclesiae). Mais si richement et artistement exécutée qu'elle soit, la décoration du manuscrit reste, aux yeux du rédacteur de cette dédicace, un complément, non pas l'œuvre principale, laquelle a consisté à écrire. La calligraphie à elle seule confère au cahier de parchemin une inestimable valeur.

trouvent dans un grand nombre de bibliothèques ecclésiastiques. Plusieurs en possédaient des exemplaires avec miniatures, celle de S. Père de Chartres, Xe siècle (B. Chartres ms 29), celle de S. Trond, début XIIe siècle (cf. J. Meurgey, *Les princip. mss. à peintures du Musée Condé à Chantilly*, Paris, 1930, p. 9-11).

1. Les poèmes de Prudence sont assez souvent illustrés d'après l'illustration primitive des manuscrits antiques ; cf. Stettiner, *Die illustrierten Prudentius Handschriften*. Il en est ainsi de trois manuscrits de Prudence provenant tous, semble-t-il, de Saint-Amand et copiés l'un sur l'autre (B. Bruxelles, 9.987-91 ; B. Valenciennes, 563 ; B. Univ. de Leyde. Ms. Burm Q. 3 ; cf A. W. Byvanck, *Les princip. mss. à peint. des Pays-Bas*, p. 61-4) et du ms. provenant de S. Martial de Limoges (Voss, oct. 15 ; Byvanck, p. 69). Parmi les livres de S. Cyr de Nevers figuraient deux exemplaires de la « Sicomachia » de Prudence, « unus pictus et alter planus » (Catal. des livres de la cath. de Nevers ajouté au Xe ou XIe siècle à la Bible d'Hériman, Brit. Mus. Harl. 2790, f° 203r ; Boutillier, *Bull. Soc. Nivern.*, 1890, p. 228).

2. Saint-Martial possédait un ms. illustré de l'Astronomie d'Hygin (B. Univ. Leyde, Voss lat., oct. 15), cf. Byvanck, p. 69-72. Un traité d'astronomie illustré (B. Boulogne, ms. 188) appartenait à S. Bertin.

3. Arithmétique de Boëce, B. roy. Bamberg HJ IV, 12 ; Boinet, Pl. LVII ; Köhler, Cat. 39.

4. Nonius Marcellus (B. Univ. Leyde, Voss, fol. 73, cf. Köhler, cat. 8) ; la grammaire d'Alcuin que possédait S. Gall (Stiftsb., ms. 268 ; Köhler, cat. 2).

5. Apicius (B. Vatican., Urb. lat. 1146 ; Köhler, cat. 46).

6. Saint-Martial possédait un manuscrit illustré des fables d'Avianus et de celles d'Esope avec l'Astronomie d'Hygin (plus haut, n. 2). D'Hautvilliers provient un ms. d'Aratus dont les descriptions astronomiques sont accompagnées de figures imitées de dessins antiques (B. Univ. Leyde, Ms Voss, lat. Q. 79, cf. Byvanck, p. 65). Un ms. de la B. de Boulogne du Xe siècle a été copié sur celui-là. Parmi les beaux manuscrits à peintures figurent le Virgile exécuté par Bernon à Tours (B. Berne 165, Köhler, Cat. 26) ; les Comédies de Térence, IXe siècle (B. N. lat. 7899 ; cf. Omont, *Comédies de Térence, reproduction des mss. de la B. N.*).

7. B. N. lat. 266, publiée par Delisle, *Mémoires sur l'école calligr. de Tours*, p. 17.

§ 4. — Le prix de l'écriture.

Ce n'est pas seulement une riche enveloppe ou l'ornementation intérieure du livre qui en fait le prix ; pour donner valeur aux feuilles de parchemin, il suffit des caractères qu'y trace le scribe, abstraction faite même de ce qu'ils signifient. L'art d'écrire, peu répandu encore au VIIIe siècle et même après la Renaissance caroline, exige en effet une science, une adresse, une patience dont peu sont capables, même dans les églises et monastères.

A la vérité, les manuscrits de l'époque franque sont loin d'être comparables à ceux de l'époque classique, exécutés en capitale et onciale de confection impeccable. Aux VIe, VIIe, VIIIe siècles, les scribes pratiquent encore gauchement la capitale, l'onciale, la minuscule antiques ; ils adoptent plus volontiers la semi-onciale que fait apparaître la combinaison des formes de l'onciale et de la minuscule [1]. Mais le trait le plus caractéristique de l'époque franque en matière d'écriture a été l'envahissement du livre par la cursive, précédemment réservée aux rédactions épistolaires [2].

Cette écriture, qui est celle des chartes et des lettres de l'époque mérovingienne, en pénétrant dans le champ nouveau pour elle du livre, est devenue la semi-cursive. L'aspect irrégulier, les formes compliquées, les ligatures de la cursive mérovingienne en rendent difficile l'exécution comme la lecture. Le système d'abréviation emprunté aux écritures insulaires en complique encore la pratique.

Au cours du VIIIe siècle et dès le commencement de l'époque carolingienne, mais surtout à la faveur de l'impulsion donnée par Charlemagne à l'enseignement des lettres et à la reproduction correcte des textes, on travaille dans un certain nombre au moins de *scriptoria* de l'empire franc à régulariser, améliorer la technique de l'écriture du livre. Tandis que le plus souvent [3], les scribes des diplômes et des chartes de l'époque carolingienne restent fidèles aux formes traditionnelles de l'ancienne cursive, des initiatives heureuses modifient et perfectionnent sans cesse la semi-cursive des manuscrits.

1. Cf. Boüard, *La question des origines de la minuscule caroline*, p. 72.

2. *op. cit.*, p. 73.

3. Löffler remarque (*Die Sankt Galler Schreibschule*, 50) qu'à Saint-Gall, l'écriture des chartes est exactement semblable à celle des manuscrits ; mais le fait est tout à fait exceptionnel et l'érudit signale « die Kluft, die sonst meist Buchschrift und Urkundenschrift trennt ».

Une série d'écritures précarolines [1] ont préparé la création et la diffusion d'une écriture parfaitement régulière, la minuscule caroline. Dérivée à la fois de la semi-onciale et de la semi-cursive qui de part et d'autre se rapprochent et se mêlent, l'une apportant régularité et clarté, l'autre plus d'aisance et de rapidité [2], elle est le fruit des expériences pratiquées dans un certain nombre de *scriptoria* francs. Élaborée, semble-t-il, surtout dans l'atelier de Corbie [3], la minuscule caroline atteint à Tours la plus parfaite expression qu'elle ait revêtue [4]. Sous cette forme, elle a peu à peu conquis dans la 1re moitié du IXe siècle, tous les ateliers ecclésiastiques et monastiques. Ils ont un à un abandonné la technique, même la plus perfectionnée, des minuscules d'origine cursive [5]. Celles-ci, ainsi que l'écriture insulaire, se maintiennent encore dans la première moitié du IXe siècle dans un certain nombre de *scriptoria ;* mais à mesure que disparaissent les habitués de l'ancienne écriture, tous les ateliers adoptent la nouvelle calligraphie.

Les vieilles techniques disparues, les livres nouvellement exécutés en écriture moulée et parfaitement régulière, même si le texte reste uniforme, à plus forte raison quand les titres en capitale et onciale, les lignes tracées en semi-onciale, les grandes initiales ornées, distribuent et ornementent le texte, sont tenus plus que jamais pour objets de prix. Les contemporains apprécient la beauté de l'écriture des manuscrits qu'ils ont sous les yeux. Loup de Ferrières attend une occasion sûre pour faire parvenir à Hincmar le *Collectaneum* de Bède. Ce recueil d'extraits de saint Augustin n'était vraisemblablement pas un livre de luxe, richement enluminé. Néanmoins Loup ne veut pas l'exposer ; en effet, écrit-il, la beauté du codex est faite pour tenter la rapacité des méchants [6].

Mais même débarrassée d'un encombrement de ligatures et d'abréviations, et précisément parce qu'elle est devenue une calligraphie, la pratique de l'écriture reste un art diffi-

1. Voir plus loin. Chap. 22, *Les techniques d'exécution.*

2. Voir plus loin, loc. cit.

3. Cf. Ph. Lauer, *La réforme caroling. de l'écriture latine et l'école calligraph. de Corbie,* p. 423 et suiv.

4. Voir plus loin Script. Tours.

5. Lauer, p. 429 ; dom Wilmart, *Le « comes » de Murbach* dans *R. Bénéd.,* 1913, p. 29.

6. *Epist.* 76 : « improborum rapacitas, quam profecto pulchritudo ipsius codicis accendisset » (*Epist. Kar. aevi,* IV, p. 70).

cile. Ceux qui s'y exercent tard, n'arrivent pas à s'en rendre maîtres [1]. Le livre n'est produit, même et peut-être surtout après la réforme de l'écriture, que grâce à un travail, le plus souvent lent, toujours attentif et réputé pénible. Méritoire pour le Ciel [2] plus encore qu'il ne l'est au regard des hommes, le labeur qui produit un livre, prend et lui communique un caractère religieux. L'écriture à elle seule transforme des cahiers de parchemin en un objet de prix.

§ 5. — Le prix du contenu des livres.

Le prix des livres, au regard du clergé et des moines, tient essentiellement à leur contenu. A mesure surtout que s'opère la réforme et que s'épanouit la renaissance des lettres, le clergé et les moines sentent que les livres ont une valeur en quelque sorte spirituelle. Le labeur de l'esprit qui les produit, écrit Raban Maur, l'emporte sur tous les autres travaux [3]. Ils sont l'œuvre, non pas de la plume seulement, mais de l'intelligence [4]. Là sont renfermés les trésors mystiques des sages [5]. Les bâtiments où sont conservés les livres, si exigus qu'ils soient, contiennent pourtant les dons de la sagesse céleste, de cette sapience qui est plus précieuse que tous les trésors [6]. Les livres sont les vraies richesses du cloître (divitiae claustrales) [7]. Un tel trésor est mis à plus haut prix que l'or [8].

Parmi les livres, il en est un certain nombre, Bibles, Évangiles, Psautiers, livres isolés ou groupés de l'Ancien et du Nou-

1. C'est le cas de Charlemagne : « manum litteris effigiendis adsuesceret ; sed parum successit labor praeposterus ac sero inchoatus » (*Einh. vita Kar.*, 25, p. 22).

2. Cf. plus loin Chap. 21, *Le travail d'exécution des livres*, § 1.

3. *Hrab. carm.*, 21 : « Est pius ille labor, merito cui non valet alter » (*Poetae lat.*, II, 186).

4. I, v : « Accipe librum quem dudum mente dedi et calamo » (p. 162).

5. Lettre de Claude de Turin à Dructerannus : « sententias de mysticis thesauris sapientium inquirendo et investigando in unum codicem conpendio brevitatis coarctavi » (citée par L. Delisle, *Cab. des mss*, I, 4, n. 11).

6. *Alcuini carm.*, 105, I, la pièce a pour titre : « Ubi libri custodiantur » et renferme ces vers :

> Parvula tecta tenent caelestis dona sophiae...
> Omnibus est gazis melior sapientia donis
>
> (*Poetae lat.*, I, 332) ; cf. 94, p. 320.

7. L'expression est d'Hariulf (XII[e] siècle), à propos de l'inventaire dressé en 831 à Saint-Riquier (*Chron. Centul.*, III, 3, p. 94).

8. Sur un ms. d'Origène exécuté entre 1141 et 1149 (B. N. lat. 1627) on lit :

> « Hunc Hugo donavit quem de proprio fabricavit.
> » Istum thesaurum quem diligimus super aurum ».
>
> (L. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 394-5).

veau Testament qui renferment la Parole divine : que vaut auprès d'elle la parure matérielle dont elle peut être enveloppée ? En dédicace d'une de ses Bibles, Théodulfe écrit : « Ce livre resplendit au dehors par l'enveloppe d'or, d'ivoire et de perles, mais combien plus splendide est l'honneur dont il brille au dedans »[1].

D'autres livres contiennent les leçons, oraisons, préfaces, canon de la Messe, hymnes, psaumes, antiennes, qui concourent à la célébration de l'office divin ; ces livres participent au respect religieux qui entoure les saints mystères.

En dehors de ces livres dont l'objet est sacré, l'immense majorité des autres ont pour objet la doctrine. Le rédacteur de l'inventaire de Saint-Riquier les appelle : « libri de divinitate ». De ces livres qui traitent du divin, comment évaluer le prix ? avec quelle zèle ils seront recherchés par une pieuse communauté ! Rédigeant, vers le milieu du IXe siècle, le catalogue des livres que son monastère possède, un moine de Murbach, après avoir fait mention de quelques ouvrages de Prosper d'Aquitaine, ajoute : « nous recherchons avec un soin qui dépasse tous les autres, ses autres livres si pleins de suc »[2]. Au XIe siècle, le moine de Saint-Vaast d'Arras, Rodolphe se réjouit d'avoir pu copier le Commentaire de saint Jérôme sur les Psaumes, car ce livre, écrit-il, est plein des enseignements du Ciel[3].

Dans les églises des Gaules renaît, au IXe siècle, la spéculation théologique. Elle prend surtout la forme d'une interprétation et d'une compilation des textes des Canons et Décrétales, des écrits des Pères, et des divers livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les ouvrages théologiques et canoniques du IXe siècle, ceux d'Hincmar, de Florus, d'Agobard, de Jonas, de Raban Maur, voire même ceux du pseudo Isidore etc, ne sont guère qu'un tissu d'extraits des Saintes Écritures des saints Canons et des Pères. C'est en alléguant des textes qui font autorité, en multipliant les citations scripturaires, patristiques et canoniques, que les écrivains de ce temps et les évêques assemblés en synodes établissent la doctrine et le droit ecclésiastique. De quel prix

1. « Splendidiore tamen intus honore micat » (*Theod. carm.*, 41, *Poetae lat.*, I, 539 ; cf. plus haut, p. 9, n. 3).

2. « ceteros ejusdem luculentos libros summo studio querimus » (Bloch, *Ein karoling. B. Katal. aus Murbach*, dans *Strassburger Festschrift deutscher Philologen*, p. 268).

3. B. Arras, ms. 530 : « Conscripsi librum caelesti dogmate plenum ». (*Catal. B. Dépts*, in-4°, t. IV, p. 210).

sont les livres qui mettent à la disposition des polémistes les ouvrages des Pères, les Canons et Décrétales.

L'intérêt des ouvrages d'histoire ecclésiastique et d'hagiographie est aussi de caractère strictement religieux ; ces livres sont destinés à édifier plus qu'à instruire et leur prix essentiel procède de leur valeur morale.

Les autres livres que possèdent les églises, font, surtout aux yeux du clergé et des moines, figure de serviteurs de la science sacrée ; les livres de grammaire et tous ceux qui sont consacrés aux Arts Libéraux sont essentiellement destinés à donner aux jeunes clercs et novices l'indispensable éducation qui leur permettra de lire et de comprendre les Saintes Écritures, les livres de l'autel et du chœur et les ouvrages « de divinitate ». L'objet des livres « de arte », qui est de servir à l'enseignement réfugié dans les cloîtres, reste indirectement religieux.

Parmi eux, il en est qui demeurent d'un intérêt pratique, même pour d'autres que les écoliers ; tels les livres de comput, de musique et il n'en est fait usage qu'à des fins ecclésiastiques, les livres de médecine, ceux de sciences naturelles, les traités d'architecture, d'arpentage, d'agriculture, de technique des arts manuels, les manuscrits renfermant les lois romaines, barbares ou les Capitulaires. D'un ordre moins élevé, le souci des besoins profanes et matériels que peuvent servir les livres n'est pas étranger à l'estime et à la recherche qui en sont faits.

A côté des livres, sont conservés les précieux documents, chartes, polyptyques, privilèges qui établissent les droits de l'église et en permettent la défense. Dès le IXe siècle, ces pièces d'archives, vraies ou fausses, remplissent des compositions historiques et des cartulaires qui prennent place dans la bibliothèque. Le prix de tels livres est pour l'établissement intéressé d'un ordre qu'il ne tient pas pour mesquin.

Une peu nombreuse élite du clergé et des moines a goûté aussi alors la beauté littéraire de certains ouvrages. Il n'est pas douteux qu'un Loup de Ferrières [1] et peut-être, comme lui, outre les *Scotti* lettrés qui enseignent sur le continent [2],

1. On verra plus loin l'active recherche faite par Loup des classiques et le souci qu'il a de se procurer les meilleurs textes. Sur les corrections faites de sa main et les copies exécutées par lui, cf. Beeson, *Lupus of Ferrieres as scribe and text critic.*

2. Sedulius Scottus connaît et utilise la Rhétorique ad Herennium, plusieurs ouvrages de Cicéron (de Inventione, pro Flacco, pro Fonteio, les Philippiques, in Pisonem, les Paradoxa, les Tusculanes), Macrobe, Frontin, Végèce, Valère Maxime ; cf. Heilmann, *Seduliuz Scottus*, p. 102. Sur Jean Scot, cf. Rand, *Iohannes Scottus.*

un Héric [1] et un Remi [2] d'Auxerre, un Milon et un Hucbald à Saint-Amand, un Micon à Saint-Riquier, un Gerbert à Reims [3] n'aient été sensibles à la forme, à l'élégance du style. Loup recherche évidemment pour eux-mêmes les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique et non pas dans le seul intérêt grammatical que peut concevoir un simple écolâtre. Mais ce n'est pas le goût littéraire, pas plus qu'une curiosité scientifique détachée de la doctrine religieuse, qui préside à la formation des bibliothèques ecclésiastiques et monastiques et fait apprécier par la plupart des prélats et par les communautés la valeur des livres.

Observons enfin que sitôt après le réveil des études, le petit nombre des livres en accroît le prix. Même lorsque les manuscrits, rares au VIIIe siècle, ont commencé à se multiplier, grâce à l'activité des *scriptoria*, le livre demeure encore un article peu abondant, très demandé et par conséquent de grande valeur. Le trésor des églises est longtemps mieux pourvu en pièces d'orfèvrerie, en vêtements précieux qu'il ne l'est en livres. A mesure que leur nombre s'accroît, la curiosité et l'avidité des collectionneurs grandit.

Ainsi, pourvus ou non d'une somptueuse reliure, richement enluminés ou privés de toute décoration, soigneusement exécutés en onciale, en minuscule caroline, ou écrits en cursive sans élégance, tous les livres sans exception, expression de la science divine ou préparation à cette science, nourriture spirituelle de l'esprit, avec l petit nombre de ceux qui forment un répertoire des connaissances utiles, tous représentent, au regard des moines et des clercs, une indispensable part du trésor ecclésiastique.

1. Ses vers (Vita s. Germani) et gloses montrent qu'il connaissait Cicéron, César, Virgile, Suétone, Pétrone, Lucain, Térence, Juvénal, Perse, Horace. Il serait le premier en France à avoir subi l'influence des Odes d'Horace (cf. Rand, *Ioh. Scottus*, p. 16). Voir plus loin B. Auxerre.

2. Sur Remi, cf. Rand, *op. cit.*, p. 85.

3. Voir plus loin Script. et Bibl. de S. Amand, S. Riquier, Reims.

Deuxième Section

LA PROVENANCE DES LIVRES

CHAPITRE III

Le reliquat des livres d'âge antérieur au VIII[e] siècle.

Au début de l'époque carolingienne, les églises et les monastères de l'ancienne Gaule souffraient d'une grande pénurie de livres. Ceux qui se préoccupent après la réforme de l'Église franque d'assurer aux communautés ces précieux instruments de vie intellectuelle et spirituelle, gémissent d'en trouver si peu sur place. Alcuin écrit à Charlemagne qu'à Tours il n'a pas rencontré les délicieux livres de sciences dont il disposait dans sa patrie ; il lui demande permission d'envoyer quelques-uns de ses « pueri », afin qu'ils rapportent en *Francia* les « flores Britanniae » et que les vergers de la Touraine puissent rendre les mêmes fruits paradisiaques que les jardins d'York [1]. A en croire Ratpert, il y eut au monastère de Saint-Gall extrême pénurie de livres, jusqu'au temps de l'abbé Gozbert (816-836) [2]. Fréculphe, évêque de Lisieux, écrit à Raban Maur qu'il est loin d'avoir abondance de livres (nulla nobis librorum copia). Son *episcopium* ne possède même pas les livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament ; à plus forte raison il ne dispose d'aucun commentaire [3].

Il est probable qu'au temps où saint Boniface trouvait l'Église des Gaules foulée aux pieds et spoliée (calcata et

1. *Epist.* 121, *Epist. Karol. aevi*, II, 177.

2. *Casus s. Galli*, 6 : « Librorum enim, quorum maxima penuria in loco nostro usque ad illius tempus exstiterat » (*SS*, II, 66).

3. *Hrabani epist.*, 7, *Epist. Karol. aevi*, III, 392.

dissipata), les livres que possédaient précédemment les églises et les monastères ont été délaissés, dispersés et que nombre d'entre eux ont péri. Hincmar raconte qu'au temps de Charles Martel, les religieux de Saint-Denis, obligés de gagner leur vie, enfermaient leur argent dans les chartes et feuillets des livres. Un magnifique manuscrit antique (librum maximae quantitatis, manu antiquaria scriptum) renfermant la vie de saint Remi, aurait été en partie rongé par l'humidité et les vers et en partie découpé [1]. L'archevêque rapporte une histoire assez semblable au sujet d'une vie de saint Sanctinus, dont les cahiers étaient rompus et l'écriture presque effacée (quaterniunculos valde contritos et quae in eis scripta fuerant pene deleta), manuscrit trouvé dans la besace d'un pèlerin, et que, jeune moine de Saint-Denis, il aurait été chargé de déchiffrer et de transcrire [2]. Si suspects que soient ces récits, ils n'ont été produits que parce qu'ils pouvaient paraître vraisemblables.

En dépit de doléances qui ne devront pas être entendues en toute rigueur, les églises et monastères, vers le milieu du VIII[e] siècle, ne sont pas complètement dépourvus de livres. Quelle que fût l'anarchie qui régnait dans l'Église comme dans l'État, la vie religieuse et l'exercice du culte n'ont pas été interrompus dans les grandes églises et dans la plupart des anciens monastères. Les clercs et les moines qui exerçaient les fonctions liturgiques, disposaient nécessairement des livres indispensables à la célébration de l'office divin, Sacramentaires, Évangéliaires, Lectionnaires, Psautiers, Homéliaires. Fréculphe, qui ne possède même pas les livres canoniques de la Bible, trouvait certainement dans son église au moins ceux qui servaient à l'accomplissement des rites sacrés et il ne parle pas de ceux-là. Alcuin n'a pas rencontré sans doute, à Tours, en plein cœur de la Gaule franque, les ressources en livres qu'offraient, en son temps, les monastères anglo-saxons et cette bibliothèque d'York dont l'un de ses poèmes renferme le catalogue sommaire [3] ; mais le monastère de Saint-Martin n'était pas complètement dépourvu de livres, comme on le verra plus loin [4]. Ce que nous savons aussi des plus anciens manuscrits de la bibliothèque de Saint-

1. *Vita Hincmari*, Praef., *SS rer. merov.*, III, 251-2.

2. *A. S.*, Oct., V, 587. De même, l'auteur de la vie de saint Maur a trouvé dans la « sportula » de pélerins « quatiernunculos nimis pene vetustate consumptos » (Mabillon, A. S., I, 261).

3. *De sanctis Eubor. eccl.*, 1535-9, *Poetae lat.*, I, 203.

4. Voir plus loin, p. 36.

Gall, de l'activité du scribe Winithar, au VIIIe siècle [1], les nombreux manuscrits conservés de ce temps et du début du IXe siècle affaiblissent singulièrement le témoignage de Ratpert sur la pénurie de livres dont aurait souffert Saint-Gall jusqu'aux environs de 825.

La production législative, canonique, historique, propre à l'ancienne Gaule des VIe et VIIe siècles, si maigre qu'elle soit et qui n'a sans doute pas survécu tout entière, aurait complètement disparu, si des manuscrits de cet âge n'avaient pas figuré encore, au début du VIIIe siècle, dans les églises et monastères. Il n'en subsiste qu'un petit nombre d'âge mérovingien [2] et la plupart de ceux qui nous ont conservé les lois barbares, les canons gallicans, les formules, les vies de saints écrites à l'époque franque, l'œuvre de Grégoire de Tours et de Frédégaire, ont été exécutés à l'époque carolingienne ou plus tard encore. Mais copie n'a pu en être prise alors que sur des exemplaires anciens que gardait l'une ou l'autre des bibliothèques ecclésiastiques et monastiques du pays. Ces œuvres n'avaient pas pénétré par delà les Alpes, les Pyrénées ou la Manche, dans des pays où elles étaient sans intérêt et d'où elles n'ont pu revenir dans les pays francs, lors de la renaissance carolingienne.

Le temps où se produit ce renouveau n'apparaît pas comme un point de départ tranché dans la production des *scriptoria* ecclésiastiques et monastiques. Ceux qui ont été les plus actifs au IXe siècle, produisaient déjà des livres dans la seconde moitié du VIIIe et aussi, quoique à un rythme moins rapide, dans la première moitié du siècle. La tradition remonte au VIIe siècle et même au delà ; dans un certain nombre d'églises et de monastères, à Lyon, Corbie, Fleury, Saint-Martin de Tours, on voit clairement qu'il n'y a pas de coupure entre l'époque mérovingienne et l'âge carolingien. Le mouvement ralenti aux VIe et VIIe siècle reprend plus grande activité au cours du VIIIe siècle, pour s'accélérer au IXe.

1. Voir Script. S. Gall, plus loin, p. 303.

2. De l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours subsistent quatre manuscrits du VIIe siècle (B. Leyde, ms. 21 ; B. Cambrai, ms. 624 ; B. N. lat. 17654-5 ; cf. préface de l'éd. Arndt., *SS. rer. merov.*, I, 24-5 ; de l'édit. Omont, p. XIV-XV). Le ms. latin 10910 renfermant la chronique de Frédégaire est peut-être du VIIe siècle (*SS rer. merov.*, II, 9). Un seul manuscrit renfermant les canons de l'époque mérovingienne date du VIe siècle (lat. 12097 — écrit entre 523 et 536, cf. L. Delisle, *Cab. des mss.*, III, 203). Aucun des manuscrits de vies de saints écrites à l'époque mérovingienne ne remonte si haut. Le ms. latin 18315, provenant de Corbie et qui renferme la vie de saint Wandrille en onciale mérovingienne est au plus tôt du début du VIIIe siècle (Delisle, *Cab. des mss.*, III, 217).

Nous connaissons en effet un nombre important de manuscrits antérieurs au VIII[e] siècle ayant appartenu aux églises épiscopales ou monastiques des Gaules. De beaucoup d'entre eux les anciens propriétaires ne sont pas identifiés [1]. En ce qui concerne la plupart des livres liturgiques anciens on peut d'après les mentions de fêtes et de saints reconnaître au moins s'ils ont été exécutés à l'usage d'une église des Gaules, et en ce cas, il est bien certain qu'ils constituaient la propriété de l'une d'elles [2], même si celle-ci ne peut être déterminée. Il est possible d'ailleurs de reconnaître à quelle église ou à quel monastère ont appartenu un grand nombre des livres liturgiques ou non, encore conservés, dont l'exécution précède le temps de Charles Martel.

A la vérité, la présence d'un livre antérieur au VIII[e] siècle, dans une bibliothèque ecclésiastique dont la composition ne nous est connue qu'à une date postérieure, ne prouve pas qu'il y figurait déjà avant l'époque carolingienne. Des manuscrits très anciens ont pu être acquis par elle au temps de la renaissance caroline, et c'est le cas notamment d'un certain nombre d'anciens manuscrits importés alors d'Italie, d'Espagne ou des Iles. D'autres ont pu aussi entrer dans la collection à une époque plus tardive [3].

Toutefois, la plupart au moins des manuscrits exécutés avant le VIII[e] siècle, qu'ont conservés les églises et les monastères, leur ont vraisemblablement appartenu avant l'époque carolingienne. Dans certains cas, nous avons la preuve que tels livres anciens ont figuré de très bonne heure dans ces collections ; souvent il est probable ou même certain qu'ils

1. Par exemple B. N. lat. 2769 (saint Eucher) ; 8907 (saints Hilaire, Ambroise) ; 9561 (saint Grégoire) VII[e] s. ; 10592 (saint Cyprien) ; 10593 (saint Basile) VI[e] s. ; 10910 (Frédégaire) VII[e] ou VIII[e] s. ; 11.326 (Prosper) VI[e] etc. ; B. Troyes, ms. 504 (saint Grégoire), onc. VII[e] siècle (cf. Morel Payen, p. 49-50 et Pl. I) ; Pierpont Morgan Library (fragm. d'un ms. en onciale des lettres de Pline le jeune du VI[e] siècle, écrit en Italie vers 500, qui se trouvait en France au XV[e] siècle) ; cf. Lowe and Rand, *A six century fragm of the letters of Pliny*, p. 20-1 ; Brit. Mus., Addit. 11.878 (« Moralia » de s. Grégoire) et 23.972 (Sermons s. Augustin) tous deux du VII[e] siècle, et en cursive mérov.

2. Tels les Sacramentaires, B. Vatican, Regin. 316, en onciale à l'usage d'une église de France de l'époque mérov., cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, 2, p. 66 ; Regin. 257, Delisle, 4, p. 71 ; Pal. 493, Delisle, 5, p. 73 ; le Lectionnaire de Schlettstadt du VI[e] siècle, B. Schlettstadt, ms. 1093, cf. dom Morin, *Un Lect. mérov. avec fragments du texte occid. des Actes*, dans *R. Bénéd.*, 1908, p. 161.

3. Voir chap. suiv. Les observations qui seront faites (Section V) sur les pertes et acquisitions de manuscrits antérieurs au XII[e] siècle réalisées par les établissements religieux postérieurement à cette époque, valent naturellement pour les mss. antérieurs au VIII[e] siècle.

ont été exécutés dans le *scriptorium* même de l'église propriétaire.

L'église de Cambrai conservait probablement depuis le temps où il avait été exécuté, le manuscrit de Grégoire de Tours, du VII[e] siècle, qui subsiste encore aujourd'hui [1]. Un autre manuscrit en onciale du même âge de l'*Historia Francorum*, avant de passer dans la bibliothèque de Notre-Dame de Paris, appartint à la cathédrale de Beauvais [2]. Celle-ci, au rapport de dom Martène, gardait, quand il en visita la bibliothèque, parmi un grand nombre de manuscrits très anciens, un texte des Évangiles en lettres mérovingiennes [3]. Notre-Dame de Paris a possédé un Évangile de saint Luc, écrit au VII[e] siècle [4], qui peut appartenir au fonds primitif de sa bibliothèque. Les deux exemplaires de l'*Historia Francorum* qui plus tard y figurèrent, étaient à l'époque carolingienne propriété d'autres églises [5]. Au trésor de l'église de Laon, on montrait un exemplaire des Étymologies d'Isidore de Séville que les bénédictins auxiliaires de Montfaucon estimaient être d'une écriture vieille de plus de mille ans [6]. L'église de Metz possédait encore au XVIII[e] siècle, trois manuscrits du VI[e] et un du VII[e] siècle [7]. Une Bible en onciale du V[e] siècle a figuré parmi les livres de l'église de Constance [8].

De la bibliothèque de la cathédrale d'Autun provient un palimpseste ; sous les Institutions de Cassien écrites au VI[e] siècle on retrouve un Commentaire des Institutes de Gaius du V[e] [9]. La même bibliothèque gardait deux manuscrits du

1. B. Cambrai, ms. 624, provenant de la cathédrale.

2. B. N. latin. 17.654 ; cf. L. Delisle, *Cab. des mss.*, Planche XII, 1 ; t. III, p. 217. Il s'agit sans doute du ms. qui fut donné à Notre-Dame par Claude Joly (Franklin, *Les anc. biblioth. de Paris*, 39).

3. *Voyage littéraire*, II, 158.

4. B. N. lat. 17.226, cf. Delisle, Pl. II, 10 ; t. III, p. 202.

5. L'exemplaire en cursive (B. N. lat. 17.655) provenait de Corbie qui le possédait sans doute à l'époque carolingienne ; l'exemplaire en onciale (17.654) a été donné à Notre-Dame par Claude Joly et provenait de Beauvais (n. 2).

6. Montfaucon, *Bibliotheca Bibliothecarum*, II, 1293.

7. Cf. *Notice sur la coll. des mss. de la B. de Metz*, dans *Cat. gén. des mss. des départ.*, série in-4°, t. V, p. XLI.

8. Cf. dom de Bruyne, *Deux notes sur les fragments des prophètes en écriture onciale provenant de Constance*, dans *R. Bénéd.*, 1931, p. 159. Ces fragments ont été édités par A. Dold, *Konstanzer... Propheten und Evangelienstücke*, 1923. Au IX[e] siècle le ms. était encore complet et il en était pris copie (de Bruyne, p. 160).

9. B. Sém. Autun, ms. 24. (Cf. Chatelain, *Uncialis scriptura*, t. II, Pl. LXI LXXIV-V).

VIIe siècle [1] et deux autres de la fin du VIIe ou du début du VIIIe [2]. Martène a vu encore à Autun deux autres manuscrits d'écriture mérovingienne [3]. Un Horace du VIe siècle, un Virgile du VIIe auraient disparu au XIXe sous la Restauration [4]. De Clermont provient un manuscrit de Frédégaire en onciale, écrit probablement en 678 [5]. C'est peut-être près de la cathédrale Saint-Gatien de Tours qu'a été exécuté en onciale du VIIe siècle le Pentateuque qui figurait dans sa bibliothèque [6].

En provenance de la cathédrale de Lyon qui, après celle de Vérone, est restée la plus riche en manuscrits anciens [7], en subsistent deux du Ve siècle [8], deux de la fin du Ve ou du début du VIe siècle [9], trois du VIe [10], onze du VIIe [11], un de la

1. B. Sém. Autun, mss. 21 et 107 (saint Augustin) avec quelques folios à la B. N. nouv. acq. lat. 1629 ; Chatelain Pl. 61 et 77.

2. B. N. nouv. acq. lat. 1629 (saint Isidore) Pl. 97 et B. Vat. Regin, 317 Pl. 43, cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, 3, p. 69.

3. *Voy. littér.*, I, 151.

4. Avertissement *Cat. B. Sém. Autun*, dans *Catal. B. départements*, série in-4°, t. I, p. 4, n. 1.

5. B. N. lat. 10910 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 474.

6. Ashburnham Pentateuch, B. N. nouv. acq. lat., 2334. On a attribué aussi au ms. une origine soit espagnole, soit italienne. Il est assez vraisemblable qu'il a été exécuté plutôt à Tours, cf. Rand, *A survey of the mss. of Tours*, 2, p. 82 et p. 33. Des additions faites au ms. en minuscule de la fin du VIIIe siècle ou du début du IXe, telle qu'elle était pratiquée alors à Tours, prouvent qu'à cette date le ms. était certainement à Tours (p. 33 et 85).

7. Cf. Lowe, *Codices Lugdun. antiquiss.*, p. 8.

8. B. N. lat. 152, fos 9-16, onc. (s. Hilaire), Lowe, Pl. 2, p. 26. Le célèbre codex Bezae (Cambridge Univ. NN II, 41) en onciale de provenance inconnue était parvenu à Lyon au IXe siècle, époque où furent écrits certainement à Lyon en onciale du temps les feuillets qui y furent ajoutés. Cf. Lowe, Pl. 37, p. 49.

9. B. Lyon, ms. 452 et B. N. n. a. lat. 1593, onc. (s. Hilaire), Lowe, Pl. 3, p. 27 ; Traube Lehmann, *Zur Palaeogr.* 97, dans *Vorlesungen*, I, 197 ; Lyon 425 et B. N. n. a. lat. 1585, (Psaumes), Lowe, Pl. 4, p. 28 ; Traube, 94, p. 197.

10. B. N. lat. 9643, onc. (Code théod.), Lowe, Pl. 6, p. 29 ; Lyon 478, onc. (s. Augustin « de consensu Evang. »), Lowe, Pl. 7, p. 30 ; Traube, 98, p. 198 ; Lyon 483, semi onc. (Origène sur les Épîtres de s. Paul), Lowe, Pl. 14, p. 35.

11. B. N. lat. 9550, onc. (Eucherius), Lowe, Pl. 9, p. 31 ; Lyon 403 + 1964, onc. (Heptateuque), Lowe, Pl. 10 et 12, p. 32-3 ; Traube, 93, p. 196 ; Lyon 426 + B. N. n. acq. lat. 1629, onc. (s. Augustin sur les psaumes), Lowe, Pl. 12, p. 34 ; Traube, 95, p. 197 ; Chatelain, *Unc. script.* Pl. 16 ; Lyon 604 + B. N. n. a. lat., 1594, semi onc. (S. Augustin sermons), Lowe Pl. 16, p. 36 ; Lyon 443 + B. N. n. a. lat. 1591, semi onc. (Origéne), Lowe, Pl. 18, p. 37 ; Traube, 96, p. 197 ; Lyon 468 + B. N. n. a. lat. 602, semi onc. (s. Jérôme sur Jérémie), Lowe, Pl. 23, p. 40 ; Berlin 159 (Phillips 1761) semi onc. (Lex romana Visigoth.), Lowe, Pl. 25, p. 41 ; Chatelain, Pl. 78 ; Lyon 607, semi onc., (Aug. Cité de Dieu), Lowe, Pl. 26, p. 42 ; Lyon 602, onc. et semi onc. (s. Jérôme Épîtres), Lowe, Pl. 28, p. 44 ; Traube, 100 ; Berlin 83 (Phillips 1745) + Leningrad F II, 3, onc. et semi onc., (Conciles de Gaule), Lowe, Pl. 30-2, p. 45 ; Traube, 238, p. 226 ; Chatelain, Pl. 47 et p. 84 ; B. N. lat. 11641 + Genève m. l. 16 + Leningrad, F. I, 1, 1 folio, onc. et semi onc. moi-

fin du VII[e] ou début du VIII[e] [1], un du début du VIII[e] [2]. La plupart de ces manuscrits ont été exécutés à Lyon [3] et les autres se trouvaient probablement du moins dans cette cité avant le IX[e] siècle [4]. Quelques autres anciens manuscrits proviennent en outre, soit de Lyon, soit de la région lyonnaise [5]. Un recueil de Canons et de Décrétales a été exécuté en onciale le 25 juillet 666 ou 667 par le prêtre Perpétuus sur l'ordre de l'évêque d'Albi, Didon et se trouvait à la fin du IX[e] siècle à Albi, où il en fut pris copie à cette date [6].

Les monastères des Gaules, au moins au Nord de la Loire, ont conservé un grand nombre de manuscrits d'âge mérovingien. En provenance de la bibliothèque de Saint-Benoît de Fleury-sur-Loire, subsistent des fragments d'un manuscrit de la première moitiè du V[e] siècle, écrit en Italie, qui renfermait en onciale les Chroniques de saint Jérôme [7]. Le monas-

tié sur parchemin et moitié sur papyrus (s. Augustin Homélie, lettres), ms. dont les initiales sont ornées en pur style de Luxeuil et qui a certainement été exécuté dans ce monastère. Sur ce manuscrit voir Lowe. Pl. 33-4, p. 46 ; Chatelain, Pl. 90 et p. 160 ; Traube, 201, p. 218 et *Un feuillet retrouvé de s. Augustin*, dans *B. Ec. Chartes*, 1903, p. 456-8 ; Delisle, *Cab. des mss.*, II, 386. Ce ms. qu'on a cru à tort avoir appartenu à S. Just de Narbonne, était certainement propriété de l'église de Lyon au IX[e] siècle, car il porte des annotations de la main de Florus ; cf. Zimmermann, *Die vorkarol. Miniat.*, p. 167.

1. B. Lyon, ms. 500 + B. N. n. a. lat. 446, onc. (S. Jérôme, extraits), Lowe, Pl. 35, p. 47.

2. B.N.n. a. lat. 1740, onc. (Anc. Testament), ms. décoré, qui, suivant l'opinion de Zimmermann *(Die vorkarol. Miniat.*, 191), que Lowe (Pl. 36, p. 48) partage, serait sorti de l'atelier de Corbie.

3. Cf. Lowe, p. 9-12. Les mss. de la B. N. 11641 et n. acq. 1740, font exception, étant sortis l'un de Luxeuil, l'autre de Corbie, ainsi que le « codex Bezae » venu d'Italie.

4. Loc. cit.

5. C'est le cas des mss. de Munich 22501 (Brév. d'Alaric), Lowe, Fac. sim. 1 ; Zimmermann, p. 45 et 163, Pl. 38 ; de Cologne 212 (canons), Lowe, Fac. sim. 2, Zimmermann, p. 46 et 65, Pl. 41-3, et peut-être des mss. en papyrus de saint Avit, (B. N. lat. 8913) et d'Isidore (S. Gall Stiftsb. 226) que Traube (*B. Ec. Chartes*, 1903, p. 456) rattache aussi à la région lyonnaise.

6. Le ms. en onciale est à la B. de Toulouse, ms. 364 et est complété par le ms. de la B. N. lat. 8901 (cf. Traube Lehmann, *Zur Palaeogr.*, dans *Vorles.*, I, 241) ; la copie du IX[e] ou X[e] s. à la B. d'Albi (ms. 2). Le ms. d'Albi renferme au f° 177 une note indiquant que le livre après incendie de la ville a été refait par le prêtre Perpétuus, sur l'ordre de Didon, évêque d'Albi, le 25 juillet de la 4[e] année de Childeric, note qui ne peut s'appliquer à un ms. du IX-X[e] siècle et qui a été évidemment reproduite d'après le ms. que le copiste avait sous les yeux. Ce ms. est certainement celui de Toulouse, bien que la note susdite ne s'y retrouve plus, car non seulement le texte est identique et l'écriture du VII[e] siècle, mais une note tironienne découverte par M. Galabert a été lue « Ego Perpetuus presbyter scripsi ». Cf. Galabert. *Notice sur deux mss. des B. de Toulouse et Albi*, dans *Ann. du Midi*, XLV, 1933 et Samaran, *Sur la date d'un ms. en onciale*, dans *B. ec. Chartes*, 1835, p. 437-8.

7. Il en subsiste deux feuillets à Rome (Vat. Regin. 1709, f[os] 34-5), quatorze à Paris (B. N. lat. 6400 B, 1 à 8 et 285-90), six à Leyde (B. Univ., Voss. Q. 110, f[os]

tère a possédé certainement en outre cinq manuscrits du VI[e] siècle, un recueil de Canons [1], des opuscules de saint Augustin [2], un autre manuscrit de saint Augustin dont il ne reste que des fragments [3], un manuscrit de saint Prosper [4], un autre renfermant l'ancienne version des Actes des Apôtres [5] et un nombre important de manuscrits du VII[e] ou du début du VIII[e] siècle [6]. Un manuscrit du VI[e] siècle provient de Saint-Mesmin de Micy [7].

167-172). Ils ont été reproduits dans la publication de M. De Vries, *Codices graeci et latini photogr. depicti*, Suppl. I. Cf. Auvray, *Mss. de Fleury*, dans *Bull. arch. Orléanais*, XIII, 1902, p. 278-9. Au f° 1 du ms. de Paris, a été ajoutée, sans doute au IX[e] siècle, la note « codex beati Bened. Floriac ». Il subsiste 2 copies faites au IX[e] siècle de ce ms. qui appartenait à cette époque au monastère de Saint-Benoît (Auvray, p. 279-780).

1. B. N. lat. 12097 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 475.

2. B. N. lat. 13.367, semi onc. avec notes margin. contemporaines en ancienne minuscule, Lindsay, 476.

3. Quatre feuillets ont survécu ; deux B. Orléans, ms. 192 (169) f[os] 32 et 33, un B. N. lat. 13368 en finale, un B. N. nouv. acq., lat. 2199. Cf. Delisle, *École calligr. Tours*, p. 50.

4. L. Delisle signale (*Cab. des mss*, II, 365), comme provenant de Saint-Benoît, le lat. 11326, qu'il indique (*B. Ec. Chartes*, 1863, p. 229) comme étant du VI[e] siècle et renfermant les œuvres de saint Prosper.

5. B. N. 6400 G, Chatelain, Pl. 15, Palimps. sous un traité d'Isidore, VII[e] s.

6. Le ms. 192 de la B. d'Orléans, outre les fragments du ms. de s. Augustin déjà signalé, renferme les fragments de 11 autres manuscrits en onciale décrits par Traube Lehmann (*Zur Palaeogr.*, 150-161, p. 208) à savoir f° 1 saint Cyprien, 2-3 règle s. Basile, 7-14 Examéron de s. Ambroise, 15-18 Jérôme sur Isaïe, 20 autre ms. du même, 21-7 Jérôme sur Jérémie, 28 Jérôme sur Zacharie, 29-30 lettre à Marcellus, 34-7 Augustin à Januarius, 38 « Expositio super psalmos », 40-1 Lactance « De opificio Dei ». Le ms. 154 renferme un recueil d'homélies des saints Cyprien, Ambroise, Augustin, etc., en onciale du VII[e] ou VIII[e] siècle. Un certain nombre de feuillets volés par Libri sont à la B. N. nouv. acquis. lat. 1598-9 (cf. Lindsay, *Notae lat.*, 469 ; Traube, 149, p. 208). Quelques-uns de ces feuillets raccordés avec d'autres que conserve la B. de l'Université de Leyde (Voss. lat. O 88 a) ont permis d'y retrouver les restes d'un beau ms. en semi onciale renfermant la traduction des homélies d'Origène sur le Lévitique copié à Fleury au VII[e] siècle (cf. Chatelain, *Fragm. dispersés de vieux mss.*, dans *Journ. savants*, 1902, p. 273-4 et *Uncialis script.*, Pl. 80). Six feuillets du ms. 19 de la B. d'Orléans et deux feuillets du Musée de la B. de La Haye sont les restes d'une Bible en onciale du VII[e] siècle provenant de Fleury (Chatelain, *Fragm. disp.*, p. 274-5). De S. Benoît provient aussi le ms. latin de la B. du Vatican. Regin. 267 du VII[e] siècle (saint Fulgence, Chatelain, *Uncialis script.*, Pl. 30 et 79 et Traube 289, p. 237), et l'Eusebü (Hieronymi) chronicon, exécuté en onciale entre 627 et 699 de la B. de Berne, ms. 219 B (cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 447 ; Traube, *Zur Palaeogr.*, 16, p. 175 ; Lowe and Rand, *A six cent. fragm. of Pliny*, p. 16) ; le traité de médecine d'Oribase du VII[e] ou VIII[e] siècle en semi onciale et minuscule (B. N. nouv. acq. lat. 1619, cf. Lindsay *Notae lat.*, 477) ; le « De viris illustribus « de saint Jérôme (B. N. lat. 12161, Lindsay, p. 475) ; un recueil de canons écrit en onciale (Oxford e mus. 100-102 ; cf. Traube, 169, p. 211). Il subsiste aussi en provenance de Fleury des fragments de deux mss. en onciale (B. N. nouv. acq. lat. 1629, f[os] 1-2 Jérôme sur Isaïe, f[os] 3-6 Origène sur l'épître aux Romains, Traube 225-6, p. 224), des fragments de la Vulgate (B. Vatic. Regin. 1462, cf. Traube, 292 p. 238).

7. B. Leyde Vossianus Q 110, Chatelain, Pl. 14.

Saint-Martin de Tours, où si grande était, au sentiment d'Alcuin, la pénurie des livres, possédait pourtant peut-être dès l'époque mérovingienne plusieurs anciens manuscrits qu'on trouve plus tard dans sa bibliothèque : Le manuscrit en onciale du « De Trinitate » de saint Hilaire, que Montfaucon estimait vieux en son temps de 1100 ans et qui remonte au VIe siècle, a peut-être été exécuté à Saint-Martin [1]. L'exemplaire du concile d'Antioche en onciale, vu encore à Tours par Haenel en 1826, provenait évidemment de l'une des églises tourangelles [2], vraisemblablement de Saint-Martin. Le monastère a possédé l'un des plus anciens manuscrits des Étymologies d'Isidore du VIIe siècle, en écriture semi onciale et semi cursive, avec nombreux solécismes et barbarismes ; il aurait été daté de 628 [3]. Peut-être aussi un livre de médecine copié au VIIe ou VIIIe siècle, dont il subsiste un fragment, provient-il de Saint-Martin de Tours [4]. Le *codex chartaceus* en papyrus renfermant le commentaire de Boëce sur les Topiques de Cicéron, que Loup de Ferrières désirait emprunter à Saint-Martin [5], était évidemment un manuscrit très ancien. Près de trois quarts de siècle avant l'arrivée d'Alcuin, l'Eugyppius exécuté probablement à Saint-Martin vers 725 par plus de vingt scribes, le Commentaire de Philippe sur Job et les Actes du Concile d'Éphèse [6] rendent témoignage en faveur de l'activité ininterrompue de l'atelier du monastère.

Saint-Denis a possédé deux manuscrits en capitale de Virgile, l'un peut être du IIIe siècle [7], l'autre du VIe [8], un

1. *Bibl. Bibl.*, II, 1336, n° 23 ; volé par Libri, le ms. a constitué le n° 1 du fonds Libri de la Collection du comte d'Ashburnham ; cf. Delisle, *Mss. disparus de la B. de Tours*, n° XXXII, *Notice et Extraits des mss.* XXXI, 1re P., p. 202-5 et, p. 353 et est entré à la B. N. nouv. acq. 1592 (Traube, 223, p. 223). Ce ms. est peut-être venu d'Italie (voir plus loin, p. 60,), mais il se peut qu'il ait été écrit en France et à Saint-Martin, à la fin du VIe siècle. Cf. Rand, *A survey of the mss. of Tours*, 1, p. 81 et 32-3.

2. Cf. Delisle, *op. cit.*, n° LII, p. 227.

3. Ms. perdu, décrit dans les papiers de Bréquigny, vol. XXXIV, f° 28 ; Delisle, LXXXVIII, p. 277.

4. B. Vatican, *Codices Urbin. lat.*, ms. 293, f° 95 ; cf. Cat. I, 264 ; il renferme un anathème à l'adresse de quiconque l'enlèvera à Saint-Martin.

5. *Lupi epist.* 104, *Epist. Karol. aevi*, IV, p. 91.

6. Sur ces mss. voir plus loin Script. de Tours, Les premiers temps, p. 141-2.

7. La B. Vaticane en conserve 4 feuillets (ms. lat. 3256), la B. de Berlin 3 autres ; Mabillon en a connu un autre fragment perdu dont il a donné un fac similé (*De re diplom.*, 1709, p. 637) ; cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, 17, Pl. 61).

8. B. Vatican. lat. 3867 ; une inscription du XIIIe siècle porte : « Iste liber est beati Dyon̄ ». Cf. Chatelain, 18, Pl. 65.

manuscrit de saint Hilaire du Ve siècle [1], des Évangiles écrits en onciale du VIIe [2], un manuscrit de saint Augustin de même âge [3], un Sacramentaire du début du VIIIe siècle [4].

A Saint-Germain des Prés, on rencontre un grand nombre de manuscrits antérieurs au VIIIe siècle [5]. Un Psautier en onciale du VIe siècle, qui aurait été rapporté d'Espagne par Childebert vers 542 et donné par lui à saint Germain [6], subsiste encore aujourd'hui [7]. Le monastère possédait aussi une Bible latine qui aurait été envoyée par Justinien à Childebert, une Bible grecque du VIIe siècle et un Psautier en notes tironiennes. Des fragments de Virgile en tironiennes [8], deux manuscrits en onciale, l'un de la Chronique d'Isidore [9], l'autre des règles de saint Augustin et du Maître [10] et beaucoup d'autres encore ont appartenu à Corbie avant d'être versés, au XVIIe siècle, au fonds de Saint-Germain. Montfaucon, au XVIIIe siècle, signalait, outre le Psautier dit de saint Germain, un manuscrit dont l'exécution datait du pontificat de Vigile, au témoignage d'un catalogue des papes qui y était inséré, un exemplaire des Épîtres de saint Paul en grec et en latin du VIe ou VIIe siècle, un Psautier du VIIe ou VIIIe renfermant la triple version latine, un autre Psautier du VIIe siècle, un Évangile du même âge, des tablettes de cire et des papyrus antiques [11]. Parmi les manuscrits de Saint-Germain qui ont disparu au début de la Révolution, figuraient une

1. B. N. lat. 2.630 ; cf. Chatelain, *Script. unc.*, Pl. 10.

2. B. N. latin 256 ; cf. *Cab. des mss.*, I, 205-6, 215.

3. B. N. lat. 2706, Chatelain, Pl. 89.

4. B. Vatican, Regin. 257, Chatelain, Pl. 43.

5. Il se peut d'ailleurs qu'aux XVIIe et XVIIIe siècle, la B. des moines érudits de S. Germain se soit enrichie d'un certain nombre de très vieux mss. Les mss. provenant de Corbie qui ont été versés au fonds de S. Germain sont signalés au compte de l'ancien propriétaire.

6. Cf. Franklin, *Les bibl. de Paris*, p. 127, d'après Lerouge, *Curiosités de Paris*, II, 116.

7. Psalterium argenteum. B. N. lat. 11947 ; cf. *Cab. des mss.*, III, 210.

8. Cf. Franklin, p. 129-30. Le psautier portait dans le fonds S. Germain latin le n° 661, les fragments de Virgile, le n° 12161.

9. B. N. 12.236 ; cf. Traube, 210, p. 220-1.

10. B. N. 12634 ; Traube, 211, p. 221.

11. *B. Bibl.*, II, p. 1124, 1137 et 1138. Ils portaient alors dans le fonds de S. Germain les numéros 17², 26, 31, 756, 776, 777, 779, 782. Le n° latin actuel 11.641 conserve un traité de saint Augustin sur papyrus du VIe siècle (Inventaire, *B. Ec. Chartes*, 1865, p. 190). Le triple psautier vient de Corbie.

dizaine d'autres volumes datant du VIe, VIIe et du début du VIIIe siècle [1].

Le monastère de Corbie a été, semble-t-il, particulièrement bien pourvu avant l'époque carolingienne, de manuscrits dont beaucoup subsistent encore. Un palimpseste provenant de Corbie renferme en onciale du IIIe ou IVe siècle des fragments du code Théodosien et du commentaire d'Asper sur Virgile, en écriture mérovingienne du VIIe siècle le « De viris illustribus » de saint Jérôme [2]. Un autre palimpseste corbéien garde sous le « De natura rerum » d'Isidore des fragments des Actes et de l'Apocalypse en onciale [3]. Corbie possédait aussi deux manuscrits en onciale du Ve siècle, l'un renfermant la version antéhiéronymienne des Évangiles [4], l'autre quatre opuscules de saint Augustin [5], le célèbre manuscrit Puteanus de Tite Live du Ve ou VIe siècle [6] dont au VIIIe siècle une copie fut prise au *scriptorium* de Saint-Martin [7], un manuscrit en onciale des Homélies d'Origène [8]. Plusieurs manuscrits du VIe siècle figuraient dans la bibliothèque de Corbie, l'un renfermant divers opuscules [9], un autre le « De agone christiano » et le « De doctrina christiana » de saint Augustin [10], un troisième un autre traité de saint Augustin [11], une collection de canons écrite entre 523 et 526 [12], ainsi

1. Dans la liste des manuscrits perdus, dressée par dom Poirier, on relève avec la mention du siècle, où ils avaient été exécutés, les n°s 100 (VII ou VIII), 197 (VI-VII), 400-2 (VII), 718 (V ou VI), 789, 840, 861, 1038, 1294 (VII-VIII). Cf. *Cab. des mss.*, II, 54-5. La plupart proviennent de Corbie.

2. B. N. lat. 12161, cf. Chatelain, *Fragments d'Asper d'après le palimpseste de Corbie*, dans *R. Philol.*, 1886, p. 85-6 ; *Paléogr. class.*, 22, Pl. 75, 2 ; Traube, 204-7, p. 219.

3. B. N. lat. 6.400 G ; cf. Chatelain, *Unc. script.*, Pl. 15, 1 et p. 28 ; Traube, 185-6, p. 214-5.

4. B. N. 17225, Chatelain, *Unc. script.*, Pl. 2 et p. 4 ; Traube, 214, p. 221.

5. B. Leningrad, Q v. I, 3 ; Chatelain, Pl. 3 ; Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, n. 1, p. 110.

6. B. N. lat. 5730, cf. Traube, 183, p. 214 et Delisle, *Cab. des mss*, II, 135 ; III, 207-8 et *B. Ec. chartes*, 1860, p. 403. Le ms. a été dérobé sans doute au XVIe siècle par un voleur qui par mégarde a laissé dans la librairie de Corbie le dernier feuillet (Delisle, II, 135).

7. Voir plus loin Script. S. Martin, p. 143.

8. B. Leningrad Q v. I, 2, Gillert, *Latein. Handschr. im S. Petersburg*, dans *N. Archiv.*, V, 260 ; Traube, 239, p. 226.

9. Q v. I, 6-10. Pseudo Rufin, Fulgence, Origène, Jérôme ; cf. Dobiash, *Le Codex Q v. I, 6-10 de la B. publique de Leningrad*, dans *Speculum*, 1930, p. 21-48 et *Hist. atelier Corbie*, n. 2, p. 112. Ce ms., de provenance italienne, porte des gloses exécutées en précaroline du VIIIe siècle très probablement à Corbie (*op. cit.*, p. 31).

10. Q v. I, 3, Gillert, p. 249 ; Traube, 240, p. 226.

11. B. N. lat. 13367, cf. *Invent. mss, de S. Germain, B. Ec. Chartes*, 1865.

12. lat. 12097, Delisle, III, p. 203 ; Traube, 203, p. 213.

que deux manuscrits du VIe ou VIIe siècle à savoir la Cité de Dieu en semi onciale [1] et un manuscrit de Josèphe [2]. Au VIIe siècle appartiennent le manuscrit de Grégoire de Tours [3] exécuté, semble-t-il, à Corbie même [4], un exemplaire en semi onciale de la règle de saint Basile traduite par Rufin [5], et d'une autre règle monastique [6], le « De reparatione lapsi » de Jean Chrysostome [7], le traité de saint Grégoire sur Ézéchiel en cursive [8], un recueil de règles monastiques [9], des fragments en onciale de la chronique de saint Jérôme [10] et huit autres manuscrits du VIIe ou des premières années du VIIIe siècle [11].

A Saint-Médard de Soissons, l'abbé Nomédius a fait écrire en onciale, pour son monastère, entre 695 et 697, les vies des Pères et les homélies de saint Césaire et a donné ce manuscrit à la basilique [12]. Le monastère de Saint-Amand a peut-être possédé un manuscrit en onciale du VIe siècle de Pline

1. B. Leningrad, Q v. I, 4 (cf. Lindsay, 487 ; Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, p. 136) + B. N. lat. 12214 ; cf. Delisle, *ibid.* ; Chatelain, *Unc. script.*, Pl. 82.

2. fragment, dans B. N. lat. 13.367, dernière partie. Cf. Delisle, III, p. 212.

3. B. N. lat. 17.655, *op. cit.*, p. 217.

4. Cf. Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, p. 47.

5. B. Leningrad, F v. I, 2 ; Dobiash, p. 138 ; Gillert, *N. Archiv.*, V, 245 ; Lindsay, *Notae lat.*, p. 486 ; Traube, 236, p. 225.

6. Fragment dans B. N. lat. 12.634, Delisle, III, p. 212.

7. Londres Burney 340 (cf. Lindsay, *Notae lat.*, 461) + Leningrad, F v. I, 4, cf. Dobiash, p. 119 ; Traube, 81, p. 193.

8. B. Leningrad, Q v. I, 14, Dobiash, p. 125. Lindsay (*Notae lat.*, p. 487), signale ce ms. comme d'écriture mérovingienne « a », laquelle annonce l'écriture « a z » de Laon.

9. B. N. lat. 12634, Delisle, III, p. 212.

10. B. N. lat. 6400 B + Leyde Voss 4° 110*a*, f° 167-72 + Vat. Regin. 1709, f° 34 ; cf. Chatelain *Unc. script.*, Pl. 14, 1 et p. 24 ; Traube, 184, p. 214.

11. Une vie de saint Wandrille en onciale mérovingienne appartient au plus tard au début du VIIIe siècle (B. N. lat. 18315, Delisle, III, 217 ; cf. II, 136). Le ms. latin 8777, recueil de notes tironiennes, provient aussi de Corbie (II, 135). Le ms. latin 12021 renferme un fragment du code théodosien provenant de Corbie, écrit au VIIe siècle (cf. *Invent. des mss. de S. Germain. Bibl. Ec. Chartes*, 1867, p. 346). Le ms. lat. palimpseste 12161 (s. Jérôme, VIIe siècle), du fonds de S. Germain, provient aussi de Corbie. A ce monastère aussi appartint le *carmen* du pseudo Cyprien en onciale du VIIe siècle, portion du B N 13047 renfermant en écriture du IXe les œuvres de s. Cyprien, cf. Chatelain, Pl. 56, et p. 98 ; Traube, 212, p. 221 ; Omont, *Un ms. de Corbie* dans R. *Philol.*, 1880, p. 67. La B. de Leningrad conserve, outre les mss. déjà cités, un Cassien du VIIe ou VIIIe siècle (O v. I, 4, Gillert, *N. Archiv.*, V, 255 ; Dobiash, 13, p. 134), un Gennadius avec les Épîtres de saint Jérôme du même âge (Q v. I, 13 ; Gillert, p. 250 ; Dobiash, 3, p. 115 ; Traube, 241, p. 227) et un saint Jérôme sur Isaïe en minuscule anglo-sax. (F I, 3 B ; Dobiash, 11, p. 129 ; Lindsay, p. 486).

12. B. Bruxelles, 9850-2. Cat. Van den Gheyn 1221. Cf. L. Delisle, *Ms. mérovingien de la B. Brux.*, dans *Notices et Extraits des mss.* XXXI, 1re P., p. 34-5.

l'Ancien [1]. Il conservait un exemplaire de la Chronique d'Eusèbe du VII[e] ou VIII[e] siècle [2]. Saint-Bertin gardait un traité de Saint-Ambroise copié au VII[e] siècle [3]. D'un monastère de Champagne provient un manuscrit dont une partie est du VII[e] siècle et qui renferme avec divers traités théologiques une vie de saint Fursy[4]. A Stavelot, était conservé un Paul Orose en semi onciale du VI[e] ou VII[e] siècle, dont il a subsisté quelques fragments [5].

Luxeuil a possédé ou produit au VII[e] siècle un nombre important de manuscrits. Le commentaire de saint Augustin sur saint Jean a été exécuté en onciale, la douzième année du roi Clotaire, en 669, « apud cœnobium Luxovium » [6]. La première partie du Sacramentaire gélasien de Lorsch en onciale est sortie sans doute du même atelier à la fin du VII[e] siècle [7], ainsi peut-être que le Sacramentaire de Bobbio [8]. Le Lectionnaire gallican dit de Luxeuil y a été exécuté en minuscule mérovingienne vers l'an 700 [9] et fut conservé longtemps dans la bibliothèque du monastère. L'écriture dite de Luxeuil, ainsi que le style ornemental propre à cet atelier ou à ceux qui en ont subi l'influence directe, permettent aussi de lui attribuer quatre autres manuscrits de la fin du VII[e] siècle [10]. Un calendrier du VII[e] et VIII[e] siècle, écrit en onciale et qui représente l'usage de Luxeuil, ou bien a été exécuté à Luxeuil et transporté ensuite à Corbie, ou bien a été copié à Corbie

1. Un feuillet unique (B. N. lat. 9378, f° 26) subsiste, qui avait été collé contre la couverture d'un ms. de Saint-Amand (Chatelain, *Paléogr. class.*, II, 13, Pl. 137 2).

2. B. Valenciennes, ms. 495 ; cf. Traube, 326, p. 247.

3. B. Boulogne, ms. 32.

4. Brit. Mus., Harl. 5041, cf. *Catal. of anc. mss. in the B. M.*, p. 53-4.

5. B. Bruxelles 19.609, 2 f[os] ; Londres Addit., 24144, f[os] 8 à 14 ; Paris B. N. lat. 10399, f° 3 ; cf. Chatelain, *Fragments dispersés de vieux mss.*, dans *Journ. sav.*, 1902, p. 275-6 ; Traube, 28, p. 178.

6. L. Delisle, *Notice sur un ms. de Luxeuil copié en 625*, dans *Notices et Extraits des mss*, t. XXXI, 2[e] P., p. 157. Mabillon le signalait déjà (*De re diplom.*, 359) comme exécuté en 625. Zimmermann, p. 47 le date de 669. Le ms. avait été acquis au XI[e] siècle sans doute par la cathédrale de Beauvais (Delisle, p. 160) ; il faisait partie en 1886 de la B. du château de Troussures, p. 151, et a passé dans la B. Morgan de New-York.

7. B. Vatican, Pal. 493, cf. Lindsay, 480.

8. B. N. lat. 13.246, Lindsay, p. 476.

9. B. N. lat. 9427 ; cf. *Cab. des mss.*, III, 220.

10. B.N.lat. 11641 (Homélies s. Augustin) voir plus haut, p. 34, n. 3) ; B. Vat. Regin. 317 (Sacram. d'Autun) ; B capit. Ivrée ms. 1 (s. Grégoire, Règle pastorale) ; B. capit. Verone XL (Moralia) ; cf. Zimmermann, *Die vorkarol. Miniat.*, p. 47 et suiv., 167 et suiv. et Pl. 44 et suiv.

sur l'exemplaire original [1]. Un exemplaire du VII[e] siècle de la Passion des martyrs d'Agaune provient d'un monastère de Bourgogne [2]. Dom Martène a trouvé à Murbach deux manuscrits des *Moralia* de saint Grégoire et des sermons de saint Augustin estimés vieux de 1.100 ans, datant par conséquent du VI[e] ou VII[e] siècle et trois manuscrits de grammairiens de même date [3].

Saint-Gall a conservé un nombre important de manuscrits ou de fragments de manuscrits antérieurs à l'époque carolingienne. Le monastère possédait un manuscrit du IV[e] ou V[e] siècle de l'Énéide, dont il subsiste quelques feuillets [4], cinq manuscrits du V[e] siècle, l'un de l'Évangile de saint Mathieu [5], un autre de Jérémie gratté et recouvert au VIII[e] siècle d'un recueil de gloses [6], un autre renfermant le commentaire de saint Hilaire sur les psaumes, qui a été recouvert au IX[e] siècle par la *Lex romana Wisigothorum* [7], un Daniel du même âge recouvert par un sermon attribué à saint Augustin [8], un autre manuscrit du V[e] siècle contenant la version des Évangiles de saint Jérôme [9]. Du VI[e] siècle, datait, parmi les manuscrits de Saint-Gall, une ancienne version du Psautier ; [10] du VII[e] siècle, une ancienne version des Évangiles [11], des « Oracula » [12], un manuscrit d'Isidore [13], un de Maxime de Turin [14].

Si à ces manuscrits dont le propriétaire peut être déterminé, on ajoute ceux de même âge dont la provenance locale ne nous est pas connue, mais qui appartenaient au début

1. Cf. Krusch, *Chronologisehcs aus Handschriften*, dans *N. Archiv.*, X, 91 ; Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, 46.

2. B. N. lat. 9550, VII[e] siècle, onc., cf. Krusch, *Reise nach Frankreich, N. Archiv.*, XVIII, p. 555, 592-3.

3. *Voy. littér.*, II, 138. Il subsiste en provenance de Murbach (B. Gotha m b I, 75, cf. Traube, 66, p. 189) des débris d'un ms. en onciale qui était peut-être une Bible.

4. Stiftsb. ms. 1394, fragm. I.

5. Stiftsb. ms. 1394, fragm. II, Chatelain, *Unc. script.*, Pl. I.

6. ms. 912, Chatelain, Pl. I.

7. ms. 722, Chatelain, Pl. 63.

8. ms. 193, Chatelain, Pl. 64.

9. ms. 1395. Des fragments du même ms. appartiennent à la B. de S. Paul en Corinthie, d'autres à la B. de la ville de S. Gall, Chatelain, Pl. 66.

10. ms. 912, Pl. 15.

11. ms. 1394, Pl. 23.

12. ms. 908, Pl. 31.

13. ms. 226, Pl. 32.

14. ms. 188, Pl. 40.

du VIIIe siècle à des églises des Gaules, il apparaîtra que les bibliothèques ecclésiastiques ont conservé un nombre considérable de livres antérieurs à l'époque carolingienne. Ceux qui subsistent ne représentent vraisemblablement qu'une part de ceux dont elles étaient pourvues au commencement du VIIIe siècle ; une autre part a sans doute péri depuis lors. Même si une église a acquis plus tard tels de ces très anciens manuscrits, il est probable qu'à peu d'exceptions près, ils appartenaient déjà au VIIIe siècle à une autre église des Gaules. Ceux qui provenant d'Italie [1], d'Espagne ou des Iles [2] ont pu n'entrer en possession de ces églises qu'aux VIIIe ou IXe siècles, s'ils ne peuvent être mis au compte des livres dont les églises franques étaient pourvues avant la renaissance carolingienne, appartiennent au contingent considérable venu des pays étrangers qui ont collaboré à ce mouvement.

1. Parmi les mss. anciens possédés par le monastère de Corbie, plusieurs viennent certainement d'Italie et vraisemblablement en ont été apportés au cours du VIIIe siècle. C'est le cas du ms. Leningrad, Q v. I, 3, renfermant des opuscules de saint Augustin en onciale du Ve siècle (plus haut, p. 38, n. 10) qu'on a cru sur la foi d'une souscription prétendue autographe d'Augustin lui-même, provenir d'Afrique, mais qui paraît plutôt, en raison des gloses grecques et latines, avoir été exécuté en Italie. Il a peut-être appartenu à la bibliothèque de Vivarium et n'aurait été transporté en Gaule qu'à l'époque carolingienne (cf. Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, p. 111-2). Ce serait aussi le cas de la version antéhiéronim. des Évangiles. B. N. lat. 1725, citée p. 38, n. 4, (cf. Dobiash, p. 51) et du recueil de canons (B. N. lat. 12097, Dobiash, p. 52). De même, le ms. Q v. I, 6-10 (plus haut p. 38 n. 9) a dû être exécuté en Italie au VIe siècle. Il aurait appartenu aussi à la bibliothèque de Vivarium, renfermerait peut-être un autographe de Cassiodore et au VIIIe siècle serait parvenu à Corbie où ont dû être écrites des gloses de cet âge en précaroline (Dobiash, *op. cit.*, p. 114 et *Speculum*, 1930, p. 34). Le « codex Puteanus » de Tite Live (B. N. lat. 5730 plus haut, p. 38, n. 6) vient certainement d'Italie, comme le montre la mention « Abellini » qui suit trois fois la mention « recognobi », apposée neuf fois dans le ms. Delisle, qui avait cru d'abord y reconnaître le nom du scribe (*B. Ec. Chartes*, 1860, p. 403-4), a pensé ensuite que le terme désignait le lieu où a été faite la collation (*Cab. des mss.*, II, 135), qui paraît être Avellino, et en tout cas se rapporte à une localité d'Italie. Toutefois le ms. appartenait déjà à Corbie quand il fut emprunté au VIIIe siècle par les scribes de Saint-Martin de Tours, qui l'ont copié à cette époque. Le « De civitate Dei » en semi onciale (Leningrad, Q v. I, 4, et B. N. lat. 12214) se trouvait à Corbie dès le VIe siècle, comme l'atteste une souscription du f° 1 du ms. de Paris (Dobiash, p. 137).

2. Le ms. en onciale de Corbie, Job et gloses, (Leningrad F v. I, 3 A) de la fin du VIIe ou du VIIIe siècle, ou bien vient d'Angleterre, ou bien a été exécuté à Corbie par un scribe anglo-saxon (Dobiash, p. 121).

CHAPITRE IV

L'apport des pays étrangers du VIIIe au XIIe siècle

Un important apport de l'étranger a compensé pour une part la pénurie de livres dont souffraient les églises et les monastères de l'ancienne Gaule au temps où commence la Renaissance Caroline. C'est à cet instant surtout que s'est produite cette importation ; toutefois elle a préludé plus tôt, se poursuit après le IXe siècle et n'a jamais cessé tout à fait. Au cours des trois siècles qui suivent le temps où Alcuin puisait dans les bibliothèques d'outre-mer, des manuscrits venus d'Irlande, d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne continuent d'apporter une contribution précieuse tant aux collections de livres formées par les églises des Gaules qu'à leurs ateliers de scribes.

C'est seulement aux régions sises par delà la Manche les Alpes et les Pyrénées que l'ancienne Gaule peut, au VIIIe et au début du IXe siècle, demander des livres. Ces pays-là seulement méritent d'être qualifiés d'étrangers. Les églises nouvelles fondées dans les régions transrhénanes ne pouvaient à cette époque renvoyer à la Gaule que ce qu'elles-mêmes avaient reçu, soit d'elle, soit des pays insulaires ou d'Italie. Au reste, même au temps où la Germanie produit des œuvres originales, comme celles d'un Raban Maur, dont les bibliothèques des églises des Gaules voudront s'enrichir, on ne peut considérer cet apport comme étranger, car, de part et d'autre du Rhin, la culture est commune et le mouvement d'échanges qui s'établit, doit être considéré comme intérieur aux pays francs.

Il est venu du dehors des livres qui portent la marque de leur origine et qu'il est facile de distinguer de ceux que produisent les scribes de *Francia*. Toutefois, les pays voisins n'envoient pas seulement des livres ; il en vient aussi des

scribes. Les livres que ces étrangers écrivent ne se distinguent pas toujours aisément de ceux qui ont été apportés de leur pays et dont l'écriture est la même. Un étranger qui écrit dans un *scriptorium* de l'ancienne Gaule peut sans doute prendre d'un manuscrit local une copie dont l'écriture sera celle de son propre pays, mais le plus souvent sans doute son travail suppose un archétype apporté par lui de sa patrie.

Des pays étrangers à la *Francia* l'apport consiste donc aussi en manuscrits exécutés sur place par un Scot, un Anglo-saxon, un Italien, un Espagnol, soit que pèlerin de passage, il reconnaisse l'hospitalité qui lui est donnée en copiant pour ses hôtes un livre qui, peut-être, figure dans son bagage, ou en dirigeant l'exécution d'une copie faite par un scribe de l'établissement, soit que lui-même ait pris la qualité de membre à demeure de la communauté ou de prélat de l'église. A cet égard, un Alcuin, un Théodufe, un Agobard, ont fait plus sans doute par leur influence personnelle sur le développement des *scriptoria* dont ils ont exercé le gouvernement, que les livres qu'ils ont pu faire venir d'Angleterre ou d'Espagne. L'apport des pays étrangers s'opère sous ces deux formes : apport en livres, apport en scribes.

§ I. — L'APPORT IRLANDAIS.

Avant même que commençât en *Francia* la renaissance des lettres, l'Irlande fournissait des manuscrits et aussi des scribes aux églises et monastères du continent, à la faveur des pérégrinations des moines scots et des fondations de monastères dont la Gaule mérovingienne leur est redevable. L'influence irlandaise a continué de se faire sentir aux VIIIe et IXe siècles, particulièrement dans les monastères créés par les *Scotti*. Même longtemps après leur création, ces maisons gardent des relations avec l'Irlande. Tels en Gaule Péronne, Fosses, Luxeuil, Saint-Gall, en Italie Bobbio et les monastères qui, comme Corbie, sont issus de l'un d'eux. Soit par le rayonnement qu'exercent ces anciennes colonies irlandaises, soit par l'action sans cesse renouvelée de « peregrini » scots, qui n'ont pas cessé de visiter le continent, un très grand nombre d'églises et de monastères, sauf dans le Midi de l'ancienne Gaule, ont gardé dans leurs bibliothèques des manuscrits qui portent la marque d'une provenance ou d'une influence irlandaise.

A la vérité, la parenté des deux écritures irlandaise et anglo-saxonne laisse planer parfois l'incertitude sur l'une ou l'autre origine d'un manuscrit encore conservé aujourd'hui et où apparaît nettement l'empreinte insulaire. Mais dans la plupart des cas, il est possible de se prononcer en faveur de l'une ou de l'autre et le nombre des manuscrits identifiés comme irlandais provenant de bibliothèques du continent est important. En outre, les catalogues anciens des bibliothèques de l'ancienne Gaule signalent un certain nombre de livres exécutés en *scriptura scottica* ou *scriptura tunsa.* D'ordinaire, les gens du continent donnaient à l'écriture irlandaise le nom de *scriptura scottica.* L'expression *scriptura tunsa* était employée plutôt par les Irlandais eux-mêmes [2] et signifiait aussi l'écriture qui leur était familière [3].

C'est surtout au sujet des manuscrits d'écriture irlandaise ou renfermant des textes de langue irlandaise, qu'il y a lieu souvent de se demander s'ils ont été importés des régions insulaires, ou exécutés par des pèlerins dans les *scriptoria* du continent. Par ces deux voies, importation de livres et exécution de manuscrits par des Irlandais itinérants, l'influence irlandaise agit sur la formation des bibliothèques ecclésiastiques franques.

Elle se manifeste aussi par l'imitation que pratiquent les scribes continentaux, soit des formes ou des abréviations propres à l'écriture irlandaise, soit du style ornemental des manuscrits enluminés en Irlande. La présence de manuscrits irlandais empruntés ou conservés par les églises et monastères du continent, celle de scribes scots enseignant autour d'eux leur méthode de travail expliquent l'apparentement de manuscrits certainement exécutés en Gaule à l'époque carolingienne avec ceux de l'Irlande.

Parmi les livres qui ont été envoyés, apportés ou copiés sur place par les Irlandais, figurent en particulier des Pénitentiels et des ouvrages de grammaire. Les Pénitentiels irlandais se sont répandus en très grand nombre en Gaule [4] ; la plupart sans doute sont des copies faites de manuscrits irlandais, par des scribes continentaux, mais ces copies ont

1. Cf. Gougaud, *L'œuvre des Scotti dans l'Europe continentale, R. hist. eccl.*, 1908.

2. Cf. Traube, *Perrona Scottorum*, dans les *Vorles.*, III, 116.

3. « Sunt et tunsae (litterae), quas Scotti in usu habent » (Commentaire anonyme conservé dans un ms. du Xe siècle d'Einsiedeln, ms. 172, fo 138, cité par Traube, *op. cit.*, p. 117).

4. J. Schmitz, *Die Bussbücher und die Bussdisciplin der Kirche;* P. Fournier et G. Le Bras, *Hist. des Collections canon. en Occident* I, 84 et suiv.

été exécutées d'après les livres que colportaient partout les moines scots et qu'ils ont laissés en grand nombre derrière eux.

Des maîtres irlandais ont professé dans maintes écoles carolingiennes [1], ont formé un grand nombre de disciples. Aussi de nombreux manuscrits de traités de grammaire ou bien sont de provenance irlandaise, ou bien ont été copiés sur des manuscrits irlandais [2]. Nous ne savons si à Auxerre les manuscrits irlandais étaient en nombre à la disposition d'Héric ; mais il écrit que l'Hibernie tout entière a émigré sur le littoral des Gaules avec la foule de ses philosophes [3] ; lui-même avait entendu les leçons d'un maître irlandais.

On ne peut pas toujours déterminer de quelle église proviennent les manuscrits qui portent l'empreinte d'un travail irlandais ou influencé par l'Irlande. Nous ignorons quels furent les propriétaires d'un manuscrit en écriture irlandaise du VIIe ou VIIIe siècle renfermant une collection de canons et qui est l'œuvre d'un certain Sigibertus [4], ainsi que d'un manuscrit de Bède exécuté en écriture pointue hiberno-saxonne du VIIIe siècle [5]. D'un manuscrit des Épîtres et de l'Apocalypse de la fin du VIIIe siècle, nous savons seulement qu'il a été exécuté dans le Nord de la France; l'écriture n'a aucun des caractères de la *scriptura scottica*, mais la décoration s'inspire de modèles irlandais ; l'artiste a dû être formé en Irlande ou par un maître irlandais [6]. Un manuscrit des Évangiles provenant d'une église inconnue est d'une fine écriture irlandaise de la fin du IXe ou du début du Xe [7]. Une collection de traités théologiques a été écrite par un Irlandais ou un Anglo-saxon au IXe ou Xe siècle dans un monastère indéterminé du continent [8]. Mais

1. Tels l'évêque irlandais Duncant qui instruisit ses disciples au monastère de Saint-Denis (plus loin, p. 50). Il a sans doute été le maître de Remi de Reims : Héric d'Auxerre a eu pour maître l'Irlandais Elias. A Laon, on rencontre Jean Erigéne, Martin, Aldhelme, à Soissons Marcus le Breton (cf. Traube, *Vorles*,. III, 155). Le même rôle est tenu à Saint-Gall par l'évêque irlandais Marcus et son neveu Marcellus Moengal (cf. plus loin, p. 307).

2. Voir plus loin, p. suiv. n. 6 et 7 ; p. 49, n. 2 et 5 ; p. 52, n. 2 et 3 ; p. 53, n. 1 et 11 ; p. 54, n. 4.

3. Vie de s. Germain, Préf. : « Quid Hiberniam memorem, contempto pelagi discrimine, pene totam cum grege philosophorum ad littora nostra migrantem » *(Poetae lat.*, III, 429).

4. B. cath. Cologne, ms. 213, *Jaffé Watt., Eccl. Colon. codices mss.*, p. 95. Le ms. porte un ex libris de l'église de Cologne d'âge postérieur. Cologne n'est probablement pas sa première étape.

5. B. Leningrad, Q v. I, 18, cf. Dobiash, *Un ms. de Bède à Leningrad*, dans *Speculum*, 1928, p. 314. Le mot « Britannia » est entouré d'entrelacs (p. 316).

6. Brit. Mus. Harley, 1772 ; cf. S. Berger, *H. Vulg.*, 51.

7. B. Berne, ms. 671 ; Berger, p. 56.

8. Brit. Mus. Arundel 213, cf. *Catal. of anc. mss.*, p. 56.

même quand l'ancien propriétaire d'un manuscrit insulaire ne peut être reconnu, il suffit que ce livre soit parvenu sur le continent pour qu'il soit l'un des témoins de l'influence exercée par les pays d'outre-mer.

Il est facile d'ailleurs de reconnaître en *Francia* un certain nombre de centres où s'est particulièrement exercée l'action des Scots. La région du Nord de la *Francia*, en particulier, trait d'union entre le continent et les îles, a été sillonnée sans cesse par les *peregrini* scots ; aussi, maintes bibliothèques des églises de cette contrée ont conservé des manuscrits exécutés par eux ou par leurs disciples, soit dans leur patrie lointaine, soit dans les *scriptoria* locaux.

Péronne paraît avoir joué un rôle dans la diffusion de l'écriture comme des œuvres irlandaises. L'abbé scot Cellanus y dictait des vers au VIIe siècle [1]. Des manuscrits écrits à Péronne, peut-être gardons-nous un exemplaire. Un manuscrit de Corbie d'écriture irlandaise qui renferme les *enigmata* d'Aldhelme, avec lequel Cellanus était en relations épistolaires [2], aurait été écrit à Péronne et porté au monastère de Corbie [3], où on parvenait aisément en descendant le cours de la Somme. Le manuscrit a pu d'ailleurs aussi être exécuté à Corbie par une colonie insulaire établie dans ce monastère [4],

Corbie conservait en outre un certain nombre d'ouvrages composés et de manuscrits exécutés en Irlande [5]. Un commentaire de Martianus Capella, œuvre d'un Irlandais se retrouve dans un manuscrit corbéien du IXe siècle [6]. Un autre manuscrit de Corbie du même temps renferme l'*Ars Malsachani*, ouvrage d'un grammairien irlandais qui s'appelait sans doute Mael Sachan [7], Le manuscrit où fourmillent les fautes de lecture, copié peut-être à Corbie même, a été nécessairement exécuté d'après un manuscrit importé d'Irlande et

1. « Haec modo Cellanus venerandi nominis abbas, Iussit dactilicio discrivi carmina versu ». Traube (*Perrona Scottorum*, dans les *Vorles.*, III, 108-9) a montré que la pièce de vers où mention est faite du Vermandois, de l'évêque de Noyon Transmar, et d'un antique *palatium* royal a dû être composée à Péronne.

2. Traube, *op. cit.*, p. 101.

3. B. Leningrad, Q v. I, 15. La conjecture est de Traube (p. 111).

4. C'est l'opinion de Lindsay et de Me Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, n° 12, p. 133, qui attribue plutôt à des Anglo-saxons cette écriture insulaire.

5. Traube (*op. cit.*, 111) estimait que Corbie n'avait conservé qu'un petit nombre de mss. irlandais. Il en subsiste cinq ou six ; Corbie n'en aurait pas possédé davantage.

6. B. N. lat. 12960, cf. Traube, p. 154.

7. B. N. lat. 13026 ; on lit au 1er feuillet « ex Corbeiensi monasterio » ; cf. Hauréau, *Singularités histor. et littér.*, p. 20 et M. Roger, *Ars Malsachani, Traité du verbe*, p. VII-IX.

dont la trace se retrouve aussi à Bobbio [1]. On trouvait aussi à Corbie une collection de canons exécutée par le clerc Arbédoc, sur l'ordre de l'abbé Hoelbucar [2] et qui ou bien est d'origine insulaire, ou provient d'un *scriptorium* de l'Armorique [3]. D autres manuscrits de Corbie renferment des marques de provenance irlandaise [4].

Saint-Riquier, à l'embouchure de la Somme, a pu entrer par la même voie en relation avec les Irlandais de Péronne et de Corbie ; le monastère communiquait aussi peut-être directement par les routes maritimes avec le pays des Scots. Le saint fondateur du monastère aurait accueilli lui-même à Centule les deux Irlandais, saint Chaidoc et Fricorus qui sont morts à Saint-Riquier et dont l'abbé Angilbert a composé les épitaphes [5]. On a conjecturé qu'un manuscrit, renfermant avec les œuvres de Fortunat des textes que les Irlandais établis à Péronne ont introduits dans les bibliothèques du continent, serait venu aussi par l'intermédiaire de Corbie jusqu'à Saint-Riquier. Ce serait le Fortunat dont les moines de Saint-Riquier du IX[e] siècle déploraient la perte et qu'ils cherchaient à récupérer. Il est toutefois plus probable que ce manuscrit, exécuté en écriture corbéienne, n'a jamais cessé d'appartenir à Corbie [6]. Quoi qu'il en soit, parmi les livres qu'énumère l'inventaire dressé en 831 à Saint-Riquier figure un *Collectarium Scotaicum* [7].

1. Au texte du ms. de la B. N., lat. 13026 est apparenté un traité de grammaire provenant de Bobbio (B. Nancy, ms. 356). Cf. Collignon, *Note sur une grammaire latine du VIII[e] siècle*, dans la *R. de Philologie*, VII, 1883, p. 11 et M. Roger, *op. cit.*, p. VIII. On sait que par Wala, qui fut abbé de Bobbio, Corbie a eu des relations avec le monastère fondé par saint Colomban.

2. B. N. lat. 12021 ; cf. Delisle, *Cab. des mss*, II, 123. Delisle date ce manuscrit du XI[e] siècle. Montfaucon qui signalait cette vieille collection de canons, la datait du VIII[e] ou du début du IX[e] siècle (*B. Bibl.*, II, 1133).

3. Voir plus loin Script. de Bretagne.

4. B. N. lat. 12020 et 13351 ; cf. Delisle, *loc. cit.* Le ms. de Leningrad provenant de Corbie F, I, 7, f° 41-104 renferme l' « ecloga quam scripsit Lathien filius Baith » (Gillert, *Latein. Hdschr. in S. Petersbourg*, dans *N. Archiv.* V, p. 245). Les Évangiles du VIII[e] ou IX[e] siècle (F, I, 8) de même provenance ont des peintures de style irlandais (Gillert, p. 247) ; le nom de Fridiger qui y est inscrit est peut-être celui du scribe.

5. *Poetae lat.*, I, 365-6 ; cf. *Vita Richarii*, 1 *(loc. cit.*, n. 2).

6. Lors de l'inventaire fait à Saint-Riquier en 831, la bibliothèque de ce monastère ne possédait plus que la moitié de Fortunat (*Chron. Centul.*, III, 3, p. 93) et en 865, Micon priait un écolâtre de lui envoyer Fortunat (*Poetae lat.*, III, 363). Traube *(loc. cit.)* en concluait que le ms. de Leningrad (F. XIV 1), qui renferme les œuvres de Fortunat avec celles d'autres poètes, est l'exemplaire perdu par S. Riquier et il estimait que ce ms. qui renferme les énigmes et le « De laudanda virginitate » d'Aldhelme, était venu de Péronne à Saint-Riquier, en passant par Corbie, par la voie fluviale. M[e] Dobiash *(Hist. atelier Corbie*, 31, p. 158) pense que ce ms. est corbéien et n'a jamais appartenu à Saint-Riquier.

7. *Chron. Centul.*, III, 3, éd. F. Lot, 92.

Les monastères voisins, comme Saint-Riquier, du littoral de la Manche gardent aussi des manuscrits témoins du passage des *peregrini* scots. De Saint-Bertin proviennent un manuscrit du VII[e] ou VIII[e] siècle et un autre du VIII[e] en minuscule insulaire [1]. En garde d'un manuscrit de Saint-Amand subsiste un fragment d'un commentaire de l'Énéide, lequel est exécuté en minuscule irlandaise du IX[e] siècle [2]. Marchiennes possédait un exemplaire des Évangiles du IX[e] siècle, lequel fut commencé par Luiesgethen et achevé par Léoscar, en caractères à son gré peu élégants [3]. Ou bien ce manuscrit a été importé d'Irlande, ou bien il a été exécuté sur le continent, peut-être à Marchiennes même par ces deux scribes scots. A Saint-Vaast d'Arras au XII[e] siècle, on conservait un recueil scot des sentences des pères [4]. Il subsiste en provenance de l'abbaye d'Egmont un manuscrit de la « Periegesis » et de la grammaire de Priscien, exécuté en 838 en minuscule irlandaise [5].

A la fin du VIII[e] et au commencement du IX[e] siècle, Cambrai, proche de « Perrona Scottorum », paraît avoir été un lieu de séjour et d'activité cher aux Irlandais [6]. L'évêque de Cambrai, Albéric (763-90), a fait faire (fieri rogavit), sans doute dans le *scriptorium* de son église, un recueil de canons irlandais en soixante-douze livres, lequel renferme un long fragment en langue irlandaise [7]. Puisqu'il l'a fait exécuter, ce livre ne vient pas d'Irlande ; mais il reproduit certainement un manuscrit irlandais que les copistes avaient sous les yeux et où ils trouvèrent le fragment d'homélie en langue irlandaise qui a été transcrit comme le reste. On peut conjecturer que des moines scots de passage à Cambrai ont copié ou laissé copier un recueil dont ils étaient munis et que

1. B. Boulogne, mss. 342 bis (glossae selectae) et 279 ; cf. Lindsay, *Notae latinae*, p. 486.

2. B. Valenciennes, ms. 412, Catal. mss. départ., XXV, 372 ; Lindsay, *Notae lat.* p. 489.

3. B. Douai, ms. 13 : « Luiesguethen istum cœpit scribere librum sed tamen Lioscar consummavit istis vilibus grammis ; et ideo quicumque lector sis, inque : Luiesgethen et Lioscar teneant fidem, spem et caritatem, ut cœlibem aeterni regis habeant mansionem » ; cf. Catal., série in-4°, t. VI, p. 10 et 11.

4. Becker, 125, art. 106 « sentencie patrum scotice », p. 255.

5. B. Univ. Leyde, ms. 67 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 459. Le ms. 670 de la même Bibl. renferme un fragment de glossaire en minuscule irland. *(loc. cit.)*.

6. Cf. Finsterwald, *Eine parteipol. Kundgebung*, *N. Archiv.*, XLVII, 411.

7. B. Cambrai, ms. 679. On y lit en finale « Explicit liber canonum quem dominus Albericus, episcopus urbis Camaracensium et Adrabatius, fieri rogavit (Molinier, Cat., p. 257). Le fragment d'homélies en irlandais se trouve aux f[os] 37 et 38.

l'évêque a désiré conserver et faire reproduire pour l'usage de son église [1]. Le Sacramentaire exécuté pour l'évêque Hildoard (790-816) renferme des traces d'écriture irlandaise comme les *Canones Hibernenses*. Un certain Dungalus, sans doute Dungal le scot, a composé un acrostiche en l'honneur d'Hildoard [2]. Des influences irlandaises s'exercent encore à Cambrai sous Halitgarius, successeur d'Hildoard (817-31) [3].

Laon a été, comme Cambrai, un centre de rayonnement pour les livres, les scribes et les maîtres venus d'Irlande. En marge d'un manuscrit du IX[e] siècle de Cassiodore sur les Psaumes, provenant de Notre-Dame de Laon [4], écrit en minuscule irlandaise, des scribes scots ont noté dans leur langue leurs réflexions, sous les yeux du directeur de l'atelier qui, ne comprenant pas l'irlandais, les a laissé faire. Il n'y a en effet aucune raison de croire que ce manuscrit, pas plus que d'autres manuscrits de Laon, ait été écrit en Irlande [5]. Sur la feuille de garde d'un manuscrit laonnais de Béde est écrite par une main plus récente une élégie sur Cathasach, abbé d'Armagh, qui mourut en 896 ; le manuscrit a sans doute été exécuté de son vivant par l'un de ses disciples [6]. Un commentaire de saint Jean composé par Jean Scot, écrit en minuscule caroline, porte des corrections en minuscule insulaire de la main soit de Jean Scot, soit de ses compagnons [7].

Reims a reçu également apport de l'Irlande. Le commentaire de Martianus Capella composé par l'évêque scot Duncant a été donné par lui à ses disciples au monastère Saint-Remi et le manuscrit exécuté par les soins de Gifard [8].

1. Lindsay observe (*Notae lat.*, p. 13) que les copistes du manuscrit irlandais original ont substitué dans les abréviations à des traits irlandais des formes différentes. La copie aurait donc été exécutée plutôt par des scribes cambraisiens, Le texte irlandais n'avait pas de sens pour eux ; au sentiment de Lindsay (p. 449). ils l'auraient reproduit machinalement (heedlessly), parce qu'il figurait sur le livre qu'ils étaient chargés de copier.

2. Ces vers sont contenus dans le ms. du IX[e] siècle de Leningrad, Q v. II, n. 5, qui provient de Corbie, mais a sans doute été exécuté à Cambrai (Finsterwald, *loc. cit.* et p. 413).

3. Fournier. *Étude sur les Pénitentiels, R. hist. et littér. relig.*, VIII, 1903, p. 528.

4. B. Laon, ms. 26.

5. Cf. Lindsay, *Collectanea*, dans *Palaeogr. lat.*, II, 24, et *Notae lat.*, 458. Les scribes irlandais sont coutumiers de ces annotations fantaisistes dont d. Leclercq, *Dict. archéol.* art. Irlande (t. VII, 1540) donne d'autres exemples.

6. B. Laon, ms. 55, Lindsay, *Collect.*, 24.

7. B. Laon, ms. 81, Lindsay, *Notae lat.*, 458.

8. Brit. Mus. Reg. 15 A XXXIII : « Duncant pontificis Hibernensis commentum super IX libros M. C... quod contulit suis discipulis in monasterio

A Reims, ont été écrits au IXe siècle, par Jean Scot ou ses compagnons irlandais, deux manuscrits qui portent en marge des notes en écriture insulaire [1].

Le monastère de Saint-Denis a été certainement fréquenté par des Irlandais instruits. Dans une collection de petits poèmes d'un *peregrinus* irlandais dont plusieurs ont trait certainement au monastère Saint Denis [2], figure une inscription en vers destinée à un manuscrit dont le scribe fut le prêtre Motharius, qui l'écrivit de ses propres doigts et l'offrit à Notre-Dame [3]. Peut-être travaille-t-il dans le *scriptorium* de Saint-Denis sous la direction de ce pèlerin scot. Le monastère de Rebais conservait aussi des textes irlandais [4].

En Armorique, les Scots se trouvaient chez eux et il est vraisemblable que les livres des églises bretonnes aux VIIIe et IXe siècles étaient presque exclusivement des manuscrits venus d'Irlande ou exécutés suivant la même technique, soit par des immigrants irlandais, soit par les moines bretons. Mais il n'a subsisté qu'un petit nombre de livres originaires de la Bretagne [5].

Les œuvres composées, les textes reçus en Irlande, les manuscrits exécutés dans l'île ou la péninsule par des Bretons ou par des Irlandais se sont propagés sans doute d'Armorique dans les églises de la province de Tours [6]. L'exemplaire des Évangiles en minuscule du Xe siècle qu'Angers, puis le Mans ont possédé au XIe siècle, renferme le texte de la Bible propre à l'Irlande et les entrelacs qui le décorent sont de style irlandais [7]. Dans la collection des livres de Saint-Père de Chartres figure au XIe siècle un traité des parties du discours en « scottisca littera » [8].

Dans les ateliers de Touraine l'influence irlandaise est

s. Remigii ». Une inscription sans doute postérieure porte « Liber olim s. Remigii studio Gifardi scriptus » (Gottlieb, *Ueber mittelalterl. B.*, p. 342 ; cf. Traube, *Vorles.*, III, 155).

1. R. Roy. Bamberg H J IV 5, *De divisione naturae* » de Jean Scot ; Q VI, 32, Arrianus, *De generatione divina*. Cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 446.

2. Épît. de l'abbé de Saint-Denis Folradus XII, XIII, *Poetae lat.*, II, 404 ; vers louant les fondateurs et bienfaiteurs de Saint-Denis, XIV, p. 404-5.

3. XVI : « Edidit hunc librum Motharius ipse sacerdos. Conscripsit digitis hoc opus ex propriis » (p. 406).

4. Becker, 132, art. 1 « unus textus scotticus », p. 273 ; 133, art. 1 et 2 « duo texta scotica » (p. 275).

5. Voir plus loin (Script. ouest).

6. Cf. S. Berger, *H. Vulg.*, 49.

7. B. N. lat. 13169 ; Berger, p. 48.

8. Becker, 59, art. 55, p. 144.

sensible au VIIIe siècle pour tout un groupe de manuscrits. Le Commentaire de saint Jérôme sur Isaïe qui porte en écriture mérovingienne l'ex libris de Saint-Martin (librum sancti Martini Turonensem de caenubio — de illo armario) se compose de deux parties, la première exécutée par trois mains différentes en écriture mérovingienne continentale mais sous l'influence irlandaise, la deuxième en écriture irlandaise d'une seule main avec quelques traits continentaux [1]. Deux manuscrits du Commentaire de Donat sur l'Enéide proviennent vraisemblablement du même atelier. Le premier est exécuté pour une portion par une main insulaire et pour une autre par une main continentale ; l'une et l'autre main rappellent celles du manuscrit de saint Jérôme [2]. Le second manuscrit paraît être de la main d'un Irlandais déjà au fait des habitudes continentales [3]. Les Évangiles de Saint-Gatien [4] sont d'une écriture insulaire, mais ont été probablement exécutés sur le continent au temps du roi Pépin [5] et sans doute à Tours [6] par trois mains différentes, dont l'une a ajouté la souscription d'un certain Holcundus, qui n'est pas un nom irlandais et qu'on trouvait sans doute sur le manuscrit qu'on transcrivait [7]. Les Évangiles de Marmoutier du IXe siècle ont été exécutés dans une écriture continentale, mais avec des traits insulaires, sans doute par un Irlandais habitué à la manière de Tours ; le système d'abréviations est en grande partie irlandais ; la décoration a aussi un caractère irlandais [8].

En provenance de Saint-Benoît de Fleury subsiste un manuscrit d'Horace en écriture irlandaise du IXe siècle, avec maintes gloses celtiques marginales ou interlinéaires [9]. Un ouvrage de grammaire qu'a possédé le même monastère a été exécuté par deux scribes en une écriture qui peut être

1. Londres, Egerton 2831, cf. Rand, *A survey of the mss of Tours*, 7, p. 89.

2. Florence. Laur. XLV, 15 ; cf. Rand, 8, p. 90.

3. B. Vatican, Lat. 1512 ; cf. Rand, 9, p. 91.

4. B. N. lat. 1587.

5. Au fo 53 « Pippinus rix Francorum ». Rand, 10, p. 93.

6. Delisle et Chatelain estiment que le ms. irlandais d'origine a été transporté à Tours ; suivant Zimmermann, il a été écrit dans le Nord de la France et acquis au IXe siècle par Saint-Gatien. Rand, p. 93, pense qu'il a été exécuté à Tours.

7. Rand, p. 92.

8. Londres. Egerton 609, cf. Rand, 140, p. 166-7. Cf. Berger (*Hist. Vulg.*, 47) qui tenait l'écriture pour continentale, mais l'ornementation pour irlandaise.

9. B. Berne. ms. 363 ; cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, p. 23, Pl. 76.

réputée galloise ou bretonne, mais serait plutôt une écriture irlandaise pratiquée sur le continent [1].

L'apport irlandais a contribué largement dans la région de l'Est à alimenter les *scriptoria* et à former les bibliothèques. Dans le catalogue établi au commencement du XIIe siècle de la bibliothèque de Stavelot est signalé un « Psalterium Scottum » [2]. D'Echternach provient un manuscrit exécuté par un scribe gallois [3], ainsi qu'un fragment de « famina Hisperica » du IXe ou Xe siècle [4]. Saint-Maximin de Trèves possédait au XIe ou XIIe siècle un commentaire du psautier écrit à la manière irlandaise (expositio psalterii scottice conscripta) [5] et deux autres livres scots [6]. Le catalogue des livres de Saint-Epvre de Toul du XIe siècle signale un volume scot des lettres de saint Jérôme et un livre de saint Ephrem « scotticum » [7]. Un exemplaire des Évangiles à Metz contient des leçons qui proviennent du texte irlandais de la Bible [8]. A Gorze, le catalogue dressé au XIe siècle signale que les livres « de virginitate » sont écrits en « tonsae litterae » [9]. Le monastère de Murbach a compté des Irlandais parmi ses moines[10]. La minuscule insulaire apparaît dans un manuscrit de « grammatica » du VIIIe siècle provenant de ce monastère [11].

L'influence irlandaise s'est maintenue longtemps et les livres scots étaient particulièrement abondants à Saint-Gall. A l'un des catalogues des livres de ce monastère dressé vers le milieu du IXe siècle une main de peu postérieure

1. B. Berne, ms. 207 ; cf. Lindsay, *Palaeogr. lat.*, II, 64.

2. No 151. J. Gessler, *Les cat. des B. mon. de Lobbes et Stavelot* dans *R. hist. ecclés.*, 1933, p. 96.

3. B. N. 9.525 « a Meriano Passiani ! ». Cf. Lindsay, *Notae lat.*, 473.

4. B. Luxembourg, ms. 89, 4 feuillets.

5. no 151, Becker, *Cat. bibl. antiq.*, 76, p. 181.

6. no 41, « Augustinus de Karitate scotice », p. 179 ; 95 « (Isidorus) et unus scottice scriptus », p. 180.

7. Becker, 68, no 16, p. 149 ; 103, p. 151.

8. B. Metz, ms. 7 ; cf. S. Berger, *H. Vulg.*, p. 101.

9. dom G. Morin, *Le cat. des mss de Gorze*, dans *R. Bénéd.*, 1905, p. 15.

10. Le fondateur de Murbach, Pirmin est un « peregrinus » originaire, semble-t-il, non d'Irlande, mais des régions wisigothiques, de Septimanie ou d'Espagne (cf. L. Gougaud. *Sur les routes de Rome et sur le Rhin avec les « peregrini » irlandais*, dans *R. Hist. Eccl.*, 1933, p. 262) ; mais il est vraisemblable que la *congregatio* de Murbach, rassemblée « de diversis provinciis ad peregrinandum » (Ch. d'Eberhard, 731-2, Pardessus, II, 363) comprenait des Irlandais. Dans une liste des moines de Murbach figure le nom certainement irlandais de Colman et d'autres qui peuvent aussi l'être (*Libre confrat.*, p. 208).

11. B. S. Paul Carinthie, XXV, 2, 16 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 486.

a ajouté une liste des « libri scottice scripti » que possédait la bibliothèque. Trente volumes de cette écriture y sont énumérés [1]. Le monastère en possédait d'autres encore. Parmi les livres du Nouveau Testament le rédacteur du catalogue primitif signale deux Évangiles selon saint Jean « scottice scripta » dont l'un subsiste [2]. Une note additionnelle mentionne un recueil de *sermones* « in volumine scottico veteri ». En marge, au sujet de l'un des manuscrits inventoriés, le rédacteur du catalogue fait cette observation : « unum fuit scottisum pusillum » [3]. Parmi les manuscrits de l'ancienne bibliothèque de Saint-Gall conservés en tout ou en partie, trois ont certainement été exécutés en Irlande [4]. Une quinzaine d'autres dont l'écriture est irlandaise [5] ou apparentée à cette écriture [6] ont pu être copiés soit par des Irlandais, soit par des scribes formés par eux.

Les ouvrages « scottice scripti » que possédait Saint-Gall n'ont certainement pas tous été apportés d'Irlande. Un groupe de moines irlandais s'est longtemps maintenu dans ce monastère, vers lequel depuis qu'il avait été fondé par un Scot, continuait de se diriger un courant d'immigrants venus des monastères insulaires. On peut conjecturer que l'évêque irlandais Marcus et son neveu Marcellus Mœngal qui élisent domicile au monastère au temps de l'abbé Grimald et qui ont gardé les livres qui figuraient dans leur bagage,

1. Lehmann, *Mittelalterl. B. Katal.*, 16, p. 67 ; Becker, 22, p. 43.

2. Stiftsb. ms. 60 du VIII[e] siècle.

3. Cat. cité, n[os] 70-1, 190, 378.

4. L'écriture et les miniatures d'un exemplaire des Évangiles du VIII[e] siècle (Stiftsb. ms. 51) sont de facture irlandaise. Berger (p. 56) en comparait la décoration à celle des Évangiles de Kells et de Lindisfarne. Scherrer (*Verz. S. Gallen*, p. 22) observait toutefois que ce ms. ne figure pas dans les anciens catalogues ; il ne serait entré qu'au X[e] siècle dans la collection de Saint-Gall. Lindsay (*Notae lat.*, 483), estime que le ms. ne vient pas d'Irlande, qu'il n'a pas été écrit à Saint-Gall, mais dans quelque autre centre continental d'écriture irlandaise. Le ms. 243 (recueil de canons irlandais du IX[e] siècle)a été exécuté en Irlande (Scherrer, p. 90). Le ms. 904 (grammaire de Priscien, VIII[e] siècle), qu'on ne retrouve pas non plus au catalogue S. Gallois des « libri scottice scripti » et dont les scribes Maelpatrice et Coirbbre invoquent des saints exclusivement irlandais, a reçu des annotations à Cologne, au IX[e] siècle, et n'est sans doute parvenu à Saint-Gall qu'à la fin du siècle ou au X[e] (p. 319-320). Plnsieurs fragments de mss. irlandais figurent aussi dans le ms. 1395 ; cf. Micheli, *Recherches sur les mss. irland. décorés de S. Gall et Reichenau*, dans *R. archéol.* 1936, p. 207.

5. Stiftsb., ms. 48 (Évangiles en grec avec traduction latine interlinéaire ; ms. que continue pour les Épîtres le *codex Boernerianus* B. Dresde, A 145*b* ; cf. S. Berger, *H. Vulg.*, 114) ; 60 (cf. S. Berger, p. 56) ; 126 (VIII-IX[e] siècle) ; 451 (IX[e]) ; 1394, fragm. 4, 5, 9, 10 (IX[e]) ; 1395, fragm. 7 (VII[e]), 6 *a* et *b*, 8 (VIII[e]), 9 et 10 (IX[e]).

6. C'est peut-être le cas des mss 110 et 258 du IX[e] siècle dont l'écriture est apparentée à l'écriture irlandaise (Scherrer, p. 41 et 97).

en ont exécuté ou fait écrire d'autres au *scriptorium* sangallois [1]. C'est peut-être ce même Marcellus qui, en collaboration avec un autre Irlandais [2], a écrit un Psautier grec latin qui vient probablement de Saint-Gall et où est inséré un hymne qui célèbre « notre île dite la bienheureuse » [3]. Un « Scottigena » du nom d'Eusèbe a vécu en anachorète sur le mont Victor près du Rhin et a prié l'empereur Charles le Gros de donner à Saint-Gall le monastère qui s'était formé autour de sa cellule [4]. A la fin du Xe siècle encore, un Irlandais, Faelan, inscrivait, sur le manuscrit exécuté par lui, son nom et celui de trois moines irlandais, dont l'un Dubduin avait dessiné les jardins du monastère. La pièce de vers célèbre l'Hibernie nourricière de saints illustres [5].

Les listes de confraternité du monastère de Pfeffers ont été écrites au début du IXe siècle sous des arcatures à la suite d'extraits des Évangiles, et ornées suivant le style irlandais ; le texte des Évangiles est d'ailleurs le texte irlandais [6].

Le monastère de Reichenau accueillait aussi des *Scotti* et possédait des livres irlandais. Parmi les moines qui formaient au début du IXe siècle la communauté de Reichenau figure un certain Flaithemel dont le nom est irlandais [7]. En provenance de Reichenau subsistent encore plusieurs manuscrits ou fragments de manuscrits exécutés par une main irlandaise [8] ; deux d'entre eux renferment des gloses en langue irlandaise [9]. Un manuscrit du IXe siècle en minuscule irlandaise provenant de Reichenau est le cahier de notes à l'usage d'un moine irlandais et renferme le poème irlandais du chat [10]. Les Évangiles exécutés à la fin du IXe

1. *Ekkeh. casus s. Galli*, *SS.*, II, 78.

2. B. Bale, ms. A VII 3. Au regard du psaume XXXI, on lit cette note du scribe : « Huc usque scripsi. Hic incepit ad Marcellum nunc » ; cf. Berger, p. 115.

3. « nostra insula que vocatur beatissima » (Berger, 115).

4. *Ratperti casus s. Galli*, *SS.*, II, 73 ; Dipl. de Charles le gros, 23 sept. 882, B. M. 1640.

5. Stiftsb. ms. 10, f° 3 : « Hi sunt insignes sancti quos insula nostra. Nobilis indigena nutrivit Hibernia claros. Ex quis maturos convertis in horrea fructus. Nos igitur fratres una de stirbe creati. Hic sumus... Dubduin hos ortos fecit » (Scherrer, p. 3) ; cf. S. Berger, *H. Vulg.*, 55.

6. Cf. S. Berger, p. 51.

7. Piper. *Libri confrat.*, 156 ; cf. Gougaud, p. 264.

8. Cf. A. Holder *Die Reichenauer Handschriften* (B. Karlsruhe), t. I, n° 132, 167, 195 et t. II. Fragm. n°s 17, 19, 107 ; B. S. Paul Kar., XXV d 86. Cf. Lehmann, *Mittelalterl. Bibliothekenkat. Deutschlands*, I, 223 ; Lindsay, *Notae lat.*, 451 : Micheli, p. 219.

9. ms. 167, Holder, I, 396 ; ms. 195, p. 438-9.

10. B. S. Paul Kar., XXV 3.31*b* ; cf. Lindsay *Notae lat.*, p. 486.

siècle à Reichenau présentent un texte qui conserve nombre de leçons caractéristiques des textes irlandais [1].

Aux IXe et Xe siècles, l'influence irlandaise est également sensible au delà du Rhin et des Alpes. Fulda [2], Bobbio [3] possédaient un nombre probablement important de manuscrits exécutés par des *Scotti* ou sous leur direction.

Toutefois l'influence irlandaise décroît au Xe siècle, sans que les relations du continent avec l'Hibernie aient cessé. Au XIIe siècle encore on en saisit la trace. Sur un manuscrit de Pierre Lombard exécuté en 1158 on lit que l'Irlandais Michel en a été le scribe [4].

§ 2. — L'APPORT ANGLO-SAXON.

L'apport anglo-saxon aux bibliothèques et aux *scriptoria* de la *Francia* a été considérable et constitue sans doute la part principale de la dette contractée par elle, aux VIIIe et IXe siècles, vis-à-vis des pays étrangers qui ont contribué à y rénover la culture.

Toutes les œuvres théologiques qu'a produites l'Église

1. B. Karlsruhe, ms. 211 ; cf. S. Berger, *H. Vulg.*, p. 50.

2. Évangiles de saint Boniface en cursive irlandaise avec des gloses irlandaises (Fulda Landesb., Bonif. 3). Il s'agirait des Évangiles de poche que portait le saint. Lindsay (*Notae lat.*, p. 321 et 457) pense que le ms. vient du pays de Cornouailles. Les gloses irlandaises paraissent avoir été copiées sur un autre ms. irlandais, ainsi que l'inscription « Cadmug scripsit » ; Psautier gréco latin écrit en minuscule irlandaise (B. Bâle, ms. A VII 3) ; Isidorus Junior, Consentius, en minuscule insulaire, peut-être irlandaise (F III 15*d*). Cf. Lindsay. *Notae lat.*, p. 445.

3. B. Vienne, ms. 16, VII-VIIIe s., partie en min. irlandaise et partie en min. de Bobbio (Lindsay, p. 491) ; B. Turin, F IV, 1, nos 5, 6 et 7 ; cf. Lindsay, p. 489 ; B Naples IV A 8 ; VII-VIIIe siècle (Lindsay, p. 469) ; Milan, B. Ambros., A 138 sup. ; C 5 inf. (Antiphonaire de Bangor, écrit dans ce monastère sous l'abbé Cronau 680-91, en demi onc. irland.) ; D 23 sup. ; I, 61 sup. ; O 212 sup. Le ms. C 301 inf. en minuscule irlandaise a été probablement écrit à Bobbio même. Cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 464-5. Un manuscrit porte cette dédicace « Sancte Columba. tibi Scotto tuus incola Dungal Tradidit hunc librum » (Reifferscheid, *Wiener Sibzungsber.*, LXVII, 563 ; cf. Wattenbach, *Das Schriftvesen*, p. 579. Le catalogue de la bibliothèque de Bobbio du Xe siècle signale : « librum quemdam latine scotaicae linguae » (Becker, 32, art, 506, p. 71). Peut-être s'agit-il d'un glossaire latin irlandais. Dans ce catalogue, une série est annoncée sous le titre « de libris quos Dungalus praecipuus Scottorum obtulit beatissimo Columbano ». Cette liste qui commence à l'art. 480, ne se termine peut-être qu'après le glossaire susdit et l'art. suivant 506, livre de Dungal contre Claude. A ce compte, Bobbio aurait eu, comme Reichenau, une série spéciale d'ouvrages « scottice scripti ». Un ms. d'Horace et de Virgile (B. Berne 363) de la fin du IXe siècle, en minuscule irlandaise, a sans doute été exécuté dans le Nord de l'Italie par l'un des compagnons de Sedulius (Lindsay, *Notae lat.*, 448).

4. B. Troyes, ms. 900 : « anno domini MCLVIII conscriptus est iste liber » — « Michael Hiberniensis scriptor fuit » ; cf. Morel Payen, *Les plus beaux mss de la B. de Troyes*, p. 5.

anglo-saxonne ont nécessairement été introduites sur le continent par des manuscrits insulaires. C'est le cas des œuvres de Bède, d'Aldhelme. La grande diffusion qu'ont obtenue les écrits de Bède, donne à penser que les premiers manuscrits qui les ont fait connaître sur le continent, ont été très recherchés et sont devenus l'archétype de copies que des mains insulaires ou continentales ont multipliées. Au reste, en dehors même des productions des écrivains anglo-saxons, le continent a reçu un très large approvisionnement tant de livres de doctrine, « ces fruits paradisiaques », qu'Alcuin faisait cueillir en sa patrie, que d'auteurs profanes dont les bibliothèques d'Angleterre étaient largement aussi pourvues.

Tous les livres exécutés en écriture anglo-saxonne ne proviennent pas de Grande-Bretagne. A côté des manuscrits importés du pays d'outre-mer figurent dans les bibliothèques des Gaules ceux qui ont été exécutés sur place par des scribes anglo-saxons, dont le plus réputé est Alcuin lui-même. Les maîtres anglo-saxons ont formé des élèves dans les *scriptoria* francs. Ces disciples ont pu parfois exécuter des manuscrits en imitant les modèles d'écriture de leurs maîtres ; peut-être certains manuscrits réputés anglo-saxons sont-ils leur ouvrage. Mais à coup sûr, les scribes des ateliers continentaux ont souvent mis à contribution l'enseignement et les manuscrits des insulaires ; ces emprunts apparaissent à la fois dans les formes de l'écriture, le système des abréviations et l'imitation du style ornemental propre à l'art anglo-saxon dans les manuscrits enluminés par des artistes francs.

Les livres anglo-saxons conservés permettent de suivre à la trace les missionnaires et pèlerins venus de Grande-Bretagne dans les églises et dans les monastères [1] qu'ils ont visités ou même créés. La région des embouchures du Rhin, évangélisée au VIII[e] siècle par eux, a gardé des livres qu'ils avaient apportés ou fait exécuter. Echternach a possédé un manuscrit des Évangiles en semi onciale du VIII[e] siècle qui subsiste et paraît avoir été apporté d'Angleterre par

1. En dehors des mss dont on connaît l'ancien propriétaire ecclésiastique, un certain nombre ont subsisté dont la provenance est ignorée. Tels un ms. des Prophètes exécuté au IX[e] siècle en écriture anglo-saxonne par un certain Vergilius, qui a dû être apporté de Grande Bretagne (B. N. lat. 9382, cf. S. Berger. *H. Vulg.*, 51), un ms. des Évangiles du IX[e]-X[e] siècle d'écriture irlandaise, dont les gardes sont chargées de notes anglo-saxonnes (B. Berne, ms. 671 ; cf. Hagen, *Catal.*, p. 499 ; Berger, 56-7), un ms. anglo-saxon des Évangiles (B. Genève 6, Berger 57).

saint Willibrord lui-même [1], ainsi qu'un Évangile également en semi onciale anglo-saxonne [2] et plusieurs autres manuscrits du VIII[e] siècle en minuscule insulaire [3]. C'est peut-être un scribe venu d'au delà de la mer avec saint Willibrord qui a exécuté à Echternach un Martyrologe, en caractères anglo-saxons qui doit avoir été écrit dans la 1[re] moitié du VIII[e] siècle [4]. Les Évangiles de Maëhingen, qui ont, semble-t-il, appartenu à la bibliothèque d'Echternach et qui datent du milieu du VIII[e] siècle, ont été exécutés, soit en Angleterre, soit par des moines de ce pays à Echternach [5]. Les Évangiles de Trèves ont été écrits, vers 775, au même monastère par des scribes et miniaturistes anglo-saxons [6]. Un manuscrit en onciale de Tite Live, en provenance de Lorsch, a appartenu auparavant, au VIII[e] siècle, à Theutbert, évêque d'Utrecht [7]. Ce livre est sans doute l'un de ceux qui furent apportés par les missionnaires anglo-saxons en Hollande [8]. Les Évangiles de Maeseyck [9] attribués à sainte Herlinde, fondatrice en 730 du monastère d'Eyck, présentent une écriture apparentée à la fois à la semi onciale et à la minuscule anglo-saxonne. Cette calligraphie paraît être le fait de scribes travaillant sur le continent plutôt qu'en Angleterre [10] et, par là, semble favoriser l'attribution qui en est faite à la fidèle suivante des saints Willibrord et Boniface. Le même type d'écriture anglo-saxonne apparaît dans un manuscrit provenant d'Aulne près Liége [11]. Un manuscrit des œuvres d'Alcuin du commencement du IX[e] siècle a sans doute été exécuté à Cologne ; il est l'œuvre de vingt scribes

1. B. N. lat. 9.389. Le manuscrit porte cette inscription : « In nomine domini Clemens Willibrordus anno sexcentesimo nonagesimo ab incarnatione Christi veniebat ultra mare in Francia ». Cf. Delisle, *Cab. des mss*, III, 230 ; S. Berger, *H. Vulgate*, 52-3 ; Zimmermann, p. 276.

2. B. Gotha, I, 18 ; il a été quelquefois attribué à Murbach (Lindsay, *Notae lat.*, p. 457).

3. B. N. lat. 9.527, 9.538, 9.565, 10.837 ; cf. Lindsay, p. 473-4.

4. B. N. lat. 10.837.

5. B. Maihingen I, 2, œuvre du scribe Laurent ; cf. Zimmermann, 279.

6. B. cath. Trèves 61 ; Zimmermann, 281.

7. B. Vienne, ms. 75, f° 193 : « iste codex est Theatiberti episcopi de Dorostat » ; cf. Lindsay, *The Lorsch script.*, dans *Palaeogr. lat.*, II.

8. Une liste d'environ 20 mss écrite en semi onciale anglo-saxonne figure en tête du saint Augustin en onciale (B. Vatican, Pal. lat. 210), l'un des livres donnés par Gerward à Lorsch. Le Tite Live et les mss désignés dans cette liste proviendraient-ils de ces missionnaires ?

9. Maeseyck, Église S. Catherine ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 463.

10. Cf. Lindsay, *Some early mss of Belgium*, p. 31.

11. B. Bruxelles, 1448 (11.1052) ; Lindsay, *loc. cit.*

environ pratiquant les uns l'écriture continentale, les autres l'écriture anglo-saxonne [1].

Les églises et monastères voisins des points du littoral où débarquent le plus souvent les Anglo-saxons ont gardé des manuscrits que ceux-ci avaient apportés ou qu'ils exécutèrent dans le *scriptorium* de l'établissement qui les accueillait. Corbie, fondé par une reine anglaise de naissance, sainte Bathilde, possédait dans sa bibliothèque plusieurs manuscrits d'écriture anglo-saxonne [2]. Ou bien ils sont venus de Grande-Bretagne, ou bien l'exécution en est due à des membres d'une colonie anglo-saxonne volontiers accueillie à Corbie, lesquels travaillaient, relativement nombreux, dans le *scriptorium* à côté des scribes indigènes [3]. Un exemplaire du Commentaire de Philippe sur Job, appartenant à l'église de Cambrai, en semi onciale, porte des traits insulaires ; les abréviations courantes y sont plutôt du type anglo-saxon que du type irlandais [4]. Des Évangiles prove-

1. B. Cath. Cologne, 106 ; M. Jones, *Cologne ms. 106, A book of Hildebald*, dans *Speculum*, IV, 1929, a étudié (p. 40) chacune des mains qui apparaît dans ce ms. De cet examen il résulte que le ms. a été exécuté à Cologne vers 805, qu'il est une copie du ms. préparé en toute hâte à Tours en 802 pour être envoyé à Arn de Salzbourg (*Alc. epist.* 259, p. 417) et non cet exemplaire même, comme l'a cru Lindsay (*Notae lat.*, 453 et *Palaeogr. lat.*, III, 7).

2. La B. de Leningrad possède un ms. provenant de Corbie (F v. I 3) formé de deux mss A et B, l'un du VII[e]-VIII[e] siècle en onciale et l'autre du VIII[e]-IX[e] en écriture insulaire (Dobiasch, *Un codex insul. des VII[e]-IX[e] siècles à Corbie*, dans *Bull. de l'Acad. Sciences de l'U. R. S. S.*, Human. 1930, p. 183 et suiv. ; et *Hist. atelier Corbie*, VII, XI, VII*a*, p. 121, 129-31), ainsi qu'un autre ms. de même provenance (Q v. I 15) ; cf. du même auteur *Questions Corbéiennes*, dans les *Studien zur latein. Dichtung., Ehrengabe für Karl Strecke*, 18-28 et *Hist. atelier Corbie*, XII, p. 132. Un ms. de l'Histoire ecclés. de Bède de la même bibliothèque (Q I, 18) est en écriture anglo-saxonne (Gillert, *Latein. Handschr. in S. Pétersb.*, dans *N. Archiv*, V, 260). Lindsay (*Notae lat.*, p. 486-7) avait signalé déjà le ms. de S. Petersbourg, F I 3, renfermant le Comment. de s. Jérôme sur Isaïe, en semi onciale anglo-saxonne du VII[e]-VIII[e] siècle et le ms. Q XIV, 1 de Paulin de Nole en semi onciale anglo-saxonne provenant de Corbie.

3. M[e] Dobiash observe (*Hist. atelier Corbie*, p. 55 et 133) que dans le Q v. I 15 on distingue six mains insulaires, dont 2 de minuscule hiberno saxonne, et plusieurs de cursive et semi cursive anglo-saxonne et en outre une portion d'écriture e n a avec une autre en minuscule précaroline, mosaïque d'écritures insulaires et continentales que peut seule expliquer la collaboration en un même atelier de scribes insulaires et de scribes indigènes. Cet atelier serait celui de Corbie, plutôt que celui de Péronne, comme le croyait Traube (cf. plus haut, p. 47, n. 3). La plupart des autres mss signalés n. précéd. comportent plusieurs écritures insulaires différentes. Dans le ms. F v. I 3 B, quatre mains insulaires différentes alternent, reviennent plusieurs fois et montrent qu'au même temps quatre Anglo-saxons travaillaient dans un seul et même atelier. Comme certaines particularités dénoncent des Anglo-saxons écrivant sur le continent, cet atelier est sans doute celui de Corbie (Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, p. 130).

4. B. Cambrai, ms. 470 ; cf. Chatelain, *Uncialis script.*, Pl. 93 et 94 et Lindsay, *Notae lat.*, 449.

nant de Saint-Vaast d'Arras sont écrits en minuscule anglo-saxonne [1]. Un manuscrit du VIIIe siècle des Épîtres de saint Augustin, en provenance de Saint-Bertin a été exécuté en écriture insulaire, probablement anglo-saxonne par plusieurs scribes [2]. De l'église de Beauvais provient un manuscrit de la fin du VIIIe siècle en minuscule anglo-saxonne [3]. Cette écriture apparaît aussi dans un manuscrit de Pline du IXe siècle en provenance de Saint-Denis [4].

Même s'il ne s'était conservé dans les collections des églises du Nord-ouest aucun livre de provenance anglo-saxonne, la preuve serait faite que des manuscrits enluminés venus d'outre-mer étaient sous les yeux des artistes qui, dans la seconde moitié du IXe siècle, ont décoré des manuscrits exécutés dans cette région. Le style ornemental de l'école dite franco-saxonne, qui s'est formé et s'est épanoui dans les *scriptoria* du Nord-ouest de la *Francia* à cette époque, témoigne de l'influence prépondérante exercée par l'art anglo-saxon. Les artistes locaux avaient sûrement sous les yeux et ont visiblement imité des modèles venus d'au delà de la Manche et peut-être des artistes anglo-saxons, passant parmi eux, ont-ils été leurs maîtres [5],

Aux VIIIe et IXe siècles, les collections de livres des églises de l'Ouest de l'ancienne Gaule sont aussi redevables aux pays anglo-saxons. L'église de Chartres a possédé un ouvrage de médecine écrit en précaroline minuscule du début du IXe siècle, qui probablement est d'origine insulaire [6]. Un manuscrit de Bède en minuscule anglo-saxonne provient du Mans [7].

L'influence anglo-saxonne se faisait peut-être sentir en Touraine avant même l'arrivée d'Alcuin à Tours [8] ; elle fut naturellement prépondérante au temps où il gouverna Saint-

1. B. Boulogne, ms. 10.

2. B. Boulogne, ms. 58 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 448.

3. B. N. lat. 10861, cf. Lindsay, p. 474.

4. B. Univ. Leyde, Voss F 4 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 459 ; Chatelain *Paléogr. Class.*, II, 13, Pl. 138.

5. Cf. plus loin, Chap. 22, § 2, École franco sax.

6. Cf. de Bruyne, *Nouv. liste de Membra disjecta*, n° 12 (B. N. 9322 + Berne Städtb., A. 91 fragm. y) dans *R. Bénéd.*, 1931, p. 103.

7. Cambridge (Univ.) Kk V, 16 ; cf. Lindsay, *Collect.* dans *Palaeogr. lat.*, II, 83.

8. Le ms. de saint Jérôme sur Isaïe (Brit. Mus. Egerton 2831), signalé par Montfaucon (B. B., II, 1339) a été écrit à S. Martin, partie en écriture insulaire, partie en écriture continentale, vers le milieu ou la fin du VIIIe siècle. M. Rand (*A survey*, 7, p. 89) attribue à la première un caractère irlandais, mais paraît aussi admettre (p. 44) qu'elle serait de la main d'un Anglo-saxon.

Martin. On a vu qu'il demande à Charlemagne la permission d'envoyer en Grande Bretagne des moines de son obédience afin qu'ils en apportent les livres dont il déplore la disette dans son monastère [1]. Vraisemblablement, cette mission fut accomplie et la bibliothèque d'York [2] déversa sur Saint-Martin une part de ses trésors. On a conjecturé [3] qu'Alcuin avait personnellement gardé la pratique de l'écriture anglo-saxonne. Si des livres écrits de sa main avaient subsisté, leur aspect paléographique serait peut-être celui des manuscrits anglo-saxons. Il n'est pas venu seul, à Tours ; nombre sans doute de compatriotes l'y ont suivi. Tel Frédégise, son très cher fils [4] et qui devint plus tard abbé de Saint-Martin. Les moines voyaient avec inquiétude se multiplier le nombre de ces étrangers. A l'arrivée d'un prêtre anglo-saxon qui venait visiter Alcuin, un groupe de moines murmurait : « Seigneur, délivrez le monastère de ces Bretons, car comme les abeilles reviennent sans cesse vers la reine mère, ainsi tous ceux-ci accourent vers Alcuin » [5]. Plusieurs sans doute furent admis dans le *scriptorium*. Le scribe qui a corrigé les Évangiles de Saint-Martin en onciale d'or sur lesquels les rois de France prêtaient serment comme chanoines de Saint-Martin, était peut-être un Irlandais ou un Anglo-saxon [6]. Si le manuscrit renfermant diverses œuvres d'Alcuin qui subsiste et a été exécuté par quelque vingt scribes dont quelques-uns pratiquent l'écriture anglo-saxonne était l'exemplaire préparé en toute hâte sous ses yeux pour être envoyé à Arn, nous aurions une autre preuve que des scribes anglo-saxons ont travaillé à Tours en son temps [7].

Les églises de Bourgogne ont bénéficié également d'un apport anglo-saxon. Quand Héric d'Auxerre composa son comput, il avait sous les yeux une sorte d'encyclopédie

1. Voir plus haut, p. 28.

2. Voir la description qu'en donne Alcuin dans son poème « de sanctis Eubor. eccl. », 1535-61, *Poetae lat.*, I, 203-4.

3. Traube, *Die latein. Schrift*, dans les *Vorles.*, II, 25 et *Palaeogr. Anzeigen*, 5, III, p. 243-4.

4. *Epist.* 261, *Epist. Karol. aevi*, II, 419.

5. *Vita Alc.*, 18 : « O Deus libera istud monasterium de istis Brittonibus ; nam sicut apes undique ad matrem revertuntur, ita hi omnes ad istum (Alcuin) veniunt. » (*SS.*, XV, 193).

6. B. Tours, 22. S. Berger (p. 47) observe que le copiste, quoique bien formé à l'écriture française, emploie en corrigeant le texte un type d'abréviations insulaire. M. Rand (*A survey.*, 23, p. 102) estime qu'un Irlandais n'aurait pas écrit ainsi l'onciale.

7. Cf. plus haut, p. 50, n. 1.

d'astronomie et de comput formée dans un monastère de Northumbrie, transportée dès le VIII[e] siècle sur le continent et dont un manuscrit est parvenu à Auxerre vers le milieu du IX[e] siècle [1]. Héric en a fait des extraits dont le manuscrit subsiste [2]. D'autres manuscrits provenant également d'Auxerre [3] renferment aussi des extraits de la même collection anglo-saxonne. Nous ne savons si l'action des Anglo-saxons s'est étendue à des régions plus méridionales. Saint-Martin de Tours et Auxerre sont les points extrêmes vers le Sud, où nous en découvrons la trace.

Les régions de l'Est ouvertes largement par Carloman à saint Boniface en vue de son œuvre de réforme ont reçu dès le VIII[e] siècle des missionnaires et des livres anglo-saxons. Les monastères de Moyenmoutier [4] et de Murbach [5] ont possédé des manuscrits en écriture anglo-saxonne. Il en est peut-être de même de l'église de Metz [6] et de Saint-Arnoul [7].

Livres et pèlerins anglo-saxons ont pénétré dans la région du haut Rhin. La bibliothèque de Reichenau conservait un nombre important de livres exécutés en écriture insulaire ou certainement anglo-saxonne [8]. A Saint-Gall, un Martyrologe du VIII[e] siècle a été exécuté en semi onciale et minuscule insulaires [9] ; un manuscrit d'Hippocrate est en minuscule de même type [10]. Le *vocabularius sancti Galli* en semi onciale et minuscule insulaires, qui renferme diverses pièces théologiques, semble avoir été une sorte de livre de poche

1. Cf. Traube, *Computus Helperici*, *N. Archiv*, XVIII, p. 87.
2. Ms. de la B. de Melk G 32, cf. Sickel. *B. Ec. Chartes*, 1862, p. 28 et Traube, *loc. cit.*
3. B. N. lat. 7665, B. Berne, mss 330, 347, 357 ; cf. Traube, p. 88.
4. Le glossaire d'Épinal (ms. 7, f[os] 94-107) provenant de Moyenmoutier a été écrit au début du VIII[e] siècle en semi onciale anglo-saxonne ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 456.
5. Dans un ms. des Évangiles et Épîtres (B. Colmar, ms. 38) provenant de Murbach, les Évangiles sont en écriture continentale, les Épîtres en minuscule anglo-saxonne ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 452. De même, dans le ms. de Gotha I, 75, une portion est en semi onciale et minuscule Ags et d'autres feuillets en minuscule caroline (Lindsay, p. 458).
6. B. Metz, ms. 76 ; Lindsay, p. 464.
7. Suivant Berger (p. 52), les Évangiles de Maihingen (cf. p. 58, n. 5) auraient appartenu à S. Arnoul.
8. Le ms. 221 (Holder t. I, p. 505) des Homélies de saint Grégoire est de trois mains : la 1[re] et la 3[e] partie sont en minuscule continentale, la seconde en semi onciale anglo-saxonne (Lindsay, *Notae lat.*, 451). Les Fragm. n[os] 3, 5, 95, 116-9, 122, 127-31, 134 du t. II du catalogue d'Holder sont en écriture insulaire. A l'exception des deux premiers, tous les autres ont pour objet des ouvrages de grammaire.
9. Stiftsb., ms. 451, Lindsay, 484.
10. ms. 761, p. 485.

de quelque missionnaire ou voyageur anglais [1]. L'un des scribes du manuscrit de saint Jérôme sur saint Mathieu, exécuté au IXe siècle à Saint-Gall, écrit en une minuscule du type insulaire [2].

Par delà le Rhin, la fondation des premières chrétientés étant l'œuvre de saint Boniface, les livres anglo-saxons ont pénétré avec lui et avec ses compagnons et disciples dans les églises et monastères qu'ils ont établis. Fulda a conservé comme des reliques quelques-uns des manuscrits qui avaient appartenu à son fondateur [3], ainsi que maints autres livres exécutés en minuscule anglo-saxonne [4]. La technique de cette écriture s'est maintenue longtemps dans le *scriptorium* de ce monastère [5]. On peut tenir pour certain que des Anglo-saxons ont travaillé dans les *scriptoria* de Freisingen et de Saint-Emmeran de Ratisbonne. Un certain Pérégrinus, dont le nom indique sans doute la qualité, a signé à Freisingen deux manuscrits dont une portion est en minuscule anglo-saxonne, une autre en minuscule bavaroise ; dans l'un d'eux la miséricorde divine est invoquée en faveur de l'évêque de Freisingen Aribo mort en 784 [6]. Deux autres manuscrits d'écriture anglo-saxonne ont dû être aussi exécutés dans ce même atelier [7]. Trois manuscrits du VIIIe ou IXe

1. Stiftsb., ms. 913, p. 485.

2. 126, p. 484.

3. B. Fulda, Bonif. 1, 2, 3 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 457. Le 1er (Nouveau Testament dit *Codex Fuld.*) a été écrit à Capoue en 546 et porte des notes marginales en minuscule anglo-saxonne qui seraient de la main même de saint Boniface. Le 2e ms. avec lequel le saint se serait protégé lorsqu'il fut assassiné est en minusc. mérov. du type de Luxeuil. Le 3e (Évangiles) serait l'exemplaire de poche du saint (cf. plus haut, p. 56, n. 2).

4. Traube, *Palaeogr. Anzeigen*, *N. Archiv*, XXVI, 238. La minuscule anglo-saxonne apparaît dans les mss du VIIIe siècle provenant de Fulda de la B. de Bâle (F III 15 a, b, c) ; les mss 15 f, 1 et le fragm. II, 5 accusent un caractère insulaire (cf. Lindsay, *Notae lat.*, 445-6). La minuscule ou semi onciale anglo-saxonne se retrouve dans les mss de la B. de Cassel provenant de Fulda (theol. F 21, F 22, 30, 54, 65, Q 6), la minuscule insulaire du VIIIe siècle dans le ms. Q 2. Le ms. des *Ann. Lauriss. minores* (B. Vienne 430) a été écrit à Fulda en 816 en minuscule anglo-sax. (Lindsay, 491). Le ms. de la B. Vaticane, Pal. 235 en min. insulaire vient peut-être de Fulda (Lindsay, p. 480). Les deux mss. d'Ammien Marcellin, l'un du Xe ou XIe siècle, provenant de Fulda (B. Vatican. lat. 1873), l'autre du IXe siècle d'Hersfeld (fragm. Arch. de Marburg, publiés en fac-similé par Rodney P. Robinson, *The Herfeldensis and the Fuldensis of Ammianus Marcellinus*, dans *The University of Missouri studies*, XI, 1936, Pl. 1), issus peut-être l'un de l'autre, dérivent d'un archétype certainement insulaire et plutôt anglo-saxon (*op. cit.*, 120 et 140).

5. Cf. Traube, *Palaeogr. Anz.*, *N. Archiv*, XXVII, 266-7.

6. B. Munich 6237 et 6297 ; ce dernier porte en marge au fo 67 « Arbeo episcopus, misere Deus ». Cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 467.

7. B. Munich 6298, où mention est faite de saint Corbinien, premier évêque de Freisingen et 6433, Lindsay, p. 467-8.

siècle provenant de Ratisbonne sont écrits en minuscule anglo-saxonne qui fait place parfois à une écriture continentale [1]. Vraisemblablement, pour l'exécution de ces manuscrits, la plume a été tenue tantôt par Pérégrinus ou quelque autre anglo-saxon, et tantôt par un moine du pays. Les églises de Mayence [2], de Wurzbourg [3], d'Augsbourg [4], de Bamberg [5], de Salzbourg [6], les monastères de Werden [7] et de Lorsch [8] ont gardé dans leur collection de livres maints spécimens de l'écriture anglo-saxonne.

Par delà les Alpes, les Anglo-saxons, qui devaient à l'Italie tant de manuscrits et de modèles, lui ont renvoyé également aux VIIIe et IXe siècles les produits de leurs *scriptoria* à la faveur surtout de leurs pèlerinages à Rome [9].

1. B. Munich 14080, 14096, 14210, 14653, cf. Lindsay, 468.

2. L'un des correcteurs d'un Lucrèce du IXe siècle (B. Univ. Leyde, Voss F 30) provenant de Mayence use de l'écriture anglo-saxonne, cf. Lindsay, p. 459 ; les mss du Vatican du VIIIe siècle. Pal. 577 et 845, de même provenance, sont le premier en minuscule anglo-saxonne, le second également en min. anglo-sax., mais avec une partie en min. continentale ; cf. Lindsay, 480-1.

3. B. Wurzbourg theol., F 13, 17, par 4 scribes, VIIIe siècle ; 19, VIII-IX, minuscule partie continentale, partie anglo-sax. ; 27, partie semi onc. insulaire, partie minuscule ; 45, VIII-IX, semi onc. anglo-sax. ; 61, VIII, semi onc. anglo-sax. ; 64, IX, anglo-sax. min. ; 69, VIII in., minusc. anglo-sax. ; 78, VIII-IX, anglo-sax. semi onc. ; 79, VIII-IX, min. et onc. anglo-sax. ; 144, VIII-IX, min. anglo-sax. ; 149, IX, anglo-sax. ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 493 ; S. Berger, p. 54, qui signale aussi le ms. des Évangiles provenant de Wurzbourg de la Bodléienne (Laud, latin 102) en minuscule saxonne du Xe siècle. Lindsay signale en outre (p. 494) les mss. theol. Q 22 (Règle de s. Benoît écrite par Brunn de Fulda au début du IXe siècle en min. anglo-sax.), Q 24 (VIII), 26 (IX), 28*a* et 28*b* (VIII-IX), 30 (IX), 31 (VIII-IX), Theol. O 1 (VIII).

4. B. Munich 3731, cf. Lindsay, 466.

5. La minuscule anglo-saxonne apparaît dans le ms. de la B. de Bamberg du IXe siècle, E III, 19, Lindsay, 446 ; dans un ms. de la B. de Wolfenbüttel de même provenance (Helmst, 496 *a*, Heinemann, Cat. 533, I, p. 377 et Pl.).

6. Les Évangiles de Cutberct (B. Vienne, 1224) proviennent de cette église (Lindsay, p. 492).

7. Werden a possédé un certain nombre de manuscrits exécutés en minuscule anglo-saxonne des VIIIe IXe siècles, les Homélies de saint Grégoire, écrites pour Hildegrim à la fin du VIIIe siècle et offertes par lui à Werden, fondé par son frère Liudger (B. Berlin, lat. theol., F 356), les Épîtres de saint Paul écrites aussi pour Liudger (F 366), ainsi qu'un Évangile de même écriture (Q 139) ; cf. Lindsay *Notae lat.*, 446-7.

8. En provenance de Lorsch, les mss. de la B. Vaticane, Pal. 177, 202, 220, 259, sont en min. anglo-saxonne ; les mss. Pal. 195, 829 et Paris, B. N. 16668, sont partie en écriture anglo-saxonne, partie en écriture continentale ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 479-80 et *The Lorsch script.*, VII, Anglosaxon Script., p. 30-33. Le ms, 195 porte en finale la souscription du scribe Jacob et une autre main anglo-saxonne. signale que ce moine errant et fugitif a été contraint en portant des chaînes d'écrire ce livre (p. 30).

9. Ainsi Céolfrid, dont la Bible a été établie suivant les exemplaires de la Vulgate rapportés par lui-même de Rome, y a fait parvenir en 716 par ses serviteurs un exemplaire de sa Bible, le célèbre codex Amiatinus de Florence ; cf. S. Berger p. 37.

A la différence des manuscrits irlandais, l'apport sur le continent des livres anglo-saxons, notamment des livres d'usage liturgique, ne se ralentit pas aux Xe et XIe siècles. Un Pontifical anglo-saxon du Xe siècle était au XIe la propriété d'une église de France probablement Notre-Dame de Paris [1]. Un Pontifical exécuté pour une église anglaise au Xe siècle a été transporté aussi sur le continent au siècle suivant [2]. La Sainte Chapelle de Bourges possédait un Psautier latin avec version anglaise et addition de litanies invoquant des saints anglais, manuscrit d'écriture anglo-saxonne que dom Martène déclarait vieux de six ou sept cents ans et qui datait par conséquent du Xe ou XIe siècle [3]. Une vie de saint Wilfrid d'York exécutée au Xe siècle en écriture anglo-saxonne a appartenu au monastère de Saint-Germain des Prés [4]. A la fin du XIe siècle, un abbé de Saint-Bénigne de Dijon aurait acquis trois cents volumes en Angleterre [5]. Saint-Benoît de Fleury a reçu au temps de l'abbé Gauzlin « a transmarinis part bus » un Sacramentaire du monastère de Winchcombe qui subsiste [6] et du monastère de Ramsey un Bénédictionnaire qui paraît lui aussi être conservé [7]

Ce sont surtout les églises de la région de l'ouest qui, en relations constantes avec l'Angleterre, se trouvent pourvues alors de manuscrits anglo-saxons. Il subsiste un Bénédictionnaire anglo-saxon du Xe siècle ayant appartenu à l'église de Rouen [8] et un Sacramentaire anglo-saxon du commen-

1. B. N. lat. 943. Au f° 154, a été transcrit, à la fin du XIe siècle, un catalogue des livres de cette église dédiée à Notre-Dame et dont Dodo était gardien. Cf. de Bruyne, *Le plus ancien catal de Notre-Dame de Paris*, *R. Bénéd.*, 1912, p. 482.

2. B. N. lat. 943, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, III, 268 et II, 446.

3. *Voy. littér.*, I, 29.

4. B. Leningrad, O XIV 1, Gillert, p. 610.

5. Cf. Bougaud Garnier, *Anal. Divion.*, p. V et introd. de M. Omont au cat. de la B. de Dijon, p. IV.

6. B. Orléans, ms. 127. Ce Sacramentaire, certainement exécuté pour une église anglo-saxonne, était parvenu déjà à S. Benoît sur Loire, au XIe siècle, comme le prouve l'épitaphe de l'abbé Gauzlin en écriture de ce temps qui a été ajoutée (Delisle, *Anc. Sacram.*, LXXIX, p. 212). Delisle estimait que ce ms. venait de l'abbaye de Winchcombe, avec laquelle Fleury était en relations. Une inscription également en écriture du XIe siècle indiquait en quelles circonstances le livre avait été envoyé « a transmarinis partibus », mais il n'en subsiste que la finale avec les formules d'anathème contre le ravisseur.

7. Suivant la *Vita Gauzl.*, 43, il est venu de ce monastère « a transmarinis partibus » à Fleury, nombre d'objets précieux, parmi lesquels un « benedictionis liber, primordia omnium aurata gestans versuum » (*N. Archiv.*, III, 369). Delisle, *op. cit.*, p. 216-7, croit reconnaître ce Bénédictionnaire dans le ms. latin de la B. N. 387, où chaque article comporte une grande initiale d'or.

8. B. Rouen, ms. 369, recueil anglo-saxon de bénédictions, dit de l'archevêque Robert, apparenté au Bénédictionnaire venu de Ramsey à Fleury et au Bénédic-

cement du XI[e] siècle qui fut donné au monastère de Jumièges [1]. Ce monastère conservait encore au XVII[e] siècle un exemplaire des Évangiles dont les plats de reliure avaient été couverts d'or, d'argent et de perles et qui avait été donné par Rainald, abbé de Bark-Shire. Le même monastère possédait aussi un Psautier apporté d'Angleterre vers la fin de l'an mil, avec des litanies où place était faite aux saints anglais [2]. Saint-Wandrille était également en possession d'un Missel du XI[e] siècle exécuté à l'usage d'une église d'Angleterre [3].

Quelques-unes au moins des œuvres qu'a produites l'école d'enluminure qui s'est formée à Winchester ont certainement été importées sur le continent, en particulier dans la région voisine du détroit. On ne peut s'expliquer autrement l'influence qu'elle a exercée, en particulier à Saint-Bertin [4], au temps de l'abbé Otbert et pendant tout le XI[e] siècle. Il est vraisemblable que dans les monastères voisins du détroit on a possédé des manuscrits à peintures venus d'Angleterre et que peut-être le passage de moines anglais a contribué à implanter les formules adoptées par les artistes locaux.

§ 3. — L'apport de l'Italie.

Les Bénédictins et les paléographes du siècle dernier [5] ont désigné sous le terme d'écriture lombardique des types d'écriture en usage au VIII[e] et au début du IX[e] siècle dans

tionnaire de saint Æthelwald ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 446 ; *Anc. Sacram.*, p. 217, et John Gage, *The Bened. of s. Æthelwood with a description of the Bened. of archbishop Robert*, Londres, 1832, in-4°.

1. B. Rouen, ms. 274 (dit Missel de saint Guthlac). Une inscription rapporte qu'il a été donné au monastère, avec des *pallia* et autres *ornamenta*, par Robert, abbé de Jumièges, après qu'il fut devenu évêque de Londres (en 1044), (Vernier, *Chartes de Jumièges*, 23, p. 70). Le ms. paraît avoir été exécuté à Winchester ; cf. Delisle, *Anc. sacram.*, LXXXI, p. 220.

2. Montfaucon, *Bibl. Bibl.*, cat. des livres de Jumièges, 6, 15, t. II, 1204-5 ; livres ecclés. de Jumièges, 10, p. 1216.

3. Montfaucon ; cat. des livres de S. Wandrille, III, t. II, p. 1195.

4. C'est le cas du Psautier enluminé par l'abbé Otbert, suivant le style de cette école (B. Boulogne, 20), de l'Évangéliaire exécuté à S. Bertin à la même époque (ms. 11) et du ms. des vies des saints Bertin, Folquin, etc. (ms. 107). Cf. P. Hériot, *Les mss. illustrés de la B. de Boulogne*, dans *Bull. comité flamand*, 1934, p. 194-5.

5. Sur la « scriptura langobardica » d'après Mabillon, cf. Traube, *Gesch. d. Palaeogr.*, dans *Vorles.*, t. I, publié par Lehmann, p. 25, et *Perrona Scottorum*, *Vorles.*, t. III, publié par Brandt, p. 97-8. Après Mabillon, l'écriture lombardique est signalée par Martène (*Voy. littér.*, I, 91 ; II, 138), par Montfaucon (*B. B.* II, 1196). L. Delisle désigne encore une série de mss. comme exécutés en écriture lombardique (*Cab. des mss.*, II, 11, 122).

les *scriptoria* du Nord de la France, en particulier à Corbie [1]. En dépit de quelques traits de ressemblance avec celle de manuscrits lombards, cette écriture n'implique en aucune manière l'origine italienne du manuscrit où elle apparaît et l'épithète injustifiée de lombardique a cessé de lui être appliquée.

Il est certain que l'Italie a procuré des livres à cette époque à nombre d'églises et de monastères transalpins. Saint Boniface annotait un manuscrit exécuté à Capoue en 546 [2] et qu'il avait évidemment rapporté de l'un de ses voyages à Rome. Burchard, l'un de ses compagnons avait sans doute aussi trouvé à Rome l'Évangéliaire en onciale qui ne porte aucun trait de l'écriture insulaire, et qu'on conserve encore sous son nom [3].

Les princes francs ont reçu souvent au VIII[e] siècle de Rome des livres qui, soit directement, soit sous forme de copies, ont sans doute passé au service des églises. Paul I envoyait à Pépin, un Antiphonaire et un livre de répons, des ouvrages écrits en grec, une grammaire d'Aristote, des traités de géométrie, d'orthographe et de grammaire, que le pape attribue à Denys l'Aréopagite [4]. Hadrien I adressait à Charlemagne un Sacramentaire grégorien [5]. L'évêque de Laon, Wenilon se serait chargé dans les dernières années du VIII[e] siècle de faire copier à l'usage d'Héribald, archevêque de Cologne et archichapelain du palais, des livres envoyés par le pape Léon à Charlemagne [6]. Paul Diacre adressait au roi l'abrégé qu'il avait fait de l'ouvrage du grammairien Festus Pompée [7].

1. Cf. Ph. Lauer, *La réforme carol. de l'écrit. lat. et l'école calligr. de Corbie* dans *Mém. divers savants, Ac. des Inscript.*, t. XIII, 2, 1933, p. 431 et 433, et Lindsay, *The old script. of Corbie* dans *R. des Bibl.*, 1912, p. 403. Cette écriture de genre cursif, caractérisée surtout pour les formes de l'a et du b est, en général, désignée maintenant sous le nom d'écriture a b de Corbie.

2. Cf. plus haut, p. 63, n. 3.

3. B. Wurzbourg, theol. F 68 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 493.

4. *Codex Carolinus*, 24, *Epist. Karol. aevi*, I, 529. Le premier éditeur du texte a cru pouvoir restituer « Aristotelis, Dionysii Areopagitae libros » et mettre ainsi à part l'*ars grammatica* et la *geometria orthografia et grammatica* ». Le R. P. Théry, *Études Dionys.*, *Hilduin, traducteur de Denys*, p. 2 et 3, adopte cette interprétation ; elle ne peut prévaloir contre le texte du ms. : « artem grammaticam Aristotelis, Dionisii Areopagitae geometriam, orthografiam, grammaticam, omnes graeco eloquio scriptas ».

5. *Codex Car.*, 89, p. 626.

6. En 1633, Gelenius puisait ces renseignements dans un catalogue de livres inséré dans un ms. de la B. du chapitre de Cologne. Cf. Jaffé Wattenbach, *Eccl. Colon. codices*, Préf. p. IV.

7. *Epist. var.*, 11, *Epist. Karol. aevi*, II, 508.

Il est vraisemblable que maintes églises des Gaules sont entrées en possession de manuscrits italiens à l'occasion des voyages qu'y font leurs prélats au VIII[e] siècle en qualité de *missi* des premiers rois carolingiens, tels Remi, évêque de Rouen [1], Haribert, abbé de Murbach [2], Wulfard [3] et Ithier [4], abbés de Saint-Martin, Bérald, peut-être abbé d'Echternach [5], Wilcharius, archevêque de Sens [6], Droctegang, abbé de Jumièges [7], Fulrad [8] puis Maginarius, [9] abbés de Saint-Denis, Hubert, évêque de Châlon, Erminbert, archevêque de Bourges, Bernerad, archevêque de Sens et Radon, abbé de Saint-Vaast [10].

Le monastère de Corbie a été mis souvent en relation avec l'Italie à partir du VIII[e] siècle. L'abbé Grimon, chargé par Charles Martel ainsi qu'un moine de Saint-Denis, d'escorter le pape Grégoire III retournant à Rome en 739 [11], a sans doute rapporté des livres d'Italie. Nous connaissons plusieurs manuscrits des V[e], VI[e] ou VII[e] siècle, d'origine certainement italienne, qui ont appartenu à l'ancienne bibliothèque de Corbie. L'un, le Tite-Live, du V[e] ou VI[e] siècle, s'y trouvait sûrement dans la dernière moitié du VIII[e] siècle [12]. Les Évangiles de la version antéhiéronymienne, les opuscules de saint Augustin du V[e] siècle, le « De civitate Dei » en semi-onciale du VI[e] siècle, un recueil de canons, un manuscrit en onciale renfermant cinq traités théologiques du même temps proviennent aussi d'Italie [13]. Adalhard, avant de gouverner Corbie, avait résidé au Mont Cassin ; il a été chargé plus tard d'importantes missions en Italie en 809 puis en 812 où il exerce la tutelle du jeune Pépin, roi d'Italie [14] et ses séjours en Italie ont procuré sans doute des livres à son

1. *Codex Car.*, 41, p. 553.

2. 43, p. 557.

3. 14, p. 511 ; 26, p. 530 ; 28, p. 532 ; 37, p. 548.

4. 46, p. 564 ; 69, p. 599 ; 71, p. 601 ; 77, p. 609.

5. 47, p. 565.

6. 51, p. 571 ; 65, p. 593.

7. 26, p. 530 ; 28, p. 532.

8. 65, p. 593.

9. 72, p. 603 ; 77, p. 609 ; 82, p. 615 ; 83, p. 618 ; App. 1 et 2, p. 654-6.

10. 89, p. 626 ; 91, p. 628 ; 94, p. 632.

11. Frédégaire, *SS rer. merov.*, II, 179.

12. Cf. plus haut, p. 38.

13. Voir plus haut, p. 42, n. 1. Toutefois le « De civitate Dei » était déjà à Corbie au VI[e] siècle.

14. *Vita Adalh.*, 11, 12, 16, 17, 29, *SS*, II, 525-7 ; cf. Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, p. 65.

monastère. Il a reçu à Corbie de la part de Paul Diacre un manuscrit des lettres de saint Grégoire qui subsiste [1] et qu'il paraît avoir corrigé après Paul de sa propre main [2]. Wala, qui, lui aussi, a séjourné en Italie [3], rapporta de Rome quatre Antiphonaires qu'Amalaire est allé consulter à Corbie [4]. Créé par l'empereur Lothaire abbé de Bobbio [5], il a pu faire profiter Corbie des ressources de la bibliothèque de ce monastère.

Le saint-Hilaire en onciale du VI[e] siècle de Saint-Martin [6] de Tours n'a peut-être été importé d'Italie, si toutefois il en provient, qu'à l'époque carolingienne. Parmi les très anciens manuscrits que possédait l'église de Lyon, au IX[e] siècle, quelques-uns peut-être étaient récemment venus d'Italie [7]. Le « codex Bezae », qui se trouvait certainement à Lyon au IX[e] siècle [8], a pu y arriver d'Italie, soit au début seulement de l'époque carolingienne, soit à une époque antérieure. Un manuscrit acquis par Hincmar, donné par lui à Saint-Remi paraît venir de Vérone [9]. Loup de Ferrières, dans sa chasse aux manuscrits, tournait ses regards vers l'Italie. Il prie le pape Benoît III de lui communiquer des exemplaires de plusieurs ouvrages, qu'à la vérité il renverra après en avoir pris copie [10]. Le manuscrit des Étymologies d'Isidore que possédait le monastère de Wissembourg a été probablement exécuté à Bobbio au début du VIII[e] siècle [11].

Les monastères de Reichenau et de Saint-Gall se sont particulièrement enrichis, aux VIII[e] et IX[e] siècles, de livres qui passaient les Alpes. L'abbé de Reichenau, Pierre (782-6),

1. B. Leningrad, F v I 7 ; cf. Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, XXVII, p. 152 et Gillert, *Latein. Handsch. in S. Petersbourg, N. Archiv.*, V, 245.

2. Cf. Dobiash, *op. cit.*, p. 92.

3. *Vita Walae*, I, 25, SS, I, 543.

4. *Liber de ordine antiphonarii*, Prol., Migne CV, col. 1243. Amalaire a trouvé à Corbie trois Antiphonaires *de nocturnali officio* et un *de diurno*. A Rome, le pape Grégoire, interrogé au sujet de ces volumes, lui a dit les avoir donnés à Wala qui remplissait une mission à Rome et qui les a emportés en France.

5. *Vita Walae*, II, 20, p. 567. Voir le règlement établi par l'abbé Wala à Bobbio, Cipolla, *Codice diplom. di s. Colombano.*, 36, p. 139.

6. B. N. nouv. acq. lat. 1592. M. Lowe estime qu'il est d'origine italienne ; suivant la Palaeographical Society, il aurait été écrit en France ; cf. Rand, *A survey of the mss of Tours*, n° 1, p. 81.

7. Toutefois M. Lowe, *Cod. Lugd. antiquiss.*, se prononce plutôt pour l'origine lyonnaise de la plupart des anciens mss. de Lyon qu'on a cru être de provenance italienne.

8. *op. cit.*, Pl. 37, p. 49.

9. Cf. plus loin Script. S. Remi, n. 20.

10. *Lupi epist.*, 103, *Epist. Karol. aevi*, IV, p. 91.

11. B. Wolfenbüttel, Weissenburg, 64 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 492.

a rapporté des livres d'un voyage à Rome [1]. L'abbé Waldo (786-806) a obtenu plusieurs manuscrits de l'église de Pavie [2]. L'évêque de Vérone, Eginon, apporte aussi des livres à ce même monastère [3]. Sous Erlebald, abbé de Reichenau de 823 à 838, Hiltiger revenant d'Italie offrit au monastère un exemplaire du livre des Prophètes [4]. Ratold de Vérone, passant à Reichenau en 830, y laissa sans doute sa paraphrase en vers des « Moralia in Job », que signale un catalogue [5]. Un manuscrit du VIII[e] siècle des Étymologies d'Isidore conservé à Reichenau a été écrit dans le Nord de l'Italie [6]. Suivant le récit d'Ekkehard, le pape Hadrien, pour complaire à Charlemagne aurait chargé deux de ses chantres d'apporter à l'église de Metz deux Antiphonaires. L'un des envoyés, tombé malade au cours du voyage, fut soigné à Saint-Gall ; avec la permission du roi, il se chargea ensuite d'instruire les moines et leur laissa l'un des Antiphonaires [7], qui a subsisté [8]. Parmi les plus anciens manuscrits conservés à Saint-Gall, à Reichenau, à Freisingen, plusieurs ont certainement été écrits en Italie [9].

D'autres anciens manuscrits italiens, dont nous ignorons les propriétaires, ont pu n'être importés en *Francia* qu'à l'époque carolingienne [10]. Il n'est pas invraisemblable non plus que de la péninsule italique des clercs ou moines, au cours d'un voyage transalpin aient travaillé dans un *scriptorium*

1. Chron. d'Oheim, Lehmann, *Mittelalterl. B. Katal.*, t. I, 48, p. 235.

2. *op. cit.*, p. 236. Le palimpseste dit de Vérone (S. Jérôme — Pline l'ancien) conservé à S. Paul de Carinthie, qui provient de Reichenau, y a sans doute été apporté par Eginon (cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, II, 13, Pl. CXXXVI).

3. *Mirac. s. Marci*, 2, *SS*, IV, 450.

4. *Catal.*, Becker, 8, art. 106, p. 18 ; Lehmann, 52, p. 256, l. 33.

5. Lehmann, 54 : « Ratoldi liber versificatus in moralia Job ».

6. p. 264 ; cf. p. 223. B. Carlsruhe, Reichenau, ms. 57 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 450.

7. *Ekkehardi casus s. Galli*, 3, *SS*, II, 102.

8. Stiftsb., ms. 359.

9. C'est le cas à S. Gall du ms. 349, où l'on reconnaît des italicismes, cf. dom Leclercq, *Dict. archéol. chrét.*, art. S. Gall, col. 224 ; du ms. 188 en onciale romaine du VII[e] siècle (cf. Scherrer, p. 67), de l'*Edictum Rotharii*, ms. 730, exécuté en onciale, vers 700 (Scherrer, p. 236-8) et suivant Lindsay (*Notae lat.*, 484) du ms. 110 (Breviarium apostolorum), qui aurait été probablement écrit à Vérone au IX[e] siècle, ainsi que du ms. 227 (Sententiæ Isidori) ; à Reichenau, du ms. 57 (B. Carlsruhe), des Étymologies d'Isidore qui aurait été exécuté dans le Nord de l'Italie, vers 780 (Lindsay, p. 450 ; Zimmermann, p. 157), du fragment n° 144 de la fin du VII[e] au début du VIII[e] siècle (Rotharii edictum) également en onciale. Le ms. des Évangiles (B. Munich, 6224), provenant de Freisingen, a été écrit par un certain Valerianus, probablement en Italie (Lindsay, *Notae lat.*, 467).

10. Tels les mss. italiens du VII[e] siècle, B. N. lat. 2769, 10593.

franc. On a conjecturé, sur de faibles indices d'ailleurs, que les manuscrits exécutés à Cologne au temps d'Hildebald ont été écrits par des scribes qu'on aurait fait venir d'Italie [1].

Les artistes de diverses écoles d'enluminure, ceux notamment de l'école de Tours et de l'école de Reims, qui ont puisé leur inspiration dans des modèles antiques, eurent certainement sous les yeux des manuscrits à peintures exécutés au delà des Alpes. Ces modèles leur sont parvenus d'Italie, importés directement ou peut-être parfois par l'intermédiaire des pays anglo-saxons, soit en ce cas qu'une église d'Angleterre ait prêté des manuscrits qu'elle devait à l'Italie, soit qu'elle ait fourni aux artistes francs des copies faites en Angleterre d'après des manuscrits italiens [2].

Les apports de l'Italie en livres ont continué aux Xe et XIe siècles. Gerbert a enrichi sa collection personnelle et celle de l'église de Reims par des copies faites à Bobbio de livres de la riche bibliothèque de ce monastère [3] ou par l'entremise des moines de cet établissement, ses correspondants [4]. Il demande qu'on fasse travailler pour lui les scribes si nombreux qui se trouvent partout en Italie [5] ; il prie un scribe de l'église romaine de lui expédier des livres [6]. L'évêque de Strasbourg, Erchanbold (950-65) rapporte des manuscrits d'Italie et y fait exécuter des livres [7]. L'évêque Wernher (1002-27) a suivi son exemple [8]. Rathier de Vérone a vraisemblablement apporté à Lobbes avec lui des livres italiens [9].

1. Jaffé Watt, éditeurs des *Eccl. Colon. codices*, allèguent (p. IV) à l'appui de cette conjecture que pour la correction de ces mss. on a usé de notes tironiennes ; mais d'une part le correcteur peut ne pas être le scribe ; d'autre part la pratique des notes tironiennes, conservée sans doute en Italie, est aussi en usage dans des *scriptoria* francs (voir plus loin, p. 353).

2. Voir plus loin, p. 174.

3. *Epist.* 8 ; cf. éd. Havet, n. 8 de la p. 6.

4. Il demande au moine de Bobbio Rainard de lui faire copier par des scribes à gages, le traité d'astronomie de Manlius, de rhétorique de Victorinus, l'Ophtalmicus de Démosthène (*Epist.* 130, p. 117-8).

5. *Epist.* 130, p. 117.

6. *Loc. cit.* et 40, p. 38.

7. Cf. Wimpheling, *Catal. episc. Argentin.*, p. 35 ; G. Schmidt, *Livres et Bibl. à Strasbourg*, dans *R. d'Alsace*, 1876, p. 435 ; *Zur Gesch. der ältesten Bibl. zu Strasburg*, p. 3. Un distique apposé sur un ms. de Commentaires de Bède rapporte qu'Erchanbold a fait écrire le volume en Italie (p. 435, n. 3 et p. 4, n. 1).

8. Wimpheling, p. 39 ; Schmidt, p. 436 et p. 4.

9. Lindsay, *Notae lat.*, 447, signale plusieurs mss. écrits à Vérone aux VIIIe et IXe siècles, qui ont passé dans la coll. Phillipps de la B. de Berlin (1676, 1825, 1831, 1885, 1896). Le premier de ces mss. qui renferme les sermons d'Eginon, évêque de Vérone, comprend en outre 28 feuillets ajoutés plus tard en tête du ms. Lindsay se demande si cette addition n'a pas été faite par Rathier. Il serait fort hasardeux de conjecturer que ces mss. sont arrivés grâce à lui à Lobbes.

Un catalogue de livres dressé au XIe siècle dans une église inconnue signale les livres d'écriture romaine [1].

§ 4. — L'APPORT DE L'ESPAGNE.

Déjà à l'époque franque, Childebert aurait rapporté d'Espagne et donné à Saint-Germain-des-Prés un Psautier [2]. Le Pentateuque en onciale du VIIe siècle qui a appartenu à Saint-Gatien de Tours serait peut-être d'origine espagnole [3].

Aux VIIIe et IXe siècles, l'Espagne wisigothique apporte aux églises des Gaules sa contribution de manuscrits [4] et de scribes, d'autant plus importante que de nombreux Espagnols fuient, par delà les Pyrénées, devant les envahisseurs arabes. Tandis que l'influence irlandaise et anglo-saxonne ne s'est exercée qu'au Nord de la Loire, c'est dans le Sud de la Gaule surtout qu'apparaît celle de l'Espagne.

Le Sacramentaire de Gellone ne présente avec les manuscrits wisigothiques que des analogies vagues que suffit à expliquer l'influence de modèles communs [5]. Mais plusieurs manuscrits provenant des églises du Midi de la Gaule ont été certainement exécutés soit en Espagne, soit par des scribes espagnols réfugiés en France. On a retrouvé à Toulouse quelquelques feuillets d'une Bible wisigothique du VIIIe ou IXe siècle [6]. Un manuscrit de la loi des Wisigoths, en provenance de Moissac et qui n'a pu être écrit après 828, est l'œuvre de plusieurs scribes qui emploient la minuscule wisigothique [7]. Un traité de comput, provenant de Limoges, a été écrit en cette même écriture, l'an 815 de l'ère espagnole, c'est-à-dire en 777 [8]. Sainte-Cécile d'Albi possédait un manuscrit en minuscule wisigothique du IXe siè-

1. Delisle, Catal. VII : « Libri romane scripture sunt XX numero », *Cab. des mss.*, II, 447. Il s'agit sans doute de l'onciale, pratiquée aussi en gaule.

2. Voir plus haut, p. 37.

3. B. N. nouv. acq. lat., 2334. Il se peut aussi que le ms. ait été exécuté à Tours. Les éditeurs de la Palaeographical Society le croient d'autre part italien ; cf. Rand, *A survey*, 2, p. 82.

4. Sur les mss. wisigothiques qui ont survécu, cf. M. Clark, *Collectanea Hispan.*

5. Cf. d. Wilmart, *Le copiste du Sacram. de Gellone au service du chapitre de Cambrai*, dans *R. Bénéd.*, 1930, p. 212 et Zimmermann, *Vorkaroling. Miniaturen*, p. 89.

6. Arch. HE. Gar. et B. Toulouse, gardes du ms 33 ; cf. Wilmart, *Nouv. feuillets toulousains de l'Ecclésiastique*, *R. Bénéd.* 1921, p. 110 et suiv.

7. B. N. lat. 4667, cf. Lindsay, *Notae lat.*, 472.

8. B. N. lat. 609, cf. Lindsay, 471.

cle [1]. L'église d'Autun paraît avoir disposé aussi de manuscrits exécutés aux VIII[e] et IX[e] siècles en Espagne [2].

Lyon accueillit, à la fin du VIII[e] siècle, une importante colonie d'Espagnols chassés par l'invasion sarrasine, entre autres Félix d'Urgel et son élève Claude, plus tard évêque de Turin [3]. Les courtes annales biographiques d'Agobard, écrites en minuscule de type wisigothique, nous apprennent que, né en 778, il arriva d'Espagne, en Gaule Narbonnaise, en 782, que dix ans plus tard, il vint pour la première fois à Lyon, où il fut ordonné prêtre en 804 et dont il devint archevêque en 816 [4]. Son église a gardé un certain nombre de manuscrits venus d'Espagne ou exécutés par des Espagnols au *scriptorium* lyonnais. Tel le manuscrit d'Ausone et de Paulin en minuscule wisigothique [5]. Un manuscrit de l'Heptateuque du VII[e] siècle porte des notes marginales ajoutées au IX[e] siècle et où on rencontre des abréviations et symboles propres à l'écriture wisigothique [6]. Un manuscrit d'Origène a été exécuté par des scribes lyonnais en onciale et semi onciale, mais une lacune que présentait le texte a été comblée en minuscule wisigothique et la même main a écrit, en marge, au regard d'une interruption du texte : « hic minus habet » [7]. D'autres feuillets ont été écrits en minuscule par une main contemporaine, qui subit l'influence de clercs espagnols et reproduit peut-être un exemplaire wisigothique [8]. Un manuscrit d'Isidore de Séville fait apparaître certains traits espagnols, qui semblent indiquer que le scribe, originaire d'Espagne, tout en imitant la calligraphie en usage à Lyon, n'a pas réussi à se dépouiller entièrement de ses habitudes [9]. Deux autres manuscrits, l'un de Claude de Turin [10], l'autre de Bède [11], font apparaître aussi quelques traits espagnols.

1. B. Albi, 29, cf. Lindsay, 444.
2. Dom de Bruyne (*Mss. wisigothiques*, dans *R. Bénéd.*, 1924, p. 6) signale le ms. d'Autun, 107, auquel se raccordent les f[os] 15-16 du ms. de la B. N. nouv. acq. 1629, lequel présente la cursive penchée d'un copiste wisigoth ; le ms. d'Autun, 27 + 665, et B. N. nouv. acq., 1628 ; f[os] 17-8. Voir aussi Lindsay, p. 445.
3. Cf. Tafel, *The Lyons script.*, dans *Palaeogr. lat.*, IV, 69.
4. Tafel, p. 55 et 64.
5. B. Univ. Leyde Voss, F 111 + Paris, B. N. 8093 ; cf. Tafel, p. 64 ; Lindsay, *Notae lat.*, 459 et 473.
6. B. Lyon, 1964 + 403 ; cf. Lowe, *Cod. Lugd. antiquiss.*, Pl. 11, p. 33.
7. B. Lyon, ms. 443 + Paris, B. N. nouv. acq. lat. 1591 ; cf. Tafel, p. 48 et 64 Lindsay, 463 ; Lowe, Pl. 21, p. 39.
8. Cf. Lowe, Pl. 22, p. 39.
9. B. Lyon, ms. 620 ; cf. Tafel, p. 54.
10. Rome B. Vallic., C 3. Tafel, p. 55, observe que parmi les « probationes pennae » on lit « gotramno » avec la forme wisigothique du g.
11. B. Vallic., E 26 ; cf. Tafel, *loc. cit.*

A Orléans, l'Espagne wisigothique a pénétré avec Théodulfe, qui a sans doute apporté des livres de son pays et amené ou attiré près de lui des compatriotes. Nous savons en particulier qu'il a établi à Micy des moines qu'il avait fait venir de Septimanie [1]. La fine écriture des Bibles orléanaises, les motifs empruntés peut-être à l'art wisigothique dans les *scriptoria* où elles ont été exécutées, l'utilisation du texte espagnol dans l'établissement du texte de ces Bibles, dénoncent l'influence personnelle de Théodulfe ; ce Septimanien, devenu évêque d'Orléans, a dû mettre sous les yeux des scribes qui travaillèrent sous ses ordres des livres exécutés dans son pays [2].

L'influence wisigothique paraît s'être exercée jusqu'à Corbie, car un manuscrit de la bibliothèque de ce monastère renfermant des Homélies de saint Grégoire a été écrit, vraisemblablement, en France, par plusieurs scribes, au IXe siècle, en minuscule de type wisigothique [3]. Dans un manuscrit du VIIIe siècle, exécuté sous la première forme de l'écriture dite a b de Corbie, on trouve un hymne écrit au Xe siècle en écriture wisigothique [4]. Un certain nombre de manuscrits des VIIIe et IXe siècles, dont la provenance n'est pas connue, mais qui ont sans doute appartenu à des églises des Gaules, sont aussi exécutés en minuscule wisigothique [5]. Un manuscrit d'origine espagnole des Épîtres de saint Paul du milieu du VIIe siècle est parvenu à une époque indéterminée à Freisingen [6]

Au Xe siècle, l'imitation faite dans le Sud de la Gaule des manuscrits à peinture de l'école espagnole, suffit à prouver que quelques-uns de ceux-ci ont été apportés d'Espagne au Nord des Pyrénées [7]. On voit Gerbert écrire à un corres-

1. *Vita anon. s. Maxim.*, 37 « per episcopum Theodulfum... ex Septimania monachi adducti sunt provincia » (Mabillon, *A. S.*, I, 572).

2. Cf. S. Berger, *H. Vulg.*, p. XIII-XIV, 145 et suiv.

3. B. N. 12.254 ; cf. Lindsay, p. 475.

4. B. N. 2824, f° 93 ; Lindsay, p. 472.

5. Un psautier d'écriture wisigothique est conservé à Nogent. Cf. Omont, *B. Ec. Chartes*, 1913, p. 742. Un ms. des *Moralia* de saint Grégoire (B. N. n. acq. lat. 641) présente des abréviations caractéristiques de la même écriture et le ms. de la B. N. lat. 10233 d'Oribase renferme des notes marginales en écriture wisigothique (cf. de Bruyne, p. 7, qui signale en outre quatre feuillets de l'Ecclésiastique de même écriture aux Arch. départem. de Toulouse + B. Toulouse, en garde du ms. 33) Lindsay signale aussi (*Notae lat.*, p. 447) le fragm. 3 du ms. de Berne, A 92 (p. 472) et une portion du ms. de la B. N. 2994, f°s 73-194.

6. B. Munich, lat. 6436 (Fris. 236) ; cf. Zimmermann, p. 44, 161 ; Pl. 35.

7. Voir plus loin, Chap. 22, § 2 : Écoles de peint.

pondant de Barcelone pour se faire expédier un livre d'astrologie ; il cherche aussi à se procurer un ouvrage d'arithmétique de l'Espagnol Joseph [1].

§ 5. — L'APPORT GREC.

Au IXe siècle, les pays francs n'ont reçu directement de Byzance qu'un fort petit nombre de manuscrits. En 827, Michel le Bègue envoya à Louis le Pieux un manuscrit du pseudo Denys dont l'empereur fit don au monastère de Saint-Denis [2], manuscrit qui servit aux traductions faites par Hilduin et par Scot Erigène [3], et qui subsiste encore [4].

C'est plutôt d'Italie que sont venus, soit les rares manuscrits grecs que les églises de l'ancienne Gaule ont possédés à cette époque, soit les scribes de langue grecque qui ont pu travailler auprès d'elles. On a vu que Paul I envoyait à Pépin quelques ouvrages écrits en grec. Saint-Denis a reçu, vraisemblablement au temps d'Hilduin, un certain nombre de moines grecs d'un monastère romain, qui furent les collaborateurs de celui-ci dans le travail de traduction des œuvres de Denys et dans les compositions apocryphes destinées à appuyer l'identification du premier évêque de Paris avec l'Aréopagite [5]. Au Xe siècle, Saint-Gall possède des Évangiles et Psautiers gréco-latins [6].

Au total, les églises des Gaules ont reçu, au cours surtout du VIIIe et du IXe siècle, un important apport de livres venus d'au delà la mer, les Alpes et les Pyrénées, ou écrits en Gaule par des scribes originaires de ces pays. Ces livres ont largement contribué avec les maîtres qui les apportaient à la Renaissance caroline ; ils en ont fourni l'aliment et le stimu-

1. *Epist.* 17, 24, 25, éd. Havet, p. 14, 19 et 20.

2. Lettre d'Hilduin à Louis le Pieux, *Epist. var.*, 20, *Epist. Karol. aevi*, III, 330. Cf. Théry, *Études dionys.*, I, *Hilduin, traducteur de Denys*, p. 5.

3. Cf. Théry, *op. cit.*; voir plus loin Script. S. Denis.

4. B. N. grec 437, cf. Omont, *Ms. des œuvres de saint Denys*, dans *R. Études grecques*, 1904, p. 230-6.

5. Le R. P. Théry *(op. cit.)* montre que le travail de traduction des œuvres de Denys a comporté l'intervention de trois personnes, l'une déchiffrant et lisant à haute voix le texte grec, la seconde traduisant à l'audition, la troisième écrivant sur cette dictée. Les deux premières devaient être familières avec la langue grecque. Ce seraient des moines grecs venus de Rome. Voir plus loin Script. S. Denis.

6. Quelques-uns de ces mss. subsistent ; nos 17, 48, fragm. 2 de 1395 ; cf. Weidmann, p. 9 ; Scherrer, p. 6, 20, 461 ; voir dom Leclercq, art. S. Gall dans *Dict. d'archéol.*, VI, 108.

lant, ont provoqué et facilité le renouvellement des études, procuré aux églises et monastères un complément indispensable au petit nombre de livres et d'hommes instruits dont ils disposaient[1]. Dans les temps qui suivent cet épanouissement, l'apport de livres et de scribes venant des Iles, d'Espagne ou d'Italie se réduit. Les *scriptoria* et bibliothèques de ces pays fournissent encore une contribution, mais de plus en plus modeste dans le mouvement général d'échanges qui, à travers la chrétienté occidentale, rend chaque église tributaire, en une proportion variable, des autres églises, sans égard aux limites des régions et royaumes, mais suivant les facilités qu'offrent le voisinage, la productivité des ateliers et les relations établies.

1. A défaut de renseignements sur l'apport des mss., on peut tenir pour certain que les ouvrages composés au VIIe siècle et au début du VIIIe en Espagne (Isidore † 638, Ildephonse † 669, Julien † 690, Taius), en Angleterre (Aldhelm † c. 710, Bède † c. 735), se sont répandus en Gaule, grâce à des copies directement apportées de ces pays. Les Différences et les Sentences d'Isidore sont données à Saint-Wandrille par Wando (747-54), les Sentences de Taius par Anségise (823-33), cf. *Gesta abb. Fontan*, éd. Laporte, p. 68 et 104. Lul de Mayence demande vers 770 à des correspondants anglo-saxons l'envoi d'ouvrages de Bède (*Bonif. epist.*, 125-7, *Epist. Karol. aevi*, I, 414-5) ; Reichenau possède en 822 une série de livres de Bède et une des ouvrages d'Aldhelm (Becker, 6, p. 10-1).

CHAPITRE V

Les livres sortis des « scriptoria » de l'ancienne Gaule à partir du VIIIe siècle

Dans les bibliothèques ecclésiastiques, telles qu'on les trouve constituées du VIIIe au XIe siècle, les manuscrits antérieurs à cette époque et ceux qui sont venus d'Irlande, de Grande-Bretagne, d'au delà les Alpes et les Pyrénées ne représentent que la plus faible part. C'est dans le pays même et au cours de cette période que la plupart des manuscrits ont été exécutés.

A la vérité, dans la formation et le développement des collections, le reliquat des anciens livres et l'apport des pays où la culture s'est mieux conservée, ont tenu le premier rôle en fournissant les prototypes d'une multitude de copies. Toutes celles qui ont été faites en *Francia* à partir du VIIIe siècle des textes scripturaires, des livres liturgiques dont le texte est déjà consacré par une longue tradition, des écrits des Pères, des auteurs classiques anciens et des ouvrages légués par l'antiquité relatifs à l'histoire, aux sciences et aux arts dérivent nécessairement des manuscrits anciens conservés ou importés de l'étranger. C'est en en multipliant les transcriptions que les scribes ont rendu de plus en plus abondants les livres, rares en *Francia* au début du VIIIe siècle.

Il s'est ajouté à ce fonds premier et essentiel des prototypes ou des copies qui en ont été exécutées et qui sont elles-mêmes reproduites, l'apport successif des nouvelles œuvres composées par les contemporains. Beaucoup parmi celles-ci n'avaient d'intérêt que pour les églises qui les produisaient ; telles les chroniques et histoires particulières. Mais d'autres présentaient toujours un intérêt général, comme les compositions d'ordre théologique et canonique ou relatives aux sciences et aux arts libéraux. Telles, pour s'en tenir au IXe siècle, les œuvres doctrinales ou polémiques d'Alcuin, Agobard, Paschase Radbert, Florus, Amalaire, Hincmar, Raban Maur etc., les

recueils de Capitulaires, de Canons conciliaires récents, les Martyrologes, Homéliaires, Florilèges, les si nombreuses productions poétiques (metra), les recueils de formules et de lettres, les nouveaux traités de grammaire, de rhétorique, de musique, de comput, les glossaires. Des ouvrages historiques récents, comme les vies de Charlemagne et de Louis le Pieux, Annales royales et Histoires comme celles de Nithard et plus tard de Richer étaient aussi d'intérêt général. Les Vies des saints, composées ou refaites en si grand nombre au IX[e] siècle, n'intéressaient pas seulement l'église qui honorait ces saints d'un culte particulier ; elles étaient reproduites isolément, ou elles entraient dans les innombrables recueils dont les scribes s'attachaient à multiplier les exemplaires. Ainsi s'accroît sans cesse le fonds commun sur lequel travaillent les copistes du VIII[e] au XII[e] siècle.

Un nombre important de ces copies ont été exécutées sur place, dans une dépendance de l'établissement ecclésiastique ou monastique, véritable atelier domestique où travaillent les scribes, presque toujours membres de la communauté, le *scriptorium* de l'église [1] voisin de la bibliothèque et du *sacrarium* où sont gardés les livres.

Une autre portion est sortie d'un autre atelier que celui de l'église qui conserve ces manuscrits. Du VIII[e] au XI[e] siècle, on l'a vu, des livres continuent de traverser la Manche, les Alpes et les Pyrénées. Mais c'est dès lors le plus souvent des ateliers français autres que le sien que proviennent soit directement, soit indirectement, les livres qu'une église du pays n'a pas fait écrire auprès d'elle.

Ces manuscrits ont été parfois commandés par l'église ou par l'un de ses bienfaiteurs à un autre *scriptorium*. Souvent aussi, ils entrent dans sa bibliothèque, par échange, achat, don, sans que peut-être soit connue l'origine du livre. Sortis de quelque *scriptorium*, proche ou lointain, ces volumes sont cédés à l'église, comme tout autre objet de prix par leur propriétaire quel qu'il soit, église, prélat, clerc ou moine, roi, grand du royaume ou simple particulier.

Que le travail soit fait dans le *scriptorium* de l'établissement ou ailleurs, la production des livres est surtout indigène. L'immense majorité des manuscrits qui forment les bibliothèques ecclésiastiques ou monastiques du VIII[e] au XII[e] siècle, sortent des *scriptoria* qui pullulent dans toute l'étendue de l'ancienne Gaule. Ces livres datent pour la plu-

1. Sur le *scriptorium* en tant que bâtiment ou local, voir t. III, p. 119-121.

part du temps même ou d'une époque peu antérieure au moment où ils ont pris place dans la bibliothèque qui les garde. C'est grâce à l'incessante reproduction des manuscrits dans les innombrables ateliers de copistes que s'élargissent sans cesse les collections formées par les églises au cours de cette époque. Nous remonterons à la source abondante qui alimente du VIIIe au XIIe siècle les bibliothèques des églises en France, en étudiant leurs *scriptoria*.

Troisième Section

LES « SCRIPTORIA » ECCLÉSIASTIQUES ET MONASTIQUES DANS L'ANCIENNE GAULE

CHAPITRE VI

Les « scriptoria » sont-ils tous ecclésiastiques ou monastiques ?

Les livres exécutés en France du VIII[e] au XII[e] siècle, sortent-ils tous d'un *scriptorium* ecclésiastique ou monastique ? existe-t-il pour la transcription des mauuscrits des ateliers autres que ceux des églises ?

Aux VIII[e] et IX[e] siècles, des scribes travaillaient certainement au palais des rois. La chancellerie occupe des notaires et des scribes [1] à la rédaction des diplômes, lettres royales, instructions à l'adresse des *missi*, capitulaires. Ces mêmes fonctionnaires ou, à côté d'eux, d'autres scribes n'étaient-ils pas employés à exécuter des manuscrits à l'usage des monarques ?

Ceux-ci s'intéressent aux compositions littéraires et théologiques du temps qui leur sont très souvent dédiées [2]. Char-

1. Loup de Ferrières écrit à l'empereur Lothaire au sujet de l'un de ses moines occupé au palais « in officio condendarum epistolarum » (*Epist.* 108, *Epist. Karol. aevi*, IV, 93). Les « pueri palatini », écrit Alcuin à Charlemagne, devront être instruits à écrire élégamment ce que l'éloquence royale leur dictera ([illegible], 285).

2. Un grand nombre de commentaires de livres de la Bible ont été dédiés par Raban Maur à Louis le Pieux, à Lothaire I[er], à Louis le Germanique, qui parfois les lui ont expressément demandés. Charles le Chauve a reçu lui aussi des dédicaces d'ouvrages (voir n. suiv.).

lemagne, Louis le Pieux, Charles le Chauve [1] en particulier, ont été protecteurs des lettres et grands amateurs de livres [2]. Un certain nombre de ces livres au moins n'ont-ils pas été écrits dans leur palais ?

Sur un certain nombre de manuscrits, de luxe pour la plupart, une note indique que le livre a été exécuté sur l'ordre du roi Charles [3] L'un d'eux notamment a été corrigé, après exécution faite sur son commandement, par un certain Jacobus, dont le nom se retrouve parmi ceux des notaires de Charlemagne qui ont rédigé ses diplômes [4]. Un manuscrit exécuté par Winithar [5], à prendre à la lettre les vers qui le dédient au roi, aurait été corrigé par Charles lui-même [6]. Quand dans un livre ayant appartenu à une église une note relate qu'il a été exécuté sur l'ordre du prélat de cette église, on en peut conclure qu'il le fut sous ses yeux, dans le *scriptorium* de celle-ci. Lorsqu'un livre est écrit sur l'ordre du roi, n'est-il pas semblablement exécuté au *scriptorium* de son palais ? Plusieurs parmi les scribes qui se mettent à l'œuvre sur commandement de Charlemagne, prennent la

1. Héric, dans la préface de la vie de saint Germain que Lothaire, fils de Charles le Chauve et abbé de S. Germain d'Auxerre, lui a ordonné d'écrire et qu'après la mort de celui-ci, il dédie à son père, fait de Charles le Chauve le continuateur de Charlemagne « dum quod ille sopitis eduxit cineribus, vos fomento multiplici tum beneficiorum, tum auctoritatis, usquequaque provehitis » (*Poetae lat.*, III, 429). Héric estime que le temps est revenu où « vel philosopharentur reges vel philosophi regnarent » (loc. cit.).

2. Voir plus loin (Section V, Chap. XXV) les collections de livres formées par eux.

3. L'an 768, « Carolus rex Francorum hunc libellum legis salicae scribere jussit » (Montfaucon, B. Regia, 5189, *B. Bibl.*, II, 755) : en 780, Adam a écrit à Worms la Grammaire de Diomède sur l'ordre de Charlemagne (*Versus libris saec. VIII adjecti*, *Poetae lat.*, I, 93-4) ; en 781, Godescalc exécute l'Évangéliaire dit de Saint-Sernin (B. N. nouv. acquis. 1203) sur l'ordre de Charles et d'Hilgarde, (7, p. 95). Du codex écrit par Wigbodus, il est dit : « Carolus rex Francorum et Langobardorum hunc codicem ad opus suum scribere jussit » (8, p. 95, 97) ; d'un livre de médecine qui a passé au IXe siècle dans la bibliothèque de Reichenau, que le roi Charles a ordonné de l'écrire et que Jacques, son *famulus*, l'a lu (sans doute corrigé) avec tout son zèle (stilo, animoque), 9, p. 98, cf. p. 88 ; d'un Lectionnaire de Saint-Germain d'Auxerre qu'il a été exécuté par le moine Ebrardus sur l'ordre de l'empereur Charles (*Tituli saec. noni ineuntis*, 4, *Poetae lat.*, II, 432-3) ; d'un recueil de questions sur Daniel : « quem jussit d^{us} rex Carlus (Charles le Chauve ?) transcribere ex authentico Petri » (Martène, *Ampliss. coll.*, IX, 277) ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 3-6.

4. Cf. Dümmler, *Poetae lat.*, I, p. 98, n. 1.

5. B. Vienne, ms. 743. Suivant Lindsay (*Notae lat.*, 491), ce Winithar ne serait pas le scribe bien connu de Saint-Gall, mais l'un des scribes de la *scola palatina* (Lindsay, *Notae lat.*, p. 491).

6. « Rex Carolus. Non passus sentes mendarum serpere libris. En bene correxit studio sublimis in omni » (*Poetae lat.*, *Versus libris adj.*, 2, t. I, 90). Le scribe entend sans doute dire simplement que Charlemagne, ne supportant pas les fautes qui vicient les mss. (cf. *Capit.* 789, 72, p. 60), a pris soin de les faire bien corriger.

qualité de « famulus »[1] ; ne s'agit-il pas d'un scribe de sa maison ? L'un d'eux, Dagulfus a fait école ; son élève Déodatus[2] n'était-il pas attaché au même *scriptorium* palatin ? Un manuscrit de Saint-Gall, qui renferme la loi romaine des Wisigoths, la loi Salique et celle des Alamans, a été terminé le vendredi 1er novembre de la 26e année de Charlemagne (794) par le *scriptor* Wandalgarius qui demande au lecteur de prier pour lui, parce qu'il est grand pécheur[3]. Ce manuscrit consacré à des textes législatifs, daté des années du règne de Charlemagne par un scribe qui ne prend pas la qualité de prêtre ou de moine, est vraisemblablement l'œuvre d'un laïque travaillant pour le roi et dont l'œuvre a été plus tard recueillie par les moines de Saint-Gall. L'Homéliaire en deux volumes, pour les leçons des Nocturnes de tout le cycle de l'année, que Paul Diacre a composé au Mont Cassin, sur l'ordre de Charlemagne et dont, après examen, le roi impose l'usage à toutes les églises, a peut-être été reproduit par les scribes de son palais, à un nombre d'exemplaires suffisants pour être envoyé aux églises métropolitaines[4].

D'un manuscrit au moins nous savons d'une manière certaine qu'il a été exécuté partiellement dans un palais royal au début du IXe siècle. Un exemplaire du Commentaire de la Genèse de Claude de Turin fut commencé à Lyon, auprès de l'évêque Leidrade, par le scribe Faustin (Faustinus scripsit) et achevé par lui en Aquitaine, près de Louis le Pieux, en 811, dans le palais de Chasseneuil (finitum opusculum in Casanalio palatio)[5]. Louis le Pieux utilisait aussi les services de lecteurs et de correcteurs. Raban Maur, en lui envoyant son « De natura rerum », le prie de faire relire et corriger ce livre par ses lecteurs ».[6]

1. Dagulfus, qui a écrit le psautier en lettres d'or envoyé par Charlemagne au pape Hadrien se dit « exiguus famulus » (*Versus... adjecti*, 4, p. 92). Jacques se dit « famulus » du roi (plus haut, p. 81, n. 3).

2. Déodatus, élève du maître Dagulfus, a écrit et orné un psautier dédié à Moulinus (*Versus... adjecti*, 5, p. 92-3).

3. Stiftsb., ms. 731 ; cf. Scherrer, p. 239-40.

4. « Quarum omnium textum nostra sagacitate perpendentes, nostra eadem volumina auctoritate constabilimus vestraeque religioni in Christi ecclesiis tradimus ad legendum » (*Capit.*, I, 81). Voir la dédicace faite par Paul Diacre à Charlemagne (*Pauli carm.*, 34, *Poetae lat.*, I, 68). La lettre du roi accompagnait nécessairement l'envoi d'un exemplaire. Peut-être a-t-il adressé la lettre et l'exemplaire à un certain nombre d'églises, par exemple aux églises métropolitaines qui en auraient assuré la diffusion.

5. B. N. lat. 9.575. Cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 4-5.

6. « eorum vobis relegi illud faciatis ; et si aliquid in eo dignum emendatione repertum fuerit, cum vestris sagacissimis lectoribus, prout ratio dictat, illud emendare curetis » (Migne, CXI, col. 9).

En 823, l'évêque de Ratisbonne, Baturicus, a fait écrire à Francfort un livre renfermant le Commentaire de saint Augustin sur les Épîtres de saint Jean. Après achèvement, le manuscrit a été corrigé au même lieu. L'exécution a été faite par les scribes Ellenhardus et Dignus, la correction par Hildoinus [1]. Il semble bien que ce livre a été écrit au palais de Francfort, où Louis le Pieux a fait de si nombreux séjours et où il a résidé depuis Noël jusqu'au 28 juin de cette année 823 [2]. Dignus est peut-être un scribe de Ratisbonne ; l'autre scribe et le correcteur auxquels s'est adressé cet évêque appartiennent peut-être au palais de l'empereur. Hildoinus ne serait-il pas le célèbre Hilduin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés et archichancelier du palais ? [3]

Loup de Ferrières parle d'un « scriptor regius », qui a fait la « descriptio » de l'onciale [4]. Celle-ci n'étant en usage que dans les manuscrits, ce scribe royal ne se bornait sans doute pas à écrire des diplômes et des lettres ; il pratiquait lui-même l'écriture onciale dont il avait fait l'étude et peut-être dirigeait-il un atelier où des manuscrits étaient exécutés pour le compte de Charles le Chauve. Hincmar a reçu du *scrinium* de Lothaire I un *libellus*, sans nom d'auteur, qui avait été composé ou copié dans ce *scrinium* [5]. D'un manuscrit de Saint-Gall il est signalé qu'il est venu du palais d'Aix [6].

On a conjecturé qu'au palais, au moins au temps de Charlemagne, travaillaient non seulement des scribes, mais des artistes peintres qui, sous les yeux et l'inspiration de l'empereur, auraient constitué une sorte d'école de calligraphes,

1. B. Munich, lat. 14.437 : « Librum hunc pro remedio animae, ego in Dei nomine, Baturicus episcopus ad Franchonofurt scribere praecepi. Scriptus est autem diebus septem et in octavo correctus in loco eodem, anno septimo episcopatus mei et octingentesimo XXIII dominicae incarnationis, scriptus autem per Ellenhardum et Dignum, Hildoino orthographiam praestante », (Lindsay, *Notae latinae*, p. 468). Baturicus fut évêque de Ratisbonne de 817 à 847.

2. Voir les *Ann. Bertin.* et les « Regesta » de Bœhmer Muehlbacher.

3. Suivant Lindsay *(loc. cit.)*, Dignus doit être identifié avec le moine de Ratisbonne qui a écrit la 1re *Traditio* de Saint-Emmeran. Baturicus s'était fait sans doute accompagner au palais par ce scribe émérite. Dans les chartes de Saint-Denis, le nom d'Hilduin, plus souvent orthographié Hilduinus, l'est aussi quelquefois sous la forme d'Hildoinus (Dipl. 27 sept. 820, Tardif, *Mon. hist.*, 113, p. 80).

4. Loup prie Einhart de lui envoyer la « mensura » des lettres antiques dites onciales qui a été « descripta » par le « scriptor regius Bertcaudus » (*Lupi epist.*, 5, *Epist. Karol. aevi*, IV, p. 17).

5. « Et quia libellum de scrinio bonae memoriae fratris vestri Lotharii sine nomine auctoris suscepimus » (Lettre à Charles le Chauve, Flodoard, *Hist. Rem. eccl.*, III, 15, *SS*, XIII, 505).

6. « Istud a palatio Aquisgrani venit » (Weidmann, 8, n. 23).

d'enlumineurs et miniaturistes [1]. Le style dont il leur est fait honneur se retrouve dans un certain nombre de manuscrits à peintures de cet âge. A cette manière appartiennent les Évangiles en lettres d'or et d'argent sur fonds pourpre, dits de Charlemagne [2], ceux qui proviennent de Saint-Victor de Xanten [3], ceux du trésor du dôme d'Aix-la-Chapelle [4] et peut-être d'autres manuscrits de luxe [5].

Les grands laïques amateurs de livres, par exemple le comte Everard qui distribue entre ses enfants les quelque cinquante livres de sa « capella » ont pu aussi faire travailler des scribes, [6]. Le Psautier double avec textes hébraïque et gallican qu'Everard lègue à l'aîné de ses fils, subsiste et a pu être identifié, à la faveur de l'ex libris qui nous conserve non seulement le nom du très ancien propriétaire, mais sa signature [7]. Everard était un homme cultivé qui peut-être s'entourait volontiers de scribes familiers. Einhard avait constitué une riche bibliothèque dont il communiquait libéralement les trésors [8]. Il faisait copier des manuscrits [9]. D'autres personnages laïques ont fait exécuter, semble-t-il, des livres qu'ils désiraient posséder. Un certain Vulférius fit copier au temps de sa jeunesse le « De natura rerum »

1. Janitscheck, *Die hervorragenden Schulen des Karol. Buchmalerei*, dans le *Trierer Adahandschrift*, II, p. 72-107. Cette école, dite par lui d'Aix, occuperait chronologiquement le premier rang parmi les écoles de calligraphie qui se sont formées au temps de la Renaissance caroline.

2. Schatzkammer de Vienne ; A. Boinet, *La miniat. caroling.*, Pl. LVIII-LIX.

3. B. Bruxelles 18723, Boinet, Pl. LX ; cf. Köhler, *Die Denkmäler der Karol. Kunst in Belgien*, dans *Belg. Kunstdenkmäler* de P. Clemen, p. 3 ; Köhler signale l'« impressionitischen Richtung » de ce ms.

4. Boinet, Pl. LX.

5. M. Eric G. Millar (*Souvenir expos. mss. français Grenville Library*, p. 15) estime que le *codex aureus* des Évangiles (Brit. Museum Harley 2788 ; Boinet, Pl. XII-XIV ; Eric Millar, Pl. I) et deux mss. de la B. N., nouv. acquis. lat. 1203 (Évang. de Gotescalc, Boinet, Pl. III-IV) et lat. 8850 (Évang. S. Médard de Soissons, Boinet, p. XVIII-XXIII), font partie du groupe des mss. somptueux exécutés sous l'influence de Charlemagne ; mais ces mss. sont d'un autre style.

6. Testam. Miraeus Foppens, I, 21-2.

7. Dom Wilmart a distingué cette signature qui n'avait pas été encore remarquée au f° 236 du psautier qui figure sous le n° 11, au fonds de la reine Christine au Vatican (*Le psautier de la reine n° 11, sa provenance et sa date*, dans la *R. Bénéd.*, 1911, p. 365). L'érudit bénédictin assigne l'exécution de ce psautier au 1er tiers du VIIIe siècle (p. 374). Il s'agirait par conséquent d'une acquisition faite par Everard d'un ancien psautier.

8. Loup venu pour s'instruire à Fulda y a trouvé le catalogue (brevis) des livres d'Einhard et il lui demande communication d'un certain nombre d'entre eux qu'il se propose de copier pendant son séjour à Fulda (*Lupi epist.*, 1, *Epist. Karol. aevi*, IV, p. 8 ; cf. 5, p. 17).

9. Il a fait copier (describi) pour Loup une partie d'un volume et la lui enverra par l'intermédiaire de l'abbé de Prüm, Marcward (*Lupi epist.*, 60, p. 61).

d'Isidore de Séville. L'exemplaire date de la fin du VIIIe siècle ; Vulférius l'a fait écrire pour lui et pour ses proches ; il le léguera à sa mort à qui lui plaira [1].

Il n'est pourtant pas certain qu'il y ait eu habituellement chez les rois ou chez les grands, un *scriptorium* proprement dit, qu'une équipe permanente de copistes ait travaillé pour eux et qu'une école de calligraphie et d'enluminure ait eu son siège au palais.

Les souverains carolingiens dont la résidence n'est jamais fixe, qui vont d'un palais à un autre, ou séjournent dans les monastères et les résidences épiscopales, ne sont pas en situation d'avoir, comme les églises et les communautés toujours stables, un atelier proprement dit de copistes. Leur personnel de scribes et de notaires paraît bien n'avoir pas eu d'autre fonction ordinaire que de rédiger les diplômes et les lettres. Le seul livre que nous sachions avoir certainement été achevé dans un palais aquitain, a précisément été commencé ailleurs, près de l'église de Lyon et de l'évêque Leidrad. Si les rois commandent d'écrire des livres, les *famuli* qui les exécutent peuvent ne pas appartenir au palais ou n'y être venus, comme Faustin, qu'en passant. C'est dans la ville de Worms (in urbe Wormatia) et non pas au palais royal, qu'Adam a exécuté et offert à Charlemagne la grammaire de Diomède [2]. Le Lectionnaire que le moine Ebrardus a exécuté pour l'usage de la communauté de Saint-Germain d'Auxerre et dont il a recueilli les matériaux sur l'ordre de l'empereur Charles, a certainement été écrit au *scriptorium* auxerrois [3]. Quant au manuscrit de Saint-Gall venu du palais d'Aix, il a certainement appartenu à la collection royale de livres ; mais rien ne prouve qu'il sorte d'un *scriptorium* attaché à ce palais.

Les rois donnent des livres magnifiques à des églises favorites, mais les manuscrits de luxe qu'exécutent les *scriptoria* monastiques réputés sont très souvent dédiés à un roi, exécutés pour lui [4]. Les dons que les évêques et les abbés étaient

1. « Ego Wulfericus a juventute sua hunc libellum jussit scribere sibi et propenquis suis, post ejus obitum cui eum Dominus dederit et ipse cui voluerit » (B. Besançon, ms. 184 ; cf. Catalogue, I, 126).

2. Plus haut p. 81, n. 3.

3. *loc. cit.*

4. La 1re Bible de Charles le Chauve lui a été offerte par Vivien, abbé de Saint-Martin et de Marmoutier et par ses religieux (Voir plus loin, p. 182-5). Les moines de Saint-Germain d'Auxerre ont adressé à Lothaire II une copie de la vie de leur saint patron, avec une adresse par laquelle ils lui promettaient leurs prières (lat. 2.873, A, f° 50 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 5). Vers 880, l'abbé de Corbie, Angilbert, dédie à Louis III la copie d'un ouvrage de saint Augustin (lat. 13.359, cf. Delisle p. 6).

tenus de faire à leur seigneur, consistèrent sans doute souvent en produits de leurs ateliers de calligraphie. Sauf peut-être sous le règne de Charlemagne, et nous n'avons même pour son temps aucune preuve de l'existence d'un atelier palatin, les copistes qui travaillèrent dans un palais royal ne le firent, semble-t-il, que rarement et n'y furent que des passants.

Les collections que des grands personnages ont pu former sont peut-être issues, elles aussi, d'ateliers ecclésiastiques et monastiques. Le comte Everard avait dans sa collection un livre au moins d'exécution déjà ancienne, et qui n'a certainement pas été écrit chez lui [1]. Il avait fondé dans sa *villa* de Cysoing un monastère où ont pu être exécutés quelques-uns de ceux que conservait sa *capella*. Sur un manuscrit de la 1re moitié du IXe siècle exécuté, semble-t-il, à Corbie, le nom du comte Malgridus apposé sur le premier folio, est peut-être le nom du propriétaire, qui aura fait écrire ce livre au *scriptorium* de ce monastère et qui en aura fait don par la suite à la bibliothèque de Corbie [2]. Einhard était abbé de Seligenstadt ; c'est là qu'il a rassemblé ses livres et qu'il fait copier des manuscrits. Surtout, les grands laïques, comme les rois et les prélats eux-mêmes pouvaient recourir à des achats. Si Charlemagne ordonne de vendre ses livres pour en distribuer le prix aux pauvres [3], c'est évidemment que cette précieuse marchandise trouvait facilement acquéreurs.

A défaut, semble-t-il, d'ateliers comparables à ceux des établissements ecclésiastiques fonctionnant au palais des rois et dans la résidence des grands, il semble bien qu'à cette époque des travaux de transcription et de décoration de manuscrits sont parfois exécutés par des scribes travaillant isolément et dans leur privé.

Il est certain que des manuscrits ont été exécutés au moins partiellement hors des *scriptoria* ecclésiastiques et monastiques. On a vu que Faustin a achevé, au palais de Chasseneuil, un travail commencé près de l'église de Lyon. En sens inverse, un manuscrit, renfermant les vies des Pères d'Égypte par Paschase, a été commencé en 819 au cours d'une campagne

1. plus haut, p. 84, n. 7.

2. Vatic. lat. 990 ; ce ms. qui renferme le *De institutione laicali* de Jonas est du début du IXe siècle et porte au fº 1, en écriture peut-être du IXe siècle, la note qui semble dédicatoire « Malgrido comiti ». En tous cas le livre est entré plus tard dans la B. de Corbie, dont il porte l'ex libris (Wilmart, *L'admonition de Jonas*, *R. Bénéd.*, 1933, p. 215).

3. *Einhardi vita Karoli*, p. 30.

contre les Huns (in Hunia in exercitu) et a été terminé au monastère de saint Florianus [1].

On signale souvent des personnages vivant en reclus, menant la vie érémitique, qui, dans leur ermitage, se livrent à cette occupation réputée méritoire ; toutefois ils résident et travaillent en général à proximité et sous l'influence d'un monastère [2]. Des clercs chapelains d'un gra d personnage ont pu copier des livres pour lui. C'était certainement le cas d'un certain Gerward qui, à sa mort en 814, légua aux moines de Lorsch ses terres sises dans le voisinage de Nimègue avec ses livres au nombre d'une vingtaine dont la liste a été conservée [3]. Or l'un de ces volumes qui a subsisté renferme cette note : « liber Gerwardi quem ei scripsit Flotbertus clericus suus » [4]. Des prêtres d'églises rurales ont pu écrire des livres pour le *dominus* dont ils desservent l'une des églises. Les *famuli* qui offrent à Charlemagne des livres qu'ils ont exécutés appartenaient peut-être à sa chapelle.

A la fin du X[e] siècle, Gerbert écrit qu'en Italie on trouve partout éparpillés (passim) dans les villes et les campagnes des *scriptores* [5], qui semblent bien être des scribes de profession et qui vivent des commandes qui leur sont faites. Peut-être conservent-ils encore en quelque manière la tradition du métier des temps antiques, où des copistes travaillaient pour le compte de libraires, véritables éditeurs d'ouvrages. Tels l'*antiquarius* Viliaric dans l'officine (statio) duquel fut écrit au VI[e] ou VII[e] siècle un manuscrit d'Orose en onciale par un scribe qui invite le lecteur à prier pour lui [6], l'*antiquarius* Théodore, habitant le Palatin, qui a fait corriger le

1. B. Bruxelles, 8216-8, note publiée par Pertz, *Archiv.*, VIII, 81 ; cf. Lindsay *Notae lat.*, p. 448.

2. A Saint-Wandrille, le prêtre Harduin qui menait la vie contemplative dans une *cella* isolée, a écrit des livres et formé des disciples (*Gesta abb. Fontan.*, 16, p. 48). Un ms. exécuté pour S. Remi de Reims entre 798 et 800 était l'œuvre du prêtre Lambert qui menait la vie solitaire (cf. plus loin. Script. de S. Remi, p. 262). A Reichenau, Maurat est dit « moine et ermite notre frère » (ms. 48, Holder, p. 238). A Saint-Gall, au X[e] siècle, Hartker est dit « reclusus » (Stiftsb., ms. 390, f° 11, Scherrer, p. 133).

3. Vat. Pal. lat. 1877, f[os] 33-4 : « Hos libros repperimus in Gannettiass (Gand, près Nimègue), quos Gerwardus ibidem reliquit et ab inde huc illos transtulimus » (Lindsay, *The Early Lorsch scriptorium*, dans *Palaeogr. lat.*, III, p. 11). Cette liste a été ajoutée au 1[er] des catalogues de Lorsch.

4. Pal. lat. 234, f° 114 : « Liber Gerwardi quem ei scripsit Flotbertus clericus suus » (Lindsay, *loc. cit.*).

5. *Epist.* 130 : « Nosti quot scriptores in urbibus ac in agris Italiae passim habeantur » (éd. J. Havet, p. 117).

6. B. Florence Laurent., LXV, 1 : « confectus codex in statione magistri Viliaric antiquarii, ora pro me scribtore, sic dominum habeas protectorem ». Cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 457 ; Wattenbach, *Das Schriftwesen*, p. 537.

texte de Boëce d'après le manuscrit de Renatus, « vir consularis [1] ; tel aussi peut-être le Gaudiosus *librarius*, dont la *statio*, vers la même époque, se trouvait à Rome, près de Saint Pierre-aux-liens [2]. Mais si, les libraires disparus, des scribes pratiquent encore leur métier en Italie au temps de Gerbert, il ne l'était plus alors dans les Gaules s'il l'a jamais été.

Vraisemblablement au reste, les scribes professionnels qui ont pu travailler pour les rois, les grands ou les églises ailleurs qu'en un atelier ecclésiastique ou monastique, étaient eux-mêmes, presque tous, sinon tous, des cler s ou des moines. Le personnage placé au secrétariat du palais de Lothaire est un moine de Ferrières que son abbé rappelle parce qu'il le tient pour peu sûr. Ebrardus, qui écrit sur l'ordre de Charlemagne, est un moine de Saint-Germain d'Auxerre. Adam, qui obtient un monastère en remerciement du manuscrit qu'il a exécuté, pouvait être un laïque ; mais plus probablement il était lui aussi clerc séculier ou moine. Les copistes, calligraphes qui nous sont connus comme ayant exécuté un manuscrit pour les rois, un Dagulfus, un Godescalc, un Wicbodus, un Jacobus, un Adam, un Faustin sont peut-être des clercs ou des moines. Ecclésiastiques, religieux ou laïques, ils ont sans doute été formés dans l'atelier d'une église, comme c'est certainement le cas pour le dernier qui a travaillé à Lyon près de Leidrade. Des scribes laïques se rencontrent parfois dans un *scriptorium* d'église ou de monastère [3], mais il s'agit sans doute de serviteurs, d'hommes de l'église, et ils travaillent sous la direction du moine ou du clerc à qui est confié le *scriptorium*. Les femmes qui tiennent la plume sont vraisemblablement des religieuses et écrivent, semble-t-il, dans le *scriptorium* de leur monastère [4].

1. B. N. nouv. acq. lat. 1611, f° 51 : « contra codicem Renati v. c. correxi qui confectus ab eo est Theodoro antiquario qui nunc Palatinus est » (Cuissart, *Catal. B. dépts*, XII, 131).

2. Telle est au moins l'ingénieuse restitution proposée par dom de Bruyne du texte corrompu d'une note apposée sur un ms. des Évangiles du IXe ou Xe siècle (B. Angers, ms. 20) « de statione gandio libri ad vincula sancti petri civitate romana » (*Gaudiosus, un vieux libraire romain*, dans *R. Bénéd.*, 1913, p. 343-4).

3. Un ms. de Sénèque du IXe siècle (B. N. lat. 8658 A), provenant peut-être de Corbie, porte la souscription : « Ragambertus quamvis indignus laicus barbatus hunc codicem scripsit » (Chatelain, *Paléogr. class.*, II, 22, Pl. CLXX) ; un ms. de Josèphe X-XIe siècle a été écrit sur l'ordre de l'abbé de Fleury, Abbon, par Robert « laicus quamvis indignus » (Hagen, *Cat. cod. Bernensium*, ms. 183, p. 240). Dans une miniature d'un Lectionnaire de l'école d'Echternach de la B. de Brême sont représentés deux scribes, un moine et un laïque travaillant dans le *scriptorium*. Cf. Haseloff, dans *Hist. de l'art.* d'A. Michel, I, p. 727.

4. C'est le cas, semble-t-il, de la « scriptrix » qui a exécuté au XIe siècle, un ms. de Sulpice Sévère, lequel a passé à la cathédrale de Metz (B. Metz, ms. 304) et certai-

En France, des scribes laïques, clercs ou moines isolés exécutaient peut-être, assez rarement d'ailleurs, des manuscrits sur commande. Mais, du VIIIe au XIIe siècle, il n'y a, semble-t-il, de *scriptoria* proprement dits qu'auprès des églises et si quelque palais royal en a renfermé un, ce ne peut être qu'aux premiers temps de la Renaissance caroline. Dès le milieu du IXe siècle, il n'y a sûrement plus, dans l'ancienne Gaule, que des *scriptoria* ecclésiastiques ou monastiques. Le nombre des livres exécutés au cours de ces quatre siècles en dehors de ces ateliers, est insignifiant au regard de l'abondante production des *scriptoria* d'églises.

nement celui des religieuses qui ont exécuté un manuscrit conservé dans la B. de Cologne (cf. plus loin, p. 282, n. 3) et d'Herlinde qui aurait écrit les Évangiles de Maeseyck (plus haut, p. 58).

CHAPITRE VII

Caractères généraux et particuliers des « scriptoria » ecclésiastiques.

Comment reconnaître et dater les livres qui en sont sortis ?

§ 1. — Caractères communs et traits distinctifs

Les livres, à peu d'exceptions près, ne sont exécutés que dans les *scriptoria* des églises et des monastères. Mais ces ateliers sont très nombreux et même s'il n'est sorti de la plupart d'entre eux qu'un petit nombre de manuscrits, leur production totale du VIIIe au XIIe siècle a été considérable.

Il semble bien que chaque église épiscopale et chaque monastère, y compris les monastères sujets d'un évêché ou d'une abbaye, soient pourvus d'un *scriptorium*. L'équipement et le rendement de ces ateliers sont naturellement fort inégaux d'une église à l'autre et il est souvent difficile d'en apprécier l'importance relative. Quelques-uns ont obtenu une véritable primauté, ont pris la tête du progrès dans l'art de la calligraphie et de la décoration des livres, propagé leur technique ou simplement répandu leurs produits réputés soit dans une région, plus ou moins large, soit même à travers tous les pays qui ont formé l'empire carolingien. D'autres n'ont eu qu'un rendement modeste et n'ont satisfait qu'à des besoins locaux.

Ces ateliers ne nous sont connus en général que par les manuscrits qui en sont sortis, dans la mesure ou ceux-ci subsistent et à la condition qu'ils puissent être identifiés. Rares, en effet, sont les renseignements fournis par les sources historiques et littéraires sur l'activité des *scriptoria* ; les inventaires et nombreux catalogues de livres qui ont été conservés, ne nous renseignent le plus souvent que sur le contenu des bibliothèques à l'époque où ils ont été rédigés. Parfois ils signalent qui a fait écrire ces livres ou qui les

a exécutés et par là indirectement identifient l'atelier d'où ils sont sortis, ordinairement celui de l'établissement même ; le plus souvent, ils ne donnent aucune indication sur l'origine des livres que possède l'établissement.

Ces documents sont toujours muets sur les caractères par lesquels l'un ou l'autre atelier a pu, par sa technique et son style, se distinguer des autres. Seuls, les livres qu'à notre connaissance un atelier a certainement exécutés permettent de déterminer les méthodes qui y sont pratiquées, le genre d'écriture, le système d'abréviations, le style d'ornementation familiers à ses scribes et peintres et de se faire quelque idée soit du nombre de ceux-ci, soit de leur qualité, du zèle, de l'activité et du talent qu'ils apportent à leur tâche.

A cet égard, un nombre important de livres exécutés au cours de cette époque, qui sont conservés encore aujourd'hui ou dont les traits caractéristiques nous sont connus, bien qu'ils ne subsistent plus, rendent eux-mêmes témoignage de l'atelier qui les a produits et de l'époque où il les a exécutés. A la vérité, ces témoins qui, en provenance d'un certain nombre de *scriptoria*, sont relativement nombreux, font presque complètement défaut pour d'autres. Mais, comme il est naturel, ce sont les *scriptoria* qui ont le plus produit qui, en général, ont laissé derrière eux les traces les mieux accusées.

Les traits caractéristiques des œuvres qui sortent soit d'un même atelier, soit de l'ensemble des *scriptoria* se modifient d'une époque à une autre. L'évolution des formes de l'écriture a été rapide au cours du dernier tiers du VIII[e] siècle et du premier du IX[e] ; celle du style ornemental se poursuit pendant tout le cours du IX[e] siècle et encore au X[e]. Bien qu'en l'un et l'autre ordre, calligraphique et artistique, cette évolution ne soit sensible que dans un certain nombre de *scriptoria* et qu'elle ait été mieux marquée, plus précipitée et plus complète dans l'un ou l'autre, on peut y distinguer des tranches d'ordre chronologique pourvues chacune de caractères propres.

A une époque donnée, les *scriptoria* présentent certains traits communs. L'emploi des mêmes écritures tend notamment à se répandre, à se généraliser. Une sorte de collaboration, d'émulation s'établit à la fin du VIII[e] siècle et au commencement du IX[e] entre les divers ateliers dans la recherche de formes plus simples, plus régulières, plus élégantes. L'une de ces écritures, la minuscule caroline, qui apparaît définitivement constituée vers l'an 800, s'est implantée partout avant le milieu du IX[e] siècle. La création et la propa-

gation de cette forme d'écriture restent une œuvre anonyme à laquelle plusieurs ateliers ont contribué, parmi lesquels ceux de Corbie et de Saint-Martin de Tours ont joué un rôle essentiel, le premier dans la recherche de l'invention de formes nouvelles, le second dans le perfectionnement et la diffusion de celle-ci.

Des caractères distinctifs plus ou moins nets se révèlent, d'autre part, à la comparaison des produits du travail dans les divers *scriptoria*, tant dans l'ordre paléographique que dans le style ornemental. Des différences tranchées apparaissent et aussi des nuances diversement graduées. Il se forme des écoles qui, en même temps qu'elles se distinguent l'une de l'autre, réagissent l'une sur l'autre. Des relations fréquentes se sont établies en effet au moins entre les importantes maisons. Les livres et aussi les scribes voyagent de l'une à l'autre. Les procédés, la technique de l'écriture, le style décoratif d'un atelier sont nécessairement ainsi divulgués, imités ; les écoles exercent les unes sur les autres une influence réciproque.

La plupart des *scriptoria* nous apparaissent isolés, autonomes, indépendants. Parfois aussi, ils s'apparentent à des degrés divers. Un groupement étroit de quelques-uns s'impose, en raison du voisinage et des affinités qui les unissent, de la direction commune qu'ils reçoivent. En Touraine, les *scriptoria* de Saint-Martin, de Marmoutier, de la cathédrale Saint-Gatien sont étroitement associés par les méthodes et par le style. De Saint-Gall à Reichenau il y a perpétuel échange et les destinées des deux ateliers, quoique distinctes, restent parallèles et liées l'une à l'autre. On ne peut séparer le *scriptorium* de l'église de Reims de ceux des monastères rémois, ni le *scriptorium* de l'église de Metz de ceux des monastères messins.

Pour l'exécution des livres, les églises épiscopales usent sans doute autant des ressources présentées par les *scriptoria* des monastères épiscopaux que des leurs propres. On peut même se demander si les ateliers des monastères appartenant à l'évêché n'exécutent pas seuls, parfois, les livres écrits à l'usage de l'église épiscopale. Un évêque peut aussi bien commander les livres dont il a besoin ou qui sont nécessaires à la communauté des chanoines de sa cathédrale, au *scriptorium* de celle-ci ou à ceux des monastères qui font partie de son *episcopium*. Semblablement, une abbaye dispose du *scriptorium* du monastère chef et de ceux des *cellae* sujettes.

Du début du VIIIe à la fin du XIe siècle, le débit d'un même atelier, d'un groupe ou de la totalité des ateliers a subi des

fluctuations. Leur activité tantôt s'accroît et tantôt se réduit. La plupart des *scriptoria* ont été soumis à diverses vicissitudes qui agissent soit sur l'ensemble ou sur une portion des ateliers, soit sur l'un ou l'autre en particulier. La création et la mise en marche du *scriptorium* de la plupart des anciennes églises sont perdues dans un lointain recul. En général, il n'y a pas de coupure, on l'a vu, entre l'époque franque et les débuts de l'ère carolingienne en ce qui concerne l'exécution des manuscrits. Des *scriptoria* somnolents se sont simplement alors réveillés. Il s'est produit un renouveau de zèle pour l'étude comme pour l'exécution des livres. Des *scriptoria* nouveaux ont été établis ou rénovés dans des églises ou monastères récemment fondés ou réformés. Le nombre des *scriptoria* qui produisaient des manuscrits a augmenté, en même temps que l'activité s'accroissait en chacun d'eux. Aussi, au cours des dernières années du VIIIe siècle et pendant la première moitié du IXe, un nombre très considérable de manuscrits sont exécutés dans un très grand nombre d'ateliers.

Le travail s'est ralenti, au contraire, pendant la seconde moitié du IXe siècle et une partie du Xe, dans la plupart d'entre eux. Les dévastations des païens ont anéanti beaucoup de bibliothèques et entraîné fermeture de maints *scriptoria*. La fuite des communautés, l'incendie des cités et des monastères ont fâcheusement interrompu pour longtemps l'activité des copistes, en beaucoup d'endroits, notamment à Glanfeuil, à Saint-Martin de Tours et Marmoutier, à Saint-Wandrille, Saint-Riquier, Saint-Vaast d'Arras, Saint-Amand, Saint-Bertin. Pour nombre d'établissements monastiques tout était à reprendre au Xe siècle.

Le renouvellement est sensible au cours de ce même siècle, précisément en raison des ruines qui s'étaient précédemment accumulées. En outre, des centres nouveaux se créent, comme Cluny fondé en 910. A Saint-Bénigne de Dijon, Lobbes, Marchiennes, Gembloux et dans tant d'autres établissements l'essor commence ou se renouvelle à la fin du Xe et au XIe siècle.

Du VIIIe au XIIe siècle, pour chacun des ateliers qui ont exercé une sorte de suprématie, il y a des temps d'accroissement, d'apogée, puis de ralentissement et d'arrêt. Saint-Martin de Tours, qui tient la tête pendant la première moitié du IXe siècle, n'a plus joué qu'un rôle fort modeste à partir de la fin du même siècle. D'autres se sont éveillés, ou n'ont pris un grand essor, comme Saint-Gall, Reichenau, Saint-Maximin de Trèves, Echternach, que dans la seconde moitié du IXe siècle

ou au cours du X[e]. Certains *scriptoria* maintiennent leur activité générale au cours d'une longue période, comme Fleury, Corbie, Saint Gall, Reichenau ; mais si la production des manuscrits exécutés demeure importante, l'activité artistique n'a eu partout qu'un temps limité de splendeur.

§ 2. — Comment discerner et dater les produits d'un atelier

A quels signes peut-on reconnaître l'atelier d'où est sorti un livre et la date où il l'a exécuté ? On a essayé de dégager un certain nombre de règles ou de principes permettant de déterminer le *scriptorium* producteur (Schriftheimat) [1], mais ces principes sont nécessairement vagues et peu sûrs [2].

La bibliothèque ecclésiastique propriétaire (Bibliotheksheimat), même quand elle est en possession à une époque contemporaine de l'exécution d'un livre, n'est pas garante que ce livre est sorti du *scriptorium* de la même église. Il a pu être exécuté ailleurs et livré sitôt terminé. Des dons, des achats font entrer en la possession d'une église, même pourvue d'un *scriptorium* actif et réputé, des livres à la confection desquels cet atelier est resté étranger. A la vérité, un livre donné à une église a pu être commandé à l'atelier de celle-ci, en particulier quand il lui est offert par l'évêque ou l'abbé qui la gouverne. Mais nous avons la preuve qu'il en est autrement

1. Les paléographes allemands et anglo-saxons ont pris l'habitude de distinguer au sujet d'un manuscrit le « Schriftheimat » c'est-à-dire le lieu où il a été exécuté et le « Bibliotheksheimat », c'est-à-dire l'ancienne bibliothèque, à laquelle il a appartenu.

2. M. Lowe, *Cod. Lugd. antiquiss*, 11, pose trois principes qui permettent à son sentiment de reconnaître, sinon avec certitude, du moins avec un haut degré de probabilité, l'atelier d'où est sorti un ms. Il ne les propose d'ailleurs qu'en vue de déterminer le « Schriftheimat » de manuscrits antérieurs à l'époque carolingienne.

« 1° Si un très ancien ms. se trouve conservé dans un centre plus ancien encore, l'on est fondé à croire, à défaut de preuves contraires, qu'il est originaire de ce centre.

2° Si de plus, ce ms. reproduit l'ouvrage d'un auteur qui florissait dans ce centre ou bien appartient à un genre littéraire qui fut cultivé là avec éclat, l'origine supposée se trouve confirmée.

3° Enfin, si les mss conservés dans ce centre présentent des traits communs, différents de ceux des mss. comparables qui se trouvent dans d'autres régions, on peut conclure avec assez de confiance qu'il s'agit bien de productions d'une école distincte ».

Le 1[er] principe ne nous paraît marquer qu'une possibilité, le second peut au plus être la base d'une conjecture, le troisième rend probable l'existence d'une école, sans permettre de la situer en un atelier déterminé, sauf au cas où l'un ou l'autre des mss. porte une marque certaine de son « Schriftheimat », laquelle alors doit s'étendre aux autres.

chaque fois qu'à notre connaissance le livre donné par un prélat est d'une époque antérieure. En pareil cas, le manuscrit est nécessairement acquis au dehors et a été exécuté ailleurs.

Une formule d'« ex libris » apposée sur un manuscrit démontre qu'il était la propriété d'une église au temps où cette note y a été apposée ; mais, sauf au cas où l'écriture de celle-ci est de la même main que le texte du manuscrit, elle ne témoigne pas qu'il a été exécuté au *scriptorium* de cette église. Si l'écriture est différente, quoique d'âge contemporain, à plus forte raison si l'« ex libris » est d'une époque postérieure, l'origine du livre reste en question, à moins que d'autres indices ne viennent renforcer et confirmer celui-là. Il n'est jamais apposé sur les livres de ce temps une marque de fabrique propre à l'atelier qui les exécute, comme les livres modernes portent celle de la maison d'édition. La plus ancienne bibliothèque propriétaire est une simple indication et non pas une preuve en faveur de l'exécution du livre au *scriptorium* du même établissement.

Les caractères paléographiques d'après lesquels les manuscrits peuvent être approximativement datés, fournissent aussi dans une certaine mesure des données sur leur origine. Les formes diverses de la minuscule et le système d'abréviations[1] qui l'accompagne, permettent d'abord de distinguer dans la plupart des cas les manuscrits exécutés dans les *scriptoria* francs de ceux qui viennent de l'étranger. La minuscule insulaire, en particulier, se distingue nettement de celle qui est pratiquée sur le continent. Toutefois l'usage de la première dans un manuscrit n'entraîne pas nécessairement la conclusion qu'il ne provient pas d'un *scriptorium* franc. Un scribe irlandais ou anglo-saxon itinérant a pu exécuter la transcription d'un manuscrit dans le *scriptorium* de l'église ou du monastère sis sur le continent où il ne séjourne qu'en passant. Il semble bien aussi que des colonies d'Irlandais ou d'Anglo-saxons se soient constituées, dans certains monastères, que ces étrangers y aient séjourné à demeure et formé une équipe de scribes insulaires travaillant au côté de scribes indigènes [2]. L'écriture insulaire peut être adoptée

1. Sur le système d'abréviations voir Traube, *Lehre und Geschichte der Abkürzungen*, dans les *Vorles.*, I, 131 et suiv.

2. Voir plus haut, p. 44-5, 50-1, 57-8. C'est particulièrement le cas, semble-t-il, à Corbie, à Cambrai, à Laon, à S. Gall et à Reichenau. De même l'écriture wisigothique a été pratiquée à Lyon par des Espagnols (p. 73).

aussi par un scribe du continent formé par des maîtres irlandais ou anglo-saxons. Un établissement a pu même faire sienne habituellement cette écriture. Au monastère de Fulda, les scribes au IXe siècle pratiquent l'écriture anglo-saxonne [1]. Dans un certain nombre de manuscrits exécutés par plusieurs copistes, l'écriture est suivant le changement de mains tantôt insulaire et tantôt continentale. En ce cas, le manuscrit a été vraisemblablement exécuté dans un monastère franc qui a particulièrement subi des influences insulaires, comme Lorsch, Fulda, Reichenau, Saint-Gall et Corbie. Des indices de cette sorte peuvent réduire le champ des recherches, créer des probabilités d'origine, mais ne suffisent pas à eux seuls à déterminer de quel *scriptorium* un manuscrit provient.

Au VIIIe et au début du IXe siècle encore et jusqu'au temps où la minuscule caroline prend indistinctement possession de tous les *scriptoria*, les types de minuscule continentale très différents les uns des autres fournissent d'importants éléments pour le classement des manuscrits et leur attribution à des ateliers déterminés. L'écriture dite de Luxeuil et l'écriture a z de Laon au VIIe siècle, l'écriture a b de Corbie au VIIIe siècle et au début du IXe [2] constituent de sérieux indices de provenance ; toutefois ces types d'écriture ont pu être répandus dans plusieurs ateliers et ne créent parfois qu'une présomption en faveur de celui où certainement, à notre connaissance, il a été pratiqué dans plusieurs cas. L'écriture en usage à la fin du VIIIe siècle à Saint-Gall, à Saint-Benoît de Fleury, à Saint-Denis, à Reims, Cologne, Cambrai, Lyon présente aussi sans doute des particularités assez accusées pour permettre d'identifier l'atelier qui a produit les manuscrits où elles apparaissent [3].

Au cours du IXe siècle, les ouvrages sortis certainement des *scriptoria* tourangeaux peuvent être facilement discernés. L'emploi abondant de la semi-onciale et la perfection où atteint la minuscule, telle qu'elle est exécutée à Saint-Martin, peuvent être presque considérés comme des marques de

1. Cf. plus haut, p. 63. Loup de Ferrières formé à Fulda aurait adopté certains traits insulaires, qu'on retrouverait (Traube, *Palaeogr.. Anz.* dans *N. Archiv.*, 1901, p. 267, n. 2) dans les corrections du ms. 366 de Berne qui sont de sa main. Toutefois, M. Beeson *(Lupus of. Ferr. as scribe)* qui a étudié de très près le ms. entièrement autographe de Loup (Brit. Mus., Harl. 2736) ne note pas ces traits dans son écriture.

2. Voir plus loin l'étude de chacun de ces *Scriptoria* et celle de la technique de l'écriture, chap. 22 § 1.

3. Plus loin, même chap.

fabrique. Encore ne valent-elles pas avec certitude pour tous les manuscrits où apparaît cette calligraphie. Comme les œuvres sorties de l'atelier de Tours ont été répandues et imitées partout, on ne saurait dire en certains cas si un manuscrit est un produit du célèbre *scriptorium*, ou s'il a été exécuté d'après un modèle fourni par lui [1].

Au reste, vers le milieu du IX[e] siècle, l'école calligraphique tourangelle reste seule à jouir du privilège de faire reconnaître le plus souvent au premier coup d'œil ce qu'elle produit. La conquête faite de tous les *scriptoria* par la minuscule caroline rend à peu près uniforme dans tous les *scriptoria* la technique de l'écriture. Il est dès lors beaucoup moins aisé de discerner à la faveur des seuls caractères paléographiques les manuscrits exécutés dans les divers ateliers.

Le style ornemental, à défaut même de toute autre indication d'origine, suffit dans certains cas à identifier l'atelier qui a produit un manuscrit à peintures et à en dater l'exécution. Il s'est formé à la fin du VIII[e] siècle, au cours du IX[e] et du X[e] siècle, un certain nombre d'écoles artistiques [2] dont quelques-unes et en particulier celles de Tours, d'Orléans, de Reims, de Saint-Gall, de Reichenau, d'Echternach ont leur foyer unique dans un seul atelier ou dans un groupe d'ateliers voisins et inséparables, comme c'est le cas des *scriptoria* tourangeaux et rémois. Le style de ces ateliers, en dépit des influences qui s'exercent de l'un à l'autre et des imitations qui peuvent être faites ailleurs d'après les modèles qu'il fournit, est assez caractéristique pour permettre de lui attribuer, souvent avec certitude, un manuscrit décoré d'après cette technique. La période assez courte où cette école a fleuri, détermine en même temps d'une manière approximative le temps où le manuscrit a été exécuté.

Toutefois, la marque de fabrique n'est pas toujours précise. L'éclectisme dont font preuve certains ateliers et certains artistes laisse parfois hésiter sur l'attribution à une école plutôt qu'à une autre. En outre, si certains styles sont propres à un *scriptorium* déterminé, d'autres dirigent seulement vers un groupe plutôt que vers un seul atelier. Souvent même, c'est seulement à une région de contours fort imprécis que peuvent être rapportés les manuscrits dont le style seul présente une marque d'origine. Les ateliers qui les ont pro-

1. Voir Script. Tours et même chap.
2. Voir chap. 22 § 2.

duits ne peuvent être désignés nommément, ou leur attr bution à l'un d'eux reste conjecturale.

Des témoignages ndirects sont souvent fournis par les livres liturgiques sur l'église à l'usage de laquelle et sur l'époque où ils ont été exécutés. Les noms des saints insérés dans les Sacramentaires au Canon de la messe, dans les collectes et litanies, les fêtes des mêmes saints permettent souvent de déterminer l'église qui se servait du livre. Parfois même, le nom d'un saint mis en relief, exécuté en capitales, en lettres d'or est une marque d'origine plus significative encore en faveur d'une église dont ce saint est le patron. La mention d'une fête dont la date d'institution nous est connue, de la translation des reliques d'un saint fournit des données chronologiques sur l'exécution du manuscrit.

A la vérité, il n'est pas sûr qu'un livre exécuté pour une église l'ait toujours été dans son *scriptorium* : il a pu l'être dans l'atelier d'une église voisine qui en a reçu la commande ou qui a voulu en faire présent à une église amie. Le plus souvent toutefois, les livres liturgiques appropriés aux besoins d'une église ont été exécutés chez elle.

Quand un livre fait à l'usage d'une église passe au service d'une autre, des modifications sont apportées au texte primitif ; parfois des feuillets sont ajoutés qui renferment des textes complémentaires accommodés aux besoins du nouveau propriétaire. Ces additions sont nécessairement exécutées dans le *scriptorium* de ce dernier et elles témoignent en même temps que le livre en son état premier n'a pas été fait pour lui ni chez lui.

Des notes annalistiques rapportant des faits qui n'intéressent qu'une seule église, comme les dates du sacre ou de de la mort d'un évêque, d'une translation de reliques, d'une consécration d'église, etc., des lettres, où figurent les noms de prélats ou autres personnages connus, insérées dans un recueil de formules permettent aussi d'identifier le *scriptorium* où a été écrit soit le manuscrit tout entier, soit l'addition qu'il a reçue et d'en établir la date.

Le contenu des manuscrits fournit parfois aussi des témoignages directs au sujet de leur origine et de leur patrie, à savoir les dédicaces, les souscriptions, les notes diverses qu'a pu dicter au scribe sa piété, sa fidélité et parfois, peut-être, un heureux manque de discrétion.

La souscription d'un scribe nous fait connaître son nom ;

mais elle ne permet de localiser et de dater le livre que si ce personnage est connu par ailleurs, ou s'il prend soin de dire à quel établissement il appartient, ou enfin s'il l'indique par quelque signe indirect.

Les dédicaces ne suffisent pas non plus à déterminer le lieu d'exécution. Le nom d'un personnage bien connu auquel le livre est offert, date approximativement une œuvre, mais ne la localise pas nécessairement, car elle a pu être exécutée pour un roi dans chacun des *scriptoria* de ses États, pour un évêque ou un abbé dans un *scriptorium* autre que celui de l'établissement auquel il préside. Il faut que d'autres indices viennent renforcer celui-là.

Les manuscrits dédiés soit au prélat, soit au saint patron d'une église, quand ils sont écrits par un scribe, qui déclare être *famulus* de ce saint, ou de ce prélat, prêtre de cette église ou moine de ce monastère sont nécessairement sortis du *scriptorium* de l'église que ce saint protège ou que ce prélat gouverne. Les miniatures qui représentent le saint et parfois le scribe ou donateur qui en fait hommage, corroborent encore la provenance du livre.

Quelquefois, mais rarement, une note du scribe indique expressément où et à quelle date le manuscrit a été exécuté. Plus souvent, c'est seulement par les invocations pieuses à l'adresse du saint patron de l'église, par les actions de grâces offertes au prélat, par la mention de l'ordre qu'il a donné d'exécuter le livre que l'origine en est sûrement établie.

Ces données très diverses, d'une utilisation parfois délicate, qui ne créent souvent que des probabilités, sont pourtant assez multipliées pour jeter une lumière relativement abondante sur l'identité et l'activité d'un certain nombre de *scriptoria* ecclésiastiques et monastiques de ce temps. Quelques-uns peuvent revendiquer un lot important de manuscrits, tandis que l'origine graphique de la plupart des livres qui forment certaines bibliothèques, même bien garnies et bien connues, reste incertaine. Dans aucun cas, nous ne savons tout ce qu'un atelier a produit ; mais il est possible de déterminer une portion au moins du rendement d'un bon nombre de *scriptoria*. De chacun de ceux de l'ancienne Gaule, on essayera de retrouver la part du travail qu'à notre connaissance, souvent fort limitée, il a pu fournir. Nous les passerons en revue, suivant l'ordre géographique, par régions, mais aussi selon les affinités qu'ils présentent, par groupes, en rassemblant pour chacun d'eux la moisson ou la poussière de renseignements que nous possédons à leur sujet.

CHAPITRE VIII

Les « scriptoria » provençaux et aquitaniques

Dans le récolement des produits des *scriptoria* ecclésiastiques du VIII[e] à la fin du XI[e] siècle, les églises et monastères du Sud de l'ancienne Gaule [1] sont les moins bien partagés. Il n'a susbsisté qu'un très petit nombre de manuscrits qui, à notre connaissance, soient sortis des ateliers des églises épiscopales voisines de la Méditerranée ou appartenant à la région de la Garonne, comme de ceux des monastères de Lérins, de Saint-Victor de Marseille [2], d'Aniane [3] Gellone [4], Saint-Gilles

1. Un certain nombre d'anciens mss. sont du Midi, sans qu'on puisse les localiser davantage. C'est le cas du Codex Theodosianus (B. Vat. Regin. 886) en semi onciale que Lindsay *(Notae lat.*, 482) croit être du Sud de la France.

2. Le polyptyque de l'église de Marseille et les plus anciens documents provenant de Saint-Victor (cf. t. III, p. 3, 19) ont été évidemment rédigés dans les *scriptoria* de l'église mère et du monastère.

3. Le ms. des Règles des Pères exécuté à la fin du VIII[e] siècle (B. Munich 28118), offert par Benoit d'Aniane à Hélisachar, abbé de Saint-Maximin de Trèves, a vraisemblablement été écrit à Aniane (cf. Lindsay, *Notae lat.*, 468-9). Les Annales d'Aniane ont évidemment été écrites dans ce *scriptorium*. Le ms. des Épîtres de saint Paul du X[e] siècle (B. ville Montpellier, ms. 6) qui provient de la B. d'Aniane, renferme un fragment d'hymne de saint Guillelm (*Catal. B. dépts*, série in-4°, I, p. 261) qui permet d'attribuer l'exécution du ms. au *scriptorium* d'Aniane ou de Gellone.

4. L'incipit du ms. 4 de la B. de Montpellier (Isidore sur l'ancien Testament) provenant de Gellone prouve que le ms. a été exécuté dans ce monastère (cf. dom Wilmart, *Un Lectionnaire d'Aniane*, dans *R. Mabillon*, 1923, p. 40, n. 1). Gellone aurait possédé un atelier bien équipé si on pouvait admettre que le célèbre Sacramentaire de Gellone y a été exécuté. Mais le monastère a été fondé en 804 et le Sacramentaire date certainement d'une époque antérieure, que dom Wilmart *(Le copiste du Sacram. de Gellone au service du chapitre de Cambrai*, dans *R. Bénéd.*, 1930, p. 221) croit être c. 770-780. La 1[re] partie du ms. de Cambrai 300 (de Trinitate) est de la même main et représente sans doute le dernier travail du copiste qui a pu exécuter le Sacramentaire pour Cambrai *(loc. cit.)*, mais certainement pas, comme on l'a cru, au monastère de Rebais (p. 213). Les Évangiles provenant de la B. de Gellone (B. ville Montpellier, ms. 3) ne peuvent pas avoir été exécutés dans le *scriptorium* du monastère, puisqu'ils datent du VIII[e] siècle (cf. Catal., t. I, p. 260). Un Sacramentaire du XI[e] (ms. 8) a été certainement exécuté pour ce monastère et vraisemblablement à Gellone. Il renferme en effet la messe « Nat. s. Wuillelmi » une autre « in s. Wilelmi » et une autre où l'oraison rappelle que le saint « in presenti requiescit ecclesia » (cf. Leroquais, *Les Sacram.*, 158-60).

au diocèse de Nîmes [1], Saint-Sernin de Toulouse [2], Moissac [3]. L'Apocalypse de Saint-Sever [4] exécutée sous l'influence de l'école espagnole, sous l'abbatiat de Grégoire qui gouverna ce monastère de 1028 à 1072, est peut-être la seule production artistique de la région qui ait survécu et elle n'appartient qu'au XIe siècle. D'une telle disette qui étonne en des contrées, les plus avancées de toute la Gaule dans la culture à l'époque romaine, peut-on accuser le hasard qui aurait fait périr uniformément les témoins de l'activité des *scriptoria* des églises et monastères méridionaux ? Plus vraisemblablement, ces régions ravagées, où les incursions sarrasines ont ajouté encore aux maux subis par les églises à la fin de l'époque franque dans toute la *Francia*, restent à l'arrière du mouvement de Renaissance, qui s'opère surtout dans les pays sis entre la Loire et le Rhin. L'action des réformateurs et des princes qui les soutiennent se fait moins sentir au Sud de la Loire ; le renouveau des études et des « scriptoria » y est plus tardif et longtemps moins prononcé.

Quelques églises épiscopales et monastères au Nord de la Garonne ont certainement possédé des *scriptoria*, au moins à partir du Xe siècle, parfois du IXe et exceptionnellement d'une époque antérieure à l'âge carolingien.

Un recueil de canons exécuté en onciale en provenance

1. Un ms. de la règle de saint Benoît (Brit. Mus. Add. 16979) a été écrit à Saint-Gilles, mais il est daté de 1129 (*Guide to the exhib. mss.*, P. II, n° 98, p. 32).

2. De nombreux diplômes de Charles le Chauve portent « actum in monasterio sancti Saturnini, prope Tolosa » — « dum obsideretur Tolosa » (du 11 mai au 30 juin 844 ; H. Languedoc. Preuves 107-122, t. II. 225-53), mais les notaires royaux n'avaient pas besoin du *scriptorium* du monastère pour les rédiger.

3. La Chronique de Moissac (cf. *SS.*, II, 257) a été probablement écrite auprès de cette église. De Moissac ont subsisté quelques mss (voir plus loin, Chap. 28). L'un d'eux du Xe siècle renfermant la vie de saint Léger (B. N. lat. 17002) a passé dans la collection de Claude Joly puis dans celle de Notre-Dame de Paris (cf. Krusch, *S. S. rerum merov.*, V, 259). Il y a été inséré au XIe siècle (f° 221, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 441) un catalogue des livres de Moissac ; il était, par conséquent à cette époque, à Moissac et a pu y être exécuté au siècle précédent. Un Sacramentaire du Xe siècle (N. B. lat. 2233) provenant de Moissac, appartenait à ce monastère dès le commencement du XIIe siècle, comme le prouve une notice insérée à cette époque (Delisle. *Anc. Sacram.* LXXXV, p. 224-7) ; mais aucun indice spécial ne permet d'affirmer que ce ms., exécuté certainement pour une église d'Aquitaine, sorte du *scriptorium* de Moissac.

4. Paris, B. N. lat. 8878. Ce ms., qui porte la légende « Gregorius abba nobilis », a sans doute été exécuté pour cet abbé, qui gouverna le monastère de 1028 à 1072 (L. Delisle, *Cab. des mss.*, III, 279). Il renferme le texte du Commentaire du prêtre espagnol Beatus sur l'Apocalypse et est enrichi de nombreuses miniatures, à l'imitation de celles qu'ont conservées les mss. exécutés en Espagne du IXe au XIe siècle, et renfermant le même commentaire. Cf. Haseloff, dans l'*Hist. gén. de l'art*, d'A. Michel, I, 750-3.

d'Albi y a été écrit par le prêtre Perpétuus, en 666 ou 667, sur l'ordre de son maître, Didon, évêque d'Albi. Copie a été prise de ce recueil, y compris la souscription du scribe, à la fin du IXe siècle ou début du Xe [1]. Un autre manuscrit du XIe siècle porte le nom de Vivien archidiacre, sous le *dominus* Ulric [2]. Une pièce de vers y est jointe, renfermant des préceptes sur l'art de l'écriture [3], qui était par conséquent pratiqué à Albi à cette époque.

Les livres liturgiques des Xe et XIe siècles à l'usage de l'église d'Albi qui ont subsisté [4] ont été aussi exécutés à Albi. L'un des trois Sacramentaires, conservés est de la fin du Xe siècle ; le second de la fin du XIe, ou du début du XIIe siècle a été dédié à sainte Cécile par Sicard qui se dit son perpétuel serviteur [5]. C'est peut-être le même Sicard qui a exécuté le troisième Sacramentaire légèrement postérieur au précédent [6].

Des manuscrits anciens, relativement nombreux, que possédait l'église du Puy [7], quelques-uns ont certainement été exécutés ailleurs [8] ; mais il se peut que d'autres soient sortis du *scriptorium* de cette église.

Dans le *scriptorium* de Saint-Julien de Brioude, l'original de maintes chartes conservées dans le « Liber de honoribus » a sans doute été écrit aux Xe et XIe siècle [9]. Il subsiste un manuscrit du Xe siècle renfermant des poèmes, dont l'un invoque saint Julien en faveur du comte Guillaume et qui vraisemblablement ont été composés à Brioude [10].

1. B. Toulouse, ms. 364 + Paris B. N. lat. 8901, et B. Albi, ms. 2. Cf. plus haut, p. 34.

2. B. Albi, ms. 7.

3. Cf. plus loin, p. 343, n. 5.

4. Libri sacram., ms. 4, 5 et 6 ; Rituale XI-XIII, ms. 3 ; Pontificale et Rituale, IX-Xe s., ms. 34.

5. ms. 6, f° 3 : « Cui fieri servum me laudo Sicardus in evum Hunc tibi describo librum Cecilia virgo ». Cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, LXXXVI-VIII, p. 228.

6. ms. 5, f° 9 : « Scriptoris libri, lector, memor esto Sicardi » ,f° 154 : « Hujus opus libri digiti scripsere Sicardi » (p. 230).

7. Voir plus loin, B. du Puy.

8. Le manuscrit B. N. lat. 1452, offert vers 919 à l'église du Puy, était probablement d'un âge antérieur (Delisle, *Cab. des mss.*, I, 513). L'évêque l'aurait par conséquent fait venir du dehors. D'ailleurs de plusieurs des manuscrits anciens du Puy, nous avons la certitude qu'ils ont été exécutés ailleurs. C'est le cas de la Bible du IXe siècle qui, conservée au trésor de la cathédrale, est un produit de l'école calligraphique du centre de la France, celui d'un traité de saint Ildephonse exécuté par Gomés, moine de Saint-Martin d'Albelda, que l'évêque Godescalc rapporta en 951 d'Espagne, où il s'était rendu en pèlerinage (Delisle, I, 156).

9. Cf. éd. Doniol.

10. B. Vat. Regin., 321, vers publiés par Dümmler, *N. Archiv.*, X, 350.

Un Sacramentaire du Xe siècle paraît avoir été exécuté vers la fin du Xe siècle à Saint-Pierre d'Aurillac [1]. Un manuscrit de Cicéron du Xe siècle porte une souscription par laquelle dédicace en est faite au vénérable abbé Gerbert, « voué à la philosophie », par son disciple favori Ayrard qui l'a écrit. Il s'agit vraisemblablement d'Ayrard, moine d'Aurillac qui l'aura transcrit pour l'offrir à son abbé, entre 982 et 991 [2].

Au *scriptorium* de Saint-Cybar d'Angoulême nous ne sommes introduits qu'au temps d'Adémar de Chabannes, mort en 1024. Pendant son séjour dans ce monastère, il a exécuté de sa main ou fait exécuter sous sa direction, à la fin du Xe ou au commencement du XIe siècle, la plupart des manuscrits qu'il a légués à Saint-Martial de Limoges et dont subsistent un certain nombre [3]. Sur l'un d'eux, les Commentaires de Béde, Adémar, prêtre et moine indigne, déclare qu'il a écrit ce livre, alors qu'il résidait à Angoulême [4]. Sur un autre manuscrit de la même main, l'auteur a noté qu il demeurait habituellement dans la petite ville [5]. Un recueil illustré à la plume et où on reconnaît, en maints morceaux, son écriture, renferme en particulier des notes prises par lui sur les donations faites à Saint-Cybar aux IXe et Xe siècles [6]. Une autre compilation, de la même main, renferme son nom en acrostiche [7]. D'autres de la même écriture marquent la piété de l'auteur vis-à-vis des saints Cybar et Martial [8]. Deux manuscrits, sorte de brouillon de la chronique d'Adémar, ont dû être aussi écrits de sa main à Saint-Cybar [9]. Nous savons encore qu'un manuscrit perdu renfermait une copie du *Liber Pontificalis*, dont Adémar faisait hommage à

1. Sacram. conservé à Silos, cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, LXXXIII, p. 224.

2. B. Univ. Erlangen, 848 : « Venerando abbate Gerberto philosophante suus placens Ayrardus scripsit » (Chatelain, *Paléogr. class.*, p. 28, Pl. XIX A, 2°).

3. Cf. L. Delisle, *Mss. originaux d'Adémar de Chabannes*, dans *Notices et Extraits des mss.*, XXXV, 1, p. 243 et suiv.

4. B. Berlin, ms. latin Philipp. 93, cf. Delisle, *op. cit.*, n° I, 244. La même souscription se lisait autrefois sur le ms. de la B. N. lat. 2353, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 389.

5. B. N. lat. 2469, f° 75 : « nos qui in hac parva urbe Engolisma assidue commorantes » f° 75 v° ; f° 91 : « foris muros civitatis », hors les murs, c'est-à-dire à Saint-Cybar dans le *suburbium*, cf. Delisle. *Mss. orig.*, n° II, p. 284.

6. B. Leyde, ms. latin Voss, oct. 15 ; cf. Delisle, n° IV, p. 301 et 315. Sur les figures qui illustrent la *Psychomachia* de Prudence, cf. Byvanck, *Mss. à peintures du roy. des Pays-Bas*, p. 69.

7. B. N. lat. 3784, Delisle, n° V, p. 322.

8. B. N., lat. 5321, Delisle, n° IX, p. 344 ; les gardes du lat. 1978 contiennent des parties d'offices de saint Cybar et de saint Martial, Delisle, n° X, p. 350.

9. B. N., lat. 6190 et 5.288 ; Delisle, n°s VI et VII, p. 332-42.

l'évêque d'Angoulême, Rohon ; les initiales et finales des vers qui en formaient la dédicace donnaient en acrostiche les deux noms d'Adémar et de Rohon [1]. D'autres manuscrits ont pu être exécutés par lui, soit à Saint-Cybar, soit à Saint-Martial [2], où il a séjourné pendant les deux années qui précédèrent son voyage à Jérusalem et sa mort [3].

Le moine Adémar n'était pas seul alors à travailler à Saint-Cybar. Une préface ajoutée après coup au Commentaire de Béde a été écrite par Ramnulfus, dont le nom apparaît encore plus loin [4]. Une compilation qui renferme de petits poèmes dont Adémar est l'auteur, porte sa souscription ; il est dit non pas qu'Adémar a écrit le livre, mais qu'il a pris soin de le faire écrire (transcribi curavit) [5]. Ce livre, dont l'écriture est du reste différente de celle d'Adémar, a été exécuté sous sa direction par des scribes qui travaillaient au même *scriptorium*. Un certain Hugues qui prie saint Cybar d'avoir pitié de lui est soit l'auteur, soit le copiste des miracles du saint, composés certainement à Saint-Cybar et renfermés dans un manuscrit du Xe et XIe siècle [6].

Bien que l'activité du *scriptorium* de Saint-Martial de Limoges ne soit sensible pour nous qu'à partir du Xe siècle, il paraît avoir produit déjà au cours du IXe. Un recueil d'extraits des conciles et des Pères provenant de Saint-Martial est une copie du IXe siècle d'un manuscrit exécuté en 749 [7]. C'est très vraisemblablement au *scriptorium* de Saint-Martial, où a dû parvenir cet archétype, qu'a été faite la transcription.

Les nombreux livres liturgiques à l'usage de Saint-Martial de Limoges, écrits aux Xe et XIe siècles qui subsistent, sont vraisemblablement sortis du *scriptorium* de ce monastère [8].

1. Cf. Delisle, p. 332.

2. B. N. lat. 13220, fo 52-9, sermons en l'honneur de saint Martial, cf. Delisle, no VIII, p. 343 ; lat. 1121, Tropaire de Saint-Martial, livre de luxe, lequel porte le nom d'Adémar, qui pourrait être un autre religieux du même nom et celui de Daniel, Delisle, *op. cit.*, no XI, p. 352 et *Cab. des mss.*, I, 388.

3. D'après une note insérée au fo 141 du ms. de Leyde, lat. Voss., oct. 15, qui est en grande partie l'œuvre d'Adémar ; cf. Delisle, *Ms. orig.*, p. 302.

4. Cf. Delisle, p. 245 et 247.

5. B. N. lat. 2.400, Delisle, no III, p. 296-9.

6. B. N., lat. 5321, fo 18 : « Hugonis miserere tui, jam mitis Eparchi » *(Cat. cod. hagiogr.*, des Bollandistes, no 301, p. 198).

7. B. N. lat. 10.588 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 397.

8. Bibles Xe s., B. N. lat. 5 ; XIe, lat. 8 ; Evangiles IX, lat. 270 ; Graduels, XI, lat. 903, 1132 ; Antiph., XI, lat. 909 ; Tropaires, XI, lat. 1118-21, etc. Tous ces livres ont été achetés au XVIIe siècle par la Bibl. du roi, au chapitre de S. Mar-

Outre le Tropaire de luxe exécuté et orné au XI[e] siècle par les deux mo.nes de Saint-Martial, Adémar et Daniel [1], un autre Tropaire a certainement été exécuté à Saint-Martial entre 923 et 934 [2] et probablement aussi plusieurs autres Tropaires, Hymnaires et Graduels du XI[e] siècle à l'usage de cette église [3]. Nons savons que l'abbé Guigue, à la fin du X[e] siècle, a fait faire un Missel à grandes lettres [4]. Il subsiste deux Bréviaires du XI[e] siècle à l'usage de Saint-Martial [5] et deux autres qui ont appartenu à des églises non identifiées de Limoges [6]. Un Homéliaire du XI[e] siècle a été écrit à Saint-Martial sur l'ordre du moine Airald par l'enfant Josfredus qui porte l'habit monastique [7], comme sans doute plusieurs autres Homéliaires provenant de Saint-Martial [8]. Un exemplaire des *Moralia* de saint Grégoire a été exécuté sur l'ordre de l'abbé de Saint-Martial, Adémar (1064-1114) sous la direction d'Arleuis par le *scriptor* Pierre [9]. Le prêtre Bernard a écrit, au XI[e] ou au XII[e] siècle, un recueil de vies de saints et d'homélies sur l'ordre de Simon, qui es dit « grammaticus , sans doute maître de grammaire dans la « scola » du monastère [10]. Un autre manuscrit du XI[e] siècle a été exécuté sur l'ordre du doyen Adalbert [11]. Nous savons en outre par Bernard Itier, bibliothécaire de Saint-Martial au XII[e] siècle, qu'Adémar de Chabannes avait fait faire (jussit fieri) une vie de saint Martial écrite en lettres d'or [12]. Un certain Airnardus a fait faire aussi un livre fleuri (librum floridum), qui renfermait la vie du

tial, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 393 et suiv. Parmi les manuscrits de S. Martial entrés plus tard, que possède la B. N., figure aussi un Lectionnaire et Antiphonaire du X[e] et XI[e] s., lat. 13220.

1. Plus haut, p. 104, n. 2.

2. Lat. 1240, 1[re] partie. La date a été établie par Delisle (*Cab. des mss.*, III, 272), d'après les noms qui y figurent de l'évêque de Limoges, Turpin (905-944) et de l'abbé de S. Martial, Étienne (avant 934) ; ces noms prouvent également l'origine limousine du manuscrit.

3. Lat 903, 909, 1118-21, 1132 ; cf. *Cat. bibl. reg.*, t. III.

4. Note du ms. 5239, L. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 394.

5. B. N. lat. 743 et 1253 ; cf. Leroquais, *Les Bréviaires mss.*, t. II, 418 et t. III, 76.

6. B. N. lat. 775 et 777 ; cf. Leroquais, II, 444-5.

7. B. N. lat. 3785 ; cf. plus loin, p. 340, n. 4.

8. B. N. lat. 1969 (IX[e] s.) ; 1897, 13.784 (XI[e] s.) ; cf. *Cat. bibl. reg.*

9. Lat. 2208, *Catal. B. reg.*, III, 254, Delisle, I, 394 et III, 284.

10. Lat. 1240, 2[e] partie (fin XI[e] ou XII[e]) « jubente Simone grammatico » (L. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 390 ; III, 273).

11. Lat. 1969, Delisle, I, p. 388.

12. Note de Bernard Itier, publiée d'après le ms. lat. 1338 par Duplés-Agier. *B. Ec. Chartes*, 4[e] série I, 30 ; Delisle, I, p. 389.

saint [1]. C'est à Saint-Martial sans doute encore qu'ont été exécutés, au XIe siècle, les manuscrits illustrés de l'astronomie d'Hygin et des fables d'Avianus et d'Esope [2].

Peut-être dès cette époque, écrivait-on au même *scriptorium* des compositions en langue vulgaire. L'un des plus anciens textes romans que nous possédions, le chant dialogué en langues latine et romane du *sponsus* et des vierges sages et folles, est conservé dans un manuscrit de Saint-Martial du commencement du XIIe siècle [3].

Le *scriptorium* de Saint-Martial était par conséquent très florissant au XIe siècle ; on y exécutait non seulement des manuscrits nombreux, mais des livres décorés et illustrés. Dans l'art d'ornementer les manuscrits, la région limousine paraît être seule dans le Midi de la France à constituer une sorte d'école, au moins à partir du Xe siècle, et Saint-Martial en a été le principal foyer. Elle est caractérisée par des initiales avec figures d'animaux et d'hommes [4] et représentée par un certain nombre de manuscrits de luxe, en particulier les Bibles de Saint-Martial, et un Légendaire [5].

A Poitiers, dans les archives de la cathédrale Saint-Pierre, Martène a vu un exemplaire des Évangiles, daté de l'an 818, que l'évêque Sigibrandus a ordonné de faire [6] : il est vraisemblable sinon certain que cet ordre a été exécuté sur place. La vie de sainte Radegonde par Fortunat, a été copiée et enluminée à Poitiers au XIe siècle, dans le style dit de Winchester [7].

Vraisemblablement, les livres liturgiques que signale le bref des livres de l'église de Clermont, rédigé entre 980 et 1010, ont été exécutés ou remaniés au *scriptorium* de cette église [8]. Un manuscrit du Xe ou XIe siècle provenant de celle-ci renferme un certain nombre de poèmes en langue romane de la deuxième moitié du Xe siècle, la Passion

1. Note du ms.lat. 5.239. Le ms. lat. 5.296 A, qui renferme une vie de saint Martial, est en lettres fleuries ; cf. Delisle, I, 389.

2. B. Univ. Leyde, Voss. lat. oct. 15 ; cf. Byvanck, *Ms à peint. Pays-Bas*, p. 69-72.

3. B. N. 1139 ; cf. Foerster et Koschwitz, *Altfranzœsisches Uebungsbuch*, 6e éd. p. 94, cf. p. 294.

4. Cf. Haseloff, *Hist. gén. de l'art d'A. Michel*, I, 754 et Lasteyrie, *L'abbaye de Saint-Martial*, 341-6 et Pl. VIII et IX.

5. B. N. lat. 5, 8, 5.301.

6. *Voy. littér.*, I, 8.

7. B. Poitiers, ms. 250 ; cf. Morey, *Lecture notes an Carol. illum. mss.*, p. 70.

8. Publié dans le *Musée des arch. départ.*, 19, p. 39.

du Christ et la vie de saint Léger[1] ; mais nous ne savons ni si les poèmes ont été composés à Clermont, ni même si le manuscrit qui subsiste a été exécuté au *scriptorium* de l'église.

Nous ne possédons aucun renseignement sur les *scriptoria* qui ont pu contribuer près de l'église de Bourges et des monastères du diocèse à former leurs collections de livres.

1. B. Clermont, ms. 240, publiés par Foerster et Koschwitz, p. 59 et 77.

CHAPITRE IX

Les « scriptoria » bourguignons

L'église de Lyon avait déjà un *scriptorium* réputé avant l'époque carolingienne [1]. C'est vraisemblablement auprès de l'église-mère qu'ont été exécutés la plupart des manuscrits des VIe, VIIe siècles ou du commencement du VIIIe qu'elle possédait au IXe siècle [2]. Les études et par conséquent le souci d'exécuter des manuscrits nouveaux ont sans doute périclité dans la première moitié du VIIIe siècle, mais ils prennent certainement un nouvel essor dans le dernier quart de ce siècle et surtout au IXe.

L'archevêque Leidrade écrit à Charlemagne qu'il a travaillé autant qu'il l'a pu à faire écrire des livres dans son église [3]. Nous savons que Faustin, qui acheva pour Louis le Pieux, en 811 [4], dans le palais de Chasseneuil le manuscrit de la Genèse, en avait commencé l'exécution à Lyon auprès de

1. Cf. Tafel, *The Lyons Scriptorium*, dans la *Palaeographia latina* de Lindsay, t. IV, p. 40 et suiv. et Lowe, *Codices Lugdun. antiquiss.*, Préf., p. 9 et suiv.

2. M. Lowe (p. 11) a établi (cf. plus haut, p. 94, n. 2) trois critères qui, à son sentiment, permettent d'attribuer un ms. à un *scriptorium*. Passant à l'application, il estime 1° que les 22 mss. lyonnais antérieurs au VIIIe s. qu'il a décrits, à part le saint Augustin sur papyrus (B. N. lat. 11.641) provenant de Luxeuil et l'Ancien Testament (n. a. lat. 1740) sorti de l'atelier de Corbie, et qui a pu appartenir à l'église d'Autun avant de parvenir à Lyon (p. 48), répondent à son premier principe (ancien ms. dans un centre plus ancien encore) et peuvent être attribués à l'atelier de Lyon ; 2° que le ms. d'Eucher, auteur lyonnais (B. N., lat. 9550) et les cinq mss. qui traitent de droit civil et canonique (B. N. lat. 9643, Berlin 83 et 159, Munich 22.501, Cologne 212), Lyon étant siège d'une école de droit réputée (?), doivent sortir du *scriptorium* de Lyon ; 3° que les traits communs qu'on retrouve dans tous ces mss. les assignent à un même centre qui ne peut être que Lyon. Réserve faite sur les deux premiers principes qui sont d'application purement conjecturale, l'étude attentive des traits paléographiques qu'a faite M. Lowe permet bien de conclure que ces mss. sortent d'un même centre, qui paraît être Lyon. Les annotations et signes critiques du IXe siècle prouvent seulement que ces mss. étaient à cette époque rassemblés dans la collection lyonnaise.

3. *Epist. var.* 30 : « In libris quoque conscribendis in eadem ecclesia in quantum potui elaboravi » (*Epist. Karol. aevi*, II, 543).

4. Cf. L. Delisle, *Cab. des mss.*, I, p. 4-5.

Leidrade[1]. Vraisemblablement il s'était formé dans le *scriptorium* de l'église de Lyon. On peut par conséquent conjecturer que les six manuscrits qui subsistent et où une note signale que Leidrade, évêque indigne de Lyon, a offert ces livres à l'autel de Saint-Étienne[2], ont été exécutés dans le *scriptorium* lyonnais et peut-être aussi ceux qui ont été offerts à leur église par les archevêques Agobard et Amolon[3]. Un manuscrit des Évangiles renferme une liste des évêques de Lyon, dont les deux derniers sont Agobard et Amolon[4]; même si ces Évangiles n'ont pas été écrits dans le *scriptorium* de l'église de Lyon, c'est là certainement qu'ont été inscrits ces noms. Un traité de saint Jérôme a été offert à Saint-Étienne par l'évêque Remi (852-875) et porte en outre le nom de Richirannus qui déclare avoir achevé de le lire, c'est-à-dire peut-être de l'avoir corrigé après qu'il a été exécuté[5]. Un autre manuscrit, offert semblablement à l'autel de Saint-Étienne par le don de l'évêque Remi, a été écrit par le peintre Martin[6]. Vraisemblablement cet évêque a fait écrire et corriger ces livres par des membres du clergé de son église.

L'activité littéraire des évêques et du clergé de Lyon au IXe siècle a contribué à donner essor au *scriptorium* de cette église. A Lyon ont été écrits alors les lettres et opuscules de Leidrade[7], les ouvrages de polémique d'Agobard, les traités doctrinaux d'Amolon[8] et de Remi[9]. Les questionnaires auxquels Remi se réfère ont été envoyés à l'église de Lyon (ad ecclesiam Lugdunensem) ; c'est cette église parti-

1. B. Lyon, ms. 599, 608, 610, *Catal. gén. des B. publ. des Départem.*, XXX, p. 154, 159 ; B. N. lat. 152, f[os] 21-5, 173 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 380-1 ; III, 246, et *Notice sur plusieurs anciens mss. de la B. de Lyon* dans *Not. et Extraits*, XIX, 2, p. 390 et suiv. L. Delisle a décrit en outre un sixième ms. conservé alors dans la B. des Maristes de Se Foi les Lyon, cf. *Notice sur un ms. de Lyon du temps de Charlemagne*, dans *Not. et Extr.*, 1897, XXXV, 2, p. 831 et suiv.

2. B. Lyon, ms. 471, 462, cf. *Catal.* et Delisle. *Notice sur plusieurs ms.*, p. 392.

3. Fonds du Sémin. d'Autun, ms. 5, *Catal. B. Dépts*, série in-4°, t. I, p. 12.

4. B. Lyon, ms. 463 : « ex voto Remigii humilis episcopi. Sit utenti gratia, largitori venia, fraudanti anathema. Liber a me lectus explicit, Richirannus qui vocor » (p. 122).

5. B. Lyon, ms. 609, p. 160 ; le don de l'évêque est signalé au f° 1, le nom du copiste est mentionné au f° 133. Cf. Delisle, *Notice*, p. 394.

6. *Epist. var.* 28-31, *Epist. Karol. aevi*, II, 539-45.

7. Le ms. lat. 2853 du IXe siècle qui nous a conservé seul la plupart des œuvres d'Agobard, ms. chargé de fautes, n'est certainement pas l'original et nous ne savons où il a été copié d'après celui-là. Le ms. 747 du Xe siècle, de la B. de l'Arsenal (*Catal.* II, 55) qui renferme des lettres d'Amolon et d'Agobard est également une copie, dont nous ne connaissons pas l'origine.

8. Les œuvres que subsistent d'Amolon sont dans Migne CXVI, 77.

9. Migne CXXI, 985.

culièrement autorisée qui répond par sa plume à ces consultations doctrinales [1]. Il n'est pas douteux que le *scriptorium* de l'église n'ait été l'instrument dont il s'est servi pour les rédiger.

Amalaire, administrateur de l'église de Lyon pendant l'exil d'Agobard, avait composé un *codex* en quatre volumes qu'il ordonna de lire et de copier (legendum transcribendumque tradidit) et qu'il appelait livre des offices (Officialem). Il produisit aussi un Antiphonaire composé et corrigé par lui et en outre un nouveau volume qu'il fit soigneusement relier à Lyon et orner de bandelettes de soie [2]. Le diacre de Lyon, Florus, son grand adversaire, l'accuse d'avoir disséminé ses erreurs grâce à une multitude de livres [3]. Il aurait présenté le détestable « codex » de ses opuscules à la « parochia » lyonnaise, c'est-à-dire sans doute au clergé de l'église de Lyon pour le faire lire et transcrire [4]. Le chorévêque de l'église a reçu ordre de faire copier ces ouvrages, attendu, prétendait-il, qu'ils seraient utiles à tous [5]. Florus en ayant pris connaissance, les a trouvés pleins de mensonges ; il a conseillé au chorévêque de se refuser à les faire transcrire et de rendre aussitôt ces livres à leur auteur. Au reste, la plume de Florus s'exerçait, semble-t-il, contre Amalaire, sur les manuscrits des œuvres de celui-ci. Sur un exemplaire de l'*Officialis* d'Amalaire exécuté au IXe siècle, des gloses d'une écriture presque contemporaine attaquent les vues de l'auteur avec une âpreté passionnée. Ce manuscrit est sans doute l'un de ceux qu'Amalaire a fait exécuter au *scriptorium* de Lyon, ou du moins en est une copie ; les annotations sont apparemment de la main même de son adversaire, Florus [6].

Le *scriptorium* lyonnais a été certainement aussi mis à

1. *De tribus epist.*, Praef : « ad ecclesiam nostram, id est, Lugdunensem, epistolae perlatae sunt » — « quid praefata ecclesia... de eadem re sentiat » (Migne CXXI, col. 985-6).

2. Épître adressée à Drogon et Hetti : « novum digessit volumen et apud Lugdunum ornate indui ac vittis sericeis distingui fecit » (Migne, CXIX, 73).

3. *Opusculum de causa fidei* : « librorum multiplicium monumentis longo jam tempore, ubi poterat, velut sator nocturnus » (col. 80).

4. « Detestandum opusculorum suorum codicem omni parochiae nostrae velut legendum et transcribendum ingessit » (col. 81).

5. Épître adressée au *concile de Thionville* : « quos etiam chorepiscopo ecclesiae nostrae velut valde utiles omnibus jussit transcribere » (col. 95).

6. B. N. n. acq. lat. 329. Cf. dom Wilmart, *Un lecteur ennemi d'Amalaire*, dans R. *Bénéd.*, 1924, p. 317-28. Le ms., suivant l'hypothèse de dom Wilmart, aurait été écrit et annoté pendant qu'Amalaire occupait le siège de Lyon entre 835 et 838 (p. 328).

contribution par ce dernier pour la mise au net et la transcription de ses ouvrages. C'est à Lyon que le diacre Florus a composé, fait écrire, ou écrit de sa main ses traités [1], poèmes [2] et lettres [3]. Il pratiquait certainement lui-même l'art de l'écriture : « Je préférerais, déclare-t-il, me faire amputer des trois doigts qui servent à écrire, plutôt que de confirmer par ma souscription les erreurs d'Amalaire » [4]. Au reste, il dirigeait surtout le travail des scribes, corrigeait et annotait de sa main les manuscrits qu'ils avaient exécutés ou ceux qu'il mettait en leurs mains pour les transcrire et en faire des extraits.

Les *Collectanea* de droit canonique de Florus ont été certainement composés d'après un manuscrit du Code théodosien en semi onciale qui subsiste encore [5]. Les textes qui en ont été extraits correspondent exactement aux passages marqués dans le manuscrit. Chacun de ces passages a été soigneusement corrigé et c'est le texte amendé qui est reproduit dans les *Collectanea*. On en peut conclure que le manuscrit en semi onciale du Code théodosien se trouvait à cette époque à Lyon, que les marques signalant les textes à transcrire ont été apposées, les corrections faites par Florus lui-même, préparant ainsi le travail de ses scribes. Le manuscrit nous livre par conséquent des exemplaires de

1. Pour l'*Expositio* de Florus sur les Épîtres, voir plus loin, p. 112-3. Son *De expositione missae* a été conservé dans un ms. du Xe siècle de la bibliothèque de la reine Christine (Migne CXIX, 15), dont nous ignorons la provenance et qui est une copie déjà tardive du ms. original. Plusieurs mss. de son ouvrage contre Jean Scot sortent directement ou indirectement du *scriptorium* lyonnais. Le ms. de la B. N. 2859 est proprement lyonnais, le ms. de la B. du Vatican Régin. 240 procède de la tradition lyonnaise (cf. dom Wilmart, *Un passage sauté de l'ouvrage de Florus contre J. Scot*, dans la *R. Bénéd.*, 1930, p. 372). L'auteur d'une lettre que dom Wilmart estime être Florus a envoyé à un évêque un « libellus » relatif, semble-t-il, à l'affaire de Gottschalk *(R. Bénéd.*, 1930, p. 154). Ce *libellus*, s'il est de Florus, est sorti du *scriptorium* lyonnais. Là aussi sans doute a été écrite l'histoire composée par Florus pour l'éducation du jeune Charles sur l'ordre de l'impératrice Judith (scribere compulit) (Migne, CXIX, 424). Il en est de même du Martyrologe de Florus qui est perdu, mais qu'Adon de Vienne déclare avoir utilisé (cf. dom Quentin, *Le codex Bezae à Lyon, R. Bénéd.* 1906, p. 2).

2. Les poèmes de Florus sont conservés dans un ms. de Saint-Claude (B. N. lat. 2832) du IXe siècle, offert au sépulcre de saint Oyan par le prévôt Mannon, copie qui fut prise vraisemblablement à Lyon sur l'original, et dans un autre ms. du IXe siècle (lat. 7558) dont nous ignorons l'origine.

3. Dom Wilmart attribue à Florus une lettre qu'il a découverte dans le ms. latin 24 D du fonds de la Reine au Vatican *(Une lettre sans adresse écrite vers le milieu du IXe siècle*, dans la *R. Bénéd.*, 1930, p. 159) et qu'il a publiée (p. 154).

4. Épître adressée au concile de Thionville : « tres prius digitos quibus scribimus radicitus amputari vellem, quam errores hujusmodi manus propriae subscriptione firmarem » (Migne, CXIX, 95).

5. B. Berlin, 85 (Phill. 1745). Cf. Tafel, *The Lyons Scriptorium. Palaeogr. lat.*, IV, p. 44.

l'écriture de Florus, caractérisée notamment par le k surmonté d'une apostrophe [1]. Nous connaissons aussi, grâce à ce manuscrit, les signes par lesquels Florus indiquait aux scribes travaillant sous sa direction les extraits qu'il voulait faire prendre des manuscrits qu'il utilisait et corrigeait. Le plus caractéristique de ces signes consiste en deux traits, le plus souvent divergents, entre lesquels est apposé un point [2]. Ces signes et des corrections faites de la même main se retrouvent dans une vingtaine de manuscrits [3]. On en doit conclure qu'ils ont été sinon tous écrits à Lyon, du moins corrigés là par la main de Florus, qui les a utilisés pour ses compositions.

Florus, comme l'évêque Amolon [4] et d'autres compilateurs lyonnais anonymes, [5] était coutumier de la méthode de composition qui consiste à assembler des extraits copiés sur ses indications par les scribes à son service. C'est ainsi qu'ont été composés les *Collectanea* de droit ecclésiastique dont le manuscrit subsiste. Dans la préface du « De actione missarum », Florus avertit le lecteur que l'opuscule est formé des *verba* des pères qu'il a colligés et mis en ordre [6]. On lit en finale de son Commentaire des Épîtres de saint Paul un distique où il est dit que Florus de Lyon a recueilli « in unum » les *dicta patrum* [7].

Si, comme il semble, s'est conservé le manuscrit original de

1. Cf. dom Wilmart, *Fragm. carol. du fonds Baluze*, dans *R. Bénéd.*, 1931, p. 110.

2. « It has a gap at the angle, and in the gap stands a dot » — « Often the word « angle » is insuitable, for the two strokes take the same direction » (Tafel, *loc. cit.*).

3. Tafel a retrouvé ces signes et corrections dans vingt-trois mss. : le codex Bezae à Cambridge ; les ms. en onciale et semi-onciale, Paris 11641 + Genève 16 + S. Petersbourg F I N 1 + Cambridge Add. 37; Lyon 443 + Paris, nouv. acq. 1591 ; le papyrus, Paris 8913 ; les mss. du VI[e] s., Lyon 478; 607 ; Berlin 159 ; Paris, 152 ; du VII[e], Lyon 604 ; Berlin 83 et S. Petersbourg, Fv. II, 3 ; Paris 9550 ; du VIII[e], Lyon 600 + Paris, nouv. acq. 446 ; du VIII-IX[e], Lyon 608 ; 610 ; du IX[e], Lyon 473 ; 475 ; 484 ; 603 ; 605 ; 606 ; 788 ; Paris 1622 ; 2859. Voir aussi Lowe (*Cod. Lugdun. antiquiss.*, p. 10 et 14-5), qui observe toutefois que les mss. lyonnais ont dû avoir plusieurs annotateurs au IX[e] siècle. Dom Wilmart a remarqué (*Fragm. carol.*, p. 110) que des f[os] du ms. 270 du fonds Baluze de la B. N. s'ajustent au bifolium du ms. de Lyon 788, où se reconnaît la main de Florus.

4. *Augustini sententiae de praedestinatione*, Préface : « Augustini sententias, quas ex libris ejus studiose collectas et... salubriter ordinatas » (Migne, CXVI, col. 105-6).

5. Tels le ms. lyonnais 611 renfermant des extraits d'Augustin et de différents pères (cf. Tafel, p. 54), le recueil d'ouvrages de logique offert par Leidrade à son église (Lyon, B. des P. Maristes). Tafel (p. 54) soupçonne que l'Anthologie représentée par le ms. Regin. 2078 provient aussi de Lyon.

6. Migne, CXIX, 15.

7. « Ex dictis patrum diversis catholicorum
Haec Lugdunensis Florus collegit in unum »
(Tafel, IV, 40).

ce Commentaire [1], le manuscrit a dû être écrit sous sa direction à Lyon. Il y faut voir sans doute une sorte de brouillon préparé pour la publication de cet ouvrage [2]. Les deux mains qu'accuse le manuscrit témoignent que Florus a dicté ou indiqué à deux scribes les passages des œuvres de saint Augustin qu'ils devaient transcrire, se réservant de reviser leur travail. Ce brouillon, qui ne nous est parvenu qu'incomplet [3], a été mis au net probablement à Lyon par un scribe, peut-être l'un des deux précédents et qui serait le prévôt Mannon [4].

L'un des traits qui distingue la méthode de composition suivie par Florus c'est le souci qu'il a de faire figurer l'indication de la source qu'il exploite en marge du texte cité [5]. Il recommande cette méthode dans la lettre qu'il adresse à Eldrad [6]. Ce document, où il donne à cet abbé de Novalèze des conseils en vue de l'exécution d'un nouveau Psautier qu'Eldrad se propose d'écrire, montre qu'il était particulièrement expert en ce genre de composition, qu'il avait pris soin de consulter le texte des Septante et les « volumes hébreux » et corrigé le Psautier en usage à Lyon [7]. Vraisemblablement il avait fait transcrire le texte revisé par lui.

Mannon est son élève et a été formé par lui à Lyon. Le disciple paraît avoir adopté les pratiques du maître. On peut se demander si les références marginales du manuscrit du Commentaire de saint Paul ne sont pas de sa main. Son écriture a d'ailleurs des traits caractéristiques qui la distinguent de celle de Florus [8]. Un certain nombre de manuscrits sont conservés où on reconnait sa main ; ils ont sans doute été écrits par lui à Lyon [9]. Sur un manuscrit du « De

1. B. Lyon, ms. 484. L'hypothèse est de L. Delisle (*Notices et Extr.*, t. XXIX, 2e P., p. 402) ; elle est admise par dom Wilmart (*Sommaire de l'Exposition de Florus sur les Épîtres*, dans *R. Bénéd.*, 1926, p. 215), tandis que suivant Tafel (*The Lyons Script.*, p. 49-50), le ms. 484 de Lyon serait, comme le 96 de Troyes, de la main du prévôt Mannon.

2. Cf. dom Wilmart, *L'exemplaire lyonnais de l'Exposition de Florus sur les Épîtres et ses derniers feuillets* dans *R. Bénéd.*, 1930, p. 73.

3. La 1re partie fait défaut dans le ms. 484, mais elle figure dans la copie que représente le ms. 96 de Troyes. Dom Wilmart a retrouvé à la B. N. au fonds Baluze (fragm. 4 du ms. 270), une portion qui manque à la fin du ms. (p. 74).

4. B. Troyes, ms. 96. On a vu n. 1 que Tafel attribue à Mannon l'exécution des deux mss.

5. Cf. Tafel, p. 48.

6. *Epist. Karol. aevi*, V, 340.

7. « Psalterium nostrum prout potui correxi ».

8. Cf. Tafel, p. 49.

9. Suivant Tafel (p. 45 et 49-50), le ms. 484 de Lyon est en partie (f° 1-65 et 105-259) l'œuvre de Mannon. Tafel attribue également à sa main les mss. 96 de la B. de Troyes, 594 de Besançon, lat. 2832 de la B.N., 473 et peut-être 463 de Lyon, 157, 404 et 308 (?) de Montpellier.

officiis » de Cicéron, qui n'est pas de son écriture, un acrostiche « Manno miser » est de sa main et a été apposé par lui, sans doute au *scriptorium* de Lyon [1].

Au rapport de Loup de Ferrières, écrivant en 860, Adon, son disciple, en butte aux vexations d'envieux s'était retiré dans la ville de Lyon pour y goûter la paix et dans l'intention d'y compléter son instruction (inde discendi studio) [2]. C'est dans ce foyer d'études qu'était l'église de Lyon, qu'Adon a composé son martyrologe vers 850-860, auquel il a sans doute fait diverses additions plus tard quand il fut devenu évêque de Vienne [3]. Au siècle suivant, Maïeul est allé s'instruire aussi à Lyon, qui au dire de ses biographes l'emportait sur toutes les cités voisines dans l'étude des arts libéraux [4], ville nourricière et mère de la philosophie [5].

Au IXe siècle, le *scriptorium* lyonnais était assez actif, pour créer une véritable tradition. Les traits propres à l'écriture lyonnaise ont pu suffire à faire rapporter à ce *scriptorium* bien des manuscrits dont la provenance n'est pas connue autrement [6]. Non seulement des livres nouveaux sont exécutés dans le *scriptorium*, mais les manuscrits anciens y sont revisés, corrigés, annotés [7], complétés [8].

1. B. N. lat. 6601 :

Manno miser vitam mereatur Christe perhenne M
Amoto picei per te languore baratr I
Non infernalis rapiat hunc saeva potesta S
Non merito horrendi cruciet damnatio poeta E
Ordo sed excipiat clementi numine dexte R

(Chatelain *Paléogr. class.*, p. 12, Pl. XLV, 2° et Tafel., p. 50).

2. *Epist.* 122, *Epist. Karol. aevi*, VI, p. 103.

3. Cf. dom Quentin, *Le codex Bezae à Lyon au IXe siècle ?* dans *R. Bénéd.*, 1906, p. 2. Dom Quentin établit (cf. p. 23) que des leçons du codex Bezae ont passé dans le Martyrologe d'Adon et que par conséquent ce manuscrit, trouvé par Bèze au XVIe siècle à Lyon, y était déjà au IXe siècle.

4. Syrus, *Vita Maioli*, 5 : « excellebat... studio liberalium artium » (Migne, CXXVII, 747.

5. Odilon, *Vita Maioli*, Migne, CXLII, 948. Odilon applique à Lyon la même épithète dans son « Epitaphium Adalheidae » (6, col. 973).

6. Dom Wilmart (*Fragments caroling. du fonds Baluze*, dans la *R. Bénéd.*, 1931, p. 106 et suiv.) signale quatre et peut-être cinq fragments, conservés dans les mss. 270-1 du fonds Baluze, dont l'écriture est spécifiquement lyonnaise et dont quelques-uns rejoignent en effet des mss. de la B. de Lyon. Le ms. B. N., nouv. acq. 329, du IXe siècle, provenant de Cluny serait peut-être aussi lyonnais (*Pour une nouv. édit. d'Amalaire*, dans *R. Bénéd.*, 1925, p. 81).

7. Cf. Lowe, *Cod. Lugd. antiquiss.*, p. 14.

8. Au ms. en onciale du VIe siècle « de consensu Evang. » de saint Augustin (Lyon 478, Lowe, Pl. 7), ont été ajoutés au IXe siècle à Lyon 9 folios en petite onciale (Lowe, Pl. 8, cf. p. 31). A l'Origène du VIIe siècle (Lyon 443, Lowe, Pl. 18) ont été ajoutés des folios à plusieurs reprises, au VIIIe siècle (Pl. 20, p. 38), au IXe siècle par une main espagnole (Pl. 21, p. 39) et une autre contemporaine (22, p. 39). Les lacunes du « Codex Bezae » ont été remplies par des feuilles certainement écrites à Lyon en onciale du IXe siècle (Pl. 37, p. 49).

Les monastères lyonnais, notamment l'Ile-Barbe ont pu avoir une part dans la production des livres lyonnais. Suivant une conjecture plausible, une Bible de Saint-Germain des Prés, exécutée dans la première moitié du IXe siècle, proviendrait de la région lyonnaise. Une note contemporaine fait mention de l'abbé Cyprien (domni Cypriani abbatis mei) et semble indiquer que le manuscrit provient d'un monastère [1].

Nous sommes beaucoup moins renseignés sur l'atelier voisin de celui de Lyon, mais évidemment moins actif de l'église de Vienne. On peut conjecturer que le Martyrologe rédigé par Adon pendant son séjour à Lyon [2] a été remanié et copié en plusieurs exemplaires au *scriptorium* de l'église de Vienne. L'un d'eux, envoyé par Adon lui-même à Saint-Gall, a survécu [3]. C'est évidemment aussi à Vienne qu'il a composé sa chronique qui se distingue surtout pour les anciens âges par les renseignements propres à l'église de Vienne [4]. Il subsiste une Bible du XIe siècle qui porte en écriture contemporaine sur des feuillets restés blancs des documents intéressant les droits de cette église et une notice des évêques de Vienne. Aussi peut-on conjecturer que le manuscrit a été exécuté à Vienne et pour l'usage de l'église [5].

L'eglise de Grenoble avait certainement aussi au IXe siècle un *scriptorium*. Hincmar parle d'un ouvrage où il est pris à partie et qui est sorti du *scrinium* de l'évêque de Grenoble Ebbon [6].

Le monastère de Saint-Claude était certainement, au moins au temps de Mannon, en relation avec l'église de Lyon. Ce monastère, qui a porté successivement les noms de Condat et de Saint-Oyan avant d'adopter celui de Saint-Claude, a eu sans doute un *scriptorium* en activité, dès le temps de Charlemagne. Un commentaire de Bède sur l'Évangile de saint Luc a été écrit par le moine Engalinus sur l'ordre d'Anthelmus, abbé de Condat (804-15), vraisemblablement au monastère même [7]. Parmi les neuf livres offerts à Saint-

1. B. N. lat. 11553. Cette note est au f° 152. Sur ce ms. et sa provenance, cf. S. Berger, *H. Vulg.*, 72.
2. Cf. p. précéd.
3. Stiftsb., ms. 454 ; cf. Scherrer, p. 149.
4. *SS*, II, 317 et suiv.
5. B. Univ. Berne, A. 9 ; cf. S. Berger, *H. Vulgate*, p. 62-3.
6. *De Praedestin.*, préf., Migne, CXXV, 56.
7. « hunc librum... conscribere jussit domnus Anthelmus abba Engalino ac si indigno monacho... » (Archives départ. Jura, ms. 1 ; Libois, *Cat. des mss. conservés dans les dépôts d'archives*) ; cf. A. Castan. *La B. de l'abbaye de S. Claude*, dans *B. Ec. Chartes*, 1899, p. 302-3 et 325, n. 1.

Oyan par le prévôt Mannon[1] vers la fin du IXe siècle et sur lesquels mention est faite du don qu'il en a fait [2], deux sont du VIIIe siècle [3] et n'ont pu être exécutés au monastère ; mais les autres sont contemporains [4]. Un certain nombre ont peut-être été écrits par Mannon lui-même à Lyon. Il a pu aussi en écrire ou en faire écrire sous ses yeux plus tard à Saint-Oyan. Un manuscrit du IXe siècle de Martianus Capella qui provient de la bibliothèque de Saint-Claude [5], est d'une écriture très apparentée à celle de quelques-uns des livres qui portent la dédicace qu'en a faite Mannon à Saint-Oyan. S'il avait été donné aussi par celui-ci à la comcomunauté, le nom du donateur serait vraisemblablement apposé. Vraisemblablement, ce manuscrit n'est pas venu du dehors ; il a été exécuté au *scriptorium* de l'établissement, ainsi qu'un certain nombre de ceux qui ont été offerts par Mannon. Le manuscrit du « De officiis » de Cicéron, de la fin du IXe siècle et qui porte l'anagramme de Mannon écrit de sa main a été exécuté à Saint-Claude, s'il ne l'a pas été à Lyon [6].

Au XIe siècle, l'atelier de Saint-Claude fonctionnait certainement encore, car un catalogue dressé à cette époque des livres que possédait le monastère, signale un manuscrit

1. Sur l'identité de ce personnage, cf. Traube, *Zur Ueberlieferung der Elegien des Maximianus*, dans *Vorles.*, III, 39. Traube établit que deux personnages de ce nom sont connus, l'un né en 843 (*Ann. s. Maxim Trevir, SS*, IV, 6 et *Ann. Laudun.*, XV, 1294), qui enseigna au palais de Charles le Chauve après 864 (*Vita Radbodi*, XV, 569), l'autre qui fut prévôt de Saint-Oyan et dont il est fait mention en avril 870 dans une charte d'Adon de Vienne (d'Achery, *Spicil.*, XII, 135). C'est de ce dernier qu'il s'agit.

2. L'inscription « voto bonae memoriae Mannonis liber ad sepulchrum sancti Augendi oblatus » figure sur les mss. B. N. lat. 2.832, 9.550, 17.159 ; B. Troyes, ms. 96 et 2405 ; B. École méd. Montpellier, ms. 157, 404 ; Arch. dépt. Jura, ms. 2 renfermant le Commentaire de Bède sur s. Marc. Un ms. de Frédégaire du IXe siècle, (B. Vatican, Regin., 213) aurait porté aussi sur un feuillet disparu la même inscription ; mais Tafel (*The Lyons scriptorium, Palaeogr. lat.*, IV, 50) pense que Ruinart a fait erreur en apportant cette allégation. Voir sur ces mss. Delisle, *Note sur trois mss. à date certaine, B. Ec. Chartes* 1868, p. 218 ; *Cab. des mss.*, II, 409-10 ; III, 226 et 260. Cette inscription n'a pu être apposée sur ces livres qu'après la mort de Mannon, puisqu'il est dit « bonae memoriae ».

3. B. N. 9550, en onciale du VIIIe siècle (s. Eucher), vieux, disait Marténe (*Voyage littér.*, I, 177) de près de 1100 ans ; B. Troyes, 2405 du VIIIe ou IXe s.

4. L. Delisle (*B. Ec. Chartes*, 1868, p. 219) estimait que le ms. lat. 2832 n'a pu être exécuté avant 848 ; les autres sont aussi du IXe siècle.

5. Ce ms. aujourd'hui à la B. de Besançon (ms. 594, cf. Castan, *Catal. B. départs.*, in-8°, t. XXXII, p. 353), figurait dans l'inventaire dressé en 1492 (Castan, *La B. de S. Claude*, n° 27, p. 325).

6. B. N. lat. 6601 ; cf. plus haut, p. 113-4.

de la Cité de Dieu qui était alors en vue d'exécution (qui nunc scribitur) [1].

Des œuvres originales sont sorties aussi de ce *scriptorium*. Une Chronique fut écrite en 830 à Saint-Oyan, dont nous ne possédons qu'une copie prise sur un très ancien manuscrit du monastère [2]. Ce manuscrit ou son prototype et peut-être celui d'un autre *Chronicon Jurense* [3] remontaient sans doute aussi au IXe siècle ; l'un et l'autre ont certainement été exécutés au *scriptorium* du monastère.

Le monastère de Luxeuil fondé par saint Colomban avait un *scriptorium* au VIIe siècle, puisqu'un manuscrit en onciale qui subsiste a été exécuté au monastère la douzième année du roi Clotaire, c'est-à-dire en 666, ainsi que plusieurs autres qui datent du même temps [4]. L'atelier de Luxeuil a pratiqué à cette époque une écriture anguleuse très caractéristique [5] et nne technique d'ornementation qui comporte des arcades ornées de palmettes et des initiales où apparaissent poissons et oiseaux [6]. Cette calligraphie et cet art décoratif se retrouvent dans une abondante série de manuscrits exécutés soit vers la fin du VIIe siècle [7], soit au cours du VIIIe [8]. Tous, à la

1. Cat. n° 98, Castan, p. 341.

2. Copie prise par Baluze (144, f° 276) ex codice pervetusto s. Eugendi. Castan. n° 110, p. 345).

3. Copie dans coll. Baluze (142, f° 107), cf. Castan, n° 111, p. 345.

4. Cf. plus haut, p. 40.

5. Sur l'écriture de Luxeuil, voir plus loin, Chap. 22, § 2, les techn. d'exécution.

6. Sur le style ornemental propre à Luxeuil, cf. Zimmermann, *Die vorkarol. Miniat.*, p. 47 et suiv. ; dom Wilmart, *Un nouveau témoin de l'écriture a b de Corbie*, dans *R. Bénéd.*, 1930, p. 269 et E A Lowe *Palaeogr. latina*, V, 1927, p. 43.

7. Voir l'énumération de ces mss., plus haut. p. 40, n. 6 à 8.

8. La minuscule mérovingienne écrite dans le type de Luxeuil caractérise le ms. des Synonymes de saint Isidore du début du VIIIe siècle dit *Ragyndrudis codex* (ego Ragyndrudis ordinavi librum istum), qui paraît avoir appartenu à saint Boniface (B. Fulda, Bonif. 2 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 477 ; Zimmermann, p. 175). Le même type se retrouve dans les mss. de Londres B. Mus., Addit. 11878 (Moralia de s. Grégoire) ; 29972 (Sermons de s. Augustin), cf. Lindsay, p. 460 ; Zimmermann, p. 170 et 175 ; dans le ms. de s. Jérôme sur l'Ecclésiaste récrit au VIIIe s. par dessus l'Hist. nat. de Pline (B. S. Paul Carinthie, 25 A 3, Lindsay 486) ; celui des Homélies de saint Augustin (B. Wolfenbüttel, Wissemb., 99) : le « de psalmis » du même (B. Wurzbourg Theol. fol. 64 a) ; le saint Grégoire sur Ezéchiel conservé à Corbie (Léningrad Q v I N, 14) ; la Chronique d'Eusèbe (B. Valenciennes, ms. 493) ; le fragment de Vienne (lat. 675) ; les Évangiles de Burchard (Wurzbourg theol. fol. 68) ; les *Miscellanea* (B. N. lat. 2739, 14086). D'autre part, les mss. de Frédégaire (B. N. lat. 10910) ; de Juvencus (B. Cambridge, Corpus Christi, 304) ; de Maxime de Turin (Stiftsb. S. Gall, ms. 188) appartiennent à l'école de Luxeuil sans pouvoir être attribués au *scriptorium* de ce monastère ; cf. Zimmermann, p. 172-180. Dom de Bruyne (*Nouvelle liste de membra disjecta*, dans *R. Bénéd.*, 1931, p. 101) signale 13 feuillets du début du VIIIe siècle de l'écriture de Luxeuil dans le ms. de Londres B. Mus.

vérité, ne sont pas sortis de l'atelier même de Luxeuil, l'influence des scribes de ce monastère s'étant exercée sur d'autres *scriptoria*, en particulier sur celui de Corbie, dont ils ont été sans doute les créateurs [1]. Vraisemblablement, quelques-uns des manuscrits du IXe siècle qui proviennent du monastère de Luxeuil, y ont été aussi exécutés [2].

Le moine de Luxeuil Angélolmus y a composé plusieurs ouvrages, avec les encouragements de Drogon, évêque de Metz et abbé de son monastère, entre autres un Commentaire du Cantique des Cantiques que lui avait demandé l'empereur Lothaire, au cours d'un séjour à son palais et qu'il lui a dédié [3]. Angélolmus raconte dans la préface de son Commentaire sur la Genèse qu'ayant entrepris ce travail à la demande d'un certain Léotricus, il l'avait poursuivi en cachette, mais que surpris par le « magister », sans doute le directeur du *scriptorium*, il a dû lui en donner lecture et l'a achevé avec son approbation [4]. De même, ayant entrepris de commenter le Livre des Rois, il a écrit en secret son ouvrage « intra domesticos parietes » sans le donner à lire à personne. Mais le premier livre achevé, le secret fut découvert et son abbé Drogon lui fit un devoir de terminer le travail [5].

Il subsiste des témoins de l'activité des copistes de Luxeuil au XIe siècle. En l'an 1004, en onze jours seulement, du 13 au 26 juin, Constantius, prêtre de Saint-Pierre de Luxeuil a copié pour servir la communauté (ad serviendum ei) la géométrie de Boëce, sur l'ordre du pieux père Milon [6]. Gérard, abbé de Luxeuil au XIe siècle a copié et peint un Evangéliaire [7] ; ami de la lumière, en échange du livre qu'il offre à saint Pierre, il demande la lumière d'en haut [8].

Addit. 29972, f°s 26-37 + B. Metz, Salis 140. Il avait précédemment (*Membra disjecta*, dans *R. Bénéd.*, 1927, p. 186) signalé déjà des débris de deux mss. du milieu du VIIIe siècle en écriture de Luxeuil, l'un, n° 76 qui renfermait les « Moralia in Job » (Londres B. Mus. Addit. 11878 + Paris B. N. lat. 2388), l'autre n° 78, renfermant le livre de Job (Vienne B. N. 675 et 1290, feuilles de garde).

1. Cf. Script. Corbie plus loin, p. 216.

2. Voir plus loin Bibl. Luxeuil.

3. Migne CXV, col. 551.

4. Col. 109-110.

5. Col. 243-4.

6. B. Berne, ms 87. La souscription de Constantius est au f° 7 ; cf. *Cab. des mss.*, II, 380.

7. B. N. nouv. acquis. lat. 2193. C'est l'Évangile avec titre et initiales d'or, portant la dédicace en vers de Gérard, qu'a vu dom Martène dans la sacristie de Luxeuil (*Voy. littér.*, I, 168).

8. « Luxovii pastor Gerardus lucis amator
Dando Petro librum lumen mihi posco supernum » *(loc. cit.)*.

D'un *scriptorium* inconnu, qui appartenait sans doute à la région de Besançon, provient un manuscrit de la loi romaine des Wisigoths, de la loi Salique et de la loi des Alamans, qui fut écrit en 794 par un certain Wandalgarius. Le manuscrit est décoré d'initiales, et une miniature donne le portrait d'un homme debout qui est sans doute celui d'un législateur ou celui du copiste [1].

Le monastère de Lure était, au Xe siècle, en état de produire des manuscrits, si c'est bien là que le scribe Étienne a écrit, sur l'ordre de son maître Archimbertus, le livre renfermant la vie de saint Déicole [2].

Le monastère de Tournus avait certainement au IXe siècle un *scriptorium* où fut exécuté au moins l'une des copies de la vie et des miracles de saint Philibert par Ermentaire [3]. Là aussi fut écrite à la fin du XIe siècle la chronique de Tournus, dont le manuscrit conservé à Tournus n'est qu'une copie exécutée sans doute sur l'original [4].

Nous ignorons dans quelle mesure, à Cluny, les scribes du monastère ont contribué à constituer l'importante collection de livres que le monastère possédait au XII siècle [5]. Un Commentaire de Raban Maur sur Jérémie a été écrit sur l'ordre de l'abbé Maïeul par le prêtre et moine Hérimannus et offert par le vœu dudit abbé au monastère de Cluny [6]. Un manuscrit du Commentaire de sajnt Augustin sur l'Épître à saint Jean a été exécutée sur l'ordre de Maïeul par Garnier, son disciple [7]. Un exemplaire du traité de saint Ambroise sur saint Luc, exécuté à la fin du Xe siècle et qui provient aussi de Cluny a été offert à l'autel de Saint-Pierre par le vœu du révérend abbé Maïeul [8]. Il

1. S. Gall. Stiftsb., 731, Zimmermann, p. 88, 227 et Pl. 150-2. Voir plus loin, p. 304.

2. Brit. Mus. 21.917.

3. B. Tournus, ms. 1, Xe s. et B. Vatican, Regin. 647, IX-Xe. Cf. éd. Poupardin des *Monuments de l'hist. de S. Philibert*, Introd. p. XLVI et suiv. Le ms. romain, très soigné comme le précédent, avec capitales ornées, ne serait-il pas originaire lui aussi du *scriptorium* de Tournus ?

4. Le ms., relié avec celui qui renferme l'œuvre d'Ermentaire et qui commence au f° 119 a constitué jadis un codex distinct et a été écrit au XIIe siècle. La chronique, qui s'arrête à l'an 1087 et qui est dédiée à l'abbé Pierre mort en 1105 (op. cit., p. XL), a dû être écrite dans les dernières années du XIe siècle ; le ms. de Tournus certainement exécuté plus tard n'en est qu'une copie.

5. Voir plus loin Bibl. de Cluny.

6. Ms. volé par Libri, cf Delisle, *Invent. mss. fonds de Cluni*, p. XIX.

7. Le ms aujourd'hui pérdu a été signalé par des érudifs du XVIIIe eiécle. Cf. Dom Wilmart. *Le couvent et la bibl. de Cluny vers le milieu du XIe siécle*, dans *R. Mabillon*, 1921, p. 101.

8. B. N. nouv. acq. lat., 1438 : « Liber oblatus ad altare s. Petri Clun. ex voto d. atque reverendissimi Maioli abbatis » (Delisle, *Inv. mss. fonds Cluni.*, n° 19).

se peut qu'il ait été écrit sous ses yeux. Maïeul, avant d'être abbé, avait été chargé de la bibliothèque. Bien que plus tard il eût jeté sur eux anathème, il avait lu les écrits des philosophes et Virgile [1]. Il s'est vraisemblablement préoccupé d'enrichir la collection des livres, surtout des livres de doctrine et vraisemblablement il en a fait exécuter à Cluny même. Un traité de saint Augustin qui, comme le livre offert par Maïeul à Saint-Pierre, date du Xe siècle a été copié sur un manuscrit lyonnais du VIe [2], qui peut-être avait été communiqué à Cluny pour y être transcrit. Nous savons que sous Hugues I (1049-1109), le moine Durannus a beaucoup travaillé à écrire des livres liturgiques [3]. Au commencement du XIIe siècle, le *scriptorium* clunisien était en état d'exécuter des œuvres importantes. Sous l'abbé Pons (1109-25), le moine Albert y écrivait une grande Bible qu'il corrigeait avec l'aide du moine Opizo [4]. Les ouvrages composés à Cluny aux Xe et XIe siècles [5] ont certainement aussi contribué à donner du travail au *scriptorium*, au cours des deux premiers siècles de l'histoire du monastère.

Citeaux aux origines, à la fin du XIe et jusqu'au jour où l'intervention de saint Bernard arrêta brusquement le mouvement, fut un atelier extrêmement actif de la calligraphie et de l'art de la miniature [6].

Le monastère de Molesme avait au IXe siècle un *scriptorium*. Un manuscrit des Confessions de saint Augustin de ce temps a été écrit par Teudradus, pressé d'accomplir ce rude

1. *Vita Maioli*, 14, Migne, CXXXVII, 752.

2. Nouv. acq., 1442.

3. *Chron :* « plurimum laboravit in scribendo libros ad officium ecclesiae pertinentes » (*Bibl. Cluniac.*, col. 1645.)

4. *Biblioth. Cluniac.*, 1645.

5. Odon, sur l'ordre de l'abbé Bernon, par conséquent avant 926, a pris ses tablettes (tabellas arripui) pour composer ses « Collationes » (Préf. Migne, CXXXII, col. 519), ouvrage qui a dû être mis au net par les scribes de l'atelier. C'est à Cluny qu'Odon a écrit, alors sans doute qu'il était abbé, la vie de saint Géraud qu'il dédie à l'abbé Aynard, son « conservus », sans qu'il soit fait mention d'un ordre donné par Bernon (col. 639). C'est évidemment à Cluny, que Syrus, à la demande de Garnier, prieur du monastère, écrit la vie de saint Maieul qu'il dédie à l'abbé Odilon (Migne, CXXXVII, 745). Celui-ci a composé aussi à Cluny les vies de saint Maïeul (Migne, CXLII, 943) et de l'impératrice Adélaïde (col. 967). Sa propre vie, écrite vers 1050 par le moine Jotsaldus, son disciple, (col. 897), sort sans doute du *scriptorium* clunisien.

6. Cf. Oursel, *La miniat. au XIIe siècle à l'abbaye de Citeaux*, et *Les mss. à miniat. de la B. de Dijon.* Les mss. achetés ou exécutés avant la proscription fulminée par saint Bernard, sont les plus soignés ; mais les mss. copiés par la suite dans le style et avec le décor plus simple que comporte l'austérité de la règle, ont reçu aussi parfois une ornementation discrète ; cf. Morel Payen, *Les plus beaux mss. de la B. de Troyes*, p. 4-5.

labeur (pressus rigidoque labore) par l'ordre de l'abbé Bertfroi, qui fut abbé de Molesme sous Louis le Pieux [1]. Vraisemblablement, il fut exécuté au *scriptorium* de ce monastère et a passé plus tard à Saint-Bénigne de Dijon.

Les monastères dijonnais, prospères aux VIII et IXe siècles, ont entretenu sans doute alors un *scriptorium*, mais nous ne sommes pas renseignés sur l'activité dont il a pu faire preuve. Peut-être le traité de géographie, dédié, semble-t-il, à Charles le Chauve au temps des invasions normandes, que conserve un manuscrit du XIIe siècle en provenance de Saint-Bénigne, a-t-il été composé et dicté à Dijon [2]. L'établissement avait perdu au Xe siècle ses livres et les moyens d'en produire, car l'abbé de Saint-Bénigne, Guillaume (990-1030) aurait reconstitué la bibliothèque du monastère en y amenant des moines italiens et grecs lettrés et en y établissant des scribes et enlumineurs [3]. C'est vraisemblablement à Saint-Bénigne que sur son ordre, Aldébaldus, au prix d'une grande fatigue, exécuta la Bible qu'il lui a dédiée [4]. Un moine anonyme de Saint-Bénigne y composait une chronique du monastère, peu après la mort en 1052 de l'abbé Halinard [5]. Ce prélat, rapporte-t-il, a ordonné d'écrire un grand nombre de livres (plures conscribi jussit) ; et instruit dans tous les arts, il étudiait surtout la géométrie et la physique [6]. Il avait sans doute fait une part aux livres concernant les « artes » dans les tâches distribuées aux scribes du monastère.

L'église d'Autun paraît avoir possédé de bonne heure un *scriptorium*. Le Sacramentaire dit d'Autun a été écrit en onciale, probablement à Autun après 680 [7]. Parmi les manuscrits du VIIIe et du IXe siècle que sa bibliothèque possédait, il en est qui certainement proviennent du de-

1. B. N. lat. 11866 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 403.

2. B. Univ. Leyde Voss. fol. 113 ; cf. *Neues Archiv.*, IV, 176-7.

3. Cf. Omont, *Catal. de la B. de Dijon*, Avert., p. IV.

4. B. Berlin, Coll. Hamilton, 82. Wattenbach *(Die Handschriften der Hamiltonschen Sammlungen*, dans *N. Archiv.*, VIII, p. 330-1) a publié la pièce de vers dédicatoire écrite sur la dernière feuille du ms., lequel est dit « martyris... Benigni deditus... obsequiis » et exécuté sur ordre de Guillaume par Aldébaldus « fessis articulis nempe labore suis ».

5. D'Achery, *Spicil.*, 1e éd., I, 353 ; 2e éd., II, 357.

6. 1re éd., p. 469.

7. B. Vat., Regin. 317, cf. Lindsay *Notae lat.*, 481 ; Chatelain, *Unc. script.*, Pl. XLIII 1 et p. 77 ; Traube, *Zur Palaeogr.*, Unc. 291, *Vorles.*, I, 237.

hors [1] ; d'autres ont été probablement exécutés dans son *scriptorium* [2].

Nous ne possédons pas de renseignements sur l'activité du *scriptorium* d'Autun pour les X[e] et XI[e] siècles. Le seul témoignage qui en soit rendu se rapporte à l'épiscopat de Gautier qui gouverna cette église de 997 à 1023. Une note apposée sur un exemplaire des « Moralia in Job » de saint Grégoire, nous apprend que ce livre a été donné par Gautier à Saint-Nazaire et qu'il a gratifié son église des nombreux livres qu'il a fait exécuter et de tous ceux qu'il a acquis en don [3].

Le monastère de Flavigny paraît avoir été dès le VIII[e] siècle le siège d'un atelier de copiste. Dans l'écriture précaroline on distingue un type bourguignon qu'on a pu assigner plus particulièrement à Flavigny [4]. Un manuscrit de Cassiodore a été écrit dans ce monastère par plusieurs scribes à la fin du VIII[e] siècle [5]. Des Évangiles décorés, exécutés dans le dernier quart du VIII[e] siècle et qui ont appartenu au même établissement, sont peut-être sortis de son *scriptorium* [6]. Un manuscrit du IX[e] siècle, qui renferme les Annales de Flavigny et celles de Lausanne, ainsi qu une chronique universelle, a été sans doute exécuté à Flavigny. Il porte cette inscription « Ego Livisinus scripsi jubente domino » [7]. Au X[e] siècle, l'atelier de Flavigny était encore florissant. Rahingus, moine de cet établissement, y exécutait alors un Virgile. Le livre qu'il dédiait à saint Pierre etait destiné aux exercices des enfants instruits au monastère [8]

1. C'est le cas du ms. en onciale des Évangiles (Fonds Sémin. Autun, ms 3) exécutés à la demande de Fausta, mère de la famille (abbesse ?), à la prière du moine Fulculfus, par le scribe Gundohinus, en juillet 754, qui paraît l'avoir exécuté à Oberwesel (patravi Vosevio), que la carte de Peutinger mentionne sous le nom « Vosavio » (S. Berger, *Hist. Vulg.*, 90). Le ms. des Évangiles du VIII[e] s. (ms. 4) provient de Flavigny ; le ms. 20 des VIII-IX[e] s. aurait été écrit dans le Nord Est de la France ; le ms. 27 des « Quaestiones » d'Isidore est d'écriture wisigothique. Cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 445.

2. B. Sém. Autun, mss. 20 A, 21, 23, *Catal., B. dépts*, Série in-4°, I, p. 15-6. Un exemplaire du VIII[e] siècle du Bréviaire d'Alaric, qui proviendrait du monastère de Couches a été écrit par Vulfinus sous l'épiscopat de Martin (B. Univ. Montpellier, 84) ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 466. Gams *(Series episc.*, 500) place au VIII[e] siècle parmi les évêques d'Autun un Martin.

3. Sém. Autun, ms. 22, p. 16.

4. Dom Wilmart estime que le type h de Bourgogne, signalé par Lindsay, serait désigné plus explicitement par le terme de type de Flavigny *(Un nouveau témoin de l'écriture a b de Corbie*, dans *R. Bénéd.*, 1930, p. 269).

5. B. Troyes, 657, cf. Lindsay, *Collect.*, dans *Palaeogr. lat.*, II, 52.

6. B. Autun 4, cf. Zimmermann, Pl. 219, 329-31, p. 145 et 308.

7. B. Univ. Leyde, Scal. 28. Suivant l'éditeur du Catalogue (II, p. 8), la note serait une « probatio pennae ».

8. B. Vatic. 1570 : « propter exercitium degentium puerorum ».

Les Évangiles du IXe siècle donnés à la cathédrale Saint-Cyr de Nevers par l'évêque Hériman (c. 840-60) et un Psautier hébraïque du même âge provenant de la même église, sont des œuvres tourangelles qui ne sont certainement pas sortis d'un atelier nivernais [1]. Un manuscrit de la fin du IXe siècle renfermant la Règle de la foi de Paulin d'Aquilée, le « De natura rerum » de Bède, et des tables de cycles [2], ainsi qu'un Sacramentaire de l'église de Nevers du Xe siècle [3] ont pu être exécutés dans son *scriptorium*. Un autre Sacramentaire exécuté sous Hugues le Grand (1013-1065), « qui propter Christum librum bene condidit istum » [4], est vraisemblablement l'œuvre des scribes de l'église de Nevers. Le Graduel à l'usage de la même église, écrit en 1049 ou 1050, en est sans doute aussi sorti [5]. Il est vraisemblable qu'un certain nombre au moins des livres qu'un catalogue inséré au Xe ou au XIe siècle dans la Bible d'Hériman [6], désigne comme renfermés dans *l'armarium* de Saint-Cyr, ont été exécutés à Nevers. Mais les données de cette liste ne permettent pas de discerner ceux qui sortent de l'atelier de cette église [7]. Toutefois il est probable que la « Passio sancti Cyrici vetus » et à plus forte raison la vie de saint Cyr en lettres d'argent (vita argentea s. Cyrici), qui intéressaient spécialement l'église Saint-Cyr, ont été exécutés dans son *scriptorium*. On n'eut pas pris le soin ailleurs d'en faire un « codex argenteus ».

L'église d'Auxerre disposait certainement au IXe siècle d'un *scriptorium*. A la prière de l'évêque Héribaldus (829-857), Loup de Ferrières s'est empressé de lui communiquer un manuscrit du commentaire de saint Jérôme sur les pro-

1. Brit. Mus. Harl. 2790 et 2793. Les deux mss. ont été achetés en même temps en 1724 par lord Harley. Cf. Köhler, *Die Schule von Tours*, nº 5 et 7, t. I, 366-7.

2. Harl. 3091 ; il y a été ajouté une série de notes renfermant les dates de l'intronisation et de la mort des évêques de Nevers à partir de 928, cf. *Catal. anc. mss. Br. M.*, p. 66-7.

3. Harl. 2991-2. Cf. Delisle. *Anc. Sacram.*, 61, p. 193.

4. B. N. lat. 17.333, publié en 1874 par la Société Nivernaise sous le titre *Sacramentarium ad usum ecclesiae Nivernensis*, in-4º XLVII et 405 p. Voir aussi L. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 387 ; *Anc. Sacram.*, CXIV, p. 279 et Leroquais, 52, p. 129.

5. B. N. 9.449, L. Delisle, II, 387.

6. Harl. 2790, fº 263, publié par Boutillier, *Bull. Soc. Niv.*, 1890, p. 227.

7. Il est fait mention d'un livre des Épîtres et d'un autre Epistolaire « inceptus », Mais on n'en peut conclure que commencé seulement, il est encore en cours d'exécution, auquel cas le livre sortirait nécessairement du *scriptorium* de Nevers. Il peut s'agir d'un livre incomplet et dont l'exécution n'a pas été poursuivie. Toutefois, comme il s'agit d'un livre liturgique, il est vraisemblable qu'il sort du *scriptorium* de l'église.

phètes, afin que l'évêque le fasse copier ou l'étudie au plus vite et le lui renvoie. Loup répond à ses questions au sujet des œuvres de Jules César et promet de lui faire envoyer ses Commentaires [1]. Cet évêque se proposait évidemment d'en faire exécuter une copie. Un exemplaire de Prudence écrit au IXe siècle [2] et un manuscrit de la Cité de Dieu [3] ont été donnés par le même évêque à Saint-Étienne. Nous ignorons s'ils ont été exécutés dans le *scriptorium* de l'église d'Auxerre. L'évêque Wala, dans la seconde moitié du IXe siècle, lorsqu'il avait connaissance que des livres se trouvaient en quelque endroit, n'avait point de repos qu'il ne les eût fait venir à Auxerre [4]. Cette observation du chroniqueur donne à penser que la collection personnelle de livres formée par ce prélat ou l'enrichissement qu'il a procuré à la bibliothèque de son église, provenaient surtout d'apports étrangers ; mais comme Wala vivait familièrement avec des « magistri litterarum » et que deux d'entre eux ont écrit sa vie [5], il y a lieu de penser que le *scriptorium* de l'église était actif en son temps et contribuait aux accroissements de la bibliothèque de la cathédrale.

De l'activité de ce *scriptorium* témoigne aussi la rédaction qui y fut faite des *Gesta* des évêques d'Auxerre. L'œuvre fut commencée à la fin du IXe siècle par deux chanoines, lumières de leur *collegium*, aidés par le moine de Saint-Germain Héric ; au XIe siècle, elle fut continuée, évidemment par des clercs de la même église. L'ouvrage ne nous est conservé que par une copie du XIIe siècle [6] ; mais celle-ci a été évidemment exécutée sur le manuscrit original du *scriptorium* de Saint-Étienne.

Le *scriptorium* de Saint-Germain d'Auxerre n'était pas moins fécond. On a conservé l'inscription dédicatoire d'un

1. *Epist.* 37, *Epist. Karol. aevi*, IV, 46.

2. B. Tours, ms. 887 (fonds Marmoutier) : « Hunc librum Heribaldus Autisiodorensis ecclesiae episcopus dedit sancto Stephano pro vita aeterna », f° 31 (Catal., p. 640). M. Rand (*A survey of the mss. of Tours*, 180, p. 190) range ce ms., avec le B. N., nouv. acq. lat. 1622 (Priscien) qui y fut ajouté à Marmoutier, parmi les mss. de l'école tourangelle de la fin du IXe siècle. Il estime toutefois que le ms. de la Cité de Dieu peut difficilement être sorti du *scriptorium* de Tours.

3. Stiftsb, S. Gall, ms. 177, qui porte la même dédicace ; cf. Scherrer, *Verz. Hdsch. Stiftsb. S. Gallen*, 63.

4. *Gesta episc. Autisiod.*, I, 39 : « librorum copiam, si umquam nosset, ardenter desiderabat huc advehere » (Migne, CXXXVIII, 252-3).

5. Col. 252.

6. B. Auxerre, ms. 142. La 1re partie s'arrête à la mort de Christianus (vers 873), la 2e à la mort d'Héribert II (1052), la 3e à 1083 ; cf. préf. de l'éd. Waitz, SS. XIII, 393.

Lectionnaire qui, à la demande de l'auteur, devait être lu « in cœtu fratrum solemniter ». Le livre est offert à saint Germain par *Ebrardus supplex*, lequel a rassemblé les matériaux de son travail par ordre de l'empereur Charles [1]. Ce livre, destiné aux exercices de la communauté de Saint-Germain, paraît bien avoir été exécuté au monastère par l'un des moines, dès le début du IXe siècle.

Héric a travaillé dans cet atelier. Un manuscrit du IXe siècle qui appartint à Saint-Germain, a conservé une table pascale avec des notes annalistiques vraisemblablement prises par ce moine érudit [2], lequel a sans doute composé au même *scriptorium* le traité de comput qui est conservé sous son nom [3]. Là aussi Héric, à la prière de l'abbé Lothaire, mit en vers la vie de saint Germain [4] et y ajouta les Miracles du saint, en prose ; l'ouvrage dédié à Charles le Chauve lui fut offert par Héric, âgé alors de 32 ans, en 873 [5]. Un manuscrit, qui doit ressembler à celui dont le roi reçut l'hommage [6], a été conservé. Un autre exemplaire de la vie de saint Germain fut offert à Lothaire II avec promesse de prier pour lui [7].

Un manuscrit de Quinte Curce paraît provenir d'Auxerre [8]. Le moine Heimus, qui est vraisemblablement l'élève d'Héric, l'a donné au comte Conrad, afin qu'il lui communique « ad transcribendum » l'*Expositio* de Raban Maur sur l'Ecclésiastique [9]. Par conséquent, cet ouvrage a été copié par ce moine de Saint-Germain, qui peut-être avait lui-même exécuté le manuscrit qu'il a donné à Conrad.

Nous n'avons pas de renseignements sur les *scriptoria* qu'ont pu posséder au Nord du diocèse d'Auxerre les églises du diocèse de Troyes. Montiérender pourvu d'une collection de livres relativement importante a dû disposer d'un *scrip-*

1. *Tituli saeculi noni ineuntis*, IV, *Poetae lat.*, I, 432-3.

2. Ms. du monastère de Melk, G. 32 ; cf. Th. Sickel, *Lettre sur un ms. de Melk venu de Saint-Germain d'Auxerre*, dans *B. Ec. Chartes*, 1862, p. 28, et Traube, *Computus Helperici*, *N. Archiv.* XVIII, p. 87.

3. B. Vatican., Regin., ms. 1573 « Eririci liber de computo », cf. Dümmler, *N. Archiv.*, IV, p. 528 ; Traube, *Computus Helperici*, p. 77.

4. *Poetae lat.*, III, 431.

5. Cf. Dümmler, *Die handschr. Ueberlief., latein. Dicht.*, dans *N. Archiv.*, IV, p. 528.

6. B. N. lat. 13757, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 5, n. 4.

7. Le texte de la promesse est conservé dans le ms. latin 2873 A, f° 50 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 5.

8. Cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 358 et Traube, *Vorles.*, III, 15.

9. Cité par Chatelain, *Pal. des class.*, II, p. 26, Pl. CLXXXVIII, 2.

torium, où sans doute a été exécuté, vers la fin du IXe ou le commencement du Xe siècle, le polyptyque qui s'est conservé des biens de ce monastère [1].

Au *scriptorium* de l'église de Sens a peut-être été écrit ou au moins adapté en vue des besoins de cette église un manuscrit à peintures du IXe siècle renfermant des prières et des formules utilisées par les archevêques. Il renferme entre autres une formule de serment, par lequel l'évêque d'Auxerre, Erbertus, promet soumission à l'archevêque [2].

Du monastère sénonais Saint-Pierre-le-Vif sont sorties au XIe siècle des œuvres originales. Dans le *scriptorium* de ce monastère, le moine Odorannus a composé ses ouvrages et en particulier une chronique qui s'arrête à 1032 [3]. Un autre moine, Clarius y écrivit dans les premières années du XIIe siècle la Chronique de Saint-Pierre de Sens [4]. L'abbé Arnaldus, qui entre en fonctions en 1096, aurait pourtant trouvé le monastère complètement dépourvu de livres [5]. Aussi prit-il le plus grand soin du travail des scribes qu'il chargea d'écrire des livres mis par lui au service de l'église et de la communauté [6]. Il les plaça dans les archives du monastère et fit dresser la liste de tous ceux qu'il avait fait écrire et soigneusement orner [7]. Il surveillait lui-même le travail de préparation du parchemin et de transcription des textes [8].

Le *scriptorium* du monastère de Ferrières n'a pas chômé au temps où Loup en était l'abbé. Là sans doute les manuscrits dont Loup obtenait de ses correspondants la communication, ont été transcrits ou ont servi à reviser les exemplaires fautifs de sa bibliothèque. En envoyant à l'abbé d'York une liste de manuscrits qu'il désire emprunter, Loup lui suggère de les expédier à Saint-Josse, *cella* qui dépend de Ferrières. Là

1. Sur ce polyptyque voir notre tome III, p. 20, n. 4.

2. B. Leningrad, Q I, 35, Gillert, *Lat. Hdschr. in S. Petersbourg*, n° 29; *N. Archiv.*, V, p. 261.

3. Migne CXLII, 766.

4. D'Achery, *Spicil.*, II, 705.

5. *Op. cit.*, 773.

6. « maxime scriptoribus instaret quatenus libros conscriberent quos ipse ecclesiae redderet et ad Dei servitium faciendum fratribus cooptaret » *(loc. cit.)*.

7. « Jussit apicibus annotari omnia nomina librorum quae ipse conscribi fecerat et bene ornaverat et per manus notariorum transcriptos in archivis s. Petri vivi... locaverat » (*ibid.*).

8. « propriis manibus. — ferret libros ac revolveret, membranas etiam secundum modum voluminum incisas numero fratribus ad parandum daret, ipse quoque postea scriptoribus ad scribendum reportaret » *(ibid.)*.

Lantramnus les fera copier et les lui renverra aussitôt [1]. Si Loup dispose d'un *scriptorium* dans la *cella* de Saint-Josse, simple dépendance de son monastère, il faisait sûrement aussi et davantage travailler des scribes à Ferrières.

Averti sans doute par Einhard de la présence au monastère de Fulda d'un manuscrit de Suétone, il en a demandé l'envoi à Ferrières [2]. Une copie faite à Fulda de l'archétype lui fut adressée, qu'il s'empressa de reproduire. C'est de cette copie exécutée par ses soins que procèdent tous les manuscrits français de Suétone [3]. C'est peut-être aussi à Ferrières qu'avec Haimon, Loup dictait à son disciple Héric des extraits de Valère Maxime, de Suétone et autres auteurs profanes ou sacrés, destinés évidemment à l'enseignement et qu'Héric offrit à l'évêque de Soissons Hildebold [4]. Un manuscrit en provenance de Laon renferme des « metra » de Boëce, recueil qui fut composé aussi par Loup en vue de l'enseignement [5].

Loup a écrit et annoté des manuscrits en dehors du *scriptorium* de Ferrières. Nous savons que pendant son séjour à Fulda, il a copié les Lois des Francs et des Ripuaires pour le comte Everard, l'a orné d'illustrations et d'une dédicace en vers [6], qu'avec l'aide de Gérolf, il a corrigé un manuscrit de Raban Maur sur les Nombres [7]. Mais c'est probablement à Ferrières qu'a été exécutée la plus grande part de son œuvre de scribe, de correcteur et d'annotateur.

C'est là sans doute qu'il a copié entièrement et corrigé de sa main le « De oratore » de Cicéron [8] en belle minuscule caroline, avec quelques irrégularités qui témoignent de la hâte avec laquelle a été exécuté cet ouvrage [9]. Un manuscrit de Valère Maxime a été revisé par lui ; on reconnaît son écriture dans les notes marginales et interlinéaires. En outre, une colonne entière du manuscrit est de sa main [10]. Dans un manus-

1. *Epist.* 62, p. 62.
2. *Epist.* 91, p. 81.
3. Cf. Traube, *Palaeogr. Anz.*, *N. Archiv.*, t. XXVII, p. 267.
4. *Heirici carm.*, 1, *Poetae lat.*, III, 427.
5. « Que domnus Lupus ut facilius studiosus lector accipere potuisset in legem produxit » (B. Valenciennes, 298, f° 84 ; *Catal. B. dépts*, XXV, p. 322) ; cf. Traube *Vorles.*, II, 15.
6. Cf. Beeson, *Lupus of Ferrières, as scribe and text critic*, p. VII.
7. Cf. Beeson, *loc. cit.*
8. Brit. Mus. Harl. 2736 ; cf. Beeson, *op. cit.*, qui reproduit entièrement en fac similé le ms.
9. Beeson, p. 9-11.
10. B. Berne, ms. 366 ; cf. Beeson, p. VII. Traube (*N. Archiv.*, XXVII, 267) croyait reconnaître dans les g et st des traits insulaires qu'expliquerait l'éducation faite de Loup à Fulda.

crit du commentaire de Donat sur Virgile corrigé par lui, un poème de dix vers, qui y a été inséré, paraît avoir été aussi écrit et sans doute composé par lui [1]. Un certain nombre d'autres manuscrits portent également des corrections de sa main [2]. Il se peut que quelques-uns des manuscrits qu'il a revisés et annotés aient été exécutés ailleurs qu'à Ferrières [3] ; mais ils ont pu l'être aussi fort vraisemblablement sous ses yeux. Les emprunts de livres qu'il sollicite de tous côtés donnent à penser que de nombreuses copies ont été exécutées dans le *scriptorium* de son monastère par les scribes qu'il y formait.

Le recueil de ses lettres nous a été conservé dans un manuscrit du IX[e] siècle, qui provient de Ferrières et qui évidemment y a été exécuté [4]. Sans doute après la mort de Loup, l'un de ses disciples a réuni les minutes de sa correspondance conservées dans l'*armarium* du monastère.

1. B. Vatican, Regin. 1484 ; Rand, *A. survey*, 89, p. 143.

2. Ms. de Tite Live, codex Thuaneus, B. N. lat. 7526, cf. Beeson, p. VII ; Rand, 14, p. 95 ; du « De inventione » de Cicéron, 7777 A ; des lettres de Symmaque 8623 ; d'Aulu-Gelle, B. Vatican Regin. 597. A cette liste de mss. corrigés par Loup que dresse M. Beeson, pourrait peut-être, suivant M. Rand (72, p. 133) être ajouté un ms. de la Chronique de saint Jérôme (B. Berlin 126, Phill. 1872).

3. On a vu dans les notes précéd. que M. Rand compte trois de ces mss. parmi ceux qu'a produit l'école tourangelle et qu'il range sous les numéros 14, 72 et 89 de son catalogue.

4. B. N. lat. 2.858, cf. Traube, Préf. *Epist. Kar. aevi*, IV, 4-5 et *N. Archiv.*, XVII, 404, n. 9.

CHAPITRE X

Les « scriptoria orléanais »

Au temps de Charlemagne, l'évêque d'Orléans, Théodulfe a dirigé un véritable atelier de calligraphie dont nous possédons encore deux chefs-d'œuvre presque identiques, à savoir les deux Bibles dites de Théodulfe [1], l'une qui était certainement au XI[e] siècle la propriété de la cathédrale d'Orléans [2], l'autre entrée à une époque inconnue au trésor de la cathédrale du Puy [3]. L'une et l'autre sont exécutées en une fine et gracieuse minuscule, pour une part sur parchemin pourpre, en écriture d'argent et d'or. Le style décoratif, simple et élégant est propre à l'école orléanaise. Cette école a produit d'autres Bibles d'un prix inférieur. Une Bible provenant de Saint-Germain des Prés, du IX[e] siècle est d'une écriture assez semblable à celle des précédentes et dans la disposition du texte, la teneur des rubriques suit en tous points le modèle orléanais[4]. D'autres Bibles encore en ont subi l'influence [5].

Les Bibles de Théodulfe ont été exécutées certainement sous les yeux et par les soins de cet évêque [6]. Non seulement la préface en vers insérée dans les deux Bibles invite le lecteur à se souvenir de Théodulfe [7], mais l'épilogue lui fait

1. B. N. lat. 9380 (Boinet, Pl. XXVI) et Trésor de la cathédr. du Puy ; cf. Delisle, *Les Bibles de Théodulfe*, dans la *B. Ec. Chartes*, 1879.

2. Au f° 146 en effet, a été copiée sur une page blanche, en caractères du XI[e] siècle, une charte de l'évêque d'Orléans, Odolric attestant la restitution d'une église par un chanoine vers l'an 1025 ; cf. Delisle, p. 27.

3. Elle était déjà au Puy en 1511, Delisle, p. 9.

4. B. N. lat. 11937, cf. Delisle, *op. cit.*, p. 28 ; S. Berger, *H. de la Vulgate*, 178.

5. Suivant la conjecture de Delisle, ce serait le cas d'une Bible provenant de S. Hubert (Brit. Museum, Addit. 24.142, cf. Guide, n° 17, p. 73 ; S. Berger, p. 179) et de deux Bibles probablement perdues, signalées par les Bénédictins, l'une à Narbonne *(Hieronymi divina bibliotheca*, Paris, 1693, in-f°), l'autre à Carcassonne *(Divi Hieronymi prodromus*, Paris 1690, in-4°) ; Cf. Delisle, *op. cit.*, 34.

6. *Op. cit.*, p. 7.

7. « Theodulfi clemens sis memor, oro, vale » *(Theod. carm.*, I, 41, *Poetae lat.*, I, 538 ; Delisle, *op. cit.*, p. 6, et *Cab. des mss.*, III, 241-2).

honneur d'avoir construit l'œuvre entière [1]. Dans une inscription qui figurait sur les deux plats de reliure de ces Bibles ou d'autres Bibles perdues, exécutées également sous sa direction, Théodulfe se vante d'avoir orné la couverture d'or, d'argent et de perles et d'avoir poli à la lime l'intérieur [2]. Il a fait exécuter d'autres livres que des Bibles. Une autre préface en vers de sa composition signale le don fait par lui à Gisèle d'un Psautier qu'il a ordonné d'écrire pour elle et que l'heureuse bénéficiaire voyait briller d'or et d'argent [3]. Tous ces livres ont dû sortir d'un atelier dont Théodulfe avait le gouvernement et où peut-être, en outre, il a écrit ou dicté ses lettres, poèmes et traités.

Par Théodulfe originaire de Septimanie, le *scriptorium* qu'il dirigeait, a subi l'influence de l'Espagne wisigothique. La finesse, la netteté de la microscopique écriture, parfois aussi l'orthographe apparentent ces Bibles aux manuscrits wisigoths. Peut-être ceux-ci ont-ils contribué pour quelque part à la formation du style ornemental qui paraît être surtout d'ailleurs le produit du pays des bords de la Loire. Quant au texte des Bibles de Théodulfe, il représente pour une large part le texte reçu en Espagne, bien qu'il ait subi aussi l'influence des textes irlandais et peut-être celle de la Bible d'Alcuin [4].

L'atelier qui a produit ces ouvrages ne pouvait être que le *scriptorium* d'une église, auprès de laquelle l'évêque résidait habituellement. Il semble bien que ce soit l'église mère d'Orléans, qui vers le milieu du IXe siècle paraît être pourvue d'un *scriptorium* [5]. On peut regarder aussi du côté du monastère voisin de Saint-Benoît-sur-Loire, dont Théodulfe était l'abbé (798-818) [6] et qui semble avoir été bien équipé pour produire des œuvres de cette importance.

1. « Codicis hujus opus struxit Theodulfus » (p. 41, II, p. 538 et Delisle, *Les Bibles de Théod.*, p. 8).

2. *Theod. carm.* 42 : « Et foris argento, gemmis ornavit et auro, Cujus et interius lima polivit » *(Poetae lat.*, I, 540) ; 41, p. 539 et plus haut, p. 9, n. 3.

3. « Nam tibi psalterium praecepi scribier istud
Argento atque auro quod radiare vides » (p. 541).

4. Cf. S. Berger, *H. de la Vulgate*, p. XIII-XIV et p. 150 et suiv.

5. Le ms. de la B. N. nouv. acq. 1632 contient plusieurs parties dont la 2e paraît provenir de la cathédrale Sainte-Croix et dater de la 2e moitié du IXe siècle (cf. Wilmart, *L'admon. de Jonas au roi Pépin*, dans *R. Bénéd.*, 1933, p. 215).

6. Delisle, p. 26. Parmi les mss. qui ont conservé son livre « de ordine baptismi », figure précisément un ms. du IX ou Xe siècle provenant de Saint-Benoît de Fleury (B. Vat. Regin. 284, cf. *Epist. var.* 24, p. 533). Ce ms. qui n'est pas contemporain, a pu être copié sur l'original.

Le monastère de Saint-Benoît de Fleury a vraisemblablement joué un rôle au VIIIe siècle dans la rénovation de l'écriture [1]. Le *scriptorium* de Fleury était certainement actif dès cette époque. Le manuscrit en minuscule précaroline renfermant le recueil de Patérius est certainement sorti de l'atelier du monastère, car il renferme une notice qui en rapporte l'exécution au temps de l'abbé Dodon (772-80 ?), lequel a ordonné de l'écrire [2]. Le manuscrit est de six mains différentes contemporaines [3]. L'atelier comptait par conséquent à cette époque une équipe d'au moins six scribes. Un Homéliaire de Fleury qui date du milieu du VIIIe siècle [4], un exemplaire d'un traité de saint Grégoire de la fin du même siècle, qui a passé dans la bibliothèque de Saint-Père de Chartres, mais provient de Saint-Benoît [5], ont sans doute été exécutés dans le même atelier. Il en est sorti certainement un exemplaire de la chronique de saint Jérôme qu'on peut dater des environs de 740 [6], ainsi peut-être qu'un recueil d'homélies de saint Cyprien, saint Ambroise, saint Augustin et saint Léon [7].

L'atelier a pratiqué aussi à cette époque un art ornemental, peu développé encore, mais dont le style lui est propre [8]. Les deux manuscrits de la Chronique de saint Jérôme et du recueil d'Homélies ont reçu une décoration sommaire [9]. L'ornementation des Évangiles exécutés à Saint-Martin, au temps, semble-t-il, d'Alcuin, ont été décorés dans le style de l'école

1. Une étude sommaire de l'écriture de Fleury a été faite par M. F. M. Carey, *De scriptura Floriacensi*, dans *Harvard Studies in Classical Philology*, XXXIV, 1923, p. 194, en préparation d'un plus important travail. Cf. Rand. *A Survey of the mss. cf. Tours*, p. 73, n. 5.

2. B. N., nouv. acq. 1597, Delisle, *Catal. des mss. des fonds Libri*, p. 28-31.

3. Cf. dom Wilmart, *Le recueil grégorien de Patérius*, dans *R. Bénéd.*, 1927, p. 88.

4. B. Orléans, ms 154. Dom Wilmart (*Un sermon africain sur les noces de Cana* dans la *R. Bénéd.*, 1930, p. 7) le date du milieu du VIIIe siècle.

5. B. Chartres, ms. 40. Sur plusieurs folios on lit : « Hic est liber sancti Benedicti abbati Floriacensi (sic) monasterii ». Cf. Introd. au Catal. (Omont), p. 20.

6. B. Berne, ms. 219, cf. Zimmermann, *Die vorkarol. Miniat.*, 181.

7. B. N., nouv. acquis. lat., 1598-9, Zimmermann 182.

8. Cf. Zimmermann, p. 58, 181 et Pl. 75-81. Cet érudit (p. 59 et 182) rattache au groupe de Fleury les Évangiles d'Autun (B. Sém. 3) dont la décoration comporte avec les motifs végétaux, des poissons ,oiseaux et chiens et surtout les figures du Christ de Majesté et des Évangélistes. Mais ce ms., daté de 751-4, est l'œuvre d'un Gundohinus qui l'a exécuté à Vosevio, (cf. plus haut, p. 12, n. 1). Aussi il paraît bien difficile d'admettre l'hypothèse qui le ferait sortir du *scriptorium* de Fleury. Dans tous les cas, les figures du Christ et des Évangélistes n'ont pu être exécutées que d'après, soit un ms. antique, soit un ms. insulaire, car dans l'art précarolingien, elles sont les premières en date, et précédent d'une trentaine d'années le Christ de Majesté des Évangiles de Godescalc (c. 781).

9. Zimmermann, p. 181-2.

de Fleury [1]. A cette date encore, Fleury était supérieur à Saint-Martin dans l'art de l'enluminure [2].

Au IXe siècle, le *scriptorium* de Saint-Benoît a dû produire un nombre important de manuscrits. Un exemplaire de Denys le Petit du milieu du IXe siècle a peut-être été exécuté à Fleury [3]. C'est probablement aussi le cas d'un manuscrit de Justin du même temps, qui porte l'ex-libris de Fleury, et dont le deuxième cahier au moins fut écrit par Aimeric [4]. On s'est demandé si la Bible de la Vallicellane, qui ne sort certainement pas de l'atelier de Tours, n'a pas été exécutée à Fleury [5]. Un exemplaire de l' « Expositio in Ezechielem » de Raban Maur, du IXe siècle, a été exécuté par un scribe de Fleury du nom d'Albinus [6]. L'étude des assez nombreux manuscrits du IXe siècle que nous savons avoir figurés dans la bibliothèque de Fleury permettrait sans doute d'identifier ceux qui ont été exécutés au monastère.

L'écriture de Fleury, comme celle de Tours, marque aux Xe et XIe siècles un mouvement archaïsant de retour aux formes cursives [7]. Mais le *scriptorium* de Fleury de si loin distancé par celui de Saint-Martin au siècle précédent, a subi beaucoup moins que lui éclipse aux Xe et XIe siècles.

Nous connaissons quelques-uns des scribes qui travaillèrent à cette époque dans le *scriptorium* de Fleury. Le scribe Herbert dédie à saint Benoît un exemplaire d'Horace de la fin du IXe ou du Xe siècle. Il appartenait certainement à la communauté, car il se dit serviteur du saint [8]. Ildémarus, *alumnus* et moine de saint Benoît, lui dédie semblablement au Xe siècle un manuscrit renfermant les œuvres de Virgile avec scholies [9]. Le moine Teuthérus a donné à son maître, saint

1. Cf. Rand, *A survey*, p. 44 et 103.

2. *Op. cit.*, p. 9 et 77.

3. B. N. lat. 5543. Lindsay (*Not. lat.*, p. 472) renvoie pour appuyer cette identification au f° 98.

4. B. Univ. Leyde, Voss. Q 32. La mention Aimericus apparaît à la dernière page du 2e cahier.

5. Cf. Rand, p. 173.

6. B. N. lat. 9576 + nouv. acq. lat. 1875, cf. Rand, p. 205.

7. Cf. Rand, p. 73 et Carey, art. cité.

8. B. N. lat. 7.971 : « Hic liber est, Benedicte, tuus venerande per evum
Obtulit Herbertus servus et ipse tuus »
(Delisle, *Cab. des mss.*, II, 365).

9. B. Berne, ms. 172, f° 2 b :
« Contulit alme tibi pater hunc Benedicte libellum
Ildemarus alumnus et ipse tuus monazonta »
(Hagen, *Cat. cod. Bern.*, p. 237).

Benoît, un manuscrit du Xe siècle [1] que peut-être il a exécuté lui-même. Un autre manuscrit du même temps renferme une dédicace en vers à l'adresse du saint ; le scribe resté anonyme s'est probablement représenté en la personne du moine à genoux qui figure dans une miniature [2]. Un laïque du nom de Robert a écrit en l'honneur de saint Benoît, sur l'ordre de l'abbé Abbon, la Guerre des Juifs de Josèphe [3]. Un manuscrit du XIe siècle qui renferme les œuvres d'André de Fleury a été écrit par Bernard et corrigé peut-être par André lui-même [4].

L'abbé Abbon corrigeait lui aussi de sa main des manuscrits. On croit reconnaître en lui le correcteur d'un manuscrit exécuté au Xe siècle dans l'atelier du monastère [5]. Une note apposée sur un exemplaire de la Concorde des règles de Benoît d'Aniane du Xe siècle signale aussi que le manuscrit fut copié sous l'abbé Odon [6]. Un manuscrit du XIe siècle est évidemment sorti du *scriptorium* de Fleury, car il contient une pièce de vers sur la mort de l'abbé Reinald [7]. Au XIe siècle encore, Véran, abbé de Fleury a fait écrire un exemplaire du Décret de Burchard pour l'offrir à saint Benoît [8]. Un encadrement de lettres indiquant que le livre appartient à ce saint et qu'on retrouve sur plusieurs pages de l'un des manuscrits de la bibliothèque, marque peut-être aussi qu'il a été exécuté pour lui et dans son *scriptorium* [9]. L'emploi de lettres grecques en plusieurs manuscrits d'un établissement dont l'école était réputée, est un indice de l'exécution de ces livres au *scriptorium* de Fleury [10]. D'autres manuscrits de Saint-Benoît

1. B. Orléans, ms. 230.

2. Ms. 175 (Homélies s. Gregoire, f° 150). Cette dédicace est reproduite dans une copie du même manuscrit faite au XIIIe s. (ms. 178, f° 153). Cf. Cuissard, *Catal. B. dépts*, XII, p. 82-3.

3. B. Berne, ms. 183 : « Rotbertus laicus quamvis indignus hunc codicem scripsit in honorem s. Benedicti jussu reverendissimi patris Abbonis » (p. 240).

4. B. Vatican, Regin. 592. Le ms. du XIe siècle a été corrigé par une main qui appartient encore au XIe. Le ms. porte deux inscriptions : « Bernardus scripsit » — « Andreas composuit hunc libellum ». P. Ewald *(N. Archiv.*, III, 344) pense que la première est de Bernard, la seconde de l'auteur et correcteur André.

5. Brit., M. Harl. 2506 ; cf. Van de Vyver. *Les œuvres inédites d'Abbon*, *R. Bénéd.*, 1935, p. 143.

6. B. Orléans, ms. 233, f° 417.

7. B. Vatican, Regin., 596 ; cf. Gillert, *Miscellen*, dans *N. Archiv.*, V, 634.

8. B. Orléans, ms. 229 : « abbatum lumen fecit conscribi, Veranus, tale volumen dat, Benedicte, tibi ». Ch. Cuissard, *Catal. B. dépts*, XII, p. 118.

9. B. N. lat. 7.193 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 408.

10. B. Orléans, mss. 155, 168, 191, 196, 249, cf. Cuissard, *Études du grec à Orléans*.

portent des annotations de copiste qui ont pu être apposées dans cet atelier [1].

Du *scriptorium* de Fleury sont sorties aussi beaucoup d'œuvres originales composées ou écrites et copiées dans cet atelier. C'est le cas des œuvres d'Adrevald. Son traité *De corpore et sanguine Christi,* la vie qu'il a composée de saint Ayoul ont été conservés dans des manuscrits de Saint-Benoît, [2] qui, s'ils ne sont pas les manuscrits originaux, ont du moins été copiés d'après eux dans le même *scriptorium.* L'histoire de la Translation de saint Benoît et le premier livre des Miracles du saint composés par Adrevald, ont été évidemment exécutés au *scriptorium* de Fleury [3]. Un recueil de poèmes sur les Arts libéraux, dont le manuscrit provient sans doute de Fleury, est peut-être un témoin de l'activité littéraire de la *scola* et du *scriptorium* de Fleury au IXe siècle [4].

Là aussi, Abbon a dicté ou écrit lui-même ses lettres et fait mettre au net ou copier la plupart des nombreux ouvrages composés par lui [5]. Au témoignage d'Aimoin, Abbon tenait qu'après la prière et le jeune, l'étude des lettres (litterarum studia) et particulièrement la composition d'ouvrages (maximeque dictandi exercitia) mettent surtout en échec les pas-

1. Telle l'inscription du ms. 334 : « Inter justorum sit scriptor nomina scriptus ». *Catal.*, p. 180. Le ms. de Boëce, 267, du Xe ou XIe siècle, renferme des attestations du correcteur : « relegi » — ou « relegi meum » fos 64, 73, 88 (cf. Catal., p. 131), mais elles ont été reproduites par le copiste d'après le ms. qu'il avait sous les yeux.

2. D'Achery *(Spicil.* I., p. 150) édite, dit-il, le *De corpore* d'après un ms. de l'abbaye de Fleury ; Mabillon *(A. S.* II, 627) a transcrit la *Vita Aigulfi* d'après un ms. du même monastère, dont nous ignorons la date d'exécution.

3. Aucun des mss. conservés de son œuvre (cf. Holder Egger, *SS*, XV, 476-7) ne provient de Fleury ; mais évidemment ils dépendent de l'original écrit en ce monastère.

4. B. Berne, ms. 258, IXe siècle, publié au t. IV des *Poetae latini.* Cette *sylloga* d'après l'éditeur (p. 243) aurait été composée soit à Fleury, soit à Auxerre.

5. Le ms. du XIe s. d'après lequel P. Pithou a publié les lettres et l'*Apologeticum* d'Abbon (Brit. M. Addit. 10972) provient sans doute de Fleury. Le ms. des Canons du même âge (B. N. lat. 2400) provient de S. Martial de Limoges. Son abrégé du *Liber Pontificalis* est conservé dans deux ms. du XIe, provenant l'un de Fleury (Leyde Voss. F 96), l'autre de S. Mesmin (B. Berne, ms. 120). Le ms. des *Quaestiones grammaticae* (B. Vatican. Regin. 596) est du XIe siècle et provient de Fleury. Cf. Van de Vyver, *Les œuvres inédites d'Abbon, R. Bénéd.*, 1935, p. 125, n. 5 et p. 126-130. Aucun de ces mss. ne peut-être ms. autographe d'Abbon ; mais tous, conservés ou non à Fleury, sont des copies de l'original exécuté dans le *scriptorium* du monastère. M. Van de Vyver attribue en outre à Abbon un traité sur les syllogismes catégoriques qui se trouve dans le ms. de la seconde moitié du Xe provenant de Fleury (B. N. nouv. acq. 1611), qui a pu être exécuté sous ses yeux. Il en est peut-être de même de son Commentaire du *Calculus* de Victorius, qui vient en tête du ms. de Berlin 138 et des petits traités d'astronomie réunis sous son nom dans le ms. du Trinity College de Cambridge 945, de la fin du Xe s., qui ne provient pas de Fleury et dont les deux premiers se retrouvent dans le ms. de Londres, Harl. 2506, de la même époque et qui provient de Fleury (Van de Vyver, *op. cit.).*

sions de la chair. Aussi ne perdait-il pas un seul instant libre pour la lecture, l'écriture et la « dictatio »[1]. Quand, à la Réole, il sortit du cloître pour apaiser une sédition, au cours de laquelle il trouva la mort, il travaillait à un nouvel ouvrage sur le comput et il tenait encore en mains ses tablettes[2]. Il écrivait par conséquent sur des tablettes de cire et les scribes du monastère mettaient ensuite au net sa composition sur le parchemin. Parmi les manuscrits qui nous ont conservé son traité de comput, plusieurs viennent de Fleury et y ont peut-être été exécutés sous ses yeux[3]. Le manuscrit de ses lettres sur l'ère dionysienne qui subsiste a été probablement écrit à Fleury sur l'ordre d'Abbon[4].

C'est sous son successeur Gauzlin (1004-1029), qu'Aimoin écrit au *scriptorium* de Fleury les *Gesta Francorum*, deux livres des Miracles de saint Benoît, les *Gesta* des trente premiers abbés de Fleury jusqu'à Abbon et la Vie et *Passio* d'Abbon[5]. Dom Marténe a trouvé dans la bibliothèque du monastère un manuscrit renfermant l'« Exposition » sur l'Apocalypse d'Aimoin moine de Fleury, écrite du temps de l'auteur et peut-être au sentiment du savant bénédictin de sa main[6]. Le biographe de Gauzlin présente le tableau de l'activité littéraire déployée à cette époque au monastère de Fleury ; il célèbre l'œuvre d'Aimoin, celle d'Arnoul, d'Odon, de Giraldus, de Vitalis, d'Isenbardus, auteur du *Puerorum speculum* ; il fait l'éloge du bibliothécaire Hisimbertus, du musicien Constantinus, « illius loci nutritius » et du préchantre Helgaud[7]. Le moine de Fleury, André qui a écrit la vie de Gauzlin a aussi composé au *scriptorium* du monastère le quatrième et cinquième livre des Miracles[8]. C'est là encore qu'à cette époque, Helgaud écrit la vie du roi Robert. Vraisemblablement le manuscrit qui subsiste de l'œuvre d'Helgaud[9] en est soit le manuscrit autographe, soit plutôt une révision faite par

1. *Abbonis vita*, 7 : « quarum ipse perstudiosus existens nullum pene intermittebat tempus quin legeret, scriberet dictaretve » (Migne CXXXIX, 393).

2. Raoul Glaber, *Hist.*, III, III, 11, éd. Prou, 61.

3. B. Berlin lat. 138, Xe siècle, cf. Van de Vyver, p. 150 ; B. Berne 250, qui serait une ébauche de l'œuvre définitive d'Abbon, dont au f° 25 M. Van de Vyver croit reconnaître la grosse et large écriture (p. 152).

4. Ms. ajouté au Comput d'Abbon dans le ms. de Berlin 138, Van de Vyver, p. 154.

5. Cf. *Vita Gauzlini*, 2, *N. Archiv.*, III, 352.

6. *Voy. littér.*, I, 67.

7. *Vita*, 2, *N. Archiv.*, III, 352.

8. B. Vatican, Regin. 592, cité plus haut, p. 133, n. 4.

9. B. Vatican, Regin. 566.

l'auteur lui-même du texte primitif. Ce mauuscrit est à deux colonnes, exécuté en grosse écriture sans doute par l'un des scribes de l'atelier, sous la dictée d'Helgaud ou d'après les tablettes écrites de sa main. Outre de nombreuses ratures et surcharges, le manuscrit présente des passages entiers ajoutés dans les marges ou sur des feuillets intercalés, en une fine écriture qui est sans doute celle d'Helgaud[1].

Aux Xe et XIe siècles, le *scriptorium* de Fleury a produit des manuscrits décorés. Un exemplaire de l'Éloge de la Croix de Raban Maur exécuté au Xe siècle, porte entre autres l'image du Crucifix, des images d'anges, des quatre Évangélistes et au pied de la Croix un moine à genoux qui est peut-être l'auteur du poème, Raban, ou l'artiste qui a exécuté le manuscrit. Une autre portion du livre renfermant des homélies et qui date du XIe siècle présente de grandes initiales peintes [2]. Sur un exemplaire des Homélies de saint Grégoire sur Ezéchiel est représenté le Christ de Majesté, avec à gauche saint Benoît, à droite saint Grégoire, aux pieds duquel un moine, probablement le scribe, est à genoux. La dédicace est faite en vers écrits en lettres onciales vertes et rouges [3].

Bien qu'Abbon se soit fait instruire en l'art de la musique par un chanoine d'Orléans, il semble que cet art ait été particulièrement cultivé à Fleury et que le *scriptorium* se soit employé souvent à noter la musique sacrée. Le manuscrit de saint Cyprien du VIIe ou VIIIe siècle provenant de Fleury porte quelques neumes à deux de ses feuillets [4]. L'Octateuque de Saint-Martin de Tours renferme des neumes de Fleury ajoutées au Xe ou XIe siècle. Ou bien l'ouvrage a été prêté à Fleury où un moine du *scriptorium* les ajouta, ou bien un moine de Saint-Benoît, de passage à Saint-Martin, les apposa dans l'atelier de ce monastère [5]. Plusieurs manuscrits du XIe siècle, apparentés à l'école calligraphique de Tours portent aussi des neumes qui semblent provenir de Fleury, plutôt que de Saint-Martin [6]. Sous Gauzlin, l'histoire de l'arrivée du corps de saint Benoît, mise en musique (quam... musice artis dictaverat pneumatibus) par Constantin, abbé de Micy,

1. Cf. Auvray, *Une source de la Vita Roberti*, *Mél. d'archéol.*, VII, 458.

2. B. Orléans, 145 ; cf. Cuissart, *Catal.*, p. 59-60.

3. Ms. 175, Cuissart, p. 82.

4. B. Orléans 154, cf. Cuissart, *Catal.*, p. 71.

5. B. Tours 10, cf. Rand, *A. survey*, 17, p. 99.

6. « De doctrina christiana » de s. Augustin, B. N. nouv. acq. lat. 1595 ; cf. Rand, 58, p. 124 ; « Liber quaestionum », B. Vatican, Pal. 209, Rand 163, p. 181 ; « recueil » B. Vatican, Regin. 215, Rand, 164, p. 182.

mais *nutritius* de Fleury, fut exécutée pour la première fois (primo insonuit) dans le monastère, sur l'initiative du préchantre Helgaud [1].

Dans la même région orléanaise, Saint-Mesmin de Micy avait aussi un *scriptorium* actif dès le temps de l'évêque d'Orléans Jonas (825-843), de l'abbé Héric et de l'abbé Pierre (840-59). C'est évidemment dans le *scriptorium* de Micy qu'ont été écrites au IXe siècle les deux vies de saint Mesmin qui nous sont conservées, la vie anonyme précédée d'une dédicace en vers adressée à Louis le Pieux [2] et où est relatée la translation faite du corps du saint au temps de cet empereur, de l'évêque Jonas et de l'abbé Héric [3], et l'ouvrage du moine de Micy, Bertoldus [4], qui prie l'évêque Jonas de parcourir le manuscrit et d'en corriger les fautes [5]. Parmi les hommes qui, à cette époque, ont illustré le monastère, le moine Létaldus citera plus tard Haymon, Stinogandus, Dructésindus, Bertoldus, *vir* très instruit qui a écrit la vie de saint Mesmin et enfin Pierre, dont l'*eruditio* et le *studium* sont encore célèbres en son temps. Car Pierre, ajoute-t-il, a donné à Micy divers livres d'histoire corrigés et ponctués de sa main (diversarum historiarum libros, proprio labore correctos et distinctos), qu'il a déposés sur l'autel de saint Étienne le jeudi saint, « ut ipsi libri testantur » [6]. Sur un exemplaire d'un traité d'Alcuin qui provient de ce monastère, une inscription en effet indique que ce livre appartient à Saint-Mesmin, que l'abbé Pierre a ordonné de l'écrire et le jeudi saint l'offrit avec l'hostie salutaire sur l'autel de saint Étienne ; anathème est jeté sur celui qui ravirait ce livre à Saint-Mesmin [7]. Sur un manuscrit du traité de saint Hilaire sur les psaumes, est apposée la même note : elle précise que le

1. *Vita Gauzlini, N. Archiv.*, III, 352.
2. Mabillon, *A. S.*, I, p. 563.
3. *Vita*, 37-8, p. 572-3.
4. P. 573.
5. « Hoc reverende sacer Jona percurre volumen
Et male scripta tuo corrige judicio
. . . .
Tu vacuare vales cunctas hoc codici sordes.
Quas ibi mendose scripsit arundo rudis ».
6. *Mirac. s. Max.*, Préf. Mabillon, *A. S.*, I. 580.
7. B. N. lat. 1862, f° 82 v° : « Hic est liber sancti Maximini monasterii quem Petrus abba scribere jussit et die sancto cænae Domini cum salutari hostia super sanctum altare sancti Stephani Deo et sancto Maximino habendum obtulit » (Delisle, *Cab. des mss.*, II, 408 et III, 258).

livre a été revu et ponctué par Pierre [1]. Un exemplaire des lettres de saint Jérôme provenant de Saint-Mesmin se termine par le même anathème [2]. Le dernier folio où il est inscrit a été emprunté par le scribe à un autre manuscrit où est signalée la date de comput de 887 [3], laquelle peut être une anticipation sur l'avenir, car l'exemplaire des lettres de saint Jérôme, nécessairement exécuté après celui-là, appartient sans doute au temps du même abbé. Nous savons aussi que le moine Hélie a transcrit la chronique de saint Jérôme, à la demande de l'abbé Pierre [4]. Celui-ci a relu un autre livre de Saint-Mesmin [5], c'est-à-dire en a corrigé lui-même le texte. Les corrections de ce manuscrit, exécutées en minuscule plus petites que celle du texte et avec une encre plus noire, sont par conséquent certainement de la main de cet abbé. Or les nombreuses corrections apportées, en surcharge ou en interligne, au texte du traité d'Alcuin que Pierre a ordonné d'écrire et au manuscrit des lettres de saint Jérôme, paraissent bien être de la même main [6]. Par là sont confirmés les renseignements que Létaldus donne sur l'offrande faite par l'abbé Pierre de livres corrigés de sa propre main. Sur un autre manuscrit du IXe siècle, on trouve la souscription du prêtre Warmundus [7]. Les scribes de Saint-Mesmin, suivant une pratique usitée aussi à Saint-Benoît, avaient coutume alors de tracer, comme encadrement commun à deux pages du livre ouvert [8], une série de lettres dont la réunion forme l'inscription « Hic est liber sancti Maximini Miciacensis monasterii ». Bien qu'ils aient pu orner de cet « ex libris » des manuscrits venus d'ailleurs, il est probable que ceux-là et la plupart des livres de l'époque carolingienne, que possédait le monastère et dont un certain nombre

1. B. Vat. Regin., 95 « scribere jussit et proprio labore providit atque distinxit » (Delisle, III, 384).

2. B. N. lat. 1866, Delisle, II, 409. La B. d'Avranches conserve aussi un ms. d'Origène du IXe et Xe s. (ms. 32) qui renferme l'ex libris de S. Mesmin de Micy (dont le nom a été gratté) avec anathème à l'adresse du ravisseur.

3. Pour terminer le manuscrit, il a manqué une page qui a été fournie par le verso resté blanc d'un folio déjà écrit, sur lequel on trouve le fragment de comput et un hymne.

4. B. Univ. Leyde, Voss Q 110, cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 460.

5. B. N. lat. 1820 « Liber s. M. relectus a Petro abbate » ; Delisle, p. 409.

6. On rencontre aussi en marge la mention d'autres leçons annoncée par le sigle al., ainsi que des additions au texte. Toutefois les corrections et additions dans les mss. 1862 et 1866 ne sont sans doute qu'en partie de la même main.

7. B. Univ. Leyde, Voss Q 87, fo 81 ; cf. Chatelain, *Un ms. de Solin*, *R. Phil.*, 1902, p. 39.

8. A savoir, le verso d'un feuillet et le recto du suivant. Cf. Delisle, p. 408. Dans le ms. lat. 1862, cet encadrement relie la dernière page d'un cahier signalée par le QR suivi d'un numéro d'ordre, avec la 1re page du cahier suivant.

subsistent[1], ont été exécutés à Saint-Mesmin. Le moine Létaldus qui a composé au Xe siècle les Miracles de saint Mesmin, a nécessairement travaillé ou fait travailler au même *scriptorium* [2].

Au XIe siècle, cet atelier jouissait encore d'une réputation qui lui attirait des commandes du dehors. Sigo, chanoine de Chartres au temps de Fulbert, faisant exécuter une copie des lettres de cet évêque, l'a fait calligraphier par les mains d'un moine de Micy, André [3]. A cette même époque, l'*armarius* Hato a fait écrire pour Dieu et saint Mesmin un traité de saint Hilaire [4]. Un « De civitate Dei » en deux volumes du XIe siècle a été également exécuté par le *bibliothecarius* Hato [5].

1. B. N. lat. 1.790, 1820, 1862, 1866, 15.679. Le ms. latin 5.366 est la copie d'un manuscrit exécuté à S. Mesmin du temps de Charles le Chauve et dont la préface est publiée dans les *H. F.* VII, 310 ; cf. Delisle, p. 409.

2. Voir plus haut, p. 137, n. 6.

3. Lat. 14.167 « Ultimus in clero Fulberti, nomine Sigo Andreae manibus haec pinxit Miciacensis » ; cf. Delisle, p. 409.

4. « Hic est liber s. Maximini quem Hatto armarius Deo et s. M. scribere fecit ». Suit l'anathème à l'adresse du ravisseur (Delisle, *B. Ec. Chartes* 1876, p. 490).

5. B. Berne, 12 et 13 ; cf. Hagen, *Catal. Cod. Bern.*, qui trompé par l'identité du patron (s. Maximinus) attribue à S. Maximin de Trèves ces deux mss. que Traube *(Zur Val. Max.*, dans *Vorles.*, III, 12) restitue à S. Mesmin de Micy.

CHAPITRE XI

Les « scriptoria » tourangeaux

§ 1. — La part des divers « scriptoria » tourangeaux

Saint-Martin de Tours n'a pas été le seul établissement de la Touraine qui ait possédé un *scriptorium*. L'église cathédrale, Saint-Maurice ou Saint-Gatien a pu aussi produire des livres dès le VIIe siècle, si le Pentateuque de cet âge qui figurait dans sa bibliothèque est bien sorti de son atelier [1]. Il en est de même de Marmoutier au VIIIe siècle, si le manuscrit des Prophètes de sa collection de livres est son œuvre [2]. Au IXe siècle, à l'époque de grande productivité de l'atelier de Saint-Martin, un certain nombre de livres ont pu être exécutés soit à Saint-Gatien, soit à Marmoutier. Leurs *scriptoria*, autant qu'il semble, auraient été surtout féconds à la fin du IXe, aux Xe et XIe siècles [3], à une époque où à Saint-Martin l'activité s'est ralentie. Au reste, la présence de ces livres dans la bibliothèque de ces églises ne suffit pas à prouver qu'ils soient sortis d'un atelier propre à chacune d'elles. L'église-cathédrale a pu, comme Marmoutier, Saint-Julien [4], Cormery, être tributaire du puissant *scriptorium* de Saint-Martin.

1. B. N. nouv. acq. lat. 2334. Cf. Rand, *A survey of the mss. of Tours*, n° 2, p. 82.

2. 1586, Rand, n° 4, p. 85.

3. Cf. Rand, p. 33, 48, 51, 58, 62, 65, 72, 74-5. M. Rand signale comme provenant de Saint-Gatien au IXe s., les mss. de Tours 273 (Jérôme sur Isaïe), 844 (Isidore Etymol.) n°s 34 et 92 ; à une époque postérieure, fin IXe et Xe siècles la série des Sacramentaires (B. Tours 184 + B. N. lat. 9430, et nouv. acq. lat. 1589, n°s 135, 161, 165-6, 185) et des mss. divers (B. N. nouv. acq. lat. 1603 ; B. Tours 282, 274, 267 n°s 162 ?, 171, 187, 197) ; au XIe siècle les mss. B. N. 8883, 9434-5 ; B. Tours 293-4, 310, 316, 297, 497, n°s 200-2, 216-9. Comme provenant de Marmoutier, M. Rand indique pour le IXe s. les mss. de Gand Univ. 102 (Jérôme sur Isaïe), de la B. N. 9397 et 9735 (fragment de Bible et vie de s. Monegonde), de la B. de Tours 289 (Augustin « contra Faustum »), du Sém. d'Autun, 19 bis (Sacramentaire de Raganaldus), de Londres Egerton 609 (Evangiles de Marmoutier), n°s 24, 53, 55, 69, 105, 140 ; pour la fin du IXe et le Xe siècle, B. Tours mss. 261, 288, 876, 315, 1017 ; B. N. nouv. acq. lat. 1577, n°s 167, 189, 192, 198-9, 184 ; pour le XIe, B. Tours mss. 18, 90, 107, 196, 252, 263, 266, 271, 287, 290, 617, 621, n°s 204-11, 214-5, 220-1.

4. M. Rand (n. 150, p. 174 et 158, p. 178) estime que le *Martinellus* de Cambrai

Quoi qu'il en soit, la part de beaucoup la plus considérable de la production tourangelle appartient à l'atelier de Saint-Martin. Là s'est constituée la technique propre à l'école tourangelle ; là se sont établies les traditions d'atelier. Si dans le voisinage, d'autres scribes et artistes ont travaillé, c'est dans l'ambiance et sous l'influence de l'atelier de Saint-Martin, sauf à faire apparaître quelques particularités locales, comme on le constate, semble-t-il, à Marmoutier [1].

§ 2. — Les premiers temps des « scriptoria » tourangeaux

C'est dès l'époque franque qu'ont travaillé en Touraine les *scriptoria* ecclésiastiques, si le Saint Hilaire du VIe siècle, le Pentateuque du VIIe, l'un et l'autre en onciale, ont bien été exécutés le premier au monastère de Saint-Martin, le second près de la cathédrale de Saint-Gatien, églises qu'on trouve plus tard en possession de ces manuscrits [2]. L'Eugippius du commencement du VIIIe siècle serait également sorti de l'atelier de Saint-Martin entre 725 et 750. Le manuscrit a été exécuté en diverses écritures par plus de vingt scribes. L'onciale est représentée par huit mains différentes, la semi-onciale par trois, la minuscule cursive au moins par dix ou douze mains [3]. Parmi celles-ci, l'une d'elle est modelée sur la semi-onciale et on trouverait peut-être déjà dans ce manuscrit les commencements de la minuscule caroline [4].

L'« Expositio in Job » de Philippe en cursive mérovingienne a pu être aussi exécuté à Saint-Martin ; mais le feuillet unique qui en subsiste ne permet pas d'affirmer qu'il a été

(ms. 828) et le *Liber miraculorum* de la B. N. lat 9.733 ont pu être exécutés à Saint-Julien en raison de la place faite dans ces mss. à la *Passio s. Juliani*. Au Xe siècle, Gerbert s'adresse à l'abbé de Saint-Julien pour faire transcrire une série de livres et lui envoie parchemin et tout ce qui est nécessaire à la dépense *(Epist.* 44, p. 49).

1. C'est en raison des caractères particuliers mais secondaires de l'ornementation de certains manuscrits tourangeaux, qu'un groupe de ces manuscrits, comme on le verra plus loin, la Bible de Bamberg et les mss. qui lui sont apparentés ont été attribués par M. Köhler à l'atelier de Marmoutier. Le Sacramentaire d'Autun, exécuté certainement pour un abbé de Marmoutier a été aussi assigné au même atelier par M. Rand et nombre d'autres érudits. M. Köhler, pour des raisons de style, l'attribue à Saint-Martin.

2. Sur ces mss. voir plus haut, p. 33 et 36. M. Rand, *A survey of the mss. of Tours*, 52-3, estime qu'ils ont été exécutés à Tours dans les *scriptoria* de Saint-Martin et de l'église-cathédrale.

3. cf. Rand, *A survey*, 3, p. 84 et Pl. IV-VI. M. Rand, en collaboration avec M. Jones, s'est occupé plus spécialement de ce ms. dans l'ouvrage qui est la suite et le complément du premier, *The earliest book of Tours*, p. 4-81.

4. *The earliest book*, p. 78-9.

écrit à Tours [1]. La même incertitude règne au sujet des Actes du Concile d'Ephèse qui ont figuré dans la collection de Saint-Martin et où on reconnaît vingt-trois mains différentes, dont quelques-unes toutefois rappellent les traits de la cursive de certaines mains du manuscrit d'Eugippius [2].

Vers le milieu du VIIIe siècle, a été exécuté en onciale un manuscrit des Prophètes qui porte des suppléments en minuscule de la fin du même siècle. Propriété du monastère de Marmoutier, il est peut-être sorti de son *scriptorium*. Le scribe paraît avoir inséré son nom sur le manuscrit (ego Gislardus) [3]. Les trois établissements tourangeaux auraient ainsi peut-être disposé chacun d'un *scriptorium* avant le commencement de l'époque carolingienne.

Dans la première moitié du VIIIe siècle, l'équipe des *scriptoria* tourangeaux aurait été renforcée par des immigrants irlandais qui, ou bien ont produit eux-mêmes sur place des livres exécutés en écriture insulaire, mais avec des traits dus à l'ambiance tourangelle, ou bien ont exercé, sur des scribes indigènes pratiquant l'écriture continentale, une influence qui se traduit par l'emprunt que font ceux-ci de certains traits insulaires. C'est ainsi qu'aurait été exécuté, à Saint-Martin, par quatre mains différentes l' « Expositio in Isaiam » de saint Jérôme, manuscrit qui appartenait certainement au VIIIe siècle à ce monastère, car il porte en écriture mérovingienne l'estampille de Saint-Martin. Deux exemplaires du commentaire de Donat sur l'Enéide sont l'œuvre, le premier de trois scribes, le second de deux et peut être de trois scribes travaillant vraisemblablement à Tours dans les mêmes conditions. Les Évangiles de Saint-Gatien auraient été exécutés aussi à Tours par trois scribes de formation irlandaise [4].

Au VIIIe comme au VIIe siècle, de nombreux scribes auraient été par conséquent au travail dans les *scriptoria* tourangeaux ; place était faite parmi eux à des immigrants insulaires; mais l'atelier mettait sur eux sa marque et comportait surtout des scribes indigènes. Si Wicterbus qui est dit évêque et abbé de Saint-Martin et mourut en 756, a effectivement gouverné le monastère de Tours, il aurait donné un

1. Rand, 5, p. 87.

2. Rand, 6, p. 87.

3. B. N. nouv. acq. lat. 1586 ; cf. Rand, 4, p. 85-6.

4. Cf. plus haut, p. 52.

grand exemple aux scribes tourangeaux, car à 90 ans, il écrivait encore des livres de sa propre main [1].

§ 3. — L'ATELIER DE SAINT-MARTIN A LA FIN DU VIII[e] SIÈCLE

Dans la production du *scriptorium* de Saint-Martin, on distingue un second stade [2] qui correspond aux dernières années du VIII[e] siècle et au temps qui précède immédiatement l'arrivée d'Alcuin à Tours. La minuscule de cet âge est moins chargée de traits cursifs et on a pu la désigner sous le nom de « cursive améliorée » [3]. La semi-onciale, sans être absente, n'est pas encore systématiquement employée [4].

Parmi les manuscrits qui présentent les caractères propres à ce groupe figure, le premier en date qui puisse être attribué avec certitude, à l'atelier de Saint-Martin, pour une raison qui n'est pas d'ordre paléographique, le Tite Live du Vatican (3[e] Décade) [5]. Ce manuscrit porte en effet les noms de huit scribes, qu'on retrouve tous sur une liste des religieux de Saint-Martin conservée dans le livre des Confraternités de Saint-Gall [6].

Le manuscrit de Tite Live, exécuté à Tours, a été copié sur l'exemplaire du V[e] siècle que possédait le monastère de Corbie [7]. Il est clair que ce n'est pas l'équipe de huit moines tourangeaux occupée à cette transcription qui s'est déplacée. Le manuscrit a dû être prêté par les moines de Corbie à leurs confrères de Saint-Martin, qui souhaitaient en prendre copie et qui ont sans doute formé une équipe relativement nombreuse, choisie parmi les scribes les plus jeunes alors et les plus expé-

1. « Obiit Wicterbus episcopus et abba sancti Martini... senex et plus quam octogenarius usque ad id tempus licebat et propria manu scribens libros ». Ce texte est une addition faite dans le ms. de Massay aux Annales dites de Petau (*SS*, III, 170). Il n'est pas dit que le monastère S. Martin est celui de Tours et on a observé (Vaucelle, *La colllég. S. Martin*, p. 51, n. 4) que la chronique de S. Martin de Cologne signale un Wicterpus » abbas (sans doute du monastère colonais) postea episcopus » (*SS*, II, 214). Toutefois, la note du ms. de Massay est suivie d'une autre qui donne la date de la mort d'Alcuin et se rapporte bien à des événements tourangeaux. Le *Gallia christiana* (XIV, 160) a fait figurer Wicterbe parmi les abbés de S. Martin de Tours.

2. M. Rand (*A survey*, p. 32-5) distingue avant celle-ci une période primitive (earliest) et une période irlandaise.

3. Rand, p. 36.

4. *Loc. cit.*

5. B. Vatican, Regin. 762 ; cf. Rand, *A survey*, 16, p. 96-7 ; Rand, Howe, *The Vatican Livy and the Script of Tours*, 19 et suiv. et Traube *Zu Livius* dans les *Vorles.*, III, 30 et suiv.

6. Voir plus loin, p. 151-2.

7. B. N. lat. 5730 ; cf. Traube, *Zu Livius*, 31.

ditifs [1], afin de rendre au plus tôt ce précieux dépôt. Le fait montre que des relations existaient entre Saint-Martin et Corbie et il se peut que des manuscrits de Corbie plus récents aient fait, comme l'antique manuscrit de Tite Live, le voyage de Tours, y transportant quelques-uns des modèles d'écriture que pratiquaient les scribes de Corbie au temps de l'abbé Maurdramne.

Dans trois manuscrits où se retrouve la « cursive améliorée » qui caractérise, ce groupe [2], la main qui les a exécutés ressemble étroitement à celle de l'un des cahiers de la 3e Décade de Tite Live et c'est peut-être Frédégaudus, le scribe de ce cahier, qui a écrit aussi les trois manuscrits dans l'atelier de Saint-Martin. Deux autres [3] sont d'un style qui rappelle aussi celui du Tite Live du Vatican. L'Octateuque de Saint-Martin de Tours [4] paraît être contemporain. Il est d'exécution postérieure à celle de la Bible corbéienne de Maurdramne écrite entre 772 et 780 [5], antérieure probablement à l'arrivée d'Alcuin à Tours et certainement dans tous les cas à la révision de la Bible faite par lui [6] ; or, comme la Bible de Maurdramne, il est écrit en une minuscule qui a déjà les caractères de l'écriture caroline [7]. Au commencement de chaque livre, quelques lignes sont exécutées en semi-onciale [8], conformément à une pratique qui sera désormais en usage à Saint-Martin. Quelques autres manuscrits présentent aussi le type de la « cursive améliorée » ; mais ou bien ils sont d'exécution tardive [9], ou sont sortis d'un atelier qui peut ne pas appartenir à la Touraine [10].

1. Cf. Rand, p. 97. Les huit scribes vivaient tous encore quelque 30 ans plus tard vers 820, quand fut dressée la liste insérée dans le livre des Confraternités.

2. B. Ec. méd. Montpellier H. 412 (Enchiridion de s. Augustin), Rand 11, p. 94 ; B. N. lat. 5726 (livres 6 à 10 de Tite-Live), Rand, 14, p. 95 ; 13.759 (recueil de pièces relatives à s. Martin), Rand, 15, p. 95-6. Ce « Martinellus » porte l'ex-libris de Corbie. Il s'agit sans doute d'un présent fait par les moines de S. Martin à ceux de Corbie en retour du prêt du ms. de Tite-Live.

3. B. N. lat. 1711 (s. Optat), Rand, 12, p. 94 ; B. Tours ms. 286 (« de musica » de s. Augustin), Rand, 18, p. 99.

4. B. Tours, ms. 10 ; Rand, 17, p. 98.

5. Lauer, *La réforme carol. de l'écrit.*, 436.

6. Cette Bible, comme celle de Maurdramne, dérive de la Bible de l'anglo-saxon Céolfrid ; on n'eût pas reproduit à Tours cette recension après le travail d'Alcuin. Cf. dom Chapman, *The families of Vulgate mss.*, *R. Bénéd.*, 1925, p. 14.

7. Rand et Lauer, *loc. cit.*

8. Köhler, *Die Schule von Tours*, I, 88.

9. M. Rand signale (19-20, p. 100-1) un ms. de Règles monastiques (B. N. lat. 4333 B), un Boëce et P. Diacre (B. Vatican, Urb. lat. 532).

10. Suivant M. Rand, ce serait le cas des mss. de Vienne 89 et 418 (n. 21 et 22, p. 101).

§ 4. — L'ŒUVRE D'ALCUIN

Alcuin a trouvé au travail à Saint-Martin des scribes expérimentés en l'art d'écrire, mais il semble bien que son action personnelle ait largement contribué à développer le *scriptorium* dont il eut comme abbé, de 796 à 802, la disposition et la direction.

Il a composé des vers destinés à être inscrits dans le local où travaillaient les scribes et qui renferment des préceptes sur l'art d'écrire [1]. Le *scriptorium* où fut placée cette inscription était sans doute celui de Saint-Martin. A supposer qu'Alcuin l'ait composée pour un autre, ces vers expriment évidemment les préceptes qu'à Saint-Martin il inculquait à ses disciples.

Il leur donnait des conseils et aussi des exemples. Maints manuscrits sont sortis de ses mains. Charlemagne aurait donné au monastère d'Aniane un exemplaire des Évangiles qu'Alcuin avait écrit de sa propre main [2]. Sur une Bible, qui était sans doute aussi son ouvrage, Alcuin demandait au lecteur une prière à son intention [3]. Un très grand nombre de pièces de vers composées par lui étaient destinées à servir de dédicaces à des manuscrits, en particulier à des Bibles et à des livres liturgiques que lui-même avait écrits [4] ou fait écrire [5]. Tantôt, c'est Charlemagne qui est dit en avoir commandé l'exécution [6], d'autres ont été écrits à la demande d'Ada, sœur de l'empereur [7], de l'abbé de Saint-Vaast Radon [8], de l'évêque de Laon Gerfridus [9]. Plusieurs manuscrits sont expressément dédiés par lui au roi [10] et à divers prélats [11]. Ces œuvres d'Alcuin

1. *Alc. carm.* 94, p. 320.

2. *Ann. Anian.*, « propria manu descripsit corporis propria scribente manu ». Cf. Delisle. *Cab. des mss.*, I, 2, n. 2.

3. Baronius (Ann. 778) a vu à la Vallicellane une Bible d'Alcuin où on lisait :« Pro me quisque legas versus, orare memento Alcuin dicor ego ». Cf. Delisle, *loc. cit.*

4. *Alc. carm.*, 65-73, *Poetae latini*, I, 283-295 ; 76, p. 297-8 ; 79, p. 299. Les Bibles où on lit ces vers sont postérieures au temps d'Alcuin, mais reproduisent le texte de Bibles écrites sous sa direction.

5. « Jusserat... Alcuinus... perscribere libros » (68, p. 287).

6. « Carolus rex, qui scribere jussit eum » (65, p. 285 ; cf. 72, p. 294, où il s'agit de la copie faite sur l'ordre du roi d'un ouvrage de Bède).

7. « Hunc ancilla Dei jam jusserat Ava libellum scribere » (67, p. 286, cf. p. 287).

8. 69, p. 292, cf. p. 167.

9. « Jusserat hunc tomum Gerfridus scribere praesul (66, I, p. 285).

10. 65, 3, p. 283 ; 70, p. 293 ; 71, 2, p. 294 ; 73, p. 295.

11. Gerfridus (66, 1, p. 285), Arn, évêque de Salzbourg (76, 3, p. 297).

peuvent être antérieures à son arrivée à Saint-Martin, mais il est vraisemblable que le plus grand nombre ont été exécutées à partir du jour où il disposa à Tours d'un *scriptorium* bien équipé.

L'exécution d'un certain nombre des livres qu'Alcuin a écrits ou fait écrire pendant son séjour à Saint-Martin, est vraisemblablement en relation avec la révision qu'il a entreprise, sur l'ordre de Charlemagne, du texte des Saintes Écritures.

Dans une lettres écrite en 800 à Gisèle, sœur de Charlemagne, Alcuin s'excuse de n'avoir pu encore lui envoyer le commentaire de l'Évangile, attendu que l'ordre reçu du roi d'amender le texte de l'Ancien et du Nouveau Testament ne lui laisse plus de loisir [1]. C'est vraisemblablement le fruit de son travail qu'il adresse à l'empereur, quand il lui fait parvenir, aux termes de la lettre d'envoi, la collection des livres divins soigneusement amendés (diligenter emendatis) et rassemblés en un seul volume [2]. Le messager qui en est porteur, vraisemblablement Frédégise, a ordre de remettre cette Bible le jour de Noël, probablement de l'an 801 [3]. C'est peut-être cet exemplaire qui contenait les vers dans lesquels Alcuin s'adressant à sa Bible, lui commande de gagner les palais du roi pour demeurer à jamais dans sa chapelle [4]. Les autres Bibles, qu'à notre connaissance, Alcuin a fait exécuter, celles qui furent faites pour Gerfridus et pour Ava et les autres dont de petits poèmes d'Alcuin conservent les dédicaces [5], sont sans doute des répliques de celle qui fut offerte à Charlemagne à cette date. A défaut même de manuscrits exécutés sous Alcuin, le texte de sa recension, faite sans doute surtout d'après des manuscrits anglo-saxons [6], se retrouverait, plus ou moins altéré d'ailleurs, dans les nombreuses Bibles copiées à Tours

1. *Epist.* 195 : « si me non occupasset domni regis praeceptum in emendatione Veteris Novique Testamenti » *(Epist. Kar. aevi.*, II, 323).

2. *Epist.* 261, p. 419 ; cf. S. Berger, *H. Vulgate*, 189.

3. *Epist.* 262, p. 420. Le destinataire de cette lettre, chargé de remettre la Bible à Noel, est dit Nathanael, nom qui désigne certainement Frédégise. Dans la lettre d'envoi adressée à Charles, Alcuin donne à son messager l'épithète de « carissimum filium meum ».

4. *Alc. carm.*, 65, V. « Et pete praeclari praeclara palatia regis,
Ut maneas Christi semper in aede sacra »
(Poetae lat., I, 284).

5. La Bible de la Vallicellane et la Bible de Vienne (ms. 1190) renferment ces poèmes, qui à côté de ceux qui dédiaient les Bibles de Gerfridus et d'Ava, nous font connaître au moins quatre Bibles exécutées sous la direction d'Alcuin (cf. S. Berger, 195).

6. Cf. S. Berger, p. 190-1.

au cours du IXe siècle [1]. Dans plusieurs d'entre elles, les copistes ont reproduit les pièces de vers qu'Alcuin avait composées pour ses Bibles [2]. Quoique relativement éloignée de son temps, la Bible de Bamberg porte non seulement ses vers mais aussi son portrait [3]. Peut-être même parmi les Bibles exécutées à Tours, la plus ancienne de toutes celles qui ont été conservées, à savoir la Bible de Saint-Gall, a-t-elle été écrite sous ses yeux [4].

Alcuin a pris part aussi à la révision des livres liturgiques dont Charlemagne s'est fait le promoteur. De même, écrit le roi, que son père Pépin a pourvu les églises des Gaules du chant romain, lui-même a voulu leur fournir la série des Épîtres dont il est fait usage au cours de la Messe [5]. C'est Alcuin qui a été chargé d'en établir et reviser le texte. Le recueil qu'il a publié, complété en 816 par Hélisachar, est conservé entre autres copies dans un Lectionnaire ou *Comes* du IXe siècle qui appartenait à la cathédrale de Chartres [6]. On y lit encore, comme au temps de Mabillon, une note qui affirmait que ce « Comes » avait été copié sur l'original établi et corrigé par lui [7].

Suivant le biographe d'Alcuin, il recueillit aussi deux volu-

1. On peut tenir pour certain que les Bibles, dont la liste suit, représentent au moins en partie la recension d'Alcuin : Bible de la Vallicellane (ms. B. 6), cf. S. Berger 197 et suiv. ; Bibles de Bamberg (A I 5) ; de Zurich (C 1) ; de Berne (mss. 3 et 4) ; de Grandval (Brit. Mus. addit. 10546) ; de Cologne (ms. 1) ; les fragments conservés dans les mss. 47 et 68 de la B. N. ; une Bible de Londres (Harl. 2805) ; la Bible de Rorigon, ou de Glanfeuil (B. N. 3) ; 1re Bible de Charles le Chauve dite aussi de Vivien ou de Metz (B. N. 1) ; Bibles de S. Aubin d'Angers (mss. 1 et 2) ; Bible de Monza (nº G 1) ; de Bâle (Univ., A N I 3). Sur la filiation des Bibles avec celle d'Alcuin, cf. S. Berger, 197 et suiv. ; Köhler *Die Schule von Tours*, t. 1 ; de Bruyne, *Notices sur la Bible d'Alcuin* ; Rand, *A preliminary study of Alcuin's Bible.*

2. Bible de la B. N. 11514, Bible de Zurich, de Bamberg.

3. B. Bamberg A I, 5. Au fº 5 sont inscrits des vers d'Alcuin et dans un médaillon d'or encadré d'argent apparaît la figure d'un saint tonsuré avec la légende « Alcuinus abba », cf. S. Berger, p. 206 ; Köhler, I, 209.

4. Stiftsb. ms. 75 ; cette Bible est d'après son style la plus ancienne ; elle ne peut être antérieure à 801, Köhler, p. 84 et suiv.

5. *Epist. gen.*, « Pippini... exemplo, qui totas Galliarum ecclesias Romanae traditionis suo studio cantibus decoravit, nos... easdem curamus... praecipuarum insignire serie lectionum » (*Capit.*, I, 80).

6. B. N. lat. 9452. Une confusion retenue par S. Berger, p. 188 et que dom Morin (*R. Bénéd.* 1893, p. 437) et dom Wilmart (*Le Lectionnaire de S. Père*, dans *Speculum*, I, 1926, p, 270-1) ont fait cesser, avait fait identifier le Lectionnaire d'Alcuin avec le ms. de Saint-Père, B. Chartres, ms. 24, qui lui aussi est un *Liber comitis,* mais un Lectionnaire double renfermant à la fois Épîtres et Évangiles.

7. « Comes quem constat ab *Albino* esse politum et emendatum... Nobis autem curae fuit ita hunc emendare atque distincte transcribere sicut ab eodem magistro emendatus exstat atque distinctus » (B. N. lat. 9452, fº 126 ; publiée par Mabillon, *Ann. S. Bened.*, II, 328, éd. de 1739, p. 305).

mes d'homélies d'un grand nombre de Pères [1]. La seconde partie de cet ouvrage est conservée dans un manuscrit de Saint-Martin copié au milieu du IXe siècle, probablement sur l'original [2] et il subsiste en outre un second exemplaire du même volume copié au Xe siècle [3]. Le *scriptorium* de Saint-Martin, où avait été exécuté le manuscrit original, a continué de reproduire les œuvres de son fondateur.

Pour l'exécution de ces travaux, Alcuin a dû mettre à contribution un grand nombre de scribes dans le *scriptorium* de Saint-Martin. L'activité et la réputation de l'atelier a sans doute attiré à Tours, en dehors des familiers anglo-saxons d'Alcuin, d'autres étrangers soucieux de s'y former. Au temps où le monastère de Reichenau était gouverné par Waldo (786-806), un religieux de sa communauté, Vadilleoz vint à Saint-Martin, et envoya à Reichenau des livres [4] qui sortaient évidemment du *scriptorium* de Tours. Ce séjour se place vraisemblablement sous l'abbatiat d'Alcuin.

Il est bien certain qu'il a imprimé une activité plus grande au *scriptorium* tourangeau. La direction qu'il lui a donnée fut-elle novatrice ? a-t-il été un initiateur et un réformateur [5] ? Venu à Saint-Martin du palais, où déjà il avait secondé et peut-être inspiré l'action réformatrice de Charlemagne et dirigé les scribes de la *scola palatina* [6], il a vraisemblablement continué à Tours l'œuvre commencée au palais.

Nous savons avec certitude que préoccupé d'abord d'assurer la correction du texte, il ne se désintéressait nullement de l'exécution matérielle ; qu'en particulier, il recommandait de soigner la ponctuation [7], qui avait, écrit-il, presque disparu

1. Vita, IV, 24, *A. S.* Mai IV, 341.

2. Coll. Desnoyer, Cf. L. Delisle, *Mss. disparus de la B. de Tours*, dans *Notices et Extr.*, XXXI, 1re p., no XX, p. 194.

3. B. N. lat. 9604. Sur le lat. 14302, XIIe s., cf d. Morin, *R. Bénéd.* 1892, p. 491.

4. Le chroniqueur de Reichenau, Oheim tire ce renseignement d'un *rotulus* du IXe siècle. Il avait sous les yeux la liste de ces livres qu'il estime inutile de transcrire (Lehmann *Mittelalterl. B. katal.*, I, 48, p. 236).

5. Traube, *Die latein. Schrift.*, dans les *Vorles.*, II, p. 25 et *Palaeogr. Anzeigen*, 5, III, p. 243-4, lui dénie toute action sur la réforme de l'écriture continentale, en observant que personnellement Alcuin pratiquait sans doute l'écriture insulaire.

6. Cf. Rand, *A survey*, p. 29 et 38.

7. C'est l'une des règles qu'il fait inscrire à l'usage des scribes : « Et punctos ponant ordine quosque suo » (94, *Poetae lat.*, I, 320). La note du *Comes* revisé par ses soins (cf. plus haut, p, 147, n. 7) marque la même préoccupation : « ut a praefato viro corrigeretur et distinctionibus artis grammaticae pronuntiandi gratia distingueretur, ita videlicet ut legentibus ejusdem codicis textum ita planum pararet, ut audientium auribus nihil inconsonum afferret ».

en raison de la « rusticité » des scribes. Il déclare qu'avec peu de succès du reste, il est en lutte sur ce point chaque jour avec la « rusticité tourangelle [1] ». C'est grâce à lui certainement que la ponctuation, négligée jusqu'alors à Tours, apparaît désormais dans les manuscrits tourangeaux. Vraisemblablement, ce n'est pas seulement en matière de ponctuation qu'il s'efforçait de stimuler chez ses scribes le zèle pour la production d'un meilleur travail.

Il n'est nullement improbable qu'Alcuin, poursuivant son idéal de rénovation de l'art calligraphique, ait puisé des inspirations dans des modèles d'écriture antique. C'est peut-être à Tours et en son temps qu'ont été exécutées des inscriptions lapidaires où reparaît la pure capitale antique [2]. Si comme il semble, c'est sous son abbatiat qu'ont été exécutés les Évangiles en onciale d'or sur lesquels les rois de France prêtaient serment comme chanoines de Saint-Martin [3], il aurait introduit à Tours l'écriture d'or usitée alors au palais, en gardant pour ce livre de luxe la tradition de la vieille écriture onciale, telle qu'elle était pratiquée à Tours. Mais il n'est pas vraisemblable qu'il se soit arrêté à cette formule. Comment en particulier la Bible revisée par ses soins qu'il a fait exécuter en un seul volume, aurait-elle pu être écrite tout entière en onciale ? Alcuin a dû chercher aussi dans une autre direction.

On a conjecturé qu'il avait dirigé au palais l'exécution par Dagulfus du Psautier d'or que Charlemagne destinait au pape Hadrien. Dans ce manuscrit de grand luxe, la minuscule se distingue des manuscrits antérieurs, notamment des Évangiles de Godescalc, par la réduction sensible des traits cursifs [4]. Trouvant en usage à Tours une cursive déjà améliorée, n'est-il pas vraisemblable qu'Alcuin se soit efforcé de la perfectionner encore. Il a dû jouer un rôle important dans la formation progressive de ce style calligraphique tourangeau qui, par l'emploi combiné de la capitale, de l'onciale, et particulière-

1. « propter rusticitatem pene recessit a scriptoribus... ego itaque licet parum proficiens cum Turonica cotidie pugno rusticitate » (*Epist.* 172, *Epist. karol. aevi*, II, 285).

2. L'épitaphe en vers d'Hadrien I gravée sur un bloc de pierre envoyé par Charlemagne à Rome est exécutée en belle capitale, que ne fournit, au VIII[e] siècle, aucun texte épigraphique romain. Les vers seraient d'Alcuin et la pierre serait sortie d'une carrière de Touraine. Cf. de Rossi, *L'inscription du tombeau d'Hadrien I*, *Mél. d'archéol. et d'hist.*, VIII, 478 et suiv. Des inscriptions du IX[e] siècle découvertes autour du tombeau de saint Martin sont également en capitale. Cf. Rand, p. 41-3.

3. B. Tours ms. 22 ; cf. Rand, *A survey*, 23, p. 102-3. L'ornementation serait inspirée par un modèle venant de Fleury, celle que pratiquait jusqu'alors l'atelier de S. Martin étant trop rudimentaire (p. 44).

4. Rand, p. 39.

ment de la semi onciale, renouvelées de l'antique, ainsi que d'une minuscule de création toute nouvelle et originale, atteindra, quelque trente ans après lui, l'expression la plus parfaite.

Il est peu probable qu'Alcuin se soit personnellement, directement intéressé à un renouveau artistique dans l'ornementation des manuscrits. Aucune de ses lettres, ni des pièces de vers, qu'il a composées pour les Bibles exécutées sous sa direction, ne fait allusion au décor qu'elles auraient revêtu [1]. Vraisemblablement l'art a jailli sous l'impulsion donnée par lui au *scriptorium* de Tours, et grâce à l'afflux des modèles dont l'atelier prenait peu à peu possession. Les Bibles qu'à la suite de sa révision du texte sacré, Alcuin a fait écrire pour être offertes à l'empereur, à des prélats, à des princesses [2], ont dû se distinguer par leur belle ordonnance, par une exécution à la fois calligraphique et artistique digne de ces grands personnages. Nous ne possédons plus aucune de celles pour lesquelles il a dicté des vers. Mais la Bible de Saint-Gall, la plus ancienne des Bibles qui renferme le texte revisé par lui, a peut-être été exécutée de son vivant [3]. Elle a pu prendre le chemin de la Rhétie dans les bagages du moine alaman venu de Reichenau à Saint-Martin pour y chercher des livres [4]. Il est vraisemblable que les Bibles d'Alcuin, sans ressembler en rien aux œuvres magnifiques sorties cinquante ans plus tard de l'atelier tourangeau, étaient calligraphiées et ornées comme la Bible de Saint-Gall. C'est sans doute dans des manuscrits aujourd'hui perdus, exécutés sous Alcuin, qu'a commencé à apparaître l'art qui a continué de se développer après lui.

Parmi les manuscrits sortis du *scriptorium* de Tours qui subsistent, il en est vraisemblablement plusieurs qui ont été exécutés du vivant d'Alcuin. Mais la durée de son abbatiat est courte (796-802) et il n'est guère possible de distinguer les livres écrits avant sa mort de ceux qui ont été exécutés dans les années qui la suivent immédiatement. Le temps d'Alcuin dans l'histoire de la calligraphie et de l'enluminure tourangelles doit s'entendre non seulement des quelques années où il dirige Saint-Martin, mais encore des premiers temps de

1. Cf. Köhler, *Die Schule von Tours*, 86.

2. Cf. plus haut, p. 146.

3. Köhler, p. 82. M. Köhler estime (p. 90) que la Grammaire d'Alcuin, qui a pu parvenir à S.-Gall avec la Bible et le traité d'Alcuin des Vices et des Vertus, mss. qu'il range immédiatement à la suite de la Bible, ont pu être exécutés aussi du vivant d'Alcuin.

4. C'est l'hypothèse de Köhler, p. 85.

l'abbatiat de Frédégise, s'étendre peut-être jusque vers 820. C'est vers cette date seulement, nous le verrons, que se fait sentir la coupure entre la 1re et la 2e époque de la calligraphie et du style ornemental à Saint-Martin au IXe siècle [1].

§ 5. — Les scribes tourangeaux

Le *scriptorium* de Saint-Martin, tel qu'il fonctionne au temps d'Alcuin et après lui, a eu certainement des maîtres et chefs d'atelier. L'unité de direction s'affirmera de plus en plus au cours du IXe siècle par la distribution du travail entre de nombreux scribes et enlumineurs, l'ordre qui règle la disposition des titres et des textes, par la substitution qui s'opère peu à peu d'une écriture unique, écriture type de l'atelier, aux écritures individuelles facilement reconnaissables des premiers temps, par l'unité de facture du livre, l'uniformité du style calligraphique et ornemental des manuscrits de même âge, par l'inspiration puisée aux mêmes modèles pour leur décoration. Mais on ne peut le plus souvent percer en aucune manière l'anonymat de ce maître.

Les noms d'un certain nombre de scribes au contraire sont conservés, grâce le plus souvent au soin pris, soit par le directeur de l'atelier d'inscrire sur chaque cahier d'un manuscrit le nom du scribe qui l'a copié, soit par le scribe lui-même d'apposer sur son œuvre sa souscription. Le plus grand nombre d'ailleurs des travailleurs sont restés anonymes.

La plupart des noms des scribes qui nous sont connus se retrouvent dans une liste des religieux de Saint-Martin dressée vers 820, sous Frédégise (806-834), lequel figure en tête avec sa qualité d'abbé, pour être communiquée aux moines de Saint-Gall, en raison des liens de confraternité qui unissent les deux communautés [2]. Cette liste, qui comprend 219 noms, paraît avoir été établie suivant l'ordre d'ancienneté. Si toutefois, en général, les premiers sont les plus âgés et les derniers les plus jeunes, la date de profession donne sans doute souvent

1. Sur ces conclusions sont d'accord MM. Rand, Köhler et dom Wilmart. Ce dernier *(Mss. de Tours copiés vers le temps d'Alcuin,* p. 44, 50) tient le ms. de la B. N. 1451 (lequel n'est pas sûrement tourangeau) pour exécuté déjà en 796, avant l'arrivée d'Alcuin à Tours, et ne date expressément du temps d'Alcuin, vers l'an 800 (p. 52-4), que le ms. de Londres Harley 2793. M. Rand a précisé les dates de la période alcuinienne qu'il fait déborder jusque vers le milieu de l'abbatiat de Frédégise, dans son article *A Supplement on Dodaldus,* dans *Speculum,* VI, 1931, p. 594,-9.

2. Piper, *Libri confrat. s. Galli,* 13.

préséance à quelques religieux moins âgés, quoique plus anciens [1].

Le manuscrit, sans doute préalcuinien, du Tite Live du Vatican conserve les noms des copistes qui ont écrit chacun des cahiers qui le composent ; au bas de la première page de chaque *quaternio* est inscrit le nom du scribe qui l'a exécuté [2]. Le travail a été partagé entre Gyslarius, Aldo, Frédégaudus [3], Nauto, Théogrimnus, Théodégrimus, Ansoaldus et Landémarus. Tous leurs noms se retrouvent dans la liste des moines de Saint-Martin de Tours, mais ces huit religieux figurent déjà alors parmi les anciens, entre le numéro 42 et le numéro 77. Il y a lieu de penser que leur travail a été exécuté, non pas vers l'an 820, mais quelque vingt-cinq ans plus tôt et avant même l'arrivée d'Alcuin, conformément aux indications paléographiques du manuscrit. L'écriture qui porte le plus de traits cursifs est celle d'Ansoaldus qui, d'après son rang sur la liste, est l'un des plus âgés ; les mains qui s'approchent le plus du style régulier sont celles d'Aldo, de Frédégaudus et de Nauto ; les deux derniers figurent parmi les plus jeunes de cette équipe [4].

Ils ont continué après l'exécution du Tite Live à exercer leur art et peut-être vieillis ècrivaient-ils encore vers 820 et plus tard même dans l'atelier de Saint-Martin, bien qu'aucun des manuscrits du premier quart du IX[e] siècle ne porte leur nom. On croit reconnaître la main de l'un d'eux, Frédégaudus, dans des manuscrits d'ailleurs contemporains du

1. Cette conjecture a été présentée par MM. Rand et Howe (*The Vatican Livy*, dans *Mem. of the amer. Acad. in Rome*, I, 25-34) et acceptée par dom Wilmart (*Le Lect. de S. Père*, dans *Speculum* I, 273). Le savant bénédictin se demande toutefois (*Dodaldus*, VI, 578), si les parties du rôle n'ont pas été dissociées, puis interverties, où si le rôle censé normal ne doit pas être reporté au début de l'abbatiat de Frédégise (807-10), hypothèses qui ne nous paraissent nullement nécessaires.

2. Chatelain, *Paléogr. class.*, II, 8. Pl. CXVII et Rand, *A survey*, Pl. XXVI-VII ; *The Vatican Livy*, Pl. 3. Le folio reproduit par Chatelain commence le 2[e] cahier et porte l'indication q (quaternio) 2, avec tout en bas, le nom d'Ansoaldus qui l'a exécuté. Le nom de Teutlaicus, en écriture un peu plus récente, est sans doute celui d'un scribe qui a reproduit à son tour la copie faite par Ansoaldus. Les planches de l'ouvrage de M. Rand, *A Survey*, reproduisent toutes les parties du manuscrit où se trouvent les noms des copistes.

3. Le ms. porte Fredeg... Chatelain croit qu'il s'agit de Frédégise qui figure à titre d'abbé en tête de la liste de confraternité ci-dessus signalée. Traube (*Zu Livius*, dans les *Vorles.*, III, 31) et Rand lisent Fredegaudus qui figure dans cette liste (14), n° 37, p. 13. La même liste signale Fredegysus (16), n° 38, mais parmi les moines plus jeunes. De l'équipe de scribes d'un manuscrit exécuté avant l'arrivée d'Alcuin, le futur abbé Frédégise est nécessairement exclu, puisque, anglo-saxon comme Alcuin, qui l'appelle son fils, il n'a pu venir à Tours qu'avec lui.

4. Rand, p. 96, Ansoaldus occupe le n° 43 ; Nauto et Frédégaudus les n[os] 74 et 75.

Tite Live [1]. Mais dans une œuvre d'époque plus tardive où apparaissent douze mains différentes, dont quelques-unes pratiquent une écriture en progrès sensibles sur celle du Tite Live, se retrouvent peut-être celles de trois de ces scribes Frédégaudus, Théodégrimus et Théogrimnus qui n'ont pas changé leur manière [2]. De même, dans un manuscrit du même temps, de cinq mains différentes, l'une ressemble à celle de Théodégrimus, une autre à celle d'Aldo du même Tite Live [3]. Enfin dans un manuscrit postérieur encore, qui appartient au stade de l'écriture de Tours dite « régulière », la première des trois mains qu'on y découvre, ressemble à celle de Frédégaudus, qui, s'il a écrit encore à cette date, a travaillé jusqu'à un âge avancé [4].

Nous connaissons les noms de quelques-uns des scribes qui, inscrits comme eux sur la liste des Confraternités, se sont vraisemblablement formés après eux dans le *scriptorium* de Saint-Martin, peut-être dès le temps d'Alcuin et dont les œuvres ont pu être exécutées, soit de son vivant encore, soit dans les années qui suivirent sa mort.

Les Évangiles donnés à l'église de Nevers par l'évêque Hériman ont été écrits par un certain Gédéon en une semi-onciale encore imparfaite et une grosse minuscule cursive embellie, qui dénote une époque postérieure à l'exécution du Tite Live et appartient à la période dite alcuinienne [5]. Gédéon était un jeune scribe vers 820, car il occupe le numéro 190 dans une liste de 219 noms [6]. La Bible de Monza, exécutée en une minuscule claire et gracieuse, mais qui conserve des traits cursifs [7], est l'œuvre d'Amalric, celui-là même sans doute qui devint écolâtre de Saint-Martin [8] et qui, en cette qualité, a peut-être dirigé plus tard l'atelier des scribes. Il était jeune encore quand il écrivit cette Bible. Le nom d'Amalric se retrouve

1. Plus haut, p. 144, n. 2.

2. B. Vatican, Pal. lat. 153 ; Rand, *A survey*, 37, p. 112.

3. B. N. lat. 1595 ; Rand, 58, p. 124.

4. B. N. nouv. acq. lat. 1445 (« De Trinitate » de s. Augustin); cf Rand et Jones, *The earliest book of Tours*, 86 A., p. 104-5.

5. Londres, Brit. Mus., Harl. 2.790 ; cf. S. Berger, *H. Vulg.*, 254 ; Lindsay, *Notae lat.* ; Wilmart, *Mss. de Tours copiés vers le temps d'Alcuin*, p. 46 ; Köhler, p. 39 ; Rand, *A survey*, 27, p. 106.

6. M. Rand soupçonne que le ms. est l'œuvre d'un autre Gédéon, plus âgé, déjà mort en 820, hypothèse qui paraît inutile.

7. B. capit. de Monza G 1 ; Wilmart, *loc. cit.* ; Rand, 29, p. 107.

8. L'écolâtre Amalric donna les biens qui permirent à l'abbé Adalard d'établir la gratuité des écoles de S. Martin (cf. S. Berger, p. 222).

deux fois dans la liste dressée vers 820 et chaque fois parmi les religieux qui étaient alors les moins anciens, aux numéros 175 et 211. Dans une autre Bible, exécutée par une douzaine de mains différentes, l'une de celles-ci est tout à fait semblable à l'écriture de la Bible de Monza avec des traits cursifs plus accentués. Amalric aurait aussi exécuté cette portion de manuscrit, mais à une époque un peu antérieure [1].

Sur le manuscrit des Évangiles dit des Jacobins est apposée la souscription d'Adalbaldus en caractères grecs (Deus adesto scribente Adalbaldo) [2]. On croit reconnaître la même main dans un recueil de textes relatifs à saint Martin (Martinellus), mais le scribe a omis cette fois d'apposer son nom dans la souscription en onciale qui termine le manuscrit [3]. Peut-être ce nom figurait-il sur un manuscrit de Cicéron [4]. Un Adalbaldus déclare avoir écrit de sa propre main, sur l'ordre de son maître Frédégise un autre recueil relatif à la vie et au culte de saint Martin [5]. Une écriture similaire à celle de ce « Martinellus » apparaît aussi dans un fragment de manuscrit [6] ; c'est peut-être la mutilation du livre qui ne permet plus d'y retrouver son nom. Celui-ci apparaissait sur un feuillet aujourd'hui perdu d'un manuscrit des lettres de saint Augustin et de saint Jérôme [7]. Enfin un feuillet conservé de Paul Orose renferme le monogramme de ce scribe avec l'inscription en capitale rustique « hic liber Adalbaldi artificis » [8], qui est probablement de la main même d'Adalbaldus. Chanoine de Saint-Martin et non point moine, il n'est pas tenu à l'humilité prescrite par la règle de saint Benoît [9]. Il tenait sans doute dans le *scriptorium*, au temps où il prenait ce titre d'*artifex*, une place particulièrement importante, peut-être la première. On a même pensé, que l'*artifex* Adalbaldus a pu être

1. B. N. lat. 68, Rand, 50, p. 119.

2. B. N. lat. 17227, Rand, 30, p. 107.

3. B. N. lat. 18312, Rand, 31, p. 108.

4. Cf. Delisle, *Mss. perdus de la B. de Tours*, dans *Not. et Extr.*, 1re p., 236.

5. B. Gymn. Quedlinburg, Delisle, *Mém. école calligr. de Tours*, 19, p. 38 et 44 ; Rand, 88, p. 142.

6. Fürstlich Thurn und Taxissche Archiv., Obermarchthal (Wurt.) ; cf. Rand et Jones, *The earliest book*, 79 A, p. 102-3.

7. B. Tours, m. 281 + B. N. nouv. acq. lat. 445 ; Delisle, 17, p. 18 ; Rand, 91, p. 144-5.

8. B. N. nouv. acq. lat. 405 ; Delisle 20 ; Rand, 99, p. 147.

9. *Reg. s. Bened.*, 57 : « artifices, si sunt in monasterio, cum omni humilitate faciant ipsas artes... Quod si aliquis ex eis extollitur pro scientia artis suae... hic talis evellatur ab ipsa arte ».

après Alcuin directeur de l'équipe des scribes et créateur de l'école calligraphique et picturale de Tours [1].

L'écriture des deux premiers manuscrits, signés de ce nom ou apparentés à ceux qui portent cette souscription, présente des différences sensibles au regard des derniers. Une autre manière apparaît avec le manuscrit qu'Adalbaldus déclare avoir exécuté sur l'ordre de l'abbé Frédégise.

Le nom d'Adalbaldus figure deux fois sur la liste des frères de Tours, une fois au n° 58 parmi les plus anciens, une autre fois au n° 152 parmi les derniers venus. Puisque deux religieux portaient vers 820 ce nom, peut-être les livres signés « Adalbaldus » doivent-ils se répartir entre les deux homonymes, le plus âgé et le plus jeune, conformément aux différences d'écriture et de style ornemental qu'ils présentent [2]. Les Évangiles des Jacobins avec peut-être le « Martinellus » anonyme, mais d'écriture semblable, quoique un peu antérieure, seraient l'œuvre de l'aîné de ces religieux. Bien que placé au rang d'ancienneté en compagnie des scribes du Tite-Live, il pouvait être un peu plus jeune que ceux-ci. D'un certain âge déjà, il pratique pourtant le style calligraphique [3] et ornemental [4] des scribes plus jeunes Amalric et Gédéon, style qui appartient à l'époque dite alcuinienne.

Quant à l'Adalbaldus qui a exécuté le Paul Orose, les sermons de saint Augustin et, sur l'ordre de Frédégise, le Martinellus, sa manière appartient au point de vue graphique et ornemental, à la période suivante de l'art tourangeau et ces manuscrits n'ont pu être exécutés que dans les derniers temps de l'abbatiat de Frédégise. Il s'agit, croyons-nous, du second Adalbaldus plus jeune, celui du n° 152, celui qui ne craint pas de se dire « artifex ». Il est peu vraisemblable qu'un scribe unique de ce nom, qui ne pourrait être que l'Adalbaldus du n° 58 âgé déjà vers 820, comme le montre son rang, ait pu rompre plus tard encore avec le style qui lui était familier au

1. S. Berger, *H. Vulg.*, 245-6.

2. Cf. Dom Wilmart, *Mss. de Tours, copiés et décorés vers le temps d'Alcuin*, dans *R. Bénéd.*, 1930, p. 47. Le savant bénédictin observe que l'hypothèse de 2 scribes du même nom ayant chacun leur style propre est plus vraisemblable que celle d'un seul scribe qui aurait eu deux manières, ou qui aurait perfectionné sensiblement son style. M. Köhler (*Die Schule von Tours*, I, 37 et suiv.) n'hésite pas à distinguer les deux scribes.

3. Suivant S. Berger, p. 245, les ligatures et la forme de l'a minuscule indiquent une époque plus ancienne. M. Rand observe (p. 107) que la manière varie, avec des traits cursifs, tantôt abondants, tantôt peu nombreux et approchant de ce qu'il appelle le style cursif embelli, mais que la capitale carrée et l'onciale, la semi-onciale sont du style régulier.

4. Cf. Köhler, *Die Schule von Tours*, 38.

temps où il écrivait l'Évangile des Jacobins pour adopter encore une formule nouvelle [1].

Un Lectionnaire de Saint-Père de Chartres [2] et un manuscrit de saint Jérôme sur les Psaumes que Gilbert, évêque de Chartres (859-78) procura à son église [3], appartiennent l'un et l'autre par leurs initiales ornées et leur écriture au même style nouveau. Le premier est l'œuvre d'Audradus qui doit être identifié avec le visionnaire du nom d'Audradus Modicus, lequel, avant de devenir chorévêque de Sens, avait appartenu, écrit-il lui-même, au « grex sancti Martini » [4]. Son nom figure au numéro 54 de la liste des Confraternités. Il se peut qu'Audradus, entré jeune à Saint-Martin, se soit trouvé dans les rangs des religieux déjà anciens, qui ont copié le Tite Live, bien que, par l'écriture et le style, il appartienne à une génération nouvelle. Le manuscrit de saint Jérôme a été exécuté par Dodaldus, qui s'intitule clerc et scribe de Saint-Martin. Son nom figure sur la liste des religieux, mais parmi ceux des moins anciens, au numéro 161, voisin du rang qu'occupe le second Adalbaldus.

Nous connaissons aussi les noms d'un certain nombre de scribes, religieux de Saint-Martin, qui ne figurent pas dans la liste dressée au temps de l'abbé Frédégise. L'un d'eux, Hiltfrédus, a écrit et corrigé les cinquante-quatre premiers feuillets d'un exemplaire des Évangiles exécuté à Tours par quatre scribes différents. Il pratique la calligraphie dite « mérovingienne embellie » qui caractérise la période alcuinienne et le style ornemental du manuscrit présente aussi les caractères de cette époque. Aussi on a conjecturé qu'Hiltfrédus

1. Telle était néanmoins l'opinion de S. Berger et tel est encore le sentiment de M. Rand. Suivant S. Berger *(loc. cit.)*, un seul scribe du nom d'Adalbaldus, dont le talent s'est développé, a exécuté toute la série des mss. qui portent cette souscription. M. Rand, qui en 1917 attribuait le ms. B. N. 17227 au 1er Adalbaldus et le « Martinellus » de Quedlinburg au second *(The Vatican Livy*, p. 33), n'est pas éloigné en 1931 *(A supplement on Dodaldus, Speculum*, VI, p. 595) d'admettre que le même artiste a eu deux manières. Il se prononçait déjà dans ce sens en 1929 *(A survey*, p. 56-7 et 147) et tenait le Paul Orose pour la dernière en date de ses productions.

2. B. Chartres, ms. 24 ; Rand, 74, p. 133 ; Cf. Wilmart, *Le Lectionnaire de S. Père* dans *Speculum*, I, 1926, p. 272. Le nom d'Audradus figure dans les segments compris entre le cadre rectangulaire et le cadre circulaire qui se coupent autour du titre du *Liber comitis*. M. Köhler (p. 243) pense que ce nom pourrait être celui du propriétaire et non celui de l'artiste ; mais, comme le nom est inscrit peu visiblement, sur une bande du décor, il ne peut s'agir que du nom de l'artiste lui-même. Dom Wilmart maintient *(Dodaldus, Spec.* VI, 577, n. 2) qu'il s'agit de lui.

3. B. Chartres, ms. 3. Cf. Wilmart. *Dodaldus clerc et scribe de S. Martin* et Rand, *A supplement on Dodaldus*, dans *Speculum* VI, 1931, 573-86 et 587-99.

4. *Poetae lat.*, III, 741 ; cf. Wilmart, *Le Lect. de S. Père*, p. 275.

était déjà un moine âgé, quand fut écrit le livre et qu'il mourut avant que fut établie la liste des moines de Saint-Martin associés aux prières de la communauté de Saint-Gall [1]. C'est peut-être aussi le cas d'Audgarius, dont le nom est inscrit dans un monogramme sur un exemplaire du Bréviaire d'Alaric, dont ce personnage est probablement le copiste ; il l'a écrit également en une cursive embellie de la période alcuinienne [2]. Ces deux religieux ont pu appartenir à une génération antérieure à celle que la liste de Confraternité nous fait connaître.

D'autres scribes appartiennent à la génération qui suit cette dernière. Le diacre Bernon a offert à Dieu et à saint Martin un Virgile avec gloses, en jetant l'anathème sur quiconque le ravirait à Saint-Martin, et en stipulant que son parent Arbertus en aurait la jouissance jusqu'à sa mort [3]. Le nom de ce religieux ne se retrouve pas dans la liste dressée sous Frédégise. Vraisemblablement, Bernon est devenu membre de la communauté après la rédaction de cette liste, c'est-à-dire après l'an 820. Toutefois le manuscrit offert et peut-être exécuté par lui, appartient encore au style des derniers temps de l'époque de Frédégise et il est certainement antérieur au milieu du siècle [4].

A côté des noms des scribes qui ont exécuté avant l'arrivée d'Alcuin le Tite Live du Vatican, figurent, en écriture un peu plus récente, ceux d'autres scribes qu'on ne retrouve pas dans la liste des confrères des moines de Saint-Gall. Ces scribes sont désignés sans doute parce qu'ils ont été chargés de reproduire à leur tour le texte copié précédemment au même *scriptorium* sur l'archétype venu de Corbie. Teutlaicus dont le nom est ajouté au-dessus de celui d'Ansoaldus [5], Vualéramnus, Hédelfrédus, Bavo, Juinus [6] appartiennent sans doute à l'équipe de scribes qui travaillaient à Saint-Martin après le temps où

1. B. Cologne, ms. 13, Evangiles. En marge du f° 54 est écrit en notes tironiennes « a capite usque hic scripsit et requisivit... Hiltfredus », cf. Rand et Jones, *The earliest book*, 41, p. 93.

2. B. N. lat. 4404, Rand, 45, p. 116. Il se peut aussi que le ms. ne sorte pas du *scriptorium* de Saint-Martin et qu'il ait été exécuté ailleurs, d'après un modèle tourangeau.

3. B. Berne, ms. 165 ; Rand, 64, p. 127. L'inscription dédicatoire, en tête du volume a été publiée par L. Delisle, *Mém. sur l'école de Tours*, p. 22 et par H. Hagen. *Catal. codicum Bernensium*, Berne 1874, p. 234. Voir aussi Traube, *N. Archiv*, XXVII, p. 268.

4. Rand, p. 128.

5. Voir la Pl. CXVII de la *Paléogr. class.* de Chatelain reproduisant le f° v° 231 du Vat. Regin. 762. Le nom de Teutlaicus écrit d'une autre encre renferme un a bien distinct de l'a d'Ansoaldus, qui a encore la forme de l'a de l'écriture a b de Corbie.

6. F^{os} 69, 112, 173, 236 ; Chatelain, II, p. 8.

les Adalbaldus, Gédéon, Audradus, Dodaldus, Amalric tenaient la plume.

Les noms de quelques-uns des religieux qui ont offert avec le comte Vivien une Bible à Charles le Chauve entre 844 et 848, Arégarius, Sigwaldus, Tesmundus nous sont également connus, mais nous ne savons s'ils ont pris part à la confection du livre [1]. Les Évangiles que Lothaire a fait exécuter à Saint-Martin, sans doute entre 849 et 851, l'ont été sous la direction d'un certain Sigilaus qui a ordonné de les écrire [2] et qui évidemment exerçait la direction de l'atelier, plus qu'il n'écrivait lui-même. Son nom et celui de Harégarius se retrouvent dans la liste des Martiniens de la Confraternité de Saint-Gall, l'un au 9e rang, l'autre au 73e, mais il est peu probable qu'on puisse identifier ceux qui travaillent aux environs de l'an 850 avec ceux que fait connaître une liste dressée vers 820 et qui les rangeait déjà parmi les moines les plus âgés.

Bien que les manuscrits exécutés à Saint-Martin ne portent qu'exceptionnellement la souscription du scribe, nous connaissons par conséquent un certain nombre des copistes qui vraisemblablement, ont travaillé dans la première moitié du IXe siècle dans cet actif *scriptorium*. Si on songe au grand nombre des manuscrits exécutés, au travail en équipe auquel donne lieu souvent la confection d'un même manuscrit et qui réunit parfois jusqu'à huit, douze collaborateurs, parfois même davantage, il paraîtra probable que le plus grand nombre des religieux d'une communauté, forte de plus de deux cents membres vers 820, s'employait alors aux travaux du *scriptorium* [3].

A la fin du IXe et au Xe siècle, à une époque de moindre activité et de décadence de l'art calligraphique et ornemental, le *scriptorium* de Saint-Martin possède encore des équipes de scribes dont quelques noms ont survécu. Un exemplaire du Commentaire de saint Jérôme sur Isaïe a été exécuté à la fin du IXe siècle par huit scribes au moins, en une écriture qui fait revivre la cursive. Les noms de trois d'entre eux, Isimbertus, Amadéus, Odéricus ont été inscrits sur la première page de quelques cahiers, probablement par le directeur du *scriptorium* [4]. Une portion d'un manuscrit du même temps, mais qui n'est pas sûrement sorti des *scriptoria* de Tours, a été écrite par

1. B. N. lat. 1, Rand, 116, p. 156.
2. B. N. lat. 266, Rand, 119, p. 158.
3. Cf. d. Wilmart, *Dodaldus*, dans *Speculum*, VI, 1931, n. 2 de la p. 577.
4. B. Tours 272, Rand, p. 20 et nº 169, p. 184.

le diacre Bérilandus [1]. Dans un Sacramentaire de Saint-Gatien, un monogramme conserve le nom inscrit en caractères grecs du prêtre Longobardus, qui est sans doute celui du scribe [2].

Au Xe siècle, travaillait peut-être dans le *scriptorium* martinien le scribe Jean, qui se dit prêtre indigne ; il écrit à la demande du prêtre Benoît qui dessert l'église Saint-Pierre [3], sans doute celle qui est renfermée dans l'enclos du monastère [4]. Sur un autre manuscrit du Xe siècle ayant appartenu à Saint-Martin, Constantin, prêtre indigne et moine et Robert pécheur, moine de Saint-Savin se recommandent aux prières d'Hervé, sans doute le personnage qui fut trésorier de Saint-Martin de 970 à 1021, et dont ils se disent les clients [5]. Ces deux moines ont fait hommage du livre à Hervé ; ils l'ont peut-être eux-mêmes exécuté, admis en ce cas par Hervé à s'instruire dans le *scriptorium* de Saint-Martin. En 905, Rainon, devenu évêque d'Angers, mais qui, disciple de Saint-Martin, en restait encore chanoine, a fait écrire et reviser (scribere ac requirere jussit) la vie de saint Maurile par Archanaldus qui, sur son ordre, l'a écrite et corrigée (scripsit et requisivit) [6]. A cette époque aussi, Odon, futur abbé de Cluny, a certainement travaillé au *scriptorium* de Saint-Martin. A la demande des religieux, il composa un abrégé des *Moralia* de saint Grégoire. Il aurait vu en songe le saint détacher de son oreille sa plume et la lui tendre en l'invitant à achever l'ouvrage [7].

§ 6. — La production des ateliers tourangeaux et le rayonnement de l'école tourangelle.

Des ateliers de Saint-Martin et, dans une moindre mesure, de celui de Marmoutier, sont sortis au IXe siècle surtout un

1. B. Tours 179 : f° 35 : « Ego Berilandus levita indignus favente deo librum transcripsi istum. Pax vobiscum » (Rand, 179, p. 189).
2. B. N. nouv. acq. lat. 1589, Rand, 161, p. 180.
3. B. Tours, ms. 1027, Xe siècle : « Explicit volumen... per manus Iohanni scribae, indigno presbitero, rogatus a Benedicto religioso presbitero qui die noctuque servit in ecclesia beati Petri » (*Catal. B. dépts*, XXXVII, 2e P., p. 748).
4. Cf. Vaucelle, *La collég. de S. Martin*, 106.
5. B. Tours, ms. 1028 : « o pater dulcissime Arvee, memor esto clientuli tuo Constantio sacerdoti indigno atque monacho. O Arvee, dulcissime pater, memor esto clientulo tuo Rotberto exiguo in orationibus tuis peccatori, almi Savini monacho ». (*Catal.*, p. 749)
6. La note est reproduite dans les mss. B. N. lat. 12600 et 13758, qui sont des copies du XIe siècle de l'exemplaire exécuté par Rainon ; cf. *Auct. antiquiss.*, IV, P. 2, p. 84, et p. XXX.
7. *Odonis vita*, I, 20, Migne CXXXIII, 52.

grand nombre de manuscrits. Combien sont perdus sans doute et devraient être ajoutés à ceux qui sont conservés et qui représentent déjà un chiffre considérable [1] !

La production en livres de luxe des Saintes Écritures est particulièrement importante. Il subsiste en tout ou en partie une trentaine de Bibles [2] et autant d'exemplaires des Évangiles [3], exécutés pour la plupart à Tours ou du moins produits sous l'influence de l'école. Ces livres sont le plus souvent apparentés les uns aux autres à la fois par les leçons qu'ils renferment et qui les rattachent au texte d'Alcuin, par leurs caractères paléographiques et par leur style ornemental.

Leur nombre même est une preuve que l'atelier de Saint-Martin travaillait à cet égard pour le dehors. Les monastères de Saint-Martin et de Marmoutier n'avaient évidemment pas besoin d'un tel nombre de Bibles et d'Évangiles de luxe. La plupart ne sont pas restés dans les églises de Touraine et ne leur étaient pas destinés. Plusieurs ont été offerts à des rois ou commandés par eux. Nous savons que des grands personnages, Arnaldus, le comte Rorigon ont fait exécuter à Tours des Évangiles illustrés ou en ont été les premiers propriétaires. Maintes églises sans doute devaient leurs Bibles et Évangiles à ce *scriptorium* célèbre.

On a remarqué que s'il est possible de classer chronologiquement ces manuscrits d'après les progrès ou les reculs de l'art calligraphique ou ornemental [4], on ne saurait, malgré le grand nombre des Bibles et Évangiles tourangeaux, en dresser d'après les indications textuelles l'arbre généalogique. Ils n'ont pas été copiés l'un sur l'autre. Les modèles étaient sans doute constitués par un certain nombre d'exemplaires défraîchis et ne servant qu'à cet usage, corrigés et raturés assez diversement. Les livres commandés à l'avance étaient livrés, sitôt achevés ; ceux qui n'avaient pas un propriétaire avant même d'être commencés, partaient sans doute aussi dès qu'ils étaient terminés, la demande dépassant toujours l'activité, si grande fût-elle, des scribes de Saint-Martin.

C'est surtout pour obtenir des textes magnifiques de l'Écriture Sainte qu'on s'adressait à cet atelier réputé. La révision

1. Sur les 231 mss. étudiés par Rand dans *A survey of the mss. of Tours*, 23 sont antérieurs au IXe siècle, 158 (n° 24-181) appartiennent au IXe siècle ; cinquante aux trois siècles suivants. Toutefois, un certain nombre de ces mss. sont seulement apparentés à l'école et ne sortent pas des *scriptoria* de Tours.

2. Voir les listes et descriptions de Rand.

3. M. Rand en a examiné 33.

4. Cf. S. Berger, *H. Vulgate*, 225.

par Alcuin de la Vulgate a été l'amorce de cette primauté qui est reconnue à l'atelier de Saint-Martin dans la production des Bibles et des Évangiles pendant un demi-siècle et qu'a singulièrement fortifiée la maîtrise des artistes tourangeaux.

Une autre spécialité très appréciée de l'atelier est représentée par la vie du saint éminemment populaire qu'est le saint patron du lieu. Les exemplaires du recueil qui renferment les Dialogues de Sulpice Sévère et diverses pièces relatives au culte de saint Martin, répandus dans un très grand nombre de bibliothèques, sortent des ateliers tourangeaux ou ont été copiés d'après un manuscrit qui en provient.

Pour quelques-uns la marque de fabrique que fournissent les éléments paléographiques est certaine[1]. D'autres indices révèlent la même origine. L'un de ces recueils se termine par un fragment de Grégoire de Tours qui relate l'histoire de ses prédécesseurs et par un catalogue des archevêques de Tours qui s'arrête à Landramnus, contemporain de Charles le Chauve[2]. Un autre est l'œuvre d'Adalbaldus qui déclare écrire sur l'ordre de l'abbé Frédégise[3]. Il ne subsiste pas moins de vingt-quatre exemplaires du « Martinellus » exécutés du IXe au XIe siècle à Tours ou copiés d'après des modèles tourangeaux[4].

La production des *scriptoria* tourangeaux n'est pas limitée à l'exécution de Bibles, d'Évangiles et de vies de saint Martin. Il subsiste un nombre considérable de manuscrits de toutes sortes appartenant à l'école tourangelle et pour la plupart sortis des *scriptoria* de Touraine. Ce sont des livres liturgiques à l'usage des églises de Saint-Martin, de Marmoutier ou de Saint-Gatien, que d'autres églises ont parfois accommodés au leur[5]. On copie aussi, dans ces ateliers, souvent à plusieurs

1. Cf. Delisle, *Mém. sur l'École calligr. de Tours*, 42-3.

2. B. N. lat. 10.848, cf. Delisle, nº 19.

3. Cf. plus haut, p. 153.

4. M. Rand signale les mss. de Berlin 115 (nº 108) ; Cambrai 828 (n. 150) ; La Haye Q 5 (n. 98) ; B. N. lat. 5325, 5577, 5580-4, 10848, 13.759, 18312 (nºs 51, 84, 13, 120, 232, 56, 15, 31) ; Quedlinburg, 79 (n. 88) ; Vat. Pal. 845 (n. 232) ; Regin. 495, 586, (nº 62, 134) ; Tours 1018-9 (nºs 225-6) ; Valenciennes 518 (n. 46) ; Vienne, 468 (n. 104). L. Delisle mentionnait aussi les mss. de Metz 304, de Bruxelles 8.224-6 ; on peut y ajouter le ms. d'Arras 846 du Xe siècle.

5. *Sacramentaires* : B. Autun, ms. 19 bis (Rand, nº 105) ; B. N. lat. 9430 + Tours ms. 184, renfermant plusieurs Sacramentaires (nº 135, 165, 166, 168) ; B. N. 9431 (n. 227) ; nouv. acq. lat. 1589 (n. 161) ; B. Tours, ms. 193 (n. 228) ; ms. 196 (n. 207) ; Vatican Ott. lat. 313 (n. 148) ; Missel de S. Gatien, B. N. lat. 9434 (n. 201). A cette liste de M. Rand il faut sans doute ajouter le Sacramentaire du XIe siècle de la B. de Metz, ms. 1157. M. Leroquais signale *(Les Sacram.*, 56, p. 134), entre autres signes de l'exé-

exemplaires, afin sans doute de les expédier au dehors, des livres de doctrine [1], de droit [2], d'histoire religieuse [3], d'hagiographie [4] et des manuscrits de science profane et d'auteurs classiques [5].

cution de ce ms à l'usage de Saint-Martin, la messe de saint Epain dont les reliques se trouvaient au monastère. L'invocation des Litanies pour l'abbé et la «congregatio» de Saint-Martin, vaut pour Marmoutier comme pour S. Martin. Toutefois à cette époque ce Sacramentaire a pu être exécuté pour S. Martin dans une autre église ; *Evangéliaires* : B. Mazarine, ms. 274 (n. 60) ; S. Geneviève, ms. 1260 (n. 32) ; *Lectionnaires* : B. Chartres, ms. 24 (n. 74) ; B. N. lat. ms. 8883 (n. 200) ; *Psautiers* : Londres Harley 2793 (28) ; B. N. nouv. acq. lat. 442 (122) ; Londres Add. 37.768 (139). Le Corpus Christi College de Cambridge possède un psautier du X[e] siècle (ms. 411), probablement écrit à Tours, avec additions faites en Angleterre *(A descriptive catal. of Corpus Chr. College*, t. II, 296). Monfaucon signalait un pontifical de Besançon « quod fuit olim ad usum ecclesiae Turonensis » *(B. Bibliothecarum*, II, 1274).

1. Parmi les mss. de l'école de Tours dont la liste est dressée par M. Rand, 69 mss. renferment des ouvrages doctrinaux qui, au moins en grande majorité, ont été exécutés à Tours. Parmi les 17 mss. de saint Augustin, plusieurs sont des doubles (Lettres, Tours ms. 281 + B. N. nouv. acq. lat. 1592 et Tours 282, Rand, n[os] 91 et 171 ; « contra Faustum », Tours 289 et 287, Rand n[os] 69 et 214 ; sur s. Jean, Tours 290 et 293, mss 215-6). De même sur les 7 mss. de saint Jérôme, son Commentaire sur Isaïe est reproduit dans 3 mss. (Londres Egerton, 2831 ; Gand Univ. ms. 102 ; Tours 272, Rand n[os] 7, 24, 169). Dans cette abondante production figurent des œuvres de s. Cyprien, Origène, s. Hilaire, s. Ambroise, s. Grégoire, s. Jean Chrysost., Cassien, Ambroise Autpert, Eugippius, Philippe, Fulgence, Isidore, Taius, Césaire, Denys l'Aréopagile, Bède, Alcuin, P. Diacre, Amalaire, Raban Maur, Haimon. Jean Scot. Presque tous sont sortis des *scriptoria* tourangeaux.

2. B. N. lat. 1572 (Actes conc. Ephèse) Rand 6 ; 4333 B. (Reg. monast.) 19; 1451 (Canons) 44 ; 4404 (Brev. d'Alaric) 45 ; 9652 + 4406 (id.) 54 ; B. Vienne 2133 (Pseudo Isidore) 127 ; Londres B. Chester Beatty, 11 (Anségise, *Capit.*) 153 ; Tours 556 (Canons) 174 ; 621 (Benoît d'Aniane, *Concordia regul.*) 221.

3. B. Berlin 126, Chron. s. Jérôme, Rand 72, p. 132 ; B. N. lat 5516, *Liber Pontif.* et conc. de 829, 83, p. 139. Pl. 103 ; nouv. acq. lat. 1490, Hégésippe, 87, p. 142, Pl. 107 ; 405 , Orose (d'Adalbaldus) 99, p. 147 ; lat. 1603, Cassiodore (Hist. tripart.) 162, p. 180.

4. B. N. 9735 (Vie s. Monegunde) 55 ; nouv. acq. lat. 1712 (Grég. de Tours, *Liber mirac.)* 59 ; Vatican Regin. 482 (*Passiones sanctorum*) 61 ; Leyde Univ. lat 1685 (vie s. Germain) 113 ; Vatican Regin. 647 (*Vita s. Filiberti*) 138 ; B. N. lat. 9729 (*Vitae patrum*) 157 ; 9733 (Grég. de Tours, *Liber mirac.*) 158 ; Tours 1027 (J. Diacre, vie s. Grégoire) 194 ; 1028 (vie s. Eloi) 195 ; 267 II (Hist. s. Clément) 197 ; 1017 (vie s. Martial) 199.

5. Sur les classiques en provenance du *scriptorium* de Saint-Martin, voir Traube *Palaeogr. Anz.*, *N. Archiv.*, XXVII, 268 et la liste de Rand. Le Tite Live (Regin. 762) copié sur l'exemplaire de Corbie, a été par la suite reproduit à Tours au moins trois fois. On a vu que le ms. du Vatican porte les noms de scribes qui ont vraisemblablement reçu mission d'en exécuter une copie. Un autre ms. (B. N. lat. 5726) a été exécuté probablement par l'un des scribes du ms. du Vatican et passé aux mains de Loup, a été corrigé par lui (Rand, 14, p. 95). Il subsiste aussi un ms. du X[e] s. (B. Florence Laurent, LXIII 20, Rand 182). Il s'est conservé aussi trois mss. de Donat sur l'Enéide (B. Laurent, XLV, 15 ; Vatican lat. 1512 ; Regin. 1484 , Rand, 8, 9, 89), deux de Priscien (B. N. lat. 7502 ; B. Autun 40 ; Rand, 52, 106) ; deux Nonius Marcellus (B. Leyde Voss. L F 73; B. Wolfenbüttel 4.400 ; Rand, 26, 94), deux « De senectute » de Cicéron (B. N. nouv. acq. lat. 454 ; B. Bruxelles 9521 ; Rand, 159, 176), trois exemplaires de l'Arithmétique de Boëce (B. Bamberg H J IV, 12 ; B. Tours ms. 33 + B. N. nouv. acq. lat. 1614 ; B. Tours, ms. 803 ; Rand, 71, 172, 191). De provenance tourangelle sont encore le Virgile de Berne, le Macrobe (B. N. 6370), le Quinte Curce et Esope de Leyde (Q, 20), de Cicéron les « Orationes » (Hol-

Aucun autre *scriptorium* n'a plus largement éparpillé dans toutes les directions les œuvres qu'il a produites. La dispersion actuelle de ces manuscrits dans tous les dépôts d'Europe et même d'Amérique continue et figure celle qui les répandait déjà aux IXe et Xe siècles dans toute la chrétienté occidentale. Une miniature de la Bible de Vivien [1], chef-d'œuvre de l'école de Tours, exprime assez bien, à l'insu de l'artiste, ce qu'on est tenté d'appeler le rôle de maison d'édition tenu alors par le monastère de Saint-Martin. Saint Jérôme y est représenté puisant dans deux grands coffres les livres traduits par lui et dont il fait la distribution [2]. De chaque main il tend un livre à l'heureux bénéficiaire. Déjà servis, deux personnages emportent un gros livre, sans doute une Bible en un seul volume qu'ils tiennent à deux mains. Deux autres ont chargé le lourd bagage sur leur dos et entrent à l'intérieur d'une construction, qui semble être une basilique ou une maison d'habitation. Le *scriptorium* de Tours a fourni de la même manière aux besoins d'un grand nombre de rois, de personnages de qualité [3], d'églises épiscopales et de monastères [4], qui ont possédé dans leurs collections des manuscrits de provenance tourangelle. Non seulement, on s'adresse à l'atelier de Saint-Martin pour les procurer à soi-même ou à des églises à qui on veut faire un présent de prix, mais les livres qu'on veut offrir à saint Martin lui-même sont commandés parfois à son propre *scriptorium* [5].

kham 387), le « De amicitia » ? (Berlin, lat. Q, 204), la Rhétorique et portion des Verrines (B. N. 7774), le codex Memmianus de Suétone (B. N. lat. 6115), un Lucain (lat. 7502), un Térence du XIIe siècle (B. Tours, ms. 924), un Servius sur Virgile (B. N. lat. 7959), un Aethicus (Leyde Voss. lat. F. 113), l'Apicius du Vatican, un Prudence (B. Tours, ms. 887), le « De musica » de s. Augustin (Tours 286), un livre de gloses (Tours 850).

1. Bible de Vivien, f° 3 b, Köhler, I, Pl. 69.

2. Au bas de la miniature on lit : « Hieronimus translata sui quae transtulit almus.
Ollis hic tribuit quibus ea composuit ».

3. Charles le Chauve (Bible de Vivien) ; Lothaire (Évangiles donnés par lui à Prüm) ; Arnaud (Evang. de s. Gozlin) ; Rorigon (Bible de) ; Hériman, évêque de Nevers (Evang. de). Loup de Ferrières a corrigé et par conséquent a possédé très vraisemblablement dans sa collection plusieurs mss. tourangeaux, un Tite Live (cf. p. précéd., n. 5), les Verrines et la Rhétorique de Cicéron (B. N. lat. 7774 ; cf. Rand et Jones, *The earliest book*, 85, p. 103), peut-être le Macrobe (B. N. 6370 ; *op. cit.* 70 A., p. 101).

4. On trouve des mss. tourangeaux dans les églises de Chartres, Nevers, Limoges, Meaux, Laon, Toul, Metz, Cologne, Constance, les monastères de S. Mesmin de Micy, S. Vincent du Mans, Cluny, S. Maur-sur-Loire, S. Denis, S. Corneille de Compiègne, S. Amand, S. Vincent de Laon, Moutiers Grandval, S. Arnoul de Metz, Prüm, S. Maximin de Trèves, Saint-Gall, Reichenau.

5. Lothaire fait exécuter à S. Martin les Évangiles de luxe qu'il veut lui offrir (plus haut, p. 158). Bernon fait écrire au *scriptorium* de S. Martin le Virgile qu'il lui donne, en s'en réservant à lui et à un parent la jouissance (p. 157). Un évêque inconnu, Rodolphe, qui a donné à Dieu et à S. Martin un Quinte Curce (B. Leyde Voss. lat. Q 20), l'a certainement fait exécuter par un scribe tourangeau (cf. Traube, *N. Archiv.*, XXVII, 269).

D'un bon nombre de manuscrits qui portent des marques de l'école de Tours, on ne saurait d'ailleurs affirmer qu'ils sont sortis des *scriptoria* de Touraine. En présence de maints manuscrits, on hésite non pas à reconnaître les traits évidents qui les rattachent au style tourangeau, mais à en attribuer la provenance aux *scriptoria* chefs d'école de Saint-Martin ou de Marmoutier [1]. Les manuscrits tourangeaux en effet ont été très souvent imités ailleurs, avec plus ou moins de succès.

Parfois, sans doute, des spécimens étaient demandés à Tours, à dessein de servir de modèles à des copistes peu expérimentés. Le premier cahier d'un manuscrit du « De Trinitate » de saint Augustin ayant appartenu à l'église de Verceil a été écrit et décoré dans le style de la belle époque tourangelle. Le reste du manuscrit est l'œuvre de deux mains de scribes italiens, qui se sont appliqués à imiter grossièrement le style du premier cahier. Vraisemblablement, celui-ci a été exécuté à Tours pour être envoyé à Verceil à titre de modèle [2].

Les livres tourangeaux appréciés et répandus partout, passaient souvent de la bibliothèque de l'église qui les avait acquis dans son *scriptorium*, pour y être copiés dans le même style Deux manuscrits exécutés à Salzbourg au commencement du IX[e] siècle portent la marque de modèles tourangeaux. Un recueil de canons est tout entier écrit en cursive améliorée, telle qu'on la pratiquait à Tours avant l'arrivée d'Alcuin. Un exemplaire de Sextius Rufus et d'Isidore est l'œuvre de sept scribes. Les deux premières mains pratiquent une minuscule irrégulière, les cinq autres la cursive améliorée tourangelle [3]. Nous savons qu'Alcuin, en correspondance suivie avec Arn de Salzbourg, lui a prêté des livres appartenant à l'*armarium* de Saint-Martin et exécutés peut-être avant son arrivée à Tours [4]. Les scribes de Salzbourg ont travaillé sans doute d'après des modèles que l'archevêque tenait de son ami. Au sentiment d'un bon juge, deux autres manuscrits où apparaît la cursive améliorée que pratique l'atelier préal-

1. MM. Rand et Köhler *(op. cit.)* font figurer dans les listes de mss. qu'ils étudient, un certain nombre de mss. appartenant à l'école de Tours, mais dont la provenance est douteuse. Ils ne sont pas toujours d'accord sur l'attribution et ont changé parfois d'opinion au sujet de l'un ou l'autre ms.

2. B. Verceil CIX. Cette ingénieuse hypothèse a été formulée par dom Wilmart, *Mss. de Tours identifiés*, dans *R. Bénéd.*, 1933, p. 162.

3. B. Vienne, 89 (Salz. 72) et 418 (Salz. 266) ; cf. Jones, *Two Salzburg mss. and the influence of Tours*, dans *Speculum*, 1935, p. 289-91.

4. *Epist.* 193, p. 320.

cuinien de Saint-Martin ont pu n'être pas produits à Tours [1]. Le moine de Reichenau venu à Saint-Martin soit avant, soit après l'arrivée d'Alcuin, a envoyé à son monastère des livres [2], pour en enrichir sans doute la bibliothèque, mais vraisemblablement aussi pour fournir des spécimens de l'écriture et du décor en usage à Tours.

Un commentaire de Bède a pu être produit à Fleury ou à Reims sous l'influence de la mérovingienne embellie pratiquée à Tours au temps d'Alcuin [3]. Le manuscrit du Bréviaire d'Alaric, écrit en cette même écriture par Audgarius, qui ne figure pas sur la liste des moines de Tours, a peut-être été exécuté ailleurs que dans l'atelier de Saint-Martin [4]. Un « Martinellus » provenant de Saint-Amand a sans doute été écrit dans ce monastère sous l'influence de l'école de Tours en cursive embellie [5]. Plusieurs autres manuscrits de même écriture ne sont sans doute tourangeaux que d'inspiration [6].

De même, un « Martinellus », provenant de Saint-Arnoul de Metz, exécuté avec la perfection qui caractérise la fin de l'abbatiat de Frédégise, est plutôt influencé par l'école de Tours que produit par elle [7], ainsi que d'autres manuscrits de même écriture [8]. Tel encore le Psautier d'Angers venant peut-être de Saint-Aubin, dont le copiste s'approprie le style tourangeau de la belle époque [9]. Tels aussi deux manuscrits de Chartres [10]. Le manuscrit d'Ermentaire écrit après le milieu du siècle, porte la marque de l'influence, non de l'origine tourangelle [11].

1. B. Vienne, mss. 89, Sextus Rufus et s. Isidore (Rand, n. 21), et 418, Canons (Rand, n. 22).

2. Voir plus haut, p. 148 et 150.

3. B. Cambrai, ms. 295, Rand, n. 40, Pl. 55.

4. Voir plus haut, p. 157.

5. B. Valenciennes, ms. 518, Rand 46.

6. Les Évangiles de Cologne (B. cath. Cologne, ms. 13) et un ms. d'Alcuin de même provenance (ms. 106) ont sans doute été exécutés, non à S. Martin de Tours mais à Cologne. Le Bède de la B. Univ. de Gand (ms. 240) et les Canons B. N. lat. 1451, sont sans doute simplement influencés par l'école de Tours. Cf Rand, n[os] 41-44.

7. B. La Haye M. Meerm. Westr. Q 5, Rand, n. 98.

8. D'après M. Rand, c'est le cas du « De genesi » de s. Augustin (B. N. nouv acq. lat. 1572), qui porte l'ex-libris de Micy (Rand, n. 100) et du recueil de sermons de Paul Diacre (2322, Rand 101).

9. B. Angers, ms. 18 ; cf. dom Wilmart, *Mss. de Tours copiés et décorés*, dans *R. Bénéd.*, 1930, p. 53.

10. B. Chartres, ms. 21 (Cassien), 111 (S. Jérôme sur Daniel, cf. *Catal. B. dépts.*, t. XI, p. 60).

11. B. Vatican., Regin. 647, Rand n. 138, Pl. 149.

Cette influence apparaît notamment dans des manuscrits de la seconde partie du IXe siècle, dont l'ornementation est de style franco-saxon tandis que la calligraphie est de la manière de l'école de Tours [1]. Même à une époque où celle-ci est entrée en décadence, des manuscrits ont pu être, loin de Tours, exécutés suivant les modèles fournis par son *scriptorium* [2].

§ 7. — La calligraphie tourangelle

Au seul point de vue paléographique, il existe une école tourangelle. Un certain nombre de traits communs se retrouvent dans tous les manuscrits sortis au IXe siècle des ateliers de Touraine.

L'emploi d'écritures différentes et de taille diverse, capitale, capitale rustique, onciale, semi-onciale, minuscule, distingue dans les manuscrits de l'école de Tours, notamment dans les Bibles [3], les diverses portions du texte, en met en relief les divisions, en souligne les éléments principaux. L'ordonnance, l'articulation du texte, grâce à la variété des écritures, en dehors même ou à défaut des motifs ornementaux, suffit à donner à ces manuscrits l'aspect d'une œuvre d'art.

Tandis que les titres sont exécutés en capitale et onciale, le texte courant en minuscule, les préfaces des Bibles et Évangiles et les premières lignes des chapitres des textes de tous ordres sont écrits en semi- onciale [4], trait propre aux œuvres tourangelles et qui permet de les distinguer du premier coup d'œil.

La régularité et la beauté des lettres en capitale, onciale et semi-onciale, le mode de distribution qui en est fait, la place si large prise par la semi-onciale, ont varié avec le temps et contribuent à déterminer l'époque où ont été exécutés les manuscrits. Mais ce sont surtout les progrès accomplis par la minuscule ou la régression que subit cette écriture courante qui permettent de les grouper, de les dater et de distinguer

1. C'est suivant M. Rand (n°s 145-9), le cas des Évangiles de l'Arsenal 1171, de la Bible de Saint Paul, de celle de la Vallicellane (B. 6) exécutée peut-être à Fleury, du Martyrologe de Bède et du Sacramentaire (Vatican Ott. lat. 313) exécutés probablement dans le Nord, peut-être à S. Denis (p. 173) et des Évangiles de Tours (ms. 23),

2. M. Rand signale les mss. de Cambrai 386 (Apocalypse), de Tours 256 (saint Cyprien) de la fin du IXe siècle (n°s 177-8), le Cassien du Xe siècle de la B. N. (lat. 9549), etc.

3. Cf. Köhler, *Du Schule von Tours*, I, 106.

4. C'est L. Delisle qui, le premier, dans son *Mémoire sur l'école calligr. de Tours* a mis ce trait en lumière.

plusieurs stades dans l'évolution qu'a subie la calligraphie tourangelle.

Dans les temps qui précédent l'arrivée d'Alcuin, l'écriture courante à Tours est encore une cursive, mais améliorée déjà [1] et qui peut être considérée comme une minuscule précaroline. Celle-ci apparaît au moins dans l'une des mains qui ont exécuté, sans doute entre 725 et 750, le manuscrit d'Eugippius [2]. C'est cette écriture qu'on rencontre notamment dans l'Octateuque et dans le Tite Live [3] exécutés sans doute à Tours dans la période préalcuinienne ou exactement à l'instant où Alcuin prenait possession de son abbaye.

Inférieure jusqu'alors à celle de Corbie et de Fleury [4], la calligraphie de Saint-Martin, à partir d'Alcuin va faire de rapides progrès et prendre bientôt la première place. A la cursive améliorée succède en son temps une minuscule plus régulière, quoique conservant encore des traits cursifs, qu'on a désignée sous le nom d'écriture mérovingienne embellie [5], tandis que la semi-onciale prend, elle aussi, plus de régularité et d'élégance [6]. Plusieurs manuscrits, entre autres les Évangiles d'Adalbaldus, présentent un style de transition entre la cursive améliorée antérieure à Alcuin et la cursive embellie alcuinienne [7]. Une demi-douzaine de manuscrits accusent le type pur de l'écriture embellie [8].

1. M. Rand, *A survey of mss of Tours*, p. 36, l'appelle « improved cursive ».

2. L'une des 12 mains, dite J, est modelée sur la semi onciale. Cf. Rand et Jones, *The earliest book of Tours*, p. 78. M. Rand, p. 79, ne craint pas d'attribuer le commencement de la caroline au *scriptorium* qui a produit l'Eugippius.

3. Rand, *A survey*, 16 et 17, p. 96-8. Sur les ms. appartenant à ce type d'écriture, voir plus haut, p. 143-4. M. Rand estime (*A supplement on Dodaldus*, dans *Speculum*, 1931, p. 594) que l'invention de cette forme d'écriture précède à Tours l'arrivée d'Alcuin.

4. Rand, *A survey*, p. 77.

5. « The embellished meròvingiam style » (Rand, *A survey*, p. 45). Cette écriture retient des ligatures cursives et l'a ouvert, mais se distingue par son élégance ; on peut lui comparer les écritures archaïques contemporaines de Corbie et de Reichenau.

6. Rand, p. 46.

7. M. Rand signale comme intermédiaires entre les deux styles le Cicéron provenant de Cluny (Holkham Hall 387, Rand, 35, p. 104), la Bible de Monza (29, p. 107), les Évangiles d'Adalbaldus (B. N. lat. 17227, Rand, 30, p. 107) et le « Martinellus », qui paraît être de son écriture (lat. 18.312, 31, p. 108), la Bible de S. Gall (Stiftsb 75, 33, p. 109).

8. D'après M. Rand, deux exemplaires de l'« Expositio in Isaiam » de s. Jerôme (B. Univ. Gand, 102 ; Tours 273 ; Rand 24 et 34, pp. 104 et 109), le Nonius Marcellus de Leyde (Voss. L F 73 ; Rand, 26, p. 105), le Psautier de Londres (Harley 2793 ; Rand 28, p. 106), l'Evangéliaire de S. Geneviève (1260, Rand 32, p. 109) et les Évangiles de Nevers (Londres, Harley 2790), que M. Rand (27, p. 106) croit postérieurs à la mort d'Alcuin ; cf. Pl. 36-48.

Un progrès nouveau fait apparaître dans les *scriptoria* tourangeaux le style régulier, en qui on reconnaît nettement le type de la minuscule caroline. Elle prévaut à Saint-Martin, peut-être dès les dernières années d'Alcuin et dans les toutes premières années de l'abbatiat de Frédégise. Un certain nombre de scribes restent encore fidèles à la cursive embellie et on la retrouve, en compagnie même quelquefois d'une forme plus ancienne, à côté de l'écriture régulière, dans un certain nombre de manuscrits exécutés par plusieurs mains [1]. La minuscule régulière perd presque toutes attaches avec la cursive ; elle est partout égale, claire et élégante. Dans le même temps, la semi-onciale est presque toujours systématiquement employée au début des diverses sections ; la capitale carrée apparaît au commencement du livre et à chaque importante division ; la capitale rustique en place plus modeste, notamment dans l'« explicit » [2]. Les Bibles de Bamberg [3] et de Zurich [4], le Virgile de Bernon [5] et une vingtaine d'autres manuscrits représentent le style régulier, tel qu'il prévaut alors dans les ateliers tourangeaux [6].

Dans les dernières années de l'abbatiat de Frédégise, le style calligraphique de Saint-Martin atteint la perfection. Elle se manifeste notamment dans l'œuvre d'Adalbaldus le jeune ou la deuxième manière du vieil « artifex », les manuscrits exécutés par Dodaldus [7], la Bible de Moutiers Grandval [8] et les Évangiles de saint Gozlin [9]. Au total trente-cinq manus-

1. Dans les Évangiles Pierpont Morgan (ms. 191), la 1re partie est en cursive embellie, la 2e en minuscule régulière (Rand, 35, p. 110, Pl. 48-9). Dans les Évangiles de Limoges (B. N. lat. 260) on trouve, des mains représentant successivement la cursive améliorée, la cursive embellie et la minuscule régulière (Rand, 36, p. 111, Pl. 50-1). Le Commentaire de l'Épître aux Hébreux (Rome, Pal. 153) présente aussi ces trois écritures (37, p. 112), ainsi que la Bible de Londres (Harley 2805, 48, p. 119, Pl. 60). Le *Liber de Virtutibus et de Vitiis* d'Alcuin (B. Troyes 1742) est de 2 mains, l'une de cursive embellie, l'autre d'écriture régulière avec de rares traits cursifs (38, p. 113). La Bible (B. N. lat 11514) est de 16 mains, dont la moitié pratiquent la min. régulière, les autres une cursive améliorée (57, p. 123). Il en est de même du « De doctrina christiana » (B. N. nouv. acq. lat. 1595, 58, p. 124).

2. Cf. Rand, p. 49.

3. B. Bamberg A I, 5, Rand, 47, p. 117, Pl. 59.

4. B. Zurich C I, Rand, 63, p. 126.

5. B. Berne 165, Rand, 64, p. 127, Pl. 76-7.

6. Rand 47-79, p. 117-130. Pl. 59-84. Le style régulier apparaît aussi dans les mss. de transition signalés n. 1 et dans quelques mss. également de transition entre le style régulier et le style parfait.

7. Voir plus haut, p. 156.

8. Londres Add. 10546, Rand, 77, p. 135, Pl. 94.

9. Trésor. cath. Nancy, Rand, 79, p. 137, Pl. 97-9.

crits peuvent être assignés à l'âge et à la manière du style parfait [1].

Une période d'apogée s'ouvre au temps de l'abbé Vivien, époque où le développement plus tardif jusque là de l'art ornemental rejoint celui de l'art calligraphique, qui atteint l'expression la plus parfaite, sans aucune trace archaïsante de l'ancienne cursive. C'est alors que sont produits la Bible de Vivien [2], le Sacramentaire de Marmoutier [3], les Évangiles de Lothaire [4], les Évangiles de Prüm [5] et quelques autres manuscrits [6] qui peuvent être considérés comme les chefs-d'œuvre de la calligraphie tourangelle.

Après cette courte époque d'apogée commence une période de décadence, qui ne se manifeste entre 860 et 870 que par des signes encore peu sensibles [7]. Les manuscrits postérieurs font apparaître une écriture qui continue avec moins d'élégance le style de la grande époque et qui revient, après le stade de la perfection, à celui de l'écriture régulière qui avait précédé celui-là. On a désigné cette écriture sous le terme d'écriture parfaite décadente.

Mais d'autres manuscrits de la fin du IX[e] siècle portent la marque d'une régression bien plus forte, d'une réaction

1. Rand, 70-104, p. 131-150, Pl. 85-117. Il y faut ajouter le ms. exécuté par Dodaldus qui ne figure pas dans cette énumération.

2. B. N. lat. 1, Rand, 116, p. 155, Pl. 130-1.

3. B. Autun, 19 bis, Rand, 105, p. 150, Pl. 118-9.

4. B. N. lat. 266, Rand 119, Pl. 134-7.

5. B. Berlin Théol. lat. F 733, Rand, 107, p. 151.

6. M. Rand ajoute aux précédents le Priscien d'Autun (ms. 40) n° 106, le « Martinellus » de Berlin (ms. 115, Phill. 1877) n. 108, l'Évangile de s. Mathieu des Arch. de la Côte-d'Or, n° 109, le fragment d'Évang. de Grenoble n° 111, les Évangiles de Laon (ms. 63) n. 112, la vie de s. Germain de Leyde (lat. 1685) n. 113, la cosmographie d'Aethicus et le *de situ orbis* de Leyde (Voss. lat. F 113) n. 114, les Évangiles de la B. Chester Beatty de Londres (ms. 8) n. 115, la Bible Faure (B. N. lat. 47) n. 117, les Évangiles B. N. lat. 263 n. 118, le « Martinellus » (B. N. lat. 5582) n° 120, les Évangiles Dufay (B. N. lat. 9385) n. 121, le psautier B. N. nouv. acq. lat. 442 n. 122, l' « Expos. in Mattheum » de Raban Maur (B. Tours 106) n. 123, et parmi les incertains, les Évangiles de Berlin (Ham. 248) n. 124 et de Wolfenbuttel (ms. 2186), n. 128, les fragments de Bible de Berlin (Kunstgewerbemus.) n. 125 et de Trèves, (Inc. 921) n. 126, le Pseudo Isidore (B. Vienne 2133) n. 127. Au total de cette période survivraient 24 mss.

7. « except the general flavor of decay » Rand, p. 64. M. Rand note que la semi onciale est moins employée. Il signale 8 mss. sortis certainement des *scriptoria* tourangeaux à cette époque, n° 129-136, B. Chartres, 98 et 111 ; Londres, Add. 11849 ; B. N. lat. 261 ; Evang. du Mans, 267 ; Rome Vatican, Regin. 586 ; « Martinellus » B. Tours 309 et 184 + B. N. lat. 9430, plus 2 mss. (B. Cologne 1 ; Rome Regin. 647 Ermentarius) de même style, mais dont l'origine tourangelle est peu probable. Dans un groupe VIII, p. 66 et n° 139-49, M. Rand réunit les mss. combinant des caractères tourangeaux avec le style ornemental franco-saxon ; ce groupe n'intéresse que l'histoire de l'art et assemble des mss. dont beaucoup ne sont pas d'origine tourangelle.

contre l'art créé par Alcuin et ses successeurs, d'une revivance des traits mérovingiens et des formes cursives [1].

Ce retour aux écritures archaïques est sensible encore au Xe et au commencement du XIe siècle, bien que le petit nombre de manuscrits sortis à cette époque des *scriptoria* tourangeaux qui sont conservés, limite le champ des recherches [2]. Toutefois, un certain nombre de manuscrits, en dépit des traits cursifs qu'ils renferment, rappellent encore la belle technique propre à l'école tourangelle [3]. Dès le milieu du XIe siècle, au reste, se font sentir dans les *scriptoria* de Touraine les approches de la renaissance calligraphique et ornementale qui s'épanouit au XIIe siècle [4].

§ 8. — L'enluminure tourangelle

Manuscrits peints et manuscrits non décorés.

Parmi les manuscrits qui portent les caractères paléographiques de l'école tourangelle, les manuscrits non décorés, au moins ceux qui subsistent, sont les moins nombreux [5] ; la plupart des œuvres conservées sont des manuscrits de luxe soigneusement enluminés. Il est rare, en particulier, que les textes des Saintes Écritures et les livres liturgiques sortis de l'atelier de Saint-Martin ne soient pas illustrés. Toutefois, un manuscrit peut être un livre de luxe, même s'il n'est pas orné de peintures. C'est le cas des Évangiles en onciale d'or, exécutés semble-t-il à Tours dans le premier quart du IXe siècle, peut-être par un scribe insulaire et sur lesquels plus tard les rois de France prêtaient serment à titre de chanoines de Saint-Martin [6].

Un certain nombre d'exemplaires tourangeaux de la Bible ou des Évangiles ont été exécutés sans recevoir aucune sorte de décoration. C'est le cas d'Évangiles qui paraissent

1. Rand, p. 69. Parmi les 25 mss., n° 150-175 qu'il énumère dans le groupe de la fin du IXe siècle, M. Rand en signale huit qui appartiennent, en tout ou en partie, au style parfait décadent, les autres représentent la « revived cursive ».

2. Rand, n° 182-199.

3. Rand, p. 73. Dans la plupart des mss. énumérés, M. Rand signale l'écriture « clear and elegant ».

4. P. 75.

5. Sur quelque 200 mss. tourangeaux conservés, environ 60 ne portent aucune ornementation (Köhler, *Die Schule von Tours*, I, 2, n. 1).

6. B. Tours, ms. 22 ; cf. S. Berger, p. 420.

avoir été exécutés à Tours vers 830 [1]. Il subsiste des fragments d'une Bible non décorée qui a dû être exécutée aussi vers cette date à Tours [2] et a sans doute appartenu au monastère de Reichenau. Un autre exemplaire des Évangiles a été écrit à Tours sans y être aucunement orné ; il a reçu toute sa décoration au X[e] siècle seulement et à Metz [3]. Si beaucoup de recueils, consacrés à l'histoire de saint Martin, sortis du *scriptorium* de Tours, sont soigneusement illustrés, d'autres n'ont pas été décorés.

Des copies des Pères et de recueils canoniques sont sorties aussi des *scriptoria* de Tours, sans porter de traces du style ornemental de l'école, quoique avec tous ses caractères paléographiques. Parfois, à défaut d'une décoration ordonnée suivant ce style, un dessin est sorti de la fantaisie du scribe. Un exemplaire du traité de saint Augustin sur la Genèse qui appartint à Saint-Mesmin de Micy, mais a été exécuté à Tours, ne renferme aucun motif ornemental ; le scribe a pourtant introduit dans le texte un dessin à la plume représentant un prêtre qui administre le baptême [4]. Ce sont naturellement les ouvrages profanes qui le plus souvent n'ont reçu aucune décoration et ne peuvent être assignés au *scriptorium* de Tours qu'en raison des caractères paléographiques du manuscrit. Mais les artistes tourangeaux ont souvent aussi mis leur art au service des œuvres les plus profanes. Celles de Virgile, de Nonius Marcellus, de Boëce, d'Alcuin, et même l'art culinaire d'Apicius figurent parmi les beaux manuscrits à peintures de l'école tourangelle.

Le premier style ornemental de Tours, époque alcuinienne.

On a vu qu'Adalbaldus se qualifie lui-même d'*artifex* [5]. Au *scriptorium* de Tours, travaillent, dès le commencement du IX[e] siècle, des scribes qui sont en même temps des artistes. Leur équipe constitue dès lors une école [6]. Celle-ci a pratiqué

1. B. S. Geneviève, ms. 1260. M. Rand *(How many leaves a time*, p. 66) l'attribue au temps d'Alcuin ; M. Köhler, (*op. cit.*, I, 95) estime qu'il peut être daté d'environ 830.

2. B. Berlin Hamilton 248, cf. *Schöne Handschr. der Preuss. Staats B.*, 19-22 et Köhler, II, 339.

3. Archiv zu Obermarchtal ; cf. Alban, *Neuentdeckte Blätter einer unbek. Bibel von Tours*, dans *Zentralbl. B. wesens*, 1931, p. 169-76.

4. B. N. lat. 4333 B. ; cf. Köhler, I, 43 et Pl. I, 3 e.

5. Plus haut, p. 154.

6. L'ouvrage capital sur l'école de Tours est celui de W. Köhler, *Die Karoling. Miniat., Die Schule von Tours*, t. I, Die Ornamentik et Album, 1930 ; t. II, Die Bilder, 1933.

d'ailleurs successivement deux styles différents dont le dernier seulement a connu une haute fortune.

Le premier style de l'école de Tours porte une marque de simplicité en même temps que d'élégance. La décoration est réservée aux arcades et colonnes des canons des Évangiles[1], ainsi qu'aux initiales qui pour la plupart sont encore de petites dimensions[2]. Elle consiste surtout en rinceaux de feuillage[3], palmettes ou demi-palmettes[4], entrelacs[5], bêtes stylisées, oiseaux et quadrupèdes, dont le corps s'allonge dans les arcades des canons[6], forme la courbe et parfois le bâton ou le support des lettrines[7].

Les traits caractéristiques de ce style apparaissent dans un certain nombre de manuscrits qui ont pu être classés suivant un ordre chronologique d'exécution, grâce à la comparaison établie entre les motifs de décoration ornementale, qui en fait apparaître la filiation et le développement, comme aussi, dans une certaine mesure, à la faveur des éléments d'ordre paléographique[8].

Le plus ancien des manuscrits tourangeaux à peinture où se dégage nettement ce style serait la Bible[9] que la Bibliothèque de Saint-Gall possédait peut-être déjà lorsque fut dressé au milieu du IXe siècle son premier catalogue[10]. La grammaire d'Alcuin conservée également à Saint-Gall peut être inscrite à la suite[11]. Puis s'échelonnent un manuscrit des règles monas-

1. Cf. Köhler, I, 47 et suiv.

2. p. 61 et suiv.

3. Bible de S. Gall, Köhler, Album, Pl. 1, 2 a,

4. Bible de S. Gall, Pl. 2 c ; Evang. d'Hériman, Pl. 6 c, d.

5. Bible de S. Gall, Pl. 1 a ; Evang. d'Hériman, Pl. 5 e, f ; Bible d'Adalbaldus, Pl. 8 b.

6. Bible de S. Gall, Pl. 1 b ; Evang. B. N. 260, Pl. 4 d, e, f ; Evang. d'Hériman, Pl. 1 5 a ; 6 e.

7. Voir Pl. 7, Livre des vertus d'Alcuin, Psautier de Londres, Nonius Marcellus de Leyde, et Pl. 11 S. Jérôme de Gand. Au fo 59 du ms. 3 de la B. de Chartres, la courbe de l'initiale D encadre le corps d'un oiseau ; un serpent, tête en bas, lui serre la patte dans sa machoire, tandis qu'une boucle de son propre corps enroulé en tresse l'étrangle (Wilmart, *Dodaldus*, dans *Speculum* VI, 1931, p. 574 et Pl. II). Voir aussi les initiales J, Pl. I et B, Pl. V.

8. Köhler, I, p. 38 et suiv. et p. 71. Nous suivons l'ordre proposé par M. Köhler. M. Rand, *A Survey*, range différemment les manuscrits et ajoute à la série le « Martinellus » de Valenciennes.

9. Stiftsb. S. Gall, ms. 75 ; Cat. Köhler, 1.

10. Ce cat. indique « bibliotheca una » (Lehmann, 16, p. 71). M. Köhler (I, 85) tient pour certain que cette indication se rapporte à la Bible conservée ; l'identification est seulement vraisemblable. On a conjecturé (voir plus haut, p. 150) que cette Bible avec d'autres mss. avait pu parvenir à S. Gall par l'intermédiaire d'un moine de Reichenau, qui de Tours a envoyé des livres à son propre monastère

11. Ms. 268, Cat. Köhler, 2.

tiques [1], les Évangiles qui proviennent peut-être de Saint-Martial de Limoges [2], ceux qui furent exécutés par Géréon et donnés par Hériman de Nevers à sa cathédrale [3], un manuscrit provenant de Clairvaux renfermant entre autres le livre des vertus et des vices d'Alcuin [4], un Psautier hébraïque qui a été peut-être, comme les Évangiles d'Hériman, la propriété de la cathédrale de Nevers [5], le Nonius Marcellus que conservait l'*armarium* de Saint-Martin [6], les Évangiles dits des Jacobins écrits par le premier Adalbaldus [7], la Bible de Monza exécutée par Amalric [8] et le manuscrit renfermant l'exposé de saint Jérôme sur Isaïe provenant de Saint-Maximin de Trèves [9]. A cette série il faut ajouter le *Martinellus* provenant de Saint-Amand [10], le manuscrit du traité de saint Jérôme sur les Psaumes exécuté par Dodaldus [11] et une Bible dont il ne subsiste que des portions [12]. Traités d'une main parfois malhabile, les mêmes motifs, dont on voit la technique se perfectionner sans cesse, témoignent de l'unité d'inspiration des artistes qui ont exécuté cette série d'ouvrages.

A quelles sources ont-ils puisé et dans quelle mesure leur art est-il nouveau et original ?

Les motifs de décoration qu'il fait apparaître ne se retrouvent au moins pour la plupart [13] dans aucun des manuscrits précarolingiens exécutés dans l'ancienne Gaule. L'école tourangelle qui se forme au commencement du IX[e] siècle, pratique un art qui ne se rattache que par quelques traits rudimen-

1. B. N. lat. 4333 B., Cat. 3.

2. Lat. 260 ; Cat. 4.

3. Londres, Harl. 2790, Cat. 5.

4. B. Troyes, ms. 1742, Cat. 6.

5. Londres, Harl. 2793. Il a été acheté par lord Harley en même temps que les Évangiles, Cat. 7.

6. B. Univ. Leyde Voss. fol. 73, Cat. 8.

7. B. N. lat. 17.227, Cat. 9.

8. B. capit. Monza, G 1, Cat. 10.

9. B. Univ. Gand ms. 102 (Saint-Genois 436), Cat. 11.

10. B. Valenciennes ms. 518; Rand, *A survey*, n. 46, Pl. LVIII.

11. B. Chartres ms. 3 ; cf. plus haut, p. 156.

12. B. N. lat. 8847, cf. Nordenfall, *Method. Fortschr... in der Kunstforschung*, *Acta archaeol.*, III, 276-88.

13. Au sentiment de M. Köhler (p. 75), l'examen des documents rassemblés dans les *Vorkarcling. Miniaturen* de Zimmermann, prouverait que le style tourangeau du début du IX[e] siècle est sans aucune attache avec la tradition continentale et les œuvres tourangelles antérieures. Mais M. Rand observe *(The earliest book of Tours*, p. 10) que l'Eugippius antérieur à 750 présente déjà, sous forme rudimentaire, des oiseaux et bêtes. Il estime (p. 81) que l'art grossier de ce ms. a pu être suggéré par des modèles venus de Fleury et que le style ornemental du temps d'Alcuin peut remonter originellement aux dessins d'animaux de l'Eugippius.

taires à la tradition des anciens ateliers continentaux, et qui peut être considéré comme nouveau au regard des œuvres exécutées précédemment à Tours même [1].

L'influence insulaire se fait sentir au contraire dans l'emploi, comme motifs ornementaux, d'animaux stylisés et de demi-palmettes, qui se retrouvent sous les mêmes formes dans des manuscrits anglo-saxons du VIIIe siècle [2], auxquels ces motifs ont certainement été empruntés. D'autres motifs ne sont ni continentaux, ni insulaires, ils ont été empruntés à des modèles antiques, vraisemblablement à des manuscrits de l'époque classique venus directement ou indirectement d'Italie [3].

Il reste que cet art est nouveau au regard des habitudes des scribes contemporains et que puisant à diverses sources et particulièrement à celle de l'art antique, il est l'expression que prend la renaissance caroline dans l'atelier tourangeau.

Les noms des trois seuls artistes connus, des mains desquels sont sortis quelques-uns de ces ouvrages, Adalbaldus, Géréon, Amalric, qui figurent sur la liste des Martiniens dressée vers 820, attestent que ce style est en honneur encore au temps de Frédégise (806-843) ; mais vraisemblablement ses racines rejoignent le temps d'Alcuin.

Nous savons que vers 796, Alcuin s'adressait à l'église d'York [4] pour procurer à Saint-Martin les livres qui lui permettront de combattre la rusticité tourangelle. Il a pu venir d'York à Tours non seulement des manuscrits anglo-saxons, nécessairement les plus nombreux, mais aussi quelques-uns de ces manuscrits anciens qui d'Italie étaient importés auprès des églises de Grande-Bretagne [5]. On s'expliquerait ainsi les influences manifestes qu'exercent dans le premier style tourangeau l'art anglo-saxon et l'art antique.

1. L'Octateuque de Tours (plus haut, p. 144), antérieur à la révision de la Bible par Alcuin, présente quelques motifs décoratifs, mais qui n'appartiennent pas au premier style de l'école de Tours et qui se retrouvent dans des mss. antérieurs (cf. Köhler, I, p. 88).

2. Cf. plus haut, Köhler, I, p. 75-6, qui rapproche en particulier les quadrupèdes de la Bible de S. Gall de ceux du « Codex aureus » de Stockholm (Zimmermann, Pl. 284), les oiseaux de ceux de l'Évangile de Lindisfarne, (Pl. 232 et 239) et du « Codex aureus » (Pl. 280 et 284), les chapiteaux ornés de demi-palmettes de ceux du « Codex aureus » (Pl. 281).

3. M. Köhler (p. 79) signale en particulier un motif de frise (Album, Pl. 1 a), qu'il retrouve dans le « codex Amiatinus » de Florence et dans un ms. anglais exécuté à Yarrow vers 700, mais d'après un ms. italien. Il retrouve dans le ms. italien des Évangiles du Corpus Christi College de Cambridge les rinceaux de feuillage que l'artiste qui a exécuté la Bible de S. Gall, a dû emprunter à un ms. similaire (p. 80).

4. Cf. plus haut, p. 28 et 61.

5. Cf. Köhler, I, 82.

L'apparition du second style de Tours sous Frédégise

Un style ornemental nouveau se fait jour dans l'atelier de Saint-Martin au cours de l'abbatiat de Frédégise. Il se révèle en effet pleinement constitué dans le *Martinellus* qui, aux termes d'une inscription placée en finale du manuscrit a été exécuté, sur l'ordre de son maître Frédégise, par Adalbaldus [1], évidemment le plus jeune des deux religieux de ce nom ou l'unique artiste ainsi nommé qui aurait, à la fin de sa carrière, transformé sa manière. Ce manuscrit date de la fin de l'abbatiat de Frédégise. Dans le développement du style nouveau, il représente en effet un stade avancé déjà. La comparaison établie entre les manuscrits qui, par leur décoration, appartiennent au même groupe, permet de les ranger dans un certain ordre et dans cette série la plupart paraissent avoir été exécutés avant celui-là [2].

Le premier dans la série des manuscrits qui s'échelonnent entre le groupe du premier style et le « Martinellus » d'Adalbaldus serait un manuscrit de l'Ancien Testament, reste d'une Bible qui paraît avoir appartenu à Saint-Maur des Fossés et qui renferme des vers d'Alcuin [3]. A la suite de celui-ci, le *scriptorium* de Saint-Martin aurait produit deux autres Anciens Testaments, l'un qui fut la propriété d'une église de Cologne [4], et l'autre dont l'ancien propriétaire n'est pas connu [5]. A la suite se placeraient la Bible de Bâle [6], puis celle de Zurich [7], et celle de Berne [8], avec entre les deux un manuscrit d'Amalaire provenant de Saint-Vincent de Laon [9]. Les Évangiles de Stuttgart [10] et ceux qui proviennent de Saint-Corneille de Compiègne [11] viendraient ensuite, puis un Nouveau Testament qu'a possédé Saint-Denis [12] et les Évangiles de la collec-

1. B. Quedlinburg ; Cf. plus haut, p. 154.
2. Cf. Köhler, t. I, p. 94.
3. B. N. lat. 11514, Cat. de Köhler, nº. 12.
4. Brit. Mus. Harl. 2805, Cat., nº. 13.
5. B. N. lat. 68, nº. 14.
6. B. Univ. Bâle, A N I 3, nº. 15.
7. B. Zurich, Car. C I, nº. 16.
8. B. Berne 3 et 4, nº 17.
9. B. Laon ms. 220, nº 23.
10. B. Stuttgart II, 40, nº 18.
11. Londres Addit. 11848, nº 19.
12. B. N. lat. 250, nº 20.

tion Pierpont Morgan [1]. C'est au rang suivant que prendrait place le « Martinellus ».

Au même groupe se rattachent encore quelques manuscrits exécutés sans doute plus tardivement : la vie de saint Martin qui proviendrait de Saint-Arnoul de Metz [2], le Commentaire de saint Jean par Alcuin, passé dans la bibliothèque de l'église de Cologne [3] et le manuscrit de Virgile qui fut donné par Bernon, chanoine de Saint-Martin à son monastère, exécuté évidemment sur son ordre et pour son compte, sinon par lui-même dans le *scriptorium* martinien [4].

Le manuscrit du « De officiis » d'Amalaire est orné de deux initiales qui, au moins à en juger par l'évolution du style et de la technique, placeraient ce manuscrit entre les Bibles de Zurich et de Berne. Or cet ouvrage a été dédié par l'auteur à Louis le Pieux en 820. Le manuscrit de Laon n'est certainement pas antérieur à cette date ; comme il a été copié sur l'original, il doit être un peu postérieur et peut être vraisemblablement daté des environs de l'an 825 [5]. Un Évangéliaire qui ne porte aucune décoration et qui est certainement un produit du *scriptorium* de Tours, est paléographiquement très proche des deux mêmes Bibles ; or il mentionne la fête de la Toussaint qui ne s'est introduite en Gaule que vers 830 [6]. Il est par conséquent probable que le « Martinellus », plus récent, a été écrit par Adalbaldus, pour Frédégise peu de temps avant la mort de cet abbé survenue en 834, et que l'apparition du style nouveau, dont le premier monument connu paraît être la Bible de Saint-Maur, s'est produite au cours des premières années de l'abbatiat de Frédégise [7]

Le nouveau style n'a d'ailleurs fait la conquête complète du *scriptorium* qu'après une période assez longue de transition La première manière des artistes décorateurs des manuscrits tourangeaux s'est perpétuée dans le temps même où apparaissait la seconde Les religieux âgés, formés au temps d'Alcuin, ont continué de travailler suivant les habitudes qu'ils avaient contractées, tandis qu'à côté d'eux des artistes plus jeunes suivaient une inspiration nouvelle Le style de ces derniers n'a décidément et uniformément prévalu que quand

1. New-York, Pierpont Morgan Library 191, n° 21.
2. La Haye Mus. Meermanno-Westreenianum, Q 5, n° 24.
3. B. cath. Cologne ms. 107, n° 25.
4. B. Berne ms. 165, n° 26, cf. plus haut, p. 157.
5. Cf. Köhler, I, 94.
6. Köhler, p. 95.
7. Cf. Köhler, p. 96.

les plus âgés, teneurs des anciennes coutumes, ont eu déposé le pinceau et la plume [1]

La présence au même atelier de scribes dont l'âge et la formation diffèrent, entraîne nécessairement le mélange des deux styles dans un certain nombre de manuscrits [2]. Le directeur du *scriptorium* utilise souvent pour l'exécution d'un même livre des artistes des deux écoles, de telle sorte que des motifs de l'une et de l'autre s'y rencontrent [3]. Mais déjà dans les Bibles de Berne et de Zurich et à plus forte raison dans le « Martinellus » et les manuscrits contemporains, le style nouveau règne seul en maître

Le caractère essentiel du nouveau style, c'est l'importance primordiale de la ligne et surtout du contour linéaire [4] dans la structure des lettrines, comme dans l'architecture des canons. Les motifs d'ordre végétal ou animal qui tenaient si grande place dans le premier style ont presque complètement disparu [5] Le décor est formé par les lignes de contour qui rentrent à l'intérieur des lettrines pour y dessiner des séries d'entrelacs [6] ou qui encadrent des panneaux formant tables et diversement décorés [7]. Les deux procédés sont d'ailleurs assez souvent combinés Si les feuillages et animaux stylisés du premier style sont abandonnés, la figure humaine apparaît dès lors sous le pinceau des enlumineurs tourangeaux. Dans les « textus Evangelii », les représentations des Évangélistes occupent pour la première fois des pages entières [8]. L'or et

1. Cf. Köhler, I, 45.

2. M. Köhler qui, dans la Bible de Paris 11514, distingue les mains des peintres comme les paléographes celles des scribes, estime que cinq artistes ont pris part à la décoration ; deux tiennent pour l'ancien style, dit d'Alcuin, deux pour le nouveau, un troisième emploie d'une part l'ancien procédé et d'autre part s'essaye au nouveau (p. 119).

3. p. 93.

4. p. 114.

5. p. 112 et suiv. ; on retrouve parfois des têtes d'animaux au terme d'un motif linéaire (Bible de Bâle, Pl. 13 c) et habituellement des oiseaux de chaque côté des arcades des Canons.

6. M. Köhler distingue (p. 115) l' « intermittierende Initialtypus », où les entrelacs formés par la ligne de contour sont régulièrement interrompus (B. N. 11514, Pl. 12 d ; 360, Pl., 13 b) et l' « Aderband Initialtypus », qui en est une autre forme (p. 127), où la ligne maîtresse de contour est bordée de chaque côté par un filet de teinte différente (p. 130) et dont les méandres compliqués font saillie sur le dehors, en même temps qu'ils remplissent l'intérieur des lettrines (B. de Zurich, Pl. 15 b, c ; de Berne 18 a, i ; de Stuttgart 20 ; 23 a ; de Compiègne 26 d ; 27 c).

7. M. Köhler (p. 122) désigne ce type de décoration du terme de « Rahmentypus ». Le « Rahmentypus » des initiales se rencontre le plus fréquemment dans la Bible de Zurich, où 18 lettrines lui appartiennent sur 25 et dans celle de Berne, où 6 sur 12 sont de ce type (pl. 128).

8. Le Christ de majesté occupe la 1re page des Évangiles de Stuttgart (Pl. 20 a). Les Évangélistes tiennent quatre autres pages (Pl. 21, 22) du même ms. et des Évangiles de Compiègne (Pl. 24-25).

l'argent très discrètement employés dans le premier style envahissent les lettrines [1], dont les lignes dans les manuscrits les plus récents de la série sont faites parfois d'étroites bandes d'or entre des filets de couleur rouge [2].

Les formes nouvelles que prend l'art ornemental tourangeau et que dans le même temps on trouve en usage dans les autres *scriptoria* de l'ouest [3], qu'elles aient pénétré ou non à Tours par l'intermédiaire d'une autre école, procèdent certainement de l'art antique [4], Elles répondent peut-être à la pénétration jusqu'à Tours de modèles venus du palais, avec lequel l'archichancelier Frédégise est resté en relations. La rusticité tourangelle dont se plaignait Alcuin a cédé sous Frédégise à la mode du jour et le *scriptorium* de Saint-Martin prend rang, parmi les ateliers qui se sont mis à la tête du mouvement artistique [5].

L'enluminure tourangelle au temps d'Adalhard

On peut attribuer au temps d'Adalhard, le premier des abbés laïques de Saint-Martin (834-43), un nombre important de manuscrits illustrés, dont la série commence avec la Bible dite de Rorigon.

Celle-ci a été donnée par le comte Rorigon [6], au monastère de Saint-Maur-sur-Loire que ce personnage, mort en 842, avait restauré en 830. Le don en fut fait avant 843, car cette Bible servit à confirmer une donation recueillie en cette année [7], soit peut-être en 838, à l'occasion de la dédicace de l'église du monastère construite par Rorigon, soit à l'occasion de l'entrée de son fils Gauzlin le 1er mars 839 dans le cloitre en qualité d'oblat [8]. La Bible a dû être exécutée à Tours peu de temps avant l'offrande qui en fut faite aux moines de Saint-Maur, c'est-à-dire dans les premiers temps de l'abbatiat d'Adalhard. Derrière cette Bible, on peut grouper [9] une série de

1. Köhler, p. 155.
2. p. 153, 157.
3. p. 117.
4. p. 138-9.
5. p. 97.
6. B. N. lat. 3, Cat. de Köhler, n. 27.
7. L'acte de donation a été copiée sur la Bible au Xe siècle et fait mention d'elle : « Donum autem hujus rei confirmat Bibliotheca Veteris ac Novi Testamenti » (*Chart. s. Mauri*, Marchegay, *Arch. d'Anjou*, I, 364).
8. Cf. Köhler, I, 165-6.
9. p. 167 et suiv.

manuscrits presque contemporains par l'écriture et par le style, les Évangiles dits d'Arnaud ou de Gozlin [1], les Évangiles de Meaux [2], les Évangiles de Wolfenbüttel en provenance d'Erstein en Alsace [3], et la Bible de Moutiers Grandval [4].

La Bible de Bamberg [5], quoique appartenant au même temps, est un peu plus récente et l'ornementation qu'elle a reçue, se distingue par quelques traits de celle des précédents ouvrages [6]. En outre, le texte qu'elle renferme n'a pas été touchée par la révision nouvelle dont témoignent les Bibles de Rorigon et les Évangiles d'Arnaud [7]. A la Bible de Bamberg sont apparentés plusieurs autres manuscrits, à savoir les Évangiles de Bâle [8] et ceux de Leningrad [9], ainsi que deux exemplaires de la vie de saint Martin [10]. Les ressemblances et les différences s'expliquent si le groupe, formé autour de la Bible de Bamberg, à peu près contemporain de celui qui trouve son type achevé dans la Bible de Grandval, est sorti, non pas du *scriptorium* de Saint-Martin, mais d'un atelier voisin et en relations étroites avec celui-là.

Le *scriptorium* de Marmoutier paraît à cet égard désigné L'union des deux monastères dédiés à saint Martin s'est sans sans doute fortifiée encore au temps où un même abbé, Adalhard, les gouverne tous deux et on s'explique que la technique en usage à Saint-Martin ait été employée dans le *scriptorium* de Marmoutier. Vraisemblablement, on est resté dans celui-ci plus fidèle à la tradition du texte revisé par Alcuin.

1. Trésor cath. Nancy, Köhler, Cat. n°. 28. Le scribe a écrit après l'explicit de saint Marc en caractères grecs « Arnaldo jobente ». L'Arnaud qui aurait commandé le livre, serait, suivant l'hypothèse de S. Berger (*H. Vulg.* 249), un grand du palais de Louis le Pieux, dont le petit neveu du même nom a été évêque de Toul et mourut en 894 (cf. Digot, *Notice sur l'Evang. de s. Gozlin*, dans *Bull. monum*, 1846, pp. 517-21). Le ms. serait ainsi entré en possession de l'évêque de Toul, Gozlin, qui, mort en 962, l'aurait légué au monastère de Bouxières (Köhler, p. 181).

2. B. N. lat. 274, Cat. 29. Un acte du XIIe siècle copié sur le ms. donne à penser qu'à cette époque celui-ci appartenait à l'église de Meaux.

3. B. Wolfenbüttel 2186 (16 Aug. fol.). Cat. 30. Sur la dernière page est copié un état du trésor du monastère d'Erstein.

4. Londres B. N. Addit. 10546, Cat. 31.

5. B. Bamberg, 1 (A I, 5), Cat. 34.

6. Cf. Köhler, p. 226.

7. p. 232.

8. B. Univ. Bâle B. II, 11, Cat. 33.

9. B. Leningrad, Q v I, n°. 21, Cat. 36.

10. B. Vienne 468, Cat. 35 et B. N. lat. 10848, Cat. 32. Le copiste de ce dernier ms. a dressé une liste des archevêques de Tours dont le dernier nom est celui de Landramne (816-35) (Köhler, p. 388). Le ms. a peut-être appartenu primitivement à la cathédrale de Tours et ne serait pas postérieur à 835.

Un autre témoignage du crédit dont jouit sa mémoire est fourni par les vers d'Alcuin insérés et dans son portrait qui orne le frontispice de la Bible de Bamberg. A défaut de preuves, ces indices rendent au moins vraisemblable l'attribution à l'atelier de Marmoutier de cette Bible et des manuscrits qui s'y rattachent [1].

Le caractère luxueux des produits de l'École tourangelle s'accentue dans ces deux groupes de manuscrits. Suivant l'exemple donné déjà par la Bible de Zurich [2], les pages de titres [3] ou d'incipit [4] sont ornées d'un riche encadrement. Parfois, l'initiale entre en combinaison avec l'une des parois du cadre [5]. Les lettrines se partagent en grandes initiales qui tiennent toute la hauteur de la page, en moyennes et en petites [6]. Dans les grandes et moyennes lettrines, les lignes principales sont souvent exécutées en or et en argent [7]. Sans entrer dans la structure de l'initiale, dont le dessin reste essentiellement linéaire, des feuillages, des animaux et même des figures humaines viennent s'y ajouter suivant la fantaisie des artistes [8]. Ils ne se contentent plus de peindre dans les cadres de pleine page l'Agneau, le Christ de Majesté, les Évangélistes avec leurs symboles [9] ; des scènes bibliques sont disposées dans la Bible de Grandval en série de bandes superposées, création de l'homme et expulsion du Paradis [10], réception du code de la loi [11], scènes de l'Apocalypse [12], où se fait sentir parfois, notamment dans les fonds d'architecture, l'inspiration antique [13]

1. Cf. Köhler, p. 223-4.

2. Köhler, Pl. 15 b.

3. Bible de Nancy, Pl. 35 c., 36, 37, 38 d.

4. Bibles de Rorigon, Pl. 32 b. ; de Meaux, Pl. 40 ; de Wolfenbüttel, Pl. 41 ; de Grandval, Pl. 49 ; Évangiles de Leningrad, Pl. 60 b, d. ; Bible de Bamberg, Pl. 57 a et b.

5. Pl. 40 d, f ; 41 a, b, c, d.

6. p. 170.

7. p. 184.

8. Voir en particulier dans la Bible de Grandval le P du f° 308 (Album, Pl. 45 e) où des animaux remplissent l'intérieur de la panse et où des médaillons insérés dans la structure de la lettre contiennent des oiseaux ou figures humaines. Cf. Pl. 43, 44 a, d, e, 47 c.

9. Bible de Grandval, Pl. 52 ; Bible de Bamberg, Pl. 56 b.

10. Bible de Grandval, Pl. 51 ; Bible de Bamberg, Pl. 56 a.

11. Bible de Grandval, Pl. 51.

12. Bible de Grandval, Pl. 53.

13. Köhler, II, 24 ; cf. B. de Grandval, Pl. 51.

L'enluminure tourangelle sous l'abbé Vivien

A la fin de 843, l'abbaye de Marmoutier fut attribuée à Rainaud et celle de Saint-Martin à son frère le comte Vivien, qui réunit en ses mains, comme l'avait fait Adalhard, les deux abbayes à partir de 846 [1]. L'école de Tours produit alors ses chefs-d'œuvres ; le terme de cette période d'apogée est d'ailleurs atteint non en 851, date où meurt le comte Vivien, mais en 853, à l'heure où les deux monastères sont brûlés par les Normands

Le Sacramentaire, qui dès le XI[e] siècle était la propriété de l'église d'Autun [2], a été certainement exécuté pour le monastère de Marmoutier, entre 844 et 846, au temps où il était gouverné par l'abbé Rainaud. Dans un grand médaillon qui, avec quatre autres petits, remplit un cadre de feuillages, apparaît en haut d'un bâtiment, formé d'une série d'arcades, la silhouette d'un abbé, qui bénit une foule d'hommes prosternés [3]. Sous les arcades sont placées les lettres qui forment l'inscription « Raganaldus abba ». On en a généralement conclu que le manuscrit a été exécuté non seulement pour ce monastère, mais à Marmoutier même, tant il paraît naturel que l'artiste qui a représenté ce prélat, ait été l'un de ses religieux [4]. Il est permis pourtant d'hésiter sur le lieu d'exécution, qui ne peut être d'ailleurs que Marmoutier ou Saint-Martin. La messe du saint est insérée à la place qui lui appartient dans un Sacramentaire grégorien ; mais elle est mise en relief par l'emploi d'onciales d'or [5] et ce soin a pu être pris dans l'un ou l'autre monastère. Parmi les messes étrangères au Missel grégorien figure celle de la translation du corps de saint Martin, de son sacre épiscopal et de la dédicace de son église [6], messe qui est

1. Cf. Köhler, I, 21-3.

2. B. Autun, anc, Sémin., ms. 19 bis. Une messe en l'honneur des saints Nazaire et Celse, ajoutée au XI[e] siècle, témoigne que le Sacramentaire est passé à cette époque à l'usage de l'église d'Autun (cf. Leroquais, *Les Sacram.*, 5, t. I, p. 14).

3. F° 173 b, Köhler, Album, Pl. 68 b. Au-dessus de cette scène traitée en simple silhouette est inscrit « Hic benedicit populum ». Dans les deux premières rangées les hommes prosternés ont un nimbe autour de la tête ; peut-être figurent-ils les moines.

4. Cf. Leprieur, dans *Hist. gén. art.* d'A. Michel, I, p. 355. M. Leroquais, comme Delisle (*Mém. anc. Sacram.*, 16, p. 96), le désigne sous le nom de Sacramentaire de Marmoutier, sans discuter le lieu d'exécution, mais paraît bien penser qu'il a été exécuté à Marmoutier.

5. Cf. Delisle, *Mém. anc. Sacram.*, p. 98 et Köhler, p. 236.

6. *Op. cit.* et Leroquais, p. 15.

propre à la basilique de Saint-Martin[1], mais il faut nécessairement admettre que les moines de Marmoutier ont désiré aussi la posséder dans un Sacramentaire à leur usage, puisque le livre a été certainement exécuté pour leur abbé. Elle n'exclut pas par conséquent l'exécution du manuscrit à Marmoutier L'atelier de Saint-Martin, mieux équipé que celui de Marmoutier a pu être chargé par Rainaud et ses moines d'écrire et d'enluminer pour eux ce magnifique volume. Mais à ne tenir compte que de ces divers indices, il paraîtraît plus probable qu'il a été exécuté à Marmoutier, sous les yeux mêmes de Rainaud. C'est seulement en raison de la parenté du style ornemental avec celui des manuscrits sortis précédemment de l'atelier martinien, en particulier des Évangiles de Meaux et de ceux de Wolfenbüttel, que l'exécution du Sacramentaire d'Autun peut être attribuée au *scriptorium* de Saint-Martin, de préférence à celui de Marmoutier [2].

La Bible de Charles le Chauve[3], donnée sans doute par lui à l'église de Metz [4], a été offerte au roi par Vivien, comte abbé de Saint-Martin et de Marmoutier, accompagné de plusieurs religieux de l'un ou l'autre de ces deux monastères. Une miniature [5] représente le roi assis sur un trône et entouré de gardes et de personnages de son palais, parmi lesquels, à sa droite, celui qui fait un geste vers le livre, qu'apportent quatre religieux, est sans doute le comte Vivien. Un certain nombre de

1. Cf. Köhler, 236-7. L. Delisle a observé que l'encadrement d'une page du Canon de la Messe (f° 10) renferme deux médaillons où sont inscrits les noms de Cosme et Damien, lesquels sont en vénération particulière à S. Martin, depuis que Grégoire de Tours a déposé les reliques de ces saints dans une *cellula* contiguë au monastère. Cette « cellula » sise dans l'île de la Loire, dite Saint-Cosme, est restée une dépendance directe de S. Martin jusqu'au XI[e] siècle, époque où elle a été cédée par les chanoines au monastère de Marmoutier (cf. Vaucelle, *La colleg. de S. Martin*, 261). La mention faite dans ces médaillons des saints Cosme et Damien, dont les noms se retrouvent en outre à leur place dans le « Communicantes » du Canon, est un indice d'exécution à S. Martin.

2. M. Köhler (p. 246 à 248) se prononce pour l'exécution à S. Martin de ce manuscrit. L'examen « kunstgeschichtliche », écrit-il (p. 237), ne fait que confirmer une origine que la messe de la Translation rend « unzweifelhaft ». A la vérité, l'argument tiré de la parenté du style nous paraît seul faire pencher la balance.

3. B. N. lat. 1.

4. Elle a été donnée, en 1675, par les chanoines de Metz à Colbert et appartenait certainement au XIII[e] siècle à l'église de Metz ; elle aurait été donnée par Charles le Chauve à cette église, peut-être à l'occasion de son couronnement à Metz en 869 comme roi de Lotharingie (cf. S. Berger, *H. Vulg.*, 219). Suivant une hypothèse ingénieuse, Charles le Chauve, devenant en 867 abbé séculier de Saint-Denis, aurait mis cette Bible en dépôt dans ce monastère et elle y aurait servi de modèle à la Bible de S. Paul et au « Codex aureus » de S. Emmeran (Morey, *Lecture notes*, p. 31).

5. Köhler, Album, Pl. 76. Cette miniature célèbre est reproduite dans les planches de Boinet (Pl. 51) et dans un très grand nombre de publications.

religieux forment cercle autour du roi et font eux aussi un geste d'offrande. Le poème de dédicace qui accompagne la miniature signale quatre religieux, ceux sans doute qui portent le livre déposé sur une riche draperie. Derrière l'abbé (pater) Vivien, viennent, les premiers (primi), Tesmundus l'aimable (amandus) [1], Sigualdus le juste, Aregarius, lequel est dit « summus » [2]. Un quatrième leur est associé, dont le nom n'est pas signalé, mais qui vénère et aime Charles, comparé au très saint roi David [3] ; ce religieux anonyme est sans doute celui qui a composé et écrit ces vers. L'offrande est faite « de parte beati Martini ac fratrum », expressions qui peuvent aussi bien désigner Saint-Martin et Marmoutier. Nous connaissons un Aregarius, « custos et presbyter », moine de Marmoutier, dont le nom figure, en 845, au bas d'une charte de Vivien [4] : mais d'autre part, un scribe du nom de Harégarius figure dans la liste des Martiniens dressée vers 820 [5] et un Aregarius a écrit une notice de Saint-Martin en 857 [6]. En outre, le nom de Sigualdus ne se retrouve qu'à Saint-Martin, où le doyen Sigualdus est signalé dans une charte de 841 [7]. Ces concordances favorisent par conséquent plutôt l'attribution du manuscrit à Saint-Martin

La même pièce de vers rappelle que le monastère est placé sous la protection de saint Martin, et aussi de saint Perpet de saint Brice et de beaucoup de saints dont il conserve les reliques [8]. Le souvenir des saints évêques, Brice et Perpet, devait être plus en honneur à Saint-Martin qu'à Marmoutier.

Le poème rappelle plusieurs faveurs royales accordées au

1. Deux lectures sont proposées, l'une : « post patrem primites mundus Amandus » admise par Delisle et par Köhler (I, 398) ; l'autre, qui nous paraît meilleure « post patrem primi : Tesmundus amandus » proposée par Traube et éditée dans les *Poetae lat.*, III, 251.

2. Il semble que cette épithète indique qu'il tenait le premier rang après l'abbé. Toutefois, s'il s'agit de religieux de S. Martin, comme Sigualdus apparaît dans une notice de 841 avec le titre de doyen, comme d'autre part Amalric est signalé comme doyen en 846 (cf. Köhler, p. 240), il est peu probable qu'Arégarius ait exercé la fonction au moment où le livre fut offert.

3. Le poète fait grand éloge des trois premiers, « quis tribus est probitas, pietas verumque fidesque ». Du quatrième il ne fait d'autre éloge que de proclamer son vif attachement au roi « quartus his junctus haeret, sanctissime David, qui te vi tota mentis amore colit ».

4. Cf. Mabillon, *Ann.*, II, 747.

5. Piper, *Liber confrat.*, I (14) 34, p. 13.

6. Mabille, *Panc. noire*, 56 ; cf. Delisle. *Mém. sur l'école calligr. de Tours.*

7. Mabille, *Panc. noire*, 42.

8. « Martini pro veneratu domni seu precibus semper amabilibus Perpetui nec non Bricii tutamine sancti, proque aliis reliquiis, o paradise, tuis » *(Poetae lat.*, III, 251).

monastère. Mention est faite de la restitution de *villae* octroyée par Charles le Chauve aux *fratres* [1] qui souffraient du froid, de la soif et de la faim [2], ainsi que de la confirmation faite récemment par lui d'un précepte de son père, de son grand-père et de son aïeul [3]. Si on se reporte aux diplômes délivrés par Charles le Chauve aux moines de Marmoutier, on en trouve un du 30 janvier 845, par lequel il confirme la restitution, faite par l'abbé Rainaud à la communauté, de dix-huit *villae* qui avaient été soustraites à leur mense [4]. Le 29 décembre 843, i avait confirmé au même monastère le diplôme d'immunité que lui avaient accordé Louis le Pieux et Charlemagne [5]. Il n'est pas fait mention de son *proavus* Pépin. Toutefois, on peut se demander si le *proavus* n'a pas été ajouté dans le poème, parce que le vers exigeait une mesure de plus

Saint-Martin n'a pas, à notre connaissance au moins, obtenu de diplôme restituant à la communauté des biens soustraits [6]. Le 27 décembre 845, Charles le Chauve confirmait à Saint-Martin, à la demande de Vivien, l'immunité accordée par Louis le Pieux et Charlemagne [7] ; il n'est pas question non plus de Pépin. Toutefois, le précepte d'immunité, délivré à Marmoutier le 3 décembre 814 par Louis le Pieux, ne rappelle que celui de Charlemagne [8], tandis que le diplôme, délivré à Saint-Martin le 20 août 816 par l'empereur, fait état de ceux de Charlemagne et de Pépin [9]. Le précepte de Charlemagne pour Saint-Martin d'avril 782, rappelle aussi celui de Pépin [10]. Par conséquent, les religieux de Saint-Martin conservaient certainement un diplôme du *proavus* de Charles le Chauve, tandis que les moines de Marmoutier n'en possédaient probablement pas. On remarquera pourtant que les moines de Saint-Martin se sont abstenus en 845 de présenter le diplôme de Pépin à la ratification royale et n'attachaient pas par consé-

1. « In quo nil aliud quam fratrum sola voluntas ex tua quas villis jussio reddiderat. Reddis eas, Caesar, Martini pro veneratu ».

2. « Pro famulis... quos sitis obruerat, frigus et atra fames ».

3. « Praeceptum genitoris, avi, proavi renovasti... quod tua sancta manus nuper firmavit honeste ».

4. *H. F.*, VIII, 474.

5. *H. F.* VIII, 449.

6. Les deux diplômes du 5 janv. 844 (p. 452-3) confirment simplement, l'un la possession de la *villa* de Crucy, l'autre le précepte de Louis le Pieux qui ratifie le règlement de Frédégise constituant la mense de la communauté.

7. *H. F.* VIII, 482.

8. B. M. 555.

9. B. M. 629.

10. B. M. 250.

quent grande importance à l'initiative du *proavus* de Charles le Chauve. Si la date du diplôme d'immunité délivré à Saint-Martin convient mieux à la mention « nuper firmavit », que la date de 843 du diplôme délivré à Marmoutier, la restitution des « villae » soustraites à la communauté parait s'appliquer mieux à Marmoutier qu'à Saint-Martin.

Au total, l'ensemble de ces indices ne permet pas une conclusion certaine. Mais le style ornemental peut faire la preuve La parenté de la Bible de Charles le Chauve avec la Bible de Grandval paraît bien établie. Celle-ci était une préparation de celle-là. En particulier, les miniatures qui représentent des scènes de la Genèse et de l'Exode, celles du Christ de Majesté, des Prophètes et Évangélistes, celles de l'Apocalypse sont bien dans les deux Bibles de même facture [1] et doivent sortir du même atelier. Celui de Saint-Martin, quel que puisse être le mérite du *scriptorium* de Marmoutier, était plus apte par sa longue tradition artistique à l'exécution d'un tel chef-d'œuvre.

Du même âge et de même origine que la Bible de Vivien paraît être le manuscrit illustré de l'Arithmétique de Boëce [2], qui fut également offert à Charles le Chauve [3] et où l'artiste a cherché par l'élégance et la fantaisie du décor à rendre agréable aux yeux du souverain un texte plutôt sévère [4].

Quatre exemplaires de grand luxe des Évangiles appartiennent aussi à cette période.

Le plus ancien de cette série paraît être l'exemplaire des Évangiles de Prüm [5] donnés à ce monastère favori par l'empereur Lothaire, vraisemblablement à l'occasion de la visite qu'il y fit en 852 [6] L'empereur avait acquis sans doute depuis quelques années déjà les Évangiles sortis de l'atelier de Saint-Martin, quand il en fit don aux moines de Prüm. Il en fit exécuter à Tours un autre exemplaire désigné d'ordinaire sous le nom d'Évangiles de Lothaire pour l'offrir à saint Martin lui-

1. Comparer les planches de l'Album de Köhler 50 et 70, 51 et 71, 52 et 73, 53 et 75.

2. B. Bamberg H J IV, 12, Cat. Köhler 39.

3. Un poème le dédie à un César qui porte le même invincible nom que son grand père (invicto pollens nomine, Caesar, avi, Köhler, I, 401) ; M. Köhler estime l'exécution certainement postérieure à l'avènement de Charles en 840 et probablement aussi à l'année 843 (p. 236).

4. Köhler, p. 255.

5. B. Berlin, Théol. lat. fol. 733. Cat. Köhler, 40. Cf. L. Delisle, *Les Evangiles de l'abbaye de Prüm*, dans *Journ. des savants*, 1902, p. 471.

6. « Anno dom. incarn. D C C C L I I... adveniens Lotharius imperator Prumiam monasterium... etc. », note ajoutée à la fin du manuscrit en caractères plus récents, mais dont la rédaction est bien conçue dans le style de l'époque carolingienne. Elle est publiée en append. par Delisle, *op. cit.*, p. 474 ; cf. p. 470.

même [1]. Il est représenté, dans une miniature de ce manuscrit, assis sur son trône [2]. Une pièce de vers, écrite en capitales rustiques d'or sur fonds pourpre, rappelle que le pieux empereur a ordonné d'écrire ce livre à l'intérieur de la communauté, de l'orner d'or et de peintures, afin de manifester combien est grand l'éclat de ce lieu [3]. Cet empereur qui voudra mourir moine de Prüm [4], a souhaité aussi s'agréger par les liens de la fraternité, à la communauté de Tours [5], afin qu'elle prie pour lui, pour son épouse et ses enfants. Son portrait figure sur cette page, afin que quiconque verra son visage (quisquis vultum Augusti hic conspexerit umquam), demande au Seigneur que Lothaire puisse mériter le repos éternel. Aussi Sigilaus, obéissant aux ordres du roi, a ordonné d'écrire ici ces Évangiles [6] Ces relations si étroites de l'empereur avec Saint-Martin n'ont pu être nouées, que lorsque la concorde eût été rétablie entre Lothaire et Charles le Chauve, à la suite de l'entrevue de Péronne en 849 [7] C'est entre cette date et 851 où mourut l'impératrice Ermengarde, qu'il faut certainement placer l'exécution du manuscrit, peu de temps sans doute avant le décès de l'impératrice. L'empereur, qui sent venir la mort, est déjà soucieux à cette heure de s'associer à une communauté religieuse. C'est vraisemblablement dans le même temps qu'il acquit les Évangiles dont il fit don aux moines de Prüm et qu'il commanda à Sigilaus ceux qu'il voulait offrir à Saint-Martin.

Les Évangiles de Laon, bien qu'ils ne comportent aucune figure, sont très étroitement apparentés par les particularités de l'écriture, la disposition du texte et les motifs d'ornementation avec les Évangiles de Lothaire et sont sortis dans le

1. B. N. lat. 266, Cat., 41.

2. F° 1, Album 98 a.

3. « Hunc pulchreque gregem librum intra scribere jussit
Ipsius ornare auro et picturis venerande
Ut notum faciat quantum pollet locus iste », publié par Köhler I, 404.

4. *Ann. Bertin.* 855, p. 45.

5. « Prescripti atque gregis voluit frater fore Caesar ».

6. « Sed Sigilaus parens jussis regis studiose.
Hoc Evangelium illic totum scribere jussit ».
M. Köhler (p. 243, n. 1) conjecture que Sigilaus a pu succéder comme doyen à Amalric, devenu en 849 archevêque de Tours. Il semble que Sigilaus soit plutôt le chef d'atelier. Le Sigilaus que fait connaître une notice de 785 de la Pancarte noire, ne peut évidemment pas être identifié avec celui-là, ni sans doute le Sigilaus qui figure dans la liste des Confraternités de S. Gall (cf. plus haut, p. 158).

7. Köhler, p. 242-3. Nous avons étudié les relations de Lothaire et de Charles le Chauve dans notre article *Hincmar et l'empereur Lothaire, R. des questions hist.* 1905, p. 15.

même temps du même atelier [1]. Les Évangiles Dufay rassemblent en quelque sorte tous les traits qui caractérisaient les trois précédents Évangiles [2] et par conséquent peuvent être considérés comme complétant la série des Évangiles produits à cette grande époque de l'école de Tours.

Le Lectionnaire de Chartres dont Audradus Modicus a été soit le premier propriétaire, soit plus probablement le scribe [3], présente aussi les caractères du style ornemental de ces Évangiles [4]. Dans le même temps sont sortis du *scriptorium* de Saint-Martin le manuscrit dont il ne subsiste à la Haye que deux feuillets renfermant des canons [5], ainsi qu'un manuscrit illustré de l'art culinaire d'Apicius [6]. Tous ces manuscrits, qui semblent bien être d'une exécution postérieure à celle de la Bible offerte par Vivien, datent des années qui ont précédé immédiatement l'apparition des Normands sur les rives tourangelles de la Loire en 853.

Au cours de cette période de dix années, l'art tourangeau, appuyé sur une déjà longue tradition d'atelier, puisant inspiration dans des modèles de l'art antique [7], parfois aussi dans des œuvres d'autres écoles [8], mais toujours en même temps original et créateur [9], atteint son expression la plus parfaite. La maîtrise des artistes de cette époque se manifeste dans les nombreux, riches et variés encadrements de pleine page [10], les

1. B. Laon, ms. 63, Cat. Köhler, 42.
2. B. N. lat. 9385, Cat. 43.
3. B. Chartres, ms. 24, Cat. 45. Voir plus haut, p. 156.
4. Köhler, p. 287.
5. La Haye Museum Meermanno-Westreenianum, Cat. 44.
6. B. Vatican, Urb. lat. 1146, Cat. 46.
7. M. Köhler dans le tome II de son histoire de l'École de Tours consacré aux images, a recherché (p. 283 et suiv.) les sources où les artistes ont vraisemblablement puisé, et signalé l'inspiration prise près de modèles antiques. La miniature de la Bible de Vivien qui représente saint Jérôme quittant Rome dont les édifices sont figurés et s'embarquant sur un vaisseau, est certainement inspirée d'un manuscrit antique de Virgile (p. 215). La parenté des scènes du cycle biblique dans les Bibles de Grandval et de Vivien avec les fresques exécutées sous Léon le Grand dans Saint Paul-hors-les murs prouve que les artistes tourangeaux avaient sous les yeux des modèles du milieu du V[e] siècle (p. 185). L'inspiration prise sur des modèles antiques est sensible dans les figures des Évangiles de Lothaire et des Évangiles Dufay (p. 298 et suiv.).
8. L'influence de l'école de Reims se fait sentir dans les images peintes par l'un des artistes de la Bible de Vivien (dit maître C), par les enlumineurs de l'Évangile de Lothaire et de l'Évangile Dufay (Köhler II, 294). Il suffit de comparer les planches de l'album du vol. I de Köhler avec la pl. 13 annexée au t. II qui représente les Évangélistes des Évangiles d'Ebbon.
9. Cf. Köhler, II, 279, 309.
10. Voir en particulier les encadrements si nombreux du Sacramentaire d'Autun (Köhler, Album, Pl. 61-7), de la Bible de Vivien (76-86), des Evangiles de Lothaire (Pl. 101 a, b, d, e ; 102 a, b, e ; 104-5).

combinaisons élégantes et sans cesse renouvelées que présente la structure des lettrines [1] et des canons [2], l'introduction de portraits des souverains [3], de types nouveaux d'images bibliques [4], historiques [5], allégoriques [6], la composition des scènes et l'exécution des figures [7]. Après cinquante ans d'essais et de progrès, l'école tourangelle atteint l'apogée. C'est à cette heure qu'inopinément elle tombe dans un déclin si rapide, qu'on ne pourrait l'expliquer si les monastères tourangeaux n'avaient été frappés par une catastrophe dont les effets se poursuivent tout au long d'un demi-siècle.

Les derniers temps de l'enluminure tourangelle

Le 8 novembre 853, les Normands parurent pour la première fois à l'improviste devant Tours, L'abbé Hilduin eut seulement le temps d'enlever le corps de saint Martin ; toute la ville et le monastère de Saint-Martin furent brûlés par les païens ; les archives du monastère et sans doute sa bibliothèque furent anéanties [8]. Pendant les cinquante années qui suivent les incursions se succèdent ; à plusieurs reprises, la communauté revenue à Tours est réduite de nouveau à s'enfuir. Saint-Martin est brûlé une dernière fois en 903 et

1. Voir notamment les lettrines de la Bible de Vivien (87-89), la double initiale L I des Évangiles de Prüm (Pl. 96 c), de Laon (Pl. 107) et des Évangiles de Lothaire (Pl. 102 c.), les N, I, Q des mêmes Évangiles (102 c ; 103 a, b, 104 c), l' N des Évangiles Dufay (Pl. 109 b).

2. Les arcades des canons sont souvent enfermées elles aussi dans des encadrements de page entière.

3. Portrait de Lothaire assis sur son trône entre deux gardes dans les Évangiles de Lothaire (Pl. 98 a), de Charles le Chauve entouré de palatins, dans la Bible de Vivien (Pl. 76).

4. La Bible de Vivien ajoute aux scènes déjà représentées dans la Bible de Grandval, l'histoire de saint Paul (Album, Pl. 74, cf. t. II, p. 45, 219), David entouré de gardes et de musiciens (Pl. 72 et t. II, p. 217).

5. Miniature représentant l'offrande à Charles le Chauve de la Bible de Vivien (Pl. 76 et t. II, 60, 220) ; série représentant l'histoire de saint Jérôme dans la même Bible (Pl. 69 et t. II, p. 50, 214).

6. Voir les figures allégoriques de la Musique, de l'Arithmétique, de la Géométrie et de l'Astrologie dans le Boëce de Bamberg (Pl. 96), de la Prudence, de la Justice, de la Force et de la Tempérance dans la miniature du roi David de la Bible de Vivien (Pl. 72, cf. t. II, p. 217).

7. Il suffit de comparer les scènes parallèles de la Genèse et de l'Exode dans la Bible de Grandval et dans celle de Vivien pour apprécier le progrès dans l'art de la composition (cf. Köhler, II, 221) et dans l'exécution des figures dont témoigne la seconde de ces Bibles. Dans ces deux Bibles, ainsi que dans la Bible de Saint-Paul exécutée vers 880 (cf. Schramm, *Umstr. Kaiserbilder*, dans *N. Archiv.*, XLVII, 1928, p. 477-80) ailleurs qu'à Tours, mais en relation avec la tradition tourangelle, le cycle d'images est très étroitement apparenté (Köhler, II, 109 et suiv.).

8. Cf. Köhler I, 25 et Vogel, *Die Normannen und das fränk. Reich*, p. 140.

c'est seulement après cette date que la sécurité renaît en Touraine [1].

L'enluminure, plus encore que la calligraphie tourangelle, a été gravement atteinte. Scribes et artistes continuent à produire, soit en exil, soit pendant les séjours que la communauté peut faire encore entre temps dans l'enceinte du monastère ou dans la ville dont les murs sont relevés ; mais la riche collection des modèles est sans doute perdue, les traditions d'école s'affaiblissent ; des influences étrangères, celles en particulier de l'art franco-saxon [2], s'exercent sur une technique qui garde les mêmes procédés, mais qui perd son originalité et sa vigueur [3].

Cette période de décadence dans l'art de la décoration des manuscrits est représentée par des Évangiles conservés à Londres dont la provenance est inconnue [4], par le fragment des Évangiles conservé à Dijon [5]. A ce groupe appartiennent aussi les Évangiles qui furent donnés à l'église de Cologne [6] par l'archevêque Hériman (890-925), mais qui ont certainement été exécutés plus tôt. Le style en est plus proche des beaux modèles que celui des Évangiles du Mans qui ont été exécutés certainement à l'usage du monastère Saint-Vincent du Mans [7]. Comme ce monastère et l'église du Mans, ont été

1. Köhler, *loc. cit.* et Vogel, p. 389.

2. Cf. Köhler, p. 293-4, 415. Les Évangiles franco-saxons de Tours n'ont certainement pas été exécutés avant l'année où S. Martin fut dévasté pour la première fois (p. 294, n. 1). M. Köhler conjecture qu'il a été fait appel à des mss. étrangers pour remédier à la pénurie dont la communauté souffrit après ce désastre. M. Rand a étudié dans une note *(Franco saxon ornem. in a book of Tours, Speculum* 1929, IV, 213-4) le ms. B. N. 13388 dont l'écriture présente bien tous les caractères de l'école de Tours (plusieurs lignes en onciale Pl. II, et IV, écriture courante de la VII[e] époque Pl. I) et dont les initiales (Pl. II-IV), qui appartiennent bien à l'école ornementale de Tours, subissent l'influence de l'art franco-saxon. Dans sa publication, *A survey of the mss. of Tours*, M. Rand signale trois mss. (n[os] 141, 143 A et 144) appartenant certainement, quatre autres (139, 140, 142, 143) probablement, et cinq autres (145-9) peut-être à la période franco saxonne. M. Jones *(Another instance of franco-saxon ornementation at Tours*, dans *Speculum* VI, 1931, p. 459) a décrit un ms. des Évangiles (B. Berlin, Hamilton 248), dont l'écriture appartient au style régulier, mais avec quelques ligatures qui le distinguent du style parfait et dont l'ornementation subit visiblement l'influence de l'art franco-saxon (voir initiales L I, Pl. 3). M. Morey *(Lect. notes*, p. 35) croit à l'influence de l'école qu'il désigne sous le nom d'École de S. Denis.

3. Les éléments du décor ornemental sont les mêmes, observe M. Köhler « und doch geben sie in ihrer Gesamtheit einen so anderen Klang, als wenn man eine horazische Dichtung in Vulgärlatein übertragen hätte » (p. 292).

4. Collection A Chester Beatty 8, Cat. Köhler, n° 47.

5. Archives de la Côte-d'Or, Inv. n° 494, Cat. n° 48.

6. B. cath. Cologne ms. 1 ; Cat. n° 49.

7. B. N. lat. 261, Cat. n° 54.

pillés et dévastés par les Normands en 865 et 866, il est vraisemblable que la commande faite de ces Évangiles aux artistes tourangeaux est antérieure à ces désastres [1]. Mais la décadence de l'art y apparaît flagrante [2].A la même époque appartiennent les Évangiles de Montmajour [3], des Évangiles [4] et une Bible [5] de provenance inconnue, un livre de prières qui appartint au fonds de Saint-Germain [6], des Évangiles conservés à Londres [7], deux vies de saint Martin [8] et trois Sacramentaires, provenant tous trois de Saint-Gatien de Tours [9], les Évangiles dits de Charles IX [10], ceux de la collection Yates Thompson[11]. Ce sont les derniers manuscrits illustrés sortis, à notre connaissance, de l'école de Tours, dont l'art s'éteint complètement à la fin du IXe siècle. Un siècle plus tard à la vérité, le *scriptorium* produira de nouveau des manuscrits décorés ; mais la peinture tourangelle n'aura plus jamais qu'une importance locale [12]

1. Cf. Köhler, p. 295.

2. Köhler, p. 305.

3. B. N. lat. 267, Cat. n° 52.

4. B. N. lat. 263, Cat. n° 50.

5. B. N. lat. 47, Cat. n° 51.

6. B. N. lat. 13.388, Cat. n° 53.

7. Brit. Mus., Add. 11849, Cat. n° 55.

8. B. Berlin Phillips 1877, Cat. n° 56 et B. N. lat. 5582, Cat. n° 57.

9. B. N. nouv. acq. lat. 1589, Köhler. Cat. n° 58, Leroquais, 18, p. 53 ; B. N. lat. 9430 exécuté pour S.-Martin, Köhler, n° 59, Leroquais 16, p. 43 ; du troisième exécuté aussi pour S.-Martin subsistent divers fragments. B. Tours 184 + B. N. lat. 9430, Köhler n° 60, Leroquais 17, p. 48.

10. B. N. lat. 269. Sur ce ms. dont M. Köhler ne fait pas mention, voir Leprieur, p. 360 ; S. Berger, p. 403 ; Morey, p. 35.

11. Londres, Coll. Yates-Thompson ; cf. Thompson, *Illustrations of 100 Mss.*, III, Pl. I-VIII ; Morey, *loc. cit.*

12. Cf. Köhler, p. 309.

CHAPITRE DOUZIÈME

Les « scriptoria » des églises de l'ouest

Les monastères de Bretagne en relations habituelles avec ceux de l'Irlande ont pu produire comme eux des livres ; mais nous ignorons souvent si les manuscrits possédés par les églises bretonnes ont été exécutés par elles ou ont été importés d'Irlande. Quand certainement le livre a été fait à l'usage d'une église bretonne, il est vraisemblable qu'il a été exécuté en Bretagne, mais il a pu l'être par des scribes venus d'Irlande ou de Cornouailles.

Un certain nombre de manuscrits liturgiques qui ont survécu sont certainement d'origine bretonne. L'Évangéliaire du trésor de Tongres provient de Bretagne, comme l'indique une note finale du manuscrit. Par le style ornemental il se rattache à un groupe de manuscrits précarolingiens, dont quelques-uns proviennent de la même région, comme le montrent des souscriptions de copistes et des indications de localité [1]. D'autres manuscrits peuvent être attribués à un *scriptorium* breton, en raison de particularités liturgiques. Il a subsisté un manuscrit des Évangiles suivi d'un « Comes » ou calendrier de lectures pour les fêtes de l'année, qui a été écrit pour le monastère de Saint-Winwaloe à Landevennec et qui peut être daté du IXe siècle [2]. Un Sacramentaire du XIe siècle, où sont invoqués saint Samson qui est dit « patronus noster » à l'occasion de sa translation, ainsi que saint Calais et saint Malo, paraît provenir de la région de Dol [3], comme un autre Sacramentaire qui met en vedette les noms des saints

1. Köhler, *Denkm. karoling. Kunst in Belgien*, p. 4.

2. Le ms. est conservé dans la New-York Public Library. L'origine en est établie par les nombreuses mentions faites dans le *Comes* de saint Winwaloe. La date résulte de la mention de la fête de tous les Saints du 1er novembre, qui n'est célébrée en France qu'à partir du IXe siècle. La double commémoration de saint Benoît témoigne que le ms. est à l'usage d'un monastère de saint Benoît, dont la règle n'a été introduite qu'en 818 à Landevennec. Cf. Morey. *Lecture notes*, p. 4.

3. B. N. lat. 2297 ; Delisle, *Anc. Sacram.*, 96, p. 245 ; Leroquais, 44, p. 107.

Judicael, Méen, Samson et Malo et paraît avoir été exécuté pour le monastère de Saint-Méen [1]. Un Sacramentaire du XI[e] siècle, qui appartint au prieuré de Breventec et dont il ne subsiste que des fragments, est sorti aussi d'un atelier breton [2].

L'origine bretonne d'un certain nombre de manuscrits est déterminée en une certaine mesure par des gloses de langue bretonne qu'ils renferment [3]. Toutefois, des scribes insulaires émigrés en Bretagne ou des Bretons installés en *Francia* ont pu en être les auteurs. Quelquefois, le scribe est resté fidèle à l'écriture insulaire. Un manuscrit de Sedulius qui a passé plus tard à Fleury, est exécuté en écriture irlandaise [4]. Parfois aussi, il combine l'écriture irlandaise et l'écriture continentale. Un recueil de canons conservé aussi à Fleury présente ce caractère. Il a été exécuté par le scribe Innobrus (Innobrus scripsit) [5] et provient sans doute d'un *scriptorium* breton.

Souvent aussi, les manuscrits qui renferment des gloses bretonnes, sont exécutés tout entiers en écriture continentale [6]. Un exemplaire de Virgile, avec commentaire de Servius écrit en minuscule caroline du IX[e]-X[e] siècle, présente des gloses bretonnes [7]. Il en est de même de canons irlandais écrits en Bretagne par plusieurs scribes au IX[e] siècle, en minuscule caroline et copiés d'après un manuscrit insulaire, qui ne devait pas être antérieur au milieu du VIII[e] [8]. Un autre recueil de canons en écriture continentale présente aussi des gloses bretonnes [9], ainsi qu'un Priscien du IX[e] siècle [10] et un Orose du même âge, exécuté en minuscule caroline et qui porte l'inscription « Lios monacos jussit pingi diaconus » [11].

Le recueil de canons conservé à Corbie, exécuté en minuscule caroline, avec quelques formes insulaires, par plusieurs

1. B. N. lat. 11.589 ; Delisle, 97, p. 247-9 ; Leroquais, 45, p. 113. Il renferme des additions du XII[e] siècle qui se rapportent à S. Corneille de Compiègne (p. 249-50).

2. B. Mazarine, ms. 421 ; Leroquais, 77, p. 180.

3. Cf. Lindsay, *Breton script.*, dans *Zeutralblatt für B. wesen*, 1912, 264-5.

4. B. Orléans, 302, (255), cf. Lindsay, *Breton script.*, *loc. cit.* et *Collect.*, dans *Palaeogr. lat.*, II, 43.

5. B. Orléans 221 (199) ; cf. Lindsay, *loc. cit.*

6. Lindsay observe (*Breton script.*, p. 264) que les scribes émigrés de Cornouailles, en adoptant l'écriture des Gaules, gardent longtemps leurs habitudes en matière d'abréviations.

7. B. Berne 167, Lindsay, *Notae lat.*, 447 et *Breton script*, p. 265.

8. B. N. lat. 12021. Lindsay *N. lat.*, p. 475.

9. B. Londres, Cotton, Otho E XIII ; cf. Lindsay *Breton script.*, *loc. cit.*

10. Rome B. Vat. 1480. Toutefois le scribe, au sentiment de Lindsay, ne serait pas breton.

11. B. Vat. Regin. 296 ; *Breton script.*, p. 265.

scribes et dont l'un, le clerc Arbedoc déclare avoir écrit sur l'ordre de l'abbé Haelbucar, serait aussi de provenance bretonne [1]. Il en est sans doute de même de la grammaire de Smaragde qui appartint également à Corbie [2]. Un manuscrit d'Amalaire a été écrit à Landevenec en 952 [3]. Un recueil de Canons [4] et un manuscrit d'Oroseet de la Chronique d'Isidore [5], l'un et l'autre du XIe siècle, seraient aussi d'origine bretonne.

Des Bretons émigrés dans des régions voisines écrivent aussi des livres dans le *scriptorium* du monastère qui les a accueillis. Trois Bretons, Ermenaldus, Osbernus et Nicolas ont écrit au XIIe siècle en collaboration avec des moines du Mont Saint-Michel un recueil d'homélies [6].

Nous connaissons au moins un manuscrit qui a dû être exécuté dans le *scriptorium* de l'église d'Angers. Le scribe qui a transcrit, au début du IXe siècle, un exemplaire de la collection de Denys le Petit, a ajouté au texte un catalogue des évêques d'Angers qui s'arrête au nom de Benoît, lequel vivait en 816 ou 817 et avait un successeur en 828-9 [7]. Un Sacramentaire du Xe siècle a certainement été exécuté pour la cathédrale d'Angers [8] et sort peut-être du *scriptorium* de celle-ci.

Vraisemblablement, Saint-Aubin d'Angers a eu de bonne heure aussi un *scriptorium*. Le Psautier dit d'Angers vient peut-être de Saint-Aubin et il serait l'œuvre d'un copiste qui, sans travailler à Tours, s'inspirait dans son *scriptorium* du style qui fleurissait à Saint-Martin au milieu du IXe siècle [9]. C'est vraisemblablement aussi à Saint-Aubin qu'ont été exécutés, à l'usage de ce monastère, le Sacramentaire du Xe siècle qui renferme les messes de la « depositio » et de la « translatio » de saint Aubin, ainsi qu'une messe votive de ce saint [10].

1. B. N. 12021, c'est l'opinion de Lindsay, *Breton script., loc. cit.*
2. B. N. 13029, Lindsay, *op. cit.*
3. Cambridge, Corpus College 192, *Breton script.*, p. 265.
4. B. N. lat. 3182, *op. cit.*
5. B. Vat. Regin. 691, *op. cit.*
6. B. Avranches, ms. 102.
« Tres qui Brittones vixerunt mente fideles
Scripserunt librum hunc », Catal., p. 46.
7. B. N. lat. 3837, Delisle, *Cab. des mss.*, III, 246.
8. B. Angers, ms. 102 ; cf. Leroquais, 34, p. 85-9. La place donnée à saint Maurice au « Libera nos » de la Messe, les fêtes de saint Maurice du Sanctoral, ne laissent aucun doute à cet égard.
9. B. Angers, ms. 14 ; cf. dom Wilmart, *Mss. de Tours copiés et décorés vers le temps d'Alcuin, R. Bénéd.*, 1930, p. 53.
10. B. Angers, ms. 92 ; Leroquais, 28, p. 74. Un autre Sacramentaire du Xe siècle (ms. 91) provient de Saint-Aubin, mais ne paraît pas avoir été exécuté pour ce monas-

Les moines de Glanfeuil avaient certainement organisé déjà un *scriptorium* avant leur transfert à Saint-Maur des Fossés. Ce n'est pas cet atelier qui a exécuté la Bible qui fut donnée au monastère par le comte Rorigon et qui est une œuvre tourangelle [1]. Mais un manuscrit de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe y a été copié vers 840. Après que le *scriptor* eut fait son œuvre, Dodo serviteur des serviteurs du Christ, préposé sans doute à la direction du *scriptorium*, a corrigé le manuscrit comme il l'a pu, sur l'ordre de l'abbé Ingelbert [2].

Après leur retour à Glanfeuil au XIe siècle, les moines ont probablement reconstitué leur *scriptorium*. A la date de 1058, Eudes, nourri, dit-il, dans le monastère de Saint-Maur sur Loire a curieusement recherché, reconstitué et récrit la dernière partie d'un livre dont longtemps on n'avait pris aucun soin ; toutes les parties qui manquaient ont été refaites par lui. Toutefois, le travail a été effectué à Saint-Maur-des-Fossés, car Eudes écrit « ob amorem sancti Petri Fossatensis »[3].

Du *scriptorium* de Bourgueil nous ne savons rien avant le temps de Baudry, abbé de 1079 à 1107 ; mais dans une Épître dédiée à son livre, qu'il a orné, dit-il, d'initiales dorées, rouges et vertes, il décrit le travail d'écriture, de dorure, d'enluminure qui s'opère dans l'atelier du monastère. Lui-même s'est attaché un enfant expert en l'art d'écrire (scribentis in arte peritum), du nom de Gautier. A ce *scriptor* qui boite d'un pied, mais dont l'*ingenium* est droit, il a donné comme « socius » un artiste, Gérard, comparable au Béséleel biblique et qu'il a fait venir de Tours [4]. Une autre pièce de vers est à l'adresse de son *scriptor*, Gérard, chargé de mettre au net, sur du parchemin, les vers que Baudry écrit sur des tablettes de cire [5]. Dans un autre poème adressé à son scribe

être. Une collecte où saint Pierre est invoqué comme patron fait regarder du côté de S. Pierre de Bourgueil (cf. Leroquais, 27, p. 74).

1. Plus haut, p. 178. Une note du f° 408 porte : « Omnes qui hunc librum legitis orate pro hanima Rorigonis comitis quis illum donavit ». L'annotateur est évidemment un moine de Saint-Maur, qui écrit cette note dans le *scriptorium* du monastère.

2. B. N. lat. 11.738. A la suite de l'invitation faite de se souvenir auprès du Christ du « scriptor », on lit : « Ego Dodo, famulorum Christi famulus, jussu venerabilis Ingelberti abbatis hunc codicem, ut potui, emendavi » (L. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 74).

3. B. N. lat. 3786 : « Finis istius libri, dum a cunctis negligenter contemneretur multis annorum curriculis, ab Odone nutrito in cœnobio sancti Mauri super Ligerim sito curiose quaesita est ac recollecta et quae deperierant rescripta ; quae vero deerant... devote sunt perscripta, anno... millesim quinquagesimo octavo » *(Catal. Bibl. reg.*, 1744, t. III, 470 ; Delisle, II, 75).

4. L. Delisle, *Notes sur les poésies de Baudri*, dans *Romania*, 1872, XXXIV, p. 26-7.

5. XLIV, p. 29.

Hugues, il lui recommande de distinguer les initiales (capitales litterae) de chaque vers, par des couleurs différentes, rouge, verte ou noire [1].

A défaut de manuscrits sortis, à notre connaissance, du *scriptorium* de l'église du Mans au IXe siècle, les œuvres originales composées auprès d'elle témoignent de son activité à cette époque. Les auteurs des *Gesta Aldrici*, des *Actus episcoporum Cenomanensium*, des petits poèmes dédiés à Aldric ont écrit ou fait écrire dans le *scriptorium* de la cathédrale [2]. Celui-ci fut peut-être l'atelier du pseudo-Isidore [3]. Ce que nous voyons pratiquer dans le *scriptorium* de maintes églises, le travail en équipe de copistes sous la direction d'un chef, s'est sans doute réalisé dans l'atelier pseudo-isidorien ; les extraits copiés par un certain nombre de clercs dans un *scriptorium* évidemment actif et bien outillé, ont été mis en œuvre, rangés bout à bout et encadrés par un ou plusieurs faussaires.

Nous avons peut-être un témoin du travail accompli au *scriptorium* de Saint-Vincent du Mans. Montfaucon signalait dans la bibliothèque de ce monastère un manuscrit de belle et antique écriture, avec en finale l'inscription « Lanfr. huc usque correxi [4] ». Mais si le scribe a pu travailler au monastère manceau, ce n'est pas là, semble-t-il, que Lanfranc l'a corrigé.

Le monastère de Saint-Père de Chartres possédait un manuscrit du traité de saint Césaire sur l'Apocalypse de la fin du VIIIe siècle [5] ; mais nous ne savons s'il a été exécuté dans le *scriptorium* du monastère. Un certain nombre de manuscrits du Xe siècle, ayant appartenu aux moines de Saint-Père, ont conservé les noms des scribes qui les ont exécutés.

Sur un exemplaire de Cassien du IXe ou du Xe siècle, qui appartenait à Saint-Père de Chartres, on lit avant l'anathème à l'adresse du ravisseur la mention que Droardus, indigne pécheur, a écrit [6]. Un manuscrit des Antiquités judaïques du Xe siècle montre un écrivain devant un pupitre sur lequel est

1. CXLVI, p. 35.

2. De ces œuvres mancelles aucun manuscrit du siècle qui les a produit n'a subsisté. Le fonds de la cathédrale du Mans, auprès de laquelle elles furent écrites, n'a conservé qu'un ms. du XIe siècle des *Gesta Aldrici* (B. du Mans, ms. 354).

3. Cf. Simson, *Die Entstehung der Pseudo-Isidor. Fälschungen in Le Mans* et P. Fournier, *Hist. des Collections canon. en Occident*, p. 196 et suiv.

4. *Bibl. Bibl.*, II, 1217. C'est le ms. 15 de la B. du Mans.

5. Cf. dom Morin, *S. Césaire sur l'Apocalypse*, dans *R. Bénéd.*, 1933, p. 54. Ce ms. porte au f° 82 « Codex s. Petri » et a certainement appartenu à S. Père.

6. B. Chartres, ms. 21, cf. *Catal. B. dépts.* XI, p. 9.

écrit Robert, sans doute le nom du scribe. On lit à la suite que le livre appartient à Saint-Père et anathème est jeté sur le voleur [1]. Un Sacramentaire de Saint-Père du même âge est, lui aussi, illustré assez grossièrement [2]. Un exemplaire du traité de saint Augustin sur la Trinité, écrit au Xe siècle, renferme la note « Amalbertus me fecit » [3]. Il est vraisemblable que ces écrivains sont des moines de Saint-Père, écrivant dans leur propre *scriptorium*. C'est là qu'au XIe siècle, le *Vetus Agano* [4] a été composé, par le moine Paul, *aedituus* du monastère et qui avait écrit lui-même, en qualité de *notarius*, plusieurs des chartes originales qu'il a reproduites dans son ouvrage [5].

Un manuscrit des Évangiles du XIe ou XIIe siècle [6], en provenance de Saint-Père ainsi qu'un recueil de pièces relatives à Notre-Dame [7], qui provient de la cathédrale, montrent qu'à cette époque, des scribes chartrains copiaient des livres liturgiques et les illustraient peut-être sur d'anciens modèles tourangeaux [8].

Il subsiste des fragments d'un Sacramentaire du Xe siècle exécuté à l'usage du monastère du Mont Saint-Michel ; nous ne savons s'il est l'œuvre des scribes du monastère [9].

Un manuscrit du Xe ou XIe siècle de Boëce, provenant de la bibliothèque du monastère, a été exécuté par le bon et humble prêtre Martin [10] ; mais nous n'avons pas la preuve qu'il a été écrit au Mont Saint-Michel. Au contraire, Giraldus, qui a transcrit un « dulce volumen » du commentaire des psaumes de

1. B. Chartres, ms. 29, f° 244.

2. B. Chartres, ms. 577, cf. Delaporte. *Les mss. enluminés de la B. de Chartres*, n° XXVI, p. 9. Au début du Canon, un dessin à la plume figure le célébrant (Pl. III).

3. B. Chartres, ms. 152.

4. Le catal. du XIVe siècle signale trois mss. du *liber Haganus* 130-1, Omont, introd., p. XXXII. Les manuscrits du *Vetus Agano* conservés à la B. de Chartres (mss. 1060-1) provenant de Saint-Père sont du XIIe siècle ; les Bénédictins (*Hist. litt.*, VIII, 257) ont cru que le plus ancien des deux remontait au XIe siècle et qu'il était même le ms. original de l'auteur. Tel n'était pas l'avis de Guérard (*Cartul. de S. Père*, Proleg., p. 272).

5. Cf. éd. Guérard, *Proleg.*, p. 273.

6. B. Chartres, ms. 120. Cf. Delaporte, *Les mss. enluminés de la B. de Chartres*, n° XLIX, p. 19. Un dessin à la plume de style archaïsant montre saint Marc écrivant son Évangile (Pl. V).

7. Ms. 162, Delaporte, n° XLVIII, p. 19.

8. La lettrine du ms. 162 (Delaporte, Pl. IV) paraît bien être inspirée du style tourangeau.

9. B. Rouen ms. 116, Suppl. cf. Leroquais, 29, p. 75.

10. B. Avranches, ms. 229 : « Martinus presbiter bonus humilis scripsit et subscripsit » (*Cat. B. dépts*, série in-8°, t. X, p. 109).

saint Augustin, travaille certainement à l'atelier de Saint-Michel, car il s'en proclame le modeste « alumnus » [1]. Le même Giraldus a copié l'ouvrage de saint Augustin contre Faustus [2] et, en collaboration avec Vuarinus et Ramnulfus, des *opuscula* du même auteur [3]. Frotmundus a écrit, à lui seul, un recueil de patristique [4]. Un manuscrit des Homélies de saint Grégoire, d'après l'épître dédicatoire, est l'œuvre à la fois de Gautier dit Cantor, d'Hilduin, de Scollandus et des trois *Brittones*, Ermenaldus, Osbernus et Nicolas [5]. C'est au XII[e] siècle, que la plupart de ces scribes travaillent au Mont Saint-Michel ; mais l'activité du *scriptorium* a dû commencer dès le X[e] siècle ; car c'est à cette époque que remonte le manuscrit de la Chronique de Saint-Michel [6] nécessairement composée et écrite au monastère. Un manuscrit du XI[e] siècle de la Chronique d'Adon de Vienne aurait été exécuté dans ce *scriptorium* [7].

La miniature y est également cultivée. Un manuscrit du X-XI[e] des *Recognitiones* de saint Clément renferme une miniature qui représente un moine, le scribe sans doute, offrant à saint Michel ce livre [8]. Dans un manuscrit de saint Augustin du XI[e] ou XII[e], une miniature représente saint Michel terrassant le démon, une autre Augustin écrivant, inspiré par un ange [9]. Le livre exécuté par Frotmundus montre saint Augustin discutant avec un hérétique [10].

On peut conjecturer que le monastère de Savigny au diocèse d'Avranches, qui au XII[e] siècle possédait un remarquable atelier de copistes[11], produisait déjà antérieurement des manuscrits. Il est précisé dans un acte de 1163 qu'il a été passé dans le nouveau *scriptorium* de Savigny [12]. Vraisemblablement, le monastère en avait possédé un ancien, qui longtemps lui avait suffi.

1. B. Avranches, ms. 77
« Hunc ego premodicus, magnus (gni) Michaelis alumnus,
Gyraldus nomen, transcripsi dulce volumen, » (p. 35).
2. Ms. 30, p. 40-1.
3. Ms. 91, p. 41.
4. Ms. 72 : « Si quis sit scriptor quaeris cognoscere, lector,
Hunc studuit totum Frotmundus scribere librum » (p. 35).
5. Ms. 102, p. 46.
6. Ms. 211, p. 95.
7. Brit. Mus. Catal. King 13 A. XXIII, cf. Pertz, *SS*, II, 316.
8. Ms. 50, p. 24.
9. Ms. 76, p. 35.
10. Ms. 72, p. 33.
11. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 527.
12. *Cart. de Savigny*, Arch. Manche, n° 30, f° 13 v°, cité par Delisle, *loc. cit.*

Le monastère de Saint-Evroult au diocèse de Lisieux, disposait d'un *scriptorium*, où fut sans doute exécuté le Sacramentaire du XIe siècle à l'usage de ce monastère qui a subsisté [1]. Thierry, premier abbé de ce monastère (1050-8) était, lui-même un « scriptor egregius » ; il a exécuté de sa propre main un « Collectaneum », un Graduel et un Antiphonaire « in ipso cœnobio ». Ses compagnons, venus avec lui de Jumièges, écrivirent sur son ordre des livres. Son neveu, Raoul, exécuta un Heptateuque et un Missel, qui est peut-être le Sacramentaire conservé ; Hugues transcrivit l'« Expositio » sur Ezéchiel, les Dialogues et la première partie des « Moralia » de saint Grégoire, Roger les Paralipoménes, les livres de Salomon et la troisième partie des « Moralia ». Au cours des huit années que dura son abbatiat, grâce à ceux-là et à d'autres « antiquarii », qu'il a pu déterminer à faire ce travail (quos ad hoc opus flectere poterat), Thierry a doté la communauté de tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament et de tous les ouvrages de Grégoire le Grand. Il a formé d'excellents « librarii » : Berenger, Gozlin, Raoul, Bernard, Turchetillus, Richard et d'autres encore qui ont pourvu la bibliothèque de Saint-Evroult des œuvres de Jérôme et d'Augustin, d'Ambroise, Isidore, Eusèbe et Orose et autres docteurs [2]. Sous Robert (1058-61) et Osberne (1061-6), un religieux, Grégoire Guillaume, a été « praecipuus scriptor et librorum illuminator ». Orderic Vital signale en outre deux religieux de ce temps, Bernard Mathieu, « nobilis antiquarius » et Robert André, « scriptor egregius » [3]. Un religieux du nom de Witmundus, expert dans les arts de la grammaire et de la musique, a composé ou enrichi d'antiennes et de répons des Tropaires et Antiphonaires [4].

C'est peut-être aussi à Saint-Étienne de Caen, que fut exécuté à la fin du XIe siècle un Missel à l'usage de ce monastère [5].

Nous ne savons rien du *scriptorium* des églises épiscopales d'Avranches, Coutances, Lisieux et peu de chose de ceux de Bayeux et de Rouen.

1. B. Rouen, ms. 273 ; Leroquais, 75, p. 176-8.

2. Orderic Vital, *Hist. eccles.*, III, 2 éd. Le Prevost, t. II, 47-8. Bérenger est dit plus loin « scriptor praecipuus » (p. 85). Le ms. 456 de la B. de Rouen du XIe s., qui renferme les « Enarrationes in psalmos » de s. Augustin, peut appartenir à la série des mss. exécutés alors à S. Evroult.

3. 5, p. 77 ; 7, p. 96 ; V, 15, p. 424.

4. III, 7, p. 95-6.

5. B. Fac. méd. Montpellier, ms. 314 ; Leroquais, 80, p. 183.

Un bréviaire d'Alaric a été écrit par Ragonardus à Bayeux en 833 [1]. Un manuscrit du XI[e] ou XII[e] siècle qui provient de l'église de Rouen a sans doute été exécuté par Hugues, probablement écolâtre de cette église qui, à la fin du volume, prie Dieu de lui être propice [2] et qui, d'après une épitaphe transcrite à la même page par une main contemporaine, a été instruit à Cambrai et enseveli à Rouen [3]. Nous savons aussi qu'au XI[e] siècle, un chanoine de l'église de Rouen, Tetbald traduisait du latin en langue commune des vies de saints, en particulier celle de saint Wandrille et en faisait des cantilènes [4]. On s'est demandé s'il n'était pas l'auteur de la vie rhytmée en langue romane de saint Alexis [5], qui certainement a été composée vers le milieu du XI[e] siècle en Normandie [6], par un clerc ou un moine qui, peut-être, travaillait dans le *scriptorium* d'une église ou d'un monastère de l'ouest.

Nous sommes mieux renseignés et pour une période beaucoup plus ancienne au sujet du *scriptorium* de Saint-Wandrille. A la vérité, le chroniqueur qui relate les acquisitions faites par la bibliothèque du monastère grâce aux soins des abbés Wando, Witlaic et Gervoldus [7], ne dit pas quelle est la provenance de ces nombreux manuscrits. Mais il nous apprend qu'au temps de Gervoldus, le prêtre Harduin, qui menait la vie contemplative dans une *cella* sise sur le versant du coteau au Nord du monastère, instruisait les *alumni* de Saint-Wandrille dans l'art d'écrire, où il était très entendu [8]. Aussi a-t-il laissé au monastère de nombreux volumes écrits par lui-même. L'historiographe signale un exemplaire des quatre Évangiles qui existait encore au XVIII[e] siècle [9] et quatorze autres manuscrits exécutés par ce prêtre. Les jeunes scribes qu'il avait formés sous Gervoldus ont sans doute travaillé sous Anségise (822-833), et on peut conjecturer que parmi les nombreux livres que cet abbé a donnés aux moines [10], un certain

1. B. N. lat. 4413 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 472.

2. B. N. lat. 1684, f° 128 « Deus propetius esto mihi peccatori Hugoni » ; cf. d. Wilmart, *La lettre de Potamius*, dans *R. Bénéd.*, 1913, p. 279.

3. « claro quem sanguine pagus Camaracus docuit, Rotomagus sepelit » *(loc. cit.)*.

4. *Chron. S. Wandreg.*, Mabillon, *A. S.*, III, 379.

5. G. Paris et L. Pannier, *La Vie de saint Alexis*, p. 43 et suiv.

6. *Op. cit.*, p. 45 et p. 436.

7. *Gesta abb. Fontan.*, éd. Laporte, 9, p. 66-8 ; 11, p. 81 ; 12, p. 88.

8. « arte scriptoria erudivit ; erat enim in hac arte non mediocriter doctus », p. 89.

9. Montfaucon le signale dans le catalogue des livres de S. Wandrille (*Bibl. Bibl.* II, 1196).

10. *Gesta*, 13, p. 103-4.

nombre ont été exécutés au *scriptorium* du monastère. Nous sommes certains que l'un d'eux, un exemplaire de luxe des Évangiles, fut écrit sous ses yeux. L'historiographe rapporte en effet qu'Anségise a ordonné d'écrire en lettres d'or romaines sur parchemin pourpré les quatre Évangiles ; il put achever ceux de saint Mathieu, de saint Jean et de saint Luc, mais sa mort laissa l'ouvrage inachevé. C'est vraisemblablement aussi au monastère, qu'il ordonna d'écrire semblablement un Lectionnaire et un Antiphonaire de luxe [1].

Les *Gesta abbatum Fontanellensium*, qui témoignent ainsi de l'activité du *scriptorium* à la fin du VIII[e] et au commencement du IX[e] siècle, ont été composés peu après la mort d'Anségise, entre 834 et 845 [2]. Le manuscrit original fut sans doute emporté par les moines lorsqu'ils s'enfuirent pour échapper aux Normands, et finalement parvint à Gand où, semble-t-il, furent exécutées toutes les copies qui nous sont parvenues [3].

Reconstitué seulement vers le milieu du X[e] siècle, sur son ancien site, le monastère de Saint-Wandrille eut de nouveau un *scriptorium* actif. Un Sacramentaire y fut exécuté, dans la première moitié du XI[e], par le moine Guillaume [4]. Il renferme une oraison « ad libros benedicendos », qui valait sans doute surtout pour les livres exécutés au monastère, mais aussi pour ceux qui venaient du dehors et qui recevaient cette bénédiction avant d'être mis en usage.

C'est au *scriptorium* du monastère de Jumièges que Guillaume écrivit, sans doute vers 1070, l'Histoire des Normands qu'il dédia à Guillaume le Conquérant [5].

Du *scriptorium* du monastère de Fécamp est peut-être sorti le manuscrit du IX[e] siècle renfermant le « De temporum ratione » de Béde. Il a été écrit « summo labore » par l'indigne diacre Hardinus [6].

1. *Loc. cit.*

2. Suivant Lœwenfeld, Préface de l'édit. in usum schol., p. 5. Voir aussi dom Laporte, Introd. à l'édition des *Gesta*, p. 33.

3. F. Lot, *Etudes critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, CXXXII et suiv. Suivant M. Lot, le ms. du Havre 332 qui provient de S. Wandrille a été copié à Gand sur l'original au milieu du X[e] siècle par les moines qui reprenaient le chemin de Saint-Wandrille, mais n'étaient pas autorisés à y transporter les épaves de leur trésor. Resté à Gand, le ms. primitif a été par la suite reproduit plusieurs fois plus soigneusement.

4. B. Rouen, ms. 272 « Liber s. Wandregisili a Vuillelmo conscriptus » ; cf. Leroquais, 57, p. 135-6.

5. Préf., Migne, CXLIX, 799.

6. B. Rouen, ms. 524, *Catal. B. Dépts*, I, 117. La 1[e] partie du ms. (f[o] 1-96) qui est aussi du IX[e] s., mais représente probablement un ms. distinct, renferme des opus-

Fondé seulement au XI[e] siècle, le monastère du Bec a été sans doute pourvu dès ce temps d'un *scriptorium* indispensable à l'activité de Lanfranc dont la science attirait de toutes parts des élèves [1]. C'est là sans doute qu'il a corrigé le texte des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament et beaucoup d'écrits des pères [2], revisé les livres liturgiques qui étaient en service au Bec, soit par lui-même, soit par ses disciples [3]. Vraisemblablement, il en a fait aussi exécuter. La chronique du Bec relatant la mort en 1109 d'Anselme, donne la liste des ouvrages que celui-ci a écrits, au temps où il était prieur du monastère [4].

cules de s. Isidore ; une note ajoutée au f° 76 mentionne la mort du prêtre Hardinus qui est sans doute le même personnage que le diacre de ce nom. Au f° 95 est insérée une note en anglo-saxon ; le ms. a été par conséquent importé vraisemblablement d'Angleterre et c'est peut-être là qu'Hardinus a écrit.

1. *Vita Lanfr.*, 2, Migne, CL, 32.

2. 15, col. 55. Nous connaissons en effet deux manuscrits des Pères qui ont été corrigés par Lanfranc. L'un renfermant des opuscutés de saint Ambroise subsiste (B. du Mans, ms. 15) et provient de S. Vincent du Mans. Il porte au f° 141 la note « Lanfr. huc usque correxi » (Couderc, *Catal. B. dépts*, XX, 31). Au temps de Mabillon, la B. de S. Martin de Séez conservait un ms. des *Collationes* de Cassien qui portait la note « Huc usque ego Lanfrancus correxi » (Migne CL, col. 155, n. 45). Il est présentement à la B. d'Alençon, ms. 136. Dom Poirier signalait parmi les mss. de S. Germain volés en 1791 les *Collationes* corrigés par Lanfranc (241 bis, Delisle, *Cab. des mss.*, II, 55).

3. « Multa de his quibus utimur nocte et die in servicio ecclesiae ad unguem emendavit et hoc non tantum per se, sed etiam per discipulos suos fecit » *(loc. cit.)*.

4. *Chron. Beccence*, Migne, CL, 650.

CHAPITRE XIII

Les « scriptoria » parisiens

L'église mère de Paris a eu dès l'époque carolingienne un *scriptorium*, où les livres liturgiques à son usage ont été soit exécutés, soit adaptés[1], où ont été écrits les règlements, lettres, chartes qui l'intéressaient [2] ; mais nous ne savons pas si ses scribes ont contribué à former la collection de livres de doctrine, droit, histoire, arts libéraux qu'elle possédait alors. Nous sommes assez bien renseignés au contraire sur l'activité des *scriptoria* monastiques voisins de la cité parisienne [3].

Plusieurs manuscrits du IX[e] siècle, ayant appartenu semble-t-il à l'ancien fonds de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, renferment des notes du scribe qui les a exécutés et qui permettent de les dater. Un exemplaire de la *Dionysio Hadriana* a été écrit au cours de la 37[e] année de Charlemagne, c'est-à-dire de l'an 805, par un copiste qui demande au lecteur de prier pour lui [4]. Une Bible en deux volumes a été exécutée en 822 [5]. Une autre Bible est la copie d'un manuscrit exécuté en 809, comme le montre une note chronologique signalant

1. Un recueil de bénédictions du X[e] siècle était certainement à l'usage de l'église de Paris (B. N. lat. 2294, f[os] 69 à 102, cf. Leroquais, *Sacram.*, 26, p. 70).

2. Réglement d'Inchade constituant en 829 la mense de ses chanoines, *Cart. de Paris*, 35, p. 49 ; Lettre du clergé de Paris notifiant au métropolitain l'élection d'Enée, 42, p. 58 ; Charte d'Enée 868, 48, p. 65.

3. Aux *scriptoria* de la région doivent être attribués sans doute les mss. de la Bible, de provenance indéterminée, mais dont S. Berger (*H. Vulgate*, 91-2) a montré la parenté avec ceux que la région a produits, à savoir le ms. de S. Victor, B. N. 14407 et le ms. du Brit. Muséum, Addit. 5463. Ce dernier en onciale a été exécuté par le moine Loup sur l'ordre du pieux père Atton. S. Berger établit que ce ms., qui au XII[e] siècle a émigré à Bénévent, n'y avait certainement pas été exécuté.

4. B. N. lat. 11.710 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, III, 243 ; Mabillon, *De re diplom.*, tab. IX.

5. lat. 11504-5. L'année 8 du règne de Louis est insérée dans une lettre initiale, Delisle, p. 247.

l'année 42 du règne de Charles, la neuvième de l'empire ; cette copie paraît avoir été faite vers 860 [1].

S'il n'est pas sûr que ces manuscrits aient été exécutés au *scriptorium* de Saint-Germain, on peut tenir pour certain que l'exemplaire du Martyrologe d'Usuard, qui subsiste encore, manuscrit contemporain de l'auteur, moine de Saint-Germain, a été écrit au monastère [2]. Il en est de même du Polyptyque d'Irminon, dont une importante portion nous a été conservée, sinon dans le manuscrit original, du moins dans une copie du IXe siècle, avec différentes additions du Xe et du XIe siècles, copie qui est certainement l'œuvre des scribes du monastère [3]. Les règlements faits par les abbés du IXe siècle au sujet de la mense des moines et les actes qui intéressent le monastère ont été souvent écrits à Saint-Germain [4]. Le moine de Saint-Germain, Abbon a composé dans ce *scriptorium* le récit en vers du siège de Paris et peut-être, le manuscrit certainement contemporain exécuté au monastère est-il de la main même du moine poète [5]. Disciple d'Aimoin, il le suppliait, sans peut-être l'obtenir, de corriger son ouvrage, grains verts que seul son maître pourrait faire mûrir, et il le dédiait à son frère Gozlin, dont le suffrage pouvait être obtenu plus facilement que celui d'Aimoin [6]. C'était donc bien au monastère et sous

1. B. N. lat. 11532-3. Le copiste du manuscrit de 809 a ajouté une note complémentaire à la note chronologique de l'empereur Charles, indiquant la durée des règnes de Louis et de Lothaire. On en peut conclure que la copie a été exécutée au temps de Lothaire II (Delisle, III, 261-2). Cette mention peut faire croire aussi que le manuscrit est originaire de Lotharingie et non du royaume de Charles. Toutefois un moine de Saint-Germain contemporain pouvait s'intéresser à Lothaire et trouver dans la date de sa mort une donnée chronologique, que ne lui fournissait pas le règne de Charles le Chauve encore vivant.

2. B. N. lat. 13.745 ; cf. Montfaucon, *Bibl. Bibl.*, II, 1137.

3. B. N. lat. 12.832 ; Delisle, III, 245.

4. La charte de donation de Théodrade de 794 porte « actum monasterio sancti Germani » (Poupardin, *Chartes S. Germain*, 23, p. 37) ; cf. chartes de Brunard, 872-5 (37, p. 64), d'Abbon *custos* de Saint-Germain, 914 (40, p. 67-8) ; de Henri *decanus*, 943 (43, p. 72), de l'abbé Aubri, 994-5 (46, p. 76). Les actes passés au lieu même de la donation ont été certainement écrits par l'un des moines. La charte de donation (27 mai 794) de terres sises à Flerzheim, a été rédigée à Flerzheim « ante basilica sancti Petri ubi facta et firmata fuit » (24, p. 39). Les règlements relatifs à la mense des moines promulgués par Hilduin et Gozlin, que confirment les diplômes royaux du 13 janvier 829 et du 22 avril 872 (28 et 36, p. 44 et 59), ont été évidemment écrits au monastère.

5. B. N. lat. 13. 833. Le ms. de la fin du IXe ou du commencement du Xe siècle renferme des corrections, qui parfois portent sur des portions importantes des vers, corrections qu'il faut, semble-t-il, attribuer à l'auteur (cf. Winterfeld, *Poetae lat.*, IV, 75).

6. *Scedula* : « quod haut apud magistrum, saltem mereantur nancisci penes germanum » (*Poetae lat.*, IV, 78). Cf. *Versiculi ad magistrum*, p. 78-9. La glose du vers 10 (sepe discipulus ferebat magistro corrigendos versus, quos per incuriam neglegebat) explique les réticences du poète au sujet de l'accueil fait par Aimoin à son travail.

les yeux d'Aimoin qu'Abbon écrivait ses vers. Les sermons qu'il a composés ont été écrits, sans doute aussi, dans le *scriptorium* [1]. Des Miracles de saint Germain, œuvre d'un moine de cette communauté, s'est conservé un manuscrit du Xe siècle presque contemporain de l'auteur [2].

Trois manuscrits du Xe siècle ont dû être exécutés à Saint-Germain par Godwinus, vraisemblablement l'un des moines qui déclare en tête du volume en faire l'offrande au saint [3]. A la première page d'un manuscrit du Xe ou XIe siècle, un moine est représenté à genoux devant le saint ; la légende explique qu'Heldricus a dédié à saint Germain le volume qu'il a peint [4]. Vers 1050, une vie de saint Martin fut copiée avec l'agrément de l'abbé Adrand, sur l'ordre du moine prieur Singwinus, qui prend grand soin des livres et les fait réparer avec amour. Le manuscrit a été exécuté et décoré par Ingelardus, qui est dit « scriptor honestus » [5]. Le diacre Letardus inscrivait au XIe siècle son nom sur le manuscrit qu'il avait exécuté [6]. Un *alumnus* de saint Germain, nommé Gislemar, écrivait aussi en l'honneur de son patron [7]. Deux autres manuscrits ont été certainement exécutés encore dans le *scriptorium*, l'un sous le règne d'Henri I, l'autre à la fin du XIe ou au début du XIIe siècle [8]. Au reste, la collection si abondante de livres que possède Saint-Germain dès cette époque, n'a pu être formée, semble-t-il, que grâce à la collaboration d'une importante équipe de scribes.

1. D'Achery, qui les a édités au t. IX du *Spicilegium*, les tire d'un ms. de Saint-Germain (p. 14) ; mais n'en fait pas la description ; nous ne savons s'il s'agit d'un ms. contemporain, d'une copie ou de l'original.

2. B. N. lat. 12.599 ; cf. préface de l'éditeur, *SS*, XV, 4.

3. lat. 324 f° 13, 11.683 f° 1, 12.305 f° 4 : « Hunc ego Godoinus, Germane, tibi offero librum » ; cf. Delisle, II, 40.

4. lat. 12.302 : « Hoc pater Heldricus, quod pinxerat ipse volumen
Summo pontificum Germano rite dicavit » (Delisle, II, 40).

5. lat. 11.751, f° 145 v°, cf. f° 81 v° : « Abbatis domni nutu,... Adraldi, monachus quidam prior,
Libris intentus, horum reparator amoenus
Singwinus librum scribi preceperat istum...
Hunc Ingelardus decoravit, scriptor honestus »
(Delisle, II, 41, cf. III, 278).

6. lat. 13897, f° 87 : « Letardus levita Christi scripsit » (Delisle, II, 41).

7. lat 12225 (XI-XIIe) : « Quae Germane tuus quidam conscripsit alumnus
Gislemarus in hoc vocitatus nomine libro »
(Delisle, *loc. cit*).

8. lat. 12.117, une généalogie des rois prouve l'exécution du volume sous le règne d'Henri (Delisle, III, 278) ; lat. 12.195, le livre est dédié à saint Germain (Delisle, II, 41).

Le *scriptorium* de Saint-Denis a certainement produit des livres à la fin du VIII[e] [1] ou au début du IX[e] siècle.

L'abbé de Saint-Denis, Fardulfus, entre 793 et 806, a ordonné de copier à l'usage de l'illustre martyr un traité de saint Jérôme qui est conservé[2]. Deux manuscrits du même âge renferment une note signalant le don qui en a été fait à saint Denis par Sichelmus, qui paraît bien être un religieux du monastère, car il dit du saint qu'il est son *dominus* [3]. Mais peut-être, à la vérité, s'est-il procuré ailleurs les livres qu'il offre à son maître.

Le *scriptorium* de Saint-Denis était dans la première moitié du IX[e] siècle en relations avec des monastères, même lointains, qui recouraient aux bons offices de ses scribes. Il est rapporté de l'abbé de Reichenau, Erlebald (823-838), qu'il faisait écrire des livres pour lui à Saint-Denis [4]. Le même abbé prêtait à ce monastère des livres pour y être copiés. L'un de ceux qu'il a fait écrire à Reichenau a été envoyé par lui à Saint-Denis [5]. En tête d'un manuscrit du IX[e] siècle de Reichenau renfermant une *Expositio super missam*, on lit « Haec a coenobio Dionisii venit » [6]. Une note apposée sur un manuscrit de Saint-Gall signale qu'il est venu du monastère de Saint-Denis[7]. Un exemplaire de la passion de saint Denis (Gloriosae) appartenant à Saint-Gall et qui date des premières années du IX[e] siècle, a sans doute été copié à Saint-Denis même, sous l'abbatiat de Walton (806-814), qui a succédé à Fardulfus et qui avait été auparavant abbé de Saint-Gall [8].

Hincmar rapporte que, jeune moine, il a tenu la plume dans le *scriptorium* du monastère. Il aurait été chargé par son

1. Au XIII[e] siècle, Saint-Denis possédait le Sacramentaire dit « Missale Francorum », exécuté semble-t-il entre 700 et 730 (B. Vatican. Regin. 257 ; cf. dom Wilmart, *Le psautier de la Reine*, p. 369, 373) ; mais il s'agit sans doute d'une acquisition relativement récente et ce ms. ne paraît pas avoir été exécuté à Saint-Denis.

2. B. N. lat. 17371 : « Pater Fardulfus abba transcribere rogavit ad opus inclyti martyris Dyonisii » (Delisle, *Cab. des mss.*, I, 202 ; cf. III, 240).

3. lat. 2095 et 2792 : « Hunc codicem Sichelmus dedit domino suo sancto Dionisio » (Delisle, p. 201-2).

4. Chron. d'Oheim, rédigée d'après un rôle du IX[e] siècle (Lehmann, *Mittelalterl. Bibliotheks Kataloge Deutschlands*, t. I, 48, p. 237).

5. « In Ezechielem Hieronymi posterior pars praestita est ad Dionysium » (Lehmann, 50, p. 254, l. 4).

6. B. Bamberg, A II, 53. Cette indication a été transcrite par les scribes qui ont pris copie de ce ms. et se retrouve dans les mss. plus récents de S. Gall 446 et d'Einsiedeln 110. Cf. Lehmann, p. 223 et Migne, CXXXVIII, col. 1173.

7. Weidmann, 7, p. 19 ; cf. dom Leclercq, art. S. Gall, *Dict. d'archéol. chrét.*, VI, 108.

8. Stiftsb. ms. 230 ; cf. Levillain, *Etudes sur l'abbaye de S. Denis*, dans *B. Ec. de chartes*, 1921, p. 6, n. 1.

maître, Wandelmar, qui l'en savait capable (quia me sciolum putabat), de déchiffrer un manuscrit fort maltraité de la vie de saint Sanctinus, dont les lettres étaient presque effacées, et d'en mettre au net la transcription (ad transcribendum aperte) sur du nouveau parchemin. Il en aurait exécuté pour lui-même un autre exemplaire (exemplar eorum quod mihi retinui), qu'il offrit plus tard à Charles le Chauve [1]. Ne serait-ce pas le même Hincmar qui, pendant son séjour à Saint-Denis, aurait composé les *Gesta Dagoberti* et les *Miracula sancti Dionysii*, dont certains traits présentent analogie avec la vie de saint Remi qu'il a plus tard écrite à Reims [2].

Dans tous les cas, ces deux ouvrages sont certainement sortis du *scriptorium* dionysien au temps d'Hilduin. Le second livre des Miracles ne rapporte que des faits survenus sous son abbatiat, et a été écrit en 835 ou 836 [3], à l'invitation de Samuel moine de Saint-Denis [4], dont le nom se retrouve dans la liste des membres de la communauté dressée en 838 [5], et qui peut-être était alors le directeur du *scriptorium*.

L'abbé Hilduin s'est intéressé à l'exécution dans le *scriptorium* du monastère de livres liturgiques à l'usage de sa communauté. Avec l'appui de saint Denis, pour obéir aux ordres agréables de son père et maître Hilduin (patris Hiltwini et domini dulcia jussa sequens), un moine du nom d'Otfridus a écrit la série et somme des livres divins, à savoir un Lectionnaire (quod Comitis fertur nomine) et l'a offert en don à saint Denis [6].

Au *scriptorium* du monastère ont été écrits aussi les règlements administratifs qu'Hilduin a pris au sujet des biens et revenus assignés à ses religieux. Là il a écrit ou fait écrire ses œuvres d'ordre historique ou théologique. Sur l'ordre de Louis le Pieux, il s'était occupé de traduire en latin le manuscrit de Denys l'Aréopagite que le basileus Michel avait fait offrir à Louis le Pieux en son palais de Compiègne en septembre 827, et que la veille de la fête de Saint-Denis, le 8 octobre de la

1. *A. S.* Oct. V, 587. Le récit est suspect, car la vie de saint Sanctinus, telle qu'Hincmar l'adresse au roi, est brodée sur la légende de Denis l'Areopagite mise en circulation par Hilduin.

2. Cette hypothèse a été présentée par M. Levillain, *Etudes sur l'abbaye S. Denis*, *B. Ec. Chartes*, 1921, p. 88-114.

3. Levillain, p. 70.

4. « O Samuhel, te hortante, immo urgente, paucas elegi virtutes » (*Mirac. s. Dion.*, II, 38, Mabillon A. S. III, II, p. 325).

5. Acte d'assoc. de prières entre S. Denis et S. Remi, Molinier, *Obit. de la prov. de Sens*, I, 2[e] p., p. 1024.

6. *Walaf. Strab. carm.*, 65, I, *Poetae lat.*, II, 407.

même année, l'empereur Louis avait remis à Hilduin et à ses religieux [1]. La version en a été faite, écrit l'empereur, par le zèle sagace d'Hilduin et le labeur des traducteurs [2]. On peut en conclure que le travail a été accompli sous sa direction par un certain nombre de collaborateurs. La comparaison du manuscrit en onciale envoyé par le basileus qui subsiste [3] avec la traduction d'Hilduin dont on conserve plusieurs copies [4], a permis d'établir que l'œuvre a requis en effet plusieurs agents occupés à déchiffrer, traduire et transcrire en latin le texte grec [5]. Si cette hypothèse est exacte, Hilduin avait dû s'assurer la collaboration de moines grecs, empruntés peut-être à un monastère romain [6]. Le travail a été exécuté au *scriptorium* de Saint-Denis et vraisemblablement entre 832, date où Hilduin recouvre après sa disgrâce l'abbaye et se consacre désormais exclusivement au gouvernement de son monastère, et celle de 835, date où l'empereur le félicite de son travail.

C'est aussi Hilduin qui a composé la série des ouvrages qui mettent désormais en circulation la légende identifiant Denys l'Aréopagite avec le saint fondateur du monastère de Saint-Denis. Le *Libellus antiquissimus* de la *Passio* de saint Denis en a constitué la première esquisse [7]. Hilduin l'a écrit, sans

1. *Epist. var.*, 20, *Epist. Kar. aevi*, III, 330 ; cf. Théry, *Etudes dionys.* ; *I, Hilduin, traducteur de Denys*, p. 5.

2. *Epist. var.*, 19 : « tuo sagaci studio interpretumque sudore » (p. 327).

3. B. N. grec 437 ; cf. Omont, *Ms. des œuvres de S. Denys*, dans *R. Études grecques*, 1904, p. 230-6 et Théry, *op. cit.*, p. 63, n. 1.

4. B. Bruxelles 903 (756-7) XVe s. ; B. N. lat. 15645, XIIe s. ; B. Boulogne-sur-mer 27 (32) XIIe s. ; cf. Théry, p. 37-62.

5. Le R. P. Théry estime que la tâche a été répartie entre trois personnages ; l'un lisait à haute voix le texte grec qu'il déchiffrait, non sans quelque peine, car quoique écrit en onciale, le manuscrit ne comporte ni séparation des mots ni le plus souvent accentuation et on s'explique ainsi les nombreuses fautes de lecture (p. 101-121). Un second traduisait à l'audition, une traduction phonétique, au sentiment du P. Théry (p. 123-134), pouvant seule expliquer des erreurs qui ne sont pas imputables à une mauvaise lecture. Enfin un troisième remplissait les fonctions de copiste et transcrivait à la dictée la traduction faite par le second. Le P. Théry explique ainsi les doublets que présente le texte latin, le scribe écrivant la correction faite par le traducteur, sans supprimer toujours la première leçon dictée d'abord par celui-ci (p. 135-142).

6. Des moines byzantins d'un monastère romain fondé par Paul I et avec lequel Hilduin était entré en relations, auraient été les collaborateurs de ce dernier dans l'établissement de la légende qui identifie le premier évêque de Paris avec Denis l'Aréopagite ; ils auraient traduit les œuvres du pseudo Aréopagite et fabriqué de nombreuses pièces à l'appui de la légende (G. Théry, *Etudes dionys.* I, p. 134 et Communicat. à l'Acad. des Inscr., 5 oct. 34, *C. R. des séances*, 1934, p. 276-7).

7. Il ne subsiste plus à l'état indépendant, mais se retrouve en grande partie dans le *Post beatam ac salutiferam* ; Cf. L. Levillain, *Etudes sur S.-Denis à l'époque mérov.*, dans *B. Ec. Chartes*, 1921, p. 30-40.

doute, dans le même temps où il traduisait les œuvres de l'Aréopagite, en déformant, pour les besoins de l'identification nouvelle, la vieille vie de saint Denis, dite « Gloriosae », composée au V[e] siècle et récrite à Saint-Denis au VIII[e] siècle [1]. En 835, l'empereur l'invitait à rassembler dans un corps unique tout ce que nous apprennent sur saint Denis soit les historiens grecs, soit ses œuvres, soit enfin, ce qu'il trouvera dans les manuscrits latins, le *Libellus* de la passion du saint et les plus anciennes pièces de l'*armarium* de l'église de Paris, siège de saint Denis [2]. C'est pour répondre à cet ordre qu'Hilduin, après avoir rassemblé les sources grecques et latines qu'il énumère, a composé une nouvelle vie que désigne ordinairement l'Incipit : « Post beatam ac salutiferam » [3]. Une autre adaptation du « Libellus antiquissimus » a été faite à la fin du IX[e] siècle dans la même officine [4].

La traduction des œuvres de l'Aréopagite par Hilduin a été jugée plus tard insuffisante. Scot Erigène a recommencé le travail, en travaillant sur le manuscrit de l'empereur Michel [5] et en ayant sous les yeux le travail d'Hilduin [6]. C'est évidemment par conséquent à Saint-Denis, que cette seconde traduction fut faite, cette fois sans doute sans qu'il y ait eu partage du travail. Scot Erigène, qui l'a entrepris sur l'ordre de Charles, le lui dédiait vers 860 [7].

L'emploi de caractères grecs dans les anciens manuscrits conservés à Saint-Denis témoigne vraisemblablement qu'ils ont été exécutés au *scriptorium* du monastère. Ce n'est pas seulement, comme à Fleury, à Tours et ailleurs [8], pour faire parade d'une certaine connaissance d'une langue savante, que les scribes de Saint-Denis traçaient volontiers des caractères grecs sur les manuscrits qu'ils exécutaient. Ils rattachaient ainsi leur maison au souvenir de l'Aréopagite [9]. Peut-être

1. Levillain, p. 6-28 ; Théry, p. 18, n. 4.
2. *Epist.*, V, 326, cf. Théry, p. 15.
3. Migne, CVI, 23-50.
4. Incipit : « Post beatam et gloriosam » ; cette adaptation qui donne comme compagnon à saint Denis, saint Lucien, aurait été faite suivant M. Levillain, p. 58, à l'usage de l'église de Beauvais, mais elle a pu être exécutée aussi à Saint-Denis.
5. Théry, p. 69-70.
6. p. 163.
7. « jussionibus vestris neque volentis neque valentis obsistere » (Migne CXXII, 1032).
8. Cf. plus haut, p. 133, 159. De même, le moine de Saint-Germain des Près qui a exécuté la Bible de 822 (B. N. 11504-5) et qui prie le lecteur de ne pas reprendre son « insipientia », trace à plusieurs reprises des caractères grecs, sans doute pour montrer qu'il n'est pas un ignorant (cf. Delisle, *Cab. des mss.*, 248-50).
9. Cf. Delisle, *op. cit.*

subissaient-ils aussi l'influence des moines grecs qui ont sans doute été les collaborateurs d'Hilduin. Des Grecs ont travaillé plus tard encore à Saint-Denis. En 1022, fut copié au *scriptorium* dionysien un office ecclésiastique grec [1].

Aussi, il est probable que le manuscrit d'âge carolingien de saint Ambroise, qui fut donné à Saint-Denis par le moine Audacrus et dont le copiste a inscrit en grec dans la dédicace le nom du saint [2], sort de cet atelier. L'emploi de caractères grecs est également un indice de l'exécution dans ce *scriptorium* du Sacramentaire dit de Saint-Denis et de la seconde Bible de Charles le Chauve.

Le Sacramentaire de Saint-Denis [3] a été certainement exécuté pour ce monastère. Il s'ouvre par le calendrier de Saint-Denis, qui renferme à trois reprises des fêtes de saint Denis. La mention du 9 octobre est faite en capitales rouges qui marquent équivalence avec la fête de Noël, seule signalée de la même manière. En outre, par deux fois, le nom de Denis est écrit en grec suivant une habitude érudite chère aux religieux du monastère soi-disant fondé par l'Aréopagite. Le Sacramentaire renferme les messes de la Vigile et de la Fête de saint Denis du 9 octobre, la messe « in veneratione » du saint et de ses compagnons, à l'exclusion de toute autre messe de saints du pays. Au « Libera nos » du canon, le nom du saint et de ses compagnons suit seul celui de saint André [4]. Si le manuscrit avait été exécuté pour Saint-Denis dans le *scriptorium* d'une autre église, il semble que le Sanctoral laisserait apparaître quelques traces de cette origine étrangère. Il est certain que le livre a été fait pour Saint-Denis et vraisemblable qu'il a été exécuté en ce lieu même.

Aussi peut-on admettre comme également plausible l'exécution à Saint-Denis de la seconde Bible de Charles le Chauve [5]. L'auteur de la dédicace insère dans son poème un vers en langue grecque [6], conformément aux habitudes dionysiennes. Il fait allusion à la perte que le roi Charles a faite de son fils Charles en 866 et au pardon qu'il a accordé à un cruel tyran,

1. B. N. fonds grec 375, cf. Delisle, *loc. cit.*

2. B. N. lat. 1746 ; Delisle, p. 201.

3. B. N. lat. 2290.

4. Delisle, p. 103-4 ; Leroquais, p. 19-20.

5. B. N. lat. 2.

6. *Bibl. versus*, V, 98 « Nephadeos, phronimos, spondaios kaide dikaios » (*Poetae lat.*, III, 257).

que tous et même les siens déclaraient indigne de régner [1]. Il semble bien qu'il s'agisse de son fils rebelle Carloman. Venu à Saint-Denis pour y célébrer la fête du saint le 9 octobre 870, le roi consentit ce jour même, à la prière des *missi* du pape et de ses propres fidèles, à délivrer Carloman prisonnier à Senlis et à lui permettre d'habiter avec lui. C'est sans doute sous l'impression de l'événement survenu à Saint-Denis, que furent écrits les derniers vers du poème dédicatoire [2]. Un tel intérêt porté à la personne du roi et à sa famille s'explique de la part d'un poète et d'un artiste dionysien. Exécutée, semble-t-il, à Saint-Denis pour être offerte à Charles le Chauve, cette Bible, devenue l'une des Bibles du roi, est revenue sans doute à Saint-Denis, désigné par le roi pour recevoir après sa mort une part de sa bibliothèque [3].

Ces deux manuscrits richement enluminés, sortis suivant toute vraisemblance du *scriptorium* de Saint-Denis, témoignent que l'art de décorer les manuscrits y était cultivé dans la deuxième moitié du IX[e] siècle. L'un et l'autre appartiennent à l'école d'enluminure que l'on désigne d'ordinaire sous le nom d'école franco-saxonne [4]. Saint-Denis semble en avoir été l'un des foyers jusqu'aux environs de 867.

Vers cette date, se serait produit dans l'atelier de Saint-Denis un changement de style [5]. Cette année là, Charles le Chauve décidait de retenir en ses mains le monastère dont il devint ainsi l'abbé [6] et où il fit dès lors, chaque année, des séjours réguliers et prolongés. On a conjecturé que Saint-Denis devint alors le siège de sa « librairie », laquelle aurait offert aux artistes de Saint-Denis des modèles de toutes les écoles et introduit dans leur style l'éclectisme qui le caractériserait

1. « Aequivoco Karolo frustratus germine digno
Indulsit pro te (la Sagesse) saevo scaevoque tyranno,
Omnibus atque suis regno privantibus ipsum,
Tam bonitate proba, tanta pietate pepercit » (99-103, *loc. cit.*).

2. *Ann. Bertin.* 870, p. 114. Carloman ayant pris la fuite lors du passage de Charles le Chauve à Lyon un peu avant Noël, le poète a dû écrire ces vers au mois d'octobre 870. Il est peu vraisemblable qu'il faille reculer ce pardon jusqu'en 872, où la « bonitas proba » du roi n'empêcha pas de crever les yeux au récidiviste, mis ainsi hors d'état de nuire.

3. *Capit. Caris.*, 12, *Capit.*, II, 358.

4. Voir plus loin, Chap. 22, § 2.

5. Cf. Morey, *Lecture notes*, p. 66. A la vérité, le poème dédicatoire de la seconde Bible de Charles le Chauve, certainement composé après 866, date probablement de la fin de l'année 870 (plus haut, n. 2). Il se peut qu'un artiste, familier avec le style franco-saxon, y soit resté encore fidèle à cette date, tandis que d'autres artistes plus jeunes adoptaient un style éclectique.

6. *Ann. Bertin.*, 867, p. 86.

désormais [1]. A côté de la seconde Bible de Charles le Chauve, sortie antérieurement de leurs mains et qui représentait le style franco-saxon, ils trouvaient la Bible offerte par Vivien à Charles le Chauve, chef d'œuvre de l'école de Tours. Une autre Bible perdue et qui serait celle d'Alcuin, était sous les yeux des artistes qui ont exécuté le « Codex aureus », dit de Saint-Emmeran [2]. Les Évangiles de Saint-Médard de Soissons, l'un des beaux ouvrages de l'école des Évangiles Ada, ont certainement été communiqués alors à Saint-Denis, car l'enlumineur du « Codex aureus » a copié les canons de ce manuscrit [3].

La manière éclectique des artistes de Saint-Denis désigne peut-être déjà comme sortis de leur atelier un bon nombre d'ouvrages de luxe. L'origine de ceux-ci se trouve confirmée par d'autres indices. Le Psautier de Charles le Chauve, exécuté par Liuthard et du vivant de la reine Ermenthrude, et par conséquent en 869 au plus tard, manuscrit dont le style ornemental manifeste déjà la provenance, renferme des litanies où les saints du monastère, Denis, Rustique et Eleuthère sont mis en particulier honneur [4]. Le « Codex aureus » de Saint-Emmeran appartint à Saint-Denis avant d'être donné par Arnoul au monastère de Ratisbonne, et fut probablement soustrait par le roi Eudes au trésor dionysien [5]. Il fut écrit et dédié à Charles le Chauve, en 870, par les deux frères, Liuthard et Bérenger, dont les deux mains se succèdent dans le manuscrit [6]. Le style composite de l'ornementation et le fait que l'un des artistes est celui-là même qui a exécuté le Psautier

1. Cf. A. M. Friend, *Art studies*, I, 1923, p. 67. et *Two mss. of the school of Saint-Denis*, dans *Speculum*, I, 1926, p. 59.

2. Leidinger *(Der codex aureus)* a montré que les *tituli* en vers qui accompagnent des miniatures du « Codex aureus », ont été empruntés directement à une Bible d'Alcuin perdue, que les artistes avaient sous les yeux quand ils exécutèrent les peintures de ce manuscrit, cf. Morey, p. 64.

3. Morey, p. 63.

4. B. N. lat. 1152, cf. Morey, p. 65.

5. Parmi les objets soustraits par Eudes au trésor de S. Denis (cf. notre t. III, *Les églises et trésors des églises*, p. 160) figure un « Evangelium auro et gemmis optime paratum et intus auro scriptum », qui est très probablement le « Codex aureus ». Il a été sans doute donné par Eudes à Arnoul, qui en fit présent aux moines de S. Emmeran. (cf. *Hist. s. Emmerani, auctore Arnaldo*, I, 5, *SS*, IV, 551). Mention est faite du « codex aureus » à propos du prétendu transfert du corps de saint Denis à S. Emmeran relaté dans la *Translatio* écrite au XI[e] siècle. Cf. Morey, p. 62.

6. Liuthard a écrit les 48 premiers feuillets du « Codex aureus », comme le montre la comparaison de l'écriture de ces folios avec celle du psautier de Charles le Chauve, que Liuthard au f° 172 de ce ms. déclare avoir écrit jusqu'à la fin (hic calamus facto Liuthardi fine quievit). A partir du 49[e] feuillet apparaît une autre main, celle de Bérenger. Cf. Morey, p. 62.

marquent suffisamment que le manuscrit a été exécuté à Saint-Denis [1], là même où on le trouve tout d'abord.

Le Sacramentaire de Nonantola, dont l'ornementation ressemble à celle du « Codex aureus » et du Psautier de Charles le Chauve, présente aussi des caractères liturgiques qui désignent Saint-Denis comme lieu d'origine. En outre, une inscription marque que ce livre a été donné aux moines de Nonantola par Jean, évêque d'Arezzo. Celui-ci avait été envoyé en 876 comme légat du pape auprès de Charles le Chauve et fut reçu à Saint-Denis. Le roi lui fit sans doute à cette occasion présent de ces Évangiles, que l'évêque rapporta en Italie et qu'il offrit au monastère de Nonantola [2].

Le Sacramentaire qui provient, semble-t-il, de l'église de Metz [3] présente aussi les mêmes caractères ornementaux. On a conjecturé qu'il aurait été exécuté pour l'église de Metz à Saint-Denis, afin de commémorer le couronnement à Metz, en 869, de Charles le Chauve comme roi de Lorraine, cérémonie figurée peut-être par la miniature qui représente un souverain nimbé, sur la tête duquel la main de Dieu pose une couronne, avec à ses côtés deux évêques, également nimbés, dont l'un serait saint Arnoul et l'autre saint Remi [4]. Le livre de prières

1. Leidinger *(op. cit.)* attribue le ms. au *scriptorium* de Corbie, en raison de l'inscription qu'il porte en tironiennes « Sancte Petre, intercede pro nobis ad Dominum » (cf. Traube, *Vorles.*, III, 289) ; mais l'exécution du ms. à Corbie est rendue très improbable par la copie faite dans ce manuscrit des canons des Évangiles de Soissons. Hilduin, abbé de Saint-Médard, ayant occupé la charge de « bibliothecarius » de Charles le Chauve, on conçoit mieux que ces Évangiles aient été mis par lui en 870 à la disposition de scribes travaillant pour le roi à cette date à S. Denis. Cf. Morey, p. 63.

2. B. N. lat. 2292, cf. Friend, *Two mss.*, p. 59. Il montre dans les pl. 3 et 4 l'identité du décor en feuilles d'acanthe dans les encadrements des f° 7 du ms. 1141 et f° 8 du ms. 2292.

3. B. N. 1141. Ce sacramentaire dont il ne subsiste qu'un certain nombre de feuillets est, suivant Delisle *(Anc. sacram.*, 33, p. 146) et Leroquais *(Les sacram.*, 13, I, 35), d'une origine indéterminée. Le comte de Bastard *(Peint. et ornem. des mss.*, pl. 196-8) croyait savoir que ce ms. avait appartenu jusqu'à la fin du XVII[e] siècle à l'église de Metz et en fait il provient de la collection Colbert. M. Friend *(Two mss. of the school of S. Denis*, dans *Speculum* 1, 1926, p. 59 et suiv.) et Morey (*Lecture notes*, p. 66) n'hésitent pas à lui donner le nom de sacramentaire de Metz.

4. Voir Friend, *Two mss.*, fig. 1. Suivant M. Friend (p. 65 et suiv.), l'exécution de ce sacramentaire aurait été commencée à Saint-Denis, au lendemain du couronnement de Metz. Le prince dont la tête est auréolée d'un nimbe ne peut être Charles lui-même ; il s'agirait de son ancêtre Clovis ; des deux archevêques, l'un en la personne de saint Remi symboliserait l'archevêque de Reims, Hincmar, principal artisan du sacre de Metz, l'autre, saint Arnoul, ancêtre du roi, figurerait à la fois Adventius évêque de Metz, autre acteur en la cérémonie et le siège métropolitain de Trèves alors vacant auquel Hincmar fait allusion. La cité de Metz ayant échappé à Charles en 870, l'exécution du manuscrit aurait été arrêtée ; le livre n'aurait jamais compris que les 10 folios qui subsistent ; la bande prête sous la miniature à en recevoir la légende serait restée vide (p. 69). Voir la critique de cette interprétation par

de Charles le Chauve, apparenté par l'écriture comme par l'ornementation avec le Psautier exécuté par Liuthard, proviendrait aussi de l'atelier de Saint-Denis [1]. Il en serait de même de la Bible de Saint-Paul, écrite par le scribe Ingobert et dont les images sont librement copiées sur celles de la Bible de Vivien. Comme tant d'autres productions du *scriptorium* dionysien, elle subit directement l'influence de l'école de Tours [2].

Au même groupe de manuscrits appartiennent encore les Évangiles de Noailles [3], ceux de Sainte Aure [4], ceux de Colbert [5], où apparaît le style éclectique qu'influencent à la fois l'école de Reims et l'école de Tours [6]. Il est permis de conjec-

M. Schramm, p. 476-7. M. Friend croit reconnaître en outre dans la scène de la Crucifixion (profil du soleil et de la lune et quatuor d'anges) l'influence de la lettre du pseudo Denys à Polycarpe sur l'éclipse qui accompagne la mort du Sauveur et du traité de la Hiérarchie célesre, traduits par Jean Scot à Saint-Denis. M. Schramm *(N. Archiv.*, XLVII, 579) observe que l'argument tiré de la dérogation à l'usage iconographique par la place donnée au soleil et à la lune, dérogation qui serait due à la traduction, faite à S. Denis, du pseudoaréopagite par Jean Erigène en 858, ne vaut plus depuis que le P. Théry a signalé la traduction faite antérieurement par Hilduin dès aqant 840.

1. Munich Schatzkammer ; cf. Morey, *loc. cit.*

2. Trésor de l'église S. Paul hors les murs ; Morey, *loc. cit.* La Bible de Vivien ayant été exécutée vers 845, la Bible de Saint-Paul, qui est nécessairement d'exécution postérieure, date soit de la fin du règne de Charles le Chauve, soit de celui de Charles le Gros. M. Schramm *(Kaiserbilder*, 478-9) tient avec Traube *(Poetae lat.*, III, 242) qu'il s'agit de ce dernier, car la reine que le poète ne nomme pas, n'a pas encore d'enfant « qua insignis proles in regnum rite paretur » ; or, observe M. Schramm, Charles le Chauve a eu son premier né bien avant l'exécution de la Bible de Vivien, tandis que Charles le Gros n'a pas eu d'enfants. Il croit pouvoir restituer dans le monogramme avec le nom de Charles celui de Richardis, femme de Charles le Gros. Ces arguments ne sont pas convaincants. Il est dit de la reine qu'on attend d'elle une progéniture royale. L'expression de cet espoir ne peut être à l'adresse d'une reine depuis longtemps stérile et s'il s'agissait de la femme de Charles le Gros, qui ne lui a pas donné d'enfant, le poème ne pourrait dater que des premiers temps du mariage contracté par lui en 862. Mais ce vœu paraît convenir bien plutôt à l'une des épouses de Charles le Chauve. Lorsqu'en août 866 il fait sacrer à S. Médard de Soissons la reine Irmentrude, les évêques rappellent les fils qu'elle a déjà donnés au roi, fils dont l'un est mort déjà, un autre s'est montré infidèle (voir plus haut, n. 209-10) ; aussi ils prient Dieu « ut talem sobolem de illa dignetur donare unde... regnum necessariam defensionem... possit habere » *(Coron. Hermintr., Capit.*, II, 454). Ermenthrude étant morte le 5 octobre 869, sans avoir donné au roi un nouvel héritier Charles s'empressa d'épouser Richilde *(Ann. Bertin.*, p. 107-8). C'est à la nouvelle, reine que s'adresse sans doute, sous la plume du poète, cette seconde édition du vœu formulé déjà à Soissons trois ans plus tôt. Le nom de Richildis peut aussi bien se lire dans le monogramme que celui de Richardis.

3. B. N. lat. 323, Boinet, Pl. CXXXV-VI.

4. B. Arsenal 1171 ; Boinet, Pl. CXXXVII. Les Évangélistes sont du type de l'école de Reims, mais avec motifs ornementaux de l'école de Tours, lesquels ont souvent fait assigner ce ms. à cette dernière école.

5. B. N. lat. 324, Boinet, Pl. CXXXIX.

6. Cf. Morey, p. 67.

turer qu'ils sont sortis du *scriptorium* de Saint-Denis, au cours de la période brillante et courte où, autour de la personne de Charles le Chauve, roi bibliophile par excellence, les scribes de son monastère favori produisent les chefs-d'œuvre de leur art qui cherche partout librement inspiration.

Le *scriptorium* de Saint-Denis, après la grande époque de la seconde moitié du IXe siècle, est entré, semble-t-il, en décadence. Il a produit pourtant encore, aux Xe et XIe siècles, des manuscrits dont quelques-uns sont d'une exécution soignée. Le Graduel, le Sacramentaire et le Lectionnaire, trois manuscrits du Xe siècle, distincts â l'origine, réunis plus tard en Missel et certainement composés à l'usage de Saint-Denis [1], ont été peut-être aussi exécutés dans le *scriptorium* dionysien. Dans un manuscrit du XIe siècle qui renferme les Actes des Apôtres, les Épitres et l'Apocalypse, le nom de « Dionysius Areopagita » dans les Actes est écrit en lettres rouges [2]. Ce trait caractéristique permet d'attribuer l'exécution du manuscrit au *scriptorium* dionysien. Un Sacramentaire de Saint-Denis du XIe siècle est illustré d'initiales à rinceaux et entrelacs, d'une initiale historiée et de peintures à pleine page ; il conserve aussi des restes de sa reliure en métal et ivoire [3]. Il subsiste aussi un fragment d'un Sacramentaire de Saint-Denis du XIe siècle moins richement exécuté [4].

De l'existence d'un *scriptorium* à Saint-Maur des Fossés, nous avons un témoignage dans la composition du Polyptyque, dont un fragment a été transcrit au Xe siècle sur la Bible de Rorigon [5], qui n'a pas été rendue au monastère de Glanfeuil. Dans les premières années du XIe siècle, Lantbertus, sur l'ordre de l'abbé Eudes, a consacré les trois derniers mois de l'année, en dépit du froid dont il a beaucoup souffert, à copier un traité de saint Augustin [6]. Un autre manuscrit a été transcrit à Saint-Maur en 1029 ou 1030 [7]. Les anciens livres

1. B. Laon, ms. 118 ; Leroquais, 24, p. 64 et suiv.

2. B. N. lat. 9436 ; cf. Leroquais, 60, p. 144.

3. B. Rouen ms. 275. Ce fragment est relié avec deux autres fragments de Sacramentaires, l'un du IXe, l'autre du Xes. ; le fragment du XIe fo 12-32 a seul des marques d'un livre à l'usage de S. Denis. Cf. Leroquais, 61, p. 145.

4. B. N. lat. 305 ; cf. S. Berger, *H. de la Vulg.*, p. 100.

5. Le fragment du polyptyque est inséré au fo 407, cf. Delisle, III, 251 ; Guérard, *Polypt. Irm.*, Append., p. 283.

6. B. N. lat. 12.219 : « Lantbertus... Jubente Odone abbate scripsi libellum... Quo etiam tempore certavi multum in frigore » (Delisle, II, 75).

7. B. N. lat. 12.219 ; cf. dom G. Morin, *Salvien ad ecclesiam*, dans *R. Bénéd.*, 1931, p. 195. Le ms. lat. 3786 a été aussi restauré à S. Maur par Eudes en 1058 (plus haut, p. 194).

liturgiques de Saint-Maur proviennent peut-être aussi du *scriptorium* du monastère [1]. Au XII[e] siècle, le *scriptorium* de Saint-Maur produisait un manuscrit renfermant entre autres une vie de saint Maur soigneusement enluminée [2].

Le Missel de Lagny du XI[e] siècle, exécuté à l'usage de ce monastère [3], est peut-être l'œuvre des religieux de cette maison.

1. Voir plus loin Bibl. de S. Maur.

2. B. Troyes, ms. 2.273, cf. Morel Payen, *Les plus beaux mss. de la B. de Troyes*, Pl. III et p. 52-58.

3. B. N. 12053, Leroquais, 73, p. 171.

CHAPITRE XIV

Le « scriptorium » de Corbie

§ 1. — La calligraphie corbéienne

L'histoire du *scriptorium* de Corbie commence avec la fondation du monastère. La communauté primitive formée par un abbé venu de Luxeuil y a fait usage, dès l'origine, de l'écriture allongée et pointue des scribes luxoviens du VIIe siècle, qui ont fait sans doute sur place l'éducation de ceux de Corbie [1]. Quelques manuscrits de ce temps qu'a conservés la bibliothèque du monastère, portent la marque de cette écriture [2]. Les scribes corbéiens ont pratiqué ensuite une cursive originale, très chargée de ligatures, dont le « Grégoire de Tours » exécuté par eux, à la fin du VIIe ou au commencement du VIIIe, nous a gardé les traits [3] et qui, si sauvage qu'elle apparaisse, est plus régulière pourtant que l'écriture des diplômes mérovingiens, à laquelle elle s'apparente.

Le souci qu'ont eu les scribes de Corbie d'améliorer la technique de leur écriture a pris, au cours du VIIIe et des premières années du IXe siècle, deux directions différentes.

Il est sorti de cet atelier un nombre considérable de manuscrits, dont l'écriture de genre cursif, caractérisée par les

1. Dom Wilmart (art. *Corbie* dans *Dict. d'archéol.*) pense que des livres ont été apportés de Luxeuil à Corbie. Me Dobiash (*Hist. graph. atelier de Corbie*, p. 46) estime plutôt que des scribes de Luxeuil accompagnèrent le premier abbé de Corbie et exécutèrent les premiers mss. de ce monastère dans l'écriture qui eur était familière. Toutefois, les scribes qui ont exécuté ces premiers livres, avaient en mains un archétype qui venait vraisemblablement de Luxeuil.

2. Notamment le ms. de saint Grégoire sur Ezéchiel, B. Leningrad Q v I, 14 ; cf. Dobiash, no 10, p. 125-7. Dans le ms. de Grégoire de Tours (B. N. lat. 17.655), les 3 premiers fo ios sont aussi en écriture de Luxeuil (Dobiash, p. 47).

3. B. N. lat. 17.655, voir la Pl. publiée par M. Omont dans l'édition de Grégoire de Tours d'après le ms de Corbie.

formes de l'a et du b [1], constitue un progrès sensible sur la *scriptura Luxoviensis* ou *Corbeiensis*, telle qu'elle était précédemment pratiquée à Corbie. Cette écriture, dite a b de Corbie, n'est probablement pas exclusivement propre aux scribes de ce monastère. Elle a sans doute été en usage aussi dans un certain nombre d'ateliers du Nord en relation avec celui de Corbie. Mais ce dernier en a été certainement le principal foyer et un centre de diffusion des manuscrits de ce type, répandus, dès cette époque, dans maintes bibliothèques ecclésiastiques ou monastiques [2].

Beaucoup d'ailleurs sont restés au monastère même dont le *scriptorium* les avait produits. On peut tenir pour certain, à défaut même d'autres marques de provenance, que les manuscrits du type a b, que conservait la bibliothèque de Corbie, ont été exécutés par les scribes de ce monastère. L'« historia tripartita », écrite sur l'ordre d'Adalhard à Noirmoutier, sans doute par des scribes corbéiens, qui l'ont suivi dans son exil, manuscrit dont chaque *quaternio* est d'une main différente, présente le type a b [3], ainsi que le « Fortunat » écrit, soit à Corbie, soit à Saint-Riquier [4]. Une douzaine d'autres manuscrits conservés à Corbie y ont été exécutés en la même écriture [5].

Les manuscrits du type a b se répartissent sur une assez longue période. Cette écriture a été pratiquée, au cours du VIIIe siècle et encore dans les premières années du IXe. Au temps et dans l'entourage de l'abbé Adalhard, même pendant son exil (815-821), par conséquent peu de temps avant sa mort (826), un certain nombre de scribes restaient fidèles à une écriture qui, à cet âge, représentait une manière vieillie, en opposition avec une écriture, nouvelle alors, vers

1. Sur l'écriture a b, cf. Lindsay, *The old script of Corbie*, dans *R. des Biblioth.*, 1912 ; Lauer, *La réforme caroling. de l'écrit. et l'école calligr. de Corbie*, dans *Mém. présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr.*, XIII, 1933 ; Lowe, *A new fragment of the a b type* dans *Palaeogr. lat.* V.

2. Voir plus loin, Chap. 22, *La technique d'exécution*, § 1.

3. B. Leningrad F I, 11 ; cf. Lindsay, *The old script*, 416 ; *Notae lat.*, 486.

4. Leningrad F XIV, 1 ; Lindsay, p. 417 et 487 ; Gilbert, *Latein. Handsch. in S. Petersb.*, dans *N. Archiv.* V, p. 255.

5. Leningrad Q I, 17 (s. Augustin, Rétractations), liste de dom Wilmart (*Un nouv. témoin de l'écrit. a b)*, n° 13 ; Oxford Bodl. L. (Pseudo Athanase), n° 18 ; B. N. lat. 11.627 (s. Jérôme sur Isaïe), n° 23 ; 11681 (Bède sur Luc) n° 24 ; 12155 (s. Jérôme sur Ezéchiel), n° 27 ; 12217 (s. Augustin sur Ezéchiel), n° 29 ; 12134 (Hexaméron de s. Basile), n° 25 ; 12135 (id. de s. Ambrâse), n° 26 ; 13440 (extraits des Pères), n° 31 ; Brit. Mus. Harley, 4980 (Cité de Dieu, le nouveau témoin signalé par dom Wilmart, p. 270) ; B. Berlin, Hamilton 132 (Canons, cf. Lindsay, *Notae lat.*, 446).

laquelle le *scriptorium* corbéien s'était acheminé par une série d'étapes, au cours du VIIIe siècle.

Au *scriptorium* de Corbie, on ne s'est pas contenté en effet, à cette époque, de rénover la technique de l'écriture sur la base exclusive de la cursive ; la recherche d'une forme plus régulière de minuscule s'est faite aussi dans une autre direction, par combinaison d'éléments semi-onciaux avec les traits semi-cursifs. Parmi les manuscrits corbéiens où s'opère cette fusion, on a pu distinguer plusieurs phases et il se peut que les premières séries appartiennent à une époque antérieure au développement de l'écriture a b [1].

Au stade le plus ancien remontent les manuscrits exécutés à Corbie suivant le type dit e n. Une douzaine de manuscrits conservés représentent ce type [2].

Une autre écriture corbéienne se trouve approximativement datée par le manuscrit de saint Ambroise, qui fut exécuté par ordre de l'abbé Leutcharius, lequel assista en 765 au synode d'Attigny [3]. Un exemplaire des « Moralia » de saint Grégoire est probablement de la même main [4] et sort par conséquent aussi du *scriptorium* corbéien. Un Psautier tripartite a été exécuté suivant le même type d'écriture [5]

Au cours d'un troisième stade, les manuscrits sortis de l'atelier présentent une gamme de minuscules de plus en plus voisines de la caroline [6]. La Bible écrite à Corbie sur l'ordre de l'abbé Maurdramne [7], entre 772 et 780, en a, cette fois, les traits essentiels. De cette Bible subsistent sept volumes ainsi que deux feuillets d'un huitième. Six sont de la même écriture, une minuscule droite, où l'influence insulaire

1. Voir plus loin, Chap. 22 *Technique d'exécution*, § 1.

2. Liebaert (*Some early scripts of the Corbie scriptorium*, p. 63) et Lauer (*La réforme carol. de l'écrit.*, p. 431) sont d'accord pour désigner les mss. lat. de la B. N. 13347-9, 13023 et 4403 A. M. Lauer signale en outre les mss. 3836, 12239-41, 12598, 13047 ; Liebaert, les mss. de la B. d'Amiens 220 et de Leningrad O I, 4 ; Liebaert décrit aussi (p. 65) un 4e type apparenté à l'e n type qu'il trouve dans les mss. 12239-41, 12598, 13047 et du f° 50 au dernier f° du ms. 13347.

3. Leningrad, F I, 6, Gillert, *N. Archiv.*, V, p. 245 ; cf. Lauer, p. 432.

4. B. Berlin, theol. lat. F 354 ; cf. Lauer, p. 434 ; Liebaert, p. 64.

5. B. Leningrad F v I, 5 ; Liebaert, p. 63 ; Dobiash, XVII, p. 140-1.

6. Lauer, p. 432. M. Lauer signale en particulier les mss. latins 4403 A et 12598 déjà signalés.

7. L'un des volumes (ms. 11 d'Amiens) présente en finale cette inscription : « Maurdramnus abbas propter Dei amorem et propter compendium legentium hoc volumen fieri jussit. Quicumque hunc librum legerit, Domini misericordiam pro me exoret » (Lindsay, *The old script of Corbie*, p. 407 ; Lauer, p. 435).

est sensible [1] ; un septième volume est d'une écriture légèrement postérieure ; le huitième est écrit en une minuscule plus petite [2]. D'autres manuscrits exécutés au *scriptorium* de Corbie peuvent être rangés dans le même groupe, car l'écriture en est similaire [3].

Cette écriture est bien la minuscule caroline, avec encore quelques traits qui l'apparentent aux anciens types cursifs. Elle est pratiquée couramment déjà à Corbie, par un certain nombre de scribes, quelque vingt ans avant l'arrivée d'Alcuin à Tours. C'est par conséquent l'atelier de Corbie qui a pris la part la plus large dans la formation de cette écriture, laquelle, au départ de ce *scriptorium*, a fait, en passant sans doute par l'école de Tours, la conquête de tous les *scriptoria*.

L'ancienne cursive a b s'est maintenue quelque temps encore à Corbie [4], puisqu'elle est employée dans un manuscrit commandé par Adalhard entre 815 et 821. Mais la nouvelle écriture a prévalu, à mesure sans doute que disparaissaient les vieux scribes habitués à l'ancienne technique. On a remarqué que des manuscrits d'écriture a b ont été corrigés ou annotés en minuscule caroline [5], d'autres exécutés, partie en écriture a b, partie en caroline [6]. Au reste l'écriture e n, qui est la plus ancienne de celles qui constituent une préparation à la caroline, se retrouve aussi à côté d'écritures plus récentes [7].

1. B. Amiens, mss. 6, 7, 9, 11, 12 et B. N. gardes du ms. latin 13174 ; cf. Lauer, p. 436-8.

2. B. Amiens, mss. 8, 10.

3. C'est le cas du ms. de la B. d'Amiens, 220 ; cf. dom Wilmart, *Le recueil grégorien de Patérius*, dans *R. Bénéd.*, 1927, p. 88 et P. Liebaert, *Some early scripts of the Corbie scriptorium*, dans la *Palaeogr. lat.*, I , 1922, p. 64. Liebaert signale en outre comme exécutés en écriture du même type le ms. B. N. lat. 13373 d'Orose et à Leningrad les mss. F I, 13 (Homélies d'Origène) et Q I, 16 (*Liber Comitis* de Jérôme).

4. Suivant Liebaert (p. 64), les trois types seraient tous antérieurs à l'écriture a b, qui constituerait (p. 65) un retour (reversion) à la cursive. Il faudrait en ce cas supposer qu'Adalhard, succédant à Maurdramne, aurait changé la direction donnée à l'équipe des scribes. Mais comment aurait-il pu ramener subitement à un type cursif, abandonné depuis longtemps, un atelier complètement acquis à l'écriture nouvelle ? Il est plus vraisemblable que dans le *scriptorium*, l'ancien type cursif était resté en usage, dans le même temps où d'heureuses initiatives rénovaient l'écriture ; on s'explique mieux ainsi qu'un si grand nombre de mss. en écriture a b aient été produits. Ils n'ont pas été exécutés seulement sous l'abbatiat d'Adalhard, mais en partie avant lui, au cours du VIII[e] siècle.

5. Lindsay fait cette observation au sujet des mss. B. N. lat. 11627, 12217, décrits dans la liste qu'il a dressée des mss. a b (p. 411-7).

6. C'est le cas, suivant Lindsay (loc. cit.), du ms. B. N. lat. 17451, et suivant Liebaert (p. 65) des mss. 11529-30.

7. Liebaert observe (p. 65) que l' e n type se retrouve en addition interlinéaire au f° 117 du ms. 6 d'Amiens, qui est l'un des volumes de la Bible de Maurdramne.

Entre la précaroline de la Bible de Maurdramne et la caroline entièrement moulée qui, à Corbie, prévaut vers 830, on distingue plusieurs minuscules intermédiaires. Le manuscrit de Térence, qu'on n'hésite plus à attribuer à l'atelier de Corbie et à dater de 820 à 830, présente l'une de ces écritures non parfaitement encore régulières [1]. Un exemplaire du Commentaire de Boëce sur Porphyre, exécuté à Corbie par plusieurs mains, présente une caroline de la première époque [2]. Le manuscrit de Rufin sur le Symbole et de saint Jérôme contre Jovinien [3], celui de Philastre et de Tertullien [4] se distinguent par des caractères analogues. La minuscule caroline parfaitement régulière apparaît, à Corbie, dans le Dialogue de saint Basile et de saint Jean Chrysostome [5] et dans le « De re rustica » de Columelle [6]. C'est désormais le style régulier qui prévaut dans l'atelier corbéien.

§ 2. — L'enluminure corbéienne

L'atelier de Corbie qui, au VIIIe siècle, a joué un rôle si considérable dans la réforme de l'écriture, s'est essayé aussi, à cette époque, dans l'art naissant de la décoration des manuscrits. Le point de départ, dans l'ornementation comme dans la calligraphie, est à Corbie le style de Luxeuil [7] ; mais assez vite les artistes s'en sont pour une part dégagés et ont créé un style qui est propre à leur monastère. Simple et rudimentaire encore, cet art est plus naturel et moins figé que le style de Luxeuil [8]. Deux manuscrits décorés confor-

Un scribe, familier de cette ancienne écriture, a apposé ces mots sur un texte exécuté en écriture nouvelle. La même écriture anachronique reparaît aussi dans le ms. B. N. lat. 13373 (Alcuin et autres auteurs), dont la date peut être placée entre 817 et 835 (loc. cit.).

1. B. Vatican 3868. L'exécution longtemps attribuée au *scriptorium* de Corvey est rendue à Corbie. Le travail a été fait par la scribe Hrodgarius et l'enlumineur Adelric, qui figurent dans la liste des premiers moines de Corvey (*SS*, XI, 275), mais ils ont dû exécuter ce ms. avant d'être détachés de la communauté de Corbie pour fonder cette colonie ; cf. Jones et Morey, *The miniatures of the ms. of Térence* et Dobiash, op. cit.,p. 75, n. 1.

2. B. Leningrad F v 7 ; Dobiash, XXXIII, p. 160-1.

3. B. Leningrad Q v I 19 + B. N. 13354 ; Dobiash, XXVIII, p. 153.

4. Q v I 38-9 ; Dobiash, XXIX, p. 155.

5. Q v I 33 ; Dobiash, XXXIV, p. 161-2.

6. F v 1 ; Dobiash, XXXV, p. 162-3.

7. Cf. Zimmermann, *Die Vorkarol. Miniat.*, p. 8 et suiv., 63 et suiv.

8. Me Dobiash (*Hist. atelier Corbie*, p. 97-100) signale à Corbie plusieurs styles, l'insulaire (marqueterie, entrelacs ou simples taches de couleur), celui d'une tradition

mément au style de Corbie et exécutés probablement dans ce monastère, sont de la fin du VII[e] siècle [1] ; huit autres peuvent être datés des environs de l'an 700 ou du commencement du VIII[e] siècle [2] ; quinze autres sont du 2[e] ou 3[e] tiers de ce siècle [3] ; six enfin peuvent être datés des environs de l'an 800 [4]. Un certain nombre de manuscrits, exécutés ailleurs, portent la marque de l'influence de l'école de Corbie [5].

Il n'est pas vraisemblable qu'après ces débuts dans la recherche de motifs décoratifs, l'atelier de Corbie ait cessé de s'adonner, au cours du IX[e] siècle, à l'art de peindre les manuscrits ; mais nous ne pouvons déterminer sûrement la part que ce monastère a pu prendre dans l'épanouissement de l'art de l'enluminure.

Il a certainement produit une œuvre artistique de prix, le Sacramentaire de Rodrade, auquel fait suite un Antiphonaire, à une date postérieure de quelques années à 853, puisque ce moine l'a exécuté en mémoire de son ordination, reçue en cette année [6]. C'est parce que ce manuscrit provient certainement de l'atelier de Corbie, que le monastère est souvent tenu pour chef d'école et créateur du style éclectique qui se forme dans la seconde moitié du siècle et qui, sensible dans le Sacramentaire corbéien, se retrouve dans le *codex*

classique dégénérée (palmettes, feuilles d'acanthe ou de lierre, oiseaux becquetant des raisins), qu'on trouve en particulier dans le ms. commandé par Leutcharius, et enfin types indigènes où domine le poisson stylisé, soit luxovien, soit proprement corbéien. Toutefois, comme l'a signalé Zimmermann (*Die vorkarol. Miniat.*, 64-5), tandis que le poisson stylisé de Luxeuil est de forme symétrique et figé, celui de Corbie est plus naturel et vivant ; le corps s'assouplit en courbes élégantes.

1. B. Cambrai ms. 684,1[e] p., Zimmermann, Pl. 92-3 ; Brit. Mus. Burney 340 (Pl. 112 b).

2. B. N. lat. 12097 (Zimmermann, Pl. 85), 17655 (Pl. 89-91) ; B. Morgan New-York, « Moralia in Job » provenant de Beauvais (Pl. 85*) et Évangiles de même provenance (Pl. 91*) ; B. Leningrad F v I N 2 (Pl. 86-7) ; Q v I N 13 (Pl. 88, 92 d) ; Q v I N 7, 8, 9 (Pl. 113) ; B. Chartres, ms. 40 (Pl. 114).

3. B. Cambrai ms. 684, 2[e] p. (Pl. 102 d, 128) ; Rome, Vallic. ms. B 62 (attribué aussi à l'atelier de Trèves, Pl. 94-8) ; Vatic. Regin., lat. 257 (Pl. 99-101) ; Palat. lat. 493 (Pl. 101*) ; B. N. lat. 3836 (Pl. 102 cA, 103, 104 a) ; 12190 ? (Pl. 112 a-113) ; 13028 (Pl. 115) ; 2.824 (Pl. 116 c) ; n. acq. lat. 1740 (Pl. 99 c) ; 1619 (Pl. 115 a,b) ; Leningrad F v I N 11 (Pl. 102 a) ; O v I N 2 (Pl. 116 b) ; F v I N 6 (P . 116-8) ; S Gall Stiftsb. 214 (Pl. 102 b) ; Cambridge Corp. Chr. ms. 193 (Pl. 92 e, 103 c, 104 b).

4. B. N. lat. 12135 (Pl. 105) ; 11.681 (Pl. 106 c) ; 12155 (Pl. 104 c, 106-8) ; 11.627 (Pl. 109-10) ; B. Berlin, Ham. 132 (Pl. 106 d, 111 a) ; Leningrad F v XIV N 1 (Pl. 111 b).

5. B. cath. Cologne, ms. 98 (Pl. 116) ; B. Berlin, théol. fol. 354 (Pl. 118-9) ; Brit. Mus. Addit. 24-143 (Pl. 119 a) ; B. Cambrai, ms. 237 (Pl. 119-21) ; B. Boulogne-sur-mer, ms. 42 (Pl. 120) ; B. Bruxelles, 2493 (Pl. 121) ; 9.850-2 (Pl. 124-6) ; B. Épinal, ms. 68 (Pl. 122) ; Munich lat. 6278 (Pl. 123).

6. B. N. lat. 12050 ; Boinet, Pl. CXL ; Leroquais, *Les Sacram.*, 9, p. 25 ; Delisle, *Cab. des mss.*, III, 257.

aureus de Saint-Emmeran [1], comme dans plusieurs manuscrits exécutés pour Charles le Chauve [2]. Toutefois, l'œuvre de Rodrade est loin de représenter un style aussi tranché que ces divers manuscrits. Elle paraît être plutôt un produit de l'école franco-saxonne, mais qui a été influencé par le nouvel art éclectique [3]. Le seul manuscrit décoré d'initiales de ce style, dit Missel de saint Éloi, qui porte, comme le Sacramentaire de Rodrade, des marques certaines de provenance corbéienne, a été exécuté au Xe siècle et n'a été accommodé à l'usage de Corbie qu'au XIe. C'est à cette époque seulement que furent ajoutés les cinq feuillets qui ne laissent aucun doute sur l'église à laquelle il fut appelé dès lors à servir [4]. Mais, on peut précisément en conclure que le Sacramentaire primitif, qui n'a aucun caractère corbéien, n'a pas été exécuté à Corbie.

On a fait honneur à l'atelier de Corbie des Évangiles de Saint-Emmeran, sur la foi d'une invocation à saint Pierre, que porte, en notes tironiennes, ce manuscrit de grand luxe [5]. Cette marque de piété à l'égard du prince des Apôtres peut s'expliquer de la part d'un scribe, même s'il n'est pas au service de Saint-Pierre de Corbie [6]. Ce manuscrit, dont Saint-Denis fut d'abord propriétaire, paraît plutôt avoir été exécuté dans l'atelier dionysien.

Il ne paraît donc pas établi que Corbie ait été le siège de l'école éclectique qui se développe vers la fin du règne de Charles le Chauve et qu'on puisse attribuer à l'atelier de ce monastère, de préférence à celui de Saint-Denis, les manuscrits de luxe décorés suivant ce style [7]. Mais l'atelier corbéien a produit, semble-t-il, à toutes les époques des manuscrits décorés. Un Missel à l'usage de Corbie, exécuté au XIe siècle, sans doute dans l'atelier du monastère, présente des encadrements à rinceaux et entrelacs, des initiales à entrelacs se terminant en têtes d'animaux [8].

1. B. Munich, Clm 14000 ; Boinet Pl. CXV.
2. Cf. plus haut, p, 211.
3. Cf Friend, art. cités plus haut (p 211, n. 1) et Morey, *Lecture notes*, p. 65.
4 B. N. lat. 12051, cf. Delisle, *Anc. sacram.* LI, p. 176-8 ; Leroquais, 23, p. 63-4. Ces feuillets renferment la messe de la Translation de s. Gentien, dont Corbie gardait les reliques et mention y est faite au Canon de la congrégation de S. Pierre. Ce supplément accommode le livre à l'usage des moines de S. Pierre de Corbie et il est probablement l'œuvre des scribes de Corbie.
5. Cf. plus haut, p. 212, n. 1.
6. Saint Pierre est d'ailleurs le patron ou l'un des patrons d'autres églises : Lobbes, S. Bertin, Gembloux, Luxeuil, églises de Cologne, de Beauvais, etc..
7. Voir plus loin, Chap. 22, § 2.
8. B. Amiens ms. 155, cf. Leroquais, 70, p. 165, 167.

§ 3. — Les scribes de Corbie et leurs œuvres

Nous connaissons un certain nombre de personnages qui ont fait exécuter, ou pour lesquels ont été exécutés des livres au *scriptorium* de Corbie, ainsi que les noms de scribes qui y travaillèrent. En outre, maints manuscrits qui ne portent aucune souscription, mais qui sont ou certainement ou probablement sortis de cet atelier, ont subsisté et permettent d'en apprécier la grande activité.

Il produisait déjà au VIIe siècle. Des manuscrits exécutés en écriture de Luxeuil ou en cursive proprement corbéienne ont survécu, qui sont certainement sortis de l'atelier de Corbie [1].

Au VIIIe siècle, l'atelier, fréquenté à la fois par des anglo-saxons et des scribes indigènes, a produit un très grand nombre de manuscrits, soit en onciale, soit en cursive, soit en une écriture qui combine les éléments semi-onciaux et semi-cursifs. Près d'une cinquantaine de volumes sont identifiés comme provenant de ce *scriptorium* [2]. Le nombre des copistes a dû être considérable, car non seulement la main varie d'un manuscrit à l'autre, mais souvent, dans le même, plusieurs mains peuvent être distinguées. Un manuscrit du VIIIe siècle est l'œuvre de huit scribes ; on y reconnaît six mains insulaires, et deux indigènes [3]. La Bible de Maurdramne présente au moins sept variétés d'écritures [4].

De deux abbés de Corbie, qui se sont succédé dans la deuxième moitié du VIIIe siècle, nous savons qu'ils ont commandé du travail à l'atelier. Vers 760, Leutcharius a donné ordre d'exécuter l'exemplaire de saint Ambroise, écrit par un certain Ingreus qui, en un latin barbare, demande

1. Plus haut, p. 216.

2. Treize mss. en écriture a b sont certainement issus de l'atelier de Corbie (plus haut, p. 217, n. 5) ; mais on verra plus loin (Chap. 22, § 1), que les mss. en écriture a b actuellement repérés sont au nombre de trente-sept et la plupart sans doute sont sortis du *scriptorium* corbéien. Il subsiste d'autre part en écriture e n une douzaine de mss. (plus haut, p. 218, n. 2). En suivant la lignée qu'inaugurent ces derniers, on trouve les trois mss. du groupe Leutcharius (p. 218, n. 3-5), la douzaine de volumes qui constituaient la Bible de Maurdramme (p. 218, n. 7 et 219, n. 1-2) et quatre autres (n. 3) appartenant au même groupe.

3. B. Leningrad Q v I, 15 ; cf. Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, 55.

4. Cf. Lauer, *La réforme carol. et l'école calligr. de Corbie*, Pl. VII, IX, X et Dobiash, p. 61.

au lecteur de prier pour lui [1]. Moins de vingt ans plus tard, l'abbé Maurdramne fait entreprendre au *scriptorium* une œuvre considérable. La Bible qu'il a ordonné d'écrire et dont il subsiste en tout ou en partie huit volumes, a dû en comprendre une douzaine. Le texte dérive de celui de la Bible de l'anglo-saxon Céolfrid. Cette révision du texte sacré, entreprise longtemps avant qu'Alcuin en fît une nouvelle sur l'ordre de Charlemagne [2], a sans doute été exécutée par l'abbé de Corbie avec l'encouragement, sinon d'après les instructions du jeune roi [3].

L'abbé Adalhard, dans le premier quart du IX[e] siècle, a certainement donné vive impulsion au *scriptorium* de son monastère, en favorisant, peut-être, de préférence, la vieille écriture purement cursive. Il subsiste un manuscrit du traité de saint Jérôme contre Jovinien, sur lequel le copiste a apposé cette note : « Adalhardus monachus jussit fieri volumen istud. Deo gratias. » Une addition d'écriture un peu postérieure, apposée, semble-t-il, après la mort d'Adalhard, demande à Dieu pour lui les joies du Paradis (Da Dominus tanto patri requiem paradisi) [4]. Une note ajoutée au manuscrit de l'Histoire tripartite nous apprend qu'il fut écrit dans l'île de Noirmoutier, sur l'ordre de saint Adalhard, au temps où il y était exilé [5]. Chaque cahier de ce manuscrit, exécuté en écriture a b, est d'un scribe différent. Il est possible que chacun d'eux ait apposé son nom en marge, comme l'ont fait les moines de Tours qui ont copié le manuscrit corbéien de Tite Live ; ces noms auraient été coupés par la main du relieur. Le manuscrit est vraisemblablement l'œuvre de moines de Corbie qui ont suivi Adalhard à Noirmoutier. La note a été apposée après le retour à Corbie et la mort de l'abbé [6].

1. M[e] Dobiash (*Un scribe corbéien au* VIII[e] s., dans *Palaeogr. lat.* V, p. 50-1) a réussi à lire la souscription du scribe qui peut être ainsi restituée : « Quisquis legis ora pro scribtorem, si Dominum Jhesum Christum habeas adjutorem. Ingreus adjuvante Domino scribsit ».

2. Cf. Lauer, p. 435-6.

3. M. Lauer, p. 426, observe qu'un si important travail entrepris sur l'ordre du grand personnage qu'est l'abbé de Corbie, répond trop bien à la pensée du roi que manifeste l'*Admon. generalis* et le capit. d'Aix de 789 sur la lecture des livres sacrés bien corrigés et transcrits avec soin, pour ne pas avoir été exécuté sous son impulsion.

4. B. Leningrad, Q, I, 19, † B. N. lat. 13354 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 112 et Gillert, V, p. 252.

5. « Hic codex Hero insula scriptus fuit, jubente sancto Adalhardo, dum exularet ibi » (B. Leningrad Q I, 11, Gillert, p. 248).

6. L'épithète de *sanctus* et l'incise « dum exularet ibi », montrent qu'elle a été apposée après la mort d'Adalhard et à Corbie.

Un manuscrit de saint Jérôme a été sans doute exécuté aussi à Corbie au temps d'Adalhard avant 812, en faveur de Jessé, évêque d'Amiens [1]. C'est enfin dans les dernières années d'Adalhard, avant que fût fondée la nouvelle Corbie saxonne, qu'Adelric et Hrodgarius, qui devaient participer à cette création, ont exécuté à Corbie le manuscrit de Térence, qui porte leur souscription [2].

Adalhard s'était préoccupé aussi de faire apprêter à l'usage d'un atelier fort actif le matériel nécessaire. Au temps où l'abbé écrivait le Statut qui règle l'économie domestique du monastère, parmi les *praebendarii* qu'entretenait l'établissement, figurait un *pargamenarius* [3] exclusivement sans doute occupé à préparer le parchemin, dont le *scriptorium* de Corbie réclamait une provision sans cesse renouvelée.

Un peu plus tard, Rodrade a exécuté le Sacramentaire qui subsiste, en souvenir de son ordination faite par l'évêque d'Amiens, Hilmerade le 4 mars 853 [4]. Deux « quaterniones » ont été ajoutés en tête du manuscrit et renferment un Antiphonaire du même temps [5]. Odolricus, diacre indigne, a écrit un manuscrit en l'honneur de Saint-Pierre de Corbie [6]. Sur un autre Mabillon a lu le nom écrit en capitale de Ratpertus, qui serait le correcteur du livre, et il s'agirait, peut-être de Paschase Radbert [7]. Nous savons, dans tous les cas, que Paschase écrivit, de sa main, pour en faire l'envoi à Guntlandus, écolâtre de Saint-Riquier, un Commentaire de saint Jérôme sur l'Évangile de saint Mathieu [8]. Une Bible en deux volumes, qui paraît bien avoir été exécutée à Corbie, ne porte pas de souscription, mais se trouve datée par un fragment de chronique inséré en finale, dont les données

1. B. Bamberg B v 13 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 446. Cet érudit ne précise pas pourquoi il croit le ms. antérieur à 812 ; c'est probablement en raison de la nature de l'écriture en partie cursive, en partie minuscule. Jessé ayant été évêque d'Amiens de 799 à 836, le ms. a été éxécuté entre ces deux dates.

2. « Hrodgarius et Adelricus me fecit » B. Vatican 3868, cf. plus haut, p. 220, n. 1.

3. Statuts d'Adalhard, éd. Levillain, p. 352 (20).

4. Cf. plus haut, p. 221.

5. Cf. Hesbert, *Antiph. miss.*, p. XXI.

6. B. N. lat. 12.297 ; cf. Delisle, *Recherches sur B. de Corbie*, dans *B. Ec. Chartes*, 1860, p. 412 et *Cab. des mss.*, II, 119.

7. Mabillon, *De re diplom.*, 360 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 119. Ce ms. qui renfermait l'« Expositio » de s. Ambroise sur s. Luc portait le n° 205 dans le fonds latin de S. Germain.

8. *Chron. Centul.*, II, 11, p. 75. C'est sans doute ce Commentaire sur saint Mathieu de saint Jérôme qui est signalé en 831 dans l'inventaire des livres de Saint-Riquier (III, 3, p. 89).

chronologiques se rapportent au règne de Lothaire II [1]. Vers 880, l'abbé Angilbert fit copier un ouvrage de saint Augustin et dédia ce manuscrit à Louis, frère de Carloman [2]. La vie et les miracles de saint Sébastien ont été copiés par deux scribes. L'un, du nom d'Hildebrand écrit au IXe siècle, l'autre le moine Gundacrus au Xe [3]. Vraisemblablement, à ces productions certaines du *scriptorium* de Corbie s'ajoutent le plus grand nombre des manuscrits exécutés dans la seconde moitié du IXe siècle que possédait la bibliothèque du monastère [4].

Au *scriptorium* de Corbie ont été écrites de la main de l'auteur ou mises au net d'après ses notes maintes compositions originales. Il n'est pas douteux que Paschase Radbert n'y ait composé la vie de Wala et ses œuvres doctrinales. Adalhard fit écrire vraisemblablement dans cet atelier les Statuts dont une portion s'est conservée, mais dont le manuscrit original est perdu ; les deux manuscrits du Xe siècle qui les conservent et les diverses notes insérées dans l'un d'eux ont évidemment été copiés dans le *scriptorium* [5]. Au temps de Charles le Chauve, Ratramne a travaillé aussi au *scriptorium* corbéien. Son opuscule sur la nature de l'âme a été sans doute dédié à ce roi en réponse à une question du monarque s'informant de l'enseignement traditionnel sur ce point [6].

L'activité du *scriptorium* de Corbie paraît s'être ralentie au Xe siècle. Toutefois, le monastère disposait encore d'une équipe de scribes, dont quelques-uns sont connus et qui travaillèrent au service d'abbés ou de bibliothécaires de cette époque. A un Sacramentaire exécuté pour le monastère Saint-Vaast d'Arras et sans doute dans le *scriptorium* de ce monastère a été ajouté un calendrier qui renferme diverses mentions relatives à Corbie et témoigne que le livre a été accommodé à l'usage de l'église Saint-Pierre au temps de l'abbé Ratold, lequel, à en croire une note insérée en place

1. B. N. lat. 11.532-3 ; cf. S Berger, *H. Vulgate,* p. 105 et 108.

2. « Hunc abbas humilis jussit fabricari libellum Angilbertus enim vilis et exiguus ». B. N. lat. 13359 ; cf. Delisle, *Recherches,* p. 406 et *Cab. des mss.*, I, 6 ; II, 114 ; Mabillon, *De re diplom.*, tab. XI.

3. B. N., lat. 18311, cf. *Cab. des mss.*, II, 115.

4. Cf. plus loin Bibl. de Corbie.

5. Ces deux mss. sont présentement reliés ensemble dans le ms. lat. de la B. N. 13908, ainsi que divers règlements et une liste des abbés de Corbie (cf. *Statuts d'Adalhard,* éd. Levillain, p. 335-6 (3-4).

6. Cf. dom Wilmar, *L'opuscule inédit de Ratramne sur la nature de l'âme,* dans *R. Bénéd.*, 1931, p. 206 et suiv.

d'un texte gratté, aurait commandé de l'écrire [1]. Un autre calendrier qui signale les fêtes propres aux moines de Corbie renferme une note d'une main du X[e] siècle, signalant que Ratold est mort le 14 mars [2]. Un autre renferme l'épitaphe du même abbé [3]. Ces deux manuscrits ont par conséquent été exécutés au *scriptorium* de Corbie après la mort de Ratold. Le moine Isaac, qui a fait écrire un manuscrit du même âge [4] était sans doute chargé de la direction du *scriptorium* et de la bibliothèque. Deux autres manuscrits ont été exécutés l'un par Audoinus [5], l'autre par le moine Ingelramnus, qui obéit à un ordre de l'abbé Robert [6]. La copie d'un traité de Paschase Radbert a été exécutée par Garembert [7]. Les corrections que portent des manuscrits de Corbie ont pu être faites aussi au monastère [8].

1. B. N. lat. 12052 f° 36 ; cf. Delisle, *Recherches*, p. 412 et *Cab. des mss.*, II, 120 ; III, 274 ; Gillert, *Miscell.*, *N. Archiv.*, V, 622. Voir Script. S. Vaast, p. 234, n. 2.

2. B. Leningrad, Q I, 56 ; Gillert, *N. Archiv.* V, 253.

3. Lat. 13174 ; Gillert, *Miscell.*, 622.

4. Lat. 17.243 ; Delisle, *Recherches*, p. 408 ; *Cab. des mss.*, II, 116.

5. Lat. 13351 ; Delisle, *Recherches*, p. 406 ; *Cab. des mss.*, II, 114.

6. Lat. 11636 : « Excepit facto sibi praemonitore Roberto, Ingelramnus opus monachus quo scriberet istud » ; Delisle, *Recherches*, p. 408 et *Cab. des mss.*, II, 116.

7. Lat. 12.296 ; cf. Delisle, *Recherches*, p. 414 et *Cab. des mss.*, II, 121.

8. Le ms. latin 12.190 en onciale provenant de Corbie est chargé de corrections par un reviseur anonyme qui déclare seulement avoir relu le livre de saint Augustin sur la provenance des Évangiles (*Cab. des mss.*, II, 112). Un ms. de s. Ambroise sur s. Luc paraît avoir été corrigé par Paschase Radbert (p. 119).

CHAPITRE XV

Les « scriptoria » des églises du Nord

§ 1. — Les « scriptoria » monastiques

Sans avoir joué dans l'histoire de la calligraphie un rôle aussi important que le monastère de Corbie, les autres monastères autonomes du Nord de la *Francia* occidentale ont disposé, pour la plupart, du VIII au XII[e] siècle, d'équipes de scribes et d'enlumineurs souvent nombreux et industrieux.

Saint-Médard de Soissons avait un atelier dès la fin du VII[e] siècle, puisqu'à cette époque, l'abbé Nomédius fit écrire (scribere rogavit), probablement dans son monastère et offrit au saint un manuscrit des Homélies de saint Césaire [1]. Un peu plus tard, au cours du VIII[e] siècle, sur des feuillets ajoutés on transcrivit une exhortation du même saint [2]. Dans l'Antiphonaire de Compiègne, de la seconde moitié du IX[e] siècle, le titre de l'office de saint Médard est exceptionnellement tracé en lettres d'or [3]. Ce livre aurait-il été exécuté pour Saint-Médard [4] ? L'histoire de la translation de saint Sébastien composée au IX[e] siècle à Saint-Médard par le moine Odilon est conservée dans un manuscrit du X[e], provenant du même monastère et qui est dédié au saint martyr par le moine Gundacrus, qui l'a copié [5]. Le récit de la translation

1. B. Bruxelles 9.850-2. Sur ce ms. a été apposée cette note : « Hic liber vitas patrum vel humilias s. Caesarii quod venerabilis vir Nomedius abba scribere rogavit et ipsum basilicae s. Medardi contulit ...... » (Van den Gheyn, *Cat. mss. B. Brux.* t. II, n° 1221). Cf. Delisle, *Ms. mérov. de la B. Roy. de Brux.*, dans *Not. et Extr.* XXXI, 1[e] P., p. 34-5, Zimmermann, p. 210, le date d'environ 700 ; le ms. aurait été exécuté et conservé à S. Médard et aurait passé ensuite à S. Vaast d'Arras.

2. Delisle, op. cit., p. 40.

3. B. N. 17.436, cf. Hesbert, *Antiph. miss.*, p. XIX.

4. Toutefois en tête de l'office de saint Vaast, les trois-quarts de la page ont été réservés, sans doute en vue de l'exécution de lettrines, titres, peut-être miniature ; cf. Hesbert, loc. cit.

5. B. N., lat. 13.345 « Gondacri monachi, martir memorande, memento, codice qui parvo virtutum stemmata scripsis » ; cf. préf. à l'éd. *SS*, XV, 378 ; Delisle, *Cab. des mss.*, II, 408.

à Saint-Médard des saints Tiburce et Marcellin a été évidemment composé aussi au monastère ; il est conservé par deux manuscrits du XI[e] siècle exécutés dans le *scriptorium* de ce monastère [1]. Le Psautier du président Bouhier renferme des laudes où les saints du Soissonnais tiennent une place qui fait conjecturer que ce manuscrit a été exécuté à la fin du VIII[e] siècle dans un *scriptorium* du pays, peut-être au monastère Notre-Dame [2].

Au diocèse de Chalons, le monastère de Saint-Pierre-des-Monts a pu disposer, au XI[e] siècle, d'un *scriptorium*. Un manuscrit de cet âge qui provient de ce monastère renferme une prière adressée au lecteur par Fulcrade pécheur, qui évidemment a exécuté la transcription [3]. Le même Fulcrade prie le lecteur d'un recueil d'homélies, qu'il a copié, de se souvenir de lui [4]. Mais il n'est pas certain que le signataire ait écrit à Saint-Pierre-des-Monts.

A Beauvais ont sans doute été exécutés dans le *scripto ium* du monastère de Saint-Lucien les deux missels du XI[e] siècle à l'usage de cette église, dont il subsiste des fragments [5].

Les données si précieuses que fournit la chronique de Saint-Riquier sur la bibliothèque du monastère telle qu'elle était constituée dans la première moitié du IX[e] siècle, ne nous renseignent guère sur l'activité du *scriptorium* qui devait s'y trouver joint. Nous ne savons dans quelle mesure il a contribué à former la collection des quelque deux cents volumes qu'Angilbert a procurés au monastère, des deux cent cinquante-six qui furent inventoriés en 831 [6].

Les Évangiles écrits en lettres d'or donnés par Angilbert et qui subsistent [7], sont décorés suivant le style de l'école qui a produit l'Évangéliaire de Godescalc et les Évangiles de Saint-Maximin de Trèves [8]. L'origine doit en être cherchée, semble-t-il, dans la région de la Moselle. C'est par conséquent du dehors qu'Angilbert a fait venir le magnifique livre qu'il

1. B. Vatican, Regin. 1864 et Ottobon. 811, cf. *SS*, XV, 392.

2. B. Univ. Montpellier H, 409, cf. Lauer, *Le psautier carol. Bouhier*, p. 376. L'addition où figure le nom de Rotrude, fille de Charlemagne, favorise cette attribution (op. cit., p. 377).

3. B. Chalons, ms. 53. Le ms. porte, comme plusieurs autres, la note « Iste liber est s. Petri ».

4. B. Chalons, ms. 73.

5. B. N. lat. 18006-7 ; Leroquais, 78-9, p. 181-2.

6. *Chron. Centul.*, II, 10, p. 69 ; III, 3, p. 88-94.

7. B. Abbeville, ms. 4 ; cf. Ledieu, *Evang. d'Abbeville, R. art chrétien*, 1886, p. 37.

8. Voir plus loin, Chap. 22, § 2.

a offert au monastère et que l'atelier de Saint-Riquier n'était sans doute pas capable de produire.

A défaut de ces Évangiles, le *scriptorium* de Saint-Riquier paraît bien avoir exécuté l'un au moins des livres du catalogue de 831. Le « De doctrina christiana » de saint Augustin qu'il signale, a subsisté et a dû être écrit par plusieurs scribes à Saint-Riquier entre 796 et 810 [1]. Nous ne savons si la Bible en deux volumes qui subsiste peut être identifiée avec celle en un volume mentionnée au catalogue et qui aurait été plus tard partagée en deux. Elle a été probablement écrite au *scriptorium* de Saint-Riquier en 822 par plusieurs scribes [2].

C'est vraisemblablement dans ce *scriptorium* qu'Angilbert a composé et fait écrire le *libellus*, où il relate la restauration faite par lui du monastère, ainsi que son *Institutio de diversitate officiorum* [3]. Au rapport d'Hariulf, il avait fait venir à Saint-Riquier Alcuin qui, à sa prière, refit au monastère, en beau langage, la vie du saint patron écrite jadis en style négligé et composa les antiennes, rèpons et hymnes de la fête du saint [4]. C'est dans le *scriptorium* du monastère que les moines de Saint-Riquier mirent au net la série des brefs de l'inventaire que, sur l'ordre de Louis le Pieux, ils devaient lui présenter [5].

L'activité intellectuelle de quelques-uns au moins des religieux de Saint-Riquier, Micon, Fredigardus, Odulfus, Guntlandus [6], vers le milieu du IX[e] siècle, donne à penser qu'ils fréquentaient le *scriptorium* comme la bibliothèque. Paschase Radbert envoyait au moine de Saint-Riquier, Guntlandus son Commentaire de l'Évangile de saint Mathieu ; il estimait à ce point les « Centulenses » qu'il leur adressait ses écrits,

1. B. N. lat. 13.359 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 476.

2. B. N. 11504-5 ; cf. S. Berger, *Hist. Vulg.*, 93 et suiv.; Lindsay, *Notae lat.*, 474. La date « anno regnante domno Hludowicus VIII », est inscrite au t. II dans l'O initial de l'Écclésiastique. S. Berger estime que cette Bible provient de S. Riquier, en raison des invocations qu'on y trouve à s. Michel et s. Gabriel, dont le culte est en honneur à S. Riquier et des notes marginales de leçons empruntées à une autre Bible (B. N. lat. 45 et 93), qui se trouvait à S. Riquier à la fin du IX[e] siècle (Berger, p. 99).

3. Hariulf a trouvé ces deux ouvrages dans la bibliothèque de S. Riquier et en a reproduit quelques pages. Le ms. du XII[e] siècle qui subsiste (B. Vatican, Regin. 235) donne des lectures qui prouvent qu'Hariulf disposait d'un ms. meilleur (cf., F. Lot, Introd., p. XXIV) et sans doute plus ancien, soit le ms. original, soit une copie exécutée évidemment à S. Riquier.

4. *Chron. Centul.*, II, 11, p. 72-3.

5. III, 3, p. 86.

6. Sur ces religieux, cf. Traube, Préf. aux *Carm. Centul.*, *Poetae lat.*, III, 267, 271-2.

afin d'en avoir leur sentiment [1]. L'un d'eux, Micon [2], a composé une inscription en vers, qui devait être apposée, dans la maison des scribes, la « domus officii scriptorum ». Il s'agit évidemment du *scriptorium* de Saint-Riquier [3]. En 864, il composait les Miracles de saint Riquier, dont le manuscrit original a été, semble t-il, exécuté dans le *scriptorium* du monastère [4]. Micon recherchait un manuscrit de Fortunat, qui ne se retrouvait plus dans la bibliothèque de Saint-Riquier [5]. Cet exemplaire subsiste encore ; exécuté en écriture a b, il sort peut être du *scriptorium* corbéien, mais a pu aussi être écrit à Saint-Riquier. C'est là, en tout cas, qu'a été ajoutée au texte du manuscrit l'épitaphe composée par Angilbert pour le tombeau de saint Caidoc [6]. Nous savons aussi qu'Odulfus, sacriste (aedituus) de Saint-Riquier, a écrit un opuscule relatif aux reliques conservées au monastère [7], qu'à la fin du IXe siècle, le custode Jérémie a composé l'histoire de la translation du corps de saint Riquier transporté à Sens [8], lorsqu'en 880, à l'approche des Normands, les moines prirent la fuite.

Ils emportèrent alors avec eux non seulement les reliques et les *ornamenta* de l'église, mais tous les manuscrits qui intéressaient l'histoire du monastère (scripturae quae de sancto loco confectae erant) et qui étaient évidemment sortis de son *scriptorium*. L'un de ces volumes, découvert au XIe siècle à Gorze par l'abbé Gervin, fut rapporté par lui à Saint-Riquier ; Hariulf a emprunté à ce livre tout ce qu'il sait des abbés Nithard, Ribbodo et Helgaud [9]. Le prédécesseur de Gervin, l'abbé Enguerrand a composé un poème sur la vie et les miracles du saint [10] et un moine de Saint-Riquier a écrit la vie de cet abbé dont le manuscrit était sous les yeux d'Hariulf [11]. Sous

1. *Chron. Centul.*, II, 11, p. 75. Hariulf a sans doute sous les yeux une lettre de Paschase écrite vraisemblablement à Guntlandus.

2. Sur Micon, écolâtre de S. Riquier, cf. Traube, *Vorles.*, III, 159-60.

3. *Carm. Centul.*, 5, *Poetae lat.*, III, 296.

4. Il en subsiste provenant de S. Riquier une copie faite au Xe ou XIe siècle (B. Vatican, Regin., 488) ; cf. F. Lot, Introd., p. XXI et Holder Egger, *SS* XV, 915.

5. *Carm. Centul.*, 102, 162, p. 335 et 363.

6. B. Leningrad, F XIV, 1 ; cf. Lindsay, p. 487. Me Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, no XXXI, p. 158 tient que le ms. est corbéien.

7. Cf. F. Lot, Introd. à l'éd. de la *Chron. de S. Riquier*, p. XXVII.

8. Op. cit., p. XXVIII.

9. *Chron. Centul.*, IV, 17, p. 219.

10. Cf. F. Lot, Introd., p. XXX.

11. III, 32, p. 176.

Enguerrand, le *scriptorium* de Saint-Riquier reprit activité ; cet abbé fit exécuter de nombreux manuscrits d'ouvrages que le monastère ne possédait pas encore [1]. C'est enfin de ce *scriptorium* qu'est sortie la Chronique dont Hariulf, après de nombreuses années de travail, termina, dit-il, la première rédaction en 1088 [2].

Les relations qu'entretient le monastère de Saint-Vaast d'Arras avec Alcuin au temps de l'abbé Radon [3], témoignent que le goût du savoir y est alors en honneur. L'activité du *scriptorium* a dû se développer dans la même mesure. Une Bible, dont tous les caractères paléographiques conviennent au début du IXe siècle et à la région du Nord de la France, paraît bien avoir été exécutée sur l'ordre de l'abbé Radon, au lendemain d'un incendie qui avait ravagé le monastère et détruit les livres dont se servait la communauté [4].

L'Évangéliaire du IXe siècle, provenant de Saint-Vaast, dont la décoration appartient au style de l'école franco-saxonne [5], a certainement été composé à l'usage de ce monastère ; car il renferme ou a renfermé les Évangiles des deux fêtes de saint

1. *Chron. Centul.*, IV, 1, p. 180 ; 17, p. 217.

2. *Chron. Centul.*, IV, 36, p. 283. Hariulf a revisé son travail, puisqu'il relate la mort en 1104 de l'abbé Gervin, cf. F. Lot, p. XVII.

3. Alcuin, à sa demande, mit en meilleure forme la vie de saint Vaast (*Alc. epist*, 212, p. 706) et composa des inscriptions en vers pour l'église rebâtie par Radon, et les autes s qu'elle renfermait (*Alc. carm.* 99, *Poetae lat.*, I, 308-12).

4. B. imp. Vienne 1190. En tête de la Bible, on lit un poème qui renferme ces deux vers :

« Codicibus sacris hostili clade perustis
Et rado fervens hoc reparavit opus. »

Le poème, que le copiste dit être d'Alcuin, est bien en effet de celui-ci, à cette différence que dans la pièce de vers d'Alcuin on lit : « Ezra deo » au lieu de « et Rado » (*Alc. carm.*, 69, p. 292). Comme la lecture « et Rado » est certaine, il est vraisemblable qu'un moine de S. Vaast, exécutant ce manuscrit à la suite d'un incendie, a légèrement interpolé le poème d'Alcuin, pour y introduire le nom de l'abbé, qui lui avait commandé ce travail ; cf. S. Berger, *H. Vulgate*, p. 108-9. Suivant Mgr Dehaisnes (*Hist. de l'art dans la Flandre, l'Artois, le Hainaut*, I, p. 76), une pièce de vers d'Alcuin témoignerait déjà de l'activité du *scriptorium* de Saint-Vaast au VIIIe siècle : « in sacrum codicem, cura Radonis, abbatis monasterii sancti Vedasti scriptum ». Il ajoute que la chronique de Saint-Vaast (?) désigne ce codex comme constituant un Missel (?) « satis implicatum », terme que l'historien de l'art en Artois traduit par « chargé d'entrelacs ». Les entrelacs, dont la variété et la complexité caractérisent la décoration des manuscrits du groupe franco-saxon, se trouveraient-ils déjà dans un manuscrit de Saint-Vaast de la fin du VIIIe siècle ? Nous ne savons d'où Mgr Dehaisnes tenait des renseignements qui ne paraissent guère s'appliquer à la Bible de Vienne écrite sur l'ordre de Radon.

5. B. Arras, ms. 233 ; cf. L. Delisle, *L'Évangéliaire de S. Vaast d'Arras et la calligraphie franco-saxonne au IXe s.*, p. 12, et Dehaisnes, I, 76. Sur l'école franco-saxonne, voir plus loin, Chap. 22, § 2.

Vaast du 6 février et du 10 octobre, alors qu'il n'en contient pour aucune autre fête de saint local [1]. Le Sacramentaire de Cambrai de même style, renferme la messe de la vigile de la fête de saint Vaast (5 février), comme celle de la « *depositio sancti Vedasti* » (6 février) et pas davantage de messes d'autre saint étranger au calendrier romain [2]. On peut conjecturer qu'il a été exécuté aussi pour le monastère Saint-Vaast et transporté ensuite à Cambrai. Il est vraisemblable que l'un et l'autre sortent du *scriptorium* de Saint-Vaast. Il en est sans doute de même des Évangiles de style franco-saxon qui ont appartenu à ce monastère et dont il ne subsiste que le saint Mathieu [3]. L'atelier de Saint-Vaast, s'il a produit, comme il semble, ces trois manuscrits, peut être considéré comme l'un des foyers au moins de l'école qui, sous l'influence de l'art anglo-saxon, s'est formée dans la région du Nord.

A part le Sacramentaire qui avait peut-être passé déjà d'Arras à Cambrai, ces manuscrits ont échappé à l'incendie qui en 886 anéantit les livres transportés à Beauvais avec le trésor de Saint-Vaast [4]. Les quelques autres manuscrits du IXe siècle que le monastère a conservés [5], ou bien ont été sauvés eux aussi lors du désastre, ou proviennent d'un autre *scriptorium* et ont été acquis lorsque les moines reconstituèrent leur bibliothèque.

Plusieurs manuscrits du Xe siècle renferment une note d'une main contemporaine et qui marque que ces livres appartenaient alors à Saint-Vaast [6] ; mais la preuve de l'origine artésienne ne serait faite que si la note était certainement de la même main que l'écriture du manuscrit. Sur l'un d'eux est inscrit le nom du prêtre Ermenric [7], sans doute le moine de Saint-Vaast qui a tenu la plume. C'est sans doute aussi à Saint-Vaast qu'a été exécuté, au Xe siècle, un Sacramentaire

1. Delisle, *L'Évang. de S. Vaast*, p. 12. La table (cf. p. 6 et 7) les indique toutes deux ; la portion de l'Évangéliaire qui renfermait le second de ces Évangiles a péri.

2. B. Cambrai, ms. 162 (158) ; cf. Leroquais, *Les sacram.*, 14, p. 36. Ni saint Géry, ni aucun autre saint cambraisien n'obtient le même honneur.

3. B. Boulogne, ms. 12 ; cf. Héliot, *Les mss. illustrés de la B. de Boulogne* dans le *Bull. Com. flamand*, 1934, p. 192-3. L'ouvrage incomplet devait comprendre les trois autres Évangiles dont les frontispices inachevés sont conservés (loc. cit.).

4. *Ann. Vedast.*, éd. Dehaîsnes, p. 326.

5. B. Arras, mss. 590, 627 et 628 ; B. Boulogne, mss. 42, 75.

6. B. Arras, ms. 189, Xe s. : « Hic liber alme tibi sine fine, Vedaste, manebit » ; ms. 570 : « Si quis hunc librum ecclesiae sancti Vedasti abstulerit, anathema sit » ; ms. 585 « Liber sancti Vedasti episcopi ecclesiae Atrebatensis ». Des notes analogues sont apposées sur des manuscrits du XIe siècle.

7. B. Arras, ms. 617. Au verso du 1er folio la même main a écrit « Ermenricus presbyter » et en marge « Liber sancti Vedasti ».

donné au XIe siècle à l'église d'Exeter et d'où, dans les litanies des saints, lesquels appartiennent en grand nombre à la province de Reims, le nom de saint Vaast se détache en lettres majuscules [1]. Le Sacramentaire que Ratold, abbé de Corbie, a offert à son monastère et qu'il aurait fait écrire, ou plutôt accommodé à l'usage de celui-ci, a été exécuté pour Saint-Vaast et sans doute dans le *scriptorium* de ce monastère [2].

Nous sommes mieux renseignés sur l'identité et l'activité des scribes de Saint-Vaast au XIe siècle. Le nom de plusieurs d'entre eux est inscrit sur leur ouvrage ; une nombreuse équipe a travaillé à cette époque dans cet atelier, dont le rendement a dû être alors considérable. Ces scribes ont été parfois associés et se sont relayés dans l'exécution d'un travail de longue haleine. Pour écrire les cent trente et un folios du « De disciplina ecclesiastica » de Réginon, neuf scribes ont tenu la plume successivement et quelques-uns d'entre eux à plusieurs reprises, Albert, Richuinus, le « scriptor optimus » Itesboldus, Walbert, Albéric, Wibertus, Alard, Gautier et Lantbert [3]. Ces noms inscrits à la troisième personne ont été certainement ajoutés par un autre, probablement par le chef du *scriptorium*. Mais il ne s'agit pas ici de simples marques

1. B. Bodl., 579 ; cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, LXXX, p. 218-220.

2. B. N. 12052, cf. plus haut, p. 227, Delisle, *Anc. Sacram.*, LVI, p. 189-190 a signalé les nombreuses fêtes propres à saint Vaast, seules marquées en capitales rouges que renferme le ms. ; il observe que les mentions du calendrier concernant Corbie ont été ajoutées après coup et que le distique, faisant honneur à Ratold d'avoir fait écrire le livre, a été ajouté sur un passage gratté ; voir aussi Leroquais, 31, p. 79.

3. B. Arras, ms. 675 (723). Ces notes ont été publiées par Quicherat au t. IV du *Catal. B. dépts*, série in-4°, p. 268, mais incomplètement et il ne sera pas inutile de les reproduire après nouvelle collation : « Albertus (en haut du f° 1 v°) scripsit (du f° 2 r°) » — « Albertus finem fecit (bas du f° 9 r°) » — « Richuinus scripsit (haut du f° 9 v°) » — « Richuinus hic dimisit » z b n f d r b (bas du f° 16 v°) — « Itesboldus scriptor optimus (haut du f° 17) » — « Itesboldus dimisit (en marge de la 4e ligne du f° 21 r°) » — « Vualbertus incepit (en marge de la 5e l. du même f°) » — « Vualbertus non plus fecit (bas f° 22 v°) » — « Albertus reincipit (haut du f° 23 r°) » — « Albertus (haut du f° 24 v°) scripsit (bas du f° 25 r°) » — « Albertus (haut du f° 32 v°) hic dimisit (bas du même f°) » — « Albricus scripsit (haut du f° 33 r°) » — « Albricus dimisit (bas du f° 40 v°) » — « Wibertus (haut du f° 41 r°) » — k s k m k d c k b (bas du f° 48 v°) » — « Richuinus II scripsit (haut du f° 49 r°) — c k p x q s x (bas du f° 56 v°) — « Alardus scripsit (bas du f° 57 r°) » — x s q x p h k c (bas du f° 64 v°) — « Wibertus reincipit (haut du f° 65 r°) » — t k s p k r c s (haut du f° 73 r°) — t x o f f e n r f c k b (bas du f° 80 v°) — « Walterus scripsit (haut du f° 81 r°) » — « Walterus scripsit (haut du f° 88 v°) id. (du f° 89 r°) » — « Walterus (haut f° 96 v°) hic dimisit (bas même f°) » — « Lantbertus incepit (haut du f° 97 r°) » — « Lantbertus (haut du f° 104 v°) scripsit (du f° 105 r°) » — t n a l (haut du f° 128 v°) — m e n i f (bas même f°) — s u t r g b (haut du f° 129 r°). Le ms. comprend 16 *quaterniones* plus 3 folios auxquels a été ajouté lors d'une reliure plus récente un 4e feuillet étranger au ms. primitif.

d'atelier destinées à être effacées après assemblage [1]. Les noms sont écrits en petites capitales, ornées parfois d'un point rouge ou vert, comme les initiales du texte ; le changement de mains est signalé non pas seulement en fin ou au commencement des cahiers, mais à des feuillets intermédiaires, une fois même en marge de l'un des folios et à la ligne précise où s'opère la substitution d'une main à l'autre. Éloge est fait de l'un des copistes proclamé scribe excellent. Ces inscriptions sont apposées par conséquent à demeure par un chef d'atelier ou un relieur qui a tenu à rendre hommage aux exécutants.

Le moine Albert, qui avait commencé l'exécution de ce manuscrit, a été aussi le scribe unique d'un manuscrit de luxe des Miracles de saint Vaast, soigneusement calligraphié, puis enluminé [2]. Le décorateur, ornant le sixième folio d'un fond d'entrelacs a inscrit parmi eux en caractères d'or « Albertus scripsit ». Sa belle écriture, bien reconnaissable d'un manuscrit à l'autre, méritait sans doute l'honneur qui lui fut fait. C'est probablement pour fournir un modèle aux autres exécutants qu'il avait été invité à écrire le premier cahier du manuscrit de Réginon.

Le nom d'Alard, l'un des neuf scribes de ce manuscrit, se retrouve sur un exemplaire des Confessions de saint Augustin [3]. Dans une pièce de vers en tête du manuscrit, Alard fait offrande à saint Vaast du livre, en même temps que de sa personne. L'écriture de ce manuscrit ne paraît pas en tout semblable à celle d'Alard dans le manuscrit de Réginon. Ou bien, Alard a eu deux manières, ou deux religieux du même nom ont travaillé dans l'atelier à diverses dates du XIe siècle. Une miniature d'un Livre des Évangiles également du XIe siècle représente un religieux offrant son livre à saint Vaast ; au-dessus du personnage est écrit son nom : Guntfrédus [4]. Le moine Rodolphe qui a copié le Commentaire de saint Jérôme

1. Ces inscriptions servent aussi à l'assemblage ; la plupart des changements de main se fait à la fin d'un « quaternio » comme on le voit à la note précédente par la numérotation des feuillets, chaque cahier se terminant au multiple de 8. Quand le scribe écrit des cahiers qui se suivent, l'inscription : un tel a écrit, est répartie entre le verso du dernier folio et le recto du premier folio du cahier suivant ; des séries de lettres apposées en fin de cahier et au début d'un autre constituent sans doute des marques d'assemblage supplémentaires.

2. B. Arras, ms. 686 (734), *Catal.*, p. 273.

3. B. Arras, ms. 548 (616) :

« Tu memor ergo tui non dedigneris Alardi
Hunc modicum cum voto suscipe librum
Cum capis atque librum, cum libro mox cape servum ».
(*Catal.* IV, p. 219).

4. Boulogne ms. 9, cf. Dehaisnes. I p. 85.

sur les Psaumes, plein des enseignements du Ciel, sait que saint Vaast compte lettres, lignes et points et lui remet autant de fautes, à lui et à ceux auxquels il appliquera les mérites de son travail [1]. Saint Vaast est prié par Evrard de recevoir le « munus scriptoris » [2], à savoir le manuscrit du traité de saint Augustin sur la Trinité, que ce moine a transcrit.

Le *scriptorium* de Saint-Bertin tient, dès le IX[e] siècle, un rang honorable parmi les ateliers monastiques qui produisent des livres. Le moine Guntbertus, qui releva alors la librairie en ruine, accrut semblablement, grâce à son talent de scribe, le nombre des volumes qu'elle renfermait [3]. Nous savons qu'il écrivit de sa main deux Antiphonaires, qu'il donna l'un à Saint-Omer, l'autre à Saint-Winoc. Il en exécuta un troisième très luxueux, qu'il offrit à Saint-Bertin. Il écrivit aussi un traité de comput, qu'il réserva à ses confrères ainsi qu'un grand nombre de livres que Folquin renonce à énumérer [4].

Parmi les plus anciens manuscrits de Saint-Bertin qui subsistent, il en est qui, comme ceux qu'écrivit Guntbertus, furent exécutés certainement au *scriptorium* du monastère. Il n'est pas sûr que ce soit le cas d'un recueil d'ouvrages patristiques, écrit au IX[e] siècle, qui porte au 1[er] feuillet le nom de Régnolfus, prêtre et moine « licet exiguus », lequel a ajouté ce livre (istum addidit librum) à ce saint lieu, c'est-à-dire au monastère de Saint-Bertin [5]. De même, le prêtre dévot Radolphus déclare avoir apporté (detuli) à saint Pierre et à saint Bertin un manuscrit de l'Enchiridion de saint Augustin, qu'il interdit d'enlever jamais au monastère [6]. Les expressions « addidit », « attulit » peuvent s'entendre d'un apport fait du dehors par ces donateurs à la collection de livres [7]. Au contraire, le sous-diacre Léodhardus a écrit le livre des Rétractations de saint Augustin. Il a fait ce travail sur l'ordre de l'abbé Nantharius (804-820) et il prie ceux qui liront son œu-

1. B. Arras 530.

2. B. Arras. ms, 589, *Catal.* IV, p. 237.

3. Folquin, *Chartul. Sith.*, I, 61 : « quoniam peritus erat scriba... insuper et alia adauxit librorum volumina » (p. 80).

4. *Loc. cit.*

5. B. S. Omer ms. 254, cf. *Catal. B. dépts*, in-4°, III, p. 121.

6. B. Boulogne, ms. 48. Lindsay, *Collect.* dans *Palaeogr. lat.* II, 33, estime que ce ms. a été écrit à S. Bertin avant 823.

7. L'expression « addidit » paraît pourtant correspondre à celle qu'emploie Folquin « adauxit » à propos du scribe émérite qu'a été Guntbertus.

vre, d'en corriger les fautes, autant qu'ils le peuvent [1]. Deux manuscrits de Bède exécutés au Xe siècle, sortent vraisemblablement du *scriptorium* bertinien. Une note signale que Griminus de bonne mémoire, a ordonné de faire le premier [2] ; la même main a inscrit sur l'autre que le livre appartient à la librairie de Saint-Bertin [3]. Les anathèmes à l'adresse des ravisseurs qui la dépouilleraient se rencontrent dans maints manuscrits qui en proviennent [4], mais ils ont pu être ajoutés sur des livres acquis au dehors.

Le *scriptorium* de Saint-Bertin a produit aussi beaucoup d'œuvres originales. Les nombreuses chartes privées qui intéressent le monastère, le polyptyque que l'abbé Adalard a ordonné d'écrire [5], celui qu'a dressé Goibertus de l'avoir de la *cella* du Saint-Sauveur de Stenedlant [6], ont été évidemment exécutés au *scriptorium* du monastère. Là aussi, Folquin écrit au Xe siècle l'histoire du monastère. Elle nous a été conservée dans un manuscrit du XIIe siècle, mais Mabillon a connu un autre exemplaire qu'il datait du milieu du Xe siècle et qui était peut-être le manuscrit original du *Chartularium Sithiense* composé en 961 [7] et qui, au Xe siècle, a été continué par Simon.

Lambert, écolâtre puis, en 1095, abbé de Saint-Bertin, avait compilé une sorte d'encyclopédie composée de 192 petits traités renfermant toutes sortes de connaissances utiles, recueil fait de la fleur de nombreux auteurs et dit pour cette raison « Liber floridus ». Le prototype en a été évidemment exécuté au *scriptorium* de Saint-Bertin et a été copié sans doute à l'usage d'autres monastères ; on en retrouve un exemplaire du XIIe siècle à Saint-Bavon de Gand [8].

Dès le IXe siècle, le *scriptorium* de Saint-Bertin a pratiqué, en même temps que la calligraphie, l'enluminure des manuscrits. L'empreinte de l'art franco-saxon est marquée sur les

1. B. Boulogne, ms. 44 : « Ego Leodhardus, indignus subdiaconus, jubente domno nostro Nanthario abbate, librum hunc scripsi. Pax legentibus. Oro quicumque legerit librum hunc ut corrigat illum in quantum prevaleat ». Cf. P. Héliot, *Les mss. illustrés de la B. de Boulogne*, p. 193.

2. B. Boulogne, ms. 16 bis.

3. B. Boulogne, ms. 18 « de libraria sancti Bertini ».

4. B. S. Omer, mss. 254 (IXe s.) ; 39 bis (VIIIe s. l'anathème est du IXe s.) ; 168 (X-XIe s.) ; 314 et 765 (XIe) ; B. Boulogne, mss. 48 et 51 (IXe s.), 52 (Xe) ; 34 et 107 (XIe s.)

5. Folquin, II, 15, p. 97.

6. II, 90, p. 164.

7. Préface de Guérard, p. V.

8. *Liber floridus Lamberti*, B. Gand, ms. 92, Saint-Genois, *Catal.*, n° 16, p. 14.

œuvres sorties de cet atelier ; elles présentent les initiales à têtes de chien, pointes de flèches et entrelacs qui caractérisent ce style [1].

Il ne subsiste qu'un petit nombre de manuscrits à peintures exécutés à Saint-Bertin au IXe siècle. Nous ne possédons aucun des livres luxueux de Guntbertus qui vraisemblablement comportaient des peintures. Un exemplaire du Commentaire sur saint Luc de saint Ambroise, orné de belles initiales [2], qui date du IXe siècle, est sans doute l'œuvre des artistes bertiniens. Les Évangiles de Saint-Liévin, tels qu'ils sont sortis primitivement d'un *scriptorium* du Nord de la France au cours du IXe siècle [3], peuvent aussi être attribués avec vraisemblance à l'atelier de Saint-Bertin [4] ; l'artiste qui les a enluminés a certainement copié un manuscrit des Évangiles fortement inspiré de l'art antique chrétien [5]. C'est aussi au *scriptorium* bertinien qu'ont dû être exécutés un manuscrit illustré de Smaragde [6] et le manuscrit de la vie de saint Wandrille avec dessins représentant des scènes empruntées à son histoire [7]. Là sans doute aussi, fut prise la copie d'un manuscrit de l'école de Reims, renfermant un traité d'astronomie et orné d'illustrations d'après l'antique [8].

A la fin du Xe siècle, l'atelier bertinien entre dans une ère particulièrement active et brillante. Un grand nombre de manuscrits ont été exécutés au *scriptorium* de Saint-Bertin, sous l'abbé Odbert (986-1007) [9]. Un *Psalterium glossatum* [10], décoré d'enlacements, de figures d'animaux et de miniatures, dont le sujet est emprunté à la vie du roi David, est l'œuvre de trois religieux. Le poème acrostiche qui figure en tête du

1. Cf. Boinet, *Hist. de la miniature à S. Bertin*, 4 et 7.

2. B. Boulogne, ms. 35, cf. Héliot, *loc. cit.*

3. Trésor de S. Bavon à Gand. Des feuillets d'Incipit ont été ajoutés, vers l'an 1.000 avant les Évangiles de saint Mathieu et de saint Jean et des feuillets anciens ont été supprimés. La présence des feuillets plus récents a fait attribuer au Xe siècle par Van den Gheyn (Évangél. de S. Liévin) l'ensemble du ms., alors que le ms. primitif est certainement du IXe s. ; cf. Köhler, *Denkm. Karol. Kunst in Belgien*, p. 11.

4. Köhler, *op. cit.*, p. 12.

5. *Op. cit.*, p. 15 et suiv.

6. B. Boulogne, 25, cf. Héliot, *loc. cit.*

7. B. S. Omer, ms. 764. Le catalogue attribue ce ms. au Xe s. M. Boinet (*Hist. miniature à S. Bertin*, p. 5) l'assigne au IXe.

8. B. Boulogne, ms. 188 ; cf. P. Héliot (*loc. cit.*) et dom Wilmart (*Les livres de l'abbé Odbert*, dans *Bull. Antiq. Morinie*, 1924), qui croit découvrir déjà dans ce ms., antérieur au XIe siècle, quelques-uns des caractères paléographiques des mss. exécutés à S. Bertin au temps d'Odbert.

9. Cf. dom Wilmart, *op. cit.*, p. 169.

10. B. Boulogne, ms. 20.

manuscrit, nous apprend qu'Hérivéus en a été le calligraphe ; c'est lui qui écrivit le livre pour le monastère [1] et qui en fit la dédicace à saint Pierre, par amour de saint Bertin [2]. L'enluminure a été exécutée par l'abbé Odbert [3]. Dodolinus a fait les extraits (excerpsit), c'est-à-dire sans doute a choisi les gloses qui accompagnent le texte des psaumes. Vers l'an 1.000, Ricolfus et Balduinus, prêtres et moines, obéissant aux volontés de l'abbé Odbert, ont dévotement donné un livre que vraisemblablement ils ont écrit eux-mêmes et qui porte aussi une riche décoration [4]. Le moine Henricus, par ordre du même abbé, exécuta un exemplaire de l'Histoire ecclésiastique attribuée à Cassiodore [5]. Le même aurait écrit en 994 les *Gesta patrum*, sur l'ordre d'Odbert [6]. Dans un recueil hagiographique est apposée une note, sans doute écrite par Odbert lui-même. Il déclare que ce livre, écrit à sa demande et sur son ordre, par l'un de ses moines de l'ordre des diacres, a été donné par lui au monastère et il jette l'anathème sur le ravisseur [7]. Le grand Cartulaire de Saint-Bertin indique qu'Odbert fit exécuter, en 1003, plusieurs beaux manuscrits [8]. Parmi ces livres figurent sans doute un Évangéliaire richement illustré, œuvre, semble-t-il, d'un moine venu des pays anglo-saxons et travaillant à Saint-Bertin [9], ainsi qu'un recueil des vies de saints de la région exécuté par un artiste bertinien qui s'inspire lui aussi de modèles d'outre Manche [10]. D'autres manuscrits de Saint-Bertin, moins soignés, ont des caractères paléographiques qui permettent de les rattacher à la collection de

1. Les premières lettres du poème (publié par H. de Laplane, *Les abbés de S. Bertin*, I, 139), donnent en acrostiche « Heriveus scripsit me sco Bertino ». D'après le texte du poème « me compsit Heriveus ».

2. « Hunc Petre Davidicum librum conscripsit habendum... supplenx Heriveus in egregii Bertini fisus amore ».

3. « Odbertus decoravit ». Le poème rend par ailleurs hommage au « pater » Odbert. M. Héliot (p. 194) estime que dans l'illustration de ce ms., Odbert se révèle un maître.

4. B. Omer, ms. 168 : « Ricolfus et Balduinus sacerdotes ac monachi hunc sancto Petro et sancto Bertino cum voluntate domini abbatis Odberti devoti contulerunt librum » cf. *Catal.*, III, p. 91.

5. B. Boulogne, ms. 102, *Catal.*, III, p. 634.

6. Annales de S. Bertin rédigées par dom Tassart à l'année 994, B. S. Omer, ms. 747 ; cf. préface de Michelant au t. III du *Catal.*, p. 5.

7. B. S. Omer, ms. 765 : « Ego Odbertus peccator absque merito abbas codicem istum a quodam fratre et monacho nostro, levitici scilicet ordinis viro, jussu rogatuque nostro descriptum, hunc sancto Sithiensi delegavi cœnobio, quem si quis... » (*Catal.*, p. 346).

8. Cf. *Catal.*, p. 91.

9. B. Boulogne, ms. 11 ; cf. Héliot, p. 195 et 205.

10. B. Boulogne, ms. 107, Héliot, p. 195.

livres exécutés au monastère au temps d'Odbert [1], ou peu après sa mort [2].

Sous ses successeurs, les scribes et artistes peintres de Saint-Bertin ont produit encore un certain nombre d'œuvres qui nous sont connues. L'abbé Rodricus (1021-43) envoyait à l'abbé de Saint-Vaast, Léduin, un manuscrit qu'il avait, dit-il, fait écrire (librum quem scribere feci) [3]. Ce livre qui renferme le *De sobrietate* de Milon et qui subsiste [4], avait été exécuté par le moine de Saint-Bertin Sivawinus [5]. Nous savons aussi de l'abbé Jean, qui gouverna le monastère plus de quatorze ans, à partir de 1081, qu'il fit écrire des *codices* de grand prix, dont Simon a dressé une liste abrégée, entre autres un Homéliaire en deux volumes et un Passionnaire « immensi ponderis » [6]. On peut tenir aussi pour exécutés au monastère même les manuscrits qui portent des miniatures représentant saint Bertin [7], où le nom du saint est mis en relief par l'emploi de l'argent ou de l'or [8].

Les traits propres à l'art franco-saxon, se retrouvent encore parfois dans les manuscrits de Saint-Bertin du temps d'Odbert. Mais à côté de la tradition carolingienne, s'exerce sous son abbatiat et pendant tout le XIe siècle, l'influence directe des enlumineurs anglo-saxons, de l'école florissante alors de Winchester. Les œuvres qui sortent des ateliers des monastères de Saint-Bertin et de Saint-Omer ont d'ailleurs un caractère original ; la fantaisie, parfois la caricature qui s'y déploie, contraste avec la simplicité de la manière anglo-saxonne [9]. Ce style ornemental apparaît dans un manuscrit de la vie de

1. B. Boulogne, ms. 34 (Hexaméron de saint Ambroise), ms. 126 (Histoires de P. Orose). Dom Wilmart (p. 172) signale, comme exécutés aussi au temps d'Odbert, les mss. de la B. de S. Omer 42, 97, 350, 697, 764 ?, 791.

2. B. Boulogne, ms. 56 (Comment. sur saint Jean de saint Augustin) ; 68 (Dialogues de saint Grégoire) ; 70 (Homélies sur Ezéchiel) ; ms. 71 (Moralia).

3. *Poeae lat.*, III, 561, n. 1.

4. Brit. Mus., 5 A XI 2.

5. Simon fait mention de ce moine comme d'un contemporain de l'abbé Rodricus, à la fin de la préface de son *Chartularium* (éd. Guérard 170).

6. Simon, *Chartul. Sith.*, P. II, I, 33. : « Codices... non modice appreciationis conscribi fecit ». Simon cite un Ancien Testament, un Homéliaire en 2 volumes, un livre d'Ephrem, un livre de « Collationes » des Pères ; un traité de s. Augustin sur s. Jean, un « Passionalis » (p. 207-8).

7. B. Boulogne, ms. 106, Xe et XIe s., miniature du 1er feuillet, cf. *Catal.*, p. 637 ; 107, p. 639 ; dom Wilmart, p. 180 ; P. Héliot, p. 196.

8. Dans le manuscrit précité le nom du saint est toujours en lettres d'or ou d'argent.

9. Haseloff, dans *Hist. gén. de l'art* d'A. Michel, I, 746.

saint Omer [1], dans le psautier écrit à Saint-Bertin par Hérivéus [2] et dans beaucoup d'autres manuscrits, qui se sont conservés dans la région ou qui parfois se sont dispersés loin des *scriptoria*, d'où ils paraissent être issus [3].

Le *scriptorium* de Saint-Amand a été singulièrement actif et fécond du VIIIe au XIe siècle. Nous connaissons quelques-uns des moines qui s'employèrent alors à copier ou à faire copier des manuscrits. L'auteur du catalogue dressé dans la deuxième moitié du XIIe siècle a recherché et rapporté autant qu'il l'a pu, les noms des religieux qui ont fait écrire des livres [4]. Souvent aussi, les manuscrits encore conservés désignent soit le directeur du *scriptorium*, soit les scribes qui travaillèrent sous ses ordres.

Le moine Lothaire, sacriste du monastère dans les premières années du IXe siècle, s'efforçait de procurer des accroissements à la bibliothèque, en faisant exécuter des manuscrits [5]. Le Catalogue désigne, comme écrit sur son ordre, un exemplaire d'Eugippius [6], qui subsiste. Le manuscrit renferme un distique qui désigne Lothaire comme l'ayant fait écrire [7]. Dans deux autres livres, des distiques analogues rapportent que Lothaire a donné l'ordre de les écrire, pour être offerts à

1. B. S. Omer, ms. 698.

2. B. Boulogne, ms. 26.

3. Sacramentaire provenant de Saint-Bertin (B. N. lat. 819), Évangiles (lat. 278), Pontifical de la B. de la cathédr. de Cologne (n.° 141) qui semble avoir été exécuté pour l'église de Cambrai, Évangiles d'Amiens (ms. 24), Missel de la collection Thompson à Londres. Cf. Haseloff, p. 746-8.

4. En tête du Catalogue publié par J. Desilve, *De schola Elnonensi*, p. 155, on lit : « nomina fratrum, quorum cura et providentia scripti sunt libri, quæ scire potuimus, desuper annotavimus ».

5. Son épitaphe publiée par L. Delisle, *Journ. des savants*, 1860, p. 379 ; *Cab. des mss.*, I, 313 et par J. Desilve, *De schola Elnonensi*, 74, lui donne le titre de *sacrista*, le loue d'avoir agrandi les bâtiments et la bibliothèque et rapporte qu'il a pris part à l'élévation du corps de saint Amand. Ce dernier fait est signalé aussi par l'auteur du Catalogue et comme la translation date de 809 (*AS*, Févr. I, 836), l'activité de Lothaire remonte au moins à cette date. Nous savons qu'il mourut en 828 (*Ann. s. Amandi*, *SS*, III, 184). Il est dit aussi *sacrista* ou *custos* dans une inscription composée par Alcuin (*Poetae lat.*, I, 306), dans les *Ann. Elnon. maj.* (*SS*, V, 11) et dans un sermon de Milon (*AS*, Févr. I, 891), qui lui fait honneur d'un apport de livres à la bibliothèque de S. Amand (corpora librorum nostro archivo indita). Voir Traube, *Schreiber Lotharius von S. Amand*, dans *Vorles.*, III, 286-7.

6. N° 81, éd. Desilve, p. 161.

7. B. N. lat. 2109 (Eugippius) :

« Presbiter exiguus librum Lotharius istum
Ad decus et laudem domini sic scribere jussit ».

(*Poetae lat.*, III, 676) ; cf. L. Delisle et Desilve, loc. cit.

saint Amand [1]. Le distique apposé sur un quatrième manuscrit [2] invite le lecteur à dire : « in aeternum vivat Lotharius ».

Un manuscrit de Saint-Amand a été commencé le 1er juillet 806 et achevé le 4 août par Agambertus, qui travaillait sur l'ordre de l'abbesse Théodildis [3]. Ce livre a pu être exécuté dans le *scriptorium* d'un monastère de femmes régi par cette abbesse. Peut-être aussi, celle-ci a-t-elle commandé le livre à un scribe expérimenté de Saint-Amand. Les copistes de ce monastère ont certainement travaillé pour le dehors : L'un des deux manuscrits qu'a fait exécuter Lothaire a été donné par les comtes Bernard et Adélelm à l'église cathédrale de Laon, l'autre a passé à l'église cathédrale de Mayence [4].

Plusieurs des scribes qui, au cours du VIIIe et du IXe siècle, exécutèrent à Saint-Amand des manuscrits, y ont apposé leur signature : au VIIIe siècle le *scriptor* Martin [5], au IXe siècle le diacre Joseph, qui a écrit et fait écrire [6], Roger [7] et peut-être Otoltus, prêtre indigne [8]. Des enfants de la *scola* s'exerçaient aussi dans le *scriptorium*. Le jeune Jérôme, petit-fils de Pépin le bref, élevé à Saint-Amand, écrivit à neuf ans la vie de saint Arnoul sous la direction, semble-t-il, d'un maître qui s'appelait Ragnardus [9].

1. Mss. de Lactance, B. Vatican, Palat., ms. 161, ayant appartenu à l'église de Mayence, VIIIe-IXe s., exécuté par plusieurs scribes (Lindsay, *The early Mayence script.*, p. 26 ; *Notae lat.*, p. 479) et d'Origène, donné à l'église de Laon par Bernard et Adélelm, B. Laon, ms. 298 ; *Poetae lat.* 1 et 3, t. III, p. 676.

2. Dionysio Hadriana, B. Vatican Regin., ms. 1021 ; *Poetae lat.*, 4, loc. cit.

3. B. Valenciennes, ms. 59, *Catal. B. dépts*, XXV, p. 216 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 314.

4. Plus haut, n. 1.

5. B. N. lat. 1603.

6. B. N. lat. 974, cf. Delisle, p. 316.

7. B. Valenciennes, ms. 17.

8. B. Valenciennes, ms. 99 : « Ego Otoltus indignus praesbiter scripsi » (*Catal.*, p. 229). M. Lefrancq, *Quelques notes sur les mss. de la B. de V.*, p. 351-2, estime que ce ms. de l'Apocalypse figurée a été copié à Salzbourg, M. Omont ayant signalé le nom de ce scribe dans une liste de clercs de cette église. Arn ayant été, vers l'an 800, à la fois abbé de Saint-Amand et évêque de Salzbourg, on s'expliquerait qu'un ms., exécuté par un clerc de cette église, soit parvenu à Saint-Amand. Toutefois, ce nom a pu être porté aussi par un moine amandinois et il se peut que le ms. ait été écrit au *scriptorium* de S. Amand.

9. B. N. lat. 5327, f° 186 :

« Ter ternos habuit annos qui scripserat istud
Obsequium fidei juvenis Hieronimus infans ».
(*Poetae lat.*, II, 89).

La pièce de vers explique qu'il est fils de Charles, lui-même fils de Pépin, « fortis regnator ». Le nom de Ragnardus est signalé à la fin de cette pièce et au f° 87 du même manuscrit ; cf. Delisle, p. 315-6.

Le célèbre Hucbald, dans le dernier quart du IXe siècle et au commencement du Xe, a imprimé une nouvelle activité au *scriptorium*. L'auteur du Catalogue lui fait honneur d'avoir fait écrire dix-huit volumes que gardait la bibliothèque [1]. Vers le même temps un manuscrit a été écrit par Ebarcius, diacre et moine, qui l'a offert à saint Amand [2].

Le *scriptorium* de Saint-Amand est vraisemblablement l'un de ceux où le style franco-saxon s'est formé, ou du moins a pénétré et a été en honneur. Le Sacramentaire dit de Saint-Amand en est l'un des représentants les plus insignes [3]. Il a été certainement exécuté à l'usage de ce monastère. Le calendrier indique au 6 février le « Transitus » de saint Amand, au 20 septembre l' « Elevatio » de ses reliques, au 23 octobre leur « Restitutio », au 26 octobre le « Natale » du saint et la dédicace de son église. Par trois fois, dans les litanies des saints, l'invocation à saint Amand est écrite en capitale. Le recueil d'oraisons en renferme une à réciter dans l'église Saint-André, une autre dans l'église Saint-Pierre ; or le monastère possédait deux églises placées sous ces vocables [4]. Ces particularités démontrent que le Sacramentaire est à l'usage liturgique du monastère ; on s'expliquerait difficilement que le livre ait pu être exécuté tel dans un autre *scriptorium* que celui de Saint-Amand.

Deux autres Sacramentaires également du IXe siècle, décorés suivant le même style et renfermant des particularités d'ordre liturgique analogues, ont été vraisemblablement aussi exécutés à Saint-Amand.

Le Sacramentaire dit de Saint-Thierry [5] est entré en possession de ce monastère à la fin du IXe siècle ; des feuillets ont été alors ajoutés qui renferment la messe de saint Thierry, mais le manuscrit original ne faisait pas mention de ce saint. Il renferme une série de messes de saints locaux du Nord et de l'Est, Priest, Gorgonius, Remi, Vaast, Bavon, Germain, Denis. Le « Communicantes » du Canon nomme Grégoire, Amand, Médard et Éloi. Le « Libera nos » énumère les saints Quentin, Nicaise, Grégoire, Médard et Éloi. Enfin le Memento

1. *Catal.* du XIIe s., n° 33, 58-9, 62, 67-8, 85, 93, 96, 107, 125, 127, 178-9, 189, 190, 197, 203. L. Delisle a identifié huit de ces manuscrits avec ceux qui sont conservés à la B. N et à la B. de Valenciennes.

2. B. Valenciennes, ms. 100 ; cf. *Catal. B. dépts*, XXV, 230 ; Desilve, Append. V, p. 190 et Delisle, p. 314.

3. B. Stockholm, voir plus loin, Chap. 22, § 2.

4. Delisle, *Anc. Sacram.*, 20, p. 109-10.

5. B. Reims, ms. 213.

des vivants qui recommande la *congregatio* de Notre Dame, des saints Médard et Éloi, paraît bien établir que le Sacramentaire a été exécuté pour le chapitre Notre Dame de Noyon. Mais l'éditeur du livre a marqué aussi sa dévotion à saint Amand en l'introduisant dans le « Communicantes ». En outre, parmi les messes, il s'en trouve une « pro ipsa familia » ; or les oraisons font appel à l'intercession de saint Amand et des autres saints ; la « familia » dont il s'agit, est par conséquent la communauté des moines de Saint-Amand [1]. On peut conjecturer soit que le Sacramentaire destiné à Notre Dame de Noyon et passé peu après au service des moines de Saint-Thierry a été exécuté d'après un livre liturgique de Saint-Amand, soit que destiné à Saint-Amand il a été copié sur un livre de Noyon ; mais il est plus vraisemblable que le prototype vient de Saint-Amand et que la copie est également sortie de cet atelier, bien équipé pour l'exécution de ces livres liturgiques illustrés.

Des remarques de même ordre peuvent être faites au sujet d'un Sacramentaire de style franco-saxon, qui paraît avoir été exécuté pour l'usage de l'église de Tournai [2]. Une place d'honneur y est faite dans le « Communicantes » et le « Libera nos » du Canon au nom de saint Piat, patron de l'église de Tournai, nom qui se retrouve aussi dans les Litanies. La messe du « Natale » de ce saint figure parmi les messes étrangères au calendrier romain. Le même Sacramentaire renferme les messes des saints Remi, Vaast, Landelin, Saulve, Monegonde, Nicaise, Lambert, Bavon, Ragemflede, Éloi, et les litanies ajoutent ceux d'Omer, Bertin, Géry, Trond et Goar, Waldrude, Aldegonde, Rictrude, qui sont tous des saints du Nord. Mais cette fois encore, saint Amand est mis en particulier honneur. Non seulement son nom apparaît dans les Litanies, mais il figure au « Communicantes » du Canon. Comme le Sacramentaire de Saint-Amand, celui de Tournai renferme les quatre messes du « Transitus », de l'« Elevatio », de la « Restitutio » et celle de l'« Ordinatio », de la « Translatio » du corps de saint Amand et de la dédicace de son église [3]. Évidemment, l'éditeur de ce Sacramentaire

1. Delisle, *Anc. Sacram.*, p. 117-21 ; Leroquais, p. 21-4. Une messe de saint Remi a été ajoutée, à la fin du IXe siècle, au f° 185, de même que celle de saint Thierry au f° 7. Saint Remi n'apparaît dans le texte primitif qu'en compagnie des saints Germain, Vaast et Bavon au 1 Oct.

2. B. Léningrad Q I 41 ; cf. Laborde, *Les princ. mss. à peinture conservés dans l'anc. B. impér. de S. Petersbourg*, n° 1, p. 1 et Pl. I.

3. Delisle, *Anc. Sacram.*, p. 397-9.

en l'adaptant à l'église patronnée par saint Éloi avait sous les yeux un modèle à l'usage de Saint-Amand et il travaillait sans doute dans l'atelier de ce monastère qui fournissait ainsi à la fois des livres liturgiques à l'église toute voisine de Tournai et à celle de Noyon dont le siège épiscopal était alors uni à celui de Tournai.

La concordance liturgique et la parenté du style ornemental de ces trois Sacramentaires sont d'accord pour en rapporter l'exécution au même atelier, invitent à le chercher à Saint-Amand et à désigner ce monastère comme l'un des foyers de l'école franco-saxonne.

Un manuscrit du IXe siècle de la vie de saint Amand, orné de belles initiales, et qui se trouvait, dès le XIIe siècle, à Saint-Pierre-au-mont-Blandin, a été très vraisemblablement exécuté aussi à Saint-Amand [1]. De ce *scriptorium* est sorti également un exemplaire enluminé des Évangiles [2]. La parenté de style de celui-ci avec un manuscrit, illustré d'après l'antique, de la Psychomachie de Prudence, de la 2e moitié du IXe siècle, qui est conservé à Bruxelles.[3], permet d'attribuer aussi ce dernier aux scribes de Saint-Amand. Comme un autre manuscrit de Prudence [4] est conservé, en provenance de Saint-Amand, il subsiste au moins deux des trois exemplaires de la Psychomachie qui, d'après le catalogue du XIIe siècle [5], appartenaient alors au monastère. Ils ont été vraisemblablement exécutés à Saint-Amand, d'après un manuscrit un peu plus ancien de la Psychomachie, qui est, lui aussi, conservé et qui appartint au monastère d'Egmond [6]. Mais ce manuscrit n'y a pas été exécuté. Il peut, sans doute être identifié avec le troisième manuscrit de Prudence signalé par le catalogue de Saint-Amand. Après le XIIe siècle, il aura passé des mains des moines de Saint-Amand, en celles des moines d'Egmond [7]. Nous ne savons si le manuscrit illustré de l'Apocalypse, écrit au IXe siècle par le prêtre

1. B. Univ. Gand, ms. 224 (Catal. Saint-Genois, n° 146, p. 1(2) ; cf. Köhler *Denkm. Karol. Kunst in Belgien*, p. 4-5.

2. B. Valenciennes, ms. 69 ; cf. Köhler, p. 6.

3. B. roy. Bruxelles, n. 974 (9987-91). M. Köhler, *loc. cit.*, estime que Stettiner (*Die illustr. Prudentiushandsch.*) a daté, à tort, ce ms. de la fin du Xe siècle.

4. B. Valenciennes, ms. 412 ; cf. Lefrancq, p. 351.

5. N° CXVII, Desilve, p. 163 ; cf. Köhler, *loc. cit.*

6. B. Univ. Leyde, Burm Cod. Q 3.

7. Cf. Köhler, p. 7.

Otoltus et apparenté lui aussi à d'autres manuscrits de l'Apocalypse figurée, a été exécuté à Saint-Amand [1].

Vraisemblablement, l'atelier de Saint-Amand jouissait dans la seconde moitié du IXe siècle d'une réputation qui attirait vers lui l'attention de maintes églises ; elles sollicitaient les artistes du monastère de travailler pour elles ou elles cherchaient à se procurer à Saint-Amand quelque beau livre déjà exécuté. L'atelier produisait des Sacramentaires illustrés dans le style qui prévalait dans la région et les adaptait au besoin à l'usage de l'église quémandeuse ; il exécutait en quelque sorte en série des manuscrits illustrés de Prudence, peut-être de l'Apocalypse. Saint-Amand, dans la seconde moitié du IXe siècle, comme Saint-Martin dans la première, quoique à un rythme moins rapide et moins régulier était une fabrique de livres de luxe, travaillant pour d'autres églises.

Du *scriptorium* de Saint-Amand, sont sorties aussi les nombreuses productions littéraires des maîtres de la célèbre école d'Elnone. C'est là évidemment qu'ont été « dictés » les ouvrages de Milon et d'Hucbald [2]. Des copies, sans doute particulièrement soignées, de leurs ouvrages étaient présentées par eux à Charles le Chauve. Hucbald a écrit en vers la dédicace du *De sobrietate* faite par lui à ce prince, parce que la mort n'avait pas permis à Milon « poeta tuus, noster didascalus » de lui présenter le *libellus* écrit en son honneur [3]. Le poème sur la calvitie a été offert au même roi [4]. Au *scriptorium* de Saint-Amand a été aussi rédigé le polyptyque du IXe siècle dont il ne nous reste qu'un débris [5].

Quelques scribes du monastère n'ont pas dédaigné, dès ce temps, d'écrire dans la langue populaire. A la suite d'un

1. B. Valenciennes, ms. 99. M. Omont a montré que les illustrations de ce ms. ont été copiées sur le même modèle que celles du ms. de la B. N. nouv. acq. lat. 1132 (cf. Lefrancq, p. 351). Les deux mss. sortent vraisemblablement du même *scriptorium* ; il n'est pas sûr que ce soit celui de S. Amand.

2. La vie de saint Amand en vers et le « de sobrietate » de Milon sont conservés dans les mss. de la B. de Valenciennes 414 et 415, qui sont du IXe siècle et par conséquent contemporains. Toutefois le 1er de ces mss. renferme en outre en tête le « de arte metrica » de Bède ; ni l'un ni l'autre ne sont des mss. autographes, mais des copies. Il en est nécessairement de même du ms. 502, qui renferme la même vie en vers et des poèmes porphyriaques de Milon et qui date du XIe siècle. Les mss. 501 et 502, qui conservent ses sermons, sont du XIIe ; le ms. du « de laude calvorum » d'Hucbald (ms. 298) est du XIe. Sur les mss. des autres ouvrages d'Hucbald voir Desilve p. 109 n. 2, 111 n. 3, 112 n. 3.

3. *Milonis carm.* 3, *Poetae lat.*, III, 611.

4. Cf. Desilve, p. 110.

5. Fragment en garde du ms. de la B. de Valenciennes, 392.

« Grégoire de Naziance », un manuscrit, exécuté au IXe siècle à Saint-Amand, renferme à la fois une cantilène romane sur sainte Eulalie et une séquence latine inspirée de Prudence [1]. Un fragment de manuscrit de Saint-Amand, du début du Xe siècle, conserve, en notes tironiennes, le brouillon d'une homélie sur le prophète Jonas prononcée en langue vulgaire [2].

Au XIe siècle, Gillebert [3] et Gunterus [4] ont sans doute composé et fait écrire leurs œuvres dans le même *scriptorium*. Sous la direction de ces deux maîtres, de nombreuses copies de manuscrits ont été exécutées en outre, au XIe siècle, dans l'atelier amandinois. Gillebert a fait écrire, au su du rédacteur du catalogue, quatorze manuscrits dont l'un renferme les gloses sur les psaumes de maître Gillebert [5]. Le même catalogue signale le psautier de Gillebert avec glose, qui fut vraisemblablement sa propriété et a dû être exécuté sous sa direction [6]. Un autre psautier est dit psautier de Gunterus [7], propriété et vraisemblablement œuvre de ce maître. Il a fait écrire aussi deux Homéliaires et un traité de saint Augustin [8]. Mention est faite aussi du psautier de Jordan son frère [9]. Le même catalogue signale, après plusieurs psautiers anciens, le psautier d'Alard, le même sans doute qui a donné deux volumes d'une Bible, celui de Guntardus avec des gloses, celui de Floricus et d'Ercembaldus, accompagné d'un recueil d'hymnes, ceux d'Obertus, de Gualtérus, de Hugues, de

1. B. Valenciennes, ms. 150. La Cantilène de sainte Eulalie, (Foerster, Koschwitz *Altfranz. Uebungsbuch.*, p. 47) est ordinairement datée d'environ 880. M. P. Lefrancq, p. 350, estime que la main qui a copié la Cantilène n'est pas la même que celle qui a exécuté le Grégoire de Naziance.

2. Fragment en garde du ms. 521 de la B. de Valenciennes ; cf. Lefrancq, p. 350 et *B. Ec. chartes*, XII, p. 383.

3. Sur Gillebert mort en 1095, cf. Desilve, p. 127 et suiv. Il est l'auteur d'une Histoire des miracles de saint Amand (B. Valenciennes, ms. 502, f° 126, XIe s., *SS*, XV, 849) et d'un poème sur l'incendie qui dévora le monastère, en 1066. (B. N. lat. 2093, XIIe s., f°s 189-95, *SS*, XI, 414). Le n° 246 du catalogue renfermait les « glosae magistri Gilleberti super epistolas Pauli » en deux vol. (B. Valenciennes, ms. 89). Dans la pensée du rédacteur, il s'agit sans doute du même maître Gillebert. M. Desilve estime que l'ouvrage ne peut lui être attribué et qu'il a sans doute pour auteur Gilbert abbé de Citeaux (p. 130-1).

4. Sur Gunterus, mort en 1107, cf. Desilve, p. 136. Il est probablement l'auteur d'une vie de saint Amand, d'une histoire de saint Cyr et de la translation de ses reliques au monastère ; cf. Desilve, p. 137 et suiv. La *Translatio* est conservée dans le lat. 2717 du XIe s. de la B. N. ; la *Passio* dans le ms. 2217.

5. *Catal.* n° 12-8, 66, 91, 97, 148-50, 246.

6. *Catal.* n. 11.

7. *Catal.* n° 9.

8. *Catal.* n° 25 et 73.

9. *Catal.* n° 10.

Geoffroy, auxquels est également joint un hymnaire [1]. Ces personnages, probablement moines à Saint-Amand, qui vivaient, semble-t-il, à la fin du XIe ou au début du XIIe siècle, ont sans doute légué au monastère leurs psautiers, qu'ils avaient peut-être exécutés eux-mêmes ou fait exécuter dans le *scriptorium* de Saint-Amand. Guntardus est, sans doute, le même personnage qui a écrit ou fait écrire pour le monastère l'histoire d'Hégésippe [2]. On travaillait donc beaucoup dans ce *scriptorium*.

Un manuscrit du XIe siècle s'ouvre par un frontispice, où est figurée l'offrande faite à saint Amand par deux religieux de la copie qu'ils ont faite des « Collationes » de Cassien. L'un des scribes est représenté, en outre, exécutant le travail [3]. Le manuscrit comporte un certain nombre de belles initiales ; elles témoignent d'une renaissance artistique qui s'épanouira au siècle suivant. Au XIIe siècle, l'atelier a produit en particulier des vies de saint Amand décorées de miniatures qui représentent son histoire [4].

Marchiennes a eu sans doute de bonne heure un *scriptorium*. C'est peut-être en y séjournant que des scribes irlandais exécutèrent un manuscrit du IXe siècle que le monastère a conservé [5]. Des miniatures exécutées au Xe siècle et dont

1. *Catal.* nº 8, cf. nº 2.

2. *Catal.* nº 28, p. 157.

3. B. Valenciennes ms. 169, fº 2. Suivant les rédacteurs des catalogues, Mangeart et Molinier, sous quatre des cinq arcades qui forment les cadres de ce frontispice, des religieux sont occupés à écrire et à dicter. Cette description est insuffisante et inexacte. Sous la 1e des trois arcades du haut est assis un personnage nimbé, revêtu d'une chasuble et la crosse en main, qui tend l'autre main pour recevoir un livre que lui apportent deux moines, au capuchon baissé, dessinés sous la seconde arcade. Dans la troisième est représenté un personnage debout, la tête nimbée, tenant de la main gauche un livre et esquissant de la droite un geste de bénédiction. Des deux arcades du bas, l'une est vide ; dans l'autre est dessiné de profil un moine au capuce rabattu, assis dans un fauteuil au dossier arrondi ; il écrit sur une feuille de parchemin que retiennent des touffes de feuillage sortant du fût de la colonne qui supporte l'arcade. L'abbé nimbé du haut paraît être saint Amand, auquel deux moines font offrande de la copie qu'ils ont exécutée de l'ouvrage de Cassien, qui debout bénit sans doute le travail qu'ils ont accompli ; peut-être dicte-t-il au scribe, qui au-dessous est représenté exécutant le travail. L'autre scribe devait-il occuper la 2e arcade que l'enlumineur a laissée vide ? Le manuscrit est certainement l'œuvre de deux scribes. La main change après le 8e cahier au recto du fº 74. Le 2e scribe après avoir achevé la transcription de l'œuvre de Cassien, a copié à la suite (fº 87) le « de reparatione lapsi » de saint Jean Chrysostome, puis (fº 101) l'histoire de la translation de saint Étienne.

4. B. Valenciennes, mss. 500-2 ; cf. Lefrancq, p. 353. Les miniatures ont été reproduites dans les Pl. 2 à 21 du t. V des *SS rerum merov.*, qui renferme la vie du saint.

5. Cf. plus haut, p. 49, n. 3.

l'une représente sainte Rictrude, prouvent que le Lectionnaire qui les renferme a été composé à Marchiennes [1]. Nous savons d'autre part qu'au XI[e] siècle le *scriptorium* de ce monastère était fort actif. Une équipe de trois religieux a exécuté un exemplaire des « Moralia in Job » de Grégoire le Grand ; la première partie est l'œuvre de Thibaud, la deuxième de Fulbert, la troisième d'Amand [2]. Ce dernier moine a écrit, à lui seul cette fois, un autre exemplaire du même ouvrage [3]. Un traité de saint Grégoire sur Ézéchiel porte aussi la souscription du *frater Amandus*, le plus infime des moines [4]. Un autre manuscrit est désigné par dom Godin comme étant son œuvre [5] et plusieurs autres encore paraissent révéler la main d'Amand [6]. Le moine André écrit sous l'abbé Hugues au XII[e] siècle [7]. A la même époque, au monastère d'Anchin, qui vient d'être fondé, maints scribes travaillent à en constituer la bibliothèque [8].

Saint-Martin de Tournai a possédé, au moins au XI[e] siècle, un *scriptorium* très actif. Le moine Godefroid, au rapport d'un chroniqueur du monastère, fut en ce temps, un « scriptor peritissimus » et il a laissé à Saint-Martin de nombreux manuscrits écrits dans cette église [9]. Le monastère s'honorait de posséder abondance de « scriptores » que le Seigneur lui avait donnés. Quand on entrait dans le cloître, on y apercevait souvent douze jeunes moines assis devant des tables et qui écrivaient en silence. Godefroid a fait ainsi écrire un tel nombre de volumes, qu'au sentiment de l'historiographe, il n'y avait pas de bibliothèque semblable dans tout le voisinage et que de tous côtés on s'adressait à elle pour emprun-

1. B. Douai, ms. 849.

2. B. Douai, ms. 303.

3. Ms. 300.

4. Ms. 306, f° 94 : « Hujus libri scriptoris fratris Amandi cunctorum monachorum infimus, memor esto, sancta Rictrudis » (*Catal. B. dépts*, in-4°, t. VI, 161).

5. B. Douai, ms. 47.

6. Ms. 255, 328, 494 ; cf. *Catal.*, Avertiss., p. III.

7. Ms. 347, 582.

8. Le ms. 340 de la B. de Douai du XII[e] s. provenant d'Anchin porte les noms d'Olivier *pictor*, de Renaud *scriptor*. Le même Renaud a exécuté le ms. 751. Ségo a écrit, à lui seul, tout le livre d'Honorius d'Autun (ms. 357). Trois volumes, renfermant les œuvres de saint Bernard, ont été exécutés par Sigérus (ms. 372). Les mss. 240, 244 sont l'œuvre de Girard, dont la main se reconnaît dans le ms. 748 et dans plusieurs autres, au jugement de l'auteur du catalogue, Mgr Dehaisnes, p. IV.

9. *Narratio restaurationis abbatiae s. Martini, Spicil.*, II, 912 ; Becker 66, p. 148. L'auteur cite onze ouvrages exécutés par Godefroid entre beaucoup d'autres.

ter des manuscrits [1]. Un psautier de Saint-Amand, avec texte grec et hébreu, a sans doute été copié à Saint-Amand sur un manuscrit de Saint-Martin exécuté par l'abbé Eudes (1095-1105) [2].

Nous ignorons si les anciens monastères cambraisiens de Saint-Géry, de Saint-Aubert [3] ont eu un *scriptorium*. Il n'est pas invraisemblable d'ailleurs que les évêques de Cambrai aient fait exécuter dans les monastères urbains ou suburbains, des manuscrits, que, faute d'indication précise, et parce qu'ils ont figuré dans la bibliothèque de l'église épiscopale, on attribue à un *scriptorium* propre à celle-ci.

Du moins il subsiste, en provenance du monastère cambraisien du Saint-Sépulcre fondé au XI[e] siècle, plusieurs manuscrits exécutés à la fin du XI[e] ou au début du XII[e] siècle par un certain Fulbert, qui sans doute était religieux de ce monastère et a écrit ces livres dans le *scriptorium* de l'établissement [4].

Il ne subsiste qu'un petit nombre d'anciens manuscrits qui soient sortisdes *scriptoria* gantois, et la plupart de ceux qui sont conservés ne sont pas antérieurs au XI[e] siècle. Le précieux Antiphonaire grégorien de Saint-Pierre-au-mont-Blandin exécuté au VIII[e] ou IX[e] siècle est peut-être sorti de son *scriptorium* [5]. Un manuscrit qui renferme la vie de saint Amand et dont une part est du IX[e] siècle, porte bien la marque de propriété de Saint-Pierre-au-mont-Blandin, mais elle n'a été apposée qu'au XII[e] siècle et le manuscrit est venu du dehors, probablement du monastère de Saint-Amand [6].

Au X[e] siècle, l'atelier de Saint-Pierre produisait certainement des manuscrits. Gerbert s'adressait de la part d'Adalbéron aux religieux de ce monastère pour se faire envoyer par eux la copie d'un livre, que Claudianus, sans doute l'un d'eux, devait exécuter. Il réclamait, en même temps, tout un

1. *Op. cit.*

2. *Gall. christ.*, III, 273 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 317.

3. Un ms. du IX[e] s. (B. Laon, 201) porte la dédicace qui en est faite à Saint-Aubert par l'évêque de Cambrai, Thierry ; mais il a pu être exécuté ailleurs que dans le *scriptorium* de ce monastère.

4. B. Cambrai, mss. 215-7, 247, 819, cf. *Catal. B. dépts*, t. XVII, p. 70 et 307.

5. B. Bruxelles 10127. Voir sur cet Antiphonaire Hesbert, *Antiphonale missarum sextuplex*, p. XV et suiv. et Pl. III. Le Sanctoral, purement romain, ne donne pas d'indication sur l'église pour laquelle il a été exécuté.

6. B. Univ. Gand, ms. 224 (Saint Genois, *Catal.*, n° 149) ; cf. Köhler, *Denkm. Karol. Kunst in Belgien*, p. 4.

lot de « codices », sans doute des copies prises des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Pierre. Les religieux qui en avaient fait offrande à l'église de Reims les retenaient indûment [1]. Un manuscrit du XIe siècle [2] conserve l'ouvrage, composé au siècle précédent par un moine blandinien, qui a rassemblé les « traditiones » [3] que renfermaient les archives de son monastère et a fait précéder ce recueil d'une histoire de Saint-Pierre jusqu'à l'abbé Einhard. Il a utilisé une « noticia brevis de fundatione cœnobii Blandinensis », qui subsiste et qui a vu certainement aussi le jour dans le *scriptorium* du monastère. Il insère encore un récit de la réforme introduite au monastère, en 942, par Gérard de Brogne, qui a été évidemment écrit à Saint-Pierre.

Saint-Bavon de Gand était aussi, au XIe siècle, un centre de productions littéraires. Là furent composés, à la fin du Xe siècle ou dans les premières années du XIe, les Miracles du saint. Un manuscrit du XIe siècle, qui les conserve, a été écrit et décoré soigneusement dans ce monastère [4]. Plusieurs autres ouvrages sont certainement aussi sortis de ce *scriptorium* [5].

§ 2. Les « scriptoria » des églises épiscopales.

L'activité des scribes près des églises épiscopales de la région du Nord paraît avoir été en général moindre que dans les grands monastères voisins. Nous ne savons rien, au sujet du *scriptorium* qui a pu fonctionner au cloître des églises épiscopales de Châlons, Soissons [6], Senlis [7], Noyon,

1. *Gerberti epist.*, 96, p. 80 ; 105, p. 97.

2. Arch. de l'État à Gand, S. Pierre, suppl. nº 2 b. Il a subsisté un cahier du ms. du Xe siècle, dont celui du XIe est une copie ; cf. *SS*, XV, 621.

3. Cf. Fayen, éd. du *Liber traditionum*.

4. B. Gand, ms. 150 ; cf. éd. des *SS*, XV, 590.

5. Un autre livre de Miracles a été écrit, au XIe siècle, à Gand, ainsi que les biographies de saint Machaire (*loc. cit.* et p. 614-5).

6. Un Missel du XIe siècle à l'usage de la cathédrale de Soissons (B. Laon, 237 ; Leroquais, 68, p. 161) peut avoir été exécuté à Soissons.

7. Un ms. du IXe renfermant un Calendrier, un Antiphonaire, des Litanies et un Sacramentaire a été exécuté à l'usage de l'église de Senlis, car les Litanies signalent l'évêque Hadebert et sa « congregatio » (Leroquais, *Les Sacram.*, 12, p. 32 ; Hesbert, *Antiph. miss.*, p. XXIII). De nombreuses notes sont relatives aux intérêts de l'église de Senlis *(loc. cit.)*. L'une d'elles relate que le 12 décembre de la 2e année de Carloman (880), l'évêque Hadebert atteint le onzième anniversaire de son sacre, qui par conséquent a eu lieu, non en 871, comme on l'admet généralement, mais le 12 décembre 869. Le livre était par conséquent en service à Senlis à la fin de 880. Toutefois, dom Hesbert tient qu'il a été exécuté pour l'église de Senlis au *scriptorium* de Saint-Denis, en raison des nombreuses fêtes propres à ce monastère qui figurent dans le Calendrier. Il est conservé à la B. S. Geneviève, ms 111.

Amiens [1], Tournai, Thérouanne, Boulogne. Mais nous sommes assez bien renseignés sur le compte des *scriptoria* de Laon, Beauvais et Cambrai.

Un certain nombre de manuscrits du VIII[e] siècle sont caractérisés par une écriture, qu'en raison des formes de l'a et du z on désigne sous le nom d'écriture a z de Laon [2]. Parmi les six manuscrits où elle apparaît, deux proviennent certainement de Notre-Dame de Laon et ont dû y être exécutés [3]. Le *scriptorium* de Laon a été, sinon le centre unique, du moins l'un de ceux où l'écriture a z fut pratiquée et vraisemblablement le principal. Cette écriture porte la marque d'influences insulaires, plus particulièrement de l'influence anglo-saxonne [4] ; elle représente l'une des écritures de transition entre les formes de l'époque franque et celles de l'époque carolingienne [5].

Apparentés par ces traits purement paléographiques, quelques-uns de ces mêmes manuscrits le sont également par l'ornementation. Les initiales sont décorées de poissons, d'oiseaux, de têtes d'animaux et de feuillage, suivant un style analogue à celui des manuscrits contemporains provenant de Corbie et du nord-est de la France [6].

Le manuscrit du « De natura rerum » d'Isidore, en écriture a z, a été exécuté par plusieurs scribes, parmi lesquels se trouvait une femme Dulcia, qui a apposé sa signature en cursive mérovingienne [7]. Le manuscrit des Homélies d'Origène qui provient peut-être de Laon est l'œuvre de plusieurs scribes, entre autres d'un certain Fortunat [8]. Dulcia a peut-être travaillé avec des compagnes dans le *scriptorium* d'un monastère de femmes laonnais ; Fortunat a pu être attaché au *scriptorium* de l'église mère.

1. Il subsiste un Missel d'Amiens du XI[e] siècle (B. N. lat. 17306 ; Leroquaïs, 58, p. 137) qui a pu être exécuté à Amiens.

2. Cf. Lindsay, *The Laon Aztype*, dans *R. des Bibl.*, 1914, p. 15.

3. B. Laon 137 (Orose) et 423 (Isidore « De natura rerum ») ; cf. Lindsay, art. cité et *Notae lat.*, 459. Les autres mss. sont : Homélies d'Origène (Cambridge, Corpus coll. 334), saint Augustin sur l'Heptateuque provenant de Corbie (B. N. lat. 12168), s. Grégoire « Moralia » provenant d'Ottobeuren (Brit. Mus. Addit. 31.031) et des fragments de la Cité de Dieu dans un recueil de fragments de la B. Universit de Bâle (Lehmann, *Ein Basler Fragment des Nordfranzoesischen az. typus*, *Palaeogr. lat.* II, 57).

4. *The Laon Aztype*, p. 27.

5. P. 21.

6. Zimmermann, *Die vorkarol. Miniat.*, 85-8, 222-6 et Pl. 144-9.

7. On lit en finale : « Explicit liber premiorum ; ego Dulcia scripsi et subscripsi istum librum rotarum » (Lindsay, *op. cit.*, p. 16).

8. En marge du f° 97 est inscrite cette note « Fortinatus scripsit istum librum, orate pro illum » *(loc. cit.)*.

Le *scriptorium* laonnais paraît avoir produit aussi au IXe siècle. Les deux manuscrits des « Taionis sententiae » et des « Clementis expositiones », qui datent de ce temps, ont sans doute été écrits à Laon [1]. Montfaucon signalait comme appartenant à l'église de Laon un manuscrit, aujourd'hui perdu, du « De gloria martyrum » de Grégoire de Tours et qu'il estimait très antique, c'est-à-dire vraisemblablement du VIIIe ou IXe siècle. Il avait été exécuté par Adélard, chanoine sous-diacre de l'église de Laon [2]. Dans ce *scriptorium*, on l'a vu [3], ont travaillé aussi des scribes irlandais, à côté des copistes du pays.

Plusieurs manuscrits qui subsistent de l'ancienne bibliothèque de l'église portent les noms de scribes qui les ont écrits ou corrigés, mais ils peuvent être étrangers à cette église et avoir travaillé dans d'autres *scriptoria*. Tel Hartgarius qui a corrigé, comme il l'a pu, un exemplaire d'Origène écrit au Xe ou au XIe siècle [4]. Humbertus a exécuté, au IXe siècle, une copie du commentaire d'Alcuin sur saint Jean [5]. Le commentaire de saint Ambroise sur l'Épître aux Romains a été transcrit par Éric [6] qui est peut-être Héric d'Auxerre, le maître d'Hucbald. Si cette identification est exacte, le manuscrit vraisemblablement n'a pas été exécuté à Laon. Un manuscrit d'Origène du IXe siècle, écrit sur l'ordre de Lothaire « claviger » de Saint-Amand [7], donné avec plusieurs autres à l'église de Laon par Bernard et Adélelm, sort du *scriptorium* amandinois et non d'un *scriptorium* laonnais [8]. De même, un lot de manuscrits du IXe siècle a été offert à l'église par l'évêque Didon, qui la gouvernait à la fin du Xe siècle [9] ; ils n'ont pu par conséquent être exécutés à Laon.

Parmi les manuscrits du IXe siècle qu'a possédés l'église de Laon, il en est deux dont le style ornemental appartient à

1. B. Laon, mss. 96 et 319 ; c'est l'opinion de Lindsay, *Notae lat.*, p. 459.

2. *Bibl. Bibl.*, Catal. de la B. de l'église de Laon, nº 113, t. II, 1294.

3. Voir plus haut, p. 50.

4. B. Laon, ms. 11.

5. ms. 84.

6. ms. 107 : « Ericus sprisit » ; suit la liste des disciples de ce *didascalus*, *Catal. B. dépts*, in-4º, t. I, p. 93-4.

7. ms. 298.

8. Ces deux personnages figurent parmi les exécuteurs testamentaires de Charles le Chauve ; aussi l'hypothèse a été émise que ces livres provenaient de la succession de Charles le Chauve (Ravaison, *Introd. au Catal. B. Laon*, *Catal. B. Dépts.*, in 4º, I, p. 43-5).

9. B. Laon mss. 6, 97, 122 *bis*, 135, 199, 428.

l'école dite franco-saxonne, à savoir le Commentaire de saint Ambroise sur l'Épître aux Romains [1] et un recueil de canons [2]. Nous sommes certains que le second, qui figure dans le lot de livres donnés par l'évêque Didon, n'est pas sorti du *scriptorium* laonnais ; celui-ci ne peut être rangé sûrement parmi ceux où s'est développée cette école d'enluminure.

L'église de Beauvais devait, sans doute, à un *scriptorium* qui lui était propre, quelques-uns des livres dont elle était largement pourvue [3]. Un Psautier du XI[e] siècle, qui provient de cette église, a été exécuté par le copiste Otlandus, obéissant aux ordres du prêtre Ragnoldus [4]. Un Pontifical en lettres d'or avait été écrit sur l'ordre de l'évêque de Beauvais, Roger (998-1022) [5]. Un manuscrit d'Isidore de Séville, qui est perdu et dont nous ignorons l'âge, avait été écrit par Frodhardus, sur l'ordre du *custos ecclesiae* [6]. Il est vraisemblable que ces livres ont été écrits à Beauvais. Un Sacramentaire du X[e] siècle a été à l'usage de la cathédrale de Beauvais, mais la preuve en est faite par des notes additionnelles du X[e], XI[e], XII[e] siècle [7] et elles marquent aussi que le manuscrit en son état primitif n'avait pas été exécuté expressément pour cette église et ne pouvait par conséquent sortir de son *scriptorium*.

Auprès de la cathédrale de Cambrai fonctionnait certainement, au IX[e] siècle, un atelier de copistes. Hincmar de Reims priait l'évêque de Cambrai, Jean, de se procurer un sermon de saint Augustin et de le lui envoyer pour qu'il le fît copier ou de le faire transcrire lui-même [8]. L'église de Cambrai disposait donc, comme celle de Reims, d'un *scriptorium* [9].

1. B. Laon, ms. 107, Delisle, *L'Evangéliaire de S. Vaast*, nº XIX, p. 16.

2. B. Laon, ms. 199, Delisle, XVIII, p. 15.

3. Voir plus loin, B. de l'église de Beauvais.

4. B. Laurentienne, Fonds Libri, nº 54 ; cf. Delisle, *Notice des mss. du fonds Libri conservés à la Laurentienne*, dans *Not. et Extr.*, XXXII, 1re P., p. 28.

5. Ce Pontifical est signalé au nº 25 de l'inventaire, dressé au XVIIe s. par G. Hermant, qu'a publié M. Omont (*Recherches sur la B. de Beauvais*, dans *Mém. de l'Institut*, XL, 1916, p. 50). Une pièce de vers insérée dans ce catalogue et qui figurait au dos du volume, rapporte que le prêtre Hugues a renouvelé l'or du livre qu'a fait écrire l'évêque Roger.

6. Catal. dressé en 1750, nº 22, Omont, p. 49.

7. B. N. lat. 9429 ; Leroquais, 25, p. 68.

8. Flodoard, *Hist. Rem. eccl.*, III, 23, p. 531.

9. Il se peut aussi que les évêques de Cambrai aient utilisé les *scriptoria* des monastères cambraisiens, notamment du monastère Saint-Géry.

C'est vraisemblablement dans cet atelier, qu'au VIIIe siècle, à la demande de l'évêque Albéric (763-90), a été écrit, peut-être par des scribes insulaires et certainement d'après un prototype irlandais, le livre des « canones Hibernenses » qui a subsisté [1]. Le Commentaire sur Job de Philippe en semi-onciale avec divers traits insulaires a pu aussi être exécuté à Cambrai [2]. Le manuscrit du « De Trinitate » [3] y a sans doute été écrit vers 780-790 par deux mains à peu près contemporaines. Dans l'une des écritures, grosse minuscule telle qu'elle était pratiquée à cette date, avant que le style de l'école de Tours s'imposât partout, on a cru reconnaître la main du scribe qui a exécuté le Sacramentaire de Gellone [4]. Ce sacramentaire, un peu plus ancien, œuvre de jeunesse d'un scribe, qui plus âgé, aurait écrit une partie du « De Trinitate », a pu sortir aussi de l'atelier cambraisien [5]. A ce compte, l'équipe qui travaillait dans cet atelier, aurait su décorer les manuscrits, dans le style qui prévaut, au VIIIe siècle, dans le Nord-est de la *Francia* [6]. Dans le même temps, un livre de gloses a été exécuté, sans doute à Cambrai, partie en écriture dite a b de Corbie, partie en minuscule caroline [7].

L'évêque Hildoard (790-816), en la 22e année de son épiscopat, c'est-à-dire sans doute en 812, a ordonné d'écrire un Sacramentaire qui est conservé [8]. C'est lui aussi qui a donné à la Vierge Marie, c'est-à-dire à la cathédrale Notre-Dame, des « libelli » de Bède qui ont pu être exécutés à Cambrai [9].

C'est là aussi, sans doute, que sous l'épiscopat de Thierry

1. plus haut, p. 49, n. 7.

2. B. Cambrai, ms. 470 (441) ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 449.

3. B. Cambrai, ms. 300 (282). Dans l'initiale I du f° 155 a été inscrit le nom de Madalberta (Zimmermann,230).

4. B. N. lat. 12048.

5. Cf. dom Wilmart, *Le copiste du sacramentaire de Gellone au service du chapitre de Cambrai*, dans *R. Bénéd.*, 1930, p. 218-21. Zimmermann avait noté (p. 88) l'analogie de l'écriture du Sacramentaire de Gellone et du « de Trinitate » de Cambrai. L'exécution du Sacramentaire à Cambrai n'est qu'une simple possibilité, suivant dom Wilmart, mais il n'y a aucune raison d'en chercher l'origine au diocèse de Meaux

6. Le ms. 300 de Cambrai a des initiales ornées. Quant au sacramentaire de Gellone, avec ses initiales pittoresques, chargées de poissons et d'oiseaux (Leroquais. *Les Sacram.*, Pl. IV), celles où sont figurés les Évangélistes, notamment saint Jean avec tête d'aigle (Pl. III), la miniature du Crucifiement (Zimmermann, Pl. 154 *a*), il est le ms. le plus caractéristique des ouvrages décorés à cette époque en *Francia*.

7. B. Cambrai, 693 (633) ; cf. Lindsay, p. 449.

8. B. Cambrai, ms. 164 (159). « Hildoardus praesul anno XXII sui onus episcopatum hunc libellum sacramentorum fieri promulgavit » *(Catal.*, p. 45 ; Leroquais, *Les Sacrament.*, 4, I, p. 12).

9. Ms. 295 (277), cf. Molinier, *Catal. B. Dépts.*, XVII, p, 112.

(831-863), fut écrit par plusieurs scribes un manuscrit renfermant un glossaire et une collection de canons[1]. Ce manuscrit, qui appartint plus tard à Notre-Dame de Laon, porte la dédicace qu'en fit Thierry au monastère cambraisien de Saint-Aubert [2]. Le recueil de canons empruntés à des textes conciliaires des vingt premières années du IXe siècle, paraît avoir été composé par Thierry avant 819, alors qu'il n'était pas encore évêque de Cambrai [3]. Un autre manuscrit du IXe siècle, qui renferme la même collection, et qui a appartenu aux moines de Corbie [4], contient en outre des vers en l'honneur d'Hildoard, acrostiche que lui a dédié un certain Dungalus, qu'il faut sans doute identifier avec Dungal le scot [5]. Le texte de la collection de canons est plus complet dans ce second manuscrit, qui évidemment n'a pas été copié sur le premier [6]. Il est vraisemblable qu'il a été exécuté lui aussi à Cambrai ou qu'il dépend d'un archétype cambraisien [7]. Les deux mêmes manuscrits renferment en outre une pièce, à peu près exclusivement composée de textes scripturaires et qui avait peut-être un objet politique. Elle aurait été fabriquée, vers 841, au cours de la guerre fratricide, par un partisan de Lothaire, qui serait l'évêque de Cambrai, Thierry [8]. Il semble bien dans tous les cas que le recueil a été composé et que les manuscrits qui le conservent ont été exécutés à Cambrai.

Le diacre Foulques a copié l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe sur l'ordre de l'évêque Rothard [9], mort en 886.

Un exemplaire des Évangiles [10] et un Sacramentaire [11] du IXe siècle, provenant de l'église de Cambrai, figurent l'un et l'autre parmi les belles œuvres où se reconnaît la manière de l'école franco-saxonne. Si la preuve était faite qu'ils sont sortis du *scriptorium* cambraisien, on en devrait conclure que celui-ci appartient au groupe d'ateliers dont les artistes ont

1. B. Laon, 201 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 459, Finsterwalder, *Eine parteipolitische Kundgebung*, *N. Archiv.*, XLVII, p. 412.
2. Cf. *Archiv.*, VIII, 392 et Finsterwalder, 400.
3. Cf. Seckel, *Die Aachener Synode, von Januar 819*, *N. Archiv.*, XLIV (1922), p. 14, n. 7.
4. B. Leningrad, Q v. II, n. 5.
5. Cf. Finsterwalder, *art. cit.*, p. 411.
6. p. 412.
7. p. 413.
8. Finsterwalder, p. 413-5.
9. ms. 691 (631), p. 263.
10. ms. 327 (309) ; Delisle, *L'Evangél. de S. Vaast*, n° XIII, p. 14.
11. ms. 162 (158) ; Delisle, n° IV, p. 13

pratiqué le style franco-saxon ; mais on a vu plus haut [1], que le Sacramentaire est vraisemblablement l'œuvre des scribes et enlumineurs de Saint-Vaast d'Arras.

Au XI[e] siècle, c'est sans doute dans le *scriptorium* cambraisien qu'ont été composés et copiés les *Gesta* des évêques de Cambrai par un clerc de la cathédrale [2], qui a peut-être corrigé lui-même le manuscrit contemporain, lequel nous est conservé [3].

Nous ignorons si Notre-Dame d'Arras a possédé un *scriptorium* avant le rétablissement de l'Évêché ; mais on constate que Lambert, devenu évêque d'Arras en 1094, a fait immédiatement exécuter l'un des manuscrits qui proviennent de la cathédrale [4]. Il subsiste aussi un Sacramentaire du XI[e] siècle à l'usage de Notre-Dame d'Arras, qui a pu être exécuté à Arras [5].

1. p. 233, n. 2.
2. Cf. préface. éd. Bethmann des *Gesta*, dans les *SS*, VII, 393.
3. B. la Haye, ms. 303, XI[e] s., Bethmann, p. 398-9.
4. B. Arras, ms. 974 (fonds de la cathédrale), XI[e] s. : « In hoc volumine quod sibi fecit scribi venerabilis Lambertus Atrebatensis episcopus » (*Cat. B. dépts*, série, in-4°, t. IV, 386).
5. ms. 1027 (721) ; cf. Leroquais 69, p. 163.

CHAPITRE XVI

Les « scriptoria » rémois

Les archevêques de Reims disposaient certainement, au IXe siècle et peut-être dès le VIIIe, d'un ou plusieurs ateliers, où s'exécutaient, sur leur ordre, des manuscrits. C'est vraisemblablement, à Reims, que Tilpin fit exécuter les « codices » des Saintes Écritures, dont il a doté son Église et qu'on utilisait au temps de Flodoard [1]. Hincmar estimait avoir tout ce qu'il fallait pour copier des manuscrits, puisqu'il faisait demander à l'évêque de Cambrai un ouvrage « ad transcribendum » [2]. Flodoard sait qu'il a fait écrire (scribi fecit) un livre sur la naissance de la Vierge Marie et le sermon de saint Jérôme sur son Assomption. Des Évangiles en lettres d'or et d'argent, un Sacramentaire et un Lectionnaire de grand luxe ont été exécutés sur son ordre [3]. Vraisemblablement, le Pontifical longtemps conservé à Reims sous son nom, avait la même origine [4]. Il semble bien que les *Miracula sancti Dionysii* aient été copiés à Reims en son temps et que le texte ait reçu de lui des additions [5]. Reproduction a été faite, sans doute aussi alors, au *scriptorium* rémois, des *Gesta Dagoberti* [6].

1. *Hist. Rem. Eccl.*, II, 17, *SS*, XIII, 464.
2. III, 23, p. 531.
3. III, 5, p. 479.
4. Cf. U. Chevalier, *Sacramentaire et Martyrol. de S. Remy*, Introd., V. Martène a eu en mains et a donné des extraits de ce Pontifical, *De antiq. eccl. ritibus*, I, II, 4 ; VI, 7, 9 ; VII, 4, 10 ; II, XIII, 5.
5. Le ms. de la B. de Reims 1137 du Xe siècle renferme des extraits de ces Miracles d'après une copie qui, ne contenant pas le 3e livre, était antérieure à 877 et que, vraisemblablement, Hincmar avait apportée de Saint-Denis. Des miracles qui manquent au texte primitif ont été ajoutés, sans doute par Hincmar lui-même. Cf. Levillain, *Etudes sur S. Denis*, p. 59 et 92.
6. On peut conjecturer qu'un même prototype, conservé à la bibliothèque de l'église de Reims, a servi à l'exécution du ms. du IXe s. des *Gesta Dag.* en provenance de S. Bertin et de celui du Xe en provenance de S. Remi ; Foulques, successeur d'Hincmar et qui était aussi abbé de S. Bertin, aura sans doute transporté dans ce monastère la copie précédemment exécutée au *scriptorium* de Reims ; cf. Levillain, p. 92.

Pour son abondante correspondance et la composition des nombreux traités et ouvrages de polémique dont il est l'auteur, l'archevêque a nécessairement disposé d'une équipe de notaires et de copistes, exercés, soit à écrire sous sa dictée, soit à reproduire ses autographes ou les notes de ses tablettes. Il avertit lui-même les lecteurs de son traité « de Praedestinatione » que transcription en fut faite, sitôt après qu'il l'eut dicté aux *notarii*, avant toute correction. Il rejette toute responsabilité des interpolations, que la malignité d'un ennemi y introduirait, ou des fautes commises par la négligence des copistes (scriptorum imperitia) [1]. Sirmond a édité la plupart des œuvres d'Hincmar d'après un manuscrit de Saint-Remi qui, comme en faisait foi une inscription, avait été donné au monastère par Hincmar lui-même, et qui est vraisemblablement l'une des copies exécutées dans le *scriptorium* qui travaillait pour l'archevêque [2].

La Bible en deux volumes dont Hincmar a fait don à son église [3], a dû être exécutée dans un *scriptorium* rémois, car la décoration porte la marque du style de l'école de Reims [4]. Nous ne savons si Hincmar a fait écrire sous ses yeux, ou s'il a fait venir du dehors plusieurs autres manuscrits du IXe siècle conservés encore aujourd'hui, qui portent, comme cette Bible, la mention apposée par une main contemporaine du don qu'il en a fait à Notre-Dame [5]. L'un des livres offerts par Hincmar garde les noms des trois scribes, Hubert, Aberhard et Bérulfus, qui, à Reims ou ailleurs, ont successivement tenu la plume [6]. Un autre scribe, Étienne, qui se dit clerc indigne et qui est peut-être, comme les précédents, chanoine de Notre-Dame, a écrit, depuis le commencement jusqu'à la fin, l'exemplaire du IXe siècle du Commentaire de saint Jérôme sur les psaumes qu'a conservé l'église de Reims [7]. Trois manuscrits, exécutés à Reims au IXe siècle, portent

1. Migne, CXXV, col. 55.

2. Avertissement : « ex codice s. Remigii, vel Hincmari potius a quo librum monasterio illi datum docet inscriptio » (Migne, CXXV, col. 49).

3. B. Reims, mss. 1 et 2 ; les deux volumes ne sont pas de la même main ; le premier est en minuscule caroline, le second d'une écriture plus fine et plus serrée ; c'est dans le second seulement qu'à plusieurs reprises, mention est faite du don d'Hincmar ; cf. Loriquet, *Catal. B. dépts*, XXXVIII, p. 3 et 4.

4. Morey, *Lecture notes on Carol. mss.*, 46.

5. « Hincmarus archiepiscopus dedit sanctae Mariae Remensi » (B. Reims, mss. 2, 70, 83, 99, 376, 377, 382, 384, 385, 390, 392, 393, 425, 434). En outre, une note du ms. du Pentateuque du IXe s. (ms. 3) porte : « ex dono Hincmari, ut creditur ».

6. B. Reims, ms. 377, Loriquet, *Catal.*, p. 487.

7. B. Reims, ms. 74.

des notes marginales, en écriture insulaire, de la main de Jean Scot ou de ses compagnons irlandais [1]. Les exemplaires que possédaient les moines de Saint-Bertin de diverses productions rémoises du IX[e] siècle, sont vraisemblablement des copies faites à Reims, que l'archevêque Foulques, abbé de Saint-Bertin, a procurées à cette communauté [2]. Un certain nombre de manuscrits du IX[e] ou du X[e] siècle, portent des notes du même temps, signalant qu'ils ont été donnés à Notre Dame par des prêtres et chanoines [3], mais nous ignorons s'ils les ont fait exécuter à Reims.

Dans le *scriptorium* de l'église fut écrite aussi la correspondance des successeurs d'Hincmar, dont Flodoard a utilisé les minutes, comme il l'a fait des lettres d'Hincmar. C'est au *scriptorium* de l'église, dont il était chanoine, entouré des manuscrits des œuvres d'Hincmar et de tous les documents conservés dans les archives de la cathédrale, qu'il a composé ses Annales et son Histoire. Un peu plus tard, Gerbert y a tenu la plume, au nom de l'archevêque Adalbéron et nous savons qu'il a procuré abondante alimentation à l'atelier rémois. Au temps où il séjourne à Bobbio, il charge le *scolasticus* Airard, présent alors à Reims, de corriger un Pline, de recevoir et sans doute transcrire l'ouvrage d'Eugraphius et de faire copier les manuscrits qui sont à Orbais et Saint-Basle [4]. Il invite l'archevêque Adalbéron à faire transcrire pour lui l'Histoire de Jules César [5]. Lui-même, de retour à Reims, a composé un tableau de l'art de la rhétorique formé de vingt-six feuilles de parchemin cousues ensemble en deux rangs de treize feuilles [6].

1. Deux renferment l'ouvrage de Jean Scot « De divisione naturae » (B. Reims, ms. 875 et B. Bamberg, H J IV, 5), le troisième, un traité « De generatione divina » (B. Bamberg, Q VI, 32) ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 446 et 478.

2. Le ms. du X[e] s. (B. S. Omer, ms. 706) des *Annales Bertiniani*, dont Hincmar est l'un des auteurs, aurait été copié à Reims, ou d'après un ms. de Reims ; de même un ms. (B. S. Omer, ms. 764) renfermant la *visio Karoli tertii*, qu'un cl rc de Reims a composée en 887-8 ; cf. Levillain, p. 93.

3. Une note contemporaine du ms. 118 du IX[e] s., rapporte que le diacre Hincmar l'a donné à Étienne, lequel l'a donné à Notre-Dame. Le ms. 391 du IX[e] s. avait un « ex-libris » qui a été gratté. Odolricus prévôt et chanoine a donné, au X[e] siècle, à Notre-Dame les mss. 15 et 103. A la même époque, Adam, prêtre et chanoine, a donné le ms. 129. Étienne a donné à Notre-Dame le ms. 875, Dajuvinus le ms. 126. Les *fratres*, c'est-à-dire le chapitre, devaient le ms. 130 à Probus. Ce donateur, qu'une pièce de vers, insérée dans le manuscrit, déclare supérieur à Virgile et Horace, est probablement le disciple de Raban Maur de ce nom, moine à Mayence (cf. Loriquet, p. 122). S'il est lui-même le copiste, l'ouvrage provient vraisemblablement d'un autre *scriptorium* que ceux du pays rémois.

4. *Epist.* 7, p. 6.

5. 8, p. 6.

6. 92, p. 85.

Les renseignements sur l'activité du *scriptorium* rémois font défaut pour le XIe siècle. On peut toutefois penser que le Bréviaire de Reims qui fut exécuté à cette époque l'a été près de l'église à l'usage duquel il était fait [1].

Un *scriptorium* fonctionnait sans doute à Reims auprès de la cathédrale. Mais les archevêques disposaient certainement aussi de ceux des monastères de leur évêché. Les scribes y travaillaient à la fois pour le compte de l'archevêque ou de Notre Dame et pour celui de leur propre monastère. Un certain nombre au moins des manuscrits qu'ont fait exécuter Hincmar, ses successeurs et les autres pourvoyeurs de la bibliothèque de l'église de Reims, peuvent sortir de l'un ou l'autre de ces ateliers monastiques.

Un manuscrit du IXe siècle renfermant le Commentaire de saint Augustin sur les Psaumes qui provenait de Saint-Remi et dont Mabillon a reproduit quelques lignes, a été exécuté sur le commandement de Wulfaire, abbé et archevêque [2]. Un autre « codex », également utilisé par Mabillon, a été transcrit au monastère Saint-Remi, par précepte de l'abbé et archevêque Ebbon [3]. Là aussi peut-être, fut exécuté un manuscrit hagiographique du IXe siècle qui subsiste et que l'archevêque Hincmar a donné à Saint-Remi [4]. Toutefois, un exemplaire des œuvres de Zénon de Vérone, donné également par Hincmar à ce monastère, paraît avoir été exécuté à une époque antérieure et pour une autre église [5] ; il ne sortait pas, par conséquent, du *scriptorium* de Saint-Remi.

Cet atelier a produit des ouvrages de luxe exécutés à l'usage du monastère. Tel, le Sacramentaire aujourd'hui

1. B. N. lat. 17991 ; cf. Leroquais, *Les Bréviaires mss.*, t. III, p. 349.

2. « ex praecepto piissimi abbatis Wolfarii et archiepiscopi, Erchanrao vero praeposito » (Mabillon, *De re diplom.*, p. 362, tab. X).

3. « Hic codex conscriptus est in monasterio sancti Remigii, praecepto piissimi abbatis Ebonis et archiepiscopi... Erchanrao vero preposito » *(loc. cit.)*.

4. B. N. lat. 5609. La note apposée sur le ms. est du IX ou Xe siècle ; cf. *Codex mss. hagiogr.*, no 413.

5. Les Ballerini ont fait collationner ce ms. dans la B. de S. Remi, en vue de leur édition des œuvres de Zénon, et l'ont soigneusement décrit dans la préface reproduite par Migne (P. L. XI col., 14-7). Le ms. portait au commencement et à la fin, mention (col. 15) du don qu'en avait fait Hincmar à S. Remi. Les éditeurs font état de notes marginales ajoutées par une autre main, mais contemporaines et qui prouvent que le ms. a été utilisé dans une église épiscopale, vraisemblablement celle de Vérone, à en juger par diverses mentions que renferment ces notes. Le ms., d'après eux, daterait par conséquent d'une époque antérieure à Hincmar et aurait été à l'usage de l'église de Vérone, avant que l'archevêque de Reims ait pu l'acquérir et en faire don à S. Remi. Suivant Gottlieb *(Ueber die mittelalterl. B.*, p. 339), ce ms. serait conservé dans la B. de Reims. Le catalogue de cette bibliothèque n'en fait pas mention.

perdu [1] dont le copiste avait commencé l'exécution le 22 mars 798 et l'avait achevée le 23 juillet 800. Les miniatures représentaient saint Grégoire, saint Remi, le donateur et peut-être le scribe. Ce dernier avait écrit ce livre, par ordre de Godelgaudus, prêtre, moine et doyen, qui l'offrit à Saint-Remi et qui appartenait sans doute à cette communauté. Ce scribe s'appelait Lambert ; il était prêtre. Il est dit de lui qu'il menait la vie solitaire, sans doute hors du monastère, mais en relation avec le *scriptorium* de Saint-Remi, dont le prévôt Godelgaudus avait vraisemblablement la direction. Une inscription signalait la présence du manuscrit au monastère au temps de l'abbé Hincmar († 967).

Le *Liber sacramentorum* qui, au rapport de Flodoard, fut recouvert de tables d'ivoire décorées d'argent et donné à Saint-Remi par l'archevêque Hincmar, doit, sans doute, être distingué du Sacramentaire exécuté de 798 à 800. L'historien sait que l'archevêque a, en outre, donné au monastère un Lectionnaire « ad missas », décoré de la même manière, ainsi que d'autres livres, qu'il a fait écrire en faveur de Saint-Remi un exemplaire des Évangiles en lettres d'or, avec une reliure ornée d'or et de perles, précédé d'une préface en vers, écrits aussi en lettres d'or [2]. Ce travail a été fait sur l'ordre d'Hincmar probablement au *scriptorium* de Saint-Remi, ou du moins dans l'un des ateliers rémois, qui travaillaient pour lui.

Le manuscrit de Saint-Remi du IXe siècle, renfermant des textes législatifs et illustré d'un dessin qui représente Théodose [3], a pu être aussi exécuté dans le *scriptorium* du monastère, ainsi qu'un autre manuscrit du même âge où était transcrit un ouvrage de grammaire de l'évêque scot Duncant [4]. Il avait été donné par lui à ses disciples, au monastère de Saint-Remi et écrit par les soins de Gifard (studio Gifardi scriptus). Un exemplaire de l'« Ars Petri » et de l'« Ars Donati », exécuté à la fin du IXe, ou au commencement du Xe siècle, est le fruit du zèle du moine Adaloldus (studio fratris

1. Il a péri sans doute lors de l'incendie de 1774, mais avait été utilisé et décrit par Ménard, *Divi Gregorii... liber Sacramentorum*, Paris 1642. Il a été publié, en 1900, par M. Chevalier, *Sacramentaire et martyrologe de l'abbaye de Saint-Remy*, p. 305 ; cf. Introd. V-XII. Voir aussi Delisle, *Anc. sacram.*, n° 12, p. 87.

2. *Hist. Rem. eccl.*, III, 9, *SS*, XIII, 482.

3. B. Univ. Leyde, publ. lat. 114 ; cf. Byvanck, *Les princip. mss. à peint. des Pays-Bas*, p. 67. Un dessin représente l'empereur Théodose sur son trône entre deux conseillers. Le ms. porte l'« ex libris » de S. Remi.

4. Voir plus haut, p. 46, n. 1.

Adaloldi). Saint Remi est prié d'obtenir pour lui la vie éternelle [1]. Le même *frater*, Adaloldus, semble-t-il, ainsi qu'un autre moine, du nom de Flotœus, ont exécuté, au IXe siècle, un autre manuscrit de Saint-Remi [2]. Le moine Emmon, contemporain de l'abbé Hincmar, possédait au moins deux livres qui furent donnés par Teutboldus à Saint-Remi [3]. L'un de ces deux manuscrits du Xe siècle a été exécuté partie par le moine Warin, partie par le clerc Bernard [4].

Un exemplaire d'Horace du Xe siècle provient de Saint-Remi [5]. Un manuscrit d'Horace du même temps fut offert à Saint-Benoit-de-Fleury par Herbert, disciple de Gerbert à l'école de Reims. La dédicace qu'il en fait, en des vers qui encadrent la 1re page du texte, paraît indiquer qu'elle fut apposée sur le manuscrit, alors qu'il était déjà achevé. Dans l'exemplaire de Fleury, toutes les pièces apparaissent dans le même ordre et avec les mêmes appendices que dans le manuscrit de Saint-Remi [6]. On en peut conclure que ces deux exemplaires sont les copies d'un même archétype, exécutées toutes deux au *scriptorium* de Saint-Remi et dont l'une fut apportée par Herbert à Fleury [7].

A Saint-Remi a été rédigé au temps de l'archevêque Hincmar le polyptyque, dont nous ne possédons plus qu'une copie moderne, mais qui fut prise, semble-t-il, soit sur le manuscrit original, soit sur une transcription qui en aurait été faite, au Xe ou au XIe siècle [8]. C'est dans ce même *scriptorium* que le moine de Saint-Remi, Richer a écrit en 995, son Histoire, dont le manuscrit autographe a été conservé, portant les corrections et additions qu'il a fait subir à son œuvre [9]. Une inscription, apposée sur un manuscrit de la Loi Salique,

1. B. Berne, ms. 522, Hagen, p. 438.

2. B. Vat. Regin., 191 « Liber s. R. studio fratrum Flotoei et Adaloldi » (Gottlieb *Ueber mittelalterl.* B., p. 344).

3. Le ms. de la B. N. lat. 13763 et le ms. de la B. de Berne 83 portent l'inscription « Liber fratris Emmonis dono Teutboldi ad obsequium sancti Remigii » (Delisle, *Cab. des mss.*, II, 411 ; Hagen, *Cat. cod. Bern.*, p. 101) ; cf. Mabillon, *De re diplom.*, tab. XI.

4. « scripsit illi partim frater Warinus, partim Bernardus clericus » (Hagen, *loc. cit.*). Sur les opuscules grammaticaux que renferme ce ms., cf. Lambot, *Opuscules gramm. de Gottschalk*, dans *R. Bénéd.*, 1932, p. 120.

5. B. N., lat. 7974. E. Chatelain a déchiffré l'inscription presque effacée « Liber s. Remigii Rhemensis » *(Paleogr. class.*, p. 25, Pl. LXXXIV).

6. B. N., lat. 7971 ; cf. Chatelain, p. 25, Pl. LXXXIII, 2°.

7. *loc. cit.*

8. Cf. Préface de Guérard à l'édition du Polyptyque, p. VII.

9. B. Bamberg, Cf. Pertz, Préface, éd. in usum schol., p. X.

paraît indiquer soit que ce livre a été apporté à Saint-Remi par Richer, soit qu'il y a été écrit par ses soins [1].

Le monastère Saint-Thierry a vraisemblablement possédé aussi un *scriptorium*. Les Évangiles de luxe, que possédait ce monastère, lui ont été donnés par l'abbé Hincmar [2], qui paraît bien être l'archevêque, abbé de ce monastère épiscopal. Le livre, décoré suivant le style de l'école rémoise [3], est sorti de l'un ou l'autre des *scriptoria* dont disposait l'archevêque de Reims. Il a pu le donner au monastère même, où il l'avait fait exécuter. Le Sacramentaire du IXe siècle, qu'a possédé Saint-Thierry, avait été exécuté à l'usage de l'église de Noyon et par conséquent ailleurs que dans le *scriptorium* du monastère ; mais des folios l'adaptant à l'usage de Saint-Thierry y ont été ajoutés à la fin du IXe siècle [4]. Au Xe siècle, un autre Sacramentaire qui dérive en partie de celui-là, a été certainement exécuté à l'usage du même monastère, probablement après 976 et à Saint-Thierry [5]. Un manuscrit du même âge a été donné au monastère par le prêtre Odelricus, qui est, peut-être, l'Odolricus, prévôt et chanoine, bienfaiteur aussi de la bibliothèque de Notre-Dame de Reims [6]. Un Sacramentaire à l'usage de Saint-Thierry de la fin du Xe siècle, renferme une formule de prière, employée par Jean VIII pour la bénédiction de Louis le Bègue, à Troyes en 878, et dérive, par conséquent, d'un prototype du IXe siècle [7]. Nous n'avons pas, à la vérité, la certitude qu'aucun de ces manuscrits ait été exécuté à Saint-Thierry.

Le *scriptorium* d'Hautvilliers a joué un rôle important dans la calligraphie et la miniature rémoises du IXe siècle. Les Évangiles de l'archevêque Ebbon qui subsistent en prove-

1. B. N. lat. 4789 : « Liber sancti Remigii studio... n... ris richer... » ; cf. Pertz, *loc. cit.*

2. B. Reims, ms. 7. Ce ms. de grand luxe renferme les 4 Évangiles, puis f° 165-173 la distribution des Évangiles du cycle liturgique ; il constitue par conséquent aussi un Évangéliaire de chœur. A plusieurs reprises est inscrite en écriture contemporaine la mention « Hincmarus abba dedit sancto Theoderico » (Loriquet, p. 9).

3. Cf. Morey, p. 46.

4. B. Reims, ms. 213 ; cf. Delisle, *Anc. sacrament.*, 116-22 ; Leroquais, *Sacrament.*, 8, t. I, p. 22 ; A. Boinet, *La miniat. carol.*, Pl. CIII.

5. ms. 214. Cf. Delisle, 116, p. 285 ; Leroquais, 36, p. 91. La messe de l'« Elevatio s. Theoderici » paraît indiquer que l'exécution est postérieure à la translation faite en 976 (Leroquais, p. 92).

6. ms. 296.

7. B. Reims, ms. 214 (F 418). Cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, CXVI, p. 285-9 ; Loriquet, *Catal.*, p. 189.

nance d'Hautvilliers [1], ont été exécutés dans ce monastère, par les soins de l'abbé Pierre, comme nous l'apprend l'épître dédicatoire [2], entre 816 et 835. Il n'était sans doute pas achevé lors de la disgrâce et de l'exil d'Ebbon, en 835 ; aussi l'archevêque ne le reçut jamais et le livre resta aux mains des moines qui l'avaient exécuté [3]. Le Psautier, dit d'Utrecht [4], est sorti aussi de l'atelier d'Hautvilliers vers 825. Ce manuscrit, ainsi qu'un exemplaire des Comédies de Terence [5] est sûrement du même temps et de la même école que les Évangiles d'Ebbon [6]. Le Psautier du comte Henri [7] et le Psautier Douce [8] qui dérivent du Psautier d'Utrecht proviennent sans doute aussi du *scriptorium* d'Hautvilliers. Il a été certainement l'un des foyers et peut-être le principal de l'école rémoise qui se distingue de toutes les autres par l'originalité d'un style expressif et vivant.

On ne saurait déterminer l'atelier d'où sont sortis d'autres ouvrages où apparaît le même style [9]. Il est du moins vraisemblable que ces livres de luxe ont été exécutés dans un atelier rémois, ainsi que les copies et imitations postérieures [10].

Un manuscrit d'Aratus, exécuté au milieu du IXe siècle, dont les descriptions astronomiques sont accompagnées de figures imitées de dessins antiques provient, sans doute aussi, d'un *scriptorium* rémois [11], et a été, on l'a vu, reproduit à Saint-Bertin au Xe siècle [12].

1. B. Epernay, ms. 1 ; Coyecque, *Catal. B. dépts*, t. XXIV, p. 324 ; Ed. Aubert, *Ms. de l'abbaye d'Hautvilliers, dit Evangéliaire d'Ebbon*, dans *Mém. Antiquaires de Fr.* 4e série, 1879, t. X, p. 111-27 ; A. Boinet, Pl. LXVI-IX ; P. Paris, *Sur un Evangél. carol. de la B. d'Epernay*, *C. R. Acad. Inscr.* 1878, 97-103 et *Bull. mon.* 1878, VI, p. 268.

2. Il y est dit d'Ebbon « Librum jussit agi ». A son commandement (cujus ad imperium), l'abbé Pierre « coepit anhelanter, perfecit et ipse flagranter », le décora intérieurement d'or et extérieurement d'ivoire *(Poetae lat.*, I, 623).

3. Cf. Morey, p. 46.

4. B. Univ. Utrecht, 32, reproduit en fac-similé dans *Latin Psalter in the University Library of Utrecht*, Londres, 1873, in-4° ; cf. Byvanck, p. 102 et A. Boinet, Pl. LXI-V ; Morey, 49 et suiv.

5. B. N. lat. 7.899 ; cf. H. Omont, *Comédies de Térence, reprod. des dessins du ms. de la B. N.*, Paris 1907.

6. Cf. P. Durrieu, *L'origine du psautier d'Utrecht*, dans *Mél. J. Havet*, 649 et suiv. et Traube, *Palaeogr. Anzeigen* dans *N. Archiv.*, XXVII, 243.

7. Trésor cath. Troyes ; cf. Morey, p. 42.

8. B. Oxford, Bodl. Douce, 69 ; Morey, *loc. cit.*

9. Voir. Chap. 22, § 2.

10. B. N. lat. 8.846 ; Brit. Mus. Harl. 603 ; Psautier d'Eadwin, Cambridge Trinity College.

11. B. Univ. Leyde, Voss. lat. Q. 79 ; cf. Byvanck, p. 65.

12. B. Boulogne, ms. 188 ; cf. Byvanck, *loc. cit.* Voir plus haut, p. 238, n. 8.

CHAPITRE XVII

Les « scriptoria lorrains »

Metz a été, comme Reims, un centre important d'activité calligraphique et le siège d'une école artistique. La plupart des livres liturgiques composés pour l'usage de la cathédrale de Metz à cette époque et qui subsistent encore ont été vraisemblablement écrits et décorés à Metz [1], dans les *scriptoria* de l'église mère ou des monastères voisins. C'est le cas du Sacramentaire de Drogon exécuté pour la cathédrale entre 826 et 855 [2], de deux beaux exemplaires des Évangiles ayant appartenu à la même église, l'un de la première moitié du IXe siècle [3], l'autre de la deuxième moitié [4].

1. Le Sacramentaire et la Bible de Charles le Chauve qu'un don royal a fait entrer au trésor de la Cathédrale de Metz, n'ont pas été exécutés à Metz. (Cf. plus haut, p. 182 et 212). Les treize autres mss. cédés avec ceux-là par le Chapitre à Colbert en 1675-6 (cf. Notice. — *Catal. B. dépts*, in-4°, VI, p. XXX), les seize mss. transportés en 1802 à Paris et conservés à la B. N. (Notice, *loc. cit.*) et sans doute aussi des Bibles et le Psautier restés à Metz (mss. 7, IXe s. ; 14, Xe ; 2, XIe) peuvent avoir été exécutés à Metz.

2. B. N. lat. 9428 ; Boinet, Pl. LXXXVI-XC. L'introduction du nom de s. Arnoul et de s. Étienne, après s. André dans le « Libera nos » du Canon, les messes de la Nativité de s. Arnoul, de s. Clément, s. Gorgon, la collecte en lettres d'or de la messe de s. Étienne (Leroquais, 6, p. 17), les miniatures encadrées dans les initiales qui représentent la lapidation de s. Étienne et la suite des miracles de s. Arnoul (Pfister, *L'Archevêque de Metz Drogon*, *Mélanges Fabre*, p. 142 ; P. Cahier, *Nouveaux mél. d'archéol. Ivoires, miniatures*, 1874, p. 114-39), prouvent que le Sacramentaire a été exécuté pour S. Étienne de Metz. Un catalogue en vers des évêques de Metz se termine avec Angilran (786-91). Un second par le nom de Gundulfus † 825. Le nom de Drogon a été ajouté en onciale d'or avec la date de sa mort (8 déc.). Une autre main a écrit les noms de ses trois successeurs (855-916) ; cf. Delisle, *Mém. anc. sacram.*, 17, p. 100-11 ; Leroquais, 6, p. 17-18. A supposer même que le Sacramentaire ait été exécuté pour l'église de Metz ailleurs qu'à Metz, il est certain que ces diverses additions ont été faites dans le *scriptorium* de cette église. Le scribe a sans doute copié un catalogue en vers préexistant, sans le compléter jusqu'à son temps, car il ne paraît pas possible de reculer jusqu'avant la mort d'Angilran l'exécution du Sacramentaire. Il a été acquis ou plus probablement exécuté après la mort de Gundulfus, sous Drogon. Ce pontife l'ayant donné à son église et laissant une haute réputation, son nom avec la date de son décès, fut inscrit en lettres d'or, à la suite des noms de ses prédécesseurs peu après sa mort, sous le pontificat d'Advence. Les autres noms ont été ajoutés au Xe siècle. Voir aussi J. Pelt, *Études sur la cath. de Metz, La Liturgie*, t. I, p. 50-112.

3. B. N. lat. 9383 ; Boinet, Pl. LXXXV.

4. B. N. lat. 9388, dit Evang. de Louis le Débonnaire ; Boinet, Pl. XCII.

Un Lectionnaire à l'usage de cette église ne porte aucune marque du lieu d'exécution ; il conserve les noms de diverses personnes qui y prirent part. C'est le *frater* Gerbertus qui a tenu la plume conformément à la *jussio patris*, c'est-à-dire l'ordre soit de l'évêque, soit d'un abbé messin. Le doyen Albricus a été grand « auxiliator » de l'œuvre. Tédricus est un autre « adjutor » et il a écrit une portion du volume [1]. Un exemplaire de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe provenant de la bibliothèque de la cathédrale a été entrepris et achevé par Berlandus [2]. Un manuscrit de même provenance exécuté au XI[e] siècle, et qui renferme la vie de saint Martin par Sulpice Sévère, a été écrit par une femme (scriptrix) [3] et peut avoir été exécuté dans quelque monastère de femmes de la région messine. Les Sacramentaires à l'usage de l'église de Metz, du XI[e] siècle, qui subsistent [4], ont sans doute été exécutés à Metz.

Le biographe de saint Jean de Gorze fait mention de deux clercs, Warimbertus et Bernacer, attachés à la basilique du Saint-Sauveur, non loin du cloître des chanoines de Saint-Étienne de Metz [5]. Bernacer, ajoute-t-il, n'était inférieur à personne en son temps, dans l'art d'écrire les livres [6].

Un certain nombre de manuscrits du X[e] siècle, que possédait le monastère de Saint-Arnoul conservent les noms des personnages qui les ont exécutés ou qui ont commandé de les écrire. Un exemplaire des Étymologies d'Isidore a été écrit par le scribe Aregtrius ; c'est Albricos et Ecca qui ont ordonné de l'exécuter [7]. Un manuscrit des Homélies de saint Césaire a été écrit par Réginbertus à la prière de Thézelin [8]. Il est vraisemblable, mais non certain, que ces scribes et peut-être les donateurs qui leur ont commandé le travail sont des moines de Saint-Arnoul. C'est à Saint-Arnoul que Jean, abbé de ce monastère, ami de saint Jean de Gorze, écrivit au X[e] siècle sa vie ; le manuscrit de cette époque qui subsiste est peut-être

1. B. Metz, ms. 16. *Catal. B. dépts*, in-4°, V, p. 8.

2. B. Metz, ms. 184 ; *Catal.*, p. 83.

3. B. Metz, ms. 304 : « Scriptrici requiem Deus anne summe perennem » (*Catal.*, p. 134).

4. B. Metz, ms. 343, Leroquais, 48, p. 118 ; B. Laon, ms. 119, Leroquais, 49, p. 119.

5. *Vita Ioh. Gorz.*, 20, *SS*, V, 343.

6. « manu libraria ceteris ejus temporis non inferior » (24, p. 344).

7. B. Metz, ms. 179 ; l'inscription est en caractères grecs, p. 81.

8. B. Metz, ms. 349, p. 147.

l'original [1]. Une copie faite au XIe siècle des lettres du pape Léon IX a été exécutée, soit par Warin, abbé de Saint-Arnoul, soit sous sa direction. Une miniature représente un personnage de grande taille, le pape Léon et en petit l'abbé Warin ; l'inscription appelle la bénédiction du pontife sur l'auteur du travail [2]. Maints manuscrits de Saint-Arnoul des Xe et XIe siècles présentent une note attestant le droit du propriétaire et jetant l'anathème sur le ravisseur [3]. La note a été évidemment écrite dans le *scriptorium* ; il n'est pas sûr que le manuscrit y ait été aussi exécuté.

Thierry, évêque de Metz, a donné, au Xe siècle, au monastère Saint-Vincent plusieurs manuscrits qui datent de cette époque [4]. L'un d'eux porte en finale le nom d'Adalhartus qui l'a écrit [5]. L'abbé de Saint-Symphorien de Metz, Constantin, dans la 1re moitié du XIe siècle, a ordonné l'exécution d'un livre, écrit par la plume de Betton [6]. Ces données ne permettent pas toutefois d'identifier certainement comme messin l'atelier d'où sont sortis ces manuscrits.

Le monastère de Gorze, qui appartenait aux évêques de Metz, avait sans doute aussi un *scriptorium* qui a contribué à créer la riche bibliothèque des moines [7]. Une copie du commentaire d'Origène sur Jérémie et les Cantiques y fut vraisemblablement exécutée au Xe siècle, par un certain Garnier [8]. Au *scriptorium* du monastère ont été rédigés aussi de nombreux actes et des brefs décrivant les biens de l'établissement [9].

1. Le ms. du Xe siècle a passé de S. Arnoul de Metz à S. Germain des Prés, puis à la B. N. avec le fonds de S. Germain (ms. 1410). Cf. Préface a la vie de Jean de Gorze, *SS*, V, 335-6.

2. B. Berne, ms. 292 : « Hoc ut struxit opus Vuarinus nomine dictus. Contigit ut nonus Leo benediceret almus » (Hagen, *Cat. cod. Bern.*, p. 312).

3. B. Metz, mss. 145 (X^e), 228 (XIe), 300 (XIe), 362 (X^e), 489 (XIe) ; B. Charleville, ms. 21 (provenant de Belleval, mais qui appartint d'abord à S. Arnoul, comme le montre la note du XIIe siècle : « Est hic Arnulfi libellus nomine sancti »).

4. B. Metz, ms. 48 ; une note indique qu'il a été donné par Déodéricus. Trois manuscrits du collège de Clermont provenant de S. Vincent de Metz avaient été aussi donnés à ce monastère par Thierry, cf. *Notice sur les mss. de Metz, Catal.* p. XXVII (n° 464, 649, 659 du *Catal. codicum collegii Claromont.*, Paris 1764).

5. n° 464, *loc. cit.*

6. B. N. lat. 5.294 :

« Perlegat hunc librum Bettonis harundine scriptum
Quem Constantini statuerunt jussa patrari ».

(Delisle, *Cab. des mss.* II, 412 ; cf. III,276). Delisle conjecturait que la mention de l'abbé Constantin faite dans le ms. 5091 se rapporte au même personnage.

7. Voir plus loin, Bibl. de Gorze.

8. Brit. Mus. Arund., 45 ; « Varnerus me scripsit » (dernier f°). Cf. *Catal. of mss. in the Brit. Museum*, New series, I, 1834, p. 10.

9. Cf. notre t. III, p. 8, n. 3, p. 17, 19 et Perrin, *Rech. seign. rur. Lorraine*, 170 et suiv.

Le monastère d'Hornbach possédait aussi un *scriptorium* où au X[e] siècle, Eburnant, l'humble (vilis) moine, exécuta un Sacramentaire pour l'offrir à l'abbé Adalbert, qui en fit hommage à saint Pirminius, patron du monastère [1].

L'église de Toul et le monastère Saint-Epvre ont été vraisemblablement pourvus d'un *scriptorium* [2]. Les lettres de l'évêque Frothaire ont du être écrites dans le *scriptorium* de son église. C'est à Toul qu'ont été rédigés les Gestes des évêques de cette cité, mais pas avant les premières années du XII[e] siècle [3].

La riche bibliothèque que Saint-Epvre possédait, au temps de l'abbé Guy (1071-83), doit certainement des livres au *scriptorium* du monastère. La preuve en est fournie par un manuscrit de Paul Orose, orné de dessins à la plume, sur un folio duquel a été écrit le catalogue des livres que possédait l'*armarium* de Saint-Epvre, au temps de Guy [4]. Le manuscrit peut être identifié avec l'ouvrage d'Orose « *De cladibus mundi* », que signale le catalogue [5]. En tête de l'œuvre du prêtre espagnol, le scribe a inséré une préface, qui fait honneur à Orose d'avoir introduit en Occident les reliques de saint Étienne. Comme ce saint est le patron de la cathédrale de Toul, la mention qui est faite de ses reliques paraît bien indiquer que cette préface a été composée à Toul et que le manuscrit d'Orose sort du *scriptorium* du monastère, à la bibliothèque duquel il appartenait [6]. Le catalogue signale

1. B. du chapitre de Soleure. Les dédicaces en vers sont inscrites au bas des miniatures qui représentent successivement l'offrande faite du livre au « pastor » Adalbert par Eburnant, « tibi toto corde fidelis

Semper ubique tui promptissimus assecla voti,
Scriptor, domne, tibi presens quem porrigo libri »,

puis par l'abbé à saint Pirminius, par celui-ci à saint Pierre et par saint Pierre au Christ (vers publiés par Dümmler, *N. Archiv.*, X, 344-5 et Delisle, *Anc. Sacram.*, LVII, p. 191).

2. Le seul ms. qui subsiste des lettres de Frothaire (B. N. lat. 13090), provenant du fonds de S. Germain, est de la fin du IX[e] siècle (cf. Hampe, *Epist. karol. aevi*, III, 276) et nous ignorons où il a été exécuté. Duchesne les avait publiées d'après un ms. chartrain qui est sans doute perdu.

3. Waitz, *SS*, VIII, 631. L'éditeur a fait usage d'un ms. du XII[e] siècle provenant de S. Mansuy de Toul, conservé alors dans une bibliothèque particulière.

4. B. Munich, lat. 10292, f° 143 ; cf. Fawtier, *La B. de S. Evre*, dans *Mém. Soc. archéol. lorr.*, 1911, p. 123.

5. *Op. cit.*, p. 138. A la vérité, après le catalogue, le scribe a copié deux rédactions du *Chronicon* d'Isidore (p. 126), que ne signale pas le catalogue. Le rédacteur n'a sans doute fait mention que de l'œuvre principale qui occupe dans le ms. 142 feuillets sur 167.

6. p. 125 et 127.

plusieurs commentaires composés par Ainard [1]. Or nous savons qu'un certain Ainard offrit, en 960, au tombeau de saint Epvre un glossaire latin [2]. C'est sans doute le même personnage qui est l'auteur des Commentaires et peut-être les a-t-il composés à Toul ou à Metz [3].

Le monastère de Moyenmoutier a été, à la fin du Xe et au XIe siècle, un centre de productions hagiographiques, qui témoignent de l'activité de son *scriptorium* à cette époque. La première vie de saint Hidulphe, écrite au monastère d'après une plus ancienne, date du milieu du Xe siècle. Elle est conservée dans un manuscrit du XIe siècle, qui provient de Moyenmoutier [4]. Vers 1016, fut composé le « Libellus de successoribus sancti Hildulfi » par un moine de Moyenmoutier, peut-être un certain Valcand, le même sans doute qui remania la vie de saint Hidulphe (troisième vie) [5]. A Moyenmoutier aussi, fut écrite, avant 1049, la vie de saint Dié [6].

Au *scriptorium* de l'église de Verdun a été rédigé, dans le second quart du Xe siècle, le Polyptyque où étaient décrits les biens de la mense capitulaire [7]. Sur l'ordre de l'évêque de Verdun, Heimon, Raoul a écrit « obedienter ac gratanter » un recueil de canons qu'il a terminé, note-t-il, le 23 mars 1009 [8]. C'est évidemment à Verdun, mais peut-être au monastère de Saint-Vanne, que peu après l'an 916, Bertarius, prêtre et religieux de Saint-Vanne, écrivit, à la prière de l'évêque Dadon, l'histoire des évêques de Verdun, qui fut continuée, au XIe siècle, par un moine du même monastère [9].

1. « Arator Ainardi — cum Persio Ainardi — Virgilius Ainardi» p. 143 et 145. Le commentateur était spécialisé dans l'étude des poètes.

2. Dom Calmet, *B. lorraine*, p. 68 ; cf. Fawtier, p. 143, n. 3.

3. Au temps de dom Calmet, le livre appartenait à la B. de S. Arnoul de Metz *(loc. cit.)* ; mais au XIe siècle, il figurait sans doute parmi les cinq volumes de glossaires que possédait S. Epvre (p. 152). D'après dom Calmet, un abbé Ainard figurait dans le Nécrologe de S. Arnoul.

4. B. Nancy, ms. 1195. Cf. Jérôme, *L'abb. de Moyenmoutier*, 28. Il subsiste deux autres vies du saint, la seconde simple résumé de la première, écrite à la fin du Xe siècle *(op. cit.*, p. 33), la 3e qui n'est que la première interpolée, conservée entre autres dans un ms. du XIIe s., provenant de Moyenmoutier (B. Nancy, ms. 1196) ; cf. Jérôme, p. 34.

5. Cf. Jérôme, p. 113 et suiv. Le *Libellus* et la 3e vie de saint Hidulphe sont conservés par un ms. du XIe s., provenant d'Echternach (B. N. lat. 9738).

6. Jérôme, p. 40.

7. Cf. le vol. précéd., *L'invent. de la propr.*, p. 10 et Perrin, *Recherches seign. rurale en Lorraine*, 102.

8. B. N. 15392 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 423 et III, 275.

9. Waitz, *SS*, IV, 36 et suiv,

Nous connaissons, grâce à plusieurs souscriptions apposées dans des manuscrits du XI[e] siècle que possédait Saint-Vanne de Verdun, l'un des scribes qui travaillaient, à cette époque, dans le *scriptorium* de ce monastère. Rothardus, moine misérable et surchargé (miserabilis ac onerosus) a signé un exemplaire d'un traité de saint Ambroise [1]. C'est la droite du *frater* Rothardus, qui a écrit le livre de saint Clément [2]. Le même Rothardus a exécuté un exemplaire de l'Arithmétique de Boëce ; mais il ne se contente pas de prier le lecteur d'avoir pitié de lui ; il signale aussi qu'il a écrit ce livre à Lobbes [3]. Sans doute, il s'est rendu dans ce monastère ami pour y prendre copie d'un manuscrit que ne possédait pas la bibliothèque de Saint-Vanne. Vraisemblablement, les autres livres qu'il a écrits ont été exécutés dans le *scriptorium* de son propre monastère. Le moine Albricus a écrit sans doute aussi dans l'atelier de ce monastère [1]. Le Polyptyque de Saint-Vanne du XI[e] siècle dont il ne subsiste que des copies modernes, a été évidemment mis au net dans le même atelier [5].

Saint-Mihiel a dû disposer aussi d'une équipe de scribes au commencement du IX[e] siècle, sous l'abbé Smaragdus, qui leur a, sans doute, fait écrire ceux de ses ouvrages qui furent composés, au temps où il exerçait le gouvernement du monastère [6]. Au X[e] siècle, les scribes de Saint-Mihiel ont rédigé de nombreuses chartes dans l'atrium de l'église [7].

Divers indices de l'activité du *scriptorium* de Lobbes peuvent être recueillis du VIII[e] au XI[e] siècle. Là furent évidemment dressés, en 868, les inventaires qui ont été en

1. B. Verdun, ms. 50.

2. B. Verdun, ms. 75.

3. B. Verdun, ms. 24 : « Laubaco scripsi ; lector miserere Rothardi » (*Catal. B. dpts*, in-4°, V, 441).

4. B. Verdun, ms. 2 : « Sis memor Albrici scribere qui meruit » (*Catal. cité.*, p. 427).

5. Publié par Guérard en Append. du *Polyt. de S. Remi*, p. 115 ; cf. p. XLVIII ; par Bloch, *Jahrb. lothr. Gesch.*, XIV, p. 123 ; voir les corrections de M. Perrin, *Rech. seign. rurale en Lorraine*, p. 245.

6. Le commentaire de Donat a été composé sans doute par Smaragdus au temps où il enseignait à l'école du palais (cf. Dümmler, *Poetae lat.*, I, 605-6) et la « Via regia » paraît avoir été dédiée à Louis, dès l'époque où, du vivant de Charlemagne, il gouvernait l'Aquitaine. Le « Diadema monachorum », l'« Expositio » sur la règle de saint Benoît et le « Liber comitis » composés par Smaragdus appartiennent probablement au temps où il résidait à S. Mihiel. Sur les mss. conservés de ces divers ouvrages, voir Dümmler, p. 606-7. Aucun d'eux ne provient de S. Mihiel, ni de bibliothèques relativement voisines de ce monastère, sauf le ms. de Stavelot du X[e] siècle de l'« Expositio » (Brit. Mus. Addit. 10961).

7. Voir au t. III, *atrium*, p. 113, n. 4.

partie conservés [1]. Au Xe siècle, les scribes du monastère ont dû transcrire les *Gesta* des abbés de Lobbes, composés par Folquin, puis continués par d'autres écrivains. Rathier et Hériger ont écrit à Lobbes quelques-uns de leurs ouvrages [2]. Au XIe siècle, les notes prises par les moines du *scriptorium* constituent des Annales qui relatent tous les événements intéressant l'abbaye [3].

L'importante bibliothèque du monastère, telle qu'elle paraît constituée dès le XIe siècle [4] donne aussi à penser qu'il disposait d'un *scriptorium* actif, où travaillaient parfois aussi des étrangers. On a vu que Rothard s'y rendait de Saint-Vanne pour y copier un manuscrit [5]. Toutefois, en raison sans doute de l'incendie qui, à plusieurs reprises, a dévoré le monastère [6], la plupart des œuvres sorties de cet atelier ont péri.

Trois précieux manuscrits exécutés au XIe siècle par Godéran ont du moins survécu [7]. Le moine de Lobbes [8], Godéran, qui écrivait, en 1070, une charte de l'abbé Adalard [9] a calligraphié, enluminé, souscrit et soigneusement daté ses ouvrages. En 1084, il achevait dans l'église du monastère de Lobbes le premier volume d'une Bible très soignée et ornée de miniatures [10]. Pour l'exécuter, il avait trouvé autour de lui plusieurs auxiliaires, dont il ne donne pas les noms [11]. Le

1. Cf. t. III, *L'invent. de la propr.*, p. 27.

2. Cf. Warichez, *L'abbaye de Lobbes*, p. 247-64. Sur Hériger, voir aussi dom Morin, *Les « dicta » d'Hériger sur l'Eucharistie*, *R. Bénéd.* 1908, p. 1.

3. Sur les *Annales Lobienses*, cf. Warichez, p. 267-8.

4. Cf. J. Gessler, *Les catal. des bibl. de Lobbes et de Stavelot*, dans *R. Hist. Ecclés.*, 1933, p. 89-96.

5. Cf. plus haut, p. 271, n. 3.

6. Une note, inscrite au XIIe siècle, sur l'un des rares manuscrits anciens de Lobbes, renfermant les œuvres de saint Fulgence (Brit. Mus. ancien fonds royal 6. A. V. 95) renferme la liste d'un petit nombre de livres avec la mention « hos libros erupuimus incendio ». (Cf. Gessler, n. 6 de la p. 83). En 1541, un autre incendie anéantit la bibliothèque du monastère (ibid).

7. La Bible de Lobbes a survécu parce qu'expédiée au concile de Trente, elle échappa à l'incendie de 1546 ; les deux autres ouvrages, exécutés pour l'abbaye de Stavelot, y ont été conservés: Cf. Warichez, p. 304 et 306.

8. Dans la souscription de la Bible de Lobbes, il se dit « monachus pane tuo (sancte Petre) vivens » *(SS*, XXI, p. 312, n. 51). L'auteur de la *Continuatio* des *Gesta abb. Lob.* dit de lui : « hujus coenobii monachus » (7, p. 312).

9. Cette charte porte la mention « Ego Goderannus scripsi », Warichez, *L'abb. de Lobbes*, p. 229, n. 1.

10. Ancien Testament, conservé au Séminaire de Tournai : « labore manuum mearum desudavi in sancta tua ecclesia... in Lobiensi coenobio... Perscripsi anno incarn. M LXXXIIII... anno VI Arnulphi abbatis ejusdem Lobiensis coenobii ». La souscription finale a été publiée dans le *B. Soc. hist. Tournai*, I, 270 et *SS*, XXI, p. 312, n. 51.

11. « universos qui mecum laboraverunt et fecerunt ut perficeret » *(loc. cit.)*.

chroniqueur de Lobbes ne signale que ce premier volume [1]. Mais le Nouveau Testament a été exécuté également par lui [2]. En 1097, après quatre années de travail, aidé par un certain Erneston, il terminait l'exécution d'une Bible similaire en deux volumes, qu'il avait entreprise, pour le compte du monastère de Stavelot et qu'il dédiait à saint Pierre et à saint Rémacle [3]. Le même artiste a écrit et enluminé un manuscrit de grand format, qui contenait les œuvres de Flavius Josèphe, aidé seulement par le frère Cuno, qui se contentait, d'ailleurs, de lui préparer les feuilles de parchemin [4]. Le manuscrit est également dédié à saint Pierre et à saint Rémacle. Il se peut que Godéran, pour exécuter, en faveur des moines de Stavelot, ces manuscrits, se soit transporté au *scriptorium* de ce monastère ; mais, plus vraisemblablement, lui-même, Erneston et Cuno ont travaillé à Lobbes, avec la permission de leur abbé (pro abbatis nostri permissu), au profit d'une communauté amie et c'est pourquoi Godéran dédie son œuvre, à la fois, à saint Pierre, patron de Lobbes et à saint Rémacle, patron de Stavelot.

La région liégeoise est désignée souvent comme ayant été le foyer de l'école dite franco-saxonne. De ce pays serait sorti, dès le VIIIe siècle, le psautier double qui appartenait au comte Éverard et qui porte déjà quelques-uns des traits qui caractérisent ce style [5]. Néanmoins sur l'activité qui a pu régner dans les *scriptoria* liégeois, nous n'avons pas de renseignements positifs, bien qu'on puisse conjecturer que les évêques de Liége, en particulier Wolbodon et Notker, se soient intéressés à l'exécution des livres. Au canon d'un Sacramentaire de luxe du IXe siècle apparenté à celui de Saint-Denis, le nom de saint Lambert, patron de l'église mère de Liége, a été ajouté après coup [6]. On en peut conclure

1. « codicem optimum manu propria et labore perfectum beato Petro, obtulit (Goderannus), Eptatiei et regum atque prophetarum plenariam historiam continentem » (7, *SS*, XXI, 312).

2. Sur le sort de ce second volume, aujourd'hui perdu, cf. Warichez, *op. cit.*, p. 305, n. 2.

3. Bible de Stavelot, Brit. Mus. Addit. 28106. La souscription en a été publiée dans le *Bull. Bibliophile belge*, XIX, p. 273.

4. B. Bruxelles, ms. II, 1179 ; « ego peccator Goderannus scribendo et frater Cuno pergamenum suum ministrando ». La souscription a été publiée dans le *Bull. Biblioph. belge*, IV, p. 167.

5. Cf. dom Wilmart, *Le psautier de la reine n° 11, sa provenance et sa date*, dans *R. Bénéd.*, 1911, p. 369.

6. B. Vienne, ms. 958, cf. Delisle, *Anc. Sacramentaires*, XIX, p. 106.

que ce livre a appartenu à l'église, que l'addition a été faite dans le *scriptorium* de cette église, mais que cet atelier n'a pas produit le manuscrit. Un Sacramentaire du Xe siècle a certainement été composé à l'usage de Saint-Lambert [1]. Très apparenté à un autre qui appartint à Saint-Bertin [2], il a pu sortir du même atelier ; mais nous ne savons si c'est à Liége, à Saint-Bertin, ou ailleurs qu'il faut chercher cet atelier [3]. Nous savons de Wolbodon, qui mourut en 1021 évêque de Liége, qu'il avait écrit de sa main un Psautier remarquable (liber psalmorum conspicuus, quem propria manu scripsit), dans lequel chaque psaume était suivi d'une prière composée par lui [4]. Ce livre subsiste encore [5], car sur un Psautier du Xe siècle, où chaque psaume est en effet accompagné d'une oraison, une main postérieure a ajouté le nom de Wolbodon. Mais ce Psautier n'a pas été exécuté à Liége ; il a été écrit par Wolbodon au temps où il était écolâtre à Saint-Martin d'Utrecht et dans le *scriptorium* de cette église [6]. Il est venu avec lui d'Utrecht à Liége et l'évêque l'a laissé au monastère de Saint-Laurent. Mention en est faite dans le catalogue dressé au XIIIe siècle des livres de ce monastère, sous la rubrique « psalterium domini Wolbodonis episcopi [7] ». La riche bibliothèque de Saint-Laurent de Liége [8] fut sans doute alimentée, en partie au moins par les *scriptoria* liégeois, mais nous ne possédons à ce sujet aucun renseignement précis.

Le monastère de Gembloux disposait certainement, au moins au XIe siècle, d'un *scriptorium*. L'abbé Olbert a fait transcrire un Ancien et Nouveau Testament [9] et a confectionné, déclare-t-il, le beau volume renfermant des traités de saint Jérôme, pour l'offrir à saint Pierre patron du monastère [10].

1. B. roy. Bamberg, Ed. V, 4.
2. B. N., lat. 819.
3. Cf. Haseloff dans l'*Hist de l'art* d'A. Michel, I, p. 746.
4. Vie de Woldodon par Renier, citée par M. Coens, *Le psautier de s. Wolbodon*, dans *Anal. Bolland.*, 1936, p. 139.
5. B. Bruxelles, 9188-89, Catal. van den Gheyn, n° 590, cf. Coens, p. 137 et suiv.
6. Coens, *op. cit.*, p. 138.
7. Gessler, *La B. de S. Laurent*, p. 45 ; cf. Coens, p. 40.
8. Voir plus loin B. S. Laurent.
9. *Gesta abb. Gemblac*, 42, *SS*, VIII, 540.
10. B. Bruxelles, ms. 5500-03, f° 231.

« Olbertus hoc egregium.Petre sancte, volumen
Conficiendo tue obtulit ecclesiae
Tu Deus aethereae quem custodem dedit aulae
Codicis auctori gaudio redde poli ».

(Catal. Van den Ghéyn, n° 1003, t. II, p. 78).

A l'usage du monastère de Nivelles a certainement été exécuté un Antiphonaire qui date de la fin du VIIIe ou du début du IXe siècle et qui est passé plus tard aux mains des moines de Rheinau [1].

A Saint-Trond, l'auteur des Gestes des abbés a retrouvé le texte de l'inventaire dressé en 870, qui a certainement été rédigé au monastère [2]. Il subsiste un manuscrit, exécuté en 834, en provenance de Saint-Trond, qui renferme un traité de saint Jérôme et un autre de Bède [3], mais nous ne savons s'il est sorti du *scriptorium* de ce monastère.

Stavelot qui, comme Lobbes, était au XIe siècle pourvu d'une importante collection de livres [4], disposait sans doute aussi d'un *scriptorium*.

A la vérité, nous ignorons si les plus anciens manuscrits qui subsistent, en provenance de Stavelot, le Paul Orose du VIIe siècle [5], un manuscrit du VIIIe siècle et les Évangiles du IXe, du style de l'école franco-saxonne [6], ont été exécutés au monastère. Les beaux manuscrits offerts, au XIe siècle, par Godéran à saint Rémacle sortent vraisemblablement de l'atelier de Lobbes [7] et en tous cas ont été exécutés par un artiste étranger. Mais nous savons que dans la première moitié du Xe siècle, Francon y écrivit un manuscrit sur l'ordre de l'abbé de Stavelot, Odilon, mort en 954 [8]. Les quatre manuscrits des Xe et XIe siècles qui subsistent, en provenance de Stavelot et qui renferment la vie de saint Rémacle [9] patron du monastère, sont évidemment sortis du même *scriptorium*, ainsi probablement que la plupart au moins des nombreux livres liturgiques que les moines possédaient en 1105 [10].

Un recueil de vies de saints a été écrit à Prüm, en 1084,

1. B. Zurich, Rh. 30. Le calendrier signale la translation de s^e Gertrude à Nivelles et mentionne s. Kyrianus martyr à Nivelle ; cf. Hesbert *Antiphonale miss. sextuplex*, p. XII.

2. Cf. t. III, *L'inventaire de la propr.*, 24.

3. B. Univ. Liège, 306 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 460.

4. Voir plus loin Bibl. de Stavelot.

5. plus haut, p. 40, n. 5.

6. B. Berlin, fonds Hamilton 253. Cf. Delisle, *L'Evangél. de S. Vaast*, 8, p. 14.

7. Voir plus haut, p. 273.

8. B. N. lat. 15.176 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 417.

9. B. Bamberg, E III ; B. Bruxelles, II 1180 ; 12459 ; B. Vatican Regin., 615.

10. Voir Cat. publié par J. Gessler, cité plus haut, p. 272, n. 4 et plus loin Bibl. de Stavelot.

par le *scolaris* Arnoldus, sur l'ordre de Wolframmus, abbé du monastère [1]. Mais le *scriptorium* de Prüm a travaillé beaucoup plus tôt et dès le IXe siècle. En 893, était rédigé à Prüm le polyptyque qui en décrivait l'important temporel [2].

Un manuscrit en onciale a pu être exécuté à Trèves, sous l'évêque Basin († 720) [3]. L'atelier trévirois était actif au temps d'Amalaire, contemporain de Charlemagne. Nous savons que l'archevêque, au retour de son ambassade à Constantinople, a envoyé à Pierre, abbé de Nonantule, qui avait été son compagnon de voyage, les ouvrages qu'il lui réclamait, l'*Expositio missae,* composée par lui en mer (in itinere maris) et son opuscule sur le baptême [4] ; les copies expédiées avaient été évidemment exécutées au *scriptorium* de l'église. C'est à Trèves, qu'Amalaire a écrit le « Liber de ordine missae » qu'il dédie à Louis le Pieux [5]. Un exemplaire du traité de la Trinité du pseudo Athanase a été écrit à Trèves, sous l'archevêque Hetti, avant 847 [6]. Dans un manuscrit de saint Ambroise, le scribe a écrit en marge du folio 32 le nom de l'archevêque Ratbod [7]. C'est sans doute aussi à Trèves qu'a été exécuté le manuscrit des canons de l'évêque Roger promulgués à l'usage des clercs du diocèse de Trèves [8]. Un manuscrit du IXe siècle, offert par l'archevêque Egbert aux religieux d'Egmond [9], avait peut-être été exécuté au *scriptorium* de l'église de Trèves.

Groupés autour de l'église de Trèves, les monastères de

1. B. Trèves, ms. 1286, f° 90. Cf. M. Coens, *Cat. cod. hagiogr. B. Trev.* dans *Anal. Bolland.*, LII, p. 249.

2. L'original perdu a été copié en 1222, par Césaire, qui en a accompagné le texte d'un commentaire. Cette copie a été éditée par Beyer, *Mittelrh, U B,* I, 142. Cf. Perrin, *Recherches xur la seign. rurale en Lorraine,* p. 3.

3. B. Vallicellane Rome. B. 62 (Justus d'Urgel). Le ms. renferme un poème acrostiche sur le nom de Basin ; mais, comme l'observe Lindsay *(Notae lat.*, 483), ce nom a pu être porté par d'autres que l'évêque de Trèves. Zimmermann *(Die vorkarol. Miniat.*, 189-90) range ce ms. parmi ceux de l'école de Corbie et se demande s'il n'a pas été exécuté à Corbie.

4. *Epist.* 5, *Epist. karol. aevi,* III, 245. Sur l'*Expositio missae,* que conserve le ms. 102 de la B. de Zurich, cf. dom Morin, *Les « eglogae de officio missae » d'Amalaire,* dans *R. Bénéd.*, 1908, p. 304 et suiv.

5. *Epist.* 7, p. 257-8.

6. B. Trèves, ms. 118.

7. B. Trèves, ms. 122, Lindsay *(Notae lat.*, p. 488) pensait que ce nom a été inscrit lorsque Ratpod fut élu, c'est-à-dire en 883.

8. B. Univ. Leyde, Vulc. 94 B, Xe s.

9. B. Univ. Leyde, publ. lat. 87 (Mart. Capella, « De nuptiis philologiae »). Une note signale le don fait par Egbert *(Catal.*, III, p. 46).

Saint-Maximin et d'Echternach ont eu, l'un et l'autre, un *scriptorium* actif et ont connu un essor artistique qui leur donne place à côté des ateliers les plus réputés dans l'art de peindre les manuscrits.

Dès le VIII[e] siècle, les scribes qui travaillaient à Echternach ont orné les manuscrits en s'inspirant de modèles anglo-saxons. Le Martyrologe et le Calendrier dits de saint Willibrord, en écriture anglo-saxonne, qui proviennent du monastère, paraissent avoir été écrits à Echternach, entre 700 et 710, par un scribe du nom de Laurentius [1]. C'est le même Laurentius qui a écrit en semi-onciale anglo-saxonne et décoré, vers le milieu du VIII[e] siècle, les Évangiles de Maihingen [2]. Les Évangiles de la cathédrale de Trèves furent écrits, vers 775, à Echternach, en onciale, par des scribes, les uns anglo-saxons, les autres indigènes. L'un des scribes a apposé sa signature : « Thomas scribsit », et ce serait lui qui aurait exécuté des miniatures et initiales de style anglo-saxon. D'autres initiales ont été composées suivant le style franc [3]. Bernerad, qui fut abbé d'Echternach, avant de devenir archevêque de Sens, était en relations suivies avec Alcuin ; c'est peut-être au temps où il résidait encore au monastère, qu'il faisait faire du *libellus* d'Alcuin sur l'Évangile de saint Jean une copie qui, en ce cas, a été exécutée au *scriptorium* d'Echternach [4]. Des Évangiles du VIII[e] ou du commencement du IX[e] siècle [5] ont pu être exécutés à Echternach, ainsi qu'un manuscrit décoré, du même temps, renfermant le Commentaire de saint Jérôme sur saint Mathieu, dont on attribue l'exécution ou l'ordre d'exécution à l'abbé Adon (795-818) [6]. Sur un manuscrit du X[e] siècle, mention est faite de l'abbé Ravengérus (971-1007), qui a ordonné de l'écrire et de Thierry qui l'écrivit [7].

1. B. N. lat. 10837. Le nom de Laurentius figure aux f[os] 34 et 40 ; il apparaît dans des chartes de 704, 710 et 717 (Lindsay, *Notae lat.*, 474). En marge du f[o] 39 on trouve semble-t-il un autographe de Willibrord *(loc. cit.)*. Voir aussi Delisle, *Cab. des mss.*, III, 230.

2. B. Maihingen, I, 2 ; cf. Zimmermann, p. 279 et Pl. 260-6. Au f[o] 157 b c'est, semble-t-il, le scribe qui, en écriture cryptographique, a inséré son nom « Laurentius. vivat senio ».

3. B. cath. Trèves, 61 ; Zimmermann, p. 281 et Pl. 267-279. On lit aussi au f[o] 39[a] « Godefrit franco » ; le texte qui suivait est coupé. Peut-être, est-ce la signature d'un autre scribe.

4. *Alc. epist.*, 49, *Epist. karol. aevi*, II, 49.

5. B. N. lat. 9389 ; cf. Reiners, *Les mss. d'Echternach à la B. N.*, 2, p. 25-7.

6. B. N. lat. 9530 ; il porte l'inscription « Liber Adonis abbati » ; cf. Reiners qui observe (3, p. 29) qu'on ne sait pourquoi le livre est attribué à Adon ; Delisle, *Cab. des mss.*, II, 362 ; Lindsay, *Notae lat.*, 473 ; Zimmermann, p. 281, Pl. 262.

7. B. N. lat. 9528 ; Delisle, *op. cit.*

L'abbé Régimbertus (1051-1081) est signalé dans deux manuscrits comme « auctor libri hujus »[1] ; dans un autre, il est dit « divinarum scripturarum auctor precipuus » et l'inscription ajoute qu'il a fait faire ce recueil de canons[2]. A ses côtés sont mentionnés plusieurs *scriptores*, qui exécutent les livres sur son ordre, Volkerus, Ruotpertus et Thierry[3], peut-être le même qui travaillait déjà pour son prédécesseur. Dans un manuscrit d'Orose, l'éternel repos est demandé pour l'abbé, ainsi que pour les « scriptores » Ravengérus et Erébon[4]. De l'abbé Téofredus (1081-1110), il est dit qu'il a donné ce livre à Saint-Willibrord[5], nous ne savons s'il l'a fait exécuter au monastère. Vraisemblablement, le Sacramentaire du XI[e] siècle, à l'usage d'Echternach, qui a été conservé[6], fut exécuté au *scriptorium* du monastère. C'est sans doute aussi le cas d'un Epistolaire et Lectionnaire du même âge, sur le premier feuillet duquel a été écrite la liste des reliques possédées par le monastère[7], d'un exemplaire de la Cité de Dieu, où fut ajoutée une chronique des abbés d'Echternach[8], ainsi que d'un exemplaire du Commentaire de saint Augustin sur les psaumes, où un dessin à la plume montre le saint prêchant, et où a été insérée une notice de cens dus au monastère[9].

En provenance de Saint-Maximin de Trèves subsiste un traité de comput et calendrier dont la première partie a été exécutée, en 810, à Saint-Maximin[10]. Les célèbres Évangiles dit d'Ada, appartenaient à Saint-Maximin[11]. Les moines ont pu le recevoir en don de la sœur de Charlemagne, qu'il ait

1. B. N. lat. 8912 (Augustin sur Jean) et 8960 (Hist. tripart.).

2. B. N. lat. 8922 (Coll. de Burchard).

3. Volkerus, B. N. lat 8.912 et 8.960 ; Ruotpertus, lat. 9568 ; Thierry, lat. 8912.

4. B. N. lat. 9666 (Orose) : « R° abbati Ravengero quoque et Ereboni scriptoribus requies aeterna donetur » (Reiners, 10, p. 35). Reiners et Delisle (p. 362) estimaient que R° signifie Regimberto.

5. B. N. lat. 8915 (Paschase Radbert sur l'Euchar.).

6. B. N. lat. 9433, cf. Leroquais, 50, p. 121-5. On y trouve le nom de l'archevêque Poppon, cf. Reiners, 5, p. 31.

7. B. Luxembourg, ms. 104 ; cf. Werveke, *Catal.*, p. 229-30.

8. B. N. lat. 9.541.

9. B. Luxembourg, ms. 109 ; Werveke, p. 239.

10. B. Vatican Palat. 1448. La 1[re] partie (f° 1-44) fait place dans le Calendrier à la dédicace de l'église de Saint-Maximin, seule dédicace d'église mentionnée. La date de 810 est fournie par le calcul du scribe « ab origine mundi usque in presentem annum ». Le reste du volume qui porte l'« ex libris » de Mayence peut être sorti du *scriptorium* de cette église. Cf. Lindsay, *The early Mayence scriptorium*, 22.

11. B. Trèves, ms. 22.

été ou non exécuté dans leur *scriptorium* ? Nous n'avons aucune preuve qu'il en soit sorti ; mais cette œuvre, comme toutes celles du même style, paraît bien avoir pour patrie la région de la Moselle inférieure et du Rhin. Il n'est pas invraisemblable que Saint-Maximin ait été au moins l'un des foyers où est né et où s'est développé, à la fin du VIII[e] siècle, l'art de l'école dite rhénane ou des Évangiles Ada [1].

Vers la fin du X[e] siècle, les *scriptoria* de Saint-Maximin et d'Echternach sont devenus le siège d'une école qui, s'inspirant d'abord de la technique et du style en honneur à Saint-Gall et surtout à Reichenau, a pris la place qu'occupaient précédemment ces ateliers dans l'estime et les commandes des souverains et des prélats [2].

On fait honneur à l'archevêque de Trèves, Egbert pour qui l'atelier de Reichenau a exécuté plusieurs livres de luxe [3], d'avoir développé dans son entourage l'art d'orner et de peindre les manuscrits. C'est sur son ordre que peu d'années après la mort d'Otton II, le *scriptorium* de Saint-Maximin a produit le « Registrum Gregorii », dont deux miniatures seulement sont conservées [4]. Du même atelier sont sortis les Évangiles que la Sainte-Chapelle doit à Charles V [5]. Un Sacramentaire du XI[e] siècle exécuté à Reichenau a été adapté dans le *scriptorium* de Saint-Maximin à l'usage du monastère et pourvu d'un calendrier trévirois [6].

C'est au monastère d'Echternach qu'ont été exécutés, avec des caractéristiques propres à cet atelier, le plus grand nombre des manuscrits conservés de l'école tréviroise. La série des Évangiles comprend le « Codex aureus » de Gotha avec sa reliure primitive, achevé avant la mort de Théophano (991) dont le portrait figure sur le manuscrit avec celui d'Otton III [7], les Évangiles exécutés pour l'abbé de Luxeuil Gérard [8], ceux qui furent commandés par Henri III pour Goslar [9], ceux que le même souverain offrit à la cathédrale

1. Cf. plus loin, chap. 22, § 2.

2. Sur les traits caractéristiques de l'école de Trèves aux X[e] et XI[e] siècles, cf. Haseloff, dans *Hist. gén. de l'art*, d'A. Michel, I, 723 et suiv.

3. Voir plus loin, p. 299.

4. L'une à la B. de Trèves, l'autre au Musée Condé à Chantilly.

5. B. N. lat. 8851.

6. B. N. lat. 18005 ; cf. Leroquais, 46, p. 113.

7. Musée de Gotha, cf. Haseloff, p. 725 et K. Lamprecht, *Der Bilderschmuck des... Codex Eptern. zu Gotha (Bonner Iahrb.*, LXX, 1881).

8. B. N. nouv. acquis. lat. 2.196.

9. conservé à Upsal.

de Spire [1]. Deux Évangéliaires sont également sortis de l'atelier d'Echternach [2], ainsi qu'une vie illustrée de saint Willibrord, patron du monastère [3]. L'École dont les types sont arrêtés, dès la fin du Xe siècle, s'en est tenue aux mêmes procédés pendant tout le XIe et s'est éteinte avec ce siècle [4].

De l'abbé Ruothwic qui gouvernait le monastère de Mettlach au milieu du Xe siècle, il est rapporté, non seulement qu'il fit acheter des livres, mais qu'il en fit copier d'autres [5] ; il disposait par conséquent, semble-t-il, à Mettlach d'un *scriptorium*. Son successeur Remi, dont la réputation de science attirait des disciples, venus de toutes les parties de la Gaule, a composé des œuvres hagiographiques et grammaticales [6] qui ont dû procurer du travail aux scribes de cet atelier. Au XIe siècle, la vie et les miracles de saint Liutwin ont été écrits à Mettlach par des religieux de ce monastère [7]. Nous conservons les restes d'un polyptyque qui fut rédigé à Mettlach au Xe siècle et dont copie fut prise sur un rouleau à la fin du XIe [8].

L'église de Cologne, qui a conservé un riche fonds de livres anciens, a eu, sans doute de bonne heure, un *scriptorium*. Parmi plusieurs manuscrits en onciale du VIIe siècle, que l'église a possédés [9], un recueil de canons a été écrit par Sigibertus ; mais nous ignorons si le scribe, qui pratique une écriture irlandaise semi-onciale, a exécuté ce manuscrit à Cologne [10].

Un catalogue, aujourd'hui perdu, aurait énuméré les livres qui, dans les dernières années du VIIIe siècle, furent écrits sous la direction de Wénilon, évêque de Laon, pour l'usage (ad usum) de l'archevêque Hildebald († 819), chapelain du sacré palais, d'après les livres envoyés à Charlemagne de

1. B. de l'Escurial.

2. B. roy. Bruxelles, ms. 9428 et B. de Brême.

3. B. ducale Gotha, I, 70.

4. Cf. Haseloff, p. 728.

5. *Mirac. s. Liutwini*, 9 : « Libros etiam fecit emi, quosdam ad exemplar aliorum precepit inscribi » (*SS*, XV, 1264).

6. Il a composé un *sermo* pour la fête de s. Liudwin, un *cantus nocturnalis* de s. Bavon, pour les moines de S. Pierre au mont Blandin, une histoire des confesseurs Eucher, Valère etc., des « regulae de divisionibus abaci », des extraits de Priscien sur les huit parties du discours de Donat (16, p. 1266).

7. Cf. SS XV, 1261.

8. Cf. Perrin, *Rech. seign. rur. Lorraine*, 108.

9. B. cath. Cologne, mss. 165, 166, 212, 213 ; cf. Jaffé Wattenbach, *Ecclesiae metrop. Coloniensis codices manuscripti*.

10. ms. 213 ; Jaffé Watt., p. 95.

Rome par le pape Léon [1]. Si le fait est exact, la transcription a été exécutée, sans doute, non pas à Cologne, mais au palais. Quoi qu'il en soit, sur le premier folio d'un certain nombre de manuscrits de la fin du VIIIe ou du début du IXe siècle, on lit : « Codex sancti Petri sub pio patre Hildebaldo archiepiscopo scriptus ». Il semble bien que les treize manuscrits qui portent cette souscription [2] ont été exécutés sous ses yeux et par son ordre, c'est-à-dire à Cologne. Tous ces livres sont écrits en diverses variétés d'une minuscule belle et régulière, à qui peut être attribué le nom de minuscule de Cologne au temps d'Hildebald [3].

L'un de ces manuscrits, qui renferme un traité de comput, paraît avoir été écrit vers 805 [4]. Un autre, renfermant des commentaires de saint Jérôme sur les prophètes, serait de quelques années plus ancien [5]. Un autre traité de comput, qui porte encore des traits d'âge mérovingien, doit appartenir aussi aux dernières années du VIIIe siècle [6], ainsi qu'un manuscrit d'opuscules de saint Augustin [7].

Il semble bien que le *scriptorium* de Cologne ait produit, dans le même temps, l'exemplaire de quelques œuvres d'Alcuin, qu'on a cru souvent être celui-là même qui fut préparé en grande hâte, à Saint-Martin de Tours, pour être envoyé à Arn [8]. La place d'honneur qui revient dans les litanies à saint Géréon d'une part, [9] d'autre part l'examen des diverses

1. Gelenius rapporte, en 1633, qu'il a trouvé dans la B. métropolitaine de Cologne un très vieux « codex » où était inséré un « catalogus librorum qui, anno Inc. D. DCCCXXXIII, Wenilone episcopo Laudunensi jubente, ad opus domini Hildebaldi archiepiscopi et sacri palatii capellani descripti sunt ex illis quos Roma Apostolicus dominus Leo misit Carolo imperatori ». Comme l'observent Jaffé Watt. (Préf., p. IV), la date, même corrigée en 783, par la substitution d'un L au troisième C, ne convient pas au pontificat de Léon (795 à 816). Le titre du dit catalogue n'a pas dû être écrit par un contemporain.

2. B. cath. Cologne, mss. 41, 51 (le 1er folio est perdu, mais on sait par Hartzheim que l'inscription s'y trouvait, cf. Jaffé Watt., p. 16), 54, 55, 63, 67, 74, 83 II, 92, 103, 115, 171. Cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 453. Le ms. 65, qui ne porte pas l'inscription, constitue la 2e partie du Comment. de s. Augustin sur les psaumes, dont le ms. 63 est la 1re partie, le ms. 67 la 3e (cf. Jaffé Watt., p. 21).

3. « the Cologne minuscule of Hildebald » (Lindsay, *Palaeogr. lat.*, III, p. 7). Voir l'article accompagné de planches de Jones, *Cologne ms.* 106, *a book of Hildebald*, dans *Speculum*, 1929.

4. B. cath. Cologne, ms. 83 ; cf. Jones, art. cité, p. 53 et 56. Pour dater ce ms. et les suivants, M. Jones s'appuie en particulier sur le signe d'antiquité que représente l'abréviation pour *tur*, signe que Rand a étudié dans l'art. *On the symbols of Abbreviations for tur*, dans *Speculum*, II, 1927.

5. ms. 54, cf. Jones, p. 55.

6. ms. 103, p. 56.

7. ms. 76, p. 54-5.

8. ms. 106, voir plus haut, p. 165, n. 6.

9. Jones, *op. cit.*, p. 36.

mains qui ont collaboré à l'exécution, montrent que le manuscrit n'est pas d'origine tourangelle, mais a été copié à Cologne, peut-être d'après l'exemplaire d'Arn, dans le même temps que le traité de comput écrit vers 805 [1]. Ce manuscrit, à lui seul, s'il est bien sorti du *scriptorium* de Cologne témoigne du nombre considérable de scribes attachés à cet atelier, car on distingue dans le manuscrit vingt mains différentes.

Un manuscrit d'Homélies, qui a été écrit sous Hildebald, appartient certainement à la fin de son épiscopat et, par conséquent, a dû être exécuté peu avant 819 [2].

Le Commentaire de saint Augustin sur les psaumes que renferment trois des manuscrits donnés par Hildebald, n'a pas été exécuté dans le *scriptorium* de l'église, mais dans un monastère de femmes, placé sans doute sous l'autorité de l'archevêque. Le travail a été réparti entre neuf religieuses : Girbalda, Gislildis et Agleberta ont écrit la première partie ; Adruhic, Altildis, Gisledrudis, Eusebia la seconde ; Vera et Agnès la troisième [3]. Le manuscrit des Épîtres choisies de saint Grégoire porte en marge de la dernière page d'un *quaternio*, la note Gunthel, qui est sans doute le nom du scribe, qui a écrit le livre pour Hildebald [4]. Une copie de ce manuscrit a été prise, sous le pieux père Hadebald, successeur d'Hildebald et donnée au monastère Saint-Victor de Xanten [5].

Un recueil de canons porte au 1er feuillet, parmi d'autres annotations : « in Dei nomen Hildibaldus ». Mais ce volume, écrit en onciale du VIIe siècle, relié par Sigibertus, le même personnage sans doute qui écrivit un autre recueil de canons du même temps, est d'une exécution antérieure. Acquis peut-être au dehors par l'archevêque, il s'est enrichi de sa souscription [6]. De même, après le don qui en fut fait par lui, le manuscrit en onciale du VIIe siècle, à la dernière page duquel est inscrit le nom d'« Hilduinus episcopus », a été, sans doute, acquis ailleurs et donné, par Hilduin, qui gouverna l'église de Cologne de 842 à 849 [7].

1. p. 30 et suiv.

2. ms. 171, cf. p. 54 et 57.

3. mss. 63, 65, 67, Jaffé Watt., p. 21-2. Les noms de ces religieuses sont inscrits avec la mention « scripsit » dans la marge inférieure du dernier folio du *quaternio* écrit par chacune d'elles.

4. ms. 92, p. 35.

5. ms. 93 : « Epistolaris b. Gregorii, sub pio patre Hadebaldo scriptus atque beati (sic) Victori traditus » (p. 35).

6. ms. 212, p. 93.

7. ms. 165, p. 65.

Un certain nombre d'autres manuscrits du IXe siècle en provenance de l'église cathédrale de Cologne, portent le nom des scribes qui les ont exécutés, vraisemblablement, sinon certainement, dans le *scriptorium* de cette église. Sur un manuscrit de saint Jérôme du IXe siècle, le scribe Cosmas a écrit son nom, en notes tironiennes [1]. C'est, peut-être, le même Cosmas, qui fit partie de l'équipe de quatre scribes, Hadololdus, Wicbertus, Grimbaldus et Cosmas, entre lesquels fut partagée l'exécution d'un exemplaire de Bède « super epistolas Pauli », écrit au IXe ou au Xe siècle [2]. Sur un exemplaire du IXe siècle des Évangiles, une note apposée à la fin de l'Évangile selon saint Mathieu, nous apprend que depuis le commencement jusque là, la plume a été tenue par Heltfrédus, qui se dit « servus » probablement de saint Pierre [3].

Sur un manuscrit du IXe siècle, renfermant un commentaire attribué à saint Ambroise, est inscrit au premier folio : « Liber Guntarii » [4]. Nous ignorons si ce livre qui appartenait sans doute en propre à l'archevêque Gunther (849-63), si ceux qui, vraisemblablement, en son temps, ont été prêtés à divers personnages au grand détriment de l'église de Cologne [5] sortaient du *scriptorium* de celle-ci. Les nombreux autres manuscrits qu'elle possédait, à cette époque, et dont un bon nombre sont conservés, ont pu être exécutés à Cologne, mais nous n'en avons pas la preuve.

Un témoignage de l'activité de cet atelier nous est fourni par un cahier ajouté à un manuscrit du IXe siècle de la « Dionysio Hadriana ». Ce *quaternio* renferme en écriture contemporaine la relation du synode de Pavie, tenu en 865

1. ms. 52, f° 177 : « Ego Cosmas scripsi et finivi istos libros ». Cf. Schmitz, *Zur Erklärung der tiron. Note in Hdschriften der Kölner Dombibl.*, dans *N. Archiv.*, XI p. 113.

2. ms. 104, p. 42 :

« Hoc scedulum licet sit vili scriptu formatus.
Saltim devoti conpingunt hunc divisione quaterna
Cuius inicium proponit devotus Hadololdus scribendi,
Sequens propositum mox eius Wicbertus supplex.
Tunc partem ternalem praesumens Grimbaldus indignus
Quem complens scribendo Cosmas concludit in finem ».

L'éditeur observe que la 1re main finit avec le Xe cahier, à la fin du XVIe la seconde. La dernière partie a péri.

3. ms. 13 : « A capite usque hic scripsit et requisivit servus vester Hiltfredus » (Jaffé Watt., p. 6).

4. ms. 39, p. 13.

5. La liste des livres prêtés est publiée dans la Préface (p. V-VI) par Jaffé Watt. qui estiment qu'elle se rapporte au temps de Gunther. Elle a été reproduite par Becker, 16, p. 35-6.

et devant qui l'archevêque Gunther réclama son siège après sa déposition [1]. Une note insérée à la suite de cette relation recommande de la reproduire à plusieurs exemplaires (exemplari facite in aliis quaternionibus quam pluribus) et d'en envoyer le plus grand nombre possible de copies à Liutbert, évêque de Mayence et aux autres évêques. Un exemplaire sera expédié à Cologne (ad Coloniam unum exemplar dirigite) pour être mis aux mains des chanoines, afin que ceux-ci le fassent reproduire et l'envoient aux évêques. Le rédacteur de la note charge en particulier de ce soin Willibert, sans doute le futur archevêque, cinq autres personnages et tous ceux des *fratres* qui le voudront [2]. Le chapitre de Cologne possédait donc à cette date un *scriptorium* bien équipé.

Un manuscrit de Vitruve, du IXe siècle [3], paraît bien avoir été exécuté à Cologne, vers le milieu du siècle, comme l'indique la parenté de l'écriture avec celle d'autres manuscrits colonais de cette époque [4]. Le Vitruve se trouvait d'ailleurs, au début du XIe siècle, à Saint-Pantaléon [5].

Nous ignorons si le manuscrit de saint Hilaire du IXe siècle, où est inscrite la note « Liber Williberti archiepiscopi [6] », livre que l'archevêque de ce nom (871-890) a sans doute laissé à son église, et si la grande Bible du IXe siècle, donnée à Saint-Pierre par le pieux père Hériman, archevêque de Cologne de 890 à 925 [7], sont des produits de l'atelier de Cologne. Mais il semble bien que là fut exécuté vers 895, le Sacramentaire où les Litanies renferment des prières pour « notre pontife Hériman, le roi Arnoul et l'Apostolique Formose » [8]. Le Commentaire de saint Jérôme sur les petits prophètes [9], écrit au temps de l'archevêque Everger (985-999), sort sans doute aussi du même *scriptorium*. Un Lectionnaire du Xe siècle a été donné par le même archevêque. L'un des premiers feuillets porte la dédicace faite aux saints Pierre

1. Sur ce synode, cf. Dümmler, *Gesch. d. ostfränk. Reiches*, t. II (1887), p. 139-140 et Hefele, *Hist. des conc.*, éd. Leclercq, IV, p. 374, n. 1.

2. ms. 117, p. 47.

3. Brit. Mus. Harl. 2767.

4. Cf. Jones, *The proven. of the London Vitruvius*, dans *Speculum*, 1932, p. 70. M. Jones en confronte l'écriture avec celle des mss. de Cologne 75 et 184, cf. Pl.

5. Jones, p. 65.

6. ms. 29, p. 9.

7. ms. 1, p. 1.

8. ms. 137 ; cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, XXXIX, p. 158. Les grandes initiales sont ornées dans le goût irlandais de têtes d'oiseaux et entrelacs.

9. « Liber s. Petri scriptus sub tempore dni Evergeri archiepiscopi », ms. 53, (fos 1 et 195, p. 16).

et Paul par Everger [1]. L'archevêque est représenté dans la partie inférieure, prosterné et tenant en mains un manipule d'or. Le feuillet suivant représente les deux Apôtres, qu'Everger reconnaît pour ses patrons [2]. Il est vraisemblable que ce travail a été exécuté dans l'entourage même de cet archevêque, c'est-à-dire à Cologne.

Un manuscrit du Xe siècle, qui porte l'« ex libris » de la « major ecclesia » de Cologne, présente en finale la note « in Dei nomen Werdolfus » ; il faut, peut-être, ajouter « scripsit » [3]. Un autre du même temps, pourvu du même « ex libris », porte inscrits à la dernière page les noms de Blitgarius et d'Adalwinus, qui sont peut-être ceux des scribes ou des anciens propriétaires du livre [4].

Un manuscrit du XIe siècle, qui renferme des opuscules d'Isidore, porte des vers dédicatoires, où on rencontre le nom d'Egilbert, peut-être le scribe lettré qui a exécuté le manuscrit [5]. Nous ne savons si le manuscrit du XIe siècle du Pseudo-Isidore et des « Capitula Angilramni », qui porte au 1er feuillet l'indication « Liber Heriberti archiepiscopi » (999-1021) [6], sort du *scriptorium* de l'église. A défaut d'indices particuliers, il reste vraisemblable qu'une large part des livres, exécutés du VIIIe au XIe siècle, que possédait l'église de Cologne, ont été écrits auprès d'elle.

Aux Xe et XIe siècles, le renouveau artistique qui se manifeste dans les ateliers de Trèves et d'Echternach, apparaît aussi à Cologne. Toutefois, les manuscrits décorés alors à Cologne se distinguent, pour la plupart, de ceux de l'école de Trèves et d'Echternach, par une ornementation plus sobre et n'ont pas été l'objet des mêmes commandes princières [7]. A ce groupe, dont il faut faire honneur, peut-être, comme à Trèves, aux monastères de l'évêché, plus qu'au *scriptorium* de l'église cathédrale, appartiennent les Évangiles offerts par

1. ms. 143, p. 60.

2. « Presul Evergerus cuius sum nomine scriptus
Hos vocat esse suos devota mente patronos » *(loc. cit.)*.

3. B. Cologne, ms. 100, Isidore, Sentences, Jaffé Watt., p. 39.

4. ms. 101, Isidore « De eccles. officiis », p. 39. Un autre ms. (98, Isidore « quaestiones », p. 37) porte les noms de Wirinhere et de Fredegart en marge de l'un des folios.

5. « His Egilbertum laudibus adde tuum » (ms. 99, p. 38).

6. ms. 113, p. 46.

7. Cf. Haseloff, dans *Hist. gén. de l'art.* d'A. Michel, I, 728.

l'abbesse de Meschede à son monastère [1], ceux de Cologne [2], de Milan [3], de Bamberg [4], ceux de Saint-Géréon [5], le Lectionnaire offert à l'église de Cologne par l'archevêque Everger [6] et le Sacramentaire de Saint-Géréon [7].

Le *scriptorium* de l'église de Mayence avec celui des monastères de Saint-Martin et de Saint-Alban a produit, dès le VIIIe siècle, comme celui de Cologne, des manuscrits particulièrement soignés, dont la beauté est en rapport avec l'importance de l'église qui les possède [8] ; mais il n'en a survécu qu'un petit nombre [9]. Comme dans tous les *scriptoria* des établissements fondés par les missionnaires anglo-saxons, comme à Wurzbourg, Fulda et Lorsch, l'écriture anglo-saxonne tient primitivement dans celui de Mayence une place considérable. L'écriture continentale, propre à l'atelier mayençais, y fait par la suite des progrès constants et finit par évincer, à peu près, les écritures insulaires [10]. Au premier stade, appartient un manuscrit de Sulpice Sévère, exécuté en minuscule anglo-saxonne [11]. Le manuscrit de Lucrèce, dit « oblongus », est écrit en écriture continentale, tandis que le correcteur du manuscrit utilise la minuscule anglo-saxonne [12]. Un recueil de Canons de même provenance montre l'alternatif emploi de l'écriture insulaire et de l'écriture continentale [13]. La calligraphie propre à l'atelier de Mayence, aux VIIIe et IXe siècles, est une grosse minuscule très caractéristique [14].

1. B. Darmstadt, ms. 1640.

2. Arch. comm. W. 312.

3. B. Ambros. C. 53, sup.

4. B. Bamberg, A. II, 18.

5. B. Stuttgart, Bibl. fol. 21.

6. B. Chap. CXLIII.

7. Paris, B. N., lat. 817 ; cf. Leroquais, 39, p. 97.

8. Cf. Lindsay et Lehmann, *The early Mayence scriptorium*, dans *Pal eogr. lat.* IV, p. 15.

9. L'ancienne bibliothèque a été dispersée et en grande partie détruite (cf. Falk, *Die ehemalige Dombibliothek zu Mainz, ihre Entstehung, Verschleppung und Vernichtung*, dans *Centralblatt fur Bibliothekswesen*, XVIII, 1896). Les quelques mss. qui subsistent sont conservés dans le fonds Palatin de la B. Vaticane, et à la B. de Munich.

10. Cf. Lindsay, *op. cit.*, p. 15.

11. B. Vat. Palat. 845 ; Cf. Lindsay, *op. cit.*, Pl. IV et V.

12. B. Leyde Voss F. 30 ; cf. Chatelain, *Paléogr. class.* Pl. 56.

13. B. Vat. Palat. 577 ; Lindsay, Pl. VI.

14. Lindsay, p. 15.

A un petit nombre d'exceptions près [1], les manuscrits conservés en provenance de la bibliothèque de l'église de Mayence, ont été exécutés dans les *scriptoria* mayençais. Parmi eux, figure un manuscrit du IXe siècle, qui renferme le recueil des lettres de saint Boniface et de Lul. Vraisemblablement, c'est à Mayence que ces lettres ont été colligées et transcrites [2] sur un manuscrit, dont celui-là est l'original même, ou une copie prise directement.

1. Le ms. Palat. 161 a été exécuté à Saint-Amand et le ms. Palat. 1448 (1re partie) à Saint-Maximin de Trèves ; la 2e partie sort probablement du *scriptorium* de Mayence (Lindsay, p. 22).

2. B. Munich C L M 8112 ; cf. Lindsay, p. 29.

CHAPITRE XVIII

Les « scriptoria » d'Alsace et du Haut-Rhin

§ I. — Les « Scriptoria » alsaciens

L'église de Strasbourg disposait certainement, dès la fin du VIII[e] siècle, d'un *scriptorium* [1], car l'évêque Rachion a ordonné d'écrire en 787, la cinquième année de son épiscopat, un recueil de canons, dont le frontispice était orné d'un dessin grossier représentant l'Annonciation [2]. Nous ne connaissons pas de livres qui aient été écrits au IX[e] siècle dans le *scriptorium* de l'église ; mais parmi les livres, qu'au X[e] siècle, l'évêque Uton (950-965) offrit à son église [3], peut-être quelques-uns ont-ils été exécutés par son ordre auprès d'elle. Son successeur, Erkanbald (965-91) a offert à Notre-Dame un Commentaire attribué à saint Ambroise [4]. Un exemplaire du « De viris illustribus », donné également par lui, porte l'inscription « Erkenbald humilis praesul me scribere jussit » [5]. Mais l'évêque a sans doute rapporté d'Italie ce manuscrit, avec beaucoup d'autres ; et c'est vraisemblablement à des scribes italiens que ce livre

1. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à l'on-dit que rapporte Schadaeus (*Summum templum Argentinense*, 1617, p. 71) sur le commentaire des livres de la sainte Écriture qu'aurait composé et écrit de sa propre main l'évêque Biulfus, dont le nom figure parmi ceux des premiers évêques dans le Catalogue des évêques, mais dont on ne sait rien (cf. C. Schmidt, *Zur Gesch. der ältesten Bibliotheken zu Strassburg*, p. 2).

2. « In nomine sanctae unicae Trinitatis VCCLXXXVII, quo d. noster J. Chr. nasci dignatus est, regnante d. nostro gloriosissimo Karolo rege Francorum. Ego itaque Rachio humilis Christi servus, episcopus Argentorensis urbis, anno V episcopati mei, hec libro canonum scribere jussi » (Koch, *Notice d'un code de canon écrit par les ordres de l'évêque Rachion de Strasbourg en 787*, dans *Notices et Extraits des mss.*, VII, p. 173). Le ms. a péri en 1870 dans l'incendie de la B. de Strasbourg. Sur les vicissitudes antérieurs du ms., cf. C. Schmidt, *op. cit.*, p. 3.

3. Wimpheling, *Catalogus episc. Argent.*, éd. Moscherosch, 1660, p. 29 ; Würdtwein, *Nova subsidia diplom.*, V, 326 ; G. Schmidt, *Livres et bibl. à Strasbourg au moyen âge*, dans la *R. d'Alsace*, 1876, p. 435 ; *Zur Gesch.*, 3.

4. Le ms. portait cette dédicace : « Erkanbold praesul sanctae dat dona Mariae » (Schmidt, p. 436 et p. 4).

5. Schmidt, *loc. cit.*

et d'autres encore ont été commandés par le prélat [1]. Toutefois, les manuscrits incorrects étaient corrigés à Strasbourg, et de la main même d'Erkanbald. Un distique apposé sur un manuscrit de Commentaires de Bède, donné par lui à son église, rapporte qu'il a fait écrire ce livre en Italie ; mais une autre pièce de vers, inscrite dans le volume, fait honneur à l'évêque d'avoir lu tous les livres utiles à l'église, entre autres ce « libellus », qu'il a corrigé de sa main (per se), effaçant les fautes et faisant les additions convenables (falsa...radens et congrua sensibus addens) [2]. Sur le « De viris illustribus » il a lui-même, sans doute de sa main, ajouté un distique [3].

Il a subsisté plusieurs manuscrits donnés à l'église de Strasbourg par l'évêque Wernher (1002-27) ; mais plusieurs au moins n'ont pu être exécutés au *scriptorium* de son église, puisqu'ils sont d'âge antérieur [4]. De l'un des volumes qu'il a donnés, nous savons qu'il fut copié, en l'an 1004, en onze jours, par Constantius écolâtre de Luxeuil [5], qui sans doute ne l'exécuta pas à Strasbourg. Comme de son prédécesseur, il est dit de Wernher qu'il a acquis en Italie un grand nombre de volumes [6]. Tous les manuscrits, la plupart du Xe siècle, qu'il offrit à son église, portaient cette dédicace : « Wernharius episcopus dedit sanctae Mariae » [7].

Un manuscrit du XIe siècle, conservé à Strasbourg, invite le lecteur à prier pour l'âme d'Azelinus [8], vraisemblablement le scribe qui a exécuté le volume ; mais nous ne savons même pas s'il a été écrit en Alsace.

Le *scriptorium* du monastère de Schuttern au diocèse de Strasbourg était, semble-t-il, équipé au commencement du IXe siècle pour produire des manuscrits décorés. Des Évangiles y ont été exécûtés à cette époque en semi-onciale par le diacre

1. Wimpheling, p. 35 et Schmidt, p. 435.

2. Schmidt, p. 435, n. 3 et p. 4, n. 1.

3. « Et ipse addidit distichon sequens :
A nobis oculus juste liber iste vocatus
Segnibus ac pigris plurima clausa videt » (Würdtwein, V, 327).

4. Le ms. 87 de la B. de Berne est du XIe siècle et contemporain ; les mss. 88, 128 du Xe siècle peuvent avoir été exécutés à la fin de ce siècle du vivant de l'évêque ; le ms. 169, du IXe siècle, ne sort évidemment pas du *scriptorium* de son église.

5. L'inscription a été transcrite par Grandidier, *Œuvres inédites*, II, 236 ; cf. Schmidt, p. 436 et p. 4.

6. Wimpheling, p. 39. Schmidt énumère ces volumes, p. 436-7.

7. *Loc. cit.*

8. B. Strasbourg, ms. 14 : « Dic, precor : in coelis Azelinum suscipe mitis ». (Wickersheimer, *Cat. B. Strasb.*, t. XLVIII de la collection des *Catal. B. dépts*, p. 6).

Liutharius, sur l'ordre de l'abbé Bertricus [1]. Le travail a été exécuté conformément sans doute à un modèle venu de Reichenau ; la décoration sommaire que présente le manuscrit a sans doute la même origine [2].

A Wissembourg a dû être composé au IX[e] siècle le polyptyque, dont un formulaire a conservé un fragment [3]. Le manuscrit qui renferme le recueil des plus anciennes chartes du monastère, date aussi du IX[e] siècle et n'a pu être exécuté qu'au *scriptorium* de Wissembourg [4]. C'est sur l'ordre de l'abbé Gerhodus (819-826) que Waldman déclare avoir écrit un exemplaire des Homélies de saint Augustin [5].

Au X[e] siècle, la volonté de l'abbé Gerricus a fait offrir à saint Pierre un manuscrit, que peut-être il a fait aussi écrire au monastère [6]. A la même époque, les Homélies de saint Grégoire sur Ezéchiel ont été écrites par Hiltibodo, prêtre et moine [7], vraisemblablement à Wissembourg.

Le monastère de Murbach qui, vers le milieu du IX[e] siècle, est pourvu de l'une des plus riches bibliothèques de *Francia* [8], a sans doute possédé, dès le VIII[e] siècle, un *scriptorium* actif. Un manuscrit des lettres de saint Jérôme, exécuté la troisième année du règne de Childéric, probablement Childéric III, c'est-à-dire en 744 et que l'abbé Ainricus a ordonné d'écrire (scribere abba rogavit) provient de Murbach [9] et a, peut-être,

1. B. de lord Leicester à Holkham Hall Norfold, ms. 17, f° 202 v : « Ego Liutharius diaconus hunc librum scripsi ob jussu Bertrici abbatis ». Cf. Dorez, *Evangéliaire exécuté à l'abb. de Schuttern*, dans *Mél. Chatelain*, p. 297.

2. Cf. Dorez, *loc. cit.* et Pl.

3. *Brevium exempla*, 10, *Capit.*, I, 252-3.

4. Spire, Staats archiv., éd. Zeuss, *Trad. Wizenb.*, Spire 1842.

5. B. Wolfenbüttel, 4146, Wiss. 62 : « Jussu etiam hunc librum Gerhodi scripsi ego Vualdman » (Heinemann, *Catal.* VIII, 294).

6. 4159, Wiss. 75 : « Has jam scripturas abbatis sancta voluntas Gerricique Petro tradidit altithrono » (p. 301).

7. 4155, Wiss. 71 : « Hiltibodus presbyter et monachus scripsit librum istum » (p. 299).

8. Cf. plus loin, B. de Murbach.

9. B. Épinal, ms. 68, *Catal. B. dépts*, in-4°, t. III, p. 427 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 456 ; Delisle, *Notice sur un ms. mérov. d'Epinal*, 1878 ; Zimmermann, p. 209 ; Rand, Jones, *The earliest book of Tours*, p. 79. Mabillon et Ruinart (*Iter litterarium in Alsatiam et Lothringiam*, dans *Ouvr. posthumes* de *Mab. et Ruin.*, Paris, 1724, III, 469) déclarent avoir vu à Murbach un ms. des lettres et opuscules de s. Jérôme parmi d'autres mss. de même antiquité. Le ms. conservé à Épinal exécuté en 744, était donc bien alors à Murbach. D'autre part, Martène (*Voy. littér.*, II, 136) a vu à Moyenmoutier un ms. des Épîtres de s. Jérôme, écrit en lettres mérovingiennes, l'an 3 du roi Childéric et Montfaucon (B. B., II, 1180) signale comme appartenant à la B. de Moyenmoutier un ms. des lettres de s. Jérôme du VIII[e] siècle. On doit par conséquent admettre que les deux monastères de Murbach et de Moyenmoutier possédaient l'un et l'autre un ms. des lettres de s. Jérôme, exécuté en l'an 3 de Childéric. Ils ont été probablement fabriqués en même temps dans le même *scriptorium*.

été exécuté dans le *scriptorium* de ce monastère. Le *comes* dit de Murbach, renfermant les listes des deux séries de leçons bibliques lues à la Messe comme Épîtres et comme Évangiles, et qui date de la fin du VIIIe ou des premières années du IXe siècle a été, semble-t-il, copié dans ce monastère [1] et peut-être aussi un manuscrit du VIIIe siècle de saint Jérôme sur les Épîtres de saint Paul [2]. Ce serait également à Murbach qu'au VIII-IXe siècle, aurait été écrite en minuscule la seconde partie du Missel Gélasien de Lorsch [3]. Le missel de Murbach du XIe siècle qui subsiste, avec le calendrier des fêtes du monastère [4] est sans doute l'œuvre de ses scribes.

§ 2. — Les « Scriptoria » de Constance et de Reichenau.

A Constance [5], comme à Metz, Reims et autres cités épiscopales, on peut se demander si les évêques disposaient auprès de leur cathédrale d'un *scriptorium*, propre à celle-ci, où s'ils utilisaient simplement les services des monastères assujettis à leur évêché.

La question se pose d'autant plus pour l'église de Constance, que ses évêques, au VIIIe et encore au commencement du IXe siècle, ont été souvent abbés des monastères voisins de Reichenau et de Saint-Gall, dont le *scriptorium* était alors fort actif et qui n'ont été libérés complètement, vis-à-vis de l'évêché, qu'au cours du IXe siècle [6]. Nous savons de source certaine que plusieurs manuscrits conservés par l'église de Constance proviennent de ces deux monastères [7].

1. B. Besançon, ms. 184, cf. dom Wilmart, *Le « comes » de Murbach*, dans *R. Bénéd.*, 1913, p. 25 et suiv. Le calendrier indique tous les patrons du monastère (p. 27) et par conséquent les listes ont dû être dressées à Murbach. Dom Wilmart croit y reconnaître l'*Exposicio leccionarii* n° 232 du catal. du IXe siècle des livres de Murbach édité par H. Bloch (voir plus loin Bibl. Murbach).

2. B. N. lat. 1853. Il s'agit d'une simple possibilité suivant Souter et Lindsay (*Notae lat.*, 471).

3. B. Vat. Pal. 493, cf. Lindsay, p. 480.

4. B. Colmar, mss. 443 (hiver), 444 (été) ; cf. Leroquais, 54-5, p. 131-3.

5. M. Löffler (*Zur Frage einer Constanzer Schreibschule, Palaeogr. lat.*, V, et suiv.) s'est posé la question de l'existence à Constance d'un *scriptorium* propre à cette église et, après avoir examiné les arguments valables pour l'affirmative et la négative, tient que la preuve ne peut être faite, ni dans un sens, ni dans l'autre.

6. *Op. cit.*, p. 7.

7. Le ms. en provenance de Constance (Stuttgart H. B. VII, 12) des épîtres de saint Jérôme, renferme un index écrit par Réginbert et figure dans le catalogue des

Sous l'abbé de Reichenau, Pierre (782-6), l'évêque de Constance, Egino, emprunta au monastère un lot de livres, dont les moines avaient hérité. Il promettait de les rendre après les avoir fait copier ; mais les livres ne revinrent jamais dans l'île [1]. Le fait ainsi rapporté a été diversement interprété, mais peut plutôt être retenu en témoignage de l'existence d'un *scriptorium* à Constance. L'évêque, en effet, n'eût pu invoquer le prétexte de faire copier des livres, s'il n'en avait pas eu les moyens, les moines de Reichenau tout voisins étant évidemment renseignés [2]. Sur un manuscrit renfermant un commentaire de Bède, on lit que le vénérable évêque Wolfleoz (811-839) a fait faire ce livre, ainsi qu'un grand nombre d'autres meilleurs encore. Le nom du scribe Engilhart est ensuite mentionné [3]. Wolfleoz, sans doute avant son épiscopat, avait lui-même rempli la fonction de scribe ; sur un manuscrit, une note indique que ce *libellus* a été écrit par Wolfleoz [4]. Jusqu'en 816, il avait été abbé de Reichenau. Peut-être, a-t-il fait écrire le manuscrit de Bède et beaucoup d'autres, parce qu'ayant perdu cette qualité, il ne pouvait plus les consulter à la bibliothèque de Reichenau, ni fort de son pouvoir abbatial les emprunter, sauf peut-être à ne pas les rendre [5]. Il a pu en commander l'exécution, soit à Constance, soit à Reichenau. Toutefois, comme le nom d'un diacre Engilhart figure sur une liste des chanoines de Constance dressée sous le successeur de Wolfleoz [6], il est assez vraisemblable que le manuscrit

livres exécutés à Reichenau sous l'abbé Ruadhelm ; il porte d'ailleurs l'« ex libris » de Reichenau ; cf. Löffler, *loc. cit.* Suivant la chronique d'Oheim, citée n. suiv., les mss. que l'évêque Egino a empruntés à Saint-Gall sous prétexte de les faire copier n'ont jamais été rendus. Il subsiste des fragments de mss. en onciale des Prophètes et des Evangiles qui ont appartenu à l'église de Constance et précédemment sans doute au monastère de Reichenau (Traube, *Zur Palaeogr.*, Unc. 302-3, *Vorles.*, I. 240-1).

1. *Chron. d Oheim*, Lehmann, I, *Mittelalt. B. Katal.*, t. I, 48, p. 235.

2. Cf. Löffler, p. 8. On a tiré de ce passage de la Chronique d'Oheim des conclusions contradictoires, d'une part que l'église avait certainement un *scriptorium*, puisque Egino empruntait des livres pour les faire copier, d'autre part qu'elle n'en avait pas, puisque les livres n'ont pas été copiés, car s'ils l'avaient été, ils eussent été rendus après transcription.

3. B. Stuttgart, H B VII 39 ; on lit en finale : « Wolfeoz venerandus episcopus me ac multos meliores fieri jussit. Nec lateat nomen scriptoris, Engilhartus me penna coloravit... » (Löffler, p. 8, Lehmann, I, p. 187, Lindsay, *Notae lat.*, 488).

4. B. Fulda Aa 18 ; cf. Lehmann, *loc. cit.*

5. Löffler, p. 8.

6. *Libri confratern.*, col. 321, p. 247. Löffler, p. 9, observe toutefois que son nom figure, non dans la liste des chanoines du temps de Wolfleoz, mais dans celle du temps de son successeur, Salomon. Peut-être, Engilhart a-t-il exécuté ce livre, alors qu'il était jeune clerc et n'est-il devenu diacre qu'après la mort de Wolfleoz en 839.

a été exécuté à Constance dans le *scriptorium* des chanoines de l'église cathédrale.

Parmi les manuscrits en provenance de Constance qui sont conservés, une quinzaine sont de la fin du VIIIe ou du commencement du IXe siècle [1]. Les uns ont été exécutés en écriture dite rhétique et qui, régulière, arrondie, peu chargée de ligatures et d'abréviations, représente un type d'écriture précaroline [2]. Les autres appartiennent au temps où la minuscule caroline a prévalu. La coupure entre les deux types d'écriture est sans doute représentée par le manuscrit exécuté par Engilhart sur l'ordre de Wolfleoz et où s'épanouit la minuscule caroline [3]. C'est donc aux environs de 816, qu'elle aurait conquis l'atelier ou les ateliers qui ont alimenté à cette époque la bibliothèque de Constance. La minuscule caroline l'emporte en effet à Reichenau sur l'écriture rhétique, vers le même temps, entre 820 et 830, tandis qu'elle ne prévaut à Saint-Gall, que dans la seconde moitié du IXe siècle [4]. Vraisemblablement, la plupart au moins de cette quinzaine de manuscrits ont été exécutés, soit au monastère de Reichenau, soit plutôt au siège même de l'église de Constance.

Nous ne savons si on peut faire honneur à un *scriptorium* fonctionnant à Constance d'un certain nombre de livres exécutés par la suite, aux Xe et XIe siècles [5], en particulier de manuscrits sur lesquels est inscrite la dédicace qui en fut faite à cette église soit par l'évêque Salomon III (890-919) [6], soit par l'évêque Eberhard (1034-46) [7]. Ils ont pu les faire exécuter à Constance ou les faire venir du dehors.

* * *

Un *scriptorium* fonctionne certainement à Reichenau dès la fin du VIIIe siècle. Un manuscrit de cet âge, qui en provient, a été exécuté par Alboin « moine inutile et pécheur qui, autant que son intelligence le lui a permis, a exécuté ce livre, avec

1. Cf. Löffler, p. 10-13.

2. *Op. cit.*, p. 17.

3. ms. cité, n. 6. Cf. Löffler, p. 19.

4. Cf. Löffler, p. 21.

5. Cf. Löffler, *Zur Provenienzfrage der Weing. Handschr.*, dans *Zentralblatt zu B. wesen*, 1910, p. 436-7.

6. B. Fulda A a 12 ; cf. Lehmann, p. 187. D'autres volumes, en particulier le glossaire dit de Salomon, ont été procurés à l'église par cet évêque.

7. B. Stuttgart H B VII, 7, 8, 29 ; Brit. Mus., Add. 30, 861 ; cf. Lehmann, 187.

ses trois doigts, pour l'utilité des autres »[1]. La main du moine Rotpert apparaît dans ce même manuscrit et dans plusieurs autres du commencement du IX[e] siècle [2]. Un autre encore, du même temps, a été terminé sans doute à Reichenau par Hiltibolt [3]. Nous savons que l'abbé Waldo (786-806) a fait écrire à son usage un grand nombre de livres ; leurs titres et les noms des moines qui les avaient exécutés étaient consignés dans un *rotulus* du IX[e] siècle ; mais le chroniqueur qui a utilisé ce document a négligé de les rapporter [4].

Le bref qui fut dressé l'an VIII de l'empereur Louis, en 822, ne nous renseigne pas sur la part, probablement la principale, qu'a pris le *scriptorium* d'*Augia* à l'exécution des quatre cent quinze manuscrits qui y sont inventoriés [5]. Un autre bref énumère d'abord les livres qui ont été écrits au monastère, après qu'il eut été confié à l'abbé Erlebald (823-838)[6] ; ces manuscrits sont au nombre de trente-neuf. A la suite de cette liste, sont mentionnés six livres liturgiques, qui sont la propriété de cet abbé, puis les livres qui, dans le même temps, ont été apportés au monastère, donnés ou vendus par divers prêtres. Un certain nombre des livres qui figurent dans cette seconde partie du document ont pu venir du dehors. Toutefois, le Missel que le prêtre Otfrid a fait écrire pour lui (sibi scribi fecit), les deux Psautiers que Noterim a fait exécuter également pour lui, le Missel que le prêtre Ruadhelm, sans doute le futur successeur d'Erlebald, a écrit pour lui-même (sibi conscripsit), celui que le prêtre Wito a laissé écrit à demi et que le prêtre Ruadhelm a achevé et donné, sont vraisemblablement sortis du *scriptorium* de Reichenau. Un *rotulus*, qu'a eu sous les yeux le chroniqueur Oheim, faisait

1. « Ego Alboinus monachus inutilis et peccator juxta quod intellectum habui in istum librum tribus digitis ad aliorum ad utilitatem et hic librum produxit ». (A. Holder, *Die Reichen. Hdschr.*, B. Karlsruhe, n° 222, f° 176, t. I, p. 509).

2. Holder, n[os] 222, p. 508 et (f° 177), p. 509 ; n° 14, f° 110, p. 33.

3. n° 4, f° 278 : « Hiltibolt Kerhart terminavit istum librum ». Un autre ms. du même âge (n° 71, p. 212) porte cette note: « Iste liber est Augensis, quem frater Burdesol accomodavit ».

4. Chron. d'Oheim dans Lehmann, *Mittelalt. B. Katal.*, t. I, 48, p. 236. Ces livres ont été exécutés, avec l'assentiment de l'évêque de Pavie ; il semble que ce soit plutôt à Reichenau qu'à Pavie. Les livres copiés avaient été sans doute prêtés par l'évêque et le travail fut exécuté dans l'île par les « Brüder ».

5. « Brevis librorum qui sunt in cœnobio Sindleozes-Awa, facta anno VIII Hludowici imperatoris » (Lehmann, 49, p. 244 ; Becker, 6, p. 4). Ce bref est peut-être celui d'un inventaire dressé suivant les règles, à Reichenau comme à Saint-Wandrille (cf. Gottlieb., p. 322).

6. « Isti libri qui subsequuntur scripti sunt in cœnobio Sindleotes-Awa, postquam Erlebaldo abbati fuit hoc monasterium commendatum » (Becker, 8, p. 16). Lehmann publie les deux portions du document sous les numéros 50 et 52.

honneur aussi à Erlebald d'avoir fait écrire des livres dans l'île de Reichenau et au monastère Saint-Denis [1].

Un autre catalogue énumère les neuf livres, dont l'un est « praegrandis », qui ont été écrits dans l'île, sous l'abbé Ruadhelm (838-42) [2]. Nous savons qu'amateur de livres, il en écrivit lui-même beaucoup avant d'entrer en charge et quelques-uns encore, après qu'il fut devenu abbé [3]. Enfin, il nous a été conservé une liste, dressée par Réginbert, moine et scribe, dans l'île, énumérant les livres que sous l'abbatiat du même abbé et de ses trois prédécesseurs, ce religieux a lui-même soit écrit ou fait écrire, soit reçu de ses amis [4]. Sur quarante-deux livres mentionnés, six seulement, signalés comme ayant fait l'objet d'un don, ont pu être exécutés au dehors. Les autres sont vraisemblablement l'œuvre de Réginbert et des scribes travaillant sous sa direction. On peut citer comme étant ses disciples Tatto et Grimoldus, qui lui ont offert plusieurs livres [5]. Parmi les manuscrits provenant de Reichenau, plusieurs renferment la souscription de Réginbert, écrite de sa main et ainsi conçue : « Scribe et serviteur des serviteurs de Dieu, avec la permission et sur l'ordre de mes seigneurs, j'ai exécuté ce volume par mon étude et mon labeur, en vue du service des saints qui sont honorés à Reichenau ; je demande qu'il soit affecté et conservé aux usages des moines de ce lieu » [6]. Plusieurs autres manuscrits ont aussi des portions écrites de sa main et furent corrigés par lui [7].

1. Chron. d'Oheim, Lehmann, 48, p. 237.

2. « Isti libri in insula Awa scripti sunt sub Ruadhelmo » (Becker, 9, p. 19 ; Lehmann, 51, p. 254).

3. Chron. d'Oheim, Lehmann, 48, p. 238. On a vu que, sous Erlebald, le prêtre Ruadhelm avait écrit plusieurs livres.

4. « Incipit brevis librorum quos ego Reginbertus, indignus monachus atque scriba, in insula... sub dominatu Waldonis, Heitonis, Erlebaldi et Ruadhelmi abbatum, eorum permissu de meo gradu scripsi aut scribere feci vel donatione amicorum suscepi » (Becker, 10, p. 19 ; Lehmann, 53, p. 258). Sur la méthode de travail de Réginbert et de ses disciples, cf. Ch. Preisendanz, *Aus Bücherei und Schreibstube des Reichenau*, dans Beyerlé, *Die Kultur der Abtei Reichenau*, 657-83.

5. Lehmann 53, art. 20 et 23, p. 260.

6. « Hunc codecem ego Reginbertus scriptor, servorum Dei servus, cum permissu et voluntate seniorum, ad servitium... sanctorum quibus in Awa servitur, meo studio ac labore confeci eumque usibus fratrum inidem famulantium aptari et conservari deposco » (A. Holder, nº 109, 136, 202, t. I. p. 281, 334, 460). Dans les deux derniers mss., le sommaire que précède cette souscription est également de la main de Réginbert.

7. Holder, nº 26, p. 106 ; 32, p. 131 ; 236, p. 537 ; 238, p. 539. Le nº 236, bien que plusieurs feuillets soient écrits de la main de Réginbert (Holder, I, p. 537), ne figure pas dans le catalogue des livres exécutés par lui. Peut-être a-t-il été écrit

Au total, ces brefs nous font connaître une centaine de manuscrits certainement exécutés dans l'île, avant la mort, en 842, de l'abbé Ruadhelm et il est probable que la plupart des manuscrits [1] signalés ou non dans ces listes et qui appartenaient à cette date au monastère étaient aussi l'œuvre des scribes de Reichenau.

Walafrid Strabon, devenu, en 842, abbé de Reichenau, a dû favoriser lui aussi le travail des scribes : mais nous ne possédons pas de témoignage sur l'action qu'il a pu exercer près d'eux. C'était à la demande de Réginbert, qu'il appelait son père dans le Christ, et pour obéir à sa « dura jussio » [2], qu'il avait composé, probablement entre 840 et 842, avant d'être promu abbé de Reichenau, son ouvrage sur les commencements et accroissements des biens ecclésiastiques. Il était alors doyen de Saint-Gall et cet ouvrage nous est conservé, entre autres, dans une copie du Xe siècle provenant de ce monastère [3]. Deux ouvrages de Walafrid Strabon sont conservés par des manuscrits de Reichenau, sans qu'il soit certain qu'ils aient été composés dans ce monastère [4]. Une glose des Prophètes dans un manuscrit de Saint-Gall de la fin du IXe siècle et qui a passé dans la Glose Ordinaire, attribuée par la suite tout entière, mais certainement à tort à Walafrid, est conservée dans un manuscrit de Saint-Gall [5]. Nous

entre 842 et 846, date de la mort du scribe. Les n°s 26 et 32 ne figurent pas non plus sur ce catalogue, bien qu'on puisse les identifier, l'un avec l'art. 73 du catal. de 822, l'autre avec l'art. 19.

1. Un certain nombre de mss. sont sans doute de provenance étrangère. L'un d'eux signalé dans le bref de 822 (Becker 6, n° 326) et qui est conservé (Holder, n° 182) porte la mention « Winitharius fecit » (f° 67, Holder, I, 422). S'il s'agit du moine de Saint-Gall de ce nom, le ms. a été exécuté à S. Gall et acquis par les moines de Reichenau. Toutefois Holder date ce ms. du début du IXe s. et l'activité du Winithar de S. Gall n'a pas dû se porsuivre jusqu'à ce temps. Les nombreux livres irlandais, que possède le monastère, ont été, pour la plupart sans doute, exécutés en Irlande (cf. plus haut, p. 55).

2. « cum secundum solertissimum in rebus ecclesiasticis studium tuum et libris habeas et memoria comprehensam, o venerande in Christo pater Reginberte » (Préface, Migne, CXIV, 919) ; « dura Reginberti jussio adegit eum » (col. 920, *Capit*, II, 474).

3. Cf. Préf. de Krause, *Capit.*, II, 473. Si le Réginbert, dont il s'agit, est, comme il semble, celui de Reichenau, le respect et l'obéissance que Walafrid lui marque, montre que ce dernier n'était pas encore alors abbé de ce monastère.

4. Le Comment. sur les Psaumes est partagé entre un ms. de Reichenau (Karlsruhe Aug. 192) et un autre de S. Gall (313 X-XIe s.). Le Comment. sur le Lévitique est un résumé des notes que Walafrid a recueillies de l'enseignement de son maître Raban (tradente domino Rabano abbate... ad putatia glossularum recurrens, Migne, CXIV, 795) et est conservé par le ms. 283 de S. Gall. Cf. S. Berger, *H. Vulg.* 135.

5. Stiftsb. ms. 41. Sur la glose ordinaire, cf. S. Berger, 132 et suiv.

ignorons par conséquent, quelle fut la part du *scriptorium* de Reichenau dans la publication de ses ouvrages.

L'atelier de Reichenau s'est de bonne heure attaché à décorer les manuscrits qu'il exécutait. Dès le temps de l'abbé Hatto (806-23), le *scriptorium* insulaire prélude à la floraison artistique qui va suivre. Le « codex purpureus » de Munich a été en effet exécuté à Reichenau sous cet abbé [1]. Deux autres manuscrits, apparentés à celui-là, sont conservés, à savoir, les Évangiles de Munsterbilsen dans le Limbourg [2], écrits par Samuel, diacre indigne, et les Évangiles de Quedlinbourg [3], exécutés aussi par un Samuel. Les deux manuscrits comportent des lettrines du même style ornemental, et des figures d'Évangélistes, peintes d'après un modèle tourangeau. Ils sont sans doute l'œuvre du même personnage du nom de Samuel et tout ce groupe paraît sortir de Reichenau [4]. Néanmoins, l'atelier n'a produit, au cours du IXe siècle, et au début du Xe, aucune œuvre artistique comparable à celles qui sortent dans le même temps du monastère de Saint-Gall.

Vers le milieu du Xe siècle, tandis que l'art fléchit à Saint-Gall, il se rénove à Reichenau [5]. De ce monastère sortent dès lors un nombre considérable de manuscrits de luxe. Ils sont enrichis d'initiales à rinceaux où l'or et l'argent se détachent sur un fonds de couleur [6] et de nombreuses miniatures. Dans les Évangiles dits d'Otton III, l'illustration comporte le portrait de l'empereur avec des personnages de sa suite [7], une scène allégorique où des femmes représentent Rome, la Gaule, la Germanie et la Slavonie [8] ainsi que toute une série de scènes évangéliques [9] directement inspirées, semble-t-il, par des modèles empruntés à l'art primitif chrétien [10].

Dans le développement de l'école de Reichenau on a pu distinguer [11] trois stades : la période primitive, que caracté-

1. Köhler, *Denkm. Karoling. Kunst in Belgien*, p. 4.
2. Ce ms. appartient présentement à la B. des Bollandistes à Bruxelles.
3. Trésor de la cathédrale de Quedlinbourg.
4. Cf. Köhler *loc. cit.*
5. Cf. G. Swarzenski, *Reichenauer Malerei... im Uebergang von der karolingischen zur ottonischen Zeit*, 1903.
6. Cf. Haseloff, dans l'*Hist. gén. de l'art* d'A. Michel, I 718-9.
7. Leidiger, *Miniat. aus Hdschriften... in München*, t. I, Pl. 14 et p. 15.
8. Pl. 13 et p. 14.
9. Pl. 17, p. 16, Annonciation, Mariage de la Vierge, Nativité et appel des bergers ; Pl. 18 Adoration des mages ; Pl. 19 Massacre des Innocents ; Pl. 20 Baptême et tentation du Christ ; Pl. 21 Sermon sur la montagne, etc. et .
10. Haseloff, p. 720.
11. Cf. A. Bœckler, *Die Reichenauer Buchmalerei*, dans Beyerlé, *Die Kultur der Abtei Reichenau*, p. 956-98.

rise l'Évangéliaire de l'archevêque de Cologne, Géréon [1] ; la seconde (groupe Ruodprecht) au cours de laquelle a été produit en particulier le «Codex Egberti» ; la troisième est l'apogée de l'école qui correspond au temps du moine artiste Liuthard.

Quelques-unes de ces œuvres sont signées par les moines artistes qui les ont confectionnées. Le « codex » d'Egbert a été exécuté par deux peintres de Reichenau, Kérald et Héribert [2]. L'Évangéliaire d'Aix-la-Chapelle est dédié à l'empereur Otton par Liuthard [3]. Deux autres moines de Reichenau, Conrad et Purchard, frères par l'esprit et par le sang, ont été priés et obligés (invitati et coacti) d'accepter la charge d'écrire (librum accepimus scribendum) les Évangiles offerts par le chanoine Hillin à la cathédrale de Cologne [4].

Ces manuscrits de luxe sont exclusivement, soit des livres d'usage liturgique, soit des exemplaires des Livres Saints. Parmi les manuscrits à miniatures sortis de l'atelier de Reichenau qui subsistent encore, figurent deux Psautiers [5], un texte de la Genèse [6], un de l'Apocalypse [7], six exemplaires des Évangiles [8], dix Évangéliaires ou Lectionnaires des Évangiles suivant le cycle de l'année liturgique [9] et six Sacramentaires [10].

1. M. Köhler (*Festschrift Clemen*, Dusseldorf, 1926, p. 255) a montré que les miniatures du « codex » de Géréon (969-976) sont imitées de celles des Évangiles de Lorsch qui, quand fut exécuté ce ms., se trouvaient à Reichenau, peut-être pour restauration de la reliure ; cf. Morey, *The covers of the Lorsch Gospels*, dans *Speculum*, IV, 425.

2. Codex Egberti, B. munic. Trèves, Cf Künstle, *Die Reichenauer Miniaturmalerei*, p. 18.

3. Le ms. porte cette dédicace : « Hoc Auguste libro, tibi cor Deus induat Otto, quem de Liuthario te suscepisse memento » (Künstle, *Die Kunst des Klosters Reichenau um 9 und 10 Iahrh.*, p. 24). Bussel (*Die Bilder der Handschr. des Kaisers Otto zu Aachen*, p. 57) croit qu'il s'agit de l'abbé Liuthard (926-34), qui aurait offert le livre à Otton. Künstle pense qu'il s'agit plutôt d'un peintre du nom de Liuthard qui a exécuté l'ouvrage.

4. Cologne, Dombibliothek, ms. 12 ; cf. Künstle, p. 26.

5. Psautier d'Egbert à Cividale ; psautier provenant de Reichenau, à la B. de Karlsruhe (Cod. Aug. 161 ; cf. Künstle, p. 29).

6. Bamberg, B. roy. A 1, 47 ; Künstle, p. 27.

7. Bamberg A 2, 42 ; Haseloff, p. 722.

8. Évangiles de Weimar et de Munich (Clm 11019, 22311) ; d'Aix-la-Chap. (cf. Bussel et Künstle, *op. cit.*) ; en provenance de Bamberg dits d'Otton III (Munich, lat. 4453, Clm 58) ; autre exemplaire de même provenance (lat. 4.454 ; Clm 59) ; de Cologne (Dom B. ms., 12).

9. Künstle les désigne comme des Lectionnaires ou Pericopenbücher ; à savoir, le « Codex Egberti » (B. Trèves, ms. 24), l'Évangéliaire de Poussay (Paris, B. N. lat. 10514), l'Évangéliaire donné par Henri II à la cathédrale de Bamberg (Munich lat. 4452, Clm 57), l'Évangéliaire conservé à Bamberg (A. II, 42) ; ceux de Munich (Clm 23338) et de Wolfenbüttel (Cod. 84,5 Aug.), de Berlin (theol. lat. f° 34), de Londres (Add. 20.629) ; de saint Ansfried (Mus. archiep. Utrecht) ; de Géréon, arch. de Cologne (B. Darmstadt, n. 1948).

10. Petershauser Sakramentar (B. Univ. Heidelberg, Sal. IX, b), le plus ancien

La réputation de l'atelier s'est répandue au Xe siècle, dans toute la *Francia* orientale. Les rois de Germanie le font travailler, soit pour eux-mêmes, soit pour l'une de leurs églises. Le moine Liuthard a dédié son œuvre à l'empereur Othon. Plusieurs livres de luxe sortis de Reichenau ont été offerts par Henri II à son église favorite de Bamberg.

C'est souvent aussi pour le compte d'un prélat et de son église que les scribes et peintres de Reichenau se mettent au travail. L'archevêque de Trèves, Egbert a fait exécuter dans l'île le Psautier connu sous son nom et l'Évangéliaire dit *Codex Egberti*, chef-d'œuvre des productions de cet atelier [1]. Bruno, évêque de Toul, a fait faire à Reichenau l'Évangéliaire qui est entré ensuite en possession des moines de Poussay [2]. Comme nous l'apprend une inscription en lettres d'or, apposée sur le second folio d'un Évangile du XIe siècle, ce livre a été écrit à la prière et par la charité d'Hillin (prece et caritate Hellini) pour être offert à l'autel de Saint-Pierre de Cologne. A la suite vient une dédicace faite par Hillin au saint et une miniature représente le chanoine offrant le livre à saint Pierre assis sur un trône, tandis qu'en haut est dessinée l'église [3]. En 998, le pape Grégoire V s'est fait envoyer de Reichenau un Sacramentaire, un Épistolaire, un Évangéliaire [4]. Mais cette floraison est de courte durée et dans la première moitié du XIe siècle, dès le règne de Henri II, la décadence a commencé [5].

En dehors des manuscrits de luxe et de caractère sacré, le *scriptorium* de l'île continue, au Xe siècle, de produire des manuscrits non décorés, consacrés aux sciences théologiques et profanes. Plusieurs renferment une dédicace ou des souscriptions de scribes. Un manuscrit de saint Jérôme, du Xe

cf. Künstle, p. 22 ; Sacramentaires de Saint-Alban (Mayence, B. Séminaire) ; de Saint-Maximin de Trèves (Paris B. N. lat. 18005 ; le calendrier et les litanies prouvent qu'il a été exécuté pour S. Maximin à Reichenau, cf. Künstle, p. 23 ; Leroquais, 46, p. 113) ; Sacram. exécuté pour la cathédr. de Worms (Paris, B. Arsenal n° 610) ; Sacram. d'Hornbach (trésor cathédr. Soleure) ; de Saint-Blaise (S. Paul en Carinthie).

1. B. Trèves, 24 ; cf. Catal. publié par Keuffer, I, 25 ; F. X. Kraus, *Die Miniaturen des Codex Egberti*, Fribourg, 1884, in-4° ; H. V. Sauerland et A. Haseloff, *Der Psalter Erzbischofs Egberts*, Trèves 1901 ; K. Lamprecht, *Der Bilderschmuck des Codex Egberti und des Codex Epternacensis zu Gotha (Bonner Iahrb.*, LXX, 1881).

2. B. N. lat. 10514.

3. Voir plus haut, p. 298, n. 4.

4. Cf. Gottlieb, n. 895 ; Lehmann, p. 225.

5. Cf. Haseloff, *Hist. gén. art*, d'A. Michel, I, 722.

siècle, a été écrit par le diacre Erimbert pour le service du monastère de saint Pierre sur l'ordre du prêtre Richer [1]. Un manuscrit, qui date du commencement du siècle, est dédié à un abbé de Reichenau, soit Hatton (888-913), soit Hugues, son successeur [2]. Un manuscrit de Reichenau, de la fin du IXe ou du début du Xe siècle, porte en tête la déclaration faite par deux scribes, Loup et Gérolfus. Ils l'ont revisé (contulerunt) sur l'ordre de l'abbé Raban et corrigé autant qu'ils en ont eu le temps et la compétence [3]. Ces deux moines de Fulda qui obéissent à Raban Maur ont revu, non pas ce manuscrit, mais l'exemplaire original dont celui-ci n'est qu'une copie. C'est peut-être à Reichenau qu'elle a été prise, quelque cinquante ans plus tard.

C'est évidemment au *scriptorium* de Reichenau qu'a été composé en 994, par le moine Purchard, le poème sur les *gesta* de l'abbé Witigowon, dont on conserve peut-être le manuscrit original [4].

§ 3. — Le « scriptorium » de Saint-Gall.

La calligraphie.

Le monastère de Saint-Gall, fondé dans le premier quart du VIIe siècle par le saint irlandais de ce nom, a cessé au VIIIe, sous l'abbé Otmar, d'être une simple colonie de moines scots [5]. Mais, même composée en majeure partie de religieux originaires du pays, la communauté a pu encore comprendre des Irlandais ou les recevoir comme hôtes de passage. Vraisemblablement, un certain nombre de manuscrits d'écriture irlandaise, qui datent de la deuxième moitié du VIIIe siècle, ont été exécutés à Saint-Gall [6].

Le manuscrit dit « Vocabulaire de Saint-Gall » [7], qu'on

1. Holder, n° 224, p. 511

2. Holder, n° 193 f° 263 : « Domino suo H. venerabili abbati », t. I, p. 437.

3. « Hunc librum contulerunt excerpto (praecepto) Rabani abbatis Lupus et Gerolfus et in quantum permisit angustia temporis pro captu intelligentiae correxerunt » (Holder, n° 115, p. 297).

4. Holder, n. 205, p. 467. Le ms. date de la fin du Xe siècle ; il est par conséquent peut-être l'original.

5. Cf. Löffler, *Die Sankt Galler Schreibschule*, dans *Palaeogr. lat.*, de Lindsay, VI p. 8.

6. Suivant M. Löffler (p. 15), il en est ainsi peut-être de l'Évangile selon saint Jean (Stiftsb., ms 60) et (p. 17-8) des fragments en minuscule irlandaise renfermés dans les mss 1394 et 1395. Le martyrologe de Bède (ms. 451), serait plutôt du IXe siècle, ainsi que l'Évangéliaire (ms. 51) ; cf. Löffler, p. 15.

7. ms. 913

désigne ainsi, malgré sa nature composite, en raison de la portion principale du contenu, a été écrit à cette époque, d'après un archétype de Fulda, en minuscule insulaire, par un missionnaire anglo-saxon, peut-être à Saint-Gall même, mais certainement dans la région. La tradition qui met ce livre aux mains du saint fondateur lui-même est inadmissible ; il a été écrit, non par un Irlandais mais par un Anglo-saxon et plus d'un siècle et demi après l'établissement dans cette région d'une colonie de moines irlandais [1].

A ces données assez incertaines qui permettent toutefois d'attribuer un rôle à des éléments irlandais et anglo-saxons dans le *scriptorium* primitif de Saint-Gall, s'ajoutent des renseignements plus sûrs relativement à l'activité des moines indigènes.

Ce sont eux qui rédigent dans le *scriptorium* du monastère les nombreuses chartes dont l'original, à partir du milieu du VIII[e] siècle, nous a été conservé. Non seulement, ils écrivent des actes ; mais ils exécutent des manuscrits. Tandis que dans la plupart des autres *scriptoria*, l'écriture des chartes est tout à fait différente de celle des manuscrits, à Saint-Gall, elle est identique [2]. Les mêmes scribes, qui ont rédigé les documents intéressant les droits et l'avoir foncier du monastère, ont transcrit, en la même forme, les manuscrits qu'utilise la communauté pour ses besoins intellectuels et spirituels.

Le nom, la patrie de l'un de ces scribes, qui paraît avoir été le véritable créateur, le premier animateur d'un atelier destiné à une si haute fortune, nous sont connus, avec les dates qui marquent le temps où s'est exercée son action. Winithar [3] est, comme son nom l'indique, originaire du pays. Il déclare, en prenant la qualité de prêtre, avoir écrit dans le monastère une charte datée de 761 [4]. Aux termes d'une pièce de 763, celle-ci a été écrite et souscrite par Winithar, prêtre et moine de Saint-Gall [5]. Une autre charte de 766 le signale comme moine et doyen [6]. L'un des manuscrits qu'il a signés, renferme une supplique, adressée à Marc, qui exerce

1. Cf. Löffler, p. 17 et Brauer, *Die Bücherei von St Gallen*, p. 9.

2. Cf. Löffler, p. 50

3. Sur Winithar, cf. Löffler, p. 53 et Brauer, p. 22.

4. *Stiftsarchiv*, 23, Wartmann, *UB. S. Gallen*, I, p. 30. La charte est bien de l'écriture de Winithar ; cf. S. Berger, *H. Vulgate*, 119.

5. 28, p. 39. Bien qu'elle porte « *scripsi* et subscripsi », l'écriture n'est pas celle de Winithar (S. Berger, *loc. cit.*). Dans le ms. 238, Winithar est dit aussi « peccator et immerito ordinatus presbiter ».

6. Cf. Löffler, p. 53.

autorité sur lui et ses confrères et à Etienne. Ces deux moines ont été chargés, en effet, d'administrer l'abbaye, quand en 760, l'abbé Jean devint évêque de Constance [1] et peut-être ont-ils gardé ces fonctions jusqu'à la mort de Jean, en 782. Un manuscrit exécuté par Winithar, renferme une pièce de vers où il fait l'éloge de Charlemagne [2] et qui, par conséquent, est postérieure à l'avènement du roi. Comme Winithar le loue de n'avoir pu supporter les fautes qui fourmillaient dans les livres, et de les avoir fait corriger, le scribe san-gallois avait déjà vu s'exercer, à ce sujet, la sollicitude de Charlemagne et peut-être même a-t-il connu les capitulaires des dernières années du VIIIe siècle qui ordonnent de corriger les livres [3].

Au sein de sa communauté, ce scribe zélé a rencontré, semble-t-il, une médiocre faveur et peut-être certaines oppositions. Il achetait ou mendiait, un à un, les feuillets de parchemin qui lui ont permis d'écrire un livre, dont sa main a peint tous les caractères [4]. L'exemplaire des Épîtres de saint Paul qu'il a exécuté, renferme en finale une allocution adressée à ses confrères. Il les prie de bien accueillir son ouvrage ; il craint que quelque moine instruit ne l'accuse d'avoir corrompu, falsifié le texte de l'Apôtre (ne aliquis vestrum heruditorum... statim erumpens in vocem falsarium me clamans). Ce n'est pas de sa propre initiative, mais sur l'ordre du maître, qu'il a pris la plume (non ex mea industria sed ex domini imperimento scripsi sunt probare potestis). Si la communauté estime utile qu'il écrive pour elle, il est prêt à le faire suivant son faible pouvoir, à la condition que les économes du monastère lui fournissent le parchemin (si œconomici pergamina dederint) [5].

1. Stiftsb., ms. 70 : « Marcum obsecro primum qui praeest nobis... Stefanum oro » (f. 250) ; cf. S. Berger, *H. Vulg.*, p. 117 et Löffler, p. 8 et 53.

2. B. Vienne, ms. 743.

3. Cf. plus haut, p. 81, n. 6.

4. finale du ms. 238, f° 493 : « explicit liber quem Winitharius... perfecit et non est hic nec unus folius quem ille de suo labore non adquisisset aut conparando aut mendicando et non est in hoc libro apex aut iota una quem manus ejus non pincxisset », cf. Löffler, p. 34. Suivant dom de Bruyne (*Un petit apocryphe biblique dû à Winithar de S. Gall*, *R. Bénéd.* 1907, p. 527, n. 1), le ms. 238, quoi qu'en dise l'inscription, n'est pas de la main de Winithar. Œuvre de plusieurs copistes, il lui est attribué en raison de la renommée qu'a laissée ce scribe. Le prologue, placé dans ce ms. en tête de l'Évangile de s. Mathieu, fait également honneur, à tort, à Winithar de l'avoir écrit « ex sua memoria » ; mais il est exact que ce prologue a été composé par lui (p. 526-7).

5. ms. 70, f°s 250-8, Scherrer, *Verzeichniss der Handschriften der Stiftsb. von S. Gallen*, p. 31 ; Cf. Löffler, 55.

A défaut d'une souscription écrite de sa main, des manuscrits ou portions de manuscrits exécutés par lui peuvent être facilement discernés. Son écriture, en traits épais, grossiers, mais fermes, est parfaitement reconnaissable [1]. D'autres mains apparaissent dans des manuscrits où Winithar a mis sa marque [2] ; il a vraisemblablement dirigé l'équipe de ses collaborateurs. Parmi les anciens manuscrits de Saint-Gall, qui subsistent, sept ont été exécutés en tout ou en partie par Winithar [3]. Un huitième, qui n'est pas de sa main, dont l'écriture est un peu postérieure et qui est l'œuvre de plusieurs scribes, lui est attribué par l'un d'eux, lequel a peut-être transcrit l'un de ses manuscrits qui portait sa souscription [4].

Le travail principal de Winithar et de son équipe paraît avoir eu pour objet de mettre à la disposition de sa communauté le texte de la Bible pour lequel il utilise des modèles venus du Sud de la France et d'Espagne. Quatre manuscrits, en tout ou en partie de sa main, renferment des livres ou des extraits de la Bible. D'autres portions du texte sacré ont été reproduites vers le même temps à Saint-Gall. Ces manuscrits représentent les débuts du travail d'où est sorti le texte traditionnel de Saint-Gall ; ils sont les précurseurs de la Bible d'Hartmut [5]. Peut-être, Winithar s'est-il mis à l'œuvre, comme Alcuin à Tours, Maurdramne à Corbie, sous l'impulsion donnée par Charlemagne, qu'il a félicité d'avoir fait corriger les livres, sans doute les Livres Saints.

Il se peut aussi qu'il ait trouvé appui en la personne de

1. Cf, S. Berger, p. 119 ; Löffler, 56 et suiv. Voir la Pl. 8 où est reproduite la page 218 du ms. 907. Löffler étudie, en outre (p. 64), les abréviations utilisées par Winithar.

2. Dans le ms. 2, deux livres du N. Test. sont écrits par Winithar, deux livres de l'A. Test. par d'autres mains (Löffler, p. 56-7).

3. Stiftsb., mss. 2, f° 301-568 (cf. Scherrer, p. 2) ; 11 à diverses places (p. 4) ; 70 (p. 31) ; 109 (Löffler, p. 57) ; 907 (p. 55) ; B. Vienne. Pal. 743 ; B. Zurich C 65. Le ms. 182 de Reichenau porte la mention « Winitharius fecit »; mais, ou bien le ms. du début du IXe siècle a été attribué arbitrairement au scribe réputé de S. Gall, ou bien il s'agit d'un autre Winithar (cf. plus haut, p. 296, n. 1).

4. Stiftsb. ms. 238, dit « Collectaneus Winithari » : cf. Scherrer, p. 87 ; de Bruyne, *art. cité.*

5. Cf. Löffler p. 54, S. Berger, p. 123. L'un des mss. de Winithar renferme les Épîtres de saint Paul (ms. 70), un autre des extraits des Épîtres catholiques et l'Apocalypse (ms. 907), un troisième les Actes des Apôtres et l'Apocalypse de la main de Winithar avec deux livres de l'Ancien Testament, les Nombres et le Deutéronome d'une autre main (ms. 2). Le ms. 11 renferme divers extraits de l'A. Test. et des Pères. En dehors des mss. exécutés par Winithar et ses collaborateurs immédiats, il a subsisté un texte des Prophètes (ms. 44), qui est contemporain de Winithar, puisque l'abbé Jean (760-81) l'a fait écrire (cf. n. suiv.).

Jean, évêque de Constance et abbé de Saint-Gall. Nous savons que celui-ci a eu souci de faire écrire des livres pour les moines de son abbaye. Un manuscrit des Prophètes porte une note contemporaine, où Jean déclare qu'il a fait écrire ce livre, pour qu'il reste à perpétuité dans le monastère de Saint-Gall. L'abbé jette l'anathème sur quiconque effacerait cette note, afin de pouvoir ravir le livre au monastère [1]. Il semble bien que ce manuscrit ait été exécuté à Saint-Gall, plutôt qu'au *scriptorium* de Constance [2].

Sur un manuscrit de saint Isidore, exécuté au VIIIe siècle, on lit les noms d'Abo et de Wolframm [3]. Le nom de ce dernier moine apparaît dans une charte de 760-6 et on pourrait en conclure que ces deux moines sont des scribes contemporains de Winithar. Mais il n'est pas sûr que le manuscrit ait été exécuté par eux. Leurs noms, en particulier celui d'Abo, ne sont pas de la même main que le texte du manuscrit et paraissent d'une écriture plus récente [4]. Un manuscrit de saint Eucher, du VIIIe siècle, porte en finale, en écriture cursive, la souscription d'un certain Joseph, qui peut avoir été un scribe de Saint-Gall [5].

Un autre manuscrit, de la fin du VIIIe siècle, conservé à Saint-Gall et qui renferme la loi romaine des Wisigoths, la loi Salique et la loi des Alamans, livre avec sa date le nom du scribe qui l'a exécuté. Wandalgarius s'est nommé et représenté dans une miniature devant sa table à écrire. Son travail a été terminé, le vendredi 1er novembre de l'année 794 [6]. Mais il n'est nullement certain que le manuscrit ait été exécuté au *scriptorium* du monastère [7].

Tous ces manuscrits et la plupart de ceux de la seconde moi-

1. ms. 44, f° 183, Scherrer, p. 19. Lehmann (*Mittelalt. B. Katal.*, I, p. 55) observe que le feuillet, qui porte la souscription de Jean, a pu être rattaché arbitrairement à ce ms. ; mais à défaut de celui-là, il faudrait admettre que Jean en fit exécuter un autre.

2. Löffler, qui estime peu fondée l'hypothèse de Lehmann (p. 27), établit (p. 28) que les particularités de l'écriture rhétique de ce ms. doivent le faire attribuer aux scribes de S. Gall.

3. ms. 227 ; cf. Scherrer, p. 82.

4. Cf. Löffler, p. 46-7.

5. ms. 189 « Josepuss scripsit » ; cf. Löffler, p. 49.

6. ms. 731. Au f° 234, est représenté le scribe, devant la table à écrire sous une arcade avec au bas « Wandalgarius fec. hec ». Au f° 342, on lit : « Expletc libro tertio die veneris K. nov. anno 26 regni domno nro Carolo regi. Qui legis librum istum vel hanc pagina, ora pro vandalgario scriptore quia nimium peccabilis sum Wangalgarius » (Scherrer, p. 239-40).

7. Cf. Löffler, p. 42.

tié du IXe siècle, que conserve la bibliothèque de Saint-Gall [1], sont caractérisés par la calligraphie, désignée sous le nom général d'écriture rhétique [2] bien que, souvent, ils se distinguent les uns des autres par des traits particuliers, notamment par les éléments cursifs, plus ou moins nombreux, que retient l'écriture. En y comprenant ceux où Winithar et ses collaborateurs ont mis la main, une trentaine des manuscrits du monastère présentent les caractères de cette calligraphie, dont le plein épanouissement se produit autour de l'an 800 [3]. Belle et régulière, peu chargée de ligatures, elle se distingue par ses formes larges et arrondies. Comme toutes les autres écritures contemporaines, qui marquent un progrès sur les écritures antérieures, elle sera dépassée et remplacée par la minuscule caroline [4].

Pratiquée certainement à Saint-Gall dans la seconde moitié du VIIIe siècle, puisqu'elle est celle de Winithar et de ses compagnons, l'écriture rhétique n'est pas particulière à ce *scriptorium* et ne suffit pas à prouver qu'un manuscrit en est sorti. Il faut, peut-être en chercher l'origine près de l'église de Coire et le *scriptorium* de celle-ci a pu être un centre de diffusion de cette calligraphie [5], employée, peut-être aussi, à Constance et à Reichenau [6]. Vraisemblablement, quelques-uns des manuscrits d'écriture rhétique possédés par Saint-Gall ont été exécutés à Coire [7], mais le plus grand nombre sont sortis du *scriptorium* du monastère [8].

Aux environs de l'an 800, Saint-Gall dispose par conséquent d'un atelier où les moines écrivent à la fois des chartes et des livres. Mais dans ce monastère jusque là peu florissant, qui n'a pu encore à cette date s'émanciper vis-à-vis des évêques

1. Sur les quarante mss. étudiés par Löffler (p. 11), à part les huit premiers qui sont d'écriture insulaire, tous les autres appartiennent à la catégorie des mss. exécutés en écriture rhétique.

2. Löffler, *loc. cit.* L'ancienne minuscule de S. Gall serait, suivant Lehmann, une écriture de transition sortie de l'écriture du Nord de l'Italie et influencée par l'écriture caroline ; cf. Weinberger, *Bibl. der latein. Buchschr.*, dans *Palaeogr. lat.*, II, 93.

3. Löffler, p. 35.

4. Löffler, p. 19 et plus haut, p. 293.

5. *Op. cit.*, p. 23, 35 et 51.

6. Le ms. 914 d'écriture rhétique paraît provenir de Reichenau ; cf. Löffler, p. 43.

7. Löffler (p. 35 et 42) estime même que les plus beaux mss. sont venus de Coire à S. Gall. C'est le cas certainement du Sacramentaire, ms. 348, où il est fait mention de Rémédius, évêque de Coire de 800 à 820 (*op. cit.*, p. 36 et Lindsay, *Notae lat.*, p. 483), du ms. 722 qui renferme, entre autres, la « lex romana Curiensis » et les « Capitula Remedii » (Löffler, p. 38, Lindsay, p. 485).

8. Löffler désigne, en dehors des mss. de Winithar, les mss. 125 (p. 24), 44 (p. 28), 225 (p. 35).

de Constance, l'activité intellectuelle reste faible, les livres sont peu en honneur. L'atelier n'a encore qu'un maigre rendement, car jusqu'au temps de l'abbé Gozbert (816-836) le monastère, au rapport de Ratpert [1], souffrit d'une grande pénurie de livres. C'est seulement sous Louis le Pieux, que Saint-Gall devient une abbaye royale [2] et c'est à partir de ce temps, que se développe l'activité intellectuelle et artistique de la communauté.

C'est sous l'abbé Gozbert (816-836) qu'aurait pris fin, à Saint-Gall, la disette de livres. Peut-être s'en est-il procuré au dehors un certain nombre, que les propriétaires lui ont cédés, mais, au témoignage de Ratpert, il en a fait faire (patravit) un grand nombre, vraisemblablement au *scriptorium* du monastère. Nous ne connaissons pourtant aucun des scribes qui dans les premières années du IX[e] siècle ont travaillé à Saint-Gall. Un manuscrit du IX[e] siècle renferme l'invitation adressée au lecteur de prier pour le *scriptor*, prêtre et pécheur ; le nom a été gratté [3]. Un autre manuscrit est l'œuvre d'un *scriptor* anonyme, qui se dit « imperitus » et prie le lecteur de lui pardonner ses fautes [4]. Mais on ne saurait dire si ces travaux ont été exécutés au temps de Gozbert, ou sous son successeur. C'est vraisemblablement à la fin de l'abbatiat de Gozbert ou sous son successeur Bernwic, qu'a été exécuté le Psautier qui porte la souscription du donateur Wolfcoz et qui est sans doute l'œuvre des quatre scribes que représente un dessin du manuscrit [5]. L'activité littéraire née dès le VIII[e] siècle [6] se manifeste par la correction faite, au début du IX[e] siècle, du texte de l'ancienne vie de saint Gall et de saint Othmar [7] et, vers le milieu du IX[e] siècle,

1. *Cæsar s. Galli*, 6, *SS*, II, 66.

2. Cf. Löffler, p. 8-9.

3. Stiftsb., ms. 12, 2[e] partie, f° 336.

4. ms. 28, f° 262 ; cf. Scherrer, p. 15.

5. ms. 20, f° 327 :

« Psalterium hoc domino semper sancire curavi
Wolfcoz sic supplex nomine qui vocor »

(f° 326, cf. Merton, *Die Buchmalerei des IX Iahrh. in. S. Gallen*, p. 7). Sur le dessin qui figure au f° 1, cf. Merton, p. 6.

6. Le moine Kéro aurait composé dès le temps de Pépin un certain nombre d'ouvrages ; cf. dom Leclercq, art. S. Gall du *Dictionn. d'archéol. chrét.* La plus ancienne vie de saint Gall a été écrite par un auteur qui se déclare témoin oculaire d'un miracle opéré avant 759 ; cf. Préface à la *Vita s. Galli*, *SS*, II, 1.

7. Stiftsb., ms. 553, cf. préf. citée, p. 2.

par de nombreuses compositions en l'honneur des saints patrons du monastère [1].

Au temps de l'abbé Grimald (841-872), le *scriptorium* de Saint-Gall a bénéficié, sans doute, de la présence de lettrés, notamment d'Irlandais. L'évêque Marcus [2] et son neveu Marcellus Moengal, venus au monastère comme hôtes de passage, décidèrent d'y demeurer avec quelques domestiques de leur nation, avec leurs livres et leurs bagages de prix ; vraisemblablement, Marcellus, chargé avec Notker de la *scola* intérieure [3], exécuta ou fit exécuter d'autres manuscrits encore qui, sans doute, formèrent une part de la collection de « *libri scottice scripti* » dont un catalogue du même temps nous a conservé la liste [4]. Un Psautier gréco-latin du IX[e] siècle, écrit par une main irlandaise, porte en regard du Psaume XXXI cette note : « Huc usque scripsi. Hic incipit ad Marcellum nunc ». Il semble bien que l'un des compagnons de Marcellus Moengal, s'étant arrêté à cette page, a passé la plume à Marcellus lui-même [5]. Plusieurs chartes ont été écrites par Marcellus à Saint-Gall entre 853 et 865 [6]. Ermenric, pendant un séjour à Saint-Gall, a rédigé un traité de grammaire qu'il dédie à l'abbé Grimald [7].

L'atelier prend grande activité, grâce surtout au prévôt Hartmut, à qui Grimald laissait le soin du gouvernement du monastère et qui lui succéda comme abbé. La liste des ouvrages, dont Grimald a enrichi la bibliothèque, avec l'aide d'Hartmut, a été conservée [8]. L'expression, qu'emploie le rédacteur du catalogue (composuit) et celle qu'adopte Ratpert en l'insérant dans l'histoire du monastère (patravit), donne à penser que ces livres ont été exécutés, sous leur direction, au *scriptorium* de Saint-Gall. Une autre liste a

1. Ermenric et Walafrid Strabon travaillent à Reichenau ; mais le diacre Gozbert et Ison sont des religieux de Saint-Gall ; *ibid.*, p. 1-58.

2. Marc l'Irlandais est signalé dans le catalogue des livres ayant appartenu personnellement à Grimald. Un psautier de cet abbé a été donné par lui à l'Irlandais Marc (Lehmann, 21, t. I, p. 89) ; au temps où le catalogue fut rédigé (881-95), le psautier était placé dans l'église. Il a sans doute été laissé par Marc, avec ses autres livres, au monastère.

3. *Ekkehardi casus s. Galli*, *SS*, II, 78-9.

4. Cf. plus haut, p. 54.

5. B. Bâle A VII, 3 ; cf. S. Berger, *H. Vulgate*, 115.

6. Wartmann, *U. B. S. Gall.*, II, 44, 48, 60.

7. *Epist. Karol. aevi*, III, 536.

8. Le ms. 267, du X[e] siècle, contient ce catalogue, copié sans doute d'après le ms. primitif ; Ratpert a probablement connu l'original et en a inséré le texte dans les *Casus s Galli* (*SS*, II, 70), que conserve le ms. 614, du X[e] siècle. Il est publié par Becker sous le n[o] 24, par Lehmann sous le numéro 17.

été dressée des livres qu'Hartmut, devenu après Grimald abbé du monastère (872-883), a fait écrire (fecit conscribi), sous le roi Louis et son fils l'empereur Charles, ainsi que des livres que, pour son propre usage, il a écrit de sa belle main (jocunda patravit scriptura) et qu'il a légués à ses moines, en jetant l'anathème sur quiconque les détournerait de leur service [1].

Parmi les nombreux manuscrits conservés, qui peuvent être identifiés avec ceux qu'énumèrent ces catalogues, trois portent des quatrains de la composition d'Hartmut, écrits de sa main, ou sous sa dictée et qui lui font honneur de l'exécution du livre [2]. Dix autres renferment des spécimens de son écriture [3]. Il est d'ailleurs bien moins un scribe, qu'un chef d'atelier. Pas un seul manuscrit n'est entièrement de son écriture facilement reconnaissable, tandis que celles des copistes qu'il dirige, sont presque totalement uniformes. Dans la transcription, sa main alterne souvent avec la leur [4]. Parfois, il ajoute au texte qu'ils ont reproduit, des suppléments [5]. Il corrige de sa main les manuscrits exécutés par ses scribes ou venus du dehors [6]. Non seulement, il dirige, corrige et complète le travail de ses disciples, mais il écrit pour eux des modèles. Deux feuillets de l'écriture d'Hartmut insérés à la fin d'un volume, ont été reproduits par le scribe, ligne par ligne et lettre par lettre, dans deux pages qu'on retrouve à leur place dans le manuscrit [7]. C'est vraisemblablement, à Hartmut qu'un scribe de ce temps dédie, en l'appe-

1. Ce catalogue vient à la suite du précédent dans les mss. 267 et 614 ; Lehmann, nº 18 ; Ratpert, *Casus s. Galli*, p. 72.

2. ms. 7, Scherrer, p. 3 ; 10, p. 7 ; 46, p. 20.

3. Neuf de ces mss. paraissent avoir été exécutés à S. Gall, à savoir les mss. 28, 45, 77-9, 81-3. La grande Bible (ms. 75) aurait été exécutée ailleurs, non sans doute dans les *scriptoria* de Touraine, dont on ne reconnaît pas l'écriture, mais sous l'influence tourangelle, car les leçons du texte l'apparentent à la famille des mss. de Tours. Elle a été corrigée une première fois par Hartmut, puis par un autre (S. Berger, 127).

4. Dans le ms. 81, la main d'Hartmut apparaît au sixième cahier et sept pages sont de son écriture. Dans le ms. 82, la main d'Hartmut et celle de son secrétaire se succèdent dans un même cahier et sur un même feuillet. Le commencement du ms. 83 est écrit par le scribe, la fin par son maître. Cf. S. Berger, *loc. cit.*

5. Dans le ms. 43, Hartmut a écrit la préface de Daniel. Dans le ms. du Brit. Mus., addit. 11852, il ajoute, après l'Épître aux Hébreux, l'Épître apocryphe aux Laodicéens (cf. Berger, *loc. cit.* et *Guide to the exhib. mss.*, Mss. bibl. nº 18, p. 74).

6. La grande Bible (ms. 75) est tout entière corrigée de la main de Hartmut, ainsi que le ms. 78 du Livre des rois, le ms. 45 (Prophètes), le ms. 28 et les cinq premiers cahiers du ms. 81 (Livres Sapientiaux). Dans le ms. 45, les corrections du maître sont accompagnées d'un double H ; dans les mss. 75 et 78 le signe est un R barré. Cf. S. Berger, *H. Vulg.*, p. 127.

7. ms. 81, cf. S. Berger, p. 127.

lant « cher maître », le manuscrit qu'il a exécuté en caractères peu élégants, dit-il, mais avec tant de bonne volonté [1] !

Dans le même temps sans doute, travaillait, au *scriptorium* un scribe du nom de Waningus, qui a inscrit son nom sur l'un des manuscrits contemporains [2]. Un autre manuscrit du même temps a été exécuté par un anonyme qui demande au lecteur de pardonner à un scribe inexpérimenté les lacunes dues à son peu de soin, de suppléer à ce qui manque, d'effacer ce qui est superflu [3].

Hartmut a eu la part principale dans l'effort fait à Saint-Gall pour établir, à l'usage du monastère, une sorte de « textus receptus » des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les manuscrits Bibliques exécutés par lui et par ses élèves sont au nombre de dix huit, et neuf d'entre eux forment une Bible complète [4]. Ce travail destiné à procurer au monastère des textes corrects de l'Écriture sainte a commencé avant lui dès le temps de Winithar ; il a été continué encore après Hartmut, car Salomon se fera l'éditeur du « Psalterium Quadruplex ».

C'est, semble-t-il, sous la direction d'Hartmut et grâce aux disciples qu'il a formés, que cet art s'est épanoui. Folchard écrit en tête de son magnifique psautier, qu'il l'a exécuté, en suivant les ordres ou la méthode de son *præceptor*, Hartmut [5]. Le manuscrit a été exécuté par conséquent au temps où il n'était pas encore abbé. Les Évangiles Ashburnham, qui conservent leur couverture d'or et de perles ont été écrits et enluminés par la même main [6]. Le « Psalterium aureum » [7] et les beaux manuscrits illustrés de même style sont postérieurs et datent sans doute de l'abbatiat d'Hartmut (872-83).

Dans les derniers temps de sa vie et après sa mort, le per-

1. *Stiftsb.*, ms. 283, f° 684 : « Sitque labor gratus quem fert devota voluntas ». (Scherrer, p. 107).

2. ms. 165 : « Waningus scripsit ».

3. ms. 143 : « imperito scriptori, si quid ob incuriam deesse nactus fueris, veniam tribuito atque aptando dimissa vel radendo superflua ».

4. Cf. S. Berger, p. 125 et suiv.

5. ms. 23, f° 26-7 : « Hunc praeceptoris Hartmoti secutus
Folchardus studuit rite patrare librum »
(Scherrer, p. 13). Folchard apparaît dans les chartes de Saint-Gall dès 855-69, en qualité de diacre (Urk. B. n[os] 442, 472, 480, 513-4), comme prévot en 869 (n° 546), comme doyen en 882 et 895 (n[os] 622 et 697). Sur son psautier, voir F. Landberger, *Die S. Galler Folchart. Psalter*, S. Gall 1912.

6. Coll. Morgan. Cf. Morey, *Illum. Mss. Morgan Library*, dans *The Arts*, VII, 1925, p. 189-214.

7. ms. 22 ; Scherrer, p. 12 ; cf. Rahn, *Das Psalterium aureum*, S. Gall, 1878.

sonnage qui a exercé à l'atelier l'influence la plus considérable est le moine Sintram, dont le nom apparaît, comme scribe ou comme témoin, dans des chartes de 885 et de 895 [1], et à qui il est fait honneur de l'« Evangelium longum » [2]. Aucune écriture, au sentiment d'Ekkehard, n'est comparable à celle de Sintram (cui nulla par erit ultra) ; tandis que le monde cisalpin tout entier admire ce qui sort des doigts de Sintram, cet Évangile est son triomphe. On s'étonne, ajoute-t-il, qu'un seul homme ait pu tant écrire ; dans tous les lieux saints célèbres du royaume, les livres de sa main témoignent en faveur de Saint-Gall. Ce qui est plus extraordinaire encore, c'est que, calligraphiant avec une telle facilité, il ne lui échappe presque jamais, au cours d'une page, la moindre faute que sa main doive corriger (rara in pagina vel unius verbi mendacium invenias rasum) [3]. Dans le même temps, le moine Tuotilo sculpte les plaques d'ivoire qui serviront à relier les livres précieux [4]. Lui-même, Notker Balbulus, et Ratpert, qui écrit en ce même temps les « Casus sancti Galli », dont il subsiste un manuscrit contemporain, [5] avaient coutume, avec la permission du prieur, de se réunir, pendant l'intervalle qui sépare les Nocturnes des Laudes, dans le *scriptorium*, qui est pour eux un lieu familier [6].

Notker, bibliothécaire en 890, écrivait qu'il eût manqué au devoir de sa charge, si pour accroître la collection de livres qui lui était confiée, il n'avait pas lui-même fait fonction de scribe [7]. Un manuscrit, renfermant plusieurs livres de l'Ancien Testament, porte, en effet, sa souscription ; il a enrichi, dit-il, la bibliothèque de Saint-Gall, en copiant des manuscrits de Reichenau [8]. Dans un autre manuscrit, renfermant les actes du concile de Constantinople, on lit, au folio 64, que la copie a été exécutée jusque-là par Notker. Le reste est l'œuvre de plusieurs scribes, qui ont fait le travail en com-

1. Urk. B. S. Gall, II, 252, 299 ; il est dit dans l'une sous-diacre, dans l'autre diacre.

2. ms. 53 ; Scherrer, p. 23-5 ; cf. *Casus s. Galli*, *SS*, II. 89.

3. *Loc. cit.*

4. Voir t. III, *Églises et trésors des églises*, p. 182.

5. Stiftsb., ms. 614 ; cf. Préface à l'édition des *Casus*, *SS*, II, 60.

6. *Ekkeh. casus s. Galli*, 3 : « in intervallo laudum nocturno convenire in scriptorio collationesque tali horae aptissimas de scripturis facere » (p. 95). Il s'agit sans doute soit d'une lecture faite de Commentaires de l'Écriture Sainte, soit de pieux entretiens entre ces trois moines savants au sujet du texte sacré.

7. « Nefas putavi si illa bibliothecae sancti Galli, cui multa accumulavi, scribere negligendo defraudaverim » (Weidmann, 13, n. 33).

8. Stiftsb., ms. 14 ; cf Lehmann, p. 56. Le ms. 932 porte le nom de Notker, sans qu'il soit précisé que le ms. ait été exécuté par lui.

mun, de l'an 888 à l'an 892 [1]. Une note, écrite par Ekkehard au regard du texte, signale dans un manuscrit de Paul Orose deux lignes, modèles d'écriture à ses yeux, qui sont de la main de Notker [2]. Celui-ci copiait aussi des textes grecs ; il avait emprunté à Liutward, évêque de Verceil, les Épîtres canoniques grecques et les avait reproduites, au prix d'un grand travail, dans un manuscrit, qui fut lacéré par un confrère, lequel ne goûtait pas cet art [3].

Salomon III, abbé de 890 à 920, est lui-même un artiste dans l'art de la calligraphie. Il savait dessiner et composer des capitales (lineandi et capitulares literas rite creandi gnarus) ; Ekkehard cite en exemple des lettres majuscules de l'*Evangelium longum* qui seraient son ouvrage [4]. Il aurait aussi composé le dictionnaire connu sous son nom (Vocabularium Salomonis) [5] et il a été, en 909, l'éditeur du « Psalterium quadruplex » [6], renfermant les textes gallican, romain, hébraïque et grec.

Après la mort de Salomon, le *scriptorium* san-gallois n'a plus produit de manuscrits comparables à ceux de l'âge antérieur ; mais une équipe de scribes continue d'y travailler activement. Un manuscrit du X[e] siècle, renfermant un Comput, un Graduel et un Sacramentaire, est dédié à saint Gall par le scribe Gotescalc, qui a exécuté ce livre en son honneur [7]. Un autre manuscrit de la même époque a été signé par Ruadpertus [8]. Wérinbert et Uto ont ou écrit ou corrigé un com-

1. ms. 672, f° 64 : « Huc usque patravit Notker. Ab hinc vero per quinque annos a quinto Bernhardi usque ad quartum Salomonis hoc totum est in commune patratum » (Scherrer, p. 218).

2. Ces deux lignes, avec la surcharge qu'y appose Ekkehard, sont reproduites par Arx dans l'édition des *Casus s. Galli* (*SS*, II, 101, Pl. et n. 33).

3. Ekkeh., *Casus s. Galli*, 3, p. 101.

4. 2, p. 92.

5. ms. 905. L'inscription « vocabularium Salomonis » n'appartient toutefois qu'au XII[e] siècle (Scherrer, p. 321).

6. « Nongentis pariterque novem labentibus annis...
Salomon... praesul et abba simul meritis, electus opimis
Hoc et psalterium docte collegit in unum ».

Ces vers se lisent dans un fragment du ms. 39 de la B. Palatine du Vatican. Le ms. le plus ancien qui soit conservé de cette édition est le ms. du XI[e] s. de Bamberg A I, 14. Celui de Cologne (ms. 8) a été écrit entre le XI[e] et le XII[e] s. (S. Berger, p. 130).

7. Stiftsb. ms. 338 : « Sancte pater Galle Cotescalco praemia redde hujus opus libri tibi qui patravit honore » (Scherrer, p. 338-9 ; cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, CV, p. 264).

8. ms. 204 « Ruadpertus — Ripold scripsit ».

mentaire de Servius et de Donat exécuté au Xe siècle [1]. Dans les dernières années de ce siècle, travaillait près de Saint-Gall le moine Hartker qui, vivant en reclus, a composé un Antiphonaire entièrement noté et orné de miniatures [2]. Le bibliothécaire Waldram tenait au Xe siècle école d'écriture. Notker Labeo, enfant, écrit sous sa direction au *scriptorium* où plus tard il dictera des vers [3]. Un autre écolier de Saint-Gall a dédié son travail au docteur Rutpert qui l'a nourri [4]. L'Irlandais Faelan inscrivait sur un manuscrit exécuté par lui, son nom, celui de ses compagnons et l'éloge des saints de son pays [5].

Au XIe siècle, l'abbé Burchard II (1001-1022) s'est préoccupé d'acquérir des livres [6]. C'est sans doute sous cet abbé que fut écrit le manuscrit qui renferme la traduction en allemand des œuvres de Boëce [7]. Ekkehard IV, mort vers 1036, compose la Continuation des « Casus sancti Galli » [8]. Lui-même pratiquait l'art de l'écriture. La Cantilène de saint Gall, qui est aussi son ouvrage, nous est conservée, écrite de sa main avec ses corrections [9]. Le livre des « Benedictiones ad mensas » a été écrit par lui ; le manuscrit renferme en particulier, traduit en latin, le poème composé en langue vulgaire par Ratpert. [10] A cette même époque ont été copiées au *scriptorium* les vies de saint Gall et de saint Othmar par Hériman serviteur de saint Gall [11]. Un certain Luitherus travaillait aussi à la fin du XIe siècle dans cet atelier [12].

1. mss. 861 et 862, cf. Scherrer, p. 295 et 297 qui distingue ces deux personnages du Wérinbert, qui écrivit des chartes de S. Gall en 837-8 et d'Uto, bibliothécaire au temps de Grimald.

2. mss. 390-1 : « Hartkerus reclusus » (390, f° 11) ; cf. Scherrer, p. 133.

3. *Codex tradit. s. Galli*, 427, cf. dom Leclercq, *Dict. archéol. chrét.*, art. S. Gall, col. 108. Sur Notker Labeo et ses ouvrages, cf. Brauer, p. 76.

4. Stiftsb., ms. 122 : « Hoc opus exiguum puerili pollice scriptum
Sit Ruohtperte tibi magnum, promtissime doctor
Largo lacte tuo pctatus, pane cibatus » ;
(Weidmann, p. 14, n. 35 ; cf Leclercq, *loc. cit.*).

5. plus haut, p. 55.

6. *Casus s. Galli*, IIa Contin., *SS* II, 154.

7. ms. 825 X/XIe s. Une portion du ms. est l'œuvre de Notker Labeo ; l'autre partie est d'une autre main. On lit au f° 97 « gemachot sub Purchardo abbati » (sans doute Burchard II).

8. Sur Ekkehard IV, cf. Brauer, p. 80.

9. ms. 168 ; cf. Scherrer, *loc. cit.*

10. ms. 393 : « Ratpertus monachus fecit carmen barbaricum quod nos in latinum transtulimus » (Scherrer, p. 134). Les mss. 174 et 176 renferment des notes et corrections de la main d'Ekkehard.

11. ms. 560, f° 177 : « Servum Galle tuum libri decus hoc Herimannum
Divite cum voto tibi perfecisse memento » (Scherrer, p. 177).

12. ms. 375, Graduel et Séquence. Luitherus qui l'a écrit est représenté à genou offrant son livre à s. Gall.

§ 4. — Le « Scriptorium » de Saint-Gall, L'enluminure.

L'art s'est développé à Saint-Gall à une époque relativement tardive. Tandis que l'essor artistique commence au VIII[e] siècle dans un certain nombre d'ateliers de la *Francia* occidentale, il n'est perceptible à Saint-Gall que dans la première moitié du IX[e] siècle. La décoration garde encore alors la plupart des éléments des temps mérovingiens [1].

L'influence insulaire est prépondérante dans les plus anciennes peintures sorties du *scriptorium* san-gallois. Elles constituent essentiellement une imitation grossière des modèles d'art irlandais que renfermaient les livres venus d'Irlande [2]. Un Évangéliaire, qu'on peut sans doute identifier avec celui que le catalogue range parmi les « libri scottice scripti », mais qui a dû être exécuté à Saint-Gall, présente des illustrations qui sont de mauvaises copies des motifs ornementaux insulaires [3]. L'influence irlandaise s'exerce d'ailleurs encore visiblement dans des œuvres d'âge postérieur [4].

Les artistes san-gallois ont sans doute enrichi leur technique d'emprunts de toutes sortes. Peut-être ont-ils subi l'influence du style tourangeau [5], de la manière réaliste de l'école de Reims, du style éclectique qui se serait épanoui à Saint-Denis [6]. Les relations avec l'Italie leur ont sans doute permis d'avoir sous les yeux des modèles antiques. Les miniatures de plusieurs manuscrits san-gallois, d'époque d'ailleurs tardive, représentant des scènes du cycle évangélique, relèvent

1. Cf. A. Merton, *Die Buchmalerei des IX Iahrhunderts in St Gallen*, p. 1. Voir aussi du même, *Die Buchmalerei in S[t] Gallen von neunten bis zum elften Iahrhundert*.

2. Cf. Micheli, *Recherches sur les mss. irlandais décorés de S. Gall*, dans *R. archéol.*, 1936, t. VIII, p. 55.

3. Stitfsb., ms. 60 ; cf. Micheli, 55-8. Une page de garde du ms. 221 présente les mêmes caractères (p. 58-9).

4. M[lle] Micheli croit retrouver l'influence irlandaise dans le ms. 15, au f[o] 30 du Psautier de Folchard, et dans la reliure de l'Évangéliaire de la collection Morgan (p. 63-72).

5. Le contour purement linéaire de certaines lettrines et l'usage d'entrelacs savants signalés plus loin, ont pu être empruntés à des modèles tourangeaux.

6. Deux des quatre danseurs de la miniature du roi David dans le Psautier d'or (Rahn, *Psalterium aureum*, Pl. 6 ; Boinet, Pl. 144 A) se retrouvent identiques dans la miniature correspondante du Psautier de Charles le Chauve (Boinet, Pl. 113 A). Toutefois Merton (*Buchm. des IX Iahrh.*, p. 46) fait observer, à l'encontre de cette remarque faite par Rahn, que des différences sensibles se sont fait jour dans l'attitude des autres personnages. Il estime que de part et d'autre, les artistes ont librement traité des modèles appartenant à l'iconographie chrétienne antique. On peut tout aussi bien penser que les San-Gallois ont interprété à leur manière un modèle de Saint-Denis.

certainement de l'iconographie byzantine et trahissent des influences syriennes [1]. Dans un manuscrit de la fin du IXe siècle, qui renferme les Évangiles en grec, avec une traduction latine en interligne, est insérée en outre la description des gestes des personnages figurés dans les miniatures du manuscrit grec que copie le scribe. Celui-ci a voulu, sans doute, fournir ainsi un guide aux peintres élevés dans l'école de Saint-Gall [2]. Les influences diverses qui se sont exercées sur elle n'empêchent pas d'ailleurs ces artistes de pratiquer un art à bien des égards neuf et original.

Les animaux stylisés se sont maintenus longtemps dans l'ornementation san-galloise ; mais ils sont dessinés suivant un mode réaliste qui contraste avec les formes rigides et irréelles de la manière irlandaise. Ces motifs ont pris déjà cet aspect nouveau au cours de l'époque de transition qui précède l'abbatiat de Grimald [3]. On les retrouve plus tard encore, par exemple dans l'initiale P des Épîtres de saint Paul, dont la haste est faite du corps légèrement étiré mais naturel et vivant d'un animal droit sur ses pattes de derrière et de la gueule duquel part un rameau de feuillage qui dessine la panse de la lettre [4]. Dans un Évangéliaire de la fin du IXe siècle, un E est formé de deux poissons dessinant chacun l'une des courbes de la lettre. Leurs têtes se rejoignent à l'extrémité d'une tige chargée de feuilles qui forme la barre de cette initiale [5].

Mais les motifs qui prédominent à Saint-Gall dans l'art de l'ornementation des livres sont ceux du règne végétal [6]. Les rinceaux, guirlandes, feuillages et fleurs remplissent les encadrements des pages et l'intérieur des lettrines, forment les chapiteaux des canons, courent en spirale autour des colonnes [7]. Dans la scène du sacre de David par Samuel du Psautier d'or, ils jonchent le sol et jaillissent de toute part autour de l'arcade qui enferme la composition [8].

1. Stiftsb. mss. 338, 340-1, 376, scènes de la Nativité, du Crucifiement, des Saintes femmes au tombeau, de l'Ascension, de la Pentecôte ; cf. Ebersolt, *Mss. à peintures de S. Gall*, *R. archéol.*, 1919, p. 228 et Pl. 1 à 4 et Merton, *Buchm. von neunten bis zum elften*, Pl. 75 à 83.

2. ms. 48 ; cf. Berger, p. 416 ; Ebersolt, p. 227.

3. Merton, *Buchm. des IX Iahrh.*, p. 1-2 et Micheli, p. 63.

4. Merton, p. 4 et Pl. II, 4.

5. Stiftsb., 20 ; cf. Merton, p. 5-9 et Pl. I, 1.

6. Voir dans la Pl. V de Merton le tableau morphologique des ornements végétaux utilisés dans les styles successifs de l'école.

7. Psautier de Folchard (Boinet, Pl. 141-3) ; Psautier d'or (Pl. 144).

8. Psautier d'or (Pl. 145 A).

Le dessin linéaire prend dans les lettrines un rôle essentiel tout en faisant large place au décor animal et surtout végétal. Telle initiale dessine la silhouette du corps d'un oiseau ; mais en dehors du bec et des pattes, elle ne comporte que des lignes en spirale [1]. Souvent, en particulier dans le Psautier de Folchard et le Psautier d'or, la ligne de contour s'accuse fortement parmi le décor végétal qu'elle enveloppe ; elle rentre, comme dans les initiales tourangelles, à l'intérieur de la lettre pour former des entrelacs, et affecte les formes classiques de la Capitale [2]. Dans d'autres initiales, surtout dans le Psautier d'or et l'« Evangelium longum » les traits linéaires terminés en feuillages prennent les formes les plus compliquées et les plus fantaisistes [3]. Il n'est pas rare qu'une lettrine occupe une page entière.

Les initiales sont très souvent rehaussées de bandes d'argent et d'or ; parfois les vêtements de personnages d'une miniature sont couverts d'or. L'emploi généralisé des métaux précieux donne aux enluminures san-galloises un aspect très riche [4].

Avant Grimald, on ne rencontre dans les manuscrits de Saint-Gall que de petites scènes d'un dessin assez gauche, représentant par exemple David dans la maison d'Achimelech, des scribes au travail [5]. Au cours de la période brillante de l'école san-galloise, les artistes ont non seulement représenté des scènes de l'Ancien Testament, mais déroulé tout le cycle Évangélique, que les écoles occidentales ont à peine abordé. Dans le Psautier d'or est représentée l'histoire de David, en une importante série de miniatures, occupant page entière ou demi-page d'un art réaliste et vigoureux [6]. Plusieurs livres liturgiques de la fin du IX[e] ou du commencement du X[e] siècle renferment de nombreuses scènes de l'histoire évangélique [7].

1. Stiftsb. 367, Merton, Pl. I, 2.

2. Psautier de Folchard (Boinet, Pl. 142 B et 143) ; Psautier d'or (Rahn, Pl. I, III, V[3]).

3. Psautier d'or (Rahn, Pl. V ; Merton, Pl. III, 6) ; « Evangelium longum » (Merton, Pl. IV, 7).

4. Cf. Merton, p. 77. En décrivant chacun des mss., cet érudit mentionne pour la plupart d'entre eux l'emploi des métaux précieux. Le « Psalterium aureum » est entièrement écrit en or. Dans la miniature du Psautier de Folchard, qui représente l'offrande faite du livre au Christ, les vêtements des personnages sont couverts d'or et d'argent (*op. cit.*, p. 34).

5. Psautier de Zurich C 12, cf. Merton, p. 4 ; Psautier de Wolfcoz, ms. 20 de la Stiftsb. de S. Gall, cf. Merton, p. 6.

6. Cf. Merton, p. 48-9 ; Boinet, Pl. 145-6.

7. Voir plus haut, p. 314, n. 1.

Dans le développement de l'école de Saint-Gall on a distingué plusieurs époques. La première est une période de transition où l'art est encore proche de l'ancienne tradition et des modèles insulaires, mais où déjà apparaissent des traits qui caractérisent l'école. Elle s'étend des premières années du IXe siècle, jusqu'à l'abbatiat de Grimald. De l'atelier sortent alors le Psautier de Wolcoz et nombre de Sacramentaires, Évangéliaires, Psautiers et autres manuscrits [1].

L'école, en pleine possession de ses moyens, a produit des chefs-d'œuvre, au temps de Grimald (841-72) et sous la direction d'Hartmut. Le Psautier de Folchard a été exécuté sur l'ordre d'Hartmut et une miniature du manuscrit les représente tous deux offrant le livre au Christ [2]. Un autre manuscrit enluminé a été exécuté par Hartmut pour l'abbé Grimald [3] et plusieurs manuscrits à belles initiales appartiennent à la série de ceux que Grimald a fait faire et qu'il a donnés au monastère [4]. Un Psautier et un Lectionnaire enluminés sortis de l'atelier de Saint-Gall et conservés dans d'autres bibliothèques appartiennent à la même période [5], ainsi que les Évangiles Ashburnham [6].

L'apogée de l'art san-gallois est atteint sous les abbatiats d'Hartmut et de Salomon (872-920) ; il est marqué par l'apparition du « Psalterium aureum » [7], œuvre anonyme de plusieurs artistes qui dans l'exécution des initiales pratiquent trois styles bien distincts [8], et celle de l'« Evangelium longum » attribué à Sintram [9]. Autour de chacun de ces deux livres célèbres on peut grouper une série de beaux manuscrits contemporains [10]. Ils appartiennent tous aux dernières années

1. Merton range dans cette série, outre le psautier de Wolfcoz (Stiftsb. ms. 20), celui de la B. de Zurich (C. 12), un autre de S. Gall (ms. 27), l'Évangéliaire de S. Gall (ms. 367) ; un ms. des Épîtres de s. Paul, des Actes et de l'Apocalypse (B. Stuttgart, II, 54), un Sacramentaire de Vienne (ms. 1815), celui de la Bodlean Library d'Oxford (D. I. 20) et un certain nombre de mss. provenant de Reichenau qu'il estime être sortis du *scriptorium* de S. Gall (B. Karlsruhe, Aug. CIII, « Dionysio Hadr. »; CLV, Cassiodore sur les psaumes ; XIX et XXIX, Homélies de P. Diacre).

2. Vor plus haut p. 309, et Merton, p. 34.

3. Stiftsb., ms. 81.

4. mss. 77, 79, 82, 83.

5. Psautier de Göttweig à S. Pölten (Autriche), Lectionnaire de la B. de Zurich (C. 77).

6. Voir plus haut, p. 309, n. 6.

7. Stiftsb., ms. 22.

8. Cf. Merton, *Buchm. des IX Iahrh.*, p. 57-9.

9. Voir plus haut, p. 310.

10. Suivant Merton, l'Évangéliaire d'Einsiedeln (ms. 17), ceux de Munich (CLM 22311) et de S. Gall (ms. 50) sont du même temps que le Psautier d'or. On peut rapprocher de l'« Evangelium longum » le ms. de S. Gall de la vie des saints Gall et Othmar (Stiftsb., ms. 562), l'Évangéliaire de Zurich (C. 60), le Gundis-codex de S. Gall (ms. 54).

du IXe siècle et aux premières du Xe. La décadence vient ensuite ; dans la seconde moitié du Xe et au XIe siècle, l'atelier de Saint-Gall n'a plus produit que des œuvres inférieures [1].

§ 5. — Les « scriptoria » de Coire et d'Einsiedeln

Les autres établissements de l'ancienne Rhétie, voisins de Saint-Gall et en relations avec ce monastère ont eu sans doute aussi un *scriptorium*. Quelques-uns des volumes conservés dans la bibliothèque de Saint-Gall ont été écrits à Coire. C'est, sans doute, le cas du Sacramentaire gélasien qui a appartenu à l'évêque Rémédius (800-820) et qui a probablement été exécuté à Coire vers 800 [2], du Bréviaire d'Alaric, récrit au-dessus d'un traité de saint Hilaire sur les psaumes, et qui est sorti du même atelier sous l'épiscopat de Rémédius [3]. Le *scriptorium* de cette église est vraisemblablement le lieu d'origine de l'écriture rhétique pratiquée dans les divers ateliers de la région [4].

Du *scriptorium* du monastère de Pfeffers sont sans doute sortis les six manuscrits du VIIIe ou IXe siècle que conserve la bibliothèque d'Einsiedeln [5] et dont l'exécution est antérieure à la fondation de ce monastère.

Le monastère d'Einsiedeln n'a été fondé qu'en 934, mais a disposé, peut-être, dès l'origine d'un *scriptorium* qui a probablement exécuté la plupart des nombreux manuscrits du Xe et du XIe siècle qui ont été conservés dans la bibliothèque du monastère. Les manuscrits décorés à cette époque qui en proviennent, peuvent avoir été exécutés à Einsiedeln, quoique plus probablement ils l'aient été soit à Reichenau, soit à Saint-Gall ou dans l'un de ses prieurés [6]. Tel l'exemplaire du Xe siècle du Commentaire de saint Grégoire sur Ézéchiel où apparaît le Christ bénissant le prophète prosterné ; dans une autre miniature, figure saint Grégoire et à côté est ins-

1. Merton signale comme œuvre du milieu du Xe s. le ms. des Macchabées de Leyde (Cod. Perizoni 17), l'Évangéliaire du Vatican (Barb. 711). De la fin du Xe et du commencement du XIe datent la série des Sacramentaires de S. Gall (mss. 338, 340, 341, 376), l'Antiphonaire de Hartker (mss. 390-1) et la *Vita Wiboradae* (ms. 560).

2. Stiftsb. S. Gallen, ms. 348 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 484.

3. Stiftsb., ms. 722 ; cf. Lindsay, p. 485.

4. Cf. Löffler, p. 35.

5. B. Einsiedeln, mss. 18, Comment. des Psaumes VIIIe s. ; 27, traité d'ascétisme VIII-IX ; 157, Grégoire sur Ezéchiel VIIIe ; 264, Clément « Recognit. », IX ; 281 et 199, Ascétique VIII ; 347, Rufin, Hist. Ecclés., VIII ; cf. Lindsay, 455.

6. Cf. S. Berger, *H. Vulg.*, 132-3.

crit le nom du diacre Pierre, qui est sans doute celui du scribe [1]. Deux évêques, Isidore et Braulio sont représentés sur un manuscrit du X[e] siècle d'Isidore. Dans un exemplaire de Bède du même âge est figuré saint Jean écrivant l'Apocalypse [2].

C'est surtout au XI[e] siècle, que l'atelier d'Einsiedeln a été productif [3]. Un certain nombre de manuscrits de ce temps que conserve la bibliothèque du monastère portent mention de saints particulièrement honorés à Einsiedeln, ou renferment d'autre indices qui témoignent de leur origine [4]. Il est douteux toutefois qu'on puisse attribuer à cet atelier un important groupe de beaux manuscrits qui sont plutôt l'œuvre des scribes de Reichenau [5]. L'atelier d'Einsiedeln paraît n'avoir à son actif que des manuscrits décorés de simples initiales [6].

1. ms. 156. Cf. Meier, *Catal.*, p. 126.

2. mss. 167 et 176.

3. Cf. Wald, *The art of the scriptorium of Einsiedeln*, dans *The art Bulletin*, 79-90.

4. *Loc. cit.* et Schramm, *N. Archiv.*, 1928, p. 582.

5. Le groupe des mss. dits groupe de Ruodprecht attribué généralement à l'atelier de Reichenau, l'est par M. de Wald à Einsiedeln. M. Schramm (*N. Archiv.*, XLVII, 1928, p. 581-2) et Köhler (*Festschrift von P. Clemen.* 1926, p. 272) n'admettent pas son sentiment sur l'origine du groupe Ruodprecht.

6. Schramm, *loc. cit.*

Quatrième Section

L'EXÉCUTION DES LIVRES DANS LES « SCRIPTORIA »

CHAPITRE XIX

Le matériel d'exécution

§ 1. — L'ameublement du « scriptorium »

Il appartient au chef du *scriptorium* d'y disposer tout le matériel nécessaire à l'exécution des livres. Une inscription de la Bible, sortie de l'atelier de Cluny au commencement du XIIe siècle, rapporte que pour ce travail, l'*armarius* Pierre a fourni, avec joie et zèle, conformément à sa charge (secundum officium suum), tout ce dont il était besoin [1].

Le *scriptorium* doit recevoir d'abord l'ameublement qui facilite le travail des scribes, à savoir des sièges et pupitres à écrire, avec les cornets à encre et les coffres qui renferment la provision de parchemin et les modèles à reproduire.

Le plan de Saint-Gall montre les sièges des écrivains (sedes scribentium) rangés au nombre de sept le long des murs du *scriptorium*. Une petite pièce de vers, composée à Saint-Riquier par Micon était destinée à être inscrite sur le pupitre où écrit le scribe et qui est « orné de plumes honorées » [2]. Les sièges, pupitres, cornets à encre, coffres où sont serrés livres et paquets de parchemin apparaissent souvent dans les miniatures où sont figurés des scribes au travail.

Le « codex Amiatinus » de Florence, représentant la tradi-

1. *Biblioth. Cluniac.*, p. 1645.

2. *Carm. Centul.*, 6 : « Hic quidem residet calamis ornatus honestis
Cum quibus assidue haud laborare piget »
(*Poetae lat.*, III, 296).

tion classique interprétée par un artiste anglo-saxon, renferme une miniature qui montre un personnage écrivant dans sa bibliothèque. Assis sur un banc, les pieds posés sur un escabeau, il écrit sur ses genoux. Un pupitre bas est disposé un peu plus loin, pour recevoir sans doute le livre, en dehors du temps du travail et non pour en faciliter l'exécution [1].

Dans la Bible offerte par Vivien à Charles le Chauve, saint Jérôme est représenté instruisant les dames romaines ; à droite, est assis un scribe, la plume en main, qui tient un livre sur ses genoux ; un autre paraît écrire lui aussi sur ses genoux un *rotulus* que sa main gauche déroule. L'une des trois dames présentes écrit semblablement un rôle [2]. Une miniature du Psautier du même roi montre saint Jérôme assis, écrivant la traduction des psaumes ; à sa gauche, un guéridon porte le livre qu'il exécute ; l'écrivain étend la main vers la droite pour tremper son calame dans l'encrier que soutient un meuble semblable au premier [3]. Au frontispice d'un manuscrit du XI[e] siècle provenant de Saint-Epvre, qui renferme les Histoires de Paul Orose, le prêtre espagnol est représenté composant son ouvrage [4] ; il écrit assis et penché, retenant de la main gauche la page déja remplie du livre ouvert ; l'autre page sur laquelle il promène la plume est appuyée sur un pupitre, dressé sur un trépied et couvert d'une draperie.

Ce sont quelquefois les scribes même de l'atelier qui sont représentés dans l'exécution de leur travail. A la fin du VIII[e] siècle, un scribe de Saint-Gall a dessiné grossièrement son portrait devant sa table à écrire [5]. Un dessin du Psautier de Wolfcoz du IX[e] siècle montre quatre scribes en deux rangées ; devant chacun d'eux est placé un pupitre qui supporte un

1. Zimmermann, *Die vorkarol. Miniat.*, fig. 24.

2. Köhler, *Die Schule von Tours*, Pl. 69.

3. Cahier et Martin, *Mél. d'archéol.*, I, p. 30.

4. B. Munich, lat. 10292, f° 1, v°. Voir planche publiée par R. Fawtier, *La B. de S. Evre*, dans *Mém. Soc. archéol. lorr.*, 1911, p. 424. M. Fawtier se demande si le personnage est Orose ou le scribe qui a exécuté le ms. Il s'agit certainement d'Orose lui-même. Le dessin occupe le reste du folio, où est inscrit en capitale le commencement de la préface et où se détache, avec une belle initiale, le nom de l'auteur (Horosii hispani presbyteri), qui est naturellement représenté au-dessous. Il n'y avait aucune raison de faire figurer à cette place le portrait du copiste anonyme. Le personnage qui écrit n'a pas la tête rasée, comme l'aurait un religieux de S. Epvre, simple scribe de l'atelier ; il porte au sommet de la tête une petite tonsure qui paraît le désigner comme un étranger (le prêtre espagnol).

5. Stiftsb.. ms. 731, f° 234, Scherrer, p. 239.

livre ouvert [1]. Un manuscrit du XI[e] siècle de Saint-Amand est orné d'un frontispice, où deux moines font offrande au saint patron du manuscrit renfermant les « Collationes » de Cassien, lequel, semble-t-il, est figuré bénissant leur travail. Dans la partie inférieure de la miniature, sous une arcade, un scribe, peut-être l'un des moines de l'étage supérieur, est assis dans un fauteuil et écrit sur un feuillet de parchemin que supportent des branches jaillies du socle de l'une des colonnes de l'arcade [2]. Une miniature d'un Évangéliaire sorti du *scriptorium* d'Echternach nous introduit semblablement dans l'atelier et y montre deux scribes au travail, un moine et un laïque [3]. Un manuscrit de Saint-Père de Chartres fait apparaître un scribe devant un pupitre, sur lequel est inscrit le nom de Robert, qui est sans doute le sien [4] ; dans un manuscrit de Saint-Evroult, un dessin montre un scribe écrivant sur son genou [5].

La figuration des auteurs sacrés, écrivant les Saints Livres, comporte aussi des traits, qui peuvent nous éclairer sur la pratique des *scriptoria* du temps.

L'auteur des psaumes est représenté surtout, à la vérité, sous les traits du roi David, jouant de la harpe et dansant. Mais le Psautier d'Utrecht, dans un dessin au trait, montre le psalmiste assis, écrivant sur un grand livre, que porte un pupitre, tandis que derrière lui, un ange paraît lui dicter [6]. Dans le psautier de Charles le Chauve, il est représenté écrivant les psaumes comme les Évangélistes écrivent leur Évangile [7].

Dans les nombreuses images, où sont figurés les quatre Évangélistes, la tradition iconographique [8] jointe aux diver-

1. Stiftsb., ms. 20 ; cf. Merton, *Die Buchm. des IX Iahrh. in S. Gallen*, p. 6. Il ne s'agit pas, observe-t-il, des 4 Évangélistes, qui ne seraient pas à leur place dans un Psautier et qui n'ont ni nimbe, ni symbole. Wolfcoz déclare avoir donné le psautier et non pas l'avoir écrit. Les scribes représentés doivent être les exécutants.

2. B. Valenciennes, ms. 169, f° 2. Voir plus haut, p. 248, n. 3.

3. B. Brême, cf. Haseloff, dans *Hist. gén. de l'art* d'A. Michel, I, 727.

4. B. Chartres, ms. 29, f° 244.

5. B. Rouen, ms. 456, f° 159 v°.

6. B. Stockholm, cf. Boinet, *La miniat. carol.*, Pl. 61.

7. Il tient le livre sur le pupitre et trempe la plume dans l'encrier placé sur une colonnette (Boinet, Pl. 114)

8. Elle a été transmise aux *scriptoria* des Gaules, soit directement par les manuscrits italiens, byzantins, soit par l'intermédiaire des ateliers anglo-saxons, dont les œuvres sont sous les yeux des artistes du continent, notamment de ceux de l'école franco-saxonne. Les miniatures anglo-saxonnes du VIII[e] siècle renferment les principaux éléments de la figuration des miniatures continentales. Les Évangiles de Lindisfarne montrent l'Évangéliste assis sur un siège avec coussin, les pieds sur

sités de styles des différentes écoles, à la fantaisie des artistes et à leur souci de varier le décor et les attitudes, tient évidemment la plus large place. Toutefois, en dessinant les meubles, en esquissant les différents gestes des écrivains sacrés, les miniaturistes ne s'inspirent-ils pas aussi de ce qu'ils voient dans les *scriptoria* où eux-mêmes travaillent ?

Les Évangélistes sont uniformément représentés assis et au cours de l'exécution de leur Évangile. Le siège qu'occupe l'auteur inspiré est traité très diversement, tantôt bloc massif ou meuble supporté par des pieds [1], banc [2] ou tabouret [3], chaise ou fauteuil, avec un dossier droit ou arrondi [4]. Parfois, notamment dans les miniatures de l'école des Évangiles Ada, ce dossier est revêtu de riches tentures [5]. Les *scriptoria* contemporains ne comportaient certainement pas les dimensions et formes architecturales, que l'imagination de l'artiste prête quelquefois au siège des écrivains sacrés. Dans les Évangiles de Saint-Médard de Soissons, il fait corps avec un édifice à plusieurs étages, qui constitue un décor de pure fantaisie [6].

Dans presque toutes les miniatures, l'Évangéliste est assis sur un coussin épais, en forme de bourrelet, étranglé à chaque bout. Ses pieds reposent sur un escabeau [7] ou sur une marche, que précède un siège monumental, parfois sur le socle du pupitre afin de le maintenir [8].

Le plus souvent, l'Évangéliste est représenté écrivant. Parfois aussi, le travail est en suspens ; l'auteur inspiré écoute la parole divine qu'il va transcrire et sa tête est tournée vers le Ciel d'où elle lui vient [9] ; quelquefois, il lève, à

un escabeau, écrivant sur ses genoux sur une bande de parchemin déroulée (Hodgkin, *A history of the anglo-saxons*, t. I, Pl. 46, p. 360). Dans les Évangiles de saint Cuthbert, l'Évangéliste est assis sur le coussin d'un siège sans dossier, les pieds sur l'escabeau ; il écrit sur un feuillet de parchemin, placé sur un pupitre et, de l'autre main, tient un livre (Brit. Mus. Cotton Nero, P. IV, *Catal. of anc. mss.*, Pl. 11).

1. Les pieds du siège sont croisés dans les Évangiles de Clèves et de Blois (Boinet, Pl. 60 et 62).

2. Évang. S. Thierry (Boinet, Pl. 77) ; de S. Aure (B. Arsenal, ms. 1171, f° 64, Martin et Lauer, *Princip. mss. à peint. de la B. de l'Arsenal*, Pl. 1).

3. Évang. de Lothaire, s. Luc et s. Jean, (Boinet, Pl. 32).

4. Évang. de Cologne, ms. 56 (Boinet, Pl. 84).

5. Évang. Ada (Boinet, Pl. 8), Évang. d'Abbeville (Pl. 10), de S. Médard (Pl. 21).

6. Boinet, Pl. 22 ; voir aussi Evang. Ada (Pl. 8), de S. Emmeran (Pl. 118).

7. Evang. d'Abbeville, saint Luc (Boinet, Pl. 10) ; de Londres, Harley 2788 (Pl. 13) ; de Lorsch (Pl. 17) ; de S. Médard (Pl. 21).

8. Evang. du Sacre à Vienne (Boinet, Pl. 57).

9. Dans les Évangiles de S. Médard de Soissons, l'Ange symbolique tient un livre et semble dicter ; saint Mathieu, la main gauche sur l'oreille pour mieux entendre, écrit sur le pupitre (Boinet, Pl. 21).

hauteur de l'épaule ou de l'oreille la main droite, qui tient la plume [1]. Ou bien, il est représenté trempant la plume dans l'encrier, à l'instant où il commence son travail [2].

L'Évangéliste écrit parfois sur ses genoux [3], attitude que d'autres séries de miniatures nous ont montrée déjà. Vraisemblablement, elle n'est pas celle des scribes quand ils exécutent posément un manuscrit dans un *scriptorium* de l'âge carolingien ou des X et XI[e] siècles ; mais elle devait être celle des notaires, prenant un texte à la dictée. Sur ses genoux, l'Évangéliste remplit parfois une bande de parchemin [4]. Plus souvent d'ailleurs, la feuille de parchemin ou le cahier est placé sur un support ; l'Évangéliste écrit sur le pupitre, en retenant quelquefois de la main gauche le livre ouvert [5]. Dans une miniature du X[e] siècle, sortie de l'atelier de Reichenau, une longue bande de parchemin, placée sur le pupitre, retombe en avant sur les genoux de l'écrivain, en même temps qu'elle pend en arrière. Penché sur le pupitre, l'Évangéliste écrit, tandis que la main gauche au moyen d'un grattoir maintient le parchemin sur la tablette inclinée [6].

Les deux attitudes du scribe, écrivant soit sur ses genoux, soit sur un pupitre, alternent souvent dans un même manuscrit [7] ; la première est due sans doute surtout au souci de varier l'ordonnance des miniatures.

Le pupitre a quelquefois des formes monumentales [8], comme le siège de l'Évangéliste ; exceptionnellement, il en fait partie, s'élevant à l'un des angles du banc où est assis l'écrivain. Presque toujours, il en est nettement séparé et en général, il consiste en un trépied ou une simple colonnette, reposant sur un socle, ou au-dessus de laquelle, une tablette

1. Évangiles Ada, s. Luc (Boinet, Pl. 8) ; de Lorsch (Pl. 17) ; du Sacre (Pl. 59) ; de S. Fraimbourg (Pl. 83) ; de Henri II, Munich, s. Luc, s. Jean (Leidiger, *Miniat. aus München*, VI, Pl. 18 et 20).

2. Evang. d'Abbeville, s. Mathieu (Boinet, Pl. 10) ; de Londres, Harley 2788, s. Jean (Pl. 13) ; de S. Médard, s. Luc (Pl. 21) ; Dufay, s. Mathieu (Pl. 56) ; de Clèves, (Pl. 70) ; de Blois, s. Marc (Pl. 72).

3. Evang. de Stuttgart, s. Marc (Köhler, I, 21 b) ; de Prüm (Köhler, I, 94, 95) ; Dufay (110-1) ; de Lothaire, s. Jean, Boinet (Pl. 32) ; de Lorsch (Pl. 74).

4. Evang. de Loisel (Boinet, Pl. 74). Dans les Évang. de S. Fraimbourg, s. Marc tient sur ses genoux une feuille de parchemin à demi-enroulée (Pl. 82).

5. Evang. d'Ebbon (Köhler, t. II, Pl. 13 a).

6. Evang. dits de Henri II, Munich (Leidiger, VI, Pl. 14).

7. Dans les Évangiles de Stuttgart, s. Mathieu écrit sur un pupitre, s. Marc sur ses genoux (Köhler, I, Pl. 21 a et b) ; dans les Évang. du Mans, s. Mathieu écrit sur un pupitre, s. Luc tient un livre sur ses genoux (Köhler, I, Pl. 118-9).

8. Evang. Ada, s. Mathieu (Boinet, Pl. 8).

plate ou inclinée vers l'écrivain reçoit les feuillets à remplir [1]. Dans les Évangiles de Cologne, de la fin du IXe ou du début du Xe siècle, l'écrivain sacré a, par exception, devant lui, non pas un pupitre, mais une table carrée à quatre pieds, qui porte avec divers autres objets, une écritoire où il trempe la plume. Sous la table, est établie, en outre, une étagère, où sont disposés deux vases ; mais le livre est placé, non pas sur la table, mais sur les genoux de l'Évangéliste [2]. Dans le même manuscrit, un autre Évangéliste écrit sur ses genoux et de la main gauche tient ouvert sur un pupitre un livre qu'il paraît copier. Un ange placé derrière le livre lui en dicte, sans doute aussi, le texte [3].

Quelquefois, l'écrivain tient dans la main gauche le cornet à encre [4]. Celui-ci est placé aussi sur le pupitre, ou au-dessous [5]. Plus souvent, l'écritoire est établie sur un piédestal qui, de l'autre côté du banc de l'écrivain, fait pendant au pupitre et qui est porté et décoré de la même manière [6].

Dans plusieurs miniatures, apparaît le coffret, soit rectangulaire, soit rond, muni d'une serrure et dont le couvercle relevé laisse voir le contenu. Parfois, sans qu'il y ait doute possible, ce sont des rouleaux de parchemin qui s'en échappent ; quelquefois aussi, le coffre renferme des livres ou des paquets de feuilles de parchemin dont on distingue le ficelage [7]. Une corbeille reçoit aussi la provision de parche-

1. Evang. de Godescalc (Boinet, Pl. 3), où l'un des pieds du banc se continue en porte-pupitre ; Evang. d'Abbeville (Boinet, Pl. 10) ; de Lorsch (Pl. 17); de S. Médard (Pl. 21) ; du Sacre (Pl. 58) ; d'Aix (Pl. 60) ; de Clèves (Pl. 70) ; de Blois (Pl. 72) ; de Lorsch (Pl. 74) ; de S. Thierry (Pl. 77) ; de S. Fraimbourg (Pl. 83) ; de S. Emmeran (Pl. 118).

2. B. Cologne, ms. 56 (Boinet, Pl. 84).

3. *loc. cit.*

4. Évangél. S. Vaast (Delisle, Pl. 1 B) ; Evang. de Clèves (Boinet, Pl. 70) ; de Loisel (Pl. 74) ; d'Ebbon (Köhler, t. II, Pl. 13 b). Dans le même ms. un autre Évangéliste tient le cornet d'encre de la main gauche et, de la même main, maintient la feuille de parchemin sur le pupitre où il écrit (Pl. 13 a).

5. Évangél. S. Vaast. Dans l'Évangéliaire de S. Thierry, des tablettes à pied soutiennent, à la fois, le livre et l'écritoire de saint Mathieu (B. Reims, ms. 7 ; cf. Loriquet, *Catal.*, p. 9). Dans les Évang. Dufay, l'écritoire est au bord du siège (Pl. 56).

6. Évang. d'Abbeville (Boinet, Pl. 10) ; Harley. 2788, (Pl. 13) ; de Lorsch (Pl. 17) ; de S. Médard (Pl. 21) ; du Sacre (Pl. 59) ; de Blois (Pl. 77) ; de S. Fraimbourg (Pl. 82) ; de Stuttgart (Köhler, I, Pl. 21 b) ; de Compiègne (I, Pl. 24-5) ; de Prüm (I, Pl. 94-5). Dans les Évang. de S. Aure, l'écritoire de saint Mathieu est placée sur un trépied (Boinet, Pl. 137) ; de même dans l'une des miniatures des Évangiles d'Ebbon (Köhler, I, Pl. 13 c).

7. Dans les Évangiles Dufay, le coffre renferme des rouleaux de parchemin serrés par des cordelettes, ainsi que des livres ou paquets de feuilles de parchemin ficelés (Köhler, I, Pl. 110-1) ; dans les Évang. Loisel, une boîte carrée contient des feuilles de parchemin (Boinet, Pl. 74). Un coffre, devant le saint Jean des Évang. du

min [1]. Dans les Evangiles de Saint-Emmeran, des tourelles placées de chaque côté du siège monumental de l'écrivain présentent des armoires ouvertes, d'où sortent des rouleaux de parchemin ; en outre, à gauche du siège une corbeille contient aussi des rouleaux [2]. A la droite d'un Évangéliste de la Bible de Saint-Paul, une tourelle comporte trois armoires ouvertes d'où s'échappent, en se déroulant, des bandes de parchemin [3].

Dans les *scriptoria* des églises du temps, les sièges, pupitres, coussins, escabeaux, pieds d'écritoire ne prenaient pas sans doute les formes décoratives prêtées à ceux des Évangélistes ; mais tous ces meubles étaient en usage avec les cornets d'encre, avec les coffres renfermant la provision de feuillets de parchemin empaquetés et aussi des manuscrits que les scribes ont mission de reproduire.

§ 2. — L'Approvisionnement en parchemin

Dès le commencement de l'époque carolingienne, l'usage du papyrus a disparu dans l'ancienne Gaule [4]. Les chartes et manuscrits exécutés sur papyrus, qui ont survécu, sont antérieures au milieu du VIII[e] siècle [5]. Les *scriptoria* s'approvisionnent dès lors exclusivement en parchemin.

Mans, laisse voir des livres ou des paquets de parchemin (Köhler, I, Pl. 120 a). Près de deux des Évangélistes de la Bible de Vivien, figure une boîte rectangulaire ; auprès des deux autres, sont placés deux coffres, l'un rectangulaire, qui semble renfermer des manuscrits, l'autre rond et haut, rempli de rouleaux de parchemin et un encrier en sort (Köhler, I, Pl. 73). Auprès de deux Évangélistes, dans le « Codex aureus » de Saint-Emmeran, est placée une boîte ronde ; le couvercle levé laisse voir des livres ou du parchemin (Boinet, Pl. 116). Dans les Évangiles de S. Aure, derrière s. Jean, des rouleaux de parchemin sortent d'un coffre entr'ouvert (B. Arsenal, ms. 1171, f° 64 ; Martin et Lauer, Pl. I). Dans deux miniatures des Évang. de Morienval (Trésor cathédr. Noyon), aux pieds de l'Évangéliste est posée une boîte, d'où sortent des feuillets de parchemin. Le coffre apparaît aussi dans les Évang. d'Aix (Boinet, Pl. 60).

1. Évang. de Loisel, Boinet, Pl. 74.

2. Boinet, Pl. 118.

3. Boinet, Pl. 127.

4. Sur l'usage du papyrus dans le haut moyen-âge, cf. Wattenbach, *Das Schriftwesen im Mittelalter*, p. 96 et suiv. En 716, le monastère de Corbie s'approvisionnait encore en papyrus à Marseille ; le diplôme de Chilpéric II l'autorisant, à cette date, à entrer en franchise « carta tomi L » (Levillain, *Examen chartes de Corbie*, 15 p. 236). En Italie, c'est seulement, au XI[e] siècle, que le papyrus cesse complètement d'être employé par la chancellerie pontificale.

5. Cf. Champollion Figeac, *Chartes et mss. sur papyrus de la B. royale*, 1840 ; Traube, *Codices chartacei latini* dans *B. Ec. chartes*, 1903, p. 6-11. Il subsiste des fragments d'un ms. de papyrus, en onciale du VII[e] siècle, de s. Isidore, provenant de S. Gall (*Stiftsb.* 226 † Zurich, Stadtsb ; cf. Traube, *Zur Palaeogr.*, Unc. 50, dans *Vorles.*, I, 186). L'exemplaire le plus récent de livre en papyrus est le ms. lat. 44 de Munich (cf. Traube, p. 89).

Les membranes utilisées dans le *scriptorium* y sont le plus souvent sans doute apportées toutes préparées. Les peaux étaient vraisemblablement apprêtées d'ordinaire ou recevaient du moins la première préparation dans les ateliers domestiques attenant au cloître. Les Statuts d'Adalhard signalent, à Corbie, parmi les diverses catégories de « praebendarii » un « pargaminarius »[1]. Une miniature d'un manuscrit de Reichenau, du X[e] siècle, montre, semble-t-il, un parcheminier agenouillé et penché sur une feuille de parchemin qu'il maintient de la main gauche sur la tablette qui la supporte, tandis que de la main droite, il fait glisser le racloir. Le personnage âgé, vêtu d'une simple tunique et de jambières est évidemment, non pas un moine, mais un artisan[2].

Le travail était exécuté aussi ou complété par les religieux attachés au *scriptorium*. Un moine de Saint-Gall, dans une pièce de vers dédiée, vers l'an 900, probablement à l'abbé Salomon, décrit le travail préliminaire à l'exécution du manuscrit. Avec le couteau, il prépare les feuilles de parchemin dont seront faits les livres du prélat, il les frotte avec la pierre ponce et enlève les rugosités de la peau, il les presse et les passe au fer, puis tenant droite la règle, il dessine les lignes que suivra l'écriture[3].

Godehard, futur évêque d'Hildesheim, élevé à la fin du X[e] siècle, au monastère d'Altaich, non seulement y écrivit une Bible et maints livres de doctrine et de philosophie, mais par humilité, préparait de ses propres mains les membranes et tout ce qui était nécessaire à son travail[4]. A Saint-Pierre-le-Vif, Arnaldus, qui devient abbé en 1096, surveillait lui-même la préparation du parchemin. Sous ses yeux, des moines le découpaient et portaient les feuilles prêtes à leurs frères copistes[5]. Le moine de Lobbes, Godéran était aidé seulement dans l'exécution du manuscrit de Josèphe par le frère Cuno, qui se contentait de préparer les feuilles de parchemin[6].

1. éd. Levillain, p. 352 (20).
2. B. Munich, lat. 4453, Evangiles d'Otton III. Cette petite figure remplit le vide laissé par le fronton d'un Canon et fait pendant à un ouvrier qui enfonce un clou à coups de maillet (Leidiger, *Miniat. in Munchen*, t. I, Pl. 8).
3. « Cultro membranas ad libros presulis aptans
Pumice corrodo pellique superflua tollo,
Et pressando premens ferrumque per aequora ducens
Linea signatur cum regula recta tenetur »
cité par Wattenbach, *Das Schriftwesen*, p. 208, qui emprunte une description assez semblable à un sermon d'Hildebert de Cluny du commencement du XII[e] siècle.
4. *Vita*, 5, *SS*, XI, 172.
5. Clarius, *Chron. S. Petri*, d'Achery, *Spicil.*, II, 484.
6. Cf. plus haut, p. 273.

Les miniatures représentent, on l'a vu, des écrivains sacrés écrivant sur une longue bande de parchemin. On voit aussi parfois l'Evangéliste la dérouler [1]. Dans les Évangiles d'Ebbon, l'un des écrivains sacrés tient en écharpe un long ruban qu'il semble trancher avec un couteau [2], et c'est sans doute ainsi que sont débités dans l'atelier les rouleaux de vélin qu'on partage en feuillets.

Il existait des recettes pour le travail des peaux destinées à recevoir l'écriture. Dans le recueil italien du IXe siècle conservé à Lucques, il est expliqué comment on fabrique le parchemin. Les peaux sont noyées dans la chaux et y restent trois jours. Puis elles sont tendues et raclées sur les deux faces. Ensuite, l'ouvrier les découpe à son gré ; s'il y a lieu, il les teint avec des couleurs [3]. Le plus souvent, on l'a vu, la teinture était de pourpre [4]. Un fragment d'instructions relatives à l'enluminure des manuscrits, qui paraît être de la fin du XIe ou du début du XIIe siècle, décrit les diverses variétés de parchemin [5].

En raison du long travail qu'exigeait la préparation des peaux et de la rareté relative de la matière première, les ateliers utilisaient parfois des feuilles de parchemin d'anciens manuscrits, dont le lavage et le grattage étaient opération facile et rapide. Quand un atelier la pratiquait, l'ouvrier devait disposer, pour le lavage d'un *peniculus, spongium* et, pour le grattage, du *rasorium* et du *pumex*. Il existait pour cette opération des recettes, dont l'une s'est conservée dans un manuscrit du Xe siècle [6].

Le grattage du parchemin a l'effet d'effacer un texte ancien, pour lui en substituer un nouveau, était fréquent dans l'antiquité [7]. C'est surtout du VIe au VIIe siècle, que l'usage en a

1. C'est le cas de l'un des Évangélistes de l'Évangéliaire de S. Vaast (Delisle, Pl. I), des Évang. du Sacre (Boinet, Pl. 58), de ceux de Clèves (Pl. 70) et de Blois (Pl. 72).

2. Köhler, t. II, Pl. 13 d.

3. Ms. de la B. de Lucques publié par Muratori : « Pargamina quomodo fieri debet. Mitte illam in calcem et jaceat ibi per tres dies... etc. » *(Antiquit. Ital.*, II, 370).

4. Plus haut, p. 17.

5. Cf. Gr Loumyer : *Un traité de peinture du moyen-âge, l'Anonymus Bernensis*, Berne 1908 et *Les tradit. techn. de la peinture médiévale*, p. 49. Ces quelques feuilles de parchemin sont conservées à la B. de Berne A, 91, 17 2 (Loumyer, *loc. cit.).*

6. B. Munich, lat. 18628, provenant du monastère de Tegernsee : « Quicumque in semel scripto pergameno, necessitate cogente, iterato scribere velit, accipiat lac inponatque pergamenum per unius noctis spacium... pumice cretaque expolitum priorem albedinis suae nitorem recipiet » (cité par Wattenbach, *op. cit.*, 303).

7. Traube, *Zur Palaeogr.*, 96.

été répandu[1]. Bien que la disparition, au VIII[e], du papyrus rende les membranes indispensables pour les chartes comme pour les manuscrits, la pratique du grattage est dès lors moins commune. Au reste, dans l'ancienne Gaule, le nombre relativement faible des livres anciens qui subsistaient, à l'heure où les ateliers de scribes prenaient une nouvelle activité, ne permit guère de se procurer du parchemin par cette méthode. La plupart des « codices rescripti » que possédèrent les églises et monastères francs ont été récrits, avant l'époque carolingienne. On ne trouve trace de palimpsestes, ni à Lyon [2], ni à Saint-Martin de Tours, ni à Saint-Denis. L'eglise d'Autun [3], les monastères de Luxeuil [4], de Fleury [5] et de Corbie [6] en ont conservé chacun un ou deux seulement ; on n'en trouve que de rares exemplaires dans la *Francia* occidentale [7]. Les monastères de Wissembourg [8], de

1. Wattenbach, 306 ; Chatelain, *Les palimpsestes latins*, dans *Annuaire Ec. H. Études*, 1904, p. 41.

2. M. Lowe *(Codices Lugdun. antiquiss.*, p. 13) observe que l'église de Lyon était assez riche pour se passer de cette pratique.

3. Le « de capitalibus vitiis » de Cassien (B. Sém. Autun, 24) a été récrit au VI[e] ou VII[e] siècle, sur des feuillets, qui avaient contenu des fragments de l'Histoire naturelle de Pline et des textes législatifs (Cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 445 et Traube, *op. cit.*,6, p. 172). Le ms. 21 †B N, nouv. acq. lat. 1628 renferme sous les *Moralia* de s. Grégoire des fragments d'Évangile en onciale (Traube, 5) ; cf. Chatelain, 105-7, p. 38. Ce ms. provient aussi d'Autun.

4. C'est du moins en écriture de Luxeuil, qu'a été exécuté, au VIII[e] siècle, le ms. de Jérôme sur l'Ecclésiaste par dessus l'Hist. natur. de Pline (B. S. Paul Carinthie, 25 A 3, cf. Lindsay, *Notae lat.*, 486 ; Chatelain, 72-3, p. 29). Le copiste du ms. du IX[e] s. B. N. lat. 10863 en provenance de Luxeuil a utilisé des feuillets d'un Lectionnaire du VII[e] s. (Chatelain, 104, p. 37).

5. Des feuillets d'un Salluste provenant de Fleury, l'un conservé à la B. de Berlin, et quelques-uns à Orléans (ms. 192 (169), f[os] 15-18 et f[o] 20) ont été recouverts par le Commentaire de saint Jérôme sur Isaie (Chatelain, *Paléogr. class.*, p. 14, Pl. LI, n. 1, et p. 31, Pl. LI A ; Cuissart, *Catal. B. Orléans*, p. 91-2). De Fleury provient aussi le ms. du VII[e] s. B. N. lat. 6400 G du « De natura rerum » d'Isidore, dont les feuillets recouvrent des débris de deux mss. de textes scripturaires du VI[e] s. (Chatelain, *Les palimps.*, 99-100, p. 36).

6. Dans le ms. B. N. lat. 12161, provenant de Corbie, le « de viris inlust. » a recouvert au VII ou VIII[e] s. le « codex Theodos. », la « Lex Wisigoth. » et « Asper n Virgilium » (Lindsay, p. 475 ; Chatelain, *Paléogr. class.*, p. 22).

7. Il subsiste en palimpseste un fragment de l'Itinéraire d'Antonin sous un recueil de Décrétales dans le ms. B. N. lat. 18248, provenant du Mont S. Quentin (Traube 217, p. 222 ; Chatelain, 101, p. 36). Le ms. du IX[e] s. lat. 4413 exécuté au monastère des Deux Jumeaux au diocèse de Bayeux, est également palimpseste (Chatelain, 102, p. 36), ainsi que pour quelques feuillets le ms. 141 de l'École de méd. de Montpellier d'origine inconnue et le ms. 14 de la B. de Douai provenant de Marchiennes (Chatelain, 109-10, p. 38-9).

8. Le ms. de Wolfenbuttel 4148, Wiss. 64, renferme en palimpseste des fragments du V[e] siècle de la traduction de la Bible par Ulphilas, en langue gothique et en onciale gothique, avec le texte latin sur la colonne qui fait face (Pl. du f[o] 255 v[o] dans le Cat. d'Heidemann) ; des fragments du VI[e] s., en onciale grecque, de Galien (de alimentorum facultatibus) ; des fragments de 2 Évangiles grecs du VI[e] siècle ;

Saint-Gall [1] et de Reichenau [2] en ont possédé un certain nombre, mais moins que les églises italiennes, notamment Vérone et Bobbio [3].

Les scribes des ateliers ecclésiastiques, qui ont fait gratter d'anciens manuscrits n'avaient aucunement l'intention de faire disparaître des restes et des témoins de l'antiquité païenne. Ils ont sacrifié aussi souvent des textes sacrés que des textes profanes. Les versions anciennes de l'Écriture sainte et les livres liturgiques hors d'usage n'étaient pas plus respectés que les manuscrits vétustes d'œuvres littéraires ou scientifiques. Les catalogues notent souvent que des livres sont vieillis, en mauvais état, mutilés, inutiles ; ceux-là, quel que fût le texte qu'ils renfermaient, fournissaient, dans les parties restées bonnes, des feuillets propres à recevoir une écriture nouvelle [4].

Le plus souvent sans doute, les prélats ou les officiers de l'établissement procurent à l'atelier le parchemin nécessaire au travail des scribes. A Fulda, sous l'abbé Marcward, le « codex Eberhardi » a été exécuté, grâce au soin, pris par le cellerier du monastère, de fournir la membrane (Dutone cellerario membranam subministrante) [5]. A Saint-Gall, Wini-

des fragments du V[e] s. de la version hiéronym. de Job et des Juges. Suivant Traube (*Vorles.*, I, 258), ces fragments bibliques et le ms. Vatic. lat. 5763 proviendraient de Bobbio. Dans le ms. 4160, Wiss. 76, le *De vita contemplativa* recouvre en partie des fragments d'un Lectionnaire en onciale du V[e] s. Cf. Chatelain, 90-2, p. 32-3.

1. Stiftsb., mss. 193-4, (textes des Prophètes sous les Homélies de saint Césaire du VIII[e] s.) ; 213 (« Institutiones » de Lactance sous les Dialogues de s. Grégoire) ; 908 (glossaires récrits au VIII[e] s. sur des feuillets tirés de 9 mss. du V[e] ou VI[e] s. ; cf. Scherrer, p. 327-8) ; 912 (glossaires récrits au VIII[e] s. sur des feuillets provenant de 4 mss. du V et VI[e] s. ; 567 en partie palimpseste (Löffler, p. 40) ; 722 (Novelles de Justinien IX[e] s. écrites après lavage d'un Comment. de s. Hilaire du V[e] s.) ; cf. Chatelain, 54-69, p. 25-8.

2. Holder, ms. 112 (fragment de psautier gallican en onciale sous des traités de grammaire) ; 253 (Missel gallican, récrit à la fin du VII[e] s. sur feuillets de 3 mss. du VI et VII[e] s. ; ce ms. de main franque aurait été apporté par Pirminius à Reichenau, Holder, p. 569). Un ms. conservé à Saint-Paul-de Carinthie (XXV d 67) renferme le Commentaire de saint Jérôme sur l'Ecclésiaste, en cursive du VIII[e] siècle, au-dessus d'une portion de l'Histoire naturelle de Pline, en onciale du V[e] s. Il porte l'inscription « liber Augiae majoris » et fut sans doute apporté de Vérone par l'évêque Egino, qui se retira à Reichenau, en 796 (cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, II, 13, Pl. CXXXVI). Ce n'est probablement pas à Reichenau que le ms. a été récrit.

3. Chatelain, en dressant la liste des palimpsestes qui restituent des textes de classiques latins (*Les palimpsestes latins* dans *Ann. de l'Ec. H. Etudes*, 1904), signale en particulier tous ceux qui proviennent de Vérone et Bobbio.

4. Cf. Traube-Lehmann, *Zur Palaeogr.*, p. 100-1 : « Man kann also nicht den Vorwurf der Intoleranz zu heben sondern muss einfachere Verhältnisse erdenken : die Handschriften waren schadhaft geworden, hatten an Interesse verloren, waren in jüngeren lesbaren Handschriften abgeschrieben worden ». Chatelain observe (p. 41) qu'on n'a jamais retrouvé dans les palimpsestes un ouvrage entier, qu'on utilisait toujours des cahiers détachés ou des feuillets isolés de mss. incomplets ou usés.

5. cité par Wattenbach, n. 4 de la p. 441.

thar faisait observer à ses confrères que s'ils voulaient qu'il écrivît pour eux des livres, les économes de la maison devaient l'approvisionner de parchemin [1]. Dans les dernières années du Xe siècle, Froumundus, moine à Tegernsee, écrit à son abbé, Gosbert (983-1001) qu'il est toujours animé du même zèle pour le travail de l'écriture (scriptitationis immoror studio), mais que présentement, il n'a pas faculté d'écrire, faute de parchemin ; il espère que la largesse de l'abbé lui en fournira [2].

Quiconque sollicite d'un atelier l'exécution d'un manuscrit, doit procurer à ceux qui feront le travail la quantité de parchemin qu'il exige. Gerbert, en s'adressant aux *scriptoria* tourangeaux pour obtenir une copie, prend soin de leur faire parvenir le parchemin nécessaire [3]. C'est à la prière, mais aussi grâce à la charité d'Hillin (prece et caritate), que les frères Purchard et Conrad ont reçu, à Reichenau le livre où leur main devait écrire les Évangiles (invitati et coacti librum accepimus scribendum) [4]. Hillin qui a commandé ces Évangiles, pour l'église de Cologne, a supporté les frais du travail ; il a sans doute fait remettre aux deux religieux les *quaterniones* tout prêts à recevoir l'écriture. Il eût été indiscret et sans doute inutile de commander des livres sans fournir de quoi les confectionner matériellement. C'est, sans doute, parce qu'ils ont procuré aux scribes de leur église les *membrana* nécessaires, que les prélats sont dits donateurs des livres qu'ils leur ont ordonné d'exécuter.

Faute d'être ainsi largement pourvus, les scribes zélés pour l'exécution des livres doivent se faire quémandeurs de parchemin. Il n'est pas un feuillet, est-il dit, d'un manuscrit de Saint-Gall du VIIIe siècle, que Winithar n'ait obtenu, en l'achetant ou le mendiant [5]. Le moine de Reichenau, Hatto priait l'archevêque de Mayence, Otgar de lui envoyer du parchemin de bonne qualité, autant qu'il en faut pour écrire un Lectionnaire et un Missel grégorien. S'il lui assure les moyens de venir à bout du travail, il lui en sera reconnaissant toute sa vie [6].

1. plus haut, p. 302.
2. « Sed nunc facultatem scribendi pergamenis deficientibus non habeo, nisi vestrae manus largitione tribuatur ». (*Epist.* 1, Migne, CXLI, 1285).
3. *Epist.*, 44, p. 42.
4. Voir plus haut, p. 298.
5. Plus haut, p. 302.
6. « Mittite mihi de pergameno bono ad unum Lectionarium et ad unum Missalem gregorianum. Quem si per vestrum adiutorium perfecero, dum vixero, semper vestri memor ero » (*Epist. var.*, 24, *Epist. Karol. aevi*, III, 339).

D'un monastère à l'autre, le parchemin est, suivant les besoins, l'objet d'un prêt ou d'un don. Réginbald, probablement moine à Saint-Emmeran, remercie le moine de Tegernsee, Froumundus du don qu'il lui a fait de son parchemin (vestri pergameni donationem)[1]. Aussi, dans une autre lettre, il n'hésite pas à lui demander encore « quantumlibet membranae », en vue des livres qu'il se propose toujours d'écrire, au su de Froumundus. Celui-ci dispose de sept peaux ; qu'il veuille bien, s'il n'en a pas besoin, les envoyer à son ami[2].

Les feuilles du parchemin, avant d'être livrées au scribe, étaient réglées à la pointe[3]. D'abord, semble-t-il, des points de repère marquaient la colonne verticale, qu'on traçait ensuite à la règle. Des coups de poinçon donnés dans la marge fixaient l'intervalle des lignes, qui étaient également tracées à la règle. Le plus souvent, on réglait en même temps quatre feuilles ou deux[4] suivant l'épaisseur du parchemin. Exceptionnellement elles l'étaient une à une ; rarement, on en réglait en même temps jusqu'à cinq.

Suivant l'ancien usage, qui a eu cours depuis la fin du VIIIe siècle jusque vers l'an 820, on passait la pointe sur le côté poil du parchemin, les deux ou les quatre feuilles étant disposées l'une sur l'autre, côté poil contre côté poil, côté chair contre côté chair. Un style nouveau prévalut en général pour la réglure des feuilles[5], au commencement du second quart du IXe siècle[6]. On disposa, dès lors au contraire, le côté chair de la feuille du dessus sur le côté poil de la feuille inférieure. En vue de la constitution des cahiers, avant le pliage de la feuille en deux feuillets, les feuilles étaient remises dans

1. *Epist.* 4, col. 1286.

2. « causa perscribendi libellos, quos nosti, mihi accommodatos ; illas tamen septem pelles ibidem inventas, si non plus opus habeas, mihi transmittas » (*Epist.* 5, col. 1286).

3. Sur la réglure des mss , voir Rand, *How many leaves at a time?* dans *Palaeogr. lat.*, V, 52 et suiv., et 77, et du même, *A survey of the mss. of Tours.*, 11 et suiv., où une série de figures aide à comprendre la méthode de la réglure.

4. Toutefois, dans le nouveau style, les feuilles sont toujours réglées non pas quatre, mais deux à la fois (*A survey*, p. 13).

5. Cette distinction entre ce que M. Rand appelle l'ancien et le nouveau style permet, dans une certaine mesure, de dater le mss. La formule de Rand s'est trouvée vérifiée déjà sur de nombreux mss. ; cf. Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, p. 80, n. 2. M. Rand l'a expérimentée, en particulier, sur les mss. de l'école tourangelle. Toutefois, il remarque qu'ailleurs, la formule n'est pas toujours valable ; il observe, en particulier (*A survey*, p. 12), qu'elle ne vaut pas pour la seconde Bible de Charles le Chauve qui, datant de la 2e moitié du IXe siècle, conserve l'ancien style, lequel, par conséquent, serait employé encore alors, pour les livres de luxe, à Saint-Denis si le livre est sorti de ce *scriptorium*.

6. Plus près de 820 que de 835, suivant M. Rand, p. 16.

l'ordre précédent. Les quatre feuilles, qui avaient été réglées en même temps, lorsqu'elles étaient pliées, formaient les huit folios d'un *quaternio*. Deux feuilles réglées ensemble puis pliées formaient un *binio* ; trois feuilles réglées ensemble ou deux feuilles plus une troisième réglée séparément formaient un *ternio*. On obtenait un *quinio*, soit en pliant ensemble quatre feuilles réglées en même temps et en ajoutant une feuille réglée séparément, soit en associant un *binio* et un *ternio*.

On a vu [1] que la provision du parchemin apprêté pour l'exécution des livres est conservée au *scriptorium* dans des corbeilles, coffres et armoires. Tantôt, le parchemin en sort en rouleaux ; il n'a pas encore été soumis au découpage et à la réglure. Tantôt il forme des paquets ficelés, où sans doute sont serrés les feuillets coupés à dimension et déjà réglés.

§ 3. — Encre, couleurs, instruments.

L'encre (atramentum, incaustum) était conservée dans les cornets qui sont figurés sur les miniatures des manuscrits [2]. Il en était fait essai avant l'usage [3]. Les textes de cette époque ne disent pas comment elle était préparée. Le plus ordinairement, sans doute, elle était faite avec l'épine traitée par le vinaigre [4], ou avec la noix de galle.

Des recettes, dérivées de manuels antiques [5], pour la fabrication de l'encre d'or ou d'argent et des couleurs, étaient utilisées dans les ateliers. Un manuscrit perdu de l'église de Beauvais, dont l'âge ne nous est pas connu, renfermait, semble-t-il, une méthode pour préparer l'or destiné à dorer les lettres [6]. L'anonyme de Lucques, au IXe siècle, donne successivement quatre recettes différentes pour la préparation

1. Plus haut, p. 324-5.

2. Plus haut, p. 320 et suiv..

3. Oxford., Bodl. 340, Xe s. : « probatio incauxti si bonum sit » ; cf. Lindsay, *Collect.*, dans *Palaeogr. lat.*, II, 29.

4. Au XIIe siècle, dans sa notice « de incausto » du *De diversarum artium schedula*, Théophile parle du bois d'épine traité par le vinaigre. On lit dans un poème du XIIe siècle : « incaustum promere spina solet » (Wattenbach, *Beschreibung einer Hdschr. mittelalt. Gedichte*, dans *N. Archiv.*, XVII, 379).

5. Le papyrus de Leyde donne une quinzaine de recettes concernant la fabrication de l'encre d'or ou d'argent ; cf. Loumyer, *Les tradit. techn. de la peinture médiév.*, p. 19-20.

6. Le sommaire des pièces contenues dans ce ms. renferme cette mention : « confectio auri ad scribendum » (Catal. de 1750, n° 22 ; Omont, *Recherches sur la B. de Beauvais*, dans *Mém. de l'Institut*, XL, 1916, p. 49).

de la « chrysographia », de l'« auri scriptio ». Celle qui consiste à réduire l'or en limaille, puis à le faire dissoudre dans du fort vinaigre (acetum acerrimum), additionné de sel de nitre, vaut, est-il observé, pour tout autre métal [1]. L'auteur du recueil traite des minerais utilisés comme matières colorantes : vert de cuivre (jarin) ; jaune safran d'arsenic (orpiment) ; il fournit des recettes pour la fabrication de la céruse (compositio psimitthim), du minium ou cinabre (operatio cinnabarum), de l'ocre rouge (sinapis) simili du cinabre (de coloris simili cinnabarum), du rouge de kermès (compositio vermiculi), des couleurs végétales, le bleu (lazuri, lulax), des vernis (compositio pis) [2]. De même la *Mappae clavicula*, dans le manuscrit de Schlestadt, s'ouvre par des recettes relatives à l'encre d'or, à la teinture et aux couleurs, reproduisant, dans un ordre un peu différent, les formules du manuscrit de Lucques [3]. L'Anonyme de Berne renferme des instructions relatives à la décoration des livres et à la peinture à l'œuf [4].

Comment les *scriptoria* ecclésiastiques et monastiques s'approvisionnaient-ils de ces encres et couleurs ? Elles pouvaient être préparées dans les ateliers mêmes du monastère ou de l'église, mais les substances employées devaient nécessairement venir du dehors. Quelquefois, les redevances acquittées par les hommes des domaines en fournissaient une part. Nous savons, au moins, qu'un certain nombre de tenanciers de Saint-Remi de Reims devaient quelques onces de vermillon [5]. Plus souvent, sans doute, les églises et monastères demandaient ces produits au commerce et les faisaient acheter sur les marchés. Une note d'un manuscrit de Corbie, exécuté au Xe siècle, fait figurer des couleurs, l'orpiment, le minium, le sang dragon (résine rouge), l'indigo, sur la liste des marchandises qu'on se proposait d'acheter à Cambrai [6].

Le *scriptorium* doit enfin être muni des instruments pro-

1. Muratori, *Antiquit. Ital.*, II, 375-6 ; voir notre t. III, *Eglises et trésors des églises*, p. 187.

2. *loc. cit.*, cf. Loumyer, p. 23-4.

3. Cf. Loumyer, p. 25-6. Il étudie (p. 163-200) les matières colorantes connues à l'époque.

4. Cf. Loumyer, *Un traité de peinture au moyen-âge, l'« anonymus Bernensis »*.

5. *Polypt. de S. Remi*, XXII, 15, 17 ; XXV, 1, 2 ; XXVIII, 2, 69 et Préface de Guérard, p. XXX.

6. B. N. lat. 19.908. Les moines se proposent d'acheter trois livres de chacune de ces substances (Guérard, Append. au *Polypt. Irm.*, p. 336).

pres à l'art d'écrire. Il est garni d'une provision de calames, ou de plumes (arundo, calamus, penna) [1], dont parfois une miniature fait apparaître un paquet à côté de rouleaux de parchemin [2]. Le scribe fait l'essai de la plume avant de s'en servir, souvent sur le manuscrit même qu'il exécute [3] ; il la porte parfois sur l'oreille quand il ne s'en sert pas [4]. On doit trouver aussi à l'atelier le couteau, avec lequel on taille la plume et découpe le parchemin [5], la règle et le poinçon, destinés à la réglure des feuilles et, peut-être, en vue de la reliure, des peaux et cordelettes de chanvre.

L'atelier est, sans doute pourvu de tablettes de cire (tabulae ceratae) et de stylets (graphio, stilus) [6]. Ces instruments qu'employaient soit les notaires prenant un texte à la dictée, soit les auteurs pour composer leur ouvrage, sont souvent mentionnés et décrits dans des textes du X[e] et du XI[e] siècle [7]. Une miniature des Évangiles de Prüm, du IX[e] siècle,

1. Le roseau qui donne une plus grosse écriture est encore employé, mais la plume d'oiseau tend à prévaloir et apparaît nettement dans plusieurs miniatures précédemment signalées. Cf. art. *Calame* dans le *Dict. d'archéol. chrét.*

2. Une miniature d'un fragment d'Évangéliaire irlandais (Stiftsb. S. Gall, ms 1395, f° 418), montre sous la chaise d'un Évangéliste qui écrit, un paquet de plumes et deux bandes de parchemin (Micheli, *Rech. mss. irland. S. Gall*, dans *R. archéol.*, 1936, t. VII, fig. 3, p. 209).

3. L'épreuve est dite « probatio pennae » dans plusieurs mss., B. Munich lat. 14738, f° 87 v ; 19413, f° 111 b, X[e] s. ; cf. Wattenbach, p. 231 ; « probatio pennae si bona sit » (Oxford Bodl., 340, X[e] s., cf. Lindsay, *Collect.*, dans *Palaeogr. lat.*, II, 29). Ces « Federproben » sont fréquents dans les mss. de Reichenau et ont été publiés par Holder ; par ex. : « Mens intenta manum calamum manus addat in usum » (ms. 153, IX[e] s., Holder, p. 369). Ils comportent souvent des réminiscences ou citations proprement dites d'auteurs étudiés dans les *scolae* monastiques : le « Tityre tu patule » de Virgile, le « Si Deus est animus » de Caton. Lindsay a dressé (p. 29) la liste des mss. de toute provenance, où on rencontre celles-là. Le ms. 27 d'Autun porte comme *probatio pennae* un vers de l'anthologie « Rure morans quid agam » (Lindsay, p. 29-30).

4. Tandis qu'Odon, futur abbé de Cluny, écrit, en sa jeunesse, au *scriptorium* de S. Martin, un abrégé des « Moralia » de s. Grégoire, le saint lui apparaît : « vidit veluti, more scriptoris, super auriculam ejus haerentem pennam et quasi doctoris magisterio productim acuminatam et in summo fixam » *(Vita s. Odonis*, 20, Migne, CXXXIII, 52).

5. Le glossaire, que renferme le ms. latin de la B. N. 2685, explique : « Scalpeum ferreum est quod habent scriptores, unde incidunt cartas et pennas acutent ». Mais cette glose (publiée par Foerster et Koschwitz, *Altfranzoesisches Uebungsbuch*, p. 35) se rapporte au texte de Jérémie, 36, v. 23 et il n'est pas sûr qu'elle se réfère à l'usage pratiqué dans les *scriptoria* carolingiens.

6. Suivant la règle de saint Benoît, un moine ne possède en propre « neque codicem, neque tabulas, neque graphium » ; il doit tout recevoir de l'abbé.

7. Au X[e] siècle, le biographe d'Odon de Cluny décrit les tablettes que celui-ci emportait avec lui « duas tabellas manu bajulans scribendi officio aptissimas, fabrili opere ita connexas, ut possent patefieri, non tamen disjungi » (14, Migne, CXXXIII, 49). Baudry de Bourgueil, à la fin du XI[e] siècle, décrit les tablettes dont il se sert.

montre saint Mathieu écrivant peut-être à la pointe sur une tablette qu'il tient de la main gauche et qui est entourée d'un encadrement, dont la saillie peut protéger la cire [1]. Dans une miniature d'un manuscrit des lettres de saint Grégoire, exécuté à Saint-Maximin de Trèves, à la fin du Xe siècle, auprès du pape, un moine tient d'une main des tablettes et de l'autre un stylet en or [2].

Elles sont formées de huit planchettes assemblées par des courroies, qu'il renouvelle de temps à autre. Chaque planchette est enduite sur les deux faces de cire verte ;

« Pro nigra viridantem praeparo ceram
Quo placeat scribae gratia vestra magis »

Chaque face peut porter huit vers. Le tout est enfermé dans un étui brodé par une dame de qualité.

« Sacculum aptetur quem fecerit una dearum ».

(*Carm.* XLVII De tabulis suis ; CCXXIV Ad tabulas, publiés par L. Delisle, *Romania*, 1872, p. 30-1, 47). Cf. CCXV Pro tabulis gratiarum actio, p. 44. Le stylet de Baudry a été fabriqué par Lambert d'Ardres (XLVII, p. 31). L'un de ses poèmes est relatif à l'un de ces instruments, dont il s'est servi, dix ans durant (Mabillon, *De re diplom.*, Suppl. p. 51, n. 11). Osberne, abbé de S. Evroult (1061-6) « propriis manibus scriptoria pueris et indoctis fabricabat tabulasque cera illatas praeparabat » (Orderic Vital, *Hist. eccles.*, III, 7, éd. Le Prévost, II, 94). Wattenbach a réuni (*Das Schriftwesen im Mittelalter*, p. 51-88), de nombreux textes du moyen âge, où il est question de tablettes de cire et stylets.

1. B. Berlin, théol. fol. 730 ; Boinet, Pl. XXXVI A.

2. Cf. Wattenbach, *Aus Handschriften*, dans *N. Archiv.*, II, 438.

CHAPITRE XX

Par qui sont exécutés les manuscrits ? scribes et enlumineurs

§ 1. — Scribes de l'établissement et scribes étrangers.

Les scribes qui exécutent des livres dans le *scriptorium* d'une église appartiennent, en général, à la communauté des clercs ou des moines de l'établissement. Rarement, semble-t-il, des serviteurs, des laïques y travaillent avec eux [1]. Plus souvent sans doute, des hôtes de même profession, s'ils sont experts dans l'art d'écrire, viennent s'asseoir au *scriptorium* de l'église qui les accueille. Les membres d'une communauté, voisine ou lointaine, avec laquelle sont entretenues des relations d'amitié dont témoignent les listes de confraternités et les rouleaux des morts, étaient évidemment les bienvenus dans le *scriptorium*, comme à la bibliothèque. Ce fut sans doute le cas du moine de Reichenau, Vadilleoz, venu à Saint-Martin de Tours, au temps d'Alcuin et qui a emporté à son monastère des livres, à l'exécution desquels il avait, peut-être, mis la main [2]. Bruun de Fulda, de passage à Wurzbourg, y écrit, en minuscule anglo-saxonne, la règle de saint Benoît [3]. Loup, venu à Fulda, pour perfectionner son instruction, s'est occupé à lire et à transcrire les livres qu'il y a trouvés [4]. L'évêque de Freisingen, Abraham, a fait copier à Metz, plusieurs manuscrits [5]. Au X[e] siècle, le moine Froumundus a exécuté à Cologne une copie du « De consola-

1. Voir plus haut, p. 88-9.
2. Plus haut, p. 148,
3. B. Wurzbourg M p th Q 22, début IX[e] s. : « Cognoscatis quod ego bruun scripsi istam regulam s. benedicti... » Cf. Lindsay, *The Early Lorsch Scriptorium*, dans *Palaeogr. lat.*, III, 6.
4. Un correspondant lui a demandé : « quos libros in Germania vel scripserim, vel legerim » *(Epist.*, 41, p. 49).
5. B. Munich, mss. 6266, 6285, 6313, d'après Wattenbach, *Das Schriftwesen*, p. 540.

tione » de Boëce, avec le commentaire de Loup, qu'il a rapportée à la bibliothèque de son monastère de Tegernsee [1].

Parfois sans doute, un étranger s'est rendu dans un monastère, à dessein de transcrire là un ouvrage, qu'il sait y trouver. Les ressources en livres d'un établissement sont connues. Des bibliothécaires soigneux prennent soin de noter les livres dont ils ne disposent pas et que possède un monastère voisin [2]. Le bref des livres qui forment la collection d'Einhart avait été communiqué au monastère de Fulda [3]. Les renseignements ainsi acquis, qui permettaient de solliciter des prêts, pouvaient inviter aussi à se transporter sur place, pour y prendre copie d'un ouvrage. En fait, un manuscrit du monastère de Saint-Vanne a été exécuté, au rapport du scribe lui-même, au monastère de Lobbes [4]. Peut-être, s'était-il rendu exprès à Lobbes, pour y copier l'ouvrage que ne possédait pas sa maison.

La réputation d'une école calligraphique ou picturale a pu attirer aussi des élèves dans l'art d'écrire. L'influence qu'a exercée en particulier l'école de Tours peut s'expliquer, non seulement par l'imitation des modèles de son écriture et de ses motifs de décoration, que les autres églises se procuraient, mais par le passage, dans les *scriptoria* tourangeaux, d'élèves venus d'autres monastères [5].

De même, un maître dans l'art d'écrire, a pu être attiré dans un autre *scriptorium*. Hucbald de Saint-Amand a été appelé à Saint-Bertin, pour y faire l'instruction de l'abbé Raoul [6] ; il a pu aussi donner à des moines des leçons dans l'art d'écrire.

Les scribes étrangers à la communauté qui travaillent dans les *scriptoria*, sont surtout des « peregrini », irlandais, anglo-saxons, plus rarement espagnols, italiens, grecs. Souvent simples passants, ils se sont parfois aussi installés à demeure

1. Le ms porte *cette inscription* :

« Hunc ego Froumundus librum esse Colonie scripsi,
Atque huc devexi, tibi, sancte Quirine, decrevi. »

(cité par Wattenbach, *loc. cit.*)

2. C'était le cas au XIIe siècle d'un religieux de S. Arnoul de Metz, qui notait sur un ms. du XIe siècle de la bibliothèque du monastère (B. Metz, ms. 221, cf. *Introd. au Catal.*, p. XXXII), les livres qu'elle ne possédait pas, mais qu'on trouvait à S. Vincent et à S. Symphorien.

3. Loup l'a trouvé là et s'en est servi pour demander à Einhart communication de divers ouvrages *(Lupi epist.*, I, p. 8).

4. B. Verdun, ms. 24, voir plus haut, p. 271, n. 3.

5. C'est peut-être le cas de Vadilleoz de Reichenau, cf. plus haut, p. 148.

6. Folquin, *Chartul. Sith.*, II, 65, p. 131.

et ont pris la qualité d'habitants du cloître. Les Irlandais et Anglo-saxons, on l'a vu, ont tenu une place importante dans les *scriptoria* du Nord et de l'Est de la *Francia* et leur action se fait sentir jusqu'à la Loire. Des réfugiés espagnols ont travaillé à Albi, à Lyon, à Orléans. Ces scribes de pays étrangers ont non seulement écrit, mais enseigné à écrire. Ils collaborent souvent dans un même manuscrit avec des scribes indigènes. Ceux-ci leur ont emprunté parfois des éléments de leur technique, de leur système d'abréviations, ont reproduit les motifs de décoration, imité le style ornemental dont ils avaient apporté ou exécuté des modèles [1].

§ 2. — L'AGE DES SCRIBES, LE « SCRIPTORIUM » ET LA « SCOLA ».

Le travail du scribe requiert de préférence des hommes [2] et des hommes d'âge mûr. En 789, Charlemagne recommande aux prêtres de ne pas laisser les enfants corrompre les manuscrits, soit en lisant, soit en écrivant. Que des hommes « perfectae aetatis » écrivent avec grand soin, s'il en est besoin, Évangile, Psautier et Missel [3]. Parmi les scribes d'un *scriptorium* important, il y avait des hommes de tout âge [4] et l'âge parfait est sans doute souvent dépassé. Parfois, la plume est tenue par des scribes dont la main tremble et qui ont atteint la vieillesse [5]. On a vu qu'un abbé, du nom de Wigbertus, écrivait encore des livres, de sa propre main, à quatre-vingt-dix ans [6]. Des scribes ont continué d'écrire au cours de plusieurs générations, maintenu des techniques d'écriture ou des styles considérés dès lors comme arriérés [7] ; peut-être ont-ils parfois changé leur première manière et, forts de l'expérience acquise, pris à plusieurs reprises des initiatives nouvelles et heureuses [8].

1. Voir plus haut. p. 44.

2. Au *scriptorium* d'un monastère de femmes travaillent naturellement des « sanctimoniales » ; c'est le cas des religieuses qui ont exécuté, en équipe, un ms. de l'église de Cologne (plus haut, p. 282) et sans doute de Dulcia, qui a écrit une portion d'un ms. de l'église de Laon (p. 252), de la « scriptrix » d'un ms. messin (p. 267, n. 3).

3. 72, *Capit.*, I, 60.

4. C'est certainement le cas à Saint-Martin, cf. p. 152 et suiv.

5. Voir plus haut, p. 143, n. 1.

6. Wattenbach (*Das Schriftwesen*, 287) cite une note d'un ms. du Mont Cassin, du XIe siècle ; le scribe l'a écrit « jam tremulante manu ».

7. Par ex. à Corbie, cf. plus haut, p. 217.

8. C'est peut-être le cas d'Adalbaldus à S. Martin, cf. p. 155 et 156, n. 1.

L'art de la calligraphie n'était pas exercé par des enfants. A ceux qui étaient admis dans la *scola* d'un monastère on apprenait à écrire, non pas au *scriptorium*, mais à l'école même. Ils y faisaient sans doute usage de tablettes (tabulae) et de modèles portatifs d'écriture (codicelli), comme les hommes faits qui se mettaient tardivement à l'étude de l'art d'écrire [1]. L'école avait au reste des relations avec le *scriptorium*, comme avec la bibliothèque. Le maître de la *scola* était souvent, en même temps, bibliothécaire, directeur du *scriptorium*, ou du moins il y écrivait lui aussi à l'occasion [2]. Peut-être y faisait-il travailler parfois quelques-uns de ses élèves. Le local de la *scola* pouvait être, pour ces apprentis, une sorte d'annexe du *scriptorium*.

Quoi qu'il en soit, des enfants ont parfois exécuté des manuscrits qu'a conservés la bibliothèque de l'établissement. A Saint-Amand, le jeune Jérôme, petit-fils de Pépin le Bref, a copié, à neuf ans, la vie de saint Arnoul, son ancêtre, sous la direction, sans doute, du maître Ragnardus [3]. Un petit poème a été composé, à Saint-Riquier, pour être inscrit sur la table d'un *juvenculus*, que le poète exhorte à s'appliquer, pour devenir expert dans la loi des scribes [4].

Au Xe siècle, à Saint-Gall, Notker enfant, serviteur de saint Gall, déclare qu'il a écrit un manuscrit, sous la direction du bibliothécaire Waldramm et qu'il l'a signé. Un autre écolier dédie son œuvre modeste, écrite avec un pouce enfantin, à Rutpert, docteur, qui l'a abreuvé de son lait et nourri de son pain [5]. Ekkehard, chargé des écoles, dirigeait vers le *scriptorium* les enfants qui n'avaient pas de disposition pour l'étude des lettres ; il les occupait à écrire et à dessiner, à faire des capitales, à les dorer et à les peindre [6].

1. Einhard rapporte de Charlemagne : « tabulasque et codicellos ad hoc in lecto sub cervicalibus circumferre solebat ut cum vacuum tempus esset, manum litteris effigiendis adsuesceret » (*Vita Karoli*, 25, p. 22). Les tablettes sont sans doute des tablettes de cire où le royal élève écrivait avec un stylet, les *codicelli* des modèles d'écriture.

2. A S. Martin de Tours, Odalricus, signalé dans une charte de 894 comme diacre et « scholae magister », a écrit une charte de 886, qu'il signe comme sous-diacre, sans mention de l'école. Dans un document du 22 Mai 899, Archanaldus est dit « magister scolae » et, comme son prédécesseur, a écrit des chartes exécutées à S. Martin ; il signe le 22 Mai 899, le 13 Sept. 900, le 1er Mars 904, le 13 Nov. 912, le 31 Déc. 914, en prenant le titre de « scholæ primus » (cf. Köhler, *Die Schule von Tours*, I. 28).

3. Cf. plus haut, p. 242, n. 9.

4. *Carm. Centul.*, 77, *Poetae lat.*, III, 323.

5. Cf. plus haut, p. 312.

6. *Ekkeh. IV, casus s. Galli*, 10 : « et quod ad litterarum studia tardiores vidisset, ad scribendum occupaverat et lineandum... » (*SS*, II, 122).

Un certain Lutohoye, qui a exécuté au X[e] siècle un manuscrit de Prosper, conservé à Einsiedeln et qui provient de la région, était sans doute un écolier facétieux. Après avoir prié le lecteur de demander qu'il soit donné au scribe une digne récompense, il émet le vœu qu'une fois le livre lu, les jambes du maître soient brisées [1].

Le « magister scolae » Autricus a exécuté sur l'ordre de Gotschalk, évêque de Freisingen (994-1006), plusieurs manuscrits avec l'aide de ses disciples [2]. Froumundus, moine à Tégernsee, a commencé à écrire un livre, dont les « pueri », ses élèves (quos docui), ont achevé l'exécution [3]. Un Homéliaire du XI[e] siècle a été écrit et dédié à saint Martial, par ordre d'Airaldus. Ce volume, ajoute le scribe, sachez qu'il a été écrit par Josfredus, qui est vôtre et qui, enfant, porte l'habit monastique. Il s'agit sans doute d'un oblat, instruit dans l'école monastique et qui, sous la direction du maître du *scriptorium*, s'est livré à cet exercice calligraphique [4]. Quant au « scolaris » Arnoldus, qui écrit à Prüm, en 1084 [5], il est sans doute l'écolâtre et non pas un écolier s'exerçant à écrire.

Même éducation était donnée aux jeunes filles dans les monastères de femmes. Harlinde et Reine ont été instruites à Valenciennes à écrire et à peindre [6].

§ 3. — LA FORMATION DES SCRIBES.

Les jeunes clercs ou moines se forment à l'art de la calligraphie et de l'enluminure bien moins à l'école qu'à l'atelier même, sous la direction du chef du *scriptorium*. Le disciple lui marque parfois sa reconnaissance en lui dédiant le tra-

1. B. Einsiedeln, ms. 365 : « Lutohoye dicor qui scripsi, te peto, lector, Posnas (poscas) scriptori praemia digna dari. Perlecto libro crura frangantur magistro » (Chatelain, *Paléogr. class.*, CXC 2°, II, 27). Le ms., tel qu'il est maintenant constitué, rassemble un grand nombre de fragments pour la plupart d'auteurs profanes et paraît bien être un livre de caractère scolaire.

2. B. Munich, lat. 6256, 6372, 6403 ; cf. Wattenbach, *Das Schriftwesen*, p. 441.

3. Cité par Wattenbach, *loc. cit.*

4. B. N. lat. 3.785 : « Hoc scripsit scito volumen
Iosfredus vester puer indutus monachilis ».
(*Catal. B. regis*, III, p. 468 et Delisle, *Cab. des mss.*, I, 393).

5. B. Trèves, ms. 1286 ; cf. plus haut, p. 276.

6. *Vita*, 5, Mabillon, *A. S.*, III, p. 609.

vail, qu'il a pu exécuter, grâce à ses leçons [1]. Volontiers, il s'en remet à lui pour la correction de son travail et il l'en prie parfois instamment.

Le « custos », bibliothécaire, écolâtre, ou tout autre religieux, qui exerce la direction de l'atelier, est lui-même « scriptor » et donne l'exemple à ses disciples. Notker, à Saint-Gall, estime qu'il eût manqué aux devoirs de sa charge, s'il n'avait pas rempli parfois la tâche du scribe. Les bibliothécaires de ce monastère tiennent, on l'a vu, école d'écriture. Parfois, le chef du *scriptorium* écrit quelques pages ou quelques lignes du manuscrit, qu'il abandonne ensuite à ses disciples ; ils s'attacheront à continuer le travail dans le même style. La main d'Hartmut alterne dans des manuscrits de Saint-Gall avec celle de ses élèves. L'écriture de Notker se reconnaît dans la première partie d'un manuscrit, puis celles de plusieurs scribes qui ont pris la suite du maître [2].

Parfois le directeur a remis à ses subordonnés un modèle pour la disposition des lignes et le tracé des caractères. A la fin d'un volume de la bibliothèque de Saint-Gall, deux feuillets sont conservés de l'écriture d'Hartmut ; ils constituent certainement un « exemplar », préparé par le maître pour ses élèves en l'art de la calligraphie. On retrouve, en effet, à leur place dans le manuscrit, ces deux mêmes pages, transcrites ligne par ligne et lettre par lettre [3]. Sur un manuscrit de la fin du IX[e] siècle, deux lignes tracées par Notker constituaient aussi un modèle d'écriture [4]. Ainsi se constituent, dans les *scriptoria*, des équipes de scribes formés à la même technique et des traditions d'ateliers.

Les modèles employés dans un atelier sont sans doute communiqués aussi à d'autres. L'équipe d'un *scriptorium* ou son chef, qui apprécie la technique d'un atelier réputé, sollicitera, pour s'en rendre maître, l'envoi d'un modèle. Au premier cahier d'un manuscrit de l'église de Verceil, certai-

1. Stiftsb. S. Gall, ms. 283, IX[e] s. :

> « Accipe nunc demum scripturam, care magister,
> Ex alio captam, sed de me forte paratam,
> Accipe litterulas deformi scemate factas,
> Sitque labor gratus, quem fert devota voluntas »
>
> (Scherrer, p. 107).

2. Voir plus haut, p. 308 et 310.

3. Stiftsb., ms. 81. Les deux derniers feuillets sont reproduits aux f[os] 68-9, 74-5 ; cf. dom Leclercq, *Dict. archéol. chrét.*, art. S. Gall, col. 131.

4. Plus haut, p. 311.

nement écrit à Tours, à la belle époque de la calligraphie tourangelle, en succèdent d'autres, où des scribes italiens ont gauchement imité l'écriture du premier ; celui-ci avait été évidemment expédié de Tours à Verceil, à la demande, sans doute, du chef du *scriptorium*, soucieux de mettre un bon modèle aux mains d'une médiocre équipe [1]. On a vu que la manière des ateliers tourangeaux se retrouve dans maints manuscrits qui n'en sont pas sortis, évidemment grâce à l'intermédiaire d'exemplaires qui en provenaient et que les scribes d'autres ateliers avaient sous les yeux [2], cahiers détachés pour eux, à titre de modèle, ou manuscrits acquis par la bibliothèque de leur église et dont ils s'exerçaient à reproduire la calligraphie.

C'est grâce à ces communications d'un *scriptorium* à l'autre, aux échanges faits entre eux, que les techniques, styles, écoles de calligraphie et d'enluminure se créent, s'étendent et se perfectionnent, que les initiatives heureuses d'un atelier ou d'un scribe sont connues ailleurs et en provoquent d'autres. La minuscule caroline s'est formée, grâce aux recherches et expériences de plusieurs ateliers, qui les ont mises, en quelque sorte, en commun et exploitées, par une sorte d'émulation et d'accord entre les diverses équipes de scribes. Elle n'a pu, une fois constituée, conquérir successivement tous les *scriptoria*, que par suite d'une très large diffusion de manuscrits modèles, dont la perfection emportait tous les suffrages et brisait, dans chaque atelier, les traditions et résistances locales.

De même, il n'est pas, au IX[e] siècle, dans l'art de peindre les manuscrits, de style qui n'ait subi l'influence d'un autre ou de plusieurs styles antérieurs ou contemporains, éclos dans l'ancienne Gaule, en même temps qu'il est souvent tributaire de modèles irlandais, anglo-saxons, wisigothiques, byzantins, orientaux et même antiques [3]. Les artistes en calligraphie et en enluminure doivent sans doute toujours à ces contacts une part de leur science technique et c'est ainsi qu'ils achèvent de se former, ou qu'ils transforment leur manière. On a vu qu'un scribe de Saint-Gall prenait soin de noter les attitudes et gestes des personnages des miniatures

1. Plus haut, p. 164.

2. Plus haut, p. 165-6.

3. Sur l'imitation des motifs ornementaux et des miniatures d'Irlande et d'Angleterre, voir plus loin, chap. 22, § 2 ; des modèles wisigothiques, voir chap. 22 et plus haut, p. 130 ; des modèles byzantins, p. 314 ; des modèles antiques, p. 174, 180, 187.

d'un manuscrit grec qu'il avait sous les yeux, au profit évidemment des peintres qui s'exercent dans le *scriptorium* du monastère [1].

Il existait aussi, à l'usage des scribes déjà expérimentés, des traités techniques de l'écriture ou du moins de certaines écritures. Le « scriptor regius », Bertcaudus avait fait l'étude de l'onciale, dont il définissait les proportions (mensura descripta). Loup de Ferrières croit savoir qu'une « schedula », qui renferme ce traité, figure parmi les livres que possède Einhard et il le prie de la lui envoyer soigneusement scellée, crainte sans doute que cette précieuse instruction ne soit dérobée [2].

Les préceptes généraux d'un art difficile sont souvent rappelés à ceux qui travaillent dans le *scriptorium*. Alcuin a composé un petit poème, destiné sans doute à être inscrit sur les murs de la salle où travaillent les scribes : « Qu'en ce lieu, écrit-il, s'asseyent ceux qui reproduisent les oracles de la loi sacrée ; qu'ils se gardent de toute parole frivole, crainte que leur main, elle aussi, n'erre parmi les frivolités. Qu'ils s'efforcent de rendre corrects les livres qu'ils exécutent et que leur plume suive le droit chemin ». Alcuin leur recommande de soigner la ponctuation, afin que le lecteur à l'église ne lise pas de travers et ne s'arrête pas brusquement [3]. Le moine de Saint-Riquier, Micon, a composé lui aussi une inscription pour être apposée « in domo scriptorum ». Cette maison, écrit-il, est la « domus officii scriptorum ». Là, les écrivains peuvent défricher (sulcare) le champ des livres sacrés. Il faut chasser de cette maison tout ce qui fait échec au travail des scribes [4]. Sur un manuscrit du XIe siècle de Sainte-Cécile d'Albi, un scribe a écrit quelques vers sur l'art d'écrire doctement [5]. Mais sans doute, ces compositions littéraires, même si les scribes du temps les méditaient, sont de moindre profit que la leçon et la main du maître avec l'examen des modèles.

1. Plus haut, p. 314.

2. *Lupi epist.*, 5, *Epist. karol. aevi*, *III*, 17.

3. *Alc. carm.*, 94, *Poetae lat.*, I, 320.

4. *Carm. Centul.*, 5, III, 296.

5. B. Albi, ms. 7 : « Versus de docte scribere
Quisquis es aut fueris qui docte scribere queris
Hac duce scriptura digitis inflectere cura ».
(*Catal. B. dépts*, in-4°, I, 483).

§ 4. Nombre des scribes, leur recrutement.

Le nombre des scribes qui travaillent dans les *scriptoria* est nécessairement très variable et en rapport avec l'activité de chaque atelier, les besoins de l'église à qui il appartient et qu'il alimente en livres et peut-être l'importance des commandes, que lui vaut la réputation dont jouissent les œuvres qu'il produit.

L'architecte qui a dressé pour l'envoyer à l'abbé de Saint-Gall le plan idéal d'un grand monastère a prévu sept sièges dans le *scriptorium*. Mais le nombre des sièges est probablement fort inférieur à celui des scribes. Plusieurs écrivains peuvent venir s'asseoir successivement sur le même banc. Souvent, pour l'exécution d'un même manuscrit une série de religieux venaient à tour de rôle tenir la plume. Quand chacun d'eux exécutait un cahier entier, ils pouvaient travailler en même temps à condition que le manuscrit à reproduire fût lui-même découpé en autant de cahiers modèles. Mais le plus souvent sans doute, en particulier quand le livre transcrit a été emprunté, chaque scribe exécute à son tour sa tâche. C'est toujours le cas, quand l'écriture change au cours d'un même cahier.

Le nombre de mains différentes qu'on distingue dans un manuscrit, établit qu'à la date où il fut exécuté, le *scriptorium* d'où il est sorti comportait au minimum autant de scribes. Mais, il en comptait sans doute, en pareil cas, beaucoup plus. Il est vraisemblable en effet, que tous les scribes n'étaient pas occupés à la confection d'un seul manuscrit. Un *scriptorium* actif en a dû produire plusieurs en même temps.

De quelques *scriptoria* nous avons ainsi la preuve qu'ils occupaient dans le même temps un très grand nombre de scribes. A Saint-Martin de Tours, dans la première moitié du VIIIe siècle, plus de vingt scribes ont collaboré à l'exécution de l'Eugippius. Le Tite-Live transcrit vers la fin du même siècle est l'œuvre de huit scribes dont les noms sont conservés. Un manuscrit où se retrouve la main de trois seulement de ceux-là, a été exécuté par douze scribes. Une Bible tourangelle du début du IXe siècle a été exécutée par douze scribes. Cinq scribes au moins ont été chargés de transcrire à nouveau, au IXe siècle, le Tite-Live exécuté précédemment [1]. Bien qu'un petit nombre seulement de scribes tourangeaux

1. Voir plus haut, p. 141, 143, 152-3, 158.

nous soient connus nommément, quatorze de ceux dont les noms sont conservés, figurent sur une liste des religieux de Saint-Martin dressée vers 820 [1] et sont par conséquent des contemporains quoique d'âge divers. Or ils n'ont certainement pas mis la main à un très grand nombre de manuscrits du même temps, dont l'écriture n'est pas la leur. Il est permis de penser, qu'au temps où l'atelier a le plus fort rendement, pendant la première moitié du IXe siècle, la presque totalité des religieux d'une communauté, forte en 820 de 220 membres, se relayent dans le *scriptorium* martinien, à côté et sous la direction de maîtres, véritables professionnels de l'art de la calligraphie et de l'enluminure [2].

Il en a été, peut-être, de même, à certaines époques au moins, dans d'autres communautés, où l'« ars scribendi » était en honneur, bien que la production n'ait nulle part été comparable à celle des ateliers tourangeaux. Un exemplaire du VIIIe siècle de la Cosmographie d'Ethicus, provenant de Murbach est l'œuvre d'un très grand nombre de scribes [3]. A Corbie, vers la fin du VIIIe siècle, un manuscrit est l'œuvre de huit scribes. A la Bible de Maurdramne, dont il subsiste huit volumes, sept scribes au moins ont collaboré et le nombre des manuscrits sortis alors du *scriptorium* corbéien laisse supposer qu'une importante équipe de religieux y travaillait. Le manuscrit qu'Adalhard a fait exécuter pendant son exil, entre 815 et 821, est l'œuvre d'autant de scribes qu'il comporte de cahiers [4]. Un exemplaire du traité d'Alcuin, sorti, semble-t-il du *scriptorium* de Cologne, dans les premières années du IXe siècle porte la marque de vingt mains différentes. Dans un monastère voisin sans doute de cette église, neuf religieuses ont écrit les trois volumes d'un ouvrage [5]. Un manuscrit a été exécuté dans le même temps à Salzbourg par sept scribes [6]. Il n'est pas douteux qu'à la même époque, dans les *scriptoria* de l'église de Lyon, de Fleury-sur-Loire, de Saint-Denis, de Saint-Bertin, de l'église et des monastères de Reims, et de Metz, de Reichenau et de Saint-Gall, le nombre des travailleurs n'ait été considérable.

1. Plus haut, p. 151 et suiv. Dans ce chiffre de 14, figurent deux Adalbaldus mais non l'Arégarius de la Bible de Vivien et le Sigilaus de la Bible de Lothaire.

2. Plus haut, p. 151 et suiv.

3. Oxford B. Bodl. Junius 25 ; Lindsay, *Notae lat.*, 470.

4. Plus haut, p. 223-4.

5. Plus haut, p. 282.

6. Plus haut, p. 164.

Vers la fin du IXe siècle, en raison surtout des dévastations des Normands et des Hongrois, l'activité s'est visiblement ralentie dans un certain nombre d'établissements et a parfois complètement cessé, là où le monastère est anéanti et la communauté en fuite et dispersée. Elle reprend au cours du Xe et surtout du XIe siècle. A Echternach, Volkerus, Ruotpertus et Thierry travaillent à exécuter des livres sur l'ordre de l'abbé Regimbertus (1051-81) [1]. A Saint-Martin de Tournai on pouvait voir à la même époque une troupe de douze jeunes moines assis sur des sièges devant des tables soigneusement et ingénieusement disposées et qui écrivaient en silence [2]. A Saint-Vaast d'Arras dans le même temps neuf moines apportent tour à tour leur collaboration à un même travail [3]. Mais il est de règle de déplorer le petit nombre de scribes. Au XIe siècle, Anselme de Cantorbéry s'excuse d'avoir tardé à envoyer à un correspondant le « Contra hereses » de saint Augustin, en raison de la pénurie de scribes (partim inopia scriptorum) [4].

Vraisemblablement, du IXe au XIe siècle, un bon nombre, peut-être à certaines époques et dans certains monastères, la plupart des religieux d'une même communauté, participaient au travail du *scriptorium*, ceux au moins qui n'étaient pas retenus par la charge de quelque office ou autre obédience, soit intérieure, soit extérieure. C'est sous cette forme qu'est pratiquée peut-être parfois, par le plus grand nombre, l'obligation du travail des mains, prescrite par la règle de saint Benoît [5]. Comme l'écrit un scribe au Xe siècle, moine à Flavigny, il est mieux, quand on habite le cloître, d'écrire des livres que de croupir dans l'oisiveté [6].

C'est en vertu d'un commandement reçu, que les religieux vont par obéissance travailler dans le *scriptorium*. L'ordre formel du prélat, qui les oblige, les contraint à écrire, ou du

1. Volkerus, ms. lat. 8912 et 8960 ; Rudpertus, lat. 9568 ; Thierry, lat. 8912, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 361.

2. Plus haut, p. 249.

3. Plus haut, p. 234.

4. Dom Morin, *Lettre inédite d'Anselme*, *R. Bénéd.*, 1922, p. 140.

5. 48 « in opus suum laborent quod eis injungitur ». Le contexte montre qu'il s'agit, le plus souvent, d'un travail permettant aux moines de vivre « labore manuum suarum ». C'est souvent aussi les « artes » qui occuperont les moines et il est prévu que si l'un d'eux s'enorgueillit « pro scientia artis suæ », il en sera écarté (57). Le travail du scribe enlumineur, relieur figure sans doute parmi ces « artes ».

6. B. Vatican 1570 : « malui colligendorum librorum studio mancipari quam otio torpere ».

moins, soit sa volonté, soit son agrément sont souvent mentionnés par eux-mêmes sur le manuscrit qu'ils exécutent.

Il en est parfois qui remplissent leur tâche parce qu'elle leur est imposée de force. Sur un manuscrit du IX[e] siècle, exécuté à Lorsch, un moine, Jacob, a apposé sa signature. Mais une autre main a ajouté en note, qu'une partie du livre n'a pas été écrite par lui, parce qu'il le voulait bien, mais par contrainte (non spontanea voluntate sed coactus). Il avait une chaîne aux pieds (compedibus constrictus), comme mérite d'être lié un gyrovague toujours prêt à fuir (sicut oportet vagum atque fugitivum vincire) [6].

La plupart des religieux obéissent (spontanea voluntate) à l'ordre qui leur attribue, au *scriptorium*, une tâche. Un certain nombre y sont attirés par le zèle qui les anime. Les artistes, véritables professionnels, que leur talent désigne pour y travailler à demeure goûtent la joie d'exécuter un beau travail. A peu d'exceptions près, tous accomplissent volontiers une besogne dure, difficile, mais pleine de mérite.

5. B. Vatican, Palat. 195 ; cf. Lindsay, *The Lorsch script.*, 30.

CHAPITRE XXI

Le travail d'exécution des livres

§ 1. — Caractère religieux et pénible du travail des scribes.

La maîtrise acquise dans l'art de la calligraphie permet au scribe, surtout si son travail a pour objet l'exécution des livres sacrés, de pratiquer le plus noble et le plus méritoire des labeurs. Alcuin l'oppose à celui du vigneron : « Écrire des livres, c'est mieux que défoncer le sol d'un plant de vignes ; l'un des travailleurs est au service de son ventre, l'autre au service de son âme »[1]. L'exécution d'un livre est une bonne œuvre, car elle permettra à ceux qui sont consacrés au service de Dieu de s'édifier en le lisant. Le diacre Hildigrimus du monastère de Werden se félicite d'avoir écrit ces feuillets à l'usage des moines, pauvres du Christ, pour servir à jamais d'exemple aux bons[2]. L'écrivain estime avoir droit aux prières de ceux qui, en lisant, profitent de son travail et parfois, il les réclame, en déposant la plume[3].

Le scribe et le décorateur d'un livre le dédient souvent au saint, patron de l'église, à laquelle appartient l'atelier. Dans un manuscrit de Saint-Germain-des-Prés, du Xe ou XIe siècle, un moine est figuré à genoux devant le saint ; la légende, écrite au-dessous, rapporte qu'Heldricus a dédié

1. *Alc. carm.*, 94 : « Est opus egregium sacros jam scribere libros
Nec mercede sua scriptor et ipse caret.
Fodere quam vites melius est scribere libros,
Ille suo ventri serviet, iste animæ. » (*Poetae lat.*, I, 320).

2. B. Berlin Theol. 356, IXe siècle :
« Folia conscripsi haec pauperum usibus apta
Exemploque esse bonis per saecula opto »,
(Dümmler, *N. Archiv.*, X, 336).

3. En finale d'un ms. du IXe siècle ayant appartenu au monastère de la Couture e scribe demande au lecteur de prier pour lui.

au saint le volume qu'il a peint [1]. Le scribe de Lobbes, Godéran, fait hommage de son travail à saint Pierre, patron de son monastère et à saint Remacle, patron de Stavelot [2]. Dans un manuscrit de Saint-Gall du XII[e] siècle, le scribe Liuthérus est représenté à genoux offrant son livre au saint [3]. Quelquefois, le scribe est associé à l'offrande qui sera faite du livre par celui qui a commandé de l'exécuter, offrande qui peut passer par toute une série d'intermédiaires terrestres et célestes. Un Sacramentaire, exécuté à Hornbach, au X[e] siècle, est orné de quatre miniatures, accompagnées de légendes en vers et qui représentent l'offrande faite du livre par le scribe Eburnant à l'abbé Adalbert, par cet abbé à saint Pirminius, patron du monastère, par celui-ci à saint Pierre, qui, lui-même, en fait hommage au Seigneur [4].

En retour de l'offrande qu'il fait au saint de son travail, le copiste croit avoir droit à sa protection. Hérimannus qui exécute à Saint-Gall la vie du patron du monastère, le prie de se souvenir que son serviteur lui a offert ce livre [5]. Le scribe a confiance que le saint le regarde, tandis qu'il est penché sur le parchemin. Le moine artésien Rodulfe sait que saint Vaast, à mesure que sa plume avance, compte lettres, lignes et points et lui remet autant de fautes. Le mérite de son labeur n'est pas pour lui seul ; il sera imputé à ceux qu'il désignera [6]. Le scribe, qui a exécuté la Bible de la Vallicellane, prie le Christ d'attribuer à Charlemagne, qui a commandé d'écrire ce livre, autant de récompenses qu'il y a de lettres, peintes en formes variées, dans le corps du volume [7]. On lisait en

1. Cf. plus haut, p. 204, n. 4.

2. Plus haut, p. 273.

3. Stiftsb., ms. 375.

4. B. du chapitre de Soleure, cf. Dümmler, *N. Archiv.*, X, 344-5.

5. « Servum, Galle, tuum libri decus hoc Herimannum
Divite cum voto tibi perfecisse memento »
(Stiftsb., ms. 560, XI[e] s., Scherrer, p. 177).

6. B. Arras, ms. 530, XI[e] s. :
« Grammata quot, sulci quot sunt, quot denique puncti,
Inquit, in hoc libro, tot crimina jam tibi dono ;
Nec labor iste tibi frater jam proderit uni,
Sed cuicumque velis, detur pars magna laboris »
(*Catal. B. Départ.*, IV, p. 210-1). Cf. Cassiodore, *De instit. div. litter.* 30 : « Tot enim vulnera Satanas accipit quot antiquarius Domini verba describit » (Migne, LXX, 1145).

7. « Codicis illius, quot sunt in corpore sancto
Depictae formis litterulae variis,
Mercedes habeat Christo donante per aevum
Tot Carolus rex, qui scribere jussit eum »
(cité par Wattenbach, *Das Schriftwesen*, 433).

finale d'un manuscrit du Xe siècle : « omnis labor finem habet, praemium ejus non habet finem »[1]. Celui qui sait écrire, observe un scribe du même temps, y trouve soulagement de la vie présente « solator vitae » et s'assure les joies de l'éternelle vie (vitae sibi gaudia quaerit)[2].

En marque du caractère religieux de leur labeur, les scribes irlandais avaient coutume d'inscrire, au début du manuscrit, une invocation au Seigneur[3]. De même, ils commençaient le travail de chaque journée en inscrivant en marge du manuscrit une prière[4]. Tel était aussi l'usage des scribes anglo-saxons[5], qui ne paraît pas avoir été suivi par les scribes du continent. Mais, à défaut même de ces gestes pieux, le travail qui s'opère dans les *scriptoria* ecclésiastiques et monastiques garde bien un sens religieux et sera récompensé par les joies célestes.

L'exercice de l'art d'écrire est méritoire, non seulement par son objet tenu pour œuvre pie, mais parce que ce labeur est considéré comme rude et difficile[6]. C'est au prix de beaucoup de fatigue et de sueur[7] qu'un livre est exécuté. En écrivant, le moine se donne à lui-même et longtemps la discipline[8]. Une série de lieux communs sont familiers aux copistes de ce temps, comme déjà à ceux de l'époque mérovingienne. « L'art des scribes est ardu plus que tous les autres ».

1. Ms. perdu de la B. de Beauvais, Catal. de 1750, n° 59 (Omont, *Recherches sur la B. de Beauvais* dans *Mém. de l'Institut*, XL, 1916, p. 67).

2. Stiftsb. S. Gall., ms. 264, cité par Wattenbach, p. 434.

3. Le scribe irlandais du ms. 26 de la B. de Laon écrit au f° 2 « Dei in nomine incipio, au f° 4 in nomine Dei summi, au f° 5 in nomine Trinitatis » ; sur une page commencée sans doute au premier jour de l'année, il écrit, en irlandais : « Gardez-moi Seigneur, des dangers de cette année ». Le ms. de la B. N. lat. 13026 f° 121 porte une invocation au nom du Seigneur en grec (cf. Lindsay, *Palaeogr. lat.*, *Collect.*, II, 26).

4. La formule irlandaise favorite est abrégée sous la forme x b (Christe benedic). Dans le Priscien irlandais de S. Gall, on lit x f (Christe fave) alternant avec x b et à d'autres places en abrégé : « fave Brigitta (p. 171) ; fave Patricie (p. 181), Patricie benedic (p. 178) ». Au f° 12 du ms. 26 de Laon, le scribe écrit : « benedic Domine hanc operationem ut plana fiat » ; ailleurs (f° 18), il écrit en irlandais : « Que Dieu bénisse aujourd'hui le travail de ma main. » ; il place aussi un x b sur le verso de chaque f° (Lindsay, *op. cit.*, p. 25).

5. Sur le martyrologe de Willibrord, on lit au commencement « Christe fave votis ». De même, un ms. anglo-saxon, provenant de Lorsch (B. N. lat. 16668, f° 51), porte, à la 1re page, d'un nouveau cahier, x b. Dans les Évangiles de Boniface est inscrit, en tête de s. Luc « o Emmanuel » (Lindsay, p. 25-6).

6. « Ardua scriptorum prae cunctis artibus est » (note d'un ms. du IXe s., *Poetae lat.*, III, 296).

7. B. Metz, ms. 304.

8. « O vos qui nostis quid perferat ille laboris,
Qui se scribendo castigat tempore crebro »
(Othlon, *Vita s. Bonif.*, dans Jaffé, *Bibl. mogunt.*, III, 505).

— « L'homme qui ne sait pas écrire, estime légère la peine de l'écrivain ; mais ceux qui l'ont expérimenté, savent combien ce travail est dur [1] ». — « Bien que la plume soit tenue par trois doigts seulement, c'est tout le corps qui travaille » [2]. — « Aussi l'entrée au port n'est pas plus agréable au navigateur que la dernière ligne du manuscrit au *scriptor* fatigué » [3]. — « Comme le malade aspire au retour de la santé, ainsi le scribe désire atteindre la fin de l'ouvrage » [4]. Plus discret, Liuthard, qui a exécuté le Psautier de Charles le Chauve, écrit simplement : « Ici, l'ouvrage achevé, la plume de Liuthard s'est reposée » [5]. Au X[e] siècle le scribe de Saint-Père de

1. « Scribentis labor ignaris nimium levis extat
Sed durus notis sat manet atque gravis » (*Carm. Centul.*, 15, *Poet. lat.*, III, 298) ; « Ille homo qui nescit scribere, nullum se putat habere laborem » (B. N. lat. 12.296, provenant de Corbie ; cf. 12.234). La même idée apparait, dans un ms. du VII[e] siècle provenant de Luxeuil (cf. L. Delisle, *Un ms. de l'abbaye de Luxeuil*, dans *Not. et Extraits*, XXXI, 2, p. 157), dans un Évangéliaire du Vatican du VIII[e] siècle, exécuté sous l'influence irlandaise (cf. Wattenbach, p. 495-6), dans un *Martinellus* du début du IX[e] s. (B. N. lat. 18312, Rand, *A Survey*, 31, p. 108).

2. B. N. lat. 12234, provenant de Corbie ; 5.566 ; 7.491 A ; B. Valenciennes, ms. 399, provenant de Saint-Amand (*Catal. B. dépts*, XXVI, p. 364), et parmi les mss, de l'époque franque, le ms. cité de Luxeuil, et un ms. provenant du monastère de Couches (B. Ec. méd. Montpellier, ms. 84 ; cf. Delisle, *loc. cit.*).

3. *Alc. carm.* LXV, 2 : « Nauta... in portum veniens... sic scriptor fessus calamum sub calce laboris deponens habeat pectora laeta » (*Poetae lat.*, I, p. 284) ; LXX : « In fine libri loquuntur scriptores : Hactenus in sanctum sulcando novimus aequor littoris ad finem nostra carina venit » (p. 293). Le ms. de Luxeuil cité n. 1, le ms. 3 de la B. Sém. Autun, daté de 754, expriment déjà ce lieu commun. On le retrouve sous la plume de Walafrid Strabon (*Poetae lat.* II, 402) ; des scribes de l'Évangéliaire de Saint-Emmeran, exécuté en 870 (vers cités par Wattenbach, p. 281) ; dans le ms. de Corbie lat. 12296, cité n. 1 ; dans un ms., exécuté en 911, de la B. de Berne, ms. 236 :

« Nauta rudis pelagi ut servis ereptus hab undis
In portum veniens pectora leta tenet.
Sic scriptor fessus calamum sub calce laboris
Deponens habeat pectora laeta quidem.
Ille Deo dicat gratis pro sospite vita
Proque laboris agat iste sui requie ».

(Hagen, *Cat. cod. Bern.*, p. 279) A l'explicit d'un ms. du X[e] siècle de la B. de Gand, ms. 301, provenant de S. Maximin de Trèves on lit :

« Ut gaudere solet fessus jam nauta labore
Desiderata diu litora nota videns.
Haut aliter scriptor optato fine libelli
Exultat viso lassus et ipse quidem »

(Saint-Genois, *Cat. des mss. de Gand*, n° 435, p. 316). Le même quatrain se retrouve dans un exemplaire des Évangiles du X[e] siècle provenant de Germanie (Brit. Mus. Cotton Tiberius A II, f° 216, *Catal. of anc. mss.*, p. 35), dans un ms. du X[e] s. de s. Jérôme sur Isaïe de la B. de la cath. de Cologne (ms. 47, Jaffé Watt., p. 15). Cf. B. N. lat. 11960 (XI[e] s., S. Germain des Prés) et 12.296. Un thème assez semblable est développé dans un ms. de Stace, du XI[e] s. : « Si quis nauta maris sapiens cupit ire per equor » (B. Leyde, lat. 374 ; cf. *Cat. librorum mss. qui Lugduno Batavae accesserunt*, p. 106).

4. « Sicut aegrotus desiderat sanitatem, ita desiderat scriptor finem libri » (Stiftsb. S. Gall, ms. 10, cité par Wattenbach, p. 285).

5. B. N. lat. 1152 : « Hic calamus facto Liuthardi fine quievit » (*Poetae lat.*, III, 243).

Chartres, Amalbertus, en souscrivant un volume, exprime sa joie de l'avoir enfin terminé : « Finis ista gaudium magnum est »[1]. Un manuscrit messin s'achève par ces mots : « Hic finem tango, nec plus sudoris adibo »[2].

Le silence qui doit régner dans l'atelier, afin que chaque scribe soit tout à sa tâche, contribue à le rendre pénible et fastidieux. Les scribes irlandais, faute peut-être de pouvoir parler, écrivaient volontiers leurs réflexions en marge du manuscrit qu'ils exécutaient. A Saint-Gall, sur un exemplaire de Priscien, du VIIIe siècle, un scribe scot, Coirbbre, a écrit cette note : « cette page n'a pas été écrite lentement ». Il répond sans doute ainsi à une observation du directeur de l'atelier, car il fait allusion dans d'autres notes au mécontentement de son maître[3]. Des scribes irlandais, travaillant dans le *scriptorium* de Laon, en marge du texte qu'ils reproduisent, écrivent de leur plus belle écriture des observations sottes : « Il fait froid aujourd'hui, naturellement, c'est l'hiver ». — « La lampe donne une mauvaise lumière ». — « Il est temps pour nous de commencer à travailler ». — « Comme ce parchemin est velu ». — « Comme il est mince ». — « Je ne me sens pas bien aujourd'hui ». Ces notes marginales sont écrites aussi clairement et avec autant de soin que le texte. Le directeur de l'atelier laonnais qui, vraisemblablement, ne comprenait pas l'irlandais, a laissé faire[4]. Mais, en général, une discipline stricte règne dans l'atelier.

§ 2. — Transcription et dictée, manuscrits autographes.

Le travail qui s'accomplit dans le *scriptorium* proprement dit consiste, pour la plus grande part au moins, dans la transcription faite de manuscrits que les scribes ont sous les yeux et qu'ils copient silencieusement. Il n'est pas d'usage que le manuscrit à reproduire soit lu à haute voix, afin que les scribes en reproduisent le texte à la dictée. Le silence qui est commandé à l'atelier prohibe nécessairement une telle méthode.

On a vu qu'à Saint-Denis, la traduction des œuvres de Denys l'Aréopagite a été vraisemblablement faite par une équipe de trois personnes, l'une lisant le texte grec, une autre

1. B. Chartres, ms. 152.
2. B. Metz, ms. 304.
3. Stiftsb., ms. 904 ; cf. Lindsay, *Collect.*, dans *Palaeogr. lat.*, II, 24.
4. B. Laon, ms. 26 ; Lindsay, *loc. cit.*

le traduisant à l'audition, la troisième en écrivant sous cette dictée [1]. Il arrivait rarement qu'une traduction fut faite dans un *scriptorium* et une dictée de cette sorte, si elle a eu lieu, est, sans doute, tout à fait exceptionnelle. Il est vraisemblable d'ailleurs qu'un travail de ce genre était accompli non pas dans le local où les scribes écrivent en silence, mais dans une autre partie du cloître.

C'est ainsi, sans doute, qu'il était procédé, chaque fois qu'un texte devait être pris à la dictée. L'évêque, l'abbé, qui dictait des lettres, le clerc ou moine lettré qui composait un ouvrage, pouvait bien requérir l'aide d'un ou de plusieurs scribes de l'équipe ; mais en ce cas, il l'appelait pour la dictée, chez lui, dans la *domus episcopi*, la *cella abbatis*, ou à l'intérieur du cloître, en quelque lieu retiré. Le travail de mise au net se faisait au *scriptorium*.

L'équipe d'un *scriptorium* ecclésiastique ou monastique, quand il est parfaitement organisé, comprend nécessairement un ou plusieurs *notarii*, capables de prendre un texte à la dictée, souvent, sans doute, en notes tironiennes [2]. Des notaires sont ainsi requis pour l'expédition des lettres. Alcuin écrit à Arn, qu'aussitôt après avoir reçu sa missive, il a appelé un notaire (accito notario), pour lui dicter quelques lignes [3]. Dans une lettre adressée à Charlemagne, il fait toute réserve sur les changements de lettres, syllabes ou mots que la main du notaire a pu introduire dans le texte d'une lettre antérieure ; l'erreur du « scribens » ne doit pas être imputée au « dictans » [4]. Illustrant un exemplaire des lettres de saint Grégoire, un miniaturiste trévirois, de la fin du Xe siècle, place, à côté du pape assis, un moine debout, qui tient d'une main des tablettes portant des notes tironiennes et de l'autre

1. Voir plus haut, p. 207, n. 5.

2. Les notes tironiennes sont certainement parfois pratiquées. Un ms. de Saint-Amand renferme les notes prises en tironiennes en vue d'une homélie sur le prophète Jonas (plus haut, p. 247). Le ms. de la B. N. lat. 7929, du IXe s., provenant de Fleury, porte des notes tiron. (Chatelain, *Paléogr. class.*, 20, Pl. LXVIII, n. 1), ainsi que le ms. lat. 7925 (21, Pl. LXXIII, 2) provenant de S. Martial, et le fragment d'Ovide, lat. 12246 (II, 2 Pl. XCIV). Un ms. de Micy (Leyde, Voss. Q 87) porte toute une série de variantes insérées en interligne en tironiennes (Chatelain, *Un ms. de Solin révélé par les notes tiron.*, dans *R. Phil.*, 1902, p. 39 et suiv.). Ekkehard II, au rapport de l'historien de S. Gall était « notularum peritissimus». En 971, accompagnant le groupe de moines, qui sollicitaient Otton II de ratifier l'élection de l'abbé Notker, il nota sur ses tablettes toutes les paroles du roi (*Ekkeh. casus s. Galli*, *SS*, II, 140).

3. *Alc. epist.*, 242, p. 387.

4. « Nisi forte notaria manus verba, syllabas vel literas immutasset... ita error scribentis quodammodo dictanti deputabitur » (149, p. 245).

un stylet d'or ; au-dessus est écrit « notarius »[1]. L'archevêque de Cologne, Brunon se sentant mourir appelle un notaire et dicte devant témoins son testament[2]. Le texte d'une charte, notamment les indications précises du donateur concernant la nature, l'étendue, les limites, les attenances du bien cédé, peuvent être prises aussi à la dictée par un notaire[3].

Celui qui compose un ouvrage le dicte quelquefois aussi à des notaires. A la vérité, l'expression « dictare », dans les textes du VIIIe au XIIe siècle, signifie ordinairement composer et non dicter[4] ; mais quelquefois aussi, ce terme s'entend bien d'une prise à la dictée[5]. L'abbé scot, Adamnan à la fin du VIIe ou au début du VIIIe siècle, sous la dictée de l'évêque gaulois Arculfus, a pris fidèlement sur tablettes le texte que présentement il écrit sur le parchemin[6]. Vraisemblablement, Alcuin dicte la vie de saint Riquier ; car pour ce travail, il appelle près de lui un notaire (hinc vocato notario)[7]. Il faut peut-être aussi entendre que l'ouvrage contre Elipand, composé à la hâte et qu'il n'a pas eu le temps de relire et de corriger, a été pris par un notaire à la dictée[8]. Sa lettre sur la Confession et la Pénitence a été « dictata

1. Wattenbach, *Aus Handschriften*, *N. Archiv.*, II, 438. On retrouve la figure de s. Grégoire, dictant à un moine, dans l'Antiphonaire de Hartker, Xe s., Stiftsb ms. 390-1 ; cf. *Dict. archéol. chrét.*, VI, 231.

2. *Vita Brun.*, 43 : « vocato notario, coram memoratis testibus, testamentum suum ipse dictavit » (Migne, CXXXIV, col. 972).

3. Orderic Vital rapporte, qu'un certain Goisbertus a fait un don à S. Evroult, « ipsoque subtiliter et facile dictante, Rodbertus Andreas, scriptor egregius, hoc modo adnotavit » (*Hist. ecclés.*, V, 18, Migne, CLXXXVIII, 426).

4. Cf. Wattenbach, *Das Schriftwesen*, 71, n. 1 et 457 ; Lindsay, *Collect.*, dans *Palaeogr. lat.*, II : « Silence was enforced in the monastery scriptorium. *Dictare* means *to compose* » (p. 28). Nous observons plus haut, que quand il y a dictée, le notaire est appelé, hors du *scriptorium*, (vocato notario).

5. Dans les œuvres d'Alcuin, le terme s'entend certainement aussi parfois au sens premier de « dicter » (« quod caritatis lingua dictavi », 117, p. 173 ; « cur non movebis linguam ad dictandum, manum ad scribendum », 191, p. 318 ; cf. texte cité p. 353, n. 4). Il y a quelquefois doute sur l'acception du terme. Les deux vies de saint Willibrord, l'une en prose, l'autre en vers ont été « dictatae » par Alcuin, aux heures de nui (120, p. 175). Son ouvrage sur les vices et les vertus a été aussi « dictatus » par lui, en faveur du comte Guy (305, p. 464). Dans ces deux derniers cas, le terme peut signifier soit « dicter », soit « composer ». Quand Aimoin écrit d'Abbon (*Vita Abb.*, 7, Migne, CXXXIX, 393) qu'il jugeait du plus haut prix l'étude des lettres, « maximeque dictandi exercitia », il s'agit évidemment de la composition, non de la dictée. Abbon, ajoute-t-il, ne laissait échapper aucun moment « quin legeret, scriberet, dictaretve ». Ici il peut s'agir de dicter, mais peut-être aussi de composer.

6. *De locis sanctis*, Prol. : « primo in tabulas describenti, fideli et indubitabili narratione dictavit, quae nunc in membranis brevi textu scribuntur » (Migne LXXXVIII, col. 780).

7. *Epist.* 306, p. 466.

8. *Epist.* 201, p. 334.

atque conscripta », c'est-à-dire, sans doute, prise d'abord à la dictée, sur des tablettes, puis écrite sur parchemin [1]. Hincmar, pour répondre aux instances de Charles le Chauve, a fait transcrire d'urgence son « De Predestinatione », sur la dictée prise par les notaires, sans avoir au préalable corrigé l'ouvrage [2]. Héric d'Auxerre offre, entre 871 et 876, à l'évêque de Soissons, Hildebold, les « excerpta » d'auteurs sacrés ou profanes, que jadis ses maîtres, Loup de Ferrières et Haimon, lui dictaient, aux heures de récréation [3]. Il n'a pu faire tenir à Loup de Ferrières un ouvrage de sa composition, dont celui-ci attendait instruction ou délectation, faute, lui a-t-il écrit, d'avoir un notaire à sa disposition [4].

Les Évangiles, suivant l'interprétation des miniaturistes du IX[e] siècle, auraient été pris à la dictée. Le manuscrit de Saint-Liévin montre saint Jean dictant à un disciple son Évangile [5]. Souvent, Marc et Luc sont représentés assis, écrivant sous la dictée de saint Pierre et de saint Paul [6]. Dans la miniature qui montre saint Jérôme enseignant, deux personnages, au moins, paraissent consigner ses leçons sur des rôles de parchemin [7].

A défaut d'un notaire, ou quand il préférait s'en passer, l'auteur d'un ouvrage l'écrit sans doute souvent lui-même provisoirement sur des tablettes de cire, en attendant que les scribes le mettent au net sur le parchemin. Raban Maur, quand il compose un ouvrage, est en même temps son notaire et son copiste (ipse mihi dictator simul et notarius et librarius existens) [8]. Vers 920, Odon, à la prière de l'évêque de

1. *Epist.* 258, p. 416.

2. Préf. : « quoniam de ipsis schedulis notariorum ante emendationem, instante domino nostro rege Carolo, sub celeritate illud transcribi fecimus » (Migne, CXXV, 55).

3. *Heirici carm.* 1 :

« His Lupus, his Haimo ludebant ordine grato
Cum quid ludendum tempus et hora daret...
Haec ego dum notulas doctus tractare furaces
Stringebam digitis arte favente citis »

(*Poetae lat.*, III, 427). Sur ce recueil, dont une troisième partie fut « dictée » par l'Irlandais Elias, cf. Traube, *Das Gastmahl des Cicero*, dans les *Vorles.*, III, 120. Ces extraits subsistent dans le ms. du X[e] s., en provenance de Corbie, B. N. lat. 18296 et dans le ms. 8818.

4. *Epist.* 76 : « Rescriptum vestrum, quo notarii, ut scripsistis, me privavit impedimentum » (p. 70).

5. Köhler, *Denkm. Karol. Kunst Belgien*, p. 17 et Pl. 2.

6. *Ibid*, p. 18.

7. Cf. plus haut, p. 320.

8. Préf. au Comment. sur saint Matthieu, Migne, CVII, 729.

Limoges, Turpion et sur l'ordre de l'abbé Bernon, se décide à écrire ses « Collationes » ; c'est par contrainte, à l'en croire, qu'il a saisi ses tablettes (arctatus, fateor, tabellas arripui) [1]. En 1004, quand éclata, à la Réole, le « tumultus » qui coûta la vie à Abbon, il était occupé à « dictare » des observations sur le comput [2] ; il tenait encore en mains ses tablettes, quand il sortit pour intervenir près des mutins [3]. A la fin du XI[e] siècle, Baudry de Bourgueil réprimande son « scriptor » Gérard qui met trop lentement au net les vers qu'il a jetés sur ses tablettes [4]. Dans un manuscrit de Paul Orose, exécuté au XI[e] siècle à Saint-Epvre de Toul, un dessin représente, semble-t-il, le prêtre écrivant sur des tablettes de cire ses Histoires [5].

L'exécution provisoire sur tablettes de cire peut permettre d'attendre la correction avant la mise au net sur le parchemin. C'est ainsi que Willebald aurait écrit, dans l'église Saint-Victor, la vie de saint Boniface sur des tablettes de cire afin qu'elle pût être soumise à l'examen de Lul et de Mégingaud et ne soit confiée au parchemin, qu'après leur examen [6]. En 1054, Hérimann de Reichenau, avant de mourir, a remis à son disciple, Berthold, ses tablettes, afin qu'il corrige et transcrive ensuite ce qui n'avait pas encore été porté sur parchemin [7]. Lorsque Raoul Tortaire entreprit, en 1108, de continuer les Miracles de saint Benoît, il saisit d'abord, dit-il, stylet et tablettes de cire [8].

1. Préf. Migne, CXXXIII, 519. Bernon étant mort en 926, c'est, sans doute peu de temps auparavant qu'Odon écrivit cet ouvrage.

2. « Quasdam computi ratiunculas dictitans » (Aimoin, *Abbonis vita*, 19, Migne, CXXXIX, 410). Wattenbach, *Das Schriftwesen*, p. 69, comprend qu'il était occupé à dresser des comptes (Rechnungen). Il nous paraît, qu'il s'agit plutôt de la composition d'un traité de comput.

3. Raoul Glaber, *Hist.*, III, III, 11 : « pugillares gerens in manibus tabellas » (éd. Prou, p. 61).

4. XLIV : « carmina scribe mea
Implevi nostras dum tu pigritare tabellas
Dum scriptum in cera lentus es excipere »
(L. Delisle, *Romania*, 1872, p. 29).

5. Voir plus haut (p. 320). M. Fawtier, *La B. de S. Evre*, dans *Mém. soc. archéol. Lorr.*, 1911, p. 125, conjecture que le dessinateur a représenté Orose composant son ouvrage, à moins qu'il ne s'agisse du copiste. Mais, un copiste n'écrit pas sur des tablettes. La petite tonsure sur le devant de la tête, que porte le personnage, marque plutôt qu'il n'est pas un moine contemporain et du pays. L'inscription Horosius Presbiter qu'on lit au-dessus, bien qu'elle représente les premiers mots de la préface s'applique vraisemblablement au personnage dessiné par la plume du copiste.

6. Append. du XI[e] s., 14, *SS*, II, 357.

7. *Bertholdi ann.*, *SS*, V, 269.

8. « Arripui ceras, arripuique stylum » (d Certain, *Raoul Tortaire*, dans *B. Ec. chartes*, XVI, 1855, p. 512).

Il fallait que l'auteur fût pressé de produire son ouvrage où se confiât, peut-être imprudemment, en son savoir-faire, pour négliger cette précaution. A Saint-Gall, au IX[e] siècle, Ermenric adresse à Grimald un bref opuscule: « Sachez, lui écrit-il, que je ne l'ai pas consigné d'abord sur cire et tablette, mais que l'ouvrage vous est envoyé, tel qu'il a été composé sur les présents cahiers [1]. Quand, jeune moine encore, dans le dernier quart du XI[e] siècle, Guibert de Nogent composa, malgré son abbé, un Commentaire de la Genèse, ainsi que d'autres ouvrages, il eut la hardiesse de ne pas les noter sur des tablettes de cire (nullis impressa tabulis). Il les composa et les écrivit en même temps sur le parchemin (dictando et scribendo). Sa plume courait tandis qu'il commentait (scribendo pariter etiam commentando) et il fixait le texte aussitôt sur la page d'une manière immuable (immutabiliter paginis inferebam) [2].

L'auteur écrit donc parfois lui-même le manuscrit de ses ouvrages. Nous possédons un certain nombre d'autographes, du IX[e] ou du X[e] siècle, manuscrits définitifs, ou simples brouillons d'œuvres doctrinales ou historiques composées à cette époque. Un manuscrit du IX[e] siècle, paraît bien être l'autographe du diacre Florus de Lyon [3]. D'Aimoin de Fleury-sur-Loire subsiste sans doute également un manuscrit original [4]. Il en est de même du poème, écrit à Saint-Germain-des-Prés, sur le siège de Paris, par Abbon. Nous gardons vraisemblablement aussi des pages composées et écrites par Héric d'Auxerre. Un certain nombre de brouillons d'Adémar de Chabannes ont passé, avec les manuscrits copiés de sa main ou sous sa direction, dans la bibliothèque de Saint-Martial et nous sont également parvenus. Le manuscrit autographe des Histoires de Richer nous a été conservé et sans doute aussi celui de la vie du roi Robert par Helgaud [5]. On garde aussi peut-être le manuscrit de l'Histoire ecclésiastique d'Orderic Vital écrit ou revu par lui-même dans la première moitié du XII[e] siècle [6]. Mais il n'a subsisté au total qu'un assez

1. *Epist.* 3 : « Simul et hoc scitote quod nec in cera vel in tabula haec expressi, sed sicut in praesentibus scedis dictata sunt, ita sunt vobis directa » (*Epist. Karol. aevi*, III, 568).

2. *De vita sua*, I, 17, Migne, CLVI, 875.

3. Plus haut, n. 1 de la p. 113.

4. Plus haut, p. 135. Martène croyait avoir sous les yeux à S. Benoît-sur-Loire le ms. autographe de l'*Expositio* sur l'Apocalypse d'Aimoin (*Voy littér.*, I, 67).

5. Voir plus haut, p. 203, 125, 103, 263, 135.

6. B. N. lat. 5506 et suppl. 1135 ; cf. Delisle, *Notice sur Orderic Vital*, p. XCIV, t. V de l'éd. Le Prevost.

petit nombre de manuscrits autographes. Presque tous les exemplaires conservés d'ouvrages contemporains sont des copies, comme les manuscrits qui renferment des œuvres anciennes.

Que l'écrivain ait jeté sur les tablettes de cire, ou écrit sur le parchemin le brouillon de sa composition, le texte sera d'ordinaire reproduit, mis au net par les scribes de l'atelier, près duquel l'ouvrage a été composé. Syrus ayant achevé, après un temps d'interruption, sa vie de saint Maïeul, a relu et corrigé l'ouvrage, afin de remettre en l'état premier ce qui avait été corrompu par la faute des scribes [1].

§ 3. — Travail isolé du scribe et travail en équipe.

La transcription d'un manuscrit est quelquefois l'œuvre d'un seul travailleur. Les scribes qui mènent la vie solitaire écrivent nécessairement tout entiers les livres dont ils ont entrepris la copie. Mais, ce ne sont pas seulement les ermites qui prennent en charge, à eux seuls, l'exécution d'un livre. Maints manuscrits portent la souscription d'un copiste unique [2]. D'autres, dont le scribe reste anonyme, sont visiblement d'une seule main. Quelquefois le copiste tient à honneur de faire savoir au lecteur qu'il a fait seul le travail. Le moine de Marchiennes, Amand, signale sur un manuscrit du XI[e] siècle, qu'il l'a exécuté à lui seul [3]. Un manuscrit de Reims a été écrit par Étienne, clerc indigne, depuis le commencement jusqu'à la fin [4]. A Metz, Berlandus a entrepris et achevé l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe [5]. Mais le soin que prennent ces scribes de noter qu'ils ont accompli seuls tout le travail, montre que, le plus souvent, sans doute, il était réparti entre plusieurs.

Un certain nombre de copistes collaborent souvent, en effet, dans le *scriptorium* d'une église épiscopale ou d'un

1. Plus haut, p. 120, n. 5.

2. C'est le cas à Tours d'Adalbaldus, d'Amalric, Gédéon, Dodaldus, Audradus ; à Lobbes de Godéran.

3. B. Douai, ms. 300 :
« Hunc librum solus monachus descripsit Amandus
Pro quo perpetuae comprendat munera vitae »
(*Catal. B. Dépts*, in-4°, VI, 159).

4. B. Reims, ms. 74 : « Stephanus indignus clericus, scripsit ab initio usque ad finem » (Loriquet, *Catal. B. dépts*, in-8°, XXXVIII, 73).

5. Cf. plus haut, p. 267.

monastère à l'exécution d'un même manuscrit et parfois il est fait mention de chacun d'eux. Un manuscrit exécuté à Saint-Médard de Soissons est l'œuvre pour la première partie du moine Hildebrand, pour la seconde du moine Gundacrus [1]. Trois scribes ont successivement eu leur part dans la confection d'un manuscrit du IXe siècle, dont Hincmar fit don à Notre-Dame de Reims [2]. Un manuscrit du Xe siècle de Saint-Maximin de Trèves a eu pour scribes (hi sunt scriptores) : Heugelboldus, Hermenardus et Lambertus [3]. Trois moines de Marchiennes, Taeboldus, Fulbertus, Amandus ont successivement tenu la plume pour l'exécution d'un manuscrit du XIe siècle des « Moralia » de saint Grégoire [4]. A Cologne, quatre scribes se partagent, au IXe ou Xe siècle, l'exécution du Commentaire de Bède sur les Épîtres de saint Paul. Huit religieux à Tours ont contribué à copier, vers 790, le Tite-Live de Corbie, neuf religieuses d'un monastère de Cologne, à écrire, au commencement du IXe siècle, le traité de saint Augustin sur les Psaumes qui formait, à la vérité, 3 volumes [5]. Un manuscrit du *De disciplina ecclesiastica* de Réginon, exécuté à Saint-Vaast d'Arras au XIe siècle, n'a pas été offert au saint, est-il précisé, par une seule main [6]. Il est l'œuvre d'une équipe de neuf moines [7].

Quand une équipe de copistes a travaillé à un même ouvrage, on trouve parfois leur nom et leur part signalés sur le manuscrit même. Le manuscrit de Reims indique la « pars » de chacun des trois collaborateurs, là où elle commence [8]. Le Tite-Live exécuté à Tours porte les noms des huit copistes au bas de chaque cahier. Dans un autre manuscrit de Tours de la fin du IXe siècle, on rencontre les noms de trois scribes [9].

1. B. N. lat. 18311, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 408.

2. B. Reims, ms. 377 ; au bas du f° 1, on lit « Pars Huberti », au f° 63 « Incipit pars Aderhardi », au f° 109 « Pars Berulfi ». (Cf. Loriquet, *Catal.*, p. 487).

3. B. Gand, ms. 301, Saint-Genois, n° 435, p. 316.

4. B. Douai, ms. 303 :
« Nos monachi tres hunc librum descripsimus Job.
Primus Taeboldus, medius Fulbertus, Amandus »
(*Catal. B. dépts*, t. VI, p. 160).

5. Cf. plus haut, p. 152 et 282.

6. B. Arras, ms. 675. Au recto du dernier feuillet (f° 139), on lit :
« Hoc non una manus offert pastor tibi munus.
Accipe perscriptum sancte Vedaste librum »
(*Catal. B. Dépts*, in-4°, IV, 268).

7. Plus loin, p. 362.

8. Voir plus haut, n. 2.

9. B. Tours, 272, Rand, n. 169.

Ceux des neuf moines de Saint-Vaast, des quatre scribes et des neuf femmes copistes de Cologne sont signalés aussi au commencement ou à la fin de leur travail.

Ce sont quelquefois les scribes eux-mêmes qui inscrivent leurs noms en marge au bas de la dernière feuille ou au commencement de la partie du manuscrit exécutée par eux. Quand les noms sont écrits de la même main et à la première ou dernière page de chaque cahier, on peut conclure que l'inscription a été faite par le chef de l'atelier [1].

Ces noms ont été notés, en général, par le directeur du *scriptorium*, non pour les faire connaître à la postérité, mais à dessein de vérifier l'exécution du travail assigné à chacun des scribes. Ces indications, devenues inutiles, étaient effacées, quand les cahiers de parchemin, revenus dûment remplis, avaient été revisés et assemblés. Ou bien le relieur les a coupées. C'est pourquoi elles n'ont survécu que dans un petit nombre de manuscrits [2], le Tite-Live de Tours, les manuscrits de Reims et de Cologne. Ils ont figuré peut-être au bas de chaque cahier du manuscrit exécuté à Noirmoutier sur l'ordre d'Adalhard ; le relieur les aurait détruits [3]. Toutefois, dans le manuscrit de Réginon, exécuté à Saint-Vaast, au XIe siècle, les noms des scribes ont été inscrits, semble-t-il, par le chef d'atelier, moins pour vérifier leur travail que pour leur en faire honneur [4].

A défaut d'indications des noms des scribes qui, ou bien ont disparu ou n'ont pas été apposées, les changements de mains, qu'on peut reconnaître dans un très grand nombre de manuscrits, attestent qu'ils ont été exécutés par plusieurs scribes. Ces mains sont quelquefois très nombreuses, et prouvent que le personnel, employé dans certains ateliers, à Tours, Corbie, Cologne, peut-être Murbach [5], était considérable. Une vingtaine de scribes ont contribué, parfois, à écrire un seul livre. En outre, beaucoup de manuscrits révèlent trois à cinq mains différentes [6]. L'exécution d'un manuscrit est presque toujours une œuvre collective.

1. Cf. Lindsay, *Collect.*, *Palaeogr. lat.*, II, 27.
2. Cf. Rand, *A survey*, p. 20 et suiv. et Lindsay, *loc. cit.*
3. Voir plus haut, p. 224.
4. Plus haut, p. 235.
5. Plus haut, p. 344-5.
6. A Saint-Gall, sur l'un des mss. du VIIIe s. (ms. 238), qui porte le nom de Winithar, on reconnaît plusieurs écritures différentes de scribes, contemporains de celui-ci, et qui ont reproduit la copie faite par lui (Scherrer, p. 87). Le ms. 225 (VIII-IXe s.) a été écrit par quatre scribes différents. Le ms. en cursive irlandaise

Elle est dirigée par le chef de l'atelier, qui souvent partage d'avance le travail entre les scribes désignés à cet effet. Le manuscrit à reproduire est en ce cas divisé en plusieurs cahiers. Chacun d'eux ou plusieurs d'entre eux sont remis à un scribe en même temps qu'un ou plusieurs cahiers de parchemin vierge ; le travail est fait alors simultanément, chaque scribe ayant consigne de reproduire le modèle en un même nombre de pages, afin que concordance soit établie, autant qu'il est possible, entre les cahiers exécutés séparément [1].

Aussi, en fin de cahier, on trouve souvent, soit un espace blanc, soit un texte à dessein desserré ou resserré et avec un nombre moindre ou plus grand d'abréviations, suivant que le scribe a terminé sa tâche en un espace inférieur ou supérieur aux prévisions [2]. Pour l'établissement d'une parfaite concordance, un manuscrit en vers offre plus de facilité ; mais le même résultat est obtenu dans la reproduction d'un texte en prose, si le scribe s'astreint à transcrire page par page et ligne par ligne, sur des feuillets de parchemin de même dimension que le modèle. Cette consigne a dû être donnée parfois par le chef d'atelier. C'est dans ce dessein, sans doute, qu'il numérote quelquefois les feuilles blanches, afin que le scribe s'en tienne exactement à la reproduction feuillet par feuillet [3].

Dans cette distribution du travail, la part de chacun est souvent fort inégale. A une Bible de Tours une douzaine de scribes ont mis la main ; l'un d'eux a exécuté huit cahiers sur vingt-deux [4].

La méthode d'une distribution, faite à l'avance, et d'un travail, simultanément poursuivi par tous les tâcherons, n'est pas toujours suivie. Parfois, les scribes viennent, à tour de rôle, prendre la plume et continuer l'œuvre, commencée par un ou plusieurs autres. C'est le cas, quand le changement de mains s'opère au cours d'une page, ou à toute autre place qu'à la fin d'un cahier. Le scribe principal qui a exécuté la plus grande partie de l'Antiphonaire du Mont-Blandin à

du VIII[e] siècle de Priscien a été écrit par quatre ou cinq scribes, dont les noms sont indiqués en caractères runiques (Scherrer, p. 319). A Reichnau, le ms. 18, du IX[e] s., a été écrit par plusieurs mains (Holder, t. II, p. 659) ; le ms. 222 (fin VIII[e]) est aussi de plusieurs mains (t. I, p. 509).

1. Cf. Rand, *A survey*, p. 22.

2. M. Rand (*loc. cit.*) en donne un exemple emprunté à la Bible de Grandval.

3. On trouve un exemple de cette numérotation en marge des feuillets dans la Bible précitée (Rand, *loc. cit.*).

4. B. N. lat. 68 ; cf. Rand, 50, p. 119.

la fin du VIIIe ou au commencement du IXe siècle a été relayé par deux scribes qui jusqu'à huit fois ont écrit soit quelques lignes seulement, soit une ou deux pages, mais en commençant et en interrompant le travail au cours de la page [1]. On a vu que dans plusieurs manuscrits de Saint-Gall, la main d'Hartmut alterne dans un même cahier avec celle des scribes qui travaillent sous sa direction [2]. Le manuscrit de Saint-Vaast, du XIe siècle, où il est noté que tel s'arrête, que tel autre commence, que tel reprend le travail, n'a évidemment pas été exécuté suivant un programme fixe, assignant d'avance, à chacun, une part simultanément écrite par tous. Le moine Albert, à qui sont dues les premières pages, s'est remis à l'œuvre plus tard et a finalement passé la plume à d'autres. Richuinus est intervenu par deux fois. Wibertus a exécuté d'abord un cahier et plus tard deux autres. Quelques-uns de ses confrères ont écrit strictement, comme lui, un ou plusieurs cahiers entiers. Albéric n'a exécuté que le quatrième cahier et Wibertus le sixième, Gautier s'est chargé, sans plus, des onzième et douzième cahiers, Lantbertus, qui prend la suite, des quatre derniers cahiers et des trois folios, qui complètent le manuscrit. Mais, Richuinus commence au verso du premier folio du deuxième cahier, qu'il se contente d'abord d'achever et, en se remettant plus loin au travail, n'a exécuté que deux folios du septième. Albert, qui a écrit le premier cahier plus le recto du premier feuillet du deuxième, reprend le travail au dernier feuillet du troisième cahier et l'arrête à la fin du quatrième. Enfin, un changement de mains très apparent se produit au recto du folio 21 ; à partir de la cinquième ligne, l'écriture est différente et sensiblement plus grande. D'ailleurs, le chef d'atelier a pris soin de marquer, en marge cette fois, en cours de page, la place exacte, où Itesboldus a abandonné (Itesboldus dimisit), où Walbert a commencé (Vualbertus incipit) [3]. Au total, la plume a changé quatorze fois de mains, et pas seulement à la fin d'un cahier, au cours de l'exécution par neuf scribes. D'un cahier à l'autre, le texte suit régulièrement, sans qu'on trouve, à la fin du précédent, des blancs, des lignes serrées ou desserrées, en vue d'atteindre un terme prescrit. Les exécutants

1. B. Bruxelles, 10127-10144 ; cf. Hesbert, *Antiph. miss. sextuplex*, p. XVII. La Pl. IV montre la substitution d'une écriture à l'autre à la 4e ligne du verso du f° 93.

2. Cf. plus haut, p. 308.

3. Cf. plus haut, p. 234, n. 3.

n'ont certainement pas accompli leur tâche en même temps ; ils se sont relayés, pour continuer la copie, soit à leur gré, soit suivant les ordres du chef d'atelier.

Il n'y a pas eu non plus, semble-t-il, distribution et exécution simultanée du travail quand un scribe annonce qu'il passe la plume à un autre. Un moine de Saint-Gall, qui ne se nomme pas, note qu'ayant écrit jusque là, c'est maintenant le tour de Marcellus [1].

En général, quand il y a partage entre un petit nombre de scribes, c'est d'ordinaire la première partie qui est la mieux exécutée [2]. L'emploi d'un grand nombre de scribes indique, en général, que la transcription a été faite en hâte. Toute une équipe a été mise au travail afin qu'il soit plus vite exécuté.

Quand un manuscrit est dit avoir été exécuté par un seul scribe, il faut entendre quelquefois qu'il en est le principal exécutant, qu'il a la direction générale du travail. Mais il peut avoir des aides, des collaborateurs subalternes : Au *scriptorium* de Metz, le *frater* Gerbertus tient la plume ; mais il a, en la personne du doyen, Albricus, un grand « auxiliator » ; Tédricus est un autre « adjutor », et il a écrit une portion du volume. Un manuscrit, exécuté en 911, porte la souscription d'Eriulphus, « levita indignus » et son nom se retrouve, à plusieurs reprises, dans le manuscrit ; le nom du « levita » Wido y est ajouté une fois, bien que ce personnage ne soit pas cité dans la souscription et il s'agit, peut-être, d'un auxiliaire. Un artiste trouve au *scriptorium* des aides, qui sont de simples manœuvres. Godéran à Lobbes a plusieurs auxiliaires ; mais, c'est lui seul qui fait l'essentiel du travail ; il ne demande à l'un de ses aides, que de découper le parchemin [3].

Un travail de traduction, rarement entrepris à cette époque, était peut-être l'œuvre de plusieurs associés. Quand fut entreprise à Saint-Denis, au temps d'Hilduin, la traduction du pseudo Denys, il semble qu'un membre de l'équipe ait lu à haute voix une à une chaque incise du texte grec, un autre la traduisant aussitôt en latin, un troisième fixant par écrit la lecture latine [4].

La collaboration implique quelquefois un partage d'attributions. On verra qu'elle peut s'établir entre scribes et enlu-

1. Plus haut, p. 307.

2. Lindsay, p. 27. Le ms. de S. Epvre, du XIe siècle, de Paul Orose (B. Munich, 10292) qui est de plusieurs mains (Fawtier, *La B. de S. Evre*, 124) est très soigné au début et vers la fin d'une exécution très négligée (p. 127).

3. Voir plus haut, p. 267, plus loin, p. 365, n. 1 et plus haut, p. 273.

4. Plus haut, p. 207, n. 5.

mineurs [1]. Le travail, s'il s'agit d'exécuter un recueil de gloses ou d'extraits empruntés à un ou à plusieurs manuscrits, peut aussi réclamer l'intervention, à côté du copiste, de quelqu'un qui choisira et notera sur ces livres les passages à reproduire. On a vu que Florus à Lyon a marqué ainsi les textes à copier, qu'on retrouve en effet sur le manuscrit exécuté suivant ses instructions [2]. Un Psautier avec gloses, exécuté à Saint-Bertin, à la fin du Xe siècle, est tenu pour l'œuvre de trois religieux : Hérénéus a écrit, l'abbé Odbert s'est chargé de la décoration [3], Dodelinus a recueilli les textes. Il s'agit, dans ce dernier cas, moins d'une collaboration que d'une préparation et direction.

§ 4. — La direction du travail.

Le travail des scribes est soumis à une direction. L'atelier a un chef, bien que le soin du *scriptorium*, pas plus que celui de la bibliothèque, ne constitue un office proprement dit, parmi les charges et dignités claustrales. La direction du travail des scribes est exercée exceptionnellement par le prélat, un Théodulf à Orléans, un Alcuin à Saint-Martin, un Loup à Ferrières, un Hartmut à Saint-Gall, un Odbert à Saint-Bertin, parfois par le *custos* ou *claviger* du *sacrarium*, ou par l'écolâtre. Sa fonction se confond, sans doute souvent, avec celle du bibliothécaire. Elle est exercée par un clerc ou un moine que qualifient son expérience en ce genre de travaux et l'amour qu'il porte aux livres. Dans un manuscrit, exécuté à Saint-Germain-des-Prés, vers 1050, il est fait mention d'un « prior libris intentus » [4], lequel s'occupe, sans doute, à la fois, des livres à exécuter et de ceux qui le sont déjà et qu'il prend soin de faire réparer (horum reparator). Les scribes, quand ils rendent hommage au « maître », désignent évidemment la personne qui dirige en fait leurs travaux.

C'est à lui qu'il appartient souvent de donner l'ordre d'exécution. Toutefois, la « jussio » peut venir du prélat, d'un personnage qui commande le livre soit pour son usage, soit pour en faire don à l'église, près de laquelle il est exécuté, soit à une autre. Parfois, on ne saurait dire si celui qui donne cet

1. Voir plus loin, p. 367-8.
2. Plus haut, p. 111.
3. B. Boulogne, ms. 20 : « Hec compsit Heriveus et Odbertus decoravit, excerpsit Dodolinus », cf. *Catal. B. Dépts*, in 4°, III, p. 585, et Préface, p. 5.
4. B. N. lat. 11751. Voir plus haut, p. 204, n. 5.

ordre est un donateur ou le directeur de l'atelier. Tel, le prêtre Letbertus, qui a ordonné d'écrire un manuscrit, que le diacre Eriulphus a exécuté en 911 [1]. Sur un recueil de vies de saints, une note indique qu'Arnoldus a ordonné d'écrire ce livre ; le lecteur est invité à prier pour lui [2]. Quand c'est l'évêque, l'abbé, ou toute personne étrangère à l'atelier qui commande l'exécution, il s'agit certainement d'un ordre et non d'une direction.

Mais parfois aussi, il est clair que le commandement est celui du chef d'atelier. Le scribe Étienne, dans un manuscrit du Xe siècle, note qu'il a écrit ces lignes sur l'ordre d'Archimbertus, son maître [3]. A Saint-Cybar, Adémar de Chabannes fait travailler des scribes ; une note apposée sur un manuscrit, qui n'est pas de sa main, signale qu'Adémar a pris soin de faire transcrire cet ouvrage [4].

La note apposée sur quelques manuscrits distingue quelquefois, et le prélat qui a commandé le livre et le chef qui en a dirigé l'exécution, le scribe à qui elle est due. Un livre a été exécuté à Saint-Germain-des-Prés, vers 1050, par autorité (nutu) de l'abbé Adraldus, en vertu des prescriptions données par le moine Singwinus, préposé aux livres, et par la main d'Ingélardus, honorable scribe (scriptor honestus), qui l'a écrit et décoré (decoravit) [5]. Un autre, du même temps, a été exécuté à Saint-Martial de Limoges, sur l'ordre de l'abbé Adémar, sous la direction d'Arleius, par le scribe Pierre [6]. A Metz, le *frater* Gerbert a écrit un Lectionnaire, pour obéir à l'ordre du père (ut patris jussio sanxit), évêque ou abbé ; il fut grandement aidé par le doyen Albricus [7].

Quand le chef de l'atelier désigne un seul scribe pour l'exécution d'un travail, il choisit celui qu'il sait être particulièrement apte à celui-là. Hincmar parle d'une transcription, difficile en raison de l'état du modèle à déchiffrer, dont l'aurait chargé, au temps où il était jeune moine à Saint-Denis, son maître Wandelmar, parce qu'il l'en jugeait capable (quia

1. B. Berne, ms. 236 : « fecit me Eriulphus levita indignus.. jussit me scribere Letbertus sacerdos » (Hagen, *Catal. cod. Bern.*, p. 279).

2. B. N. lat. 5299 f° 5 : « Hunc librum jussit Arnoldus scribi. Qui legit oret pro ipso » (*Catal, ms. hagiogr.*, II, p. 279).

3. Brit. Mus. 21.917 : « Haec Stephanus scripsit per praecepta Archimberti magistri sui » (cf. éd. de la *Vita Deicoli*, *SS*, XV, 674).

4. Plus haut, p. 104.

5. Cf. plus haut, p. 204, n. 5.

6. B. N. lat. 2.208, *Catal. B. regis.*, III, 254 ; Delisle, *Cab. des mss.*, I, 394 ; III, 284.

7. Plus haut, p. 207.

me sciolum putabat) [1]. S'il y a lieu de constituer une équipe, pour l'exécution rapide d'un manuscrit, c'est le chef d'atelier qui choisit les scribes et distribue les tâches. Son intervention, on l'a vu [2], se manifeste par le numérotage des feuillets blancs, les marques et notes qui y sont apposées, le soin qu'il prend, en vue de la vérification des tâches imposées, d'inscrire le nom du scribe. Lorsque les cahiers lui sont revenus, ces notes pourront être effacées, mais le chef de l'atelier appose quelquefois alors, en vue de l'assemblage, une marque à la dernière page du cahier, par exemple un q ou qr avec un chiffre [3].

C'est au directeur aussi évidemment qu'il appartient de prévoir les titres, lettrines, miniatures, de donner à cet égard des instructions aux copistes et d'apposer au besoin sur le parchemin des marques indiquant la place que ces ornements devront occuper [4].

Il appartient aussi au chef de l'atelier de corriger le travail exécuté.

§ 5. Travail du scribe et travail du peintre.

Quand un livre reçoit une décoration, elle est exécutée au *scriptorium*, soit par le scribe qui a calligraphié le manuscrit, soit par un autre.

Mention est faite, parfois, au compte du même artiste, et de l'écriture, et de l'enluminure. C'est le peintre Martin, qui a exécuté un livre offert à l'église de Lyon par l'archevêque Remi (852-75) [5]. Au Xe siècle, Udalpertus a écrit un Psautier, qu'il a orné « comme il l'a pu » [6]. Heldricus a évidemment calligraphié, de même qu'il a peint, le manuscrit offert par lui à saint Germain [7]. Au XIe siècle, à Luxeuil, Gérard écrit et peint un Évangéliaire [8]. A la même époque, Godéran, avec

1. *A. S.*, Oct. V, 587.
2. Plus haut, p. 360-1.
3. Voir plus loin, p. 370, *A survey*, p. 18-9. Toutefois, M. Rand observe que cet usage, suivi dans la plupart des plus anciens mss. de Tours, ne l'est plus ensuite à Tours qu'occasionnellement.
4. M. Rand (*A survey*, p. 21) signale le cas d'un ms. d'Adalbaldus (Lettres s. Augustin et Jérôme, B. Tours, ms. 281 ; Rand, n° 91), où, sur un espace laissé blanc, a été écrite, avec une encre différente de celle du scribe, l'indication du titre, qui a pu être aussi exécuté par la suite.
5. Plus haut, p. 109.
6. B. Munich, ms. 12412, cité par Wattenbach, *Das Schriftwesen*, p. 370.
7. Plus haut, p. 204.
8. Plus haut, p. 118.

son aide Ernest, a achevé, après quatorze ans de travail, en 1097, la Bible de Stavelot, « in omni sua procuratione, hoc est scriptura, illuminatione, ligatura »[1]. Le même artiste a calligraphié, enluminé, relié le magnifique ouvrage.

Parfois, au contraire, on distingue celui qui a écrit et celui qui a peint ou orné le livre. L'abbé Odbert s'est réservé, à Saint-Bertin, d'enluminer un Psautier, qu'Hérivéus a écrit[2]. A Saint-Hubert, l'abbé Déodéricus (1055-1087) avait instruit Gislebert, « in scribendis et renovandis libris studiosum » et Foulques, « in illuminationibus capitalium litterarum peritum »[3]. Un manuscrit d'Anchin du XII[e] siècle est l'œuvre de Renaud, « scriptor » et d'Olivier, « pictor »[4]. Le plus souvent sans doute, quand un *scriptorium* entreprend un manuscrit de grand luxe, l'enluminure est réservée aux spécialistes de l'atelier. Vraisemblablement, la plupart des scribes sont capables de dessiner et de peindre des majuscules peu compliquées. On a vu que des enfants de la *scola* de Saint-Gall sont exercés, à la fois, à écrire et à dessiner ou peindre des capitales[5]. Mais les belles initiales et les miniatures exigent la main d'un artiste et tous les scribes ne sont pas des artistes.

La décoration des manuscrits, quand elle ne se borne pas à des initiales dessinées sommairement à la plume, représente, semble-t-il, un travail distinct et indépendant de la « scriptio ». Que la calligraphie et l'enluminure soient l'œuvre du même artiste, ou que la tâche ait été partagée entre un scribe et un peintre, celui qui écrit la page et peut-être le manuscrit tout entier, laisse la place libre pour les lettrines (capitales litterae), que lui-même ou un autre peindra, quand le travail du calligraphe aura pris fin[6]. Les miniatures sont exécutées, après l'achèvement du manuscrit, sur les pages mises en réserve. Dans un certain nombre de manuscrits, place a été laissée pour un travail qui n'a jamais été exécuté[7].

1. Brit. Mus., Addit. 28106 ; cf. Wattenbach, p. 363.
2. Plus haut, p. 239,
3. *Chron. s. Huberti*, *SS*, VIII, 573-4.
4. Plus haut, p. 249, n. 8.
5. Plus haut, p. 339.
6. Le ms. de Tite Live (B. N. lat. 5726), du début du IX[e] s., exécuté à Tours, ne porte aucune ornementation, mais il est possible qu'on ait eu en vue des initiales décorées (Rand, 14, p. 95 ; Pl. 23, 2).
7. Dans l'Antiphonaire de Compiègne du IX[e] s. les trois quarts d'une page sont réservés en tête de l'office de s. Vaast, en vue de l'exécution d'un grand titre ou d'une miniature, qui n'a jamais été faite (B. N. lat. 17436, f° 79 ; cf. Hesbert, *Antiph. miss.*, p, XIX). Un beau ms. du XI[e] siècle des poésies de Prudence (B. cath. Cologne, 81, Jaffé Watt., p. 28) a des espaces ainsi réservés. Une seule miniature a été exécutée ; en 2 autres places on trouve une esquisse ; ailleurs l'espace est resté blanc.

La décoration est un complément et suit le plus souvent l'exécution du texte.

De même que le travail calligraphique est souvent l'œuvre de plusieurs scribes, entre lesquels il a été distribué, l'exécution des initiales et des miniatures d'un même manuscrit est faite parfois par plusieurs artistes dont le style peut être différent et le talent inégal. Dans une Bible tourangelle, que cinq artistes se sont employés à décorer, deux sont fidèles à l'ancien style, dit d'Alcuin, deux ont adopté le nouveau style ; un cinquième, auquel le premier style est familier, s'essaye néanmoins au second [1].

Parmi les huit grandes images que renferme la Bible de Vivien, on en distingue quatre, l'histoire de saint Jérôme, le Christ de Majesté, David psalmiste, l'offrande faite au roi Charles du livre, qui sont l'œuvre d'un même artiste très supérieur aux autres et qui est peut-être le maître de l'atelier de peinture. Les quatre autres images paraissent être l'ouvrage de deux artistes différents, l'un qui a peint les scènes de la Genèse et de l'Apocalypse, l'autre les scènes de l'Exode et de la vie de saint Paul [2].

Le Psautier d'or de Saint-Gall a certainement été décoré par plusieurs artistes. Les miniatures et les grandes lettrines sont probablement d'une même main, qui a exécuté aussi une part, la plus considérable, des moyennes et petites initiales. Mais dans l'exécution de celles-ci, on distingue trois styles trop différents pour être le fait du même artiste et il faut admettre qu'elles sont de trois mains différentes [3].

Une étude approfondie des miniatures des manuscrits appartement à d'autres écoles, révélera, sans doute aussi, la main et le style de plusieurs peintres.

§ 6. — Assemblage et reliure, « quaterniones » et « codices ».

Les manuscrits exécutés dans les *scriptoria* prennent rarement la forme de rouleaux. Un catalogue de livres, dressé à Saint-Gérard de Brogne, signale des gloses sur Perse, en un rouleau (glose Persii in rotulo uno) [4]. Les *rotuli* étaient en

1. B. N. 11514 ; Köhler, *Die Schule von Tours*, I, 119 ; cf. plus haut, p. 177.

2. Köhler, *Die Schule von Tours*, II, 28-9.

3. Merton, *Die Buchmalerei des IX Iahrh. in S. Gall*, 57-9. On distingue aussi deux mains dans les Évangiles du XI[e] s. de S. Laurent (B. Brux. 18383 ; cf. Gaspar-Lyna, n° 12.

4. Catal. publié par Ch. Wilmot, *La B. de S. Gérard* (de Brogne) dans *Ann. Soc. archéol. Namur*, IV 1965-6, n° 28, p. 345.

général réservés à des usages particuliers, auxquels cette forme s'adaptait mieux que celle du « volumen ». La bibliothèque de Reichenau possédait une carte (mappa mundi), établie sur deux rouleaux [1]. Des litanies peuvent être aussi dressées sur un rouleau [2]. Il en était peut-être de même de tables de comput et de tableaux de nombres, « abaces », que signalent des catalogues de bibliothèque [3]. Ceux-ci étaient quelquefois eux-mêmes établis sur des « rotuli » [4]. Des lettres sont expédiées et de courtes compositions produites sous forme de rouleau (rotula) [5]. Les enquêteurs dressaient aussi, sur des rouleaux, des brefs de polyptyque [6] ; mais des brefs et des lettres constituaient plutôt des pièces d'archives que des livres. Si les miniatures du temps font apparaître des rouleaux [7], c'est peut-être, en raison de la tradition iconographique de l'antiquité, qui avait connu les livres sous cette forme, désormais abandonnée.

Les livres que renferment les bibliothèques du VIIIe au XIIe siècle, sont constitués par des feuillets de parchemin, qui ont été réglés, puis pliés en cahiers, avant d'être mis aux mains des scribes. Ceux-ci remplissent non pas un manuscrit d'un seul tenant, ni chaque feuille séparément, mais des séries de cahiers.

Le plus ordinairement, on l'a vu, quatre feuilles ont été pliées ensemble, pour former un *quaternio* qui comporte huit feuillets avec seize pages. On constituait aussi parfois un *binio*, un *ternio*, un *quinio* [8]. Quand tous les cahiers nécessaires à la transcription d'un ouvrage, confiés à un seul scribe, ou répartis entre plusieurs, ont été dûment remplis, ils reviennent aux mains du chef d'atelier pour être vérifiés avant l'assemblage.

1. Lehmann, *Mittelalterl. Katal.*, 49, p. 248. On peut conjecturer que la « mappa mundi » signalée par un catalogue de S. Gall (Becker, 15, art. 420), était établie aussi sur des rouleaux.

2. C'est le cas des longues litanies, dites de Louis le Germanique, conservées à Francfort, sur un *rotulus* provenant de Lorsch (cf. M. Coens, *Anciennes litanies des saints*, dans *Anal. Bolland.*, 1936, p. 6).

3. Parmi les livres de l'abbé Rostaing figurent un « Numerus abbaci » — « Tabulam abbaci » (Bible de Nevers, Brit. Mus. Harl. 2790, f° 262, v° ; éd. Boutillier, p. 226).

4. C'est le cas à Murbach, à Reichenau, voir plus haut, p. 294 et plus loin B. de Murbach, de Reichenau. Des catalogues d'abbés sont dressés aussi sur des rouleaux. Le *Breviarium* de S. Gall signale une liste des abbés de Reichenau « in I rodulo » (Becker 23, 411, p. 53).

5. Hincmar de Laon a fait parvenir à Hincmar de Reims, une « prolixissima rotula » (Migne, CXXVI, 501, 567, 582, 623). Hincmar de Reims parle d'un « sermo » de Florus « in illa rotula scriptum quam de Heriboldo accepimus » (Préface du « De praedestin. », Migne, CXXV, 56).

6. Voir t. III, p. 3, n. 5.

7. Voir plus haut, p. 320 et 325.

8. Voir plus haut, p. 332.

Pour assurer un assemblage exact, excluant toute interversion de cahiers, des « signatures » sont souvent disposées à la fin de chaque « quaternio », d'ordinaire au verso du dernier folio, dans la marge inférieure ; aussi le relieur les a souvent coupées. Elles consistent en un Q̰ (quaesitum), accompagné souvent d'un R (requisitum), avec à côté le numéro d'ordre du cahier, exprimé en chiffres romains ou par la série des lettres de l'alphabet. Le sigle Q est développé en « Q̰ua » dans un certain nombre de manuscrits corbéiens [1]. Dans une Bible de Tours, au Q̰R est ajouté « Req. » et, à la fin de plusieurs cahiers, on lit la formule complète « requisitum est » [2]. Un recueil de canons, également tourangeau, présente un R, nettement séparé du Q̰ [3]. Dans un manuscrit, exécuté au *scriptorium* de Micy, sur l'ordre de l'abbé Pierre, la marque Q̰R, suivie d'un numéro d'ordre en chiffre romain, est apposée ordinairement sur le verso du dernier feuillet du « quaternio » ; elle apparaît exceptionnellement au folio 9 sur le premier feuillet du deuxième « quaternio » [4].

Ces expressions « quaerere, requirere » témoignent que l'assemblage est précédé d'une révision. Le chef d'atelier n'autorise le groupement des cahiers qu'après avoir revu et au besoin corrigé le travail des scribes. Au folio 95 d'un manuscrit, on lit que jusqu'à cette place, par les soins de l'abbé Loup, le livre a été revisé et pourvu des signes de ponctuation (requisitum et distinctum est) [5].

La régularité de l'assemblage peut être assurée suivant d'autres méthodes. Dans des manuscrits de Micy, une inscription attestant que le « codex » appartient à Saint-Mesmin encadre à la fois deux pages, le verso du dernier folio d'un cahier et le recto du premier folio du suivant [6]. La suite des cahiers d'un manuscrit exécuté à Saint-Vaast d'Arras, au XI[e] siècle, est garantie, soit par une note relatant le travail

1. Cf. O. Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, 80.

2. B. N. lat. 68 ; cf. Rand, *A survey*, n. 50, p. 23.

3. B. N. lat. 1451 ; cf. Rand, 44, p. 24.

4. B. N. lat. 1862 : sur ce ms. voir plus haut, p. 137. Il porte au f° 9 Q̰ R I ; au f° 16 v. Q̰ R II ; au f° 24 Q̰ R III et ainsi de suite jusqu'au dernier feuillet, v. 82.

5. B. Vatican, lat. 474 ; cf. Rand, p. 24.

6. B. N. lat. 1862, f[os] 8 et 9 ; 24-5 ; 40-1. Autour des deux pages règne l'inscription « Hic est liber sancti Maximini Miciacensis monasterii ». Elle est écrite en petites capitales, de telle sorte qu'on ne saurait dire si elle est contemporaine de l'exécution du ms. et a été apposée sitôt après l'assemblage, ou si elle est d'âge postérieur. Le ms. est pourvu en outre des signatures mentionnées plus haut.

du scribe, note qui se continue d'un cahier à l'autre, soit par des séries de lettres apposées au bas du verso du dernier feuillet d'un cahier et reproduites en haut du cahier suivant [1].

La numérotation des cahiers se poursuit ordinairement du commencement jusqu'à la fin du manuscrit. Parfois aussi, la numérotation s'interrompt lors d'un changement de mains. Dans un manuscrit provenant de Saint-Père de Chartres, on reconnaît trois mains différentes et une numérotation nouvelle commence avec chacune d'elles [2]. Les cahiers exécutés par chaque scribe ont été d'abord rassemblés à part, puis les trois séries de cahiers ont été réunies.

L'assemblage des feuillets et des cahiers pouvait être omis ou différé.

Les termes de *schedae*, *schedulae*, *quaterniones* désignent parfois des compositions de faible importance, en particulier des écrits de polémique et de circonstance [3], des brefs, des catalogues, des tableaux [4], productions qui tiennent en effet en un seul ou quelques feuillets, en un seul ou quelques cahiers. En appliquant ces expressions à son ouvrage même considérable, l'auteur affecte parfois d'en rabaisser la valeur [5]. Mais

1. Voir plus haut, p. 234, n. 3.

2. B. Chartres, ms. 40. Après les huit *quaterniones* numérotés en chiffres romains que précède le sigle 9, vient un neuvième cahier non numéroté de 5 feuilles ; puis la main change et la numéroration reprend de I à VII, avec un huitième cahier non numéroté de 5 feuillets. Au f° 123, la main change et une troisième série de *quaterniones* commence (cf. *Catal. B. Chartres*, p. 20).

3. A des « quaterniunculi » de son neveu, Hincmar de Reims a répondu, « in schedula brevi » (*Opusc. LV Capit.*, 4. Migne, CXXVI, 301). Il a composé pour le synode de Douzy une « Schedula sive liber expostulationis » (col. 566, 583). Hincmar de Laon lui envoie une « schedula » (p. col. 589). Amalaire parle dans l'une de ses lettres des feuilles qui renferment son opuscule sur le baptême : « scedas quas legisti... de scrutinio et baptisterio » (*Epist.* 5, *Epist. Karol aevi*, III, 246). L'opuscule du scribe royal, Bertcaudus, sur l'écriture onciale tient en une « schedula » (*Lupi epist.*, 5, p. 17). La première des « Expositiones », présentées par Hincmar à Charles le Chauve pour la défense des libertés de l'Église, a pour titre (cui titulus) « quaterniones » (Migne, CXXV, 1035). Hincmar de Laon a envoyé des « quaterniunculi » à Hincmar de Reims qui lui remet à Attigny des « quaterniones » (Migne, CXXVI, 505-586) « quaterniunculi » (col. 587). Raban Maur écrit à Hincmar (Epist. 4), que Prudence de Troyes « ad vos et ad Pardulum scribens, plura testimonia... Patrum in quaternionibus suis collegit » (Migne, CXII, 1519). On a vu (plus haut, p. 284) que des partisans de Gunther de Cologne ont fait reproduire « in quaternionibus quam pluribus » un *quaternio* renfermant les actes du synode.

4. « Hic retinet scedula Nivilelmi nomina certa librorum » (Delisle, *Cab. des mss.*, II, 443). Le même catalogue des livres de Nivilelmus qui ont rejoint la bibliothèque du Puy mentionne une série de *scedulae*, qui consistent en tableaux d'arithmétiques (abaci) et de comput (tabula computi), *op. cit.*, p. 445. Les brefs, dont l'assemblage formera un polyptyque, sont rédigés sur place dans chaque domaine inventorié, sur des *schedae* ou des *rotuli*.

5. Au dire de Cosmas et de ses trois compagnons, le ms. qu'ils ont exécuté est un simple « scedulum », qu'ils ont écrit « vili scriptu » (plus haut, p. 283, n. 2).

le plus souvent, les productions ainsi désignées sont destinées, en raison de leur exiguïté matérielle ou du médiocre intérêt qu'elles présentent, à rester à l'état de feuillets ou de cahiers séparés. Elles ne méritent pas de faire l'objet de mesures de conservation, d'être munies d'une reliure spéciale ou associées à d'autres pour former avec elles un « volumen »[1].

Des œuvres d'un plus grand prix sont conservées aussi dans des bibliothèques à l'état de *schedae* ou de *quaterniones*. Les catalogues signalent des ouvrages en feuillets ou cahiers (in scheda[2], in quaternionibus)[3], des « quaterniones » de tel auteur ou de telle œuvre et quelquefois à côté d'exemplaires reliés du même auteur[4]. Le rédacteur du catalogue note

1. Un catalogue du XI[e] siècle des livres du monastère de Fécamp signale « Quaternos VIII » sans indiquer leur contenu (*Catal. B. Dépts*, I, Introd., XXV). Ces huit cahiers sont sans doute de peu d'intérêt.

2. Catal. de S. Gall, Becker, 15, art. 344 « libri Ethimologiarum Isidori in scheda » ; 346 « de custodia monachorum... in schedula I vet. » ; 347 « de nativitate s. Marie in scedula » ; cf. 348-9, 377 ; 418 « versus... in scedula una » ; Parmi les mss. donnés à S. Gall par Grimald beaucoup consistent en une *scheda, schedula* (art. 19-20, 24-9, 32-3).

3. L'un des Catal. de S. Gall signale (Becker, 15, art. 261) un ms. de la règle de s. Machaire « novus in quaternionibus », un « ordo romanus in quaternionibus, item aliud in quaternionibus » (art 337-8) ; outre un volume d'hymnes, il y a un autre Hymnaire « in quaternionibus » (414-5) ; outre trois vol. de médecine, trois autres « in quaternionibus » (426). Parmi les livres donnés par Grimald figurent un « Medicinalis in quater » (22), la « Passio s. felicis et regulae in I quaternulo » (30), « de bonitate Hludowici imp. in quaternulis » (31). La B. de Tegernsee au XII[e] siècle renferme 12 cahiers d'un livre de Matines, une portion de somme philosophique « in tribus quaternionibus, et « in duobus quaterniunculis de diversis declinationibus » (Manitius, *Drei ungedruckte B. katal.*, dans *N. Archiv*, 1907, p. 246).

4. La bibliothèque de l'abbé Rostaing renfermait des « quaterniones de dialectica » et celle de l'église de Nevers, un Perse « cum duobus quaternionibus Juvenalis, de Lucano quaterniones V..., expositio Persii cum uno quaternione Omeri... historia mystica ecclesie cum quaternionibus diverse scripture..., quaterniones episcopales. Item alii quaterniones de nativitate domini... cum quaternionibus genesis » (éd. Boutillier, p. 226-9). La bibliothèque d'une église de Notre-Dame qui est très probablement Notre Dame de Paris comprend outre deux exemplaires (volumes) de Virgile « Virgilii caterniones IIII », ainsi que quatre « quaterniones primi conventi topicarum », deux « quaterniones » d'Horace, en plus de deux exemplaires (volumes), deux « quaterniones ysagogarum », un « quaternio » de commentaire sur la musique, trois « quaterniones » de commentaire sur la rhétorique (de Bruyne, *Le plus ancien catal. des mss. de Notre-Dame de Paris*, dans *R. Bénéd.*, 1912, p. 485). Parmi les livres, dont l'église d'Elne hérite, en 915, de l'évêque Riculfe, figurent des « quaterniones » sur la Genèse, cinq « quaterniones » ayant un objet rituel et un de médecine (voir Chap. 28, B. Elne). La bibliothèque de Saint-Epvre comprend un « quaternio » des Bucoliques de Virgile et quatre « quaterniones » de l'« Ars amatoria » d'Ovide (Fawtier, *La B. de S. Evre*, *Mém. soc. archéol. lorr.*, 1911, p. 145). La bibliothèque de S. Père de Chartres renferme des « quaterniones de s. Petro, de s. Andrea, de s. Marco et aliorum sanctorum » (éd. Merlet, *B. Ec. Chartes*, 1854, p. 269-70). Dans celle du S. Sauveur, S. Gildas en Berry on trouve (art. 35) des « caterniones ubi sunt expositiones de evangeliis » et (art. 73) des « caterniones de tonis » (*B. Ec.*, 1886, p. 102 et 104). Le catal. de la B. de S. Oyan signale « quaterniones ubi sunt Prosperi libri metrici II » (art. 97, Delisle, *Cab. des mss.*, III, 386).

parfois d'un ouvrage « in quaternionibus », que celui-ci représente un ou plusieurs volumes. Il entend sans doute signaler que la collection des cahiers est complète et permettrait l'assemblage en volume [1]. Il faut, sans doute, accuser dans bien des cas la négligence du chef d'atelier ; mais, c'est peut-être aussi à dessein que les cahiers d'un ouvrage n'ont pas été rassemblés. Ils pourront être ainsi distribués plus facilement entre plusieurs mains, soit pour les études à la *scola* [2], soit en vue de la reproduction du texte par une équipe de scribes [3].

Faute de temps, on expédie et met en circulation un ouvrage en feuillets ou en *quaterniones* non assemblés encore, mais avec l'intention de leur procurer ensuite la protection d'une reliure. Raban Maur avait adressé à Heistulf, archevêque de Mayence, plusieurs homélies en feuillets, faute d'avoir le temps de les éditer en un seul livre ; il le prie de réunir ces *schedulae* en un volume, dont il lui envoie la préface [4]. Alcuin écrit à Leidrade évêque de Lyon, Néfridius évêque de Narbonne et à Benoît d'Aniane que soucieux de leur faire parvenir, au cours de leur voyage, l'ouvrage qu'il a composé contre Elipand, le temps lui a manqué pour le relire et le corriger ; il s'en remet à eux de ce soin. Il n'a pas eu davantage le loisir de rassembler en un « codex » les cahiers. Aussi, il prie ses correspondants de faire coudre, relier en volume les *quaterniones* qu'il leur envoie et d'en faire un seul corps (jubeatis ligare et involvere et in modum unius corporis conponere), crainte que les cahiers ne se dispersent (ne forte sparsi rapte dispergantur), en passant par les mains des lecteurs (par manus legentium) et peut-être d'adversaires (vel forsitan invidentium nomini meo). Le tout doit être renfermé en un *codex* et si on veut le communiquer à quelqu'un, il en faudra prendre une copie et envoyer celle-ci seulement (scribatur et mittatur) [5]. Le moine de Cluny, Syrus, n'avait pas encore terminé la vie de saint Maïeul, quand le moine Garnier, qui lui avait demandé de l'écrire, fut envoyé par Odilon en Alsace.

1. « Epigrammata Prosperi vol. III in quaterniob. » (Becker, 15, art. 387-9) ; « Metrum de vita s. Galli in quaternionibus vol. I » (390). De même, il est dit de quatre « quaterniones » d'Ovide, à S. Epvre, qu'ils forment un volume *(Catal. S. Evre, loc. cit.)*.

2. Voir en particulier n. 4 de la p. précéd. les *quaterniones* de la bibliothèque purement scolaire de Notre-Dame de Paris.

3. Voir plus haut, p. 361.

4. *Homiliae*, Préf. : « quia haec diversis occupationibus intervenientibus, simul edere non potui ;... separatim scripta in scedulis tibi transmiseram, peto ut omnia in unum volumen congregari jubeas et istam epistolam praeponi » (Migne, CX, 9).

5. *Alc. epist.*, 201, p. 334.

Garnier emporta avec lui le travail laissé inachevé et dont les feuillets restaient séparés (per schedas dispersum) [1].

Un livre n'a été parfois relié que tardivement. Sur un manuscrit du X[e] siècle de Saint-Martial de Limoges, renfermant le « De vita contemplativa », a été apposée une note, qui marque qu'en 1255 l'*armarius*, Bernard Itier l'a fait relier [2]. Peut-être d'ailleurs s'agit-il d'un renouvellement de reliure.

Par économie sans doute, ou parce que chaque manuscrit ne compte qu'un petit nombre de feuillets on en réunissait plusieurs et parfois d'assez nombreux ouvrages, souvent de différents auteurs et traitant de matières très diverses, pour constituer un seul volume. Un très grand nombre de volumes conservés sont composés de plusieurs ouvrages parfois très disparates, d'âge et d'écriture fort différents. Les rédacteurs des catalogues prennent quelquefois le soin de noter chacun des ouvrages représentant sans doute autant de manuscrits exécutés à part qui ont été ensuite assemblés en un volume. Parfois aussi, ils n'en signalent qu'un seul, le premier ou le principal du recueil ou quelques-uns seulement [3]. Vraisemblablement, la plupart de ces reliures qui assemblent quelquefois des manuscrits d'âge divers ont été faites ou refaites longtemps après l'exécution des manuscrits.

La couverture des livres était fabriquée le plus souvent en peaux. Un diplôme de Charlemagne de décembre 774 fait don d'une forêt, avec toutes les bêtes sauvages qu'elle renferme, aux moines de Saint-Denis, pour leur permettre de recouvrir de peaux les livres de ce saint lieu [4] ; le diplôme du 26 mars 800 accorde des droits de chasse aux moines de Saint-Bertin « ad volumina librorum tegenda » [5]. Au XI[e] siècle, Hoel, comte de Cornouailles († 1084), voyant sans couverture les livres de l'église de Quimper, lui attribua les peaux des cerfs tués dans son domaine de Quiberon [6]. A Saint-Riquier, au IX[e] siècle, les « scutarii » établis dans le bourg avaient la charge de fournir les peaux nécessaires à la couverture des

1. *Vita Maioli*, Préf. Migne, CXXXVII, 746.

2. B. N. lat. 2770 « fecit me ligare ».

3. Voir plus loin, Sect. V, Chap. 27.

4. « cum utriusque sexus genera feraminum, cervorum, capreolorumque, ex quorum coriis libros ipsius sacri loci cooperiendos ordinavimus » *(Diplom. Karol.*, 87, p. 126).

5. 191, p. 256.

6. Morice, *H. de Bretagne*, Pr., t. I, p. 378.

volumes ; ils devaient aussi confectionner les livres, coudre les feuillets et cahiers [1].

Amalaire à Lyon a fait faire pour l'un de ses manuscrits un revêtement de luxe et a fait orner le volume de bandelettes de soie [2]. Des reliures très riches étaient données à des livres particulièrement précieux, notamment aux Bibles, Évangiles et livres liturgiques. Ce travail relève de l'art des orfèvres et des sculpteurs d'ivoire et il est exécuté dans leurs ateliers et non au *scriptorium*. Les plats de reliure peuvent être faits de tablettes d'ivoire ou de plaques de métal précieux, comme aussi de simples planches de bois (asseres) [3].

A Saint-Riquier et peut-être dans d'autres monastères, les cahiers sont cousus et les livres reliés par les hommes des moines et hors du cloître. Plus souvent sans doute, la reliure était exécutée là même où les livres étaient écrits et par le même personnel religieux. Elle fut quelquefois l'œuvre de celui-là même qui avait eu la charge de tout le travail précédent. Godéran a pris soin de signaler que non seulement il a écrit et enluminé la Bible de Stavelot, mais que la « ligatura » est aussi de lui » [4]. Plus souvent sans doute, le travail est fait par d'autres mains que celles du copiste, soit au *scriptorium*, soit à la bibliothèque, tout de suite, si le manuscrit est important, plus tard si en raison du petit nombre de cahiers qu'il comporte il doit être associé à d'autres par le relieur. Celui-ci est le plus souvent anonyme. Il s'est fait connaître quelquefois. Un manuscrit en onciales du VII[e] ou VIII[e] siècle et qui appartenait à l'église de Cologne au temps de l'archevêque Heldibaldus († 819), porte en finale une inscription qui signale que Sigibertus a relié le volume [5].

§ 7. La durée d'exécution

La mise au net, dans le *scriptorium*, d'un ouvrage que l'auteur a écrit sur ses tablettes, était faite, sans doute parfois

1. « Vicus scutariorum omnia voluminum indumenta tribuit, conficit, consuit » (éd. F. Lot, p. 307). Il est dit plus loin que le « vicus militum » fournit les boucliers (scuta) et autres équipements militaires. Une faute de transcription aurait-elle substitué les *scutarii* aux *coriarii* à qui le soin de coudre les peaux reviendrait naturellement ? Les boucliers étant revêtus de cuir, il se peut aussi que le soin de recoucrir les livres ait été assigné aux fabricants de « scuta ».

2. Plus haut, p. 110. Il faut peut-être entendre que les cahiers ont été cousus avec des cordelettes en soie.

3. Plus haut, p. 6 et suiv. Un Calendrier de S. Gall signale un Passionnaire en cahiers « sine asseribus » (Lehmann, *Mittelalterl. B. Katal.*, I, 21, p. 92).

4. Plus haut, p. 367.

5. B. cath. Cologne 212, f° 167 : « Sigibertus bindit libellum » Jaffé Watt., p. 93. Wattenbach *(Das Schriftwesen*, 888) signale aussi un ms. du Mont-Cassin du XI[e] qui porte cette note « Ego frater Galterius relegavi istum librum ».

à mesure qu'avançait le travail de composition et elle était terminée presque en même temps. Odon de Cluny raconte que, sitôt après la Saint-Martin du 11 novembre, l'abbé Bernon lui a intimé l'ordre de se rendre auprès de l'évêque de Limoges, Turpion et ne lui a donné que quinze jours pour composer les « Collationes » que cet évêque attendait [1]. Odon a saisi aussitôt les tablettes, et tout était prêt quand la rigueur d'un hiver hâtif décida l'abbé à retarder le voyage de l'auteur, qui put ainsi ajouter un second [2], puis un troisième livre à son ouvrage. La composition et la transcription ont été simultanément et rapidement faites.

Une simple copie était parfois exécutée très vite. Un exemplaire d'un traité d'Alcuin a été, sous ses yeux, transcrit en toute hâte pour être envoyé à Arn [3]. Le scribe Dubthach, qui a exécuté un manuscrit de Priscien au X[e] siècle, prie le lecteur d'excuser la mauvaise écriture, car il a écrit en si peu de temps ! [4] C'est évidemment pour réduire la durée d'exécution d'un livre que la tâche était répartie entre plusieurs et parfois un grand nombre de scribes, qui en écrivaient simultanément un ou plusieurs cahiers [5].

Le temps nécessaire à l'exécution d'un manuscrit par un seul scribe est nécessairement proportionné au nombre de cahiers qu'il contient, au soin apporté au travail et enfin à l'activité de l'exécutant. C'est sans doute d'un tour de force que se vante Wandalgarius qui, en 793, a commencé à transcrire la loi Salique le 30 octobre et deux jours plus tard le 1[er] novembre achevait d'y ajouter la loi des Alamans [6]. En 823, à Francfort, le Commentaire de saint Augustin sur les Épitres à saint Jean a été écrit en sept jours et a été corrigé le huitième [7]. Le manuscrit comprend 109 feuillets de 20 lignes par pages. Si les deux scribes qui l'ont exécuté ont apporté collaboration égale, chacun d'eux a écrit 30 pages par jour [8]. En Irlande, les Évangiles de Durrow ont été écrits en douze jours par Columba, qui a dû remplir 20 à 30 pages par

1. *Collationes*, I, Préf., Migne, CXXXIII, 518.

2. II, Préf. col. 549.

3. Cf. plus haut, p. 281.

4. B. Univ. Leyde, Publ. lat. 67 : « Dubthach hos versus transcripsit tempore parvo. Indulge lector qui mala scripta vides » (*Codices*, III, p. 33).

5. Cf. plus haut, p. 358 et suiv.

6. Stiftsb. S. Gall., ms. 731, « expleto libro tertio die veneris kl. nov., anno 26 regni domno meo Carolo regi » (Scherrer, p. 240).

7. Voir plus haut, p. 83, n. 1.

8. Cf. Lindsay, *Collectanea varia*, dans *Palaeogr. lat.*, II, 22.

jour [1]. La traduction d'Euclide par Boëce a été copiée, en 1004, par l'écolâtre de Luxeuil en onze jours [2]. Un manuscrit aujourd'hui perdu de la traduction des psaumes par Notker avait été exécuté en quatorze jours [3]. En 806, à Saint-Amand, Agambert a commencé la transcription du Commentaire de saint Jérôme sur Jérémie le 1er juillet et l'a terminée le 4 août [4]. Tant d'application et de rapidité devaient être le fait d'un petit nombre.

Il semble qu'en général, pour l'exécution d'un manuscrit de dimension moyenne, un seul scribe ait eu besoin au moins de trois ou quatre mois. Un recueil de canons du VIIIe ou IXe siècle, qui a dû comprendre 130 feuillets, a été commencé le 1er avril et achevé le 13 septembre, ayant demandé, observe le scribe, 146 jours et 24 semaines de travail, évidemment en défalquant les dimanches et fêtes [5]. Le diacre Eriulphus a commencé l'exécution d'un manuscrit le premier vendredi de l'année 911 ; il l'a terminé le 25 mars [6]. Un manuscrit qui est d'une seule main et comporte 304 feuillets a été commencé, au cours d'une campagne contre les Huns, le 2 juin 819 et terminé au monastère de saint Florianus, le 12 septembre de la même année [7]. Au XIe siècle, Lantbertus, sur l'ordre de l'abbé de Saint-Maur, a consacré à l'exécution d'un traité de saint Augustin les trois derniers mois de l'année, non sans souffrir beaucoup du froid au cours du labeur auquel il s'est appliqué [8].

Mais souvent, sans doute, le travail coupé par les exercices de la règle durait plus longtemps encore. Un Sacramentaire de Reims, aujourd'hui perdu, a été écrit du 22 mars 798 au 23 juillet 800 [9]. Un livre de luxe demande plusieurs années de travail. La Bible de Stavelot a coûté à Godéran quatre années de labeur [10].

1. Lindsay, *op. cit.*, p. 22-3.
2. Cf. plus haut, p. 118.
3. Cf. Scherrer, p. 10.
4. B. Valenciennes, ms. 59 (52) : « Kal. Julii scribere inchoavi, pridie nonas agustas consummavi, anno VI imperii domni karoli » (*Catal. B. dépts*, XXV, 216).
5. B. Munich, 5508 : « Inchoavi Kl. Aprilis et consummavi Id. Sept. id est diebus CLXVI, ebdomadibus XXIV ». Cf. Wattenbach, *Das Schriftwesen*, 290, qui observe qu'à ce compte le scribe n'a exécuté par jour ouvrable qu'un peu plus d'une page.
6. B. Berne, ms. 236, f° 1 : « Anno inc. Dom. 911 in die Veneris fui initiatus ... » ; f° 182 « et VIII kal. Aprilis consummatus » (Hagen, *Cat. cod. Bern.*, p. 279).
7. Lindsay, *Collect.*, II, 23 ; cf. plus haut, p. 87.
8. Plus haut, p. 214.
9. Cf. Delisle, *Anciens Sacramentaires*, p. 88.
10. Plus haut, p. 273.

Quand un manuscrit est de diverses mains, le temps d'exécution se trouve ramené à celui qui est nécessaire pour transcrire un ou quelques cahiers seulement, si le travail est fait simultanément par plusieurs. Mais parfois, les scribes se succèdent dans l'exécution d'un livre au lieu de s'en partager les cahiers [1]. En ce cas, l'ouvrage délaissé, puis repris par d'autres, demande plus de temps encore que s'il était fait par un seul. Un manuscrit du Xe siècle, à côté du nom des trois scribes qui l'ont exécuté, porte inscrites deux dates 956 et 961, qui sont peut-être celles de l'*incipit* et de l'*explicit* du volume [2]. Un manuscrit de Saint-Gall, de la fin du IXe siècle, dont la première partie fut exécutée par Notker, a été terminé par plusieurs scribes qui ont collaboré au cours de cinq années [3]. Le long temps qu'un travail attentif réclamait et le soin pris de mouler la belle et régulière écriture du temps, parfois d'exécuter de fines miniatures, explique la longue durée d'exécution d'un livre et la joie qu'éprouve le scribe quand il a fini sa tâche.

1. Plus haut, p. 361-3.

2. B. Gand, ms. 301, Saint-Genois, n° 435, p. 316.

3. Stiftsb., ms. 672. Au f° 64, il est noté : « Hucusque patravit Notker » et au f° suivant « ab hinc vero per quinque annos a quinto Bernhardi (888) usque ad quartum Salomonis (892), hoc totum est in commune patratum » (Scherrer, p. 218).

CHAPITRE XXII

Les techniques d'exécution, les écoles et les styles

§ 1. — La calligraphie

La technique du travail qui s'effectue dans les *scriptoria* est de deux ordres ; technique de l'écriture, technique de l'ornementation du livre. Elles ont pris quelquefois un développement parallèle et simultané ; souvent aussi, il se poursuit inégalement et dans des temps divers. D'une manière générale, l'essor artistique est plus tardif que le progrès graphique. Ce dernier tend à se stabiliser et la technique perfectionnée de l'écriture demeure, tandis que l'activité des artistes peintres dans un même atelier, après une courte époque brillante, décroît et s'arrête. La calligraphie a un domaine plus étendu que l'enluminure ; elle s'est uniformisée, tandis que l'art a gardé toujours un caractère local. Dans les deux directions qu'a pris l'effort des artistes du livre du VIIIe au XIIe siècle, on peut distinguer des centres, des foyers, des écoles, des styles qui, quelquefois, sont restés isolés, plus souvent, ont agi les uns sur les autres, dans une mesure toujours inégale. Nous chercherons à en déterminer, autant qu'il est possible à l'heure présente, l'origine, la patrie, les caractères et l'expansion.

A l'époque carolingienne, on a cessé depuis longtemps dans l'ancienne Gaule, de produire des livres écrits d'un bout à l'autre en capitale, comme les beaux manuscrits antiques. Au VIIIe siècle, un certain nombre de livres sont encore entièrement écrits en onciale [1] et en semi-onciale. Au IXe siècle, on n'exécute plus de manuscrits exclusivement en onciale ; comme la capitale, elle n'apparaît plus que dans les titres ;

1. Voir Chatelain, *Uncialis scriptura* ; Traube, *Zur Palaeogr. Uncialis*, dans les *Vorles*, t. I ; pour l'atelier de Corbie, les mss. cités par Me Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, p. 53 et nos I-VIII, p. 110-22. Vraisemblablement, la « romana scriptura » que signalent plusieurs Catalogues de livres. (N.-Dame de Paris. Cf. dom de Bruyne, *R. Bénéd.* 1212, p. 483 ; S. Père de Chartres, art. 26-7, 29, Merlet, *B. Ec. Chartes*, 1854, p. 266-7) doit s'entendre de l'onciale.

la semi-onciale n'est employée que dans quelques parties du texte courant d'un certain nombre de manuscrits. C'est en minuscule qu'écrivent d'ordinaire les scribes, depuis la fin du VIIe siècle.

Au point de vue graphique, le trait le plus caractéristique des manuscrits de la fin de l'époque mérovingienne, c'est l'envahissement qu'ils subissent de l'écriture cursive, réservée jusqu'alors aux lettres et aux diplômes et qui d'ailleurs se régularise, en pénétrant dans ce nouveau domaine. Les écritures cursives mérovingiennes sont représentées par le type de Luxeuil, et par celui de Corbie [1].

Au VIIe siècle, apparaît l'écriture « allongée, ondulée et pointue » [2] dite de Luxeuil, dont un exemplaire d'origine certaine est fournie par le Lectionnaire exécuté dans ce monastère [3]. Transportée sans doute à Corbie, dont le premier abbé est venu de Luxeuil, cette écriture a été pratiquée dans le nouveau monastère, vraisemblablement d'abord par des scribes luxoviens, qui ont fait l'éducation des scribes corbéiens [4]. En fait, l'ancienne bibliothèque de Corbie renfermait des manuscrits en écriture dite de Luxeuil qui subsistent encore [5].

Une autre écriture certainement familière aux scribes de Corbie est une cursive très chargée de ligatures, aux courbes entrelacées, originale et sauvage, voisine de l'écriture des diplômes mérovingiens, quoique plus régulière. Le Grégoire de Tours de Corbie de la fin du VIIe ou des toutes premières années du VIIIe siècle en offre un spécimen très caractéristique [6].

L'écriture du VIIe siècle souvent dite a z, en raison de la lettre a constituée par deux angles parallèles et de la lettre z de forme bizarre, est dite aussi écriture de Laon, parce que deux au moins du petit nombre de manuscrits où on la

1. Traube, *Einleitung in die latein. Phil.*, dans *Vorles.*, II, p. 24.

2. Ce sont les expressions de M. Lauer, *La réforme carol. de l'écrit.*, p. 427.

3. B. N., lat. 9427. Cf. Delisle. *Not. sur ms. de Luxeuil*, dans *Not. et Extr.*, XXXI. Le « Ragyndrudis codex » de Fulda (Bonif. 2) est aussi du type de Luxeuil (Lindsay, *Collect.*, *Palaeogr. lat.*, II, 37), ainsi que les « Moralia in Job » de saint Grégoire, dont les fragments sont actuellement très dispersés (Londres, Brit. Mus. Addit. 11878 et 41.567 I ; Paris, B. N., lat. 2243, fo 1 et 2 et 2388, fo 1 et 2 ; Cheltenham Phillips 36.184 ; cf. Ruth. J. Dean, *Nouv. liste de membra disjecta* dans *R. Bénéd.*, 1935, p. 307) ; les Sermons de saint Augustin de 669 (Brit. Mus., Addit. 29972, fos 26-36. Cf. *Not. et Extr.* XXXI, 1re P. 1886 et *B. Ec. chartes*, XLVI, 1885).

4. plus haut, p. 216.

5. p. 217, n. 3 à 5.

6. B. N. lat. 17655, cf. Pl. de l'édition de Grég. de Tours d'après ce ms. par M. Omont. Traube (*Vorles.*, I, 24) ne distingue, au VIIe siècle, que ces deux types d'écriture : la *scriptura Luxoviensis* et la *scriptura Corbeiensis*.

retrouve, proviennent du *scriptorium* de l'église de Laon [1]; mais on pourrait aussi peut-être regarder du côté du *scriptorium* corbéien [2], où on trouve en outre pratiquée une écriture mérovingienne, dite a, qui peut être considérée comme précédant et annonçant l'écriture a z [3].

***

A partir du commencement du VIII[e] siècle, et jusqu'au temps où la minuscule caroline a définitivement prévalu partout, un certain nombre de types d'écriture, quelque différents qu'ils soient les uns des autres, accusent tous un progrès vers la régularisation des formes, par une sorte d'émulation entre scribes d'un même atelier et entre divers ateliers. Quelques-unes de ces écritures peuvent être attribuées à des *scriptoria* déterminés ou à des groupes de *scriptoria*. Elles se partagent toutes au point de vue graphique entre deux familles.

On peut distinguer d'abord les écritures du VIII[e] siècle qui procèdent directement de la cursive mérovingienne. Depuis Mabillon jusqu'à Léopold Delisle, les paléographes les ont désignées sous le nom de lombardiques et les ont crues dérivées des écritures d'Italie. Elles ont été récemment identifiées, classées et en quelque mesure localisées dans la France du Nord.

La plus ancienne en date est connue sous le nom d'écriture du type b [1], moins irrégulière déjà et moins chargée de ligatures que la cursive mérovingienne d'où elle sort. Les manuscrits qui la représentent sont peu nombreux et disper-

1. Cf. Lindsay, *The Laon Aztype*, dans *R. des Bibl.*, 1914, p. 15. Aux cinq mss. du type a z de Laon (B. Laon, mss. 137 et 143 ; Cambridge Corpus Coll. 334 ; Brit. Mus. Addit. 31031 et B. N. lat. 12168) signalés par Lindsay, Lehmann a ajouté des fragments d'un ms. de la Cité de Dieu, 23 feuillets conservés au t. III des recueils de fragments de la B. de l'Université de Bâle (cf. Lehmann, *Ein Basler Fragment des Nordfranzœsischen az-typus*, dans *Palaeogr. lat.*, II, 56 et suiv.).

2. Lehmann (p. 59) établit que le ms. de la Cité de Dieu est une copie directe du ms. de Corbie (B. N. lat. 12.214), en semi-onciale du VII[e] siècle. Or le ms., exécuté également en type a z, des « Quaestiones in Heptateuchum » du même saint Augustin (B. N. lat. 12168), provient de Corbie. Nous connaissons, par conséquent, un nombre égal de mss. en type a z provenant de Corbie et de Laon. Lehmann, en conclusion (p. 60), se demande si ce type ne doit pas être domicilié à Corbie plutôt qu'à Laon, où peut-être, dit-il, une équipe de scribes copiait des mss. corbéiens.

3. Cette écriture apparaît dans le ms. provenant de Corbie de la B. de Leningrad Q. I, 14 (Homélies de s. Grégoire). Cf. Lindsay, *Collect.*, dans *Palaeogr. lat.* 51.

4. Lowe, *A new fragment of the b type*, dans *Palaeogr. lat.*, V, 43 et suiv.

sés [1] ; ils ne fournissent aucune indication sur l'atelier ou les ateliers qui ont pratiqué cette écriture. Mais ce type peut être considéré comme l'immédiat prédécesseur et probablement même l'ancêtre direct du type dit a b, dont il a déjà quelques-uns des caractères [2] et qui a été en usage à la fin du VIIIe et au début du IXe siècle. L'écriture du type b a été sans doute pratiquée immédiatement avant l'apparition du type a b, c'est-à-dire dans les premières décades de la seconde moitié du VIIIe siècle et, autant qu'il semble, pas avant l'an 750 [3].

A la différence de celle-ci, l'écriture du type a b est représentée par un nombre important de manuscrits. On en a signalé déjà pas moins de trente-six qui subsistent en tout ou en partie [4]. Une douzaine sont certainement issus du *scriptorium* de Corbie [5] ; d'autres ont pu être exécutés ailleurs, mais on en rencontre un bon nombre à peu de distance de Corbie, à Saint-Riquier, à Saint-Médard de Soissons, à Saint-Vaast d'Arras, à Amiens, Cambrai, Beauvais [6]. Cette écriture a peut-être été en usage dans un rayon assez large, localisé au Nord de la Seine ; mais comme le plus grand nombre des manuscrits de cette classe proviennent de Corbie ou des environs, on peut tenir pour certain, que le *scriptorium* de ce monastère a été le principal artisan de cette technique.

L'écriture a b de Corbie [7] se rattache à l'ancienne cursive

1. En voici la liste d'après Lowe, p. 45 : B. Autun ms. 20 ; B. Montpellier Ville 3 ; B. Oxford Bodl. Douce, f. 1 ; B. Vatican Regin. 316, auxquels il faut ajouter le fragment découvert par Lowe, B. N. Paris, lat. 4808, f° 121 (Lowe, Pl. IX).

2. Voir le détail des caractères communs au type b et au type a b, et des caractères propres au premier dans l'art. de Lowe, p. 45.

3. *Op. cit.*, p. 45.

4. W. M. Lindsay (*The old script of Corbie, R. des Bibl.*, 1912, p. 411-7) et dom Wilmart (*Un nouv. témoin de l'écrit. a b de Corbie*, dans *R. Bénéd.*, 1930, p. 270-1) ont dressé la liste des mss. qui subsistent « in the b type », dont la plupart ont les caractères de l'écriture a b, à savoir : B. Autun, ms. 20 ; Bamberg, B. III, 4 ; Berlin, Hamilton 132 ; Bruxelles, 9850-2, II, 4856 ; Cambrai 633 ; Cambridge Corp, Chr. 193 ; Donaueschingen 18 ; Dusseldorf B 3 ; Londres Harl. 3063 ; Montpellier Fac. Méd. 69 ; Montpellier Ville Evang. ; Oxford Bodl. coll. Douce Evang. ; Paris, B. N. 2824, 3.836, 7.701, 8.921, 11.529-30, 11.627, 11.681, 12.134-5 ; 12.155, 12.217, 13.048, 13.440, 17.451 ; nouv. acq. 1619, 1628 ; B. Se Genev. 95 ; B. Vatican. Regin., 316 ; Leningrad, F v I, 11 ; XIV, 1 ; Q v, I, 17 ; Turin. D. V. 3. Dom Wilmart ajoute à la liste de Lindsay un fragment du « De civitate Dei » (Londres, Harl. 4986) repéré par lui.

5. Cf. Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, 68.

6. Cf. Lowe et Dobiash, *loc. cit.* Dom Wilmart signale les mss. de Bruxelles 9850-2 (provenant soit de S. Médard, soit de S. Vaast) ; de Leningrad F, XIV, 1 (S. Riquier) ; B. N. lat. 8.921 (chap. de Beauvais) ; 17.451 (S. Corneille) ; nouv. acq. 1628 (p. e. de Fleury).

7. Désigné par Traube, sous le nom de « Merovingian b type », il l'a été par Lowe sous le nom de « Corbie a b type », qui a été adopté par Lindsay, *The old script of Corbie*, p. 405.

mérovingienne [1], telle qu'elle était pratiquée au siècle précédent dans ce monastère, mais stylisée et uniformisée. Elle est caractérisée par les formes de l'a qui semble formé par deux c, celles du b fait d'un bâton avec boucle surmontée d'une barre horizontale ; elle conserve encore maintes ligatures. Les abréviations usitées dans cette écriture sont celles qu'emploient les scribes insulaires, non celles de l'écriture continentale. On peut même établir que ces abréviations sont empruntées, non pas à l'écriture irlandaise, mais à l'anglo-saxonne. L'écriture a b de Corbie est sinon née, du moins s'est développée sous l'influence des scribes anglo-saxons [2].

Créée vraisemblablement et certainement pratiquée à Corbie, elle s'est perpétuée jusqu'à l'époque d'Adalhard († 826), dont parfois on lui a donné le nom [3]. L'écriture a b a soutenu quelque temps encore, au IX[e] siècle à Corbie, la concurrence d'écritures nouvelles d'un type assez différent [4] et c'est finalement celles-là qui l'emportent [5], avec la minuscule caroline, qui en est issue.

1. Cf. Lauer, *La réforme caroling. de l'écriture*, p. 431.

2. Lindsay, *The old script of Corbie* : « The script originated, or at least was developed under English influence », p. 428.

3. « The Adalhard type » (Liebaert, *Some early script of the Corbie scriptorium*, dans *Palaeogr. lat.*, I, 65). Liebaert estimait que l'écriture a b est plus récente (p. 62 et 64) que les autres écritures (e n type, Leutchar type, Maurdramnus type) et qu'elle constitue après l'apparition de la Bible de Maurdramne « a reversion to the cursive stage » (p. 65). M[e] Dobiash (*Hist. atelier Corbie*, 69) pense que l'écriture a b représente un effort archaïsant, tenté par Adalhard pour ressusciter l'ancienne écriture mérovingienne, en la régularisant et l'embellissant. Mais à faire de celle-ci l'affaire propre d'Adalhard et une réaction contre l'évident progrès réalisé par le type Maurdramne, on se heurte au fait que le type de l'écriture b prépare le type a b et que celui-ci, très répandu, puisqu'on le retrouve dans 36 mss. qui ne sont pas tous corbéiens, ni tous contemporains d'Adalhard, ne peut pas lui être personnel. Si le ms. exécuté sur son ordre à Noirmoutier (Leningrad F v. I, 11) appartient à l'écriture a b, un autre ms. qu'a fait exécuter le moine Adalhard, qui doit être identifié avec l'abbé (Leningrad, Q. v., I, 19 Paris, B. N. lat. 13354), est en minuscule caroline de la première époque (Dobiash, XXVIII, p. 153, cf. 71-2). M[e] Dobiash (p. 93), croit reconnaître la main d'Adalhard dans les corrections faites au ms. des lettres de saint Grégoire, en minuscule présentant des traits anglo-saxons ; en ce cas, Adalhard n'aurait pas personnellement employé le type d'écriture qu'il se serait attaché à faire refleurir. Il paraît plus vraisemblable d'admettre, avec M. Lauer, que deux systèmes d'écriture sont en concurrence dans le même temps. Le type a b, minuscule cursive, se perpétue pendant tout le VIII[e] siècle, jusque et y compris, au IX[e] siècle, le temps d'Adalhard. En même temps, se développe le type où s'associent les éléments semi-onciaux et semi-cursifs, qui aboutit à la minuscule caroline.

4. « the new Caroline minuscule and the old fashioned a b type were written during the same period in the Corbie scriptorium » (e. g. B. N. lat. 11529-30, Liebaert, p. 65).

5. Liebaert, *loc. cit.*

***

On est d'accord pour reconnaître que la minuscule caroline qui, au cours du IXe siècle, a prévalu dans tous les *scriptoria* de l'empire franc, est sortie d'un rapprochement des écritures semi-onciale et semi-cursive, la première contribuant à rendre la minuscule plus nette et plus régulière, la seconde à donner à celle-ci plus de souplesse et d'agilité [1]. Dans l'évolution qui a fait apparaître la caroline, le rôle principal a été tenu par l'atelier de Corbie [2], en collaboration d'ailleurs avec d'autres *scriptoria* des régions du Nord, de l'Est, de la région de la Loire moyenne, en particulier avec celui de Saint-Martin de Tours [3].

Dans le même temps, en effet, où des scribes de Corbie tiraient de l'ancienne cursive l'écriture dite du type b ou a b, d'autres scribes du même atelier et sans doute aussi d'autres *scriptoria* entreprenaient un travail de perfectionnement de l'écriture à la base de la semi-onciale et de la semi-cursive. On a même pensé, que de ces deux initiatives longtemps parallèles, et en concurrence [4], la plus anciennement prise serait la seconde et que ce type d'écriture mérite plutôt que le type a b le nom d'ancienne écriture de Corbie [5]. Elle présente d'ailleurs plusieurs formes et on a pu reconnaître trois stades dans les progrès qu'elle a successivement accomplis.

Parmi ces différentes sortes d'écriture propres à l'école de Corbie, la plus ancienne est caractérisée par les formes de la lettre e en ligature avec les lettres m, n, r, etc., par l'n

1. Cf. C. de Boüard. *La question des origines de la minusc. carol. (Palaeogr. lat.*, IV, 1925, p. 80-1). La question a été traitée récemment à propos des divers types locaux d'écriture, de Lucques, par M. Schiaparelli *(Il codice* 490 *di Lucca)*, de Vérone par Me Teresa Venturini *(Ricerche paleografiche intorno all arcidiacono Pacifico di Verona)*, de Corbie, par M. Lauer *(La réforme caroling. de l'écriture)*, de S. Martin de Tours, par MM. Rand et Jones *(The earliest book of Tours)*. M. F. Peeters a résumé les données du problème et les solutions proposées dans son article. *La question des origines de la min. carol.*, dans *R. belge de philol.*, X, 1931-2, p. 1289 et suiv.

2. Cf. Lauer, *op. cit.*

3. MM. Rand et Jones *(The earliest book of Tours*, p. 78-9) voient dans l'Eugippius, qui serait sorti de l'atelier de Tours entre 725 et 750, par conséquent quelque trente ans avant l'exécution à Corbie de la Bible de Maurdramne, le commencement de la nouvelle minuscule ; ils observent que l'une des mains (J) est modelée sur la semi-onciale. Ils estiment d'ailleurs que l'atelier de S. Martin est déjà en relation avec celui de Corbie et pensent que l'ornementation rudimentaire de l'Eugippius a pu être inspirée par des modèles venus de Corbie (p. 81).

4. Ce parallélisme apparaît, même au sein d'un même ms. Les mss. de Leningrad F v I 12 (renfermant surtout des vies de saints) et Q v I, 46 (Grég. de Naziance) montrent la semi-cursive, à côté du type Maurdramne (Dobiasch, p. 71).

5. Voir plus haut, p. 383, n. 3.

onciale et l'a ouvert ; elle est dite écriture e n ou e n a de Corbie [1]. Une seconde étape est représentée entre autres par l'exemplaire de saint Ambroise, exécuté à Corbie au milieu du VIII[e] siècle, sous l'abbatiat de Leutcharius (c. 765) ; l'écriture en est caractérisée par l'aspect semi-oncial, qu'elle présente, par l'n oncial, et l'y de l'écriture insulaire [2]. Enfin les manuscrits de la Bible, exécutée sur l'ordre de l'abbé de Corbie, Maurdramne (772-80) représentent, avec un certain nombre d'autres [3], une écriture régulière avec un nombre réduit d'abréviations, laquelle a déjà les caractères de la minuscule caroline, mais qui se distingue encore par l'y insulaire, la longue queue des f et des s, ainsi que l'n oncial des écritures précédentes.

Dans le même temps, dernières années du VIII[e] siècle et premières du IX[e] siècle, d'autres types d'écriture pré-caroline apparaissent dans d'autres *scriptoria*. Vraisemblablement, l'étude des écritures pratiquées à cette même époque à Fleury, Saint-Denis, Reims [4], Cambrai [5], etc., révélerait des traits propres à ces ateliers. Le *scriptorium* de Lyon à la fin du VIII[e] et au IX[e] siècle a certainement les siens [6]. On

1. Lauer, p. 431 ; Liebaert, p. 62 ; Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, p. 50. Liebaert signalait le ms. 13349 de la B. N. (Pl. II), ainsi que les mss. 13347-8, 4403, 13028, Amiens 220, Leningrad O v I, 4 (Dobiash, n° 13, p. 134). Bien que ce type d'écriture représente le premier stade de l'écriture corbéienne, Liebaert le retrouvait encore dans une addition interlinéaire de l'un des volumes (ms. 6, f° 114) de la Bible de Maurdramne (772-80) et dans le ms. de la B. N. lat 13373 d'Alcuin, qui a dû être exécuté entre 817 et 835. D'après M[e] Dobiash (n. 9, p. 128), l'Évangile de s. Mathieu (Leningrad O v 13) présente des traits précurseurs du type e n a et aussi du type a b.

2. Lauer, p. 432 ; Liebaert, p. 63 ; Dobiash, p. 56-9. Du ms. de s. Ambroise écrit par Ingreus sur l'ordre de l'abbé Leutcharius (Leningrad F v I 6, Dobiash, n° 16, p. 139) peuvent être rapprochés le ms. F 1, 5 et le ms. de Berlin, lat. F 354.

3. Lauer, p. 435 ; Liebaert, 64-5. Aux mss. de la Bible de Maurdramne (Amiens 6, 7, 9, 11, 12) s'ajoutent les mss. de Leningrad F v I, 5 (Psautier triple de saint Jérôme) ; F v I 10 (Vigile de Thapse) ; F v I 12 n I (Vie s. Fulgence) ; n. IV (Passion de s. Denis) ; F v I, 13 (Pseudo Cyrille-Origène) ; Q v I, 16 (Liber comitis) ; cf. Dobiash, n° 18-22, p. 142-7, et les mss. d'Amiens, 18, 87-8, 172, 220, 426 ; de Paris B. N. lat. 12.260, 13373, 13527, 18373.

4. Cf. Lindsay, qui regrette que ces *scriptoria* « carent vate sacro » (*The early Lorsch script.*, p. 6). Mrs Rand et Jones notent (*The earliest book of Tours*, p. VII) que M. F. M. Carey prépare une étude sur ces trois *scriptoria*. Nous n'avons pas pu consulter l'article publié par celui-ci *De scriptorio Floriacensi*, dans *Harvard Studies in Classical Philology*, XXXIV, 1923.

5. Mrs Rand et Jones écrivent (*op. cit.*, p. 92) : « The school of Cambrai deserves further study ».

6. Tafel n'a pas eu le temps de les déterminer. Les notes laissées par lui (*The Lyons scriptorium, Palaeogr. lat.*, t. IV, 70) n'enregistraient que des résultats négatifs. Le travail n'a été fait par M. Lowe (*Codices Lugdun. antiquiss.*) que pour les mss. antérieurs à l'époque carolingienne. Dom Wilmart (*Fragm. carol.*, dans *R. Béned.*, 1931, p. 106) estime qu'il y a bien une écriture lyonnaise.

a pu aussi déterminer les caractères de l'écriture pratiquée à Cologne au temps d'Hildebald [1], de l'écriture rhétique en usage à Coire, Constance, Saint-Gall, Reichenau, Murbach [2], des écritures propres aux églises de Vérone au temps de l'archidiacre Pacificus[3] et de Lucques au VIII[e] siècle [4], ainsi qu'au monastère de Lorsch au temps d'Adalung [5], enfin et surtout de la calligraphie tourangelle du commencement du IX[e] siècle.

Dans l'écriture du texte courant, telle qu'elle est pratiquée à Tours dès le temps d'Alcuin et dans les premières années de l'abbatiat de Frédégise, on a pu discerner deux étapes désignées sous les termes, l'une de cursive améliorée, l'autre de minuscule mérovingienne embellie [6]. Elles contiennent encore, l'une et l'autre, la tradition de l'ancienne écriture ; elles en gardent un certain nombre de ligatures ; quoique plus régulières, elles se distinguent encore nettement de l'écriture moulée de forme impeccable qui prévaudra par la suite dans les manuscrits tourangeaux. Elles sont contemporaines du premier style ornemental de Tours et comme lui subissent l'influence insulaire.

Vers la fin de l'abbatiat de Frédégise, la minuscule tourangelle rompt toute attache avec les vieilles écritures. En même temps qu'un nouveau style prévaut dans l'ornementation, le texte courant présente cette écriture à la fois droite, arrondie et uniforme, l'écriture tourangelle, régulière, puis parfaite qui est le type classique de la minuscule caroline [7].

L'école calligraphique de Tours a une autre note caracté-

1. Jones, *The Script of Cologne from Hildebald to Hermann* ; voir aussi Lindsay, *The early Lorsch script.*, *Palaeogr. lat.*, III, 4.

2. Löffler, *Die Sanct Galler Schreibschule*, dans *Palaeogr. lat.*, VI, p. 19 ; et *Zur Frage einer Constanzer Schreibschule*, V, p. 17.

3. Cf. Teresa Venturini, *Ricerche paleographiche intorno all Arcidiacono Pacifico di Verona* et Peeters, *La question des origines de la min. carol.*, p. 1300-1304.

4. Cf. Schiaparelli, *Il codice 490 della bibl. di Lucca*, p. 75 et suiv., et Boüard, *La question des origines de la min. carol.*, p. 76-7.

5. Lindsay, *The early Lorsch script.*, p. 7 et 45.

6. Cf. Rand, *A survey of the mss. of Tours*, p. 45 et suiv. Delisle, dans le *Mém. sur l'école calligr. de Tours*, s'était attaché surtout à caractériser la semi-onciale dont l'emploi permet de reconnaître sûrement les mss. sortis des *scriptoria* de Touraine ; il signalait simplement (p. 49) la minuscule comme « une sorte d'onciale, courante et couchée, employée pour la copie et l'annotation des livres ».

7. M. Rand (*loc. cit.*) distingue encore deux étapes, celle du style régulier, qui correspond à peu près à la fin de l'abbatiat de Frédégise et celle du style parfait qui s'épanouit au temps de l'abbatiat de Vivien. La décadence survient ensuite ; au style parfait succède à nouveau un stade du style simplement régulier qui précède un retour vers les formes cursives (voir plus haut, p. 170, n. 1).

ristique, qui permet d'identifier sûrement les manuscrits qu'elle a produits, à savoir le large emploi que font les scribes tourangeaux d'une écriture semi-onciale dont les formes sont propres à cette école [1]. Les œuvres tourangelles, outre les titres en capitale et onciale, renferment toujours, en tête de chaque article, plusieurs lignes écrites en semi-onciale. Celle-ci s'harmonise parfaitement avec la minuscule caroline du texte courant.

C'est à Tours que la minuscule caroline atteint le plus haut degré de perfection ; elle n'est pourtant pas une création exclusivement propre aux ateliers tourangeaux. Elle a été préparée par le travail d'un grand nombre d'ateliers, notamment de celui de Corbie dont les scribes, contemporains de l'abbé Maurdramne, ont fait faire l'étape sans doute décisive à cette forme d'écriture [2]. Elle prévaut, semble-t-il, dans le même temps, vers 825, à la fois à Corbie où elle l'emporte sur l'écriture a b, et à Tours où elle achève une évolution commencée déjà avant Alcuin. Il s'en faut qu'elle ait été créée de toutes pièces. Dans la formation de la minuscule caroline on a pu déceler des emprunts faits à la fois aux écritures insulaires, à qui elle doit ses ligatures et abréviations d'ailleurs peu nombreuses, à celles de l'Italie qui a donné les hastes de ses lettres montantes, à l'écriture wisigothique et naturellement on y retrouve aussi des réminiscences de l'ancienne cursive franque [3].

Sous la forme définitive qu'elle a prise dans les ateliers de Touraine, la minuscule caroline s'est propagée partout, grâce surtout, semble-t-il, au véhicule des manuscrits de Saint-Martin de Tours [4]. Pénétrant avec eux dans tous les *scriptoria* de l'empire franc, elle tend à effacer les différences entre les divers styles locaux et à devenir une forme d'écriture courante universelle, non sans laisser pourtant subsister certains caractères particuliers à l'atelier ou indi-

1. Delisle (p. 31 et suiv.) a bien marqué le trait distinctif, que représente l'emploi de la semi-onciale, sans essayer de déterminer les formes propres qu'elle prend dans les *scriptoria* de Touraine. Samuel Berger (*H. Vulgate*, 206) caractérise la semi-onciale de l'école de Tours par l'a arrondi et fermé, le g de genre irlandais, à tête horizontale, l'm dont le dernier trait se recourbe à gauche et l'n majuscule.

2. Voir la description de la minuscule caroline et l'identification des éléments divers qu'elle combine dans le mémoire de M. Lauer, *La réforme caroling. de l'écriture lat.*, p. 421.

3. Cf. Lauer, p. 434, 438.

4. On a vu plus haut, p. 164, n. 2, qu'un ms.-modèle, sorti du *scriptorium* de Tours, est parvenu à Verceil. D'autre part, Pacificus était en relation avec Corbie. On conserve une lettre d'Hildemar de Corbie à Pacificus du 6 août 844 ; cf. Peeters, *La question des origines de la min. carol.*, p. 1301. La min. carol. prévaut sous Pacificus dans l'atelier de Vérone (*op. cit.*, p. 1303).

viduels [1]. Elle subira d'ailleurs dès la fin du IXe siècle des déformations. Dans les ateliers tourangeaux on voit reparaître alors certains traits cursifs [2].

On peut toutefois considérer la calligraphie comme généralisée et de technique essentiellement identique à partir du milieu du IXe siècle. C'est suivant le même rythme, qu'au cours du Xe et du XIe siècles, elle subit dans tous les *scriptoria* des modifications qui permettent de dater l'écriture, non de la partager en diverses techniques et écoles.

***

Au temps où l'écriture n'a pas pris encore une facture uniforme, il est plus aisé de reconnaître les écritures individuelles ; mais même sous le règne universel de la caroline, les mains peuvent encore être distinguées. Un même manuscrit en révèle très souvent un certain nombre et plusieurs manuscrits accusent, d'autre part, la même main. Les comparaisons d'écriture mettent ainsi en bien des cas, les paléographes en présence d'une équipe de scribes, dont ils peuvent apprécier le nombre, le talent, l'activité.

Les écritures ne restent pas toujours anonymes. On reconnaît facilement à Saint-Gall, au VIIIe siècle, l'écriture de Winithar [3], au IXe, à Saint-Martin de Tours, celle d'Adalbaldus et peut-être de quelques autres [4]. A Reichenau, on distingue bien l'écriture d'Hartmut [5], à Vérone, celle de l'archidiacre Pacificus [6], à Lyon, celle de Mannon [7]. On a cru reconnaître des corrections de la main de Paul Diacre et de celle d'Adalhard abbé de Corbie [8]. Nous connaissons aussi

1. Par exemple, l'écriture pratiquée à S. Gall est une minuscule caroline, qui diffère peu de celle des ateliers français, notamment de celle de Tours, mais qui annonce les écritures allemandes du Xe siècle ; cf. S. Berger, *H. Vulgate*, p. 126 ; sur la minuscule caroline pratiquée à Vérone, voir T. Venturini et Peeters, *op. cit.*

2. Voir plus haut, p. 170.

3. Cf. S. Berger, *H. Vulgate*, 119 : « grosse écriture aux traits épais, se distingue en particulier par des q ouverts par le haut ».

4. Voir plus haut, p. 152-5.

5. Cf. S. Berger, *op. cit.*, p. 120 : « écriture individuelle, petite, grêle, ronde et droite à la fois, avec quelques ligatures, les hastes s'élevant en forme de massue ».

6. La signature authentique de Pacificus (776-844) a permis a Me T. Venturini (*op. cit.*) de retrouver son écriture dans nombre de mss. véronais de la 1e moitié du IXe siècle, notes marginales, additions et corrections. Cf. Peeters, *op. cit.*, p. 1304.

7. Cf. plus haut, p. 113 et 116.

8. Paul Diacre, en envoyant à Adalhard la copie des lettres de Grégoire le Grand, le prie de corriger les leçons défectueuses qu'il a dû laisser, s'il en trouve de meilleures. Or, le ms. de Léningrad F v 17 porte des corrections de la main de Paul, ainsi que d'autres d'une autre main, que Me Dobiash (*Hist. atelier Corbie*, 92-3) conjecture être celle d'Adalhard lui-même.

très bien l'écriture de Loup de Ferrières [1]. Au X[e] siècle, la main d'Adémar de Chabannes a été bien identifiée [2], comme celle des auteurs du temps dont le manuscrit autographe a été conservé [3].

§ 2. — L'ENLUMINURE

Dans l'histoire de l'enluminure du haut moyen-âge, des portions restent encore obscures et insuffisamment explorées [4]. Toutefois on peut dégager un certain nombre de styles, d'époques, de centres de production et de rayonnement qui distinguent et caractérisent les étapes du développement qu'a pris, dans l'ancienne Gaule, l'art ornemental du livre, dont le domaine a été déjà déterminé [5].

Au cours de la période précarolingienne, au VII[e] siècle et pendant la première moitié du VIII[e] siècle, cet art reste rudimentaire et barbare. L'enluminure n'est le plus souvent qu'un simple prolongement du travail du scribe, se sépare à peine de la calligraphie, la part de la peinture étant représentée en général par quelques teintes plates qui font valoir les initiales [6]. Les artistes, avec quelques réminiscences de l'art antique, subissent vraisemblablement parfois des influences orientales, mais surtout s'inspirent des manuscrits insulaires, les monastères irlandais et anglo-saxons étant dès cette époque le siège d'études artistiques qui ont produit déjà des œuvres de prix [7].

Des groupes de livres sommairement décorés, sinon à proprement parler des écoles de manuscrits à peintures, ont pu être distingués aussi sur le continent dès la période pré-caro-

1. Cf. Beeson, *Lupus of Ferrieres as scribe and text critic*. Le « De Oratore » de Cicéron (Brit. Mus. Harl. 2736) est entièrement écrit en minuscule caroline de la main de Loup, d'une écriture qui est en avance de plusieurs décades sur celle des contemporains (Beeson, p. 10). Cette écriture est identique à celle des corrections, notes marginales et interlinéaires du Valère Maxime (Berne, ms. 366), où une colonne entière a été écrite par lui, à celle aussi des corrections des mss. du « De Inventione » de Cicéron, du Tite Live (codex Thuaneus), des lettres de Symmaque (B. N. lat. 7774 A, 7526, 8623), de l'Aulu-Gelle et du Comment. de Donat sur Virgile (B. Vatican, Regin. 597 et 1484), qui lui ont appartenu (Beeson, p. VII).

2. Voir plus haut, p. 103.

3. Florus, Aimoin, Abbon, Richer, Helgaud ; cf. plus haut, p. 111-2, 133, 135, 268. Sur l'écriture de Rathier, cf Weigle, *Die Briefe Rathers, D. Archiv.*, 1937, p. 157 et suiv.

4. Cf. Köhler, *Die Karol. Miniat., Die Schule von Tours*, p. 2 et suiv.

5. Voir plus haut, p. 17-21.

6. Cf. Bréhier, *L'art en France, des invasions barbares à l'époque romaine*, p. 66 et suiv.

7. En particulier les mss. du groupe de Lindisfarne ; cf. Zimmermann, *Die vorkaroling. Miniaturen*, p. 110 et suiv.

lingienne. L'Italie et l'Espagne ont sans doute fourni des modèles à des scribes de Lyon et du sud de la France [1]. Un art original, quoique rudimentaire, caractérisé surtout par des dessins géométriques, par l'abondant emploi, comme motifs décoratifs, des poissons et oiseaux stylisés, au corps allongé et étriqué [2], a été cultivé notamment à Luxeuil, Corbie, Fleury, Laon [3] et dans la région du Nord-Est [4]. Les modèles que dispersaient les voyageurs irlandais et anglo-saxons ont provoqué en particulier à Echternach et dans la région de la Moselle, un certain essor artistique, où à côté de l'influence insulaire se dégage une note originale [5]. Toutefois, en Gaule, au milieu du VIIIe siècle, l'art de peindre les manuscrits restait encore à l'âge de l'enfance.

***

L'art ornemental du livre, comme la calligraphie, a connu dès la fin du VIIIe siècle un renouveau, qui est l'un des aspects et l'un des fruits de la Renaissance caroline [6].

Dans la décoration du livre, comme dans l'exécution des peintures murales des églises, des pièces d'orfèvrerie et des ivoires des trésors ecclésiastiques, s'accuse nettement la rupture avec la tradition et la technique malhabile de l'âge mérovingien. L'éclosion artistique commence à l'heure où la réforme liturgique introduit d'Italie en France des Sacramentaires romains, des Bibles, Évangiles, Psautiers. Les artistes s'inspirent de modèles antiques qui leur viennent surtout de la péninsule, soit directement, soit par l'intermédiaire des Anglo-saxons [7]. L'influence de l'ancienne Grèce, l'imitation

1. Cf. Zimmermann, *op. cit.*, 45 et suiv. La 1re planche coloriée que publie Lowe (*Codices Lugdun. antiquiss.*) montre les initiales qu'exécute l'atelier de Lyon (mss. 443, 600, 604) ; elles sont divisées en segments de diverses teintes, les panses de quelques lettres (D, P) dessinent sommairement un poisson.

2. Zimmermann, p. 11.

3. *Op. cit.*, p. 47-84 ; voir plus haut l'étude des *scriptoria* de ces églises.

4. Zimmermann (p. 212-21 et Pl. 127-43) n'a pu localiser autrement les mss. de ce groupe qui comprendrait les mss. B. N. lat. 17654, 2706, 2110, 12241 ; B. Montpellier, ms. 3 ; B. Gotha, ms. I, 75 ; B. Vatican Regin. 316 ; Oxford, Bodl. Laud. Miscell. 126 ; Douce 176. Le ms. de Wandalgarius (Stiftsb. S. Gall, ms. 731), le Sacramentaire de Gellone (B. N. lat. 12048) et le « De Trinitate » de saint Augustin (B. Cambrai, ms. 300) sont apparentés à ce groupe et ont dû être exécutés aussi dans la *Francia* du Nord-est. Sur ces mss., cf. Zimmermann, p. 89-91, 227-30, Pl. 150-9.

5. P. 122 et suiv.

6. Cf. Morey, *Lect. notes caroling. illum. mss.*, p. 77.

7. *Op. cit.*, p. 18, 75 et suiv.

de modèles byzantins et asiatiques ne font pas doute [1]. L'art irlandais et anglo-saxon agit sur le premier style tourangeau ; par la suite, l'influence de l'art insulaire s'exerce surtout dans la France du Nord-Ouest, où l'ornementation du livre reste aussi plus attachée qu'ailleurs à l'ancienne tradition.

Dans les manuscrits à peintures de l'âge carolingien on voit renaître l'esprit de composition classique, l'ordre et l'harmonie étrangers aux artistes irlandais. Les grandes initiales sont ramenées à la forme de la capitale romaine. Un style monumental apparaît, dont l'inspiration est puisée manifestement à des sources antiques. Les ornements géométriques traditionnels se combinent avec les motifs de décoration classique. Les formes stylisées, irréelles, d'animaux tombent pour faire place à des figures plus proches de la réalité, dérivant de modèles hellénistiques. Les motifs d'ordre végétal, pour la plupart inspirés de l'antique, envahissent le décor. Surtout, la figure humaine, celle des Évangélistes, des Prophètes, du Christ de Majesté devient vivante. Des artistes exécutent les portraits des souverains. Des compositions artistement ordonnées, avec décor architectural classique, à multiples personnages drapés souvent d'après le costume antique ou portant le costume du temps, représentent des allégories, des scènes d'histoire religieuse ou profane [2]. L'effort original de certains groupes d'artistes [3] échappe pour une large part aux formules du passé et produit des œuvres d'un art réaliste et neuf. Dans l'enluminure, comme dans la calligraphie, les ateliers de *Francia* ont été rénovateurs et créateurs.

Le style ornemental a varié suivant les époques et suivant les régions. Aussi, on a pu déterminer des groupes de manuscrits illustrés et les ranger, non d'ailleurs sans quelques hésitations et discordances, par écoles [4]. Un certain nombre d'entre elles, localisées sûrement, ont leur siège dans un seul atelier ou dans un petit nombre de *scriptoria*, travaillant, de concert ou en concurrence, dans le voisinage l'un de l'autre,

1. P. 38 et p. 79-80 ; Bréhier, *L'art en France*, 176. On a vu (plus haut, p. 314) qu'un moine de S. Gall a composé au X[e] siècle une sorte de guide de la peinture d'après les miniatures de mss. grecs.

2. Bréhier, p. 160 et suiv.

3. C'est le cas en particulier de l'école de Reims, cf. Morey, p. 36 et 79, qui a exercé son influence sur d'autres écoles.

4. Cf. Janitscheck, *Die hervorragenden Schulen der karol. Buchmalerei, Treier Adahandschrift*, n° 22, p. 72-107. Les conclusions de cette étude qui remonte à 1889 sont restées la base de tous les travaux qui ont suivi et qui les ont modifiées sur de nombreux points. Cf. Leprieur dans *H. de l'art* d'A. Michel, I, 333-77 et Ch. Morey.

D'autres écoles ont un rayon plus étendu, sans qu'il soit possible d'en identifier avec certitude le foyer ou les divers foyers, qu'il faut chercher sans doute dans les principaux *scriptoria* monastiques d'une région mal déterminée.

Bien qu'une manière originale distingue chaque école éclose dans l'ancienne Gaule du VIIIe au IXe siècle, l'influence qu'elles exercent souvent l'une sur l'autre est manifeste ; une école se rattache d'ordinaire par quelques traits à d'autres écoles antérieures ou contemporaines. L'une d'elles, dont le siège ne peut être établi avec certitude, dite de Corbie ou de Saint-Denis, se distingue précisément par son éclectisme. Elle emprunte les motifs et suit les inspirations de tous les styles antérieurs. L'initiative, le talent et le goût des artistes ont fait le reste.

L'école dite des Évangiles Ada marque les débuts de la renaissance qui s'opère dans l'art de la peinture, sous l'influence et par l'imitation de modèles, dérivés peut-être parfois de l'art alexandrin ou syrien, mais empruntés surtout à l'Italie du Nord [1]. Une somptuosité encore barbare, la rudesse et l'incorrection de l'ornementation, caractérisent les manuscrits tous de grand luxe de cette école, exécutés le plus souvent en écritude d'or. L'allégorie de la Fontaine de vie [2], la figure idéalisée du Christ [3], le vêtement drapé à l'antique des Évangélistes, l'apparition, parmi les motifs si variés d'ornementation [4], du règne végétal, en particulier des feuilles d'acanthe qui remplissent les encadrements [5] ou forment le chapiteau des colonnes [6], le magnifique décor architectural [7] et l'ordonnance toute classique des compositions, contrastant si sensiblement avec toutes les productions antérieures, sont les signes manifestes d'une Renaissance de l'art, inspirée de l'antique et en même temps originale.

Ce style apparaît dans le dernier quart du VIIIe siècle

1. Cf. Morey, p. 18-9.

2. Cette composition allégorique qu'on retrouve à la fois dans l'Évang. de Godescalc (Boinet, Pl. 4 B) et dans les Évang. de S. Médard (Boinet, Pl. 18 B), où elle occupe une pleine page, est certainement empruntée à des modèles antiques.

3. Évang. de Godescalc (Boinet, Pl. 4 A).

4. Évang. Ada (Pl. 8) ; de Godescalc (Pl. 3) ; de S. Médard (Pl. 21, 22) ; de S. Riquier (Pl. 10) ; Harley (Pl. 13).

5. Évang. de Godescalc (Pl. 3) ; Harley (Pl. 13 A).

6. Psautier de Charlem. et Évang. de Godescalc (Pl. 7) ; Évang. Harley (Pl. 13 et 14).

7. Évang. Ada, de Godescalc (Pl. 4 B) ; de S. Médard (Pl. 18 A B, 22).

et autant qu'il semble dans la région de la Moselle inférieure ; c'est sans doute autour de Trèves [1], qu'il est né et s'est développé dans les ateliers monastiques. Les Évangiles Ada [2] ont été dédiés à cette princesse, fille de Pépin et sœur de Charlemagne par une pièce de vers dont l'auteur est Alcuin [3]. Comme celui-ci est mort en 804, ces Évangiles paraissent avoir été exécutés avant cette date. Vraisemblablement, c'est Ada qui en fit don au monastère de Saint-Maximin de Trèves, en la possession duquel il est resté. On ne peut en faire sûrement honneur au *scriptorium* de ce monastère.

Les autres manuscrits de même style se sont éparpillés, sans doute au hasard des dons, dans toutes les directions. L'Évangéliaire dit de Godescalc [4], que Charlemagne et Hilgarde ont fait exécuter par ce personnage entre 781 et 783 [5] et qui est très apparenté aux Évangiles Ada, a été de bonne heure la propriété de Saint-Sernin de Toulouse [6]. Angilbert, abbé de Saint-Riquier, a donné à son monastère les Évangiles que nous possédons encore et qui appartiennent à la même école [7]. Saint-Médard de Soissons [8] et Saint-Denis [9] conservaient aussi des Évangiles de même facture. Dagulfe a, sur l'ordre de Charlemagne, exécuté avant 795 pour être envoyé au pape Hadrien, un Psautier où se retrouvent les caractères de ce style [10]. Au même groupe appartiennent

1. Cf. Morey, *loc. cit.*

2. B. Trèves, 22 ; cf. Beissel, *Untersuchungen über die Stellung der Ada zu den Evangelienbüchern der Karol. Zeit.*, dans *N. Archiv.*, XIV, 435.

3. Cf. S. Berger, *Hist. Vulgate*, p. 272.

4. B. N. nouv. acquis. lat. 1203 .

5. Le calendrier qui termine le ms. fait mention du baptême de Pépin, fils de Charlemagne en 781. Hilgarde est morte en 783 (cf. Morey, p. 8). C'est entre ces limites que le ms. doit être daté.

6. Saint-Sernin a dû entrer en possession de ce précieux manuscrit grâce à un don princier. Charles le Chauve a résidé quelque temps à S. Sernin, lorsqu'il assiégeait Toulouse en Mai et Juin 844. Aurait-il donné alors cet Évangéliaire aux moines ? Les manuscrits de Charlemagne ont été dispersés à sa mort. Il faudrait d'abord supposer que Charles le Chauve ait pu rentrer en possession de ce manuscrit.

7. B. Abbeville, ms. 1 ; cf. *Chron. S. Riquier*, II, 10, éd. F. Lot, p. 69.

8. B. N. lat. 8850. Il s'agit sans doute des Évangiles offerts par Louis-le-Pieux, en 827, au cours d'une visite à S. Médard.

9. B. N. lat. 9387.

10. Vienne B I 1861 ; cf. *Versus libris saec. VIII adjecti*, VII, *Poetae lat.*, I, 95. L'exécution est antérieure à 795, année de la mort du pape Hadrien.

les Évangiles de Lorsch [1], celui de l'Arsenal [2] et un autre exemplaire des Évangiles conservé au British Museum [3].

A la différence de cette école dont il n'est pas possible de localiser les foyers, les écoles d'Orléans et de Tours ont, l'une et l'autre, un centre déterminé. Elles ont apparu en même temps, un peu plus tard que la précédente, dans le premier quart du IXe siècle. Dans l'Orléanais, l'art décoratif, sobre et gracieux, créé par Théodulfe, lui est en quelque sorte personnel et, semble-t-il, ne lui a pas survécu [4]. Il n'en reste d'ailleurs qu'un petit nombre de témoins ; il n'est pas probable que l'école ait eu un rendement important et qu'elle ait exercé rayonnement autour d'elle.

Il en est autrement de l'école de Tours, dont la fortune a dépassé celle de toutes les autres. S'inspirant surtout à l'origine de l'art insulaire, puis de l'art antique, les enlumineurs tourangeaux par leur originalité, leur élégance et leur sûreté de main ont acquis une maîtrise, reconnue partout. Toutes les écoles artistiques écloses postérieurement ailleurs, leur sont redevables. Les peintures de la Touraine ont eu successivement deux manières dont la seconde constitue à la vérité une école nouvelle, qui a rompu à peu près toute attache avec la précédente. Les caractères de l'un et l'autre style tourangeau [5], ainsi que de l'école orléanaise ont été déterminés déjà dans l'étude consacrée aux ateliers de Tours et d'Orléans.

***

L'école franco-saxonne a été ainsi nommée en raison de l'influence prédominante qu'ont exercée sur elle les manuscrits illustrés anglo-saxons et irlandais [6], bien qu'elle doive

1. Le ms. est actuellement partagé entre le Bathyaneum de Karlsbourg (Gyula-Fehervar) en Roumanie (Math et Marc) et la B. du Vatican, Pal. 50 (Luc, Jean et le « Comes »). Les deux tables d'ivoire qui en formaient la reliure sont l'une au Vatican, l'autre au musée de South Kensington. Le catal. de la B. de Lorsch du IXe siècle signale un « Evangelium pictum cum auro scriptum habens tabulas eburneas » (Becker, 37, p. 82) ; il est par conséquent vraisemblable, que le ms. était alors déjà à Lorsch. Il a dû être prêté à Reichenau dans la seconde moitié du IXe siècle, car ses miniatures ont été copiées dans un Lectionnaire enluminé à Reichenau pour Géréon, archevêque de Cologne (cf. R. Szentivanyi, *Der codex aureus von Lorsch*, et Morey, p. 16).

2. Ms. 599.

3. Harl. 2788.

4. Voir plus haut, p. 120.

5. Plus haut, p. 171 et suiv.

6. Cf. Delisle, *L'Évang. de S. Vaast*, p. 8 ; *Anc. sacram.*, 58-60 ; S. Berger, *Hist. Vulg.*, 282.

aussi beaucoup à l'art tourangeau [1]. L'analogie de l'ornementation des manuscrits exécutés dans ce style avec ceux de Grande-Bretagne et d'Irlande, notamment avec les Évangiles de Kells et de Lindisfarne, apparaît au premier coup d'œil dans les formes géométriques, les contours pointillés.

Les encadrements des pages et les grandes initiales sont formés de larges bandes, traitées souvent en or ou en argent, cernées de filets de couleur ou bordées de points. Tantôt elles sont rectangulaires et tantôt courbées. A l'intérieur des bandes abondent les entrelacs compliqués, les feuillages, palmettes et rinceaux, les oiseaux fantastiques dont le corps est étiré et contourné. Des têtes d'animaux, souvent de cygnes, en débordent les lignes. Les jambages de lettrines se terminent souvent en fer de flèches.

En témoignage de l'abondante production de cette école artistique subsistent d'assez nombreux manuscrits : une Bible [2], une dizaine d'exemplaires des Évangiles [3], un Évangéliaire [4], deux Psautiers [5], huit Sacramentaires [6],

1. Cf. Rand, *Franco-saxon ornem.*, *Speculum*, IV, 1929, p. 213.

2. Seconde Bible de Charles le Chauve (B. N. lat. 2 ; cf. plus haut, p. 209-10 ; Delisle, nº 1, p. 12 et Atlas des *Anc. Sacram.*, Pl. XI ; S. Berger, p. 288 ; Boinet, Pl. 100-2).

3. Évangiles de la B. de Cambrai (ms. 327 ; Delisle, 4, p. 13 ; Berger, p. 285 ; Durieux, *Les min. des mss. de la B. de Cambrai* et Pl. I) ; de la B. de Leyde, lat. 48 ; Delisle, 5, p. 13 ; d'Egmond, donnés à ce monastère par le comte Thierry au Xe siècle (B. La Haye 76 F 1 ; cf. Delisle 6, p. 13 ; Byvanck, *Mss. à peint. de la Haye*, 7-8) ; de Saint-Libuin de Deventer (Musée archiép. d'Utrecht ; Delisle, 7, p. 14) ; à l'usage de Stavelot (B. Berlin, Hamilton 253 ; Delisle, 8, p. 149 ; Wattenbach, *Die Handschr. der Hamilt. Sammlung*, dans *N. Archiv.*, VIII, 337) ; de François II (B. N. lat. 257, Boinet, Pl. 98-9 ; Delisle, nº 2, p. 12) ; de la B. de Lyon (ms. 357 ; Delisle nº 3, p. 13, et Atlas des *Anc. Sacram.*, Pl. IX et X) ; de la B. de Tours (ms. 23 ; Berger, p. 285 et Leprieur dans *H. de l'art*, I, 367) ; Évangiles de s. Luc et de s. Jean, (Brit. Mus. Egerton 768 ; cf. Eric. G. Millar, *Souvenir exposit., mss. français*, p. 16 et Pl. 3) ; Évangile selon Mathieu provenant de S. Vaast (B. Boulogne, ms. 12 ; cf. S. Berger, 285 et 378) ; Évangiles du XIe s. et Évangéliaire d'or (B. Arsenal, 592 et 599 ; cf. H. Martin et Ph. Lauer, *B. de l'Arsenal*, p. 13). Les Évangiles de Cysoing du XIIe siècle (B. Lille, ms. 15 ; cf. Berger p. 285) ont encore quelques-uns des caractères de l'art franco-saxon.

4. Évangéliaire de Saint-Vaast, B. Arras, ms. 233 (1045) ; cf. Delisle, *L'Évang. de S. Vaast* et Pl.). Delisle décrit dans ce mémoire 19 mss. décorés suivant le style franco-saxon.

5. Psautier de Lothaire provenant de Saint-Hubert (Brit. Mus. Addit. 37.768 ; Boinet, Pl. 79-80). Ce ms. est attribué à l'école franco-saxonne par Leprieur, I, 367 ; il a été aussi assigné à l'école de Metz, cf. Schramm, *Umstrittene Kaiserbilder*, *N. Archiv.*, XLVII, n. 1 de la p. 469 ; Psautier de Soignies (B. Univ.-Leipzig, ms. 774 ; Delisle, 10, p. 14 ; Berger, p. 285).

6. Sacramentaires de S. Amand (B. Stockholm, ms. franc. 1 ; cf. Delisle, *Anc. sacram.*, 20, p. 106 et suiv. et Atlas, Pl. VII et VIII) ; de Cambrai (ms. 162-3 ; Delisle, p. 400 ; Leroquais, 14 p. 36 ; Durieux, p. 312 et Pl. I) ; de Saint-Denis (B. N. lat. 2290 ; Delisle, 18, p. 102 et Atlas, Pl. V ; Leroquais, 7, p. 19 et Pl. X) ; de Tournai (B. S. Petersbourg, Delisle, Append., 19, p. 396) ; de Saint-Thierry

un recueil de canons [1], un manuscrit de saint Ambroise [2].

La région où le style est né et s'est développé peut être facilement déterminée ; mais il est moins aisé de reconnaître l atelier ou les ateliers qui ont exécuté les manuscrits de ce type, bien qu'ils soient souvent d'une facture tellement semblable qu'un certain nombre semblent sortir des mêmes mains [3].

Nous connaissons en général leur provenance, entendue au sens de l'établissement qui en a été le premier propriétaire ou les a possédés de très bonne heure. La provenance du plus grand nombre invite déjà à chercher l'atelier, ou les ateliers qui les ont produits, dans le Nord de la France [4], région voisine du détroit et parcourue sans cesse par les immigrants insulaires. Toutefois, les manuscrits de l'école franco-saxonne se sont dispersés bien au-delà de la région qui a été le berceau de cet art [5]. La présence de chacun d'eux dans une ancienne bibliothèque ne prouve aucunement qu'ils ont été exécutés dans le *scriptorium* de l'établissement propriétaire [6].

Il est toutefois probable que l'Évangéliaire de Saint-Vaast d'Arras, certainement exécuté à l'usage de ce monastère, le Sacramentaire de Cambrai qui fait place, comme cet Évangeliaire, à des fêtes particulières à la communauté de Saint-Vaast et qui sont l'un et l'autre de style franco-saxon, comme l'exemplaire des Évangiles qui a appartenu à Saint-Vaast, sont sortis du *scriptorium* de ce monastère.

précédemment de Noyon (B. Reims, ms. 213 ; Delisle, 21, p. 116 ; Leroquais, 8, p. 21 et Pl. XI et XII) ; de Haarlem (Delisle, *L'Évangél. de S. Vaast*, 17, p. 15) ; de S. Père (B. Chartres, ms. 4, Delisle, *Anc. sacram.*, p. 60) ; fragment de Sacramentaire de Liège (B. Vienne 958, *Anc. sacram.*, 19, p. 105-6). Certains caractères de l'art franco-saxon se retrouvent encore dans le Sacramentaire de Nevers du XI[e] siècle (B. N. 17333, Delisle, p. 60).

1. B. Laon, ms. 199 ; Delisle 18, p. 15 ; Fleury, *Mss. à miniat. de la B. de Laon*, p. 30.

2. B. Laon, ms. 107 ; Delisle 19, p. 16 ; Fleury, p. 33 et Pl. 3 ter.

3. Delisle (*L'Évang. de S. Vaast*, p. 13) observe que la page initiale de saint Mathieu est identique dans les Évangiles de Cambrai, ceux de Lyon, ceux de François II et dans les Évangiles de Leyde.

4. Parmi les premiers propriétaires, nous trouvons S. Vaast d'Arras, S. Amand, S. Libuin, Soignies, Stavelot, S. Denis, les églises de Liège, Cambrai, Tournai, Noyon, Laon.

5. On en rencontre à Tours et à Lyon.

6. Le Sacramentaire provenant de S. Thierry a été exécuté pour l'église de Noyon ; les Évangiles d'Egmond n'ont été donnés à ce monastère qu'au X[e] siècle, ; le Sacramentaire de S. Amand fut, à partir du X[e] s., à l'usage de l'église de Sens (cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, p. 111-4).

Il est aussi très remarquable que trois Sacramentaires du même style aient été certainement exécutés d'après un modèle à l'usage de Saint-Amand. L'un d'eux a été, en fait, la propriété de ce monastère ; les deux autres furent exécutés, tout en gardant les particularités propres à cette communauté, l'un pour l'église de Tournai, l'autre pour l'église de Noyon. Il est très vraisemblable que tous les trois sortent du même atelier et qu'il faut le chercher à Saint-Amand.

L'atelier de Saint-Denis a très probablement produit un Sacramentaire à l'usage de ce monastère, ainsi que la seconde Bible de Charles-le-Chauve. Que cet atelier ait été ou non par la suite le siège d'une autre école, il semble bien qu'aux environs de l'an 865, le style franco-saxon était celui des artistes qui y travaillaient.

On peut conclure que le style franco-saxon s'est formé dans la région du Nord de la France. Vraisemblablement, il a été en honneur dans plusieurs ateliers et on peut désigner notamment ceux de Saint-Vaast, de Saint-Amand, de Saint-Denis [1].

Cette école est née ou du moins s'est épanouie un peu plus tard, semble-t-il, que les précédentes. Aucun des manuscrits de ce groupe n'est daté. Toutefois, la seconde Bible de Charles-le-Chauve est certainement postérieure, on l'a vu, à l'an 866 et il se peut qu'elle ait été exécutée en octobre 870 [2]. A la vérité, ce manuscrit, chef-d'œuvre de l'école, n'appartient certainement pas à la période de début. L'Évangéliaire de Saint-Vaast qui est aussi une très belle œuvre et la plupart des Sacramentaires de l'école franco-saxonne sont certainement postérieurs à l'introduction de la fête de la Toussaint, puisqu'ils renferment l'Évangile ou la messe de cette fête. Les Évangiles de style franco-saxon qu'a possédés Saint-

1. Voir plus haut, p. 232, 243 et 210. Janitscheck (*op. cit.*) désignait le style franco-saxon sous le nom d'école de Saint-Denis. L'atelier de ce monastère a pu produire des œuvres de ce style, sans en être le créateur et principal foyer. S. Denis est excentrique à la région où on rencontre la plupart des spécimens et les mieux caractérisés de cette école. On remarquera que Charles le Chauve pour qui fut exécutée la Bible de S. Denis a été en relation particulière avec les trois monastères susdésignés. Il a obtenu S. Vaast de Lothaire II en 866 (*Ann. Bertin.*, 82), en a gardé le « caput » et les plus beaux morceaux et partagé le reste entre ses fidèles (p. 84). Il en fait son séjour de chasse à l'automne de 867 (p. 88), on l'y retrouve le 4 Février 872 (B. 1777) ; il y célèbre Noel en 873 (p. 125). En 867, il retient en ses mains S. Denis (p. 86) et y fait dès lors de nombreux et longs séjours. Le diplôme du 18 Oct. 867 mentionne son fils Carloman comme abbé de S. Amand (*H. F.*, VIII, 603). Le monastère a passé ensuite à Gozlin (B. 1772, 1777) très influent au palais. Les déplacements du souverain et de son entourage auraient-ils contribué à transmettre de l'un à l'autre de ces ateliers la technique de l'école franco-saxonne ?

2. Cf. plus haut, p. 210.

Martin de Tours n'y ont été introduits, semble-t-il, qu'après le désastre subi en 853 par ce monastère [1]. L'art franco-saxon a commencé sans doute vers cette date ; son épanouissement se produit vers 870 [2] et se poursuivra jusqu'à la fin du IXe siècle. Le style s'est maintenu d'ailleurs plus tard encore. La décoration de quelques manuscrits du Xe, du XIe et même du XIIe siècle en porte encore des marques [3].

***

L'école qu'on a parfois appelée l'école palatine et qui paraît s'être formée dans le même temps que l'école des Évangiles Ada parmi les enlumineurs moines, clercs ou laïques travaillant pour Charlemagne et Louis le Pieux autour de leur palais, n'aurait pas eu, par conséquent, pour foyer initial les *scriptorium* d'une église [4]. Elle a peut-être provoqué, on l'a vu, par l'intermédiaite de l'archichapelain du palais, Frédégise, abbé de Saint-Martin le changement de manière qui s'est opéré en son temps chez les artistes tourangeaux [5]; elle a été mise en relation avec l'atelier de Reims au plus tard au temps d'Ebbon et vraisemblablement grâce à celui-ci, qui avait dirigé, avant de devenir archevêque, l'école du palais [6]. L'école palatine ne représente qu'une première phase dans la constitution du style qui s'est développé à Reims, au temps d'Ebbon et de ses successeurs [7].

Plusieurs manuscrits de ce style sont sortis certainement ou très probablement des *scriptoria* rémois, à savoir la Bible d'Hincmar, les Évangiles de Saint-Thierry, les Évangiles d'Ebbon, que Pierre, abbé d'Hautvilliers, a fait exécuter dans son monastère pour être offerts à cet archevêque, le Psautier d'Utrecht qui doit être l'œuvre du même atelier, ainsi que les deux Psautiers, celui du comte de Champagne, celui de la collection Douce et l'exemplaire des Comédies de Térence qui lui sont apparentés [8]. D'autres manuscrits de

1. Voir plus haut, p. 189, n. 2.
2. Rand, *Franco-saxon ornem.*, p. 213.
3. Voir plus haut, n. 3 et 6 de la p. 395.
4. Plus haut, p. 83-4.
5. Plus haut, p. 178.
6. Morey, *Lecture notes*, p. 37.
7. Cf. Swarzenski, *Jahrb. Preuss. Kunsts*, 1902, p. 81 et Morey, p. 36-7.
8. Cf. plus haut, p. 259, 264-5.

même style, Physiologus » de Berne [1], Évangiles de Blois [2], de Clèves [3], Évangiles Loisel [4] et plusieurs autres Évangiles [5], sont-ils sortis aussi des *scriptoria* rémois, ou la même technique a-t-elle été employée dans un rayon plus large ? On ne saurait se prononcer pour l'une ou l'autre hypothèse, mais les attaches de l'école avec les *scriptoria* rémois sont certaines.

Le style de l'école comporte deux manières. Les plus anciens manuscrits, ceux de l'école palatine et quelques manuscrits d'origine rémoise relèvent de la peinture illusioniste dérivée des modèles antiques. Les autres et le Psautier d'Utrecht en première ligne [6] donnent la part principale au trait de plume et sont la trouvaille propre à des artistes réalistes qui ont su rénover leur art [7]. L'ornementation est plus simple, la technique plus sommaire que dans les précédentes écoles de peinture, le décor presque exclusivement linéaire. Mais si l'école rémoise produit des œuvres moins somptueuses, elles sont vivantes et expressives, plus qu'aucune autre du même âge [8].

Une importante famille de manuscrits enluminés est caractérisée par un style éclectique où on retrouve des éléments et l'influence de divers styles antérieurs tourangeau, franco-saxon, rémois. Mais on n'a pu jusqu'à présent déterminer avec certitude où il a pris naissance et dans quels ateliers il a été pratiqué.

Cet atelier a été cherché quelquefois à Corbie. Un *scriptorium* qui a tenu une telle place dans la réforme de l'écriture et a produit, au IXe comme au VIIIe siècle, un si grand nombre de manuscrits, a vraisemblablement exercé son activité dans le domaine de l'enluminure, comme dans celui de la calligraphie. Un bon nombre de manuscrits, exécutés au

1. B. Berne, ms. 318 ; cf. Morey, p. 43.

2. B. N. lat. 265 ; cf. Morey, p. 44.

3. B. Berlin lat. théol. fol. 260 ; Morey, p. 45.

4. B. N. lat. 17968 ; Morey, p. 47.

5. Évang. Morgan, Morgan Library 640 ; Évangiles Brit. Mus. Harl. 2826 ; Évang. *ibid.* 2797 ; Évang., B. Munich Cim. 5250 ; Évang. Walters, Baltimore ; cf. Morey, p. 48-9.

6. Boinet, Pl. 61-5.

7. Cf. Morey, p. 36, 49, 79.

8. Voir les miniatures des Évangélistes dans les Évangiles d'Ebbon (Boinet, Pl. 68-9), de Saint-Thierry (Pl. 77 A), de Clèves (Pl. 70) ; voir aussi les animaux qui bondissent de chaque côté du fronton des canons des Évangiles de S. Thierry (Pl. 75 A, B, D), les chasseurs et ouvriers des canons des Évangiles d'Ebbon (Pl. 66 et 67).

VIIIe ou au début du IXe siècle à Corbie ont reçu une maigre ornementation picturale, dont les motifs sont empruntés soit à l'art insulaire, soit à la tradition classique dégénérée, ou propres à cet atelier, en particulier le poisson corbéien stylisé [1]. A la vérité, cet art rudimentaire paraît plutôt orienté par l'influence insulaire vers l'art franco-saxon, que vers un style éclectique.

Parmi les manuscrits certainement exécutés à Corbie, dans la seconde moitié du IXe siècle, il en est un, le Sacramentaire de Rodrade qui présente certains traits de ce style [2]. Toutefois le livre liturgique composé par Rodrade, sur l'ordre de l'évêque d'Amiens, Hilmerade, ne revêt pas aussi nettement que d'autres les caractères du style éclectique ; il présente plutôt l'apparence d'un manuscrit franco-saxon influencé par ce style, auquel on ne laisse parfois le nom de Corbie que faute d'en trouver un plus sûr [3]. Il ne peut suffire à lui seul à désigner ce monastère comme siège de l'atelier qui fut le créateur de l'école éclectique [4].

Suivant une conjecture ingénieuse, il aurait fonctionné non pas à Corbie, mais à Saint-Denis [5] et autour de la personne de Charles le Chauve. Le *scriptorium* dionysien où était précédemment en honneur le style franco-saxon [6], aurait changé assez brusquement sa manière après 867, date à partir de laquelle Charles le Chauve garde en ses mains l'*abbatia* du monastère, y célèbre Pâques chaque année et où il aurait

1. Cf. Zimmermann, *Vorkarol. Miniat.*, 63 et suiv. ; Dobiash, *Hist. atelier de Corbie*, 97-100.

2. Janitschek attribue à Corbie une importante série de mss. en prenant pour base le Sacramentaire de Rodrade.

3. M. Friend qui, on le verra plus loin, tient que Saint-Denis est le foyer de l'École, observe que le Sacram. de Rodrade se distingue par certains traits des autres mss. groupés sous le nom soit d'École de Corbie, soit d'École de S. Denis ; qu'il présente plutôt l'apparence d'un ms. du style franco-saxon, mais influencé par la dite École. Cf. Morey, p. 65.

4. On a vu plus haut p. 222 que l'attribution du « codex aureus » de Saint-Emmeran à l'atelier de Corbie n'est pas fondée et que ce ms. sort très probablement de l'atelier dionysien.

5. A. M. Friend, *Carologian art in the abbey of S. Denis, Art studies*, p. 67-75 ; *Two mss. of the school of S. Denis, Speculum*, I, 1926, p. 59. M. Schramm (*N. Archiv.*, XLVII, p. 579) a critiqué cette attribution. Il reconnaît d'ailleurs (p. 580) que la conjecture de l'origine dionysienne supprime beaucoup de difficultés ; mais estime qu'elle manque jusqu'à présent de bases solides.

6. Cf. plus haut (p. 210 et 397). La Bible de style franco-saxon est, on l'a vu, certainement postérieure à 866, date de la mort de Charles d'Aquitaine ; mais il semble aussi qu'elle fasse allusion au pardon accordé en octobre 870 à Carloman et il faudrait reculer jusqu'à cette date tardive la rupture avec le style pratiqué jusqu'alors dans l'atelier dionysien. On pourrait d'ailleurs admettre que l'artiste qui a exécuté la seconde Bible de Charles le Chauve, ait persévéré en 870 dans une manière qu'abandonnaient déjà des artistes plus jeunes (plus haut, p. 210, n. 5).

mis en dépôt la collection de livres qu'il avait formée [1]. On s'expliquerait ainsi que des artistes de Saint-Denis aient pu emprunter des motifs aux manuscrits enluminés qui avaient été offerts à Charles et former, dans la 2e moitié du siècle, une école d'art où se réflétaient tous les autres styles. Ils auraient constitué en faveur du souverain, une nouvelle collection liturgique de luxe. Son Psautier personnel nous est certainement conservé dans le manuscrit écrit et décoré par Liuthard pour le roi et la reine Irmentrude, avant 869, date où celle-ci mourut [2], manuscrit dont le décor appartient à ce style éclectique. Le livre d'heures de Charles le Chauve nous est conservé dans le manuscrit de Munich [3]. Sa Bible nouveau style, — car il disposait déjà de la première Bible, dite de Vivien, sortie de l'école de Tours et de la seconde Bible de style franco-saxon — se retrouve dans la Bible de Saint-Paul de Rome [4], si toutefois, comme il semble [5], le Charles que signalent les vers de la dédicace est bien Charles le Chauve. Son Évangile n'est autre que le « Codex aureus » de Saint-Emmeran, exécuté sur son ordre en 870 par les deux frères, Liuthard et Bérenger [6]. A la même école appartient une portion de Sacramentaire [7], où est figuré avec deux écclésiastiques nimbés à ses côtés, un prince, lui aussi nimbé, sur la tête duquel la main de Dieu pose une couronne. Ce manuscrit aurait été exécuté à Saint-Denis pour commémorer le couronnement de Charles à Metz comme roi de Lorraine, en 869 [8].

En dehors des manuscrits qui se rattacheraient ainsi à la personne du souverain, le même style éclectique apparaît dans le Sacramentaire de Nonantola, dans les Évangiles de Noailles, ceux de Sainte-Aure et ceux de Colbert dont la décoration rappelle à la fois les motifs des écoles de Tours et de Reims [9].

En conclusion, il est vraisemblable, mais non certain, que c'est à Saint-Denis qu'a été pratiqué surtout l'art éclectique.

1. Telle est l'hypothèse de Friend dans son article des *Art Studies*, I, p. 67 ; cf. Morey, 66 ; voir plus haut, p. 210-1.

2. B. N. lat. 1152, cf. Morey, p. 65.

3. Schatzkammer, Morey, *loc. cit.*

4. Trésor de S. Paul de Rome, Morey, *loc. cit.*.

5. Voir Script. S. Denis, p. 213, n. 2.

6. Munich, Staatsb. lat. 14.000 ; cf. Morey, p. 59 et suiv.

7. B. N. lat. 1141 ; Leroquais I, 13, p. 35 ; cf. Friend, *Two mss. of the schoo of S. Denis*, p. 59 et suiv.

8. Voir art. cité, fig. 1 ; plus haut, Script. S. Denis, p. 212, n. 4.

9. Voir Script, S. Denis, p. 213.

Il a fait son apparition en un temps où des modèles de tous les styles étaient répandus déjà partout et grâce à la comparaison que les artistes ont pu établir entre eux ; il a fourni à Charles le Chauve plusieurs de ses livres de luxe et correspond aux dernières années de son règne.

On a souvent aussi cherché le centre d'une école à Metz [1], dont le *scriptorium* a presque certainement exécuté le Sacramentaire de Drogon [2]. Un tel chef-d'œuvre ne saurait être le premier et unique produit d'un atelier. S'il sort d'un *scriptorium* messin, d'autres manuscrits à peinture ont dû y être aussi exécutés, et c'est sans doute le cas de deux exemplaires des Évangiles qui ont appartenu à l'église de Metz, l'un peut être antérieur au Sacramentaire de Drogon, l'autre postérieur [3]. Dans les manuscrits liturgiques de luxe exécutés, semble-t-il, à Metz, se retrouvent quelques-uns des traits du style de l'école de Reims et de celui de l'école de Corbie-Saint-Denis. Les motifs ornementaux consistent surtout en guirlandes de feuillage. Elles courent en spirale autour des colonnes [4] ; leurs enlacements forment ou enveloppent les contours des lettrines et en remplissent encore l'intérieur [5] ; quelquefois aussi, de simples rubans dessinent l'initiale dont toute l'ornementation consiste dans les scènes représentées à l'intérieur de la lettre [6]. Les fines miniatures, d'un art très réaliste [7], toujours pittoresque et vivant, qu'encadrent le plus souvent des rinceaux de feuillage, constituent l'ornement le plus caractéristique du Sacramentaire de Drogon.

***

C'est au moment où déclinent les écoles artistiques de la

1. Janitschek attribue à l'École de Metz les mss. du style Ada.

2. B. N. lat. 9428 ; voir plus haut, p. 266, n. 2.

3. B. N. lat. 9383 et 9.388.

4. Canon des Évangiles de Metz, lat. 9383, Boinet, Pl. 85 A. En général, les canons des Évangiles messins sont de structure simple et peu chargés d'ornements (Boinet, Pl. 85 B, 91-2).

5. Sacram. de Drogon, Boinet, Pl. 86-7, 89 C, 90 A ; Weber, *Einbanddecken... Miniaturen... aus Metzer liturg. Handschr.*, Pl. ; Mgr. Pelt, *Etudes cath. Metz, La liturgie* I, p. 72-76.

6. Pl. 88 C, D ; 89 A, B, D ; 90 B et C. Ces lettrines ne seraient-elles pas d'une autre main que les précédentes ?

7. En particulier, la représentation du martyre des s. Pierre et Paul (Pl. 90 B I) ; voir aussi Pl. 90 C ; 89 D ; 88 A, D ; 87 B ; martyre de S. André (Pelt, p. 91) ; miracles de s. Arnoul (p. 87) ; lapidat. de S. Étienne (p. 60) ; célébrat. de la messe (p. 85).

Francia Occidentale que d'autres foyers s'allument dans les régions de l'est. Dans la seconde moitié du IX[e] siècle et la première du X[e], s'épanouit l'école de Saint-Gall [1], qui doit beaucoup d'ailleurs aux styles occidentaux [2]. L'école de Reichenau d'abord parallèle, mais inférieure à sa voisine, la supplante à la fin du X[e] [3]. Einsiedeln a peut-être au XI[e] siècle marché sur ses traces [4]. Dans le même temps, l'école de Reichenau est éclipsée par une nouvelle école qui se développe en Rhénanie. Saint-Maximin de Trèves et Echternach en sont les foyers et prennent au commencement du XI[e] siècle la tête du mouvement artistique [5]. Toutes ces écoles sont sûrement localisées et l'étude s'en rattache à celle de chacun des *scriptoria* qui en a été le foyer.

Au XI[e] siècle encore, sous l'influence de l'art anglo-saxon et de l'école de Winchester, laquelle elle-même a subi l'influence de l'art réaliste de Reims et de Saint-Denis [6], apparaît, dans la région où les relations avec l'Angleterre sont les plus fréquentes, une école apparentée à celle d'outre-mer. Le siège principal doit être cherché, on l'a vu, dans les deux monastères de Saint-Bertin et de Saint-Omer [7]. L'influence insulaire se fait sentir aussi alors au Mont-Saint-Michel et même à Poitiers [8]. A la même époque, dans le Midi de la France, jusqu'alors resté en dehors du mouvement, se développe un art apparenté à celui de l'école espagnole [9].

Au reste dans toute la France se produit à cette époque un renouveau. A la fin du IX[e] siècle, l'art de l'enluminure, s'était éteint dans tous les centres de la *Francia* Occidentale qui l'avaient fait fleurir et parfois, comme à Tours, à Reims, à Saint-Denis, à Metz et dans les monastères du Nord, avec un tel succès. Il se réveille au cours de la deuxième moitié du XI[e] siècle et laisse prévoir une nouvelle efflorescence.

1. Voir plus haut, p. 313 et suiv.
2. Cf. Morey, p. 68.
3. Voir plus haut, p. 297.
4. Cf. Wald, *The art of the script. of Einsiedeln, The art Bulletin*, p. 79-90.
5. Plus haut, p. 277-80.
6. Morey, p. 70.
7. Voir plus haut, p. 237-40
8. Morey, *loc. cit.*
9. Cf. Haseloff dans *Hist. de l'art d'A. Michel*, t. I, p. 750.

CHAPITRE XXIII

Les compléments d'exécution, Révision, correction, annotation

§ 1. — Par qui et quand est faite la révision

L'exécution des livres au jugement de tous ceux qui à cette époque les aiment et les apprécient, comporte un indispensable complément, qui consiste à en faire la soigneuse révision et correction.

Ce soin avait été jadis très en honneur. Aux Ve et VIe siècles, la révision des textes, notamment de ceux des auteurs classiques, fut faite à plusieurs reprises par des éditeurs, parfois grands personnages, qui s'efforçaient d'établir un « textus receptus » de bon aloi. Non seulement des manuscrits anciens conservés gardent la mention de cette révision [1], mais les scribes qui, aux VIIIe et IXe siècles et plus tard encore, transcrivaient d'antiques manuscrits aujourd'hui perdus, l'ont copiée, comme si elle faisait partie du texte à reproduire [2].

1. Le ms. de la 3e décade de Tite Live provenant de Corbie en onciale du Ve siècle (B. N. lat. 5730) porte aux fos 22, 176, 225 « Recognobi Abellini », au fo 77 « recognobi ùos », au fo 127 « recognobi ùobis » (Chatelain, *Paléogr. class.*, II, 7, Pl. 116). Abellini est sans doute Avellino, près de Nole, où travaillait le reviseur. Au sentiment de Chatelain, « ùos », « ùobis », lus souvent « ubi supra » ou « vobis » cacheraient le nom d'une autre localité, patrie du correcteur.

2. C'est le cas du ms. du Vatican du IXe siècle 4929 qui, suivant L. Delisle (*B. Ec. Chartes*, 1876, p. 488), a appartenu à une église de l'Orléanais. On y lit au fo 148 : « C. Titi Probi finit epitoma historicarum... Feliciter emendavi. Descriptum Rabennae. Rusticius Helpidius Domnulus, v. c. » et au fo 168 : « Pomponii Melae de chorographia libri tres expliciti. Feliciter. Fl. Rusticius Helpidius Domnulus v. c. et spc. com. consistor. emendavi Rabennae » (Delisle, p. 486). Le scribe qui a exécuté ce ms., au IXe siècle, avait sous les yeux un ms. italien fort ancien, qui avait été corrigé à Ravenne par le *vir consularis* mentionné et il a reproduit la souscription du correcteur. Le ms. de César du IXe s., provenant de Fleury (B. N. 5763), porte les attestations de plusieurs corrections d'âge divers, mais toujours antérieur au IXe s. et que le scribe a reproduites. L'une des révisions (Julius Celsus Constantinus v. c. legi) date sans doute de la fin de l'empire. Une autre (Flavius Licerius Firminus Lupicinus legi) serait du VIe siècle (Chatelain, *Paléogr. des class.*, p. 13). La première de ces notes du reviseur se retrouve sur un autre ms. de César exécuté

Un tel souci de la correction des textes n'existait plus à la fin de l'époque mérovingienne. Au VIIIe siècle encore, des livres ont été exécutés, qui sont restés émaillés de fautes, lesquelles ne portent trace d'aucune correction [1]. Une telle négligence devient plus rare au temps de la Renaissance caroline et le même zèle est déployé pour la correction, comme pour l'exécution des livres.

L'ordre de corriger les livres est venu du palais. Charlemagne, à la vérité, ne commande, en 789, de purifier que les « libri catholici » ; ce sont les livres de la Bible maltraités par l'impéritie des « librarii » qu'il veut faire attentivement corriger [2]. Mais des Saints Livres, le souci d'obtenir un texte correct s'est étendu à tous les ouvrages d'objet sacré ou profane [3].

au XIe siècle : « Julius Celsus v. c. legi commentarios Cesaris » (Londres B. Mus., Addit. 10084, cf. Chatelain, p. 30, Pl. 50 A). Le ms. lat. 5724 de la 1e décade de Tite Live, exécuté au IXe siècle et en provenance de Corbie porte en capitale à l'encre rouge mention de la recension faite par Victorianus de la révision antérieure des Symmaque : « Victorianus emendabam dominis Symmaquis » (Chatelain, II, 5, Pl. 107). On la retrouve également par deux fois dans le ms. lat. 5725 de la fin du IXe s. et, l'une des fois, avec la mention de la recension faite par Nicomaque v. c. (*op. cit.*, Pl. 108), dans le ms. de Florence du Xe s. (II, 6, Pl. 110) avec la mention v. c. Le même ms. a conservé les souscriptions des deux Nicomaque parents de Symmaque, qui avaient antérieurement corrigé (emendavi) le texte revisé de nouveau par Victorianus. Le Valère Maxime du IXe siècle (B. Berne, 366), corrigé par Loup de Ferrières, a conservé cette souscription : « Feliciter emendavi, Descriptum Rabennae, Rusticius Helpidius Dommulus v. c. » (cf. Chatelain, II, 24, Pl. 181). Un ms. de Pline l'ancien d'écriture anglo-saxonne du IXe siècle, ayant appartenu à S. Denis, a conservé l'inscription « Feliciter Junius Laurentius relegi » (Chatelain, II, 13, Pl. 138). Plusieurs mss. de Perse reproduisent la mention de la recension faite, en 402, par le vir clariss. Fl. Julius Tryfonianus, qui a tenté d'amender le texte « sine autigrapho », à Barcelone (Rome Arch. S. Pierre H, 36, IXe s.), qui a lu et amendé « prout potui sine magistro » (B. Médecine Montpellier, 212, IX-Xe s.) ; cf. Chatelain II, 9, Pl. 121-2. Des mss. de Juvénal reproduisent la mention des recensions faites par Niceus, avec l'aide de son maître, le grammairien Servius (legi ego Niceus Rome apud Servium magistrum et emendavi, B. Univ. Leyde, Leid. 82, XIe s. et B. Laurent . XXXIV 42), et par un grammairien grec Epicarpe (B. N. lat. 9345) ; cf. Chatelain, II, 12, Pl. 124-5. Le ms. de Cologne 186 de l'Arithmétique de Boëce porte la mention « correctum est domino suo patricio Symmacho » (Jaffé Watt., p. 77). Le ms. de Boëce (B. Orléans 267 + B. N. nouv. acq. lat. 1611) conserve les notes de révision de Martius Novatus Renatus, v. c. ; cf. plus loin, B. de Fleury. Un ms. de Solin du XIe siècle (B. Sém. Autun, 39) reproduit la note « ab ipso (Solin) editus et recognitus » (*Catal. B. dépts*, in-4°, I, 22). Toutes les souscriptions antiques des classiques latins ont été étudiées par Jahn dans les *Berichte d. saechs. Gesellschaft zu Leipzig*, III, 1851, p. 332.

1. C'est le cas d'un ms. du VIIIe s. de la B. de la cath. de Cologne 91, Jaffé, Watt., p. 35 ; du ms. des « Moralia » de saint Grégoire, écrit par Peregrinus à Freisingen vers 780 (Munich, 6297 ; cf. Lindsay, *Collect.* dans *Palaeogr. lat.*, II, 14).

2. *Capit.* 789, 72 « libros catholicos bene emendate » p. 63 ; *Epist. genér.* : « libros (de la Bible) librariorum imperitia depravatos... examussim correximus » (p. 80).

3. L'éloge que Winithar fait du roi :
« Non passus sentes mendarum serpere libris
En bene correxit studio sublimis in omni »
(*Poetae lat.*, I, 90), paraît bien s'appliquer à la correction des livres en généra .

C'est un lieu commun de déplorer les fautes dont la négligence des scribes a chargé les anciens manuscrits. L'auteur de la vie de saint Éloi, qui écrit au IXe siècle, observe que de nombreux volumes, et en particulier ceux des vies de saints, ont été si maltraités par leurs copistes (ita scriptorum vitio depravata), que les lecteurs « studiosi » en éprouvent du dégoût [1]. Florus, envoyant sa révision des psaumes d'après l'hébreu à Hyldradus, constate que les manuscrits se distinguent les uns des autres par les fautes qu'à l'envi y ont entassées des scribes, qui dormaient en écrivant et que l'impéritie des lecteurs entretient et propage [2]. Grimald, abbé de Saint-Gall, a corrigé le texte du Sacramentaire de saint Grégoire, car corrompu par la faute des copistes, il n'est plus tel que le pape l'a édité ; le lecteur s'apercevra du changement, à moins que de nouveau le texte ne souffre de l'impéritie des scribes. Grimald supplie ceux qui le transcriront d'y apporter un tel soin que les « eruditi » soient charmés et que les simples ne soient pas trompés, car, comme l'a dit saint Jérome, que sert de corriger les livres si la correction n'est pas préservée par la diligence des « librarii » [3]. Au XIe siècle encore, Lanfranc entreprend la révision de l'Ancien et du Nouveau Testament parce que, écrit son biographe, les Saintes Écritures étaient corrompues par la faute des scribes [4].

Les bibliothécaires prennent parfois le soin de signaler les textes défectueux qui figurent dans leur collection. L'annotateur du Catalogue de la bibliothèque de Saint-Gall flétrit d'une marque infamante plusieurs des livres qu'elle conserve. Tels, a-t-il noté, sont pleins de fautes et de mensonges [5]. Au XIe siècle, Réginbald, à qui on demande le prêt d'un livre, hésite à l'envoyer, parce qu'il doute que le texte en soit correct [6].

On apprécie et on recherche les livres soigneusement corrigés. Wandalbert, à Prüm, a eu l'heureuse fortune d'obtenir de Florus communication de manuscrits anciens et corrigés

1. *Vita Eligii*, Préf., *SS rerum merov.*, IV, 665. De même, Eudes de Glanfeuil aurait trouvé d'antiques feuillets où était écrite une vie de saint Maur « tam inculto sermone quam vitio scriptorum depravati » (Mabillon, *A. S.*, I, 261).

2. *Epist. var.*, 26, t. III, 340.

3. Préf., Migne, CXXI, 797-8.

4. Milon, *Vita Lanfranci*, 15. Migne, CL, 55.

5. Becker no 15, art. 142 « in quaternionibus falsatis », art. 208, 243 « corrupta », 121, 211 « totum mendacium », 280 « mendacissima ».

6. *Froumundi epist.*, 6, Migne CXLI, 1287.

(veteres emendatique codices), choisis dans la collection de livres parfaitement corrects, que possède le diacre de Lyon [1].

La correction a précédé sans doute parfois la transcription. Elle est faite au préalable par le chef d'atelier sur le modèle qu'il met aux mains des scribes. Il lui appartient de ne leur donner à reproduire que des textes corrects.

Il arrive que le scribe lui-même corrige le texte fautif qu'il a sous les yeux et le redresse en le transcrivant. L'un d'eux, en offrant à un roi l'art militaire de Végéce, déclare qu'il l'a corrigé « sine exemplari », car le seul manuscrit qu'il ait trouvé était si maltraité par les fautes des scribes (vicio scriptorum ita depravatum) qu'il en devenait inintelligible [2]. Un scribe du XI[e] siècle écrit qu'après avoir beaucoup hésité, il a exécuté une copie de Plaute, n'ayant sous les yeux qu'un exemplaire plein de fautes ; il s'est efforcé du moins de n'en pas ajouter d'autres, crainte qu'issu d'un père fautif, ce livre le soit plus encore (et liber hic falso patre falsior esset) [3].

C'est d'ailleurs surtout sur la copie exécutée par le scribe, que s'exerce la révision. Quelquefois lui-même corrige son travail en même temps et à mesure qu'il l'exécute. Un copiste soigneux qui, sitôt qu'elle est commise, s'aperçoit d'une erreur imputable au modèle incorrect ou à sa propre distraction, la répare aussitôt en effaçant le mot ou les mots fautifs, puis continue la transcription [4]. On admirait, à Saint-Gall, la maîtrise de Sintram, à qui pour ainsi dire, jamais n'échappait une erreur (mendacium) de transcription, sur laquelle il dût faire passer le racloir [5]. Une miniature du X[e] siècle représente un Évangéliste écrivant sur une bande de parchemin tendue sur un pupitre. La main gauche maintient la feuille sur le support, au moyen d'un instrument qui paraît être un grattoir [6]. Les scribes s'en servaient peut-être, à l'occasion pour fixer le feuillet sur lequel ils traçaient les caractères et, s'il était besoin d'en effacer, avaient ainsi l'instrument en mains.

Plus souvent, le scribe corrige son travail quand il est terminé, en relisant le manuscrit. L'auteur de la vie de saint Éloi adjure celui qui, par amour pour le saint, voudra la transcrire (exemplare voluerit), de collationner soigneusement sa

1. Cf. *Martyrol.*, Préf. Migne, CXXI, 577.
2. Cité par Wattenbach, p. 334.
3. Brit. Mus., Reg. 15 CXI ; cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, IV a.
4. Ainsi fait parfois Loup de Ferrières dans la copie du « De oratore », qui est de sa main. Cf. Beeson, *Lupus of Ferrières as scribe and text critic*, 29.
5. Plus haut, p. 310.
6. P. 323.

copie achevée avec l'exemplaire qu'il a reproduit, afin que ce qui a été écrit une première fois avec soin et avec zèle soit transcrit avec la même sollicitude [1]. Le copiste d'un manuscrit du « De senectute » exécuté au IXe siècle a composé ou reproduit, d'après l'exemplaire qu'il avait sous les yeux, une petite pièce de vers, où il demande au lecteur de pardonner les erreurs de transcription et de correction (de errore emendationis) [2]. Au IXe siècle, Hiltfredus à écrit et revisé les 54 premiers feuillets d'un exemplaire des Evangiles [3]. En 905, Rainon, évêque d'Angers, a ordonné d'écrire et de reviser la vie de saint Maurile (scribere ac requirere jussit) ; en conséquence, Archanaldus l'a écrite et revisée sur son ordre (scripsit et requisivit) [4]. Un manuscrit du Xe ou XIe siècle, provenant de Fleury, à s'en tenir à la lettre des notes qu'il porte, aurait été relu, soit par le scribe qui l'a exécuté, soit par le propriétaire du livre ; mais ces notes transcrites par le copiste se rapportent à une révision ancienne que relatait l'exemplaire qu'il avait sous les yeux [5].

La correction d'un manuscrit est faite en particulier par celui-là même qui l'a exécuté, quand c'est le chef d'atelier qui en a été le copiste. Loup de Ferrières a naturellement corrigé de sa propre main l'exemplaire du « De oratore » qu'il avait lui-même écrit d'un bout à l'autre [6]. Les manuscrits exécutés à Saint-Gall par Hartmut portent des corrections de sa main [7].

L'écrivain se fait aider aussi dans le travail de révision. Albert qui a écrit à Cluny sous l'abbé Ponce une Bible, l'a relue par deux fois avec le frère Opizo [8].

Le plus souvent, la révision est faite par un autre que le

1. Voir plus haut, p. 406, n. 1.

2. En finale du ms. B. N. nouv. acq. lat. 454 ; on lit :
« Da veniam lector, si quid male puncta notabunt
Vel si mendosum pagina texit opus.
Non mens prava mihi, sed fallax offuit error,
Quæ non sonte subest vcula mihi culpe. »
Chatelain, p. 30, propose de restituer les derniers mots « virgula, mihi culpa » ; il s'agirait du signe critique qui se plaçait en face des passages altérés.

3. Cf. plus haut, page 283, n. 3.

4. Préface, *Auct. antiquiss.*, IV, 2e P., p. 84.

5. B. Orléans, ms. 267 + B. N. nouv. acq. lat. 1611. Aux fos 64 et 73 du premier on lit « relegi meum (opus ? — librum ?) », au fo 88 « Martius Novatus Renatus, v. c. et sp. Relegi meum ». Au fo 12 du second, on lit « relege », au fo 13 « relegi », au fo 51 « contra codicem Renat· v. c. correxi... » (*Catal. B. dépts*, XII, 131).

6. Beeson, *op cit.*

7. Plus haut, p. 308, n. 6.

8. *Bibl. Cluniac.*, 1645 ; cf Wattenbach, 337.

copiste. C'est nécessairement le cas, quand l'auteur d'un ouvrage revoit la transcription, exécutée à l'atelier, du texte qu'il a noté sur des tablettes, ou dont il a remis aux copistes le brouillon écrit par lui sur des feuillets. Le moine de Cluny, Syrus a relu et corrigé la vie de saint Maïeul, qui est son œuvre et que le « scriptorum vitium » a corrompue[1] .

La correction est faite sans doute le plus souvent par le personnage qui exerce la direction de l'atelier, soit le plus ancien, le plus expert de l'équipe des scribes, soit le dignitaire, parfois le prélat de l'église qui veille à l'exécution des livres. Un moine de Saint-Riquier est dit scribe principal (praecipuus scriba) et correcteur très perspicace (lector vivax) [2]. Il s'agit évidemment du scribe chef d'équipe et qui contrôle le travail des autres. Un livre exécuté dans le *scriptorium* de Saint-Mesmin a été relu par l'abbé Pierre ; il porte en effet de nombreuses corrections de sa main. Un autre manuscrit qu'il a ordonné d'écrire, ainsi qu'un troisième paraissent avoir été corrigés par la même main [3].Un manuscrit des sermons de saint Augustin a été revu par Loup, abbé et précepteur (ab abbate et praeceptore) [4]. Un manuscrit, exécuté en 823 à Francfort, a été corrigé sur place ; une note signale, avec les noms des deux scribes, celui d'Hilduin qui a vérifié l'orthographe (Hildoino orthographiam praestante) [5]. Ce correcteur qui a la haute main sur le *scriptorium* de Francfort, sans doute celui du palais, serait-il l'archichancelier Hilduin ? On a vu que le chef d'atelier procède ordinairement à la révision des cahiers d'un manuscrit avant qu'ils soient assemblés[6].

Le prélat ou le chef d'atelier se fait assister dans ce travail de correction par ses élèves. L'évêque de Mayence, Willisus (975-1011) a fait écrire des livres, que lui-même corrige soigneusement, avec l'aide de ses disciples [7].

Le scribe qui a terminé sa tâche, prie parfois son maître de corriger son travail. Dans un manuscrit de Lorsch de la première moitié du IX[e] siècle, le scribe qui l'a exécuté en une élégante minuscule, insère une longue épitaphe en vers de l'anglo-saxon Dombercht ; en finale, il écrit en onciale : « Rogo

1. Plus haut, p. 358.
2. Epitaphe d'Ermenricus, *Carm. Centul.*, 34, *Poetæ lat.*, III, 319.
3. Plus haut, p. 137-8,
4. B. Vatican, lat. 474, f° 95; cf. Rand, *A survey*, p. 24.
5. Plus haut, p. 83, n. 1.
6. Plus haut, p. 370.
7. « Willisus theca conscribi jussit in ista,
Ipseque cum propriis emendans cautus alumnis » (cité par Wattenbach, p. 335).

te domine pater ut emendas et corrigas »[1]. Dans un manuscrit du X[e] siècle, exécuté au monastère de Tegernsee, le scribe s'adressant à son maître, Engilmar « doctor et grammatice rethor », le prie de lui venir en aide, de daigner examiner ces misérables écritures et corriger de sa main les vers qu'il lui a dictés[2].

Faute d'assurer lui-même la révision, le chef du *scriptorium* prendra soin d'y faire procéder. En envoyant son Commentaire sur saint Mathieu à l'évêque de Mayence, Haistulfe, Raban Maur l'invite, au cas où il le ferait transcrire, à faire soigneusement revoir la copie, crainte que la faute du scribe ne soit imputée à l'erreur de l'auteur[3]. Loup, pendant son séjour à Fulda, et son compagnon Gérulfus ont reçu ordre de l'abbé Raban Maur de corriger le Commentaire de celui-ci sur les Nombres. Ils l'ont fait autant que leur a permis le manque de temps et la portée de leur esprit[4]. Un certain Cyprien a rempli lui aussi, comme il l'a pu, les ordres d'un père et corrigé de son mieux un exemplaire d'Hégésippe[5].

Mention n'est d'ailleurs pas toujours faite de la mission donnée ainsi au correcteur. Il est rapporté seulement d'un certain Jacques qu'il a lu, la plume en main, un livre dont Charlemagne avait ordonné l'exécution[6]. Dans une note apposée sur un manuscrit en onciale, provenant de Corbie, un correcteur anonyme déclare avoir relu ce livre, qui est en effet chargé de corrections[7]. Du texte d'un exemplaire laon-

1. B. Vatican, Pal. 1753, f. 116.

2. B. N. lat. 12190 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 112.

3. « Si praesens opus dignum habitu ducas, ab hoc exemplari quod tibi transmisi rescribere illud jubeas et rescriptum diligentius requirere facias ne scriptoris vitium dictatoris reputetur errori » (Migne CVII, 730).

4. B. Munich, lat. 6.261 : « Hunc librum contulerunt ex præcepto Rabani abbatis Lupus et Gerolfus et in quantum permisit angustia temporis, pro captu intelligentiae correxerunt » (cité par Wattenbach p. 333 et par Traube, *Das Gastmahl des Cicero*, dans *Vorles.*, III, 120). Ce ms. est du X[e] siècle et par conséquent une copie du ms. corrigé par Loup et Gerulfus, dont le copiste a reproduit la note de révision. Traube signale plusieurs autres mss. qui sont aussi des copies du même exemplaire. L'un d'eux, exécuté à Reichenau, a été signalé plus haut, p. 300, n. 3.

5. Stiftsb. S. Gall., ms. 626, X[e] s. :

« Ecce pater dulcis, ut potui tua jussa peregi
Correxi ut valui, distinguendoque notavi
Ambigua quaeque virgis signata reliqui »

(Scherrer, p. 204). Wattenbach observe avec raison, p. 333, que ces vers où Cyprien invoque saint Étienne n'ont pu être apposés sur le ms. à S. Gall.

6. *Versus libris adjecti*, 9 : haec fieri Karlus rex... mandat... ;
Legit enim famulus stilo animoque Jacobus » (*Poetae lat.*, I, 98).

7. B. Munich lat. 19143 :

« Versus ad Engilmarum doctorem et grammatice rethorem
Auxiliare tuo et mihi discipulo
Inspicere scriptis digneris vilibus istis
Distantis (dictantis ?) versus corrige tu manibus »

(*N. Archiv.*, V, 430).

nais d'Origène du Xe ou XIe siècle, Hartgarius, a corrigé ce qu'il a pu (quae potui). Peut-être, ces correcteurs ont-ils été mandatés par le chef d'atelier [1] ; peut-être aussi se sont-ils mis spontanément au travail.

La correction n'est d'ailleurs pas toujours faite immédiatement et sur place. Parfois, on l'a vu, le manuscrit était attendu avec impatience ; on n'a pas eu le temps de le reviser ni même d'en assembler les cahiers, mais le travail différé devra être exécuté [2]. Ou bien, l'auteur ou le correcteur d'un ouvrage émet le vœu que son travail soit revu par des lecteurs compétents. Raban Maur, offrant l'un de ses ouvrages à Louis le Germanique, le prie de le faire reviser par ses lecteurs [3]. Paul Diacre envoyait à Adalhard la collection choisie qu'il avait formée de trente quatre lettres de saint Grégoire, corrigées par lui autant qu'il l'a pu. Il compte que l'abbé de Corbie pourra lire les autres lettres dans un exemplaire meilleur et amender dans l'exemplaire qu'il lui adresse les passages viciés, marqués d'un signe et que lui-même n'a pas osé corriger au seul gré de son sentiment (meo sensu) [4].

Les livres sont revisés souvent par ceux qui les consultent. Un scribe demande parfois lui-même à quiconque lira le manuscrit qu'il exécute, de l'améliorer par les corrections qu'il pourra y apporter. Le prêtre Immo adjure ses frères qui trouveront des fautes dans ses livres, de ne pas le maudire, mais de corriger ses erreurs et de prier pour lui [5]. Plusieurs scribes de Saint-Gall, au IXe siècle, s'excusent de leur impéritie et prient le lecteur, quel qu'il soit, de corriger leurs fautes et de faire au texte les additions nécessaires [6]. Dans un Sacramentaire du Xe siècle, le scribe ajoute une note pour prier les « fratres » qui s'en serviront de l'amender jusqu'à sept fois

1. B. Laon, ms. 11, *Catal. B. Dépts*, in-4° I, 60.

2. Plus haut, p. 373.

3. *De universo*, Préf. : « coram vobis relegi illud faciatis et si aliquid in eo dignum emendatione repertum fuerit, cum vestris sagacissimis lectoribus... illud emendare curetis » (Migne CXI, 9).

4. *Epist. var.* 11, *Epist. Kar l. aevi*, II, 508.

5. Pez, Thes., I, p. XXXIX, cité par Wattenbach, p. 340.

6. Stiftsb. ms. 28, IXe s. f° 262 :
« Prudens quisquis lector, cum legeris ïstud,
Scriptori imperito veniam concede deposco
Et eradere quod superest et non pegriteris aptare quæ desunt » (Scherrer, *Catal.* p. 15) ; ms. 143, IXe s. « imperito scriptori, si quid ob incuriam deesse nactus fueris, veniam tribuito atque aptando dimissa vel radendo superflua ».

(septies), afin que son travail n'induise personne en erreur [1]. Un moine de Saint-Emmeran écrit : « Quod prior erravit scriptor, tu corrige lector [2]. »

Qu'ils soient laïques [3], clercs ou religieux, les familiers des livres s'attachent à rendre corrects ceux qu'ils possèdent en propre ou que renferme la bibliothèque ecclésiastique qu'ils fréquentent. Il a été conservé plusieurs manuscrits, corrigés de la main de Loup de Ferrières. Tous n'avaient certainement pas été exécutés sous ses yeux [4]; Il corrigeait les livres qu'il avait pu acquérir ailleurs, comme ceux qu'il avait écrits lui-même ou fait écrire au *scriptorium* de son monastère. Pour cette révision, il réclamait la collaboration d'amis compétents. Il remercie Adalgaudus du concours fraternel qu'il lui a apporté pour la correction de Macrobe [5]. Une pièce de vers, insérée, au Xe siècle, dans un manuscrit de la bibliothèque de Strasbourg, fait honneur à l'évêque Erkanbald d'en avoir lu tous les livres et d'avoir corrigé celui-ci, effaçant les fautes (falsa radens) et ajoutant ce que le sens exige (et congrua sensibus addens). Or nous savons qu'il avait rapporté d'Italie la plupart des livres donnés par lui à son église [6]. Lanfranc a travaillé à amender les écrits des Pères. Les livres utilisés au monastère du Bec, « in servitio ecclesiae » ont été corrigés par lui-même et par ses disciples sous sa direction [7].

La correction d'un manuscrit est faite, par conséquent parfois, longtemps après son exécution. Paschase Radbert paraît avoir revisé l'exemplaire du traité de saint Ambroise

1. Florence, B. Laurent. Flor. 121, f° 159 :

« requirite fratres
Ne vacuus noster sit labor iste pius.
Septies obnixe prescriptum exquirite posco
Ut nullum errare hinc sinat iste labor ».

(Delisle, *Anciens sacram.*, p. 172).

2. B. Munich, lat. 14649 provenant de S. Emmeran XIe s., *N. Archiv.*, X, 410.

3. On a fait honneur à Charlemagne dès la génération suivante d'avoir corrigé lui-même ses livres. Suivant Thégan, qui écrit en 837, quelque 20 ans après sa mort, pendant ses derniers jours, l'empereur ne fit plus que prier « et libros corrigere ». La veille de sa mort, il s'occupait encore avec des Grecs et des Syriens de corriger les 4 Évangiles (*Vita Hludow.*, 7, *SS*, II, 592). S. Berger (*H. Vulgate*, 119 et 185) estime que c'est pure légende. L'éloge fait par Winithar de Charlemagne « correcteur » des livres a été pris aussi quelquefois à la lettre ; il doit manifestement s'entendre au même sens où le roi déclare dans sa circulaire qu'il les a corrigés. Les corrections du manuscrit qu'on a attribuées à Charlemagne en prenant ce texte à la lettre sont du milieu du IXe siècle (S. Berger, *H. Vulgate*, 119).

4. Voir plus haut, p. 127-8.

5. *Epist.* 8, p. 20.

6. Cf. plus haut, p. 289.

7. Milon, *Vita Lanfranci*, 15, Migne, CL, 55.

sur saint Luc, exécuté à Corbie sous Leutcharius [1]. Un exemplaire de Pline l'ancien, exécuté à la fin du IX[e] siècle et qui appartenait à Corbie, a été transcrit par un copiste, qui écrivait au commencement du X[e] siècle. Or cette copie a été faite avant que le texte du modèle ait été corrigé ; elle reproduit les fautes que celui-ci présentait avant d'avoir été revisé à une date nécessairement postérieure à cette transcription [2]. Des lacunes, que présente un manuscrit d'Ovide du IX[e] siècle, ont été comblées, au XII[e], par des additions apposées dans la marge [3].

Au reste, même quand il a été corrigé soit par le scribe, soit par le lecteur, qui a revu aussitôt son travail, un manuscrit peut l'être plusieurs fois encore. Beaucoup portent des corrections dont l'écriture différente de l'une à l'autre accuse des âges fort divers.

Un correcteur ne procède le plus souvent sans doute qu'à une seule lecture. Sur un manuscrit il est inscrit « emendavi semel » [4] ; ce manuscrit n'a été revu par le correcteur qu'une fois. La lecture est faite aussi assez souvent à plusieurs reprises. Une note, apposée en marge d'un manuscrit : « legi, legi, legi », [5] semble bien indiquer que le même correcteur l'a revisé par trois fois. On a vu qu'à Cluny, Albert a relu deux fois la Bible qu'il avait exécutée, que l'auteur d'un Sacramentaire prie ses confrères d'amender son travail jusqu'à sept fois [6].

Le lecteur mentionne souvent sur le manuscrit la révision qu'il en a faite [7]. Quand il l'interrompt, il signale la place où il l'arrête. Il a relu et corrigé jusqu'à cet endroit [8].

1. Cf. Lindsay, *The old script of Corbie*, p. 406-7 ; Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, 130.

2. B. Leyde, Lipsii 7, reproduisant le ms. de la B. N. 6796 qui provient de Corbie ; cf. Chatelain, II, 14, Pl. 142.

3. B. N. lat. 8242, f° 70 ; Chatelain, *Paléogr. class.*, II, 1, Pl. 91.

4. B. N. 9533, Lindsay, *Collect.*, *Palaeogr. lat.*, II, p. 10.

5. Voir Lindsay, p. 11, qui n'indique pas à quel ms. est fait cet emprunt.

6. Voir plus haut, p. 408 et 412, n. 1.

7. C'était le cas, on l'a vu (n. 1 et 2 de la p. 404) au V[e] et VI[e] siècle. Le ms. de la B. cath. Cologne 98 « Quaestiones » d'Isidore du VIII[e] s. porte à la fin de chaque cahier et ailleurs encore une note tironienne qui signifie « relegit » (Jaffé Watt., p. 37).

8. Une note marginale d'un ms. de Cologne du VIII[e] s. « De civitate Dei » signale que « usque hic libellus relectus est a.. » (B. cath. Cologne, 75, f° 150, Jaffé Watt., App. IX, p. 81). Le ms. du Vatican 474 du IX[e] siècle signalé plus haut, p. 409, porte au f° 95 : « Huc usque ab abbate et praeceptore lupo requisitum et distinctum est ». Voir plus haut (p. 412) le texte des notes attestant la correction faite « huc usque » par Lanfranc de deux mss. des Pères.

§ 2. — EN QUOI CONSISTE LA RÉVISION

Reviser un manuscrit consiste soit à en relire simplement le texte (legere, relegere, recognoscere, requirere), soit à faire collation de la copie avec l'exemplaire qu'a reproduit le copiste (conferre, contralegere, conferre ad exemplar), soit enfin à confronter le texte avec un exemplaire autre que celui qui a été transcrit et réputé meilleur (ad emendatiorem relegere... codicem) [1]. Dans ces trois cas, la révision est faite plume en main ; la correction (emendare) accompagne ou suit la lecture. Les deux opérations sont tenues pour inséparables (relectas et prout potui emendatas — conferant et emendent.. ad exemplar — ut conferrent diligentius et emendarent). Un même manuscrit portera indifféremment tantôt *contuli* et tantôt *emendavi*.

La tâche la plus facile du reviseur consiste à s'assurer de la fidélité de la transcription. On a vu qu'un auteur invite parfois ceux qui reproduiront son œuvre à collationner avec soin leur copie avec le modèle. Il faut d'abord prendre garde que ne s'ajoutent des fautes nouvelles à celles que peut contenir celui-ci [2]. Mais cette forme de correction ne peut être pratiquée que pour un travail qui vient d'être exécuté et dont le modèle reste à la portée du correcteur. La révision a un domaine plus large et s'applique même à des manuscrits déjà anciens et dont le modèle souvent a disparu. Au reste, un lecteur zélé poursuit l' « emendatio » du texte d'un manuscrit dont le modèle subsiste, même si la copie est exactement conforme à l'« exemplar ».

Très souvent — et la tâche est alors bien plus délicate — la révision prend la forme d'une lecture faite par le correcteur, sans qu'il ait sous les yeux aucun autre manuscrit, ni celui qui a servi de modèle, ni aucun autre ; il y est procédé « sine exemplari » [3].

Les corrections qu'entraîne cette lecture sont de plusieurs ordres. L'« emendatio » du texte peut comporter la ponctuation. En général, assez peu soignée par les scribes [4], elle doit être complétée par le correcteur. Souvent même introduite par lui, elle sera son œuvre exclusive. Alcuin se plaignait de la rusticité des scribes tourangeaux en matière de ponctua-

1. Voir les additions faites par Lindsay au « Schriftwesen » de Wattenbach, dans les *Collectanea varia, Palaeogr. lat.*, II, p. 10.

2. Cf. plus haut, p. 407, n. 3.

3. Plus haut, *loc. cit.* et p. 416, n. 5.

4. Cf. Rand, *A survey*, p. 29.

tion et déclarait qu'il réussissait mal à la leur imposer [1]. Le terme « distinctio » s'entend du soin qui est pris de ponctuer un manuscrit. Il est dit de Pierre, abbé de Micy, qu'il a revu (providit), corrigé (correctos) et ponctué (distinctos), les livres qu'il a fait écrire [2]. Un manuscrit a été revu et ponctué par l'abbé Loup [3]. La première tâche du reviseur consistait à pourvoir le texte d'une ponctuation qui en facilitait la lecture.

En dehors de la ponctuation, la correction proprement dite, qu'autorise la simple lecture, consiste à faire disparaître les fautes évidentes que présente le texte. Le copiste d'un commentaire sur la Rhétorique de Cicéron écrit en finale du manuscrit exécuté au XIe ou XIIe siècle : « Quibus in locis exscribendis menda aperta sustuli et correxi » [4]. Un certain Hartgarius a effacé (rasit) tout ce qu'il trouvait d'erroné (noxia cuncta) dans le texte du Commentaire du Lévitique et rétabli le sens exact (necnon condigna remisit) [5].

Le lecteur prendra soin de l'orthographe. Un manuscrit a été exécuté par deux scribes, tandis qu'un troisième personnage, qui est évidemment le reviseur, apporte l'orthographe (orthographiam praestante) [6]. Il ne s'agit pas seulement de restituer à des mots viciés par l'inadvertance des scribes une graphie correcte ; l'orthographe s'entend, au IXe siècle, de celle qu'a mise à la mode la renaissance caroline. Le manuscrit corbéien que l'abbé Leutcharius a ordonné d'écrire au VIIIe siècle, a été revu, quelque cent ans plus tard, par Radbert. Celui-ci a corrigé la vieille orthographe, « adferre » en « afferre », « adque » en « atque » etc., conformément à l'usage du temps [7].

Les corrections apportées au cours de la lecture sont le plus souvent d'ordre grammatical. Un lecteur lettré du IXe ou du XIe siècle, s'efforcera de mettre le texte qu'il a sous les yeux en règle avec la syntaxe. La si large place faite dans les

1. *Epist.* 172 : « Punctorum distinctionesve subdistinctiones... usus illorum propter rusticitatem pene recessit a scriptoribus... Ego itaque, licet parum proficiens, cum Turonica cotidie pugno rusticitate » (p. 285). La ponctuation est observée dans le psautier de Dagulfus, qui a peut-être été exécuté sous les yeux d'Alcuin. Cf. Beer, *Mon. Pal. Vind.* I, 1910, p. 55.

2. Voir plus haut, p. 137.

3. Plus haut, p. 409.

4. B. cath. Cologne, ms. 197, Jaffé Watt., p. 84.

5. B. Laon, ms. 11, *Catal. B. Dépts*, in-4°, I, 60. Il se peut aussi que le correcteur ait prétendu corriger des erreurs d'Origène.

6. Cf. plus haut, p. 409.

7. B. Leningrad F v I, 6 ; cf. Lindsay, *The old script of Corbie*, p. 406-7. Les correcteurs carolingiens écrivent également colloco au lieu de conloco etc.

bibliothèques du temps aux livres de grammaire, les discussions grammaticales que renferme la correspondance de Loup de Ferrières [1], montrent quel souci on avait alors de rétablir les règles que la barbarie des siècles précédents avait méconnues.

Enfin les corrections apportées au texte sont destinées à rendre intelligible un texte qui ne l'est plus. On a vu qu'Erkanbald effaçait les fautes, ajoutant ce que le sens réclamait (congrua sensibus addens) [2]. Mais la recherche faite ainsi d'un sens intelligible n'aboutit qu'à un résultat de caractère conjectural, et elle expose le scribe à des erreurs parfois grossières [3].

Les correcteurs reconnaissent, d'ailleurs parfois, l'insuffisance d'une telle méthode et expriment le regret de ne pouvoir corriger le texte fautif qu'ils ont sous les yeux d'après un exemplaire meilleur. Ekkehard corrigeant un manuscrit de saint Augustin, observe que l'ouvrage est excellent, mais le manuscrit plein de fautes. Il a tenté de le corriger, autant qu'il l'a pu par ses propres moyens (per me), faute d'avoir un autre exemplaire à consulter [4]. Le correcteur d'un autre manuscrit de Saint-Gall, du XI[e] siècle, avertit qu'il a fait vain effort, n'ayant pas d'autre exemplaire sous la main, pour remédier aux erreurs d'un copiste, qui écrivait aussi mal qu'il manquait de bon sens [5]. Paul Diacre a confiance qu'Adalhard pourra corriger le manuscrit qu'il lui envoie des lettres de saint Augustin, grâce à un exemplaire meilleur [6].

Le souci de collationner les manuscrits [7] et de distinguer le

1. *Epist.* 5, p. 17 ; 8, p. 19 ; 20, p. 27 ; 34, p. 43.

2. Plus haut, p. 289.

3. Lindsay (p. 11-2) cite l'exemple d'une correction malheureuse faite par Paul Diacre dans le ms. des lettres de Grégoire envoyé à Adalhard, qui subsiste (B. Leningrad F v I 7). Le scribe, ayant mal lu l'abréviation *mag-mil* (magister militum), avait écrit *magni l* ; Paul Diacre a corrigé en *magnificus*.

4. Stiftsb. S. Gall, ms. 174 : « Liber optimus, nimis autem vitiose scriptus : hunc ego quidem corrigere per me, exemplar aliud non habens, si poteram temptavi, ergo ubi minus potui r literam apposui » (cité par Lindsay, p. 12).

5. B. Zurich, ms. 288 : « Tam male scribenti quam denique desipienti
Absque exemplari frustra coner medicari »
(Chatelain, II, 24, Pl. 177).

6. *Epist. var.*, 11, p. 508.

7. Toutefois, le terme « collatio » ne doit pas s'entendre alors d'une collation au sens moderne des manuscrits. Ekkehard raconte que Notker, Tuotilo et Ratpert se réunissaient entre les Nocturnes dans le *scriptorium* pour y faire « collationes tali horae aptissimas de scripturis » (cf. plus haut, p. 310). Wattenbach (*Das Schriftwesen*, 332) interprète ces « collationes » au sens de collation de textes. Comme elles étaient appropriées à cet instant, elles consistaient plutôt semble-t-il en des réflexions pieuses échangées au sujet des Saintes Écritures, le mot étant pris au sens des *Collationes* de Cassien. L'*oratio in scriptorio* du Sacramentaire de Grimald, abbé de S. Gall, demande que ceux qui l'habitent « quidquid hic divinarum scripturarum ab eis lectum fuerit, sensu capiant, opere perficiant » (Migne CXXI, col. 851).

texte authentique des gloses et additions n'est pas étranger, au moins à un certain nombre d'esprits. Il apparaît dans le travail de révision que Théodulfe fait subir aux Livres saints. Non seulement pour établir le texte de sa Bible, il a utilisé des manuscrits de plusieurs provenances, mais après avoir fait choix d'un texte, il a fait ajouter après coup, en écriture plus fine encore, un très grand nombre de corrections et de variantes, qu'il a empruntées de toutes parts. Les leçons condamnées par le correcteur et que néanmoins il conserve, sont exponctuées ou barrées. Non seulement Théodulfe recherche les meilleures leçons, mais il collectionne, semble-t-il, par curiosité, les variantes et ne se résigne pas à faire disparaître les leçons qu'il juge mauvaises [1].

Le diacre Florus de Lyon, qui a fait sa révision des psaumes directement sur le texte hébreu [2], a vraisemblablement formé la collection réputée de livres « emendati » qu'il possède, en collationnant les textes suivant la même méthode. Celle-ci a été mise en œuvre, aussi parfaitement que la rareté et la dispersion des bons modèles le permettaient à cette époque, par Loup de Ferrières. Le manuscrit des lettres de Cicéron, dont il dispose, ne le satisfait pas ; il demande à emprunter à Prüm un autre exemplaire, pour le confronter avec le sien, afin d'établir un meilleur texte [3]. Il prie un correspondant de lui envoyer d'autres exemplaires de textes dont il dispose déjà, mais qui sont corrompus, afin qu'ils puissent être corrigés [4]. A Saint-Riquier, Micon ne trouve qu'un texte très défectueux (male falsum) du « De statu animae » de Claudien ; il prie un correspondant de lui en adresser un meilleur qui lui permette de corriger celui-là [5]. Un manuscrit de Solin du IX[e] siècle, en provenance de Micy, a été confronté par un correcteur avec un autre manuscrit. Les variantes qu'il note sont insérées en interligne, précédées d'un delta qui, en tironiennes, signifie «antiquum exemplar». Il corrigeait par conséquent d'après un manuscrit à son sentiment plus ancien [6].

1. Cf. S. Berger, et p. 165 et suiv.

2. Plus haut, p. 113.

3. *Epist.* 69 : « Tullianas epistolas, quas misisti, cum nostris conferri faciam, ut ex utrisque, si possit fieri, veritas exculpatur » (p. 67).

4. *Epist.* 104 : « si quos... corruptos nos habere... cognoscitis, nobis afferre dignemini, ut vestro beneficio et vitiosi corrigantur » (p. 104).

5. *Carm. Centul.*, 102, *Poetae lat.*, II, 335.

6. B. Univ. Leyde, Voss Q 87 ; cf. Chatelain, *Un ms. de Solin révélé par les notes tironiennes*, *R. Phil.* 1902, p. 39.

Grimaldus et Tatto adressent à Réginbert un exemplaire de la règle de saint Benoit, où le sens, les syllabes et jusqu'aux lettres sont restitués, tels que le saint les a mis en ordre. Cet exemplaire reproduit en effet un manuscrit qui, croient-ils, a été copié directement sur celui que Benoit a exécuté de ses propres mains [1]. Le texte reçu comporte des « verba » qui, suivant l'opinion de plusieurs, ne sont pas de saint Benoit. L'exemplaire envoyé à Réginbert fait figurer ces additions, empruntées à des manuscrits corrigés par des maîtres contemporains, mais on a pris soin de les distinguer du texte authentique, en les renvoyant dans la marge et en les marquant par deux points [2]. Au contraire, des parties de l'œuvre de saint Benoît ne se retrouvent pas dans les manuscrits actuellement en circulation. Elles ont été consignées dans cet exemplaire et signalées par un « obelus » et par deux points [3].

§ 3. — Comment sont faites les corrections ; signes, critiques, annotations et gloses.

Les corrections d'un manuscrit sont faites de diverses manières qu'un même correcteur emploie parfois toutes successivement. Quelquefois, il efface les mots fautifs et écrit en place la bonne leçon [4] ; ou bien il écrit celle-ci en surcharge au-dessus d'un mot qu'il fait ainsi disparaître [5]. Souvent, la correction est interlinéaire ; c'est presque toujours le cas, quand le scribe a laissé tomber une lettre ou une syllabe d'un mot [6]. Ou bien la correction est marginale ; le terme vicieux du texte est souligné d'une série de points et la bonne leçon est donnée en marge [7]. La correction est parfois aussi faite

1. « sensibus et syllabis necnon etiam litteris a supradicto patre, ni fallimur, ordinatis minime carentem, quae de illo transcripta est exemplare, quo ex ipso exemplatum est codice, quem beatus pater sacris manibus suis exarare curavit » (Migne, CXXI, col. 225).

2. « Illa ergo verba quae supradictus pater secundum artem, sicut nonnulli autumant, in contextu regulae hujus non inseruit, de aliis regulis a modernis correctis magistris colleximus et in campo paginulae e regione cum duobus punctis inserere curavimus » (col. 926).

3. « Alia etiam quae a Benedicto dictata sunt et in neotericis minime inventa, obelo et punctis duobus consignavimus » (*loc. cit.*).

4. Voir l'étude faite par M. Beeson du système de corrections pratiqué par Loup, de Ferrières, p. 45. Le procédé peut être aussi pratiqué par un faussaire, voir plus loin, p. 420.

5. Beeson, p. 41.

n ta ti
6. Beeson, p. 37, par exemple, egotio ; cogitis ; atigi.

7. Beeson, p. 36 ; on lit par exemple en marge « voluptatis », alors que le texte porte « venustatis ».

dans la marge en notes tironiennes [1] et le correcteur y ajoute aussi à l'occasion ses observations [2].

Quand la comparaison du manuscrit qui subit la correction avec un autre, fait apparaître d'autres leçons, si au sentiment du correcteur, celles-ci sont incontestablement meilleures, il les substituera à la leçon fautive de son manuscrit, suivant l'un de ces mêmes procédés. S'il y a doute et que la leçon fournie par un autre exemplaire lui paraît digne d'attention, il la fera figurer, soit en marge, soit entre les lignes, avec le signe a, al, s, ou le signe tironien h qui signifie alibi, alias, aliter, ou sive [3]. Quelquefois aussi, la variante est indiquée par les formules « sicut alius codex habet [4] — velut in alio codice — in alio codice ita » [5].

Dans bien des cas, le correcteur n'éprouve aucune difficulté à faire immédiatement la correction où l'addition nécessaire. Il en est ainsi quand il s'assure uniquement de la fidélité de la transcription, quand il applique simplement les règles de la ponctuation, de l'orthographe et de la grammaire, quand il s'agit d'emprunter à un autre exemplaire une leçon meilleure ou une variante digne d'être retenue. Mais parfois aussi, des passages du texte qu'il revoit mettent le lecteur dans l'embarras. Pour ne pas interrompre sa lecture, alors que la correction demande un examen spécial, ou parce qu'il n'a pas les moyens de corriger une faute certaine, il marque souvent d'un signe apposé dans la marge les passages suspects [6]. C'est tantôt le signe Z, c'est-à-dire en grec *zeteon* (à rechercher). Paul Diacre écrit à Adalhard qu'il a corrigé la plupart des lettres de Grégoire qu'il lui envoie, à l'exception de quelques passages qu'il a notés d'un zéta « quod est vitii signum » [7]. Le reviseur inscrit aussi en marge le signe q ou r, c'est-à-dire quaere, require, requirendum [8]. Ekkehard IV de Saint-Gall, corrigeant, au

1. Le ms. 75 de la B. de Cologne, du VIII[e] siècle, porte au f[o] 192, au regard du texte « vitulos sugentes », en marge en notes tironiennes : « per duo g debet scribi ». Cf. Schmitz, *N. Archiv*, XI, 115. Plusieurs autres variantes et corrections en tironiennes sont signalées par Jaffé Watt. à l'Append. IX du Catalogue, p. 1-12. Wattenbach (*Das Schriftwesen*, p. 326, n. 4) cite plusieurs exemples de ces notes tironiennes.

2. Sur un ms. d'Alcuin du IX[e] siècle (B. Vat. Regin. 1209) exécuté par deux scribes en minuscule anglo saxonne, le correcteur a écrit en marge du f[o] 83 : « cartule haec torto scribebat » (Lindsay, *Notae lat.*, 482).

3. Ainsi sont indiquées les variantes dans les Bibles de Théodulfe, plus haut, p. 417.

4. Oxford Bodl. Libr. Laud. misc. 139, Lindsay, *Collect.*, p. 11.

5. Laud. 135, *op. cit.*

6. Lindsay, p. 12-4.

7. *Epist. var.*, 11, p. 508. Lindsay, *loc. cit.* et Dobiash, *La main de Paul Diacre* dans *Mem. stor. Forogiul.*, XXV, 1929.

8. Ainsi fait Loup dans le « De oratore » ; cf. Beeson, p. 28. Voir le ms. du IX[e] siècle de Tite Live, dont la provenance n'est pas connue, B.N. lat. 5725 ; cf. Chate-

XIe siècle, un manuscrit de saint Augustin exécuté au IXe siècle, écrit que n'ayant pas d'autre exemplaire à consulter, il a corrigé de son seul chef, comme il l'a pu, les fautes certaines ; quand il ne l'a pas pu, il a signalé le passage par la lettre R. [1]. Les lecteurs apposent aussi une *cryphia*, c'est-à-dire suivant la définition de saint Isidore dans ses Etymologies, un demi cercle avec un point, là où une difficulté ne peut être résolue [2]. Parfois aussi, on inscrit la note « corrige » ou « quaere » [3].

Le lecteur annote aussi parfois le manuscrit, avec d'autres préoccupations que celles d'un correcteur. Dans le « De Oratore » qu'il a lui-même copié et dans d'autres manuscrits dont il a fait la révision, le Valére Maxime et l'Aulu Gelle, Loup de Ferrières écrit en marge les mots du texte qui attirent son attention, soit qu'ils réclament des recherches d'ordre grammatical, soit qu'ils donnent lieu à des remarques d'ordre littéraire [4].

Des corrections sont apportées aussi qui constituent, non pas un amendement du texte, mais une falsification. Hincmar craint qu'un envieux n'efface de l'un de ses écrits des expressions justes, pour en écrire au-dessus de détestables [5]. Parfois aussi, un lecteur, peu satisfait de la pensée de l'auteur, exercera sur le livre sa censure en grattant à la pointe les passages qui lui déplaisent [6]. Mais de tels procédés ne relèvent pas du souci pris par un chef d'atelier de rendre correcte la transcription d'un livre.

[1]ain *Paléogr. class.*, II, 5, Pl. 108. A son sens, ces notes marginales existaient peut-être dans l'exemplaire plus ancien que reproduit ce ms. Voir aussi le ms. de Valère Maxime, B. Berne, ms. 366, IXe siècle, dont les corrections sont de Loup; Chatelain II, 24, Pl. 181. On a vu, plus haut, p. 370, que les signes Q et R apparaissent aussi dans les signatures apposées sur les cahiers en vue de l'assemblage ; mais en ce cas, ils signifient non pas « quaere, require », mais « quaesitum, requisitum » et attestent que la vérification a été faite. Dans un ms. du VIIIe siècle de S. Père de Chartres, le correcteur écrit en marge hp = hic pone (B. Chartres, ms. 40, *Catal. B. dépts*, XI, 20).

1. Voir plus haut, p. 416, n. 4.

2. Ainsi fait Loup ; cf. Beeson, p. 27. Sur l'emploi de la « cryphia » dans les mss. corbéiens, voir Dobiash, *L'atelier de Corbie*, 94.

3. Lindsay, p. 13.

4. Cf. Beeson, p. 32.

5. *De praedestin.*, Préf. : « si nacta occasione aliquis aemulus recta hinc eraserit et forte prava superinduxerit » (Migne, CXXV, 55).

6. Suivant le chroniqueur de S. Bénigne de Dijon, l'abbé Guillaume, grand lecteur des livres des philosophes et qui lisait en voyage sur son cheval, retenait de sa lecture tout ce qui était excellent, « quae vero superflua, de amore scilicet rerumque secularium cura, haec quasi venenata radebat et mortifera. Hic calvicium inducebat, haec unguinum more ferro acutissimo desecabat » (*Spicil.*, I, 463). On a vu plus haut, p. 411, que peut-être un certain Hartgarius redressait des erreurs d'Origène.

C'est sans doute souvent au cours de la révision d'un manuscrit, mais tout autant à l'occasion de la lecture faite par quelque maître soucieux d'aider des disciples à l'intelligence du texte, qu'en marge sont apposées des notes, observations et gloses. Certains livres en reçoivent d'innombrables, en particulier les Livres Saints et plus particulièrement les Psautiers. Les gloses marginales constituent dans bien des cas l'œuvre personnelle du lecteur qui les écrit. Souvent aussi, elles sont transcrites sur les manuscrits issus de celui qui les a reçues le premier. Elles appartiennent au même genre de composition que les livres de gloses.

CHAPITRE XXIV

Les travaux exécutés dans les « scriptoria »

§ 1. — Travail de bureau et travail de confection des livres.

Le travail des scribes dont le siège en chaque église et monastère est établi au *scriptorium* n'a pas pour unique objet la confection de livres.

En chaque établissement, le *scriptorium* fait office de secrétariat et c'est peut-être à ce titre seulement qu'on peut dire que toute église dispose d'un bureau d'écriture. Il n'y a pas partout sans doute d'équipe de scribes capable d'exécuter des livres ; mais toutes les églises épiscopales et monastiques, petites et grandes, riches ou pauvres et quel que soit le nombre de leurs clercs, moines et serviteurs, disposent d'un bureau pour la rédaction des chartes, lettres et toutes pièces écrites qui intéressent l'établissement.

Au *scriptorium* d'une église sont rédigés d'ordinaire les chartes qui constituent ses titres de propriété. Tandis que les préceptes royaux qu'elle obtient sont écrits par le personnel de la chancellerie royale soit dans l'un des palais royaux, soit dans la cité, le monastère, la localité quelconque où le souverain prend gîte, le clergé et les moines doivent le plus souvent se charger de la rédaction des actes de donation, d'échange, d'achat, de précaire et d'accensement, au sujet desquels des particuliers ou d'autres églises se sont mis d'accord avec eux. La rédaction en pouvait être faite soit dans le cloître, l'*atrium*, ou le *scriptorium*, soit au dehors, mais toujours on appelait pour l'en charger un scribe de l'établissement. Le chroniqueur de Saint-Pierre le Vif rapportant une donation faite aux moines fait dire au bienfaiteur : « Faites venir un rédacteur et notaire, afin qu'il écrive pour vous une charte [1] ». Goisbert dicte les

1. Clarius, *Chron.* : « arcessitoque dictatore et notario cartam vobis scribere faciatis » *(Spicil.*, II, 772).

termes d'une donation qu'il fait à Saint-Evroult au « scriptor egregius » qui a été appelé [1]. Le soin de la bibliothèque et du *scriptorium* ne se séparait pas de celui du chartrier. Au personnage qui a la charge de ces offices, il appartient de faire écrire les chartes et d'en assurer la conservation. A Saint-Riquier, Odelricus était *librorum claviger* et en même temps « cartarum custos et earum scriptor honestus » [2].

Le *scriptorium* exécutait aussi la correspondance. Il expédiait les lettres formées que l'évêque remettait à ses clercs. Les scribes appelés auprès du prélat écrivaient sous sa dictée les lettres qu'il adressait aux rois, aux grands, au pontife romain, aux évêques et abbés, aux intendants et régisseurs des propriétés lointaines, aux protecteurs de ces biens et à toutes sortes de correspondants. Certaines églises, au moins, conservaient les minutes des lettres écrites ou dictées aux notaires par leurs prélats ; elles étaient rangées sans doute à côté des lettres reçues par eux de leurs correspondants. A Reims, Flodoard a pu dépouiller toute la correspondance d'Hincmar et celle de ses successeurs, donner le sommaire ou des extraits de chacune de leurs lettres conservées aux archives de l'église. Ainsi sans doute, ont pu être aussi formés des recueils de lettres, telles les collections des lettres de Boniface, d'Alcuin, de Frothaire de Toul, de Loup de Ferrières, de Gerbert etc.

Pour la rédaction des chartes et lettres qui intéressent l'église, les *scriptoria* disposaient, comme les chancelleries royales [3], de formulaires. Plusieurs recueils de formules qui nous sont conservés, ont été composés à l'usage d'une église et sans doute dans son propre *scriptorium*. C'est le cas des églises de Bourges, Sens, Paris, Laon, des monastères de Saint-Martin de Tours, Flavigny, Saint-Denis, Murbach, Reichenau, Saint-Gall [4].

1. Voir plus haut, p. 354, n. 3.

2. *Carm. Centul.*, 72, *Poetae lat.*, III, 321.

3. Le ms. des *Formulae Imperiales*, B. N. lat. 2718, provient de S. Martin de Tours et l'éditeur a pensé que ce recueil, formé vraisemblablement avant 832, au *scrinium* palatin, est parvenu à S. Martin, grâce à son abbé Frédégise, qui avait été de 819 à 832, chef de ce *scrinium* (Zeumer, *Form.*, p. 285).

4. Les *Formulae Turonenses* ont été recueillies vraisemblablement à S. Martin de Tours vers le milieu du VIII[e] siècle (Zeumer, p. 128, 131), les formules de Bourges sont à l'usage de l'église de cette cité (9, p. 172 ; 19, p. 179) ; les *Formulae recentiores Senonenses* à l'usage de l'église de Sens (cf. p. 183). Les collections de Murbach (p. 329), Reichenau (p. 339), S. Gall (p. 378 et 399), Flavigny (p. 469), S. Denis (p. 493) et de l'église de Laon (p. 512) ont été composées dans ces monastères et églises et à leur usage.

Au *scriptorium* sont également composés les polyptyques, de l'établissement. Les *rotuli* et *schedae* où sont consignés les brefs décrivant une *villa* ou un groupe de biens fonds appartenant à l'église ont été dressés évidemment sur place et ces rôles sont sans doute conservés souvent tels quels dans les archives de l'église. Mais l'inventaire des biens sis au siège même de l'établissement est nécessairement rédigé au *scriptorium*. Toute la série des brefs rapportés par les enquêteurs y est rassemblée en vue d'une rédaction définitive. Mis en ordre et recopiés, ils formeront un polyptyque complet ou partiel décrivant l'ensemble ou des portions du temporel de l'établissement [1]. Les scribes rédigeront semblablement les censiers et cartulaires en colligeant les notices de cens, les chartes et diplomes.

Ils sont occupés aussi, soit dans le *scriptorium*, soit là où ils ont été mandés par leurs chefs, à prendre à la dictée, ou à mettre au net les catalogues et inventaires du trésor et de la bibliothèque, les notices, règlements relatifs à l'administration et distribution des biens ou à l'observance de la discipline [2].

Mais le travail qui occupe le plus grand nombre des scribes et qui dans les *scriptoria* les plus actifs tient la plus grande place, celui que fait du *scriptorium* d'un certain nombre d'églises un atelier permanent et de grand rendement, c'est le travail de confection des livres.

Si toutes les églises épiscopales et tous les monastères ont disposé d'un *scrinium*, il n'est pas sûr que dans toutes ait été équipé un *scriptorium* capable de produire des livres. On a vu pourtant qu'un nombre considérable de *scriptoria* ecclésiastiques et monastiques ont laissé des témoins, si peu nombreux soient-ils, du rendement en livres qu'ils ont pu fournir. Les grandes églises étaient certainement toutes en état de faire exécuter des livres par leurs scribes et en ont produit souvent un nombre important.

Plus restreint est le nombre des *scriptoria* capables, non seulement d'écrire, mais de décorer les livres. L'activité artistique est réservée à des ateliers particulièrement bien équipés ; mais ceux qui l'étaient, Saint-Martin de Tours, Saint-Denis, les églises Rémoises, Saint-Bertin, Saint-Maximin de

1. Voir le tome précédent, *L'inventaire de la propriété*. p. 2, 29, 41.

2. On peut signaler à titre d'exemple, les Statuts d'Adalhard à Corbie, les nombreux *Statuta* promulgués en synode par des évêques du IXe siècle, la Constitution d'Hilduin réglant la part des biens affectés aux besoins de la communauté de S. Denis, etc.

Trèves, Echternach, Reichenau, Saint-Gall etc., ont à certaines époques exécuté un nombre important de livres de luxe.

Comme la tradition artistique, l'activité intellectuelle n'est propre qu'à un nombre réduit de monastères et d'églises. Ceux qui produisent des ouvrages de science sacrée ou profane ne sont pas toujours ceux qui ont tenu une place importante dans l'art de l'enluminure. Le *scriptorium* de Saint-Martin de Tours a produit des œuvres calligraphiques et ornementales de premier ordre, mais on ne voit pas que des ouvrages de doctrine en soient sortis après le temps d'Alcuin. A cet égard, le rôle du *scriptorium* est purement d'ordre technique ; il fournit seulement une main d'œuvre. Le prélat ou des membres de la communauté qui composent des ouvrages, pourront appeler un notaire de l'atelier pour noter sur ses tablettes le texte qu'ils composent, ou bien l'auteur exécutera de sa main le brouillon de son travail. L'équipe des scribes aura à mettre au net le texte pris à la dictée ou à transcrire l'autographe de l'auteur, de la même manière qu'il copie des anciens ouvrages dont des manuscrits modèles fournissent le texte.

§ 2. — Ouvrages reproduits et provenance des exemplaires transcrits

Point n'est besoin de rechercher à cette place quels ouvrages les scribes reçoivent mandat de reproduire. La nature du rendement des *scriptoria* en livres est déterminée exactement par celle du contenu des bibliothèques. Les Saints Livres et les livres liturgiques tiennent évidemment la première place dans la production, comme dans le catalogue des livres d'une église. Le choix des ouvrages des Pères et autres écrivains ecclésiastiques, des collections juridiques, des vies de saints, des « artes » que fait le *scriptorium* en vue des copies à exécuter est naturellement en concordance avec le souci qu'ont les bibliothécaires de garnir leur *armarium* des livres les plus appréciés. En examinant plus loin comment sont composées les collections, nous saurons quels livres sont de préférence reproduits par les *scriptoria*.

Comment les chefs des ateliers outillés pour la transcription des manuscrits se procurent-ils les textes à reproduire ? Ils les cherchent et ils les trouvent soit près de l'église même, soit ailleurs et quelquefois très loin.

Les manuscrits copiés dans le *scriptorium* d'une église lui sont souvent communiqués par une autre. Un établissement

s'attache à enrichir sa bibliothèque grâce aux copies faites dans son *scriptorium* d'ouvrages qu'il ne possédait pas et dont il a pu obtenir le prêt, soit d'une église, soit d'un particulier. C'est sans doute à cette intention que des bibliothécaires soigneux se renseignaient sur les livres qu'on trouvait ailleurs. A Fulda, on s'était procuré le catalogue (brevis) de la bibliothèque d'Einhard, qui libéralement prêtait ses livres en vue d'une transcription [1]. Le rédacteur du catalogue des livres de Murbach, qui note l'absence tant regrettée en sa collection de certains ouvrages réputés [2], cherchait vraisemblablement qui pourrait les lui prêter.

La faculté de transcrire un manuscrit est tenue pour si précieuse, que parfois, pour l'obtenir, on consent en retour au propriétaire le don d'un autre volume. Un manuscrit du IXe siècle de Quinte Curce a été donné par le moine Haimus à l'illustrissime comte Conrad, afin qu'il consente à lui prêter, en vue d'une transcription, l'*Expositio* de Raban sur l'Ecclésiastique [3].

De l'emprunt fait d'une église à l'autre pour la transcription d'un ouvrage, les manuscrits qui subsistent rendent parfois eux-mêmes témoignage. Des manuscrits d'un même ouvrage exécutés à des dates différentes et ayant appartenu à divers propriétaires domiciliés quelquefois fort loin les uns des autres, présentent une similitude telle que leur parenté est une conclusion qui s'impose. Cette filiation s'explique, dans bien des cas, par l'emprunt fait du plus ancien, en vue d'une transcription, par le propriétaire du manuscrit dérivé de cet archétype. C'est ainsi que le Tite-Live qui fut exécuté à Saint-Martin par toute une équipe de moines appartenant à cette communauté, a été copié vers la fin du VIIIe siècle sur le manuscrit en capitale du Ve que possédaient les moines de Corbie. Comme il n'est pas vraisemblable que sept moines de Saint-Martin soient allés travailler à Corbie, c'est le manuscrit corbéien qui a fait le voyage jusqu'à Tours [4]. Tous les manuscrits transcrits du IXe au XIe siècle d'Avianus, Vitruve, Ammien, Tatien dérivent des exemplaires en capitale ou onciale que possédait le monastère de Fulda [5]. Ces copies ont

1. *Lupi epist.*, I, *Epist. Karol. aevi*, IV, 8.
2. Voir plus loin, Bibl. de Murbach.
3. B. N. lat. 5716 : « Haimus monachus hoc volumen historiarum Alexandri magni domni Chuinrado illustrissimo comiti dedit ut ipse accomodare ei dignetur expositionem Hrabani in librum Ecclesiasticum ad transcribendum » ; cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, Pl. 188, 2, II, p. 26.
4. Cf. plus haut, p. 143.
5. Cf. Traube, *Palaeogr. Anz.*, *N. Archiv.*, XXVII, 1901, p. 266-7.

été exécutées soit à Fulda, soit plus souvent sans doute dans les *scriptoria* d'églises qui ont emprunté ces ouvrages. L'archétype des Césars de Suétone provient aussi de ce monastère ; or nous savons que Loup a fait venir de Fulda une copie de cet ouvrage pour le transcrire au monastère de Ferrières, dont il était devenu abbé[1].

L'emprunt fait par une église de livres appartenant à une autre est d'ailleurs très souvent signalé. Il n'est sans doute pas toujours expressément motivé par le désir d'en prendre une copie. Le prêt peut avoir été consenti en vue d'une simple lecture, de la consultation de textes utiles à la composition d'un ouvrage. Wandalbert rédigeant à Prüm son Martyrologe en vers, déclare dans sa préface qu'il a reçu aide de Florus sous-diacre de Lyon, dont on sait, écrit-il, qu'il possède grande abondance de livres parfaitement corrects. Vraisemblablement, il lui doit communication de quelques-uns des « veteres emendatique codices » qu'il utilise[2] ; il n'est pas sûr qu'il en ait pris copie. Mais presque toujours l'emprunteur fait reproduire le manuscrit dont il a obtenu le prêt et, le plus souvent, c'est à cette expresse intention que l'envoi du livre a été sollicité. C'est sous prétexte de les faire copier pour les rendre ensuite, que l'évêque de Constance, Egino, dans les dernières années du VIII[e] siècle, met la main à Reichenau sur les livres laissés à ce monastère par l'abbé Jean[3].

La correspondance d'Alcuin signale à plusieurs reprises l'envoi qu'il a fait de manuscrits destinés à être copiés et qui lui seront ensuite retournés. Sitôt que Bernerad, abbé d'Echternach, puis archevêque de Sens, aura fait prendre copie du *libellus* sur l'Évangile de saint Jean, que ce manuscrit soit au plus vite renvoyé à Alcuin[4]. Il a expédié aussi à Arn, évêque de Salzbourg, pour être reproduit, si tel est son bon plaisir, l'exemplaire unique de son ouvrage sur l'Ecclésiaste. Qu'il en soit fait au plus tôt transcription et que le manuscrit lui soit rendu[5]. Il lui a prêté encore deux traités de saint Ambroise[6]. Gisèle, abbesse de Chelles, a reçu des traités de Bède qu'elle devra faire copier et lui renvoyer sans retard[7]. Lui-même

1. *Op. cit.*, p. 267, voir plus haut, p. 127.
2. « Proemium librorum authenticorum non mediocri copia et veritate cognoscitur abundare » (*Poetae lat.*, II, 569).
3. Chron. d'Oheim, Lehmann, 48, t. I., p. 234.
4. *Alc. epist.*, 49, *Epist. karol. aevi*, II, p. 40. Le livre a dû être copié soit à Echternach, soit à Sens.
5. *Epist.* 254, p. 412.
6. *Epist.* 193-4, p. 320 et 322.
7. *Epist.* 216, p. 360.

demande à Angilbert, abbé de Saint-Riquier, s'il possède l'histoire de Jordanés; en ce cas il le prie de le lui adresser[1], à l'effet sans doute de faire copier l'ouvrage.

L'auteur d'une lettre sans adresse, qui est vraisemblablement le diacre de Lyon, Florus, se déclare prêt à expédier à son correspondant, sans doute dignitaire d'une église épiscopale, quand il plaira à celui-ci, l'histoire des martyrs africains [2]. Les moines de Reichenau écrivent à un abbé pour le prier de leur faire parvenir, par le messager porteur de leur requête, un manuscrit de la Cité de Dieu [3]. La demande est sans doute antérieure à 822, puisque l'ouvrage figure dans le catalogue dressé à cette date [4]. Nous savons d'autre part que l'abbé de Reichenau, Erlebald (823-38) prêtait aux moines de Saint-Denis, sans doute pour qu'ils en prennent copie, la dernière partie du traité de saint Jérôme sur Ezéchiel [5]. A la demande du prêtre Probus, Walafrid Strabon lui envoyait les œuvres de Fortunat et le traité « De mensura orbis terrae » avec ces trois mots d'ordre : lis, écris et renvoye [6]. De Saint-Riquier, Micon sollicite un correspondant de lui faire parvenir un exemplaire du « De statu animae » de Claudianus Mamertus, afin de corriger l'exemplaire défectueux que son monastère possède [7]. Il demande aussi le prêt d'un manuscrit de Fortunat [8]. Une lettre d'un anonyme sollicite l'envoi par le messager, expédié à cet effet, de Térence, d'Aulu-Gelle, et de l'histoire de Philon le juif [9].

Loup de Ferrières avait transcrit pour son usage, à Fulda, maints ouvrages empruntés à la bibliothèque d'Einhard [10]. Devenu abbé à Ferrières, il puisait aussi à celle de Saint-Martin de Tours ; une demande directe adressée au *chartinacius*

1. *Epist.* 221, p. 365.

2. « Hystoriam beatissimorum Africanorum martyrum, cum placuerit, potestis accipere » (publié par A. Wilmart, *Une lettre sans adresse*, dans *R. Bénéd.*, 1930, p. 154).

3. *Form. Aug.* C, 9, Zeumer, p. 369.

4. Lehmann, I, 49, p. 245, l. 5.

5. Cf. plus haut, p. 205.

6. « En Fortunati oratus tibi mitto libellos Mensoremque orbis : perlege, scribe, reduc » *(Carm.*, 45, *Pœtae lat.*, II, 394).

7. *Carm. Centul.*, 102 :

« Claudiani librum mihi vestrum mittite, quaeso,
Per quem corrigere nostrum valeam male falsum »
(Poetae lat., II, 335).

8. 162, p. 363.

9. *Epist. var.*, 26, *Epist. Karol. aevi*, III, 186.

10. *Lupi epist.*, 1, *Epist. Karol, aevi*, III, 8, p. 8.

de ce monastère, Amalric, aurait eu, à son sens, peu de chance de succès ; Loup s'est adressé à l'archevêque Ursmar, qu'il prie d'emprunter à Saint-Martin en son propre nom, sans prononcer celui de Loup, les commentaires de Boëce sur les Topiques de Cicéron. Réginbert est prié de lui procurer les Catilinaires, les Verrines, le Jugurtha de Salluste et tous les ouvrages que celui-ci pourra trouver et qu'il sait n'être pas en sa possession. A Benoît III, il demande de lui envoyer le Commentaire de saint Jérôme sur Jérémie, qu'il renverra, sitôt qu'il l'aura fait transcrire au plus vite, ainsi que le « De oratore » de Cicéron, les Institutions de Quintilien ; il a des parties de ces ouvrages ; il en voudrait avoir le texte intégral (plenitudinem). De Sens, il fait venir un Tite-Live ; de Prüm un exemplaire des lettres de Cicéron, qu'il confrontera avec le sien, en vue d'établir le texte ; d'York, plusieurs ouvrages qu'il fera transcrire à mi chemin dans la *cella* de Saint-Josse ; de Fulda, par l'intermédiaire de l'abbé de Prüm, Marcward, Suétone « ad exscribendum », car on ne le trouve nulle part dans la région [1]

D'autre part, Loup de Ferrières s'est employé à procurer à plusieurs *scriptoria* ecclésiastiques des livres à transcrire. A l'évêque d'Auxerre, Héribald, il a envoyé le manuscrit du Commentaire de saint Jérôme sur les Prophètes, avant même d'en avoir pris connaissance. Il le prie de le lire ou d'en prendre copie aussitôt (aut exscribendum aut legendum cito) et de le lui renvoyer. Sitôt qu'il le pourra, il lui communiquera les Commentaires de Jules César. Il avait emprunté à Einhard les Nuits attiques d'Aulu-Gelle, pendant son séjour à Fulda. L'abbé du monastère, Raban Maur a retenu le livre, parce qu'il n'en avait pas fait prendre copie pour lui et il le renverra, avec les autres, qu'il doit semblablement à la complaisance d'Einhard [2].

Hincmar, archevêque de Reims priait un évêque d'Italie de lui envoyer « ad transcribendum » les œuvres du pape Martin et l'Évangile des Nazaréens. Il se faisait envoyer par l'évêque de Laon, Pardulus, les livres de saint Ambroise « De fide », sans doute pour en faire prendre copie. C'est, peut-être, aussi, à fin de transcription, qu'il a reçu de l'évêque de Troyes, Fulcric, *alumnus* de l'église de Reims des Lettres de saint Augustin et qu'il lui adresse le livre de Didime que cet évêque lui a demandé. Il a prié l'évêque de Cambrai, Jean, de lui

1. *Epist.* 16, p. 24 ; 104, p. 91 ; 103, p. 91 ; 74, p. 89 ; 69, p. 67 ; 62, p. 62 ; 91, p. 81.

2. *Epist.* 37, p. 46 ; 5, p. 17.

envoyer « ad transcribendum » un sermon de saint Augustin, ou d'en faire faire une copie qu'il lui adressera [1]. Rencontrant au synode de Bonneuil l'évêque d'Auxerre Héribald, il lui a emprunté pour le transcrire un sermon de Florus [2]. L'ouvrage de Bède, que Loup de Ferrières se propose de mettre aux mains d'Hincmar, quand il pourra le rencontrer, lui sera évidemment communiqué en vue d'une copie, car Loup ne veut pas le confier, tant il est précieux, à un porteur ordinaire, crainte qu'il ne périsse à la fois pour Hincmar et pour lui-même [3].

Raban Maur adresse volontiers à ses correspondants pour qu'ils en prennent copie, les ouvrages qu'il a composés. En faisant parvenir son traité du Comput au moine Macharius, il le prie de copier au plus vite l'exemplaire qu'il lui adresse à cette intention et de le lui retourner [4]. Il a envoyé à l'évêque de Lisieux, Fréculphe, son Commentaire du Pentateuque « ad rescribendum » ; sitôt que l'exemplaire sera de retour, il l'expédiera à l'évêque Humbert. Il lui communiquera semblablement le Commentaire de Josué, récemment envoyé à l'évêque d'Utrecht, Frédéric, sitôt que le livre aura été rendu [5]. Cet ouvrage avait été adressé à Frédéric, afin de l'inviter à rendre l'exemplaire du traité sur saint Mathieu qui lui avait été prêté pour qu'il en prît copie (ad rescribendum) et qu'il a gardé indiscrètement [6].

Au *scriptorium* de Saint-Gall, on copiait des livres empruntés à Reichenau. Dans l'un des catalogues du IXe siècle des livres de Saint-Gall, une note observe au sujet d'un exemplaire des Homélies de saint Grégoire que le manuscrit a été rendu à Reichenau, mais qu'un manuscrit nouveau a été exécuté [7]. Au Xe siècle, Notker a emprunté à un manuscrit de Reichenau deux chapitres du troisième livre d'Esdras, pour l'ajouter au texte d'une Bible transcrite au IXe siècle à Saint-Gall [8]. Il a obtenu de l'évêque de Verceil le prêt d'un manuscrit grec des Épîtres catholiques et il le copie de sa propre main [9].

1. Flodoard, *Hist. Rem. eccl.*, III, 21, p. 517-8 ; 23, p. 529 et 531.
2. *De praedestin*, Préf., Migne, CXXV, 55-6.
3. *Lupi epist.*, 76, p. 70.
4. « Obsecro ut quanto citius possis exemplar istius libri quod tibi ad rescribendum direxi absolvas et mihi remittas » (Migne, XVII, 671).
5. Préface au Commentaire des Juges (Migne, CVIII, 1109).
6. Préface au Comment. de Josué, (CVIII, 1.000).
7. Becker, 15, art. 91 : « Eedem homilie XXII in volumine uno » — en marge. «Reddite s. ad Augia et patrate s. nove ».
8. Cf. dom Leclercq, *Dict. d'archéol.*, art. S. Gall, t. VI, 134.
9. *Ekkeh. casus s. Galli, SS.* II, 101.

Gerbert se préoccupe d'assurer par la transcription des manuscrits qu'il pourra découvrir, l'enrichissement de la bibliothèque de l'église de Reims et sa collection personnelle. De Bobbio en 983, il trace au « scolasticus » Airard, alors à Reims, un programme de travail ; celui-ci devra corriger un exemplaire de Pline, recevoir et sans doute copier le Commentaire de Térence par Eugraphius et enfin faire transcrire des manuscrits qui se trouvent à Orbais et Saint-Basle [1]. Il invite Adalbéron, archevêque de Reims, à solliciter de l'abbé de Montiérender, Adson, le prêt de l'Histoire de Jules César et de la faire copier pour lui. Il est entendu que les livres de Gerbert qui sont restés à Reims auprès de lui, sont à la disposition de l'archevêque. Il en sera de même de ceux que Gerbert compte se procurer, en particulier de huit volumes de l'astronomie de Boëce, d'un précieux manuscrit de géométrie avec figures et de beaucoup d'autres non moins admirables. Il se propose sans doute de les emprunter à la bibliothèque du monastère de Bobbio d'où il écrit [2]. Adalbéron a sans doute prêté un manuscrit en vue d'une transcription, car Gerbert réclame en son nom dans une lettre de 988 le renvoi du volume par un courrier fidèle [3].

L'abbé de Tegernsee, Gosbert (983-1001) s'adressait à l'abbé de Saint-Emmeran pour obtenir le prêt d'un ouvrage que la bibliothèque de son monastère ne possédait pas. Il le fera copier « quam celerrime » et ne tardera pas, soit à le rapporter lui-même, soit à le renvoyer par courrier. Gosbert écrit à un autre personnage ecclésiastique, sans doute un évêque, pour le prier de lui adresser un exemplaire complet de l'Histoire tripartite, dont il n'a le texte que pour les deux tiers [4].

La collection des lettres de Froumundus, moine à Tegernsee et contemporain de l'abbé Gosbert, signale le mutuel échange de livres qui, en vue de la transcription des manuscrits, s'opère d'un monastère ami à un autre. A une question posée par le « maître » Méginhelmus, Réginbald, sans doute moine de

1. *Epist.* 7 : « Plinius emendetur, Eugraphius recipiatur, qui Orbacis et apud sanctum Basolum sunt perscribantur » (éd. J. Havet, p. 6).

2. *Epist.* 8 : « Istoriam Julii Caesaris a domno Azone abbate Dervensi ad rescribendum nobis adquirite, ut quos penes vos habemus habeatis et quos post repperimus speretis, id est VIII volumina Boetii de astrologia, præclarissima quoque figurarum geometriae, aliaque non minus admiranda » (p. 6-7). Le catal. de Bobbio du X[e] siècle mentionne en effet des livres de Boëce sur l'arithmétique et l'astronomie (J. Havet, n. 8).

3. *Epist.* 132, p. 119.

4. *Epist.* 1 et 13, Migne CXXXIX, 365 et 370.

Saint-Emmeran répond que l'ouvrage désiré par lui figure bien dans la bibliothèque de son monastère, mais qu'il doute que le texte en ait été corrigé, Si Réginbald estime que ce manuscrit peut être utile aux moines de Tegernsee, il le leur apportera.

Froumundus a demandé à Réginbald, au cas où il aurait encore en mains le livre d'Horace, de le lui envoyer, afin qu'il puisse transcrire la portion de l'œuvre qui lui manque. Si Réginbald n'a plus ce manuscrit, mais dispose d'un autre qui puisse être utile à Froumundus, qu'il veuille bien le lui expédier. Sitôt après avoir achevé la copie d'Horace, il ira visiter son ami. C'est peut-être à cette requête que répond Réginbald, quand il lui annonce l'envoi de la portion de livre demandée, à la condition que copie en soit prise au plus tôt, attendu qu'il faut rendre le manuscrit au propriétaire [1].

Froumundus a sollicité aussi le prêt d'un exemplaire de Stace. Il importe de profiter pour l'expédier du voyage de messagers qui pourront l'apporter et le reporter aussitôt dans leurs sacs vides (vacuis sarcinis), sans que le livre souffre du transport (sine ulla ruga et laesione). Un exemplaire de Perse, appartenant à Réginbald, a été aussi prêté à Froumundus, qui est prié de le lui renvoyer par un messager fidèle. Ce même messager a rapporté à Tegernsee un manuscrit prêté par Froumundus. Réginbald s'excuse de l'avoir gardé si longtemps. Il s'agit peut-être de celui que réclame Froumundus dans l'une de ses lettres, parce qu'il en a présentement besoin, et qu'il lui communiquera de nouveau par la suite s'il en est besoin [2].

Avec son abbé, Péringer, qui ne réside pas au monastère, Froumundus procède aussi à un échange (pro commutatione). Il renvoie des livres que l'abbé a prêtés, à savoir l'Arithmétique de Boëce et le livre des Invectives de Cicéron [3]. Il lui adresse des manuscrits de la bibliothèque du monastère, à savoir un ouvrage de Boëce que Froumundus a reproduit lui-même à deux exemplaires, l'un qu'il retient en ses mains et un autre déposé à Augsbourg, ainsi que le livre de Juvénal et de Perse.

L'abbé de Reichenau, Bern a, vers l'an 1020, demandé le prêt d'ouvrages possédés par l'évêque de Sion, à savoir les Philip-

1. *Froum. epist.* 6, Migne, CXLI, 1287 ; 9, col. 1288.

2. *Epist.* 11, col. 1289 ; 4, col. 1286 ; 9, col. 1288.

3. « Pro libro Invectivarum Tullii Ciceronis in Sallustium » (*Epist.* 16, col. 1290). Froumundus confond-t-il Catilina avec Salluste, historien de la conjuration de Catilina ? ou le texte est-il altéré ?

piques et un Commentaire sur les Topiques de Cicéron. Il a remis en gage deux volumes plus précieux encore : la Rhétorique de Cicéron et le Commentaire de Victorinus. S'il ne restituait pas les premiers, Notker qui a été l'intermédiaire, retiendrait ceux du monastère de Reichenau [1]. En 1074, Marianus Scotus écrit sur un livre qu'il a exécuté à Ratisbonne : « Que jamais ce manuscrit ne soit prêté au dehors pour être transcrit (ad transcribendum), sans remise d'un gage » [2]. Fulbert de Chartres, à la demande d'Hildégarius, écolâtre de l'église de Poitiers, lui adresse Cyprien, Porphyre, les Vies des Pères avec un Psautier [3]. Le lot de livres envoyé paraît être, à la vérité, plutôt un présent personnel ; il n'était pas expédié tout entier afin que copie en fût prise, car on disposait évidemment à Poitiers d'un Psautier ; mais il n'en est peut-être pas de même de Porphyre et du recueil des Vies des Pères. C'était vraisemblablement pour en prendre copie que de toutes parts, à en croire le chroniqueur de Saint-Martin de Tournai, on empruntait des livres à la riche bibliothèque de ce monastère [4]. Ponce, moine de Ripoll a fait parvenir en fraude à un religieux d'un autre établissement des « quaterniones » précieux, qu'il le presse de faire transcrire et de restituer au plus tôt (quantocius transcribatis et remittatis), car lui-même est pris à parti pour cette communication irrégulière [5]. Dans une formule du XIe siècle, un moine prie un confrère d'un autre monastère de lui envoyer les Tusculanes de Cicéron pour en prendre une copie au profit de l'*armarium* de son monastère. S'il possède quelque livre que son correspondant désire, il s'empressera en retour de le lui adresser [6].

Vraisemblablement, dans les bibliothèques fondées ou reconstituées tardivement, comme celles de Cluny au cours du Xe siècle, de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Laurent de Liége au XIe, ont pris place nombre de manuscrits copiés dans le monastère sur des exemplaires empruntés au dehors. Un manuscrit de Cluny du Xe siècle, renfermant le traité de saint

1. Cf. Lehmann, I, 226.
2. Cf. Wattenbach, *Das Schriftwesen*, p. 541.
3. *Epist.*, « Mitto tibi Cyprianum, Porphyrium et Vitas patrum, cum psalterio ut petisti... » *(H. F.*, X, 467).
4. Plus haut, p. 249.
5. Cf. de Bruyne, *Une lettre inédite de Ponce vers l'an* 1015, dans *N. Archiv.*, 1928, p. 245-6. Ponce a envoyé ces cahiers à l'insu de Salomon, probablement bibliothécaire du monastère.
6. « Tulliana Tusculana rogo nostris exscribenda confer armariis. Nos item vobis benigne prestabimus si qua desideranda vobis habemus » (Feuillet détaché d'une reliure de la B. de Munich, publié par Wattenbach, *N. Archiv*, I, 172).

Augustin sur l'accord des Évangiles, a été copié sur le manuscrit en onciale du VIe siècle de l'église de Lyon [1]. La copie a été faite soit à Lyon pour être envoyée à Cluny, soit au *scriptorium* de ce monastère, grâce à la communication de l'archétype lyonnais.

Les renseignements si abondants que nous possédons au sujet du prêt de manuscrits consenti en vue d'une transcription, montrent à la fois comment se constituaient et s'accroissaient les collections de livres des églises et comment étaient alimentés leurs *scriptoria*. Un mutuel et perpétuel échange de livres destinés à être reproduits se poursuit d'une église à l'autre. Quand un ouvrage n'est pas en la possession d'une église et qu'elle peut en obtenir le prêt, ses scribes sont mis au travail afin de le transcrire, souvent « quam celerrime ». C'est pour une très large part du dehors qu'un *scriptorium* reçoit les tâches que le chef distribuera entre ses scribes.

Ce n'est d'ailleurs pas exclusivement du dehors que proviennent les textes à reproduire ; pour les *scriptoria* dont le rendement est le plus considérable, comme celui de Saint-Martin de Tours, la plus large part des manuscrits qui servent de modèles, ne sont certainement pas empruntés. Les *scriptoria* s'alimentent aussi et même surtout sur le propre fonds des églises auxquelles ils appartiennent.

C'est d'abord le cas des productions originales qui sortent de la plume ou du cerveau du prélat et des membres d'une communauté studieuse. Tantôt le manuscrit autographe de l'auteur sera reproduit par les scribes de l'établissement. Tantôt les notaires ont pris à la dictée la composition, à mesure qu'elle se poursuivait ; ou bien l'auteur a jeté lui-même sur ses tablettes des notes qui, comme celles des *notarii*, seront mises au net sur le parchemin par les artisans du *scriptorium*.

Les ateliers ecclésiastiques et monastiques exécutaient aussi des transcriptions d'anciens ouvrages, sans utiliser des manuscrits venus du dehors et trouvaient dans la bibliothèque même de l'établissement les ressources nécessaires à l'exécution de copies nouvelles. Les propres livres d'une église alimentent son *scriptorium*, soit en vue des besoins mêmes de cette église, soit à l'effet de répandre au loin les fruits de son activité, parfois de sa maîtrise dans l'art de la calligraphie et de l'enluminure, ou simplement des reproductions des ouvrages qu'elle posséde et dont une copie est demandée par d'autres églises qui n'en sont pas pourvues.

1. Delisle, *Invent. des mss. de la B. N., fonds de Cluni*, n° 23, nouv. acq. lat. 1442 et *Not. et Extr. de mss.*, XXIX, P. 2, 372-3.

§ 3. — Pour qui les « scriptoria » des églises exécutent-ils des livres ?

Le *scriptorium* d'une église travaille soit pour elle, soit pour d'autres. Nombreux sont parfois les bénéficiaires, proches et lointains, de l'activité qu'il déploie ; mais parmi eux, l'établissement de qui relève cet atelier tient la première place.

Même quand les scribes copient des manuscrits de leur propre maison, l'exemplaire nouveau lui est souvent destiné. C'est d'abord dans son *scriptorium* que chaque église fait exécuter de préférence la plupart des livres qui, chez elle, servent à l'autel, au chœur, ou pour les exercices de la règle. Ceux qui, comme les Sacramentaires, Antiphonaires, Tropaires, Lectionnaires, recueils d'Hymnes, de Collectes, de Litanies, Martyrologes et Bréviaires, reflètent la liturgie particulière, propre à chaque église, commémorent et invoquent les saints qui y sont honorés, suivant son propre calendrier liturgique, ceux-là sont, le plus souvent au moins, exécutés sur place. Parfois, des livres liturgiques d'une église sont utilisés par une autre ; mais en ce cas, une adaptation est nécessaire ; des noms doivent être ajoutés au Canon, dans les invocations, au calendrier liturgique ; des pièces nouvelles doivent être introduites ; souvent des folios d'exécution postérieure seront joints aux précédents cahiers. Ce travail est nécessairement fait dans le *scriptorium* de l'église qui adapte ces livres à son usage.

C'est ainsi que le monastère de Saint-Thierry, devenu propriétaire d'un Sacramentaire exécuté à Saint-Amand pour l'église de Noyon, a fait ajouter par ses scribes, à la fin du IXe siècle, la messe de son saint patron [1]. Au Sacramentaire dit de Saint-Amand, parvenu au Xe siècle à Sens, ont été faites aussi des additions qui l'adaptaient aux besoins liturgiques de cette église [2]. Un Sacramentaire, composé à Saint-Vaast d'Arras, dans la 2e moitié du Xe siècle, renferme une note ajoutée par la suite, aux termes de laquelle l'abbé de Corbie, Ratold a fait écrire ce livre. Exécuté pour Saint-Vaast, il a été acquis pour Corbie par Ratold, qui a fait insérer un certain nombre de folios intéressant le nouveau propriétaire [3]. Le monastère de Saint-Gall possédait, au Xe siècle, un Sacra-

1. Cf. plus haut, p. 243.
2. Cf. Delisle, *Anc. sacram.*, p. 114.
3. Plus haut, p. 226-7.

mentaire gélasien exécuté au VIIIe siècle et qui paraît avoir été, au commencement du IXe, la propriété de l'évêque de Coire, Rémédius [1]. Des notes ont été apposées, au Xe siècle semble-t-il, en marge ou en interligne, en vue de guider un moine de Saint-Gall, chargé de copier ce Sacramentaire, en l'appropriant à l'usage du monastère. Il lui est recommandé de corriger un passage, s'il en a le moyen [2] ; ailleurs, on l'invite à ajouter le nom de saint Gall [3], à emprunter des leçons à d'autres manuscrits [4].

Ces livres adaptés à sa liturgie et à ses règles, une église a besoin non seulement de les remplacer quand ils sont vieillis (vetuli) et détériorés par un long usage ; il est utile aussi d'augmenter le nombre de ceux qui sont en service. Pour la célébration des offices, une communauté doit disposer d'un nombre d'exemplaires en proportion avec celui des membres qui la composent. Chaque moine ou chanoine disposera de son Missel, de son Psautier [5].

Il est aussi avantageux que la bibliothèque soit pourvue de plusieurs exemplaires de la Bible, des Évangiles, des ouvrages de doctrine les plus fréquemment consultés et empruntés par les membres d'une communauté nombreuse. Les besoins de la *scola* réclament aussi un certain nombre d'exemplaires des grammaires usitées, des ouvrages des auteurs classiques, des poètes profanes ou sacrés, des livres de rhétorique et de dialectique, de géométrie, d'arithmétique etc.

Enfin, en multipliant les copies d'un ouvrage estimé, on diminuait les risques d'en perdre le texte précieux. En fait, on voit que les collections renfermaient souvent plusieurs exemplaires d'un même ouvrage, soit exécutés à des époques différentes, soit presque contemporains.

Souvent les scribes exécutent des livres sur l'ordre des prélats de leurs églises pour l'usage personnel de ces derniers. Nous savons que l'abbé de Reichenau, Waldo a fait écrire pour lui-même des livres dans le *scriptorium* du monastère ; le chroniqueur en a lu la liste avec les noms des moines qui

1. B. S. Gall, ms. 350, cf. Delisle, *Anc. sacram.*, X, p. 85-6.
2. Fo 263 « Emendanda, si tamen id fieri quiverit ».
3. Fo 307 « Hic scribe de s. Gallo ».
4. Au regard de «*perfectae* salvationis», l'annotateur écrit «in gallicanis (Sacramentaires-gallicans) *perpetuae* » (fo 285). Au fo 310 on lit « Potest quidem stare, sed tamen scribe de alio. » Cf. Delisle, p. 86.
5. On verra d'ailleurs (p. suiv.) que psautiers et missels sont souvent dits la propriété d'un moine, d'un prêtre, mais que parfois ils les ont certainement écrits ou fait écrire au *scriptorium* de leur maison.

les avaient exécutés [1]. Ceux qui formaient la bibliothèque personnelle de l'abbé Erlebald, dont la liste est conservée [2], ont été vraisemblablement écrits, pour la plupart au moins, au même *scriptorium*. De même sans doute, les livres que l'abbé de Saint-Gall, Grimald possédait en propre, avaient été exécutés dans l'atelier de ce monastère. Quant aux livres qui appartenaient en propre à Hartmut, lui-même les a écrits allégrement, pour son propre usage, au *scriptorium* qu'il dirigeait [3].

Des prêtres et moines de l'établissement écrivent aussi ou font écrire des livres au *scriptorium* pour leur propre usage. Parmi les livres que signale l'un des catalogues des livres de Reichenau, figurent un Missel que le prêtre Otfrid a fait écrire pour lui (sibi scribi fecit), deux Psautiers que le prêtre Noterim a fait exécuter pour lui, le Missel que le prêtre Ruadhelm a écrit pour lui-même (sibi conscripsit), celui enfin que le prêtre Wito avait commencé à écrire, qu'il a laissé à demi-exécuté, que Ruadhelm a terminé et qu'il a donné au monastère [4].

Mais, en général, ces livres exécutés au *scriptorium* pour le prélat ou les membres de la communauté sont donnés par la suite ou légués par leur propriétaire à la communauté et par conséquent on peut les considérer encore comme indirectement destinés à celle-ci. Le catalogue des livres de Saint-Amand signale de nombreux Psautiers qui portent les noms d'un ancien propriétaire et qui, à la date où le catalogue fut rédigé, étaient la propriété du monastère ; vraisemblablement, ils avaient été exécutés aussi soit par les religieux propriétaires, soit à leur demande, au *scriptorium* du monastère [5].

Les scribes d'une église travaillent souvent expressément pour le dehors. Les *scriptoria* réputés exécutent des ouvrages de luxe, Bibles, Évangiles, Psautiers, Livres d'heures enluminés, sur instruction du prélat qui les offrira en présent à un souverain, à l'un des membres de la famille royale, à un grand ou à un autre prélat ami. La plupart des chefs-d'œuvre de la calligraphie du IX[e] siècle ont été ainsi offerts à Charlemagne, à Louis le Pieux, à Lothaire, à Charles le Chauve. A défaut du don plus ou moins spontané qui leur en est fait, les rois

1. Voir plus haut, Script. de Reichenau, p. 294.
2. Lehmann, n° 50, I, 253.
3. Voir plus haut, Script. de S. Gall, p. 308.
4. Lehmann 52, I, 256.
5 Plus haut, Script. S. Amand, p. 247.

commandent à l'atelier en vogue les livres de luxe qu'ils souhaitent voir figurer dans leur chapelle. Parfois aussi, ils les ont fait exécuter à l'intention d'une église favorite. Tôt ou tard, les livres précieux qu'ils possèdent seront donnés ou légués par eux ou par leurs successeurs et héritiers à quelque église, presque toujours autre que celle où le manuscrit a été exécuté.

C'est parfois un simple particulier qui fait écrire un livre pour son usage propre. Un volume perdu portait, en écriture du IXe siècle, la souscription de Vulfericus qui, en sa jeunesse, a fait écrire ce livre pour lui et pour ses proches [1]. Au Xe siècle, un moine de Tegernsee, Udalpert a écrit un Psautier qu'il a orné, comme il l'a pu, en faveur d'une dame Heilwih, à qui il a voulu rendre hommage [2]. On conserve une liste dressée au XIe siècle, des livres qu'un certain Bernard a fait écrire à ses frais (proprio sumptu conscribi fecit) dans le *scriptorium* d'une église probablement d'outre-Rhin [3].

Le *scriptorium* d'une église, quand il travaille pour le dehors, est surtout mis à contribution par les autres églises. Conformément aux ordres reçus du prélat ou avec sa permission, quelquefois peut-être spontanément, les scribes travaillent volontiers pour le compte d'une communauté amie. Guntbertus, à Saint-Bertin, a exécuté de sa main trois Antiphonaires ; il a réservé le plus beau à son propre monastère, l'un des deux autres a été attribué à Saint-Omer, le troisième à Saint-Winoc. Godéran, après avoir exécuté pour la communauté dont il est membre à Lobbes, une Bible richement décorée, s'est mis à l'œuvre en faveur de celle de Stavelot ; il a écrit et enluminé en outre pour elle un magnifique exemplaire des Antiquités judaïques de Josèphe [4].

Mais ce ne sont pas seulement les livres de caractère sacré et de grand luxe qui sortent du *scriptorium* d'une église au

1. B. Besançon, ms. 184 ; cf. dom Wilmart, *Nouv. remarques sur le feuillet de Besançon*, *R. Bénéd.*, 1913, p. 127.

2. B. Munich lat. 19412 :

« Hunc ego psalmorum studui conscribere librum
Udalpertus, ut hic pascas animam quoque, Heilwih,
Ornavi ut potui : decuit sic nobilitati
Psalterii : dominam colui simul et generosam ».
(cité par Wattenbach, p. 370).

3. Becker, 54, p. 138-9. A part 4 livres liturgiques, un recueil de vies de saints que Bernard a donnés à l'autel de Saint-Martin, il s'agit d'ouvrages relatifs aux Arts libéraux et d'auteurs profanes anciens. Ce Bernard devait être un écolâtre, soit de l'église même, soit d'une autre église.

4. Plus haut, p. 273.

profit d'autres établissements. Plus modestement, les scribes d'une église transcrivent aussi souvent des ouvrages de doctrine ou de caractère profane qu'elle possède pour le compte d'autres églises qui en sont dépourvues et ont sollicité l'envoi d'une copie.

Mention est faite souvent des complaisances qu'a obtenues à cet égard un prélat amateur de livres. Loup de Ferrières s'informe près d'un correspondant si la copie des Tusculanes qui doit être exécutée pour lui est prête [1]. Il sait que Ratleicus, abbé de Séligenstadt, a fait déjà copier (describi) à son intention, une partie d'un livre et compte que le manuscrit lui sera apporté par Marcward, abbé de Prüm [2]. Des correspondants d'Hincmar font aussi copier des livres pour lui. Eudes, évêque de Beauvais, a pris copie d'une réponse aux objections des Grecs et la lui a fait parvenir [3]. Un clerc lui a remis une copie d'un sermon de Florus, provenant du *scrinium* d'Ebbon, évêque de Grenoble [4]. L'évêque de Cambrai, Jean est prié de faire copier à son intention une œuvre de saint Augustin, à moins qu'il ne préfère lui expédier son exemplaire [5].

Saint-Martin de Tours a disséminé dans de nombreuses bibliothèques les livres sortis de son *scriptorium*. Le moine de Reichenau, venu sous l'abbé Waldo (786-806) à Saint-Martin et qui a envoyé des manuscrits à son monastère, lui a évidemment communiqué des produits de l'atelier tourangeau. La facture propre à l'école tourangelle permet de reconnaître, parmi les livres d'un très grand nombre d'églises, des exemplaires qui certainement ont été exécutés dans cet atelier, probablement à leur intention et sur leur demande [6].

Nous possédons encore deux copies des œuvres d'Horace qui ont été exécutées d'après un même archétype au *scriptorium* de Saint-Remi. L'une est restée au monastère, l'autre a été offerte à Saint-Benoît-sur-Loire par Herbert, qui avait fait son éducation à Reims. Peut-être, d'autres copies semblables se sont--elles répandues ailleurs. A ce compte, les transcriptions d'Horace auraient été à Saint-Remi exécutées en série [7]. Le manuscrit des Chroniques de saint Jerôme du Ve

1. *Epist* 8 : « utrum liber Tusculanarum nobis esset scriptus » (p. 20).

2. *Epist.* 60, p. 61.

3. « Quas idem Hodo colligens descripserat et domno Hincmaro miserat » (Flodoard, *Hist. Rem. eccl.*, III, 23, p. 529-30).

4. *De Praedestin.*, Préf., Migne, CXXV, 56.

5. Plus haut, p. 254.

6. Plus haut, p. 163 et suiv.

7. Plus haut, p. 263.

siècle que possédait Saint-Benoît-sur-Loire, a été copié au moins deux fois, au IX[e] siècle, soit à Fleury, en faveur de Saint-Mesmin de Micy et de Saint-Martin de Tours, soit dans chacun des *scriptoria* de ces deux monastères, sur communication complaisante faite de l'archétype par les moines de Saint-Benoît [1].

Du *scriptorium* de Saint-Denis plusieurs bibliothèques ont été certainement tributaires. Un manuscrit de Saint-Gall, un autre de Reichenau portent des notes attestant qu'ils proviennent de ce monastère, où sans doute ils avaient été exécutés. Nous savons aussi que l'abbé de Reichenau, Erlebald, a fait écrire des livres pour lui à Saint-Denis [2]. Adon de Vienne a expédié à Saint-Gall un exemplaire de son Martyrologe, qui est conservé [3] et qui vraisemblablement avait été copié dans le *scriptorium* de l'église de Vienne, Dans une lettre écrite après la mort de l'un de leurs abbés, peut-être Ruadhelm, les moines de Reichenau prient un abbé de faire copier pour eux les livres de Raban Maur sur l'Eptateuque et les Macchabées et de les leur envoyer. Si Reichenau possède quelque ouvrage que cet abbé désire, ils le transcriront semblablement pour lui et le lui adresseront [4]. C'est sans doute aussi avant 822, qu'un abbé de Reichenau, Heito, ou son prédécesseur Waldo, écrit à un autre abbé pour le prier de faire transcrire l'histoire de la ruine de Troie, qu'il sait être en sa possession ; car ce livre ne se trouve pas dans la bibliothèque de Reichenau [5]. Entre Saint-Gall et Reichenau, il y a eu échange de manuscrits copiés à l'intention mutuelle des deux communautés. A Reichenau, Réginbert a fait exécuter un manuscrit de la Règle, qui de bonne heure fut porté à Saint-Gall et y demeura [6].

1. Le ms. de S. Martin, aujourd'hui à Berlin, et celui de Micy à Leyde (B. Univ. Vossius lat. Q. 110), reproduisent certainement l'exemplaire de Fleury (Auvray, *Mss. de Fleury*, *Bull. soc. arch. Orléan.*, XIII, 1902, p. 279). L'écriture différente des 2 mss., quoique contemporains, rend la 2[e] hypothèse plus vraisemblable.

2. Plus haut, p. 205.

3. Stiftsb. ms. 454, IX[e] s. ; Adon l'a envoyé avec des reliques et les actes de saint Didier ; cf. Scherrer, p. 149.

4. *Form. Aug. Coll.* C. 15, p. 372. Le catalogue de la fin du IX[e] siècle signale trois volumes de Raban sur la Genèse, deux sur les Macchabées (Lehmann, I, 54, p. 265, l. 15-6), livres qui ne figuraient pas dans les catalogues antérieurs.

5. *Form. Aug. Coll. C.*, 17, p. 372-3. Le « Daretis Phrygü de origine Trojanorum et de excidio Trojae » figure dans le catalogue de 822 (Lehmann 49, p. 247, l. 24). Cette copie, tirée d'une bibliothèque étrangère est sans doute celle que Réginbert se vante d'avoir fait écrire ou reçu de ses amis « In XXXIV libro... liber in quo habetur excidium Trojae civitatis » (53, p. 261).

6. Holder, n° 102, cf. II, 672 et Lehmann *loc. cit.*

Plusieurs livres qui ont été écrits, au IXe siècle, dans le *scriptorium* de Saint-Gall se retrouvent à Reichenau [1].

La bibliothèque de Murbach, dont le premier fonds serait venu de Reichenau, s'est alimenté certainement grâce aux apports du même monastère. On ne peut s'expliquer autrement que les deux tiers des livres possédés par les moines de Murbach vers 840, soient les mêmes que ceux que conservait la bibliothèque de Reichenau [2]. Ou bien, ceux-ci ont été prêtés aux religieux de l'autre communauté qui en ont pris copie, ou bien les manuscrits copiés à Reichenau, ont été envoyés à Murbach. Plusieurs manuscrits du second ont certainement appartenu précédemment au premier [3]. Des feuillets écrits par le scribe de Reichenau, Réginbert, ont jadis fait partie d'un manuscrit de Murbach [4]. Un autre manuscrit de ce monastère renferme un catalogue des livres de Reichenau [5] et par conséquent en provient vraisemblablement.

A Cologne, a été exécutée sous Hildebald, avant 819, une copie d'un choix de lettres de saint Grégoire. Le manuscrit fut transcrit sous son successeur, Hadebald, pour être donné à Saint-Victor de Xanten, comme l'indique une inscription en finale du livre [6].

Gerbert, si soucieux d'emprunter des livres pour en faire exécuter la transcription, ne l'est pas moins d'obtenir des copies faites dans le *scriptorium* du propriétaire. L'une de ses lettres le montre préoccupé de se procurer copie du livre du philosophe Démosthène sur les maladies des yeux et de découvrir la fin du plaidoyer de Cicéron pour le roi Déjotarus [7]. Il s'emploie pour faire tenir à Adalbéron qui le désire un traité de l'Espagnol Joseph sur la multiplication et la division des nombres [8]. De Reims, il écrit à Barcelone à un correspondant, qui a soit copié à son intention, soit peut-être traduit de l'arabe (translatum a te) un livre d'astrologie ; qu'il veuille bien le lui adresser et demander en récompense ce qu'il vou-

1. nos 19, 26, 29, cf. II, 660 et Lehmann.

2. Lehmann, I, 224.

3. B. Genève, lat. 22 ; B. Oxford Jun. 25 ; Cf. Lehmann, *loc. cit.*

4. Le ms Cheltenham 18908 renferme des feuillets de l'écriture de Réginbert, qui faisaient autrefois partie du ms. Oxford Bodl. Add. c. 15, en provenance de Murbach ; cf. Lehmann, I. 224.

5. B. Genève, lat. 21.

6. Plus haut, p. 282.

7. *Epist.* 9, p. 7. J. Havet, n. 2 et 5 observe que le catalogue de Bobbio mentionne un livre de Démosthène et que dans un ms. de Wolfenbuettel du Xe siècle (Gudianus 335) des discours de Cicéron, le dernier feuillet du « Pro Dejotaro » fait défaut.

8. *Epist.* 17, p. 14 ; 25, p. 20.

dra [1]. A un diacre de l'église romaine, il demande d'envoyer à son archevêque Adalbéron et à lui-même les manuscrits de Suétone, de Symmaque et tous ceux qu'il sait être attendus de lui [2]. Le moine Remi de Trèves, vraisemblablement de Saint-Maximin, est prié de lui envoyer l'Achilléide de Stace, soigneusement transcrite par ses soins [3].

Gerbert n'a pas manqué de mettre à contribution les *scriptoria* tourangeaux. Il s'adresse à Ebrard, abbé de Saint-Julien de Tours, pour se procurer des livres près de lui et par lui (apud vos ac per vos), A sa lettre était jointe une liste perdue des ouvrages qu'il désirait faire transcrire (quos scribi velimus). Il envoie la provision de parchemin, dont les scribes auront besoin (scribentibus membranas) et ce qui est nécessaire à la dépense qu'Ebrard commandera (sumptus necessarios ad vestrum imperium) [4].

Le *scriptorium* de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin a travaillé à la fin du X[e] siècle, en faveur de l'église de Reims. Une lettre de Gerbert, adressée à la communauté gantoise, réclame l'envoi à Reims d'un manuscrit que le moine Claudianus devait copier (rescribi debuit). Les moines de Saint-Pierre avaient d'eux-mêmes offert à l'archevêque Adalbéron un certain nombre de « codices », probablement des copies exécutées à cette intention. Mais les manuscrits promis n'arrivaient pas et l'archevêque, par la plume de Gerbert, réclamait la restitution de livres qu'il estimait dès lors appartenir à son église [5].

Des *scriptoria* bien outillés produisaient quelquefois, sans doute, toute une série d'exemplaires d'un même ouvrage. C'était notamment le cas quand un texte avait été corrigé soigneusement par confrontation de plusieurs manuscrits. Il en fut ainsi, semble-t-il, à Saint-Martin de Tours après la révision du texte de la Bible entreprise par Alcuin ; toute une série de Bibles et d'Évangiles sont sortis des ateliers tourangeaux, spécialisés en quelque sorte en la production d'exemplaires de luxe des Saints Livres. Un ouvrage corrigé pouvait, dans un *scriptorium* pourvu d'une importante équipe de scribes, faire l'objet d'une sorte de publication. Paul Diacre a envoyé à Adalhard, abbé de Corbie, trente trois lettres de saint Gré-

1. *Epist.* 24, p. 19.

2. *Epist.* 40 « michi quidem ac nostro Adalberoni archiepiscopo Suetonios Tranquillos, Quintosque Aurelios, cum caeteris quos nosti » (p. 38).

3. *Epist.* 134, p. 121 ; 148, p. 131.

4. *Epist.* 44, p. 42.

5. *Epist.* 96, p. 89 ; 105, p. 97.

goire, qu'il a lues et corrigées ; il l'invite à chercher pour les autres un texte meilleur. Néanmoins, en raison des fautes que cette recension renferme encore et qu'il est préférable de ne pas mettre au jour, il lui conseille de ne pas la publier (ne passim... puplicentur) [1], c'est-à-dire sans doute de n'en pas répandre de copies.

Certains ateliers ont tenu équivalement le rôle de maisons d'édition, en raison de la perfection de leur technique, tant dans l'art de la calligraphie que celui de l'enluminure. A des âges différents, les ateliers de Touraine, ceux de Saint-Amand, de Saint-Denis, de Saint-Gall, de Reichenau, d'Echternach, de Saint-Maximin de Trèves ont été les fournisseurs attitrés des princes et des autres églises [2]. Le siège d'une école de manuscrits à peinture est nécessairement atelier producteur de livres de luxe similaires qui s'écoulent dans toutes les directions et que recueillent à l'envi d'autres églises moins favorisées.

Ces ateliers exportateurs de livres de luxe, ne produisent pas seulement des livres qui par leur nature sont à l'usage de tous, comme les Bibles, Évangiles, ouvrages profanes ou sacrés d'édification ou d'instruction. Quelquefois aussi, ils exécutent des livres liturgiques spécialement adaptés aux besoins propres de l'église qui en est destinataire. Parmi les Sacramentaires de luxe qui paraissent être sortis de l'atelier de Saint-Amand, il en est deux qui ont été originairement exécutés à l'usage l'un de l'église de Noyon, l'autre de l'église de Tournai[3]. Les scribes ont fait figurer à la fois les particularités liturgiques propres à Saint-Amand et à chacune de ces églises. Un tel soin n'a sans doute été pris qu'assez rarement. Le plus souvent l'atelier reproduit purement et simplement les modèles existant.

Les livres exécutés en double dans un *scriptorium* servent, au besoin, de monnaie d'échange à l'établissement pour l'acquisition de livres qu'il ne possède pas. Le moine de Tegernsee, Froumundus écrit, au X[e] siècle, au moine d'un autre établissement, qu'il a copié deux fois de sa main le livre de Boëce que son correspondant souhaite acquérir. Il garde l'une de ces copies ; il a déposé l'autre à Augsbourg, ainsi qu'un livre renfermant l'œuvre de Juvénal et de Perse. Les deux volumes

1. *Epist.* 3, Migne, XCV, 1590.

2. Voir plus haut l'étude de ces *scriptoria*.

3. Cf. plus haut, p. 244

sont destinés à être échangés contre l'Arithmétique de Boëce et le livre des Invectives de Tullius Cicéron [1].

Une église demande quelquefois à une autre seulement la copie d'un texte qui comblera la lacune que présente un manuscrit de sa bibliothèque. Gerbert, au nom d'Adalbéron, prie l'évêque de Mayence, Tetmar, de faire transcrire un passage qui manque à l'exemplaire rémois du livre « Peri Hermenias » de Boëce et il indique les phrases qui précèdent et suivent la coupure [2]. Il recherche ailleurs le contenu d'un feuillet qui manque à son manuscrit du discours de Cicéron pour le roi Déjotarus [3].

L'exécution dans les *scriptoria* de copies destinées à d'autres églises est une réplique de l'emprunt qu'elles font d'exemplaires destinés à être transcrits dans leurs propres *scriptoria*. C'est un autre aspect de l'échange mutuel des livres, en vue de l'enrichissement des collections.

Chaque église utilise son *scriptorium* d'abord pour ses propres besoins ; mais elle est aussi presque toujours, pour une part, tributaire des autres églises et leur apporte d'autre part une contribution. Les collections de livres ne sont jamais sorties toutes entières d'un seul *scriptorium*. Il est des établissements à qui beaucoup d'autres sont particulièrement redevables ; aucun ne se suffit tout à fait. Les églises qui ont le plus produit ont une dette vis-à-vis soit des églises d'Irlande, des pays anglo-saxons, d'Espagne, d'Italie, soit des églises voisines ou lointaines de la Gaule et de la Germanie, avec lesquelles elles entretiennent des relations, qui se manifestent surtout par des prêts, emprunts, échanges et dons mutuels de manuscrits. C'est par la collaboration de tous les *scriptoria* ecclésiastiques que se forment et se développent toutes les collections de livres..

1. *Epist.* 16 : « Librum Boetii vestro brevi a me vobis petivistis praestari, cujus libros propria manu duos conscripsi... quorum alterum mecum retinui, alterum Augustae... reliqui simulque librum Juvenalis et Persii pro commutatione arithmeticae Boetii... pro libroque invectivarum Tullii Ciceronis in Salustium. Quos libros mihi praestitos cum remitto nostrosque recipio jussu vestro voluntarie satisfacio » (Becker, 40, art. 5, p. 126).

2. *Epist.* 123, p. 112.

3. *Epist.* 9, p. 7.

Cinquième Section

LES BIBLIOTHÈQUES ECCLÉSIASTIQUES ET MONASTIQUES

CHAPITRE XXV

Bibliothèques particulières et bibliothèques d'établissements religieux

Du VIIIe au XIIe siècle, les livres ne sont exécutés, à peu d'exceptions près, que par les mains des clercs ou des moines ; c'est seulement dans les églises et monastères qu'est organisé l'atelier qui produit les manuscrits ; les *scriptoria* du temps sont ecclésiastiques ou monastiques.

Il n'en est pas de même des collections de livres. Bien que l'exécution de nouveaux manuscrits soit, en fait, réservée aux établissements religieux, les livres ne sont pas leur propriété exclusive. En dehors des collections formées par les églises et les monastères, il en existe beaucoup d'autres, en général d'ailleurs bien moins fournies. On trouve des livres aux mains des rois, des grands laïques, des reines et grandes dames, des prélats, même de simples clercs ou moines. A la vérité, la règle de saint Benoît interdit à ces derniers de rien posséder en propre, ni livre, ni tablettes, ni stylet [1] ; mais, comme les « canonici », ils n'ont en général qu'un très petit nombre de livres, souvent sans doute un seul, Missel ou Psautier. Peut-être, faut-il entendre que ces livres étaient simplement réservés à leur usage, la propriété « de jure » restant à l'établissement.

1. Art. 33 : « nullam omnino rem, neque codicem, neque tabulas, neque graphium ».

§ I. — Les collections royales.

Les rois carolingiens ont été tous, semble-t-il, adonnés à la lecture et ont disposé d'une véritable collection de livres. Déjà Pépin recevait de Paul Ier des livres que ce pape avait pu trouver, un Antiphonaire et un Livre de répons, ainsi que des ouvrages de Grammaire, de Géométrie, d'Orthographe écrits en grec [1].

La chapelle des Carolingiens est garnie de livres liturgiques magnifiques ; ils reçoivent en don ou font exécuter à leur usage des Bibles, des Évangiles, des Psautiers et Livres de prière de grand luxe. Des ouvrages des Pères et autres écrivains ecclésiastiques figurent dans leur bibliothèque, à côté de livres de droit et d'ouvrages consacrés aux Arts Libéraux.

Au réveil des études les rois du IXe siècle prennent leur part ; ils s'intéressent aux questions doctrinales agitées. Il leur est fait hommage de traités doctrinaux, d'œuvres de controverse, de commentaires sur l'Écriture Sainte, composés parfois à leur instigation. Les ouvrages nouveaux qui leur sont dédiés, auraient suffi déjà à leur constituer une bibliothèque.

Nous savons de Charlemagne qu'il avait réuni dans la sienne grande abondance de livres [2]. Alcuin charge Gundrade de rechercher si un certain nombre d'opuscules de saint Augustin qu'il n'a pu découvrir ne se trouvent pas dans la bibliothèque de l'empereur (in armario imperiali) [3]. C'est évidemment à son usage que Charlemagne a fait écrire le *libellus* de la Loi Salique ainsi qu'un livre de médecine. Adam lui a offert à Worms la grammaire de Diomède [4]. Paul Diacre désireux d'ajouter quelque livre à la bibliothèque de Charles lui a envoyé un abrégé de la grammaire de Pompée [5]. Alcuin s'est empressé de faire remettre à l'empereur, à Noël de l'an 801, le volume renfermant le texte de la Bible qu'il a revisé sur son commandement [6]. On conserve encore l'Évangéliaire que Godescalc a exécuté pour lui. S'il a envoyé au pape Hadrien le Psautier en lettres d'or qu'avait écrit sur son ordre

1. *Cod. Carol.*, 24, *Epist. Karol. aevi*, I, 529.

2. « de libris quorum magnam in bibliotheca sua copiam congregavit » (*Einh. vita Kar.*, p. 30).

3. *Epist.* 309, p. 474.

4. Voir plus haut, p. 81, n. 3.

5. « Cupiens aliquid vestris bibliothecis addere » (*Epist. var.*, 11, p. 508).

6. *Epist.* 261-2, p. 419.

Dagulfus, c'est évidemment qu'il en possédait d'autres à son usage. Il n'est pas douteux que des exemplaires du Lectionnaire préparé aussi pour lui obéir par Alcuin, de l'Homéliaire composé par Paul Diacre suivant ses instructions n'aient figuré aussi parmi ses livres [1]. Alcuin lui a envoyé, sous une forme qui le mettra à sa main (sub specie manualis libelli) son traité sur la Trinité [2]. Théodulfe lui dédie le recueil d'extraits des Pères sur la procession du Saint Esprit qu'il a composé sur son ordre [3]. L'importante collection de livres de toute sorte, que l'empereur avait formée, représentait une valeur qu'il jugeait suffisante pour être après sa mort une source d'aumônes, dignes de lui ; il commandait de vendre ses livres et d'en distribuer le prix aux pauvres [4].

La bibliothèque de Louis le Pieux a été, elle aussi, considérable [5]. Nous savons que Saint-Médard de Soissons a reçu de lui l'Évangéliaire en onciale d'or qui subsiste [6] et qui figurait évidemment parmi les livres de sa chapelle. Le monastère de Saint-Hubert possédait un Psautier écrit en or, qu'on croyait, à tort d'ailleurs, avoir appartenu en propre à cet empereur et qui aurait porté en tête son portrait [7]. Raban Maur, abbé de Fulda, a remis en personne à Louis son Commentaire du Livre des rois [8]. Une vie de saint Mesmin lui est dédiée [9]. Ermoldus Nigellus a offert en don à l'empereur les vers qu'il a écrits à sa louange [10]. Amalaire lui a dédié et présenté vers 823 son « Liber Officialis » [11]. Par l'intermédiaire d'un moine de Fulda venu au palais, l'archichapelain Hilduin a demandé à Raban Maur de lui envoyer un livre qui lui soit utile. L'abbé de Fulda s'étonne d'une telle requête, faite par celui

1. Plus haut, p. 81, n. 3 ; p. 82, n. 1 et 4 ; p. 146.

2. *Epist.* 257, p. 414.

3. *Carm.* 36 : « Perge libelle, celer Caroli ad vestigia celsi » (*Poetae lat.*, I, 527) — « Imperii vestri, rex inclite, jussa secutus » (p. 528).

4. *Einh. vita Kar.*, loc. cit.

5. Sur les livres de Louis le Pieux, voir Delisle, *Cab. des mss.*, I, 5.

6. B. N. lat. 8.850, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, III, 245.

7. *Chron. s. Huberti*, 19 : « quod Ludowici imperatoris fuerat proprium, ejus imagine in principio insignitum » (*SS.*, VIII, 579). Le chroniqueur semble bien attribuer par erreur à Louis le psautier de Lothaire (cf. Schramm, *Umstrittene Kaiserbilder*, *N. Archiv.*, XLVII, 470).

8. Comment. des Paralip., Préf., Migne, CIX, 280.

9. Voir plus haut, p. 137.

10. « Rex Ludovice pie... Suscipe gratanter profert quæ dona Nigellus » (SS, II, 466).

11. Migne, CV, Préf., col. 985 et 988 et IV 2., col. 1165. Cf. J. B. Pelt, *Etudes cathédr. Metz, La liturgie*, I, p. 127, n. 5.

qui dispose d'une telle abondance de livres (apud quem librorum maxima copia est)[1]. A la vérité, il peut s'agir d'une collection propre à Hilduin ou des livres qu'il consulte dans son abbaye de Saint-Denis ; mais il semble bien que c'est le palais de Louis le Pieux qui, en 834, date où Raban Maur écrit, renferme un tel nombre de livres.

Les fils de Louis le Pieux sont des rois « philosophes »[2]. Charles le Chauve s'intéresse aux Arts Libéraux, à la Théologie ; c'est un bibliophile. Florus avait composé pour son éducation, à la demande de Judith, une histoire depuis la naissance du Christ jusqu'à la ruine de l'empire d'Occident. A son intention a été exécutée à Tours l'Arithmétique illustrée de Boëce ; un traité de géographie paraît lui avoir été dédié[3]

Un grand nombre d'ouvrages doctrinaux composés en son temps lui ont été dédiés et envoyés ; ils figuraient nécessairement dans sa bibliothèque. Paschase Radbert lui adresse non pas comme d'autres des présents en un métal méprisable (ignavi ponderis munus), mais un petit livre « De sacramentis sacrae communionis » et il exprime le vœu que le « codex » soit examiné et approuvé par lui. Ratramme fait parvenir au roi son « De praedestinatione », pour qu'il en soit le « probator et judex », puis un second ouvrage sur le même sujet, ainsi que son traité « De corpore et sanguine Domini » et probablement son opuscule sur la nature de l'âme[4]. Jean Scot lui adresse la traduction de Denys l'Aréopagite qu'il a entreprise sur son ordre. Le roi ayant perdu le « libellus » sur la conversion de Marie Égyptienne, ainsi qu'un « thomulus de... pœnitentia », Jean Diacre lui en expédie un autre exemplaire[5]. Hincmar adresse aussi ses traités de la Prédestination au roi Charles. Il lui dédie son « Ferculum Salomonis », son « De regis persona », son « De cavendis vitiis », son « De diversa animi ratione », ses « Expositiones pro ecclesiae defensione »[6]. Héric lui a fait dédicace de la vie de saint Germain en vers[7]. Jonas d'Orléans a offert à Charles son traité sur le culte des images que Louis le

1. Comment. du livre des Rois, Préf., col. 9.

2. C'est l'expression d'Héric à l'adresse des rois de son temps, cf. plus haut, p. 81, n. 1.

3. Plus haut, p. 111, n. 1 ; p. 185, n. 3 et p. 121, n. 2.

4. *Epist. var.*, 4, 9, 10, *Epist. karol. aevi*, 135-6, 150-2. Sur l'opuscule relatif à la nature de l'âme, voir plus haut, p. 226.

5. 14, 29, p. 159, 194.

6. Migne, CXXV, col. 49, 65, 817, 833, 857, 929, 1035.

7. Plus haut, p. 125.

Pieux lui avait commandé d'écrire [1]. Hucbald a dédié au roi le « De sobrietate » de Milon, que l'auteur n'avait pu lui présenter lui-même avant de mourir [2].

Nous ne connaissons pas moins de trois Bibles, décorées chacune dans un style différent, qui figuraient parmi ses livres personnels. Son Psautier, son exemplaire des Évangiles, son Livre d'heures subsistent. Il a vraisemblablement donné un Sacramentaire de luxe à l'église de Metz et le Sacramentaire de Nonantola provient sans doute aussi de sa chapelle. Saint-Denis lui doit les Évangiles exécutés pour lui, peut-être à Saint-Denis même ; Saint-Corneille de Compiègne, un Livre de prières, des Évangiles et peut-être un Sacramentaire et un Évangéliaire, tous richement reliés [3].

L'un de ses *ministeriales* prenait soin de sa bibliothèque. En 874, Hilduin, abbé de Sithiu, occupait à son palais la charge de *librarius* [4]. Le roi en 877, commandait à ses « eleemosynarii » de partager ses livres entre son fils, les monastères de Compiègne et de Saint-Denis [5]. C'est évidemment de sa succession que proviennent les livres de luxe que possédaient les trésors de Saint-Corneille et de Saint-Denis. Les comtes Bernard et Adelelme qu'il désignait parmi ses exécuteurs testamentaires et qui ont donné des livres à la cathédrale de Laon, n'ont-ils pas détourné vers elle quelques uns de ceux qui figuraient dans la succession royale [6].

Raban Maur a offert à Louis le Germanique son Commentaire des Paralipoménes, le premier livre de son Commentaire des Macchabées, dont le second livre est dédié à Géroldus, archidiacre du sacré palais. Le roi ayant entendu dire que Raban avait composé un traité sur le sens propre et mystique des mots (de sermonum proprietate et mystica eorum significatione), l'abbé lui envoie son opuscule en vingt livres « De universo ». A sa prière, il a composé et il lui adresse son Commentaire sur les Cantiques chantés à l'Office des Laudes [7]. A Pépin d'Aquitaine, Jonas d'Orléans a dédié le modeste présent du « De institutione regia » [8].

1. Migne, CVI, col. 307.
2. *Milonis carm.*, 3, *Poetae lat.*, III, 611.
3. Voir plus haut, p. 209-212 et plus loin, B. de S. Denis, de S. Corneille.
4. Dipl. du 12 février 874, Folquin, *Chartul. Sith.*, II, 51, p. 119.
5. *Capit. Caris.*, 12, *Capit.*, II, 358.
6. Plus haut, p. 253, n. 8.
7. Migne, CIX, 279, 1125, 1127 ; CXI, 9 ; CXII, 1089.
8. « Rex pie, sume precor, munus quod defero parvum », éd. Reviron, p. 131.

L'empereur Lothaire était aussi grand lecteur de livres. Il a demandé au moine de Luxeuil, Angelolmus de composer pour lui un Commentaire du Cantique des Cantiques, où il puisse chercher repos après le tumulte des affaires (post dispositionem reipublicae — a tumultu causarum imperii) et consolation de la perte de son épouse (de amissione sanctissimae conjugis... consolationis gratia) et le moine lui adresse cet abrégé (enchiridion), qu'il aura toujours sous la main (manualem libellum) [1].

L'empereur estime qu'en lui envoyant le livre de « Jesu Nave », Raban Maur lui a offert un présent qui vaut plus que tous les autres [2]. Il l'invite à composer divers Commentaires de l'Écriture Sainte et veut que la lettre qui lui adresse cette requête figure en tête de son ouvrage [3]. C'est pour lui obéir, que Raban a composé et qu'il lui fait parvenir son Commentaire d'Ezéchiel [4] et celui de Jérémie [5]. Pour satisfaire à l'avidité de son esprit et à sa soif de recherche (aviditatem multa sciendi et copiosa investigandi), il a composé à son intention un traité de l'âme [6]. Lothaire avait commandé lui-même le Psautier à son usage (libellus quem fieri regis veneratio magna coegit), dont la première miniature le représente assis sur son trône. L'inscription en vers qui accompagne ce portrait prouve qu'il s'agit de Lothaire I et que le manuscrit a dû être exécuté peu après 842 [7]. Il a donné plusieurs de ses livres précieux à des églises : à Prüm il a offert un exemplaire des Évangiles, à Saint-Martin de Tours un autre exemplaire, qu'il a fait exécuter dans l'atelier même de ce monastère. Lothaire II recevait des moines de Saint-Germain d'Auxerre un exemplaire de la vie de leur saint patron. La copie d'un ouvrage de saint Augustin a été dédiée à Louis III par Angilbert, abbé de Corbie [8].

1. Migne, CXV, 551, 553.

2. « Alii conferunt ex devotione fidei suae parva et magna, tu conclusisti muneribus tuis nobis maximum librum... Jesu Nave » (Migne, CXII, 495). Il faut sans doute comprendre que Raban a offert un très bel exemplaire du livre de Josué, que l'Ecclésiastique (XLVI, 1) désigne sous le nom de Jésu Nave.

3. « Duas tibi epistolas misi, quarum una est legenda tantum, haec vero altera et legenda et in libro operis tui anteponenda » (col. 496).

4. *Comment. in Ezechîelem*, Préf., CXI, col. 495.

5. *Expos. super Ierem*, Préf., 793.

6. CX, 1109.

7. Cf. Schramm, *Umstrittene Kaiserbilder*, *N. Archiv.*, XLVII, 471-2. Allusion est faite à l'ambassade byzantine venue près de Lothaire en 842.

8. Voir plus haut, p. 185, 125 et 226.

Nous sommes moins bien renseignés sur les collections de livres qu'ont pu posséder les rois au X[e] et au XI[e] siècles. Charles le Simple a trouvé dans la chapelle du roi Robert plusieurs livres dont il fit offrande à Saint-Martial de Limoges [1]. Robert le Pieux avait dans sa chapelle deux exemplaires des Évangiles écrits en lettres d'or, deux autres écrits en lettres d'argent et deux autres petits, ainsi qu'un Missel venu d'au dela de la mer, recouvert d'ivoire et d'argent [2]. Ce roi, qui ne laissait pas passer un jour sans lire les psaumes [3], disposait évidemment d'un ou plusieurs Psautiers ; mais nous ignorons s'il possédait des livres de doctrine ou de science profane.

Les reines et princesses carolingiennes ont-elles aussi aimé, possédé et donné largement des livres aux églises ; telles les sœurs de Charlemagne Ada [4], Gisèle [5], Kisyla [6], sa cousine Gundrade [7]. Reichenau possédait un Antiphonaire qui avait appartenu à la reine, femme de Pépin d'Aquitaine [8]. Des ouvrages de Raban Maur ont été dédiés à l'impératrice Judith [9]. Alpais, sœur de Lothaire, de Charles le Chauve et de Louis a été en possession du Psautier de Lothaire, sur lequel a été écrit, sans doute de sa main, une prière pour elle, pour ses frères, en particulier pour Charles, qu'elle appelle son « senior », pour les religieuses vivant avec elle dans le même monastère (in hoc coenobio) [10]. Elle l'avait sans doute

1. *Ademari chron.*, addit., éd. Chavanon, p. 142, à savoir un Évangile écrit en or et argent, deux livres « historiae divinae », un livre précieux de comput. Une vie de saint Éloi a dû parvenir au roi Robert, car l'abbé de Solignac l'envoyait à Hervé, trésorier de Saint-Martin, pour la lui communiquer (Baluze, Arm., t. 77, f° 186 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 6).

2. *Vita*, Migne, CXLI, col. 927.

3. *Op. cit.*, col. 911.

4. Elle a possédé les Évangiles connus sous son nom et Alcuin a écrit pour elle un « libellus » (plus haut, p. 145).

5. Gisèle a demandé à Alcuin un commentaire sur l'Évangile (p. 146) ; Théodulfe a fait écrire pour elle un Psautier, voir plus haut, p. 130 et 146.

6. Un grand nombre de livres ont été donnés par cette sœur de Charlemagne au monastère de Kochel près Benedictbeuern (B. Munich 4.542, 4.547, 4.554, 4.564, 4.577, 4.614) ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 466.

7. Plus haut, p. 446.

8. Plus loin, B. de Reichenau.

9. *Expos. in librum Judith*, Préf. Migne, CIX, 539, 541 ; *in librum Esther*, col. 635. Une lettre adressée à une jeune reine et qui l'instruit de ses devoirs (B. Chartres, ms. 124) paraît avoit été destinée par Raban Maur à Judith (dom Wilmart, *Lettres de l'époque caroling.*, *R. Bénéd.*, 1922, p. 240).

10. Cf. Schramm., *op. cit.*, p. 472. Alpais avait reçu de son père le monastère Saint-Pierre de Reims, circonstance qui s'accorde avec le « in hoc cœnobio » de la prière et le fait qu'elle tient Charles pour son « senior ».

reçu en don de Lothaire I ; nous ne savons si c'est elle qui l'a donné aux moines de Saint-Hubert, qui, comme le prouvent des notes insérées dans le Psautier, en étaient devenus propriétaires dès le Xe siècle [1].

§ 2. — Les collections des grands laïques.

Les grands laïques possédaient, sans doute, eux aussi pour la plupart, une collection de livres. La chapelle du comte Éverard comprenait une cinquantaine de volumes [2], qui n'étaient pas tous des livres liturgiques [3], ni même exclusivement des ouvrages théologiques [4] ; parmi eux figuraient des livres de droit [5], d'histoire [6], d'art militaire, de sciences naturelles, de médecine [7], trois exemplaires des Synonymes d'Isidore et un livre de gloses. Le comte les répartissait par testament entre ses fils et filles : L'un d'eux au moins a survécu ; le nom de son propriétaire y reste inscrit [8].

Un manuscrit de la fin du VIIIe siècle, renfermant le Commentaire de saint Jérôme sur les Proverbes, aurait appartenu à Méginfrid, camérier de Charlemagne [9]. Le comte Conrad a reçu du moine Haimus un manuscrit de Quinte Curce, en retour de la communication faite, en vue d'une transcription, d'un traité de Raban Maur, qui figurait parmi ses livres [10].

1. *Op. cit.*, 470.

2. Miraeus Foppens, I, 21-2.

3. Une Bible, un Évangile, un Psautier double qui susbsiste, un Psautier écrit en lettres d'or, un troisième Psautier, un quatrième qui avait été à l'usage de Gisèle, femme d'Everard, un Lectionnaire des Épîtres et Évangiles en lettres d'or, trois Missels, un Passionnaire, un livre d'Oraisons avec les psaumes.

4. Saint Augustin : deux exemplaires du « De verbis domini », le « De civitate Dei », le « Super Ezechielem », l'Enchiridion, le « sermo de ebrietate », le livre d'Augustin et de Jérôme sur le texte de saint Jacques « qui... in uno offenderit (legem) », le livre d'Alcuin au comte Guy, le livre « De diversis sermonibus », le « De utilitate poenitentiae », le livre « De quatuor virtutibus », Isidore, Fulgence, Ephrem, Smaragde, un commentaire des Épîtres de saint Paul.

5. La loi des Francs (Saliens), des Ripuaires, Lombards, Alamans, Bavarois, un autre exemplaire de la loi des Lombards, un livre des «constitutiones» des princes et édits des empereurs.

6. « Gesta pontificum romanorum », « Gesta Francorum », les sept livres de P. Orose, les « Vitæ patrum », deux exemplaires de la vie de s. Martin, l'« ordo priorum principum ».

7. « Librum rei militaris », « librum bestiarum et Cosmographiam Ethici philosophi », « Physionomiam Lopi medici ».

8. Voir plus haut, p. 84.

9. Cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 446, d'après Fischer, *Zentr. Bibl.*, 24, 388.

10. Plus haut, p. 426, n. 3.

D'un certain Gerward qui possédait d'importants domaines à Gand, dans la région de Nimègue, nous savons qu'à sa mort, en 814, il laissa son bien aux moines de Lorsch, qui trouvèrent à son domicile et transportèrent dans leur monastère, des livres au nombre de deux douzaines, dont ils ont dressé la liste et dont quelques-uns subsistent encore [1]. Le comte d'Orléans, Matfrid a prié Jonas de l'instruire sur les moyens de sanctifier la vie des laïques et reçoit de lui un ouvrage que l'évêque l'invite à lire souvent ou à se faire lire [2]. Dodana, femme de Bernard de Septimanie a écrit, elle-même, pour son fils Guillaume, un « Liber manualis » [3]. Une dame, du nom d'Ata, a donné aux moines de Reichenau un Missel recouvert d'argent. Guillaume de Gellone disposait sans doute d'une belle collection de livres qui lui a permis de constituer celle du monastère de Gellone [4]. Un certain Hemmo, qui se dit son *famulus*, a composé pour lui, à sa demande, un recueil d'extraits des Pères [5]. Un Géraud, comte d'Aurillac, épris comme il l'était des lettres et en particulier des Saintes Écritures [6], possédait évidemment des livres.

La bibliothèque formée par Einhard était assez importante pour être l'objet d'un catalogue (brevis) que Loup de Ferrières a trouvé à Fulda [7]. Nous ignorons ce que devinrent ses livres ; mais on peut conjecturer que le pieux fondateur et abbé séculier de Seligenstadt les a donnés à sa chère église des Saints Pierre et Marcellin.

Au Xe et XIe siècles, les grands seigneurs disposaient sans doute aussi d'une bibliothèque. Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine, mort en 1030, gardait dans son palais abondance de livres (librorum copiam) [8].

§ 3. — Les collections des abbés et évêques.

D'un grand nombre d'abbés nous savons qu'ils ont constitué une bibliothèque à leur usage propre, en dehors de celle

1. B. Vatican, Pal. lat. 210, 234 ; cf. Lindsay, *The early Lorsch script.*, dans *Palaeogr. lat.*, III, 11.
2. *De institutione laical.*, Préf., Migne, CVI, 124.
3. Migne, CVI, 110, 112.
4. Voir plus loin, B. de Reichenau, p. 721 et de Gellone, p. 497, n. 5.
5. Préface publiée par dom Wilmart, *Lettres de l'époque caroling.*, *R. Bénéd.*, 1922, p. 237.
6. *Geraldi vita*, I, 5 : « delectatione litterarum illectus » — « ad (scripturarum) studium affectuosius anhelabat » (Migne, CXXXIII, 645).
7. *Lupi epist.*, 1, p. 8.
8. Adémar de Chabannes, *Chron.*, III, 54, éd. Chavanon, 176.

que possède leur monastère. Le fait est rapporté à Reichenau des abbés Sidonius et Jean au VIII[e] siècle, d'Heito au IX[e] [1]. On conserve la liste « de libris abbatis Erlebaldi », distincte de celle des livres que l'abbé Erlebald a fait écrire et de ceux qu'il a acquis pour le monastère. Le catalogue des livres que l'abbé de Saint-Gall, Hartmut, a écrits ou fait écrire, « proprii causa usus », subsiste, ainsi que la liste de ceux que l'abbé Grimald a donné « de suo », c'est-à-dire de sa collection particulière qu'il légua à la communauté [2]. Nous possédons aussi le *breviarium* des livres de l'abbé Isker, qui gouvernait le monastère de Murbach dans le troisième tiers du IX[e] siècle [3]. Les listes de livres donnés à leur communauté par les abbés de Saint-Wandrille aux VIII[e] et IX[e] siècles, qu'a insérés dans son récit l'historiographe de Fontenelle, représentent peut-être des catalogues de leurs collections particulières qu'ils ont laissées au monastère [4]. La collection de deux cents volumes, dont Angilbert a fait don à Saint-Riquier, était peut-être sa bibliothèque propre, mais il s'en est dessaisi de son vivant en faveur de son monastère [5]. C'est sans doute une collection personnelle que Loup continue d'enrichir, quand il est devenu abbé de Ferrières [6]. L'abbé d'Echternach, Adon, mort en 817, possédait peut-être aussi une collection à lui propre ; car un manuscrit conservé de la bibliothèque du monastère porte la mention : « Liber Adonis abbatis » [7].

Un « collectum manuale », formé d'extraits des Pères, a été rédigé, au IX[e] siècle, à la demande d'Alagus. L'auteur sait que cet abbé est déjà en possession d'un grand nombre d'ouvrages des Pères, édités par les anciens, ainsi que de nombreux recueils d'extraits composés par la suite. Il s'agit soit d'une collection appartenant en propre à Alagus, soit de la bibliothèque du monastère inconnu qu'il gouvernait [8].

Au X[e] siècle, l'abbé de Montiérender, Adson, possédait une collection personnelle de livres dont il fit abandon à ses

1. Chron. d'Oheim, Lehmann, 48, I, p. 235 et 237.

2. 50, p. 254 ; 19, p. 86 ; 20, p. 88.

3. Voir plus loin, B. Murbach, p. 709.

4. Voir plus loin, B. de S. Wandrille, p. 582 et suiv.

5. Il se vante en effet d'avoir donné ces livres dans un passage de son *Libellus* inséré par Hariulf dans le *Chron. Centul.*, II, 10, p. 69.

6. Voir B. de Ferrières, p. 543.

7. B. N. lat. 9. 530, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 362.

8. « noverim non solum qui ab antiquis sunt aediti penes vos plurimos haberi libros, verum et qui ex eorum tractatibus a quibusdam postmodum sunt excerpti » (dom Wilmart, *Lettres de l'époque caroling.*, *R. Bénéd.*, 1922, p. 235).

moines en partant pour Jérusalem [1]. A la liste qui en fut alors dressée, il faut ajouter le Jules César que Gerbert désirait lui emprunter pour en faire prendre copie [2]. Gerbert lui écrivait : « Que les livres qui vous sont si chers, comme à moi, vous accompagnent en voyage » [3]. Insérée dans une Bible qui appartenait à l'église de Nevers et à côté du catalogue des livres de cette église, une autre liste signale les quarante-sept ouvrages qui appartenaient à l'abbé Rostaing [4]. L'écriture est de la fin du Xe ou du commencement du XIe.

Au XIe siècle, l'abbé de Saint-Riquier, Gervin, a donné trente-six volumes à ses moines [5] ; l'abbé de Saint-Vaast d'Arras, Seiwoldus, a enrichi la bibliothèque du monastère de trente-sept volumes ; il s'agit évidemment d'une collection de livres qui leur appartenait à titre personnel [6].

Les évêques possédaient sans doute souvent une collection particulière distincte de celle de leur église. Sur un Sacramentaire du VIIIe siècle a été apposée au bas d'un folio, en onciale rouge, le nom de Rémédius, pour être intercalé dans le Memento des vivants. Ce livre a sans doute appartenu à l'évêque de Coire de ce nom (800-820), avant de passer en la possession des moines de Saint-Gall [7]. Il est vraisemblable que les livres nombreux qu'Hincmar semble avoir partagés entre Notre-Dame et Saint-Remi représentent l'importante collection particulière qu'il avait formée et qu'il aurait léguée à ces deux églises. Le « liber Guntarii », le « liber Williberti archiepiscopi », le « liber Heriberti archiepiscopi », que conserve la bibliothèque de l'église de Cologne, appartenaient certainement en propre à ces archevêques avant d'être recueillis par leur église. Il en est de même du manuscrit où est inscrit le nom d'Hildebald, de celui qui porte le nom d'Hilduin, du Lectionnaire donné par Everger. Saint-Laurent de Liége a hérité aussi du Psautier de l'évêque Wolbodon [8].

1. Plus loin, p. 547.

2. *Epist.* 8, p. 6.

3. *Epist.* 81 : « Carissima vobis ac nobis librorum volumina vestrum iter sunt comitantia » (p. 75).

4. Plus loin, B. de Nevers, p. 537.

5. *Chron. Centul.*, IV, 32, p. 262-4.

6. Liste transcrite au f° 1 du ms. 539 de la B. d'Arras.

7. B. S. Gall 348, f° 368 ; le ms. appartenait certainement à S. Gall au Xe s., comme l'indiquent des notes à l'usage d'un copiste, en vue de la transcription du ms. ; cf. Delisle, *Mém. sur anc. sacram.*, X, p. 86.

8. Voir plus loin, B. des églises de Reims et Cologne, des monastères S. Remi de Reims et S. Laurent de Liège.

Au Xe siècle, Riculfe, évêque d'Elne, possédait une bibliothèque particulière de quarante volumes qu'il légua à son église le 9 décembre 915[1]. Les évêques de Strasbourg, Uton (950-65), Erkanbald (965-991), Wernher (1002-1027) avaient réuni de nombreux volumes dont ils ont fait don à leur église[2]. Au commencement du XIe siècle, Gautier, évêque d'Autun, a donné à son église les *Moralia* de saint Grégoire, de nombreux livres qu'il a fait exécuter et tous ceux qu'il a acquis en don[3], c'est-à-dire, semble-t-il, toute la collection de livres qu'il avait formée. L'archevêque de Lyon, Hugues, à la fin du XIe siècle, procura à son église soixante-huit volumes, en dehors des livres liturgiques[4]. Léger, archevêque de Vienne, mort en 1070, a donné à son église un très grand nombre de livres[5]. Il s'agit sans doute des collections dont ils étaient propriétaires. On a conservé la « descriptio » des livres de l'évêque d'Augsbourg, Embrico (1063-71), qui comportait au moins cinquante volumes[6].

§ 4. — Les collections des clercs et des moines.

Des dignitaires de l'église, des clercs et moines de condition ou d'instruction qui dépassent celle du commun, disposent aussi parfois d'une collection relativement importante de livres. Un archidiacre de l'église de Vérone, Pacificus, mort en 846, a légué à cette église, aux termes de son épitaphe, deux cent dix-huit manuscrits[7]. Hélisée, archidiacre de l'église d'Auxerre, a donné à Saint-Germain trois manuscrits[8], qui provenaient peut-être de sa collection. Florus, sous-diacre à Lyon, possédait grande abondance de livres, dont il offrait le secours à ses amis. Le prévot Mannon, son élève, et qui a écrit plusieurs manuscrits à Lyon, a laissé au monastère de Saint-Claude ses livres, dont plusieurs subsistent et portent

1. *Testam.*, *Hist. Lang.*, V, Pr., 42, col. 136, voir plus loin, p. 497.
2. Voir plus loin, B. de Strasbourg, p. 702-3.
3. Plus haut, p. 122.
4. *Obituaire de Lyon*, cf. Molinier, *Catal. B. Lyon*, p. III-V.
5. *Obituaire de Vienne*, cf. Poupardin, *Le roy. de Provence*, Append. X, p. 364.
6. Becker, 52, p. 137.
7. Delisle, *Anc. Sacram.*, p. 128, n. 4.
8. B. N. lat. 7.584, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 405-6. Les mss. 2.394 et 2.395, qui avaient passé dans la Collection des Carmes de Clermont et de là à la B. de Colbert, portent également mention du don fait par cet archidiacre à S. Germain (cf. *Catal. B. Clermont*, *Catal. B. dépts*, XIV, Introd., p. XV).

la dédicace qu'il en a faite à saint Oyan [1]. Loup, jeune moine, pendant son séjour à Fulda, s'occupe déjà de recueillir des livres à son usage propre [2]. Réginbert, moine et scribe à Reichenau, a dressé la liste des livres que lui-même a écrits ou fait écrire, ou qu'il a reçus en présent de ses amis, sous les abbés Waldo, Heito, Erlebald et Ruadhelm, c'est-à-dire de 786 à 842 [3]. Il s'agit bien d'une collection personnelle, puisqu'une part provient des présents de ses amis. L'un d'eux, Walafrid Strabon, écrit que les ouvrages et l'étonnante mémoire de Réginbert renferment tout ce qu'on peut savoir sur les offices ecclésiastiques [4]. Il a sans doute puisé cette science dans les livres qu'il possède, comme dans ceux de la bibliothèque de Reichenau qui, à n'en pas douter, a été l'héritière de sa collection

Au Xe siècle, Adémar de Chabannes avait constitué une collection particulière dont il fit don à Saint-Martial de Limoges [5]. Odon, entrant au monastère de Baume, apporte une collection de cent volumes [6]. Gerbert, encore simple écolâtre, se forme une bibliothèque personnelle [7]. Elle est, au cours de ses voyages, en dépôt à Reims, mais ne se confond pas avec celle de l'archevêque Adalbéron, bien qu'il soit fait des deux collections commun usage [8]. Dans un manuscrit provenant de Lorsch, une main du Xe siècle a dressé la liste des livres qui avaient appartenu à Heilradus [9] au nombre de quinze, la plupart de théologie, quelques-uns de grammaire. Sur un manuscrit provenant de Saint-Emmeran a été ajoutée, au Xe siècle, une note qui signale des livres du moine Walther, au nombre de vingt-six et qui pour la plupart sont relatifs

1. Plus haut, p. 427, 116.

2. *Epist.* 1, p. 7 et suiv.

3. Lehmann, 53, p. 258-62.

4. « et libris habeas et memoria comprehensam », Préface au « De ecclesiasticarum rerum exordiis » (Migne, CXIV, col. 919). C'est la « dura Reginberti jussio », qui a obligé Walafrid à se mettre au travail (col. 920). Walafrid est cité, à deux reprises, dans le catal. des livres acquis par Réginbert, comme ayant décoré ou donné deux de ses livres (Lehmann 53, art. 5, p. 259 ; art. 30, p. 261).

5. Voir plus loin, B. S. Martial, p. 503.

6. *Vita Odonis*, 23, Migne, CXXXIII, 54.

7. *Epist.* 44 : « bibliothecam assidue comparo » (p. 42).

8. Epist. 8 : « Claves librorum quas mitterem ignoravi propter communem usum similium serarum ». Les livres de Gerbert sont dans un coffre, ceux d'Adalbéron sont dans un autre ; mais les serrures sont les mêmes et chacun, avec sa clef, peut ouvrir les deux coffres et par conséquent user semblablement des livres que contient l'un et l'autre.

9. B. Vatican, Pal. 175 « Breve de libris que Heilradi fuerunt » ; cf. Lindsay, *The Lorsch script.*, p. 18.

aux Arts Libéraux. La même note signale dix livres liturgiques qui avaient été confiés au fidèle frère Hertinc et qu'il a laissés au monastère (quas habuit sub sua cura et reliquit) [1].

L'église de Beauvais a recueilli, au XIe siècle, l'héritage du « grammaticus » Roscelin, qui lui léguait, avec sa maison dans le cloître, sa collection de livres comprenant quatorze volumes [2]. Peut-être l'église du Puy s'est-elle aussi enrichie des livres d'un certain Nivilelmus qui aurait eu semblablement le soin de la « scola » [3]. Vers la fin du XIe siècle, un noble clerc, moine de Tegernsee, a donné un tel nombre de livres que l'autel principal où il les a offerts pouvait à peine les recevoir [4]. Le moine Réginfride a attribué au même établissement un lot de trente-sept livres, renfermant, pour la plupart, des ouvrages d'histoire, de grammaire, de rhétorique, de dialectique, et des poètes païens [5]. Parmi les livres qui sont mentionnés dans le catalogue dressé, au XIe siècle, des livres de Saint-Epvre de Toul, figurent un exemplaire d'Arator, un autre de Perse, un autre de Virgile qui sont dits être d'Ainard. Il s'agit sans doute de livres qui ont appartenu à ce personnage [6].

Il est souvent fait mention d'un apport à la bibliothèque d'une église de livres ayant appartenu à des personnages qui paraissent être de simples clercs ou religieux, apport modeste et qui consiste en un seul ou en un petit nombre de livres, le plus ordinairement Missel, Psautier, Antiphonaire, ou autre livre liturgique, précédemment à l'usage du donateur, plus

1. Becker, 44, p. 130-1.

2. Coll. de Luppé, Martyrol., f° 108; cf. Delisle, *Un ms. de Luxeuil.*, p. 160.

3. Le ms. de la B.N. 7.581, provenant de l'église du Puy, renferme dans ses deux derniers feuillets un catal. ainsi annoncé : « Hec retinet scedula Nivilelmi nomina recta librorum qui sint... » (Cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 443). Quarante-huit volumes sont signalés, divisés en sections : grammaire, dialectique, rhétorique, musique, astronomie, « scedulae » (tableaux), « divina volumina ». La dernière section ne comportant que cinq volumes, on peut estimer que le catalogue représente une collection de livres se composant essentiellement d'ouvrages relatifs aux Arts Libéraux. On est par conséquent tenté d'y voir la collection personnelle de Nivilelmus qui aurait été écolâtre et aurait laissé ses livres à son église. Il s'agirait des « libri Nivilelmi ». Mais on peut admettre aussi qu'on est en présence de la « schedula Nivilelmi », d'une liste que ce personnage, peut-être écolâtre, a dressée des livres appartenant à l'église du Puy et constituant sans doute la bibliothèque propre à la « scola ». Les volumes de grammaire notamment étant au nombre de 26 et renfermant, souvent à plusieurs exemplaires, un nombre triple d'ouvrages, une telle abondance semble convenir à la bibliothèque d'un établissement, plus qu'à celle d'un simple particulier.

4. « Quot circumstantia principalis altaris ab imo usque ad summum capere poterat » (*Chron. Tegern.*, Pez, *Thes.*, III, 3, 516).

5. Becker, 57, p. 142.

6. art. 181, 185, 195, Becker, 68, p. 152.

rarement en quelque ouvrage de théologie, de grammaire ou d'histoire.

Les *rotuli* du IXe siècle du monastère de Reichenau faisaient mention d'une foule de prêtres et moines qui avaient fait apport de livres sous les abbés Waldo, Heito, Erlebald, Ruadhelm [1]. Parmi les livres écrits sous Erlebald figure le recueil des lettres de saint Jérôme qui avait appartenu à Theotpaldus, le Priscien qu'a donné le prêtre Uragrat Du prêtre Otpret le monastère a reçu un Psautier, un Homéliaire, un Missel, un Lectionnaire, une Règle et la Vie des Pères en un volume. Un autre prêtre a donné, avec un Psautier, les Homélies de Grégoire, un livre de sentences, un Homéliaire, un livre d'Eucher. Hiltiger a apporté d'Italie le livre des Prophètes. Le prêtre Hunzo a donné l'Histoire de Josèphe. Sous Ruadhelm, Mainrat, moine et ermite, a donné les livres historiques de la Bible, en gardant pour son usage un Missel, un Homéliaire, une Règle et les œuvres de Cassien [2]. Ce n'est pas pour les offrir au monastère que ces prêtres et religieux ont acquis ces livres, mais pour s'en servir personnellement, sauf à en faire plus tard abandon à la communauté, le plus souvent sans doute à leur décès. Il est dit en effet de plusieurs autres prêtres, Otfrid, Noterim, Ruadhelm, qu'ils ont écrit ou fait écrire pour eux les Missels et Psautiers qu'ils ont ensuite donnés [3].

Parmi les livres de l'église de Cologne, dont prêt a été fait au IXe siècle, figurent un Psautier, un Antiphonaire et un Homéliaire, provenant de la collection des livres de Samuel, un « Liber comitis » et un Sacramentaire de celle de Langolfus (de libris Langolfi). On signale aussi un Lectionnaire qui avait appartenu à Emundus (qui fuit Emundi) [4]. Trois manuscrits d'âge divers qui figuraient dans la bibliothèque de cette église portaient l'inscription « Liber Athilmi » [5].

Deux manuscrits qui avaient appartenu au moine Emmon ont été donnés à Saint-Remi, au Xe siècle, par Teutboldus. Le prêtre Odelricus en a donné un autre à Saint-Thierry. Un certain nombre de manuscrits du IXe siècle portent des notes signalant que ces livres ont été donnés à Notre-Dame de Reims par divers personnages, dont l'un est un diacre,

1. Chron. d'Oheim, Lehmann, 48, t. I, p. 236-8.
2. *Catal.*, Lehmann, 50, p. 253 ; 48, p. 238 ; 52, p. 256 ; 48, p. 238.
3. Plus haut, p. 294.
4. Catal. publié par Jaffé Wattenbach, *Eccl. Colon. codices.*, p. V, et Becker, 16, p. 35-6.
5. Mss. 16, Xe s., p. 7 ; 20, IXe, p. 8 ; 68, XI-XIIe, p. 22.

l'autre un prêtre et chanoine, un troisième prévôt et chanoine. Un livre a été donné à Saint-Denis par Sichelmus qui appartient certainement à la communauté, puisqu'il déclare offrir ce livre à saint Denis, son *dominus*. Le moine Audacrus a offert au même monastère un manuscrit de saint Ambroise [1]. Nous ne savons si Merigoz qui a donné au monastère de Benedictbeuern un livre d'histoires [2] était un moine de l'établissement. Parmi les livres appartenant à la fin du Xe siècle à la cathédrale de Nevers figurait un Missel qui portait le nom de Guibert, sans doute l'ancien propriétaire [3]. Lorsqu'au commencement du Carême d'une année proche de 1050 fut dressée la liste des livres dont chacun des religieux de Cluny ferait la lecture, on inscrivit au nom d'Étienne son psautier (psalterium suum) [4].

La bibliothèque de Saint-Amand, au XIIe siècle, renfermait le Psautier de Gillebert, celui de Gunterus, celui de Jordan son frère, ceux d'Alard, de Guntardus, de Floricus, d'Ercembaldus, les Hymnaires d'Obertus, de Hugues et de Geoffroy, peut-être moines de Saint-Amand, qui en ont été les propriétaires, les usagers et les donateurs[5]. Le Catalogue de Stavelot mentionne semblablement les Missels de Rabodon, de Robert, d'Isleboldus, d'Étienne, de Roger, d'Eugon, de Gontier le reclus, l'« Agenda » de l'abbé Raoul, l'Évangéliaire et Épistolaire d'Odelardus, d'Isleboldus, les Antiphonaires de Meczon, de Richer, de Ratbodon, de Roger, de Geldulfus, de Rainier, de Nortbert, le « Communis liber » de Hugues, celui de Benzon, l'Hymnaire d'Erneston [6]. Un Catalogue du même temps de Saint-Aubin d'Angers signale le Psautier de maître Richard [7]. Le Catalogue de Saint-Maximin de Trèves mentionne un ouvrage de saint Augustin et un autre de saint Jérôme donnés par le frère Thierry, un Psautier glosé qui vient du frère Frédéric [8].

1. Voir plus haut, p. 263, n. 3; 264, n. 6; 260, n. 3; 205, n. 3 et 209, n. 2.

2. Gottlieb, 23, p. 23.

3. « Liber missalis qui guibertus vocatur » (Harl. 2790, f° 263 v°), éd. Boutillier, p. 229.

4. Wilmart, *Le convent et la B. de Cluny*, dans *R. Mabillon*, 1921, p. 93. On lui remet pour son édification pendant le Carême, un Psautier qui est dit sien, soit parce qu'il l'avait exécuté, soit parce qu'il l'avait donné.

5. *Catal.* éd. Desilve.

6. *Catal.*, éd. Gessler, *R. hist. ecclés.*, 1933, p. 94-6. Le Catal. de la B. de Bobbio renferme le « breve de libris Theodorici presbyteri », le bref des livres du prêtre Pierre, etc (Becker, 32, p. 72-3).

7. art. 103, Delisle, X, *Cab. des mss*, II, 486.

8. art. 47, 64 et 48, Becker, 76, p. 179.

Parfois aussi des livres figurent dans les bagages des pèlerins et voyageurs qui les laissent souvent aux communautés dont ils sont les hôtes. C'est ainsi sans doute surtout que les manuscrits irlandais, anglo-saxons, italiens, parvenaient aux bibliothèques monastiques. Les moines de Saint-Gall ont recueilli tous les livres qui figuraient dans les bagages des deux Irlandais Marcus et Marcellus, quand ceux-ci se fixèrent au monastère. Il est souvent question de livres en mauvais état, qu'on découvre dans la besace d'un mendiant et qui peuvent être le fruit d'un larcin [1].

§ 5. — Précarité des collections particulières, pérennité des collections ecclésiastiques

Si les livres ne sont pas propriété exclusive des églises, celles-ci du moins sont seules à posséder des bibliothèques stables et permanentes. Du VIIIe au XIIe siècle, aucune autre bibliothèque que celles des églises n'est attachée à une personne morale qui ne meurt pas ; aucune ne passe intacte d'une génération à l'autre, à l'usage soit d'une famille, soit d'une institution qui en maintient l'intégrité.

Les rois n'ont pas songé à cette époque à constituer une bibliothèque royale, palatine, qui resterait aux mains de leurs successeurs et qui bénéficierait d'apports successifs sous chaque règne. Charlemagne ordonne expressément de vendre ses livres et d'en distribuer le prix aux pauvres. Charles le Chauve fait une part à son fils Louis, mais les deux tiers de ses livres iront à deux monastères favoris. Chacun des rois bibliophiles de ce temps a dû recommencer à rassembler des livres. Quant à la bibliothèque d'un comte Éverard, on l'a vue s'émietter entre les mains de ses cinq fils et filles.

Seules, les collections formées par les églises demeurent ; elles sont en quelque mesure au moins protégées par la règle qui proclame inaliénables tous les biens d'une église. Par le seul effet de cette pérennité, dont elles sont seules à jouir, les bibliothèques ecclésiastiques ont sur les collections exclusivement personnelles qui se forment en dehors d'elles, un avantage qui les met hors de pair. Tandis qu'aucune des collections formées par un individu et à son profit ne lui survit, les collections ecclésiastiques et monastiques subsis-

1. Plus haut, p. 307.

tent, toujours aptes à recevoir les dépouilles que laissent après eux des collectionneurs éphémères.

Les propriétaires à titre personnel d'une collection de livres ne sont pas exclusivement des religieux et des clercs, mais ceux-ci forment la majorité. Parmi les laïques, l'instruction qui permet l'usage des livres n'est répandue qu'au palais et parmi les grands. En dehors des rois, des princesses et de l'aristocratie, à laquelle appartiennent un Éverard, un Nithard, un Einhard, les Welfs, les Robertiniens et un certain nombre de grandes familles, il n'y a de culture que chez les clercs. La majorité des livres possédés alors en propre, qui forment les collections proprement dites d'une élite ou se trouvent répartis en petits lots, ne comportant souvent qu'un seul livre, parmi de petites gens, sont aux mains des prélats, de clercs ou de moines. Ces livres sont ainsi très proches de ceux que garde l'*armarium* des églises, si proches qu'ils finissent presque toujours par les rejoindre.

C'est le plus souvent dans leurs collections personnelles que puisent les bienfaiteurs laïques et ecclésiastiques d'une église, quand ils lui offrent des livres et, bien souvent, ces collections sont toutes entières plus tard recueillies par elle, à la mort de leur propriétaire. Si celui-ci est un roi ou un grand, il donne ou lègue ses livres à une ou plusieurs églises favorites. Un évêque les destine à son église ou aux monastères de l'évêché, un abbé au monastère qu'il gouverne, les clercs et les moines à leur propre église. Des mains des particuliers, qui ne les ont possédés qu'un court espace de temps, les livres sortis à peu près exclusivement des églises reviennent aussi finalement vers elles. Ce qu'ont produit les *scriptoria* ecclésiastiques est tôt ou tard recouvré par des bibliothèques d'églises.

§ 6. — Petit nombre des collections laïques, grand nombre des collections ecclésiastiques.

Au reste, si des collections appartenant à un individu, on distrait celles que forment évêques, abbés, clercs et moines, lesquelles sont presque infailliblement recueillies par leur propre église, il n'en subsiste, aux mains des rois et des grands, qu'un fort petit nombre, qui contraste avec le grand nombre des collections d'églises. Maints princes ou grands, à cette époque, se sont sans doute assez peu souciés des livres et ont pu s'en passer. La bibliothèque d'un établisse-

ment religieux, au contraire, en est une part essentielle. Si maigre que soit peut-être sa collection de livres, on peut tenir pour certain qu'il en existe une dans chaque église. La Règle de saint Benoît impose plusieurs heures de lecture chaque jour à chaque moine et ordonne de distribuer à chacun, lors du Carême, l'un des livres de la bibliothèque [1]. Les « cellae » des monastères [2], les églises rurales elles-mêmes [3] sont au moins pourvues des livres liturgiques indispensables et parfois de quelques autres encore.

Quand une églies nouvelle est fondée, sa bibliothèque est créée en même temps que l'établissement lui-même. Pirminius, en érigeant le monastère de Reichenau, lui constituait une bibliothèque de cinquante manuscrits. Son successeur Etton, qui envoie trois colonies de ses moines à Murbach, Pfeffers et Altaich, attribue à chacune un lot de livres [4]. Le duc Guillaume fondant le monastère de Gellone lui fait apport d'un certain nombre de livres. Cluny a eu, dès sa création, une bibliothèque. Il en est ainsi chaque fois qu'un établissement nouveau apparaît. Au XIe siècle à Saint-Évroult, au Bec, à Saint-Laurent de Liège, des livres sont réunis en même temps que les premiers habitants du cloître.

Lorsqu'un monastère est l'objet d'une restauration, on reconstitue en même temps sa bibliothèque. On voit les moines de Saint-Riquier, sitôt qu'ils reprennent possession,

1. Art. 48 « accipiant omnes singulos codices de bibliotheca ».

2. La *cella* de Forestmontier qui dépend de Saint-Riquier, possède cinquante et un livres (*Chron. Centul.*, III, 3, p. 95), qui évidemment ne sont pas tous des livres liturgiques. Celle de Bourecq dispose seulement d'un missel, d'un lectionnaire, d'un antiphonaire, d'un homéliaire, d'un passionnaire et d'un psautier *(loc. cit.)*. Celle d'Albert en plus de 3 livres servant à l'autel possède six livres de l'Ancien Testament (p. 97). Le petit monastère Saint-Michel dans l'île de Staffelsee possède 17 volumes, livres liturgiques, textes scripturaires, homélies de s. Grégoire, commentaire de s. Jérôme sur s. Mathieu (*Brevium exempla*, 5, *Capit.*, I, 251).

3. Hincmar charge les doyens d'examiner dans chaque église « quos et quot libros habeat » (*Capit. quibus de rebus... decani inquirere debeant*, 5, Migne, CXXV, 778) ; il interdit aux prêtres de mettre en gage aucun livre ecclésiastique (*Capit. presbyteris data*, 11, col. 775) ; il veut que chaque prêtre lise et comprenne bien les quarante homélies de s. Grégoire (8, col. 774), ouvrage qu'il estime sans doute devoir être à la disposition du prêtre dans chaque église. Riculfe, évêque de Soissons, ordonne à chacun de ses prêtres de se procurer un Missel, un Lectionnaire, un « Evangelium » un Martyrologe, un Antiphonaire, un Psautier et le livre des 40 homélies de s. Grégoire. S'il ne peut avoir la Bible complète, du moins « Genesim... sibi correcte transcribat » (*Statuta*, 6 Migne, CXXI, 17). Vers 1036, un prêtre donne à S. Victor les prémices, l'offrande « et cimiterium et libros » d'une église (*Cart. S. Victor*, 668, I, p. 14). Vers 1056, il est convenu qu'un prêtre à qui est accordée toute l offrande de son église, devra l'orner « libris et vestimentis et luminaribus » *(Cart. S. Aubin d'Angers*, 219, t. I, 255).

4. Chron. d'Oheim, Lehmann, *Die mittelalterl. B. Katal. Deutschlands*, I, 43, p. 235.

au Xe siècle, de leur monastère abandonné lors des invasions normandes, rassembler les restes de leur ancienne collection de livres et reformer une bibliothèque. Les abbés de Saint-Bénigne de Dijon ont, eux aussi, à grands frais refait une collection [1].

Le nombre des bibliothèques ecclésiastiques ou monastiques, petites et grandes, connues ou inconnues, étant égal à celui des églises et des monastères, est par conséquent immense.

1. Voir plus loin, B. de Gellone, p. 497 ; Cluny, p. 524 ; S. Évroul, p. 578 ; du Bec, p. 586 ; de S. Laurent de Liége, p. 680 ; S. Riquier, p. 627 ; S Bénigne, p. 522.

CHAPITRE XXVI

Comment se forment et s'accroissent les bibliothèques ecclésiastiques et monastiques.

§ 1. — Les étapes du développement

Dans l'histoire des bibliothèques ecclésiastiques et monastiques du VIII[e] au XII[e] siècle, on peut distinguer plusieurs périodes et étapes de développement. Au point de départ, le commencement du VIII[e] siècle, les églises et monastères des Gaules possédaient au plus des débris de leurs anciennes collections, et il y avait partout pénurie de livres. Dans la deuxième moitié du siècle et plus sensiblement à partir de l'avènement de Charlemagne, le réveil des études se traduit, au moins à notre connaissance, dans quelques monastères par l'acquisition ou l'exécution d'un certain nombre de livres. A Saint-Wandrille, les abbés Wando entre 747 et 754, Witlaic entre 754 et 787, Gervold entre 789 et 807 ? procurent à leur monastère au moins une centaine de volumes. Angilbert entre 790 et 814 n'a pas donné moins de deux cents livres au monastère de Saint-Riquier. A Saint-Martin, Alcuin, pour remédier à la disette relative des livres en fait venir de sa patrie. Dans le même temps à Saint-Gall, sous la direction de Winithar, à Corbie au temps des abbés Leutcharius, Maurdramne, Adalhard, à Saint-Martin de Tours, surtout sous l'impulsion d'Alcuin, mais déjà avant son arrivée, les scribes au travail produisent des livres [1].

Toutefois au cours de cette période, la croissance des bibliothèques est lente et rencontre de graves obstacles. Les livres sont toujours trop rares pour pouvoir être acquis en grand nombre. L'art de l'écriture, réputé difficile, la lente

1. Pour chacun des monastères et églises mentionnés ci-dessus et ci-après, se reporter à l'étude faite précédemment de leurs *scriptoria* et dans les chapitres suivants de leur bibliothèque respective.

exécution des copies, l'organisation en somme rudimentaire des *scriptoria* ne permettent qu'un développement peu rapide des collections. Les sources assez maigres où elles peuvent s'alimenter soit en Gaule, soit à l'étranger sont lointaines, disséminées ; aucune des collections qui subsistent aux pays insulaires, en Italie, en Espagne n'est ni facilement accessible, ni très abondante. Les voyages et transports comportent des lenteurs et des risques qui réduisent les apports que peut faire par prêt, échange, don, une bibliothèque favorisée aux collections moins riches.

Ces conditions médiocrement favorables font encore échec par la suite à l'accroissement des bibliothèques ; mais sous Louis le Pieux et ses fils, la diffusion des livres s'accélère néanmoins, grâce à l'activité productrice d'un certain nombre d'ateliers, et par suite du développement que prend la culture et l'activité littéraire. C'est le temps où, sous Frédégise, Adalhard et Vivien, les *scriptoria* tourangeaux alimentent en livres le palais et une abondante clientèle d'églises. Les *scriptoria* de Fleury, de Saint-Germain des Près, de Saint-Denis, de Corbie, de Saint-Bertin sont en plein travail. A Saint-Amand, Lothaire exécute et fait écrire nombre de livres. A Saint-Gall, les abbés Gozbert (816-836), Grimald (841-872) et Hartmut (872-883), à Reichenau, les abbés Heito (806-822), Erlebald (823-838), Ruadhelm (838-842) et le moine scribe Réginbert forment des collections qui rejoignent la bibliothèque du monastère. Les catalogues dressés en 822 à Reichenau, en 831 à Saint-Riquier, vers 840 à Murbach, au milieu du IXe siècle à Saint-Gall font apparaître déjà d'importantes bibliothèques. A Lyon, Auxerre, Laon, Reims, Cambrai, Cologne, Constance, le *scriptorium* est actif et les dons des évêques contribuent largement à enrichir la bibliothèque de leur cathédrale. Le nombre très considérable de manuscrits du IXe siècle qui subsistent en provenance des églises et monastères des Gaules, suffit à attester l'accroissement qu'ont pris les bibliothèques à cette époque.

L'insécurité qui règne pendant le dernier quart du IXe siècle et au début du Xe, entraîne un arrêt et un recul dans le développement des collections de livres. Bien des cités et un grand nombre de monastères ont été brûlés par les Normands. Même quand ils ont pu être emportés dans les bagages des moines en fuite, leurs livres ont été souvent dispersés ou détruits.

Mais dans les régions épargnées par l'invasion et le pillage, les collections intactes se sont accrues et ailleurs elles se

reconstituent, comme à Saint-Riquier, à Saint-Vaast, à Moyenmoutier, à Saint-Bénigne. D'autres se créent au Xe siècle, comme celle de Cluny. Le nombre important de manuscrits du Xe siècle qui subsistent en provenance de Fleury, de Saint-Germain des Près et de Corbie montre que maintes bibliothèques se sont sensiblement enrichies à cette époque. Gerbert à Reims travaille à l'enrichissement de sa propre bibliothèque et de celle de l'église. Les monastères de Montiérender, de Reichenau, les églises d'Elne, du Puy, de Nevers recueillent d'abondantes collections. Toutefois, l'activité de l'atelier d'où sortent les livres paraît être en général moindre dans la plupart des établissements et la croissance des collections ne se poursuit plus au même rythme qu'à la belle époque du IXe siècle.

Au XIe, le progrès des études et en même temps des collections de livres est de nouveau très sensible. De nouvelles bibliothèques se constituent chaque fois qu'est fondé ou restauré un monastère. C'est au cours de ce siècle que se forme le noyau des importantes collections du Mont Saint-Michel, du Bec, de Saint-Évroult, d'Anchin, de Saint-Laurent de Liége. Le nombre des manuscrits exécutés au XIe siècle est très considérable. Les nombreux catalogues de livres du XIe et du début du XIIe, que nous possédons, montrent qu'à cette époque les monastères de Moissac, Saint-Martial, Maillezais, Massay, Saint-Gildas, Saint-Claude, Cluny, Saint-Aubin d'Angers, Saint-Père de Chartres, Fécamp, Corbie, Saint-Bertin, Saint-Amand, Saint-Martin de Tournai, Gorze, Saint-Epvre de Toul, Lobbes, Stavelot, Saint-Maximin de Trèves, Wissembourg, les églises du Puy, de Nevers, de Rouen, de Paris, de Cambrai étaient largement pourvus de livres. C'est au XIIe siècle que ces bibliothèques ecclésiastiques et monastiques atteignent le plus haut degré de prospérité qu'elles aient connue ; nous nous arrêtons au seuil de cette brillante époque.

§ 2. — LA RECHERCHE DES LIVRES

Les difficultés que rencontre la formation des bibliothèques ecclésiastiques et monastiques sont en partie levées grâce au zèle déployé, aux IXe et Xe siècles surtout, par maints prélats ou communautés dans la recherche des livres. A la fin du VIIIe siécle encore, le souci d'enrichir des collections de livres, peu fournies jusque là, se manifeste faiblement chez les prélats et les communautés de l'ancienne Gaule. Alcuin a donné

l'exemple de faire venir d'York les livres dont il déplore l'absence à Saint-Martin de Tours. Sa correspondance avec Arn et d'autres personnages, à qui il envoie ses ouvrages et prête des manuscrits en vue d'une transcription, montre que déjà s'éveille l'appétit des livres qui se fait sentir si vivement vers le milieu du IXe siècle. Wala, évêque d'Auxerre, met avidement la main sur tous les livres qu'il apprend être quelque part disponibles [1]. Un Loup de Ferrieres est à la chasse des ouvrages qu'il ne possède pas encore. Soit sous forme de copies, dont ils sollicitent l'envoi d'un *scriptorium* ami ou qu'ils font exécuter à celui de leur propre église, les prélats et bibliothécaires s'efforcent d'acquérir les ouvrages qui manquent à leur collection et qu'ils savent appartenir à quelque autre église. Les brefs des livres que possèdent soit un collectionneur, soit une église, passent sans doute de mains en mains et permettent aux bibliophiles de se renseigner. Loup a trouvé à Fulda le bref des ouvrages qui figurent dans la collection d'Einhard et a pu ainsi solliciter, comme l'ont fait sûrement les moines de Fulda, le prêt de livres dont il sentait tout le prix [2].

Le contenu des livres que possède une bibliothèque fournit aussi des données à un bibliothécaire zélé en vue de la recherche d'autres ouvrages. Les « Retractationes » de saint Augustin ont renseigné, à notre connaissance, certaines communautés sur son œuvre entière et on les voit en quête de se procurer ceux des ouvrages du grand Africain que leurs bibliothèques ne renferment pas [3].

Les moines et clercs instruits, quand ils sont avertis de l'existence d'un ouvrage qu'ils ne possèdent pas, entreprennent d'actives recherches pour le découvrir. Alcuin connaît la lettre écrite par saint Augustin sur l'origine de l'âme ; il sait, l'ayant lu dans les *Retractationes*, qu'Augustin a composé un livre *De quantitate animae*, un autre *De immortalitate animae*, un autre *De duabus animabus* et quatre livres sur l'immortalité et l'origine de l'âme. Ces livres, il ne les a pas encore trouvés. S'ils figurent dans l'*armarium* impérial, il prie Gundrade de les lui envoyer pour qu'il les lise [4].

1. Voir plus haut, p. 124.
2. Plus haut, p. 426 et suiv.
3. On verra plus loin (p. 469) que le rédacteur du Catal. de Murbach se réfère à la liste qu'il tire des « Retractationes ». C'est probablement aussi cet ouvrage qui permet au bibliothécaire de l'église de Mayence (voir B. de Mayence) de dresser la table des ouvrages d'Augustin et de noter ceux que possède la bibliothèque.
4. *Epist.* 309, *Epist. Karol. aevi*, II, 474.

Raban Maur regrette de n'avoir pu découvrir nulle part un exemplaire complet du Commentaire de saint Jérôme sur Jérémie ; il a trouvé seulement les six premiers livres, qui expliquent à peine la première moitié des Prophéties. Au reste, Cassiodore n'était pas mieux servi, car, sachant bien que Jérôme avait écrit vingt livres, il ne disposait lui aussi que de la même portion. Origène, ajoute Raban, avait, dit-on, écrit en grec vingt homélies sur le même sujet. Il n'en a trouvé que quatorze traduites du grec. Mais, grâce à Dieu, il dispose pour expliquer Jérémie des œuvres de saint Grégoire [1].

Le Catalogue dressé à Murbach vers 840 [2] montre avec quelle diligence des moines amis de l'étude recherchaient les livres. Le rédacteur du *rotulus* inscrit, à la suite des séries d'ouvrages qu'il inventorie, les titres de ceux que la bibliothèque ne possède pas et dont il souhaite si vivement l'acquisition. Après avoir énuméré les ouvrages de saint Cyprien rangés dans l'*armarium*, il ajoute que lui et ses confrères cherchent encore ses autres livres (reliquos ejus libros adhuc querimus). De nombreux livres de saint Ambroise manquent aussi à la collection ; après avoir signalé les titres de ceux qu'il a en mains, le moine de Murbach énumère ceux dont il a connaissance et qu'il recherche encore (adhuc querimus). Mais il souhaite en trouver beaucoup d'autres (alios plures invenire desideramus), dont il ne sait rien. A la suite de la liste des ouvrages de saint Jérôme inclus dans la collection de Murbach, il indique aussi ceux qu'il recherche (istos querimus qui secuntur).

En énumérant les œuvres de saint Augustin que possède son monastère, le rédacteur suit l'ordre des *Retractationes*. Il signale d'abord ceux des ouvrages énumérés au 1er livre qui figurent dans la bibliothèque de Murbach : « Nous cherchons, écrit-il, les autres livres » (istos habemus de primo libro Retractationum ; ceteros vero querimus). Même procédé au sujet des ouvrages dont fait mention le second livre des *Retractationes*. Murbach dispose de plusieurs volumes des sermons d'Augustin ; les religieux désirent en ajouter un plus grand nombre, si on peut les découvrir (istis plures addere cupimus si inveniuntur). Après inventaire des livres d'Isidore qui sont en sa possession, le rédacteur déclare simplement

1. *Expos. super Jeremiam*, Préf., Migne, CXI, 793.

2. Bloch, *Ein Karoling. B. katal. aus Murbach*, dans *Strassb. Festschrift deutschen Philol.*, p. 262-8 ; cf. plus loin, B. Murbach.

désirer le reste (reliquos desideramus). Mieux au courant au sujet de l'œuvre de Béde, il signale les livres que le monastère n'a pas. Quant à l'ouvrage de Prosper en 153 titres sur l'*auctoritas divina,* sa Chronique et ses autres livres délicieux (luculentos), les moines de Murbach les recherchent « summo studio ». Ils ne possédent de Primasius que les cinq livres sur l'Apocalypse : « Nous souhaitons trouver ses autres opuscules et surtout le *Quid faciat hereticum* » [1].

Les lacunes que présente la copie d'un ouvrage commandent particuliérement la recherche du texte complémentaire. Le rédacteur du catalogue de Lorsch note que la collection comprend une partie de l'ouvrage de Fabius Claudius Gordianus, *De aetatibus mundi* ; mais ajoute-t-il, il nous manque onze livres (desunt nobis libri XI) [2]. A Murbach, on trouve les Homélies d'Origène sur le livre des Nombres depuis la 14e jusqu'à la 28e ; « mais les treize premiers nous manquent encore » (antèriores vero XIII nobis adhuc desunt) [3]. A Saint-Riquier, on ne possède que la moitié des œuvres de Fortunat, aussi Micon s'adresse à un écolâtre, sans doute celui de Corbie, dans l'espoir de combler cette lacune [4].

Dans cette recherche, le zèle l'emporte parfois sur la compétence. Le bibliothècaire de Murbach inscrit 18 livres de saint Jérôme sur Isaïe et recherche les autres livres ; or l'ouvrage n'en comporte pas davantage [5].

Non seulement les clercs et moines qui s'intéressent à la bibliothèque s'efforcent de trouver des livres que l'église ne possède pas, mais quelques uns au moins, un Loup de Ferrières, un Micon de Saint-Riquier ont souci de trouver des textes meilleurs des ouvrages dont elle n'a qu'une édition défectueuse [6]

Au Xe siècle, Gerbert, d'accord avec Adalbéron, cherche partout les ouvrages qui manquent à sa collection personnelle et à celle de l église de Reims. Il ne se contente pas de faire enquête dans les bibliothèques de l'ancienne Gaule ; ses correspondants sont priés de rechercher pour lui en Italie, en Espagne, les livres qu'il s'efforce de se procurer. A Tégernsee, à la même époque, le moine Froumundus fait lui aussi activement la chasse des livres [7].

1. *Catal. cité.*
2. Becker, 37, art. 90, p. 83.
3. Bloch, art. 130, p. 265.
4. *Poetae lat.*, III, 363.
5. Bloch, art. 43, p. 263.
6. Plus haut, p. 417.
7. Plus haut, p. 71, 74-5, 431-2.

Au siècle suivant, on ne voit plus d'amateurs de livres s'appliquer à de semblables investigations. Elles sont devenues moins nécessaires. Le mouvement de mutuelle communication d'une collection à l'autre des livres qui manquent à chacune se ralentit, attendu qu'elles sont pourvues dès lors à peu près toutes des mêmes livres. Il est plus aisé que précédemment de trouver les ouvrages anciens et nouveaux, au total assez peu nombreux, dont on peut souhaiter l'acquisition. La multiplication des exemplaires de chaque ouvrage permet de satisfaire plus facilement aux besoins et aux désirs de chaque église ; la chasse aux livres n'a plus, au XIe siècle, le même stimulant et cesse d'être menée avec la même ardeur qu'au temps où les livres étaient rares et par conséquent plus convoités.

§ 3. — Production des livres sur place et acquisitions au dehors

Comment et avec quels éléments, une collection de livres s'est-elle formée dans chaque église ?

Dans les anciennes églises des Gaules une part, faible assurément, des livres est un legs du passé. L'âge facilement reconnaissable de ces manuscrits très anciens permet de les discerner quand ils sont conservés, ou quand ils ont été datés par les érudits des XVIIe et XVIIIe siècles, dans la masse des livres plus récents. Parmi les premiers, il en est, sans doute dont l'acquisition est postérieure au VIIIe siècle, mais la plupart étaient alors dèjà en possession de l'église qui les a conservés jusqu'à l'époque moderne. L'origine de ce fonds premier peut difficilement être déterminée. Comme les livres exécutés plus tard, les uns ont été écrits sur place, les autres sont venus d'ailleurs, d'un *scriptorium* des Gaules ou d'un *scriptorium* étranger [1].

Les livres exécutés du VIIIe siècle à la fin du XIe que possède une église, ont été, pour une large part, écrits chez elle et pour elle, et il est possible, sinon de les reconnaître tous, du moins de discerner un certain nombre de ceux qui sont un produit du cru. Nous avons noté à quels signes et dans quelle mesure on peut identifier l'atelier d'où est sorti un livre [2]. Ils permettent de reconnaître parmi les livres d'une bibliothèque ceux qui ont été exécutés dans l'atelier contigu à celle-ci.

1. Voir plus haut, p. 42.
2. Plus haut, p. 94 et suiv.

Si on excepte certaines églises dont les *scriptoria*, grands producteurs de livres, ont répandu très largement leurs œuvres au dehors, on constate que dans la plupart des églises le *scriptorium* a travaillé d'abord et surtout pour la bibliothèque de celles-ci [1].

Parmi les livres qui la composent on peut distinguer semblablement, non pas tous ceux qui ont été exécutés ailleurs, du moins une part de ceux-là et souvent cette part est considérable.

Les livres achetés par une église, ou dont un bienfaiteur a fait emplette pour les lui offrir, proviennent nécessairement d'un autre atelier, sauf au cas, assez rare sans doute, où l'église rachèterait un bien qu'elle a précédemment perdu ; ceux-là ont eu d'abord un autre propriétaire et ils ont été exécutés pour celui-là.

Quoiqu'il y paraisse, il n'en est pas toujours de même des livres donnés à une église. Ceux que lui offrent des bienfaiteurs étrangers à la communauté sont le plus souvent sans doute de provenance extérieure, . Mais quelquefois, un roi, un grand personnage ecclésiastique ou laïque fait exécuter le livre, qu'il veut offrir à une église, au *scriptorium* même de celle-ci. Il en est ainsi des Évangiles que, sur l'ordre de Lothaire I, Sigilaus fait écrire à Saint-Martin de Tours pour les offrir à ce monastère. L'empereur qui commande ce livre, afin d'en faire hommage à saint Martin, s'est adressé à l'atelier du monastère qu'il considère sans doute comme le plus apte à exécuter le magnifique ouvrage, dont il veut faire la parure de l'église de Saint-Martin (decus ecclesiae) [2].

A plus forte raison, les livres que le prélat ou l'un des membres de la communauté donnent à leur église, peuvent avoir été et, le plus souvent sans doute, ont été exécutés dans le *scriptorium* de celle-ci ou dans les *scriptoria* des monastères ou « *cellae* » qui en dépendent. L'évêque ou l'abbé fait écrire un livre au *scriptorium* de son église, comme il fait fabriquer des pièces d'orfévrerie dans les ateliers domestiques de celle-ci ; dans les deux cas, il est semblablement considéré comme les lui ayant données. Plusieurs livres, que des moines de Reichenau ont offerts à leur monastère, avaient été écrits par eux ou pour eux au *scriptorium* de l'établissement [3]. Dans

1. Plus haut, p. 435-6.

2. Plus haut, p. 185-6.

3. « Wito presbyter missale semiscriptum dimisit, quem Ruadhelm perscripsit et donavit » (Lehmann, I, 52, p. 256). Cf. plus haut, p. 437.

deux manuscrits exécutés à Saint-Amand, un distique signale qu'ils ont été écrits sur l'ordre du sacriste Lothaire, pour être offerts au saint [1].

Dans bien des cas aussi, les livres dont les prélats ou des membres de la communauté font don à l'église, ne sont pas les produits de l'atelier de celle-ci. Nous avons la certitude qu'il en est ainsi, quand les livres qu'ils donnent sont d'un âge antérieur à l'époque où ils les ont offerts. Parmi les livres que les moines de Saint-Oyan ont reçus du prévôt Mannon, dans les dernières années du IXe siècle, figurent des manuscrits du VIIIe ou de la première moitié du IXe [2] ; il est clair que ces livres n'ont pas été écrits au monastère, puisqu'ils sont antérieurs au temps où Mannon y résidait et même à la naissance de celui-ci. Un certain nombre de manuscrits, ayant appartenu à l'église d'Autun, portent mention du don qu'en a fait l'évêque Gautier [3], qui gouverna cette église de 997 à 1023 ; mais comme leur écriture est celle du IXe ou du Xe siècle, ces livres écrits avant son épiscopat ont certainement été acquis par lui au dehors. Il en est de même des manuscrits du IXe siècle qui furent donnés à son église au Xe siècle, par l'évêque de Laon, Didon [4].

Des signes intrinsèques que fournissent des manuscrits d'une église permettent aussi souvent d'en inférer qu'ils ont été exécutés dans le *scriptorium* d'une autre. Ils sont nécessairement de même nature que ceux qui font reconnaître dans la bibliothèque d'une église les livres qui proviennent de son propre atelier.

L'écriture propre à une école calligraphique suffit à déterminer la provenance originelle d'un manuscrit appartenant à une église où cette écriture n'est pas pratiquée. Il en est ainsi d'un certain nombre de manuscrits exécutés en écriture a b de Corbie, qu'on trouve dans les collections de livres d'églises où il semble bien qu'elle n'ait pas été adoptée [5].

De même, les nombreux livres disséminés dans les collections du temps qui portent la marque de la belle époque de l'école de Tours, n'ont pu être exécutés dans l'atelier de l'église propriétaire. Des églises, même lointaines, ont pu s'inspirer, à la vérité, des œuvres tourangelles et on discerne maintes traces

1. Plus haut, p. 241-2.
2. B. N. lat. 9550 (onciale du VIIIe siècle) ; B. Troyes, ms. 2405 (VIII ou IXe s.)
3. Fonds sémin. Autun, ms. 15, 17 A, 22 « ex dono Walterii ».
4. Cf. plus haut, p. 253.
5. Plus haut, p. 382 et 217..

de ces imitations ; mais une église étrangère à la Touraine n'a jamais atteint à la perfection des beaux modèles et de telles œuvres n'ont figuré dans sa bibliothèque que grâce à un achat ou à un don.

L'origine étrangère de certains manuscrits à peintures possédés par une église peut être aussi souvent déterminée. Les Évangiles qu'Angilbert a donnés à Saint-Riquier et qui subsistent, n'ont pu être exécutés dans ce monastère, puisqu'ils sont l'œuvre de l'école des Évangiles Ada, qui fleurit, semble-t-il, dans la région de la Moselle. Parmi les livres de Saint-Martin de Tours, foyer d'une école d'enluminure très réputée, figurent pourtant des produits de l'école franco-saxonne, qui évidemment ne sont pas sortis de l'atelier du monastère [1]. Saint-Denis possédait un exemplaire des Évangiles du style de l'école des Évangiles Ada[2] et qui ne peut être imputé à l'atelier dionysien.

Des manuscrits d'un établissement portent aussi parfois des marques et notes qui permettent de l'attribuer au *scriptorium* d'un autre. Le propriétaire primitif peut être reconnu en raison, soit d'un ancien « ex libris », soit d'une dédicace apposée par le scribe, soit de la mention du don fait à cette église, notes qu'on n'a pas toujours pris soin de faire disparaître quand le livre a passé dans la bibliothèque d'une autre église. De même, des livres liturgiques renferment très souvent des caractères propres à l'église à l'usage de laquelle ils ont été exécutés, avant de subir les additions et modifications qui l'adaptent aux besoins d'un autre propriétaire. Dans tous ces cas, les livres conservés, même au cours des IXe, Xe, XIe siècles, dans la bibliothèque d'une église, proviennent d'un autre établissement, où ils ont été exécutés, à moins qu'il ne les ait reçus lui-même d'ailleurs.

Les bibliothèques qui naissent ou se reconstituent aux Xe et XIe siècles ont été nécessairement formées à l'origine par un apport de livres venus du dehors. La collection du monastère de Cluny fondé en 910, qui comprend des livres antérieurs à cette date ou exécutés dans les premières années du Xe siècle, les a puisés à d'autres sources que le *scriptorium* du monastère naissant [3]. Les cent volumes apportés par Odon au monastère de Baume, en 908 ou 909, ont sans doute formé le noyau

1. Plus haut, p. 164, 229 et p. 189, n. 2.

2. B. N. lat. 9387, cf. Le Prieur, Hist. gén. de l'art d'A. Michel, I, 338.

3. Voir plus loin, B. de Cluny, p. 524.

de la bibliothèque de Cluny[1]. L'ancienne bibliothèque de Saint-Bénigne de Dijon avait été détruite au IX[e] siècle par les païens ; elle fut reconstituée, au commencement du XI[e] siècle, par l'abbé Guillaume, qui aurait amené à Dijon des moines grecs et italiens, instruit des scribes et des enlumineurs[2]. Un Sacramentaire de cette époque a été donné, en 1036, par l'évêque de Paris, Hembertus[3]. En 1078, l'abbé Jarenton aurait joint à la bibliothèque de son monastère trois cents volumes acquis en Angleterre[4].

Les vieilles bibliothèques s'enrichissent indistinctement de livres sortis du *scriptorium*, qui leur est attenant, ou des *scriptoria* d'autres églises. A Reichenau, Réginbert dresse la liste des livres qu'il a écrits ou fait écrire et de ceux qu'il doit à ses amis[5]. Une note d'un manuscrit de l'église d'Autun rapporte de l'évêque Gautier, qu'il a donné à cette église tous les *codices* qu'il a fait écrire en grand nombre, sans doute au *scriptorium* autunois, et tous ceux, nombreux eux aussi, qu'il s'est faitdonner[6]. Dressant la liste des livres dont, au XII[e] siècle, sous l'abbé Gebhart, s'est enrichi le monastère de Windberg, le rédacteur distingue ceux que l'abbé a fait écrire, ceux qu'il a achetés et ceux qu'il s'est fait donner[7].

§ 4. — Les acquisitions gracieuses

Le plus grand nombre sans doute des livres, que les bibliothèques ecclésiastiques et monastiques reçoivent du dehors, y entrent en vertu d'une acquisition gracieuse.

Il en est ainsi, semble-t-il, chaque fois qu'une église se procure des livres sous la forme de copies exécutées à sa demande dans le *scriptorium* d'une autre église. Les complaisances des prélats, des chefs des *scriptoria* les uns pour les autres sont nécessairement gratuites à charge de réciprocité, lorsque l'occasion s'en présentera. Un grand nombre de transcriptions sont exécutées dans les *scriptoria* des églises pour satisfaire aux requêtes présentées par les prélats et commu-

1. Plus haut, p. 121.
2. Cf. Introd. de M. Omont au Catal. B. Dijon, *Catal. B. Dépts.*, V, p. IV.
3. B. Dijon ms. 122, cf. Introd., *loc. cit.* et p. 32.
4. *Loc. cit.* et Bougaud Garnier, *Anal. Divion.*, 1875, in-8°, p. V.
5. Becker, 10, p. 19.
6. Fonds Sémin. Autun, ms. 22 : « Contulit etiam ille omnes codices quos ipse aut plures scribi fecit aut nonnullos dono acquisivit. » (Catal., p. 16).
7. Manitius, *Drei ungedrückte B. Katal.*, *N. Archiv.*, 1907, p. 249-50.

nautés d'autres églises [1]. Obtenir d'un établissement bien pourvu copie de manuscrits qu'il possède est l'un des moyens, probablement les plus ordinairement pratiqués, d'enrichir une bibliothèque. Il est rapporté d'un abbé de Mettlach du X[e] siècle, qu'il a reconstitué la bibliothèque du monastère soit en achetant des livres, soit en faisant exécuter des copies « ad exemplar » [2] ; ou bien ce travail a été fait à Mettlach d'après des exemplaires prêtés, ou bien, et ce fut sans doute le cas le plus fréquent, la transcription a été exécutée dans le *scriptorium* de l'église qui possédait ces exemplaires.

Un grand nombre des livres donnés aux églises leur parviennent, sans qu'il soit fait mention de l'origine, du lieu d'exécution du manuscrit, à titre d'offrande pieuse faite au saint patron ou à la communauté de ces églises. Les bienfaiteurs d'un sanctuaire lui donnent des livres, comme ils lui offrent des pièces d'orfèvrerie religieuse ou de riches vêtements liturgiques. Les livres ne sont-ils pas une part du trésor de l'église ?

Les rois sont particulièrement généreux dans l'attribution qu'ils font à des églises de livres magnifiques. On a vu Charlemagne, Louis le Pieux, Charles le Chauve, Lothaire, récompenser les prélats fidèles ou marquer leur piété envers un saint, leur attachement à une communauté, en leur offrant des manuscrits.

Parmi les donateurs de livres, les prélats de l'église contribuaient le plus largement à doter sa bibliothèque. Leidrade, archevêque de Lyon, aux termes d'une note que portent les manuscrits donnés par lui à son église, les a offerts à l'autel de Saint-Étienne ; ses successeurs, Agobard, Amolon et Remi ont fait comme lui. Une quinzaine de manuscrits portent la dédicace qu'en a faite Hincmar à Notre-Dame de Reims, et nous savons qu'il en a donné aussi un bon nombre à Saint-Remi. On conserve aussi deux livres qu'Héribaldus, évêque d'Auxerre a donnés à Saint-Étienne, celui que Rothard, évêque de Cambrai a offert à la pieuse Vierge Marie, ceux qui ont été donnés à l'église de Cologne par les archevêques Gunther, Willibert, Hériman, Everger, Héribert, les six manuscrits dont Didon, évêque de Laon, a fait présent à Notre-Dame. Au X[e] siècle, Uton et Erkanbald, évêques de Strasbourg ont donné un grand nombre de livres à leur église. Riculfe a légué à l'église d'Elne une importante collection [3].

1. Voir plus haut, p. 438 et suiv
2. *Mirac. s. Liutwini*, 9, *SS*, XV, 1264.
3. Voir plus loin, B. des églises de Lyon, Reims, Auxerre, Cambrai, Laon, Strasbourg, Elne.

On conserve le livre qui fut offert à l'autel de Notre-Dame du Puy par le don d'Adelard, évêque de ce siège [1] et les deux manuscrits du IX[e] siècle, l'un de Cicéron, l'autre de Quinte Curce, qu'un évêque du nom de Raoul, qui ne peut être sûrement identifié, a donné sans doute à son église [2]. Au XI[e] siècle, Gautier, évêque d'Autun, Hugues, archevêque de Lyon, Léger, archevêque de Vienne, Wernher, évêque de Strasbourg ont donné ou légué de nombreux livres à leur église [3].

Le prélat sert quelquefois seulement d'intermédiaire. Le traité de saint Jérôme sur les Psaumes, exécuté à Saint-Martin de Tours dans le premier quart du IX[e] siècle par Dodaldus, a été donné à l'église de Chartres par un certain Richulfus, grâce à l'intermédiaire de l'évêque de Chartres, Gislebert, entre 859 et 878 [4].

Les abbés, Benoît à Aniane, Wando, Witlaic, Gervold, Anségise à Saint-Wandrille, Angilbert et plus tard Gervin à Saint-Riquier, Heito, Erlebald, Ruadhelm à Reichenau, Grimald et Hartmut à Saint-Gall, Adson à Montiérender, Seiwoldus à Saint-Vaast d'Arras ont donné ou légué à leur monastère d'importants lots de livres [5]. De nombreux manuscrits portent en outre la mention de l'offrande votive qu'en ont fait les abbés à l'autel de leur église. Maïeul, abbé de Cluny a offert à l'autel de saint Pierre un traité de saint Ambroise sur saint Luc. Alvéus, abbé de Saint-Père de Chartres (§ 955) a donné un livre à saint Pierre « pro vita aeterna ». Pierre, abbé de Saint-Mesmin a déposé sur l'autel un exemplaire d'un traité d'Alcuin. Hélie, abbé du même monastère a offert sur l'autel « cum salutari hostia » la Chronique de saint Jérôme, qu'un moine avait écrite à sa prière [6].

1. B. N. lat. 1452, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 513.

2. Le ms. de la B. de l'Univ. de Leyde (Vossianus F 84), qui renferme les œuvres philosophiques de Cicéron, porte au f° 1 l'inscription ancienne : « Hunc librum dedit Rodulfus episcopus » (Chatelain, *Paléogr. class.*, p. 29, Pl. 38 A). Il peut s'agir soit de l'évêque de Bourges, Raoul (845-66), soit de l'un ou l'autre des évêques de ce nom de Noyon Tournai (950-2), de Châlon (977-86), de Bayeux (990-1006), de Senlis (998-1008) ; cf. Chatelain, *loc. cit.* La même inscription figure dans un ms. du IX[e] s. de Quinte Curce (Voss. Q 20, Chatelain, Pl. 188, 1°, II, p. 26.

3. Plus haut, p. 456.

4. B. Chartres, ms. 3. A plusieurs places, le ms. porte cette note : « optulit hunc librum Richulfus per manus Gisleberti episcopi sanctae Mariae Carnotensis ecclesiae » (cf. Wilmart, *Dodaldus*, dans *Speculum* VI, p. 578).

5. Plus haut, p. 454-5 et plus loin, B. de ces églises.

6. Voir plus loin, B. de Cluny, S. Père, p. 525, 573 et plus haut, *Script.* de S. Mesmin, p. 137.

Des livres sont offerts aussi très souvent par les dignitaires ou de simples membres de la communauté, chanoines ou moines. A Saint-Martin de Tours, le chanoine Bernon offre le Virgile qu'il a fait exécuter. On a vu qu'un très grand nombre de dignitaires ou de simples prêtres et moines ont donné ou légué à leur communauté des livres [1].

Les livres ainsi offerts à une église par un bienfaiteur ont été parfois exécutés à cette intention et sur son ordre, tantôt dans le *scriptorium* même de l'église à qui le livre est donné, tantôt dans un autre. Vraisemblablement, le donateur a parfois aussi acheté les livres dont il fait offrande.

Le plus souvent, sans doute, les dons et legs en livres qui sont faits aux églises leur font apport soit d'une part tantôt modeste et tantôt importante, soit même de la totalité d'une collection personnelle déjà constituée. Les bibliothèques des églises s'enrichissent des livres dont des rois ou des particuliers, des laïques, des évêques, des clercs, des religieux avaient formé une collection à leur propre usage.

Presque toujours, les bibliothèques des abbés ou des évêques sont données, léguées intégralement par eux à leur église. Ce fut pour les moines de Reichenau un scandale quand, après la mort de l'abbé Jean, l'évêque de Constance s'en vint au monastère pour mettre la main sur ses livres, sous le prétexte d'ailleurs, de les faire copier [2].

Une part est faite par les évêques aux monastères épiscopaux dans les dons et legs qu'ils font de leurs livres. Saint-Remi de Reims a reçu des livres d'Ebbon et d'Hincmar. Albéric, évêque de Langres, au temps de Louis le Pieux, a donné au monastère de Béze un certain nombre de livres. Plusieurs manuscrits de Saint-Vincent de Metz lui sont venus en don de l'évêque de Metz, Thierry. Heito, évêque de Mayence, mais ancien abbé de Reichenau a laissé ses livres non pas à ses chanoines, mais aux moines de Reichenau [3]. Peut-être aussi parfois la collection formée par l'abbé d'un monastère épiscopal est-elle recueillie ou confisquée par l'évêque propriétaire. C'est le cas de l'évêque de Constance s'adjugeant les livres délaissés par un abbé du monastère de Reichenau placé alors sous sa dépendance. La collection formée par l'abbé Rostaing paraît bien avoir été recueillie

1. Plus haut, p. 157 et p. 459-60.

2. Chron. d'Oheim, Lehmann, 48, p. 235.

3. Voir plus loin, B. de S. Remi, Bèze, S. Vincent de Metz, Reichenau.

par l'église de Nevers, sans qu'on puisse dire à quel titre lui est parvenue la succession de cet abbé.

Les libéralités d'un évêque, comme de tout autre bienfaiteur, vont aussi parfois à une église qui n'est pas sous leur dépendance et avec laquelle ils entretiennent des relations pieuses. Un livre a été donné à Saint-Benoît sur Loire par l'évêque Mabbo. Stavelot a recueilli le Collectaire de l'évêque Étienne. Un évêque favorise en particulier un monastère où il va finir ses jours. Sous l'abbé Waldo, Lambert, évêque du pays franc, se fit moine à Reichenau et apporta beaucoup de livres. Il en fut de même de l'évêque saxon Hartrichus [1].

5. — Les acquisitions onéreuses.

L'église s'est procurée sans doute aussi à ses frais un certain nombre des livres qu'elle possède et qui n'ont pas été exécutés dans son *scriptorium*.

L'acquisition a pu être réalisée d'abord en vertu d'un échange. Mais le cas se produisait sans doute rarement, car nous ne trouvons nulle part mention expresse d'un échange de livres d'une bibliothèque à une autre. Il ne s'en opère sans doute, que dans le cas, assez rare, où chacune des deux possède double exemplaire de l'ouvrage qu'on ne trouve pas dans l'autre. Si toutes deux n'ont qu'un seul exemplaire de l'ouvrage, il peut en être fait prêt mutuel en vue d'une transcription, ou plus simplement une copie sera exécutée dans chaque *scriptorium*, après quoi les deux ateliers pratiqueront un échange. En fait, les communications si fréquentes de livres d'une église à une autre ne prennent jamais, à notre connaissance, la forme d'un troc.

Le simple prêt d'un ouvrage est pourtant faveur si appréciée, qu'on le reconnaissait quelquefois par le don d'un autre livre. Un Quinte Curce a été donné par un moine de Saint-Germain d'Auxerre au comte Conrad, pour en obtenir le prêt d'un traité de Raban Maur, afin d'en prendre copie [2]. Entre ce religieux, agissant peut être pour le compte du monastère et ce grand laïque, il y a eu équivalemment échange.

Quelquefois aussi, l'échange est conditionnel. Un abbé

1. Plus loin, B. de Nevers, S. Benoît sur Loire, Stavelot, Reichenau.

2. Cf. plus haut, p. 125.

de Reichenau pour obtenir le prêt de manuscrits en a remis deux autres en gage ; il a été convenu qu'ils resteraient aux mains du préteur si les siens ne lui étaient pas rendus [1]. A défaut d'une restitution, interviendra en ce cas un échange. Le gage pour un livre emprunté peut être aussi une somme d'argent, auquel cas, si le livre n'est pas rendu, on peut le considérer comme acheté. Nous savons qu'au XIIe siècle, l'abbé Gebhart a reçu trois volumes des « Expositiones » de saint Augustin sur les psaumes, en remettant en gage deux talents [2].

Une part des livres exécutés au dehors pouvait aussi provenir d'achats effectués par l'établissement. Il était certainement fait commerce de livres au début du IXe siècle, puisque Charlemagne ordonnait de vendre ses livres afin d'en distribuer le prix aux pauvres. Des églises et des monastères ont pu, comme les particuliers laïques ou par leur intermédiaire, se procurer ainsi des livres. Quelques mentions d'achat de livres sont faites au cours du IXe siècle. Réginbert, moine et scribe de Reichenau rapporte qu'il a acheté huit deniers un exemplaire de la Loi des Lombards et de la *Passio* d'un saint martyr [3]. Dans la liste des livres acquis sous l'abbé Erlebald, sont mentionnés un Missel et un Psautier, que le prêtre Kementit a vendus, un autre Psautier vendu par Ericho [4]. Quand il est rapporté que l'évêque Wala faisait venir à Auxerre des livres, sitôt qu'il avait connaissance qu'il s'en trouvait en quelque endroit [5], il semble bien qu'il s'agisse d'achats faits par cet évêque pour son compte personnel ou pour celui de son église. Eudes de Glanfeuil raconte qu'il a acheté, au prix d'une forte somme, de vieux cahiers (quaterniunculi) trouvés dans la besace d'un pèlerin [6]. Un certain nombre de livres ont pu être emportés par les Normands pour en faire argent et être ensuite rachetés. Il subsiste un manuscrit du IXe siècle, renfermant le Commentaire de Chalcidius sur le Timée; qui, d'après une inscription, a été acheté à un pirate [7]. C'est peut-être aussi le cas

1. Plus haut, p. 433.
2. « In pignus accepit duorum talentorum » (Manitius, *N. Archiv.*, 1907, p. 249).
3. Lehmann, 53, art. 19, I, p. 260.
4. 52, p. 256, l. 36-7.
5. *Gesta episc. Autisiod.*, I, 39, Migne, CXXXVIII, 252-3.
6. « Quos vix emerui datis non paucis redimere nummis » (Préface à la vie de saint Maur, Mabillon. *A. S.*, I, 261).
7. B. Valenciennes, ms. 293 (283), IXe s. : « Emptus Plato fuit major vendente pyrata » (Mangeart, *Catal. B. Valenciennes*, 297).

de manuscrits du VIIIe ou IXe siècle où on trouve des mots en runes[1].

Au Xe siècle, Gerbert s'est employé, écrit-il, à Rome, dans le reste de l'Italie, en Germanie et en Belgique à acheter, au prix de beaucoup d'argent (multitudine nummorum), des copies des auteurs [2]. Quand il prie un correspondant de Barcelone de lui adresser un traité d'astronomie et l'invite à lui demander ce qu'il voudra « in recompensationem », il s'agit peut-être d'un achat [3]. Il charge un moine de Bobbio de faire transcrire pour lui un certain nombre d'ouvrages par des copistes, qu'on trouve partout en Italie travaillant à gages (tuis sumptibus). Gerbert promet de lui envoyer, suivant ses indications et à la date qu'il fixera, de quoi couvrir largement la dépense [4]. A Mettlach, l'abbé Ruothwic, reconstituant la bibliothèque du monastère, a fait acheter des livres, en même temps qu'il faisait exécuter des copies d'autres manuscrits [5]. A cette époque et sans doute déjà antérieurement au Xe siècle, des livres étaient mis en vente sur les marchés. Dans la seconde moitié du IXe siècle, la bibliothèque du monastère de Saint-Hubert a subi des vols importants ; il lui a été ravi entre autres un Psautier écrit en or, ayant appartenu à l'empereur Lothaire. Les voleurs, pour cacher leur larcin, le mirent en vente à Toul, où il fut acheté de bonne foi par la mère de Brunon [6].

C'est sans doute aussi grâce à des achats qu'Olbert, abbé de Gembloux, a réuni au XIe siècle des livres si nombreux qu'on s'étonnait qu'un seul homme ait pu en acquérir (comparare) un tel nombre [7], que Guillaume de Saint-Bénigne a reconstitué la bibliothèque de son monastère [8]. Nous possédons le détail du prix qu'au XIIe siècle, l'abbé du monas-

1. On en trouve dans l'Évangéliaire de S. Vaast d'Arras et dans les Évangiles de Marchiennes (B. Douai, ms. 12).

2. *Epist.*, 43, p. 42.

3. 24, p. 19.

4. 130, p. 117-8.

5. *Mirac. s. Liutwini*, 9, *SS*, 1264.

6. *Chron. s. Huberti*, 19 : « apud urbem Tullensem fuerit venditum, quasi in extera provincia securius ibi celandum... venale illud inveniens emit » (*SS*, VIII, 579).

7. *Gesta abb. Gemblac.*, 42 : « vetus et novum testamentum continentem in uno volumine transcripsit historiam. Et divinae quidem scripturae plus quam centum congessit volumina, secularis vero disciplinae libros quinquaginta. Mirandum sane unum hominem in tanta tenuitate rerum tanta potuisse comparare » (*SS*, VIII, 540).

8. Cf. plus haut, p. 121, Wattenbach (p. 547) attribue au XIe s. l'achat fait par les moines de Saint-Père à un moine lombard d'un livre « caritative de suis caritatibus ». Ces termes paraissent être d'époque postérieure. Le ms. de la B. de Chartres 63 (125) qui porte cette note est bien du X-XIe s., mais la note a été ajoutée au XIIIe siècle (*Catal. B. dépts*, t. XI, éd. Omont, p. 31).

tère de Windbert a payé pour l'acquisition d'un certain nombre de livres. Un Psautier glosé lui a coûté un talent, un Missel et un Évangéliaire trois talents, trois autres Missels respectivement un marc d'argent, six sous, un talent. Un Missel et Lectionnaire ont été payés 20 sous, un livre de gloses sur saint Jean 30 deniers[1]. Bernard Itier, *armarius* de Saint-Martial de Limoges a inscrit sur un Sacramentaire d'une église limousine une note qui signale l'achat qu'il en a fait, en 1210, à Guillaume Martel, pour cinq sous[2]. Vers 1150, Froger, abbé de Saint-Ouen a fait achat d'un « optimus textus »[3].

Des livres ont pu être acquis aussi en échange de biens fonds[4]. Il en est offert quelquefois à des conditions qui constituent une charge. En 1055, un enfant est admis comme oblat au monastère de Benedictbeuern ; le père a cédé à la communauté un bien-fonds ; la mère lui a remis un ouvrage de saint Ambroise[5].

§ 6. — ACQUISITIONS LÉGITIMES ET ILLÉGITIMES

Une église n'a pas le droit d'aliéner ses livres, portion de son trésor. Comme toutes les autres propriétés des églises, ceux-ci ne peuvent être ni donnés ni vendus. Cette règle ne rend-elle pas illégitime et frauduleuse l'acquisition faite par une église, à titre gratuit, ou onéreux, de livres ayant appartenu à une autre ?

Il semble bien que la règle que prohibe toute aliénation, ne s'applique pas au cas, très fréquent, où le *scriptorium* d'une église exécute la copie d'un manuscrit appartenant à celle-ci pour le compte d'un autre établissement religieux. De même qu'une église n'aliène pas le livre qu'elle prête pour qu'il en soit pris copie, elle peut tout aussi légitimement faire exécuter chez elle la copie qu'elle expédiera de préférence. Elle garde, dans l'un et l'autre cas, elle assure même mieux dans le second, qui exclue les risques d'un prêt et d'un voyage, son droit de propriété sur tous les livres qui forment sa biblio-

2. B. Munich, 22. 201, Manitius, *Drei ungedrückte B. Katal.*, dans *N. Archiv.*, 1907, p. 249.

2. B. N. lat. 821, fº 142, cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, p. 300.

3. Cf. Delisle, *Documents sur les livres au moyen âge*, *B. Ec. Chartes*, 1849, p. 20.

4. Wattenbach, *Das Schriftwesen*, 547, cite l'exemple de l'évêque de Trente, Henri, donnant en 1080 à un abbé des vignes « pro commutatione librorum quos idem episcopus concupiverat de scriniis abbatis ».

5. *Mon. Boica*, VII, 40.

thèque. Des copies d'ouvrages rares expressément faites en faveur d'une église qui ne les possède pas, ne privent pas de son avoir la bienfaitrice.

De même, la réputation des artistes calligraphes et enlumineurs d'un *scriptorium* peut leur attirer des commandes qui, exécutées avec l'assentiment du prélat, procureront à d'autres églises des livres de grand prix ; mais ceux-ci n'étaient pas destinés à figurer dans le trésor ou dans la bibliothèque de l'église qui les a produits ; ils n'y sont pas effectivement entrés ; aussi ne peut-on les considérer comme aliénés, pas plus que les pièces d'orfèvrerie qu'un atelier bien outillé était sollicité de fabriquer pour une autre église. C'est ainsi que très légitimement, maints volumes pouvaient passer d'une église à une autre.

Les ateliers réputés ont certainement fourni à des églises, même lointaines, des livres exécutés pour l'exportation. Le *scriptorium* de Saint-Denis a travaillé pour les monastères de Reichenau et de Saint-Gall. Les ateliers tourangeaux ont procuré à maints autres *scriptoria* des modèles et à d'innombrables bibliothèques des livres très appréciés [1].

Parmi ces livres dont l'acquisition est ainsi parfaitement régulière, il faut peut-être ranger même les livres liturgiques qui, exécutés dans le *scriptorium* d'une église pour être offerts à une autre, reproduisent le texte des livres de la première et présentent par conséquent certaines particularités propres à celle-là. Les additions et modifications contemporaines qui ont pu y être apportées, adaptant le livre à l'usage de l'autre église, ne prouvent pas que le livre ait irrégulièrement passé de la première à la seconde.

Mais dans d'autres cas, ce n'est certainement pas le *scriptorium* d'une église qui a fourni des livres à une autre ; mais la bibliothèque de la première qui a été frustrée, comme le montrent les dédicaces ou « ex libris » dont les manuscrits ont gardé la marque. Un manuscrit qu'a fait exécuter le sacriste Lothaire dans les premières années du IX[e] siècle pour être offert à saint Amand, a été donné à l'église de Laon dans la deuxième moitié du siècle par les comtes Bernard et Adelelme [2]; nous ne savons comment ce livre, exécuté à Saint-Amand et pour ce monastère, était passé en leurs mains[3]. Deux manus-

1. Voir plus haut, p. 163-5.

2. B. Laon, ms. 298, cf. Script. S. Amand, p. 242.

3. Ces personnages ont été désignés par Charles le Chauve pour être ses exécuteurs testamentaires. Le livre serait-il entré en possession du roi ?

crits du IXe siècle qui portent la dédicace que l'évêque d'Auxerre, Héribaldus en a fait à son église, se retrouvent l'un dans la bibliothèque de Marmoutier, l'autre dans celle de Saint-Gall [1]. Un manuscrit qui provient de la bibliothèque de la cathédrale du Puy a dû appartenir à l'église de Lyon, car un acte de précaire du Xe siècle y a été transcrit, qui paraît être de Guy, archevêque de Lyon [2]. Avant de devenir la propriété des moines de Saint-Père de Chartres, un manuscrit du VIIIe siècle avait été celle du monastère de Saint-Benoît de Fleury, dont il porte l'« ex-libris » [3]. Un manuscrit du IXe siècle, qui renferme le poème de Dungal, le *peregrinus*, sur Hildoard de Cambrai, appartenait au Xe siècle au monastère de Corbie, où peut-être il a été exécuté. On le retrouve ensuite à Saint-Remi de Reims [4] et on pourrait multiplier les exemples de ces transferts d'une collection à une autre. Il arrive aussi que des livres liturgiques, présentant des caractères propres à une église, mais exécutés dans le *scriptorium* de celle-ci pour une autre église, passent par la suite à l'usage d'une troisième [5].

Un roi, un grand, puise légitimement parmi les livres de sa chapelle en faveur du trésor d'une église favorite. Mais un laïque, roi ou simple particulier, un évêque ou un abbé propriétaire de monastères, de « cellae », d'églises rurales, croira pouvoir disposer aussi des livres comme du reste des biens de ces églises. L'abbé séculier d'un monastère se fera-t-il scrupule de mettre semblablement la main sur des livres qui figurent parmi les biens meubles de l'abbaye qu'il tient en bénéfice ? Un évêque, un abbé même régulier, ne se contentera pas toujours de faire exécuter complaisamment des copies dans le *scriptorium* de son église ; il puisera parfois pour faire des présents à un roi, à une autre église, dans le *sacrarium* ou la bibliothèque de l'église qu'il gouverne. On s'explique ainsi que le roi Eudes, retenant en ses mains l'abbaye de Saint-Denis, ait pu se faire livrer des livres précieux du trésor en même temps que des pièces d'orfèvrerie [6] et que le « codex aureus » donné par Charles le Chauve

1. B. Tours, ms. 887 et *Stiftsb. S. Gall*, ms. 177.

2. B. N. lat. 6.639 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 514.

3. B. Chartres, ms. 40.

4. B. S. Leningrad Q II, 5 ; Gillert, *N. Archiv.*, VI, 499.

5. Un Sacramentaire exécuté, semble-t-il, à S. Amand pour S. Éloi de Noyon est passé ensuite à l'usage de S. Thierry de Reims, cf. plus haut, p. 243-4.

6. Voir t. III, *Eglises et trésor des églises*, p. 161.

à ce monastère, ait été attribué plus tard par le roi Arnoul au monastère de Saint-Emmeran [1].

Un membre d'une communauté au hasard de ses déplacements peut laisser dans un autre établissement un ouvrage qu'il avait en mains. L'abbé de Cluny, passant au monastère de Murbach, s'est vu présenter la vie de saint Maïeul. Cet ouvrage, écrit à Cluny, avait été emporté en Alsace par le prévot Garnier, qui l'avait fait composer par Syrus. Le décès de Garnier, probablement survenu à Murbach, expliquerait la présence dans ce monastère d'un manuscrit clunisien [2].

La fuite des communautés qui, pour échapper aux dévastations des païens, emportent avec leur trésor leurs livres, ont fait passer plusieurs d'entre eux dans d'autres bibliothèques. A l'approche des Hongrois en 924, les moines de Saint-Gall ont cru mettre en sûreté leurs livres dans l'île où est sis le monastère de Reichenau ; le chroniqueur observe qu'hélas tous ne sont pas revenus [3]. La belle collection, formée à Saint-Riquier, a été dispersée, au cours des pérégrinations des moines fuyant devant les Normands. Un abbé du Xe siècle a retrouvé l'un de ces livres au monastère de Gorze [4].

Les vols commis par des hôtes de passage qui emportent sans doute quelquefois des livres dans leurs bagages ont vraisemblablement contribué aussi d'une manière directe ou indirecte à frustrer une bibliothèque ecclésiastique en faveur d'une autre. Une note apposée sur un manuscrit de l'église de Mayence signale que tels et tels ouvrages que possédait cette église ont été dérobés par un moine de Fulda [5]. Peut-être les eût-on retrouvés plus tard dans la bibliothèque de ce monastère.

1. Cf. plus haut, p. 211.
2. *Vita Maioli*, Préf., Migne, CXXXVII, 716.
3. *Ekkeh. casus s. Galli*, 5, SS, II, 105.
4. « Per diversa loca deportatae... et dispersae » (*Chron. Centul.*, IV, 17, p. 219).
5. B. Munich CLM 8.107, f° 1 ; cf. Lindsay, *The early Mayence script.*, p. 28.

CHAPITRE XXVII

Comment et dans quelle mesure sont connues les anciennes bibliothèques.

§ I. — Les livres qui subsistent

Chaque église et chaque monastère possède une collection de livres d'une importance variable. De quels moyens d'information disposons-nous pour passer en revue ces bibliothèques, en déterminer l'importance relative et la composition ? Le plus sûr de tous, à n'en pas douter, serait le fonds ancien de ces bibliothèques, s'il avait été préservé des injures du temps et des hommes.

Dans quelle mesure les collections formées à cette époque sont-elles encore conservées, et comment reconnaître les livres qui subsistent en provenance de chacune d'elles ? A l'ouest du Rhin et des Alpes, seules les bibliothèques de Saint-Gall, d'Einsiedeln, de l'église de Cologne se retrouvent presque intégralement aujourd'hui encore au lieu même où elles se sont formées. D'un grand nombre d'autres, une part importante est gardée en un même dépôt. D'autres collections ont été dispersées. Si on peut retrouver et identifier un certain nombre des livres qu'elles renfermaient du VIIIe au XIIe siècle, combien d'autres ne portent aucun signe qui permette de reconnaître leur ancien propriétaire et combien aussi ont péri !

Dans les régions dévastées par les invasions normandes, le fonds antérieur à la fin du IXe siècle a presque totalement été perdu alors. C'est le cas de la plupart des bibliothèques formées au nord ouest et à l'ouest de l'ancienne Gaule, en particulier des monastères gantois, de Saint-Bertin, Saint-Vaast, Saint-Riquier, Saint-Wandrille.

Longtemps après cette période particulièrement critique pour les bibliothèques ecclésiastiques et monastiques, elles ont été soumises encore à des pillages. Un certain nombre furent gravement atteintes au temps des guerres de reli-

gion ; il en fut ainsi de la belle bibliothèque de Fleury. Toutes finalement ont souffert de la suppression des établissements religieux en 1791. Il s'en faut que les fonds en provenant soient parvenus intacts dans les dépôts publics d'aujourd'hui[1].

Mais ces événements fatals pour les vieilles bibliothèques n'ont souvent que précipité et achevé des ruines déjà faites. Des incendies, au cours des âges, ont dévoré complètement un certain nombre de bibliothèques. Ce fut le cas, en particulier, à Saint-Riquier et à Lobbes. Un grand nombre ont souffert tout autant de l'incurie et du peu d'estime faite souvent des vieux livres, à partir du XIIIe siècle, par leurs anciens propriétaires. Le mouvement intellectuel qui s'était abrité exclusivement auprès des cathédrales et des monastères de l'Ordre de saint Benoît jusqu'au XIIe siècle s'en est alors éloigné ; les livres furent appréciés, lus, copiés ailleurs ; les Universités, collèges, couvents des Ordres nouveaux, puis les humanistes de la Renaissance ont pris dès lors la tête d'un courant qui se retirait des vieux cloîtres. Les anciens livres claustraux ont souvent passé alors dans des collections nouvelles. Les anciennes ont été laissées à l'abandon par les communautés qui se sont montrées moins soucieuses encore de ces vieux manuscrits, du jour où le livre imprimé dispensait de les consulter ceux qui n'avaient pas souci de remonter aux sources. Souvent, l'établissement propriétaire a vendu ou donné ces manuscrits vétustes, réputés inutiles, à des collectionneurs érudits ou curieux. Les chanoines de Metz offraient leurs anciens livres liturgiques de luxe à Colbert ; ceux de Saint-Martial en faisaient trafic. La Congrégation Bénédictine réformée de Saint-Maur a pu grossir un certain nombre de collections monastiques, notamment celle de Saint-Germain des Prés, aux dépens de beaucoup d'autres restées en des mains incapables d'en tirer profit.

Dans l'état de dispersion où se trouvent présentement les anciens manuscrits ayant appartenu aux églises, il est possible pourtant de les restituer, pour la plupart, à leur ancien fonds. Leur provenance est très souvent connue. Beaucoup ont gardé les côtes modernes des bibliothèques ecclésiastiques ou monastiques auxquelles ils appartenaient avant la Révolution. Un bon nombre conservent un « ex libris », apposé antérieurement au XIIe siècle et de ceux-là nous sommes sûrs qu'ils

1. Sur le pillage, la destruction et l'éparpillement des livres des B. ecclésiastiques et monastiques, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours, voir Traube, *Zur Palaeogr.*, *Vorles.*, I, 124 et suiv.

appartenaient déjà à la bibliothèque de l'église dont ils portent l'estampille aux IXe, Xe ou XIe siècles. Beaucoup, notamment les livres liturgiques sont identifiés grâce à leur contenu. Les dédicaces, les souscriptions, la mention faite des donateurs permettent de déterminer la provenance de maints autres et souvent établissent que ces livres figuraient dans telle bibliothèque à telle époque.

D'un très grand nombre d'anciens manuscrits, nous pouvons ainsi déterminer à quelle église ils appartenaient avant le XIIe siècle. Un examen plus minutieux de manuscrits dont la plus ancienne provenance n'est pas connue, permettra par la suite d'en accroître encore le nombre. Si le dépouillement des dépôts qui conservent de vieux manuscrits n'est pas encore à cet égard achevé, il est du moins fort avancé et on peut dresser le bilan provisoire des manuscrits qui subsistent en provenance des bibliothèques, telles qu'elles étaient constituées du VIIIe au XIIe siècle.

On ne saurait toutefois tenir pour certain que tous les manuscrits antérieurs au XIIe siécle qui appartiennent encore ou qu'on sait avoir appartenu aux anciens fonds des établissements ecclésiastiques et monastiques, étaient déjà avant l'an 1200 propriété de ces églises. Ils ont pu être acquis par elles plus tard et parfois on sait d'une manière positive que tel manuscrit très ancien a passé par don ou achat, aux XIIe XIIIe, XIVe siècle ou même plus tard, dans la bibliothèque d'une église. De plusieurs de ces anciens livres, nous savons qu'ils ont appartenu successivement à plusieurs églises et il n'est pas toujours possible de déterminer sûrement quels en ont été les plus anciens propriétaires.

A la vérité, le doute n'existe guère qu'en ce qui concerne les bibliothèques des anciens monastères où une réforme moderne a rétabli le goût de l'étude et fait apprécier la valeur des anciens manuscrits. Les Bénédictins érudits des Congrégations de Saint-Maur et de Saint-Vanne ont fait sans doute entrer aux XVIIe et XVIIIe siècles dans les collections de leurs monastères de très vieux manuscrits qu'ils ne possédaient pas avant l'an 1200. Au contraire, la plupart des collections formées près des églises cathédrales, les bibliothèques des chapitres, celles des anciens monastères que n'a pas touchés la réforme, n'ont plus acquis de livres anciens à partir du XIIIe siècle ; elles en ont perdu dans tous les cas beaucoup plus qu'elles n'en ont gagnés.

Aussi, quand le fonds d'un établissement religieux, dont la décadence intellectuelle est notoire, dès la fin ou le milieu

du moyen-âge, conservait encore au XVIIIe siècle des manuscrits anciens, il y a présomption qu'il les possédait, au moins pour la plupart, dès une époque lointaine et souvent contemporaine de l'exécution du manuscrit. Il est très probable que les vieux manuscrits des églises d'Albi, du Puy, de Lyon, de Metz, Reims, Cambrai, ceux de Moissac, de Saint-Martial de Limoges, de Saint-Martin de Tours, Echternach, Reichenau, Saint-Gall etc., où le souci des études ne s'est plus guère ranimé, représentent encore aujourd'hui ou représentaient, au temps où la collection subsistait, les restes de la vieille bibliothèque. On n'en peut dire évidemment autant par exemple des fonds de Saint-Germain-des-Prés à Paris, de Saint-Ouen à Rouen qui, comme les collections particulières ou royales se sont accrus des dépouilles d'autres établissements. Souvent d'ailleurs, l'origine de ces acquisitions est connue ; on peut restituer à Corbie les livres entrés dans la collection de Saint-Germain, aux monastères de Lyre et de Saint-Évroult ceux que Saint-Ouen leur doit[1]. Quant aux manuscrits restés en possession d'églises et de monastères, qui n'ont pas connu à l'époque moderne un renouveau intellectuel, ils sont membres et témoins de leurs anciennes bibliothèques.

Dans l'ensemble, les nombreux manuscrits dont la provenance est déterminée, fournissent de précieux renseignements sur l'état des bibliothèques ecclésiastiques et monastiques du VIIIe au XIIe siècle. En dehors des quelques bibliothèques que les révolutions ont épargnées, un certain nombre de fonds anciens, notamment celui de Corbie, ont été, semble-t-il, conservés au moins en majeure partie. De beaucoup d'autres il subsiste un nombre souvent important de témoins. Il est rare que d'anciennes bibliothèques, jadis bien fournies, ne se soient conservées que quelques épaves. Ce qui subsiste des anciennes collections représente encore pour en écrire l'histoire une donnée de haute valeur.

§ 2. — Les catalogues de livres

Parmi les Catalogues de livres qui révèlent l'état d'une bibliothèque à la date précise où ils ont été dressés, les plus

1. Sur les mss de Corbie passés au fonds de Saint-Germain-des-Prés, voir L. Delisle, *Cab. des mss*, II, 136; Le Catal. de la B. de Rouen, de M. Omont (*Catal. B. Dépts*, I, Introd. XV et XXVIII), distingue dans le fonds de Saint-Ouen les mss en provenance de Lyre et de Saint-Evroult.

instructifs pour l'époque qui s'étend du VIIIe au XIIe siècle [1], sont naturellement les Catalogues d'âge contemporain. Ceux qui appartiennent aux premières années du XIIe siècle valent encore pour le siècle précédent. Mais dans les Catalogues plus tardifs et même d'âge déjà moderne, inventaires gardés dans les archives des anciens établissements religieux, listes dressées et constatations faites par les érudits des XVIIe et XVIIIe siècles [2], des renseignements peuvent être glanés sur l'état de ces collections à une époque plus lointaine.

L'inventaire général des biens d'une église, quand il était régulièrement dressé à l'époque carolingienne, comprenait la *descriptio* de l'importante portion du trésor et de l'avoir mobilier d'une église ou d'un monastère que représente sa collection de livres.

Les *missi* royaux, aux termes du capitulaire de Soissons dresseront dans chaque église le bref du trésor, vêtements et livres [3]. Malheureusement, cette section qui a dû figurer dans tous les inventaires généraux, ne nous a été conservée que pour Saint-Riquier. Tout au plus, peut-on soupçonner que le *brevis* des livres dressé à Reichenau l'an 8 de l'empereur Louis procède d'un tel inventaire. De la *descriptio* faite sous Charlemagne de l'évêché d'Augsbourg, n'est conservé, en matière de livres, que le bref de ceux que possédait la *cella* de Staffelsee, qui appartenait à cet évêché.

En dehors des inventaires où les livres prennent place à côté des autres richesses du trésor, il était souvent dressé dès l'époque carolingienne des relevés particuliers de livres et ces Catalogues se multiplient à partir du XIe siècle.

De ces listes, quelques-unes ont été établies à la suite d'un récolement de tous les livres d'une église ; elles représentent

1. Haenel, *Catalogi librorum manuscriptorum*, 1830 ; Becker, *Catalogi bibliothecarum antiqui*, 1885 ; Gottlieb, *Ueber mittelalterliche Bibliotheken*, 1890. Depuis la publication de ces ouvrages, beaucoup d'autres anciens catalogues de livres ont été retrouvés. L. Delisle a publié ceux qui sont renfermés dans les ms. de la B. N. au tome II du *Cab. des mss.*, 1874. D'autres ont fait l'objet de publications spéciales ; un certain nombre ont été publiés dans les préfaces des Catalogues des mss. des bibliothèques publiques des départements ; il en reste sans doute peu d'inédits. Les catalogues médiévaux d'Allemagne et de Suisse *(Mittelalterl. Kataloge Deutschlands und der Schweiss)* sont en cours de publication : P. Lehmann, I *Die Bistümer Konstanz und Chur, 1919 ; II Bistum Mainz*, 1928 ; P. Ruf, III *Bistum Augsburg*, 1932.

2. En particulier, la *Bibliotheca Bibliothecarum manuscriptorum nova* de Montfaucon, 1739, qui renferme de nombreux catalogues des bibliothèques ecclésiastiques et monastiques contemporaines. Le *Voyage littéraire* de Martène et Durand, 1717, 1724, fournit de précieuses indications.

3. *Capit.*, II, 267 ; voir t. III, *L'inventaire de la propriété*, p. 32-3.

ou sont censées représenter tout l'avoir en livres. Beaucoup d'autres sont partielles et ne concernent qu'une portion des livres de l'église. C'est le cas par exemple des livres qui ont été exécutés ou donnés au temps de tel prélat, de ceux qui ont été donnés par tel personnage. Ou bien, le Catalogue ne comprend qu'une catégorie de livres. Il y a des listes qui ne comportent que les livres liturgiques et les textes des Saintes Écritures. D'autres sont propres aux livres qui concernent les Arts Libéraux. Certains Catalogues au contraire excluent ces deux sortes de livres.

Un certain nombre sont munis d'un titre qui établit leur identité. Ce titre précise qu'il s'agit des livres trouvés dans l'*armarium* de telle église, au temps de tel abbé, à telle date bien déterminée, se rapportant à telle catégorie d'ouvrages.

D'autres listes sont dépourvues au contraire de toute indication ; les livres qui s'y trouvent mentionnés appartiennent à une église, identifiée parfois à la faveur de divers indices, mais qui, le plus souvent, reste inconnue ; l'écriture seule permet d'en dater la rédaction.

Outre les Catalogues proprement dits, procédant du récolement fait par un bibliothécaire zélé de tous les livres qu'il a trouvés, soit dans toutes les parties de l'établissement, soit seulement dans le *sacrarium*, ou la *scola*, ou l'*armarium*, on rencontre souvent dans les pages restées blanches d'un manuscrit de courtes listes de livres, dont nous ne connaissons pas l'objet. Il peut s'agir d'un aide-mémoire qu'a dressé un religieux, d'un simple extrait du Catalogue complet, d'un bref désignant les livres prêtés, sortis.

Les Catalogues qui font figure d'inventaire soit de tous les livres, soit d'une seule catégorie de livres, représentent sans doute rarement la collection intégrale. Nous constaterons parfois que des livres qui subsistent et se trouvaient à une époque déterminée dans une bibliothèque, ne sont pas signalés au Catalogue dressé pour celle-ci à cette même époque. Des omissions et erreurs peuvent être imputables au manque de soin du rédacteur ; mais en outre, il n'a pas eu toujours connaissance de tous les ouvrages que possédait l'église. Des livres ont été prêtés au dehors, d'autres sont aux mains du prélat, de membres de la communauté. Le rédacteur du Catalogue le sait et le dit parfois [1], mais n'a

1. Catal. de Moissac : « exceptis his qui foris sunt » (Delisle, *Cab. des mss.*, II, 441). Le 1er Catal. de S. Gall indique des ouvrages sortis, égarés, qu'il y a lieu de rechercher, cf. B. S. Gall.

pas toujours les moyens de faire état des livres sortis ou égarés. Il se contente souvent d'inscrire ceux qu'il trouve en place et un certain nombre échappent ainsi à l'inventaire.

Un Catalogue réputé complet est souvent en réalité assez incomplet, en raison aussi de la méthode suivie par le rédacteur. Il est fait par lui relevé des volumes trouvés dans la bibliothèque. Or les volumes renferment souvent plusieurs ouvrages. Des manuscrits exécutés à part ont pu être reliés ensemble. Un même manuscrit contient aussi parfois plusieurs ouvrages. Le rédacteur du Catalogue a quelquefois pris la peine d'indiquer le contenu de chaque volume. Souvent aussi, il ne signale que l'un des ouvrages, le premier peut-être qu'il trouve en ouvrant le volume, ou le plus important, ou bien, il n'indique que quelques ouvrages renfermés dans un gros volume et d'autres sont négligés par lui. Aussi, si l'existence d'un Catalogue à date certaine établit qu'une bibliothèque possédait sûrement alors tous les ouvrages énumérés, on n'en peut conclure qu'elle ne possédait que ceux-là.

Un Catalogue qui fait figure d'inventaire général, ne représente parfois d'ailleurs que la collection principale conservée dans l'*armarium*. Même si une part y est faite à l'Écriture sainte, aux livres liturgiques, aux Arts Libéraux, ce n'est pas à dire que le *sacrarium* ne possède pas en outre une collection spéciale de « textus Evangelii » et de livres servant au ministère de l'autel, que la *scola* ne dispose pas d'une bibliothèque spéciale à l'usage des maîtres et des écoliers.

Les Catalogues ne valent enfin que pour la date où ils sont rédigés. A peu d'exceptions près, ils ne nous renseignent pas sur l'âge des livres qu'ils énumèrent, sur l'époque où ils sont entrés dans la collection. Un Catalogue daté des environs de l'an 1100 nous montre l'état d'une bibliothèque à la fin du XIe siècle, mais ne distingue pas l'apport des divers temps et ne permet pas de reconnaître les étapes d'accroissement de la collection.

Aussi, quelque précieux que soient les renseignements fournis par les Catalogues de livres, ils n'apportent eux aussi que des données fragmentaires et qui ont besoin souvent d'être complétés et contrôlés. Du rapprochement de ces listes avec les manuscrits qui subsistent, sortiront souvent confirmation ou complément mutuel des deux sources d'information.

§ 3. — SOURCES NARRATIVES OU INDIRECTES DE RENSEIGNEMENTS SUR LES BIBLIOTHÈQUES.

Des renseignements sont aussi fournis par les sources narratives ou diplomatiques. Mais quand ces documents sont précis, ils ne se distinguent guère des Catalogues de livres et ils en dérivent presque toujours. Les historiographes n'ont fait souvent qu'insérer dans leur composition des listes qu'ils avaient sans doute trouvées établies déjà ; tel l'historien des abbés de Saint-Wandrille qui a conservé la liste des livres comme des pièces du trésor donnés au monastère par Ansègise et quelques-uns de ses prédécesseurs du VIIIe siècle. Ratpert à Saint-Gall a inséré semblablement des catalogues de livres que des manuscrits nous ont conservés par ailleurs, manuscrits que lui-même a sans doute utilisés. Hariulf a reproduit des listes empruntées à l'inventaire de 831, ainsi qu'une liste d'ouvrages donnés par un abbé du XIe siècle. A Saint-Bertin, Simon a gardé aussi une liste des livres que l'abbé Jean a fait écrire [1]. De même, des actes testamentaires énumèrent des legs faits en livres, dont la nomenclature relève évidemment de brefs déjà dressés : tels le testament du comte Everard au IXe siècle, celui de Riculfe, évêque d'Elne au Xe [2].

En dehors de ces données qui dérivent, semble-t-il, de Catalogues préexistant, les chroniques et documents diplomatiques antérieurs au XIIe siècle nous apprennent peu de chose des librairies ecclésiastiques et monastiques. Les renseignements qu'ils fournissent sont de nature très générale, ou ne portent que sur des détails d'un fort modeste intérêt.

Le dépouillement des sources où ont puisé les auteurs d'ouvrages composés du IXe au XIIe siècle auprès d'une église, peut renseigner indirectement sur le contenu de la bibliothèque de celle-ci à la même époque. Les citations des Pères, si abondantes dans les traités et commentaires du temps sont vraisemblablement tirées des livres que mettait à la disposition de l'écrivain la bibliothèque de son église ou sa collection personnelle de livres, destinée à rejoindre la première. Les compositions historiques d'un Flodoard, d'un Richer, d'un Hariulf, d'un Folcuin laissent facilement reconnaître les ouvrages comme les documents qu'ils ont

1. Voir l'étude des *scriptoria* et bibliothèques de ces divers établissements.

2. Plus haut, p. 452 et 456.

consultés dans la bibliothèque et les archives de leur église. Les lettres, les écrits de polémique, les productions théologiques et canoniques d'un Loup de Ferrières, d'un Hincmar de Reims, d'un Raban Maur à Fulda, d'un Aimoin à Saint-Denis, d'un Abbon à Cluny, les compositions apocryphes du pseudo Isidore révèlent les ressources en livres dont ils faisaient usage. Mais outre qu'un tel dépouillement n'est possible que dans une monographie qui s'attache à un auteur ou au groupe d'auteurs ayant appartenû à une même église, il n'en peut sortir que des données assez peu sûres sur la composition de la bibliothèque de celle-ci. Les écrivains ne déversent pas seulement dans leurs ouvrages ce qu'ils trouvent dans les livres qu'ils ont sous la main ; ils mettent à profit tout ce qu'ils ont pu lire et apprendre précédemment et ailleurs, peut-être le contenu de notes où ils ont consigné le fruit des lectures faites au cours de leur séjour en d'autres établissements. Les citations et l'utilisation d'anciens ouvrages par les écrivains ecclésiastiques des IX-X-XIe siècles laissent soupçonner qu'ils les trouvaient auprès de leur église ou monastère, mais ne permettent pas de l'affirmer sans réserves.

Plus sûres sont les données que fournissent les recueils d'« excerpta » formés du IXe au XIe siècle. Quand l'auteur de la compilation est connu et quand il la produit auprès d'une bibliothèque bien déterminée, on peut être certain que celle-ci possède les ouvrages dont il a fait des extraits. Les recueils formés par Florus à Lyon, par Théodulfe à Orléans témoignent que les bibliothèques de ces églises renfermaient les ouvrages des Pères ainsi mis à contribution. Mais nous ne savons pas toujours qui a recueilli les extraits et dans quelle bibliothèque il les a compilés. C'est le cas d'un recueil d'« excerpta » formé au IXe siècle [1] par un certain Hadoardus, lequel se dit l'auteur de la collection dans un poème qui en constitue la préface. Gardien de la bibliothèque, il a rassemblé ces textes afin de pouvoir les relire [2]. Les « excerpta » sont tirés d'un exemplaire de Cicéron renfermant le « De natura deorum », le « De divinatione », le Timée, le « De fato », les « Paradoxa », le « Lucullus », le « De legibus », d'un exemplaire des Tusculanes, d'un troi-

1. B. Vatican, Regin. 1762 ; cf. Schwenke, *Eine Bibliothek des 9 Iahrhunderts und ihr Custos*, dans *Zentralblatt zu B. wesen*, 1885, p. 241.

2. « Ipse... dum... foret... bibliothecae custos, contraxit quae libuit relegi » (*Carm. varia*, 35, *Poetae lat.*, II, 683).

sième du « Cato major », d'un « Laelius », d'un « De officiis », d'un « De oratore » La bibliothèque dont il utilisait les ressources, renfermait peut-être l'« Hortensius » et certainement le « De Trinitate » de saint Augustin, le Commentaire de Servius sur Virgile, Salluste, le commentaire de Macrobe sur le Songe de Scipion, Martianus Capella, Censorinus, et des sentences de philosophes [1] En outre dans son poème, non seulement il cite quelques-uns de ces auteurs, mais sous sa plume abondent des réminiscences de Virgile, Ovide, Sedulius, Juvencus, Fortunat [2] et la bibliothèque inconnue du IX[e] siècle dont il avait la garde, conservait sans doute les œuvres de ces poètes.

Toutes ces données réunies, si incomplètes qu'elles soient, permettent de dresser un inventaire provisoire des bibliothèques ecclésiastiques et monastiques de l'ancienne Gaule, du VIII[e] à la fin du XII[e] siècle, inventaire qui ne peut être qu'une esquisse ouvrant la voie à des recherches spécialisées. Les renseignements ainsi rassemblés laisseront au moins apparaître les caractères généraux des bibliothèques de cet âge.

1. Cf. Schwenke, p. 241. Le fragment de l'*Hortensius* est peut-être tiré du « de Trinitate », où il est cité.

2. Voir les notes de l'édition des *Poetae lat.*

CHAPITRE XXVIII

Bibliothèques de Provence et d'Aquitaine.

Dans beaucoup d'églises voisines du littoral méditerranéen, la pénurie de livres paraît avoir subsisté pendant la période qui s'étend du VIIIe à la fin du XIe siècle. C'est seulement à partir du XIIe que nous possédons des témoignages de l'existence dans cette région d'importantes collections [1]. La cathédrale de Marseille est restée fort longtemps pauvre en livres [2]. Les églises épiscopales d'Aix [3], Arles [4], Narbonne [5], Carcassonne [6] possédèrent peut-être dès le temps où ils furent exécutés les quelques anciens manuscrits qui subsistent en provenance de leurs bibliothèques ; mais la rareté de ces témoins

1. Il subsiste un catalogue des livres de Saint-Victor de Marseille de la fin du XIIe siècle. Il a été publié par Mortreuil (*L'ancienne bibliothèque de l'abbaye de S. Victor*, Marseille, 1854). S. Victor possédait à cette date une bibliothèque de 300 volumes. Le catalogue des livres de Saint-Pons de Tomières, daté de 1276 (Delisle, *Cab. des mss.*, II, 536 et suiv.), remarquablement ordonné, témoigne de l'existence à cette date dans ce monastère d'une bibliothèque très riche en livres de patristique et en « libri de arte », comme en livres liturgiques.

2. Albanès, *Catal. B. Marseille, Catal. B. dépts*, XV, Introd., p. IV.

3. Un Évangéliaire du Xe siècle ayant appartenu à l'église d'Aix a subsisté, B. Aix, ms. 7.

4. Il ne subsiste des anciens livres qu'a pu posséder l'église d'Arles qu'un Sacramentaire de la dernière moitié du IXe siècle, B. N. lat. 2812 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, III, 270 ; *Anc. Sacram.*, XXXVI, p. 151 ; Leroquais, *Les Sacramen.*, 20, p. 59-60. Le catalogue des archevêques, qui y est inséré, s'arrêtait primitivement à Rotlandus mort en 869. Dans une oraison figure le nom du roi Louis, qui, suivant Delisle et M. Leroquais, serait Louis l'Aveugle, mort en 890.

5. L. Delisle (*Cab. des mss.*, II, 386) donne la liste des mss. provenant de la cathédrale de Narbonne qui sont parvenus à la B. N. Tous sont au plus tôt du XIVe siècle. Le ms. 11641, du VIe siècle, qu'on a cru longtemps avoir appartenu à S. Just de Narbonne, doit être attribué à l'église de Lyon (voir plus haut, n. 11 de la p. 33). Les Bénédictins ont vu à Narbonne et à Carcassonne deux Bibles, probablement perdues, qui appartiendraient à la lignée des Bibles de Théodulfe (voir plus haut, p. 129, n. 5).

6. Un ms. du IXe siècle de Bède et Alcuin (Brit. Mus. Harl. 4980) appartenait, au moins au XIIIe siècle, à S. Nazaire de Carcassonne (*Catal. of anc. mss. in the Brit. Mus.*, p. 52). Voir n. précéd. la mention d'une Bible du même temps vue à Carcassonne.

fait soupçonner que ces églises restèrent peu riches en livres à cette époque.

Nous possédons du moins la liste des livres que l'église d'Elne recueillit en vertu du testament de l'évêque Riculfe du 9 décembre 915. Il lui laissait tous les livres qu'il possédait en propre, à savoir un exemplaire des Évangiles, trois Missels, un Missel relié avec un Lectionnaire, un autre Missel avec un Antiphonaire, deux exemplaires du livre de Smaragde sur les Évangiles et les Épîtres, le Commentaire de Raban Maur sur les Évangiles, un exemplaire de l'Heptateuque, un Commentaire sur la Genèse, le livre de Salomon, celui des Macchabées, le livre de Job et de Tobie, les petits Prophètes en un seul volume, un excellent Martyrologe, un Psautier, deux recueils canoniques et des cahiers (quaterniones) de canons, le livre d'Augustin sur les hérésies, deux livres d'Oraisons, un livre des Sentences, un autre « de diversis causis », deux livres de lois civiles, celles des Romains et celles des Goths, des *quaterniones* excellents sur la Genèse, un Commentaire très savoureux (luculentissime) des Rois, des Macchabées et des Prophètes, deux *quaterniones* pour la consécration d'une église, deux autres pour la visite des infirmes, un pour les ordinations ecclésiastiques (ad ordinationes ecclesiasticas) et un de médecine [1]. Cette collection particulière de l'évêque rejoignait évidemment une bibliothèque déjà constituée.

Les renseignements que nous possédons sur les collections formées dans les monastères de la même région, sont en général peu abondants. La bibliothèque de Saint-Victor de Marseille, détruite par les Sarrasins, n'a été reconstituée qu'au XIIe siècle [2]. Nous ignorons à quelle époque les Évangiles de Montmajour, exécutés à Tours dans la deuxième moitié du IXe siècle, sont parvenus dans ce monastère ou dans quelque bibliothèque de Provence [3]. Les monastères d'Aniane [4] et de Gellone [5] furent certainement bien pourvus, mais il n'a sub-

1. *H. Languedoc*, V, Pr. 42, col. 136.

2. *Catal. B. Marseille*, éd. Albanès, Introd., II. Cf. plus haut, p. précéd., n. 1.

3. B. N. lat. 267. Il est attribué à Montmajour, sur la foi d'un document intéressant ce monastère qui y est inséré, mais qui ne date que du XVe siècle. Cf. Delisle, *Ecole calligr. de Tours*, nº 11 ; Köhler, *Die Schule von Tours*, nº 52, I, p. 414.

4. D'après Ardon (*Vita Bened.*, 18, *SS*, XV, 207), Benoît d'Aniane a réuni une multitude de livres. Il ne subsiste qu'un ms. des Épîtres de saint Paul (B. Montpellier, ms. 6), qui est non pas du Xe mais du IXe et peut-être de la fin du VIIIe siècle. Cf. dom Wilmart, *Un Lectionnaire d'Aniane*, dans *R. Mabillon*, 1923, p. 41.

5. Nous savons que le fondateur Guillaume apporta à Gellone « libros perplures » (*Vita Bened.*, 30, *SS*, XV, 213). Le Sacramentaire et Martyrologe, dit de Gellone (B. N. latin 12048, cf. plus haut, p. 100, n. 4) était utilisé à Gellone à l'époque carolingienne, comme le montrent les notes ajoutées alors : « Gellonis Willelmi liber »,

sisté que des épaves de leur bibliothèque primitive. Au monastère de La Grasse, les Bénédictins du XVIII[e] siècle ne signalent comme livres anciens qu'un exemplaire des Évangiles qu'on prétendait avoir été donné par Charlemagne [1] et quatre manuscrits de caractère antique renfermant des traités de saint Augustin [2]. D'une Bible du XI[e] siècle, d'une autre qui peut être soit du XI[e], soit du XII[e] siècle [3] et des fragments plus anciens qui subsistent d'une Bible wisigothique [4], on peut dire seulement, d'après l'écriture, le style ornemental et les leçons du texte, apparenté à celui des Bibles espagnoles, qu'ils proviennent d'une église ou d'un monastère languedocien [5].

Dans les régions du Midi, tournées vers l'Atlantique, nous ne trouvons que de rares témoins des anciennes bibliothèques. De celle de l'église de Toulouse [6], comme de celle de Bordeaux nous ignorons tout. A Auch, les Bénédictins n'ont découvert qu'un ancien Sacramentaire qu'ils estimèrent vieux de six cents ans [7]. La traduction par saint Jérôme de la Chronique d'Eusèbe, manuscrit du IX[e] siècle, était peut-être, au XI[e], à l'usage de Raoul, évêque de Périgueux [8].

celle-ci témoignant de la tradition qui en attribuait le don au duc Guillaume, et la mention faite de la dédicace de l'église de Gellone (cf. dom Cagin, *Note sur le Sacram. de Gellone*, dans *Mél. de Cabrières*, I, 231-2 et Delisle, *Cab. des mss.*, III, 221-2). Il subsiste aussi, en provenance de Gellone, un Sacramentaire du XI[e] siècle (B. Montpellier 18, cf. Leroquais 66, p. 158-60) et quatre mss. du VIII[e] ou IX[e] siècle, à savoir un exemplaire des Évangiles du VIII[e] siècle exécuté en minuscule, sans doute dans le Nord est de la *Francia* (ms. 3, cf. Lindsay, *Notae Lat.*, p. 466 et Zimmermann, p. 213), un commentaire du Pentateuque du IX[e] siècle (ms. 4), celui de Cassiodore sur les Psaumes (ms. 5), un Martyrologe avec des extraits de la règle de saint Benoît (ms. 12, qui ne fait qu'un avec le ms. 175 de la B. d'Avignon ; cf. dom Wilmart, *op. cit.*, p. 40, n. 1 et dom Quentin, *Mss. démembrés*, dans *R. Bénéd.*, 1911, p. 268. Dom Wilmart a étudié ce ms. très composite, qui renfermait aussi des Messes et divers textes liturgiques, dans *Un livret bénédictin composé à Gellone au commencement du IX[e] siècle*, *R. Mabillon*, 1922, p. 119 et suiv.).

1. Martène, *Voy. littér.*, II, 55 ; Montfaucon (*B.B.*, II, 1242) le jugeait vieux d'environ 900 ans ; sa reliure était faite d'ivoire et d'or.

2. *Mss. mon. Crass.*, 1-4, Montfaucon, p. 1352. L'un d'eux se retrouve sans doute dans le ms. d'extraits de s. Augustin, écrit vers 1000, que possède la B. de Nîmes (ms. 36) et qui, suivant l'éditeur du Catalogue (*Cat. B. Dépts*, in-4°, VII, p. 547), a été exécuté à La Grasse.

3. B. N. lat. 7 et 254.

4. Voir plus haut, p. 72.

5. Cf. S. Berger, *Hist. Vulgate*, 73-5.

6. Il ne subsiste dans le fonds de la cathédrale aucun manuscrit antérieur au XII siècle (*Catal. B. dépts*, série in-4°, VII, p. XV).

7. *Voy. littér.*, II, 38.

8. B. Univ. Leyde, Scal. 14. Une note relative à la célébration des fêtes religieuses a été ajoutée au XI[e] siècle et se termine par cette mention : « civitate Peregorensis Stephani sancti episcopus Rodulfus Petrus Peregerensis » (cf. *Catal.*, t. II, *Cod. Scalig.*).

Nous pouvons conjecturer que Saint-Sernin de Toulouse est entré d'assez bonne heure, peut-être dès le IXe siècle, en possession de l'Évangéliaire de Godescalc [1]. Il subsiste de la collection qu'a pu posséder Saint-Sever, un commentaire de l'Apocalypse, avec figures, exécuté au XIe siècle [2].

Sur la bibliothèque de Moissac, nous possédons quelques données fournies par une note du XIe siècle [3]. Elle signale la présence dans l'*armarium* de Moissac de soixante « libri divini » et de onze « libri de arte », mais sans spécifier quels étaient ces livres. Un certain nombre de livres divins étaient alors sortis (exceptis his qui foris sunt) et la note les énumère C'est à savoir, une Bible (Bibliotheca) et toute une collection de livres à usage liturgique : trois Missels, deux Lectionnaires, quatre Psautiers, trois Hymnaires, deux Antiphonaires et trois Tropaires, un Homéliaire, un Passionnaire, un Martyrologe, un recueil de Collectes, un Bréviaire. Une autre liste du XIIe siècle ne mentionne plus que vingt-six ouvrages [4] et elle est certainement incomplète. Parmi les débris de la bibliothèque de Moissac recueillis par la Bibliothèque du roi, en 1678 [5], figurent un petit nombre de manuscrits exécutés du IXe au XIe siècle [6] que le monastère a possédés, sans doute déjà dès cette époque, mais la plupart des manuscrits qui subsistent sont du XIIe siècle.

L'église cathédrale d'Albi a probablement possédé dès le IXe siècle une importante collection de livres. Dom Martène

1. Plus haut, p. 393.
2. B. N. lat. 8878. Voir plus haut, p. 101.
3. B. N. lat. 17.002, fo 221 ; L. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 441.
4. Elle signale les 4 Évangiles, Orose (le ms. lat. 4871 du XIIe siècle au fo 160 duquel a été inscrite cette liste), l'Histoire tripartite, l'Histoire de Rufin, Josèphe, les « Actus Petri », les Dialogues, les Homélies sur Ezéchiel, les « Moralia in Job » et la Pastorale de saint Grégoire, trois traités de s. Augustin, quatre de s. Jérôme, deux mss. de Bède, les « Collationes » de Cassien, les « Collationes patrum », deux « Expositiones » et enfin le Livre des Sentences, qui est certainement du XIIe siècle. Quelques-uns des ouvrages cités dans cette liste peuvent être identifiés avec des mss. qui subsistent et qui sont du XIIe siècle.
5. Cf. *Cab. des mss.*, I, 457-8.
6. Un exemplaire de saint Cyprien et un du « De virtutibus et vitiis » seraient du IXe siècle (*Cab. des mss.*, I, 521, 523). Suivant Lindsay (*Notae lat.*, 472), le ms. lat. 4667 (loi des Wisigoths), provenant de Moissac ne serait pas postérieur à 825. L'exemplaire du *De divinis officiis* d'Amalaire est du XIe siècle (*Cab. des mss.*, I, 521). Le ms. de César du XIe siècle (B. N. lat. 5056) provient de Moissac. Le ms. lat. 2293 renferme un Sacramentaire de l'église de Moissac du XIe siècle (*B. Ec. chartes*, 1876, p. 485 ; Delisle, *Anc. Sacram.*, LXXXV, p. 224-7 et Leroquais, 41, p. 100), qui avait été exécuté pour le monastère Saint-Sauveur de Figeac au diocèse de Cahors (Leroquais, p. 102-3), d'où il est passé sans doute, dès le XIe siècle, à celui de Moissac. Un recueil hagiographique exécuté au XIe siècle par plusieurs scribes (B. N. lat. 2627), provient aussi de Moissac.

et dom Durand ont trouvé dans les archives du chapitre de Sainte-Cécile beaucoup d'anciens manuscrits en mauvais état, la plupart vieux de 900, 800 ou 700 ans, c'est-à-dire des IXe, Xe et XIe siècles, et parmi eux de beaux Sacramentaires et maints ouvrages des Pères [1]. La négligence dont souffrait cette antique collection avait sans doute déjà laissé périr nombre d'anciens manuscrits. Ceux qui subsistent encore, dont un du VIIe siècle, un du VIIIe, quinze du IXe, huit du Xe, deux du XIe [2], paraissent bien témoigner de la richesse de la bibliothèque de l'église d'Albi antérieurement au XIIe siècle.

De la bibliothèque de la cathédrale du Puy, telle qu'elle était constituée du VIIIe au XIIe siècle, subsistent la Bible de Théodulfe [3] et une autre grande Bible de la fin du IXe ou du début du Xe siècle [4]. Une portion d'un Sacramentaire du Xe à l'usage de l'église de Paris provient de celle du Puy [5]. Celle-ci a possédé aussi un traité de comput du IXe siècle [6] et un « Liber canonum » du même temps, offert au Xe siècle à son église par l'évêque Adelard (915-26) [7]. Il subsiste en outre quatorze manuscrits du Xe siècle [8] et trois du XIe [9].

1. *Voy. littér.*, II, 67.

2. On a vu (plus haut, p. 34) qu'un mss. en onciale du VIIe siècle (B. Toulouse 364 + B. N. 8901) renfermant un recueil de canons provient d'Albi. La B. d'Albi possède en provenance de Sainte-Cécile un recueil renfermant les « Synonyma Ciceronis » et divers traités géographiques (ms. 29), que Lindsay (*Notae lat.*, 444) attribue au IXe siècle ; une copie du recueil de canons du VIIe siècle faite au IXe siècle (ms. 2, cf. plus haut, p. 34, n. 6) ; treize autres manuscrits du IXe siècle (mss. 30, 31, 34-44 dont un Pontifical, 34, et un Antiphonaire, 44) ; un Sacramentaire du Xe siècle (ms. 4, Leroquais 38, p. 96-7) ; deux autres (ms. 5-6) du XIe siècle ; un Rituel (ms. 3), un Martyrologe (ms. 7), un Évangéliaire (ms. 13), un Lectionnaire (ms. 15), des exemplaires des livres de la Bible (mss. 14, 45), un traité de saint Augustin du Xe siècle (ms. 48). Un ms. du IXe siècle du Concile d'Aix provenant d'Albi figure à la B. de Berlin, Hamilton 31 (cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 446).

3. Bible conservée au trésor de la cathédrale.

4. B. N. lat. 4 et 4¹ ; cf. S. Berger, *Hist. Vulg.*, 73.

5. B. N. lat. 2294, fos 5-11, cf. Delisle, *Anc. sacram.*, LIV, p. 184 et *B. Ec. chartes*, 1876, p. 485.

6. B. N. lat. 2341, copié au sentiment de L. Delisle (*Cab. des mss.*, I, 513), vers 843 sur un ms. exécuté en partie au moins en 717. Le Commentaire de saint Jérôme sur les Évangiles (B. du Puy, ms. 2) du IXe siècle appartenait au XIVe siècle à la collégiale S. Georges du Puy.

7. B. N. lat. 1452. On lit au fo 2 : « Liber oblatus ad altare s. Marie Aniciensis dono Adelardi ejusdem sedis episcopi ». Sur ce ms. qui appartenait précédemment à l'église de Vienne, voir Manteyer, *La Provence*, p. 188.

8. B. N. lat. 1980-1 ; 2113 copié vers 988 (*Cab. des mss.*, I, 513) ; 2194, 2294, 2668, 2855 (traité de saint Ildefonse, rapporté d'Espagne par l'évêque Godescalc en 951), 2993, 4279, 4787, 6639, 7581, 7616, 7887 (IXe et Xe siècles). Cf. Delisle, *Recherches sur l'anc. B. de la cath. du Puy*, dans *Ann. de la Soc. academ. du Puy*, XXVIII, p. 7-17.

9. B. N. lat. 1914, 2974, 7961.

Sur les derniers feuillets d'un manuscrit ayant appartenu à la cathédrale du Puy [1], est inséré un Catalogue mis sous le nom de Nivilelmus [2] et qui signale quarante-huit volumes, parmi lesquels trois et peut-être quatre [3] subsistent en provenance de cette église. Il est par conséquent certain que la collection appartenait tout entière à celle-ci, soit qu'elle ait recueilli le legs fait par Nivilelmus, peut-être écolâtre au Puy, des livres qui lui appartenaient en propre, soit que la « scedula » ait été écrite par lui, auquel cas la collection représenterait la bibliothèque spécialement affectée à la « scola » et dont il avait la garde [4].

La majeure partie des volumes renferment des œuvres des grammairiens et des poètes. Les volumes de cette catégorie sont au nombre de vingt-six et il a été ajouté en marge le nombre de livres que chacun d'eux contient. Le terme de « libris » s'applique indistinctement, soit à un ouvrage, soit aux divers livres dont se compose un ouvrage et à la fin de cette section est faite la « summa » des livres [5]. Les grammairiens proprement dits sont les plus nombreux, car la collection comprend neuf ouvrages ou exemplaires de Donat [6], quatre de Priscien, dont le Priscien « major » en dix-huit livres, trois de Servius, trois de Caton, deux de Phocas, un d'Euticius, deux d'Avianus, un de Pompée, un de Remi, ainsi que divers commentaires [7]. L'orthographe et la métrique de Bède, deux livres de gloses, deux exemplaires du « De consolatione philosophiae » de Boëce figurent dans la collection, avec Virgile, Térence, deux exemplaires de Perse, deux d'Homère, trois de la Psychomachie de Prudence, deux de Sedulius, un de Prosper et un de Juvencus [8].

Sous le sous-titre « Dialecticae libri », sont rangés neuf

1. B. N. lat. 7581 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 443 et *Rech. anc. Bibl. du Puy*, loc. cit.

2. « Hec retinet scedula Nivilelmi nomina certa
Librorum qui sint et quot simul ordine pandit ».

3. Delisle signale les mss. B. N. lat. 2974, 7.581 et 7.887. Le mss. 6.639 qui contient « la Consolation de la philosophie et l'Arithmétique » de Boëce correspond peut-être à l'art. 23 du Catalogue, qui signale seulement « la Consolation » ; le rédacteur a pu omettre « l'Arithmétique » qui faisait suite.

4. Voir plus haut, p. 458.

5. Virgile (10 Eglogues, 4 Géorgiques, 12 Enéide) représente à lui seul 26 livres ; le Priscien « major » 18 livres ; les autres livres sont des ouvrages d'auteurs différents.

6. Dont 4 exemplaires du « de barbarismo ».

7. Commentaires de Sedulius, Bède et Caton. Dans un volume rangé dans la section d'astronomie figure un commentaire de Priscien.

8. Il y faut ajouter le « Physiologus », le « de ponderibus et mensuris » de Remus Fannius et un centon de Virgile.

volumes, renfermant des ouvrages de dialectique de Porphyre, Aristote, Cicéron [1], Augustin, Alcuin [2] et aussi deux ouvrages de géométrie ; sous la rubrique « Rhétorique » apparaît seule la Rhétorique de Cicéron [3] et sous la rubrique « Musique » la « Musica Henchiriadis », avec des « quaterniones » sur les huit tons. Les livres d'Astronomie sont au nombre de quatre : Aratus, Hygin, Ptolémée et un traité complet d'astronomie. Une section de « Scedulae » ou tableaux comprend quatre abaques et une table de comput.

Une dernière section est consacrée aux « Divina volumina vel eorum expositiones » ; elle comprend un livre sur les vices et les vertus, deux livres d'oraisons, et aussi des gloses sur l'histoire sainte, un livre sur les synonymes et l'élégance des oraisons, un « breviarium de computo » [4], ouvrages qui paraissent être encore à leur place dans une bibliothèque d'école.

Les monastères de Brioude, d'Aurillac, de Conques, prospères aux IXe, Xe, XIe siècles ont dù posséder des collections de livres ; mais nous n'avons pas de renseignements à leur sujet.

De l'église d'Angoulême provient un Sacramentaire du VIIIe-IXe siècle où est insérée une messe de saint Cybar et les noms de trois évêques de ce siège au IXe siècle [5]. On a vu qu'Adémar de Chabannes a fait hommage à l'évêque Rohon d'un *Liber Pontificalis*. Les manuscrits qu'Adémar a exécutés à Saint-Cybar ne sont pas restés dans le monastère ; mais sans doute les scribes qu'il y a instruits et dirigés, ont contribué à fournir de livres cet établissement. Il a sans doute gardé le manuscrit des Miracles de saint Cybar exécuté par Hugues [6].

De l'ancienne bibliothèque de Saint-Martial de Limoges subsistent un nombre important de manuscrits. Du VIIIe ou du IXe siècle sont conservés un exemplaire des Évangiles, un des Épîtres [7], six manuscrits d'ouvrages des Pères [8], quatre

1. A savoir le Songe de Scipion, dont un second exemplaire est inséré dans un volume rangé dans la section d'Astronomie.

2. Un ouvrage de Dialectique est signalé aussi à l'art. 38 dans un volume de la section d'Astronomie qui est conservé (Delisle, I, 444).

3. A l'art. 39 est signalé Cicéron « cum invectivis » (les Catilinaires).

4. Un volume renferme la « cena Cypriani ? ».

5. B. N. lat. 816. Cf. Delisle, *B. Ec.Ch.*, 1876, p. 485 et *Mém. anc. Sacram.*, XV, p. 91-6 ; Leroquais, 3, I, 8.

6. Plus haut, p. 104.

7. B. N. lat. 270 et 2328.

8. B. N. 1978, 2034, 2036, 2328, 2675. Le ms. du Vatican Regin. 267, qui renferme les œuvres de Fulgence et qui paraît provenir de Limoges est écrit partie en onciale, partie en semi onciale et date probablement du VIIe-VIIIe siècle (Lindsay, *Notae lat.*, 481).

recueils de vies des saints[1], un recueil de lois barbares[2], trois de divers opuscules[3], et peut-être un manuscrit de Virgile[4]. Du Xe siècle subsistent une Bible magnifique, un Lectionnaire, un Tropaire[5], sept manuscrits des Pères[6], dix recueils hagiographiques[7], un autre exemplaire de Virgile, annoté par la suite par Bernard Itier[8], un traité d'astronomie[9]. Nous savons en outre qu'à cette époque, Charles le Simple attribua aux moines de Saint-Martial des livres provenant de la chapelle de Robert I[10]. Le monastère a évidemment gardé le Missel à grandes lettres qu'a fait faire l'abbé Guigue à la fin du Xe siècle[11]. Au commencement du XIe, Saint-Martial recueillit de nombreux livres que lui légua Adémar de Chabannes[12]. Onze de ces manuscrits ont été identifiés[13]. L'abbé Odolric (1025-1040) s'était procuré un exemplaire des Évangiles écrit en petits caractères, mais en lettres d'or[14], qui n'a pas été conservé. En dehors des manuscrits d'Adémar, le XIe siècle est représenté, parmi les débris de la bibliothèque de Saint-Martial, par une Bible, deux Bréviaires, deux Graduels, un Antiphonaire[15], plusieurs recueils de tropes, proses

1. B. N. lat. 2026, 2030, 2328, 2675.

2. B. Vatic. Regin. 852.

3. B. N. lat. 528, 609, 1012.

4. B. N. lat. 7925. Le ms. renferme en addition une invocation à saint Martial. Cf. Chatelain, *Paleogr. class.*, 21, Pl. LXXIII 2°.

5. B. N. lat. 5 et 5[1] ; voir S. Berger, *Hist. Vulgate*, 83 ; 13.220 ; 1240, 1e P. ; cf. *Cab. des mss.*, III, 272.

6. B. N. lat. 2026, 2125, 2195, 2236, 2279, 2316, 2704.

7. B. N. 740, 1764 ?, 2135, 2768 A, 3851 A, 5240, 5301, 5321, 5363, 5600. Le ms. décoré de la vie de saint Martial 5296 A ne proviendrait-il pas aussi du monastère ?

8. B. N. lat. 7927 qu'on peut identifier avec le n° 254 du Catal. n° 4 du XIIIe siècle ; cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, p. 20, Pl. LXXII et p. 21, Pl. LXXIII, n. 1.

9. B. N. lat. 5239. A la suite de ce traité et de diverses autres pièces, sont copiées des chartes de S. Martial.

10. *Ademari chron.*, III, 22. éd. Chavanon, p. 142, note 1. Le texte n'est pas d'Adémar, mais de l'interpolateur dont l'œuvre est conservée par le ms. latin 5926 (cf. Introd., p. XX). Il signale des Évangiles en lettres d'or et d'argent, deux livres de l'*historia divina*, et un précieux livre sur le comput.

11. Cf. plus haut, p. 105, n. 4.

12. Le ms. de Leyde (lat. Voss. 8° 15), qui appartint à Adémar et dont plusieurs morceaux sont de son écriture, renferme (f° 141) une note un peu postérieure indiquant que le livre appartient à Saint-Martial « ex libris bonae memoriae Ademari grammatici », qui a laissé au monastère « multos libros in quibus sudaverat » (Delisle, *Mss originaux d'Adémar*, 4, *Notices et Extraits des mss.*, XXXV, 1, p. 302)

13. B. Berlin, lat. Philipps, 93 ; B. Leyde, lat. Voss, 8° 15 ; B. N. lat. 2469, 2400, 3784, 6190, 5288, 13220, 5321 ; gardes du ms. latin 1978 ; lat. 1121 ; cf. Delisle, *op. cit.*, p. 243-352.

14. « Comparavit.. textum evangelii minorem de auro » (Adémar de Chabannes, *Commemor.*, éd. Duplès-Agier, 8).

15. B. N. lat. 8 et 8[2] (Bible copiée sur lat. 5 et 5[1], cf. n. 5) ; 743, 1253 (cf. Leroquais, *Lês Brcviaires mss.*, t. II, 418 ; III, 76) ; 903, 1132 ; 909.

et litanies [1], deux Homéliaires [2], onze ouvrages de patristique [3], cinq recueils de vies des saints[4], et trois ouvrages divers [5], soit une cinquantaine de manuscrits du XIe siècle, en y comprenant ceux qui sont attribués à Adémar. Quelques-uns ont pu entrer plus tard dans la bibliothèque de Saint-Martial[6], mais beaucoup d'autres aussi qu'elle possédait au cours de cette période ne nous sont pas parvenus, et nous avons lieu de penser qu'une bibliothèque, dont susbsistent au total quelque quatre-vingts volumes, devait être, à la fin du XIe siècle, l'une des plus belles des collections aquitaniques.

Nous en trouvons confirmation dans les Catalogues des livres de Saint-Martial qui sont conservés. A la vérité, ils ne renseignent sûrement que pour l'époque où ils ont été rédigés et le plus récent date, semble-t-il, de la fin du XIIe siècle [7]. Mais sur les cent trente-huit ouvrages qu'il énumère, deux seulement ont été composés au cours de ce siècle [8] ; un bon nombre des livres mentionnés peuvent être identifiés avec des manuscrits qui subsistent et qui sont antérieurs au XIIe siècle. Il est vraisemblable que la plupart des livres énumérés dans ce Catalogue appartenaient déjà à Saint-Martial un siècle plus tôt.

Le titre donné au plus ancien Catalogue semble indiquer que tous les livres de Saint-Martial y figurent ; mais le texte

1. B. N. lat. 1118-21, 1154, 1240, 1248, 1338. Le Tropaire de luxe 1121 porte le nom d'Adémar (Delisle, *Mss. orig. d'Adémar*, 11, p. 352).

2. Lat. 3784-5.

3. Lat. 1897, 1969, 1987, 2208, 2236, 2262, 2372, 2394, 2400, 2651.

4. Lat. 1834, 1897, 2262, 5351, 5601.

5. B. N. lat. 5240 (XI-XII); 544 (De amicitia) XI, Chatelain, *Paléogr. class.*, p. 11, Pl. XLI, 3 ; B. Univ. Leyde, Voss lat., oct. 15 (Hygin, Ésope).

6. C'est le cas d'un Sacramentaire acquis par Bernard Itier en 1210 (lat. 821, cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, 122, p. 300) et d'un ms. des Dialogues de s. Grégoire (lat. 2268) qui fut donné à S. Martial par l'abbé Jacques Jouviond au XVe siècle.

7. B. N. lat. 5243, publié par Duplès Agier, *Chron. de S. Martial*, *Soc. hist. Fr.*, 1874 et par Delisle, *Cab. des mss.*, II, 493-5 ; cf. Gottlieb, *Ueber mittelalt. B.*, 314, p. 113. Le Catalogue (Delisle, n° 3) de Bernard Itier (lat. 1085) du début du XIIIe siècle comprend 151 articles (Delisle, p. 496, Gottlieb, 315, p. 113) ; un autre Catalogue de peu postérieur (n° 4) en compte 374 (lat. 1139, Delisle, p. 498, Gottlieb, 316, p. 114). La première liste et celle de Bernard Itier, qui ne concordent que pour quelques articles, n'énumèrent vraisemblablement pas tous les livres possédés par le monastère. Ces deux listes ont à peu près le même nombre d'articles et on passe ensuite de 151 à 374. L. Delisle (p. 495-6) publie une liste (lat. 5245), à qui il donne le n° 2, qui ne compte que 53 articles et qui n'est qu'un fragment (158-217) de la dernière liste.

8. Art. 79 Bruno super Pentatheucen, 80 Brocardus. Bruno étant mort en 1125, son Commentaire du Pentateuque a pu arriver à Limoges dès le commencement du XIIe siècle. Aucune des grandes œuvres du XIIe siècle, de saint Bernard, Yves de Chartres, Pierre Lombard, n'est mentionnée.

conservé ne représente peut-être qu'une portion du document dont la finale serait tombée [1]. Nous aurons occasion de constater que des séries entières de livres font défaut, lesquelles étaient certainement représentées alors à Saint-Martial ; des omissions indiscutables apparaîtront aussi dans les séries que mentionne le Catalogue.

On peut d'après ces données reconstituer au moins en grande partie la bibliothèque du monastère aux environs de l'an 1100. Saint-Martial était riche en livres liturgiques, dont, on l'a vu, un grand nombre ont subsisté. Le rédacteur du Catalogue du XII[e] siècle les omet tous, en dehors d'une portion d'Homéliaire, d'un recueil d'hymnes, de proses et d'oraisons. Ces livres étaient conservés en effet, non pas dans la bibliothèque, mais dans le *sacrarium* de l'église et peut-être en partie, comme l'indique le Catalogue du milieu du XIII[e] siècle, dans la crypte (in sepulchro) [2].

Mention est faite dans le Catalogue d'un certain nombre de manuscrits de la Sainte Écriture, à savoir : deux exemplaires du Livre des Évangiles, le Pentateuque avec les Juges, les Actes des Apôtres, deux exemplaires des Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques et « Jésus fils de Sirac » (Ecclésiastique). Le document ne signale pas de Bible, et pourtant il en subsiste deux, l'une du IX[e], l'autre du XI[e]. On conserve aussi un livre des Épîtres du IX[e] siècle que ne mentionne pas le Catalogue. La liste dressée par Bernard Itier au début du XIII[e] siècle fait état des nombreux exemplaires, qu'à cette date, le monastère possédait de chacun des Livres Saints [3].

Le Catalogue du XII[e] siècle signale un grand nombre d'œuvres des Pères. Vingt-six ouvrages de saint Augustin sont énumérés et quatorze de saint Jérôme. Saint-Martial possédait un ou deux exemplaires des « Moralia in Job » de

1. « In hoc loco continentur omnes libri monasterii sancti Marcialis ». Ce titre se rapporte au local qui contient les livres. On ne peut s'étonner si ceux du *sacrarium* et ceux de la *scola* n'y figurent pas. Vraisemblablement, la liste conservée est une copie d'un catalogue qui énumérait en effet tous les livres conservés dans l'*armarium*. Cette copie peut être fragmentaire. Après l'art. 138, désignant les Vies des pères, d'autres pouvaient signaler d'autres ouvrages de doctrine et d'histoire et aussi des livres de droit ou « de arte ».

2. Dans le catal. n° 4, on lit : « In sepulchro sunt quindecim volumina » (Delisle, 503). Ces livres sont tous liturgiques. D'autres d'ailleurs sont signalés dans la partie antérieure du même catalogue.

3. Catal. n. 3, Delisle, p. 496-7.

saint Grégoire [1], un exemplaire ancien des Homélies sur Ézéchiel et un exemplaire nouveau, un vieil exemplaire de la Pastorale, les Homélies sur les Évangiles, le « Registrum » des lettres et les « Letanie ? sancti Gregorii » [2]. Le monastère était pourvu d'un manuscrit de Grégoire de Naziance, de trois ouvrages de saint Ambroise, de huit de Bède, de six d'Isidore, dont deux exemplaires des Synonymes, de deux ouvrages d'Origène, deux de Jean de Constantinople, deux exemplaires du Liber prognosticorum, les « Collationes » (de Cassien ?), le « De vita contemplativa » attribué à Prosper. Saint-Martial pouvait posséder dès le XIe siècle le saint Ildephonse en deux exemplaires que signale le Catalogue et que l'église du Puy avait reçu dès le Xe. On trouvait à Saint-Martial deux exemplaires du « De corpore Domini » de Radbert, l'abrégé fait par saint Odon des « Moralia » et ses « Collationes » (ad Turpionem), l'« Expositio » de Smaragde sur la Règle de saint Benoît et son « Diadema monachorum », un Amalaire, deux traités de Raban, Haimon sur Isaïe. De ces ouvrages quelques-uns subsistent [3] et d'autres sont conservés qui ne figurent pas dans le Catalogue [4].

Les livres d'histoire sont nombreux ; le Catalogue signale deux exemplaires, l'un ancien, l'autre nouveau d'Hégésippe, l'Histoire de Josèphe, l'Histoire Tripartite, l'Histoire ecclésiastique (d'Eusèbe ?), une « Historia vetus », l'Histoire des Angles, les « Gesta Francorum », l'« Historia Clementis », la Chronique d'Anastase, deux « novas historias », la vie de saint Martin, trois Passionnaires dont un vieux et un neuf, deux recueils de vies des Pères, les vies de saint Odon, saint Genoux, Alexandre, Jean d'Alexandrie et deux recueils de diverses vies. On s'étonne de ne pas voir figurer dans cette liste la vie de saint Martial dont il subsiste un exemplaire décoré

1. L'art. 27 porte « Gregorius super Moralia Job, duos ». L'art. 123 est à peu près identique. « Duos » doit, sans doute s'entendre en ce sens que l'ouvrage, qui est considérable, occupe deux volumes ; mais le monastère possède deux exemplaires de chacun.

2. Il s'agit sans doute des Dialogues. Il subsiste un ms. des Dialogues du XIe siècle (lat. 2268), mais donné par un abbé du XVe siècle (cf. p. 504, n. 6).

3. Le Catal. indique la 1re partie et la dernière du « Super psalmos » d'Augustin, ainsi que le « Super psalterium ». Il subsiste trois mss. du « super psalmos », lat. 1978, IXe siècle ; 1987, XIe. Le ms. 1993 paraît être du XIIe siècle. Nous conservons de Grégoire le Grand les mss. du Xe siècle, lat. 2236 sur Ézéchiel, 2279 lettres, 2208 « Moralia », de Pomère le « De vita contemplativa » du Xe siècle, lat. 2770.

4. B. N. lat. 2034, IXe siècle et 2026, Xe, renfermant les sermons de saint Augustin ; 2036, s. Augustin et divers. Il y a doute pour les autres mss. de Patristique précédemment cités.

du Xe siècle[1]. On conserve en outre un nombre considérable de manuscrits hagiographiques provenant de Saint-Martial et datant du IXe au XIe siècles[2] et dont trois seulement correspondent à ceux que signale le Catalogue[3].

A l'exception d'un recueil de canons, les livres de droit sont absents du Catalogue ; ils ne l'étaient certainement pas de la bibliothèque de Saint-Martial ; il subsiste deux manuscrits de droit canon et un des lois barbares antérieurs au XIIe siècle[4] et les Catalogues plus récents signalent nombre d'ouvrages de droit.

Les ouvrages consacrés aux Arts Libéraux sont également omis dans le Catalogue du XIIe siècle. Mais nous savons que Saint-Martial possédait deux exemplaires de Virgile qui subsistent, l'un du IXe, l'autre du XIe siècle, un manuscrit décoré d'Hygin, d'Ésope et Avianus[5]. Maints ouvrages d'auteurs classiques[6], de poètes chrétiens, de grammairiens, des livres de dialectique, sont mentionnés dans les catalogues plus récents. Il n'est pas douteux qu'aux Xe et XIe siècles, les Arts Libéraux n'aient tenu aussi une place dans la bibliothèque de Saint-Martial.

Des autres églises du Limousin, en particulier de la cathédrale Saint-Étienne de Limoges, nous ne savons comment elles étaient pourvues en livres. Deux Bréviaires du XIe siècle ont subsisté à l'usage d'églises de Limoges qu'on ne peut autrement identifier[7].

Des collections formées avant le XIIe siècle près des églises du Poitou, il ne subsiste que de rares témoins. Les Évangiles du IXe siècle que les Bénédictins ont vus dans les archives de la cathédrale de Poitiers[8], n'ont pas survécu.

En provenance de Sainte-Croix de Poitiers sont conservés des Évangiles en onciale du VIIIe ou IXe siècle et un manus-

1. B. N. lat. 5296 A, *Catal. cod. hagiogr.*, 273, p. 585.

2. Plus haut, p. 503, n. 7.

3. La « vita s. Iohannis Alexandrini » se retrouve certainement dans le ms. 5601 (Catal., II, 515) ; la « vita s. Radegundis, Ilarii etc. » dans le ms. 5351 (II, 299-300) ; la « vita Pardulfi » dans le ms. 5363.

4. B. N. lat. 2316, Xe siècle ; 3851, Xe-XIe siècles ; B. Vatican, Regin. 852, VIIIe-IXe siècles.

5. Plus haut, p. 106, n. 1.

6. Le Catal. de B. Itier signale Lucain, Térence, le grand Catal. du XIIIe siècle, Tite Live et César, Suétone, Virgile, plusieurs traités de Cicéron dont le « De amicitia » subsiste (plus haut, p. 504, n. 5). Cf. Lasteyrie, *L'abbaye de S. Martial*, 339.

7. B. N. lat. 775 et 777 ; cf. Leroquais, *Les Bréviaires mss.*, II, 444-5.

8. Cf. plus haut, p. 108.

crit à peintures de la vie de sainte Radegonde du Xe ou XIe siècle [1].

Saint-Hilaire conservait, au XVe siècle, une collection de livres anciens latins et même grecs [2] ; on disait de ceux-ci qu'ils avaient été rapportés d'exil par saint Hilaire [3] ; l'un d'eux, un manuscrit du pseudo Denis, a subsisté [4], mais nous ignorons si la bibliothèque possédait anciennement ces manuscrits. Il est conservé en provenance de Saint-Hilaire un recueil hagiographique et canonique de la fin du XIe siècle [5].

Du monastère de Maillezais provient un Missel de la même époque [6]. L'état de cette bibliothèque à la fin du XIIe siècle nous est connu par un Catalogue de ce temps [7]. Il ne fait mention d'aucun livre liturgique, à part un livre de Bénédictions épiscopales, et ne signale d'autres Livres saints que la Genèse, les Rois, les Épîtres de saint Paul avec gloses. L'œuvre de saint Jérôme est représentée par six volumes, celle de saint Ambroise par trois, celle de saint Augustin par seize, celle de saint Grégoire par six, celle de saint Hilaire par deux. Le monastère possédait deux manuscrits d'Isidore et autant d'Éphrem, un seul de Grégoire de Naziance, de Jean Chrysostome, d'Athanase, d'Origène, d'Ildephonse, de Bède, d'Amalaire, de Patérius, de Taius ; il était pourvu des « Collationes patrum », de la « Vita contemplativa ».

En matière d'ouvrages de droit, le monastère disposait des « Decreta pontificum », d'un livre des Institutions, du livre de Burchard, d'un Commentaire de la Règle et de quatre livres de Coutumes. En matière d'histoire, on trouvait à Maillezais deux livres de Josèphe, Hégésippe, l'Histoire tripartite, les « Gesta pontificum », les « Gesta Anglorum », le Livre des miracles, deux livres des « Vitae patrum » et six manuscrits renfermant la vie d'un saint.

1. B. Poitiers, mss. 17 et 250.

2. Delisle a publié (*Notice sur vingt mss. du Vatican* dans *B. Ec. Chartes*, 1876, p. 472-3) une lettre datée de 1491, qui signale ces manuscrits, entre autres comme mss. latins Apulée (Periermenias), Martianus Capella, Cornutus super Persium, Porphyre (sur les œuvres d'Aristote et sur le Timée de Platon) et comme mss. grecs, un volume d'Aristote (Éthique, Politique etc.), Denis (de yerarchia angelorum), les Constitutions des églises grecques.

3. Lettre citée, p. 473.

4. B. N. suppl. grec 8 avec une note du XVe siècle « de sancto Hilario majori Pictavensi » (Delisle, loc. cit.).

5. Fonds Libri ms. 1814 de la Laurentienne ; cf. Delisle, *Not. et Extr. des mss.*, XXXII, 1er P., p. 81-7.

6. B. N. lat. 9435, cf. Leroquais, 81, p. 184-5.

7. B. N. lat. 4892, publié par Delisle, *Cab. des mss.*, II, 506-8.

Il n'est fait mention d'aucun livre de grammaire ou des autres Arts Libéraux ; mais seulement de Juvencus et des hymnes de Prudence, d'un livre de Fortunat, d'un livre de gloses et des Épîtres de Sidoine. Maillezais possède aussi un livre de médecine. Tous les ouvrages énumérés dans cette liste pouvaient figurer déjà vers 1100 dans la bibliothèque du monastère, mais ils ont pu aussi y entrer au cours du XIIe siècle.

Nous possédons pour Clermont, avec le bref du trésor et de tout l'*ornamentum*, celui des livres de la cathédrale Notre-Dame, dressés entre 980 et 1010 [1].

Dans le premier bref est signalé un texte en or et un autre texte d'argent, l'un et l'autre « cum cuisino », c'est-à-dire deux exemplaires des Évangiles, l'un en lettres d'or, l'autre en lettres d'argent, avec le coussin sur lequel le livre est placé. Le même bref signale ensuite un *Epistolaire.* Quant au bref des livres, il mentionne deux textes « cum auro » et un *Epistolare* « cum auro », qu'il faut sans doute identifier avec ceux que signale le bref du trésor. Le Catalogue signale six Missels ; une note additionnelle fait mention de trois Missels et d'un texte des Évangiles qui ont été prêtés. L'église possède aussi deux Lectionnaires, deux Antiphonaires, deux autres Antiphonaires à l'usage de l'écolâtre, un nouveau recueil de collectes, un Martyrologe avec la règle (vita) des chanoines, un Psautier « cum auro » [2]. Un recueil de collectes « Collectaneum » a été prêté.

Le Catalogue signale aussi une Bible, un manuscrit des Prophètes, un autre des Psaumes [3], un des Chroniques qui peut être l'un des Livres saints ou une simple Chronique, le livre des Rois.

Mention est faite de deux « Expositiones » et en outre d'une « Expositio » sur les Épîtres de Saint Paul, d'un livre des Dialogues, d'un livre sur Job, d'un Pastoral, vraisemblablement les Dialogues, les « Moralia in Job » et le Pastoral de saint Grégoire, des Étymologies, sans doute d'Isidore, de la Doctrine des douze apôtres, d'un ouvrage de Chrysostome (os aureum I), et parmi les livres prêtés d'un commentaire sur l'Ecclésiaste. L'église possède aussi trois livres de Canons, les « Decreta pontificum », un Passionnaire, un volume de

1. *Musée arch. départ.*, 19, p. 39-42.

2. Un autre Psautier est signalé parmi les livres prêtés.

3. Un « liber psalmorum » figure aussi dans la liste des prêts.

vies des Pères, un livre de Miracles, enfin un livre de Gloses et un Virgile. Parmi les livres empruntés figurent deux livres « de Arte ».

Le rédacteur du Catalogue ajoute qu'outre ces quarante livres, les chanoines en ont quinze autres ; il dresse ensuite une liste de seize livres que détiennent l'évêque Bégo, divers personnages ou établissements [1].

De cette ancienne bibliothèque a subsisté un exemplaire de Frédégaire du VIIe siècle [2], un Martyrologe du XIe [3] et un manuscrit du Xe ou XIe qui renferme, outre un glossaire latin [4], un certain nombre de poèmes en langue romane [5]. On conserve aussi un Homéliaire du XIe siècle en provenance du monastère de Saint-Allyre, mais qui sans doute appartint précédemment au chapitre de la cathédrale. Sur le verso du dernier feuillet de garde est inscrite en effet par une main contemporaine la liste des hebdomadiers ou chanoines, prêtres, diacres ou sous-diacres de l'église de Clermont [6].

Sur les bibliothèques de l'église de Bourges et des monastères voisins nous sommes peu renseignés. Il subsiste un *Collectarium* du XIe siècle [7] provenant de la cathédrale, avec quelques épaves des bibliothèques des monastères de Saint-Sulpice de Bourges [8] et de Chezal-Benoît [9].

La bibliothèque du monastère de Massay nous est mieux connue grâce à un Catalogue du XIe siècle, dont les premières lignes sont perdues, mais dont subsistent quatre-vingt-douze articles [10]. Il y est fait mention de quatre textes d'argent et

1. Il est dit de l'évêque Bégo qu'il a (abet) un Missel. Il s'agit sans doute de livres empruntés.

2. B. N. lat. 10910 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 474.

3. B. N. lat. 9085.

4. B. Clermont, ms. 240, *Catal. B. dépts*, XIV, p. 77. Un autre exemplaire du même glossaire se retrouve dans le ms. de la B. N. lat. 11529 de l'ancien fonds de S. Germain.

5. Cf. plus haut, p. 106-7.

6. Coll. Phillipps à Cheltenham ms. 21737 ; liste publiée par d. G. Morin, *Une liste des « hebdomadarii » ou chanoines de l'église de Clermont*, dans *R. Bénéd.*, 1907, p. 535.

7. B. Bourges, ms. 17.

8. B. Bourges, ms. 94, Xe siècle. Un fragment de catalogue inséré dans un Cartulaire de S. Sulpice date de la fin du XIIe siècle et n'indique que 12 livres presque tous de droit.

9. B. Bourges, mss. 44, 83, 105, 122 (XIe siècle).

10. B. Vaticane, ms. 3324 (César), fos 111-2; cf. L. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 441-3.

d'un cinquième sans argent, c'est-à-dire de cinq exemplaires des Évangiles. Le monastère possédait deux exemplaires des Épîtres de saint Paul et un de l'Apocalypse avec les Proverbes. Les livres liturgiques sont signalés, à savoir quatre Missels plus un cinquième écrit en argent, deux Lectionnaires, un recueil de collectes, quatre Antiphonaires, deux Tropaires, sept Psautiers, un Bréviaire, quatre livres de comput, deux Martyrologes.

Le monastère possédait huit volumes d'œuvres de saint Augustin, trois de saint Jérôme, le « De officiis » de saint Ambroise, saint Cyprien et un exemplaire de ses lettres, le « De Trinitate » de saint Hilaire, quatre volumes des œuvres de saint Isidore, un de saint Grégoire de Naziance, trois de Bède, trois d'Alcuin, deux de Smaragde, un de Cassiodore, le « De Trinitate » et le « De consolatione philosophiae » de Boëce, le « De vita contemplativa » de Pomère, Amalaire. Il n'est fait mention d'aucun ouvrage de Grégoire le Grand et comme il s'en trouve dans toutes les bibliothèques, cette omission suffirait à prouver que le Catalogue est incomplet.

Massay était riche en livres d'histoire ; le monastère possédait deux exemplaires d'Orose, l'Histoire tripartite, l'Histoire d'Eusèbe, l'Histoire de Clément et des Africains, l'Histoire de Grégoire de Tours, l'Histoire d'Anastase, l'Histoire de Jules César [1], une « Historia » indéterminée, l'Histoire des Francs, et en un volume celle des Angles, des Troyens, des Romains, des Lombards et des Goths, l'Histoire d'Alexandre le Grand et en un volume les Antiquités et la guerre de Judée de Josèphe, la vie de saint Martin en deux volumes, sa vie en vers par Fortunat, quatre Passionnaires [2]. Le Catalogue signale trois livres des lois de Théodose, le livre de la Concorde des règles.

La série des ouvrages des Arts Libéraux comprend de nombreux livres de grammaire : le Priscien « major » et « minor », le Donat « major et minor », le « De constructione » de Priscien, un Donat avec gloses, Caton, un traité d'orthographe, le Commentaire de Servius sur les Bucoliques et les Géorgiques, un « Organarium », deux glossaires. Homère figure dans la collection, mais il n'est fait mention d'aucun autre poète profane. On trouve à Massay les Hymnes de Prudence, deux exemplaires de la Psychomachie, trois exemplaires

1. Ce César peut être identifié avec le ms. même où a été inséré le Catalogue.

2. Il subsiste une vie de saint Ouen du IX[e] siècle, qui appartint successivement à Massay, puis à S. Martial (B. N. lat. 528 ; *Catal. cod. hagiogr.*, n. 6).

d'Arator, un de Sedulius, un de Prosper. Les moines sont pourvus aussi d'un livre de médecine.

Deux Catalogues du XIe siècle, dont le second au moins est vraisemblablement fragmentaire, ont conservé la liste des livres du monastère du Saint-Sauveur et de Saint-Gildas, fondé à la fin du IXe siècle en Berry par les moines de Saint-Gildas de Ruis, dont le monastère au diocèse de Vannes avait été détruit par les Normands [1]. Le premier d'après le titre du Catalogue, est propre aux livres « de divinis », le second aux livres « de arte ». Ce second Catalogue, qui ne compte que 13 articles et dont nous n'avons plus sans doute que le commencement, ne renferme en effet que des ouvrages relatifs aux Arts Libéraux, à savoir deux Priscien, cinq ouvrages de Boëce, consacrés à l'arithmétique, la dialectique, la rhétorique, un traité de la musique, les gloses de maître Remi sur Martianus Capella, le « Carmen Macchabeorum » et Lucain. Le premier Catalogue de 102 articles signale en majorité des livres « de divinitate » : trois exemplaires des Évangiles, l'un dit de saint Gildas, un autre neuf aux lettres d'or [2], deux Psautiers reliés ensemble, le Psautier de l'abbé, la Genèse, le Livre des Rois, les douze Prophètes, Isaïe, les Épîtres de saint Paul, un certain nombre de livres liturgiques [3], des commentaires sur l'Écriture sainte, des ouvrages des Pères et d'écrivains ecclésiastiques [4], des recueils de canons, de règles et de lois séculières [5], les « Gesta Francorum, Anglorum », des Vies des saints. Mais, on y trouve aussi maints ouvrages dont la place serait dans le second catalogue : César, Térence, le « De oratore » de Cicéron, un commentaire des Bucoliques, deux ouvrages de médecine et deux livres « de mensuris », deux autres d'histoire naturelle (Perifision) et trois glossaires.

1. Kohler, *Invent. de la Bibl. de S. Gildas*, B. *Ec. Chartes*, 1886, p. 98 et suiv. Les deux catalogues sont écrits au recto d'un seul feuillet de parchemin ; ils sont l'œuvre de deux rédacteurs différents dont le travail a été réuni et copié par un seul scribe. Le rédacteur du second catalogue qui est interrompu était plus soigneux ; il a pris soin d'indiquer l'incipit de chaque ouvrage. Le signe non est placé au-dessous de quelques titres. Ce signe indique, peut-être, les livres qui, après la restauration dans l'ancien site de Saint Gildas de Ruis, furent rendus au monastère breton par les moines demeurés en Berry.

2. 25 textum primo tempore ; 46 textum s. Gildasii ; 77 textum novum cum auro.

3. 33-4 deux Passionnaires ; 50 un Collectaire ; 87-8 deux Tropaires ; 95 un Homéliaire ; 97-9 deux Antiphonaires bretons et un nouveau ; 101, deux Graduels.

4. Saint Augustin, Jérôme, Ambroise, Grégoire le Grand, Cassien, Bède, Raban, Haimon.

5. La loi de Théodose, deux exemplaires de la Loi Salique.

CHAPITRE XXIX

Les bibliothèques bourguignonnes

§ 1. — La bibliothèque de l'église de Lyon.

Lyon avait été dans la Gaule romaine un important centre de culture et l'église lyonnaise en garda en quelque mesure l'héritage. Les études n'y ont jamais été tout à fait délaissées. Au VIIe siècle, sous l'évêque Dalmatius, l'archevêque d'York, Wilfrid a étudié à Lyon pendant trois ans [1], Les manuscrits antérieurs au VIIIe siècle qui, pour la plupart, ont été écrits à Lyon, témoignent que l'ancienne bibliothèque de l'église n'a pas entièrement péri. D'autres livres anciens y sont sans doute parvenus, apportés d'Italie ou d'Espagne, au temps où prélude en Gaule la renaissance des lettres. Nous ne connaissons pas moins de trente-trois manuscrits antérieurs au milieu du VIIIe siècle, que l'église de Lyon possédait certainement au IXe [2].

Dès la fin du VIIIe siècle, et surtout grâce au zèle déployé par Leidrade au temps de Charlemagne pour la restauration de l'église de Lyon, le goût de l'étude et par conséquent l'amour des livres a été ranimé. Cet archevêque s'est employé à faire copier des livres en grand nombre. Lui-même et ses successeurs, Agobard, Amolon, Remi ont offert à leur église des livres qui portent encore leur dédicace [3]. Vraisemblablement, la collection s'est largement enrichie alors, grâce à la fois à l'activité du *scriptorium* de l'église et au souci qu'ont pris ses évêques et son clergé, notamment sans doute le diacre Florus [4], de faire venir des livres exécutés ailleurs. Il subsiste

1. Cf. Tafel,, *The Lyons scriptorium*, *Palaeogr. lat.*, II, 67.
2. C'est le nombre des mss. lyonnais étudiés par Lowe, *Codices Lugd. antiquiss.*, p. 51-2; cf. plus haut, p. 108.
3. Plus haut, p. 109.
4. Le ms. des Homélies de saint Augustin porte tous les caractères de l'école de Luxeuil et a été annoté, au IXe siècle, autant qu'il semble, par Florus. M. Lowe (p. 46) se demande si Florus, fervent augustinien, n'a pas emprunté le ms. qui n'aurait jamais été rendu.

une cinquantaine de manuscrits de la fin du VIIIe ou du IXe siècle qui, écrits ou non à Lyon, figuraient alors, soit certainement, soit suivant toute vraisemblance, dans la bibliothèque de cette église.

Les ouvrages composés à Lyon au IXe siècle témoignent à eux seuls de l'existence d'une collection relativement très riche. Le diacre Florus déclare qu'il a recueilli et mis en ordre les *verba* des saints Pères, à savoir de Cyprien, Ambroise, Augustin, Jérôme, Fulgence, Sevérien, Vigile, Isidore, Bède, Avit [1], et dans cette énumération il a omis Grégoire le Grand qu'il cite pourtant à maintes reprises. Tous ces ouvrages étaient donc à sa disposition. Dans son seul commentaire des Épîtres de saint Paul, il ne cite pas moins de cent soixante cinq lettres, homélies ou traités de saint Augustin [2]. Les autres ouvrages lyonnais du IXe siècle qui subsistent, ne donnent pas une si abondante moisson. Toutefois le traité composé sur la Prédestination par l'archevêque Amolon consiste exclusivement en une série d'extraits de cinq ouvrages de saint Augustin [3]. L'archevêque Remi dans ses traités doctrinaux accumule avec des extraits d'un grand nombre d'ouvrages de saint Augustin, des citations de Cyprien, Fulgence, Léon, Grégoire, Prosper, Jérôme, Hilaire, Ambroise, Célestin [4].

De Florus nous savons par Wandalbert, qu'il avait la réputation de disposer d'une collection incomparable de livres « authentiques » [5], c'est-à-dire sans doute soigneusement corrigés. Les marques tracées sous sa direction en vue d'extraits à prendre et les corrections ou notes de son écriture ont permis, on l'a vu [6], de reconnaître la présence certaine à Lyon d'une vingtaine de manuscrits qui ont passé par ses mains.

A la vérité, on peut se demander si les livres qu'il prêtait à Wandalbert et que celui-ci appréciait si hautement, n'appartenaient pas à une collection personnelle formée par lui et distincte de la bibliothèque de l'église de Lyon. En cette

1. *De exposit. missae*, Migne, CXIX, col. 15.

2. Voir le relevé dressé par Tafel (p. 41-2). Les éditeurs de cet ouvrage (Migne, CXIX, 279) se sont contentés de renvoyer aux œuvres de saint Augustin, en observant qu'on les éditerait à nouveau si on publiait l'ouvrage intégralement.

3. *B. Augustini sententiae de praedestinatione*, Migne, CXVI, 105 et suiv.

4. Migne, CXXI, 985 et suiv.

5. « Librorum authenticorum non mediocri copia et veritate cognoscitur abundare » (*Martyrol.*, Préf. Migne, CXXI, 577).

6. Plus haut, p. 111.

hypothèse, il resterait au moins fort vraisemblable que ses livres ont été laissés par lui à son église, comme le prévôt Mannon a offert à Saint-Oyan ceux qui lui appartenaient en propre et dont plusieurs sont sortis du *scriptorium* lyonnais. Mais nous pouvons tenir pour certain que Florus, s'il possédait peut-être une collection particulière, utilisait aussi les ressources de la bibliothèque de son église. Parmi les manuscrits qu'il a marqués ou corrigés, figurent en effet des volumes qui ont été donnés à l'église de Lyon par Leidrade [1] et par Agobard [2].

Les abondantes ressources en livres qu'offrait la collection formée près de l'église lyonnaise attiraient au IXe siècle ceux qui voulaient s'instruire. C'est à Lyon qu'Adon se retira pour y étudier (discendi gratia) et c'est là qu'il a composé son Martyrologe [3].

Après cette période de floraison des études et de développement de la bibliothèque de l'église de Lyon, il semble qu'un arrêt se soit produit dans l'enrichissement de la collection de livres. Du moins, il ne subsiste pas de manuscrits lyonnais du Xe et du XIe siècle, en dehors d'un Sacramentaire du XIe siècle [4]. Toutefois, nous savons que l'archevêque Guy, au Xe siècle, a donné à son église deux Psautiers, dont l'un en grec [5]. L'archevêque Hugues, mort en 1106 a donné un Sacramentaire avec lettres d'or, un texte des Évangiles et un texte des Épîtres, ainsi qu'un *Ordo episcopalis*, deux Missels et cinq *Benedictionales* [6], et soixante huit autres ouvrages ou volumes [7]. Si au Xe siècle, Maïeul vient achever son éducation à Lyon, auprès d'un maître qui enseigne au monastère de l'Ile Barbe, si Odilon célèbre la cité, qui est encore en son temps le siège de la philosophie [8], c'est que les livres y abondent comme les maîtres.

L'église lyonnaise a été particulièrement sans doute bien pourvue en textes scripturaires. Il semble que la cité ait

1. B. Lyon, mss. 608, 610, cf. Tafel, nos 7 et 12, P. IV, p. 46.

2. B. N. lat. 1622, Tafel, no 22, p. 48.

3. Plus haut, p. 114.

4. B. Lyon, ms. 537 ; Leroquais, 51, p. 125-9.

5. Guigue, *Obituaire de l'église de Lyon*, 1867, p. 27. Cf. *Catal. B. dépts*, XXX, Introd., p. III.

6. *Obituaire*, p. 128.

7. Voir la liste reproduite par Molinier, d'après l'Obituaire, dans l'Introd. citée, p. III-V.

8. Plus haut, p. 114.

accueilli au VIII[e] siècle des réfugiés espagnols et c'est par eux sans doute que le texte espagnol des Livres Saints y a été connu [1]. D'Italie était probablement venu déjà au IX[e] siècle à Lyon le célèbre Codex que Bèze y a trouvé au XVI[e] siècle [2]. Il est prouvé qu'Adon, dans son Martyrologe a emprunté des leçons à ce manuscrit [3].

Dans le trésor de l'église figurait sans doute alors un exemplaire des quatre Evangiles du IX[e] siècle avec initiales en or et en argent et qui rappelle la Bible de Charles le Chauve dite de Saint-Denis [4]. Un autre exemplaire des Évangiles, également du IX[e] siècle, qui a été plus tard propriété de l'église d'Autun, paraît avoir appartenu à cette époque à l'église de Lyon [5]. De sa collection subsiste un Pentateuque du VI[e] siècle [6], des fragments en onciale de livres de l'Ancien Testament [7] et deux recueils exécutés au IX[e] siècle [8]. On conserve aussi en provenance de cette église un Psautier du VI[e] siècle, avec des notes marginales du VIII[e] siècle [9]. Nous savons d'ailleurs que Florus a pu comparer plusieurs textes des psaumes, qu'il disposait du texte hébreu et de la traduction des Septante ; il donne à Eldrad, abbé de Novalèze, en vue de la transcription d'un nouveau Psautier, des conseils qui sont ceux d'un homme très averti [10].

La bibliothèque de Lyon renfermait au IX[e] siècle une collection probablement unique d'ouvrages des Pères. De saint Augustin en particulier, elle possédait sans doute à peu près tout ce qui survivait de son œuvre en Gaule, comme le prouvent les extraits faits par Florus et par d'autres écrivains

1. Cf. Tafel, P. II, p. 69 ; P. IV, p. 64 ; S. Berger, *Hist. Vulgate*, 62.

2. Cambridge Univ. NN II, 41 ; Lowe, Pl. 37, p. 49.

3. Cf. dom Quentin, *Le Codex Bezae à Lyon au IX[e] siècle*, dans *R. Bénéd.*, 1906, p. 23.

4. B. Lyon, ms. 431 ; cf. Catal., p. 109 et Delisle, *Notice sur mss. de la B. de Lyon*, n° XVII, dans *Not. et Extr.*, XXIX, 2[e] P., p. 396-7. Il n'est pas sûr que ce ms. provienne de la cathédrale.

5. B. Sém. Autun, ms. 5. Une liste des évêques de Lyon, s'arrêtant au nom d'Amolon y figure et dénote une origine lyonnaise.

6. B. Lyon, ms. 403 + 1964, Lowe, Pl. 10-11, p. 32-3 ; cf. U. Robert, *Pentateuchi versio latina antiquissima e codice Lugdunensi*, Paris 1881 et Delisle, *Notes zur quelques mss. du baron Dauphin de Verna*, dans *B. Ec. Chartes*, 1895, p. 651.

7. B. N. nouv. acq. 1740, Lowe, Pl. 36, p. 48 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 477 et Traube *zur Palaeogr.*, Unc. 227, *Vorles.*, I, p. 224.

8. Mss. 401 (327), 430 (356). Le ms. 401 (327), suivant S. Berger (*Hist. Vulg.*, 62), provient, peut-être, de l'église de Vienne.

9. B. Lyon, ms. 425 et B. N. nouv. acq. lat. 1585, avec des *probationes pennae* en cursive franque du VIII[e] siècle, Lowe, Pl. 4, p. 28-9.

10. Plus haut, p. 113.

lyonnais. Il a subsisté d'ailleurs pas moins de seize manuscrits de saint Augustin conservés au IXe siècle à Lyon ou qui y ont été copiés [1]. Les Lyonnais de ce temps pouvaient lire aussi, on l'a vu [2], Cyprien, Ambroise, Jérôme [3], Hilaire [4], Léon, Prosper, Sévérien, Fulgence [5], Célestin, Vigile, Isidore [6], Bède [7] et Avit [8], qui sont pour la plupart encore représentés parmi les manuscrits conservés. Il a subsisté en outre en provenance de Lyon des manuscrits de Tertullien [9], d'Origène [10], de Grégoire de Naziance [11], d'Éphrem et d'Alcuin [12], d'Eucher [13], de Claude de Turin [14], et enfin des Lyonnais contemporains, Agobard et Florus [15], ainsi qu'un recueil de pièces relatives aux fêtes de Pâques [16].

La « librairie » de Lyon a dû être aussi bien fournie en livres de droit. Elle possèdait le Code Théodosien, dont Florus a fait faire des extraits [17], deux exemplaires du Bréviaire d'Alaric [18], deux exemplaires de la « Lex romana Wisigothorum » [19], un *Epitome* de l'*Hispana* [20], un recueil de Conciles

1. Sermons, VIIe siècle, B. Lyon, ms. 604, + Paris, nouv. acq. lat. 1594; « De civitate Dei », VIIe siècle, Lyon, ms. 607 ; IXe ms. 606 ; « Consensus Evangel. » VIe ms. 478 ; « De pastoribus » IXe, ms. 788 ; « Opuscula » VIIIe-IXe, ms. 608-9 ; « De Baptismo » IXe, ms. 609 ; « Contra Cresconium » IXe, ms. 605 ; « Contra Faustum » VIIIe-IXe, ms. 610 ; « in Psalmos » VIIe, Lyon, ms. 426, + B. N. nouv. acq. lat. 1629; IXe, Lyon, ms. 451 ; Sur les Évangiles IX-Xe, ms. 472; Rétract. IXe, ms. 612; Lettres et sermons, papyrus et velin. Paris 11641 + Genève 16 + Leningrad, F1N1 + Cambridge Add. 37. Des extraits se rencontrent en outre dans le ms. de Lyon 611 et dans le ms. de Troyes 2405.

2. Voir plus haut, p. 514.

3. B. Lyon, mss. 448, 463, 465, 468 + B. N. nouv. acq. lat. 602, VIIe siècle, 476, 600 + B. N. nouv. acq. lat. 446, VII-VIIIe siècle ; 602, VIIe siècle.

4. B. N. lat. 152, Ve siècle ; nouv. acq. lat. 1593, Ve-VIe siècle.

5. B. Montpellier, ms. 308.

6. B. Lyon, mss. 447-8, 620 et peut-être l'Isidore de S. Gall sur papyrus (Stiftsb 226) ; cf. Traube, *B. Ec. Chartes*, 1903, p. 456.

7. B. Lyon, mss. 449, 462, 471, 473 ; Arch. Jura 2 ; Rome B. Vallicell, E, 26.

8. B. N. 8913 papyrus ; cf. Traube *B. Ec. Chartes*, 1903, p. 456.

9. B. N. 1622.

10. B. Lyon, mss. 483 VIe ; 402, 443 + Paris nouv. acq. lat. 1591, VIIe siècle

11. Apolog. traduit par Rufin, B. Lyon, ms. 599.

12. B. Montpellier, ms. 404, offert par Mannon à S. Oyan.

13. B. N. 9550 (VIIe siècle) ; 12236-7. Suivant Traube, p. 456, le ms. en papyrus d'Isidore et d'Eucher (S. Gall, Stiftsb., ms. 226) proviendrait aussi de Lyon.

14. Rome B. Vallicell. C 3.

15. B. N. lat. 2853, 2859.

16. B. Ec. Médec. Montpellier, ms. 157.

17. B. N. lat. 9643, VIe siècle.

18. B. Munich 22501 ; B. N. Paris lat. 4404.

19. B. Berlin, ms. 159 (Phillips 1761), VIIe siècle ; B. Lyon, ms. 375.

20. B. Lyon, ms. 336.

des Gaules [1], les actes du concile d'Aix-la-Chapelle de 817, un recueil de canons [2].

Nous sommes moins renseignés sur le contenu de la bibliothèque au regard des Arts Libéraux. Il subsiste un manuscrit exécuté sans doute par Mannon à Lyon de Martianus Capella, un exemplaire du « De officiis » de Cicéron, le Timée de Platon traduit par Chalcidius, un recueil de traités de logique [3]. La bibliothèque renfermait sans doute aussi des « metra ». Un manuscrit d'Ausone et de Paulin du IXe siècle paraît provenir de Lyon [4]. Un volume d'extraits de Théodulfe, Prudence, Aldhelm, etc., a peut-être été aussi formé à Lyon [5]. Le même volume contient des extraits de Caper et d'Agrœcius qui témoignent de la présence à Lyon d'une série de grammairiens. Ils figuraient certainement en nombre dans un centre aussi actif d'études et de composition littéraire.

La Bibliothèque de l'église de Vienne était sans doute moins riche que celle de Lyon ; nous ne possédons à son sujet que de médiocres renseignements. Un manuscrit du Livre des Rois et des Chroniques de la fin du VIIIe siècle renferme en finale une légende de saint Maurice, qui paraît indiquer que le volume a appartenu à l'église de Vienne [6]. On peut conjecturer que le Martyrologe d'Adon, mis à jour par lui après son arrivée à Vienne, figurait dans sa bibliothèque. Un manuscrit de la « Dionysio Hadriana » appartenait certainement en ce temps à l'église de Vienne [7] et était encore en sa possession au commencement du Xe siècle, avant de passer entre 915 et 926 à la cathédrale du Puy [8].

1. B. Berlin, ms. 83 (Phillips 1745) semi onciale. Le ms. renfermant un recueil de canons que Lindsay (*Notae lat.*, 487) signale à la B. de S. Petersbourg (ms. F II, 3) comme provenant de Lyon, se raccorde suivant Traube (*Zur Palaeogr.*, Unc. 238, dans *Vorles.*, I, 226) avec le susdit ms. de Berlin.

2. B. Lyon, ms. 619 ; B. cath. Cologne, ms. 212.

3. B. Besançon, ms. 594 ; B. N. lat. 6601 ; B. Lyon, ms. 324 et B. Pères Maristes, donné par Leidrad.

4. B. Univ. Leyde, Voss. F 111, d'après Lindsay, *Notae lat.*, 459.

5. B. Vat. Regin. 2078. Sur l'attribution à Lyon, cf. Tafel, IV, 54.

6. B. Lyon, ms. 401 (327) ; cf. S. Berger, *H. Vulg.*, p. 62.

7. B. N. lat. 1452. Au f° 196 a été ajoutée, en 869, une copie des mandements adressés par Louis II, Lothaire II et Charles le Chauve à l'archevêque de Vienne, en vue de l'attribution à Bernier du siège de Grenoble. Mention est faite, à la suite de chaque lettre, de la date à laquelle elle est parvenue à Vienne. Cf. Manteyer, *La Provence*, p. 488.

8. Il a été ajouté au f° 202 une notice destinée à établir les droits de l'église métropolitaine de Vienne sur l'église de Morienne et, en guise d'essai de plume, un incipit de précepte royal de Rodolphe, roi de Bourgogne, que M. de Manteyer, p. 495, estime avoir été écrit vers 912, peu de temps avant que le ms., passé aux mains de l'évêque du Puy, Adelard, ait été donné par lui à son église (plus haut, p. 500).

Nons savons qu'au XI[e] siècle, l'archevêque Léger mort en 1070, donna à son église un trés grand nombre de livres (libros quam plurimos), L'Obituaire de Vienne en citait un certain nombre jugés plus particulièrement précieux [1], entre autres un manuscrit des Dialogues de saint Grégoire, qu'on peut sans doute identifier avec un manuscrit du XI[e] siècle, qui paraît avoir appartenu à cette Église [2]. Il subsiste une Bible du même temps qui, à cette époque, appartenait certainement à l'église de Vienne [3].

§ 2. — Bibliothèque des églises des régions orientales de la Bourgogne

La bibliothèque de Saint-Claude était en formation dès la fin du VIII[e] siècle. Un manuscrit du commentaire de Bède sur saint Luc a été écrit, probablement à Condat [4], par le moine Engalinus d'après les ordres d'Anthelmus, abbé du monastère au temps de Charlemagne. Un manuscrit d'Eucher du VIII[e] siècle, en onciale avec des notes marginales en cursive, provient de Saint-Claude [5]. A la même époque appartiennent les Évangiles, écrits en onciale d'argent sur vélin de pourpre ou violet, dont la couverture a conservé ses plaques d'ivoire [6], que Martène a vu au prieuré de Saint-Lupicin [7]. Un recueil des traités de Jérôme, Gennadius, Isidore « De scriptoribus ecclesiasticis » du VIII[e] ou IX[e] siècle, provient aussi de Saint-Oyan [8], ainsi qu'un manuscrit de saint Ambroise exécuté dans la 1[re] moitié du IX[e] siècle [9].

Le prévôt Mamnon a fait don au monastère d'au moins neuf manuscrits qui subsistent, deux du VIII[e] siècle, les autres écrits soit par lui, soit sous sa direction ou pour son usage vers le milieu du IX[e]. Un exemplaire du « De officiis » qui porte son anagramme, un de Martianus Capella, dont

1. Poupardin, *Le roy. de Provence*, Append. X, *Obituaire de Vienne* (perdu), p. 364.

2. B. Lyon, ms. 1509. En garde et dans les blancs de ce ms., ont été insérées des pièces qui concernent des biens de l'église de Vienne.

3. B. Univ. Berne A 9. On a vu plus haut, p. 516, n. 8, que le ms. de textes scripturaires 401 de la B. de Lyon, provient peut-être de Vienne.

4. Cf. plus haut, p. 115.

5. B. N. lat. 9550, cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 473 ; Traube, 192, p. 216.

6. B. N. lat. 9384 ; cf. plus haut, p. 12, n. 1.

7. *Voy. litt.*, I, 177.

8. B. École Médecine, Montpellier, ms. 406, n° 57 de l'inventaire de 1492, publié par Castan, *La B. de l'abb. de S. Claude*, dans la *B. Ec. Chartes*, 1889, p. 333.

9. B. S. Claude, ms. 1, n° 62 de l'invent. de 1492, Castan, p. 334.

l'écriture a une parenté frappante avec celle des manuscrits exécutés pour Mamnon, appartenaient aussi au monastère [1]. La bibliothèque a possédé, sans doute aussi dès l'exécution de ces manuscrits, un traité de grammaire [2], un exemplaire de Donat et Priscien [3], un manuscrit de saint Ambroise et d'autres Pères [4] qui datent du IXe siècle, un autre de saint Prosper du IXe ou Xe [5]. Un manuscrit des Évangiles de la fin du IXe siècle provient sans doute aussi du trésor de Saint-Oyan [6]. Dom Martène a vu au monastère une belle Bible de huit cents ans d'existence [7], qui par conséquent datait du IXe ou du Xe siècle.

Quelques manuscrits du XIe siècle subsistent en provenance de la même bibliothèque : un exemplaire des Prophètes [8], un Bréviaire [9], peut-être un exemplaire de l'Histoire des Lombards de Paul Diacre [10]. Un manuscrit de la Cité de Dieu également conservé [11] est peut-être celui qui se trouvait en cours d'exécution quand fut dressé, au XIe siècle, un Catalogue des livres du monastère [12].

Il n'a subsisté que trois fragments de ce Catalogue et ils ne signalent que quinze volumes seulement, lesquels d'ailleurs renferment le plus souvent plusieurs ouvrages ; mais devant le sommaire de chaque volume est placé un numéro d'ordre et nous apprenons ainsi que le Catalogue répertoriait au moins cent quinze manuscrits.

Ces débris du Catalogue du XIe siècle et les manuscrits conservés ne permettent pas de reconstituer la bibliothèque

1. Cf. plus haut, p. 116.

2. B. Ec. Méd. Montpellier, ms. 160 ; n° 43 de l'invent., Castan, p. 330.

3. B. S. Claude, ms. 2 ; n° 52 de l'invent., Castan, p. 331.

4. B. Ec. Méd. Montpellier, ms. 308 ; n° 84 de l'invent., Castan, p. 339.

5. Invent. de 1492, représenté sans doute, soit par le ms. 218 (IXe-Xe siècle), soit par le ms. 484 (IXe) de la B. de l'Éc. Méd. Montpellier (Castan, n° 86, p. 340).

6. B. Besançon, ms. 14 ; cf. *Catal.*, I, p. 14. Les tables indiquent les Évangiles des fêtes des saints Oyan, Romain et Lupicin, cf. Castan, *La B. de S. Claude*, p. 329.

7. *Voy. littér.*, I, 177, répertorié sous le n° 105 par Castan, p. 343.

8. Ce ms. inventorié en 1492, n° 70, a figuré dans la B. de dom Gréa à S. Claude (Castan, p. 305 et 336).

9. B. Besançon, ms. 143 ; catal. dressé par Castan, n° 106, p. 343. La provenance est indiquée par l'importance donnée aux offices des saints Oyan, Romain et Lupicin ; cf. Leroquais, *Les Bréviaires mss.*, I, 136.

10. B. Berne, ms. 208, cf. Castan, n° 112, p. 345.

11. B. Ec. Méd. Montpellier, ms. 255 (Castan, p. 341).

12. Publié par Delisle, *Cab. des mss.*, III, 385-7. Delisle a identifié quatre des volumes décrits dans ces fragments avec autant de mss. conservés qui portent la mention du « votum » de Mannon. A l'article 99 figure la Cité de Dieu, « qui nunc scribitur ».

de Saint-Claude, telle qu'elle était constituée au XIe siècle[1]. Les données qu'ils nous fournissent, montrent du moins que le monastère possédait à cette époque de nombreux ouvrages des Pères, Origène, Ambroise, Augustin, Fulgence, Isidore, Bède, et aussi de saint Eucher et de Florus de Lyon ; qu'elle était riche aussi en livres « de arte », puisqu'on y trouvait Martianus Capella, Donat, Priscien, la grammaire d'Alcuin, des « quaterniones » de Prosper, les « carmina » du consul Ausone, un recueil de poèmes de Florus, Wandalbert, Théodulfe, etc., un autre recueil renfermant Claudien, Aviénus, etc., un livre de gloses, le « De officiis » de Cicéron, les poèmes de Juvénal et d'Horace[2].

En provenance de la cathédrale de Besançon subsiste un Sacramentaire du XIe siècle [3] et du même temps un Graduel [4], un Évangéliaire [5], un Épistolaire et Antiphonaire du XIe siècle [6], un recueil de prières, bénédictions et cérémonies [7].

De l'ancienne bibliothèque du monastère de Luxeuil subsistent deux manuscrits du VIIe siècle, l'un exécuté à Luxeuil en onciale en 625 et qui renferme le Commentaire de saint Augustin sur saint Jean [8], l'autre un Lectionnaire gallican en minuscule mérovingienne [9]. Nous connaissons aussi plusieurs manuscrits du IXe siècle qui proviennent de Luxeuil : un exemplaire des Évangiles [10], un Sacramentaire [11], un Lectionnaire contenant des homélies sur les Évangiles [12],

1. Castan a publié en 126 numéros la liste des manuscrits connus, de toutes époques, ayant appartenu au monastère.

2. Voir Catal., Delisle, p. 385-7 et mss. cités.

3. B. N. lat. 10.500, Delisle, *Anc. Sacram.*, CXV, p. 281-5 ; Leroquais, 59, p. 138-41. Il subsiste aussi un Missel de la 2e moitié du XIe siècle, qui appartenait, dès la fin du XIe s, à la Madeleine de Besançon, mais n'avait pas été exécuté pour cette collégiale (B. Besançon, ms. 72 ; cf. Leroquais, 74, p. 173-5).

4. B. Besançon, ms. 79.

5. B. Besançon, ms. 91. Cet Évangéliaire était à l'usage de la cathédrale S. Étienne ; un autre (ms. 90) du même temps, qui a été jadis très richement relié, appartenait à S. Jean.

6. Rome, Propag. Museo Borgia M VI 27 ; cf. Ebner, *Quellen und Forschungen, Missale romanum*, p. 153.

7. B. Ec. Méd. Montpellier, ms. 303 ; cf. Delisle, *op. cit.*, p. 284.

8. Cf. plus haut, p. 40 et 117.

9. B. N. lat. 9427 ; cf. Delisle, *Notice sur un ms. de Luxeuil*, dans *Not. et Extr.*, XXXI, 2e P., no 5 de la liste des mss. de la collection Marguery et *Cab. des mss.*, III, 220.

10. Volé et vendu par Libri ; liste dressée par Delisle, no 2, p. 161.

11. Oxford, Bodl. Add. A. 173, vendu par Libri, catal. no 4, p. 162 ; cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, XXXVII, p. 152.

12. Libri a indiqué sur le catalogue de vente qu'au fo 10 de ce manuscrit figurait le nom de Luxeuil ; Delisle, no 6, p. 162.

un exemplaire du Commentaire de Bède sur saint Marc [1], un recueil d'homélies [2], un manuscrit renfermant les vies de saint Augustin, saint Grégoire et saint Jérôme [3]. Du Xe siècle ont subsisté un traité de Smaragde [4], un recueil de vies de saints [5]. La Géométrie de Boëce a été copiée en 1004 par le prêtre de Saint-Pierre de Luxeuil, Constantius. L'Évangéliaire exécuté par les soins de l'abbé Gérard subsiste aussi [6], ainsi qu'un recueil de vies de saints, datant du XIe siècle et qui provient du monastère [7]. Martène y a trouvé encore un Commentaire sur les psaumes qu'il estimait vieux de 7 ou 800 ans [8].

Nous savons peu de chose des livres de l'église de Langres. Une courte liste dressée au Xe siècle signale neuf livres qui sont sous la garde de Guy, archidiacre de Langres [9].

Le monastère de Bèze a recueilli sous Louis le Pieux des livres offerts par l'évêque Albéric. Le monastère conservait entre autres parmi ses dons un texte des Évangiles, un exemplaire du Livre des Rois avec les Actes des Apôtres, le traité de saint Augustin « ad litteram » et le commentaire de Bède sur saint Luc [10].

A Saint-Bénigne de Dijon, l'ancienne bibliothèque, détruite au IXe siècle par les Normands, aurait été reconstituée seulement par les abbés du XIe siècle, Guillaume qui aurait amené à Saint-Bénigne des moines italiens et grecs et formé des scribes et enlumineurs, Halinard qui aurait augmenté ce premier fonds, Jarenton qui y aurait joint trois cents volumes apportés d'Angleterre [11]. Un manuscrit porte en effet mention

1. Vendu par Libri ; coll. Thomas Philipps no 16249, liste de L. Delisle, no 8, p. 163.

2. No 3 collection Marguery ; liste de Delisle no 7, p. 163.

3. B. N. lat. 10863, liste no 11 ; quelques feuillets sont palimpsestes. Cf. Chatelain, *Les palimps. latins*, 104, p. 37.

4. Brit. Mus. Addit. 21.914, liste no 9.

5. Ms. ayant appartenu à la collection de Marguery, liste no 11.

6. Mss. cités plus haut, p. 118, n. 6 à 8.

7. Brit. Mus. Addit. 21.917, liste no 13.

8. *Voy. littér.*, I, 168. L. Delisle estime qu'il s'agit du Commentaire sur les psaumes attribué par lui au XIIe s., qui a fait partie de la collection de Marguery (liste no 1, p. 161).

9. Gottlieb, 311, p. 111.

10. *Chron. Besuense*, *Spicil.*, I, 514.

11. Cf. Omont, *Catal. B. dépts*, V, p. iv, et Bougaud-Garnier, *Anal. Divion.*, 1875, in-8o, p. V.

du don qui en fut fait par Halinard [1] et nous savons aussi qu'en 1036, à la demande de cet abbé, Imbert de Vergy, évêque de Paris, fit don à Saint-Bénigne d'un Sacramentaire du Xe ou XIe siècle [2]. Une Bible qui est conservée, est contemporaine de l'abbé Jarenton [3]. Dans les premières années du XIIe siècle, fut rédigée une liste des livres conservés dans l'*armarium* du monastère [4] ; elle fait mention de la Bible de Jarenton, de deux exemplaires des Évangiles, dont l'un exécuté au XIe est, semble-t-il, conservé [5], d'un exemplaire du Livre des rois, de trois Lectionnaires, d'un Homéliaire et de dix-neuf manuscrits contenant exclusivement les œuvres de saint Grégoire, saint Ambroise, saint Augustin et saint Jérôme. Comme évidemment la collection ne se bornait pas aux ouvrages de ces quatre Pères, le catalogue conservé est certainement incomplet.

Cette bibliothèque renfermait un nombre important de manuscrits exécutés au cours du XIe siècle, dont huit au moins sont conservés [6]. Parmi ceux d'âge antérieur qui proviennent de Saint-Bénigne, quatre sont de la fin du Xe ou du début du XIe siècle [7], six du Xe siècle [8], sept du IXe siècle [9]. Les abbés du XIe siècle, reconstituant la bibliothèque de Saint-Bénigne ont vraisemblablement recueilli ces manuscrits de divers âges et diverses provenances. Il est possible aussi qu'un certain nombre soient des épaves de la collection primitive.

Sur la collection qu'a possédée Saint-Étienne de Dijon, nous sommes mal renseignés. Un manuscrit renfermant des vies de saints exécuté au IXe ou Xe siècle [10] provient de Saint-Étienne. Un rituel abbatial du Xe ou XIe siècle a été formé à l'usage soit de Saint-Étienne, soit de Saint-Bénigne [11].

1. B. N. lat. 9518 « Devotus famulus librum dedit hunc Halinardus » ; cf. L. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 403.

2. B. Dijon, ms. 122.

3. B. Dijon, ms. 2 ; cf. C. Oursel, *Les mss. à miniat. de la B. de Dijon*, 23.

4. Publié par Omont dans l'Introd. au *Catal.*, IV-V.

5. Il s'agit sans doute des Évangiles conservés à la B. de Dijon, ms. 128.

6. B. Dijon, ms. 2, 107, 128, 155, 176, 179, 181 ; B. N. lat. 5.594 ; cf. Krusch, *N. Archiv.*, XVIII, 590.

7. B. Dijon, ms. 51, 75, 122, 651.

8. B. Dijon, ms. 52, 76, 150, 164, 448 ; B. N. lat. 11.241.

9. B. Dijon, ms. 46, 55 ; B. N. lat. 102, 9.518, 10.292, 11.218, 11.866.

10. B. Ec. Méd. Montpellier, ms. 135.

11. B. Ec. Méd. Montpellier, ms. 314. Dans les litanies saint Bénigne est invoqué après saint Étienne ; le rite de la consécration d'église est prévu au nom de saint Étienne ; on lit au dernier f° « in hoc libro continentur collectae primo de sancto Stephano ».

De la bibliothèque du monastère de Pothières a subsisté un manuscrit des Dialogues de saint Grégoire datant de la première moitié du XIe siècle [1]. Citeaux a eu dès l'origine, une très belle collection de livres, mais qui commence seulement à se former à la fin du XIe [2]. Quant à Clairvaux, la riche bibliothèque qu'elle possède au XIIe siècle est tout entière la création de saint Bernard et de ses premiers successeurs [3].

§ 3. — Bibliothèque de Cluny.

On peut conjecturer que le premier fonds de la bibliothèque de Cluny a été constitué par Odon. En se faisant moine au monastère de Baume, en 908 ou 909, l'ancien chanoine de Saint-Martin de Tours avait apporté cent volumes [4], qu'il transporta sans doute avec lui à Cluny. Le monastère possédait un certain nombre de livres antérieurs au Xe siècle, qui figuraient sans doute dans ce premier lot. Ce doit être le cas du Paul Orose du VIIIe siècle [5], d'un Sidoine Apollinaire [6], d'un *Officialis* d'Amalaire, qui paraît avoir été écrit et annoté à Lyon au IXe siècle [7], de cinq autres manuscrits qui datent du même temps [8] et de trois qui sont de la fin du IXe ou du commencement du Xe siècle [9], tous antérieurs à la fondation du monastère de Cluny en 910.

La bibliothèque s'est accrue rapidement par la suite. Nous connaissons seize manuscrits provenant de Cluny qui datent

1. B. Besançon, ms. 182.

2. Le Psautier de saint Robert de Molesme (B. Dijon, ms. 30) est de la fin du XIe siècle ; la Bible de saint Étienne de Harding (ms. 12-15), achevée en 1109, n'a pu être commencée avant 1098. Le « De Trinitate » de saint Augustin (ms. 141) et le Commentaire de saint Jérôme sur Isaïe (ms. 129) sont de la fin du XIe ou du début du XIIe s. Cf. Oursel, *Les mss. à min.* et *La miniature au XIIe siècle à l'abbaye de Citeaux*.

3. Cf. dom Wilmart, *L'anc. bibl. de Clairvaux* dans les *Mém. Soc. acad. Aube*, 1917, p. 162 et suiv.

4. *Vita Odonis*, 23 : « sumptis secum centum voluminibus librorum » (Migne, CXXXIII, 54).

5. Delisle, *Invent. des mss. fonds de Cluni*, n° 108, B. N. lat. 9665.

6. B. nat. Madrid E e 102, cf. L. Delisle, *B. Ec. chartes*, 1903, p. 475.

7. B. N. Nouv. acq. lat. 329 ; cf. A. Wilmart, *Un lecteur ennemi d'Amalaire*, dans *R. Bénéd.*, 1924, p. 328.

8. Invent. n° 22 1e p. B. N. nouv. acq. lat. 1441 (Augustin sur les Psaumes) ; 27, 1445 (Lettres d'Augustin) ; 30, 1448 (« De bono conjugali ») ; 34, 332 (Collations de Cassien) ; 48, 1463 (Tajus).

9. Invent. n° 7, nouv. acq. 329 (Amalaire) ; 25, 1443 (Lettres et traités s. Augustin) ; 43, 2248 (Jérôme sur Daniel).

du Xe siècle [1]. L'un d'eux fut offert sur l'autel de saint Pierre par l'abbé Maïeul, un autre, écrit sur son ordre et offert par son vœu au monastère. Un manuscrit perdu a été copié pour lui obéir par Garnier son disciple [2]. Chargé auparavant de la bibliothèque [3], cet abbé a dû s'intéresser à l'enrichissement de la collection. On désignait au XIIe siècle une Bible comme ayant appartenue à saint Maïeul (que fuit beati Maioli) [4] et qu'il emportait toujours avec lui [5]. Il voyageait avec des livres ; à son retour d'Italie, fait captif par les Sarrasins, il les perdit tous, à l'exception du *libellus* sur l'Assomption de la Sainte Vierge, attribué à saint Jérôme, qu'il avait caché sous son vêtement [6]. Cinq manuscrits conservés sont de la fin du Xe siècle ou du commencement du XIe [7], seize appartiennent au XIe siècle [8]. Nous savons que l'abbé Odilon emportait lui aussi en voyage des livres [9] et en particulier, un Sacramentaire en lettres d'or, dont la reliure était ornée de riches vaisseaux en verre ciselé [10]. Le Catalogue du XIIe siècle signale une Bible antique dont l'âge indéterminé est certainement

1. Invent. nos 18-9, nouv. acq. lat. 1437-8 (Ambroise) ; 22, 1441 ; 23, 1442 (Augustin, « de consensu Evang. ») ; 28, 1446 (« de Trinitate ») ; 32, lat. 13.371 (Augustin, Victorin, Florus, etc.) ; 35, nouv. acq. lat. 1451 (Cassiodore) ; 38, 1454 (Hilaire) ; 41, 1457 (Jérôme sur Jérémie) ; 44, 1459 (sur Épîtres Paul) ; 45, 1460 (Jérôme, Gennadius) ; 46, 1460 (Raban) ; 91, 1e P., 340 (Gloses sur Martianus) ; 110, 1490 (Hégésippe, J. Scot) ; 116, 1493 (Grég. de Tours « Gloria martyrum »). Il y faut ajouter le ms. perdu du Comment. de Raban Maur sur Jérémie (plus haut, p. 119, n. 6), le ms. perdu de Grégoire de Tours que dom Bouquet déclare avoir utilisé dans son édition de l'*Historia Francorum*, *H F*, II, p. *V*.

2. Voir plus haut, p. 119.

3. L'abbé Aymard, en raison de son savoir, l'a mis à la tête de la bibliothèque « bibliothecae praeficiens » (Syrus, *Vita Maioli*, I, 14, Migne, CXXXVII, 752).

4. Catal. du XIIe s., éd. Delisle, *Invent. fonds de Cluni*, Append. 3, p. 337.

5. Raoul Glaber, *Hist.*, I, IV, éd. Prou, p. 11.

6. *Vita Maioli*, III, 3, col. 766. Deux exemplaires de cet ouvrage sont signalés dans le Catal. du XIIe siècle, nos 242 et 312 ; l'un d'eux ne serait-il pas celui de Maïeul ?

7. Invent. nos 29, nouv. acq. 1447 (Augustin contre Faustus) ; 36, 1452 (Lettres s. Grégoire) ; 40, 1456 (Jérôme) ; 47, 1461 (Raban) ; 78, 2253 (Ps. Isidore).

8. Invent. nos 15, nouv. acq. 2246 (Lectionnaire) ; 20 (Ambroise), 21 (Augustin), 1439-40 ; 24, 2247 (Augustin) ; 26, 1444 (Augustin) ; 31, 1449 (Augustin) ; 33, 1450 (Bède) ; 37, 1453 (Haimon) ; 39, 1455 (Traités sur la S. Vierge) ; 42, 1458 (Jérôme) ; 90, 1478 (Boëce) ; 91 2e p., 340 (Boëce sur les Topiques) ; 111, lat. 3779 (Lect.) ; 112, nouv. acq. 2261 (Vies saints) ; 114, 1491 (Grégoire) ; 195, lat. 18353 (Coutumes de Cluny).

9. Le biographe d'Odilon rapporte que, comme il se rendait de Nantua à Genève, le mulet qui portait son lit et ses livres, fut emporté par le courant au passage d'un fleuve, mais que les livres furent retrouvés intacts (*Vita Odilonis*, II, 16, col. 629-30).

10. *Vita Odilonis*, II, 18 : « librum sacramentorum aureis litteris scriptum, cum vitreis vasculis anaglypho opere formatis » (Migne, CXLII, 931).

plus ancien que celui de la Bible de Maïeul. Nous connaissons ainsi déjà plus de cinquante livres qui appartenaient au monastère de Cluny antérieurement au XII[e] siècle.

D'autre part, il subsiste une liste de soixante-cinq ouvrages qui, conformément à la Règle de saint Benoît, furent distribués aux membres de la communauté, au commencement du carême [1] d'une année qu'il faut chercher vers le milieu du XI[e] siècle, vraisemblablement en 1042 ou 1043, au temps où Garnier était encore prieur sous l'abbé Odilon, peu de temps avant qu'Hugues, le futur abbé, devint à son tour prieur [2].

Parmi ces livres, quatre renferment des livres de l'Écriture sainte, le Livre des Rois, les Épîtres de saint Paul et deux Psautiers [3], dont l'un attribué au moine Étienne est dit son Psautier [4], soit qu'il ait été exécuté, soit qu'il ait été donné par lui. Vingt-neuf volumes, c'est-à-dire à peu près la moitié des livres distribués, consistent en des commentaires sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, composés par des Pères ou écrivains récents, Origène, Ambroise, Jérôme, Augustin, Cassiodore, Grégoire, Bède, Ambroise Autpert, Raban Maur, Remi, Haimon [5]. Quatorze ouvrages appartiennent à la théologie, un saint Cyprien, plusieurs traités de saint Augustin, le « De Trinitate » [6], le « De natura et gratia », l'Enchiridion, le « De doctrina christiana », le « De simbolo », le « De disciplina ecclesiastica », de « De civitate Dei » et le recueil d'extraits de saint Augustin formé par Eugippius, la Pastorale de saint Grégoire, les Témoignages divins ou « De

1. « De breve librorum quod fit in capud quadragesimae » (dom Wilmart, *Le convent et la bibl. de Cluny vers le milieu du XI[e] siècle, R. Mabillon*, 1921, p. 92). Au regard de chaque nom de religieux, rangés suivant l'ordre de préséance à la suite du prieur Garnier, figure le titre de l'ouvrage qui lui a été remis. Ce titre est à l'accusatif, le terme « habet » ou « accepit » étant sous-entendu entre le nom du religieux et le titre du livre.

2. Cette liste figure dans les *Consuetudines Farfenses*, rédigées entre 1030 et 1049 (Schuster, *L'abbaye de Farfa au XI[e] s., R. Bénéd.*, 1907, p. 374 et 384) ; mais elle a été certainement empruntée à un document de Cluny, car les moines dont les noms sont cités appartenaient à la communauté de Cluny au milieu du XI[e] siècle (cf. Wilmart, p. 119 et suiv.). Cette pièce, d'origine clunisienne, a été publiée par dom Bruno Albers, au t. I des *Consuetudines monasticae*, t. I, rééditée, pourvue de numéros d'ordre et commentée par dom Wilmart dans l'art. cité, p. 92 et suiv.

3. N[os] 36, 3, 4 et 14 ; Wilmart, p. 5 et suiv.

4. « Stephanus psalterium suum ».

5. Wilmart, p. 99 et suiv. ; le « super psalmos » d'Augustin subsiste sans doute (B. N. nouv. acq. lat. 1440, XI[e] s.), ainsi que le « super prophetas » de Jérôme (2248, IX-X[e]), le « super psalmos » de Cassiodore (1454, X[e]), le « super Ecclesiasticum » (1461, 1[re] moitié XI[e]), et le « in threnos Hieremiae » (Brit. Mus. Addit. 22820) de Raban, le « super Apocalipsum » d'Haimon (B. N. nouv. acq. lat. 1453, XI[e] s.).

6. Il en subsiste deux exemplaires, B. N. nouv. acq. lat. 1445, IX[e] s. et 1446, X[e].

fide catholica » d'Isidore, ses Étymologies, le « Liber prognosticorum » de Julien, le « De Trinitate » d'Alcuin. Les livres d'ascèse et d'hagiographie sont au nombre de onze [1], les livres d'histoire au nombre de six [2], parmi ceux-ci Josèphe, Eusèbe, Orose, l'Histoire ecclésiastique des Angles de Bède et un Tite Live.

De ces soixante-cinq ouvrages, douze seulement ont été identifiés avec des manuscrits qui subsistent ou ont été décrits anciennement [3]. Aux cinquante-deux livres que nous connaissions déjà comme ayant appartenu à Cluny avant le XIIe siècle, s'en ajoutent ainsi cinquante-trois autres.

Cette liste ne représente évidemment qu'une faible partie des livres que possédait alors le monastère ; car les séries de manuscrits de l'Écriture Sainte, des ouvrages de doctrine ou d'histoire, seules représentées dans le document, n'ont certainement pas été épuisées par cette distribution de livres de lecture pour l'année courante. Elles devaient fournir à d'autres distributions successives et la collection de livres comprenait d'autres séries, celles des livres liturgiques, des livres de droit, de ceux qui servent à l'enseignement de la *scola* et sont relatifs aux Arts Libéraux.

Les ouvrages signalés dans cette pièce se retrouvent tous [4] dans un Catalogue des livres de Cluny dressé au XIIe siècle, probablement sous Hugues III (1158-61). Ce Catalogue [5], qui ne signale pas les livres liturgiques, énumère cinq cent soixante-dix volumes, rangés suivant un ordre méthodique qui n'est pas et ne pouvait pas être rigoureux [6]. Le nombre

1. « Concordia regularum », n° 64 ; Éphrem « de compunctione », 31 ; « Dicta s Basilii », 19 ; « Collationes Cassiani », 2 ; « Collatio Piamonis » (3e partie des *Collationes* de Cassien), 1 ; Ambroise « de conflictu vitiorum », 44 ; « Passionalis », 29 ; vies de s. Silurus (Silvestre) 22, Theuterius 27, Marie l'Égypt. 32, Jean (d'Alexandrie) 46.

2. Parmi ceux-ci, dom Wilmart (p. 114) range « Hieronimum de philosophia ». Il s'agit, pense-t-il, de la Cosmographie d'Ethicus, le philosophe, traduite par Jérôme que signale le Catal. du XIIe s., n° 219.

3. Voir l'examen fait par dom Wilmart de chacun de ces ouvrages : dix sont identifiés par lui avec des mss. de la B. N., un onzième avec un ms. du Brit. Mus., le douzième avec le ms. perdu qu'on sait avoir été écrit par ordre de Maïeul.

4. Dom Wilmart les a identifiés avec ceux du catalogue et n'a eu parfois que l'embarras du choix.

5. Publié par Delisle, *Cab. des mss.*, II, 459-81. Delisle qui date ce catalogue de 1158 à 1161 en a donné une édition améliorée en appendice de l'*Inventaire des mss. de la B. N., fonds de Cluni*, p. 337 et suiv.

6. Le rédacteur a suivi d'une manière générale cet ordre : Écriture sainte, Histoire, Patristique, Ouvrages clunisiens, Hagiographie, Écrivains ecclésiastiques (Raban Maur, Isidore et écrivains récents), Arts libéraux et écrivains de l'antiquité classique. Avant la série de livres de tel et tel écrivain, est placé un vers à son éloge. Les volumes renferment souvent des manuscrits d'objet très différent ; aussi l'ordre ne pourrait être absolu, même si le rédacteur en avait eu le souci.

des ouvrages est beaucoup plus considérable ; si quelques volumes en renferment un seul [1], un grand nombre en contiennent plusieurs ; le rédacteur a pris soin de détailler le contenu de chaque volume et quand celui-ci est conservé, on constate qu'il s'agit de manuscrits différents, parfois d'âge divers, qui étaient dès le XIIe siècle cousus ensemble [2]. Il est vraisemblable qu'au cours des soixante premières années du XIIe siècle, le monastère s'est enrichi de livres nouveaux exécutés dans son *scriptorium* ou acquis au dehors. Mais il est permis de conjecturer que la plupart de ces livres appartenaient au monastère au temps d'Odilon et d'Hugues I. Il est remarquable que sur trente-cinq manuscrits conservés qui sont identifiés avec les volumes mentionnés dans ce Catalogue, trois seulement sont du XIIe siècle [3] et tous les autres antérieurs à cette époque. A l'exception de seize [4], les ouvrages cités sont tous de composition antérieure à la fin du XIe siècle et pouvaient par conséquent figurer à cette époque dans la bibliothèque de Cluny.

Dans le Catalogue, les livres liturgiques ne sont pas mentionnés, à part cinq Lectionnaires pour le cycle liturgique [5]. Il subsiste trois autres Lectionnaires antérieurs au XIIe siècle, non signalés dans cette liste [6].

Le Catalogue fait état de quatre Bibles entières, l'une antique, une autre qui fut celle de saint Maïeul et deux autres. Six volumes renferment divers livres de l'Ancien Testament ; cinq autres ceux du Nouveau. En dehors de deux volumes d'« Evangelia glossata [7] », il n'est pas fait mention d'exemplaires des Évangiles dont les « textus » sans doute magnifiques,

1. Le rédacteur le fait quelquefois observer, n° 114 « in quo continetur historia Wandalorum solum », cf. 508, 549, 569.

2. n° 479 B. N. nouv. acq. lat. 340 ; n° 25, 1490 ; n° 205, 1459 ; n° 206, 1460 ; cf. Delisle, *Invent.*, p. 165, 186, 106, 108.

3. Catal. n° 22 (lat. 5071) ; n° 128 (nouv. acq. lat. 2247) ; 307 (nouv. acq. lat. 1496). Le second de ces mss. peut d'ailleurs être de la fin du XIe (Delisle, *Invent.*, 24, p. 52) ; le troisième renferme les vies d'Odon et d'Odilon dont le monastère a possédé certainement un exemplaire dès le temps d'Hugues.

4. Pierre le Vénérable, Pierre Lombard, Yves de Chartres, saint Bernard, Catal. n°s 245-52 ; 382 ; 384-90. Des œuvres de P. Damien (287), de Fulbert de Chartres (290), de Lanfranc (433) et d'Anselme (423) ont pu être de leur vivant apportées à Cluny.

5. N°s 4 et 5, 13, 14, 241. Ce dernier seul subsiste (*Invent.*, 111, lat. 3779).

6. Il subsiste une portion d'un « Breviarium lectionum » du Xe siècle (*Invent.*, Delisle, n° 32, B. N. lat. 13371) et deux Lectionnaires de la fin du XIe (n°s 112 et 15, lat. 2261 et nouv. acq. 2246).

7. N° 390-1.

conservés au « sacrarium », figuraient parmi les livres liturgiques.

Cluny disposait alors d'une très riche collection des Pères. Les œuvres de saint Augustin énumérées dans le Catalogue remplissent soixante-cinq volumes qui renferment pour la plupart plusieurs ouvrages, souvent reproduits à plusieurs exemplaires. Trente-deux volumes sont consacrés à l'œuvre de saint Jérôme, vingt à celle de saint Ambroise. La bibliothèque possède sept exemplaires complets ou incomplets des « Moralia » de Grégoire le Grand, cinq de ses Homélies, trois de ses Dialogues, trois de sa Pastorale et un de ses Lettres, avec plusieurs recueils d'extraits de ses œuvres, dont trois exemplaires du recueil formé par Patérius. La collection comprend en outre quatre volumes de Grégoire de Naziance et de Basile, trois de saint Cyprien et de Tertullien, quatre de saint Hilaire, six de saint Jean Chrysostome, sept d'Origène. Athanase, Éphrem, Taïus sont représentés chacun par un volume ; Fulgence et Cassien, chacun par deux, Césaire par trois, Cassiodore par sept, Bède par seize, Isidore de Séville par douze, Alcuin par six, Ambroise Autpert par deux volumes. On trouvait à Cluny les lettres de saint Ignace, le « Contra haereses » d'Irénée, le « Liber prognosticorum » de Julien, la traduction et le Commentaire par Erigène du pseudo Denys, des lettres échangées par Hilduin et Louis le Pieux au sujet de l'Aréopagite et deux exemplaires de la prétendue correspondance de saint Paul et de Sénéque. L'œuvre de Raban Maur tient dix volumes, celle de Paschase Radbert trois, celle d'Haimon cinq. Claude de Turin, Agobard, Smaragde représentent avec eux le IX[e] siècle ; les « Collationes » et les extraits des *Moralia* par Odon le X[e] ; Fulbert, Lanfranc et Anselme le XI[e] siècle. Le Catalogue signale aussi un grand nombre de recueils d'extraits de divers Pères.

Des volumes de cette catégorie trente-quatre subsistent ; on conserve en outre un manuscrit d'Amalaire de la fin du IX[e] siècle, un autre renfermant des œuvres d'Augustin, Victorin, Florus ,etc., du X[e] siècle [1], qui ne figurent pas au Catalogue. Ils ont pu être acquis après le XII[e] siècle ; mais peut-être aussi le Catalogue comporte-t-il des omissions.

Cluny a pu posséder aussi, dès la fin du XI[e] siècle, les nombreux livres de législation canonique et civile que signale le Catalogue, sept collections canoniques dont le pseudo Isidore

1. Voir plus haut les notes à des p. 524-5

et le Décret de Burchard, six recueils de canons de divers conciles, et trois volumes de Règles. Il y faut ajouter le manuscrit conservé, du XIe siècle, des coutumes de Cluny d'Udalric, dont le Catalogue ne fait pas mention, mais qui figurait certainement dans la bibliothèque du monastère dès cette époque. Dans l'ordre du droit profane, la collection comprend les « Leges Karoli », la Loi Salique, les Novelles de Justinien, un volume de lois romaines et deux autres des lois des empereurs. Un même volume renferme avec les « Judicia Dei », les lois de Théodose, les Institutions de Gaïus, les Sentences de Paul.

Les ouvrages d'histoire paraissent avoir été goûtés particulièrement à Cluny où, au milieu du XIe siècle on leur faisait, place dans les lectures recommandées aux religieux pour le temps du Carême. L'auteur du Catalogue du XIIe siècle a placé les œuvres historiques, au moins pour la plupart, en tête de la liste, où elles tiennent seize volumes, après les textes d'Écriture sainte, avant les ouvrages de Patristique. Cluny possédait alors l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, l'Histoire Tripartite, les *Gesta* et la *Passio* de saint Clément, l'histoire d'Hégésippe, c'est-à-dire la traduction de la guerre des Juifs de Josèphe, celle-ci en deux exemplaires, les Antiquités de Josèphe, l'histoire de Philon le Juif, l'histoire traduite par Anastase le Bibliothécaire, Paul Orose, l'Histoire de la persécution vandale, Des œuvres profanes des anciens la bibliothèque renfermait l'« histoire » de Solin et le *Libellus* de la vie des Césars, d'Auguste à Théodose, l'histoire de Darès le Phrygien, l'Épitome de Trogue Pompée, Suétone, la première Décade de Tite-Live et en double exemplaire la troisième, deux exemplaires de Salluste. On trouvait aussi à Cluny l'histoire des Francs et les Miracles de Grégoire de Tours [1], la chronique d'Adon, l'histoire des Lombards en deux exemplaires, l'histoire des Angles de Bède, la Chronique de Fréculphe, la « Vita Karoli » en deux exemplaires, l'Origine et les gestes des Francs jusqu'à Guillaume fondateur de Cluny. On s'étonne de ne pas trouver sur cette liste les histoires de Raoul Glaber qui, dédiées à Odilon [2], ont dû figurer dans la bibliothèque du monastère.

Il était naturel qu'une place importante fût faite aux ouvrages qui concernent l'histoire de Cluny, ainsi qu'aux œuvres

1. Le ms. du Xe siècle existait encore au XVIIIe s. Cf. plus haut, p. 525, n. 1

2. Éd. Prou, I, p. 1. On ne sait quelle est la provenance du plus ancien ms. conservé qui est du XIe s. (B. N. lat. 10912).

de doctrine produites à Cluny ou par des Clunisiens. Un volume renfermait l'histoire du fondateur, du premier abbé et du second avec les chartes des biens qui furent donnés au monastère en leur temps. La vie de saint Maïeul était conservée en deux exemplaires. Deux vies d'Odilon formaient deux autres volumes. Un troisième manuscrit de la vie d'Odilon jointe à celle d'Odon, signalé par le Catalogue, subsiste et date du XIIe siècle [1] ; mais il n'est pas douteux que Cluny n'ait possédé dès le XIe, soit les exemplaires originaux, soit des copies de ces vies et compositions clunisiennes dont les auteurs appartiennent à ce temps [2].

Cluny possédait aussi plusieurs volumes consacrés à saint Martin. Les recueils d'autres vies de saints sont très nombreux ; le Catalogue énumère quarante volumes [3] qui renferment soit exclusivement, soit en partie des vies et passions. La collection a dû s'augmenter au cours du XIIe siècle, mais elle était sans doute déjà considérable au temps de saint Hugues.

La série consacrée aux Arts Libéraux comprend près de cent volumes ; cette partie de la bibliothèque de Cluny telle que l'a fait connaître le Catalogue, apéri tout entière, à l'exception de deux volumes. L'un dans une portion qui est du Xe siècle, renferme des gloses sur le « De nuptiis philologiae » de Martianus Capella et dans une autre du XIe, le Commentaire de Boëce sur les Topiques de Cicéron. L'autre volume renferme la Consolation de la philosophie et le « De topicis differentiis » de Boëce [4]. On peut conjecturer que la plupart des cent volumes sont aussi antérieurs au XIe siècle. Beaucoup d'ouvrages signalés dans cette portion du Catalogue sont possédés à plusieurs exemplaires. Il est vraisemblable que le monastère était pourvu au moins de l'un d'eux dès le XIe siècle.

La collection « de arte » comprend trois exemplaires du « De nuptiis philosophie (philologiae) et de omnibus artibus » de Martianus Capella, ainsi que des gloses et un commentaire sur cet ouvrage. Dans la série des grammairiens, Cluny possède dix manuscrits de Priscien, trois de Donat, deux exemplaires

1. N° 307, B. N., nouv. acq. lat. 1496.

2. Voir plus haut, p. 120. La vie d'Odon, écrite en 943, qui n'est pas d'un Clunisien, est évidemment parvenue à Cluny dès le Xe siècle.

3. Le Catal. disperse ces mss. aux articles 58, 89, 233-6, 239-41, 274-6, 297, 299, 310-4, 318-31, 377-8, 380, 398, 422, 424, 426. Un ms. du XIe s. de vies de saints qui subsiste (B. N. nouv. acq. lat. 2261) n'a été identifié avec aucun de ceux du Catal.

4. Catal. n°s 479 et 465 ; Delisle 91 et 90, ; B. N., nouv. acq. lat. 340 et 1478.

de l'« Ars Phocae », deux de l'« Ars Servii », le « De verbo » d'Eutichius, les grammaires d'Isidore et de Remi d'Auxerre.

La bibliothèque est pourvue de toute la série des poètes chrétiens, souvent en plusieurs exemplaires, Prudence, Fortunat, Prosper, Avit, Paulin de Nole, Juvencus en quatre exemplaires, Arator en huit, Sedulius en dix exemplaires et de ce dernier le monastère possède un exemplaire en vers et un en prose, la vie de saint Germain en vers d'Héric, le « De laude virginitatis » d'Aldhelme et le « De consolatione philosophiae » de Boëce, en sept exemplaires.

Parmi les « gentiles », Cluny possédait trois exemplaires de Virgile et les commentaires de Virgile par Servius et par Donat, deux exemplaires d'Horace, quatre de Juvénal, un de Perse, trois de Térence, un de Stace, deux de Lucain, trois manuscrits d'Ovide, un de Claudien « de consulatibus », trois exemplaires d'Avianus, trois de Caton et les fables d'Ésope.

Les auteurs en prose de l'antiquité classique sont largement représentés. De Cicéron, Cluny possède le « De senectute », en deux exemplaires, le Songe de Scipion avec le commentaire de Macrobe, le « De Oratore », les Tusculanes, la « De amicitia », le « De officiis », trois volumes de lettres, la Rhétorique, et en deux exemplaires la Rhétorique « ad Herennium » mise, comme l'usage en est alors constant, sous son nom, les discours « pro Milone, pro Avito, pro Murena, pro Quinto Ligario, pro rege Dejotario » et plusieurs autres, les Catilinaires en deux exemplaires et les Verrines. On trouvait aussi à Cluny les déclamations de Sénèque, les Nuits Attiques d'Aulu-Gelle et, on l'a vu, Tite Live, Suétone, Salluste.

La Rhétorique et la Dialectique sont aussi bien servies à Cluny, où la bibliothèque comprend, outre les œuvres de rhétorique de Cicéron et de Sénèque, les Commentaires de Boëce sur les Topiques. Huit manuscrits sont consacrés à la Dialectique, aux traités de dialectique d'Alcuin et de Martianus Capella, aux Catégories d'Aristote, aux « Ysagogae » de Porphyre, aux « Periermeniae » d'Apulée, aux Commentaires de Boëce sur les « Ysagogae » et les Catégories. La collection comprend trois exemplaires de l'Arithmétique et de la Musique de Boëce. Les autres sciences sont représentées dans le Catalogue par le « De physica » et le « De natura rerum » de Pline, la traduction et le commentaire du Timée de Platon ; la médecine l'est par Galien et Hippocrate.

Telle qu'elle apparaît constituée dans le Catalogue, la bibliothèque de Cluny était certainement au milieu du XIIe

siècle, et probablement dès le XIe, l'une des plus riches et peut-être la mieux pourvue de toutes celles que possédaient à cet âge les églises de France.

§ 4. — Bibliothèques des églises des régions occidentales de la Bourgogne

Du fonds primitif de la bibliothèque de l'église d'Autun, une part importante est encore conservée ; les plus anciens et les plus précieux manuscrits que Martène, lors de son passage à Autun, dans les premières années du XVIIIe siècle, a trouvés en place, subsistent presque tous [1].

Nous possédons encore l'exemplaire des Évangiles en onciale exécuté à la demande de Fausta par Gondoinus en juin 754 [2]. Il subsiste aussi un manuscrit des Prophètes et un autre des Proverbes du IXe ou Xe siècle, ainsi qu'un recueil de divers livres de l'Ancien Testament du XIe siècle [3].

Des livres liturgiques de la cathédrale sont conservés un Sacramentaire mérovingien en onciale [4] et le magnifique Sacramentaire exécuté au IXe siècle pour l'abbé de Marmoutier, Rainaud et qui était converti dès le XIe siècle à l'usage de l'église d'Autun [5]. Nous possédons aussi un recueil des Évangiles et Épîtres du cycle liturgique et un recueil de collectes du Xe siècle [6], un Tropaire de l'église d'Autun exécuté entre 996 et 1024 [7].

Il subsiste encore deux manuscrits des Pères du VIIe siècle [8]. Un Horace du VIe, un Virgile du VIIe auraient appartenu à la même collection [9]. Mais le premier peut sans doute

1. *Voyage littér.*, I, 151-5 ; il manque un manuscrit de l'Enchiridion de saint Augustin que Martène estimait être vieux de 1000 ans.

2. B. Sém. Autun, mss. 3, signalé par Martène, p. 151. Un autre exemplaire du IXe s. (ms. 5) renfermant une liste des évêques de Lyon a sans doute appartenu anciennement à l'église de Lyon (plus haut, p. 516, n. 5).

3. B. Sém. Autun, mss. 2, 19 et 6 A.

4. Rome, Regin. 317, Delisle, *Mém. sur anciens sacram.*, III, p. 69. M. de Charmasse *(B. Ec. Chartes*, 1879, p. 140) a montré qu'il provient d'Autun.

5. B. Sém. Autun, 19 bis ; un petit feuillet intercalé, côté f° 64 porte en caractères du XI s. les oraisons de la messe de saint Nazaire *(Mém. anc. sacram.* XVI, p. 99 ; Leroquais, 5, I, p. 14).

6. Mss. 6 et 40.

7. B. de l'Arsenal, ms. 1169, cf. Martin et Lauer, *Mss. de l'Arsenal*, p. 12.

8. Nos 24 (Cassien) et 107 (Augustin « Sermones super psalmos »), signalés par Martène.

9. Signalés par Haenel, ils auraient disparu seulement sous la Restauration *(Catal. B. dépts*, in-4°, I, *Avert.*, p. 4).

être identifié avec un manuscrit d'Horace qui n'a été exécuté qu'au IXe ou Xe siècle [1]. On conserve en outre cinq manuscrits du VIIIe siècle[2], neuf du IXe [3], sept du Xe [4], quatre du XIe [5]. A l'exception d'un exemplaire de Solin, d'un autre des poèmes de Fortunat et de deux recueils de vies et passions de saints [6], tous ces manuscrits renferment des ouvrages des Pères et auteurs plus récents de traités doctrinaux. Un exemplaire perdu de saint Optat était écrit en lettres d'or et par conséquent devait appartenir à l'époque carolingienne [7].

Une note ajoutée à un manuscrit du X-XIe siècle des « Moralia » de s. Grégoire nous apprend qu'il fut donné par l'évêque Gautier [8], qui gouverna l'église d'Autun de 997 à 1023. Celui-ci, ajoute l'auteur de la notice, travailla beaucoup à enrichir la bibliothèque, soit par les copies qu'il fit exécuter, soit par les acquisitions qu'il réalisa, grâce à des dons. Une liste est ensuite dressée des ouvrages procurés par Gautier ; cette liste dont la fin manque comprend une quinzaine d'ouvrages dont aucun n'est conservé, à part le volume des « Moralia » où figure cette note. Deux manuscrits sauvés du IXe ou Xe siècle [9] qui ne figurent pas sur cette liste, sont attribués par une note à un don de cet évêque. Nous connaissons ainsi plus de cinquante manuscrits antérieurs au XIIe siècle qui vraisemblablement appartenaient à l'église d'Autun en 1100 et qui pour la plupart étaient alors depuis longtemps en sa possession.

De l'abbaye Saint-Étienne est conservé un recueil de vies de saints du VIIIe ou IXe siècle [10]. Du monastère de Flavigny

1. B. N. lat. 10310. Ce ms. répond à la description faite par Millin du ms. 37 du chapitre d'Autun (*Voyage départements du Midi*, 1807, I, 328), c'est-à-dire du ms. signalé par Haenel comme perdu et remontant au VIe siècle ; cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, 26, Pl. 86 1°.

2. B. Sém. Autun, mss. 20, 20 A, 21, 23, 27. Le ms. 21 + B. N. nouv. acq. 1628 renferme sous les *Moralia* de s. Grégoire des fragments d'Évangile en palimpseste (Chatelain, *Les palimps. latins*, p. 38).

3. Mss. 15-7, 19 A, 30, 34, 36, 38.

4. Mss. 7, 13, 17 A, 22, 28-9, 31, 33.

5. Mss. 36, 39, 45. Nous ne comptons pas le 40 A qui fut donné au chapitre au XVIIIe siècle.

6. Mss. 39, 38, 33-4.

7. Voir Avertiss. au Catal. de la B. sém. Autun, p. 4-5.

8. Ms. 22 ; la note est publiée à la p. 16 du Catal.

9. Mss. 15 et 17 A.

10. B. Univ. Montpellier, ms. 55 ; cf. Lindsay, p. 465.

subsistent un exemplaire des Évangiles en onciale [1] et un manuscrit de Cassiodore [2], l'un et l'autre du VIII[e] siècle, un manuscrit du IX[e] renfermant des chroniques et Annales et un Virgile du X[e] siècle [3]; du monastère de Couches, un exemplaire du Bréviaire d'Alaric du VIII[e] siècle [4].

Les titres des livres qui se trouvaient dans l'*armarium* de la cathédrale Saint-Cyr de Nevers ont été relevés au X[e] ou au XI[e] siècle sur un folio blanc des Évangiles d'Hériman [5].

Ce Catalogue énumère cent quarante deux ouvrages renfermés dans un nombre de volumes certainement beaucoup moindre, mais qu'il est difficile de déterminer [6].

Le plus grand nombre de ces ouvrages sont relatifs aux Arts Libéraux. Un même volume renferme le petit et le grand Donat, avec le « Barbarisme », un commentaire (expositio) du grand Donat, un petit Priscien, un Bède et le « De constructione » de Priscien. Un autre volume contient le petit Sedulius, avec Priscien et Serviolus, Bède et l' « expositio » du grand Donat. L'*armarium* renferme encore deux autres « Sedulii », un petit Priscien avec Phocas, le « de duodecim versibus » de Priscien, deux Virgile [7] et deux Bède, une « expositio moridac » (sic) [8] sur le Donat majeur, deux exemplaires du dialogue d'Alcuin entre un Franc et un Saxon, un Martianus, un Priscien majeur avec le « De constructione » du même Priscien, une « expositio » de Martianus, un glossaire.

Les poètes chrétiens y figurent avec les trois exemplaires

1. B. Autun ms. 4 + Paris nouv. acq. 15881, n° 4 de la liste dressée par Traube, *Zur Palaeogr.*, p. 172 ; Lindsay, *Notae lat.*, p. 445. Cf. Chatelain, *Les mss. d'Autun mutilés par Libri, Journal des savants*, 1898, p. 380.

2. B. Troyes, ms. 657.

3. B. Univ. Leyde Scaliger 28, cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 459, et B. Vatican 1570 ; cf. plus haut, p. 122.

4. B. Univ. Montpellier 84, *loc. cit.*

5. Brit. Mus. Harl. 2790, f° 263 r. et v. Ce catal a été publié par l'abbé Boutillier, *Le trésor de la cathédr. de Nevers*, dans *Bull. Soc. Nivern*, 1890, p. 227 et suiv.

6. Le 1[er] volume signalé renferme sept ouvrages, le second cinq ; vraisemblablement quand est absente la mention « in uno volumine », il faut entendre que chaque ouvrage forme un volume. Ce doit être en particulier le cas des ouvrages à plusieurs exemplaires, car il n'y avait intérêt à posséder des doubles qu'afin de pouvoir mettre le même ouvrage en plusieurs mains.

7. Il s'agit sans doute de deux exemplaires du grammairien Virgile. Plus loin est signalé un Virgilius I, qui doit être le poète.

8. S'agit-il d'un Commentaire très subtil (mordax) de Donat ? L'abbé Boutillier, p. 223, croit reconnaître dans le terme « moridac » le nom irlandais « Muirdach ». Il s'agirait d'un commentaire de Donat composé par un Irlandais de ce nom.

de Sedulius déjà mentionnés, deux exemplaires de la Psychomachie de Prudence, l'un enluminé (pictus), l'autre sans illustrations (planus), deux exemplaires d'Arator, trois de Juvencus, deux du « De consolatione philosophiæ » de Boëce. Saint-Cyr possède d'autre part un Térence, un Horace, un Virgile, un Perse et un second exemplaire de Perse avec deux « quaterniones » de Juvénal, cinq « quaterniones » de Lucain, un commentaire de Perse, avec un « quaternio » d'Homère.

L'*armarium* est pourvu aussi d'un Porphyre avec commentaire de Bède, avec les *Periarmeniae* et les Catégories d'Aristote. Les mêmes Catégories forment un volume indépendant (per se). Un autre Porphyre avec les Catégories constitue un autre volume. Des Catégories d'Aristote figure un quatrième exemplaire. Trois « expositiones » sont consacrés aux Catégories, aux *Periarmeniae* et à Porphyre. On trouve aussi à Saint-Cyr les trois livres des Topiques et les Topiques qui accompagnent le « quaternio » d'Homère, une « expositio » de la géométrie et une de la musique, ainsi que la « musica enchiriadis » d'Hucbald, une « definitio » de la musique. Une Arithmétique figure dans un volume avec le« De consolatione philosophiae ». La collection comprend sept livres de médecine.

L'histoire et l'hagiographie sont représentées par l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe, l' « historia mystica ecclesiae », trois « libri historiarum », la passion de saint Denis, un exemplaire ancien de la *passio* de saint Cyr et la vie écrite en lettres d'argent du même saint patron, la Passion des sept dormants.

L'*armarium* renferme des livres de droit, les Décrétales des papes, trois volumes de « leges », huit livres de canons, une règle des chanoines (vita canonica) avec un Martyrologe, deux autres règles de la vie canoniale (vite canonice duo), deux « ordines ecclesiastici », trois livres de comput.

La part que fait le Catalogue aux livres de théologie est très maigre. On y trouve le « De Trinitate » de Boëce et le traité de même titre d'Alcuin, l'Enchiridion de saint Augustin, un Jean Chrysostome, un Isidore, Prosper « contra Gallos », le « sermo » de saint Jérôme adressé à Paule et Eustochia, un livre « de virginitate beate Marie ».

Quelques livres peuvent difficilement être rangés dans une série. Tel Audradus, sans doute les Visions d'Audradus Modicus, les « Epistolae Raterii » et les « quaterniones episcopales ».

Le Catalogue signale un certain nombre de livres de l'Écri-

ture Sainte. Deux Évangiles sont écrits en argent et en or ; celui d'Hériman ne correspond pas à cette indication. On trouve aussi à Nevers, à défaut d'une Bible entière, un Heptateuque, les Épîtres Canoniques, le Psautier de Jérôme, des « quaterniones » de la Genèse. Mention est faite de commentaires de l'Écriture et de la Liturgie, ainsi que de livres liturgiques, « expositio » du livre des Macchabées, deux « expositiones », des Psaumes, une « expositio minuta » des Évangiles, une autre « expositio » des Évangiles en Carême, une « expositio » sur les Épîtres de saint Paul, une « expositio missae », des « quaterniones » sur la fête de Noël et les autres fêtes, deux livres de quarante homélies, l'un complet, l'autre incomplet et vieux, deux « Smaragdini », c'est-à-dire sans doute deux exemplaires du « Liber comitis » composé par Smaragde,[1] cinq Missels et le Missel qui porte le nom de Guibert, un livre des Épîtres et un autre dont il n'existe que le commencement (inceptus), un Lectionnaire avec un « Textus », sans doute celui des Évangiles.

Au verso du feuillet qui précède celui où est inscrit ce Catalogue, une main de la même époque, peut-être la même main a transcrit la liste des livres de l'abbé Rostaing (hi sunt libri domni abbatis Rostagni)[2]. Il s'agit évidemment de livres qui formaient la collection personnelle d'un certain Rostaing, abbé d'un monastère que nous ne pouvons identifier. Vraisemblablement, l'église de Nevers les a recueillis, sans doute après sa mort. On ne peut s'expliquer autrement que cette liste ait été transcrite au *scriptorium* de Nevers sur les Évangiles d'Hériman. Comme cette liste précède le catalogue des livres contenus dans l'*armarium* du chapitre, il est permis de conjecturer que le scribe chanoine qui a dressé la liste des livres acquis de Rostaing, en a pris occasion pour faire aussi l'inventaire des livres que renfermait antérieurement déjà l'*armarium*. Des deux listes, l'une nous renseignerait sur le fonds ancien, la seconde sur une importante acquisition récente.

Les livres de l'abbé Rostaing, représentent autant qu'il semble, quarante huit ouvrages qui, à part trois, constituent

1. Dans la collection de livres léguée par l'évêque d'Elne, Riculfus à son église (plus haut, p. 497) figurent également deux exemplaires du livre de Smaragde sur les Évangiles et les Épîtres, que l'auteur dans sa préface (Migne, CII, col, 14) appelle « Liber comitis » et qui fournit à ces textes liturgiques un Commentaire tiré des Pères.

2. Publiée par Boutillier, p. 225-7.

chacun un volume. Parmi ces ouvrages, il en est un petit nombre qui doublent ceux que possède déjà l'*armarium*[1] ; mais Saint-Cyr s'enrichit de nombreux livres qu'il n'avait pas, le Commentaire de Remi sur Donat, deux traités de Rhétorique, la Rhétorique à Herennius que le Catalogue attribue à Cicéron, les Catilinaires (Cicéro Invectivarum), deux Juvénal complets, alors que l'*armarium* n'en possédait que deux cahiers, un Lucain entier en plus des cinq cahiers déjà possédés, un Homère latin, un Salluste, un Macrobe, un Avianus et deux exemplaires de Prosper, les Hymnes de Prudence dont l'*armarium* ne possédait que la Psychomachie, les vers d'Alcuin adressés à Charlemagne, une « expositio » de Boëce sur les Catégories, des « Topice differentie », des « quaterniones » sur la dialectique et une « Dialectica », le « De partibus » d'Isidore, le « De ortographia » de Bède, un livre de géométrie avec figures (liber figuratum geometriae), un *numerus* et une *tabula abbaci*, un astrolabe, la musique de Boëce.

La série d'histoire et hagiographie s'est accrue des *Gesta Longobardorum* avec la *Vita Apollonii*, des Passions d'Austremoine, de Savinien et Potentien. Des livres de théologie que l'*armarium* ne possédait pas, figurent aussi dans la collection, le « De baptismo » d'Augustin, le livre d'Ambroise contre les Ariens, les lettres de Jérôme au pape Damase, les cinq livres des « Moralia in Job », et une « Pars registri », qu'il faut sans doute entendre d'une part des lettres de saint Grégoire, le « liber Isidori junioris », le « De transitu sancte Marie », et en outre trois « expositiones » sur Isaïe, les Cantiques des Cantiques, les Épîtres canoniques.

La liste des livres de l'abbé Rostaing ne comprend pas de livres servant au ministère de l'autel ; mais une liste de vêtements et autres objets liturgiques, qui a été ajoutée au bas du même feuillet, se termine par la mention de deux petits textes en argent des Évangiles, et d'un Lectionnaire également écrit en argent.

Au XIe siècle, par conséquent, l'église de Nevers était en possession de quelque deux cents livres que nous font connaître ces deux Catalogues.

Ni les Évangiles d'Hériman, ni le psautier hébraïque qui sont conservés en provenance de cette église ne figurent sur ces listes. Nous ne savons si le manuscrit de la fin du IXe

1. A savoir Porphyre, Aristote, une arithmétique. le comput avec martyrologe.

siècle qui renferme des tables de cycles et des Annales peut être identifié avec l'un des trois computs du Catalogue ; il contient aussi des œuvres de Bède et de Paulin d'Aquilée. Le Sacramentaire qui subsiste, du Xe siècle, est peut-être compris parmi les Missels signalés ; mais ce n'est sans doute pas le cas du Sacramentaire qu'a fait exécuter Hugues le Grand au XIe siècle. Le Graduel exécuté aussi au temps de cet évêque n'apparaît pas sur ces listes [1]. Il est aussi très probable que la série des livres de doctrine qu'indique le Catalogue « de armario », est incomplète. Une église si bien pourvue en toute autre sorte de livres a dû être beaucoup plus riche en ouvrages « de divinitate ».

Nous savons qu'au IXe siècle à Auxerre, l'évêque Héribaldus (828-57) était en correspondance avec Loup de Ferrières qui lui communiquait des manuscrits. Il a pu sans doute ainsi se procurer le Commentaire de saint Jérôme sur les prophètes et un Jules César. Il subsiste deux manuscrits qui furent offerts par cet évêque sur l'autelde Saint-Étienne et qui par la suite sont entrés, l'un dans la bibliothèque de Marmoutier, l'autre dans celle de Saint-Gall. L'évêque Wala (873-9) était toujours en quête de livres et sitôt qu'il apprenait qu'un livre pouvait être acquis en quelque endroit, s'en assurait la possession [2]. Ne serait-ce pas lui qui aurait fait l'acquisition du Psautier carolingien exécuté, semble-t-il, dans le Soissonnais et qui dans tous les cas se trouvait à Auxerre à la fin du IXe siècle [3] ? Deux manuscrits de Virgile, avec gloses du IXe siècle proviennent aussi peut-être d'Auxerre [4], soit de la cathédrale, soit de Saint Germain.

L'historiographe des évêques nous apprend que, sous Héribert, c'est-à-dire à la fin du Xe et au commencement du XIe siècle, l'église fut dépouillée de beaucoup de ses *ornamenta*, qui étaient très abondants tant en livres de beau-

1. Voir sur ces livres plus haut, p. 123 et Boutillier, *Le trésor de la cath. de Nevers*, p. 253-6.

2. Cf. plus haut, p. 123-4.

3. B. Univ. Montpellier, H, 409 ; *Catal.*, p, 448 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 466 et Lauer, Le *psautier carol. du président Bouhier*, p. 380. Le feuillet de garde renferme une notice de la fin du IXe s., rédigée au nom des communautés de S. Germain, S. Étienne (cathédrale), etc. Le ms, appartenait peut-être plus vraisemblablement à S. Germain, qui est nommé d'abord.

4. Chatelain (*Paléogr. class.*, 20, Pl. LXXI, n. 1) a remarqué au f° 38 du ms. de la B. N. 7926, qui appartint à P. Pithou, sans qu'on sache d'où il le tenait, une note qui paraît indiquer une origine auxerroise : « Actum Autisiodero publice Iterius, etc ». D'autre part le ms. de Berne, 167, peut être identifié avec l'*Autisiodorensis* de Daniel (cf. Em. Thomas, *R. crit.* 1879, II, 286).

coup d'auteurs qu'en toutes sortes d'objets [1]. La bibliothèque possédait le manuscrit original et les copies qui en furent faites des biographies des évêques d'Auxerre composées successivement, à partir de la fin du IXe siècle, par des clercs de cette église et dont il n'a subsisté qu'une copie du XIIe siècle [2]. On conserve un manuscrit de la fin du XIe siècle qui renferme un Martyrologe, un Obituaire et des Annales de l'église d'Auxerre [3].

Saint-Germain d'Auxerre a dû être muni d'une bibliothèque en rapport avec l'activité littéraire qui s'y est manifestée, notamment au temps d'Héric et de Remi d'Auxerre. Le pillage, qui en fut fait par les Calvinistes, a dispersé ou anéanti la plupart des livres qui la composaient [4].

Il subsiste un Psautier et recueil de cantiques du VIIIe siècle qui en provient [5]. Nous savons que le monastère possédait encore au XVIIIe siècle un recueil d'Homélies des saints Pères destinées à être lues devant la communauté, jour et nuit, au cours de toute l'année, qu'un certain Ebrardus avait offert à saint Germain, et dont il avait recueilli les matériaux sur l'ordre de Charlemagne [6]. Nous connaissons quatre manuscrits du IXe siècle ayant appartenu au monastère [7], ainsi que trois manuscrits du Xe, qui lui furent donnés par l'archidiacre Hélisée [8]. La bibliothèque renfermait évidemment les œuvres d'Héric et de Remi [9], la vie de saint Germain en vers composée par lui, les Miracles du saint dont il est l'auteur, ses gloses sur les Catégories d'Aristote [10], son traité de Com-

1. *Gesta episc. Autisiod.*, I, 47, Migne, CXXXVIII, 272.

2. Plus haut, p. 124.

3. B. N. lat. 5.253 et 58 premiers f^{os} de lat. 894 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, III, 282.

4. Cf. *Gall. christ.*, XII, 364. Les rédacteurs de la *Gallia* signalent parmi ceux qu'ils savent provenir de cette collection, un ms. des canons d'Isaac de Langres, un ms. passé dans la bibl. de la reine Christine et un très ancien ms. du Collège Louis-le-Grand.

5. B. Ec. Médecine Montpellier, 409 ; *Catal. B. dépts*, in-4°, I, 448.

6. Ce ms. a été vu par dom Martène qui en a copié la dédicace en vers (*Voy. litt.* I, 56-71), reproduite par Duemmler, *Tituli saec. noni*, 4, *Poetae lat.*, I, 432.

7. B. Ec. Médec., ms. 74, (Homélies s. Grégoire), 130 (Pastorale); B. Auxerre, ms 27 (Ambroise, « De spiritu sancto ») ; B. de Melk G 32 (Bède, « De natura rerum ») ; cf. Sickel, *B. Ec. Chartes*, 1862, p. 28.

8. Voir plus haut, p. 456.

9. Cf. plus haut, p. 125 ; voir sur Héric, Traube, *Computus Helperici*, dans *N. Archiv*, XVIII, 94 et suiv. Sickel (p. 35-7) pense que les notes annalistiques du ms. de Melk, cité n. 7, sont d'Héric. Sur Remi, voir *Gall. Christ. loc. cit.*

10. B. N. lat. 12949. Une note du scribe porte : « Heiricus magister Remigii fecit has glosas » ; cf. Traube, *Vorles.*, III, 155.

put[1]. Le manuscrit du IXe siècle qui renferme des extraits de Macrobe, de Pétrone, de Pline l'Ancien, Salluste, etc.[2], que Pierre Pithou désignait sous le nom d'*Altissiodurensis*, était peut-être sous les yeux d'Héric quand il dédiait son poème à Charles le Chauve[3]. Ce moine lettré qui sait le grec[4], cite les Bucoliques, les Géorgiques et l'Énéide[5], les Eunuques de Térence, les Épîtres d'Horace, les Satires de Juvénal[6]. Ses vers et ses gloses montrent qu'il connaissait en outre Ovide, César, Cicéron, Suétone, Pétrone, Lucain, Perse, Lucrèce[7]. Les Odes d'Horace lui sont familières[8]. Il est probable que tous ces ouvrages figuraient dans la bibliothèque de Saint-Germain d'Auxerre au temps où Héric enseignait au monastère.

Un manuscrit du IXe ou Xe siècle, qui renferme les canons du concile d'Aix de 816, était au XVIIIe la propriété du monastère Saint-Marianus d'Auxerre[9].

Nous ne disposons d'aucun Catalogue qui nous renseigne sur les bibliothèques d'Auxerre ; mais il subsiste pour celle de Pontigny[10] un Catalogue du XIIe siècle[11]. A cette époque, le monastère possédait, outre les Bibles et les Livres liturgiques[12], une riche collection des Pères de l'Église ou autres écrivains

1. Traube a montré *(Computus Helperici*, p. 92 et suiv.) que le traité de comput attribué à un certain Helpericus, est l'œuvre d'Héric d'Auxerre.

2. B. Berne, 357 + 2 feuillets (Pétrone) du ms. Voss. Q 30 de la B. Univ. Leyde.

3. Cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, II, 16, Pl. 149. L'éditeur de Pétrone, Bücheler estime que quand Héric envoyait la vie de saint Germain à Charles le Chauve, il connaissait le poème de Pétrone sur la guerre civile (Chatelain, *loc. cit.*).

4. Quelques-unes de ses pièces sont bourrées de mots et de phrases en grec, cf. *Heirici Carm.*, *Poetae lat.*, III, 432-4.

5. *Op. cit.*, p. 436.

6. *Lupi epist.* Addit., 7, p. 117 ; 9, p. 121 ; 10, p. 125.

7. Cf. éd. de la *Vita s. Germani*, notes, dans les *Poetae lat.*, p. 436 et suiv. Voir Rand, *Johannes Scottus*, p. 16.

8. Suivant Rand *(loc. cit.)*, il serait le premier en France qui aurait marqué dans ses œuvres l'influence des Odes d'Horace.

9. Brit. Mus. Addit. 15.602 ; cf. *Catal. of anc. mss.*, p. 89.

10. Il ne subsiste, à notre connaissance, en provenance de ce monastère qu'un ms. du Xe siècle, B. Auxerre, ms. 25.

11. B. Ec. méd. Montpellier, ms. 12, XIIe s. Ce catal. est publié en Appendice dans le *Catal. B. dépts*, I, 697-715. Les œuvres de Bérenger, Yves de Chartres, Lanfranc, Anselme, saint Bernard, Hugues et Richard de Saint Victor qui y figurent, montrent que le fonds comporte maints ouvrages de composition postérieure au XIe siècle.

12. Une Bible en 5 volumes et 2 autres, 2 Lectionnaires, 4 volumes d'Homélies, 4 Antiphonaires, 4 Graduels, un recueil de Collectes, 19 Psautiers.

ecclésiastiques [1] et d'ouvrages historiques [2]. On trouvait notamment à Pontigny, Senèque, Quintilien, César, Valère Maxime, Suétone [3].

De l'église mère de Sens nous connaissons un recueil de prières et de formules du IXe siècle [4]. A cette époque, l'archevêque Wenilon disposait d'un manuscrit de Tite Live, que Loup de Ferrières lui demandait à emprunter [5]. Un traité de saint Ambroise du Xe ou XIe siècle a été certainement aux mains des évêques de Sens [6]. Il subsiste aussi quelques feuillets d'un Sacramentaire de l'église de Sens du Xe siècle [7], ainsi que les restes d'un Martyrologe de cette église de la même époque [8]. D'autre part, il est certain que le célèbre Sacramentaire exécuté pour l'église de Saint-Amand vers le milieu du IXe siècle est arrivé à Sens, au plus tard, dans les premières années du Xe siècle. Il a reçu dans cette cité diverses annotations, au cours du Xe et du XIe siècle, qui démontrent qu'à cette époque, il était au service de l'église-cathédrale [9].

1. Le Catal. énumère en indiquant le contenu détaillé, 33 volumes de s. Augustin, 9 de s. Ambroise, 16 de s. Jérôme, 11 de Grégoire le Grand, 1 de s. Léon, 1 de s. Cyprien, 1 de s. Hilaire, 4 d'Isidore, 4 de s. Jean Chrysostome, 7 de Bède, 6 d'Origène, 4 de Cassiodore, 2 de Prosper, 1 de s. Grég. de Naz., 1 de s. Basile, 4 de Raban, 1 d'Alcuin, 1 d'Ambroise Autpert, 3 de Remi, 1 de Paschase et un certain nombre de « libri glossati ».

2. Josèphe, Histoire ecclésiastique (d'Eusèbe ?), « De viris illustribus » de s. Jérôme, Gernnadius et Isidore, Hégésippe, Histoire Tripartite, Histoire de Balaam et Josaphat, Orose, Histoire des Bretons, des Angles (de Bède), d'Alexandre, de Clément, Solin et Description des lieux saints, Histoire d'Apollonius de Tyane, Histoire des Troyens (de Darès), le « de gestis Romanorum atque Francorum », « l'historia Francorum, Longobardorum », Palladius (de agricultura), des « Vitae patrum » et six volumes de Passionnaires, 4 vol. de Sermonaires.

3. Catal. p. 714-5. Cf. Traube, *Vorles.*, III, 12.

4. Voir plus haut, p. 126.

5. *Epist.* 74, p. 69.

6. B. S. Pétersbourg, Q I, 43 ; cf. K. Gillert, *Latein. Hdschr. in S. Petersb.*, *N. Archiv.*, V, 601.

7. B. Vat. Regin. 567 ; cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, XLIII, p. 162-7 et Ebner, *Quellen und Forsch.*, 242.

8. Le Regin. 567 comprend en effet des restes d'un autre ms. du Xe siècle, qui renfermait un martyrologe et dont les blancs ont reçu de nombreuses notes se rapportant aux archevêques et à l'église de Sens *(loc. cit.)*. Delisle (p. 166-7) pense que la portion dérobée par Libri (n° 47, cf. *Not. et Extr.*, XXXI, t. I, p. 403) du ms. 323 d'Orléans (présentement B. N. nouv. acq. lat. 1604) renferme un autre fragment du même martyrologe, lequel fragment serait en ce cas attribué (cf. *Cat. B. Orléans*, p. 168,) à tort au VIIIe siècle.

9. L. Delisle a groupé toutes ces notes dans son *Mém. sur d'anciens sacram.*, XX, p. 111-5. En particulier deux notes fixent les dates du sacre de l'archevêque Gautier I, 887 et Gautier II, 924. Suivant une conjecture de Delisle, qui signale (p. 115.) deux notes relatives à Gautier, évêque d'Orléans (vers 891) et à son église, le Sacramentaire serait entré en possession de celui-ci, qui l'aurait légué à son neveu Gautier I de Sens.

A Saint-Pierre-le-Vif, l'abbé Ansaldus, dont l'abbatiat commence en 1096, a trouvé les moines dépourvus de livres et s'est occupé activement de la restauration de la bibliothèque ; mais le nombre des volumes dont la chronique du monastère donne la liste, qui furent exécutés par ses soins, n'est pas supérieur à vingt [1].

Il n'a subsisté, semble-t-il, qu'un petit nombre de manuscrits provenant de l'ancienne bibliothèque de Ferrières [2]. On peut du moins identifier un certain nombre de manuscrits qui ont été en la possession de Loup de Ferrières, exécutés, corrigés, annotés de sa main [3]. Un exemplaire du « De oratore » de Cicéron a été écrit entièrement, puis revisé et corrigé par lui [4]. On reconnaît aussi sa main dans les notes, additions, corrections d'un exemplaire de Valère Maxime, du codex Thuaneus de Tite Live, d'un manuscrit du « De inventione » de Cicéron, d'un exemplaire des lettres de Symmaque, du Commentaire de Donat sur Virgile, d'un Aulu-Gelle [5].

Au temps où Loup séjournait à Ferrières, le monastère abritait certainement une riche collection d'auteurs profanes de l'antiquité rassemblés par lui. Ses œuvres montrent qu'il avait en mains Virgile, Martial, peut-être Horace [6] et parmi les poètes chrétiens Juvencus et Prudence [7]. De Cicéron, il utilise la Rhétorique, les Tusculanes, le « De senectute », le « De oratore », le « De inventione », les Verrines, [8]. Il disposait déjà des lettres de Cicéron quand Ansbald lui procura un autre manuscrit qu'il fit confronter avec le sien ;

1. Clarius, *Chronicon s. Petr.*, *Spicil.*, II, 484-5.

2. Un exemplaire du comput d'Abbon du XIe siècle (B. Vatican, Regin. 1573) provient de Ferrières.

3. Cf. Beeson, *Lupus of Ferrieres as scribe and text critic*, p. VII et VIII.

4. Brit. Mus. Harl. 2736, cf. Beeson, p. 9-45 ; il reproduit en fac similé tout le ms.

5. B. Berne, ms. 366 ; B. N. lat. 7526 ; 7774 A ; 8623 ; B. Vatican, Regin. 1484 ; 597.

6. Il cite maintes fois Virgile *(Epist.* 8, p. 19 ; 20, p. 27-8 ; 34, p. 43), une fois Martial *(Epist.* 20, p. 27-8) ; Horace est cité, mais à titre de proverbe (1, p. 7 ; 64, p. 64) ; une citation est précédée par « illud Horatianum » (32, p. 40).

7. 8, p. 19 ; 20, p. 27.

8. « Tullii de rhetorica liber quem quidem habeo, sed in plerisque mendosum » (1, p. 8). Il attend d'Einhard un meilleur exemplaire ; sur la liste des livres qu'il souhaite lui emprunter figure aussi le « Liber ad Herennium ». Les Tusculanes sont citées (*Epist.* 1, p. 7) ; Loup s'informe (8, p. 20), si l'exemplaire qu'on lui a promis est écrit. Le « De senectute » est cité (*Epist.* 62, p. 62) ; le « De oratore » (*Epist.* 1, p. 8 ; 103, p. 91 et *Liber de tribus quaestionibus*, Migne, CXIX, col. 642, 644). Le ms. écrit entièrement de sa main subsiste (Harl. 2736). Son exemplaire « De inventione » subsiste (B. N. lat. 7774 A). Les Verrines sont citées *(Epist.* 104, p. 91).

on devait lui adresser de Prüm un exemplaire de l'« Aratea » de Cicéron, dont il se faisait fort de restituer les lacunes [1].

Loup cite un proverbe de Senèque. Il possédait un exemplaire incomplet des Institutions de Quintilien quand il pria le pape Benoît III de lui en communiquer le texte intégral [2]. Le Quintilien dont il disposait était sans doute conforme au texte que renferme un manuscrit du Xe siècle, qui provient de Fleury [3]. L'archevêque de Sens, Wénilon a sans doute fait droit à sa demande de lui procurer ce qu'il possédait de Tite Live [4]. Suétone, qu'on ne trouve nulle part dans la région, dit-il, lui viendra de Fulda. Les Commentaires de César étaient entre ses mains, puisqu'il se proposait de les communiquer à Héribaldus d'Auxerre [5]. Son exemplaire a été probablement copié sur le manuscrit de César du IXe siècle, qui provient de Fleury [6]. Dans l'une de ses lettres, il prie un ami de lui apporter un Salluste et il en cite ailleurs deux passages [7]. Valère Maxime, Justin [8] sont également cités par lui. Les « imperatorum gesta brevissime comprehensa », auxquels il se réfère, ne peuvent être que l'*Epitome* d'Aurélius Victor. Il s'est procuré aussi les œuvres de Josèphe [9]. D'Einhard, Loup tenait sans doute les Nuits attiques d'Aulu Gelle [10], d'Adalgaudus son exemplaire de Macrobe. Il a cherché à se procurer à Tours les Commentaires de Boëce sur les Topiques de Cicéron ; il cite le «De consolatione philosophiae» du même Boëce, son Arithmétique, les Grammaires de Donat [11] et de Priscien [12] et le Commentaire de Servius [13] ; il possédait aussi celui de Donat sur Virgile [14].

De quels livres de doctrine était-il pourvu ? Loup disposait d'un très bel exemplaire d'extraits de saint Augustin sur

1. *Epist.* 69, p. 67.
2. 64, p. 64 ; 103, p. 91.
3. B. Berne 351, cf. Traube, *Vorles.*, III, 14.
4. *Epist.* 74, p. 69. Son exemplaire, (codex Thuaneus) subsiste, B. N. lat. 7526.
5. 91, p. 81 ; 37, p. 46.
6. B. N. lat. 5763, cf. Traube, p. 15.
7. *Epist.* 104, p. 91 ; 93, p. 83 ; *Liber de tribus quaest.*, Migne, CXIX, 625.
8. *Epist.* 93, p. 83 ; 20, p. 28 ; son exemplaire de Valère Maxime subsiste (B. Berne, ms. 366).
9. *Epist.* 93, p. 83 ; 10, p. 21, cf. 20, p. 28.
10. *Epist.* 1, p. 8 ; son exemplaire subsiste (B. Vat. Regin. 597).
11. 8, p. 20 ; 16, p. 24 ; 93, p. 82 ; 5, p. 16 ; 5, p. 17.
12. *Epist.* 8, p. 19 ; 34, p. 42-3 ; *Liber de tribus quaest.*, col. 641.
13. 15, p. 24.
14. L'exemplaire de Loup subsiste (B. Vat. Regin. 1484).

l'Apôtre, qu'il se proposait de communiquer à Hincmar [1]. Il cite de saint Augustin le « De civitate Dei » le traité sur saint Jean, l'Enchiridion, le « De doctrina christiana », l'« Adversus Pelagianos ad Marcellinum », le « De libero arbitrio », le « De correptione et gratia », le « Contra Julianum », les « Retractationes », le « De bono perseverantiae [2]».

Loup a sans doute reçu d'York, avec les « Quaestiones » de Bède, celles de saint Jérôme et son Commentaire de Jérémie [3]. Il a aussi sous les yeux le Commentaire de Jérôme sur saint Matthieu ; il a prêté à Héribaldus le Commentaire du même sur les Prophètes [4].

De saint Grégoire il connaît les Lettres, les Dialogues, les « Moralia » ; de saint Ambroise l'« Expositio super Lucam » [5]. Les œuvres de Saint Cyprien, de Fulgence, le livre des Sentences d'Isidore sont utilisés par lui [6]. Il sollicite l'envoi de Faustus de Riez, consulte la Chronique de Prosper [7], possède les Lettres de Symmaque [8].

Loup avait sûrement en mains le recueil Pseudo isidorien ; il cite les Décrétales de Gélase, de Célestin, d'Innocent [9]. La collection formée par lui renfermait vraisemblablement bien plus d'ouvrages encore ; elle s'enrichissait sans cesse grâce à ses nombreuses relations. Loup priait un ami de lui adresser tous les livres qu'il pourrait trouver, que lui-même ne possédait pas encore, et tous les exemplaires meilleurs des œuvres dont il n'avait qu'un texte corrompu [10]. Cette collection lui est probablement personnelle, mais il en a fait usage à Ferrières et peut-être une part des ouvrages qu'il utilise figurait-elle dans la bibliothèque claustrale. Nous ne savons si celle-ci a gardé après la mort de Loup ceux qui avaient été sa propriété personnelle.

1. *Epist.* 76, p. 70.

2. *Epist.* 5, p. 15 ; 30, p. 37-8 ; *Addit.*, 4, p. 112-3, *Liber de tribus quaest.*, et *Collect.*, Migne CXIX, col. 641, 642, 646, 649, 650, 654, 658-9, 661.

3. *Epist.* 62, p. 62. Le ms. du commentaire sur Jérémie que Loup a reçu, s'arrêtait au 6e livre ; il demande à Benoît III de lui envoyer la suite (103, p. 91).

4. *Addit.*, 4, p. 113 ; *Collect.*, col. 664 ; *Epist.* 37, p. 46.

5. *Addit.*, 4, p. 111 ; 5, p. 114 ; *Epist.* 29, p. 35 ; *Collect.*, col. 655, 665.

6. *Addit.*, 4, p. 112 et *Liber de tribus quaest.*, col. 633 ; *Collect.*, 656-7.

7. *Epist.* 112, p. 97 ; *Addit.*, 5, p. 114 ; *Collect.*, 666, 650.

8. Son exemplaire est conservé, B. N. lat. 8.623.

9. *Addit.*, 4, p. 113 ; 5, p. 114 ; *Liber de tribus quaest.*, 642 ; *Collect.* 651-2.

10. *Epist.* 104, p. 91.

§ 5. — Bibliothèques des églises de Champagne.

La cathédrale Saint-Pierre de Troyes et les nombreux monastères du diocèse semblent avoir été bien pourvus en livres. Nous savons par un poème [1] de Prudence, évêque de Troyes, qu'il a donné à son église un exemplaire des Évangiles qui est perdu et qui, peut-être, est le premier et le plus ancien des huit exemplaires que possédait la cathédrale lors d'un inventaire du trésor fait en 1429. Le texte de cet exemplaire était en lettres d'or et d'argent, avec sur la couverture d'une part, l'image du Dieu de majesté entourée de perles précieuses, et d'autre part les images de saint Pierre et de saint Paul [2]. Le trésor de la cathédrale garde un exemplaire mutilé des Évangiles qui date de la fin du IXe siècle [3]. On conserve aussi deux autres exemplaires du IXe siècle des Évangiles provenant l'un de Saint-Étienne, l'autre de Saint-Loup [4], le Psautier du comte Henri du IXe siècle, écrit en lettres d'or et richement enluminé provenant de Saint-Étienne [5] et un exemplaire de l'Ancien Testament venant de Montiéramey [6]. Martène a vu à Saint-Loup une fort belle Bible en trois volumes, vieille de 600 ans (XIe siècle), et un texte des Paralipoménes et des Macchabées du VIIIe siècle [7]. Un Bréviaire du XIe siècle provenant de Saint-Loup a subsisté [8]., ainsi qu'un Missel du même âge qui appartenait à la cathédrale [9].

De la cathédrale Saint-Pierre provient aussi un beau manuscrit du VIIIe siècle des Homélies de saint Grégoire [10],

1. *Poetae lat.*, II, 679. Cette pièce était insérée dans l'exemplaire offert par Prudence qui est perdu ; mais ces vers ont été copiés sur les pages blanches d'un Missel du XIe siècle qui est conservé (B. N. lat. 818, cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, CXIX, p. 296 ; Leroquais, 64, p. 151 ; dom Wilmart, *Le vrai pontifical de Prudence, R. Bénéd.*, 1922, p. 2(2).

2. Cf. Wilmart, p. 291.

3. Mss. de la cathédr., ms. 2, *Catal. B. dépts*, in-4°, t. II, p. 1014. La fin de s. Marc et le commencement de s. Luc sont perdus. Un exemplaire de l'Évangile de saint Mathieu du Xe siècle y est également conservé, ms. 3 (p. 1015) mais la provenance en est inconnue.

4. B. Troyes, ms. 138 ; B. Ec. méd. Montpellier, ms. 153.

5. Mss. de la cathédr. 1, *Catal.*, p. 1012.

6. B. Troyes, ms. 29.

7. *Voyage littér.*, I, 91.

8. B. Troyes, ms. 571 ; Leroquais, *Les Bréviaires mss.*, IV, 216.

9. B. N. lat. 818 ; cf. n. 1.

10. B. Ec. médecine Montpellier, ms. 61. Le ms. présente des titres en capitale, puis cinq lignes en semi onciale précédant le texte courant en minuscule. Les explicit et incipit des homélies sont également en semi onciale. Ces traits ne permettent-ils pas de l'attribuer à l'école tourangelle ? L'initiale D à la plume du premier folio présente des entrelacs qui peuvent être rapportés à l'époque primitive de l'ornementation tourangelle.

un exemplaire de Burchard du Xe siècle, un de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe du XIe [1]. On conserve aussi en provenance des divers monastères de la région un certain nombre de manuscrits [2], simples épaves de collections qui ont dû être assez riches. Nous savons que le monastère de Montiérender a recueilli, en 993, les vingt-trois manuscrits qui ont été trouvés dans l'*arca* de l'abbé Adson, quand il partit pour Jérusalem et sont venus enrichir une bibliothèque évidemment déjà bien fournie [3].

Parmi les livres que cet abbé laissait à ses moines figurent dix manuscrits de rhétorique, de métrique et de grammaire [4] dont la Rhétorique de Tullius, deux exemplaires de Virgile, un commentaire des églogues et des Bucoliques, les comédies de Térence [5], deux Glossaires. On n'y trouve que deux ouvrages théologiques [6]. Nous savons par Gerbert qu'Adson possédait aussi l'Histoire de Jules César [7], laquelle ne figure pas parmi les livres donnés par lui à ses moines.

1. B. Troyes, mss. 246 et 214.

2. De S. Étienne proviennent un Alcuin, IX-X^e (B. Troyes 2.247), un « De civitate Dei » XIe, ms. 3, décrit par Morel Payen (*Les plus beaux mss. de la B. de Troyes*, Pl. I et p. 50-1); de S. Pierre la Celle, un ms. de s. Grégoire, IXe s. (B. Ec. méd. Montp., ms. 62) et quatre autres du X-XIe s. (mss. 64-7); de Moutier-la-Celle, un s. Grégoire, VIII-IXe s. (B. Troyes, ms. 159); IX-X^e (ms. 805); saints Augustin, X^e (ms. 536); XIe (ms. 1085); Cassien X^e (ms. 755); vies de saint, XIe (ms. 1085); de Montiéramey, s. Grégoire, XIe (B. Troyes, ms. 158, décrit par Morel Payen, Pl. III, et p. 52); de Montiérender (B. N. lat. 2076, Xe s., 5.227, 5.547). Les B. de Troyes et de l'École de médecine de Montpellier possèdent en outre un grand nombre de mss. du VIIIe au XIe s. provenant de l'Oratoire de Troyes et autres qui ont fait partie du fonds Bouhier; il est vraisemblable que beaucoup sont des dépouilles des églises du diocèse de Troyes.

3. « Hii sunt libri domni abbatis Adsonis quos in arca ejus repperimus postquam ipse Hierosolymam petiit » (Omont, *B. Ec. Chartes*, 1842, p. 159-60 et Becker, 41, p. 126.) Gottlieb (*Ueber mittelalt. Bibl.*, 88) en conclut à tort que Montiérender ne possédait à cette époque que 23 volumes.

4. Art. 1-6, 18-9, 21, 23.

5. 13 « quidam libellus in quo sunt praetitulati omnes Terentiani tituli ».

6. s. Ambroise « De sacramentis » (10), Euticius (15), Haimon, Commentaire des épîtres de saint Paul (22).

7. *Epist.* 8, éd. J. Havet, p. 6.

CHAPITRE XXX

Les bibliothèques des églises de la Loire moyenne

§ 1. — Bibliothèques orléanaises

Les œuvres de Théodulfe et de Jonas, qui se sont succédé sur le siège d'Orléans pendant la première moitié du IXe siècle, permettent peut-être de reconnaître quelques-uns des livres dont ils disposaient. A la vérité, les livres qu'ils utilisent ont pu appartenir à une collection personnelle formée par eux ; mais même en ce cas, il y a lieu de penser que la bibliothèque de leur église ou celle des monastères de leur évêché,[1] les a recueillis après eux. Les deux évêques ont pu d'ailleurs aussi les trouver ou les faire entrer dans la bibliothèque de Sainte-Croix.

Théodulfe dans son recueil d'extraits des Pères relatifs au Saint-Esprit [2] rassemble des textes tirés du « De Trinitate » attribué à saint Athanase, du traité de la Trinité de saint Hilaire, de l'« Ad Gratianum » d'Ambroise, du « Liber Didymi » traduit par saint Jérôme, de plusieurs ouvrages de saint Augustin et de saint Fulgence, des Homélies et des « Moralia » de saint Grégoire, des Étymologies, des Différences et des Sentences d'Isidore, de la « Vita Contemplativa » de Prosper (Pomère), du Commentaire de Cassiodore sur les Psaumes, etc. Dans ses poèmes, [3] Théodulfe s'inspire des Origines et Étymologies d'Isidore ; peut-être de l'« Ad Deme-

1. Dans ses *Capitula*, à propos de l'admission aux écoles, Théodulfe met sur le même pied l'église cathédrale Sainte-Croix et les monastères S. Aignan, S. Benoît de Fleury, S. Lifard « aut in ceteris de his cœnobiis qui nobis ad regendum concessa sunt » (19, Migne, CV, 196).

2. En tête de l'ouvrage (Migne, CV, 241) figure l'« indiculus auctorum qui citantur ». Chacun des extraits est précédé de l'indication du traité d'où il est tiré.

3. *Poetae lat.*, I, 445 et suiv. L'éditeur a signalé chacun des emprunts, citations, réminiscences.

trianum » de saint Cyprien. Il a des réminiscences fréquentes de Sedulius, Prudence [1], Fortunat et aussi d'Ovide, Virgile, Lucain, plus rarement d'Horace, Perse, Martial. Ces emprunts peuvent être faits de mémoire par ce Goth cultivé. Mais il n'est nullement invraisemblable qu'il ait eu sous les yeux le texte des poèmes dont il s'inspire.

Jonas d'Orléans cite parmi les poètes païens Virgile, Ovide, Varron et même Plaute, parmi les chrétiens, Fortunat, Sedulius, Paulin de Nole. Lui aussi connaît le « Ad Demetrianum » de saint Cyprien, son « De opere et eleemosynis » et le pseudo Cyprien. Il cite aussi Origène, saint Jean Chrysostome, le « De fide » et le « De veritate praedestinationis » de Fulgence, de nombreux traités d'Ambroise, Augustin, Jérôme, Grégoire le Grand, Bède, Isidore de Séville, les Institutions de Lactance, les Homélies de saint Césaire, Alcuin, l'Histoire Tripartite, l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe traduite par Rufin. Il utilise l'Hispana et la Collection de Denys [2].

Ces indices peu sûrs de la présence à Sainte-Croix d'Orléans d'une importante collection de livres ne sont confirmés ni par des Catalogues ni par des manuscrits conservés. Dans un manuscrit du IXe siècle, qui renferme le livre de Censorinus et divers morceaux théologiques ou littéraires, ont été insérées des notes du XIe siècle relatives à des propriétés ecclésiastiques ou monastiques de l'Orléanais. On en peut conclure seulement que le manuscrit appartenait au XIe siècle, soit à l'église d'Orléans, soit à un monastère voisin [3]. Un manuscrit de textes législatifs qui aurait été exécuté avant 814 par plusieurs scribes, provient d'Orléans [4], probablement de la cathédrale. Sainte-Croix a certainement possédé un manuscrit qui subsiste et a été exécuté dans la 2e moitié du IXe siècle [5].

Saint-Benoît de Fleury-sur-Loire a été sans doute l'un des plus richement fournis en livres parmi tous les monastères de l'ancienne Gaule du VIIIe à la fin du XIe siècle. La collection dont il disposait à cette époque peut être en grande partie restituée grâce aux Catalogues, mais surtout aux manuscrits contemporains qui sont conservés.

1. Des vers de Prudence figurent aussi à la fin du recueil d'extraits relatifs au Saint-Esprit (Migne, CV, 276).
2. Toutes ces citations ont été relevées par M. Reviron, *Jonas d'Orléans*, p. 61-5.
3. B. N. nouv. acq. lat. 1632 ; cf. Wilmart, *L'admon. de Jonas*, dans *R. Bénéd.*, 1933, p. 215.
4. B. Vatican 4929 ; cf. L. Delisle, *Notes sur vingt mss. du Vatican*, V, dans *B. Ec. chartes*, 1876, p. 488.
5. B. Vat. Regin. 846, cf. Lindsay, *Notae lat.*, 482.

Deux Catalogues ont été dressés, l'un au IX[e] ou X[e], l'autre au X[e] ou XI[e] siècle. Mais le premier ne compte que 78 articles, faisant mention, semble-t-il, de 104 « codices » ; le second ne comprend que 40 ouvrages [1].

La plus ancienne liste a un caractère général ; elle signale à la fois des livres liturgiques, des recueils de droit canonique ou de lois profanes, des vies de saints et une trentaine d'ouvrages de théologie. Elle a pour titre « auctores hujus monasterii » ; et le Catalogue débute en effet par une série de noms d'auteurs, la plupart profanes. La liste ne comporte toutefois ni Bibles ni Évangiles. Il s'est conservé un grand nombre de manuscrits du IX[e] siècle ou antérieurs qui ne figurent pas sur ce Catalogue [2]. Les soixante dix-huit articles constituent par conséquent, non pas le Catalogue de tous les livres, tel qu'il aurait pu être dressé au cours d'un inventaire, mais un simple extrait établi pour un dessein qui nous échappe.

La seconde liste ne mentionne que des ouvrages relatifs aux Arts Libéraux. Faut-il y voir la collection spéciale de l'école de Fleury si réputée aux X[e] et XI[e] siècles ? Elle ne mentionne pas d'ailleurs tous les livres de science profane que le monastère possédait à cette époque ; le premier Catalogue en indique et il en a subsisté d'autres. Les deux Catalogues dans tous les cas ne représentent qu'une assez faible portion des livres qui garnissaient la bibliothèque du monastère au temps où ils furent rédigés.

Enrichie sans cesse grâce au travail d'un *scriptorium* actif [3] et réputé, ainsi que par des dons multiples [4], elle a subi par la suite bien des pertes. Sur un manuscrit du IX[e] siècle qui en provient, une main postérieure a mis en note : « Furto sublata fere omnia » [5]. La note peut d'ailleurs ne se rapporter qu'au manuscrit même d'où plusieurs cahiers avaient disparu ;

1. B. Berne, mss. 3 et 433, publiés par C. Cuissard dans l'Introd. au Catal. de la B. d'Orléans, *Catal. B. Dépts*, XII, p. III-VI et par Becker qui datait le 1[er] catal. du X[e] et le 2[e] du XI[e], n[o] 29 et 45, p, 62 et 131, en les attribuants à des bibliothèques inconnues,

2. Parmi les nombreux mss. ou fragments de mss. du VII au IX[e] siècle, provenant de Fleury que conserve la B. d'Orléans, seuls pourraient être identifiés avec ceux qu'énumère le Catal., le ms. 155 ou 196 avec le n[o] 58 du Catal. « Sermones sanctorum patrum », le ms. 161 avec le n[o] 66, le ms. 173 avec le n[o] 37, le ms. 302 avec le n[o] 5.

3. Plus haut, p. 131 et suiv.

4. Dom Chazal dans une histoire manuscrite qu'a utilisée Cuissard *(L'Ecole de Fleury*, p. 39) estimait que nombre de manuscrits furent offerts par les disciples de l'école de Fleury ; il alléguait les inscriptions votives qu'il avait relevées sur un certain nombre de mss. Le ms. 63 de la B. d'Orléans qui renferme l'une de ces inscriptions est du XII[e] siècle. Elles ne se rapportent pas à la période antérieure au XII[e] siècle.

5. B. Orléans, 73 ; cf. *Catal.*, p. 37.

ils contenaient peut-être tout ce dont l'annotateur déplore la perte. Au XIIe siècle, au temps de l'abbé Macaire, on constatait que la bibliothèque était surtout composée d'anciens livres, rongés, déclare l'abbé, par une trop grande vétusté, et c'est pour cette raison qu'un règlement attribuait désormais à la restauration et à l'entretien de l'antique collection des revenus à prélever sur toutes les obédiences du monastère [1]. Pillée par les protestants, la bibliothèque de Fleury avait perdu, au XVIIe siècle, un grand nombre de ses manuscrits les plus précieux. Néanmoins, dispersé aujourd'hui entre de nombreux dépôts[2], l'ancien fonds subsiste encore pour une large part. On retrouve soit la totalité, soit des fragments de quelque vingt-cinq manuscrits des VIe ou VIIe siècles [3], de quatorze du VIIIe [4], près de cinquante du IXe [5], quatre-

1. Ordonnance de l'abbé Macaire ajoutée en finale dans le ms. de la B. N. lat 7.696 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 365.

2. Deux Catalogues conservés, l'un de 1552, antérieur au pillage, l'autre postérieur, dressé en 1656, permettent de mesurer l'importance des pertes. Cf. Cuissard, Introd. au Catal., p. VII-XVIII. Les livres pillés ont été acquis par divers collectionneurs. Un certain nombre ont rejoint la B. N. (une quarantaine, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 364-5), d'autres, celle de Berne (cf. Hagen, *Catal. cod. Bern.* ; Cuissard, *Introd.*, en signale une quinzaine). L'achat par l'électeur palatin d'un bon nombre des mss. dérobés, les a fait entrer par la suite dans la B. de la reine Christine et par cette voie à la Vaticane. D'autres sont à Leyde, à Londres, etc. La B. d'Orléans garde toutefois plus de 300 manuscrits, qui représentent la majeure partie du fonds conservé par le monastère après le pillage (cf. Introd. au *Catal.* et L. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 364). Les vols de Libri ont accru encore la dispersion.

3. Plus haut, p. 34-5.

4. B. Orléans, mss. 17 ; 42 ; 146 (cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 469) ; dix f^os des Rois en onciale dans ms. 19 que rejoint le f° 1 du ms. du Vatican Regin. lat. 1462 (cf. de Bruyne, *Nouv. liste de membra disjecta*, *R. Bénéd.*, 1931, p. 5) ; douze folios arrachés par Libri au même volume de la B. d'Orléans, entrés à la B. N. nouv. acq. 1596 (Traube, *Vorles.*, I, 224, p. 223) et qui renferment en onciale du VIIIe siècle une partie du *Speculum* de saint Augustin (cf. Delisle, *Le plus ancien ms. du miroir de s. Augustin*, dans *B. Ec. chartes*, 1884, p. 479) ; fragments d'un ms. des Livres Sapientiaux du VIIIe s. et d'un ms. des Prophètes dans le même ms. 19 (cf. S. Berger, *H. Vulg.*, 84) ; B. Chartres, ms. 40 (saint Grégoire, cf. Chatelain, *Unc. script.*, Pl. 50, p. 90-2) exécuté à Corbie (Zimmermann, p. 202) ; B. N. lat. 6400 G 2e P., VIII ou IXe s. (Isidore, cf. Delisle, *Mss. d'Orléans, Not. et Extr.*, XXXI, 1e p., p. 419) ; nouv. acq. lat. 1597 (Patérius, Chatelain, Pl. 100) ; 1604 ; 1619 (Oribase, cf. Lindsay, *Collect.*, dans *Palaeogr. lat.*, II, 47) ; 1628 (Comment. sur les Psaumes, cf. Wilmart, *Un nouv. témoin de l'écriture a b*, p. 271) ; ms. de la B. de Berne 207, que Lindsay estime (*Palaeogr. lat.*, II. 64), écrit « in continental Irish » au VIIIe ou au IXe siècle.

5. B. Orléans mss. 18 (+ B. N. nouv. acq. lat. 1616), 73, 88, 91, 116 (+ B. Laurent., fonds Libri 82), 148, 155, 159, 161, 173, 179-81, trois fragm. du ms. 192, 196, 221, 302, 322, 327-8 ; B. N. lat. 1594 (cf. Camus. *Notice sur le ms. 1594*, dans *Not. et Extr.*, V, 80), 2289-90, 2.312, 5543, 5.724, 5.763, 7929 (+ Berne 172) ; nouv. acq. lat. 1604, 1615, 1616 (comput avec gloses bretonnes, cf. Lindsay, 477) ; Brit. Mus. Harl. 3017 ; B. Vatican, Regin. 284, 318, 1616 ; B. Berne, 16, 49, 180, 363, 366, 441 ; B. Univ. Leyde Voss. F 12 ; Q 32. Le ms. de Berne 358 renfermant la « Sylloga » publiée dans les *Poetae lat.*, t. IV proviendrait aussi suivant l'éditeur (p. 243) de la B. de Fleury. Le ms. de Berne 172 et celui de la B. N. lat. 7929 représentent deux parties d'un même ms. de Virgile (plus loin, p. 556, n. 1). Le n° 38 du fonds Libri de

vingt-quatre du Xe [1], d'une soixantaine du XIe [2], soit en tout de plus de deux cents manuscrits antérieurs au XIIe siècle et qui, pour la plupart, ne figurent pas dans les deux anciens Catalogues. La trace d'un certain nombre de manuscrits perdus peut aussi être reconnue [3]. Le monastère possédait sûrement des Bibles, des Évangiles, ainsi que d'autres textes scripturaires et d'autres livres liturgiques que ceux qui sont conservés ou signalés dans les deux Catalogues. Aussi on peut tenir pour certain qu'aux environs de l'an 1100, la bibliothèque de Fleury comprenait au moins deux cent cinquante à trois cents manuscrits et peut-être beaucoup plus. Importante sans doute déjà au IXe siècle, la collection s'est beaucoup enrichie aux Xe et XIe siècles, à l'époque où Fleury peut être considéré comme le principal foyer intellectuel de l'ancienne Gaule.

Sur les textes scripturaires [4] et les livres liturgi-

la Laurentienne vient probablement de Fleury (Delisle, *Not. des mss. du fonds Libri* de la Laur., dans *Not. et Extr.*, 1e P., p. 27). Le Catal. des livres envoyés de Moissac à Colbert, n°. 8 (Delisle, *Cab. des mss.*, I, 521) signale un ms. de s. Ambroise « De opere sex dierum », qui renferme les noms des abbés de Fleury jusqu'à Théodulfe. Ce ms. devait être du IXe siècle et avoir primitivement appartenu à Fleury.

1. B. Orléans, mss. 14, 16, 22, 31, 34, 36, 44-7, 58, 61-2, 65, 67-8, 70, 72, 80-3, 87, 92, 127, 145 1e P. (+ B. N. nouv. acq. lat. 2.335), 147, 156-8, 160, 170, 174-6, 182-4, trois fragm. dans 192, 194, 197, 230, 233, 259 (+ nouv. acq. lat. 1621), 263, 267 (+ nouv. acq. lat. 1611), 268, 270, 277 (+ nouv. acq. lat. 1630), 295, 303, 305, 316, 331, 341 (+ nouv. acq. lat. 453); B. N. lat. 152, 987, 1750, 7518, 7.665, 7.900, 7.971, 7.973 et nouv. acq. lat. 342-3, 346, 1597, 1600, 1605 ; B. Berne, mss. 36, 99, 118, 134, 172, 183, 250, 267, 277, 351, 363, 366 ?, 433 ; B. Vatican, 4929 et Regin. 1709 ; B. Univ. Leyde, Voss. F 12 ; B. Berlin, lat. 138 ; Brit. Mus. Harley, 2506. Cuissart *(L'Ecole de Fleury*, 74) évaluait à 60 le nombre de mss. du Xe s., faisant état seulement de ceux qui étaient conservés à Orléans en son temps.

2. B. Orléans, mss. 35, 56, 59, 60, 84-5, 89, 145 2e P., 151, 162-9, 171, 185, 190 (+ B. N. nouv. acq. lat. 1606), 191, 229, 249 (+ nouv. acq. 1631), 269, 271, 276, 296, 297 (+ nouv. acq. 1620), 302, 306-7, 313, 318 (+ nouv. acq. 1630), 323, 333, (+ nouv. acq. 453), 334, 339, 343 bis, 345, 444 ; B. N. lat. 1750, 2788, 6085, 6401, 7299, 7696, 7902, 7920, 8040, 8663 ; B. Vatican, Regin. 196 (avec vers sur la mort de l'abbé de Fleury, Rainald, cf. Gillert, N. *Archiv.*, V, 634), 566, 596, 1245 ; B. Berne, ms. 433 ; B. Leyde, Voss. F 96 ; Brit. Mus. Addit. 10972. Le fragm. de comput de ms. 100 du fonds Libri de la Laurentienne provient sans doute de Fleury (Delisle, *Not. et Extr.*, XXXII, 1e P., p. 45).

3. Un Lectionnaire du Xe ou XIe s. a disparu (cf. Cuissart, *Catal. B. Orléans*, n° 121, p. 49 et L. Delisle, *Mss. d'Orléans*, n° VIII, *Not. et Extr.*, t. XXXI, 1e P. p. 369). Dans le fonds Libri figuraient aussi un recueil de vie de saints, ms. 40 (cf. Delisle, *Mss. d'Orléans*, n° XXIX, p. 409), et un recueil de Capitulaires, ms. 41 (Delisle, n° XXXII, p. 416).

4. Le premier Catal. signale les Paralipoménes et le Livre des rois qui est peut-être le ms. 14 de la B. d'Orléans du Xe siècle, ou l'exemplaire en onciale dont il subsiste des fragments (ms. 19 + Regin. 1462). Il a subsisté en provenance de Fleury les Proverbes etc. du Xe (B. Orléans, ms. 16), les Prophètes VIII-IXe (ms. 17), Isaïe et Ezéchiel du IXe (ms. 18 + B. N. nouv. acq. 1616), des fragments d'une Bible en onciale (B. Orléans, ms. 19, f°s 1-10, Les Rois ; f°s 11-18, Ecclésiastique et Cantique ; 19-25 + La Haye, Prophètes, ; 26-32, Epitres ; cf. Traube, *Zur Palaeogr., Unc., Vorles.*, I, 144-8, p. 207 ; Chatelain, *Unc. script.*, Pl. 36, 49, 34, 14, 35).

ques[1] que possédait le monastère, nous sommes assez mal renseignés. La série des ouvrages des Pères et autres écrivains ecclésiastiques nous est mieux connue et a dû être très considérable, à en juger par les manuscrits qui subsistent. Nous conservons en tout ou en partie une vingtaine de manuscrits de saint Augustin presque tous du Xe siècle [2] et le premier Catalogue en fait connaître trois autres. Il en subsiste une dizaine de saint Jérôme [3] et le Catalogue en indique deux autres. Douze manuscrits de saint Grégoire sont conservés avec le livre des extraits de saint Grégoire formé par Patérius [4], sept de saint Ambroise [5], sept de Bède [6]. Il subsiste aussi des manuscrits d'ouvrages de saint Cyprien, Origène, Optat, Lactance, du pseudo Clément, saint Léon, Cassien, saint Jean Chrysostome, Ambroise Autpert [7], Philippe, Boëce, Cassiodore, Isidore, Eucher et du « De vita comtemplativa » [8]. Le « liber prognosticorum » est signalé deux fois dans le premier Catalogue. Parmi les écrivains plus récents, nous conservons le « De virtutibus et vitiis » d'Alcuin, des œuvres de Raban Maur, Haimon, Claude de Turin, Remi d'Auxerre, Théodulfe [9] et sans doute des ouvrages théologiques composés à Fleury[10]. Les Catalogues signalent aussi un certain nombre de Commentaires anonymes de l'Écriture sainte. Au total nous connaissons plus d'une centaine d'ouvrages théologiques qui ont appartenu au monastère.

1. Le premier Catal. mentionne 3 Missels, 3 *Collectaria*, 5 Graduels, 4 Antiphonaires, 4 Psautiers, 4 *Plenaria*. On a signalé plus haut, p. 65, en provenance de Fleury un Sacramentaire (B. Orléans, ms. 127) et un Obituaire venus de monastères anglo-saxons et datant de la fin du Xe siècle. Un Lectionnaire du Xe ou XIe siècle a disparu, cf. p. précéd. n. 3 Il subsiste un Homéliaire du VIIe ou VIIIe (B. Orléans ms 154), un du IXe (B. Orléans, ms. 196), un du IX-Xe (ms. 155), un autre du Xe (ms. 194), un Martyrologe d'Usuard à l'usage de Fleury du IXe (ms. 322).

2. B. Orléans, ms. 45-7, 54, 83-4, 156, 158-160, 162-7, trois fragments dans ms. 192 ; B. Berne, ms. 134.

3. B. Orléans, ms. 56, 58-61, 67, 157, 191.

4. B. Orléans, fragm. du ms. 42, mss. 54, 171, 173-6, 179-83 et B. N. nouv. acq. lat. 1597.

5. B. Orléans, ms. 35, 73, 85, 148, 190, fragm. 192 ; Berne, ms. 277. Sur le ms de s. Ambroise qui aurait passé à Moissac, voir n.

6. B. Orléans, ms. 34, 42, 62, 70, 72, 81, 89.

7. B. Orléans, fragm. du ms. 192, mss. 22, 87, fragm. 192, mss. 147, 176, 170 38, 151, 92.

8. Philippe, B. Berne, ms. 99 ; Boëce, B. Orléans, mss. 270-1, 276 ; Cassiodore, B. Orléans, mss. 44 ; Isidore, mss. 184-5 ; Berne, ms. 36, B. N. lat. 6400 G ;. Eucher, B. Orléans, mss. 168 ; Pomère, ms. 162.

9. B. Orléans, mss. 22 ; 31, 145 ; 174 ; 88 ; 68 et B. Vatican, Regin. 284 *(De ordine baptismi)*.

10. Un commentaire de s. Paul (ms. 82) est l'œuvre du moine Rahingus ; un commentaire sur l'Apocalypse serait de l'abbé Odon (ms. 91).

Les manuscrits qui subsistent témoignent que les séries d'ouvrages de droit [1], d'histoire religieuse [2], d'hagiographie [3] étaient, elles aussi, assez bien fournies.

Les Arts Libéraux tiennent une grande place dans les collections de livres de Fleury[4]. Le monastère a dû être très riche en livres de grammaire. Le second Catalogue mentionne le Priscien *major* et *minor*, avec un second exemplaire du *minor*, un livre d'extraits de ses œuvres, ainsi que le « De formatione » du même grammairien, un Donat « major cum minore », un Serviolus, un commentaire de Juvénal. On conserve en effet quelques manuscrits de Priscien et de Donat qui ont appartenu au monastère[5]. Si le recueil de grammairiens qui provient de Fleury [6] et qui est une sorte de manuel classique à l'usage des étudiants du temps [7] a été composé

1. Le premier Catal. signale la « Regula clericorum », les Décrets du concile africain, la loi des Ripuaires. Il subsiste un recueil de canons du IXe-Xe s. (B. Orléans, ms. 221), un exemplaire du décret de Burchard, XIe (ms. 229), une « Concordia regularum » du Xe (ms. 233), un Code théodosien du Xe (ancien ms. 249, B. N. nouv. acq. lat. 1631). On a signalé aussi plus haut p. 552, n. 3 parmi les mss. perdus un recueil de Capitulaires. Le recueil composé par Abbon « ex canonum legumve libris » (Migne, CXXXIX, 473) prouve que la bibliothèque de Fleury en était en son temps abondamment fournie.

2. Fleury possédait un ms. de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe du Xe (B. Orléans, ms. 316), un Josèphe du Xe, Antiq. jud., (B. Berne ms. 118), du X-XIe « De bello jud. » (Berne 183), l'Hist. ecclés. de Bède du IXe (B. Berne 49), Hégésippe (B. Berne 180), probablement un abrégé du « Liber Pontificalis » du XIe (B. Leyde, Voss. F 96), les vies d'Abbon, de Gauzlin, les « Gesta Francorum » d'Aimoin, (cf. plus haut, p. 135).

3. Le 1er Catal. signale trois Passionnaires, la Passion de s^e^ Félicité, celle de s. Quentin, de s. Lambert, la *Vita Patrum*, la vie de s. Médard, les Dialogues de Sulpice Sévère. La bibliothèque conservait nécessairement l'œuvre d'Adrevald et de ses continuateurs. Elle possédait un exemplaire du IXe siècle de la « Translatio » des saints Pierre et Marcellin d'Einhard (Vatican. Regin. 318) un ms. des miracles de saint Étienne du IXe (B. Orléans 337), une vie de saint Grégoire, IXe (ms. 338), un autre exemplaire du XIe (ms. 339), un ms. des vertus de saint Martin, XIe, (ms. 343 *bis*), cinq recueils de vies de saints du Xe (B. Orléans, ms. 197, 331, 343, 346 ; B. N. nouv. acq. lat. 1605), un du XIe (B. Orléans 190) et deux autres du XI-XIIe (B. Orléans mss. 191, 334). Il subsiste aussi deux recueils de passions de saints et d'homélies, un du Xe (ms. 342), un du X-XIe (ms. 341). On a signalé plus haut, p. 552, n° 3 un recueil hagiographique perdu.

4. Nous ne savons pas si Fleury possédait déjà le Martianus Capella que signale le Catalogue de 1552. On a vu (plus haut, p. 134) qu'à Fleury probablement a été mis en vers au IXe siècle, un traité des Arts libéraux.

5. Il subsiste un Priscien du Xe s. avec des poèmes de Caton, Sedulius et Arator (B. Orléans, ms. 295), un recueil renfermant Donat, Priscien du XIe (ms. 297), un exemplaire de la grammaire et de la métrique de Bède du XIe (ms. 296), un exemplaire du commentaire de Priscien sur Virgile et de Remi sur Priscien (ms. 305) du X-XIe.

6. B. Berne, ms. 207. Le catalogue de Hagen ne signale pas sa provenance ; mais, observe Lindsay *(Palaeogr. lat.* II, 65), on trouve au f° 138 l'ex libris de S. Benoît de Fleury.

7. Cf. Rand. *A Vade mecum of liberal culture in a ms. of Fleury*, dans *Philological Quaterly*, I, 258 ; Lindsay, *Berne* 207, dans *Palaeogr. lat.*, II, 64, 66.

au monastère, comme il est vraisemblable [1], le compilateur a trouvé dans la bibliothèque de l'établissement Donat, Asper, Priscien, Sergius, Probus, Isidore, Bède, Pierre de Pise, Marius Servius. L'auteur du recueil se vante dans un quatrain d'avoir fait des emprunts à chacun de ces grammairiens [2]. Il subsiste aussi en provenance de Fleury un glossaire latin du IX[e] ou X[e] siécle [3]. Dans le second Catalogue est signalé la métrique de Bède.

Parmi les *metra* des poétes chrétiens le monastère possédait trois exemplaires de Prudence, l'un « major », deux autres « minores » dont l'un avec Arator, au témoignage du premier Catalogue qui signale en outre deux exemplaires de la Psychomachie. Arator est mentionné dans les deux Catalogues. Le premier signale un exemplaire de Sedulius, le second en signale deux. Il subsiste en effet des manuscrits du X[e] ou XI[e] siècle de Sedulius, Prudence et Arator [4]. Le premier catalogue mentionne aussi Prosper et comme Alcuin est signalé entre Sedulius et Arator, il s'agit sans doute des poèmes d'Alcuin.

Virgile et Térence sont mentionnés dans les deux Catalogues et Térence l'est deux fois dans le premier. Le second ajoute Horace, Juvénal avec Perse. Caton, Esope figurent dans les deux Catalogues. Avianus est également présent et le premier Catalogue indique qu'on en possédait à Fleury trois exemplaires. Dans ses ouvrages, Abbon cite Virgile [5], Horace [6], Térence [7], Perse, Juvénal, Lucain [8], que la bibliothèque

1. Lindsay, p. 65, n'ose se prononcer « whether it was made originally at and for Fleury ».

2. « Auctorum curavi adfigere nomina horum
Huic libello quem nimio sudore collegi :
Donati, Asperi, Prisciani, Sergii, Probi,
Isidori sophi, Bedae, Petrique, Martis Eruli ».
(Lindsay, p. 62).

3. B. Berne, ms. 16.

4. On conserve six mss. de Sedulius, provenant de Fleury, l'un du IX[e] s. (B. Orléans, ms. 302, P. I.), deux du X[e] (ms. 303, et B. Berne, ms. 267) et trois du XI[e] (B. Orléans, ms. 307, 318 et 302 P. III), un ms. de Prudence du XI[e] (ms. 307), un d'Arator du X[e] (ms. 80).

5. *Epist.* 14, Migne, CXXXIX, col. 442 ; *Quaest. gramm.*, 6, 7, col. 525-6 ; 16, col. 531.

6. *Epist.* 1, col. 420 ; 9, col. 432 ; *Apolog.*, col. 470 ; *Quaest. gramm.*, 6, 7, col. 526 ; 12, col. 529 ; 13, col. 530 ; 16, col. 531.

7. *Epist.* 9, col. 434 ; *Apolog.*, col. 470.

8. *Quaest. gramm.*, 7, col. 526 ; 16, col. 531 ; 7, col. 526.

de Fleury mettait à sa disposition. Il subsiste un Virgile[1], un manuscrit irlandais d'Horace [2], un Phèdre[3] du IXe siècle, un Ovide [4] du Xe.

La collection d'auteurs classiques anciens du monastère comprenait aussi, au témoignage du second Catalogue, la Rhétorique de Cicéron, et la Rhétorique à Hérennius, le Timée de Platon, Salluste et Macrobe, l'« Excidium Trojae ». Dans son Commentaire sur le *Calculus*, Abbon cite Salluste, Tite-Live et Pline [5]. Gerbert écrivant au *scolasticus* de Fleury, Constantin lui souhaite d'avoir comme compagnons de voyage les livres de Cicéron, le « De Republica », les discours contre Verrés et ceux que le père de l'éloquence latine a prononcés pour la défense de beaucoup [6]. Il estimait sans doute que la bibliothèque de Fleury mettait ces ouvrages à la disposition de son correspondant. Il a subsisté en provenance de Fleury un César du IXe siècle [7], des fragments des Histoires de Salluste en capitale [8], la première décade de Tite-Live en écriture de la fin du IXe siècle [9], un Justin du IXe [10], et sans doute le « De senectute » de Cicéron écrit au IXe siècle, le commentaire de Macrobe sur le Songe de Scipion du XIe, la Rhétorique à Hérennius du Xe, un Quintilien du IXe et probablement les deux manuscrits du IXe renfermant l'un l'ouvrage de Valère Maxime, l'autre des extraits de son œuvre [11]. On a pu dire qu'au IXe siècle, Saint-Benoît de Fleury

1. B. N. lat. 7929 ; B. Berne, ms. 172. Em. Thomas *(R. crit.*, 1879, p. 286) a démontré que ces 2 mss. sont deux parties du même ms. désigné par P. Daniel sous le nom de *Floriacensis* ; cf. Chatelain, p. 20, Pl. 68. Le ms. de Berne renferme la dédicace faite à saint Benoît par Ildemarus son « alumnus », cf. Hagen, qui le croit du Xe s., p. 237.

2. B. Berne, ms. 363 ; cf. Chatelain, p. 23, Pl. 76.

3. B. Vatican, Regin. 1616 (2 feuillets) avec l'ex-libris de Fleury ; Chatelain, Pl. 165, 2e, II, p. 21 ; cf. Traube, *Vorles.* III, 13.

4. B. Vatican, Regin. 1709, probablement n° 71 du Catal. de Fleury de 1552, publié par Delisle *(Not. et Extr.*, XXXI, p. 73) ; cf. Chatelain II, 3, Pl. 99 1°.

5. D'après M. Van de Vyver *(Les œuvres inédites d'Abbon, R. Bénéd.*, 1935, p. 130, n° 1), cet ouvrage encore inédit renferme ces citations et en outre d'autres d'Horace, Virgile et Perse.

6. *Epist.* 86, éd. J. Havet, p. 78.

7. B. N. lat. 5763 ; cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, p. 13, Pl. 46.

8. B. Vatican, Regin. 1283, deux feuillets en capitales ; 1 feuillet à Berlin ; 3 feuillets à Orléans (ms. 192). Cf. Chatelain, p. 14, Pl. 51 et p. 31, Pl. 51 A.

9. B. N. lat. 5724. Un bibliothécaire du XII s. a écrit au f° 169 « iste est liber s. Benedicti » ; cf. Chatelain, II, 5, Pl. 106.

10. B. Univ. Leyde Voss. Q 32, ms. qui porte l'inscription « liber s. Benedicti abb. Floriacensis » ; cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, Pl. 186, 1°, II, p. 26.

11. Cicéron, B. Orléans, ms. 306 ; Macrobe, Univ. Leyde, Voss. F 12 (cf. Chatelain, p. 29, Pl. 40 A) ; « Rhet. ad Her. » B. Berne, ms. 433 ; Quintilien, B. Berne, ms. 351 (le ms. porte « Hic est liber s. Bti abbatis Floriacensis ». Cf. Chatelain, II, 24, Pl. 179 1°) ; Val. Max., B. Berne, ms. 366 (cf. Traube, *Zu Valerivs Maximus,* dans les *Vorles.*, III, p. 3 et 11) ; extraits B. Vatican, ms. 4929, Traube, loc. cit.

conservait le trésor le plus complet des textes classiques de l'antiquité [1].

Dans le second Catalogue, outre la Rhétorique de Cicéron et la Rhétorique « ad Herennium » sont mentionnés Porphyre, le commentaire de Boëce sur les Catégories d'Aristote et sur les « Isagogae » [2], les « Periermeneiae » d'Apulée avec ceux d'Aristote, un « corpus dialecticæ » [3]. Il subsiste un fragment d'un commentaire sur les livres de la dialectique, livre du saint abbé Odon [4]. Un manuscrit de la seconde moitié du Xe siècle, provenant de Fleury, renferme les traités de syllogistique de Boëce, tels que Renatus les avait publiés au VIe siècle, ainsi qu'un traité d'Abbon sur les propositions et syllogismes catégoriques [5].

Les Arts du Quadrivium sont représentés au premier Catalogue par un livre de l'art du calcul, dans le second par l'« Astrolapsus » de Simphosius et un ouvrage sur l'utilité de l'astrolabe, un livre d'astronomie, un traité de musique.

La bibliothèque était bien pourvue déjà avant les travaux d'Abbon et le fut davantage encore grâce à lui en livres de comput [6].

Parmi les livres de sciences a figuré vraisemblablement le « Physiologus » illustré du IXe siècle, dont les décorations appartiennent à l'école de Reims [7], ouvrage d'origine alexandrine sur les animaux et leur sens symbolique dans l'interpré-

1. « Dicht bei Orleans barg damals den vollständgisten Schatz römischer Texte das Kloster des heiligen Benedikt in Fleury » (Traube, op. cit., p. 5).

2. Peut-être les mss. d'Orléans 267 + B. N. nouv. acq. 1611 et 277 Xe s. Voir aussi les mss. 268-9. Le ms. 343 du Xe renferme les « Isagogae » de Porphyre.

3. Peut-être le ms. 263 X° s. de la B. d'Orléans (Traités de dialectique).

4. Au f° 32 du recueil de fragments B. Orléans, ms. 192, on lit : « ex monasterio s. B. Floriac. super Ligerini. Commentum super libros dialecticas, liber b. Odonis abbatis » (Cuissart, p. 93). Odon, abbé de Cluny a exercé aussi, en vue de la réforme, l'abbatiat de Fleury, (*Odonis vita*, III, 8; Migne, CXXXIII, 80). S'agit-il d'un livre ms. que possédait en propre Odon ou bien d'un ouvrage qu'il aurait composé sur la dialectique, étudiée par lui à Paris sous la direction de Remi d'Auxerre (1, 19, col. 52) ?

5. B. Orléans, ms. 267 + B. N. nouv. acq. lat. 1611, cf. Van de Vyver, p. 131.

6. Cf. de Vyver, *op. cit.*, p. 149-55. Parmi les mss. de comput provenant de Fleury, antérieurs à Abbon, figurent les mss. du IXe s. B. N. nouv. acq. lat. 1615-6 ; Brit. Mus., Harl. 3017 (861-4) ; B. N. lat. 5543 ; B. Berne; 441 ; ceux du Xe. B. Berne, 610 ; B. Orléans, 31 et le ms. du Comput d'Héric, ms. contemporain d'Abbon (B. N. 7518). Sur le comput d'Abbon et les lettres sur l'ère dionysienne, voir plus haut, p. 135.

7. B. Berne, ms. 318 ; cf. Morey, *Lecture notes*, p. 44. Le ms. a fait partie de la collection Bongars qui renfermait maints mss. de Fleury. Le passage de ces mss. de Reims à Fleury pourrait s'expliquer par l'internement d'Ebbon à Fleury après sa déposition.

tation chrétienne. Au témoignage du premier Catalogue, le monastère était en effet pourvu de ce traité. Fleury possédait aussi un exemplaire de Solin [1] et le traité de médecine d'Oribase [2].

Les manuscrits en provenance de Saint-Mesmin de Micy, aujourd'hui dispersés [3], ne représentent sans doute qu'une faible part de l'ancienne collection de livres de ce monastère. Il subsiste des fragments d'un manuscrit en onciale de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours [4], seize manuscrits du IX[e] siècle [5], cinq du X[e] [6] et quatre du XI[e] [7]. Leur nombre est trop peu considérable pour qu'il soit possible, à défaut de tout catalogue ancien, de se représenter l'état de cette bibliothèque.

Saint-Lomer de Blois a eu sans doute d'assez bonne heure une collection de livres dont il subsiste quelques témoins,

1. Traube *(Vorles.*, III, 14) signale dans la Bodl. un ms. de Solin provenant de Fleury du IX-X[e] s., qui rejoindrait le Philipps de Berlin 138+176. Le Phillips 78 viendrait aussi de Fleury (*loc. cit.*).

2. Cf. plus haut, p. 551, n. 4.

3. Traube a dressé une liste de 28 mss. dispersés (cf. *Vorles.*, III, 12), reproduite par Auvray, *Mss. de Fleury et Micy, Bull. soc. archéol. Orléan.*, 1902, p. 280-2, avec un certain nombre d'additions, à savoir les mss. 621 et peut-être 31 du fonds de la Reine au Vatican et B. Arsenal 371. Traube rend à S. Mesmin les mss. 13 (XI[e] s.) et 120 (X[e] s.) de Berne, que Hagen *(Catal. cod. Bern.)* attribuait à S. Maximin de Trèves.

4. B. Univ. Leyde, Fragm. 21 + Rome Regin. 689 *bis* + Copenhague 252 b. Cf. Traube, *Zur Palaeogr. Unc.*, 78, p. 192.

5. B. N. lat 1820 (Jérôme sur Jérémie) ; 1862 (sur les Psaumes) ; 1866 (Lettres de s. Jérôme) ; 7521 (Bède, Orthogr.) ; 15679 (Isidore, Jérôme, Bède, etc.) ; nouv. acq. lat. 1572 (Augustin « in Genesim », cf. Delisle, *Ecole calligr.* de Tours, n° XVIII, p. 42 ; Rand, n° 100) ; Rome Vat. Regin, 95 (Hilaire sur les psaumes) ; 1953 (Isidore, Origines) ; Leyde B. Univ. Voss. Q 17 (Grégoire, Lettres) ; 87 (Solin, cf. Chatelain, *Un ms. de Solin, R. Philol.*, 1902, p. 38) ; 110 (Chron. d'Eusèbe écrite à Micy c. 850, cf. Lindsay, *Collect., Palaeogr. Lat.*, 38) ; B. publ. lat. 21 (Josèphe, Guerre de Judée) ; B. Berne 312 (Isidore « Sententiae ») ; 344 (Comment. de s. Jérôme et Grégoire sur s. Paul) ; 432 (Grammairiens). La 2[e] partie du ms. 32 de la B. d'Avranches, provenant du Mont-S.-Michel, renfermant le commentaire d'Origène sur saint Paul, porte l'ex-libris de Micy, gratté mais encore reconnaissable *(Catal. B. dépts*, X, p. 18).

6. B. N. 1790 (Jérôme *De viris illustr.)* ; B. Avranches, ms 32 (Origène sur s. Paul aux Romains) ; B. Berne 50 (Josèphe) ; 283 (Grégoire, Pastorale) ; B. Univ. Leyde Voss. Q 54 (Œuvres de Gerbert, écrit par Stabilis ; cf. J. Havet, éd. Lettres de Gerbert, p. XLII et suiv. ; le ms. a pu être envoyé à Rome par le pape à son ami Constantin, devenu abbé de S. Mesmin, ou bien avoir été copié sur un exemplaire envoyé par Silvestre II).

7. B. Berne, ms. 13 (« De civitate Dei », écrit par Hatton) ; 120 (Chron. d'Adon, Aurelius Victor, cf. Chatelain, *Paléogr. class.* Pl. 194, II, 27 et un abrégé du *Liber. Pontif.*, cf. Van de Vyver, *Les œuvres d'Abbon, R. Bénéd.*, 1935, p. 124) ; B. Vatican, Regin. 314 (s. Hilaire, écrit par Hatton) ; 1263 (comput d'Abbon où plusieurs articles font mention du monastère de Micy et de ses saints. Cf. Delisle, *Notes sur vingt mss. du Vatican, B. Ec. Chartes*, 1876, p. 490 et de Vyver, p. 153).

notamment un exemplaire de Grégoire de Tours du Xe siècle [1].

§ 2. — BIBLIOTHÈQUES TOURANGELLES

En Touraine, les monastères de Saint-Martin et de Marmoutier et la cathédrale Saint-Maurice, Saint-Gatien ont possédé tous trois une bibliothèque importante au sujet de laquelle nous sommes relativement bien renseignés.

A la vérité, il ne subsiste aucun ancien catalogue des collections tourangelles, et on ne conserve qu'un nombre peu considérable de manuscrits en provenance de ces bibliothèques. On a pu reconstituer le relevé des livres qu'au XVIIIe siècle possédait encore chacune d'elles [2]. Les manuscrits exécutés de la fin du VIIIe à la fin du IXe siècle étaient alors à Saint-Martin de vingt-deux, à Saint-Gatien de douze, à Marmoutier de huit.

Ceux de cette époque qui subsistent encore aujourd'hui en provenance de Saint-Martin sont au nombre seulement de dix sept [3] et nous savons de quatre autres manuscrits, qu'ils ont appartenu, au moins à l'origine, à ce monastère [4]. Six ou sept du même temps proviennent de Marmoutier, trois de Saint-Gatien [5]. Les manuscrits des Xe et XIe siècles qui leur ont certainement appartenu, se répartissent en une proportion assez différente. De la bibliothèque de Saint-Martin ne subsistent que sept manuscrits du Xe siècle et quatre du XIe [6]. Nous en conservons neuf de la fin du IXe et du Xe, sept du XIe provenant des collections de Saint-Gatien, six du Xe et douze du XIe qui ont appartenu à Marmoutier [7].

1. Vatican, Regin., 556.
2. Cf. Delisle, *Notice sur les mss. disparus de la B. de Tours*, dans Omont, *Les mss. de la cathédrale de Tours.*
3. Le relevé dressé par M. Rand, *A survey of mss of Tours*, signale VII-VIIe s. B. N. nouv. acq. lat. 1502, Rand, n° 1 ; 1575 n° 3 ; VIIIe s. 2332, f° 3, n° 5 ; IXe s. B. Tours, mss. 10, n° 17 ; 286, n° 18 ; 22, n° 23 ; B. N. nouv. acq. lat. 1595, n° 38 ; B. Tours, ms. 281 + B. N. nouv. acq. lat. 445, n° 91 ; B. N. nouv. acq. lat. 1572, n° 100 ; 2322 n° 101 ; B. Tours mss. 106, n° 123 ; 309, n° 136 ; 23, n° 149 ; B. N. lat. 9733, n° 158 ; nouv. acq. lat. 454, n° 159 ; B. Tours 272, n° 169 ; 335, n° 173.
4. Le ms. B. N. lat. 6115 porte une note du XIIe siècle indiquant qu'il était alors « de armario b. Martini », Rand, n° 67. Le Virgile de Berne (ms. 165) a été offert par Bernon à S. Martin, Rand, n° 64. Le Martinellus de Quedlinburg (ms. 79) par Adabaldus à Frédégise, n° 88. Les Évangiles de Lothaire (B. N. lat. 266) ont été commandés par lui à S. Martin pour être offerts au saint (Rand, n° 119).
5. Voir plus haut, p. 140, n. 1-3.
6. Xe B. Tours, mss. 106, 313, 803, 1016, 1027-8 ; B. N. lat. 9549 ; Rand, n°s 185, 190-1, 193, 194-6 ; XIe B. Tours, ms. 284 + B. N. nouv. acq. lat. 457, lat. 9553, B. Tours, mss. 1018-9 ; Rand, n°s 213, 222, 225-6.
7. Plus haut, p. 140 et n. 3.

Cette relative pauvreté des anciens fonds ecclésiastiques tourangeaux contraste avec le nombre important de manuscrits du même âge encore conservés, sortis des *scriptoria* de Touraine du VI[e] à la fin du XI[e] siècle. Ils sont plus de deux cents et pour un tiers richement enluminés [1]. Mais si tant d'œuvres tourangelles de prix ont été sauvées, c'est précisément parce qu'elles ne sont pas restées à Tours et que, le plus souvent, sitôt exécutées, elles s'en sont allées enrichir d'autres bibliothèques [2]. Les ravages des Normands, l'incendie de la cité de Tours, les désastres subis plus souvent encore par le monastère suburbain de Saint-Martin et par celui de Marmoutier ont anéanti sans doute, au cours des cinquante dernières années du IX[e] siècle et des premières du X[e], la plupart des livres que conservaient les églises tourangelles [3] et elles n'ont pu, au X[e] et XI[e] siècles, que reconstituer partiellement leur bibliothèque.

Si un très grand nombre de manuscrits qui portent la marque de fabrique de l'école tourangelle n'ont pas appartenu aux collections formées à Tours, nous pouvons toutefois tenir pour certain que les ouvrages qu'ils renferment, figuraient dans la bibliothèque contiguë à l'atelier qui les a exécutés. De tous les ouvrages copiés à Saint-Martin, l'archétype était conservé parmi les livres du monastère et à supposer qu'un manuscrit emprunté soit la source des copies expédiées ailleurs, il n'est pas douteux que les scribes n'aient d'abord servi leur communauté et qu'une autre copie ne soit restée aux mains des religieux de Saint-Martin. La liste des ouvrages transcrits dans son *scriptorium* nous renseignent indirectement sur l'état de sa bibliothèque, aussi bien que celle des manuscrits qui proviennent certainement de celle-ci.

Il est aussi assez probable que les ouvrages que possédaient les bibliothèques de Marmoutier, Cormery, Saint-Julien, et de la cathédrale Saint-Gatien figuraient également dans celle de Saint-Martin. Nombre de livres possédés par les autres établissements de Touraine sont sortis, non pas de l'atelier

1. Köhler, *Die Karol. Miniat.*, I, *Die Schule von Tours*, p. 2, n. 1 ; M. Rand a décrit 226 mss. antérieurs au XII[e] siècle, parmi lesquels un certain nombre sont influencés par l'école tourangelle, sans être sortis des ateliers de Touraine.

2. Köhler, p. 11. C'est le cas surtout des Bibles dans la confection desquelles Tours exerce pendant une portion du IX[e] siècle une véritable primauté, cf. plus haut, p. 160-1.

3. Cf. Mabille, *Les invasions des Normands dans la Loire et les pérégrinations du corps de saint Martin*, *B. Ec. chartes*, 1869, p. 149 ; Vogel, *Die Normannen und das frank. Reich.*, et Köhler, p. 25-6.

propre à chacun d'eux, mais du *scriptorium* incomparablement plus actif de Saint-Martin et par conséquent la collection de livres de ce monastère en a dû renfermer le modèle. Il est remarquable qu'un traité de saint Augustin a été reproduit, à la même époque, à la fois dans un manuscrit appartenant à Marmoutier et dans un autre provenant de Saint-Gatien [1]. N'est-il pas vraisemblable que l'archétype ou une troisième copie figurait parmi les livres de Saint-Martin ?

On pourrait croire que la basilique de Saint-Martin n'a gardé pour elle aucun des Évangiles et Bibles de grand luxe, chefs-d'œuvre que le *scriptorium* du monastère a répandus si nombreux au dehors ; les exemplaires qu'a pu retenir la communauté n'ont pas subsisté. Le monastère a pourtant certainement possédé une importante collection de textes de l'Écriture Sainte et de livres liturgiques. Nous conservons en provenance de Saint-Martin l'Octateuque du VIII[e] siècle [2], les Évangiles contemporains d'Alcuin sur lesquels les rois de France prêtaient serment et les Évangiles dont l'ornementation décèle l'influence du style franco-saxon. Quant aux Évangiles dits de Lothaire, nous savons qu'ils furent commandés par cet empereur pour être offerts à Saint-Martin [3]. On garde un fragment d'une Bible du XI[e] siècle qui appartint sûrement au monastère [4], ainsi sans doute qu'un exemplaire du livre de Job du X[e] siècle [5]. Il subsiste aussi deux Missels de Saint-Martin du XI[e] siècle [6]. Le monastère a dû posséder un Lec-

1 L'*Expositio in Johannem* d'Augustin est conservée dans deux mss. du XI[e] siècle de la B. de Tours (290 et 293), l'un provenant de Marmoutier, l'autre de Saint-Gatien, Rand n[os] 215-6.

2. B. Tours, ms. 10, Rand, n[o] 17. Il faut sans doute l'identifier avec la Bible jusqu'au livre de Ruth, vieille de 800 ans, qu'inscrit Mautfaucon au n[o] 151 du catalogue qu'il insère dans la *B. B.*, II, 1339.

3. B. Tours, ms. 22, Rand, n[o] 23 ; ms. 23, Rand, n[o] 149 ; B. N. lat. 266, Rand, n[o] 119. Voir plus haut, p. 144, 149, 185-6.

4. Isaïe, Ép. s. Paul, B. N. lat. 9553, Rand n[o] 222. S. Berger (H *Vulg.*, 83-4) croyait à l'origine tourangelle de deux mss. du IX[e] siècle des Livres Sapientiaux (B. N. at. 112-3) dont le texte trahit un modèle espagnol.

5. Un fragment subsistait encore en 1807 de ce ms. décrit dans les papiers de Bréquiguy (L. Delisle, *Ms. perdus*, n[o] II, p. 170-1). Le ms. 18 de la B. de Tours du XI s., provenant de Marmoutier, renferme deux versions différentes du livre de Job.

6. B. Metz, ms. 1157 ; B. N. lat. 9434. M. Rand ne signale pas le 1[e] et attribue le second à Saint-Gatien ; mais, l'examen du contenu par M. Leroquais (*Les sacram.*, 56, p. 134 ; 63, p. 148-51) prouve qu'ils ont été à l'usage de Saint-Martin.

tionnaire du VIIIe ou IXe siècle[1] et plusieurs Homéliaires[2]. Il n'est pas douteux que le *sacrarium* de Saint-Martin n'ait été abondamment garni de nombreux autres exemplaires de Bibles, d'Évangiles, de Sacramentaires, d'Évangéliaires, de Psautiers et autres livres liturgiques.

Outre les manuscrits qui subsistent en provenance de la bibliothèque de Saint-Martin et qui renferment des ouvrages des Pères ou d'autres œuvres doctrinales plus récentes, la communauté a certainement retenu un ou plusieurs exemplaires de chacun des ouvrages au nombre de soixante-cinq dont subsistent des copies exécutées dans son *scriptorium* et qui ont passé en d'autres mains.

Nous savons ainsi que dans la bibliothèque de Saint-Martin figuraient au moins soixante-neuf manuscrits d'ouvrages théologiques[3]. D'autres, dont il ne subsiste pas de manuscrit conservé ou exécuté en Touraine, figuraient aussi sans doute dans la collection. Nous savons qu'Alcuin, quand il eut pris possession de l'abbaye de Saint-Martin, s'est proposé pour conjurer la disette relative de livres, de puiser à la source de la bibliothèque d'York. Il a fait sans doute de larges emprunts aux trésors de son pays d'origine. Deux manuscrits de saint Ambroise, le « De fide catholica » adressé à Gratien et le traité sur les prophètes Joel et Amos, appartenaient en son temps à l'*armarium* de saint Martin[4]. Il les avait prêtés à Arn, comme il a prêté à Gisèle plusieurs ouvrages de Bède[5]. Or ces ouvrages ne se retrouvent pas dans les manuscrits tourangeaux qui sont conservés. Ceux d'Alcuin, comme ceux de Bède, devaient figurer au complet dans la bibliothèque de son monastère.

Les ouvrages de droit que gardent huit manuscrits, sortis de l'atelier de Saint-Martin, ceux d'histoire religieuse[6] au nombre de cinq, plusieurs exemplaires, sans doute du Marti-

1. Un Lectionnaire du VIIIe ou IXe s. est décrit par Bréquigny, cf. Delisle, *Mss. perdus*, XX, p. 193-4.

2. Delisle en signale deux du IXe siècle (nº XX, p. 193-4 de la coll. Desnoyer et nº XXII, p. 196, B. N. 9603) et un du Xe, copie du premier (B. N. 9604). Il s'agit en réalité d'une collection d'Homélies d'Haimon d'Auxerre, d'une part, de Paul Diacre d'autre part et le premier n'est pas, comme le croyait Delisle, une copie de l'Homéliaire d'Alcuin. Cf. Rand, nº 155-6, p. 177. Montfaucon (B. B. II, 1337-8) signalait deux Homéliaires du IXe (nºs 85 et 122) et un autre du Xe (nº 111).

3. Voir plus haut, p. 162, n. 1. Parmi eux figure un ms. de Denys l'Aréopagite. Montfaucon signale (nº 75, p. 1337) « Hilduini abbatis Areopagitica annorum 800 » et (nº 172, p. 1339) le livre de la Hiérarchie de Denys l'Areop., sans dater le ms.

4. *Epist.* 193-4 ; *Epist. Karol. aevi*, II, 320 et 322.

5. Il envoie à Gisèle le traité de Bède sur les Actes des Apôtres (88, p. 132) et plusieurs opuscules du même auteur (216, p. 360).

6. Plus haut, p. 162, n. 2 et 3.

nellus que l'atelier a reproduits en série [1], les autres ouvrages d'hagiographie au nombre de onze dont il subsiste des copies faites en Touraine [2], ont certainement aussi pris place dans la bibliothèque de Saint-Martin.

On pouvait lire au IXe siècle à Saint-Martin, à en juger par les copies sorties de l'atelier du monastère [3], Prudence, Lucain, Virgile, Ésope et peut-être Ovide et Térence [4], Suétone, Quinte Curce, une Décade de Tite-Live, des discours et la Rhétorique de Cicéron, le « De amicitia », le « De senectute », le Songe de Scipion et sans doute le Commentaire de Macrobe [5]. Le « De oratore » qui possédait Cormery prieuré de Saint-Martin [6], se retrouvait sans doute aussi dans la bibliothèque du monastère chef. La grammaire était représentée par Donat, Priscien, Servius, Nonius Marcellus, Alcuin, la Cosmographie par Aethicus, l'Arithmétique par Boëce, la Musique par un traité de saint Augustin, et même l'Art culinaire par Apicius. Cette liste de manuscrits est loin sans doute de représenter tout ce que contenait la collection martinienne, soit à l'usage des lecteurs, soit à celui des copistes. Alcuin a probablement fait exécuter pour la bibliothèque du monastère ou sa propre collection une copie de Jordanès [7]. Nous savons par Loup de Ferrières que le Commentaire de Boëce des Topiques de Cicéron figurait dans un manuscrit en *papyrus* de l'*armarium* de Saint-Martin [8].

De la collection des livres de Marmoutier subsistent un

1. Plus haut, p. 161. L'exemplaire qu'Adalbaldus a exécuté pour Frédégise a dû rester à S. Martin. Montfaucon (*B. B.* II, 1339, n° 155) signalait à S. Martin un « Sulpicii Severi de vita s. Martini et libri Dialogorum annorum 700 », qu'il attribuait donc au X ou XIe siècle et qui ne doit pas être identifié avec l'œuvre d'Adalbaldus.

2. Plus haut, p. 162, n. 4.

3. P. 162, n. 5.

4. Le Térence que signale Montfaucon (B. B., II, 1335, n° 1), ne datait, d'après lui, que de 500 ans (XII-XIIIe s.), l'Ovide (n° 4) de 400 ans. Alcuin cite Ovide dans une lettre écrite en 796 de S. Martin (37, p. 141) ; mais il peut citer de mémoire.

5. Montfaucon le signalait après le Songe de Scipion (n° 33, p. 1336) et estimait que le ms. datait du temps de Charles le Chauve.

6. Brit. Mus., Harley 2736. Cf. *Guide to the exhib. mss.*, P. II, n° 96, p. 32 et Chatelain, *Paléogr. class.*, 27, Pl. 19 a. Une pièce de vers (f° 107) publiée par Chatelain (*loc. cit.*) signale la consécration de l'église du monastère de Cormery par l'archevêque Hérard, sous l'abbé Audacher, qui eut lieu le 19 mai 859. Au f° 108, mention est faite de Frédéric bienfaiteur de Cormery en 840 (*loc. cit.*).

7. Il demande à Angilbert, abbé de S. Riquier, de lui envoyer l'histoire de Jordanès (*Epist.* 221, p. 365). Cet ouvrage figure sur la liste des livres de S. Riquier dressée en 831 (Hariulf III, 3, éd. F. Lot, 93).

8. *Epist.* 16, *Epist. Karol. aevi*, III, 24

exemplaire des Prophètes en onciale du VI[e] siècle [1], un manuscrit du Livre de Job du XI[e] [2], des fragments d'une Bible renfermant les Livres Sapientiaux [3] et un exemplaire des Évangiles du IX[e] siècle, écrit, semble-t-il, par un Irlandais dans la manière tourangelle [4]. On a conservé aussi le célèbre Évangéliaire exécuté pour l'abbé Rainaud [5], des débris d'un autre Évangéliaire du IX[e] siècle [6], un Sacramentaire du XI[e] exécuté à l'usage de Saint-Martin et introduit ensuite à Marmoutier [7], peut-être aussi deux Missels [8] et un Bréviaire [9] du XI[e] siècle.

En dehors des Livres Saints et des livres liturgiques, nous connaissons comme provenant de la bibliothèque de Marmoutier six manuscrits du IX[e] siècle [10], neuf du dixième [11] et une quinzaine du XI[e] [12]. La bibliothèque s'est constituée à Marmoutier plus tardivement et plus lentement d'abord qu'à Saint-Martin ; mais elle s'accroît sensiblement au XI[e] siècle, époque de prospérité croissante où l'abbaye étend au loin le réseau de ses prieurés.

1. B. N. nouv. acq. lat. 1586 ; Chatelain. *Unc. script.*, Pl. 58 et p. 101 ; Traube, 222, p. 223 ; Rand, 4, p. 85.

2. B. Tours, ms. 18 ; Rand, 204.

3. B. N. lat. 9397 ; Delisle, n° c., p. 290 ; Rand, 53, p. 121.

4. Brit. Mus. Egerton, 609 ; cf. Rand, 140, p. 166, Pl. 151 ; Delisle, n° VII p. 178-9.

5. B. Autun, ms. 19 bis ; Rand, 105.

6. Ms. de la B. N. cité n. 3 ; Delisle, p. 291.

7. B. Tours, ms. 196 ; cf. Leroquais, *Les Sacram.*, 62, p. 145-7 ; Rand, 207.

8. Ms. perdus, Delisle n° XII, p. 185. Delisle en signalait un autre décrit par Monteil, *Traité de matériaux mss.* 1, 53.

9. B. Rouen, ms. 243 ; cf Leroquais, *Les Brév.*, IV, 144.

10. Mss. signalés par Rand (plus haut, p. 140, n. 3) comme exécutés en Touraine (B. Gand, Univ. 102 ; B. N. lat. 9735 ; B. Tours, mss. 261 et 289), auxquels il faut ajouter les mss. de la B. de Tours 279, 556. Le ms. 887 des œuvres de Prudence provenant du fonds de Marmoutier a été donné par Héribaldus, évêque d'Auxerre à son église. Il n'a donc pu faire partie qu'à une époque plus récente de la bibliothèque du monastère. L. Delisle signale un ms. perdu des œuvres d'Isidore vieux de 800 ans (n° XLI, p. 216-7).

11. Mss. de la B. de Tours signalés par Rand, 288, 876, 315, 1017 et B. N. nouv. acq. lat. 1577, auxquels il faut ajouter les mss. de Tours 20, 1013. Delisle a trouvé la trace d'un ms. de saint Jérôme sur Osée et Amos du X[e] s. (n° XXXVIII, p. 213-4) et d'un autre ms. du même âge renfermant les Règles des Pères, ms. aujourd'hui divisé en trois volumes, dont le premier tiers appartient à la B. de Tours, ms. 615, les deux autres à la B. N. lat. 10876-7 (Delisle LXVIII, p. 246-7).

12. Mss de la B. de Tours, signalés par Rand, 18, 90, 107, 196, 252, 263, 266, 271, 287, 290, 617, 621 et en outre les mss. 289 et 315. Delisle signale un autre ms. perdu (n° XLII, p. 217). Le ms. 980 du XI[e] s., extrait d'auteurs grecs, est entré plus tard dans la bibliothèque. Le ms. 1376, Livre des serfs de Marmoutier, est plutôt du début du XII[e] siècle.

De la collection formée à Cormery, nous ne connaissons que le manuscrit du « De oratore » [1]. Saint-Julien de Tours a possédé un ouvrage en vers d'Odon, manuscrit contemporain de cet abbé [2], probablement un « Martinellus » et le « De gloria martyrum » de Grégoire de Tours [3].

L'église cathédrale a certainement possédé aussi avant le XIIe siècle une belle bibliothèque. Elle a gardé un Pentateuque en onciale, orné de miniatures du VIe ou VIIe siècle [4], un Évangéliaire d'écriture anglo-saxonne postérieur au milieu du VIIIe siècle [5], cinq Sacramentaires de la fin du IXe ou du Xe siècle [6], un Lectionnaire du XIe [7]. En dehors des livres liturgiques, le catalogue publié par Montfaucon signalait sept volumes vieux de 800 ans, onze de 700, neuf de 600 [8], manuscrits dont il ne subsiste plus qu'un très petit nombre [9].

1. Plus haut, p.

2. Mabillon signalait le ms. de l'« Occupatio s. Odonis », qui avait appartenu à S. Julien et en son temps figurait dans la B. des Carmes déchaussés. L'écriture, ajoutait-il, est contemporaine d'Odon (Migne CXXXIII, col. 38).

3. M. Rand pense que le ms. de Cambrai (ms. 828) du «Martinellus» et le *Gloria martyrum* de Grégoire de Tours (B. N. lat. 9733), nos 150, 158, p. 174 et 178 ont été exécutés à S. Julien. Cf. plus haut, n. 4 de la p. 140.

4. B. N. nouv. acq. lat. 2334 ; Rand, 2, p. 82 ; Traube, 228, p. 224. Volé par Libri à la B. de Tours, le ms. a été vendu en 1847 par lui au comte d'Ashburnham (no 13 du fonds Libri). Cf. L. Delisle *Man. disparus de la B. de Tours*, no 1, p. 166-9. Montfaucon le signalait (no 3) comme antérieur à l'an 1000 (*B. B.*, II, 1273).

5. B. N. nouv. acq. lat. 1587, Rand 10, volé par Libri (no 14 du fonds Libri ; Delisle no 6, p. 178). Montfaucon le signale sans doute sous le no 8, *loc. cit.*

6. B. Tours, ms 184 + B. N. lat. 9.430 (Delisle no X, p. 181-3 et *Anc. Sacram.*, XXVII-XXIX, p. 129-140), formé de fragments de quatre Sacramentaires différents (cf. Rand, nos 135, 165-6, 186 ; Leroquais, 16-8, p. 43-55) ; nouv. acq. lat. 1589 (Rand no 161). Montfaucon en signalait quatre, nos 60-3.

7. B. N. lat. 8883, Rand no 200 ; Delisle, no XXIII, p. 197 ; probablement le no 78 de Montfaucon, qui signalait aussi (no 100) un Homéliaire, vieux comme le précédent de 500 ans.

8. *B. B.*, II, 1273 et suiv.

9. Il subsiste, à notre connaissance, trois mss. du IXe s. (B. Tours, mss. 273, 556, 844), quatre du Xe (B. Tours, mss. 267, 274, 282 et B. N. nouv acq lat. 1603) neuf du XIe (B. Tours, mss. 293-4, 297, 310, 316 ; B. N. lat. 8883 ; 9434-5 ; nouv. acq. at. 2243, deux feuillets seulement, cf. Delisle Append. V., p. 313). Un autre recueil de droit canonique, dont Delisle a retrouvé la trace (no LIV, p. 230), est perdu.

CHAPITRE XXXI

Les bibliothèques des églises de l'ouest

§ 1. — Bibliothèques des églises de l'Anjou, du Maine et du pays chartrain.

Du plus ancien fonds de livres de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers ne subsistent que quelques manuscrits : un exemplaire des Évangiles [1] et un Sacramentaire du IXe siècle [2], un Sacramentaire de la fin du Xe siècle [3], un exemplaire des Comédies de Térence du milieu du XIe siècle [4]. Nous savons aussi que l'église a possédé des manuscrits anciens du martyrologe d'Usuard, d'Isidore Mercator et de Denys le Petit [5]. Un manuscrit irlandais des Évangiles du Xe siècle, avant de passer à l'église du Mans, a sans doute appartenu à celle d'Angers, au XIe siècle, car une main de ce temps a ajouté la prose de saint Maurice [6].

Nous connaissons mieux l'ancienne bibliothèque de Saint-Aubin. On conserve en provenance de ce monastère, trois Bibles, chacune en deux volumes, toutes trois du IXe siècle [7], un fragment d'Évangéliaire, deux Sacramentaires du IXe et Xe siècles [8], un recueil de Bénédictions du IXe siècle, de Collectes du XIe siècle, deux Homéliaires du IXe, trois du Xe, un du XIe, deux Lectionnaires, l'un du IXe, l'autre du XIe

1. B. Angers, ms. 102 ; cf. Leroquais, 34, p. 85-8. Ce Sacramantaire signale la présence du corps de saint Maurille, qui était conservé à la cathédrale d'Angers.

2. B. Angers, ms. 23 ; cf. S. Berger, *H. Vulg.*, 48.

3. B. N. 3837 ; Delisle, *Cab. des mss.*, III, 246.

4. B. Univ. Leyde, Ms. Voss. lat. Q 38, cf. Byvanck, p. 73.

5. D'après la correspondance de Nicolas Le Fèvre, publiée par Delisle, *B. Ec. Chartes*, 1903, p. 469.

6. B. N. 13169 f° 117, cf. S. Berger, *H. de la Vulg.*, 48.

7. B. Angers, mss. 1-2, 3-4, 5-6 ; cf. *Catal. B. dépts.*, t. XXXI, 191-2. Montfaucon (*B. B.*, II, 1219-22) décrit ces trois Bibles en deux vol., l'une vieille de plus de 900 ans, l'autre moins soignée mais presque aussi ancienne, la troisième vieille de 800 ans.

8. B. Angers, mss. 676, 91-2 ; cf. Leroquais, 27-8, p. 71-4.

siècle, un Martyrologe du XIe siècle [1], un et peut-être deux Psautiers du IXe siècle [2]. Un catalogue des livres du même monastère [3] signale quatre Bibles, un livre des Évangiles et plusieurs livres de l'Ancien ou du Nouveau Testament, la plupart avec des Gloses [4], plusieurs Psautiers ou Commentaires sur le Psautier [5], deux Épistolaires, un vieux et un nouveau, un Bénédictionnaire, deux *Collectarii*, quatre Hymnaires, six Antiphonaires, sept Graduels, quatorze Tropaires, trois Lectionnaires et quatre Passionnaires [6].

La série des ouvrages des Pères, des vies de saints, des livres de médecine et de grammaire provenant de Saint-Aubin qui subsistent, comprend vingt-deux manuscrits du IXe siècle [7], six du Xe [8] et vingt-six du XIe [9]. Le Catalogue du XIIe siècle, qui signale en cent quarante deux articles deux cent huit volumes ou « partes », en y comprenant les textes sacrés et les livres liturgiques, énumère des ouvrages pour la plupart doctrinaux [10]. Il comprend aussi des livres de droit, deux volumes de Canons, les « Decreta patrum », la collection de Burchard et trois volumes de Règles. L'histoire est représentée par les Antiquités et les Histoires de Josèphe, les Histoires d'Orose, une « historia ecclesiarum » [11] et celle d'Eusèbe de

1. B. Angers, mss. 80, 103, 236, 281, 144-5, 282 ; 237, 234, 121, 798.

2. Mss. 18-19. Montfaucon signale (p. 1222) un Psautier vieux de 700 ans, qui est sans doute l'un de ceux-là. Le ms. 18 ne peut être attribué à S. Aubin avec certitude ; il serait l'œuvre d'un copiste influencé par l'école tourangelle (Wilmart, *Mss. de Tours copiés, R. Bénéd.*, 1930, p. 53).

3. Publié par Delisle, Catal. XI, *Cab. des mss.*, II, 485-7. cf. Gottlieb, n° 243, p. 90. Il est daté du XIIe s. par l'écriture du ms. et par la présence au catalogue des Sentences de Pierre Lombard et des lettres d'Yves de Chartres.

4. Livre de Job (cinq parts), Cantique des Cantiques, Épîtres de s. Paul (deux parts) ; Apocalypse, Épîtres de s. Paul « ad litteram », les Paraboles de Salomon « ad litteram », Genèse glosée, Nombres et Deutéronome glosés, chacun des Évangiles glosé, Épîtres de s. Paul glosées en cinq volumes.

5. Psautier de Cassiodore (deux parts), de s. Augustin (en trois parts), Psautier de maître Richard, Gloses sur le Psautier.

6. A l'art. 140 sont signalés en outre 4 « Expositores », sans doute des « Expositiones » sur des Livres saints.

7. B. Angers mss. 63, 147-8, 161, 165-6, 174, 179, 182, 275-7, 279, 287, 290, 396, 457, 476, 493, 522, 675, 815.

8. Mss. 157, 163, 278, 280, 301, 367.

9. Mss. 43-4, 58, 65-7, 159, 164, 169-71, 176, 183, 185, 186, 189, 191, 286, 289, 368, 398, 488, 676, 798, 819-20.

10. A savoir : 26 volumes de s. Augustin, 6 de s. Ambroise, 8 de s. Jérôme, 6 de s. Grégoire, un de s. Cyprien, d'Origène, de s. Jean Chrysostome, d'Éphrem, d'Hilaire, 2 de Cassien, 2 d'Isidore, 5 de Bède, 2 de Raban, 2 d'Haimon, un d'Angelelme, de Smaragde, d'Alcuin, d'Amalaire.

11. S'agit-il de l'« Historia ecclesiastica » (Anglorum) de Bède, (Francorum) de Grégoire de Tours, peut-être aussi de l'« Hist. ecclesiastica », d'Ordéric Vital du XIIe s. L'art. 106 effacé commençait par Histo... et signalait sans doute un ouvrage historique.

Césarée, les « Gesta Francorum [1], Normannorum [2] », les « Vitae patrum » et plusieurs vies de saints [3]. La série des poètes comprend seulement Prudence, Sidoine, le « De consolatione philosophiae » de Boëce. Saint-Aubin possède les lettres de Pline, de Symmaque, celles de Fulbert de Chartres, Macrobe, Quintilien, le « Quadrivium » de Bède, probablement deux Glossaires, Végèce, deux traités de musique, un Bestiaire, un Comput, un traité de géographie et sans doute un autre d'arithmétique [4]. Tous ces ouvrages ont pu être acquis dès le XIe siècle.

De la collection primitive de Saint-Serge d'Angers subsistent dix-sept manuscrits dont quatre du IXe siècle, six du Xe et sept du XIe siècle [5].

Suivant l'historien de Saint-Florent de Saumur, lorsque le monastère fut rétabli au Xe siècle par Élie, après la destruction de l'ancien monastère de Montglonne, il ne rentra en possession que d'un Missel et d'un Psautier dont s'était servi saint Florent lui-même et d'un petit nombre de livres et d'ornements [6]. Au XIe siècle seulement, semble-t-il, le monastère fut pourvu d'une importante collection de livres, grâce à l'abbé Sigon (1055-1070). Très instruit dans les Saintes Écritures et dans tous les Arts Libéraux, sachant lire et écrire les lettres hébraïques et grecques, il corrigea la Bible des moines, le Psautier, les Missels, les textes de l'Écriture sainte, Épîtres de Paul et Actes des Apôtres [7].

Des vieilles bibliothèques du Maine nous savons peu de chose. Il subsiste un Sacramentaire de la seconde moitié du

1. S'agit-il des « Gesta Francorum » de Roricon, des « Gesta regum Francorum » qui en est la source, de l' « Historia Francorum » d'Aimoin, ou de celle de Grégoire de Tours ?

2. Sans doute de Guillaume de Jumièges.

3. Un volume de vies des saints et isolément deux exemplaires de la vie de s. Martin, les vies de Paul ermite, Silvestre, Grégoire, Maïeul, Gérard.

4. Art. 76 « Grossini » II vol ; art. 16 « Musica Augustini » ; art. 87 Musica Guidonis »; art. 110 « Esopus id est bestiarium » ; art. 93 « de mensura et longtitudine terrae », que le catalogue attribue à Ambrosius Macrobius ; art. 104, deux livres de maître Richard « minute littere ».

5. B. d'Angers, IXe s., mss. 175, 195, 235, 400 ; Xe, 146, 158, 285, 814, 817-8 ; XIe, 75, 159, 187, 284, 293, 801, 837.

6. *Fragm. veteris hist. s. Florentii Salm.*, dans Marchegay et Mabille, *Chron. des égl. d'Anjou*, p. 208.

7. *Historia s. Florentii Salm.*, op. cit., p. 296.

IXe siècle, qui appartenait, au moins au Xe, à la cathédrale Saint-Julien du Mans [1]. Une note signale l'ornementation donnée par l'évêque Gervais (1036-55) à un manuscrit sans doute plus ancien [2]. Un exemplaire des Évangiles du Xe siècle porte un ex-libris du XIIe qui prouve que l'église du Mans en était propriétaire à cette époque. Mention est faite en caractères grecs et latins du nom de l'évêque Ulgrin (1055-65), qui peut-être a apporté ce manuscrit d'Angers, où il avait été précédemment abbé de Saint-Serge [3].

L'œuvre des historiographes des évêques du Mans figurait certainement dans la bibliothèque de l'église [4]. Ils ne nous renseignent pas sur les livres que les prélats auraient pu offrir à leur église ; de l'évêque Hoel seul (1083-96), il est dit qu'il ajouta au trésor des livres, des *pallia* et des chapes [5]. La compilation utilise de nombreux documents fournis par les archives de la *senior ecclesia ;* ceux-ci consistent en chartes, notices, règlements et non pas en livres. Mais, si c'est au Mans qu'il faut chercher la patrie des faux isidoriens, la composition des Fausses Décrétales et des Faux Capitulaires suppose une « librairie » fort bien garnie, non seulement en manuscrits canoniques, mais aussi en écrits des Pères et dans toutes les branches de la littérature ecclésiastique [6].

La bibliothèque des monastères manceaux ne nous est pas mieux connue. De celle de Saint-Vincent ne subsistent qu'un exemplaire des Évangiles du IXe siècle et trois manuscrits du XIe siècle [7]. La collection du monastère de la Couture est représentée encore par quatre manuscrits du IXe ou du commencement du Xe siècle et trois du XIe [8].

1. B. du Mans, ms. 77. Une messe en l'honneur de s. Julien remplit un feuillet intercalé après coup dans le ms., mais au plus tard au Xe siècle ; cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, XXXI, p. 141 ; Leroquais, II, p. 30-2.

2. B. N. lat. 261, f° 19 : « Hunc codicem ornavit Gervasius auro, gemmis et emblematis » (Delisle, *Cab. des mss.*, II, 381-2).

3. B. N. lat. 13169 ; cf. S. Berger, *H. Vulg.*, 48.

4. Il subsiste, en provenance de la cathédrale, un ms. du XIe siècle des *Gesta Aldrici* (B. du Mans ms. 99), qui est évidemment une copie d'un ms. plus ancien, et peut être du ms. primitif. Le plus ancien ms. qui subsiste des *Actus pont. Cenom.*, est une copie des XIIe et XIIIe siècles (ms. 224 ; cf. Introd. à l'éd. Busson Ledru, p. V).

5. *Actus pont. Cenom.*, 34, p. 397.

6. Voir l'étude des sources dans l'édit. des Fausses Décrétales d'Hinschius et les *Studien zu Benedictus Levita* de Seckel dans le *N. Archiv* de 1901 (t. XXVI) à 1919 (t. XLI).

7. B. du Mans, IXe s., ms. 76 ; XIe 10, 15, 20.

8. IX-Xe, ms. 126, 213, 240, 260 ; XI, 217, 227, 229.

Ce qui reste des livres possédés par la cathédrale de Chartres suffit, à défaut d'ancien catalogue [1], à prouver l'importance de sa bibliothèque au cours de la période qui s'étend du VIIIe au XIe siècle.

De cette collection subsistent une Bible du Xe siècle, un Évangéliaire avec peintures du IXe ou Xe siècle, un autre du XIe, un Évangile de saint Jean en onciale du VIIIe siècle, qui a été trouvé dans la châsse de la sainte chemise et appartenait par conséquent à l'église quand ce reliquaire fut fabriqué par Teudo au XIe siècle. On conserve aussi deux Lectionnaires des Épîtres du IXe siècle, un Antiphonaire du Xe, un Homéliaire du XIe ou XIIe siècle, un *Legendarium* du XIe siècle [2]. Un Martyrologe à l'usage de l'église de Chartres a été composé entre 1026 et 1028 [3]. Nous savons qu'Yves de Chartres offrit à son église un Missel, un Livre d'Épîtres, un texte des Évangiles et un Lectionnaire des Matines, et qu'il fit recouvrir d'argent tous ces livres (et omnes argento paravit) [4].

Une soixantaine d'autres manuscrits anciens en provenance de cette église sont en outre conservés, un fragment d'un exemplaire d'Oribase en onciale, deux manuscrits du VIIIe siècle [5], vingt-quatre du IXe [6], vingt-six du Xe [7], et huit du XIe [8]. Parmi eux les plus nombreux renferment des ouvrages de doctrine, quatre des œuvres hagiographiques [9]. Au XIe siècle, le foyer littéraire que représentent alors l'église de

1. Le plus ancien édité par Omont (*Catal. B. dépts*, XI, p. XI) est du XVIe siècle.

2. Chartres, ms. 2 ; B. N. lat. 9386, cf. *Cab. des mss.* II, 12 ; B. Chartres, ms. 578, B. N. lat. 10439, cf. S. Berger, *H. Vulgate*, p. 89 ; 9.452 ; B. Chartres, mss. 47, 163, 507.

3. B. S. Étienne, ms. 104, fo 7-96. L'Obituaire qui suit est du XIIe (*Cat. B. dépts*, XXI, 264) ; cf. chan. Bonnenfant, *Hist. dioc. d'Evreux*, I, 40.

4. Note insérérée dans le Cartul. du XIIe s. de S. Quentin de Beauvais, dont Yves avait été abbé, B. N. nouv acq. lat. 1921, Omont, *Cat. coll. Philipps*, p. 53.

5. B. Berne, F 219 fragm. 3 + B. N. 10233 ; cf. Chatelain, *Unc. script.*, Pl. 57 p. 99 et Traube, *Zur Palaeogr.*, Unc. 17, *Vorles.*, I, p. 175 ; B. N. lat. 8907 ; B. Chartres, ms. 5 (16), cf. *Anal. Bolland.*, VIII, 87.

6. B. N. lat., 9.322, 10.233, 10.289 ; B. Chartres, mss. 3-6, 21, 43, 61, 67, 70, 73, 75-6, 92-3, 98, 111-3, 119. Des fragments renfermant des ouvrages de médecine, dans le ms. latin 9322, rejoignent d'autres fragments conservés à la Stadtb. de Berne (A 91), et appartenaient à un ms. provenant du chapitre de Chartres (de Bruyne, *Nouv. liste de « membra disjecta », R. Bénéd.*, 1931, p. 103).

7. B. Chartres, mss. 7, 9, 12, 20, 26, 39, 53, 66, 71-2, 74, 77, 91, 96-7, 99, 102-3, 105, 118, 124, 126, 132, 190.

8. B. Chartres, mss. 14, 16, 28, 46, 48, 59, 94, 100.

9. B. Chartres, mss. 5 (16) VIIIe s., 112 (60) IXe, 97 (72) et 507 (193) Xe renferment des vies de saints (*Anal. Boll.*, VIII, 1889, p. 86).

Chartres et son école entraînait nécessairement la présence dans sa bibliothèque de lots importants de livres consacrés à l'histoire, aux poètes et aux Arts Libéraux. L'archevêque Fulbert puisait peut-être dans cette collection quand, écrivant au roi Robert, il en appelait au témoignage de Tite-Live, de Valère Maxime, de Grégoire de Tours [1]. Il subsiste deux exemplaires des Histoires d'Orose en provenance de l'église de Chartres [2] ; elle possédait au moins les deux premiers livres de l'Énéide et le « De consolatione philosophiae » de Boëce [3]. Seize manuscrits relatifs aux divers Arts Libéraux, Grammaire, Dialectique, Rhétorique, Musique, Arithmétique [4] et à la Médecine [5] sont conservés qui lui ont appartenu.

Le monastère Saint-Père, a eu de bonne heure une collection de livres dont l'importance égalait ou dépassait celle de la bibliothèque de la cathédrale. Nous possédons encore en provenance de Saint-Père une Bible du XIe siècle et deux manuscrits renfermant un certain nombre de livres bibliques, l'un du Xe, l'autre du XIe [6], quatre exemplaires des Évangiles, un *aureus textus* du Xe, un autre Évangile orné du IXe, un autre du Xe siècle, un quatrième du XIe ou XIIe siècle. [7]. Il subsiste deux feuillets d'un Évangile de saint Jean en onciale [8] qui appartenait à Saint-Père. On conserve aussi un Sacramentaire du Xe siècle [9], un Psautier du même âge et un Lectionnaire du XIe de même provenance [10].

Montfaucon signalait l'existence d'un exemplaire des Évangiles, qu'il datait du VIIIe siècle, mais qui peut être l'un des deux Évangiles ornés qui subsistent, un manuscrit du IXe siècle contenant les Évangiles de saint Mathieu et de

1. *Epist.* 55, *H F*, X, 470.

2. B. Chartres, mss. 9 IXe s., 97 X^e.

3. Les deux livres de l'Enéide figurent à la fin du ms. de la B. de Chartres du Xe s. 12 ; le « De consol. » dans le ms. 59 XIe.

4. B. Chartres, mss. 12, 46, 48, 71-2, 75, 99, 100, 102-3, 105, 132, 190.

5. B. Chartres, ms. 74, garde du ms. 75 et B. N. lat. 9322 cf. n. 6 de la p. précéd.

6. B. Chartres, mss. 496, 15 et 30.

7. B. Chartres, mss. 23-4, 64, 120. Le *textus aurens* est peut-être l'exemplaire qu'Ermenthrude (+ circa 930) a fait revêtir d'or et de pierres précieuses (Nécrologe, cf. de Mély, *Les Invent. de S. Père*, dans R. *art. chrétien*, 1886, p. 313.

8. B. Chartres, ms. 52 ; Chatelain, *Unc. script.*, Pl. 59 et p. 102 ; Traube, *Zur Palaeogr.*, 36, *Vorles.*, I, 181.

9. Ms. 577. L'une des messes est « pro comitissa Legardi », Leutgarde étant la bienfaitrice insigne de Saint-Père. En outre des notes du XIe siècle signalent deux évêques de Chartres et deux abbés de S. Père des X et XIe s., cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, LIII, p. 183, et Leroquais, 30, p. 75-8.

10. B. Chartres, mss. 22, 57.

saint Marc, un exemplaire du Xe siècle des Épîtres de saint Paul et quatres autres du XIe [1].

Dans un Catalogue des livres du monastère rédigé au XIe siècle [2], il est fait mention d'un exemplaire des quatre Évangiles qu'a donné l'écolâtre Sigo et qui, s'il fut exécuté sur son ordre, l'a été avant 1076, date de sa mort ; il s'agit peut-être du dernier en date des Évangiles qui nous sont conservés. Le Catalogue signale aussi un exemplaire du XIe siècle des Épîtres de saint Paul, un triple Psautier, un Homéliaire, un Lectionnaire et deux autres Lectionnaires dont l'un est dit ancien et l'autre nouveau, quatre *Passionales*, outre un cinquième de grand format (excepto magno). La liste n'est certainement pas complète, car elle ne signale que six manuscrits de textes de l'Écriture sainte ou de caractère liturgique et ne fait pas état de plusieurs qui ont été conservés ; mais elle ajoute quelques exemplaires à la liste de ceux qui subsistent ou que nous savons avoir appartenu à Saint-Père.

En dehors de la série des Livres Saints et des livres liturgiques, on conserve en provenance de Saint-Père, un exemplaire du « De Trinitate » de saint Hilaire en onciale [3], deux ou trois manuscrits du VIIIe siècle, quinze du IXe, vingt-six du Xe, neuf du XI [4] : soit cinquante-quatre. Dans la liste dressée par Montfaucon des manuscrits qui subsistaient en son temps trois sont attribués au VIIIe siècle, dix-huit au IXe, treize au Xe, dix-huit au XIe [5]. Si l'on tient compte de l'incertitude que laisse l'écriture des manuscrits, il semble que presque tous les anciens livres n'ayant pas caractère scripturaire ou liturgique que gardait le monastère au XVIIIe siècle, nous aient été conservés.

1. Montlaucon, *B B*, II, 1243.

2. Ajouté au XIe s. en finale (fos 96-7) d'un ms. d'opuscules de s. Augustin (B. Chartres, ms. 78) du IXe ou Xe s.; publié par Merlet (*Catal. des livres de S. Père au XIe s.*, dans *B. Ec. chartes*, 1854, p. 263 et suiv.), Omont (*Cat. B. dépts*, XI, Introd. p. XXI), Becker, 59, p. 144.

3. B. N. lat. 8907 ; Chatelain, *Unc. script.*, Pl. XI, p. 17 et Traube, 190, p. 215.

4. B. Chartres, VIIIe s., ms. 40 (*Moralia in Job*) précédemment à Fleury, exécuté à Corbie (Zimmermann, 202), et ms. 41. D. G. Morin signale à la B. de Selestadt un ms. de S. Père de la fin du VIIIe s. (*Saint Césaire sur l'Apocalypse*, dans *R. Bénéd.*, 1933, p. 54) ; IXe s. mss. 10, 13, 21, 31, 65, 80, 101, 106, 109, 115, 130, 155, 262 (cf. *Cat. B. Chartres* et *Anal. Bol.*, 1889, p. 86) ; Xe s., mss. 25, 29, 32, 34, 36, 44, 52, 58, 62-3, 68, 69, 78, 89, 90, 95, 101, 110, 111, 117, 152 ; XIe s., mss. 27, 45, 51, 79, 86, 104, 121, 154, 193.

5. *B. B.*, II, 1243-6.

Le Catalogue du XIe siècle énumère d'autre part, cent quatre ouvrages ; trente-cinq seulement de ceux-ci sont conservés, mais d'autre part vingt-trois manuscrits subsistent qu'on ne peut identifier avec ceux de ce Catalogue.

La bibliothèque de Saint-Père comprenait par conséquent vraisemblablement au moins 127 ouvrages [1], en dehors des Livres Saints et des Livres liturgiques.

Les ouvrages doctrinaux sont les plus nombreux. Le Catalogue signale neuf ouvrages de saint Augustin, dont six se retrouvent parmi les manuscrits conservés [2], huit et peut-être neuf de saint Jérôme dont trois peuvent être aussi identifiés avec des manuscrits qui subsistent [3]. De Grégoire le Grand il ne signale que les « Moralia in Job [4] ». Deux autres manuscrits d'Augustin, deux exemplaires d'un même ouvrage de Jérôme, un exemplaire des Dialogues et du Pastoral de Grégoire sont en outre conservés ainsi qu'un recueil d'opuscules de ces trois Pères [5].

Le monastère possédait aussi le « De Trinitate » de saint Hilaire, avec le « De fide » de saint Ambroise, et l'« Expositio » de ce dernier sur les Épîtres de saint Paul [6], le Commentaire d'Origène sur les Nombres et le Lévitique qui fut donné aux moines de Saint-Père par Alvéus vers 950 [7], deux exemplaires des « Collationes » de Cassien, deux du Commentaire de Cassiodore sur les Psaumes, trois ouvrages d'Isidore, un d'Éphrem, deux de Raban Maur, et un d'Ambroise Autpert, un d'Aldhelme, deux d'Haimon, trois traités

1. Voir dans les n. suiv. l'énumération des mss. conservés qui figurent dans le Catal. et de ceux qui n'y figurent pas.

2. Art. 12 (Merlet), « De s. Trinitate » Xe s., B. Chartres, ms. 152 ; 22 « De doctrina christiana » ms. 78 ; 32 « Contra Felicianum » X^e ms. 104 ; 93 « De civitate Dei » IX-X^e ms. 155. Le ms. 109 du IXe s. renferme le « De cura pro mortuis » et le « De latrone » signalés isolément (art. 40 et 84) ; le second occupe les 4 premiers cahiers du ms. ; le premier va du f° 33 au f° 73 ; vraisemblablement, au temps de la rédaction du catalogue, ils étaient à l'état de « quaterniones » et n'ont été reliés ensemble que par la suite.

3. Commentaire sur Jonas, VIIIe s., ms. 41 ; sur Mathieu et Abdias, IXe, ms. 13 ; sur Isaïe, X^e, ms. 58. L'art. 74 signale le « De illustribus ecclesiarum » ; il s'agit peut-être du « de illustribus viris » de s. Jérôme.

4. Conservé en partie, livres 27 à 33, ms. 40, VIIIe s.

5. S. Augustin, Homélies, XIe s., ms. 154 ; « De sermone in monte. — De mundicia cordis », XIe ou XIIe, ms. 85 ; S. Jérôme, Comment. sur Daniel, IXe, ms. 111 ; X^e, ms. 95 ; S. Grégoire, Pastoral, IXe, ms. 65 ; Dialogues, X^e, ms. 83 ; Opuscules des trois Pères, VIIIe, ms. 41.

6. Le ms. de s. Hilaire est conservé à la B. N. lat. 8907, celui d'Ambroise sur les Épîtres de s. Paul à la B. de Chartres, ms. 34, Xe s.

7. Ms. 104, Merlet, (p. 266) supposait que ce ms. représentait l'« expositio », de s. Jérôme sur le Lévitique signalé par le Catalogue, art. 23.

doctrinaux de Bède, la Hiérarchie Céleste de Denys l'Aréopagite, le «Prognosticon» de Julien, le «Diadema monachorum» de Smaragde et le Pastoral de Fulbert [1]. Il subsiste aussi deux recueils d'ouvrages divers de patristique [2].

Dans l'ordre législatif et canonique, le Catalogue ne signale que la Règle de saint Benoît, une « Concordia regularum », la Loi des Ripuaires. La série était probablement plus riche.

Il subsiste un exemplaire de l'Histoire tripartite, un de l'Histoire d'Hégésippe donnée par Sigo, et un de Josèphe [3]. Le Catalogue qui en fait état signale aussi l'ouvrage de Grégoire de Tours « super Gesta Francorum », l'Histoire romaine de Florus et l'Histoire des Angles de Bède. Les Miracles de saint Martin, la vie de saint Germain en vers, évidemment celle d'Héric et trois séries de « quaterniones » renfermant les vies de saint Pierre, saint André, saint Marc et autres saints que mentionne le Catalogue, n'existent plus. Le « Vitalis Liber », au dire du rédacteur, est ainsi appelé parce qu'il renferme des vies des saints. Ce nom convient à deux recueils hagiographiques en provenance de Saint-Père, l'un du IXe ou Xe siècle, l'autre du XIe. La passion des saint Marcellin et Pierre, la vie de saint Antoine et la vie de saint Paul et d'autres saints signalées dans le Catalogue subsistent également [4]. D'autre part dans huit autres manuscrits en provenance de Saint-Père, on rencontre des textes hagiographiques que la liste ne mentionne pas [5].

Saint-Père était riche aussi en livres relatifs aux Arts Libéraux. Le Catalogue mentionne Martianus (Capella), l'Intro-

1. Des deux exemplaires de Cassien, l'un est conservé (ms. 21, IXe-Xe s.) ; les deux de Cassiodore subsistent (mss. 20, IXe-X^e et 32, X^e) ; le Catal. ne signale d'Isidore que le « De differentia inter Deum et hominem » qu'on retrouve dans le ms. 106, IXe-Xe s.) et le « Summum bonum » (Sentences, ms. 69 X^e-XIe) ; on garde en outre ses Etymologies (ms. 68, X^e). Le ms. conservé d'Éphrem 125 est du XIIe s., par conséquent autre que le ms. signalé par le Catal. du XIe. Le ms. de Raban Maur sur Judith et d'Ambroise Autpert sur l'Apocalypse du catal. (art. 14) se retrouve dans le ms. 25 du Xe-XIe, ainsi que celui de Raban sur le Livre des Rois, dans le ms. 52 du Xe s. L'ouvrage d'Haimon sur les Épîtres de s. Paul du Catal. (art. 77) se retrouve dans le ms. du Xe s. 44 et il subsiste un ms. du XIe s. (ms. 1) des « Expositiones » d'Haimon sur les Évangiles et Épîtres de l'année, que ne signale pas le Catal. Des trois traités doctrinaux de Bède du Catal., l'un, le « De natura rerum » se retrouve dans le ms. du IXe s. 80. La 3e partie du ms. 110 du XIe s. renferme la traduction de Scot Erigène de l'« Ecclesiastica Hierarchia » de Denys (Catal., art. 10). Le Pastoral de Fulbert est dit par le Catal. « pro nostro » (sans doute « conventu », fait pour la communauté de S. Père).

2. B. Chartres, mss. 21, IXe s. ; 63, X^e-XIe.

3. Mss. 10, IXe s. ; 117 X^e-XIe s. ; 29 X^e.

4. Mss. 115 et 27 ; mss. 57 et 106.

5. Mss. 1, 89, 110, 58, 104, 121, 36, 63. Cf. *Anal. Bolland.*, VIII, p. 86.

duction à la Grammaire et aux autres arts de Cassiodore qui subsiste, un Priscien, le « De nomine » et trois exemplaires du « De decem versibus » du même grammairien, un Servius et le Commentaire de Remi sur Donat et Caton, trois exemplaires du Dialogue entre un Franc et un Saxon d'Alcuin, deux glossaires dont l'un subsiste.

Les poètes chrétiens figurent nombreux dans la collection. Le Catalogue signale Arator en deux exemplaires et Fortunat. Il subsiste d'autre part un manuscrit de Sedulius du Xe siècle en provenance de Saint-Père [1]. Prosper, Avienus et le « De consolatione philosophiae » de Boëce, formaient un seul volume d'après le Catalogue, où figurent également des « versus de Karolo Magno » et deux exemplaires du poème d'Hucbald dédié à Charles le Chauve. Les moines de Saint-Père avaient en mains, au témoignage du Catalogue, Virgile, Ovide, Juvénal, un Stace qui a été prêté au « grammaticus » de Blois Gérard [2], et l'« Ars metrica » de Bède.

Le Catalogue signale aussi un traité « de partibus orationis » en lettres scottiques, les « Isagogae » de Porphyre, le Commentaire de Boëce sur les Catégories d'Aristote, un traité d'arithmétique de Boëce, dont un exemplaire du XIe siècle subsiste. Un recueil de traités sur la musique du IXe ou Xe siècle qui est conservé, n'y figure pas, pas plus qu'un recueil d'ouvrages de médecine du Xe [3]. Mention est faite au Catalogue de deux exemplaires de cartes géographiques (exemplaria duo cartarum).

De Percey en Chartrain subsiste un Sacramentaire grégorien écrit en 836 par plusieurs scribes [4].

§ 2. — Les bibliothèques des églises bretonnes et normandes

Nous ne possédons presque aucun renseignement sur les collections de livres qu'ont possédées les églises et monastères de Bretagne et qui devaient au moins comprendre les Livres Saints et les livres liturgiques indispensables à la célébration du culte. L'auteur de la chronique de Nantes parle d'une Bible, qui fut sauvée lorsque la ville fut dévastée par

1. Cassiodore, ms. 90 ; glossaire, ms. 262 ; Sedulius, ms. 110, Xe s.
2. Merlet a déchiffré (p. 270) ce texte gratté qu'Omont n'a pas reproduit.
3. mss. 45 ; 130 et 62.
4. B. Léningrad Q I, 41 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 487.

les Normands et qui est encore conservée en son temps dans l'église de Nantes [1]. La plupart des livres qui, autant qu'il semble, ont été exécutés dans les *scriptoria* de Bretagne ne peuvent être attribués à une église déterminée. On a vu que, tout au plus, on peut assigner à la région de Dol deux Sacramentaires qui sont conservés. Nous connaissons toutefois deux manuscrits, un Lectionnaire et un exemplaire d'Amalaire, qui proviennent du monastère de saint Winwaloe, à Landevennec [2].

Dans le Catalogue du XIe siècle des livres de Saint-Gildas en Berry figurent un « textum sancti Gildasii » [3], vraisemblablement un exemplaire des Évangiles qu'on croyait avoir été la propriété de saint Gildas, ainsi que deux Antiphonaires bretons et un nouveau [4]. Il n'est pas vraisemblable que le monastère berrichon ait acquis des livres bretons à cette époque ; aussi on a pu conjecturer, qu'avec peut-être d'autres livres, ils provenaient de la collection du premier monastère sis au diocèse de Vannes et détruit par les Normands à la fin du IXe siècle. Avec le corps de leur saint patron, les moines ont emporté sans doute dans leur fuite ces livres que leur nouveau monastère, bâti dans une île de l'Indre, a recueillis [5].

La riche bibliothèque du Mont Saint-Michel était relativement récente. Aucun des manuscrits conservés qui en proviennent n'est antérieur au IXe siècle. L'exemplaire d'Origène de la fin du IXe ou début du Xe a appartenu d'abord au monastère de Saint-Mesmin de Micy, dont l'ex libris gratté est encore reconnaissable [6] et n'est entré, sans doute, que plus tard dans la collection des livres du Mont-Saint-Michel. En dehors de deux manuscrits du IXe-Xe siècle [7], on en compte six du Xe [8] et vingt-six du XIe [9]. Mais nous ne savons si la

1. Éd. Merlet, p. 19.

2. Plus haut, p. 191-2.

3. Kohler, *Inventaire de la B. de S. Gildas en Berry*, n° 46, dans *B. Ec. chartes*, 1886, p. 105.

4. 97-9 : « Duos antiphonarios bretonicos et unum novum » (p. 105) M. Kohler comprend deux en langue bretonne et un en latin. Il est plus vraisemblable que les deux premiers sont écrits aussi en latin, mais en écriture bretonne.

5. Cf. Kohler, p. 98-9.

6. B. Avranches, ms. 32.

7. Mss. 32 et 238. Le ms. 238 « De oratore » de Cicéron est daté par M. Omont du IXe-Xe, comme le ms. 32. Chatelain (*Paléog. class. latins*, Pl. XIX) le datait du IXe siècle.

8. Mss. 29, 1re P., 35, 87, 106, 109, 211.

9. Mss. 29, 2e P., 50, 51, 58-9, 61, 68-70, 72, 76-9, 89, 95, 97-9, 101, 105, 128, 146, 229, 236, 240.

bibliothèque ne les a pas acquis seulement, au XII[e] siècle, ou même plus tard.

Parmi les manuscrits antérieurs au XII[e] siècle en provenance de ce monastère, dix renferment des ouvrages de saint Augustin. Saint Jérôme est représenté par quatre manuscrits, saint Grégoire par cinq. D'autres contiennent des œuvres de saint Cyprien, Origène, Clément d'Alexandrie, Ambroise, Hilaire, Cassien, un « Liber scintillarum », la collection du pseudo Isidore, un recueil de textes relatifs à l'histoire de saint Martin, la Chronique du Mont-Saint-Michel.

Les Arts Libéraux ont été aussi en honneur dans ce monastère, sans doute dès le XI[e] siècle. Il subsiste de ce temps un Martianus Capella, des traités de Boëce sur les Catégories, et la Musique, de Bède sur le Comput, le « De oratore » de Cicéron. Nous savons qu'au XVI[e] siècle, on trouvait parmi les manuscrits du monastère d'autres œuvres de Cicéron, le «De fato», le «De divinatione» et quelques Philippiques, Ovide, Pline le jeune et l'Histoire naturelle de Pline l'ancien [1] ; mais ils ne sont arrivés sans doute aux mains des moines qu'à une époque postérieure au XI[e] siècle. Au XII[e], l'abbé Robert de Torigny se vantait d'avoir fait venir en Normandie l'Histoire naturelle de Pline et d'en avoir corrigé le texte corrompu [2].

Le Pontifical d'Egbert du X[e] siècle [3] appartint à l'église d'Évreux à partir du XI[e] siècle, car les suppléments qui y ont été ajoutés à l'usage de cette église, datent de cette époque[4]. Un autre manuscrit liturgique du début du XI[e] siècle renferme une antienne en l'honneur de saint Taurin, avec mention du clergé de l'église d'Évreux, particularités qui invitent à chercher la provenance du livre en cette cité [5]. Quelques autres manuscrits de la fin du XI[e] ou du XII[e] siècle, en provenance de l'église d'Évreux, ont subsisté [5].

1. Lettre de Nicolas Le Fèvre du 18 nov. 1582, citée par M. Omont, Préface du *Catal. B. dépts.* série in-8°, t. X, p. 3.

2. Delisle, *Un feuillet retrouvé des lettres de s. Augustin*, *B. Ec. chartes*, 1903, p. 467.

3. B. N. lat. 10575.

4. Cf. Porée, *Le Pontifical d'Egbert*, Paris, 1923, n. 8 ; Bonnenfant (chan.), *Hist. gén. du diocèse d'Evreux*, I, p. 40

5. B. Vatican, Regin. 633 ; cf. Lauer, *Mélanges de l'Ec. franc. de Rome*, 1898 ; Bonnenfant *loc. cit.*

6. M. Bonnenfant (p. 41) signale un Missel du XI[e] siècle que conserverait la B. de Lisieux et deux beaux mss. ornés de lettrines (B. Évreux, mss. 51 et 131. Voir Bonnenfant, Pl. I). Un Virgile du XII[e] siècle subsiste en provenance de cette église (B. Univ. Leyde, publ. lat. 92 A). Il porte la note : « *Iste liber pertinet eclesie Ebroicensi.* »

La bibliothèque de l'église de Lisieux dont la pénurie en livres était si grande au début du IXe siècle [1] et celle de Bayeux [2] étaient sans doute peu fournies.

Fondé en 1050 le monastère de Saint-Évroul au diocèse de Lisieux a disposé très vite d'une riche bibliothèque, créée par les soins de son premier abbé, Thierry et de ses successeurs. Les emprunts qu'y a faits au siècle suivant Ordéric Vital [3], les renseignements qu'il nous conserve sur la formation du premier fonds, enfin le Catalogue dressé vers le milieu du XIIe siècle des livres de la bibliothèque et qui signale 153 volumes [4], font assez bien connaître l'état de la collection à la fin du XIe siècle.

Elle comprenait certainement le « Collectaneum », le Graduel, l'Antiphonaire exécutés par Thierry lui-même, les Antiphonaires et Graduels du moine Witmundus [5], le Missel exécuté par Roger et qui est peut-être conservé [6]. Le Catalogue signale trois Antiphonaires, trois Graduels et douze Tropaires.

Il subsiste un exemplaire des Évangiles du IXe siècle [7], qui est nécessairement une acquisition, peut-être de la première heure, et auquel peut correspondre le « textus evangelistarum » du Catalogue, à moins que cet exemplaire ne soit celui des Évangiles décorés d'or, d'argent et de pierres précieuses qui fut donné par Guillaume de Breteuil [8]. Ordéric Vital nous apprend que le premier abbé a fait exécuter les Paralipomènes, qu'on retrouve dans le Catalogue et tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, dont le Catalogue signale un certain nombre d'exemplaires séparés (Genèse, Livre des Rois, des Prophètes [9], Épîtres de saint Paul), ainsi qu'un Nouveau Testament. Nous savons qu'un grand Psautier,

1. Lettre de Freculphe, évêque de Lisieux à Raban Maur : « nulla nobis librorum copia » (*Epist Hrab.* 7, *Ep. Kar. aevi*, III, 392). Montfaucon signale à Lisieux deux manuscrits qu'il estime vieux de 600 ans, donc du XIe s. (*B. B.* ,II, 1363).

2. Un Bréviaire d'Alaric a été exécuté, on l'a vu (p. 199), en 833 au temps d'Érembert, évêque de Bayeux et sans doute pour son église (lat. 4413, Delisle, *Cab. des mss.*, III, 253).

3. Voir l'étude des sources d'Ordéric dans la Notice placée par L. Delisle en tête du t. V de l'édit. de l'*Hist. eccl.*

4. B. N. suppl. lat. 801 f° 80, publié par Delisle, Notice citée, p. VII-XI et par Omont, *Catal. B. Dépts*, II, 468-9.

5. Plus haut p. 198.

6. Sacramentaire XIe s., B. Rouen ms. 273 ; Leroquais, 75, p. 176-8.

7. B. Alençon, ms. 84.

8. Ordéric Vital, *Hist. eccles.*, V, 13, t. II, 405.

9. Un ms. du Livre des Prophètes en provenance de S. Évroul subsiste (B. Alençon ms. 1), mais il est du XIIe s.

sans doute celui que le Catalogue désigne sous ce terme, décoré de peintures et venu d'Angleterre, avait été donné aux moines qui, au temps d'Ordéric, s'en servaient encore pour la psalmodie [1]. Il subsiste un Psautier irlandais double provenant de Saint-Évroul [2].

Nous savons par Ordéric que le premier abbé avait fait exécuter déjà une copie de tous les ouvrages de saint Grégoire. Ils sont indiqués en effet en tête des ouvrages des Pères que signale le rédacteur du Catalogue [3]. Au rapport d'Ordéric, les scribes formés par Thierry ont reproduit les œuvres de Jérôme, d'Augustin [4], d'Ambroise, d'Isidore, d'Eusèbe et d'Orose. Nous retrouvons tous ces noms dans le Catalogue, à l'exception de celui d'Eusèbe, mais son Histoire ecclésiastique figurait certainement dans la collection, puisque Ordéric Vital l'utilise dans les premières années du XII[e] siècle [5]. Ces mêmes scribes ont transcrit les ouvrages de beaucoup d'autres Pères. Au XII[e] siècle, au témoignage du Catalogue, Saint-Évroul possédait des œuvres d'Origène, Athanase, Bède, Smaragde, Amalaire, Haimon.

Le Catalogue signale outre un grand nombre de vies de saints, Josèphe, l'Histoire des Angles de Bède, l'Histoire des Lombards avec les « Gesta Pontificum ». La mention de ces deux derniers ouvrages a été ajoutée par une main postérieure, mais ils subsistent et le manuscrit qui les renferme est du XI[e] siècle [6]. Ordéric utilisait aussi Hégésippe et le « De gloria martyrum » de Grégoire de Tours [7]. La mention faite d'Hippocrate dans le Catalogue est de la première main, ainsi que celle de Martianus Capella ; Priscien et Solin ont été ajoutés plus tard, ainsi que le « De consolatione » de Boëce ; mais celui-ci subsiste et l'exécution du manuscrit date du X[e] siècle [8]. Le Catalogue ne signale aucun poète chrétien ni païen, bien qu'Ordéric Vital utilise certainement Arator [9]. Il n'est pas douteux que les Arts Libéraux n'aient été beaucoup plus lar-

1. III, 2, p. 41.

2. B. Rouen, ms. 24 ; le f° 1 porte une notice de cens dus à S. Evroul.

3. Art. 33-5 « Moralia », 36 Dialogues, 39 Pastoral, 40 Livre des 40 Homélies, 41 « Registrum », 42 « Expositio super Ezechielem ». Ce dernier ouvrage est conservé, mais le ms. est du XII[e] siècle (B. Alençon, ms. 6).

4. Un ms. de s. Augustin du XI[e] s. « enarrationes in psalmos » subsiste (B. de Rouen, 456) en provenance de S. Evroul ; il ne figure pas dans le Catal.

5. Cf. Delisle, Not. citée, p. LXV.

6. B. d'Alençon, ms. 18.

7. Delisle, p. LXV et LXVII.

8. B. d'Alençon, ms. 12 1[e] P.

9. Delisle, Not., p. LXIII.

gement représentés à Saint-Évroul. Certainement incomplet d'ailleurs, le Catalogue ne vaut que pour le milieu du XIIe siècle ; la plupart des ouvrages qu'il désigne et qui subsistent en provenance de Saint-Évroul, sont conservés dans des manuscrits de cette époque [1], mais il n'est pas douteux que dès la fin du XIe siècle, la communauté n'ait disposé d'une assez riche collection.

Nous n'avons que de maigres renseignements au sujet des collections de livres formées dans les monastères de Saint-Étienne de Caen et de Saint-Martin de Séez [2].

En provenance de la cathédrale de Rouen, les manuscrits anciens qui se sont conservés sont peu nombreux et datent du XIe siècle [3]. Un Catalogue du commencement du XIIe siècle, contemporain de l'archevêque Geoffroi (1111-28), peut donner quelque idée de la collection de livres que possédait cette église au XIe siècle [4]. Outre quatre Tropaires et divers Légendaires abrégés dits « Breviaria », cette liste énumère le « Breviarium » dit de Jean d'Avranches qui résigna en 1078, le Bénédictionnaire d'origine anglo-saxonne de Robert, mort en 1037, lequel est conservé. Ce Catalogue, qui ne renferme que cinquante-huit articles est très incomplet, car il n'indique ni Bibles, ni Évangiles, ni Sacramentaires, dont l'église était certainement largement pourvue [5] ; il ne signale qu'un très petit nombre de manuscrits des Pères, mais en revanche il énumère des ouvrages profanes que renfermaient seulement de riches bibliothèques, Homère, Virgile et un second exemplaire de l'Enéide, les Métamorphoses et le « De amatoria arte » d'Ovide, Horace, Térence, deux exemplaires de Juvénal [6],

1. *Catal. B. Dépts*, II, p. 469, n. 7.

2. Il subsiste un Missel de la fin du XIe s., à l'usage de S. Étienne de Caen (B. Fac. Médec. Montpellier, 314 ; Leroquais, 80, p. 183). Montfaucon signalait à Saint-Martin de Séez une Bible exécutée avec élégance et vieille de plus de 600 ans, donc du Xe ou XIe s. (*B. B.*, II, 1248).

3. B. Rouen, mss. 369, Bénédictionnaire anglo-saxon (X-XIe s.) ; 500, Pastorales de s. Grégoire (XIe) ; 1405, Vies des saints (XIe).

4. « Hi sunt libri qui reperti sunt in ecclesia Rothomagi tempore gaufridi » (B. Rouen, ms. 1.405 livre d'ivoire, p. 128. ; Omont, *Catal. B. Dépts*, in-8°, t. I, Introd., X et XI ; Becker, 82, p. 196-7).

5. Un autre Catalogue dressé après la mort de l'archevêque Rotrou († 1183), qui énumère 131 volumes, indique un plus grand nombre de livres liturgiques (*loc. cit.*). Un Sacramentaire du Xe siècle à l'usage de l'église de Paris renferme un recueil de bénédictions, dont l'une a été composée sur l'ordre de l'archevêque de Rouen, Francon par l'évêque de Séez, Adelelme (Delisle, *Anc. sacram.*, LIV, p. 184.) Cette portion de ms. provient sans doute de Rouen ou a été copiée sur un ms. rouennais.

6. Le second catalogue fait moindre place aux auteurs anciens, mais il signale Stace, les Bucoliques, Juvénal et Ovide. Il n'est sans doute lui aussi que partiel.

Sedulius et Arator, le « De arte metrica » de Bède, probablement Martianus Capella [1], plusieurs ouvrages de grammaire [2], de rhétorique et de dialectique [3], un traité d'arithmétique, le comput d'Helpéric, un livre de médecine où les herbes sont peintes. Bien que le Catalogue signale aussi quelques livres liturgiques, d'histoire et de théologie, peut-être représente-t-il la liste des livres mis à la disposition de l'école.

Une Bible et un exemplaire des Évangiles provenant de Saint-Ouen et exécutés au XIe siècle subsistent, ainsi qu'un Homéliaire et un Sacramentaire du même âge [4]. Un manuscrit de saint Jérôme du Xe siècle [5] et quatre autres manuscrits du XIe siècle proviennent aussi de Saint-Ouen ; l'un d'eux renfermant les œuvres de Smaragde appartint au monastère de Lyre, avant de passer aux mains des moines de Saint-Ouen [6].

Jumièges possédait encore au XVIIIe siècle une Bible du VIIIe [7]. Il en subsiste une du XIe [8]. Montfaucon signale un exemplaire des Évangiles d'origine anglo-saxonne, ainsi qu'un Psautier de l'an mil de même provenance [9]. Parmi les livres liturgiques du monastère, il note un Missel anglais très orné du XIe, un Rituel du temps de l'abbé Thierry, mort en 1034, et enfin un Pontifical qu'il date du VIIe ou du VIIIe siècle [10]. Nous possédons peut-être encore ces trois volumes [11], dont l'un, le Sacramentaire anglo-saxon fut donné, après 1044, par Robert, ancien abbé de Jumiéges, devenu évêque de Londres.

1. Art. 19 « liber Marciani de armonia ».

2. Deux exemplaires de Donat, le « Major » Donat et son « Barbarismus » en un seul volume, le « Liber de duodecim versibus Virgilii. »

3. Le « De dialectica » de s. Augustin, les Topiques de Cicéron, les « Cathegorici sillogismi », le premier Commentaire sur les Catégories, le « Liber divisionum », les « Perihermeniae » d'Apulée.

4. B. Rouen, mss. 2, 31, 263, 273.

5. ms. 453. Une notice de cens du XIIe s. montre qu'à cette époque le ms. 24. du Xe siècle provenant de S. Ouen, appartenait à S. Évroul (*Catal. B. Dépts*, I, 7).

6. Ms. 453, 263, 456-7, 1407. Le ms. 535 de Smaragde et de Cassien du XIe provient de S. Ouen, mais il avait appartenu au monastère de Lyre jusqu'au XVe (p. 123).

7. Montfaucon, *B. B.* Catal. de Jumièges, nº 1, t. II, p. 204.

8. B. Rouen, ms. 8.

9. nºs 6 et 15, p. 1204-5.

10. nº 10, 27, et 26, p. 1216.

11. B. Rouen, mss. 274, Sacramentaire XIe siècle ; 395, Rituel XIe ; 368, Pontificale Lanatense, IXe s., exécuté pour une église du diocèse d'Alet (cf. *Catal.*). La B. du Havre garde un Missel anglo-saxon du XIIe siècle en provenance de Jumièges (cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, p. 272).

On conserve aussi un manuscrit des Épîtres de saint Paul [1]. Dans le Catalogue du XVIIIe siècle figurent en outre un recueil canonique du VIIIe siècle et un exemplaire de Paschase Radpert du IXe qui n'existent sans doute plus [2]. Mais de l'ancienne bibliothèque de Jumiéges subsistent encore cinq manuscrits du IXe siècle [3], quatre du Xe [4] et seize du XIe [5], l'un renfermant un Comput, un autre des règles monastiques, sept consacrés aux vies des saints, les autres renfermant des commentaires et traités des Pères et autres écrivains ecclésiastiques.

L'historiographe des abbés de Saint-Wandrille a noté les acquisitions de livres faites par plusieurs d'entre eux au cours du VIIIe et au commencement du IXe siècle. Les premiers renseignements datent de l'abbatiat de Wando (747-754). Le chroniqueur ne dit rien des livres que le monastère possédait déjà, mais il nous apprend que Wando procura à ses moines abondance de livres (codicum copiam non minimam). Il eût été à charge à l'historiographe de les énumérer tous ; il se contente d'en citer quelques-uns. Dans cette liste figurent trente-deux ouvrages pour la plupart d'ordre doctrinal d'Augustin, Jérôme, Grégoire, Léon, Isidore, Gennadius et Arnobe. La collection comprend d'autre part un recueil d'extraits de l'histoire ecclésiastique de Rufin, la vie de saint Félix de Nole, l'Histoire d'Apollonius de Tyr, l'Histoire des Goths de Jordanés, les Règles de Sérapion, Machaire, etc., la Règle de saint Augustin, celle de saint Benoît et de saint Colomban et un Martyrologe. Un même « codex » renferme souvent plusieurs ouvrages et il n'est guère possible de déterminer le nombre des volumes qui serait au minimum de sept [6]. De l'abbé Witlaic, (754-787), il est rapporté qu'il a donné au monastère un Antiphonaire de Tours, un livre des miracles de saint André et deux volumes renfermant l'un les Épîtres de saint Paul, l'autre la vie de saint Martin.

1. B. Rouen, ms. 33.

2. N° 74 Canons, 53 Paschase Radpert. Il subsiste un ms. de Paschase Radpert (B. Rouen, 141), mais il est du XIe siècle.

3. B. Rouen, ms. 26 (Comput), 147 (Commentaire de s. Paul), 496, 527 (Pères) 1377 (Vie des saints).

4. Mss. 506 (Dial. S. Grég.) 758 (Régles mon.), 1378, 1380 (Vie des saints).

5. Mss. 141, 472, 487, 497, 516, 520, 522, 932, 1333 (Pères, écriv. ecclés.), 1375, 1382-6, 1396 (XIe-XIIe) (Vies des saints).

6. *Gesta abb. Fontan*, 9, éd. Laporte 66-9 ; ad usum schol., 38-9 ; Becker, 1, p. 1. Le chiffre de 7 *codices* est celui auquel s'arrête Omont dans l'édition qu'il donne de ces textes (Introd. au *Catal. B. dépts*, I, p. XVI.

A l'abbé Gervold (787-807), le monastère doit un exemplaire du Pentateuque, un autre manuscrit des petits Prophètes, le Commentaire sur saint Jean de saint Augustin en deux volumes, son « Enchiridion » en un volume et un volume d'homélies. En son temps, le prêtre Harduin, maître en l'art d'écrire, a laissé à l'église un grand nombre de volumes, à savoir un exemplaire des quatre Évangiles, qui subsistait encore au XVIIIe siècle, un autre des Épîtres de saint Paul, trois Sacramentaires, un Lectionnaire, un Évangéliaire (lectiones Evangelii), un Psautier avec hymnes et cantiques, un Antiphonaire de l'église romaine, ainsi que six volumes, à savoir les quarante homélies de saint Grégoire, la seconde partie du « De civitate Dei », le « De natura rerum » de Bède, un recueil des vies des saints Wandrille, Ansbert et Wulfran, un ouvrage de saint Ansbert adressé au reclus Sirvinus, et un traité d'arithmétique.

L'historiographe relate également les acquisitions de livres faites grâce à l'abbé Anségise de 822 à 833. Cet abbé a ordonné d'écrire les quatre Évangiles en lettres romaines d'or sur parchemin pourpré ; mais seuls ceux de saint Mathieu, de saint Jean et de saint Luc ont été exécutés avant sa mort. Il a fait faire également un Lectionnaire et un Antiphonaire sur parchemin pourpré, reliés avec des plaques d'ivoire.

Un important apport de livres est signalé au compte d'Anségise, à la suite de l'énumération des pièces de mobilier sacré qu'il a offertes à l'église. Il a donné une très belle Bible (bibliotheca optima) renfermant l'Ancien et le Nouveau Testament, avec préfaces et initiales en lettres d'or décorées. Puis sont signalés trente-trois *codices*, à savoir treize volumes renfermant dix ouvrages de saint Augustin, dont le Commentaire des psaumes tient trois *codices*, quatre volumes et ouvrages de saint Ambroise, les Lettres de saint Jérôme, les Lettres de saint Sixte, les « Sententiae » de Taius, le recueil d'extraits de l'œuvre de Grégoire le Grand par Patérius, les extraits de saint Augustin faits par Eugippius, un volume renfermant la portion médiane des « Moralia » de Grégoire le Grand, les œuvres de Fulgence, de Ferrand, le Commentaire de Bède sur la Genèse et son traité du Comput. La liste comprend en outre les Histoires de Josèphe, deux recueils de collectes *(Collectanei)* pour tout le cours de l'année, deux volumes de gloses et une collection de Canons [1].

Les volumes dont, au rapport du chroniqueur, Wando, Witlaic,

1. *Gesta*, 11, p. 81 ; 12, p. 88 et 90 ; 13, p. 102 et 103-4.

Gervold et Anségise ont enrichi la bibliothèque, font un total d'au moins soixante-dix volumes. Mais ils s'ajoutent à un fonds primitif renfermant certainement au moins des livres d'usage liturgique. L'historien avertit ses lecteurs qu'il ne donne pas la liste entière des livres procurés par l'abbé Wando et il est probable que nous n'avons pas davantage le catalogue complet des acquisitions faites sous ses successeurs. Nos renseignements ne portent que sur les acquisitions faites par la bibliothèque de Saint-Wandrille de 742 à 833, c'est-à-dire au cours des premiers temps de la renaissance caroline. Ils font défaut à partir du moment où le rendement des *scriptoria* devient le plus considérable. Il n'est pas douteux que la collection de livres, à Saint-Wandrille comme ailleurs, s'est développée surtout pendant le reste du IXe siècle et elle a continué sans doute à s'enrichir aux Xe et XIe siècles.

La Bibliothèque gardait certainement le manuscrit original de l'histoire des abbés de Fontenelle et au moins une copie prise, semble-t-il, au Xe ou XIe siècle [1]. Mais l'ancienne et importante collection formée à Saint-Wandrille a péri presque tout entière. Il ne subsiste en fait de manuscrits anciens avec celui des *Gesta*, qu'un Sacramentaire exécuté par le moine Guillaume à l'usage du monastère au début du XIe siècle, et un exemplaire des Évangiles des saints Mathieu, Marc et Luc du XIe siècle [2]. Le célèbre Missel de Winchester que conservait le trésor de Saint-Wandrille appartient au XIIe siècle [3].

De la Bibliothèque du monastère de Fécamp subsiste un Catalogue du début du XIe siècle, qui énumère quatre-vingt-sept manuscrits [4]. Au cours du XIe siècle, le nombre des livres a pu doubler, car un Catalogue du XIIe siècle enregistre cent soixante-seize volumes [5]. On conserve en provenance de Fécamp un exemplaire des Évangiles en deux volumes à l'usage du monastère en onciale du VIIIe siècle [6], et deux exemplaires du XIe [7] que le 1er Catalogue ne signale pas.

1. Il subsiste à la B. du Havre (ms. 332) un ms. des *Gesta*, provenant de S. Wandrille, que L. Delisle attribuait au Xe siècle et qui a quelquefois été daté du IXe, mais qui n'est certainement pas le manuscrit original. Dom Laporte en reporte l'exécution à la fin du XIe siècle (*Introd.*, p. XIX).

2. B. Rouen, ms. 272 ; Leroquais, 57, p. 135-6 ; B. du Havre, ms. 322.

3. B. du Havre, ms. 330.

4. B. Rouen, ms. 1.417, f° 55, Omont, *Catal. B. Dépts*, I, Introd., p. XXIV.

5. B. N. lat. 1.298, Omont, p. XXV-VI.

6. B. N. lat. 281 (3 premiers Evang.), 298 (S. Jean) ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, III, 214 ; Traube, *Zur Palaeogr.*, Unc. 175, p. 212 ; S. Berger *H. Vulg.*, 50.

7. B. Rouen, mss. 28 et 30. Le catal. du XIIe s. signale n° 74 les Quatre Évangiles.

Une Bible du même âge, est peut-être l'une des deux Bibles que signalent les deux Catalogues. Il subsiste un manuscrit du IXe au Xe siècle renfermant un certain nombre de livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, en particulier les Paralipomènes [1] signalés par le Catalogue, mais ni le Livre des Rois, ni le Livre de Job mentionnés dans cette liste ne figurent dans le manuscrit. Un Antiphonaire du XIe siècle [2] est probablement celui qu'indique le Catalogue, où mention est aussi faite de deux Graduels, de deux Tropaires et d'un « Collectaneum », d'un Homéliaire et de trois « Passionales ».

Le monastère possédait, au XIe siècle, au témoignage du premier Catalogue, sept ouvrages de saint Augustin, dont quatre subsistent. L'un de ces manuscrits renferme en outre deux traités de saint Augustin que le Catalogue ne signale pas [3]. De saint Jérôme on trouvait le Commentaire des Psaumes, un manuscrit de ses lettres et le « De viris illustribus » [4]; de Grégoire le Grand, les Lettres, le Pastoral, les Dialogues et les « Moralia » en deux volumes. La collection comprenait le « De fide », sans doute de saint Ambroise, les Collations sans doute de Cassien, un livre de saint Jean Chrysostome, Éphrem, le « Prognosticon » de Julien, le « De generibus » d'Isidore et le « Liber officiorum » qui subsiste [5], le « De temporibus » de Bède et ses commentaires sur l'Apocalypse et les Actes qui sont conservés, ainsi que ses commentaires sur saint Marc et saint Luc, et le « De tabernaculo testimonii » [6], deux ouvrages d'Haimon, un de Raban Maur, un d'Alcuin, des Homélies sur l'Assomption de la Vierge qui subsistent [7] et six autres ouvrages doctrinaux signalés par le Catalogue et non identifiés [8]. Il subsiste en outre deux manus-

1. B. Rouen, mss. 1 (Bible), ms. 25 (Livres divers A. et N. T.)

2. B. Rouen ms. 243. Le Catal. du XIIe s. signale trois Lectionnaires et six Psautiers avec gloses.

3. « De consensu Evang. » ms. 465 Xe s. ; « Enchiridion » ms. 532 XIe ; « De symbolo » ms. 471 XIe ; « Retractationes », ms. 469 1° XIe », auxquels sont joints le « Soliloquium » et le « De catechizandis rudibus » non signalés par le Catal. du XIe s. ; celui du XIIe énumère vingt-deux ouvrages.

4. L'art. 40 signale le « De inlustribus ecclesiarum » qui peut vraisemblablement être identifié avec le « Liber de viris illustribus » de s. Jérôme ms. 469 2°.

5. Le rédacteur du Catal. le signale en dernier (art. 87), sans en nommer l'auteur. Il s'agit sans doute du « Liber officiorum s. Esidori », ms. 524 1° du IXe s.

6. « De temporibus » ms. 524 2° IXe ; sur l'Apocalypse ms. 532 2° XIe, que suit le Comment. sur les Actes, non mentionné dans le Catal. Le « De tabernaculo » signalé par le Catal. est sans doute le « De tabern. testimonii » de Bède.

7. Ms. 1.417 f° 42-55 Xe s.

8. « De tabernaculo » ; Homélies sur Ezéchiel ; « Expositiones » sur les Actes ; sur les Évangiles ; « Sermones de dedicatione ecclesiae » ; « De caritate ».

crits du XI[e] siècle en provenance de Fécamp, l'un de Cassiodore et l'autre de Boëce [1].

Le Catalogue mentionne l'Histoire ecclésiastique sans doute d'Eusèbe et l'Histoire Tripartite. Un manuscrit du XI[e] siècle des Antiquités judaïques de Josèphe subsiste d'autre part en provenance du monastère, ainsi qu'un recueil de vies des saints du même âge [2], qui est peut-être l'un des trois volumes de « Vitae patrum » signalés par le Catalogue. Celui-ci énumère en outre les vies de saint Ouen, de saint Martin, de saint Nicolas, la *Passio* de saint Denis. Dans un manuscrit du X[e] siècle provenant de Fécamp sont conservées les vies de Jean l'aumônier et d'Antonin [3].

Le Catalogue mentionne un livre de Canons, la Règle des chanoines, et la Règle de saint Benoît.

Les Arts Libéraux sont absents du Catalogue du XI[e] siècle. Il signale pourtant deux glossaires et on conserve un manuscrit du X[e] ou XI[e] siècle qui renferme des ouvrages de Priscien, de Phocas, Caton et Eutychès ainsi que le « De arte metrica » de Bède [4].

Le premier fonds de livres du monastère du Bec a été certainement constitué dès la fin du XI[e] siècle, au temps de Lanfranc. Sous son magistère, écrit son biographe, la bibliothèque se remplit de livres de philosophie et de science sacrée [5]. Il s'est occupé, on l'a vu, à corriger les livres, ceux qui furent écrits par les scribes de la nouvelle communauté, et ceux, plus nombreux sans doute, qu'il a fait venir du dehors [6]. Les Catalogues des livres possédés par le monastère au XII[e] siècle ou qui leur furent donnés à cette époque ne permettent pas de reconstituer ce premier fonds [7].

1. B. Rouen, mss. 491 et 489.
2. Mss. 1.122 et 1.400.
3. Ms. 1.417 X[e].
4. Ms. 1.470. Le Catal. du XII[e] s. signale le Priscien « de duodecim versibus » de ce ms., un grand Priscien, les Topiques d'Aristote, l'Enéide, le Songe de Scipion, le « De consolatione » de Boëce, Solin.
5. *Vita Lanfranci*, 13 : « Effulsit eo magistro... philosophicarum ac divinarum litterarum bibliotheca » (Migne CL, 41).
6. Voir plus haut, p. 201.
7. Le ms. 1.942 de la B. d'Avranches a conservé deux Catalogues, l'un renfermant les titres des livres que l'évêque de Bayeux, Philippe (1142-64) a donnés à l'église du Bec et qui signale 113 volumes, dont 27 ne sont pas encore parvenus aux mains des moines (Becker 86, p. 199-202), l'autre les livres de *l'armarium* du Bec et qui comprend 164 volumes (127, p. 257-66). Ni l'un ni l'autre n'indiquent de textes de l'Écriture Sainte, ni de livres liturgiques, ni de recueils hagiographiques. Conservées dans le même manuscrit et rédigées dans le même style et suivant la même méthode, les deux listes ont été sans doute dressées par le même rédacteur. Les deux premiers articles sont identiques dans les deux pièces, mais la collection de l'évêque renferme un nombre important de livres que ne signale pas le Catalogue de *l'armarium* et par conséquent représente une addition faite au fonds antérieur, répertorié peut-être à l'occasion de cet apport. Les deux pièces datent de la seconde moitié du XII[e] siècle.

CHAPITRE XXXII

Les bibliothèques des églises parisiennes

Notre-Dame de Paris a probablement possédé de bonne heure une bibliothèque dont ont subsisté d'assez nombreux témoins. Nous conservons un exemplaire de l'Évangile de saint Luc en onciale du VIIe siècle et un manuscrit à peintures des Évangiles du XIe siècle [1]. Nous savons que Gislebert mort en 991 a légué aux chanoines une Bible [2]. Un Sacramentaire composé dans la 2e moitié du IXe siècle [3] et un autre du Xe [4] paraissent bien avoir aussi appartenu à cette église.

Deux exemplaires de Grégoire de Tours de l'époque mérovingienne dont l'un en onciale, l'autre en cursive ne sont entrés au trésor de Notre-Dame qu'à une époque tardive et n'étaient pas en la possession de cette église du VIIIe au XIe siècle [5]. Nous connaissons du moins trois manuscrits du VIIIe siècle qui paraissent avoir figuré dès cette époque dans la bibliothèque de l'église de Paris : un exemplaire de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, un du traité de saint Jérôme sur Jérémie et un de la vie de saint Wandrille [6]. Il subsiste dix-huit manuscrits du IXe siècle [7] qui proviennent de Notre-Dame, douze du Xe [8], sept du XIe [9].

1. B. N. lat. 17.226 (VIIe), cf. Delisle, *Cab. des mss.*, III, 202 ; Traube, 215, p. 222 ; 17.228 (XIe) ; un autre exemplaire des Évangiles (lat. 17.968) a appartenu au fonds N.-Dame ; mais il a été exécuté pour l'église de Beauvais à laquelle il appartint sans doute d'abord.

2. Nécrol. 4 fév. ; cf. Franklin, *Les anc. bibl. de Paris*, I, p. 4. Au XIIe siècle, des livres liturgiques ont été souvent légués au chapitre *(ibid.)*.

3. B. Vatican, Ottoboni 313 ; sur les marges se retrouvent les noms des évêques Inchadus, Ercanradus et des chanoines de l'église (Delisle, *Notice sur 20 mss. du Vatican*, dans *B. Ec. chartes*, 1876, p. 483-4 ; *Anc. Sacram.*, XXXV, p. 149).

4. B. N. lat. 2294, cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, LIV, p. 183-7. Un fragment au moins a dû appartenir à l'église du Puy.

5. B. N. lat. 17.654-5 ; cf. plus haut, p. 32, n. 5.

6. B. N. lat. 18.282 (Eusèbe), cf. Delisle, *Cab. des mss.*, III, 221 ; 17.371, 1re partie (Jérôme) ; 18.315 (Vie s. Wandr.).

7. B. N. lat. 16.832, 17.371, 3e partie, 17.385, 17.394, 17.417-8, 17.959, 18.095, 18.104, 1re et 2e parties, 18.237-8, 18.298, 18.312, 18.520, 18.553-5.

8. B. N. lat. 17.002, 17.339, 17.858, 17.868, 17.905, 18.106, 18.297, 18.311, 18.527, 18.557, 18.584.

9. B. N. lat. 16.860, 16.940, 17.371, 2e partie, 17.444, 17.627, 17.649, 17.901.

Mais nous sommes renseignés d'autre part sur le contenu de la bibliothèque de Notre-Dame de Paris par un Catalogue dressé au XIe siècle et qui, attribué longtemps à une église inconnue, est maintenant identifié et rapporté à Notre-Dame de Paris [1].

Ce Catalogue, qui compte cent cinquante-cinq articles, comprend deux listes dressées à part. L'une est celle des « divini libri » de l'église Notre-Dame ; elle était placée sous la garde d'un certain Dodon [2] et parmi les cent six livres qu'elle comporte, il s'en trouvait vingt écrits en « romana scriptura » [3], c'est-à-dire semble-t-il en onciale. Ceux-là étaient évidemment anciens et ils représentent sans doute le premier fonds de la collection ; mais le rédacteur a négligé de nous apprendre quels sont les livres que distingue cette écriture.

Parmi ces livres « divins », figurent des textes de l'Écriture Sainte et des livres liturgiques, énumérés d'ailleurs en désordre, parmi d'autres livres d'histoire religieuse, de droit canon et de doctrine. La série comprend un « textus » sans doute des 4 Évangiles, un volume renfermant les Épîtres de Paul, l'Apocalypse et les Actes des Apôtres, le Livre des Rois joint aux Paralipomènes [4], sept Missels, quatre Lectionnaires, cinq « Passionales », un Antiphonaire, trois « Benedictionales », cinq Psautiers, un « Psalterium moniale », un « Liber cotidianus ad missam communis », un « Liber orationum ». A ces livres, il faut ajouter les Bibles, Évangiles, Sacramentaires, conservés ainsi que le Pontifical du Xe siècle, d'origine anglaise, sur lequel a été transcrit ce Catalogue de livres et qui figurait nécessairement, au XIe siècle, parmi les livres de Notre-Dame.

La série des ouvrages de doctrine comprend cinq livres de saint Augustin, et l'Enchiridion (liber inkiridion) qui est sans doute celui du même Père [5], un livre de saint Jean Chrysostome, l'« Examéron » de saint Ambroise, les « Moralia

1. De Bruyne, *Le plus ancien catal. des mss. de N.-Dame de Paris*, *R. Bénéd.*, 1912, p. 482-3. Il avait été édité, mais rapporté à une église inconnue de France par Delisle, *Cab. des mss.*, *Catal.* VII, t. II, 446-7. Ce Catalogue a été inscrit au XIe siècle sur un Pontifical du Xe siècle (B. N. lat. 943) provenant d'une église anglaise.

2. *Op. cit.*, p. 484.

3. Delisle y voyait l'écriture dite en son temps lombardique (de Corbie). Dom de Bruyne, p. 483, tient qu'il s'agit de l'écriture onciale.

4. Nous croyons pouvoir interpréter ainsi le texte « Liber regum in paralipomenon ».

5. Il subsiste en provenance de N.-Dame 3 mss. du IXe. B. N. lat. 17385 (Quaestiones veteris et novi Testamenti), 17394 (in Epistolas s. Pauli), 18104 (de Trinitate), un du XIe lat. 16.860 (de nupciis etc. ; contra V haereses), qui figuraient peut-être parmi ces 5 livres d'Augustin.

in Job[1] », les Dialogues et les Homélies sur Ézéchiel de saint Grégoire, les Épîtres et le « Liber expositionis » de saint Jérôme, l' « Expositio » de Cassiodore sur le psautier, une « Expositio » d'Origène, le livre de Bède sur le Cantique des Cantiques, le « Liber sancti Clementis ad Jacobum apostolum », Denys l'Aréopagite[2], le livre des Sentences d'Isidore et le livre des Synonymes, le « Liber qui vocatur via regia »[3], un livre d'Amalaire[4], et sept « tractatus ». Ces livres ne représentent sans doute qu'une portion des ouvrages de doctrine que possédait à cette date l'église de Paris et dont plusieurs autres ont subsisté[5].

La série des ouvrages d'histoire est relativement importante. Elle comprend trois livres d'histoire qui nesont pas autrement déterminés. L'Histoire Ecclésiastique d'Eusèbe y figure précisément sous le titre étrange que porte ce manuscrit qui subsiste[6]. On y rencontre aussi l'« Historia Clementis », le livre d'Orose, celui de la Persécution d'Afrique, le livre des Gestes du Sauveur, un livre de Vies des Pères, une vie de saint Martin et sans doute deux recueils dits « Martinellus »[7], la Passio de saint Mammès et les vies des saints Vincent et Amator, celles de saint Magloire et de saint Éloi, les « Gesta miraculorum ? ». Aux manuscrits énumérés par le Catalogue, il faut ajouter ceux qui subsistent et dont il ne fait pas état, les Antiquités de Josèphe[8], la vie de saint Wandrille[9] et plusieurs autres manuscrits hagiographiques[10]. Parmi les livres divins du Catalogue on s'étonne de trouver les « Gesta regum ».

Dans la série des « libri divini » de droit, figurent aussi des ouvrages de droit séculier, les « Capitula regum » et deux

1. Le ms. du IXe s. subsiste, B. N. lat. 17.417-8.

2. 91 « Libri s. Dionisii de pastoforiis ».

3. Il s'agit sans doute du « De institutione regia » de Jonas d'Orléans.

4. Le « De officiis ecclesiasticis » ?

5. B. N. lat. 18095 (Alcuin, Fulgence), 18104 (Isidore, varia), 18106 (Bède « in Proverbia, et Tobiam », Jérôme « in Ecclesiasten ».

6. Le Catalogue et le ms. conservé (B. N. 18282) donnent le même titre : « Historia sancti Eusebii de deitate Cristi », et cette concordance suffirait à établir que le Catal. se rapporte bien à N.-Dame de Paris (cf. de Bruyne, p. 483).

7. Le n° 66 indique la « vita s. Martini », le n° 83 le « Liber Martinulus », le n° 81 le « Liber Martini episcopi ». Le ms. 18312 du IXe s. renferme la série des pièces qui constituent d'ordinaire un « Martinellus » et doit être identifié soit avec le n° 83, soit avec le n° 81.

8. B. N. lat. 16940, fin XIe.

9. Plus haut, p. 587, n. 6.

10. Vita s. Sebastiani (lat. 18311), s. Gregorii (lat. 17444) et plusieurs recueils (lat. 18298, 17002, 17371 II, 18297, 17627, 17649).

exemplaires de la Loi Salique[1], qui subsistent peut-être [2]. La collection comprenait onze livres de Canons dont quelques-uns sont vraisemblablement conservés[3], les « Decreta apostolorum », les « Decreta apostoli Petri ad Gregorium », une Règle des religieuses, les « Canones somniorum ». Le Catalogue signale un « Liber Abonis » qui peut être le recueil canonique ou un traité de comput, composé par l'abbé de Fleury. Le livre de Bède « De temporibus » et un ouvrage de médecine figurent aussi sur cette liste.

Elle est suivie d'une seconde liste qui contient, d'après le titre, des livres de l'art de la grammaire [4]. Notre-Dame possède d'après ce Catalogue deux exemplaires de Virgile et quatre « quaterniones » du poète, qu'il faut entendre sans doute non pas au sens de quatre cahiers renfermant des fragments de Virgile, mais de quatre exemplaires, non reliés, laissés à dessein à l'état de cahiers séparés [5]. Deux exemplaires d'Horace sont signalés, ainsi que deux « quaterniones » du même poète, qu'il faut entendre sans doute de la même manière [6]. Dans la collection figurent deux Térence [7], deux Stace, deux Juvénal, les Métamorphoses d'Ovide, trois livres de Juvencus, un livre de Sedulius mis en prose (liber Sedulii prosaice). Il subsiste des manuscrits renfermant, outre les œuvres de Juvencus, celles de Sedulius, Arator, Prosper, Prudence, Fortunat[8]. On conserve aussi un manuscrit du XI[e] siècle de Lucain[9].

1. Ce sont ces deux exemplaires qui ont fait attribuer par Delisle une provenance française à ce catalogue. Dom de Bruyne a remarqué (p. 485) que deux exemplaires de la Loi Salique figurent sur un catalogue du IX[e] siècle se rapportant à une église indéterminée (*N. Archiv.*, VIII, 335) et se demande si celle-ci ne serait pas N.-Dame de Paris.

2. Les mss. du IX[e] s. provenant de N.-Dame lat. 18.237-8, renferment le 1[er] les Capitulaires d'Anségise, la Loi Salique, celle des Alamans et le livre V d'Isidore, le second les Capitulaires d Anségise et la Loi Salique.

3. Le ms. lat. 16.832, provenant de N.-Dame, du IX[e] s., renferme les Actes des Conciles de Chalcédoine et de Constantinople ; le lat. 17.339, X[e] siècle ceux du 2[e] conc. de Nicée. Le ms. du XI[e] s. lat. 17.649 renferme entre autres la « lex canonica » du concile d'Aix.

4. « Hic continentur libri gramatice artis quorum nomina sunt haec » (p. 485). La liste commence par trois Priscien.

5. Cf. plus haut p. 373

6. Il subsiste en provenance de N.-Dame un ms. d'Horace (B. N. lat. 17.897), mais il est du XII[e] siècle.

7. Le ms. de Térence lat. 17.895 provenant de N.-Dame est du XIV[e].

8. D'après les relevés dressés par L. Delisle (*B. Ec. chartes*, 1870), il subsiste un ms. de Sedulius et Juvencus lat. 18.553, IX[e] s. ; un de Sedulius, Arator, Prosper et Prudence, lat. 18.554, IX[e] ou X[e] ; un d'Arator, lat. 18.555, IX[e] ; un d'Arator avec gloses lat. 17.905, X[e]. Le ms. lat. du IX[e] s. 18.104 renferme des extraits des X[e] et XI[e] livres de Fortunat. On conserve aussi les « versus Theudulfi contra judices » (lat. 18.557, X[e] s.).

9. B. N., lat. 17.901, XI[e] s.

Le Catalogue signale encore deux Salluste, le Timée de Platon, la Rhétorique « ad Herennium » attribuée à Cicéron, le Livre des Commentaires de Cicéron (sic), ses « divina Philippica », son « De officiis ». Il subsiste d'autre part, en provenance de Notre-Dame, un Quintilien, un manuscrit des lettres de Sidoine [1], l'un et l'autre du Xe siècle.

Mention est faite au Catalogue d'un Porphyre, de trois Boëce, du « liber de differentiis topicarum » de Boëce, de quatre « quaterniones » du premier commentaire des Topiques, de trois livres de « Periermeniae », du « Liber catalepton Pisoni », de deux « quaterniones » des « Ysagogae », de trois « Categorie », trois « quaterniones » de commentaires sur la Rhétorique.

La bibliothèque scolaire comprend aussi trois Priscien, le « comenti liber » de Martianus Capella, les Etymologies d'Isidore, le livre d'Helpéric sur l'art du calcul, deux Arithmétiques, le « liber Bernelini in abaco », un « quaternio » de commentaire sur la musique. Il subsiste deux manuscrits du IXe siècle renfermant divers traités de grammaire, et deux autres du Xe qui contiennent des traités d'Arithmétique et d'astronomie [2].

***

Le monastère de Saint-Denis fut certainement pourvu de bonne heure d'une bibliothèque importante. Favorisé entre tous par les rois carolingiens, il a recueilli sans doute en abondance les dons princiers. Saint-Denis était désigné par Charles le Chauve en 877 avec Notre-Dame de Compiègne et son fils Louis pour recueillir après sa mort ses livres [3] et c'est ainsi sans doute que le monastère est entré en possession de la Bible [4] et des Évangiles [5] de Charles le Chauve. Les moines cultivés que sa *scola* a formés, un Hincmar, un Loup de Ferrières suffisent à attester que le monastère possédait de larges moyens d'instruction et d'une importante collection de manuscrits, dont un certain nombre, marqués souvent d'un signe propre aux livres de ce monastère [6], ont subsisté.

1. B. N., lat. 18.527 et 18.584.

2. B. N. lat. 18.520 (Commentaire de Smaragde sur les *Partes* de Donat, « De arte metrica et de scematibus et tropis », « Initium Prisciani de nominibus », « De orthographia » de Bède) ; lat. 17.959 (Grammaire dédiée à Sigebert) ; lat. 17.858, (Arithm. de Boëce) ; lat. 17.868 (traité d'astronomie).

3. *Capit. Caris*, 12, *Capit.*, II, 358.

4. B. N., lat. 2 ; au verso du fº 1 est insérée une préface dédicatoire à Charles le Chauve. Cf. Delisle. *Cab. des mss.*, III, 259-60 et Traube *Pœtae lat.*, III, 255-7

5. B. Munich 14.000.

6. Le signe Y D + reproduit sur nombre de ms. dionysiens suffit à faire reconnaître la provenance ; cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, II, 13, Pl. 138.

Outre la Bible et les Évangiles exécutés pour Charles le Chauve, il subsiste un Nouveau Testament du IXe siècle [1], un exemplaire des Évangiles en onciale du VIIe siècle [2], un autre de l'école des Évangiles Ada [3], un manuscrit du XIe siècle des Actes, Épîtres et de l'Apocalypse [4].

La collection des Sacramentaires ou Missels conservés en provenance de Saint-Denis ne comprend pas moins de neuf exemplaires entiers ou à l'état fragmentaire. Il subsiste un Sacramentaire du VIIIe siècle, exécuté dans le Nord de la France ; il était certainement au XIIIe siècle à Saint-Denis et y est parvenu sans doute beaucoup plus tôt [5]. On conserve aussi un Sacramentaire gélasien, en onciale comme le précédent [6]. Un Sacramentaire du IXe siècle a été exécuté à l'usage du monastère dans le style de l'école franco-saxonne [7]. Il subsiste des fragments de trois Sacramentaires, l'un du IXe siècle, un autre du Xe, un troisième du XIe [8]. Un Sacramentaire du Xe siècle, exécuté pour une église du Nord, peut-être Saint-Amand, était, au temps de Suger, propriété de Saint-Denis [9]. Un Sacramentaire, un Graduel et un Lectionnaire, tous trois du Xe siècle, ont été réunis plus tard pour constituer un Missel [10]. On conserve aussi un autre Missel de Saint-Denis de la première moitié du XIe siècle [11].

Il a subsisté en provenance de Saint-Denis un bon nombre de très anciens manuscrits d'ouvrages « de divinitate »,

1. B. N. lat. 250.

2. B. N. lat. 256 ; cf. *Cab. des mss.*, III, 215 ; Traube, *Zur Palaeogr.*, 174, *Vorles.*, I, 212.

3. B. N. lat. 9.387, cf. plus haut, p. 393

4. B. N. lat. 305. Dans les Actes, le nom de *Dyonisius Areopagita* est écrit en lettres rouges. Cf. S. Berger, *H. de la Vulgate*, p. 100.

5. *Missale Francorum*, B. Vatican, Regin., 257 ; sur ce ms. apparenté au Psautier ms. 11, cf. dom Wilmart, *Le psautier de la reine*, *R. Bénéd.*, 1911, p. 369-76 ; Traube, *Zur Palaeogr.*, 288, *Vorles.*, I p. 236 ; Chatelain, *Unc. script.*, Pl. 43,2 et p. 78. Suivant Zimmermann, *Die vorkarol Miniat.*, p. 191), il serait sorti de l'atelier de Corbie.

6. Vat. Regin, 316 ; Traube 290, p. 237 et Zimmermann, qui le date (p. 217) d'environ 750.

7. B. N. lat. 2.290, cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, 103-5. Cf. plus haut, p. 397 et 209

8. B. Rouen, ms. 275, cf. Leroquais, 61, p. 144-5. L'origine est attestée par les noms de saints qui étaient honorés à S. Denis.

9. B. N. lat. 2.291. Le « Libera nos » du Canon porte le nom de s. Amand ; mais au f° 6, a été ajoutée une liste des évêques de Paris et le nom de Suger a été apposé au XIIe siècle en marge du f° 21 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, III, 266 ; *Anc. sacram.*, XXIV, p. 149.

10. B. Laon, ms. 118 ; cf. Leroquais, 24, t. I, p. 64.

11. B. N. lat. 9.436 ; Delisle, *Anc. Sacram.*, CXVII, p. 289 ; Leroquais, 60, p. 142-4.

notamment un saint Hilaire du VIe ou VIIe siècle [1], un traité de saint Augustin du VIIIe ou IXe siècle [2], un de saint Jérôme qu'a fait écrire l'abbé Fardulfus [3], un manuscrit de saint Cyprien [4] et deux de saint Augustin [5] du IXe siècle. Nous gardons douze manuscrits du Xe siècle renfermant des écrits des Pères qui ont appartenu à Saint-Denis [6]. Le monastère avait reçu en don de Louis le Pieux le manuscrit grec de Denys l'Aréopagite et conservait certainement les traductions qu'en ont faites sur place Hilduin et Scot Erigène [7]. C'est l'un de ces livres (librum de principatu cœlesti) que Maïeul lisait la nuit pendant un séjour à Saint-Denis [8].

La bibliothèque possédait les œuvres hagiographiques et historiques qui intéressaient Saint-Denis, les diverses compositions relatives à la *passio* du saint, les manuscrits originaux des « Gesta Dagoberti », des Miracles de saint Denis, et de diverses vies des saints, ainsi que les ouvrages où ont puisé les auteurs de ces diverses compositions [9]. Un recueil de vies des saints du VIIIe ou IXe siècle provient probablement de Saint-Denis [10]. Il subsiste de même provenance un exemplaire du IXe siècle des Miracles de saint Germain [11] ainsi qu'un livre de prières du même temps [12].

La collection a dû renfermer des livres de droit civil et

1. B. N. lat. 2.630 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, III, 205-6 ; Chatelain, *Unc. script.*, Pl. X et p. 16 ; Traube, 180, p. 213.

2. B. N. lat. 2.706 ; Delisle, *Cab. des mss.*, I, 201 ; Zimmermann, (p. 213) le date d'environ 725.

3. Cf. plus haut, p. 205

4. B. N. lat. 1.647 A.

5. B. N., lat. 2.095, donné par Sichelmus, cf. Delisle, I, 201 et B. Caen, ms. 28 (De doctrina christiana) qui porte l'inscription : « Iste liber est s. Dionisii » (*Catal. B. Dépts*, XIV, 239).

6. B. N. lat. 1.746, donné par Audacrus ; 1.759 (s. Ambroise) ; 2.792 (s. Grégoire) ; 2.355 et 2.366 (Bède) ; 2.384 et 2.848 (Alcuin) ; 2.422 (Raban Maur) ; 2.864 (Énée de Paris).

7. Voir plus haut, p. 206 et suiv.

8. *Vita Maioli*, Migne CXLII, 955.

9. Hilduin énumère dans sa lettre à Louis le Pieux (*Epist. Karol. aevi*, III, 329) les sources qu'il met en œuvre pour composer une nouvelle vie de saint Denis. L'auteur des *Gesta Dagoberti* a sous les yeux Frédégaire, les *Gesta Francorum*, les vies des saints Arnoul, Amand, Ouen, Éloi, sainte Geneviève ; cf. Préf. éd. Krusch (*SS rerum merov.* II, 396) et Levillain, *Etudes sur S. Denis*, 71-2.

10. B. Leningrad F v. I 12 ; cf. *N. Archiv*, XLVII, 576. Me Dobiash l'attribue à Corbie (*Hist. atelier Corbie*, 148-9).

11. B. Vatican, Regin, 581. Le volume porte aussi la mention : « Iste liber est beati Dyonisii », cf. *SS*, XV, 4.

12. B. N. lat. 1.153 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 471.

canonique. Il subsiste du Xe siècle en provenance de Saint-Denis un exemplaire de la Loi Salique et des Capitulaires [1].

Le monastère a possédé certainement dès le même temps et probablement plus tôt encore un certain nombre de classiques. Saint-Denis était pourvu très anciennement sans doute de deux exemplaires de Virgile, en capitale, l'un qui serait peut-être du IIIe siècle, l'autre du VIe [2]. Il subsiste un Térence[3], un Pline [4] et un Justin [5], tous trois du XIe siècle, ainsi qu'un Végéce et un Solin [6] du même âge, des traités de musique et d'arithmétique du Xe siècle [7]. A défaut d'anciens catalogues, les épaves sauvées de l'ancienne collection de Saint-Denis témoignent qu'elle était l'une des belles bibliothèques du temps [8].

***

La bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, à la veille de la Révolution, était de toutes les bibliothèques monastiques de France la plus riche en manuscrits anciens, mais aussi celle qui, au cours de l'époque moderne, en avait recueilli de toutes parts le plus grand nombre, grâce au zèle et à la réputation de ses célèbres moines érudits. S'il est facile de distinguer dans ce fonds l'apport de quelques grandes collections de manuscrits, il est souvent malaisé de reconnaître ceux de provenances diverses, que la Congrégation de Saint-Maur avait accumulés dans son principal foyer d'études. D'autre part, en 1791, beaucoup de livres ont disparu, dont on ne retrouve pas toujours la trace [9]. En l'absence de tout catalogue ancien, à Saint Germain plus qu'ailleurs, l'état de la collec-

1. B. N. lat. 4.628 A., cf. B. Guérard, *Notices et Extraits des mss.*, XIII, 2e p., 62.

2. Plus haut, p. 36.

3. B. N. lat. 7.899 ; Chatelain, *Paléogr. Class.*, I, Pl. 7.

4. B. Univ. Leyde, Voss. F 4 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 459 ; Chatelain, Pl. 138 ; II, p. 13.

5. B. N. nouv. acq. lat. 1.601. La cote K. H + atteste que le volume provient de S. Denis ; cf. Chatelain, Pl. 134, 1° ; II, p. 25.

6. B. N. lat. 7.230.

7. B. N. lat. 7.183, 7.199.

8. L. Delisle l'estime remarquable par le nombre, l'antiquité et le choix des livres (I, 204). Nous ne possédons aucun catalogue ancien ; mais nous savons qu'au XVe siècle, S. Denis, à une époque de décadence des études monastiques, possédait 1.350 manuscrits (p. 203).

9. Voir l'histoire des acquisitions et pertes de la B. de S. Germain dans Delisle, *Cab. des mss.*, II, p. 40 et suiv.

tion de livres, telle qu'elle était constituée du VIIIe au XIe siècle, ne peut donc être déterminé que très imparfaitement.

Il subsiste encore ou on a conservé jusqu'en 1791 nombre de Bibles, d'Évangiles, d'exemplaires d'autres Livres saints, de Sacramentaires, Évangéliaires, Homéliaires, Psautiers, Martyrologes antérieurs au XIIe siècle qui certainement ne proviennent ni de Corbie, ni de Saint-Maur [1] ; mais d'un petit nombre d'entre eux seulement nous sommes sûrs qu'ils appartenaient au fonds primitif de Saint-Germain. C'est le cas du Psautier en onciale du VIe siècle puisqu'il fut donné par Childebert, de l'exemplaire du IXe siècle du Martyrologe d'Usuard, car il a été exécuté au monastère [2], et de la Bible qu'aurait envoyée Justinien à Childebert [3].

De même, élimination faite des manuscrits dont l'arrivée à Saint-Germain date certainement du XVIIe ou XVIIIe siècle, il subsiste ou il subsistait avant la Révolution un nombre important d'ouvrages antérieurs au XIIe siècle, appartenant aux diverses séries autres que celles des textes sacrés et des livres liturgiques. Trois sont antérieurs au IXe siècle, cinquante-deux datent du IXe, vingt-neuf du Xe, vingt et un du XIe. Parmi cette centaine de manuscrits, soixante-quatre sont consacrés aux œuvres doctrinales des Pères ou autres écrivains ecclésiastiques plus récents, dont quinze volumes de saint Augustin [4], cinq de saint Jérôme [5], onze

1. Bibles, B. N. lat. 11.504-5, 11.532-3 (VIIIe s.), cf. plus haut, p. 202, 11.938-41 (XIe) ; Évangiles S. Marc et Mathieu, en capitale sur parchemin pourpré VIIIe s., B. N. lat. 11.955, cf. Delisle, *Cab. des mss.* III, 198 ; deux exemplaires des Évangiles du IXe disparus en 1791 (liste de dom Poirier, 106, 108 ; cf. Delisle, II, 54) ; Évangiles qui subsistent, B. N. lat. 11.956-8, 13.171 (IXe) ; 11.959, 12.305, 13.169 (X^e) ; Exemplaire latin et grec des Épîtres de s. Paul (VIe-VIIe s., Montfaucon, *B. B.* n° 31, II, 1.124) ; Anc. Testam., 11.937 (IXe), 11.938-41 (XIe) ; Livre des Rois, 11.946 (IXe) ; Sacramentaires et Missels, 11.589-90 (X^e) ; Evangéliaire (IXe), 13.250 ; Épîtres et Évangiles 13.251 (XIe) ; Lectionnaire, 12.045 (IXe) ; Psautier de s. Germain, 11.947 (VIe) ; Psautier en tironienne du VIIe s. d'après Montfaucon, II, n° 774, p. 1.138 ; du IXe d'après Delisle, *B. Ec. Chartes*, 1868, p. 220, B. N. lat. 13.160 et 2 Psautiers du XIe, 11.504-5 ; Homéliaire, 13.387 (X^e) ; Martyrologe d'Usuard, 13.745 (IXe) ; 12.582 (X^e).

2. B. N. lat. 11.947, 13.745.

3. Voir plus haut, p. 37.

4. VIe s. B. N. lat. 11.641 (fragm. sur papyrus) ; IXe s. 12.193 (Quaest. in Matth.) ; 12.198 (Hom. sur Épîtres s. Jean), 12.207 (De natura animae), 13.358 (De gratia nov. Testam.), 13.366 (De mendacio) ; 13.376 (Sermons) ; Xe s. 12.189 (In psalmos, De disciplina christ.), 12.191 (In psalmos, Confess.), 12.194-5 (Sermones in Joh.), 12.202 (Homélies), 13.374 (Collatio cum Pascentio) ; XIe s. 12.184 (In psalmos), 12.219 (Adversus V haereses).

5. IXe s., B. N. lat. 11.631-2 (Lettres) ; 11.999 (In psalmos) ; 12.153 (sur Jérémie) ; 12.163 (Lettres et Opusc., ainsi que de s. Augustin) ; XIe 12.153 II (sur Isaïe).

de Grégoire le Grand[1] et trente-trois d'écrivains ou compilateurs divers[2]. Six anciennes collections canoniques[3], des ouvrages d'histoire, Eusèbe en deux exemplaires, Hégésippe, peut-être Paul Orose[4], appartiennent au fonds de Saint-Germain, ainsi que quatorze manuscrits hagiographiques[5] et une quinzaine de manuscrits les uns relatifs aux Arts Libéraux[6], les autres renfermant soit des poètes chrétiens et profanes[7], soit des ouvrages de science naturelle ou de médecine[8]. Il se peut qu'un certain nombre de ces manuscrits proviennent d'acquisitions récentes faites par la savante communauté, mais on reconnaît du moins à des signes sûrs que quelques-uns d'entre eux, comme le manuscrit du Polyptyque d'Irminon[9], ont appartenu à la bibliothèque primitive[10]. Un examen attentif de chaque manuscrit permettrait

1. IXe s., B. N. lat. 11.674 (Lettres), 12.255 (Hom.), 12.256 (Dial.), 12.261-2 et 1.393-4 (Pastoral) ; Xe 12.250-1 (sur Ezéch.) ; XIe s. 12.253 (id.), 12.263 (Pastoral).

2. Ambroise XIe s. lat. 11.624 (Hexameron), 12.139 (De Spiritu sancto) ; Origène Xe s. 12.121 (sur la Genèse) ; Clément XIe 12.217 ; Chrysostome IXe 13.346 (De reparatione lapsi), Xe 12.140 (Homélies) ; Hilaire Xe 12.132 (De Trinitate) ; Fulgence IXe 13.888 ; Cassien IXe 13.756 (Collat.) ; Isidore Xe 13.398-3 (Sententiae) ; Bède IXe 12.271 (sur la Genèse), 12.278 (sur Esdras), 12.282 (sur s. Luc), Xe 13.402 (sur les Proverbes) ; Eucher IXe 12.237 ; Claude de Turin IXe 12.289-90 (sur les Épîtres de s. Paul) ; Raban IXe 11.683 (sur s. Math.), XIe 11.685 (Éloge de la Croix) ; Haimon IXe 13.408, Xe 12.303, 12.305, XIe 12.302 ; ainsi que des recueils d'extraits divers IXe 11.561, 11.574, 11.997, 12.279, 13.189, 13.196, 13.208. Il faut peut-être ajouter quelques-uns des mss. signalés comme perdus par dom Poirier, nº 718 les Homélies d'Origène, nº 725 Grégoire de Naziance Apologét. IXe (s'il ne s'agit pas du ms. de Leningrad Q I 46), qui ne proviennent pas, à notre connaisssance, de Corbie.

3. IXe s. lat. 11.709 (Canons), 11.710 (Dionysio Hadriana), 11.711 (Denys le Petit), 12.444 (Collection canonique) ; Xe 12.246, 13.655.

4. Xe 11.738 et XIe 12.528 (Eusèbe) ; Xe 12.513 (Hégésippe). Un ms. du IXe s. des Histoires d'Orose figure au nº 432 de la liste dressée par dom Poirier.

5. IXe 13.757 (vie et miracles de s. Germain par Héric) ; Xe lat. 11.748, 13.345 II, 13.762-4 ; XIe 11.750-2, 12.596, 12.599-600, 13.758, 13.765.

6. IXe 12.949, 1.957 ; Xe 12.963, 14.116 ; XIe 12.961 (Periermeniae, Dialectique, Rhétorique, Topiques) et peut-être le « De nuptiis philologiae » de Martianus Capella IXe ou Xe s. (dom Poirier nº 1096) et la Rhétorique ad Herennium IXe (nº 1.155). Cf. Hauréau, *Not. et Extr.*, t. XX, 2e p., qui analyse le contenu de plusieurs mss. de grammaire provenant de S. Germain (p. 1, 25).

7. IXe 12.279 (Sedulius), 14.144 (Fortunat) ; XIe 12.961 (Boëce, « De consolat. philosoph. ») et peut-être le ms. perdu du VIII-IXe s. de Fortunat, Aldhelme etc. (dom Poirier, nº 783) ; Xe 12.246 (fragments d Ovide) ; XIe 13.045 (Lucain).

8. IXe 12.995 (Liber de virtutibus herbarum).

9. IXe s. 12.832.

10. C est le cas des douze manucrits signalés plus haut (p. 204), comme ayant été copiés dans le *scriptorium* de S. Germain. En outre les mss. lat. du IXe s. 13.394 où a été ajouté une liste de serfs de S. Germain, 13.013 où ont été transcrits des Annales de S. Germain, le ms. du Xe 12.194-5 où ont été notés des actes de Hugues, abbé de S. Germain, les mss. du XIe 12.599, vie et miracles de s. Germain, 12.219, avec en finale des chants en l'honneur de saint Vincent, ont certainement appartenu à l'ancien fonds de la bibliothèque.

peut-être de se prononcer sur l'origine de beaucoup d'autres. Suivant une évaluation sans doute exagérée, le fonds de Saint-Germain aurait compté près de 1.000 manuscrits remontant au moins au IXe siècle [1]. Il est vraisemblable que la collection qui s'est peu à peu formée des origines à la fin du XIe siècle était déjà l'une des belles bibliothèques monastiques de la *Francia* occidentale.

***

Le monastère Saint-Maur-des-Fossés, après l'arrivée des moines de Glanfeuil, a possédé les livres qu'ils avaient emportés avec eux, entre autres la Bible que leur avait donnée le comte Rorigon. L'histoire ecclésiastique d'Eusèbe transcrite vers 840 à Glanfeuil figurait aussi dans le trésor transporté par les moines dans leur nouvelle résidence [2]. Il subsiste aussi en provenance de Saint-Maur-des-Fossés un exemplaire des Évangiles en semi-onciale insulaire [3], un recueil de canons écrit en 796 [4], ainsi que deux manuscrits du XIe siècle renfermant des ouvrages des Pères [5]. Le monastère a gardé aussi le recueil de diverses homélies que le religieux Eudes, nourri à Saint-Maur-sur-Loire, a restauré pour l'amour de Notre-Dame et de Saint-Pierre-des-Fossés en 1058 [6]. Montfaucon signalait comme provenant de ce monastère et acquis par Saint-Germain-des-Prés une Bible du XIe siècle, un Sacramentaire ancien, et trois autres Sacramentaires ou Missels [7], dont un seul sans doute subsiste, qui date du XIe siècle [8]. Un Antiphonaire avec peintures provenant de Saint-Maur a été exécuté soit à la fin du XIe siècle, soit dans les premières années du XIIe [9].

De l'ancien fonds de Saint-Martin-des-Champs subsistent

1. Lerouge, *Curiosités de Paris*, II, 116, cité par Franklin, p. 127.

2. Cf. plus haut., p. 194

3. B. Leningrad, F I. 8, cf. Lindsay, p. 486. C'est sans doute l'exemplaire en écriture saxonne que signale Montfaucon comme provenant de S. Maur dans la B. de S. Germain (nº 35, *B. B.*, II, 1.142).

4. B. N. lat. 1.451 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 471.

5. Plus haut, p. 214

6. B. N. lat. 3.786, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 75.

7. *B. B.*, II, 1.141-2. Dans le fonds de S. Germain, ces manuscrits étaient cotés 1.053, 1.057, 1.061-3.

8. B. N. lat. 11.590 ; Leroquais, 71, p. 167-8.

9. B. N. lat. 12.044.

seize manuscrits antérieurs au XII[e] siècle [1], qui comme le petit nombre de manuscrits conservés de Saint-Maur-des-Fossés, ne sont que des épaves d'une collection sans doute assez riche.

Du monastère de Saint-Faron provient un Évangéliaire décoré, exécuté vers 800 dans le nord de la France [2].

1. Un Lectionnaire, B. N. lat., 17.301 ; trois mss. des Pères du IX[e] siècle, lat. 17.427, 17.430, 18.064 ; trois du X[e], 17.373, 18.071, 18.086 ; quatre du XI[e], 17.427, 17.974, 18.103, 18.168 ; et du XI[e] encore, quatre mss. hagiographiques, 18.299, 18.300, 18.304-5, ainsi qu'une collection de canons, 18.220.

2. Oxford, Bodl. Douce, ms. 176 ; cf. Zimmermann, p. 220.

CHAPITRE XXXIII

Les bibliothèques de la province de Reims

§ 1. Les bibliothèques des églises rémoises

Les églises épiscopales et monastères de la province ecclésiastique de Reims figurent pour la plupart parmi les établissements les mieux pourvus en livres dans la période qui s'étend du VIII[e] au XI[e] siècle.

De l'importante collection des livres sacrés que possédait l'église de Reims subsistent encore la belle Bible en deux volumes du IX[e] siècle, qui porte mention du don qu'en fit Hincmar à sa cathédrale [1], un Pentateuque de la fin du IX[e] siècle [2], trois exemplaires de luxe des quatre Évangiles, deux du IX[e] siècle, un autre du XI[e], un Évangéliaire du X[e] siècle et un autre Évangéliaire en caractères cyrilliens du XI[e], un Missel du X[e], deux Pontificaux, l'un du X[e], l'autre du XI[e] siècle [3], un *Liber epistolarum* du IX[e] siècle, deux livres de leçons et d'homélies du XI[e], un Psautier orné du X[e] siècle, un autre Psautier donné par le prévôt et chanoine Odolric au XI[e] siècle, deux *Passionarii* du XI[e] siècle[4]. L'église utilisait encore au temps de Flodoard les manuscrits des Saintes Écritures qu'elle devait à l'archevêque Tilpin ; Hincmar a fait exécuter un Sacramentaire, un Lectionnaire, un Pontifical qui n'ont pas survécu [5].

La collection des livres destinés à l'instruction et à l'édification du clergé rémois paraît aussi avoir été d'importance.

1. B. Reims, mss. 1 et 2. Voir plus haut, p. 259.

2. B. Reims, ms. 3 ; une note postérieure l'attribue à un don d'Hincmar « ut creditur ».

3. B. Reims, mss. 10, 11 et 13, 252 et 255 ; B. Laon, ms. 236 ; B. Reims, ms. 340-1. Un Catal. de la B. du chapitre de Beauvais de 1750, signale au n° 26 un Pontifical à l'usage de l'église de Reims du XI[e] siècle (Omont, *Rech. sur B. de Beauvais*, p. 60).

4. B. Reims, ms. 247, 294-5, 133 et 15, 1402-3.

5. Cf. plus haut, p. 258.

La cathédrale de Reims, rapporte Martène, était au commencement du XVIII[e] siècle riche en manuscrits très anciens[1]. Nous n'avons plus les manuscrits qu'a connus Mabillon, l'un exécuté sur l'ordre de l'archevêque Wulfaire, l'autre sur l'ordre de l'archevêque Ebbon et qui renfermaient des ouvrages de saint Augustin, ni celui qu'au rapport de Flodoard, Hincmar fit écrire à la louange de la Sainte Vierge [2] ; mais un certain nombre de manuscrits du IX[e] siècle qui ont survécu, portent mention du don qu'en a fait Hincmar [3]. Outre cette quinzaine de manuscrits dont il est le donateur, nous en conservons huit autres du IX[e] siècle en provenance de l'église de Reims[4]. Un code théodosien du début du IX[e] siècle ainsi, qu'un *Liber Pontificalis* du VIII[e] ou IX[e] siècle paraît lui avoir aussi appartenu [5]. Montfaucon signalait, en outre, un exemplaire de la vie d'Alcuin, vieux, disait-il, de 800 ans, par conséquent du IX[e] siècle, qui paraît perdu [6].

Nous savons qu'Hincmar a reçu de Loup de Ferrières un recueil d'extraits de saint Augustin par Bède [7], qu'il a fait copier des sermons du même Père [8] ; ces livres évidemment sont restés dans la bibliothèque de son église. Il l'a vraisemblablement enrichie d'ouvrages qu'il aura fait copier pour elle à Saint-Denis ou transcrire à Reims sur un exemplaire emprunté à ce monastère. Divers indices montrent, on l'a vu[9], que les *Miracula sancti Dionysii* et les *Gesta Dagoberti*, dont, au reste, Hincmar est peut-être l'auteur, ont été reproduits au *scriptorium* de Reims, probablement en son temps. La bibliothèque gardait certainement aussi les ouvrages de doctrine, de polémique, de droit, d'histoire qu'il a composés à Reims.

Le dépouillement des sources, où puise Hincmar dans ceux de ses ouvrages qui ont survécu, fournit peut-être l'équivalent d'une portion du catalogue des livres qui formaient

1. *Voy. littér.*, II, 79. Il signale en particulier la Bible d'Hincmar et l'exemplaire des Évangiles sur vélin pourpre, qui paraît être le ms. conservé à la B. de Reims, sous le numéro 11.

2. Plus haut, p. 261, 258.

3. Outre la Bible, n° 2, les mss. 70, 83, 99, 376-7, 382 f[os] 79-171 (celui-ci provenant du fonds de S. Thierry auquel appartient un autre ms. relié avec lui), 384-5, 390, 391 ?, 392-3, 425, 434.

4. B. Reims, mss. 74, 75, 100, 101, 118, 369, 413, 443.

5. B. Univ. Leyde 114 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 459 et Voss. Q 60, Lindsay, p. 460.

6. *B. B.* n° 248, II, 1290.

7. *Lupi epist.*, 76, p. 70.

8. Cf. plus haut, p. 254.

9. Plus haut, p. 258.

alors soit sa bibliothèque personnelle, soit celle de l'église de Reims en son temps, sous la réserve d'un recours possible aussi de sa part aux livres du monastère Saint-Remi. Dans les ouvrages d'Hincmar sont utilisés et cités cent quatre vingt quinze traités, homélies ou épîtres des Pères [1].

L'œuvre d'Hincmar montre aussi qu'il disposait d'un ou plusieurs exemplaires de la « Dionysio Hadriana », collection à laquelle l'archevêque fait habituellement des emprunts [2]. Les « Capitula Angilramni », la collection du pseudo Isidore, celle-ci dès 852, ont été certainement sous ses yeux [3].

Il avait aussi à sa disposition les Vies des hommes illustres de saint Jérôme avec la suite par Gennadius, les Chroniques de Rufin et de Cassiodore, de Prosper, de Bède, le « Liber Pontificalis ». Il cite également l'Histoire d'Hégésippe. Il ne connaissait, semble-t-il, comme œuvres d'historiens profanes que le Bréviaire d'Eutrope et l'Histoire des Césars d'Aurélius Victor [4].

Hincmar cite Priscien, Donat, l'ouvrage de Nonius Marcellus « de proprietate sermonum », les « libri *physicorum* » [5]. Il utilisait les «metra » de Prudence, Sedulius, Arator [6] ; il nomme Perse, Sénèque, Cicéron, dont il cite le « pro Ligario » [7], et, sans les nommer, Virgile, Horace, Juvénal, Térence [8]. De ces derniers surtout peuvent flotter dans sa mémoire des souvenirs gardés de l'éducation reçue à Saint-Denis et on

1. Cf. Schroers, *Hincmar, sein Leben und seine Schriften*, qui a dressé la liste de toutes les citations des écrits des Pères faites par Hincmar (p. 167-173), à savoir de neuf traités ou lettres de s. Cyprien, et deux apocryphes, de cinq ouvrages de s. Hilaire, vingt-cinq ouvrages d'Ambroise et six apocryphes, vingt traités ou lettres de s. Jérôme avec deux apocryphes, quarante-neuf ouvrages ou lettres de s. Augustin et 4 apocryphes, onze traités ou lettres de Prosper avec deux apocryphes, sept sermons ou lettres de Léon le Grand, trois traités de Boëce, deux ouvrages de Fulgence, cinq de Grégoire le Grand, onze de Bède, trois d'Alcuin, deux discours de Grégoire de Naziance, onze traités ou homélies de Chrysostome avec trois apocryphes, quatre épîtres de Cyrille d'Alexandrie, deux de Théophile, et respectivement un ouvrage de Marius Victorinus, Cassiodore, Isidore, Paulin d'Aquilée, Origène, Athanase et Basile. Le recueil d'extraits de s. Augustin par Bède, auquel Hincmar renvoie dans son « De Praedestinatione », est vraisemblablement une copie de l'exemplaire que Loup de Ferrières lui a envoyé.

2. Cf. Schroers, p. 390 et suiv.

3. Cf. notre ouvrage *La Hiérarchie épiscopale*, Appendice, *Les Capitula d'Hincmar de 852 et les Fausses Décrétales*, p. 299 et suiv.

4. Schroers, p. 444.

5. Éd. Sirmond, I, 466, 478 ; II, 154, 414 ; cf. Schroers, p. 466.

6. Cf. Schroers, *loc. cit.*

7. II, 17, 224, 476 et 703.

8. II, 47, 57, 186, 201, 224. Il cite un vers d'Andria de Térence avec cette seule référence « ut comicus dicit » (II, 4) ; cf. Schroers, *loc. cit.*

n'en peut conclure avec certitude que la bibliothèque de l'église de Reims possédât en son temps ces auteurs.

Il n'est pas douteux que sous ses sucesseurs, la bibliothèque de l'église de Reims n'ait reçu de nouveaux accroissements. Il subsiste un manuscrit du Xe siècle, renfermant des opuscules de saint Augustin, que l'archidiacre Hériman a donné aux *fratres* de l'église de Reims [1]. Nous conservons en outre neuf manuscrits du Xe siècle [2] et cinq du XIe [3].

Au temps où Gerbert s'instruisait, puis enseignait à Reims, il disposait certainement d'une collection de livres de mathématique, musique, astronomie, dont le nombre s'est accru par ses soins [4]; il avait composé un tableau de l'art de la rhétorique que la bibliothèque de Reims a pu conserver [5]. Virgile, Stace, Térence, Juvénal, Perse, Horace, Lucain faisaient, au rapport de Richer [6], l'objet de ses leçons. Ces ouvrages appartenaient soit à sa collection personnelle, soit à la bibliothèque de l'église de Reims. Dans tous les cas, nous savons que Gerbert faisait corriger au *scriptorium* de l'église un manuscrit de Pline, transcrire le Commentaire de Térence par Eugraphius et l'Histoire de Jules César, qu'il se procurait Stace, Suétone et Symmaque [7] et beaucoup d'autres, copiés soit à Reims, soit ailleurs.

On peut conclure que du VIIIe au XIe siècle, en dépit des pertes qu'elle a pu subir, la bibliothèque de l'église de Reims s'est continuellement enrichie et que parmi les églises de la *Francia* occidentale, elle a été l'une des mieux pourvues en livres. Il ne semble pas exagéré d'estimer qu'elle a pu compter au XIe siècle quelque quatre cents volumes.

En dehors des livres liturgiques ou renfermant des livres de l'Écriture sainte, dont la collection devait être fort considérable, le plus grand nombre des ouvrages qu'elle renfermait, à en juger par les manuscrits qui subsistent et par les citations d'Hincmar, étaient ceux des Pères et théologiens

1. B. Bamberg E III, 21 ; cf. Gottlieb , p. 341. Cet érudit range ce ms. parmi ceux de S. Remi. Le don fait « fratribus ecclesiæ Remensis » s'adressait évidemment au chapitre de la cathédrale.

2. B. Reims, mss. 77, 103, 126, 129, 130, 374, 875, 1097, 1351. Le ms. 1351 (Hist. eccl. d'Eusèbe) porte cette note contemporaine « Liber s. Mariae et s. Petri Remensis claustri » (H. Loriquet, Catal., II. p. 491).

3. B. Reims, mss. 673, 975, 1329, 1390, 1395.

4. Cf. Richer, *Histor.*, III, 48-54, éd. in usum schol., p. 102-4.

5. Voir plus haut, p. 260.

6. III, 47, p. 101-2.

7. *Epist.*, 7, p. 6 ; 8, p. 6 ; 134, p. 121 ; 148, p. 131 ; 40, p. 38.

plus récents. A ce lot s'ajoutaient des recueils de Canons et de Règles[1], des ouvrages d'histoire[2], des vies de saints[3] et un nombre considérable de livres relatifs aux Arts Libéraux[4].

***

La bibliothèque de Saint-Remi de Reims était, sans doute, comme celle de l'église Notre-Dame, l'une des mieux fournies dès l'époque carolingienne[5]. Martène a trouvé là cinq à six cents manuscrits, tant grecs que latins, très anciens, écrits, dit-il, pour la plupart, du temps d'Hincmar et donnés par lui[6]. L'incendie de 1774 en a fait périr le plus grand nombre et ceux qui subsistent sont présentement fort dispersés[7]. En provenance de Saint-Remi, est conservé un seul manuscrit du VIII[e] siècle[8]. Nous savons, en outre, qu'un exemplaire des œuvres de Zénon de Vérone a été donné par Hincmar à ce monastère[9]. Dix neuf manuscrits du IX[e] siècle qui en proviennent subsistent[10] et à notre connaissance, sept du

1. B. Berlin, Phillips 1743 (Conciles, cf. Lindsay, *Collect., Palaeogr. lat.*, II, 32), B. Reims, mss. 384, 673 (Décret de Burchard XI[e] s.). Voir plus haut, les collections qu'utilisait Hincmar.

2. Il subsiste un exemplaire de l'Hist. ecclés. d'Eusèbe (B. Reims 1351) ; voir les ouvrages cités par Hincmar.

3. B. Reims, ms. 1390.

4. Il subsiste une Arithmétique de Boëce du XI[e] s. (B. Reims, ms. 975), un Priscien (ms. 1097), un Salluste du XI[e] (ms. 1329). Voir les ouvrages utilisés par Hincmar et Gerbert.

5. Cf. Gottlieb, *Ueber mittelalterl. B.*, p. 338 et suiv.

6. *Voy. littér.*, II, 84. Le ms. de la B. N. lat. 5609 renferme la mention du don d'Hincmar à S. Remi. L'exemplaire des œuvres de Zénon de Vérone, utilisé par les Barberini, avait été donné aussi à ce monastère par Hincmar (plus haut, p. 261). On a vu aussi (p. 259, 262), qu'Hincmar a donné à S. Remi un exemplaire de ses œuvres, un Sacramentaire, un Lectionnaire, des Évangiles.

7. Cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 411. Ces mss. sont passés au nombre de 21 à la B. N., d'autres, en petit nombre, sont conservés à Reims, d'autres à Berne, Leyde, Wolfenbüttel, Rome, etc.

8. Coll. Phillips, n. 1743/576, cf. Gottlieb, p. 342.

9. Voir plus haut, p. 261.

10. B. Reims, ms. 9 (Évangiles), 123, 513, 671 ; B. N. lat., 1597 A, 4.668, 5.609, 9.347, 13.089 ; B. Vatican Regin. 191, (sur ce Missel, en min. carol. de plusieurs mains, sur lequel a été apposée plus tard la note « liber s. Remigii », cf. Ebner, *Quellen und Forsch.*, 237) ; 1.650 (Gottlieb, p. 343-4) ; B. Univ. Leyde, Voss. lat., 60 (*Gesta pont. rom.*) ; 114 (Bréviaire d'Alaric) ; B. Berne, 522 (IX/X[e]) ; Brit. Mus. A XXXIII (Comment. sur Martianus Capella) ; 15 B. XIX 1[re]. (*Carmen Paschale* de Sedulius, cf. Gottlieb, p. 340-1) ; Coll. Phillipps 1886/795. (*Hist. Langob.*, cf. Gottlieb, p. 342) ; B. Leningrad, Q, I, 5 (*Visiones*, cf. Gottlieb, p. 343 et Gillert, *Latein-Hdschr., N. Archiv.*, VI, p. 500).

même âge ont péri [1]. Dix neuf manuscrits du X[e] siècle [2] et cinq du XI[e] [3] sont aussi conservés ; d'autres du même temps, qui n'ont pas survécu, figuraient certainement dans la bibliothèque du monastère.

Parmi ces manuscrits, les textes scripturaires et les livres liturgiques constituaient une collection précieuse par le nombre, la qualité, la parure des volumes conservés au trésor de Saint-Remi. Un exemplaire des quatre Évangiles du IX[e] siècle, échappé à l'incendie de 1774, subsiste encore, ainsi que le Missel du Vatican. Le Sacramentaire exécuté par Lambert entre 798 et 800, celui qu'offrit Hincmar à Saint-Remi, le Lectionnaire donné également par lui, ont péri. Du Martyrologe qu'utilisaient les religieux au IX[e] siècle il ne subsiste qu'une copie [4].

Outre les traités et commentaires doctrinaux nous savons que la bibliothèque de Saint-Remi comptait des ouvrages de droit civil et ecclésiastique [5], des livres de grammaire et des « metra » chrétiens ou profanes [6] et qu'elle a possédé les Histoires composées par l'un des religieux du monastère, Richer [7].

1. Mss. de saint Augustin sur les psaumes exécutés, l'un sur l'ordre de l'archevêque Wulfaire, l'autre par ordre d'Ebbon, qu'a connus Mabillon (plus haut, p. 261) ; Sacramentaire exécuté de 798 à 800 ; Évangiles, Sacramentaire et Lectionnaire d'Hincmar mentionnés plus haut (p. 262) ; Martyrologe du IX[e] siècle, dont le ms. lat. 17.819 est une copie moderne (cf. U. Chevalier, *Sacram. de S. Remy*, Introd., p. XIII) ; copie des œuvres d'Hincmar offerte par lui à S. Remi (plus haut, p. 259).

2. B. Reims, mss. 76, 132 (celui-ci avec comme feuilles de garde les débris d'un ms. du VII[e] et d'un autre du IX[e] s.) ; B. N. 4.280 A, 5.569, 7.974 (cf. Chatelain, *Paléogr. class.* p. 25), 8.728, 8.780, 10. 758, 13.746, 13.763-4 ; B. Berne, 83, 427 ; B. Bamberg (ms. autographe de Richer, cf. plus haut, p. 263) ; Brit. Mus., Addit. 9.046 (Psautier en tiron. ; cf. *Guide to the exhib. mss.*, P. II, n° 87, p. 31), 15 B. XIX 2[e] P. *(De temp. rat.* de Bède) ; (coll. Phillips 1762, 605, Anségise, cf. Gottlieb, p. 342) ; B. Vatic. Regin. 417, 994.

3. B. N. lat. 4.789, 11.884, 13.089, 14.069 ; B. Vatic. Regin. 561.

4. Cf. n. 1 et p. précéd., n. 10.

5. Bréviaire d'Alaric (B. Leyde, ms. 114), Recueil de constitutions impériales et textes canoniques (Phillipps 1741/571), loi des Wisigoths (B. N. 4.668), deux exemplaires de la Loi Salique (lat. 4.789, 10.758), trois du livre des Capit. d'Anségise (Phillips 1762/605 ; B. N. 10.758, et Vat. Regin. 417), Recueils de canons (Phillips 1743/576 ; B. N. lat. 4.280 A et 14.193), Dionysio Hadriana (B. Reims 513), Canons d'Isaac de Langres (Vat. Regin. 994), Synode de 825 (B. N. lat. 1.597 A).

6. Fulgence, Etymologies, De vastatione Trojae (B. Berne, ms. 427), Hygin, Poeticon, Astronomicon (B. N. lat. 8.728) ; ouvrages de grammaire de Duncant, Pierre de Pise, Donat, cf. plus haut, p. 262, etc. (B. Leyde, publ. lat. 114 ; B. Berne 83 et 522 ; Brit. Mus. Reg. 15. A. XXXIII). Le ms. du Brit. Mus. 15. B. XIX renferme, avec le *carmen Paschale* de Sedulius, cinq satires de Perse (Gottlieb, p. 341). Le ms. de la B. N. lat. 7.974 du X[e] siècle, qui renferme toutes les poésies d'Horace, porte une inscription à demi effacée, que Chatelain *(Paléogr. class.* p. 25, Pl. LXXXIV) a restituée « Liber s. Remigii Rhemensis ». Le ms. latin 9.347 du IX[e] s. de Juvencus porte ce même « ex libris » *(N. Archiv.*, IV, 120).

7. Voir plus haut, p. 263.

De la bibliothèque du monastère Saint-Thierry, subsistent d'abord plusieurs exemplaires des Évangiles. L'un est du IXe siècle et, suivant les indications répétées sur plusieurs feuillets, a été donné aux moines par l'abbé Hincmar, probablement l'archevêque de ce nom, en sa qualité d'abbé du monastère épiscopal. Un autre exemplaire comprend deux folios écrits au VIIIe siècle, le reste du manuscrit appartenant au Xe. Un troisième exemplaire des Évangiles est du même âge. Un autre manuscrit du Xe siècle renferme aussi les autres livres du Nouveau Testament. Trois autres manuscrits contiennent quelques-uns des livres de l'Ancien, les Psaumes, Isaïe et Jérémie écrits au IXe siècle, les quatre livres des Rois au Xe [1].

Les livres liturgiques contemporains, à l'usage de la communauté sont également nombreux. Un Sacramentaire du IXe siècle richement enluminé fut d'abord la propriété de l'église de Noyon, mais entra en possession de Saint-Thierry dès le IXe siècle [2]. Un autre Sacramentaire de la fin du Xe siècle paraît avoir été écrit sur l'ordre de l'abbé Ayrard (972-80) [3]. Parmi les livres liturgiques du monastère figurent encore un Évangéliaire, un Épistolaire, un Passionnaire du Xe siècle [4] et plusieurs livres d'Homélies et de Légendes [5].

En dehors des manuscrits scripturaires et liturgiques, il subsiste, en provenance de Saint-Thierry, onze manuscrits du IXe siècle [6], dix du Xe [7] et douze du XIe [8]. Parmi ces ma-

1. B. Reims, mss. 7 ; 8 ; 12 ; 6 ; 4, 5 et 14.

2. B. Reims, ms. 213 ; Delisle, *Anc. Sacram.*, XXI, p. 121 ; Leroquais, 8, p. 22-4. Dans un cahier ajouté après coup en tête du manuscrit, mais qui appartient aussi au IXe siècle, se trouve la messe de saint Thierry. Le Memento du Canon en faveur de la *congregatio* de N.-Dame, s. Médard et Eloi prouve que le Sacramentaire a été fait à l'usage de l'église de Noyon. Cf. plus haut, p. 243

3. B. Reims, ms. 214 ; cf. Delisle, *op. cit.*, 285-9, 369-71 ; U. Chevalier, *Sacram. de s. Remy*, Introd., VI, n. 1 ; Leroquais, 36, p. 91-4.

4. B. Reims, mss. 258, 250, 1.405.

5. Mss. 296 (fos 1-64, IXe s. ; 66-135, Xe ; donné à S. Thierry par le prêtre Odolric), 1412 (X-XI), 297 (XI), 1407 et 1413 (XI-XII).

6. B. Reims, mss. 73, 85, 110, 116, 373, 414-5, 421, 426, 435 ; B. Ec. méd. Montpellier, ms. 126 (ce ms. porte l'ex libris de S. Thierry du XIVe s. ; cf. Catal., p. 332 ; Chatelain, *Paléogr. class.*, II, 21, Pl. CLXVI 2°, estime qu'il est du Xe).

7. B. Reims, mss. 78, 96, 125, 395, 1e p., 396, 438-40 ; B. N. lat 1913 A, 2172. Sur les ms. provenant de S. Thierry de la B. N., cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 412.

8. B. Reims, mss. 134, 382 (fos 1-78), 394-5, 428, 1352, 1354, 1406 ; B. N. lat., 13090 (avec indication de provenance). Le ms. de Reims 394 attribué par Loriquet au Xe siècle, serait du XIe au jugement de dom G. Morin (*Un recueil de sermons de s. Césaire, R. Bénéd.*, 1906, p. 26) ; de même, le ms. 427 (*Le comment. inédit d'Epiphanius sur les Evangiles*, 1907, p. 337). Les recueils de vies des saints, B. N. lat. 5.563 et 5.612, qui portent l'ex libris de S. Thierry, comme le 13.090, et qui sont passés de la B. des Carmes de Clermont à celle de Colbert (*Catal. B. Dépts.* XIV, B. Clermont, p. XVIII-XIX) sont postérieurs au XIe siècle.

nuscrits figurent les Déclamations du pseudo Quintilien et des extraits des Controverses de Sénèque le rhéteur [1].

Les moines d'Hautvilliers sont restés jusqu'au XVIII[e] siècle en possession de l'Évangéliaire d'Ebbon [2] et ont sans doute gardé aussi, dès son exécution, l'exemplaire des Évangiles écrit vers 1100 [3]. Montfaucon signalait au même monastère un manuscrit de l'Énéide, vieux de 800 ans et datant par conséquent du IX[e] siècle [4], qui ne s'est pas conservé. Si, comme il semble, Hautvilliers a joué un rôle important dans l'exécution des livres illustrés de l'école rémoise, il y a lieu de penser que le monastère disposait d'une bibliothèque assortie au *scriptorium*. Mais nous ne pouvons plus guère en juger. Un manuscrit provenant d'Hautvilliers renferme bien un catalogue de livres qu'on a cru parfois être celui de la bibliothèque de ce monastère, mais il est prouvé qu'il se rapporte au monastère de Gorze [5].

Orbais avait aussi au IX[e] siècle une bibliothèque. Gottschalk dans un libelle, composé sans doute au temps de sa captivité à Hautvilliers, parle de l'opuscule d'un pape qu'il a lu à Orbais dans un vieux petit livre relié en peau noire [6]. Un manuscrit du X[e] siècle qui renferme le recueil de Capitulaires d'Ansègise porte l'ex-libris « liber sancti Nicasii » [7] et provient sans doute du monastère rémois de Saint-Nicaise. Du monastère Saint-Basle subsiste un Priscien du IX[e] ou X[e] siècle.

§ 2. — Bibliothèques des églises de la région de l'Aisne et de l'Oise.

A Châlons, dom Martène a trouvé dans la bibliothèque épiscopale un exemplaire des Évangiles qui, à son sentiment, était âgé d'environ 800 ans (IX[e]-X[e]), ainsi qu'un très beau Sacramentaire avec un catalogue des évêques qui finissait à

1. ms. 126 cité de la B. École méd. Montpellier.

2. B. Epernay, ms. 1, cf. plus haut, p. 265. Martène l'a vu à Hautvilliers quand il a visité ce monastère (*Voy. litt.*, II, 78).

3. B. Epernay, ms. 2.

4. *B. B.*, II, 1290.

5. B. Reims, ms. 427. Loriquet, qui l'a publié dans la Préf. du Catal. de la B. de Reims (*Catal. B. Dépts*, XXXVIII), le rapportait au monastère d'Hautvilliers ; dom G. Morin (*Le catal. des mss. de Gorze*, dans *R. Bénéd.*, 1905, p. 2) a montré qu'il s'agit d'un catalogue des livres du monastère de Gorze.

6. « nomen ipsius (papæ) Orbacis olim legi in quodam vetusto libello cum ipso illius opusculo... qui libellus nigra prorsus est pelle contectus » (publié par dom G. Morin, *Gottschalk retrouvé*, *R. Bénéd.*, 1931, p. 108, d'après le ms. de Berne 584).

7. B. Berne, ms. 109 ; B. Univ. Leyde, publ. lat. 22.

Gibuin et qu'on peut par conséquent sans doute dater. Il y vit aussi un manuscrit de Solin, fort beau et fort ancien [1].

Le monastère voisin, Saint-Pierre-des-Monts, a possédé, au moins au XIe siècle, une collection de livres qui nous est mieux connue. Un manuscrit du Xe siècle qui en provient est conservé [2], ainsi que onze manuscrits du XIe [3].

Du trésor de la cathédrale de Laon subsistent un exemplaire de luxe des quatre Évangiles du IXe siècle, un exemplaire des Évangiles de saint Mathieu et de saint Marc, et un Graduel également du IXe, un Missel du XIe, deux Lectionnaires du Xe-XIe siècles [4]. Montfaucon signalait à Laon un Psautier de la plus haute antiquité qui paraît perdu [5].

En dehors des livres servant au chœur, la collection des manuscrits appartenant à l'église de Laon a dû être considérable, à en juger par le nombre des manuscrits antérieurs au XIIe siècle qui subsistent. Outre les manuscrits du VIIe siècle en écriture a z qui proviennent de la cathédrale de Laon [6], six autres au moins, de même origine, datent du VIIIe ou des premières années du IXe siècle [7]. Une cinquantaine ont été exécutés au IXe siècle, à savoir les six manuscrits donnés par l'évêque Didon à Notre-Dame [8], les huit manuscrits offerts par Bernard et Adelelm [9] et quarante autres [10]. Parmi les manuscrits conservés, neuf appartiennent au Xe siècle [11], mais

1. *Voy. littér.*, II, 88.

2. B. Châlons-sur-Marne, ms. 32.

3. B. Chalons, mss. 7, 31, 46, 53, 54, 56-7, 60, 70-1, 73.

4. B. Laon, mss. 63 ; 473 bis ; 239 ; 237 ; 250 bis et 252. En outre le ms. 236 est un Missel rémois qui sans doute a passé de Reims à Laon à une époque postérieure (cf. Leroquais, 53, p. 129-131).

5. Montfaucon, n° 13 du catal. des manuscrits de la cathédrale, *B. B.*, II, 1292.

6. B. Laon, mss. 137 (Orose), 423 (Isidore). Peut-être le ms. d'Origène de Cambridge (cf. plus haut, p. 252, n. 3 et 8) provient-il aussi de Laon.

7. B. Laon, mss. 26, 68, 96, 330, 422-469.

8. B. Laon, mss. 6, 97, 122 bis, 135, 199, 428 ; cf. plus haut. p. 253.

9. B. Laon, mss. 38, 136, 265, 273, 298, 444, 464, 468. Ravaison (*Catal. B. Dépts.* in-4°, t. I, Introd., p. 43-5) soupçonne que ces livres proviennent de la succession de Charles le Chauve, les comtes Bernard et Adelelm figurant parmi ses exécuteurs testamentaires ; sans doute ils devaient partager les livres entre S. Denis, Notre-Dame de Compiègne et le fils du roi. Mais Ravaison suppose que Louis le Bègue, moins bibliophile que son père, abandonna une partie au moins de son lot à ses conseillers, qui ont pu en attribuer une part à Notre-Dame de Laon. Toutefois M. E. Miller croit reconnaître dans l'anagramme du glossaire latin grec qu'ils ont donné à la cathédrale de Laon (B. Laon 444) la date de 888 (*Glossaire grec latin de la B. de Laon* dans *Notices et Extraits*, XXIX, 2e p., p. 7). Le livre en ce cas aurait été exécuté après la mort de Charles le Chauve.

10. B. Laon, mss. 4, 4 bis, 16, 24, 26, 37, 55, 72, 81, 84, 86, 92-3, 96, 105, 107, 113, 114, 121-2, 130-1, 200-1, 216, 266, 279, 299, 319, 328 bis, 336, 342, 403 bis, 407, 420, 426 bis, 445, 447-8 ; B. N. lat. 11.379 (manuscrit renfermant des formules ; cf. Zeumer, *Form.*, 512).

11. B. Laon, mss. 11, 16, 48, 67, 129, 274, 288, 424, 439 ; B. N. lat. 5670 (*Codex mss. hagiogr.*, n° 432).

tandis qu'il en subsiste un bon nombre du XIIe, le XIe n'est représenté que par les livres liturgiques déjà signalés. Au XVIIIe siècle subsistaient bien des manuscrits aujourd'hui perdus. Nous ne retrouvons qu'un seul des huit volumes très antiques qui, d'après le Catalogue édité par Montfaucon, renfermaient des Commentaires de saint Jérôme sur les prophètes [1], un seul des quatre volumes de Commentaires sur les Psaumes de saint Augustin [2]. Beaucoup d'autres parmi les volumes au nombre de plus de cent que le correspondant de Montfaucon qualifiait d'antiques ou très antiques, ont aujourd'hui disparu. Comme d'autre part il en subsiste que ce Catalogue ne signale pas, la collection formée à Laon devait dès le Xe siècle dépasser très sensiblement la centaine.

Il subsiste onze volumes du IXe ou Xe siècle renfermant des œuvres de saint Augustin et le Catalogue de Montfaucon en fait connaître huit autres, outre le recueil d'extraits formé par Eugippius [3]. Notre-Dame de Laon a possédé de ce même âge treize manuscrits d'ouvrages authentiques ou non de saint Jérôme [4], cinq volumes de Grégoire le Grand, huit de saint Ambroise, trois d'Origène, un de Clément d'Alexandrie, un de saint Jean Chrysostome, un de saint Éphrem, un de Cassien, un de Fulgence, un de Prosper et de saint Léon, six de saint Isidore, un de Julien de Tolède, un de Cassiodore, deux d'Hésychius, six de Bède. Il y faut ajouter trois manuscrits d'Alcuin, trois de Raban Maur, un d'Haimon, un d'Amalaire, deux de Paschase Radbert, un de Scot Erigène ?, un de Rathier de Vérone [5] et une dizaine de volumes renfermant des Com-

1. Ms. 38 (sur Jonas, Michel, etc.), au regard des n°s 17-21, 175, 177, 285 du Catal. édité par Montfaucon.

2. Ms. 16, au regard des n°s 94, 97, 102, 103 du Catal.

3. « in Genesim » B. Laon, mss. 4 et 4 bis, Catal. de Montfaucon, 107 et 275 ; « in psalmos », ms. 16, Catal. 94, 97, 102-3 ; « in Iohannen » ms. 86, Catal. 101 ; « de consensu Evang. » ms. 266, Catal. 266 ; « de Trinitate », ms. 130, Catal. 104 ; « de catech. rudibus », ms. 131, Catal. 268 ; « Altercatio, de opere monach. », ms. 135, Catal. 166 ; « de symbolo », ms. 136, Catal. 105. Il subsiste deux mss. de divers traités, 129 et 288, qu'on ne peut identifier avec ceux du Catal. On y trouve signalés en outre comme antiques ou très antiques des mss. des Lettres n°s 95 et 269, « in s. Paulum » n° 96, « De civit. Dei » n° 98, « adv. V haereses » 109, « de utilitate credendi » 267 et les extraits faits par Eugippius, n° 24.

4. B. Laon, mss. 24 (Catal. 180), 38 (l'un des huit signalés par le Catal., cf. n. 1), 68, 72 (Catal. 14), 266 (Catal. 183) ; Catal. 301.

5. Grégoire, ms. 48 (Catal. 23, 176), Catal. 25-7 ; Ambroise, mss. 107 (Catal. 90), 216 (Catal. 182), Catal. 91-3, 184, 274, 280 ; Origène, ms. 11 (Catal. 171), Catal. 174, 178 ; Clément, ms. 96 (Catal. 278) ; Jean Chrysostome, Catal. 168-70 ; Éphrem ms. 121 (Catal. 277) ; Cassien, ms. 328 bis (Catal. 286) ; Fulgence (Catal. 259) ; Prosper et Léon, ms. 122 (Catal. 277) ; Isidore, mss. 422-3, 447 (Catal. 28), Catal. 210, 288, 292 ; Julien de Tolède, Catal. 283 ; Cassiodore, ms. 26 ; Hésychius, Catal. 30, 32 ; Bède, mss. 92-3 (Catal. 114), 55 (Catal. 212), 105, Catal. 29, 312 ;

mentaires ou des extraits d'ouvrages théologiques divers [1].

La bibliothèque de Notre-Dame de Laon possédait aussi aux IXe et Xe siècles des recueils de canons, de règles, de lettres synodales, de Décrétales et de formules [2], des ouvrages d'histoire, Hégésippe et les vies des papes d'Anastase, un recueil de Vies de saints qui subsistent, ainsi qu'un second exemplaire de l'histoire des papes, le « De gloria martyrum » de Grégoire de Tours, les Antiquités judaïques de Josèphe, l'Histoire de l'église de Reims de Flodoard, signalés par Montfaucon et qui sont perdus [3]. On trouvait aussi à Laon le « De arte militari » de Végéce, le « De re agricultura » de Palladius, le « De plantis » d'Oribase et un autre livre de médecine [4]. Un petit nombre de « metra » et de livres relatifs aux Arts Libéraux sont conservés ou signalés à côté de trois glossaires dont l'un gréco-latin [5]. Il n'est fait mention d'aucun manuscrit des classiques de l'antiquité.

Saint-Vincent de Laon a possédé une ancienne collection de livres dont nous gardons un certain nombre de témoins, un recueil de divers livres de l'Ancien Testament du IXe siècle et un exemplaire du XIe siècle de l'Évangile de saint Mathieu, un manuscrit du VIIIe ou IXe siècle du « De vita contemplativa » de Pomère [6], six manuscrits du IXe siècle [7] et trois du Xe siècle [8]. L'un de ces derniers a été donné à Dieu et à saint

Alcuin, mss. 84 (Catal. 31), 122 bis (Catal. 281), Catal. 292 ; Raban, ms. 6 (Catal. 121), Catal. 118, 261 ; Haimon, ms. 37 ; Amalaire, Catal. 290 ; Paschase, mss. 67 (Catal. 211), 114 (Catal. 284) ; Scot Erig. ?, ms. 81 ; Rathier, ms. 274.

1. B. Laon, mss. 113, 265, 273, 279, 330 et Catal. de Montfaucon, nos 16, 141, 179, 265, 307, 313.

2. B. Laon, Coll. de canons, mss. 200-1 (peut-être Catal. 213-4, 350) ; « Regula canonicorum », ms. 336 ; règle de s. Basile, Catal. 181 ; Conc. de Constantinople, Catal. 194 ; recueil de lettres de Papes, évêques et rois, ms. 407 (Catal. 163) ; Lettres d'Hincmar, Catal. 289 ; formulaire B. N. lat. 11.379.

3. B. Laon, mss. 403 bis (Catal. 108) ; 342 (Catal. 303 et 305) ; B. N. lat. 5670 ; Catal. 113, 125, 119.

4. B. Laon, mss. 428, 426 bis (Catal. 155), 424 (Catal. 156), 420.

5. Boëce « De consolatione philosophiae » ms. 439 (Catal. 296) ; Fortunat, ms. 469 (Catal. 294) ; « metra » divers (Catal. 276) ; Gloses sur Virgile et Sedulius, Servius sur Virgile, ms. 468 ; Glossaires, mss, 201 II, 444 ; Glossaire gréco-latin, ms. 445 (Catal. 349). Sur ce glossaire, cf. E. Miller, *Glossaire grec latin de la B. de Laon* dans *Not. et Extr.*, t. XXIX, 2e p., p. 1.

6. B. Laon, mss. 58, 66, 405.

7. B. Laon, 27 (Cassiodore « in psalterio »), 101 (Juvencus), 134 (Augustin « De mendacio », Lettres) ; 187 (Grégoire, Pastoral) ; 220 (Amalaire « De officiis eccles.») ; 281 (Divers et « Visio Wettini »).

8. B. Laon, mss. 75 (Jérôme, divers) ; 87 (Augustin « In Iohamem »), B. N. lat. 2397 (Jonas d'Orléans ; ce ms. entré à la B. de Colbert parmi la collection des Carmes de Clermont porte une note du XIIe siècle : « *Liber beati Vincentii Laudunensis* » B. Clermont, *Catal. B. Dépts*, XIV, Introd., p. XV).

Vincent par un certain Reinus. Un anonyme a noté en tête du livre qu'il a trouvé dans la bibliothèque quarante-quatre livres[1]. Peut-être un certain nombre d'autres étaient-ils prêtés à cette date ; mais on en peut conclure qu'au X[e] siècle, la collection était peu considérable.

Du monastère Saint-Jean de Laon provient le psautier de Salaberge du VII[e] siècle [2].

Des anciens livres de la cathédrale de Soissons, nous ne connaissons qu'un Missel du XI[e] siècle qui subsiste[3]. Montfaucon signalait dans sa bibliothèque une collection de canons vieille de près de 900 ans [4], écrite par conséquent au VIII[e] ou au IX[e] siècle.

On conserve en provenance de Saint-Médard de Soissons, les célèbres Évangiles en onciale d'or [5], offerts sans doute aux moines par Louis le Pieux lors de sa visite au monastère en 827 [6], et quelques anciens manuscrits [7], débris d'une bibliothèque qui a pu être considérable. Le monastère Notre-Dame de Soissons conservait, au XVIII[e] siècle, un exemplaire de la Cité de Dieu, qu'on estimait vieux de 900 ans ; celui de Longpont un exemplaire du Commentaire de saint Ambroise sur saint Luc de 800 ans [8].

La faveur témoignée par Charles le Chauve au monastère fondé par lui à Compiègne valut à la communauté une part de la succession en livres de ce roi bibliophile [9]. Au trésor de Saint-Corneille figuraient en effet jadis un Sacramentaire, un Évangéliaire, un Livre de prières de Charles le Chauve, tous trois de grand luxe et richement reliés. On y trouvait aussi un Évangéliaire que Charles avait fait faire et sur la

1. B. Laon, ms. 75, f° 1 « quadraginta quatuor libros inveni » (*Catal. B. Dépts*, in-4° I, 84).

2. B. Berlin, Coll. Hamilton 553 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 446. Au XII[e] siècle, il figurait au trésor de ce monastère, car sur une page restée libre fut inséré un inventaire du trésor de cette église décrit en présence de l'abbesse Adélide (Wattenbach, *N. Archiv.*, VIII, 341).

3. B. Laon, 237, Leroquais, 68, p. 161-2.

4. *B. B.*, II, 1196.

5. B. N. lat. 8850 ; cf. Delisle. *Cab. des mss.*, III, 245 ; Ed. Fleury, *Les mss. à miniatures de la Bibl. de Soissons*, Paris, 1865 .

6. Voir plus haut, p. 9, n. 4.

7. On a signalé déjà (plus haut, p. 228-9) quatre mss. B. N. lat. 13.345 ; B. Brux. 9850-52 ; B. Vatic. Regin. 1864 ; Ottob. 811, qui ont été exécutés à S. Médard. Les mss. de la B. N.. lat. 8961 (Hist. ecclés. d'Eusèbe) ; 4998 proviennent aussi du fonds de S. Médard ; cf. *Cab. des mss.*, II, 11 et 408.

8. Montfaucon, *B. B.* II 1196.

9. Plus haut, p. 449.

reliure duquel figurait son nom. Un autre manuscrit du trésor passait aussi pour avoir appartenu à Charles le Chauve [1]. Un Antiphonaire de luxe de la seconde moitié du IXe siècle qui provient de Saint-Corneille a pu faire partie du lot de livres laissé par Charles le Chauve à ce monastère [2].

Montfaucon signale dans la bibliothèque de Saint-Corneille quelques manuscrits de saint Ambroise et de saint Augustin dont quelques-uns, dit-il, ont 800 ans et datent du Xe siècle [3]. On y trouvait peut-être aussi l'exemplaire de Fulgence, exécuté au début du IXe siècle, avant 837, que le vénérable abbé Hélisachar avait donné à une église Saint-Étienne, par les mains de son fils dans le Christ, Aldric, un manuscrit de Bède qui appartint à Saint-Corneille et qui date de la fin du VIIIe siècle, un exemplaire des Lois des Ripuaires et des Alamans, ainsi que trois autres manuscrits qui datent également du IXe siècle [4]. Ceux-là ont pu être donnés à Saint-Corneille en exécution du legs fait par Charles le Chauve. Il subsiste en outre, en provenance de ce monastère, dix volumes du Xe siècle [5] et huit du XIe, dont une Bible, un exemplaire des quatre Évangiles, un des Épîtres de saint Paul, quatre Missels, deux Lectionnaires, un manuscrit de Boëce et un autre de Cicéron [6].

Du trésor de la cathédrale de Senlis provient un manuscrit de la seconde moitié du IXe siècle renfermant un Calendrier, un Antiphonaire et un Sacramentaire à l'usage de l'église de Senlis au temps de l'évêque Hadebert, sacré le 12 décembre 871 [7] et un exemplaire du traité « De anima » de Mamert Claudien du IXe siècle [8]. Du monastère de Morienval au diocèse de Senlis subsiste l'exemplaire des Évangiles conservé au trésor de l'ancienne cathédrale de Noyon [9].

1. Cf. L. Delisle, *Cab. des mss.* II, 265, qui emprunte ces renseignements à des notes prises par les Bénédictins au vol. 21 de la collection de dom Grenier.
2. B. N. 17436. Pour les fêtes solennelles le ms. porte des initiales ornées et parfois l'introït est écrit en lettres d'or sur bandes pourprées, cf. Hesbert, *Antiph. miss.*, p. XIX.
3. *B. B.*, II, 1197.
4. B. N. lat. 17.416 ; cf. *Cab. des mss.*, II, 265 ; écrit d'après Lindsay (*Notae lat.*, 477) avant 837 ; 17.451, 18.236, 17,349, 17.401, 17.419.
5. B. N. lat. 16.739-40 (Bible), 16.819 et 17.302 (Lectionnaires), 17.215 (Épitres S. Paul), 17.361, 17.434, 17.436, 17.625-6, 17.872 II.
6. B. N. lat. 17.970 (Evangiles), 17.305-6 (Missels, cf. Leroquais, 47, p. 116-8), 18.006-7 (Missels), 17.303 (Lectionnaire), 17.872 I (Boëce), 17.884 (Cicéron).
7. B. Se Geneviève, ms. 111 ; cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, XXXII, p. 143 et suiv. Leroquais, 12, p. 32 ; Hesbert, *Antiphon. miss.*, p. XXIII. Le ms. soustrait au trésor de Senlis à une époque inconnue, a été racheté et rendu au chapitre par un certain Dreu Payen au XIIe s. (*loc. cit.*).
8. B. N. lat. 2164 ; il a été trouvé au XVIIe siècle dans la B. du chap. de Senlis (*B. Ec. chartes*, 1903, p. 465).
9. Voir plus haut, p. 8, n. 3.

Mabillon a eu en mains un manuscrit de Noyon qui renfermait le « De quantitate animae » de Ratramne [1]. Un Sacramentaire a été exécuté au IX[e] siècle pour l'église de Noyon, mais a passé ensuite et dès le IX[e] siècle, à l'usage du monastère Saint-Thierry [2].

***

Nous sommes beaucoup mieux renseignés sur la collection de livres de la cathédrale de Beauvais [3]. Il subsiste en provenance de cette église [4] cinq manuscrits du VII[e] siècle [5], deux du VIII[e] [6], auxquels il faut peut-être ajouter le manuscrit en onciale des lettres de saint Paul en grec et en latin [7], dix-sept manuscrits du IX[e] [8], douze du X[e] [9], sept du XI[e] [10]. Ces quelque quarante manuscrits figurent presque tous dans les

1. Cf. Wilmart, *L'opusc. inédit de Ratramne sur la nature del'âme,* dans *R. Bénéd.*, 1931, p. 206.

2. Plus haut, p. 243-4.

3. Cf. H. Omont, *Recherches sur la B. de l'église cathédr. de Beauvais,* dans *Mém. de l'Institut,* XL, 1916, 1-93.

4. *Op. cit.*, Append. VII, *Liste numérique des mss. de la cathédr. de Beauvais,* p. 74.

5. B. N. lat. 10.861, vies des saints (cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 474) ; 17.654. Grég. de Tours, *Hist. Franc.* en onciale (p. 477 et Traube, *Unc.*, 216, *Vorles,* I, p. 222) ; nouv. acq. lat. 2061, Grég. le Grand, *Moralia* ; Coll. Morgan, New-York, 334, s. Augustin ainsi que les *Moralia* de s. Grégoire (cf. Zimmermann, p. 184) et les Évangiles, (p. 188) qui ont passé du château de Troussures à la coll. Morgan.

6. B. N. lat. 8921, « Dionysio Hadriana », (cf. d. Quentin, *Mss. démembrés, R. Bénéd.* 1913, p. 266-7 ; nouv. acq. lat. 1063, Nouv. Testament.

7. B. N. grec 107. Traube, 170, p. 211, se demande si ce ms. dit « Claromontanus » ne vient pas de Beauvais.

8. B. N. lat. 1456 Conc. d'Ephèse ; 1458 canons ; 3.842 A Denys le Petit ; 9.517 « libri Clementis » avec un catalogue des rois s'arrêtant à Louis le Pieux, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, III, 253 ; 9.652 Bréviaire d'Alaric ; 10.861 « Passiones sanctorum » ; nouv. acq. lat. 1982 3[e] conc. de Constantinople ; B. tribunal Beauvais A 4, Jonas d'Orléans ; Cheltenham, 2860 Pentateuque ; B. Laurent. Florence Ashburnham, 10 Psautier, cf. Delisle, *Not. sur des mss. du fonds Libri conservés à la Laurent.*, dans *Not. et Extr.*, XXXII, 1[e] p., n° 54, p. 28 ; 13 Cassiodore et s. Jean Chrysost. ; Manchester, coll. Rylands 194 Origène ; Munich, coll. Rosenthal, 1 s. Ambroise ; 2, Hésychius ; N. York, coll. Morgan, 335 Bède sur Samuel ; Leyde B. Univ., publ. lat. F 28 Horace (cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, p. 23, Pl. 78).

9. B. N. lat. 2679 Anastase ; 8807 Prudence ; 9.429 Sacramentaire ; 16.832 conc. Chalcédoine ; 17.339 II[e] conc. Nicée ; 17.968 quatre Évangiles ; nouv. acq. lat., 1065 Pomère ; 1.983 Amalaire ; B. Laurent., Ashb. 34, Libri, 98, lettres de Pline le jeune, Chatelain, *Paléogr. class.*, II, 14, Pl. 143 ; B. Univ. Leyde, public. lat. 111.2. Pontifical ; N. York, Morgan, quatre Évangiles ; Vatic. lat. 3827 « Concilia antiqua Galliae ».

10. B. N. lat. 10.304 Térence ; nouv. acq. lat. 2440-1 s. Augustin ; Paris, coll. de Luppé, Martyrol. d'Usuard et Obituaire ; Leyde, Voss. lat. Q 34 Térence ; Q 53 César Chatelain *Paléogr. class.*, p. 13, Pl. 50, n° 1 ; Vulcan, lat. 58, Liber Pontificalis. Il y faut peut-être ajouter un César du XI[e] qui a figuré dans la collection Libri, n° 33, acquis par la Laurentienne et qui porte l'étoile rouge, dont sont marqués un certain nombre de mss. de Beauvais (cf. Delisle, *Not. des mss. du fonds Libri* p. 25 ; Chatelain, *Paléogr. class.*, p. 30, Pl. 50, A 2°).

catalogues successivement dressés du XVe au XVIIIe siècle [1] ; ils appartenaient sans doute au fonds primitif de cette riche bibliothèque [2]. Le manuscrit copié à Luxeuil en 669, qui appartint d'abord à ce monastère [3], était dès le XIe siècle en la possession de l'église de Beauvais [4]. Mais à cette liste de quarante-trois manuscrits anciens qui ont subsisté, les anciens Catalogues permettent d'en ajouter beaucoup d'autres du même âge qui ont péri.

Martène signalait un *liber aureus* renfermant une collection de canons, qu'en son temps il estimait vieux de près de 1.000 ans et qui datait par conséquent lui aussi du VIIe ou VIIIe siècle [5]. Il mentionne également un exemplaire du Livre des Miracles par Grégoire de Tours vieux de huit à neuf cents ans et qui devait dater du VIIIe ou IXe siècle [6] et un recueil de bénédictions de huit ou neuf cents ans [7].

Un Catalogue dressé en 1750, qui décrit et date approximativement chacun des manuscrits, nous en fait connaître quatre autres attribués au VIIIe ou au IXe siècle, cinq du IXe, trois du Xe et un du XIe [8]. Un autre Catalogue rapporte une inscription attribuant un Pontifical en lettres d'or à l'évêque Roger (998-1022) [9]. Enfin l'un des manuscrits du XIe siècle qui a été conservé, renferme la liste de quatorze volumes donnés par le *grammaticus* Roscelin, chanoine de l'église de Beauvais [10]; sur ces quatorze manuscrits trois seulement peuvent être identifiés avec des volumes qui subsistent [11] ; les onze autres ont

1. Cf. Omont, *op. cit.*, Append. VIII, p. 84-91.

2. Le psautier grec du XIe s. (B^e N. Suppl. grec 343), qui figure parmi les 60 mss. conservés en provenance de l'église de Beauvais, est vraisemblablement entré plus tard dans la bibliothèque de cette église.

3. Coll. Morgan., s. Augustin, cité n. 5 de la p. précéd. ; sur ce ms., cf. L. Delisle, *Un ms. de l'ab- baye de Luxeuil*, dans *Not. et extr.*, XXXI, 2e p., p. 149-64.

4. L'« ex-libris » de S. Pierre de Beauvais a été placé dès le XIIe siècle sur le ms. par les bibliothécaires du chapitre, cf. Delisle, p. 151-2.

5. Notes de dom Martène, n° 18, Omont, *op. cit.*, Append. V, p. 54.

6. Notes Martène, 6, p. 53 et Catal. de 1750, n° 55.

7. 9, p. 54. Dans le *Voy. littér.* (II, 156), il rapporte avoir trouvé à Beauvais un grand nombre de mss. très anciens. Voir aussi Montfaucon (*B. B.*, II, 1290-2).

8. Omont, Append. VI. Au VIIIe ou IXe appartiennent les n°s 43 s. Augustin, 53 Canons des Apôtres ; 56 Patérius ; 57 s. Augustin (p. 63-7) ; au IXe les n°s 10 Paschase Radbert ; 44 s. Grégoire le Grand, *Moralia* ; 50 Capitulaires ; 52 Conciles et Décrets ; 54 Isidore de Séville ; au Xe, les n°s 7 recueil de pièces diverses, dont un hymne qui paraît indiquer que le ms. a appartenu d'abord à Saint-Valéry ; 33 Bède ; 59 Grégoire le Grand, *Moralia* ; au XIe le n° 65 Proverbes, Ecclésiaste, p. 69.

9. Catal. de G. Hermant (XVIIe s.), n° 25, Omont, Append. IV, p. 50.

10. Ms. du martyr. d'Usuard, f° 108, cité p. précéd., n. 10. Le *grammaticus* Roscelin lègue sa maison dans le cloître, un Tropaire, deux mss. de saint Augustin. Tous les autres mss. sont relatifs aux Arts Libéraux. (cf. Delisle, *Un ms. de Luxeuil*, p. 160).

11. A savoir un Horace et les deux mss. de saint Augustin.

péri. Nous connaissons par conséquent quelque soixante-dix manuscrits qui figuraient sans doute au XIe siècle dans la bibliothèque de l'église de Beauvais.

Le trésor de cette église était bien pourvu, en Bibles, Évangiles, Sacramentaires, Pontificaux, Recueils de bénédictions, Légendaires, Tropaires, Psautiers, etc. Il n'est pas sûr que le Sacramentaire dont l'écriture est du Xe siècle et dont les oraisons font plusieurs fois mention du roi Louis, sans doute Louis d'Outre mer, ait été exécuté pour l'église de Beauvais, mais la note « Sancti Petri Belvacensis », ajoutée au XIIe siècle, prouve qu'à cette date au moins, ce livre appartenait à cette église [1].

Les écrits d'ordre doctrinal tiennent large place dans la collection [2]. La bibliothèque comprenait certainement un nombre important de manuscrits renfermant des textes législatifs et canoniques [3]. Enfin les Arts Libéraux et les auteurs profanes sont bien représentés ; le grammairien Roscelin pour sa part a enrichi surtout cette bibliothèque de livres de sa compétence, Macrobe, Virgile, Horace, Ovide, Stace, un Priscien, des livres d'arithmétique, de dialectique et de rhétorique. On conserve en provenance de l'église de Beauvais deux Térence du XIe siècle, un Horace du IXe, les lettres de Pline le Jeune, les Commentaires de César, tous deux du Xe siècle [4].

De la cathédrale d'Amiens ont subsisté un Sacramentaire de la 2e moitié du IXe [5] et un Missel du XIe [6]. Un inventaire du XIVe siècle signale deux exemplaires d'Évangiles à peintures avec lettres d'or, deux autres Évangiles couverts d'argent, un Épistolaire également couvert d'argent, mais nous ne savons à quelle époque ils furent exécutés [7].

1. B. N. 9429 ; cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, LII, p. 179 ; Leroquais, 25, p. 68-9.

2. Vingt-quatre mss. des Pères ou écrivains ecclésiastiques du haut moyen-âge sont signalés dans les n. précéd.

3. Parmi les ms. conservés ou perdus qui sont cités plus haut, figurent dix recueils canoniques, un Bréviaire d'Alaric, une collection de Capitulaires.

4. Mss. cités plus haut.

5. B. N. lat. 9.432, cf. Delisle, *Anc. Sacram.* XLII, p. 159-62 ; Leroquais, 15, p. 38-43. En marge du Memento où mention est faite de s. Firmin et de tous les saints évêques d'Amiens, est inscrit le nom de Tetbodus, sans doute l'évêque d'Amiens de ce nom du Xe siècle.

6. Lat. 17.306, Leroquais, 58, p. 137.

7. Invent. publié dans l'Introd. au Catal. de la B. d'Amiens, *Catal. B. Dépts*, XIX, p. LXXXI.

§ 3. — Bibliothèque de Corbie

Pour juger de l'importance de la bibliothèque de Corbie, nous disposons d'une part d'anciens Catalogues [1], d'autre part du témoignage qu'apportent les nombreux manuscrits qui ont survécu de cette collection [2].

Il a subsisté outre un Catalogue du XIIIe siècle qui compte 342 articles, deux autres listes plus anciennes. L'une a été dressée à la fin du XIIe siècle et énumère d'abord, par ordre alphabétique d'auteurs, 311 manuscrits. L'article 312 comporte vingt volumes de Vies de saints. Un dernier article (313) signale que vingt-quatre autres manuscrits n'ont pas de titre. Par conséquent, à cette époque, la bibliothèque de Corbie ne comptait pas moins de 345 volumes. Mais le Catalogue ne permet pas de distinguer ceux qui ont été exécutés ou acquis antérieurement au XIIe siècle.

Le plus ancien Catalogue date du XIe siècle ; si on prend à la lettre le titre qui le précède, il contiendrait la liste des livres qui ont été trouvés alors dans l'*armarium* de Saint-Pierre. Il ne compte que 49 articles [3], mais il ne signale pas de textes de l'Écriture Sainte, ni de livres liturgiques, ni de manuscrits de Bède, de saint Grégoire, alors qu'il subsiste des uns et des autres maints manuscrits contemporains ou plus anciens ; il ne mentionne aucune œuvre d'hagiographie, aucun ouvrage

1. Publiés par Delisle, *Cab. des mss.*, II, 427-40 ; (cf. *B. Ec. Chartes*, V, I, p. 512-4 ; *Mém. Acad. Inscr.*, XXXIV, 339), par Becker, *Catal. bibl. antiqui*, 55, 79, 136 et par Coyecque, Introd. au Cat. de la B. d'Amiens, *Cat. B. Dépts*, XIX, p. XI-XXX ; voir aussi Gottlieb, *Ueber mittelalterliche Bibl.*, n° 282-4.

2. Pour retrouver ceux qui subsistent, nous disposons des relevés des manuscrits ayant appartenu au fonds S. Germain, depuis le transfert en 1638 de 400 manuscrits anciens de Corbie au monastère parisien *(Cab. des mss.*, II, 138), à savoir le relevé de ceux qui figurent présentement dans le fonds latin de la B. N., ainsi que du relevé fait par dom Poirier des manuscrits de Corbie de ce fonds volés en 1791 *(Cab. des mss.*, II, 54-5), Après le transfert de 1638, Corbie gardait encore une portion de son ancienne bibliothèque. Ces mss. figurent dans le relevé fourni au XVIIIe siècle à Montfaucon par le prieur dom Avril *(Bibl. Bibl.*, II, 1406-8). La B. d'Amiens possède ce qui reste de cette portion de la B. corbéienne. Un certain nombre de mss. de Corbie sont en outre dispersés dans diverses bibliothèques. Celle de S. Pétersbourg (présentement B. de Leningrad) en a recueilli un nombre important avec la collection de Dubrowsky, qui avait acquis un bon nombre des mss. volés en 1791 ; ils ont été répertoriés par Gillert, *Lateinische Handschriften in S. Petersburg*, dans le *N. Archiv*, t. V et VI ; voir aussi Dobiash, *Hist. de l'atelier graphique de Corbie*, p. 107 et suiv.

3. Becker (55, p. 140) en compte 60 par erreur. Il a compté (34-43) les « libri s. Clementis numero decem » comme représentant dix exemplaires ou volumes. L'ouvrage de saint Clément en 10 livres ne représente qu'un seul volume. De même l'*Expositio* de Cassiodore sur le psautier en trois livres (1-3) ne représente qu'un seul ouvrage divisé en trois livres et un seul volume. Des 49 mss. énumérés par le Catalogue, on n'en retrouve qu'une quinzaine dans le fonds S. Germain de la B. N.

relatif aux Arts Libéraux, dont le monastère n'était certainement pas dépourvu. Il n'est donc pas permis d'en conclure que riche de près de 350 manuscrits au XIIe siècle, la bibliothèque de Corbie n'en renfermait qu'une cinquantaine au XIe.

Le nombre des manuscrits antérieurs au XIIe siècle en provenance certaine ou probable de Corbie qui subsistent encore ou dont l'existence nous est attestée dans l'ancienne bibliothèque du monastère, est déjà six fois supérieur à ce chiffre. Quelque vingt-huit manuscrits ont été exécutés du Ve au début du VIIIe siècle [1]. A s'en tenir, parmi les manuscrits du VIIIe et des premières années du IXe siècle portant la marque des écritures corbéiennes, à ceux que la bibliothèque du monastère a conservés, le nombre n'est pas inférieur à notre connaissance à cinquante-quatre [2]. Du IXe siècle, environ cent vingt-cinq manuscrits subsistent ou sont signalés comme ayant appartenu à la collection [3]. Il y faut ajouter cinquante-quatre

1. Cf. plus haut, p. 37-9.

2. B. N. lat. 11.627, 11.681, 12.134-5, 12.155, 12.168 (Zimmermann, *Vorkarol., Min.*, p. 224), 12.190 (Traube, *Zur Palaeogr.*, Unc. 208, *Vorles.*, I, p. 220), 12.205 (209, p. 220) 12.217, 12.239-41, 12.254, 12.598, 13.028, gardes du latin 13.174, 13.348-9 ; 13.386, 13.440, 14.086 (cf. Krusch, *N. Archiv.*, X, 91 et XXIV, 320 et Traube 213, p. 221), 18.315 (Traube, 218, p. 222) ; B. Amiens, mss. 6-12, 18, 172, 220. Il faut ajouter les mss. volés en 1791 et transportés à S. Pétersbourg, à savoir F I, 3 (Traube, 237, p. 226) ; F I, 5 ; F I, 6 ; F I, 8 (VIII ou IX) ; F I, 10 (VIII, début IX) ; F I, 14 ; Q I, 14 ; Q I, 15 (VIII et IX) ; Q I, 4 ; Q I, 20 (VIII-début IX) ; Q I, 17 (Gillert, *N. Archiv.*, V, p. 245-261 et 608, 614) ; les mss. insulaires : 2e partie du ms. F I, 3 ; Q I 18 ; Q XIV 1, et Q I 15 (plus haut, p. 59, n. 2) ; Oxford, Bodl. Libr., Canonici 112 (Wilmart, *La lettre de Potamius à saint Athanase, R. Bénéd.*, 1913, p. 276) et Londres Harl 4980 (Wilmart, *Un nouv. témoin de l'écrit. ab*, p. 270-1) ; Berlin Hamilton, 132 ; Karlsruhe ; Reichen. Handschr. fragm. 140 et un glossaire grec latin, utilisé encore par Mabillon *(De re diplom.*, 346-7) et Montfaucon *(Paléogr.*, 218-9) qui l'estimaient du VIIIe ou IXe siècle et qui a été dérobé au XVIIIe s. (Delisle, *Bibl. Ec. Ch.*, 1860, p. 400).

3. B. Amiens, mss. 26, 87-8, 222-3, 425-6 (le relevé de dom Avril signale un deuxième volume de saint Ambroise, un ms. d'Alcuin et un autre de Raban Maur, qu'il date du IXe s. et qui ne se retrouvent pas dans la B. d'Amiens, Montfaucon, II, 1406-7) ; Rome Vat. lat. 3864 (Salluste, cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, p. 15, Pl. LIV, n. 2) ; Paris, B. N. lat. 6796 (portion d'un ms. corbéien de Pline l'ancien que complètent le Vatic. 386 et le ms. de Leyde, Voss. F 61 ; cf. Chatelain. *Paléogr. class.*, II, 14, Pl. CXL), 8051, 8658 A ? (Senèque, cf. Chatelain, II, 22, Pl. CLXX, 2°, n. 1), 11.532-3, 11.611, 11.635, 11.642, 11.671-2, 11.946, 12.050-1, 12.098, 12.124-5, 12.137, 12.154, 12.156-7, 12.168, 12.171-83, 12.212, 12.215, 12.221, 12.224, 12.226, 12.234, 12.236, 12.247, 12.254, 12.260, 12.269, 12.273, 12.275-6, 12.281, 12.283-5, 12.292, 12.296, 12.512, 12.958, 12.960, 12.964-5, 13.009, 13.020, 13.023-7, 13.029, 13.047 (s. Cyprien), 13.048, 13.187, 13.347, 13.354, 13.359-60, 13.362-3, 13.369, 13.373, 13.375, 13.377, 13.381, 13.384-5, 13.390, 13.396-7, 13.400, 13.403, 13.409, 13.759-60, 13.908, 13.956-7, 14.087-9, 14.143, 18.311 (IX et X). Il faut ajouter les 4 Antiphonaires perdus qui furent envoyés de Rome à Corbie au IXe siècle (plus haut, p. 68), et les lettres de saint Grégoire que Paul a envoyé à Adalhard (Leningrad, F I, 7), ainsi que d'autres mss. du IXe siècle volés en 1791 (B. Leningrad F I, 9, 11-12, Q I, 16, 19, 33, 34 ; F II, 12 ; Q I, 21 ; Q I, 38-9 ; Q I, 46, F XIV, 1 (cf. Wilmart, *Un nouv. témoin* p. 271), auquel fait suite le ms. de la B. N. 7701 (cf. Dobiash, *Hist. atelier Corbie* p. 159).

volumes du Xe [1], vingt-sept du XIe [2]. Nous connaissons par conséquent, sans tenir compte des Catalogues, près de trois cents manuscrits antérieurs au XIIe siècle, qu'a possédés la « librairie » de Corbie.

On remarquera que parmi les manuscrits conservés, ceux du VIIIe siècle sont nombreux déjà ; mais que le plus grand nombre appartiennent au IXe. La collection était par conséquent importante dès cette époque ; elle s'est enrichie semble-t-il notablement encore au Xe et dans une proportion moindre au XIe. Même si un certain nombre des manuscrits exécutés avant le XIIe siècle sont entrés à la bibliothèque de Corbie à une époque postérieure, il est probable que ces additions ne compensent pas les pertes qu'elle a subies.

Si on fait état de celles-ci, il apparaîtra qu'une collection dont on peut identifier et approximativement dater près de trois cents manuscrits antérieurs au XIIe siècle, en comprenait, à la fin du XIe, un nombre notablement plus considérable. Des ouvrages qu'énumère le Catalogue du XIIe siècle, une centaine seulement peuvent être reconnus [3] parmi ceux que nous conservons, ou que nous connaissons par ailleurs. Il en subsiste plus de cent exécutés avant 1100 qui manquent dans les deux Catalogues les plus anciens, l'un et l'autre incomplets. La bibliothèque de Corbie comptait donc, au XIIes iècle, de 4 à 500 volumes et vraisemblablement les accroissements qu'elle avait pris successivement, mettaient à la disposition des moines, dès le XIe déjà, quelque quatre cents volumes.

Les Catalogues corbéiens ne renseignent guère sur les manuscrits de l'Ancien et du Nouveau Testament et sur les

1. B. Amiens, mss. 24-5, 44 (le relevé de dom Avril signale trois mss. du Xe qui ne se retrouvent pas à Amiens, Montfaucon. II, 1.408) ; B. N. lat. 5.748 ? (Traube, *Vorles.*, III, 287), 11.682, 11.699, 11.995 (2e partie), 12.021, 12.052, 12.126, 12.133, 12.141, 12.148, 12.150-2, 12.203, 12.210, 12.213, 12.220, 12.235, 12.248, 12.252, 12.272, 12.274, 12.280, 12.287-8, 12.294, 12.527, 13.043-4, 13.046, 13.174, 13.351-2, 13.401, 13.761, 13.833, 13.909. 13.953, 13.955, 14.080, 14.085, 14.089, 17.243, 18.226, 18.296, 18.311 (peut être en provenance de S. Médard, cf. *Catal. cod. hagiogr.*, n° 770) ; B. Berlin, fonds Phillipps, n° 79 ; B. Leningrad, 20 Q I, 56 ; Q II, 5, IX.

2. B. Amiens, mss. 27, 131, 155, 459 (le relevé de dom Avril signale deux manuscrits, l'un de Boëce, l'autre de saint Augustin que ne possède pas la B. d'Amiens, Montfaucon, II, 1407-8) ; B. N. lat. 11.637-9, 11.749, 11.884 f° 36 bis (cf *Catal. cod. hagiogr.*, n° 547), 11.952, 11.960, 11.995, 12.016, 12.162, 12.208, 12.218, 12.257, 12.306, 12.309, 12.526, 13.331, 13.365, 13.391. Il y faut ajouter la collection de canons irlandais du XIe siècle, écrite par Arbédoc (plus haut, p. 48), un exemplaire des Épîtres de saint Paul en grec et en latin, ainsi qu'un martyrologe (cf. plus loin, p. 619).

3. Becker a marqué d'un signe les mss. qui se retrouvent à la B. N. ; Coyecque indique leur cote.

livres liturgiques du monastère de Corbie. Le Catalogue du XIe siècle ne signale ni les uns ni les autres. Celui du XIIe ne fait mention d'aucun livre pouvant servir à l'office divin, en dehors de trois Psautiers [1]. Dans la liste alphabétique, apparaissent à leur place parmi les autres ouvrages un certain nombre seulement des Livres de l'un et l'autre Testament [2], entre autres quatre exemplaires des Évangiles [3] ; il n'est fait mention d'aucune Bible. La Bible de Maurdramne, dont il subsiste sept volumes et quelques feuillets d'un huitième et qui en comprenait une douzaine, a été exécutée pourtant et était conservée alors à Corbie [4]. Il subsiste aussi en provenance de Corbie une Bible en deux volumes du IXe siècle [5] et trois Livres de l'Ancien Testament [6]. Au regard des quatre exemplaires des Évangiles du Catalogue, il en subsiste six qui paraissent provenir de Corbie, l'un de la version ancienne, exécuté au VIIIe siècle, un autre au VIIIe ou IXe, deux autres du IXe, et deux du Xe [7]. On conserve aussi un exemplaire de saint Mathieu du VIIe-VIIIe siècle et un autre du XIe, un des Actes des Apôtres de la fin du IXe ou du Xe siècle et un des Épîtres de saint Paul [8]. Corbie possédait aussi un exemplaire de ces Épîtres en grec et en latin [9].

Il subsiste en provenance de Corbie trois Sacramentaires, l'exemplaire de luxe exécuté par Rodradus en 853, un autre également orné de peintures, dit Missel de saint Éloi du IXe ou duXe siècle, un troisième qui aurait été exécuté sur l'ordre de l'abbé Ratoldus dans la deuxième moitié du Xe siècle [10], un Missel du XIIe ; un Évangéliaire du IXe siècle et un autre du XIe [11] ; un triple Psautier du VIIIe siècle et un Psautier orné

1. Coyecque, art. 237-9.

2. Il est fait mention des Épîtres de s. Paul, de Josué, des Rois, des livres d'Esdras, de Job, de Daniel, Isaïe, les Paralipomènes.

3. Art. 129 « Evangeliorum quatuor libri ».

4. B. Amiens 6-12, B. N. gardes du lat. 13.174, cf. plus haut, p. 218.

5. B. N. lat. 11.532-3.

6. B. N. lat. 11.946, Livre des rois IXe ; 11.952, Jérémie XIe ; B. Leningrad F v. I. 3. A., Livre de Job glosé, VII-VIIIe.

7. B. N. 17.225 (cf. S. Berger, *H. Vulg.*, 88, qui signale comme autre ms. de la version ancienne le ms. de Leningrad O I, 3) ; B. Leningrad F I, 8 ; B. Amiens ms. 26 et Leningrad Q I. 21 ; B. Amiens, mss. 24 avec miniatures et 25.

8. S. Mathieu, B. Leningrad O I. 3 et Amiens, ms. 27 ; Actes, B. N. lat. 13.174 ; Epîtres s. Paul 17.243.

9. Ms. volé en 1791 et passé à la Bibl. imp. de S. Petersbourg, n° 3 des mss. grecs, cf. Delisle, *La Bibl. de Corbie*, dans la *B. Ec. chartes* 1860, p. 400.

10. B. N. lat. 12.050-2 ; Leroquais, 9, I p. 25 ; 23, p. 63, 31 p. 79.

11. B. Amiens, mss. 155 et 172 ; B. N. lat. 11.960, cf. *Cab. des mss.*, II, 112.

et historié de la fin du VIIIe qu'on peut vraisemblablement identifier avec le « Psalterium depictum » signalé parmi les trois Psautiers du Catalogue [1] ; un Homéliaire du Xe siècle, un Hymnaire du XIe [2]. Nous savons aussi qu'au IXe siècle, Corbie détenait quatre Antiphonaires envoyés de Rome, qu'on venait consulter de loin [3]. Le monastère possédait encore un Martyrologe du XIe siècle. qui a péri [4]. Nous connaissons par conséquent près de quarante volumes qui dans la collection de livres du monastère de Corbie représentent la Bible, en tout ou en partie, ou la série des livres liturgiques corbéiens et dont une quinzaine seulement peuvent être identifiés avec ceux du second Catalogue.

La collection des Pères et des autres écrivains « de divinitate » était très importante à Corbie. Trente-sept volumes sur quarante-neuf du Catalogue du XIe siècle sont consacrés à la doctrine. Cent cinquante-deux au moins, sans compter ceux dont le titre n'est pas rapporté, appartiennent dans le Catalogue du XIIe à cette série. Parmi les deux cent quatre-vingt-huit manuscrits conservés ou connus par ailleurs en provenance de Corbie, plus de deux cents renferment des ouvrages théologiques.

Nous gardons encore quarante-six volumes, exécutés du VIe à la fin du XIe siècle, renfermant trente-trois ouvrages de saint Augustin en y comprenant les extraits qu'en ont faits Eugippius et Héric. Le Catalogue du XIe siècle en fait connaître encore deux autres. Comme le montre le Catalogue du XIIe siècle qui signale trente-neuf ouvrages de saint Augustin, la bibliothèque avait acquis à cette époque des ouvrages nouveaux mais en avait perdu d'autres. De saint Jérôme on conserve dix-huit volumes, auxquels le premier Catalogue ajoute trois ouvrages. De saint Grégoire subsistent treize volumes. La bibliothèque possédait des œuvres de saint Ambroise, saint Cyprien, Tertullien, Origène, saint Clément, saint Irénée, saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire de Naziance, saint Hilaire, Cassien, Philippe, Salvien, Fulgence, Lactance, Eusèbe, Optat de Milève. On y trouvait dix-sept volumes de Bède et cinq d'Isidore, des

1. B. Leningrad, F I. 5 ; cf. Dobiash, 17, p. 140 et B. Amiens, ms. 18, cf. *Catal.* du XIIe, Coyecque 239, p. XVIII.

2. B. N. lat. 11.699 ; B. Amiens, ms. 131.

3. Voir plus haut, p. 68.

4. Il est signalé par dom Avril, qui le date du XIe s., comme se trouvant à Corbie au XVIIIe s. (Montfaucon, *B. B.*, II, 1.407).

ouvrages de Cassiodore, de Vigile de Thapse, de Rufin, d'Ambroise Autpert, d'Eucher, de Primasius, de Florus, de Maxime et de Claude de Turin, d'Alcuin, Raban Maur, Paschase Radbert, deux exemplaires du « Prognosticon » de Julien et deux du « De vita contemplativa » attribué à Prosper, six recueils d'extraits ou de traités divers [1].

Dans le premier Catalogue on ne trouve énumérés d'autres ouvrages de droit que quatre ou cinq volumes de lois romaines ou barbares [2]. Le catalogue du XIIe siècle en signale cinq de canons ecclésiastiques [3]. Il n'a subsisté que sept manuscrits de canons, règles, statuts en provenance de Corbie [4].

Le Catalogue du XIe siècle fait mention de l'histoire d'Eusèbe, de celle d'Hégésippe, de l'Histoire tripartite dont les manuscrits subsistent [5] ainsi qu'un Paul Orose [6], la 3e Décade de Tite-Live [7], deux exemplaires de Salluste [8] peut-être Corbie a-t-il possédé aussi un Tacite [9]. Le Catalogue du XIIe siècle ajoute neuf autres ouvrages d'histoire à ceux-là [10]. Aucune vie des saints n'est mentionnée dans le plus ancien Catalogue, mais il subsiste en provenance de Corbie

1. Ce relevé des ouvrages doctrinaux qu'a possédés Corbie avant le XIIe siècle a été dressé par confrontation des répertoires 1° des mss. provenant de Corbie. de l'ancien fonds de S. Germain (Introd. au Catal. de la B. d'Amiens, *B. Dépts* XIX, p. V-VI), 2° des mss. du fonds latin de la B. N., provenant de S. Germain, qui renseignent sur l'époque d'exécution et le contenu des volumes (L. Delisle. *B. Ec. chartes*, 1.865-8), 3° des mss. de la B. d'Amiens, *Catal.* Coyecque, 4° des mss. de Corbie actuellement à Leningrad (voir en particulier Gillert et Dobiash, ouvr. cités), 5° des mss. restés à Corbie, dressé par dom Avril, Montfaucon *B.B.*, II, 1.406-7, 6° du Catal. du XIe s. de Corbie.

2. Loi romaine d'Alaric; Novelles de Théodose, Valentinien, Marcien; Loi des Burgondes ; Loi des Goths (Coyecque 7, 9, 10, 11, p. XI). L'art. 8 indique « Libri veterum sedecim » qui sont peut-être des textes de droit.

3. Art. 90-4, p. XV.

4. B. N. 11.611, 12.021, 12.097, 12.205, 12.634, 13.908 (Statuts d'Adalhard), B. Leningrad F. I 2 (règle de Saint Basile).

5. Eusèbe, B. N. lat. 12. 526-7 ; Hégésippe 12.512 IXe, Hist. Tripart., B. Leningrad F. v I. 11 IXe.

6. B. Leningrad, F. v. I., 9.

7. 3e Décade, B. N. lat. 5.730, V-VIe s ; cf. Traube 183, p. 214.

8. Le Salluste du Vatican lat. 3864 provient de Corbie, cf. Chatelain. *Paléogr. class.*, 15, Pl., LIV 2° ; Le Salluste du Xe de la B. N. lat. 5.748 proviendrait aussi de Corbie d'après Traube, *Vorles*, III, p. 287.

9. Si comme il semble (cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, II, 15, Pl. CXLV 2°), le ms. de Tacite de la B. Laurent. LXVIII 1. provient de Corvey, on peut conjecturer que ce monastère filial de Corbie lui devait de posséder ce livre.

10. Florus (55), l'Histoire d'Alexandre (56), la Chronique d'Eusèbe (125), les « Francorum Gesta » (148), l'Histoire de Grégoire de Tours (158), de Gaius (sic) Cesar (163), de Victor (303), les « Gesta Pontif. romanorum » (272), Valère Maxime (306). Josèphe (B. N. lat. 16.730) n'apparaît que dans le Catalogue du XIIIe s. (art. 188, p. XXVI).

treize manuscrits hagiographiques antérieurs au XIIe siècle [1]. Il n'est pas douteux que la bibliothèque n'ait renfermé la vie d'Adalhard et celle de Wala composées à Corbie par Paschase Radbert. Au reste le Catalogue du XIIe siècle signale la première, ainsi que la vie de saint Martin et vingt volumes de vies de saints.

Corbie était remarquablement pourvu en livres de science profane. Il subsiste un exemplaire du « De re rustica » de Columelle du IXe siècle [2]. Le Catalogue du XIe siècle signale le « De agris » de Siculus Flaccus et la Géométrie de Frontin, les Figures géométriques d'Euclide, le « De limitibus statuendis » d'Hygin. Dans le Catalogue du XIIe figurent, outre quatre livres de médecine, deux exemplaires de Martianus Capella, les ouvrages de Bède et de Boëce relatifs à la métrique, l'arithmétique, la géométrie, la musique, la dialectique et la rhétorique [3]. Le même Catalogue énumère seize volumes d'ouvrages de Grammairiens [4], six de commentaires et gloses de grammaires [5], sept de Commentaires d'auteurs classiques anciens, sept Glossaires [6]. Les manuscrits qui subsistent en provenance de Corbie des IXe, Xe et XIe siècles, en matière de grammaire [7], de rhétorique et de dialectique [8], de musique [9] sont au nombre de vingt et ne figurent pas tous dans le Catalogue, soit que celui-ci comporte des lacunes, soit que quelques-uns aient été perdus, avant qu'il fùt dressé, soit enfin qu'ils aient été acquis postérieurement.

Parmi les anciens manuscrits de Corbie qui subsistent, on

1. B. Amiens, ms. 459, B. N. 11.635, 11.884, 12.021, 12.257, 12.598, 13.026, 13.377, 13.759 (vie de s. Martin), 14.143, 18.296, 18.315 (cf. *Catal. mss. hagiogr.*) et B. Leningrad F I. 12.

2. B. Leningrad Class. lat. F. v. 1 ; cf. Dobiash, 35, p. 162.

3. 223 (Medicinales IV) ; 216 et 219 ; 72-87.

4. Donat (110-1 et 73), huit manuscrits de Priscien (256-9), Pompée (255), Diomède (119), Phocas (107), Victorinus (305), un anonyme (116).

5. 108, 164-5, 273, 276-7.

6. 106, 131, 133-4, 234, 244, 162 (Glossarii septem).

7. B. Amiens, ms. 425 (Priscien IXe s.), 426 (« Ars Phocae », IX-Xe, Catal. 148) ; B. N. IXe lat. 12.960 (fragm. de Priscien, etc.), 13.023 (Priscien « de XII versibus » IXe), 13.024 (Pompée), 13.025 (Servius et Asper), 13.026 (Ars. Euticii), 13.029 (Gramm. de Smaragde), 13.957 (dialect. et gramm.), 14.087 (Glossaires bibliques, Glosses d'Euticius et de Priscien), 14.088 (grammaires de Bède), Xe 11.995 (fragm. de grammaire), 13.955 (mélanges de gramm. dialect. musique), 14.089 (Smaragde sur Donat) ; B. Leningrad Q XIV 1 (Priscien).

8. B. N. IXe s. lat. 12.958 (Boëce sur les *Ysagogae*, les Topiques de Cicéron), 12.960 (Boëce sur les *Periermeniae)*, 13.956 *(Perierm.* d'Aristote, d'Apulée, etc.), B. Leningrad. Class. lat. F v. 7 (Boëce sur Porphyre).

9. B. N. IXe s. lat. 13.375 (Augustin « De arte musica ») ; 13.020 et Xe. 14.080 (Musique, arithm. et gramm. de Boëce). Le ms. 13.908 renferme aussi entre autres un traité de musique.

trouve deux exemplaires de Virgile, un de Stace, des fragments de Térence et d'Ovide [1], et aussi un Arator, un Sedulius, trois recueils de poètes chrétiens, le « De consolatione philosophiae » de Boëce, et un exemplaire du poème d'Abbon sur le siège de Paris [2]. Au XIIe siècle, au temps où fut rédigé le 2e Catalogue, Corbie possédait les « metra » des poètes chrétiens, Arator, Juvencus et Sedulius, Prosper, Paulin, Prudence, Milon de Saint-Amand [3]. Parmi les poètes anciens figuraient Martial, Ovide, Perse et Juvénal, Stace, Lucrèce, Lucain en quatre exemplaires, Térence en deux [4], Virgile en neuf exemplaires. [5] L'antiquité classique était en outre représentée par cinq traités de Cicéron [6], Pline, Sénèque, Tite-Live, Florus, Jules César, Valère Maxime [7]. Le Sénèque et le Pline sont peut-être conservés, comme l'est la 3e Décade de Tite-Live et la liste n'indique ni Salluste que le monastère a certainement possédé, ni Tacite qu'on y trouvait peut-être.

§ 4. — Bibliothèque de Saint-Riquier

Sur la collection de livres formés à Saint-Riquier nous avons des renseignements de date ancienne, précis et abondants. Nous possédons en effet l'état sommaire des accroissements qu'Angilbert, abbé de Saint-Riquier de 790 à 814, donna à la bibliothèque du monastère et l'inventaire détaillé des livres que l'établissement possédait en 831.

Angilbert rapporte lui-même qu'il avait procuré à son monastère un exemplaire des Évangiles écrit en or et richement relié, précieux manuscrit exécuté dans le style de l'école

1. Virgile B. N. lat. 13.043-4 (Xe s., le second avec l'Enéide seulement) ; Stace 13.046 (IXe) ; Térence 12.242 (IXe) et Ovide 12.246 (IXe).

2. B. N. lat. 12.284, 14.143, 13.047-8 et B. Leningrad F v. XIV 1 (IXe, celui-ci renfermant une portion des œuvres de Fortunat) ; B. N. lat. 12.961 (XIe) ; Abbon 13.833 (IXe).

3. 53, 202-3, 215, 241, 253-4, 282-4.

4. 218, 226, 260, 278, 285, 209-12, 287-8.

5. 294-9, à savoir 2 exemplaires de Églogues, 1 des Églogues et des Géorgiques, 1 d'une portion de l'Énéide, 5 Virgile complets, un Épitome.

6. 100-4, la Rhétorique, l'« Ad Herennium » attribuée à Cicéron, le « De officiis », les Tusculanes et un « Ciceronis liber » non autrement identifié. Le Catal. signale aussi (248) la « Philippicarum historia ». Il s'agit sans doute des Philippiques de Cicéron.

7. 250, 280, 286, 55, 163, 306. On a vu (p. 616 n. 3) que le ms. corbéien du IXe siècle, de Pline l'ancien subsiste en 3 morceaux et que suivant Chatelain, le Sénèque du catalogue se retrouve peut-être dans le ms. lat. 8.658 A, qui provient de la collection du président de Thou.

rhénane, et qui subsiste encore [1]. Il a fait don aussi d'un autre exemplaire plénier des Évangiles. Les autres livres donnés par lui formaient une collection de deux cents volumes dont il ne nous fournit pas le détail [2]. Le monastère pouvait en posséder d'autres acquis antérieurement, notamment des livres d'usage liturgique. Mais c'est évidemment le lot considérable de livres donnés par Angilbert qui constitue le fonds principal de la bibliothèque de Saint-Riquier.

Le monastère qui, peu d'années avant 814, était déjà en possession d'au moins deux cent deux volumes, disposait, en 831, de deux cent cinquante-six *codices* [3]. A vingt ans de distance seulement, l'accroissement ne pouvait être considérable. L'énumération détaillée que fournit l'inventaire de 831, [4] s'applique à la collection des deux cent deux manuscrits d'Angilbert, des quelques *codices* que le monastère pouvait posséder avant lui et de ceux qu'il a pu acquérir depuis sa mort.

Les enquêteurs ont inventorié la collection de manuscrits par séries ; ils ont indiqué pour chacune le nombre des *codices* ou volumes et celui des ouvrages ou livres. Dans l'une des séries, à qui les enquêteurs ont donné la dernière place, sont énumérés les trente-cinq livres du *sacrarium* qui servent au ministère de l'autel. Saint-Riquier possédait en 831 à cet usage trois Missels Grégoriens, un exemplaire de la concordance établie récemment par Alcuin entre le Missel Gélasien et le Grégorien, dix-neuf missels Gélasiens, cinq Lectionnaires des Épîtres et Évangiles mis en concordance, quatre exemplaires des Évangiles, un autre écrit tout entier en lettres d'or [5], celui-là même évidemment qu'avait donné Angilbert, un Lectionnaire plénier mis en ordre par Alcuin, six Antiphonaires. Les Psautiers au nombre de sept et les deux Homéliaires des saints Pères distribués pour tout le cycle de l'année, ne sont pas rangés, pas plus que les Bibles, dans la série des

1. B. Abbeville, 4 ; cf. plus haut, p. 229.
2. *Angilberti libellus*, inséré dans le *Chron. Centul.*, II, 10, éd. F. Lot, 69.
3. *Chron. Centul.*, III, 3, p. 94.
4. Cette portion de l'inventaire dite « de libris » a été insérée entièrement par Hariulf (*Chron. Centul.*, III, 3, p. 88-93).
5. « Textus Evangelii IV, aureis letteris scriptis totus I ». « Evangelium » signifie non pas un Évangile seulement, mais tous les Évangiles (cf. « Evangelium auro scriptum unum », p. 88 ; « Evangelium in graeco et latino scriptum », p. 89 ; et dans le Libellus d'Angilbert « Evangelium auro scriptum » — « aliud Evangelium plenarium I », p. 69). En outre nous savons qu'Angilbert a donné en plus de l'Évangile écrit en or, un autre Évangile complet (plenarium). L'inventaire signale par conséquent quatre textes ou exemplaires des Évangiles, dont l'un tout en lettres d'or, soit plutôt quatre exemplaires des Évangiles et en outre un exemplaire de luxe.

livres qui servent au ministère de l'autel ; de même un exemplaire des Évangiles écrit en grec et en latin est joint dans l'inventaire aux œuvres de saint Jérôme. Ces livres qui ne servaient pas à l'autel, ont trouvé place dans une autre série, celle des « libri claustrales de divinitate ».

Placée en tête du Catalogue, cette série, comme l'indique la récapitulation qui la termine, compte 195 volumes sur un total de 256 ; elle comprend les livres consacrés aux sciences sacrées (de divinitate), qui sont utilisés au dedans et pour le service du cloître (claustrales).

Le rédacteur du Catalogue les a distribués en plusieurs sections : la première est celle des livres reçus dans le Canon des Livres Saints (libri canonici). L'inventaire signale deux Bibles complètes ; l'une renfermant en un seul volume les soixante-douze livres de l'Ancien et du Nouveau Testament et une autre dispersée en quatorze volumes : Il a subsisté deux Bibles, chacune en deux volumes, qui, semble-t-il, proviennent de Saint-Riquier. Sur l'une d'elles, dont l'écriture est du IXe siècle, a été copiée à la fin de ce siècle une liste de reliques qui est presque identique à celle des reliques données par Angilbert à son monastère [1]. Cette Bible appartenait par conséquent à Saint-Riquier, au plus tard dans les dernières années du IXe siècle et peut-être plus tôt. Une autre Bible a été exécutée en 822, probablement à Saint-Riquier. Plusieurs des leçons que présente celle-ci, ont été notées en marge de la première des deux Bibles par le même scribe peut-être qui a exécuté la seconde [2]. On est tenté d'identifier l'une des deux avec celle que signale l'inventaire de 831, les deux volumes actuels ayant pu jadis n'en former qu'un seul. Ni les Évangiles, ni les Psautiers que possédait le monastère, ne figurent dans cette section des « libri canonici ».

L'œuvre de chacun des Pères dont le monastère possède les écrits constitue une section particulière. Les livres de saint Jérôme sont au nombre de vingt-deux, ceux de saint Augustin au nombre de vingt-neuf [3] répartis en sept volumes. Le Catalogue énumère ensuite quinze livres de saint Grégoire, neuf d'Isidore, quatre d'Origène, deux de saint Hilaire, sept de saint Jean Chrysostome, le traité de Cassiodore sur les

1. B. N. 45 et 93 ; cf. S. Berger. *H. Vulgate*, p. 96-9.

2. B. N. 11.504-5 ; voir plus haut, p. 230.

3. Le « De doctrina christiana » de s. Augustin subsiste (B. N. lat. 13.359 ; cf. F. Lot, éd. du *Chron. Centul.*, p. 89 nº 2 et Lindsay, *Notae lat.*, 476).

psaumes, quatorze livres de Fulgence, seize livres de Bède, puis huit livres d'auteurs divers réunis en trois volumes.

Une section qui a pour titre « de canonibus » est formée par les livres de droit ecclésiastique. Le Catalogue énumère cinq volumes renfermant des recueils de Canons, Décrétales et ouvrages concernant la discipline ecclésiastique, puis un amalgame d'ouvrages, les Psautiers et Homéliaires, les « Gesta Francorum » de Grégoire de Tours, les Vies des saints en dix-huit volumes, des gloses en trois volumes, des règles monastiques, etc. La série des canons et de ces ouvrages variés comprend soixante-dix volumes.

C'est l'ensemble de toutes ces sections : Bibles, œuvres des Pères et de divers écrivains ecclésiastiques, livres de droit et ouvrages divers qui constituent la série des livres « de divinitate » réservés à ceux qui habitent le cloître.

Les livres de deux autres séries peuvent en sortir et peut-être en est-il qui sont habituellement conservés hors du « claustrum », dans les locaux de la *scola*. L'une des séries renferme les livres des Grammairiens et avec les ouvrages de Donat, Pompée, Probus, Priscien sont rangés la Rhétorique de Cicéron, les poèmes de Virgile et aussi ceux de Sedulius, Juvencus, Fortunat [1]. L'autre est constituée par les livres des anciens qui ont écrit « de gestis regum vel situ terrarum ». On y trouve l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, celle de Socrate et de Sozomène, la chronique de saint Jérôme, le « de moribus et vita imperatorum », l'histoire de Jordanès, l'Epitome de Pompée, la description du monde d'Aethicus, Josèphe, le livre de Philon le Juif, la Loi romaine et la Loi salique, le tout représentant quinze livres. Six ouvrages divers sont rattachés à cette section, entre autre une Passion du Seigneur en latin et en langue germanique (in theodisco).

Dans l'état où le texte de l'inventaire de 831 nous est parvenu, la récapitulation des volumes et des ouvrages ne peut être faite avec sûreté. Hariulf comptait deux cent cinquante-six « codices », dont un certain nombre, dit-il, renferment plusieurs livres, comme l'indique l'inventaire (ut supra notatum

1. Le Fortunat du catalogue se retrouve peut-être dans le ms. de la B. N. lat. 13.048 (f[os] 31-48), ms. dont une portion a passé à S. Pétersbourg. F. XIV, 1 ; cf. Lindsay, p. 476. Dom Wilmart estime que ce ms. de Fortunat provient de S. Riquier (*Un nouveau témoin de l'écrit a, de Corbie, R. Bénéd.*, 1930, p. 271). M[e] Dobiash, *Hist. atelier Corbie*, p. 158, tient que le ms. est corbéien d'origine. Le ms. n'est pas consacré exclusivement aux œuvres de Fortunat ; parmi les poèmes qu'il renferme figure l'épitaphe de saint Caidocus « ab Angilberto abbate Centulensi confectum » *loc. cit*, n. 1), dont la présence favorise, à la vérité, l'hypothèse de la provenance centulienne.

est). Si on comptait les livres, ajoute-t-il, le chiffre de cinq cents serait dépassé [1].

On peut conjecturer que la bibliothèque si bien fournie déjà en 831 s'est enrichie encore au cours du IXe siècle. Vers 865, le moine de Saint-Riquier, Micon, prie un écolâtre, sans doute celui de Corbie [2], de lui envoyer les œuvres de Fortunat, dont la bibliothèque de Saint-Riquier ne possédait en 831 que la moitié [3]. Il demandait aussi l'envoi d'un Claudianus Mamertus, afin de corriger l'exemplaire défectueux, dont il disposait à Saint-Riquier. Comme ce livre ne figure pas parmi ceux qui furent inventoriés en 831, il avait été acquis postérieurement à cette date. L'activité du *scriptorium* de Saint-Riquier au temps de Micon a sûrement procuré un accroissement important des ressources de la « librairie » du monastère, notamment en œuvres qui concernaient l'histoire de l'établissement [4].

Lorsqu'en 880, les moines s'enfuirent à Sens pour échapper aux Normands [5], ils emportèrent, au rapport d'Hariulf, avec les reliques et les pièces du trésor, les livres qui traitaient de l'histoire du monastère et vraisemblablement aussi leurs manuscrits les plus précieux. Tout ce qu'ils laissèrent fut pillé et brûlé [6]. Les livres que les moines avaient emportés avec eux, furent dispersés, au cours de leurs pérégrinations [7].

Un certain nombre de ces livres reprirent leur place à la bibliothèque de Saint-Riquier, quand le monastère eut été restauré dans la seconde moitié du Xe siècle [8]. Parmi eux figurait le plus précieux de tous, le « textus » des Évangiles d'Angilbert ; car il est parvenu jusqu'à nous. Le « De christiana religione » de saint Augustin, catalogué en 831, subsiste également et peut être une portion des poèmes de Fortunat [9].

1. III, 3, p. 94. En additionnant les données fournies par le texte, on ne retrouve pas les chiffres de 256 volumes et de plus de 500 ouvrages ou livres que comptait Hariulf. L'énumération des livres de saint Jérôme au nombre de 22 se termine par « omnia haec in uno volumine ». Il est très invraisemblable que tous les ouvrages énumérés de saint Jérôme aient tenu en un seul volume, alors que les livres de saint Augustin sont répartis en sept volumes. Le texte original indiquait sans doute, comme pour la série de saint Augustin, la distribution en volumes qu'un copiste aura omise, ne laissant subsister que la dernière mention « omnia haec in uno lumine » qui se rapportait sans doute seulement à un certain nombre des livres énumérés en finale.

2. *Poetae lat.*, III, 363. Cf. F. Lot, éd. du *Chron. Centul.*, p. 93, n. 1.

3. Dans l'énumération des livres (p. 93) figure « medietas Fortunati ».

4. Cf. plus haut, p. 231.

5. *Chron. Centul.*, III, 20, p. 141-2 ; cf. *Ann. Vedast.*, 881.

6. IV, 17, p. 219 ; III, 20, p. 143.

7. « Per diversa loca deportatae... et dispersae », p. 219.

8. III, 24, p. 155.

9. Plus haut, n. 3 et p. précéd., n 1

A la fin du XIe siècle, Hariulf dispose du manuscrit des œuvres d'Angilbert, de celui du polyptyque de 831. L'abbé Gervin avait retrouvé quelque temps auparavant à Gorze l'un des manuscrits précédemment égarés par les moines fugitifs et l'avait rapporté à Saint-Riquier [1].

La bibliothèque du monastère avait fait pourtant de si grandes pertes qu'elle a dû sans doute être reconstituée presque de toutes pièces. Le manuscrit des Miracles du saint exécuté au Xe ou au commencement du XIe siècle et qui subsiste, en provenance de Saint-Riquier, appartient à ce fonds nouveau [2]. L'abbé Enguerrand, ancien disciple de Fulbert de Chartres, s'employa activement à remettre en état la bibliothèque. Par ses soins, les anciens livres furent réparés et de nouveaux furent écrits (reparantur libri, conscribuntur necdum conscripti). Il est rapporté aussi qu'il décora d'argent un exemplaire des Évangiles, une vie de saint Riquier, ainsi qu'un Lectionnaire des Épîtres et des Évangiles [3].

Son successeur, l'abbé Gervin (1075-1096) fit don au monastère d'un très grand nombre de livres (librorum multorum copiam). Hariulf le propose en exemple à ses successeurs (ut futuri horum incitentur exemplis) ; il dresse à cette intention la liste des livres réunis par cet abbé et qui formaient trente-six volumes [4].

La collection comprenait les Épîtres de saint Ignace, dix traités de saint Ambroise, cinq ouvrages de Grégoire de Naziance ; la vie des hommes illustres de saint Jérôme, ses Lettres et deux de ses traités, une quarantaine d'ouvrages de saint Augustin, un certain nombre d'œuvres de saint Jean Chrysostome, le recueil des lettres de Grégoire le Grand, la cinquième et sixième partie de ses « Moralia » et ses homélies, le traité de Paschase Radbert «De corpore et sanguine Domini». Parmi ces livres se trouvaient aussi l'Histoire tripartite, l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, un « codex de canonibus », un grand « codex » des « passiones et gesta » des saints apôtres et martyrs, les Vies des Pères du désert, et trois volumes de Vies des saints. Un certain nombre de ces ouvrages figuraient dans la bibliothèque de Saint-Riquier quand elle fut inventoriée en 831. L'acquisition qu'en fit Gervin ne prouve pas

1. IV, 17, p. 219.

2. B. Vatican, Regin., ms. 488 ; Hariulf dit de cet ouvrage : « libellus nostris armariis tenetur » (III, 4, p. 99), cf. F. Lot. Introd., p. XXI.

3. IV, 1, p. 180 ; cf. 17 : « Excedunt libri numerum quos ipse novavit. Insuper excedunt numerum quos ipse refecit » (p. 217).

4. IV, 32, p. 262-4.

nécessairement que le monastère ne les possédait plus au XIe siècle. Le « De doctrina christiana » de Saint Augustin figure parmi les livres offerts par Gervin au monastère, bien que l'exemplaire du IXe siècle qui subsiste de cet ouvrage soit vraisemblablement celui qui figura dans l'inventaire de 831 [1]. A moins que Gervin ne se soit procuré un manuscrit déjà vieux de deux cents ans, ce volume devait constituer un double. Ses acquisitions comblèrent pourtant sans doute le plus souvent les vides que les incursions normandes avaient faits dans l'ancienne collection. Les « Moralia » de saint Grégoire répartis en cinq volumes figuraient dans l'inventaire de 831. Gervin a peut-être pourvu à la perte d'une portion de cette œuvre en se procurant la cinquième et la sixième partie. Un certain nombre d'ouvrages acquis par Gervin ne figuraient pas dans la bibliothèque de Saint-Riquier en 831 ; mais elle avait subi de si grandes pertes qu'on ne peut conclure qu'au XIe siècle, après les acquisitions de cet abbé, elle était devenue plus considérable qu'au temps où fut dressé l'inventaire du IXe siècle.

§ 5. — Bibliothèque de Saint-Bertin

Dans le poème dédicatoire d'un Psautier exécuté à Saint-Bertin sous l'abbé Odbert (986-1007), il est dit de ce monastère qu'il l'emporte sur tous les autres cloîtres du voisinage par la richesse de sa bibliothèque qui renferme des livres innombrables [2].

L'éloge que le moine poète décerne à sa maison est justifié par le Catalogue [3] dressé un siècle plus tard, vers 1104 [4].

1. Ms. cité, p. 624, n. 3. L'ouvrage est catalogué en 831 parmi les œuvres de saint Augustin que possède S. Riquier (p. 89).

2. B. Boulogne, ms. 20 : « Imnimeris libris superas vicinia septa » (poëme publié par Laplane, *Les abbés de S. Bertin*, I, 139).

3. *Brevis annotatio librorum s. Bertini*, publiée par dom Berthod en 1788 dans les *Mém. de l'Acad. impér. de Bruxelles*, t. V, *Nouveaux Mém. de l'Acad.*, *Histoire*, t. I, p. 227-30 et réédité par Becker, 77, p. 181-4. Dom Berthod l'a tiré, dit-il, d'un ms. de la B. de S. Bertin qui renfermait le Cartulaire de Simon. Il s'agit non du Cartul. proprement dit de Simon, mais d'un recueil de pièces que Simon, à l'exemple de Folquin, avait annexé à son *Chartularium* et qui, d'après Pastoret *(Hist. littér.*, XIII, 78, cf. Guérard, Introd. au Cart. S. Bertin, p. XI), comprenait 38 chapitres suivis de deux livres de cens et du catalogue des livres de S. Bertin. Le ms. du XVIe siècle qui a conservé le Chartul. de Simon ne contient pas ce recueil. Cf. t. III. *L'invent de la propr.*, p. 78, n. 3.

4. Nous ne savons sur quelles données s'appuyait dom Berthod pour le dater c. 1104. Simon a commencé son Cartulaire sous Lambert (1095 à 1123). Le recueil complémentaire a été vraisemblablement ajouté à l'ouvrage déjà terminé ; or le cartulaire s'arrête à l'an 1145. Néanmoins le catalogue inséré par Simon dans sa compilation pouvait être déjà relativement ancien. En fait, il n'y est pas signalé, à notre connaissance, de mss. qui soient certainement du XIIe siècle ; le contenu du document le place plutôt fin XIe ou début XIIe siècle.

Trois cent cinq livres ou volumes y sont énumérés, sans autre indication que celle du contenu des manuscrits et suivant un ordre alphabétique peu strict [1]. D'autre part, les manuscrits relativement nombreux qui subsistent en provenance de Saint-Bertin, permettent de faire le contrôle des indications fournies par le Catalogue, de dater un certain nombre des livres qui formaient cette importante collection et de suivre en quelque mesure les étapes du développement qu'elle a pris.

Le Catalogue ne signale aucune Bible. Il est évident que le monastère n'en était pas dépourvu. Nous savons que l'abbé Jean, vers la fin du XIe siècle, a fait exécuter un exemplaire de l'Ancien Testament, qui s'arrêtait au Livre des Rois [2]. Au temps où fut rédigé le Catalogue, le monastère possédait un livre des Épîtres de saint Paul et trois exemplaires des Évangiles (textus libri evangeliorum III). Peut-être les Évangiles de Saint-Liévin [3] représentent-ils l'un d'eux. Il a subsisté un exemplaire de grand luxe des quatre Évangiles du XIe siècle [4], qui est sans doute aussi l'un de ceux-là. Un manuscrit du IXe renferme l'Évangile de saint Mathieu avec les Évangiles et les Collectes de toute l'année [5]. Les quatre exemplaires d'*Orationes* du Catalogue sont peut-être des recueils de Collectes ; mais il n'en subsisterait d'autre exemplaire que celui-là.

Le Catalogue signale à Saint-Bertin douze Missels. Un Sacramentaire du XIe [6] est peut-être le seul de ces douze livres qui ait été conservé. Il subsiste aussi un Lectionnaire des Épîtres et Évangiles du Xe siècle [7], dont le Catalogue ne fait pas état. Celui-ci mentionne deux livres des Psaumes et ailleurs douze Psautiers. Nous conservons trois Psautiers avec gloses, l'un du Xe, le magnifique psautier d'Otbert du XIe,

1. Les ouvrages sont désignés le plus souvent par nom alphabétique d'auteur. Isidore de Séville, oublié sans doute dans la nomenclature, a été rejeté à la fin. Un certain nombre de mss. sont catalogués par nom d'ouvrage ou sous les termes généraux de *Gesta, Libri*, même quand l'auteur est connu, comme c'est le cas des « Libri Frontini de geometria », « Gesta Anglorum » (Bède) . Deux ouvrages de Smaragde sont catalogués sous son nom, le troisième (Diadema monachorum) est à la lettre D et sans nom d'auteur.

2. *Simonis Chartul.*, I. 23, éd. Guérard, p. 207.

3. Sur ces Évangiles, voir plus haut, p. 238.

4. B. Boulogne, ms. 11 ; cf. P. Héliot, *Les mss. illustrés de la B. de Boulogne*, p. 195.

5. B. S. Omer, ms. 342. Voir la description faite de ce ms. enluminé par M. Michelant, *Catal. B. S. Omer*, dans *Catal. B. dépts*, in 4, t. III, 167-8.

6. B. N. lat. 819. Exécuté pour une abbaye du pays de Liége, adapté ensuite à l'usage de Saint Bertin (cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, 95, p. 242 ; Leroquais, *Les sacrament.*, 43, p. 105-7).

7. B S. Omer, ms. 252.

et un troisième de la fin du XIe ou du début du XIIe siècle [1]. Au IXe siècle, Guntbertus avait réservé pour son monastère le plus beau des trois Antiphonaires qu'il avait exécutés [2]. Le Catalogue signale quinze Tropaires et trois *Nocturnales*. L'abbé Jean avait fait exécuter un Homéliaire en deux volumes [3] pour toute l'année qui ne se retrouve pas dans le Catalogue. Le Passionnaire de l'abbé Jean « immensi ponderis » ne correspond sans doute pas non plus aux trois *Passionales apostolorum* et aux huit *Passiones martyrum* du Catalogue.

Au regard des 60 manuscrits du Catalogue qui forment la série des livres des Saintes Écritures ou propres à l'exercice du culte, ceux du même ordre qui ont subsisté ou que nous connaissons par ailleurs, ne sont qu'au nombre de douze dont deux du IXe siècle, deux du Xe, huit du XIe, mais de ces douze manuscrits, cinq seulement peuvent être identifiés avec ceux du Catalogue qui, par conséquent, n'énumérait probablement pas tous ceux que le monastère possédait.

En dehors de cette série des livres sacrés, il subsiste, à notre connaissance, en provenance de Saint-Bertin un manuscrit du VIIe siècle, deux du VIIIe, dix-sept du IXe, vingt-quatre du Xe, vingt-trois du XIe. Parmi ces derniers figurent les tomes II et III des « Moralia » de Grégoire le Grand ; un vingt-cinquième volume correspondant au tome I de l'ouvrage s'ajoutait par conséquent sans doute aux précédents [4]. Nous savons aussi que parmi les nombreux livres exécutés au IXe siècle par Guntbertus et réservés par lui à ses confrères, figurait un traité de comput écrit par lui, qui ne subsiste plus [5]. Plusieurs manuscrits qu'a fait exécuter l'abbé Odbert, sont conservés ; mais parmi ceux qui sont perdus, figurait un volume

1. B. S. Omer, ms. 269 ; B. Boulogne, ms. 20 (cf. Héliot, p. 194 et Dehaisnes, *Hist. de l'art en Flandre*, I. 84. Il faut peut-être l'identifier avec le « liber Davidicus perpulcherrimus » qui fut offert par le moine Hérénéus à S. Bertin en 999 suivant des Ann. bertiniennes inédites, cf. *Cat. B. S. Omer*, p. 91); B. Boulogne, ms. 21.

2. Folquin, *Chart. Sith.*, I, 61, éd. Guérard, 80.

3. *Simonis Chartul.*, *loc. cit.*

4. VIIe s. S. Boulogne, ms. 32 (en onciale, Chatelain, *Unc. script.*, Pl. XX 2 et p. 41) ; — VIIIe s. B. S. Omer, mss. 15, 39 bis ; — IXe B. S. Omer, mss. 42, 72, 91, 97, 153, 202, 254, 266-7, 279 ; B. Boulogne, 35, 44, 48, 51, 58, 60 ; Leyde, Voss. Q 94 ; — Xe s. B. S. Omer, mss. 150, 168, 179, 252, 257, 268, 306, 311, 666, 764 ; B. Boulogne, 16 bis, 18, 25-6, 40, 52, 74, 106, 188 ; B. Bruxelles 8.224-6 *(Catal. cod. hagiogr.*, n° 107) ; 8.564-72 (Catal. van den Gheyn n°. 1324), 15.835 (n°3. 109), 8.380, 9.012 (n° 3.118) ; — XIe s. B. S. Omer, mss. 71, 156, 275, 312, 314, 350, 697, 706, 765, 788, 791 ; B. Boulogne, 34, 56, 63-4, 68, 71 (t. II et III des « Moralia » de s. Grégoire), 102-3, 107, 189 ; B. Univ. Liége, Publ. lat. 190 (avec inscript. du XVe s. « usu fratrum in s. Bertini cœnobio » (*Catal.* III. 73) et peut-être 135 *(op. cit)*.

5. Cf. plus haut, p. 236. Le catalogue mentionne seulement un traité du comput par Raban Maur.

de *Gesta patrum* [1]. L'abbé Jean (1081-95) a fait écrire, entre autres, deux volumes d'Éphrem et une Concordance des Pères qui n'ont pas été conservés [2]. Nous connaissons par conséquent sans le secours du Catalogue et pouvons dater plus de soixante-dix manuscrits de Saint-Bertin antérieurs à la fin du XIe siècle. Trente-sept seulement parmi ceux-là peuvent être identifiés sûrement avec l'un des quelque deux cent quarante qu'énumère le Catalogue. Il y a doute pour quelques-uns ; mais il reste que plus de trente manuscrits qui presque certainement appartenaient au monastère à la fin du XIe siècle, ne figurent pas sur le Catalogue de 1104.

Les œuvres de saint Augustin que possède le monastère sont contenues, d'après le Catalogue, dans vingt-huit volumes, dont douze subsistent [3] ; mais nous avons conservé en outre deux manuscrits du Xe siècle renfermant les sermons de saint Augustin, son « De qualitate animae » ainsi qu'un recueil d'extraits de ses livres [4] que n'indique pas cette liste. Elle énumère cinq ouvrages de saint Ambroise. Deux de ces manuscrits subsistent certainement [5], deux autres manuscrits de saint Ambroise provenant de Saint-Bertin paraissent bien ne pas figurer sur la liste [6]. De saint Jérôme, le Catalogue énumère neuf manuscrits dont quatre sont conservés ; il subsiste en outre une « Explanatio in prologis sancti Hieronymi [7] ». Six manuscrits de Grégoire le Grand dont cinq subsistent [8], huit de Bède dont trois sont conservés [9], quatre d'Isidore de Séville dont un seul du Xe siècle subsiste [10] et une quarantaine d'autres ouvrages de saint Basile, saint Jean Chrysostome, Fulgence, Cassien, Julien, saint Hilaire, Cassio-

1. Voir plus haut, p. 239, n. 6.

2. *Loc. cit.* Parmi les livres qu'a fait exécuter l'abbé Jean, figure aussi un Commentaire de s. Augustin sur s. Jean. C'est sans doute le ms. 56 du XIe s. de la B. de Boulogne, qui renferme ce traité.

3. B. S. Omer, mss. 254, 267, 275, 314 ; B. Boulogne, mss. 44, 46, 48, 51, 52, 56, 58, 60.

4. B. S. Omer mss. 268 et 311 ; Boulogne 64.

5. B. Boulogne, mss. 34 et 35.

6. Le saint Ambroise du VIIe s. (B. Boulogne, ms. 32), renferme bien le « De pœnitentia » et le « De patriarchis » signalés dans l'un des mss. du catalogue ; mais il contient d'autres traités mis en première place, et le traité des patriarches vient avant celui de la pénitence. Le sommaire du saint Ambroise du IXe s. (B. S. Omer, ms. 72) ne correspond avec celui d'aucun des mss. du catalogue.

7. B. Boulogne, ms. 40 ; S. Omer, mss. 15, 33 bis, 156 et (Explan.) 312.

8. B. S. Omer, mss. 42 (Hom. IXe s.), 150 (Pastor. Xe), 168 (Dial. Xe) ; Boulogne, ms. 68 (Dial. XIe), 71. Le Catal. n'indique pas que les « Moralia » dont le ms. 71 garde les t. II et III ait comporté trois volumes.

9. B. Boulogne, mss. 16 bis et 18 ; B. S. Omer, 91.

10. B. Bruxelles, 8.564-72, Cat. Van den Gheyn, no 1.324.

dore, Apponius, Haimon (Hanno), Smaragde, Claude, dont il ne subsiste qu'un petit nombre [1], figurent également dans le Catalogue.

La bibliothèque de Saint-Bertin paraît avoir été peu riche en ouvrages de droit et de discipline ecclésiastique. Le Catalogue signale un livre de la Loi Salique, le *Dictũm Justiniani*, quatre livres de Canons [2], le livre de la Règle de saint Benoît. Peut-être comprenait-elle aussi des Pénitentiels [3].

Elle possédait un plus grand nombre d'ouvrages d'histoire. Des cinq manuscrits de *Gesta* signalés dans le Catalogue, trois se retrouvent aujourd'hui, à savoir l'histoire des Angles de Bède, celle des Francs de Grégoire de Tours et les *Gesta Salvatoris* (Évangiles de Nicodème) [4]. Les exemplaires des *Gesta* des Lombards et de ceux des Pontifes romains sont perdus. Le Catalogue mentionne aussi un exemplaire de l'Histoire tripartite qui subsiste [5], la Chronique de Bède, les livres de Paul Orose, les Histoires de Josèphe, la fable de la ruine de Troie (fabula et excidium Trojae) que nous n'avons pas conservés ; mais nous gardons l'*Historia romana* d'Eutrope et de Marcellus [6], deux manuscrits des Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast [7], que ne signale pas le Catalogue. Il ne fait pas état davantage de l'œuvre de Folquin ; peut-être, vu son caractère mixte, le *Chartularium* de Folquin était-il conservé non dans la bibliothèque mais dans l'*archivum*. Le Catalogue signale, on l'a vu, des Passionnaires des apôtres et des martyrs ; mention est faite en outre d'une Vie

1. B. S. Omer, mss. 71 (Smaragde « Diadema monach. »), 350 (Cassiodore « De anima ») ; B. Boulogne 74 (Apponius « in Cantica Cantic. »). Les « Juliani Pronostica » du Catal. peuvent sans doute être identifiés avec les extraits du livre dit « Pronosticon » (B. Boulogne, ms. 63). Le Lectionnaire de Smaragde (B. Boulogne, ms. 25) et le « Super Apocalipsim » (B. S. Omer, 179) ne figurent pas dans le Catalogue.

2 Le ms. de la B. de Bruxelles 8.654-72 du Xe siècle, provenant de S. Bertin, renferme un « Codex Canonum », quelques Capitulaires de Charlemagne et un petit poème sur le couronnement d'un roi (publié par Dümmler, *N. Archiv.*, X, 341). Un autre mss. de Canons est conservé (B. Boulogne, ms. 115), mais qui a été exécuté entre 1145 et 1152 (cf. Héliot, p. 197, n. 1), postérieurement à la rédaction du Catalogue.

3. Le Catalogue porte la mention de « Libri confessoris XVIII ». Celui de Stavelot signale un « Liber confessionum » (art. 83, Gessler. *Cat. Stavelot*, *R. hist. eccl.*, 1933, p. 99). Peut-être s'agit-il d'anciens Pénitentiels.

4. B. Boulogne, mss. 103 ; B. S. Omer 706 et 202.

5. B. Boulogne, ms. 102, commandé par l'abbé Odbert au moine Henri (*Catal. B. Dépts*, in-4°, IV, 634 ; cf. Héliot, p. 195).

6. B. S. Omer, ms. 697.

7. Les Ann. de S. Bertin forment la seconde partie d'un ms. du XIe s. (B. S. Omer, ms. 706) dont la 1re partie renferme le « De Gestis Francorum libri XII » de Grégoire de Tours signalés par le Catal. Les Ann. de S. Vaast sont conservés dans un ms. de Xe siècle portant l' « ex-libris » de S. Bertin (B. Bruxelles, 15, 835).

des Pères [1], d'une vie de saint Amand en vers, d'une vie de saint Bertin, d'une vie des saints Wandrille et Ouen, d'une vie des saints Basile, Éphrem et Abraham et enfin de la « Vita Karoli ». Aucun de ces manuscrits n'est conservé, sauf peut-être la vie de saint Bertin accompagnée des vies des saints de Morinie [2]; mais nous gardons l'histoire de la translation de saint Benoît à Fleury, la vie de saint Martin de Sulpice Sévère avec d'autres vies de saints, une vie de saint Brunon [3] et plusieurs recueils hagiographiques du XIe siècle [4].

Saint-Bertin possédait, au témoignage du Catalogue, un exemplaire de Martianus Capella, qui subsiste peut-être [5], le « De septem artibus » de Cassiodore, les Étymologies d'Isidore, un grand Glossaire avec quatre moindres et toute une série d'ouvrages de grammaire, quatre exemplaires de Priscien, deux exemplaires de son livre *Peregesis*, un exemplaire de son livre *De constructione*, deux exemplaires de la grammaire de Donat, l'*editio prima Remigii super Donatum*, un commentaire sur Donat, des gloses sur une seconde édition de Donat, le livre de Pompée sur Donat, le livre de Servius sur Virgile, un autre livre de Sergius sur les Bucoliques et les Géorgiques, un commentaire sur Horace, un autre sur Porphyre, le livre de Bède sur la Grammaire, deux livres d'Aldhelme sur la métrique. Un exemplaire du Xe siècle du « *De grammatica* » d'Alcuin non mentionné dans le Catalogue a subsisté [6].

Les poètes chrétiens étaient représentés par trois exemplaires de la Psychomachie de Prudence, deux des hymnes de Prudence, avec deux manuscrits de Prudence et Symmaque [7], trois exemplaires de Juvencus [8], neuf de Sedulius, le « De consolatione philosophiae » de Boëce, un livre en vers de Fortunat (Fortunati liber metrice), quatre exemplaires d'Arator, le « De laude virginitatis » d'Aldhelme, un second exemplaire du même avec les œuvres de Prosper, peut-être

1. Il s'agit peut-être des *Gesta patrum* exécutés par Odbert au XIe siècle (plus haut, p, 630-1).

2. B. Boulogne, ms. 107. Sur ce ms. de luxe, cf. Héliot, p. 195.

3. B. S. Omer, mss. 350, 765 exécuté sur l'ordre d'Otbert, 788.

4. B. Boulogne, ms. 106 ; B. S. Omer 764, 791 ; B. Bruxelles, 8.224-6.

5. B. Univ. Leyde, publ. lat. 135, XIe siècle, qui renferme lès 3 livres de Martianus Capella et plusieurs traités de grammaire.

6. B. S. Omer, ms. 666.

7. Il subsiste un exemplaire du Xe siècle de la « relatio Symmachi » et de Prudence, B. S. Omer, ms. 306.

8. Il subsiste un exemplaire de l'histoire évangélique de Juvencus du IXe s., B. S. Omer, ms. 266.

un poème de Milon [1], soit vingt-sept volumes de poètes chrétiens.

Le Catalogue signale nombre d'ouvrages de « poetae gentiles », trois exemplaires des Satires de Juvénal, quatre exemplaires d'Horace, trois d'Ovide, trois de Perse, un de Stace, un de Térence, quatre de Virgile ainsi qu'un exemplaire des Bucoliques. A notre connaissance, aucun de ces livres n'a subsisté avec marque de provenance [2] ; mais un manuscrit de Lucrèce exécuté au IXe siècle qui paraît avoir appartenu à Saint-Bertin, est conservé [3].

La bibliothèque conservait, outre ces ouvrages poétiques des anciens, le « Livre de Macrobe », un Salluste, le Commentaire de Chalcidius sur le Timée de Platon et la Rhétorique de Cicéron.

Le Catalogue signale aussi le Commentaire de Boëce sur les Topiques de Cicéron et trois livres du même sur la dialectique et la musique, l'arithmétique et la musique, la géométrie et l'astronomie, le livre de Frontin « De geometria », enfin six livres de médecine. Il subsiste en provenance de Saint-Bertin un manuscrit du Xe siècle soigneusement illustré, d'astronomie, suivi des Phénomènes d'Aratus [4]. Au total, le monastère possédait près de cent manuscrits consacrés aux « Artes ».

La bibliothèque de Saint-Bertin était certainement, aux environs de l'an 1100, l'une des plus riches collections monastiques du temps. Aux trois cent cinq volumes qu'énumère la liste du début du XIIe siècle s'ajoutaient probablement plus de trente autres manuscrits exécutés antérieurement à cette date et qui subsistent. Il est possible qu'un certain nombre de manuscrits anciens aient été acquis postérieurement par les moines de Saint-Bertin ; mais il est certain aussi que le rédacteur du Catalogue a omis un certain nombre de livres, notamment les Bibles et sans doute maints manuscrits ren-

1. Becker, n° 181, p. 183, propose de lire Milonis (au lieu de Ilonis) poema. Il s'agirait d'une œuvre de Milon de S. Amand. Il subsiste en effet un ms. du « De sobrietate » de Milon (Brit. Mus. 5 A XI 2) et un autre renfermant le « De sobrietate », et divers traités d'Alcuin (B. Univ. Leyde, publ. lat. 190) qui, au moins au XVe siècle, appartenaient à S. Bertin.

2. On peut conjecturer qu'excitant plus particulièrement les convoitises des érudits et des couvents appliqués aux études, ils ont disparu de bonne heure de la librairie de S. Bertin et ont perdu leur marque de provenance.

3. Lucrèce « quadratus » B. Univ. Leyde, Vossius Q 94, cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, 16, Pl. LVIII, 1°.

4. B. Boulogne, ms. 188 ; cf. Héliot, p. 193-4. Le ms. ne porte pas de marque de provenance, mais dom Wilmart, *Les livres de l'abbé Odbert, Bull. antiq. Morinie*, 1924, y retrouve les caractères paléographiques des mss. contemporains d'Otbert.

fermant des Livres de l'Ancien ou du Nouveau Testament. La bibliothèque du monastère vers l'an 1100 devait comprendre au moins trois cent cinquante volumes et peut-être davantage.

De l'ancienne collégiale de Saint-Omer subsistent d'autre part un Evangéliaire du IXe siècle, un exemplaire des Évangiles du XIe, un exemplaire de luxe du même âge de la vie de saint Omer et un Paul Orose du même temps [1]. Le monastère a possédé sans doute aussi un manuscrit des lettres d'Alcuin du début du Xe siècle, car une donation faite à l'autel de saint Omer a été copiée sur le premier folio [2].

§ 6. — Bibliothèques des églises de la région de l'Escaut

La cathédrale de Cambrai a été pourvue de bonne heure d'une collection de livres qui paraît avoir été importante. Il subsiste en provenance de Notre-Dame cinquante-six manuscrits antérieurs au XIIe siècle qui, autant qu'il semble, lui ont appartenu dès cette époque. Outre le Grégoire de Tours dont la 1re partie en onciale est du VIIe siècle, la seconde en minuscule du VIIIe, on conserve six manuscrits du VIIIe, trente-huit du IXe, cinq du Xe et huit du XIe [3].

Sur le feuillet de garde d'un manuscrit du IXe siècle de Cassiodore[4] a été transcrite au Xe une liste de livres appartenant alors à l'église et où sont énumérés une soixantaine d'ouvrages. Une vingtaine seulement peuvent être identifiés avec ceux qui sont conservés. Ce Catalogue ne renferme aucun des livres d'usage liturgique. D'autres livres que le trésor cambraisien possédait certainement et qui subsistent encore, n'y figurent pas. Cette liste est par conséquent incomplète et la bibliothèque de l'église Notre-Dame de Cambrai devait comprendre au XIe siècle, outre les cinquante six manuscrits conservés, au moins une quarantaine de volumes

1. B. S. Omer, mss. 56, 154, 698, 717.

2. Brit. Mus., Royal 8 E XV, cf. *Catal. of anc. mss.*, p. 87.

3. B. Cambrai, VIIe s., ms. 624 ; VIIIe s., mss. 300, 470, 600-1, 679, 693, 937 ; IXe s., mss. 162-3, 164, 204 I, 295-6, 299, 307, 323, 327, 350, 352, 365, 386, 394-5, 436, 461-2, 464, 473, 485, 541, 546 II, 553, 567, 569, 572, 625, 678, 685, 691, 803 I, 828, 925, 928, 943, 1.219 ; Xe s., mss. 204 II, 546 I, 803 II, 854, 865 ; XIe mss. 54, 278-80, 296, 364, 544, 690.

4. Ms. 685, Catalogue publié par Molinier dans l'Introd. au *Catal. B. Dépts*, XVII, p. VII-VIII.

perdus que signale le Catalogue et probablement un plus grand nombre encore.

L'église de Cambrai était riche en exemplaires des Livres Saints et en manuscrits de luxe servant au chœur. Les premiers comprennent deux beaux textes des Évangiles du IXe siècle, une Apocalypse du IXe ou Xe avec miniatures [1], un Nouveau Testament du XIe [2], trois volumes du même âge renfermant divers Livres de l'Ancien ou du Nouveau Testament [3], un exemplaire des Livres Sapientiaux du Xe siècle au plus tard [4]. L'église possédait d'autre part un Sacramentaire grégorien exécuté vers 812 et un autre Sacramentaire orné en deux volumes qui remonte aussi au IXe siècle, deux beaux Lectionnaires l'un et l'autre du même temps [5], le « Liber comitis » de Smaragde [6], deux Homéliaires des Xe et XIe siècles, un Psautier décoré du XIe [7].

Il subsiste cinq manuscrits de saint Augustin du VIIIe et du IXe siècle, et le Catalogue du Xe siècle en signale trois autres [8]. Aux quatre volumes conservés de saint Jérôme le Catalogue ajoute aussi deux autres ouvrages du même Père [9]. L'église possédait au Xe siècle trois « codices » de saint Hilaire[10], le Commentaire de Grégoire le Grand sur Ezéchiel, de Chrysostome sur l'Épître aux Hébreux, de Philippe sur le Livre de Job, les « Recognitiones » de saint Clément, un traité de Cassiodore, trois volumes de saint Isidore, six de Bède [11], les « Institutiones divinae » de Lactance[12], le Commentaire d'Athanase sur saint Jean,

1. B. Cambrai, mss. 327, 462, 386 ; le ms. 386 de l'Apocalypse est signalé dans le Catal. du Xe s.

2. Catal. cité.

3. B. Cambrai, mss. 278-80.

4. Catal. cité.

5. B. Cambrai, mss. 164 et 162-3, cf. Leroquais, 4 p. 9-12, 14 p. 36-8 ; mss. 365 et 553.

6. Catal. cité.

7. B. Cambrai, mss. 546 I, Xe s. et 544, XIe ; ms. 54 XIe.

8. B. Cambrai, ms. 300 (« De Trinitate »), 350 (« De civit. Dei »), 352 (« super psalmos »), 473 (« De doctr. christ. »), 567 (Sermons et lettres). Le Catal. signale les deux premiers traités et ajoute le « contra Faustum », le « contra Donistas » et les Confessions.

9. B. Cambrai, ms. 299 (sur les petits Proph.), 327 (Lettres), 394 (sur s. Mathieu) 461 (sur Isaïe) ; Catal., sur Jérémie, sur Ezéchiel.

10. Mss. 436 (« De fide cathol. »), 541 (« De trinitate »), Catal., « super psalmos ».

11. Mss. 323 et Catal.; 470 et Catal. ; 572 (Catal. « Liber Clementis ») ; 296 et Catal. ; 937 (« Liber Prohemiorum », cf. Catal.) et Catal. « Liber Isidori de partibus mundi » et un « Isidorus » ; 295 (Bède sur Luc), 395 (sur l'Apocal.), 599 (sur les Cantiques) signalés tous les trois par le Catal. et 364 (« De Tabernac. »), 925 (« De temporum ratione »), Catal., « contra Julianum ».

12. B. Cambrai, ms. 1.219. Le Catal. n'indique que le « De falsa religione », 1er livre des « Institutiones ».

d'Ambroise sur les Épîtres de saint Paul, d'Haimon sur les Évangiles, de Smaragde sur les Épîtres et Évangiles, la lettre de Paulin à Sévère [1] et quelques autres ouvrages doctrinaux [2].

La cathédrale possédait aussi une riche collection de livres de droit. On conserve en provenance de Notre-Dame la collection de Denys le Petit en deux volumes, un recueil de Canons et de Décrétales, les « Liber canonum » qu'a fait exécuter l'évêque Albéric [3]. Le Catalogue signale les Canons du concile de Nicée, le « Libellus » des Canons réunis par Hadrien, un recueil de Décrétales, un « Liber canonum » qui est peut-être celui d'Albéric, trois recueils de canons, et un recueil incomplet (canon. ex parte). Mention est faite aussi dans le Catalogue du « Libellus salice (legis) ».

Le Grégoire de Tours constitue à nos yeux le joyau de l'ancienne bibliothèque de l'église de Cambrai. On garde aussi l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe exécutée a Cambrai sous Rothard et un autre exemplaire du XI[e] siècle, les « Gesta regum Francorum » du X[e], l'Histoire tripartite et le « De excidio urbis Jerusalem » mis au nom d'Hégésippe, l'un et l'autre du IX[e] siècle [4]. Le Catalogue signale aussi Josèphe. Il subsiste en outre en provenance de Notre-Dame un exemplaire des Dialogues de Sulpice Sévère et un « Martinellus » tourangeau, ainsi que deux recueils de Vies de saints.

Cette bibliothèque renfermait aussi l'Arithmétique de Boëce, le « De temporum ratione » de Bède, l'Histoire Naturelle de Pline, trois livres de médecine, trois Glossaires signalés par le Catalogue dont l'un subsiste, un Martial, un exemplaire complet d'Ovide et un autre des Métamorphoses, un ouvrage sur les « diffinitiones » contraires de Platon et de Porphyre. Enfin on conserve en provenance de la cathédrale un exemplaire du IX[e] siècle des Tusculanes de Cicéron [5].

De l'antique monastère cambraisien de Saint-Géry ne subsiste aucun manuscrit ancien ; un seul est conservé en

1. La présence de ces ouvrages ne nous est connue que par le Catal.

2. B. Cambrai, ms. 204 (traités divers), 485 (« De ecclesiasticis dogmatibus »). Le Catal. indique aussi le « Liber de sermone Domini in monte ». Le « Libellus mistice historie beati Maximi » que signale en finale le Catal., subsiste (ms. 803 I, IX[e] ou X[e]), précédé d'une lettre d'Anastase le Bibliothécaire à Charles le Chauve et appartient au cycle des compositions pseudo-aréopagites (cf. Lettre d'Anastase, Migne, CXXIX. 740).

3. Mss. 600-1, 625, 678.

4. Mss. 684 I et II, 691 et 690, 803 II, 685, 678. Le Catal. signale le « De gestis Francorum », l'Histoire ecclés. et l'Hist. Tripart.

5. Mss. 546 II (Sulp. Sév.), 828 (Martinellus), 854 et 865 (vies des saints), 928 (Boëce), 925 (Bède), 693 (Glossaire), 943 (Tuscul.).

provenance de Saint-Aubert [1]. Le monastère du Saint-Sépulcre, fondé seulement au XIe siècle, paraît avoir été pourvu dès ce temps d'une assez belle bibliothèque. Outre un Évangéliaire du IXe siècle, refait en partie au XIe siècle, cet établissement possédait six volumes du XIe siècle renfermant les diverses parties des « Moralia » de saint Grégoire, un autre de ses Homélies, trois manuscrits de Cassien, Boëce, Smaragde, cinq volumes de Vies des saints [2] et trois autres manuscrits [3] tous du XIe siècle.

***

La collection de livres formée à Saint-Vaast d'Arras au cours des VIIIe et IXe siècles était vraisemblablement importante, mais transportée à Beauvais par les moines qui fuyaient les Normands, elle a péri en 886 dans un incendie avec les chartes et le trésor du monastère [4]. Quelques livres ont pu échapper au sinistre, mais la plupart ayant été consumés, la bibliothèque a dû être reconstituée après le retour des moines à Arras.

En dehors du célèbre Évangéliaire de Saint-Vaast certainement exécuté pour le monastère et qui n'est sans doute jamais sorti des mains des religieux, nous connaissons trois manuscrits antérieurs au IXe siècle et dix du IXe [5] qui leur ont appartenu. Ou bien ces livres ont été sauvés du désastre comme l'Évangéliaire, ou bien ils ont été acquis plus tard lorsqu'on entreprit de restaurer le monastère. Le manuscrit des Homélies de saint Césaire exécuté à Soissons et pour Saint Médard a passé ensuite à Saint-Vaast, postérieurement sans doute au IXe siècle [6]. D'autres à la vérité, qui appartenaient d'abord à ce monastère, sont entrés par la suite en la possession d'autres églises [7]. Au Xe et au XIe siècle, les moines de Saint-Vaast ont

1. B. Cambrai, ms. 583, vies des saints, Xe s.

2. B. Cambrai, mss. 862 II (Évang.), 215-20 (« Moral. »), 506 (Hom.), 247 (Cassien), 271 (Boëce), 819 (Smaragde), 807, 846, 862 I, 863-4 (vies des saints).

3. Mss. 421 (Gloses sur l'Apoc.), 426 (Livres de l'Ancien Testament), 530 (Homéliaire).

4. *Ann. Vedast.*, éd. Dehaisnes, p. 326.

5. VIIe s. B. Bruxelles, ms. 1221 (9.850-2) ; cf. catal. Van den Gheyn, II, 224-6 et Traube, *Zur Palaeogr.*, Uncialis, 27, p. 178 ; VIIIe, B. Arras, ms. 572 ; Boulogne 42 ; IXe, B. Arras, mss. 233, 590, 627-8 ; Boulogne, 10, 75 ; Cambrai, 385 ; B. imp. Vienne, 1.190.

6. Ms. du VIIe, cité n. précéd., de la B. de Bruxelles.

7. Le ms. du IXe s. de Chrysostome (B. Cambrai, ms. 385) est venu de S. Vaast à Cambrai postérieurement au XIe siècle, car un acte de ce temps copié sur le ms. fait mention du monastère d'Arras (Catal., p. 141). C'est peut-être aussi le cas du Sacramentaire du IXe siècle de Cambrai, qui fait place à des fêtes propres à S. Vaast (plus haut, p. 233). Un Sacramentaire du Xe siècle (B. N. lat. 12.052), exécuté pour S. Vaast a été acquis par Ratold et donné par lui au monastère de Corbie (plus haut, p. 226).

certainement travaillé avec zèle à reconstituer leur collection de livres. Parmi ceux qui sont conservés, vingt-neuf datent du Xe siècle [1] et il en subsiste trente-sept qui ont été exécutés au XIe [2]. La proportion des livres appartenant à chacun des trois siècles qui précèdent le XIIe, est exactement inverse de celle que l'on constate dans la plupart des monastères fondés, comme Saint-Vaast, avant l'époque carolingienne.

Un important apport de livres fut fait au XIe siècle par l'abbé Seiwoldus. La liste des ouvrages qu'il offrit à ses moines, est conservée [3] ; elle énumère trente-trois livres. Il subsiste aussi un Catalogue des livres de Saint-Vaast dressé au XIIe siècle et qui comprend deux séries, l'une des livres de l'« Ars philosophica » et des « Auctores » avec vingt-six articles, l'autre des « Libri divini » qui en compte cent quarante et un [4] ; mais nous ne savons dans quelle mesure y figurent des livres possédés dès le siècle précédent par les religieux.

On conserve en provenance de Saint-Vaast, une Bible du début du IXe siècle, une autre du XIe et un manuscrit du Xe renfermant plusieurs livres tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. Parmi les volumes donnés par Seiwoldus figurent un Heptateuque et un exemplaire du Livre des Paraboles de Salomon. D'un exemplaire des Évangiles du IXe siècle subsiste seul l'Évangile de Saint Mathieu [5], mais on conserve encore un exemplaire complet des Évangiles en deux volumes, exécuté au IXe siècle [6] et un autre du Xe siècle, offert à Saint-Vaast par le moine Guntfridus [7]. Seiwoldus au XIe siècle a donné un « textus argenteus ».

Des anciens livres liturgiques nous ne gardons que le célèbre Évangéliaire, l'une des plus belles œuvres de l'école franco-saxonne [8]. Peut-être le Sacramentaire du Xe siècle que Ratold,

1. B. Arras, mss. 48, 133, 174, 189, 235, 274, 276, 314, 563, 569-70, 585, 617, 621 636, 672, 682-3, 739, 744, 812, 846, 867, 879, 897 ; B. Boulogne, 16, 45.

2. B. Arras, mss. 51, 112, 129, 169, 221, 270, 309, 322, 326, 339, 435, 491, 506, 519, 530, 539, 547-8, 560, 589, 595, 620, 623, 675, 684, 686, 735, 809, 862, 885, 953, 1.012, 1.021, 1.023 ; B. Boulogne, 17, 29, 61. On compte dans ces deux dépôts cinquante-huit mss. du XIIe s., en provenance de S. Vaast.

3. Liste transcrite au verso du 1er feuillet du ms. de la B. d'Arras 539, du début du XIe s., cf. Quicherat, *Catal. B. Dépts*, in-4°, t. IV, p. 215 et Becker, 58, p. 143.

4. Becker, 125, p. 254-6.

5. B. Vienne, ms. 1.190 ; B. Arras, ms. 435, 48 ; B. Boulogne, ms. 12.

6. B. Boulogne, mss. 10-1 (cf. Héliot, p. 193 et 205). Un autre exemplaire du IXe s. des Évangiles est conservé à la même bibliothèque sous le n° 8, sans indication de provenance. Aux derniers feuillets sont transcrites deux lettres du pape Pascal, dont l'une à l'adresse du clergé et de l'évêque d'Arras. Cet Évangile appartenait donc sans doute au XIIe siècle à la cathédrale.

7. B. Boulogne, ms. 9.

8. B. Arras, ms. 233. Cf. L. Delisle, *L'Évangéliaire de S. Vaast.*

abbé de Corbie, offrit à son monastère mais qui fut exécuté pour Saint-Vaast, est-il resté quelque temps à l'usage de ce monastère [1]. Un Missel est signalé dans la liste des livres donnés par Seiwoldus.

Nous sommes mieux renseignés sur le contenu de la bibliothèque en ouvrages doctrinaux. Au XIIe siècle, Saint-Vaast possédait trente-quatre livres de saint Augustin en dix-huit volumes autant qu'il semble. On conserve quinze volumes dont l'exécution date du IXe au XIe siècle, et Seiwoldus avait donné un exemplaire de l'Enchiridion qui est perdu ; le Catalogue du XIIe siècle paraît bien les signaler tous. Il subsiste un manuscrit des extraits de saint Augustin par Eugippius que cette liste ne mentionne pas [2]. De saint Jérôme elle signale neuf manuscrits ; il en subsiste quatre dont un seulement, le Commentaire sur Jérémie apparaît dans ce Catalogue [3]. De saint Ambroise sont conservés quatre, manuscrits du IXe au XIIe siècle [4]. Seiwoldus a donné son Examéron, qui est perdu. Le Catalogue du XIIe siècle signale les manuscrits d'Ambroise qui subsistent ; il y ajoute le Commentaire sur saint Luc. De Grégoire le Grand sont conservés en provenance de Saint-Vaast et d'une exécution antérieure au XIIe siècle, les Dialogues, le Commentaire d'Ezéchiel, un volume des « Moralia » et un recueil d'extraits [5]. Seiwoldus a donné aussi une portion des « Moralia ». Au XIIe siècle, outre les mêmes ouvrages, dont deux exemplaires complets des « Moralia », l'un en un volume et l'autre en cinq, le monastère possédait l'Homéliaire, le *Registrum*, le Pastoral ; le Catalogue ne connaît pas les Extraits ; il signale la vie du saint dont subsiste un manuscrit du XIe siècle [6]. Parmi les manuscrits en provenance du monastère et d'exécution anté-

1. Plus haut, p. 233.

2. B. Arras, ms. 628 (« De Evangel. ») ; B. Boulogne, 45 (« Retract. ») ; B. Arras, 563 (« Super Genesim »), 570, 585 (« Super psalmos ») ; 129 (« De verbis Dom. »), 270 (serm.), 339 (« De mendacio », etc.), 539 (« In Ioh. »), 547 (« Super psalmos »), 548 (« Confess., De vera relig. »), 560 (« De conc. Evang. »), 589 (« De Trinit. »), 623 (« In epist. Ioh. »), 885 (« De bono conj. »), 51 (Eugippius).

3. B. Boulogne, ms. 42 (« In Matth.») ; B. Arras, 235 I (In Apocal.), 314 (In Jerem.), 530 (Super psalmos).

4. B. Arras, ms. 590 (« De psalmo, 118 ») ; 276 (« De sacram. ») ; 867 («Exam. »), 620 (« De Trinit. »), 809 (« De div. offic. »). Les art. 10 et 11 du Catal. des livres donnés par Seiwoldus peuvent signaler les 2 premiers mss.

5. B. Arras, ms. 617 (« Dial. ») ; 169 (« Collect. ») ; 595 (« In Ezech. ») ; 953 (Mor., XVII-XXII »). Il y faut ajouter venant de Seiwoldus 4 « Liber moral. XX ». L'art 8 (« Dial. ») de ce catalogue est peut-être représenté par le ms. 617.

6. B. Arras, ms. 221.

rieure au XIIe siècle qui subsistent ou qui ont figuré dans le lot de livres offerts par Seiwoldus au XIe siècle, figurent deux manuscrits des saints Jean Chrysostome et Grégoire de Naziance, un d'Athanase [1], un de Prosper d'Aquitaine [2], un de Cassiodore, sept de Bède, trois de Raban Maur, un de Réginon, un de Paschase Radbert, le « Liber scintillarum » et les « Scintillae Scripturarum » [3], le « Prognosticon » de Julien, un ouvrage d'Haimon et un de Claude [4], le « Liber de Assumptione Mariæ » attribué à saint Jérôme [5]. Parmi les ouvrages des mêmes écrivains et ceux d'Origène, de Cassien, Fulgence, Éphrem, Césaire, Isidore, Alcuin, Fréculphe, Remi, qu'énumère le Catalogue, nous ne savons s'il en est que le monastère a possédés avant le XIIe siècle [6].

Il ne s'est conservé qu'un recueil de Canons du VIIIe siècle et un Pénitentiel du Xe [7], et nous ne savons si le premier doit être identifié avec le « Liber canonum » donné par Seiwoldus, le second avec l'un des deux Pénitentiels du Catalogue du XIIe siècle, lequel ne signale comme recueil de Canons que la collection de Burchard.

Il subsiste comme ouvrages d'histoire un exemplaire d'Hégésippe du XIe siècle [8]. Seiwoldus avait donné l'Histoire ecclésiastique des Angles et l'Histoire Tripartite. Le Catalogue du XIIe siècle signale les « Gesta pontificum romanorum » et les « Gesta Francorum », qu'on peut sans doute identifier avec l'exemplaire du XIe siècle de Grégoire de Tours que possédait Saint-Vaast [9]. Neuf manuscrits antérieurs au XIIe siècle de vies de saints sont conservés et trois autres qui sont

1. B. Arras, mss. 133, 621, 636 ; B. Boulogne, ms. 29.

2. Livres donnés par Seiwoldus, 15 « liber Prosperi Aquit. et Ambrosii, De officiis ». Le ms. 809 d'Arras ne renferme que le « de officiis » d'Ambroise.

3. B. Arras, 684 II (Cassiod.) ; B. Boulogne, mss. 75, 17 et B. Arras, mss. 174, 235, 672, 879, 322, 1.023, auxquels le Catal. Seiwoldus ajoute art. 16 le livre de Bède sur les Épîtres Canon. ; 569, 739 (Catal. Seiwoldus 32), 506 (Raban) ; 675 (Réginon) ; 744 (Pasch.) ; 682 et 326 (« Scint. »).

4. Catal. livres Seiwoldus, 12, 5, 6.

5. B. Arras, ms. 684 I ; Catal. Seiwoldus, 20.

6. Le ms. des « Collationes » de Cassien qui subsiste, est du XIIe siècle (B. Arras, ms. 703) ; les mss. d'Origène, Fulgence, etc., indiqués par le Catal. ne subsistent plus. Le ms. des Homélies de Césaire exécuté pour S. Médard de Soissons sous Nomédius (B. Bruxelles, ms. 9.850-2) appartenait au XIIIe s. à S. Vaast (Gaspar et Lyna, *Les princ. mss. de la B. roy. de Belg.*, 2, p. 8).

7. B. Arras, ms. 572, 897.

8. B. Arras, ms. 519.

9. B. Bruxelles, 6.439-6451, exemplaire qui ou bien est une copie du ms. de S. Bertin (B. S. Omer, ms. 726), ou bien dérive d'un même prototype. Le Catal. est certainement très incomplet. Il ne signale pas le Josèphe qui est conservé du XIIe s. (B. Boulogne, ms. 138).

perdus, ont été donnés par Seiwoldus [1]. Le Catalogue du XII[e] siècle mentionne sans aucun détail vingt volumes de passions et de vies des saints.

Les ouvrages consacrés aux Arts Libéraux et aux sciences profanes étaient-ils plus rares à Saint-Vaast ? Il ne subsiste en fait qu'un exemplaire du XI[e] siècle du traité de Boëce sur les « praedicamenta » d'Aristote [2]. Dans le lot de livres donnés par Seiwoldus figurent seulement le « De orthographia » de Cassiodore, un volume renfermant Prudence et Sedulius, le « De laude virginitatis » d'Aldhelme et un livre de médecine. Mais la série de l'art philosophique dans le Catalogue du XII[e] siècle montre que le monastère était, à cette époque au moins, riche en ouvrages relatifs aux Arts Libéraux et vraisemblablement un certain nombre d'entre eux étaient entrés plus tôt dans la collection de Saint-Vaast. On y trouvait au XII[e] siècle deux Virgile, deux Lucain, un Horace, un Térence, deux Arator, Prosper, Sedulius et Juvencus, les poèmes d'Hucbald [3] et deux traités de métrique. La collection comprend le Songe de Scipion et le Commentaire de Macrobe, la Rhétorique et les Topiques de Cicéron, six volumes sur les « Isagogae » et les « Periermeniae » et trois ouvrages indéterminés de Boëce. La grammaire est représentée par un Priscien, Probus, le Donat « major », le « Liber Euricii » (Eutyches), un glossaire. On trouve enfin un traité de calcul d'Alcuin, la « divisio mathematicae », le cycle de Denis, les traités de Boëce et d'Aurélien sur la musique et quatre livres de médecine.

De Notre-Dame, qui redevient à la fin du XI[e] siècle la cathédrale de la cité d'Arras, subsistent un Missel et un Collectaire, ainsi qu'un manuscrit renfermant les livres de Jérémie, Baruch et Job, du XI[e] siècle et quelques manuscrits du même âge d'ouvrages doctrinaux [4]. Du monastère du Mont Saint-Éloi sont conservés aussi quelques manuscrits du XI[e] siècle [5].

***

1. B. Arras, ms. 189 (Remi, Nicaise, Lambert), 274 (« Mirac. Sebastiani » etc.), 812 (Recueil), 846 (s. Martin), 112 (« Passio apostolorum »), 221 (s. Grégoire), 309 (Recueil), 686 (s. Vaast), 1012 (s. Benoît). Seiwoldus a donné 18 (vie s. Riquier), 23 (s. Valéry), 24 (s. Lucien, Maxime), etc. et, semble-t-il, le ms. 812.

2. B. Arras, ms. 862. Il est signalé dans le Catal. du XII[e] s. n° 16, Becker, p. 254.

3. Le Catal. omet un Ovide (B. Arras, ms. 359) et un Claudien (ms. 348) qui subsistent, du XII[e] siècle.

4. B. Arras, mss. 1027, 974, 13 et 17 (« Moralia »), 977 (Isidore), 1030 (Basile, Isidore).

5. B. Boulogne, ms. 57 (Augustin « In Ioh. »), B. Arras, 89 (« In psalmos »), 31 (Vies des saints), 1025 (Grégoire, Dial.).

Le monastère d'Anchin fondé en 1079 a disposé au XIIe siècle d'une belle collection de livres dont 131 subsistent [1] ; vraisemblablement, elle a commencé à se constituer à la fin du XIe siècle, sitôt après la création du monastère [2].

De la collection formée à Marchiennes s'est conservé un Catalogue du XIIe ou du XIIIe siècle qui énumère cent dix-huit manuscrits [3]. Si tardif qu'il soit, ce Catalogue peut être utilement confronté avec la liste des manuscrits les plus anciens en provenance de Marchiennes, qui subsistent encore aujourd'hui.

Parmi ces manuscrits figurent deux exemplaires des Évangiles, celui qui fut exécuté au IXe siècle par des scribes irlandais et un autre qui date du Xe siècle [4]. Le Catalogue signale en effet deux textes des Évangiles [5], probablement ceux que nous possédons encore. On conserve aussi un exemplaire des Évangiles de saint Marc et de saint Mathieu du VIIIe siècle [6], que le Catalogue ne signale pas. Mention est faite au Catalogue de la Bible de l'abbé [7]. Il subsiste trois recueils différents de livres de la Bible, deux du IXe siècle, un autre du XIe [8] ; mais la Bible complète (Bibliotheca) de l'abbé ne s'est pas conservée. Le Catalogue indique trois Homéliaires, deux Lectionnaires, deux *Passionales* anciens et deux nouveaux [9]. Il a subsisté un Lectionnaire des Évangiles du XIe siècle et un livre de lectures, homélies et vies des saints du Xe [10]. Nous possédons en outre un Psautier du IXe siècle, un Rituel du XIe [11], dont ne fait pas état le Catalogue.

1. Mss presque tous du XIIe siècle conservés dans les B. de Douai et de Bruxelles. Cf. Gessler, *Une bibl. scol. du XIe siècle* dans *L'antiquité class.*, t. IV, 50. M. Gessler montre que le catalogue de livres conservé dans un ms. d'Arator en provenance d'Anchin (B. Bruxelles 1828-30), n'est pas celui de la B. d'Anchin. Le ms. est du Xe siècle et l'écriture du Catalogue à peu près contemporaine. Le monastère n'était pas fondé encore quand la liste fut rédigée, et en fait aucun des mss. qu'elle signale, ne figure parmi ceux qui sont conservés en provenance d'Anchin (p. 67).

2. Le ms. cité a probablement été l'une des premières acquisitions du monastère.

3. *Catalogus librorum monasterii Marchianensis*, sur un feuillet du ms. 217 de la B. de Douai, cf. Catal. dans la série in-4° du Catal. gén., VI, p. 766-7 ; Delisle, Catal. XXIII, *Cab. des mss.*, II, 511-3.

4. B. Douai, mss. 13 (IXe s.), 11 (Xe) ; cf. Dehaisnes, *Hist. de l'art en Flandre*, I, 75.

5. « Textus Evangeliorum duo »,

6. B. Douai, ms. 12.

7. « Bibliotheca abbatis », ; il s'agit sans doute d'une Bible possédée en propre par l'abbé ou empruntée par lui habituellement à la « librairie » et gardée dans sa *camera*.

8. B. Douai, mss. 4 et 13 (IXe), 6 (XIe).

9. Les Homéliaires et Lectionnaires sont indiqués au commencement du catalogue (recto), les *Passionales* en finale, avant les Évangiles et la Bible (verso).

10. B. Douai, mss. 494 et 849.

11. B. Douai, mss. 170 et 68.

Il nous apprend que Marchiennes possédait à la fin du XIIe siècle, vingt et un ouvrages de saint Augustin. De ces volumes deux subsistent du Xe siècle. Le Catalogue énumère huit volumes de saint Grégoire ; il en demeure six du Xe ou XIe, peut-être du même temps l'un des trois de saint Jérôme et quatre des cinq ouvrages d'Haimon [1]. Nous conservons aussi le Commentaire d'Origène sur la Genèse, l'Histoire Tripartite, l'« Historia Clementis », le « De tabernaculo » de Bède, manuscrits du XIe siècle qu'on retrouve dans le Catalogue et un recueil de vies des saints du XIe siècle, qui est sans doute l'un des deux volumes des « Vitae patrum » de cette liste [2]. Il ne subsiste aucun des cinq manuscrits de saint Ambroise, aucun des manuscrits de Basile, de Jean Chrysostome, de Cassien, de Cassiodore, d'Isidore, de Paschase Radbert, des nombreuses vies des saints, du Sénèque que possédait le monastère à la fin du XIIe siècle. Mais nous gardons du XIe siècle le manuscrit des Soliloques d'Isidore, un Commentaire sur les Épîtres de saint Paul et la copie d'un recueil historique, formé semble-t-il par un moine de Saint-Vaast et qui renferme entre autres les Annales de Saint-Vaast et celles de Saint-Bertin [3].

Peu considérable à la fin du XIIe siècle, la collection l'était certainement moins encore aux siècles précédents. Il n'a subsisté que trois manuscrits du VIIIe ou IXe siècle, cinq du Xe et seize du XIe [4].

***

Da la bibliothèque de Saint-Amand sont conservés deux Catalogues du XIIe siècle [5]. Les ouvrages signalés dans le premier, dressé entre 1123 et 1126, étaient, sans doute, pour

1. B. Douai, mss. 255, 275 ; 300, 303, 306-7, 312, 314 ; 247 (De psalterio) ; 342-5.

2. B. Douai, mss. 203, 297, 200, 328.

3. B. Bruxelles, ms. 8714-19, cf. *Le ms. à miniat.*, 23, p. 26 ; B. Douai, mss 47 et 795.

4. VIIIe-IXe s. B. Douai, mss. 247, 255, 275, 307, 314 ; X^e^, mss. 4, 12, 13 ; XIe, mss. 47, 200, 203, 297, 300, 303, 306, 312, 328, 342-5, 795, 857 ; B. Bruxelles 8.714-19 (Catal. Van den Gheyn, n° 1326).

5. B. Valenciennes, ms. 33, f° 2 ; B. N. latin. 1850, f° 199 ; publiés tous deux en Appendice, par J. Desilve *(De schola Eluonensi*, p. 151 et suiv.) Le second Catal. a été publié aussi par Delisle, *Cab. des mss.*, II, 448 et suiv. ; voir aussi t. I, p. 307 et suiv. Becker a publié sous le n° 114, p. 231-3, un prétendu Catalogue qui n'est qu'un extrait dressé par M. Léon Maitre dans *Les Ecoles épisc. et mon.* (éd. de 1924, p. 191-3) des livres relatifs aux Arts Libéraux d'après le ms. lat. de la B. N. 1850, c'est-à-dire d'après le second catalogue publié par Desilve et Delisle.

la plupart déjà en possession des moines de Saint-Amand au XIe siècle. Réservé aux livres qui concernent les Arts Libéraux, il ne comprend que 31 articles, mais qui renferment parfois plusieurs ouvrages, ou deux exemplaires du même [1]. Presque tous se retrouvent dans le second Catalogue. Celui-ci, rédigé entre 1150 et 1168, est de caractère général et comprend deux sections. La dernière énumère les manuscrits qui ont été ajoutés aux précédents par les soins de l'auteur du Catalogue [2] ; aucun d'eux par conséquent n'appartient au fonds ancien de la bibliothèque du monastère. La première section comporte 221 articles, dont quelques-uns signalent plusieurs exemplaires d'un même livre ou un ouvrage en plusieurs volumes. Les livres y sont rangés suivant un certain ordre méthodique : livres de la Sainte Écriture, d'histoire, de droit, ouvrages « de divinitate » parmi lesquels sont mêlés les « metra » chrétiens, les vies des saints, les ouvrages de science et tous ceux qui sont relatifs aux Arts Libéraux. Il n'est fait mention d'aucun livre liturgique, sauf de deux Homéliaires. Une douzaine de manuscrits antérieurs au XIIe siècle qui subsistent et qui ne figurent pas sur cette liste [3], ont pu être acquis par les moines postérieurement à la rédaction de la seconde partie du Catalogue ; mais il se peut aussi que celui-ci ait été incomplet.

Le plus grand nombre sans doute des livres énumérés dans le premier Catalogue et dans la première section du second ont été acquis par le monastère avant le XIIe siècle. Le rédacteur du second Catalogue a noté, autant qu'il l'a pu, les moines qui ont exécuté ou fait exécuter les manuscrits qu'il signale. L'un est attribué à Lothaire, qui vivait au commencement du IXe siècle, et ce manuscrit, qui subsiste, renferme en effet sa suscription [4]. Il est certain que Lothaire n'a pas procuré seulement au monastère celui-là ; quatre manuscrits conservés portent son nom. Milon parle des « corpora librorum » que Lothaire a rassemblés dans l'*archivum* du monastère [5]. Dix-sept articles du Catalogue sont mis au nom d'Hucbald et

1. Le n° 28 du 1er Catalogue indique deux exemplaires de Virgile et le Commentaire de Servius, le n° 29 deux Horace et deux Thébaïde de Stace, le n° 30 Lucain, Salluste et Térence (Desilve, p. 154). Les nos 4, 6, 13, 19 signalent plusieurs exemplaires du même ouvrage.

2. Desilve, p. 170.

3. C'est le cas du ms. des Vies des saints dont une part fut exécutée par le jeune Jérôme (B. N. lat. 5327) et des mss. de la B. de Valenciennes, 72, 81, 95, 100, 203, 343, 390, 392-4.

4. n° 81 du Catal.. B. N. lat. 2.109 (Eugippius).

5. Voir plus haut, p. 241, n. 5.

datent par conséquent de la fin du IXe siècle ou du début du Xe. Treize ont été écrits par Gillebert au XIe. Il est noté aussi qu'une Bible a été donnée par la comtesse Suzanne, par conséquent à la fin du Xe siècle, qu'un Psautier a appartenu à Gislebert. De plusieurs volumes il est dit qu'ils sont très anciens. C'est là tout ce que l'auteur du second Catalogue nous apprend qui permette de dater les manuscrits qu'il énumère.

En provenance de la bibliothèque de Saint-Amand, il subsiste quatre-vingt manuscrits antérieurs au XIIe siècle, au regard des cent vingt autres exécutés au cours de ce siècle. On conserve un feuillet d'un Pline l'ancien du VIe siècle [1], un manuscrit du VIIe ou VIIIe, un autre de la fin du VIIIe [2], soixante-trois manuscrits ou fragments de manuscrits du IXe, huit du Xe, huit du XIe [3], mentionnés tous, sauf une douzaine dans la première section du deuxième Catalogue.

La collection de Saint-Amand, telle qu'elle nous apparaît constituée au commencement du XIIe siècle, est riche par la diversité et par la qualité, comme par le nombre des livres qui la composent.

La collection des textes de l'Écriture sainte ne nous est bien connue qu'à la date où fut composé le second Catalogue. Mais la grande Bible renfermant l'Ancien et le Nouveau Testament qu'il mentionne en 1er lieu, donnée par la comtesse Suzanne, a été nécessairement acquise avant le XIe siècle. Deux grands volumes d'une autre Bible ont été exécutés par Alard, probablement au commencement du XIIe siècle. Un autre volume renfermant un certain nombre de livres est dit très ancien et date par conséquent au moins du IXe siècle [4].

Saint-Amand possédait dans les premières années du XIIe siècle un très grand nombre de Psautiers, dont plusieurs munis de gloses et accompagnés d'un recueil d'hymnes (cum ymnis, cum ymmario) [5]. Le Catalogue en indique trois qui sont its

1. B. N. lat. 9.378, fº 26, plus haut, p. 40, n. 1.

2. B. Valenciennes, ms. 495 et B. N. lat. 1.603 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, 471.

3. IXe s. : B. Valenciennes, mss. 47, 51, 59, 69, 72, 76, 81, 92, 95, 99, 100, 147-8, 150, 160-3, 166-7, 170, 172-4, 176 II, 195, 203, 247, 285, 288, 293-4, 302, 337, 343, 384-5, 390-5, 399, 404-7, 411-5, 448, garde de 498, 518, 545 ; B. N. lat. 974, 1.863, 2.109, 5.327 ; B. Univ. Leyde, ms. Burm, Q 3 ; B. Bruxelles, 9.987-91 (cf. Gaspar-Lyna, 6, p. 16) ; Xe s. B. Valenciennes, mss. 61, 176 I, 408, 410, 510, 521 ; B. N. lat. 5.568 ; — XIe s. B. Valenciennes, mss. 169, 298, 502, 517, 546, 548; B. N. lat. 1.991, 2.999.

4. nº 2 et nº 3 « volumen vetustissimum », Desilve, p. 156 ; nº 207, p. 169.

5. La 1re partie du second catalogue en énumère 19 du nº 5 au nº 11. D'autres ont été acquis par les soins du rédacteur du catalogue, nos 234 et 240. Voir plus haut, p. 247-8.

anciens et cinq de petites dimensions (libelli). Un autre a été la propriété de Gillebert au XIe siècle. Les autres dont l'ancien propriétaire est signalé sont sans doute d'âge un peu postérieur.

Le Catalogue indique trois exemplaires des Évangiles et nous en conservons deux [1]. Sept manuscrits sont signalés comme renfermant des livres du Nouveau Testament, dont quatre auraient été exécutés par Gillebert et seraient par conséquent du XIe siècle. Un cinquième qui est conservé (Apocalypse avec peintures) date du IXe siècle [2].

Des trois Sacramentaires du IXe, exécutés sans doute à Saint-Amand, deux ont été adaptés à l'usage d'une autre église ; mais le troisième a certainement figuré au trésor du monastère [3]. Les autres livres liturgiques conservés sont postérieurs au XIe siècle [4].

Saint-Amand possédait, au XIIe siècle, quand fut rédigé le Catalogue, treize volumes de saint Jérôme ou attribués à ce Père. Trois subsistent du IXe siècle, ainsi qu'un quatrième du Xe ou XIe [5]. Un cinquième perdu datait du IXe siècle puisqu'il a été donné par Hucbald. Six autres volumes qui subsistent ont été exécutés au XIIe ; un autre donné par Gualterus devait être du même temps. Nous ignorons si le treizième est antérieur ou postérieur à l'an 1100. L'œuvre de saint Augustin représente dans le Catalogue vingt-trois volumes, en y comprenant les extraits d'Eugippius. Neuf subsistent, qui datent du IXe ou du XIe siècle ; deux autres donnés l'un par Hucbald, l'autre par Gillebert sont aussi le premier, du IXe, le second du XIe siècle [6]. Huit volumes du XIIe subsistent. Des quatre autres on ne sait à quelle époque

1. no 22 « tres textus Evangeliorum. Le ms. 69 de la B. de Valenciennes du IXe siècle, qui renferme les quatre Évangiles, peut vraisemblablement être identifié avec l'un de ces trois exemplaires. J. Desilve les tenait tous trois comme disparus. Le ms. des Évang. de la B. de Bruxelles II, 175, (*Le ms. à miniat. B. roy. de Belg.*, 12, p. 16 ; Gaspar-Lyna, *Les princip. mss. à peint. de la B. roy. de Belg.*, 10, p. 33) attribué souvent à S. Amand, ne porte pas au propre des saints le nom d'Amand et n'a pu être exécuté au monastère (Gaspar, p. 34) ; toutefois il a pu lui appartenir.

2. nos 15-18 (donnés par Gillebert) ; no 21 « Apocalipsis picta », B. Valenciennes, ms. 99, sur ce ms., voir plus haut, p. 246, n. 1, no 23-4.

3. Voir plus haut, p. 243-5.

4. La B. de Valenciennes possède deux recueils de Collectes (mss. 107-8), deux Lectionnaires (112, 127), deux Missels (115, 121), deux Antiphonaires (113-4), tous du XIIe siècle.

5. B. Valenciennes, ms. 59, 51 ; B. N. lat. 1.863 ; B. Valenc., ms. 61 ; Le no 58 (Chronique de Jérôme) a été donné par Hucbald.

6. B. Valenc., mss. 166-7, 163, 160, 247, 161, 384-5 et B. N. 2.109. Le ms. de Valenc., 20 est de la fin du XIe.

ils furent exécutés et entrèrent dans la collection. Au XIIe siècle, Saint-Amand possédait huit volumes d'œuvres de Grégoire le Grand ; deux volumes des « Moralia » ont été, donnés par Hucbald, le Commentaire sur Ezéchiel qui subsiste est du Xe siècle [1]. Le manuscrit des Extraits faits par Patérius est du XIIe ainsi qu'un autre volume d'extraits donné par Hellin. Nous ignorons à quelle époque les trois autres sont entrés dans la Collection. Les deux volumes de Lactance que signale le Catalogue, subsistent et sont du IXe siècle, ainsi que les ouvrages signalés de Grégoire de Naziance et de Fulgence, le « De anima » de Cassiodore [2]. De deux ouvrages doctrinaux d'Isidore, l'un est du IXe siècle [3], l'autre donné par Gillebert était du XIe siècle ou plus ancien. Deux ouvrages théologiques d'Alcuin et deux Commentaires de Bède sont du IXe siècle [4]. Nous ne savons si Saint-Amand possédait avant le XIIe le Tertullien que mentionne le Catalogue, le « De corpore et sanguine Domini » de Paschase Radbert, le « De divinis officiis » d'Amalaire, le « De vita contemplativa » attribué à Prosper, le « Prognosticon » de Julien, les « Sermones » d'Éphrem et ceux de Jonas d'Orléans, le « De Trinitate » de Boëce. L'ouvrage signalé d'Haimon est du IXe siècle, celui des « Collationes » de Cassien et du « De reparatione lapsi » de Chrysostome est du XIe, mais celui d'Angelelme est du XIIe [5]. Trois recueils divers donnés par Gillebert sont au plus tôt du XIe siècle [6]. D'autre part, quatre manuscrits du IXe sont conservés que le Catalogue du XIIe siècle ne signale pas, le « De institutione laicali » de Jonas d'Orléans, un recueil renfermant des traités d'Eucher et de plusieurs autres écrivains, un Commentaire de saint Mathieu et un Glossaire de la Bible [7].

Le Catalogue signale trois volumes de Canons [8] et des « Flores legum ». Un Martyrologe que suivait la Règle de saint Benoît est perdu ; mais un Commentaire de la Règle par Smaragde et un autre fait d'extraits des Pères subsistent

1. B. Valenc., ms. 176.
2. B. Valenc., mss. 147-8, 150, 170, 294.
3. B. Valenc., ms. 173.
4. B. Valenc., mss. 81 et 195 ; 47 et 76.
5. B. Valenc., mss. 92, 169, 30.
6. nos 148-50, Desilve, p. 166.
7. B. Valenc., mss. 203, 95, 72, 100.
8. Il subsiste deux recueils canoniques du XIIe siècle, B. N. lat. 1.603 et 3.846. Le troisième recueil est peut-être représenté par l'exemplaire de la « Dionysio Hadriana » de la B. du Vatican, Regin. 1.021.

et sont du IXe siècle, ainsi que le « Diadema monachorum » de Smaragde du IXe ou Xe [1]. Le manuscrit d'une Règle des « Sanctimoniales » figurait aussi depuis le IXe siècle dans la bibliothèque, puisqu'il a été donné par Hucbald.

Parmi les livres d'histoire signalés par le Catalogue, nous savons que la Chronique de saint Jérôme a été donnée par Hucbald. L'exemplaire de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe est du VIIIe siècle, ceux des Histoires d'Orose et de Jordanès du IXe, ceux de Josèphe et d'Hégésippe du XIe, tandis que l'Histoire tripartite est conservée dans un manuscrit du XIIe [2]. Nous ignorons si l'Histoire de Clément, celle d'Alexandre le Grand avec les « Gesta Apollonii » ont été acquis avant le XIIe siècle. Il subsiste un « Martinellus » du IXe siècle, une vie de saint Amand du XIe, six recueils de Vies des saints, un du IXe siècle renfermant, entre autres, la vie de saint Arnoul écrite par le jeune Jérôme, deux du Xe, trois du XIe [3]. Au XIIe siècle, le monastère possédait un recueil de vies des saints en huit volumes [4], outre douze autres vies ou recueils de vies.

Saint-Amand était particulièrement bien fourni en livres relatifs aux Arts Libéraux ; le premier Catalogue leur est entièrement consacré, ainsi qu'une portion importante du second. Un nombre relativement considérable de manuscrits conservés permettent de rapporter à une époque antérieure au XIIe siècle la présence à Saint-Amand de livres, que la célébrité de l'école amandinoise au temps d'Hucbald, de Milon, de Gillebert suffirait à rendre vraisemblable.

C'est Hucbald qui a donné à Saint-Amand l'un des deux exemplaires, perdus tous deux, que le monastère possédait au XIIe siècle de Martianus Capella. Du IXe siècle subsiste aussi l'exemplaire du « De artibus et disciplinis secularium studiorum » de Cassiodore [5], ainsi qu'un exemplaire des Étymologies d'Isidore [6].

Nous conservons sept manuscrits du IXe siècle d'ouvrages de grammaire. Ils renferment le « De barbarismo de Donat »,

1. B. Valenciennes, mss. 285, 288, 302.

2. B. Valenciennes, mss. 495 ; 545, 95 ; 546, 548 ; 498.

3. B. Valenc., mss. 518 ; 502 ; B. N. lat. 5.327 ; B. Valenc., 510 et B. N. lat. 5.568 ; B. Valenc., ms. 515, 517 et B. N. 2.999.

4. L. Delisle *(Cab. des mss.*, II, 453) a cru reconnaître le 1er vol. qui serait le ms. 513 de Valenciennes XIIe, le 3e ms. 514 du même temps ou B. N. 5.568, le 5e et le 6e, les mss. cités 510 de Valenciennes et B. N. lat. 5.327.

5. B. Valenciennes, ms. 172. Il figure dans le grand Catal. (Desilve, art. 44, p. 158).

6. B. Valenciennes, ms. 399. Le second Catal. art. 90 en signale 2 (p. 162).

l'« Épitome » de Priscien par Alcuin en deux exemplaires, le Commentaire de Priscien par Alcuin, le « De nominibus, » et le « De XII primis versibus Aeneidorum » de Priscien, l'« Ars » de Marius Victorinus et un recueil de traités de grammaire, rhétorique et musique, dont la première partie est de Priscien [1]. Le rédacteur du Catalogue du XIIe siècle sait qu'Hucbald a donné deux Priscien « major », l'un avec l'« Ars » d'Eutychès. Ce Catalogue signale six autres manuscrits de Priscien ou d'extraits et gloses de son œuvre, un de Donat et de Priscien, un Nonius Marcellus, l'Orthographe de Bède, un Glossaire.

Un exemplaire du IXe siècle du « De arte metrica » de Bède est conservé, ainsi qu'un manuscrit du même temps, donné par Hucbald, du « Liber de metris » de Marius Plotius [2]. Le monastère possédait une riche collection de poètes chrétiens et païens.

On a vu que les trois exemplaires de Prudence que signale le second Catalogue, sont probablement conservés [3]. Il subsiste un exemplaire du IXe siècle de poésies de Milon et d'Hucbald, ainsi qu'un manuscrit du « De consolatione philosophiae » de Boëce, de l'éloge de la calvitie d'Hucbald et de poèmes d'Adalberon de Laon du XIe [4]. Au XIIe siècle, Saint-Amand possédait, outre les trois exemplaires de la Psychomachie et un autre des Hymnes de Prudence, deux exemplaires d'Arator, dont l'un subsiste [5], Sedulius, Juvencus, Fortunat. Le premier Catalogue signale trois exemplaires du « De consolatione philosophiae » de Boëce, le second en connaît quatre. On conserve un manuscrit du IXe de Gloses sur Prudence [6].

Au commencement du XIIe siècle, au témoignage du premier Catalogue, Saint-Amand possédait deux exemplaires de Virgile, deux d'Horace, deux de la Thébaïde de Stace, un Lucain, un Térence. Le second Catalogue ajoute un troisième exemplaire d'Horace, un Perse, un Juvénal. Le manuscrit de Térence signalé dans le second Catalogue est accompagné du « De excidio Trojae » d'Homère. Grâce aux manuscrits conservés, il apparaît qu'au IXe siècle, Saint-Amand

1. B. Valenciennes, mss. 390, 393, 391-2, 394, 395, 337.

2. B. Valenciennes, mss. 414, 411. Le second. Catal. (art. 189) mentionne en outre le « De varietate metrorum » et grammaire de Marius Victorinus, ms. donné, comme le Marius Plotius (190) par Hucbald.

3. Voir plus haut, p. 245.

4. B. Valenciennes, mss. 415, 298.

5. Le ms. 412 de la Psychomachie conserve aussi un Arator, comme l'indique l'art. 117 du Catalogue.

6. B. Valenciennes, ms. 413.

était pourvu d'un Virgile, au IXe ou Xe de Térence avec la traduction d'un abrégé de l'Iliade d'Homère, au Xe ou XIe d'un Horace, de Juvénal et de Perse [1]. La collection comprenait au XIIe siècle le Commentaire de Servius sur Virgile, d'Eugraphius sur Térence et des Gloses sur Juvénal.

Des prosateurs classiques ont figuré aussi dans la collection. De Cicéron, Saint-Amand possédait au milieu du XIIe siècle, le « De amicitia », le « De senectute », le Songe de Scipion avec le Commentaire de Macrobe, et, dès le commencement du XIIe siècle, la Rhétorique « De Inventione », ainsi que la Rhétorique « ad Herennium » attribuée comme de coutume à Cicéron. Le premier Catalogue signale un Salluste. Il subsiste en provenance du monastère un feuillet d'un manuscrit du IXe siècle de Pline l'ancien que ne signale aucun des deux Catalogues [2] et un manuscrit du même âge donné par Hucbald et renfermant la traduction du Timée de Platon avec le Commentaire de Chalcidius [3].

Il subsiste trois manuscrits du IXe siècle contenant la Rhétorique et la Dialectique d'Isidore et d'Alcuin, les Topiques de Cicéron, les « Periermeniae » d'Apulée et les Topiques de Boëce [4]. Nous savons que dès le début du XIIe siècle, on trouvait à Saint-Amand avec les traités de rhétorique de Cicéron, la Rhétorique de Victorinus, les « Periermeniae » et les « Cathegoriae » d'Aristote, les « Isagogae » de Porphyre et au milieu du siècle les Catégories de saint Augustin.

Nous conservons un exemplaire du IXe siècle qui renferme avec un traité d'astronomie et de comput, le « De natura rerum » de Bède, dont le Catalogue du XIIe siècle signale trois exemplaires. Nous conservons aussi un manuscrit du IXe siècle du traité de la musique de saint Augustin [5]. Au XIIe siècle, Saint-Amand possédait deux exemplaires de l'Arithmétique de Boëce, et deux de son traité de la musique, le « De computo » de Raban, deux traités du comput d'Héric, huit « tabulae » et « regulae abaci », une sphère, trois « mappae » la Cosmographie d'Ethicus. Le premier Catalogue signale le « De re militari » de Végèce. Un manuscrit du « De medicina », de Priscien Théodore a été donné par Hucbald. Le Catalogue

1 B. Valenciennes, mss. 407 ; 448 ; 408, 410.

2. Plus haut, p. 646, n. 1. La 2e partie du 2e Catal. signale un Pline entré à la bibliothèque dans la 2e moitié du XIIe s. et qui, d'après Desilve (no 260, p. 173), serait le ms. latin 6.797 de la B. N.

3. B. Valenciennes, ms. 293.

4. B. Valenciennes, mss. 172, 404-6.

5. B. Valenciennes, mss. 174, 384-5.

du XII[e] siècle énumère une trentaine d'autres ouvrages de médecine formant seize volumes, dont l'un est dit « liber vetustissimus», œuvres de Galien, Hippocrate, Constantin, Alexandre, etc., en particulier un traité de chirurgie «cum imaginibus depictis ».

***

De l'église de Tournai a subsisté un Sacramentaire du IX[e] siècle [1].

La bibliothèque du monastère Saint-Martin de Tournai paraît n'avoir pris importance qu'au XI[e] siècle ; mais à cette époque, les moines de ce lieu se considéraient comme mieux pourvus en livres que tous les établissements voisins et on leur empruntait de toute part des manuscrits [2]. Saint-Martin devait notamment de nombreux livres au « scriptor peritissimus » Godefroid, qui les avait écrits au XI[e] siècle « in ecclesia nostra », les « Moralia » de saint Grégoire en six volumes, le « De civitate Dei » et l'« Enchiridion » de saint Augustin, un exemplaire des Évangiles, un Missel, une Histoire sainte renfermant les Prophètes, les Actes des Apôtres et les Épîtres. La bibliothèque gardait bien d'autres livres que l'écriture de Godefroid, au dire du chroniqueur, permet de reconnaître (ex similitudine pennae ab eo scripti) [3].

Un Catalogue des livres de Saint-Martin dressé au XII[e] siècle [4] énumère cent-soixante-huit ouvrages, qui comportent souvent plusieurs volumes. Mention est faite de deux Bibles partielles, d'un Psautier quadripartite, d'un Psautier glosé, d'un exemplaire des Évangiles suivi du traité de la « Concordia Evangelistarum » de saint Augustin, des Évangiles de saint Mathieu et de saint Jean avec des gloses. Le Catalogue ne signale aucun Sacramentaire ni Évangéliaire, mais il mentionne un Lectionnaire en deux volumes, trois Homéliaires et un Passionnaire.

La collection comprend vingt-neuf volumes d'ouvrages de saint Augustin, vingt-deux de saint Jérôme, douze de saint Grégoire dont six pour les « Moralia » et un recueil d'extraits formé à Saint-Martin, par Alulfe à la fin du XII[e] siècle, neuf de saint Ambroise, onze de Bède, quatre d'Origène, trois d'Isi-

1. B. Leningrad, Q I, 41, voir plus haut, p. 244.
2. Voir plus haut, p. 249.
3. *Narrat. restaurationis... S. Martini, Spicil.*, II, 912 ; Becker, 66, p. 148.
4. L. Delisle, Catal. XII, *Cab. des mss.*, II, 487-92.

dore, deux de saint Cyprien, et aussi des manuscrits de Grégoire de Naziance, Jean Chrysostome, Fulgence, Pomère, Raban, Claudien (De anima), Éphrem, Cassien, Alcuin, Angelelme, Haimon, Smaragde (Diadema), dont peut-être le monastère était en possession dès le XIe siècle.

On trouvait à Saint-Martin, Josèphe en deux volumes, une Histoire ecclésiastique, sans doute, celle d'Eusèbe, l'Histoire de Clément, Hégésippe. Une douzaine de vies de saints isolées, notamment celle de saint Martin, ou de recueils de vies et de passions sont énumérées au Catalogue. En finale, il est fait mention des « Libri gentilium poetarum », mais le texte qui suit n'en cite aucun ; le Catalogue signale seulement deux Priscien, un Sénèque en deux volumes, Sedulius et Prosper ; le « De consolatione philosophiae » de Boëce en deux volumes, son Arithmétique, Hygin et Macrobe.

De cette collection sans doute incomplètement décrite n'ont subsisté que quelques épaves [1].

Le monastère de Cysoing n'était pas attributaire des livres possédés par le marquis Everard, son fondateur, qui a distribué la collection des livres de sa chapelle, entre ses fils et filles. On peut conjecturer toutefois, qu'un certain nombre d'entre eux ont été finalement recueillis par le trésor des moines. En tous cas, au IXe siècle, le monastère possédait déjà une bibliothèque. Nous savons qu'à cette époque le prêtre Walgarius lui a fait don de seize volumes [2]. C'est au XIIe siècle seulement, qu'ont été exécutés les Évangiles dits de Cysoing [3], que possédait le monastère, et qui gardent encore des traits de l'école franco-saxonne.

Les bibliothèques des monastères gantois furent sans doute bien pourvues de bonne heure. Au Xe siècle, celle de Saint-Pierre au mont Blandin était assez riche pour être largement mise à contribution par Adalbéron et Gerbert de Reims [4]. Mais il ne subsiste de cette collection qu'un petit nombre de témoins. De Saint-Pierre, proviennent un glossaire du

1. Un saint Jérôme sur Jérémie, B. Bruxelles, II, 1.021 (Van den Gheyn, 1.008) et un Cassien, II, 1.010, (1172). On a vu qu'un Psautier de S. Amand a été copié sur un ms. de S. Martin (plus haut, p. 250).

2. Becker, 27, p. 60-1 ; cette liste de livres a été publiée pour la première fois par d'Achery, *Spicil.*, II, 879 (Paris 1723).

3. B. Lille, ms. 15. Ce ms. de luxe ne provient pas de l'héritage d'Everard dont le testament signale un Lectionnaire des Épîtres et Évangiles, mais non les 4 Évangiles. La facture du ms. indique d'ailleurs une époque très postérieure à la date de 837, où est mort Everard.

4. plus haut, p. 250.

VIIIe siècle [1], ainsi qu'un Antiphonaire et un recueil de canons du VIIIe ou du IXe [2], un Martianus Capella du IXe [3], un manuscrit de la vie de saint Amand du IXe siècle et un autre du XIe [4], un Végèce du Xe et un Nonius Marcellus du XIe. [5] Dans un manuscrit du XIIe siècle, les débris d'un manuscrit du VIe servent de feuilles de garde [6].

De Saint-Bavon subsiste un manuscrit de Répons du XVe siècle qui en reproduit un autre du Xe ou XIe siècle. On conserve en provenance de ce monastère un *Liber floridus*, sorte d'encyclopédie des connaissances utiles en histoire, astronomie, etc., copie d'un ouvrage composé par Lambert, écolâtre puis abbé de Saint-Bertin de 1095 à 1123 [7]. Un recueil de canons exécuté au VIIIe par plusieurs scribes provient aussi de Gand, ainsi qu'un Glossaire du VIIIe ou IXe siècle [8].

1. B. Leyde, Voss. F 26 ; attribué à S. Bavon, il a été récemment reconnu comme ayant été la propriété de S. Pierre, cf. Lindsay, *Some early mss. of Belgium, Palaeogr. lat.*, V, 28.

2. B. Bruxelles, 10.127-44 ; Catal. van den Gheyn, 363 ; cf. Lindsay, *op. cit.*, 33 ; Hesbert, *Antiph. mss.*, XV et suiv.

3. B. Univ. Leyde, publ. lat. 88 ; il porte l'inscription « Liber s. Petri Gandensis ».

4. B. Gand, ms. 224, composé de deux mss, l'un du IXe, l'autre du XIe, cf. Saint-Genois, *Cat. B. Gand*, n° 149.

5. B. de l'Escurial, LIII, 33, cf. Chatelain, *R. des Bibl.*, 1915-6, p. 99 ; M III, 14, cf. *op. cit.*

6. B. Gand, ms. 246, Saint-Genois, n° 317, p. 249.

7. B. Gand, ms. 184, Saint-Genois, n° 473, et ms. 92, n° 16, p. 14.

8. B. Bruxelles, 10.127-41 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 449 et B. Univ. Leyde, Voss. F 26, Lindsay, p. 459.

CHAPITRE XXXIV

Les bibliothèques des églises lorraines

§ 1. — Bibliothèques messines

Un lot important de livres précieux, parmi les anciens manuscrits si nombreux que possédait au XVIIe siècle l'église de Metz, a été donné par le Chapitre à Colbert et a passé ensuite à la Bibliothèque du roi [1]. Dom Martène, qui a examiné les livres qui restèrent à Metz après les expéditions faites à Colbert, jugeait pourtant qu'un certain nombre n'étaient pas « indifférents » [2]. Nous savons aussi que parmi les 357 manuscrits inventoriés à Metz en 1767, il s'en trouvait trois du VIe siècle, un du VIIe, trois du VIIIe, huit du IXe, douze du Xe, sept du XIe [3] qui, pour la plupart sans doute, avaient appartenu dès cette époque à l'église de Metz.

Nous possédons encore trois Bibles qui en proviennent, la première Bible de Charles le Chauve, dite de Vivien, donnée à Colbert en 1675 et deux autres restées alors à Metz, l'une du VIIIe-IXe, l'autre du XIe siècle [4]. Martène a vu en outre à Metz un manuscrit des grands et petits Prophètes en lettres saxonnes, qu'on peut sans doute identifier avec le manuscrit du IXe siècle des Prophètes qui subsiste [5]. Nous gardons aussi un Psautier du Xe siècle avec gloses [6]. D'autre part sont conservés huit exemplaires anciens des Évangiles, l'un de la 1re moitié du IXe siècle, en capitale sur parchemin pourpré,

1. Cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 449.
2. *Voy. littér.*, II, 110.
3. Introd. par Prost et Quicherat au catal. de la B. de Metz (*Catal. B. dépts.*, in-4°, t. V, p. XLI).
4. B. N. lat., 1 ; B. Metz, ms. 7, (2e vol. de Bible entière ; cf. S. Berger, *H. Vulg.*, p. 101) ; 2 (sans doute celle qu'a vue Martène, laquelle, écrivait-il, était vieille de 7 ou 800 ans, *Voy. littér.*, II, 110).
5. Martène, *loc. cit.*, B. Metz, ms. 76.
6. B. Metz, ms. 14.

un autre du même temps en onciale avec peintures, un de la 2e moitié du siècle, un du Xe, quatre du XIe [1].

Il subsiste trois Sacramentaires de l'église de Metz, l'un du IXe siècle, le Sacramentaire de Drogon, les deux autres du XIe [2], un Évangéliaire du IXe siècle et un autre du XIe [3], un *Pontificale vetus*, un autre de la fin du XIe [4], un et peut-être deux Lectionnaires du XIe [5], un Martyrologe de la fin du VIIIe, un Processionnal du XIe [6] et des fragments divers d'anciens livres liturgiques provenant soit de la cathédrale, soit des monastères messins [7]. Au trésor de la cathédrale ont appartenu aussi les Heures de Charles le Chauve [8].

Ce qui subsiste des autres livres de la Bibliothèque de l'église de Metz ne permet guère d'en apprécier l'importance ni d'en déterminer la composition. Martène a vu à Metz un Virgile avec notes qu'il datait de plus de 800 ans (IXe siècle) et qui a péri [9]. Il ne subsiste à Metz en provenance de la cathédrale qu'un manuscrit du IXe siècle, deux du Xe et six du XIe,[10] auxquels il faut ajouter quelques manuscrits qui ne sont ni liturgiques ni scripturaires, conservés à Paris [11]. Parmi les mss. dispersés dans d'autres bibliothèques, un exemplaire du commentaire sur Job de Philippe du milieu du VIIIe s. vient probablement de Metz [12]. Nous savons qu'un exemplaire du commentaire de saint Augustin sur saint Jean, exécuté aux VIIe-IXe siècles en minuscule anglo saxonne par un certain

1. B. N. lat., 9.383 ; 8.849 ; 9.388 ; 9.390 ; 9.391 ; 9.393-4, 10.438.

2. B. N. lat. 9.428 (cf. *Cab. des mss.*, III, 262-3 ; Leroquais, 6, p. 16. Le texte en a été intégralement publié par Mgr Pelt ; *Etudes sur la cathédr. de Metz, La Liturgie*, I, p. 51 et suiv.) ; B. Metz, ms. 343 (cf. Leroquais, 48, p. 118-9) ; B. Laon, ms. 119 (cf. Leroquais, 49, p. 119-21).

3. B. N. lat. 268 (cf. Mgr Pelt, I, 29) et 10.515.

4. Un « Pontificale vetus » figure sur la liste des mss. envoyés en 1676 à Colbert (*Cab. des mss.*, I, 450). Le Pontifical du XIe siècle resté à Metz (B. Metz, ms. 334) a peut-être été composé par un moine de S. Gall ou copié sur un ms. de S. Gall, mais a certainement servi aux évêques de Metz ; cf. Pelt, p. 162.

5. B. Metz, ms. 330 ; le Lectionnaire d'Épîtres et d'Évangiles, ms. 16, n'a pas de marque de provenance ; on peut conjecturer qu'il vient aussi de la cathédrale.

6. B. Berne, ms. 289 (cf. Pelt, p. 45) ; B. Metz 329 (*op. cit.*, p. 139).

7. Le ms. 732 de la B. de Metz, assemblage de pièces provenant d'anciennes reliures, comprend des fragments de deux Missels du IXe siècle, de plusieurs Homéliaires du IXe ou XIe s. et d'anciens livres de chœur du XIe.

8. B. N. lat. 1.152.

9. *Voy. littér.*, II, 110.

10. IXe B. Metz, ms. 187 (Paul Orose); Xe 130 (Commentaire sur le Livre des Rois etc.), 271 (Macrobe) ; XIe 184 (Hist. eccl. Eusèbe), 185-6 (Paul Orose), 304 (Martinellus), 339 (Recueils de divers Pères), 377 (Boëce, De Consol. phil.).

11. B. N., notamment lat. 5.294, 8.088 etc. ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 449-51.

12. B. La Haye, Museum Meermanno Westrenianum 1 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 458.

Adalhartus a été offert à l'église de Metz par l'évêque Thierry au Xe siècle [1].

Les monastères messins ont disposé aussi d'importantes collections de livres.

Des 152 manuscrits inventoriés à Saint-Arnoul en 1769 [2], il en subsiste cent vingt et un dont un du VIIIe siècle, deux du IXe, vingt-deux du Xe, quarante-six du XIe et deux seulement du XIIe siècle. Vraisemblablement, les trente et un manuscrits qui ont disparu, étaient aussi pour la plupart antérieurs au XIIe siècle [3]. Avant la date de 1769, quatre manuscrits, dont l'un renfermant Sulpice Sévère et Grégoire de Tours du IXe siècle, avaient passé au collège de Clermont, sept autres appartiennent aujourd'hui à d'autres collections [4]. Un Sénèque du IXe siècle qu'on ne retrouve plus à Metz, était signalé, en 1791, comme provenant de Saint-Arnoul [5]. Il subsistait donc à la fin du XVIIIe siècle plus de 160 manuscrits ayant vraisemblablement appartenu au monastère au XIIe siècle et pour la plus grande part dès le XIe. Au XIIe siècle, un religieux de Saint-Arnoul notait sur un manuscrit du XIe de la bibliothèque de son monastère, les livres qui n'étaient pas à Saint-Arnoul (qui apud nos non sunt), mais qu'on trouvait à Saint-Vincent au nombre de vingt-neuf et à Saint-Symphorien au nombre de vingt-six [6].

Les manuscrits qui subsistent, permettent d'apprécier déjà l'importance de la collection de livres formée à Saint-Arnoul avant le XIIe siècle.

1. B. Berlin, Philipps 1662 ; cf. Lindsay, p. 447.

2. Cf. Introd. au catal. de la B. de Metz, XXV et LVII.

3. B. Metz VIIIe s. ms. 134 ; IXe, mss. 209, 652 ; Xe, 39, 52, 78, 84, 124, 140, 144-5, 179, 195, 213, 215, 225, 243, 288, 292, 322, 349, 362, 395, 400, 500 ; B. Berne 265 ; XIe, B. Metz, mss. 17, 35-7, 49, 51, 79, 85, 125-8, 135-6, 138-9, 141-3, 189, 194, 221, 223-4, 226-33, 236, 242, 300, 306, 347, 351, 398, 489, 494, 519, 523, 652-4 ; B. N. lat. 5.921 ; B. Berne, 292. Dom de Bruyne a reconnu (*Membra disjecta*, nº 85, dans *Rev. Bénéd.*, 1927, p. 190) dans les mss. 85, 126-7 de Metz des restes d'un ms. des « Moralia » de saint Grégoire de plusieurs mains.

4. Introd. *loc. cit.* Trois manuscrits ont passé à la collection Phillipps (*loc. cit.*), un autre du Xe siècle (Vie de Jean de Gorze) à la B. N. lat. 13.766. Un ms. de saint Augustin du XIe siècle, conservé à la B. de Charleville, ms. 21, provient de Belleval ; mais porte en écriture du XIIe siècle la note « Est hic Arnulfi libellus nomine sancti ». Ce livre appartint donc d'abord à S. Arnoul et était encore en sa possession au XIIe siècle. La B. de Berne conserve un Boëce du X-XIe s. (ms. 265) avec l'ex-libris du monastère et un recueil de lettres de Léon IX avec une miniature où l'abbé Warin est représenté offrant le livre au pape de ce nom (ms. 292, cf. Hagen *Cat. cod. Bern.*, p. 312).

5. Introd., p. XXXIV-V.

6. B. Metz, ms. 221 ; cf. Introd., p. XXXII.

Nous sommes mal renseignés sur les exemplaires des Livres saints et les livres liturgiques de Saint-Arnoul. Il ne subsiste en provenance de ce monastère que des Évangiles du XIe siècle, un Homéliaire du Xe, un Sacramentaire et les débris d'un Antiphonaire [1]. Les ouvrages de patristique se sont mieux conservés. La collection comprenait un très grand nombre d'ouvrages de saint Augustin. Ils occupent en tout ou en partie pas moins de vingt-deux volumes exécutés du VIIIe au XIe siècle [2]. Cinq volumes renferment des œuvres de saint Jérôme, sept des ouvrages de Grégoire le Grand [3]. Saint Cyprien, Origène, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, saint Éphrem, saint Césaire, Fulgence, Cassien, Pomère, Isidore, Bède, Alcuin, Raban Maur, Paschase Radbert [4] sont aussi représentés. Un très grand nombre des manuscrits conservés sont composites et renferment des extraits et des traités d'un certain nombre de Pères ou d'autres écrivains ecclésiastiques plus récents [5]. Le monastère possédait deux exemplaires de la pseudo correspondance de saint Paul et de Sénèque [6].

Des livres de droit n'ont survécu qu'un recueil de canons et la Règle de saint Basile [7]. En fait d'ouvrages historiques, subsistent l'Histoire Tripartite, Paul Orose, la Translation des saints Marcellin et Pierre d'Einhard, neuf manuscrits de vies des saints [8], un du XIe siècle de Grégoire de Tours. Mais on a vu que Saint-Arnoul possédait un Sulpice Sévère et un Grégoire de Tours.

Nous conservons un manuscrit d'ouvrages de grammaire, un autre renfermant des traités de dialectique et de grammaire, un exemplaire des Étymologies d'Isidore, les Gloses

1. B. Metz, mss. 35, 144. Le Sacramentaire, ms. n° 343, ne porte pas de marque de provenance, mais vient probablement de S. Arnoul (Catal. Introd. CXVII). Les débris de l'Antiphonaire figurent dans les mss. de Metz 231-2 (de Bruyne, *Membra disjecta*, n° 87, dans *R. Bénéd.*, 1927, p. 190). D'après S. Berger (*H. Vulgate*, 52), les Évangiles de Maihingen auraient aussi appartenu à S. Arnoul.

2. VIIIe, B. Metz, mss. 134 ; X^e, mss. 78, 140, 145, 288 (De musica), 322 ; XIe, mss. 6, 49, 125, 136, 138-9, 141-2, 226-30, 232, 347 ; B. Charlevile, ms. 21.

3. B. Metz, mss. 209, 84, 215, 225, 79 ; 52, 144, 85, 126-7, 143, 233.

4. B. Metz, mss. 224 ; 225 (« Periarchon ») ; 7 et 230 ; 17 et 135 ; 134 et 223 ; 134 et 349 ; 142 et 232 ; 243 (« De instit. monach. ») ; 145 (« De vita contempl. ») ; 145, 179, 128, 347 ; 39 ; 221 et 494 ; 351 ; 489.

5. La plupart ne présentent aucune sorte d'unité. Le ms. 215 toutefois renferme exclusivement des textes relatifs aux « Quaestiones hebraicae ».

6. B. Metz, mss. 500 et 800.

7. B. Metz, ms. 236, 395.

8. B. Metz, mss. 189 ; 306 ; B. N., lat. 5.921 ; B. Metz, mss. 362 ; 652, 195, 400, 523, 652-4, 398 ; B. N. lat. 13.766.

composées à Toul par Aynard en 964 [1]. On a vu qu'un Sénèque du IX[e] siècle appartenait à Saint-Arnoul. Les feuilles de garde de deux manuscrits qui en proviennent aussi, conservent des fragments de Salluste et de Lucain. Il subsiste un exemplaire de Juvencus et le poème d'Hucbald sur les chauves. [2] L'observation que fait son bibliothécaire du XII[e] siècle qu'on trouve ailleurs, à Metz, l'Aululaire de Plante et divers ouvrages de grammaire, de rhétorique et de dialectique, marque qu'à cette époque on s'intéressait à Saint-Arnoul aux Arts Libéraux.

Il a subsisté en provenance de Saint-Vincent un exemplaire de luxe du XI[e] siècle des Évangiles, un des Épîtres canoniques du IX[e], deux et peut-être trois Homéliaires des X[e] et XI[e] siècles [3]. Le monastère a bénéficié au X[e] siècle des libéralités de l'évêque de Metz, Thierry, dont le nom se retrouve dans plusieurs manuscrits en provenance de ce monastère [4]. Une importante portion de la bibliothèque de celui-ci a passé au Collège de Clermont à Paris qui détenait en 1764 vingt-quatre manuscrits provenant de Saint-Vincent de Metz, dont quatre du IX[e] siècle, trois du X[e] et huit du XI[e] siècle [5]. Nous savons en outre que Saint-Vincent possédait encore à la fin du XVIII[e] siècle une centaine de manuscrits dont soixante-dix peuvent être identifiés. Sur ce chiffre cinq sont du IX[e] siècle et cinq du X[e] [6]. Parmi les vingt-neuf manuscrits que possédait Saint-Vincent au XII[e] siècle et qu'on ne trouvait pas à Saint-Arnoul, le religieux de ce monastère note la présence des sermons de saint Léon, de la Chronique de Jérôme, du « De poenitentia » d'Ambroise, d'une Règle de saint Jean Chrysostome, des « Collationes

1. B. Metz, ms. 292 («De grammatica» de Smaragde et Comment. de Servais sur Virgile) ; B. Berne 265 (Comment. de Boëce sur les Catégories) ; B. Metz 179, 500

2. B. Metz, Gardes des mss. 322 et 124 ; mss 519 ; 500.

3. B. Metz, mss. 77 (Evangiles); 15 et 14 (Homél.); Coll. Philipps, 1650 (Épîtres), cf. *Catal. B. Dépts*, in. 4°, V, p. LXXVII-VIII. Dom de Bruyne a signalé en outre dans les mss. de Metz 16 et 54 des restes d'un Homéliaire du XI[e] siècle (n° 84, p. 189), qui peut provenir d'un autre monastère messin. Martène (*Voy. littér.*, II, 112) signalait à S. Vincent l'exemplaire des Évangiles avec commencement de chaque évangile en lettres d'or, qui est conservé.

4. Cf. plus haut p. 268.

5. Catal. mss. codicum collegii Clarom., Paris, 1764 ; cf. Introd. au *Catal. B. Dépts*, in. 4° t. V, p. XXVII-VIII.

6. Introd., XXXV et LXXVIII. Parmi ces mss., dont un petit nombre seulement est conservé à la B. de Metz, figurent un traité de saint Augustin (ms. 48) et un recueil d'Homélies (ms. 54) du X[e] s.

patrum », du « Liber de pudicitia », du Concile de Nicée, d'une Règle des chanoines, d'un Orose, de l'Aululaire de Plaute, des grammairiens Nonius Marcellus, Sergius, Priscien et du Commentaire de Marius Victorinus sur la Rhétorique de Cicéron, d'Hygin, du « De agricultura » de Palladius, de Végèce, du « Libellus de naturis bestiarum », du « De narrationibus temporum » de Gaius César, etc. [1].

Un Sacramentaire du Xe siècle provient sans doute de Saint Symphorien [2]. Ce monastère a dû disposer aussi d'une belle bibliothèque, car le religieux de Saint-Arnoul y découvrait pour combler les lacunes de la sienne à peu près autant de livres qu'à Saint-Vincent. Parmi ces vingt-six manuscrits figuraient des ouvrages de saint Jérôme, Ambroise, Athanase, Grégoire de Naziance, le « Liber scintillarum », un Livre de Smaragde, un livre des Constitutions des princes, l'ouvrage d'Alcuin, l'« Altercatio » de deux enfants sur la grammaire, les Commentaires de Boëce sur les « Periermeniae », un traité de dialectique, deux livres d'astronomie, le Comput de Notger, ses Extraits de Rhétorique, un traité en vers « de viribus erbarum » [3]. Il ne subsiste que des épaves de cette collection [4], ainsi que des bibliothèques de Saint-Clément [5] et de Saint-Avold [6].

§ 2. — Bibliothèque de Gorze.

L'importante bibliothèque que possédaient les moines de Gorze au XIe siècle a péri. Il ne subsiste, semble-t-il, en provenance de ce monastère, que deux ou trois manuscrits anté-

1. B. Metz, ms. 221, Catal., p. 97. L'ouvrage signalé d'Orose est le « De temporibus et ortu locorum ». Ce traité que renferme l'exemplaire d'Orose du IXe s. provenant de la cathédrale (ms. 187), manque dans le ms. 362 du Xe provenant de S. Arnoul ; aussi ce traité seul est signalé par le bibliothécaire de ce monastère.

2. B. N. lat. 10.501. Dans ce Sacram, qui a dû être exécuté dans la province de Trèves, probablement à S. Maximin, une oraison ajoutée au XIIe siècle est à l'adresse de saint Symphorien (Delisle, *Anc. Sacram.*, LXXXII, p. 222 ; Leroquais, 33, p. 85).

3. Catal. cité.

4. De S. Symphorien subsistent un ms. du XIe s. qu'a fait exécuter l'abbé Constantin, B. N. lat. 5.294, cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 412 et III, 276, peut-être un autre ms. qui porte le nom du même abbé, lat. 5.091 ; un recueil hagiographique du Xe ou XIe siècle, B. Berne ms. 168.

5. Aucun des mss. qui subsistent, provenant de S. Clément, n'est antérieur au XIIe s. (Introd., LXX) ; un Catalogue des livres de S. Clément de 1718 ne signale que 10 manuscrits (p. XXXVI).

6. Il subsiste en provenance de S. Avold un ms. de Prudence du début du XIe s., B. N. lat. 8.088, cf. *Cab. des mss.*, II ; 401.

rieurs au XIIe siècle [1]. Mais il a été conservé, outre une liste d'une trentaine d'ouvrages dressée vers la fin du XIe siècle [2], un Catalogue postérieur à 1020 [3], qui paraît bien renfermer un état complet des livres de la bibliothèque au moment où il fut rédigé, sans doute avant qu'elle ait reçu l'addition précédemment signalée [4].

Le titre placé en tête du Catalogue annonce qu'il contient les « sacri libri » de saint Gorgonius. Un grand nombre de livres de science sacrée sont en effet énumérés à la suite ; toutefois, en finale surtout, beaucoup d'autres ouvrages tout profanes sont mentionnés. Pour les identifier, le rédacteur prend quelquefois le soin d'ajouter l'*incipit* au titre des ouvrages. Il signale aussi parfois que quelques-uns d'entre eux sont réunis ou qu'un seul ouvrage suffit pour faire un volume [5] ; mais ces mentions trop rares ne permettent pas de déterminer le nombre total des volumes comme celui des ouvrages.

Le Catalogue est dressé suivant un ordre systématique, d'ailleurs peu rigoureux [6]. Bien que tout se suive sans interruption dans le texte serré du manuscrit, il peut être divisé en un certain nombre de sections. Le rédacteur introduit souvent un titre qui vaut pour une série de livres. Parfois aussi, faute sans doute d'en trouver qui convienne à un amalgame d'ouvrages divers, il les énumère sans les grouper

1. Un ms. du IXe ou Xe s. renfermant les scolies de Maxime sur Grégoire de Naziance (B. Mazarine n° 561 ; cf. dom g. Morin. *Le Cat. des mss. de Gorze*, *R. Bénéd.*, 1905, p. 1) et le ms. du Brit. Mus. Arund, 45 cité plus haut, p. 268. Peut-être faut-il y ajouter le ms. de la B. de Reims, cité n. 3 et renfermant le catalogue de la bibliothèque de Gorze. Il aurait passé de Gorze à Saint-Thierry.

2. Cette liste, dont l'attribution à Gorze n'est pas certaine, a été transcrite sur l'un des derniers feuillets du ms. cité de la Mazarine. Dom G. Morin estime qu'elle se rapporte à un fonds de livres, dont faisait partie le mss. de Maxime et qui est venu grossir, au XIe siècle, la bibliothèque du monastère.

3. Publié par dom G. Morin (*op. cit.*) d'après un ms. provenant de Saint-Thierry (B. Reims, ms. 427). Loriquet a cru que le Catalogue se rapportait au monastère rémois, mais le titre « Nomina sacrorum hic continet ordo librorum beati gorgonii martyris » indique bien qu'il s'agit de la bibliothèque de Gorze. Comme il signale des livres qui ont été transportés à Amel et que les moines de Gorze ont pris possession de ce prieuré en 1032 ou peu après (Dom G. Morin, p. 3), le Catal. est sans doute de peu postérieur.

4. L'ouvrage de Maxime, en effet, n'y figure pas.

5. Par exemple, deux fois dans l'énumération des *libri s. Augustini*, on trouve la mention « in uno volumine », et une fois celle « in singulis codicibus ».

6. Les mss. de vies de saints sont dispersés sans ordre parmi des ouvrages théologiques. On s'étonne de trouver entre des livres de poésie et les fables d'Esope, parmi les « libri de arte », une sorte de Rituel « qualiter episcopus vel populus se praeparet ad missam celebrandam ». Dans la même catégorie d'ouvrages se trouve, parmi les autres œuvres de Boëce à la vérité, son « De sancta Trinitate », et aussi divers ouvrages d'histoire.

sous un titre commun. C'est le cas en particulier d'une section fort composite qui précède l'avant-dernier des titres [1].

Celui-ci est très différent des autres ; au lieu d'indiquer d'après leur contenu la nature du groupe d'ouvrages qui suivent, il en signale l'absence avec indication du lieu où ils sont domiciliés. Il s'agit des livres qui ont été portés à Amel [2], prieuré dont les moines de Gorze ont pris possession en 1020, ou peu après.

Plus loin, un dernier titre annonce les « libri de arte ». La mention d'une série nouvelle marque déjà qu'il ne s'agit plus de livres envoyés à Amel [3]. En outre, dans l'énumération des livres de ce prieuré figurent, à la suite d'un certain nombre de « libri sacri » ou mêlés à eux, un nombre plus important de livres concernant les Arts. Ils auraient été rangés, eux aussi, sous la rubrique des « libri de arte », si cette section avait été comprise dans l'expédition faite à Amel. La bibliothèque restée à Gorze comprenait donc une série de livres relatifs aux Arts Libéraux faisant suite aux séries de « libri sacri ».

Il n'est nullement certain d'ailleurs que tous les livres qui sont énumérés entre le titre « libri qui ad Amellae deportati sunt » et le titre « libri de arte », figuraient dans l'envoi qui fut fait à Amel par le bibliothécaire de Gorze. Celui-ci, ou le religieux qui sous sa direction a dressé ce Catalogue, en a interrompu l'ordonnance pour signaler les livres partis à Amel. Le document interrompu reprend ensuite son cours sans que le rédacteur nous en avertisse. Vraisemblablement, la liste des livres attribués à Amel prend fin avant que ne commence la série des « libri de arte » et se termine avec le dernier ouvrage concernant les arts qu'elle signale, à savoir le livre de Phocas « de verbo et nomine ». Ceux qui suivent, à commencer par le Rituel pour l'administration des sacrements aux infirmes (libellus quomodo reconcilietur infirmus, etc.), puis saint Jean Chrysostome, Éphrem, les lettres de saint Clément, etc., dont aucun ne se retrouve dans les précédentes séries, se rattachent sans doute à la section composite qui précédait la série des livres d'Amel et de part et d'autre, ces ouvrages divers ne sont rangés derrière aucune rubrique.

Le titre initial « nomina sacrorum... librorum » du Cata-

1. Ele vient après les « libri officiorum » et, croyons-nous, se continue après la série des livres portés à Amel.
2. « Libri qui ad Amellae deportati sunt » (p. 8).
3. Dom Morin (p. 3) pense que toute la dernière partie du Catal. représente le fonds de livres attribué au prieuré d'Amel.

logue ne convient, dans tous les cas, qu'à une portion des livres énumérés. Le rédacteur de cette pièce a bien dressé la liste des « sacri libri » de Gorze ; mais il a en outre inventorié les « libri de arte » de ce monastère, et il a joint au tout la petite collection mixte de « libri sacri » et de « libri de arte », qui ont été transportés à Amel.

Le Catalogue des « libri sacri » de saint Gorgonius énumère d'abord, sans insérer aucun sous-titre, deux Bibles, l'une en deux volumes et d'une écriture ancienne (antiquae manus), l'autre, d'une écriture récente, en un seul volume, puis les livres de Tobie, Esther et Judith en un volume. Le rédacteur du Catalogue ne signale à cette place aucun autre texte des Saintes Écritures; mais il fait figurer dans la dernière section des « Livres sacrés » les Épîtres de saint Paul, les « Parabolae Salomonis » et le livre de Jésus, fils de Sidrac (Ecclésiastique).

On peut s'étonner que le Catalogue ne mentionne aucun « textus » des Évangiles, dont il n'est pas vraisemblable que les moines de Gorze aient été dépourvus. Mais, à part un Lectionnaire et des Homéliaires, il n'est fait mention nulle part non plus des livres liturgiques, Sacramentaires, Antiphonaires, etc. Le rédacteur a, sans doute, omis à dessein les livres qui ne sont pas confiés à la garde du bibliothécaire, mais sont conservés dans le *sacrarium* [1].

Après les manuscrits des Saintes Écritures, le Catalogue signale les *libri* de saint Augustin et il énumère la série des ouvrages de ce père qui sont au nombre de trente-trois. De deux de ces manuscrits, il est dit qu'ils sont de lettres antiques, d'une main antique. Les *libri Ambrosii episcopi*, qui suivent, sont au nombre de douze. Les onze premiers, semble-t-il, ne forment que deux volumes, dont l'un contient aussi un Commentaire de Bède. Les « libri » de saint Jérôme sont au nombre de seize, en quatre volumes au moins et probablement en un plus grand nombre. L'un d'eux renferme aussi un traité d'Haimon. Les livres « De virginitate » sont en « tonsae litterae » [2]. Les *libri* de saint Grégoire comportent sa vie en un volume et une portion de sa biographie dans un autre, cinq de ses ouvrages parmi lesquels les *Libri pastorales* figurent en deux exemplaires, l'un complet, l'autre incomplet, et les *Expositiones in Job* en trois volumes (tribus corporibus dis-

1. Toutefois, dans la dernière section des « libri sacri », figure un Lectionnaire, plusieurs livres d'Homélies et on trouve mention ailleurs de sortes de Rituels.

2. Sur ces livres d'écriture insulaire, voir plus haut, p. 45.

tributi). La bibliothèque possède en outre deux livres d'extraits de saint Grégoire dont chacun forme un volume (distributi singulis corporibus). Les *libri* de Bède sont au nombre de cinq, en dehors de trois exemplaires de son traité du Comput, deux complets (integre consummati), un autre incomplet mais renfermant en finale les « XII signa depicta ». Les *libri* d'Origène sont au nombre de deux [1], ceux d'Alcuin au nombre de trois, auxquels la dernière section des « livres sacrés » en ajoute trois autres ; ceux d'Eucher au nombre de deux, de Cassiodore deux, d'Isidore sept.

Après les livres d'Isidore viennent les *libri canonum* au nombre de sept ; le dernier recueil étant réparti en deux volumes. Pour la plupart de ces livres, le rédacteur a pris soin de mentionner l'« incipit ». Le Catalogue indique ensuite les livres d'Haimon au nombre de quatre, ceux de Remi au nombre de trois. Puis viennent un « liber calculatoriae artis », un commentaire de Raban Maur, le Comput d'Héric, un extrait de Comput, un livre d'Hildemar dont est signalé l'« incipit ». A la suite viennent les *libri officiorum*, deux d'Amalaire et un autre livre dont les « incipit » sont signalés.

Le *liber sermonum* de l'Avent à Pâques commence une série très composite qu'interrompt la liste des livres portés à Amel, mais qui vraisemblablement reprend avec le « libellus » pour la réconciliation des infirmes. Cette série renferme avec cette sorte de rituel et le rouleau de l'office de saint Jean-Baptiste en grec, un Lectionnaire, des Homéliaires d'ancienne et de nouvelle main, des livres de la Bible [2], un certain nombre d'ouvrages des Pères [3] et autres écrivains ecclésiastiques [4],

1. L'un d'eux peut sans doute être identifié, avec le ms. d'Origène du Brit. Mus., cité plus haut, p. 268.

2. « Lectiones evangeliorum dominicorum dierum cum collectis » de l'Avent aux Rameaux ; Homélies de saint Césaire « veteris manus » et autre exemplaire « novae manus », Homélies de Maxime, Épîtres de s. Paul, Proverbes et Ecclés. signalés plus haut, p. précéd.

3. Sept livres de Grégoire de Naziance dont le commencement est perdu et, à la suite de la liste des livres portés à Amel, un volume d'œuvres de Jean Chrysostome, deux livres de saint Éphrem, les Épîtres de Clément, des extraits des homélies de saint Augustin sur saint Jean, un livre d'extraits de Bède, deux exemplaires du « Liber collationum patrum », dont l'un « antiquae manus », le « De cingulo monachi » de Cassien.

4. Sedulius Scotus sur saint Mathieu, livre de divers auteurs, Extraits d'Angelelme sur le sixième millénaire du monde, deux exemplaires du « liber prognosticorum » de Julien de Tolède, le « liber de operibus sex dierum juxta disputationem puerorum », le livre de Jonas « contra perfidos », l'« Expositio » de Primasius sur l'Apocalypse, les ouvrages d'Alcuin susmentionnés, un *liber conronsus*, dont le milieu est occupé par la lettre du diacre Ferrand à Fulgence sur la Trinité et le livre d'Emmon « de qualitate coelestis patriae », une « Expositio » des Paraboles de Salomon.

un nombre important de vies de saints [1], des gloses sur des textes de l'Écriture sainte [2], des cahiers de Comput, des canons et règles monastiques [3]. Il s'y ajoute des livres qui n'ont aucunement le caractère de « libri sacri », des ouvrages d'histoire, des recueils des lettres [4], un certain nombre de feuilles (paginae) renfermant des cartes, des figures, des tableaux, des rouleaux (rotula) concernant des objets divers [5], quatre grands livres de médecine (quatuor medicinales majores) et un petit livre d'extraits. Cet amalgame rassemble sans doute des manuscrits que le rédacteur a omis par mégarde, ou qu'il n'a pas cru devoir placer dans l'une des séries méthodiques précédentes, ou qui, d'acquisition récente, ont été ajoutés après la rédaction de la première partie du Catalogue.

La section des « libri de arte » en dehors de ceux que le prieuré d'Amel a reçus, est fort considérable. Elle compte, semble-t-il, cent vingt-six volumes ou cahiers, que le Catalogue énumère en désordre. La bibliothèque possède deux exemplaires de Martianus Capella, un Commentaire sur son œuvre complet et un autre incomplet, un livre d'extraits de Cassiodore sur les Arts Libéraux.

1. Vies des saints Augustin, Grégoire, Ambroise, Jérôme « in uno codice pessimo », vie de saint Martin « veteris manus », sermon sur la passion de s. Dorothée et Gorgonius, vie de s. Walburge, deux exemplaires de la passion de s. Denis et un extrait de la même, vies des s. Epvre, Rémacle, Lambert, Maurice et de leurs compagnons martyrs, vies des saints Paul, Antoine, Hilarion, Malchus, le « de virtutibus sanctorum » de Grégoire de Tours, et à la suite des livres portés à Amel, les « Miracula beati Gorgonii », l'« inventio » du corps de saint Étienne, dans une « antiquior edicio » avec répons et antiphonaires, et dans un autre volume l'« edicio recencior » avec la vie de s. Hilaire, le vie de saint Airy, évêque de Verdun dans un « quaternio », quatre « Passionales », deux nouveaux et deux anciens, « pauca de vita s. Remigii, secundae editionis ». On s'étonne de n'y pas trouver la vie de s. Jean de Gorze que possédait, on l'a vu, S. Arnoul.

2. « Glosarius super novum et vetus testamentum », des gloses sur le Nouveau et l'Ancien Testament jusqu'au livre de Daniel.

3. « Quaterniones de compoto » ; « Regulae V b. Benedicti ; rotula capitulorum... ab Adriano papa et Angelranno... missorum ; capitulare novarum consuetudinum monachorum ex consensu Hludowici regis ».

4. Gestes des évêques de Metz, attribués à Sedulius Scotus (sans doute ceux de Paul Diacre, les « Gesta Langobardorum » de Paul (nous ignorons ce que le rédacteur entend par « glosarius super historiam ») ; « Epistolae Ebbonis et Alitgarii », en deux exemplaires.

5. « Pagina Ingmari metrice composita et Karolo regi missa, Pagina terrae repromissionies » (sans doute carte de la Terre Sainte) ; Pagina de situ orbis, mappa scilicet mundi » ; « Pagina quomodo ex philosophia diversae diffinitiones quasi quidam fontes emanant » ; « Pagina scutil, ludi Bede presbyteri » ; « Pagina figurarum de arte musica » ; « Rotula vetustissima ex arithmetica Boecii » ; « Rotula grecorum nominum ». Le rédacteur a réuni visiblement les feuilles et les rouleaux quel qu'en soit l'objet. Avec ceux-là sont signalées la « rotula capitulorum » et la « rotula » de l'office de s. Jean-Baptiste.

La collection est riche surtout en ouvrages de grammaire. Elle comprend trois exemplaires des déclinaisons « de nomine et verbo » et un incomplet, trois exemplaires complets de Donat et cinq incomplets, un exemplaire de Donat avec commentaire dont le début manque, le Commentaire de saint Jérôme sur Donat, un autre commentaire de Donat, le commencement de la Grammaire de Phocas (liber Focae ceptus), un Priscien complet et quatre incomplets, le Commentaire de Sedulius Scotus sur Priscien, quatre exemplaires de l'explication par Priscien de 12 vers de Virgile et un autre incomplet, deux *Priscianelli* avec les déclinaisons, des gloses sur Priscien, Boëce et Virgile, une « Expositio » sur Priscien et Donat, le dialogue des enfants franc et saxon sur le nom et le verbe d'Alcuin, un Commentaire de Sergius sur l'imparfait, l'Orthographe de Caper, deux opuscules sur la traduction des noms grecs en latin (grecorum nominum latinis resolutorum), un Glossaire sur l'alphabet hébreu et grec, un cahier (quaternio) sur le même alphabet, un Glossaire de nombreux auteurs.

Les poètes chrétiens sont représentés par Arator en 3 exemplaires, Sedulius en 3 exemplaires, Prosper, Alcimus Avitus, un exemplaire complet de Prudence, un autre incomplet, la Psychomachie du même poète, deux exemplaires d'Aldhelme, le « de pugna virtutum contra vitia » en deux exemplaires et le livre de Caton, les « Enigmata » de Simphosius, le Martyrologe en vers de Bède, le « De consolatione philosophiae » de Boëce avec un commentaire complet et un autre incomplet. La série des poètes profanes comprend Virgile en 3 exemplaires complets, plus un exemplaire incomplet et un « Centon Virgilii », Stace avec commentaire, Horace, Perse avec commentaire, Juvénal avec Perse et commentaire complet et incomplet, Lucain, deux exemplaires de Térence incomplets et un livre qui renferme « pauca super Terentium », Ovide, Martial, les Épigrammes de Martial, Avianus en quatre exemplaires, une partie d'Esope. L'antiquité classique est représentée encore par Salluste, Macrobe, le « De officiis » de Cicéron, un « liber Ciceronis » sans autre détermination, et les « synonyma Ciceronis ».

La même section comporte les Catégories d'Aristote, les Catégories d'Augustin et les « Ysagogae » de Porphyre, l'« Expositio » de saint Augustin sur les Catégories d'Aristote. Une large place est faite à l'œuvre de Boëce ; elle comprend outre le « De consolatione philosophiae », deux exemplaires de son ouvrage sur la sainte Trinité, deux exemplaires de son traité de la musique, des gloses choisies de son Arithmétique, son

commentaire « super Ysagogas, Kategorias et Periermenias », le commencement de son commentaire sur les « Ysagogae » de Porphyre (commentum ceptum), son commentaire sur les Topiques de Cicéron. Des cahiers renferment l'éloge de la musique.

La section comprend aussi un livre « de philosophia et partibus ejus » et un certain nombre de livres de science ; deux exemplaires des « libelli herbarii » de Walafrid Strabon, deux livres « de natura bestiarum », l'ouvrage du chronographe Ethicus, le « De nominibus stellarum », le livre de Végèce sur l'art militaire, le livre de Solin. Dans cette section du Catalogue figurent aussi un petit nombre de livres d'histoire, un Salluste avec les épîtres de Symmaque, un autre exemplaire de Salluste incomplet, des extraits de Paul Orose, la vie d'Apollonius.

La section des livres transportés à Amel, si on admet qu'elle se termine avec le livre de Phocas, ne comporterait qu'une trentaine d'ouvrages. Elle ne mentionne pas de Bible, ni d'Évangiles, ni de livres servant au ministère de l'autel.

Parmi les « libri sacri » qu'elle signale, quatre se retrouvent parmi ceux que conserve la bibliothèque de Gorze [1]. Trois autres, la 1re partie des « Moralia » de saint Grégoire, le Commentaire de saint Jérôme sur les Épîtres, les *Dicta* de Sedulius Scotus sur diverses questions de l'Ancien et du Nouveau Testament ne figurent pas dans les autres parties du Catalogue.

De même, un certain nombre d'ouvrages relatifs aux Arts Libéraux et aux sciences profanes [2] se retrouvent parmi les « libri de arte » que garde la bibliothèque de Gorze ; mais d'autres ne figurent nulle part ailleurs dans le Catalogue. C'est le cas de quatre livres de Tite-Live et du cinquième livre incomplet en un seul codex, du Quinte-Curce, d'une portion de Micon (pars Miconis imperfecta), du Timée de Platon, du livre de Bède « De temporibus et de metrica arte », du « Libellus de arte geometrica », de l'« Expositio » de Remi

1. Saint Augustin « contra V hereses Manicheorum » ; « Expositio Bedae in VII epistolis canonicis » ; « Libelli Boetii de sancta Trinitate » ; Remi sur les psaumes.

2. Commentaire de Boëce sur les « Isagogae » ; Catégories d'Aristote et commentaire de Boëce ; commentaire de Boëce sur les Topiques ; « Ysagogae » de Porphyre ; deux exemplaires du « libellus » de s. Augustin sur les Catégories ; « Priscianellus I et alter super XII versus Virgilii » ; Martianus Capella ; Juvénal, Perse, Virgile, Térence ; un « Medicinale ».

sur Donat, et divers autres ouvrages, une « musica nova » le livre de Vitruve, un Glossaire de Virgile.

Les livres transportés à Amel n'ont donc pas été choisis seulement parmi les doubles que renfermait la bibliothèque de Gorze. On constate que des ouvrages, dont celle-ci possédait plusieurs exemplaires, sont restés au monastère, tandis que d'autres, dont il n'existait qu'un exemplaire unique, ont été envoyés à Amel.

Aussi, il est vraisemblable que ce lot de livres ne représente pas une bibliothèque définitivement constituée en faveur du prieuré, au détriment de celle du monastère principal. Il s'agit peut-être de livres provisoirement détachés de la bibliothèque de Gorze, des volumes sortis au moment où le rédacteur dressait le Catalogue et qui ont été envoyés aux religieux d'Amel. Ces livres reviendront, tandis que d'autres peut-être seront empruntés par les moines du prieuré. Dans tous les cas, ils continuent d'appartenir au monastère de Gorze et c'est pourquoi le rédacteur du Catalogue leur a fait place dans ce document.

L'expédition de livres faite à Amel n'autorise pas à penser que ce prieuré ait été dès lors chargé exclusivement du service de l'école [1]. Le monastère de Gorze, on l'a vu, a conservé les « libri de arte », comme les autres et sa bibliothèque a consenti au prieuré un prêt qui consistait en livres de doctrine, comme en livres « de arte ». Dans les deux maisons, mais à Gorze en plus large proportion, on s'intéressait aux études, tant religieuses que profanes, et les livres présents dans l'une et l'autre permettaient à la fois d'édifier les religieux et d'instruire les novices et les écoliers.

La trentaine d'ouvrages sortis de la bibliothèque en faveur des moines qui résident à Amel faisant partie de celle-ci, le nombre des *libri* qu'elle contenait, était par conséquent d'environ 250, au temps où fut rédigé le catalogue, sans faire état des livres du *sacrarium*. Comme il subsiste, en outre, une liste d'une trentaine d'ouvrages dont la collection appartenant aux moines de Gorze s'est enrichie à la fin du XIe siècle, le monastère possédait alors quelque trois cents volumes.

D'un bon nombre des livres qu'il énumère, le rédacteur du catalogue dit qu'ils sont ou « conronsi », ou très vieux, ou d'une main, d'une lettre antique. On peut penser que ceux-là

1. D. G. Morin a présenté cette hypothèse et estime que le prieuré d'Amel était alors pour Gorze, ce qu'Hastière était pour Waulsort (Berlière, *Monast. belge*, I, 41), le séjour des écoliers et de leur maître.

datent au plus tôt du IXe siècle, peut-être d'une époque antérieure. A moins que ces vieux livres n'aient été tous acquis au XIe siècle, ce qui n'est pas vraisemblable, le monastère était pourvu d'une collection de livres depuis longtemps déjà.

§ 3. — Bibliothèques des églises des diocèses de Verdun et de Toul

A Verdun, Martène a vu dans le trésor du chapitre deux Évangiles, l'un en majuscule, avec les commencements de chaque Évangile en lettres d'or, sur vélin pourpré, qu'il estimait vieux de plus de 900 ans (VIII-IXe siècle) et un autre vieux de 700 ans (X-XIe siècle) [1]. Il subsiste un Sacramentaire de l'église de Verdun du XIe siècle et une collection de Canons copiée par l'ordre de l'évêque Heimon par Raoul, qui achevait d'écrire le 23 mars 1009 [2].

Au monastère Saint-Vanne, Martène a trouvé une très ancienne collection de canons qui est probablement conservée [3]. Il subsiste, en provenance de ce monastère, un manuscrit du IXe siècle, six du Xe et treize du XIe. Parmi ces derniers figure un exemplaire de luxe des Évangiles, avec miniatures de médiocre exécution [4].

Le monastère de Saint-Mihiel gardait encore au XVIIIe siècle un grand nombre de manuscrits de la Bible [5], dont il ne subsiste qu'un exemplaire du XIe siècle [6]. Montfaucon signalait à Saint-Mihiel un Psautier grec en onciale, qui aurait été écrit de la main de Sedulius Scotus [7], un recueil de *Sermones* vieux de 8 à 900 ans (IX-Xe) qui a survécu [8], un exemplaire de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, une Grammaire

1. *Voy. littér.*, II, 93.

2. B. N. latin. 18.005, ayant servi au moins au XIIe siècle à l'église de Verdun, (cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, XCVIII, p. 253) ; B. N. latin. 15.392 (cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 423 ; III, 275).

3. *Voy. litt.*, II, 95. Le ms. 45 de la B. de Verdun renferme une collection de Conciles, Canons, Décrétales du Xe siècle, qu'on peut sans doute identifier avec celui qu'a vu Martène.

4. IXe s. B. Verdun, mss. 57 ; Xe s. mss. 2, 24, 26, 45-6, 57 ; XIe s. mss. 27, 30, 36, 47-8, 50, 51, 52 (Évangiles), 53, 68, 74-5, 77.

5. Montfaucon (*B. B.*, II, 1178) signale à S. Mihiel « biblici libri plurimi ».

6. B. S. Mihiel, ms. 2.

7. « Graece conscriptum a Sedulio Scoto » (II, 1143) ; « psalterium graecum manu Sedulii Scoti » (II, 1178).

8. II, 1179. La B. de S. Mihiel conserve sous le no 20 un ms. de *Sermones varii* du Xe s.

latine et un recueil de Vies des saints vieux de 800 ans (X-XIe), qui ont péri. De la collection de Saint-Mihiel subsistent, outre la Bible et le recueil de *Sermones*, un Homéliaire du milieu du IXe siècle [1] et un certain nombre de manuscrits pour la plupart théologiques, l'un du IXe siècle, trois du Xe, cinq du XIe [2].

En provenance de l'église de Toul subsistent les Évangiles dits de saint Gozlin [3] et l'Évangéliaire que l'évêque de Toul, Bruno, a fait exécuter à Reichenau et qui a passé plus tard aux mains des moines de Poussay [4].

Si nous sommes peu renseignés sur la collection de livres qu'a pu posséder l'église cathédrale, nous savons très bien quelle était la composition de la bibliothèque du monastère Saint-Epvre de Toul vers la fin du XIe siècle. Le Catalogue des livres trouvés dans l'*armarium* de Saint-Epvre sous l'abbé Guy (1071-83) [5], énumère deux cent quatre-vingt deux volumes [6]. Ils sont rangés par séries, suivant un ordre assez semblable à celui du Catalogue de Saint-Amand rédigé un peu plus tard seulement.

D'abord sont énumérés les manuscrits des Saintes Écritures. Saint-Epvre possédait une Bible en un volume, le Pentateuque en un volume. Cinq autres renferment divers livres de l'Ancien Testament, l'un des volumes contenant avec le livre de Jonas les Épîtres de saint Clément. Un commentaire du Cantique des Cantique est signalé plus loin. Le Catalogue ne mentionne que deux manuscrits du Nouveau Testament qui renferment, l'un les Actes, les Épîtres et l'Apocalypse, l'autre les Épîtres de saint Paul seulement. Comme il est fort improbable que Saint-Epvre n'ait possédé aucun exemplaire des quatre Évangiles, il faut croire que le rédacteur en a omis la mention par inadvertance. Mais il signale à la fin

1. B. Cambridge, Add. 3.479 ; cf. A Wilmart, *Un sermon africain*, dans *R. Bénéd.*. 1930, p. 8.

2. B. S. Mihiel, IXe s., ms. 28 ; X^e, mss. 16, 25, 29 ; XIe, mss. 10 et 10 bis, 26 30, 42.

3. Plus haut, p. 7, n. 6.

4. Cf. plus haut, p. 299.

5. B. Munich lat. 10.292 (P. Orose), f° 143, publié par Becker, 68, p. 149-154 et par Fawtier, *La Bibliothèque et le trésor de S. Èvre*, dans *Mém. Soc. arch. Lorraine*, 1911, p. 129 et suiv.

6. Becker les range en 270 articles. M. Fawtier compte 290 mss. On trouve plus exactement 280 volumes, plus un « quaternio » et un « volumen » de quatre « quarterniones ».

d'une autre série, un exemplaire avec peintures de tout le Nouveau Testament [1].

La série des livres liturgiques est introduite plus loin entre les ouvrages d'hagiographie et les poètes chrétiens. Le monastère possède trois grands Missels, deux petits et un sixième vétuste ; un livre des Épîtres et des Évangiles, un livre des Épîtres seulement, trois volumes d'Antiphonaires et de Graduels, huit Tropaires, un Hymnaire glosé, deux grands Psautiers, quatre petits avec Hymnaires, le Martyrologe en vers attribué à Fortunat [2] et sept volumes de Comput.

La série des Pères est représentée par quinze volumes d'ouvrages de saint Jérôme, vingt-quatre de saint Augustin dix-sept de saint Grégoire, sept de Bède, quatre de saint Ambroise, cinq de saint Isidore, les lettres de saint Cyprien, le « De Trinitate » de saint Hilaire, un volume d'Origène, un de saint Jean Chrysostome, deux d'Éphrem, les « Collationes » de Cassien, le *Pronosticon* de Julien. La collection comprend en outre trois volumes d'Haimon, deux de Raban Maur, trois de Cassiodore, quatre de Smaragde, un d'Alcuin, le « De corpore et sanguine Domini » de Paschase Radbert, les Homélies de Remi d'Auxerre, le « De officiis ecclesiasticis » d'Amalaire, les lettres du pape Hadrien.

La collection comprend de nombreuses œuvres historiques et hagiographiques : les Miracles de Grégoire de Tours, l'Histoire tripartite, Paul Orose, le « De summa temporum » de Jordanès, deux exemplaires des Gestes des Lombards, dont l'un renferme aussi la vie d'Apollonius de Tyr, la vie d'Alexandre le Grand, l'Histoire de Clément, le « De vitis patrum » de Rufin, les Dialogues de Sulpice Sévère, cinq volumes de vies de saints et cinq Passionnaires.

Les Arts Libéraux tiennent grande place dans la bibliothèque de Saint-Epvre. Elle possède le « De nuptiis philologiae cum trivio et quadrivio » de Martianus Capella ; elle est bien fournie surtout en livres de grammaire. Elle renferme deux exemplaires du grand et du petit Donat, deux commentaires de Donat attribués à Augustin, un autre à Widrac, et un autre anonyme. L'œuvre de Priscien occupe entièrement ou en partie treize volumes ; on trouve à Saint-Epvre deux exemplaires de Phocas, deux de Sergius, un de Valerius

1. art. 164 : « exemplar picturae novi testamenti vol. 1 », Fawtier, p. 142.

2. M. Fawtier, p. 141, n. 10, observe qu'il ne subsiste pas de Martyrologe en vers dans l'œuvre conservée de Fortunat. Il n'admet pas l'hypothèse qu'il s'agirait du Martyrologe en vers de Wandalbert.

Probus, la Grammaire d'Isidore, celles attribuées à Jérôme, à Pomponius, le Commentaire de Remi sur Eutychès, un volume sur les Déclinaisons, un traité de l'Orthographe, peut-être d'Alcuin, le «De natura syllabarum» de Micon, les Scholies sur Virgile de Philargius, les Mythologies de Fulgence, cinq volumes de Glossaires et deux exemplaires de la métrique de Bède.

Les « metra » sont rangés dans le Catalogue avant la série des ouvrages relatifs à la Grammaire et aux autres arts libéraux.

Une section est intitulée « *Libri divinorum poetarum* » et comprend six exemplaires de Sedulius dont un manuscrit neuf (novus) et un autre avec paraphrase en prose (prosaicus), deux exemplaires de Juvencus, trois d'Arator, dont l'un avec gloses, un Prudence complet (integer), un exemplaire de la Psychomachie, trois de Boëce [1], deux de « Sedulius Scotus, un Fortunat, les poèmes d'Alcuin, la « Visio Wettini » de Walafrid Strabon, la métrique de Bède avec l'œuvre de Prosper.

Sous la rubrique des *Libri gentilium poetarum*, sont signalés un Virgile,, deux vieux exemplaires de Virgile, un « quaternio » des Bucoliques, deux exemplaires d'Horace, un de Stace, un d'Ovide, et quatre cahiers du « De arte amatoria », deux exemplaires de Térence, un de Juvénal, un de Lucain. Ailleurs sont signalés deux exemplaires de l'Homère latin, et trois de Perse. Un même volume renferme Avianus, Ésope, Hincmar et Gautier[2].

Saint-Epvre possède aussi le « De senectute » et de « De amicitia » de Cicéron, le Commentaire du Songe de Scipion et les Saturnales de Macrobe, Salluste, l'« Excidium Trojae » de Darès, l'Histoire de Jules César.

Les ouvrages de Rhétorique et de Dialectique forment en tout ou en partie le contenu de dix-huit volumes. Les Catégories d'Aristote éditées par Augustin ou par Boëce reparaissent cinq fois, avec deux commentaires de Boëce et un commentaire attribué à un certain Gézo. La collection comprend deux exemplaires des *Isagogae* de Porphyre, le Commentaire de Boëce sur le même ouvrage, les Topiques de Cicéron et

1. Sans doute le « De consolatione philosophiae » ; cf. Fawtier, p. 142, n. 7.

2. Fawtier, p. 145. D'Hincmar est signalé (p. 144) le « De fonte vitae », qui est perdu. Il s'agit sans doute dans ce volume de la même composition poétique. De Gautier est signalé aussi (p. 133) un autre exemplaire formant à lui seul un volume. Suivant M. Fawtier (p. 143, n. 1), il s'agirait d'une vie de saint Christophe en vers composée par Walther, archidiacre de Spire.

le « Liber differentiarum » qui lui est attribué, en deux exemplaires, avec le Commentaire de Boëce sur les Topiques. Ce dernier volume renferme en outre les livres de la Division, de la Définition, des Différences et Topiques, des Catégories, des « Hypoteticae », des Syllogismes. Deux exemplaires des *Periermeniae* sont signalés, l'un sous le nom d'Apulée, l'autre qui est sans doute l'ouvrage d'Aristote, ainsi que le premier et le second Commentaire de Boëce sur les *Periermeniae* d'Aristote et un troisième volume de Commentaire par le même Boëce. On trouve à Saint-Epvre la Rhétorique de Cicéron probablement la Rhétorique « ad Herennium », avec l' « Ars rhetorica » de Fortunatianus et le Commentaire de Victorinus sur la Rhétorique de Cicéron, la Dialectique d'Augustin, les traités d'Alcuin sur la Rhétorique et la Dialectique, le quatrième livre de Martianus Capella sur la Dialectique et un traité de Lanfranc sur le même objet. Enfin la bibliothèque comprend la Musique de Boëce, la Géométrie d'Euclide, l'Arithmétique de Boëce, un ouvrage d'astronomie et le livre « De abaco » de Gerbert.

Dans la collection figurent aussi l'ouvrage géographique de Solin, le « De agricultura » de Palladius, le « De architectura » de Vitruve, et douze volumes de livres de médecine.

Au contraire de beaucoup d'autres Catalogues, celui de Saint-Epvre paraît être complet, a part peut-être l'omission des Évangiles. Sous Guy, le monastère possédait au moins les deux cent-quatre-vingt deux volumes énumérés dans le Catalogue et qui renferment un plus grand nombre encore d'ouvrages. Mais de cette riche bibliothèque, il paraît n'avoir survécu que le manuscrit de Paul Orose qui nous en a conservé le Catalogue [1].

La collection primitive des livres de Moyenmoutier paraît avoir été dispersée au Xe siècle, comme la communauté des moines. La bibliothèque aurait été reconstituée par l'abbé Almann (985-1011) [2]. Au cours du XIe siècle, l'abbé Lambert l'a enrichie, d'après l'inventaire conservé par Jean de Bayon [3], de soixante-sept volumes. Il a fait composer, on l'a vu, à l'usage de ses moines un recueil des Saintes Écritures.[4] Moyenmoutier possédait à cette époque des ouvrages qu'on

1. M. Fawtier, p. 127, conjecture que le manuscrit a été emporté en Allemagne au cours des guerres de Louis XIV.

2. Cf. Jérôme, *L'Abbaye de Moyenmoutier*, p. 137.

3. II, 49, cf. Jérome, p. 226. L'étrange allégation du chroniqueur que ces 67 volumes étaient relatifs aux *Moralia* de saint Grégoire est évidemment l'effet d'une confusion.

4. D'après J. de Bayon, Jérôme, p. 234.

ne trouvait pas à Toul. En 1050, le cardinal Humbert de passage dans cette cité, ayant eu besoin des œuvres de saint Augustin, le fit venir de Moyenmoutier [1].

Martène a trouvé dans ce monastère quatre manuscrits anciens dont l'un écrit en lettres mérovingiennes l'an trois du roi Childéric, c'est-à-dire en 662 ou 744 et qui contient les épîtres de saint Jérôme [2], ainsi que onze autres manuscrits dont trois Lectionnaires. De ces onze livres, trois appartenaient au IXe siècle, sept au Xe, un au XIe. Il subsiste en provenance de Moyenmoutier trois manuscrits du VIIIe ou du IXe siècle, mais seul l'un d'eux, renfermant les sermons de saint Augustin, peut être identifié avec l'un des trois signalés par Montfaucon [3]. Deux des manuscrits du Xe mentionnés par lui subsistent également [4]. Le Florilège qui a été conservé du XIe est peut-être l'un des Lectionnaires du XIe siècle que connaissait Montfaucon. Du manuscrit du IXe siècle qui subsiste nous sommes sûrs que le monastère le possédait à cette époque, car une note écrite au IXe siècle sur le premier folio indique qu'il est « de majori ecclesia » [5].

Senones possédait un Évangéliaire du Xe siècle, qui paraît avoir appartenu d'abord au monastère de Remiremont, mais qui, dès le dernier quart du XIe siècle, figurait dans le trésor de Saint-Pierre [6]. Il subsiste aussi de la bibliothèque de ce monastère un manuscrit du IXe siècle [7] et plusieurs autres du XIe dont l'un, l'Évangéliaire de Senones, fut donné à Saint-Pierre par l'abbé Suthardus [8].

1. J. de Bayon, II, 54, Jérôme, p. 295.

2. *Voy. littér.*, II, 136. Montfaucon le signale également (*B. B.*, II, 1180, n° 2 du Catal. des livres de Moyenmoutier). La date est de 662, s'il s'agit de Childéric II ; plus probablement, il s'agit de Childéric III et la date est alors de 744.

3. B. Épinal, ms. 7, Cf. Catal. publié par Montfaucon n° 12. Une portion du même ms. f° 94-107, du début du VIIIe siècle, renferme un Glossaire, cf. Lindsay, *Notae lat.*, 456. Le ms. 6 (Commentaire du pseudo Jérôme sur les Épîtres de saint Paul) est du début du IXe siècle (Lindsay, *loc. cit.*).

4. B. Épinal, mss. 13 (s. Augustin), et 74 (Sedulius) ; Catal. de Montfaucon n° 15 et 4. Il faut sans doute aussi identifier le Commentaire sur les psaumes du IXe s. (B. Épinal, ms. 10) avec le même ouvrage, attribué au Xe par le Catal. de Montfaucon, n° 13.

5. ms. cité n. 3« Iste liber est de majori ecclesia », cf. *Catal. B. Dépts*, in-4°, t. III, p. 394.

6. B. Épinal, ms. 17. Aux premiers et derniers folios ont été copiés des actes de donations faites à S. Pierre de Senones, dont l'un est daté de 1076 (cf. *Catal.*, in-4°, t. III, p. 404).

7. B. Épinal, ms. 14 (Dial. de s. Grégoire).

8. B. N. lat. 9.392, f° 10 et 10.016 (Chron. de Richer) ; B. Épinal, ms. 67 (Vies des saints).

§ 4. — Bibliothèques de Lobbes et Brogne

L'ancienne bibliothèque de Lobbes [1] a été dévorée par le feu [2] et il n'en subsiste, avec la Bible de Godéran [3] que quatre manuscrits [4]. Nous connaissons assez bien cette collection grâce à deux Catalogues, l'un contemporain de l'abbé Folcuin, de la 2e moitié du Xe siècle [5], l'autre du siècle suivant et de date certaine : « L'an 1049, en effet, les moines de Lobbes faisant l'inventaire de leur bibliothèque (suum recensentes armarium), ont trouvé qu'ils possédaient la somme de livres ci-incluse » [6].

Le plus ancien Catalogue ne signale, outre deux Bibles et dix livres liturgiques, que cinquante-deux manuscrits. Le Catalogue de 1049 compte 147 articles rassemblant souvent un certain nombre d'ouvrages répartis parfois entre plusieurs volumes [7]. Le nombre total des volumes paraît être de deux cent vingt-trois. Mais les seuls ouvrages qu'il signale sont les écrits des Pères et autres traités doctrinaux, les vies de saints et ouvrages d'histoire ecclésiastique, en somme uniquement les manuscrits « de divinitate ». On ne trouve recensés dans cette liste ni les livres de la Bible, ni les livres servant à l'autel et au chœur, ni davantage les livres relatifs aux

1. Lobbes appartenant au diocèse de Cambrai, la bibliothèque de ce monastère aurait dû être étudiée dans le chapitre consacré aux bibliothèques de la province de Reims ; mais Lobbes étant plutôt en rapport avec les églises lorraines de l'est, il a paru préférable de ranger ce monastère parmi elles.

2. Cf. J. Gessler, *Les catal. des bibl. de Lobbes et de Stavelot*, dans *R. hist. eccl.*, 1933, n. 6 de la p. 83. Outre l'incendie de 1541, un autre détruisit la plus ancienne collection au XIIe siècle, car une note, inscrite à cette époque sur une feuille de garde du ms. de Fulgence (Brit. Mus., ancien fonds 6 A V 95), signale seulement deux Bibles et huit traités de saint Augustin comme ayant échappé à cet incendie « Hos libros eripuimus incendio ».

3. Ancien Testament B. Séminaire de Tournai ; le N. Testament a disparu. Cf. Warichez, *L'Abbaye de Lobbes*, p. 304-5.

4. B. Bamberg E III 18 (Bède) ; Brit. Mus. (Fulgence cf. n. 2) ; B. Univ. Gand 909 (Ratramne et Hériger) ; B. Bruxelles, 14.923 (Liutprand). Cf. Warichez, édit. du 2e Catalogue. Sur le ms. 909 de Gand, cf. Dümmler, *N. Archiv*, XXVI, 755 et D. G. Morin, *Les « dicta » d'Hériger sur l'Eucharistie*, *R. Bénéd.* 1908, p. 2. Le ms. 6 F 30 du Séminaire de Liége qui renferme une copie des *Dicta* d'Hériger (Morin., p. 3), proviendrait-il aussi de Lobbes ?

5. Publié par M. Warichez, *op. cit.* p 254-6.

6. Publié par M. Omont, *R. des Biblioth.* I, 1891, p. 4 et suiv. et par Warichez, *op. cit.*, p. 271, M. Gessler (*op. cit.*, p. 85) a indiqué un certain nombre de corrections.

7. L'art. 8 par ex. signale dix ouvrages formant quatre volumes ; l'art. 85 signale quatorze ouvrages formant six volumes.

Arts Libéraux, aux sciences et auteurs profanes [1]. A ce compte, la collection complète des livres du monastère de Lobbes devait être aussi considérable au XI[e] siècle que celle des monastères les mieux fournis.

Des *textus* des Saintes Écritures nous ne connaissons que les deux Bibles signalées par le Catalogue du X[e] siècle auxquelles s'ajouta certainement, au XI[e] siècle, la magnifique Bible de Godéran. Il n'est pas douteux que le monastère ne possédât des exemplaires des Évangiles [2] et des manuscrits de livres détachés de l'Ancien et du Nouveau Testament, mais nous ne trouvons signalés dans le Catalogue du X[e] siècle que les Paraboles (Proverbes) de Salomon.

Nous ne connaissons guère mieux la collection des livres liturgiques. Le Catalogue du X[e] siècle signale trois Missels, deux *Evangelia*, sans doute Évangéliaires, deux Lectionnaires, un Épistolaire, deux Antiphonaires. La collection était sans doute beaucoup plus riche au XI[e] siècle en ouvrages de cet ordre et comptait évidemment nombre de Psautiers, Tropaires, Homéliaires.

La bibliothèque proprement claustrale est fort riche tant par la diversité des auteurs que par le nombre de leurs œuvres. Saint Ambroise est représenté par vingt-deux ouvrages ; saint Augustin par cent douze traités et les extraits d'Eugippius, saint Jean Chrysostome par quarante-quatre homélies et trois traités, Origène par onze recueils d'homélies. L'œuvre de saint Grégoire le Grand tient en neuf volumes ; celle de Bède en huit. Des ouvrages d'Alcuin se rencontrent dans huit recueils. La collection comprend aussi saint Cyprien, saint Hilaire, saint Fulgence, Cassien, Isidore de Séville, Philippe, Cassiodore, Julien de Tolède, le « De Trinitate » de Boëce, le « De vita contemplativa », ainsi que des ouvrages qu'on trouve plus rarement dans les bibliothèques : ceux de Cyrille, Trichonius, Didyme, Grégoire de Nysse, Cerealis, le diacre Ferrand, Martin de Braga, Isidore de Cordoue, Ambroise Autpert, et Denys l'Aréopagite .Parmi les modernes, figurent Raban Maur, Haimon, Florus, Servat Loup, Ratramne,

1. M. Warichez a fait déjà cette remarque, p. 280-1. On trouve à la vérité mention du Songe de Scipion de Macrobe, des lettres de Sénèque à Lucilius (120), de l'astronomie d'Hygin (85), du « De memorabilibus locorum etc. », de Solin (138), de l'Histoire naturelle de Pline (138), de l'Art militaire de Végèce (128) ; mais c'est sans doute parce que ces ouvrages sont reliés dans le même recueil que d'autres ouvrages « de divinitate ».

2. Le Catal. du X[e] siècle signale deux « Evangelia » ; mais insérés entre les Missels et les Lectionnaires et Epistoliers, ces *Evangelia* paraissent être plutôt des Evangeliaires.

Amalaire, Hincmar et on ne s'étonne pas de rencontrer des écrivains du cru, à savoir Rathier et Hériger.

Le Catalogue du Xe siècle ne signale qu'un volume de Canons. Au XIe siècle, la bibliothèque en renfermait deux. La Loi Salique trouvait place dans un recueil ; l'Edit de Justimen « de fide catholica », dans deux recueils.

Le Catalogue du Xe siècle montre que le monastère possédait alors l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe et l'Histoire ecclésiastique des Francs de Grégoire de Tours. Le Catalogue du XIe siècle signale les œuvres de Josèphe, l'Histoire d'Orose, la Chronique d'Eusèbe, l'Histoire d'Hégésippe, l'Histoire ecclésiastique des Francs, le « Gloria confessorum » et le « De gestis regum Francorum », la Chronique universelle et l'Histoire des Goths de Jordanès, la Chronique de Réginon ; l'histoire de Liutprand, l'Histoire tripartite, les « Gesta romanorum pontificum », la vie de Charlemagne, les dix livres des Histoires du pape Clément, la vie d'Alexandre, les « Gesta » d'Apollonius de Tyr.

Dès le Xe siècle, la bibliothèque était pourvue de recueils hagiographiques, trois *Passionales*, la *Passio* des Apôtres, les *Vitae patrum*, les passions des vierges, et cinq manuscrits de vies de saint isolées. Le Catalogue du XIe siècle s'achève par six recueils de vies et de passions des saints. Folcuin rapporte qu'ayant trouvé à Cumes une vie de saint Ursmar, dont le texte était hérissé de solécismes, il le corrigea et l'envoya aux moines de Lobbes [1].

Le Catalogue du Xe siècle signale le traité d'Isidore « De astris », deux livres de médecine, un de botanique, l'histoire naturelle de Pline que mentionne aussi le Catalogue du XIe siècle. Celui-ci fait mention de l'Astronomie d'Hygin, du Polyhistor de Solin, de l'Art militaire de Vegèce, du traité du comput d'Héric.

Le monastère possédait certainement des livres de grammaire, probablement entre autres le « de arte grammatica », qu'au rapport de Folcuin, Rathier a composé [2]. Le Catalogue du Xe siècle signale des Gloses sur l'ouvrage de Pompée, un traité « de extremitatibus nominum », un Glossaire. A défaut d'autres témoignages, les œuvres d'Hériger supposent l'existence à Lobbes, au Xe siècle, d'assez nombreux ouvrages classiques. Ce moine lettré compose des discours à la manière de Tite-Live et de César, cite très souvent Horace, Térence, Virgile,

1. *Gesta abb. Lob.*, *S. S.*, IV, 64.
2. *Loc. cit.*

Tibulle, Perse, Claudien, Salluste et Cicéron [1], qu'évidemment il trouvait soit dans la bibliothèque du monastère, soit dans une collection personnelle qui a dû écheoir ensuite à son église. Le Catalogue du XI[e] siècle ne mentionne en ouvrages de cet ordre que le Commentaire du songe de Scipion de Macrobe. Peut-être les livres relatifs aux Arts Libéraux formaient-ils une collection distincte, propre à la *scola*, qui a été délibérément négligée par l'auteur de ce Catalogue ; mais sûrement en son temps le monastère était bien pourvu en tout ce qui intéressait les Arts Libéraux.

Du monastère Saint-Gérard ou Saint-Pierre de Brogne, subsiste un Catalogue [2], qui a dû être rédigé dans la première moitié du XII[e] siècle, car il signale les Lettres d'Yves de Chartres, mort en 1115 [3]. Le titre indique qu'il s'agit des livres scolaires, mais aussi des autres [4]. Le Catalogue qui ne compte que quarante-six articles, signale en effet des livres qui n'ont pas de caractère précisément scolaire [5] ; mais la très grande majorité des ouvrages mentionnés sont relatifs aux Arts Libéraux. Saint-Gérard possède un grand manuscrit d'Ovide, deux exemplaires de Virgile, le poème de Proba fait de vers de Virgile, un Térence, des gloses sur Perse et un commentaire d'Ovide [6]. Les œuvres des poètes chrétiens y figurent, Arator en deux exemplaires et Juvencus. De Prudence, la bibliothèque renferme les Hymnes, la Psychomachie et un livre de gloses sur ce poème, et parmi les ouvrages récents on trouve le « Lapidarius » de l'évêque de Rennes, Marbodius.

En ouvrages de grammaire, Saint-Gérard est pourvu d'un vieux manuscrit de Priscien, du Commentaire de Remi sur Donat, sur Phocas, des règles de Donat, du livre d'Eutychés adressé à son disciple Cratérius ; des extraits de Priscien sur l'art grammatical. La dialectique et la rhétorique sont repré-

1. Cf. Warichez, *L'abbaye de Lobbes*, p. 258.

2. B. Sém. Namur 46 (Hist. ecclés. d'Eusèbe, traduite par Rufin, f° 147), publié par Ch. Wilmot, *La B. de l'abbaye de S. Gérard*, dans *Ann. Soc.-archéol. Namur*, IX 1865-6, p. 341 et suiv. et par P. Faider, *Catal. des mss. conservés à Namur*, p. 484.

3. Il se peut que ce recueil de lettres ait été en circulation avant la mort d'Yves. L'ouvrage est dans tous les cas le plus récent de ceux que signale le catalogue.

4. « Nomina librorum scolarium ceterorumque hujus ecclesiae », Wilmot, p. 341.

5. Épîtres de saint Paul aux Corinthiens et aux Hébreux avec gloses, Apocalypse glosée, Livre de Job glosé, Cantique des Cantiques glosé, Commentaire de Brunon sur les Psaumes (Stillae magistri Brunonis), Dispute d'un Juif avec un Chrétien, un Pénitentiel, les Épîtres d'Yves de Chartres.

6. « Fabule super Ovidium in Ibin » (p. 345).

sentées par un Boëce « De topicis differentiis », le quatrième livres de ses Topiques, son « Liber divisionum », un volume d'Introductions à la Dialectique, la Rhétorique de Cicéron et un livre non déterminé de Cicéron (quidam liber Tullii) [1] des gloses sur le Songe de Scipion, les « Isagogae » de Porphyre, un commentaire de ce même ouvrage, le Commentaire de Boëce sur les « Periermeniae » d'Aristote.

Le monastère possède aussi deux exemplaires d'Helpéric, c'est-à-dire, sans doute du traité de comput d'Héric, le « De naturis rerum » de Bède, le « De aetatibus mundi » et le « De terminis temporum » sans doute du même auteur, l'Arithmétique de Boëce, trois livres de Médecine (Medicinalia tria) et un commentaire du livre des Aphorismes sans doute d'Hippocrate. Mention est faite aussi de Macer, qui est probablement le médecin auteur du « De virtutibus herbarum ».

Aucun des ouvrages signalés par ce Catalogue n'a subsisté [2]. Le monastère possédait certainement beaucoup d'autres manuscrits. Le Catalogue n'indique ni Bibles, ni Évangiles, ni livres liturgiques, dont quelques-uns sont conservés [3], ni aucun ouvrage des Pères. Le manuscrit où a été inscrite cette liste de livre et qui provient nécessairement de Brogne, témoigne que des livres d'histoire étaient conservés aussi au monastère, puisqu'il renferme l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe. Là bibliothèque gardait certainement la vie de saint Gérard qui avait fondé le monastère en 918 ; cette vie avait été écrite en effet sur l'ordre de l'abbé de Brogne, Gonterus, qui gouvernait le monastère dans la 1re moitié du XIe siècle [4].

§ 5. — Bibliothèques liégeoises

De l'église cathédrale de Liége, subsistent des fragments d'un Sacramentaire de luxe du IXe siècle, qui a été accommodé à son usage et un Sacramentaire du Xe siècle qui a été composé pour cette église [5]. L'évêque Notger a fait relier avec des plaques d'ivoire un manuscrit des Évangiles du IXe

1. Peut-être la « Rethorica Tullii » est-elle la Rhétorique « ad Herennium » et le « Quidam liber Tullii » l'un de ses livres de Rhétorique.

2. Faider, p. 439.

3. B. Sém. Namur, mss. 42 (Fragments d'Évangiles en onciale du VIIIe siècle) ; 43 (Évangiles XIe s., ms. enluminé, exécuté par 4 mains, Faider, p. 471) ; 44 (Lectionnaire XIe) ; 45 (Lectionnaire et Passionnaire XI-XIIe).

4. *Vita s. Gerardi*, Préf., Mabillon, *A. S.*, V, 252 ; la vie a été éditée « ex codice Brononiensi » (p. 249).

5. Cf. plus haut, p. 273-4.

siècle qui appartenait peut-être en son temps à l'église de Liége, s'il n'était pas l'un des livres de sa bibliothèque personnelle et dont il fit don à Saint-Jean l'Évangéliste, fondé par lui en 981 [1]. Un Évangéliaire du XI[e] avec reliure en plaques d'ivoire [2] et un Sacramentaire du même âge [3] figuraient peut-être déjà dans le trésor de Saint-Lambert. Il n'est pas douteux que l'église de Liége, dont l'école cathédrale est sous Notger et pendant tout le XI[e] siècle un foyer intellectuel très actif, n'ait été pourvue dès lors d'une riche bibliothèque; mais nous ne possédons pas de renseignements à son sujet.

Nous savons par Gilles d'Orval que l'évêque de Liége, Réginard, restaurant en 1026 le monastère Saint-Laurent, lui attribua au jour de la dédicace de l'église tout un lot de livres. On y trouvait une Histoire complète, c'est-à-dire sans doute une Bible, un Missel avec les Évangiles, les Épîtres et l'Antiphonaire, un exemplaire des Évangiles (librum Evangeliorum), un Psautier, un recueil de Canons, un livre « De ordine episcopali », l' « Expositio » de saint Jérôme sur les douze prophètes, un Grégoire de Tours, et un grand nombre d'autres livres [4].

La plupart de ceux qui sont signalés à cette occasion, ne figurent pas dans le plus ancien des Catalogues conservés des livres de Saint-Laurent [5]. Ce Catalogue, inséré sur une page blanche d'un manuscrit du XII[e] siècle [6], n'a pu y être introduit au plus tôt qu'à cette époque ; toutefois, comme il ne comprend aucun ouvrage postérieur au IX[e] siècle, il a peut-être été copié d'après un original plus ancien [7]. Cette liste ne

1. B. Univ. Liége, ms. 4. La plaque d'ivoire porte une inscription dédicatoire de l'évêque : « En ego Notkerus peccati pondere pressus, ad te flecto genu » (Grandjean, *Catal. B. Univ.*, p. 8).

2. Cf. Renier, *Invent. des objets d'art de Liége*, p. 285.

3. B. Bamberg Ed. V, 4 ; cf. Max Schott, *Zwei lüttlicher Sakramentare in Bamberg*, p. 69 et suiv.

4. Cette courte liste a été conservée, d'après Gilles d'Orval, par Chapeaville, *Gesta pontificum Leodiensium*, I, 274 ; cf. Gessler, *La B. de S. Laurent au XII[e] et XIII[e] s.*, dans *Bull. biblioph. liégeois*, XII, 1927, p. 103, n. 4.

5. Édité récemment par M. Gessler (*op. cit.*, p. 105-111). On y retrouve seulement les Évangiles et le Psautier. Le Commentaire de Jérôme sur les douze prophètes et le Grégoire de Tours figurent avec deux « Historiae » (Bibles) dans le Catal. du XIII[e] siècle édité également par Gessler, p. 112-131. Le Psautier signalé dans ce Catal. doit être identifié, peut-être non seulement avec le Psautier donné par Réginard, mais avec le « Psalterium domini Wolbodonis episcopi » du Catal. du XIII[e] siècle (art. 131, p. 131 ; cf. plus haut, p. 274). Si le Psautier qui avait appartenu à Woldobon (1018-21) est distinct de ceux-là, il faudrait admettre qu'il est devenu la propriété du monastère par don ou legs de cet évêque avant la donation de Réginard.

6. B. Bruxelles, 9.668 (Catal. van den Gheyn n° 1518) f° 142 v°.

7. Becker qui l'a édité précédemment (60, p. 145-6) le croyait du XI[e] siècle.

compte d'ailleurs que quarante et un articles. Cinq des manuscrits qu'elle signale sont conservés [1] ; d'autres manuscrits antérieurs au XII[e] siècle subsistent en provenance de ce monastère et suffiraient à prouver qu'il est incomplet.

Il y est fait mention d'un texte des quatre Évangiles, peut-être l'exemplaire orné qui subsiste [2], d'un Heptateuque, des douze Prophètes, des Parabolae (Proverbes) de Salomon, d'un Psautier, des Épîtres de saint Paul, de l'Apocalypse. Le Catalogue ne signale aucun autre livre liturgique qu'un *libellus matutinalis*. Saint-Laurent de Liége possédait, à n'en pas douter, d'autres manuscrits des Écritures et d'autres livres liturgiques. Il subsiste en provenance du monastère un Martyrologe d'Usuard [3] du XI[e] siècle et un Sacramentaire du même âge [4].

Le Catalogue du XII[e] siècle énumère vingt ouvrages des Pères et d'autres écrivains ecclésiastiques : il en subsiste d'autres qui n'y sont pas mentionnés [5]. Vraisemblablement, les quelques soixante volumes de cette série que signale le Catalogue du XIII[e] siècle, en dehors des ouvrages composés postérieurement au XI[e], appartenaient alors déjà pour la plupart à la bibliothèque de Saint-Laurent.

Aucun livre de droit et de liturgie n'est signalé, en dehors d'un comput, aucun livre d'histoire et pas même de vies de saints tandis qu'il subsiste quatre recueils hagiographiques du XI[e] siècle, provenant de Saint-Laurent [6], et un exemplaire de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe du X[e] qui peut en provenir [7]. Nous savons que Réginard a donné au monastère un Grégoire de Tours [8]. Le Catalogue du XIII[e] siècle signale

1. Gessler, p. 101, n. 1.

2. n° 1 ; B. Bruxelles 18.383 (Catal. Van den Gheyn, n° 463) X[e] siècle, avec miniatures et initiales d'or ; cf. *Le ms. à miniat.*, 15, p. 19 ; Gaspar-Lyna, n° 12, p. 43.

3. B. Bruxelles, XI[e] s., 10.849-54 (482) ; cf. *Le ms. à miniat.*, 21, p. 24.

4. B. N. lat. 819 ; cf. M. Schott, *Zwei lüttlicher Sacram.*, p. 69 et suiv.

5. B. Bruxelles X[e] s. 9.512-4 (1.007) Jérôme ; 10.796 - 800 (1102) Augustin ; 9.726 (1247) Grégoire le Gr. ; 9.327-8 (1354) Bède ; XI[e] s. 9.369-70 (283) Florus (cf. *Le ms. à miniat.*, 18, p. 22 ; Gaspar-Lyna, n° 15, p. 56) ; 9.377 (954) Ambroise ; 9.515-6 (998) et 10.752) Jérôme ; 10.791 (1051) et 9.349-54 (1105) Augustin ; 9.398-9 (1170) Cassien ; 9.932-4 (1359) Bède (on lit au 1[e] f° « restituatur ecclesiae s. Laurentii »). Sur les mss. enluminés 10.752 et 10.791, cf. *Le ms. à miniat.*, 24-5, p. 26-7 et Gaspar-Lyna, n° 27 et 18, p. 64.

6. B. Bruxelles 9.515-6, 9.636-7, 10.274-80, 10.849-54 (*Catal. cod. hagiogr.*, 151, 155, 168, 170).

7. B. Bruxelles 9.534-6 (925). Le ms. a reçu au XV[e] siècle des additions de la main du sacriste de S. Laurent.

8. Le ms. de Grégoire de Tours, B. Bruxelles 9.361-7, provient de S. Laurent, mais il paraît être du XII[e] siècle.

maints ouvrages historiques et hagiographiques que le monastère a pu posséder longtemps auparavant [1].

Le plus ancien Catalogue fait au contraire large place aux livres concernant les Arts Libéraux [2], sauf la Grammaire qui n'est aucunement représentée. Sur cette liste figurent deux exemplaires de la Rhétorique à Hérennius, la Géométrie et les Topiques de Boëce, cinq autres ouvrages de rhétorique et dialectique, un traité « De agricultura », sans doute de Palladius, un « liber minutiarum » sans doute traité d'arithmétique, ainsi qu'un Virgile et un Macrobe. Les longues citations qu'au XII[e] siècle le moine de Saint-Laurent, Renier fait des Épîtres d'Horace [3], montrent qu'à cette époque au moins, le monastère possédait les œuvres de ce poète et on y trouvait aussi sans doute Ovide [4]. Il subsiste plusieurs manuscrits, antérieurs au XII[e] siècle, d'ouvrages relatifs aux Arts Libéraux que ne mentionne pas le Catalogue [5], entre autres un manuscrit renfermant la Psychomachie de Prudence et la « Physiologus de naturis animalium » [6]. Aux quarante et un volumes que signale le Catalogue, nous en pouvons ajouter sûrement ainsi près d'une trentaine et le tout ne représente certainement qu'une portion des livres possédés par le monastère Saint-Laurent au XI[e] siècle. Dès la seconde moitié de ce siècle, il était devenu en effet un foyer d'études et Renier signale les nombreux ouvrages composés par l'abbé Lambert (1060-70), ses successeurs et autres écrivains appartenant à la communauté [7].

Le monastère de Saint-Jacques de Liége, fondé dans les premières années du XI[e] siècle, a été pourvu par l'abbé de Gembloux , Olbert, sous la direction duquel il fut placé, d'une

1. Historia Hegesippi (art. 30, p. 116) ; Josèphe, « De excidio Ierosolimorum » ; Orose avec Fréculphe ; Histoire ecclésiastique (d'Eusèbe) traduite par Rufin (ms. signalé p. précéd. n. 7) ; Histoire tripartite et Chronique de Sigibert de Gembloux ; deux exemplaires l'un « major », l'autre « minor », des « Gesta Francorum » de Grégoire de Tours (art. 56-61) ; Chronique de Bède (art. 99) et plusieurs Passionnaires et vies des saints. Du ms. d'Orose et Fréculphe subsiste un fragment, f° 136 du ms. lat. 10.400 de la B. N. (Gessler, p. 101, n. 2).

2. Cf. Gessler, p. 111.

3. *Vita Euraclii*, 2, *S S*, XX, 562 ; *Wolbodonis*, 1, p. 565 ; *De ineptiis*, p. 600-1, 603.

4. Ovide figurait avec un Virgile commenté dans un ms. de S. Laurent, qui fut consulté au XV[e] siècle ; cf. Gessler, *op. cit.*, p. 110, n. 28.

5. B. Bruxelles, X[e] s., 9.556 (P. Thomas, *Cat. class. latins de la B. de Brux.* n° 97), Martianus Capella ; X[e] s. 10.261 (206) Optatianus ; XI[e] s., 9.369 (96) Priscien.

6. B. Bruxelles 10.066-77, cf. *Le ms. à miniat. B. roy. de Belgique*, 8, p. 13 ; Gaspar-Lyna, n° 7, p. 21.

7. *De ineptiis*, *S S*, XX, 593 et suiv.

collection de livres [1]. Au second feuillet d'un manuscrit aujourd'hui perdu avait été inséré un Catalogue de la bibliothèque, telle qu'elle avait été composée par Olbert [2], mais nous n'en possédons pas le texte. Nous savons que parmi ces livres figurait un Psautier glosé [3]. Il ne subsiste qu'un petit nombre de manuscrits provenant de Saint-Jacques, qui aient pu faire partie de cette bibliothèque primitive, le « Carmen Paschale » de Sedulius, orné de miniatures qui date du Xe siècle, un autre exemplaire de Sedulius avec l'œuvre de Juvencus du XIe, un manuscrit de saint Isidore du même temps [4].

Le monastère de Saint-Trond, quand il y fut fait en 870 inventaire du trésor, possédait un certain nombre de livres liturgiques précieux et une vie du saint patron richement reliée [5]. Il a subsisté quelques-uns des livres qui formaient la bibliothèque du monastère, un « liber quaestionum hebraicarum » du IXe siècle où une chronologie qui s'arrête à 834 laisse penser que le manuscrit est d'exécution peu postérieure, un Commentaire de Bède sur Les Rois qui est aussi du IXe siècle, l' « Enchiridion » de saint Augustin du Xe [6] et trois manuscrits du XIe [7].

Du monastère Saint-Hubert ont subsisté un certain nombre de manuscrits échelonnés du VIIIe au XIe siècle [8].

La bibliothèque de Saint-Pierre de Gembloux, ne nous est connue par aucun catalogue, mais elle est représentée par une soixantaine de manuscrits qui subsistent en provenance de ce monastère, et dont six sont du IXe ou du début du Xe siècle, trois du Xe, cinquante du XIe [9]. L'abbé Olbert (1012-48) a fait

1. Cf. Balau, *La B. de l'abb. de S. Jacques, Bull. Comm. roy. d'hist.*, 1902, p. 1.

2. Le titre en était ainsi libellé : « Plenaria s. Jacobi bibliotheca », d'après le Catal. dressé par Bouxhon en 1667 ; cf. Balau, *Notae*, I, p. 55.

3. D'après le même Catal. ; cf. Balau, p. 2, n. 1.

4. Musée Plantin, Anvers, ms. 62 ; B. Bruxelles, mss. 9.964-6 ; II 2.548.

5. Plus haut, p. 12.

6. B. Univ. Liége, mss. 85, 150, 119.

7. Mss. 81 Jérôme sur Daniel ; 133 Grégoire, « Moralia » ; 221 « Passio s. Gorgonii».

8. B. Bruxelles VIIIe s. ms. II 4.856 (Isidore, Etymol., écrit. a b de Corbie, cf. *Le ms. à miniat.*, 4. p. 9 ; Gaspar-Lyna, n. 3). B. Namur, VIIIe s. ms. 11 (Bède, Hist. ecclés.) IXe s., 1 Augustin « In psalmos », 33 « De Trinitate », 16 Jérôme « In psalmos » ; Xe s., 64 Augustin, traités divers, 11 Grégoire de Tours ; XIe s. 3 Bible ; B. Bruxelles II, 1639, Ancien Testament (*Le ms. à miniat.*, 19, p. 22 ; Gaspar-Lyna, n° 17, p. 60).

9. IXe-Xe s., B. Bruxelles, mss. 5.374-5 (*Catal. cod. hagiogr.*, 73) ; 5.327 (Thomas, *Catal. classiques latins*, 44), 5.649-67 (83), 5.657-8 (84), 5.659 (85), 5.666 (86) ; Xe s., mss. 3.971-3 (*Catal.* Van den Gheyn, 70), 5.460-1 (1229), 5.332 (*Catal.* Thomas 49) ; XIe s., mss. 5.540 (906), 5.499 (909), 5.606-10 (953), 5.500-03 (1003), 5473 (1021), 5.504-12 (1024), 5.565 (1053), 5.560 (1069), 5.463-7 (1104), 5.459 (1158), 5.543-5

beaucoup pour l'enrichissement de la collection. Nous savons qu'il fit transcrire en une Bible plénière tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament et le chroniqueur affirme qu'il réunit plus de cent volumes renfermant les saintes Écritures, sans doute à la fois texte et commentaire [1]. Il ne subsiste qu'un exemplaire du Xe siècle des Actes, des Épîtres et de l'Apocalypse [2] et peut-être un exemplaire des Évangiles du XIe, orné encore dans le style franco-saxon. Des ouvrages des pères et autres écrivains ecclésiastiques qu'a possédés le monastère sont conservés quatorze manuscrits [3]. Il subsiste quatre recueils de Vies des saints [4]. Suivant le chroniqueur, Olbert a rassemblé cinquante volumes d'ouvrages séculiers. Les livres qui subsistent prouvent en effet que le fonds de Gembloux était particulièrement riche en livres relatifs aux Arts Libéraux, ouvrages de grammaire [5], poètes chrétiens [6], poètes et prosateurs païens [7].

§ 6. — Bibliothèque de Stavelot

L'ancienne bibliothèque de Stavelot nous est bien connue, grâce surtout à un catalogue qui en fut dressé en 1105 [8].

(1356), 5.339-44 (1511) ; 5.339-42 (*Catal. cod. hagiogr.* 71), 5.504-12 (79), 5.573 ? 5.649-67 (85) ; 5.333-5 (Thomas 50), 5.336 (51), 5.338 (53), 5.345 (54-66) ?, 5.347 (67), 5.348-52 (68-72), 5.369-73 (73-6), 5.380 -4 (77-80), 5.457 (81), 10.013 (164), 1.078-9 (194), 10.080 (195), 10.082 (196), 10.083 (197).

1. *Gesta abb. Gembl.*, 42 : « ad construendam pro posse suo bibliothecam plenariam, vetus et novum testamentum continentem in uno volumine transcripsit historiam » (*S S*, VIII, 540). Le chroniqueur entend sans doute par « divina scriptura » tous les ouvrages de doctrine, car il les oppose à la « saecularis disciplina ».

2. B. Bruxelles, 3.971-3 (*Catal. Van den Gheyn* 70) ; 5.573, cf. *Le ms. à miniat.*, 16, p. 20 ; Gaspar-Lyna, nº 13, p. 49-50. Toutefois la tradition qui en attribue la provenance au monastère de Gembloux n'est confirmée par aucun indice fourni par le ms.

3. B. Bruxelles, 5.460-1 (1229) Cassiodore ; 5.540 (906) Hégésippe ; 5.499 (909) Origène ; 5.606-10 (953) Ambroise ; 5.500-03 (1003), 5.473 (1021) Jérôme ; 5.565 (1053), 5.560 (1069), 5.463-7 (1104) Augustin ; 5.459 (1158) Eugippius ; 5.533-45 (1356) Bède ; 5.504-12 (1024) divers ; 5.332 (Thomas 49) Lactance.

4. B. Bruxelles, *Cat. cod. hagiogr.*, 73, 71, 79, 85.

5 Priscien XIe, 10.013 (Thomas 164) ; Marius Victorinus, 5.347 (67) ; « synonyma Ciceronis », 5.457 (81) ; divers 1.078-83 (194-7).

6. Prudence 5.339 (1511) ; Claudien 5.380-4 (78-80) ; Ausone et divers 5.659, 5.666 ; 5.667-8 (83-6).

7. Ovide 5.327 (Thomas 44) ; 5.369-73 (73-6) ; Lucain 5.333-5 (50) ; Stace 5.338 (53) ; Cicéron 5.345 (54-66) ; 5.348-52 (68-72) ; Valère Maxime, 5.336 (51).

8. « Anno Inc. D. MCV, scrutato armario s. Remacli, hi libri inventi et hic annotati sunt » (J. Gessler, *Les Catal. des B. monast. de Lobbes et de Stavelot*, dans *R. hist. eccl.*, t. XXIX, 1933, p. 82. Ce Catal. est inséré au verso du dernier feuillet du t. I de la Bible de Stavelot exécutée en 1097 par Godéran (Brit. Mus., Addit. 28.106-7).

Les 152 articles de cette liste énumèrent un total, semble-t-il, de deux cent soixante-sept volumes.

Comme la plupart des Catalogues, celui-ci ne nous renseigne pas sur l'âge des manuscrits signalés. Pour apprécier l'importance des apports de chaque siècle du VIIIe au XIIe, nous disposons seulement des données que fournissent les anciens manuscrits conservés en provenance de Stavelot, qu'ils soient ou non identifiés aux ouvrages désignés au Catalogue [1].

Il subsiste en provenance de Stavelot quelques feuillets d'un Paul Orose en onciale du VIe ou VIIe siècle, ouvrage que ne signale pas le Catalogue [2]. Du VIIIe siècle, date un manuscrit qu'on y retrouve peut-être [3]. On conserve aussi un exemplaire du IXe siècle des Évangiles mentionné peut-être au Catalogue [4]. Le recueil de Questions sur Daniel, signalé par le Catalogue et que le roi Charles a ordonné d'écrire, date du temps de Charlemagne ou de Charles le Chauve [5]. Quatre autres manuscrits du IXe siècle mentionnés au Catalogue subsistent [6], ainsi que dix-huit manuscrits ou fragments de manuscrits du Xe siècle, dont cinq manquent à la liste [7] et

1. M. Gessler, en publiant le Catalogue a noté pour chaque article les mss. conservés qui y correspondent.

2. Brit. Mus. Addit. 24.144 ; il porte l'ex-libris de Stavelot, cf. *Catal. of. anc. mss.*, p. 73.

3. B. N. lat. 11.731. M. Gessler le rapproche de l'art. 93 du Catal. « Gesta regum ». Le ms. ne renferme que les « nomina regum ».

4. B. Berlin, Hamilton 253, cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 446. Le commencement des 4 Évangiles est en écriture d'or et les initiales dans le style de la Bible de Charles le Chauve. Le ms. porte l'inscription « Iste liber pertinet monasterio Stabulensi » (Wattenbach, *Die Hdschriften der Ham. Sammlung*, dans *N. Archiv.*, VIII, 337). Il s'agit peut-être de l'art. 127 du Catal. 1er exempl. des Évang.

5. B. Bruxelles II, 2.572 (art. *Catal.* 87). cf. Delisle, *Cab. des mss.*, I, 3. Delisle, qui reproduit d'après Martène (*Ampliss. Coll.*, IX, 277), l'inscription « quem jussit d. rex Carlus transcribere », pense qu'il s'agit de Charlemagne. Ce pourrait être aussi Charles le Chauve, cf. plus haut, p. 81, n. 3.

6. B. Bruxelles II 2.4567 (*Catal.* van den Gheyn 1.240) Grég. le Grand, « Moralia » (l'art. 15 du Catal. paraît toutefois indiquer cinq volumes) ; II 2.295 (1358) Bède « Hist. Angl. » (art. 91 « Gesta Anglorum ») ; 1820-7 1re P. (*Cat. cod. hagiogr.* 36). Vies des saints dont s. Martin (art. 68) ; II 2572 (Phillipps 12.458 et 12.362, Grammaires, cf. Lindsay. *Some early mss. of Belgium*, p. 40.

7. B. N. lat. 12.348 (les 4 Évangiles Xe ou XIe, (art. du cat. 127, 2e exempl.) ; B. Bruxelles 2.750-65 (933), s. Éphrem (l'art. 100 signale son « De beatitudine anime » ; le ms. renferme ses homélies et des vies de saints) ; II 2.570 (944), s. Grég. de Naz. (art. 19) ; 2.921-2 (*Cat. cod. hagiogr.* 58) Arculfus (art. 106) ; II 1942 (3.304), II 2.568 (3.316), 1 feuill. II 1.766 Vitae patrum 3 exempl. (art. 65) ; II 4.553 Lectionnaire (art. 147) ; Brit. Mus. Addit. 18.043, Psautier et A 2 C, Psautier avec gloses (art. 150-2) ; 16.961 « Expositio in regul. s. Benedicti » de Smaragde (art. 76). Le Catal. ne signale qu'une vie « nova » de saint Rémacle (art. 63). Il devait en exister

douze du XIe dont huit sont signalés par le Catalogue [1]. Deux autres, s'ils doivent être identifiés avec des ouvrages désignés sur cette liste, sont des toutes premières années du XIIe siècle [2]. Il subsiste par conséquent trente-sept manuscrits antérieurs à l'année 1105 où le Catalogue fut rédigé. Une dizaine parmi eux, non mentionnés sur cette liste, ou bien ont été acquis postérieurement, ou bien ont été omis pour une raison qui nous échappe et peuvent être ajoutés aux 267 volumes qu'elle signale.

Le Catalogue révèle indirectement en outre l'existence d'un manuscrit de Cassiodore et d'une ancienne vie de saint Rémacle [3]. Deux autres vies du saint patron que le rédacteur n'a pas trouvées davantage en place et qui ont été exécutées avant le XIIe siècle, figuraient certainement aussi dans la bibliothèque [4]. On peut se demander si à ces livres, sortis de l'*armarium* à l'époque où il fut répertorié, ne doivent pas être ajoutés

aussi une ancienne. L'une ou l'autre peuvent se retrouver dans deux mss. du Xe s. B. Bamberg E III, cf. *SS*, XV, 433 et B. Bruxelles II 1180 (3.302) et dans deux autres du XIe ; B. Bruxelles 12.459 (233) ; B. Vatican, Regin. 615. Un Sacramentaire décoré (B. Bruxelles 1.814-6) exécuté sans doute à S. Gall, porte des notes qui prouvent que le ms. a passé, probablement au XIe siècle, à Stavelot, où Martène l'a vu au XVIIIe siècle (Gaspar-Lyna, 9, p. 31). Les mss. suivants ne sont pas identifiés avec ceux du Catal. : B. N. lat. 15.176, daté de l'abbatiat d'Odilon † 954 ; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 417 ; B. Bruxelles, II 2.569 (1157) Eugippius ; 1.814-6 (387) Nécrologe ; 1.820-7 2e P. (*Cod. hagiogr.* 36). Le ms. de Bruxelles, II 2.571 (1228) renferme la 2e partie du commentaire de Cassiodore sur les psaumes. Or le catal. (art. 45-6) signale seulement la 1re et la 3e partie ; nous avons conservé précisément le ms. que le rédacteur du Catal. n'a pas trouvé en place, quand il a dressé l'inventaire des livres, mais qui existait certainement.

1. Outre les deux mss. de la vie de s. Rémacle, signalés ci-dessus, il subsiste en provenance de Stavelot la Bible de Godéran en 2 vol. mentionnée plus haut (art. du catal. 2), et les mss. suivants : B. Laurentienne, fonds Libri 1899, cf. Delisle, *Not. et extr.*, XXXII, p. 97, Valère Maxime, cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, II, 24, Pl. 180, 2o (Traube, *Zur Val. Max.*, dans *Vorles.*, III, p. 5 et 11 attribue ce ms. au IXe s.) qui ne figure pas au Catalogue ; B. Bruxelles, II, 1.179 (3062), Fl. Josèphe, de la main de Godéran, cf. *Le ms. à miniat.*, 20, p. 24 ; Gaspar-Lyna, no 19 (art. 111) ; 19.600 (1296), Grégoire le Grand « Pastor » (art. 13) ; 1.813 (563), Collectaire (art. 125) ; 2.031-2 (450) Missel, Antiphon. (s. d. l'un des Missels du Catal. art. 118-23) ; 2.034-5, Sacramentaire, cf. Gaspar-Lyna, 20, p. 69 ; Brit. Mus., add. 18.627 (Passio Landberti (art. 59), ainsi qu'un autre ms. de la « Passio Petri » (art. 60) signalé au Brit. Mus. par M. Gessler, p. 91, n 5.

2. Brit. Mus. 16.006, Dial. de s. Grég. (art. 13) ; B. Bruxelles, II 1.181, Passionnaire (art. 58).

3. On a vu que le rédacteur du Catalogue n'a trouvé que la 1re et la 3e partie des Psaumes de Cassiodore. La vie « nova » de saint Rémacle en suppose une autre plus ancienne.

4. Nous conservons quatre mss. du Xe et XIe siècles de cette vie, alors que le Catal. n'en signale qu'un. Il n'est pas vraisemblable qu'après 1105, les moines de Stavelot aient acquis des mss. de cette vie exécutés avant le XIIe siècle dans d'autres *scriptoria*. C'est évidemment celui de Stavelot, qui a exécuté tous les exemplaires possédés par le monastère de la vie de son saint patron.

ceux qui auraient été en service à la *scola* ; on s'expliquerait ainsi qu'un si petit nombre de livres dans une riche bibliothèque représentent la Grammaire et les autres Arts Libéraux [1] et qu'aucun poète profane ou chrétien ne figure dans le Catalogue.

Comme l'inventaire des livres de Saint-Riquier, le Catalogue de Stavelot énumère en tête les Bibles et en finale les livres de caractère liturgique.

Stavelot en 1105 possédait deux Bibles complètes, l'une et l'autre en deux volumes, une ancienne, vraisemblablement du IXe siècle, une nouvelle, celle qui subsiste et que Godéran et Erneston ont terminée après quatre ans de travail, en 1097 [2]. Dix autres volumes renfermaient un ou plusieurs livres de l'Ancien et du Nouveau Testament autres que les Évangiles Un quinzième volume renfermait le texte des Évangiles écrit en onciale (textus evangeliorum romane scriptus).

La dernière portion du Catalogue indique les volumes qui servent au culte. Il est fait mention de quinze Missels dont deux peut-être subsistent, [3] L'un est dit « fabricatus », c'est-à-dire sans doute pourvu d'une reliure d'orfèvrerie ; deux autres sont des Missels épiscopaux ; un Missel sert à l'usage quotidien ; neuf missels sont désignés par le nom d'une personne, sans doute l'ancien propriétaire, l'usager ou le donateur ; enfin deux Missels renferment aussi les collectes (collectanei). Le Catalogue mentionne l'Agenda [4] de l'abbé Rodolphe, une autre *Agenda*, et un troisième exemplaire non achevé. Le Collectaire de luxe (fabricatus), qui est signalé, se retrouve probablement dans le Collectaire du XIe siècle dont une miniature représente des moines offrant le livre à leur abbé et qui a sans doute été exécuté à Stavelot [5]. Le Catalogue mentionne en outre un Collectaire d'usage quotidien et celui de l'évêque Étienne.

Le Catalogue signale parmi les livres liturgiques trois exemplaires des Évangiles (textus evangelii), dont l'un était

1. L'art. 44 signale 2 exemplaires du traité de Bède *De metrica arte* ; l'art 117 « Helpricus cum arithmetica et somnio Scipionis et Macrobio » ; enfin à l'art. 87 au livre « de diversis questiunculis in Danielem » étaient joints un Priscien et un Diomède (cum Prisciano et Diomede).

2. Cf. plus haut, p. 273.

3. B. Bruxelles, 2.031-2 et 2.034-5.

4. Il s'agit sans doute d'une sorte de Rituel ou Cérémonial réglant la célébration de l'office divin. Cf. *Lexikon des gesamten Buchwesens*, art. Agende.

5. B. Bruxelles, ms. 1.813. Sous la miniature on lit : « Sume, pater, librum multo sudore paratum ». Cf. *Le ms. à miniat.*, 14, p. 18 ; Gaspar-Lyna, n° 14, p. 54.

« fabricatus ». On peut sans doute les identifier, l'un d'eux avec les Évangiles du IXe siècle du style de l'école franco-saxonne, un autre avec l'exemplaire des Évangiles du Xe ou XIe siècle [1].

Le Catalogue énumère ensuite les Évangéliaires (Evangelium). L'un d'eux était « fabricatum ». Le monastère en possédait deux autres ne renfermant sans doute, comme le premier, que les Évangiles du cycle de l'année et trois Évangéliaires avec les Épîtres correspondantes, l'un d'usage quotidien, deux autres désignés comme les Missels par un nom propre. Un septième Évangéliaire ne renferme pas les Épîtres. Les moines possédaient aussi deux Épistolaires, plus un autre d'usage quotidien. Les Antiphonaires sont au nombre de dix-huit, deux à la fois pour le jour et la nuit, onze exclusivement diurnes et les autres nocturnes. L'un est l'Antiphonaire de l'abbé, deux autres sont conformes à l'usage messin et trévirois (Antiphonarius Metensis, Trevirensis), plusieurs sont désignés sous un nom propre ; l'un d'eux comporte aussi un Tropaire. Le monastère possède treize Tropaires dont deux « cum versibus ». Deux exemplaires du « Liber communis » sont désignés sous un nom propre ; un autre va de l'Avent à Pâques, deux autres embrassant le cycle de l'année appartiennent à la *domus infirmorum*. Un Lectionnaire est propre aux *Natalicia* des saints. Sept Hymnaires sont énumérés, dont deux nouveaux, un autre dit Hymnaire d'Erneston, sans doute l'aide de Godéran dans l'exécution de la Bible de 1097 ; le septième comporte aussi *Agenda*. Le Catalogue signale en outre deux exemplaires du « Liber officiorum » [2]. Six Psautiers sont indiqués en finale, un Psautier majeur, un autre avec gloses, un Psautier scot, un autre double, un nouveau et un vieux Psautier. Quatre Homéliaires pour les diverses parties de l'année et trois Passionnaires sont mentionnés au cœur même du Catalogue.

La librairie paraît moins riche en ouvrages théologiques qu'elle ne l'est dans d'autres monastères. Le Catalogue énumère quinze ouvrages de Grégoire le Grand, seize de saint Augustin, neuf de saint Jérôme, quatorze de Bède, dont quelques-uns à plusieurs exemplaires, un seul de saint Ambroise,

1. M. Gessler, p. 95, n° 2 ne signale que le second exemplaire provenant de la collection Philipps B. N. lat. 12.348. Voir sur ce ms. P. Durrieu, *Les mss. à peintures de la B. de Cheltenham*, dans *B. Ec. chartes*, 1899, p. 386. Sur le ms. du IXe s. signalé plus haut, voir L. Delisle, *L'Évangél. de S. Vaast*, n° VIII, p. 14.

2. Suivant Gaspar-Lyna, 20, p. 70, ces « libri officiorum » seraient des Sacramentaires et l'un d'eux se retrouverait dans le ms. de Bruxelles 2034-5, qui nous paraît appartenir plutôt à la série des Missels.

un de Jean Chrysostome, de Grégoire de Naziance [1], de saint Cyprien et de saint Hilaire, deux ou trois volumes des œuvres de Cassiodore, trois d'Isidore, d'Éphrem, d'Alcuin, trois d'Haimon, un d'Amalaire et de Raban.

Le droit n'est représenté que par des recueils de Canons et de Règles, Canons des apôtres, Canons de Nicée, recueil de canons et sept livres canoniques [2], Règle de saint Benoît à plusieurs exemplaires, Règle de saint Basile, Règle de la vie en commun (regula cenobialis), Règle des chanoines, « Liber confessionum » [3].

Le Catalogue signale un nombre important d'ouvrages historiques ou tenus pour tels. Gestes du Seigneur, Gestes de Pierre apôtre, Gestes des pontifes romains, des rois romains, des Angles, des Lombards, les « Gesta Bregnianorum » sans doute autre exemplaire des *Gesta regum romanorum*, Gestes des princes d'Europe, les Histoires de Justin, les Antiquités et la guerre des juifs de Josèphe, ainsi que l'exemplaire de ses œuvres complètes, celui qu'exécuta Godéran [4], l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe. L'hagiographie est représentée par cinq manuscrits de Passions, la « Vita patrum » en trois exemplaires, les vies de saint Rémacle et de saint Poppon, le Livre de ses miracles, deux exemplaires de la vie de saint Willibrod et dix-huit vies de saints. Plusieurs recueils hagiographiques, on l'a vu, ont été conservés en provenance de Stavelot, que le Catalogue semble ne pas connaître. Il en est de même des Histoires de Paul Orose du VIIe siècle et du Valère Maxime du XIe [5]. Le monastère possède aussi la Géographie de Solin, le « De agricultura » d'Emilianus et le « De situ Hierosolyme » d'Arculfus [6].

Quant aux livres relatifs aux Arts Libéraux, à part un traité de métrique, une Arithmétique et les Grammaires de Priscien et de Diomède, annexés à des volumes que mentionne à une

1. Il subsiste un ms. de Grég. de Naz. du XIe s., portant l'ex-libris de Stavelot, B. Bruxelles, II 2.570. Une miniature représente le saint offrant son livre au Christ et intercédant en faveur du scribe qui a copié l'ouvrage, avec la légende : « qui dator es vite, scriptori crimina parce » ; cf. *Le ms. à miniat.*, 17, p. 21, Gaspar-Lyna, n° 16, p. 58-9.

2. L'un de ces recueils de canons se retrouve peut-être dans le ms. du VIIIe exécuté par plusieurs scribes de la B. R. de Bruxelles 8.780-93, cf. Lindsay, *Notae lat.* p. 448.

3. Voir plus haut, p. 632, n. 3.

4. B. Bruxelles, II, 1179 (Van den Gheyn 3.062) ; cf. Gaspar-Lyna, 19, p. 66.

5. Sur l'Orose, voir plus haut, n. Il se peut que le Valère Maxime soit désigné dans le Catal. sous le titre de « Gesta regum romanorum ».

6. ms. conservé à Bruxelles, 2.921-2.

autre occasion le Catalogue, celui-ci ne leur a pas fait place. Ils formaient vraisemblablement en 1105 à Stavelot, comme à Lobbes en 1049, une collection à part, celle de la *scola*, sur laquelle nous n'avons pas de renseignements, mais qui complétait sans doute dignement la riche bibliothèque du monastère.

§ 7. — Bibliothèques tréviroises

De l'église de Trèves sont conservés les Évangiles décorés, exécutés à Echternach vers la fin du VIIIe siècle [1] et le *codex Egberti* de la fin du Xe siècle, que l'archevêque Egbert a fait exécuter à Reichenau [2]. Mais nous ne savons rien de plus des livres qu'elle a pu posséder.

La bibliothèque de Saint-Maximin nous est mieux connue grâce aux manuscrits qui en proviennent, aujourd'hui très dispersés [3] et aussi à un Catalogue, dressé au XIe ou au XIIe siècle, des livres de l'*armarium* de ce monastère, qui comporte 151 articles [4].

Dans cette liste qui présente un certain ordre [5], viennent en tête les manuscrits de la Sainte Écriture et d'abord deux grandes Bibles complètes et une autre qui ne renferme que l'Ancien Testament et les Épîtres de saint Paul. Les Évangiles écrits en or signalés ensuite doivent être identifiés avec les célèbres Évangiles Ada, qui ont appartenu à Saint-Maximin probablement dès le temps de Charlemagne [6]. Cinq autres exemplaires des Évangiles sont mentionnés par le Catalogue et plus loin, un volume renfermant les Évangiles, les Actes des Apôtres et les Épîtres de saint Paul [7].

Le Catalogue énumère ensuite successivement trente-sept manuscrits de saint Augustin, dix-sept de saint Jérôme,

1. Trésor de la cath. de Trèves 61 ; cf. plus haut, p. 277.

2. B. Trèves, ms. 24 ; cf. p. 298 n. 2.

3. D'après Traube (*Zur Palaeogr.*, 122), ils sont partagés entre les dépôts de Trèves, Genève, Munich, Berlin, Copenhague, Bruxelles, Heidelberg, Coblenz, Londres, Paris, Rome, S. Petersbourg, Vienne.

4. Becker, 76, p. 178-181 ; *SS*, XX, 660.

5. Un Nouveau Testament est pourtant rejeté parmi les écrits des Pères (103). A la suite des livres de saint Augustin, le rédacteur a signalé quelques dons de livres faits par des moines de Saint-Maximin (47-9). Les ouvrages de droit, d'histoire sont mêlés en finale aux ouvrages de doctrine.

6. B. Trèves, ms. 22, Voir plus haut p. 393.

7. 103 : « liber actus apostolorum in quo habetur textus evangelii cum epistolis Pauli » (p. 180).

quatre de saint Ambroise, huit de saint Grégoire, quinze de Bède, trois de saint Jean Chrysostome, un d'Athanase, un de Grégoire de Naziance, deux livres d'Éphrem, deux d'Isidore, dont les Étymologies en double exemplaire, le Livre des sentences de Taïus, le « De statu animae » de Claudien. Alcuin, Haimon, Smaragde, Raban, Amalaire sont également représentés.

Il est fait mention de deux grands recueils de canons et trois petits, deux livres des lois de Charles et autres empereurs, du Pénitentiel d'Halitgaire, un « ordo » ecclésiastique et un « ordo romanus ».

Saint-Maximin possédait aussi à cette date des livres d'histoire : l'Histoire tripartite, Paul Orose, les « Gesta Francorum », les « Gesta Karoli », les « Gesta Getarum », un recueil de chroniques, deux recueils de vies de saints.

Les Arts Libéraux sont mal représentés dans cette liste qui ne signale aucun grammairien et aucun des classiques anciens. Mention est faite de la Dialectique d'Augustin en deux exemplaires avec les « Isagogae » de Porphyre, d'un Commentaire des « Isagogae », de la Rhétorique de Fortunatianus. Nous conservons en provenance de ce monastère un manuscrit du IXe siècle qui renferme plusieurs Glossaires grecs et latins et un manuscrit de Prudence du XIe siècle [1]. Le Catalogue mentionne un livre écrit en allemand (liber teuthonicus).

Les livres liturgiques du trésor ne figurent pas davantage dans le Catalogue qui signale seulement deux Psautiers avec gloses. En provenance de Saint-Maximin subsiste le Sacramentaire de luxe, exécuté à l'usage de ce monastère à Reichenau au Xe siècle [2].

L'absence de ces deux séries, celle des livres de Grammaire et des Livres liturgiques montre que le Catalogue est incomplet. D'ailleurs en dehors des vingt-six manuscrits du Catalogue qu'on peut identifier avec ceux qui subsistent [3], nous en connaissons dix-huit autres antérieurs au XIIe siècle et

1. B. N. nouv. acq. lat. 763, cf. Omont, *Notice*, dans *Not. et Extr. des mss.*, t. XXXVII, 1re p. 342-3 ; B. Bruxelles, ms. 9.968-72, cf. *Le ms. à miniat. B. roy. de Brux.*, II, p. 15 ; Gaspar-Lyna, nº 8.

2. B. N. lat. 18.005 ; cf. Leroquais, *Les Sacram.*, 46, p. 113.

3. Voir les identifications proposées par Gottlieb, *Ueber mittelalterl. B.* p. 344-5. On peut ajouter celle du ms. nouv. acq. lat. 1835 (Concord. des Evang.) avec le nº 34 du cat.

qui n'y figurent pas [1]. Parmi ceux insérés ou non au Catalogue qui ont survécu ou nous sont connus, sept sont du VIIIe ou du IXe siècle, trente du Xe, huit du XIe [2]. La collection de Saint-Maximin semble s'être particulièrement développée au cours du Xe siècle.

Il s'est conservé aussi un certain nombre de manuscrits anciens provenant de Saint-Mathias [3].

Echternach a reçu, sans doute dès l'origine, l'apport de livres anglo-saxons et un nombre important des manuscrits exécutés par l'actif *scriptorium* [4] de ce monastère sont restés en sa possession.

Nous gardons en provenance de la bibliothèque d'Echternach les Évangiles, que saint Willibrord aurait apportés lui-même, un Évangile en semionciale anglo saxonne et les Évangiles de Maihingen [5]. Le Martyrologe exécuté à Echternach au commencement du VIIIe siècle y a été conservé. Il subsiste aussi un Sacramentaire du IXe ou Xe siècle, ainsi qu'un Épistolaire et Lectionnaire du XIe siècle et un Évangéliaire illustré exécuté vers 1050 [6]. On retrouve un certain

1. A la liste des 9 mss. antérieurs au XIIe siècle signalés par Gottlieb (p. 346-7), on peut ajouter les mss. de la B. N. nouv. acq. lat. 762 (Comment. Genèse), 763 (Glossaire), cf. Omont, *Not. et Extr.*, t. XXXVII, 1e P., 342-62 ; les lat. 10.852 et 10.865 (*Catal. cod. hagiogr.*, n° 512 et 518) ; les mss. de la B. de Bruxelles 9.968-72 (n° 165) ; de la B. de Berne mss. 12 et 13 (« De Civitate Dei ») ; 120 (Prudence) ; de la B. de Munich, lat. 28.118 (« Codex regul. » s. Benoît d'Aniane, n° 20 de la coll. Gœrres, cf. Traube, *Vorles.*, III, 284) ; de la B. de Berlin, lat. Q u 673 (Filastrius. coll. Gœrres 21, Traube, *loc. cit.*).

2. VIIIe-IXe s. B. Trêves ms. 22 (Évangiles d'Ada, cf. catal. Keuffer, I, 18) ; 592 (Raban Maur et Amalaire) ; Brit. Mus. Egert. 809 (Evang.) ; Coll. Phillipps. 1869/768 Meerm ; Coblenz Görresb. 16 (Cycle Pascal et traité de Bède) ; B. N. nouv. acq. lat. 763 ; B. cath. Cologne 49 (Isaïe et Jérémie), cf. *Catal.* Jaffé Watt., p. 16 ; B. Munich 28.118 ; B. Berlin Q u 673 ; — Xe s. B. Trèves 262 (Haimon), 2.209 (« Moralia in Job »), 2.243 (Bède sur saint Marc) ; B. N. lat. 10.865 (*Catal. mss. hagiogr.* 518) ; nouv. acq. lat. 762, 1.835, 2.199 f° 9-10 ; B. Gand, 435-6, 438-40, 454-5, 457-8, 528-31, 533, 548-9, 551 ; en outre le ms. 473 (Processionnal du XVe siècle) est une copie d'un ms. du Xe ou XIe siècle ; B. Vatic. Regin. 1.953 ; Coll. Phillipps 4.313 ; Gœrres b. 97 (Alcuin), 2 (Nécrologe) ; B. Bruxelles 9.968-72 (*Cat. cod. hagiogr.* 165) ; — XIe s. B. N. lat. 10.852 (*Catal. mss. hagiogr.* 512) ; nouv. acq. 2.199, f° 12-3 (Missel) ; B. Gand 537, 556-7, 581 ; Coll. Phillipps 1.873/773 Meerm ; B. Trèves 1.094 cf. *Anal. Boll.* 1934, p 179.

3. Parmi eux figurent un recueil de sermons du VIIIe siècle (B. Trèves ms. 564) et plusieurs mss. du Xe s. (B. Trèves mss. 178, 217, 588).

4. Voir plus haut, p. 57-8, 277 et suiv.

5. B. N. lat. 9.389 (cf. Zimmermann, Pl. 255-8, p. 122-3 et 276-7) ; B. Gotha I, 18 ; B. de Maihingen I, 2 (cf. Zimmermann, p 279-80 ; Lindsay, *Collect.* dans *Palaeogr. lat.*, II, 40).

6. B. N. lat. 10.837 (cf. Reiners, *Les mss. d'Echternach à la B. N.*, p. 21) ; B. N. lat. 9.433, IXe ou Xe s. (le nom de l'archevêque Poppon y a été apposé ; le ms, était donc à Echternach au temps de cet archevêque ; cf. Reiners, p. 30-1) ; B. Luxembourg, ms. 104, XIe (une liste des reliques conservées à Echternach y figure. Werveke, *Catal.*, p. 229-30) ; B. Bruxelles, ms. 9.428 ; cf. Gaspar-Lyna, 11, p. 39.

nombre des ouvrages des Pères que possédait la bibliothèque : quatre manuscrits de saint Jérôme [1], quatre de saint Augustin [2], un exemplaire des Dialogues de saint Grégoire, le traité de Bède sur le Pentateuque, celui de Paschase Radbert sur l'Eucharistie, un ouvrage de Taïus [3]. Echternach possédait encore et nous avons conservé la collection canonique de Burchard, Paul Orose, l'Histoire tripartite [4], cinq manuscrits de vies des saints [5], un Salluste [6], un livre de médecine et des fragments d'oracles irlandais [7].

A Mettlach, l'abbé réformateur, Ruothwic a reconstitué la bibliothèque au Xe siècle. Il a fait acheter des livres et prendre copie d'autres manuscrits (ad exemplar aliorum praecepit inscribi). Cette collection devait comporter des ouvrages consacrés aux Arts Libéraux, car il est dit du même abbé qu'il faisait exercer dans les lettres un grand nombre de jeunes gens. Il avait attiré à Mettlach pour les instruire un maître renommé et il envoya deux de ses élèves à Reims pour se perfectionner auprès de Gerbert dans l'étude des lettres profanes [8]. Son sucesseur, Remi jouissait d'une telle réputation dans les sciences divines et profanes que de toutes les parties de la Gaule seraient venus à Mettlach des disciples avides de recevoir son enseignement (ad suum magisterium) [9]. Mais nous n'avons pas d'informations précises sur les livres qu'on pouvait trouver dans ce monastère.

L'inventaire dressé, en 1003, au monastère de Prüm nous conserve la liste des livres que renfermait le *sacrarium* à cette date. En première ligne sont signalés les Évangiles de Lothaire I, qui étaient conservés alors avec la reliure d'ivoire,

1. B. N. lat. 9.525 (sur Épîtres de s. Paul) ; 9.527 (sur Isaïe) ; 9.528 (sur Jérémie) ; 9.530 (sur s. Mathieu) VIII-IXe.

2. B. N. lat. 9.541 (« De Civitate Dei ») ; 8.912 (sur s. Jean), XIe s. ; B. Luxembourg ms. 68, X^e^ .. ; 109, XIe s. (sur les Psaumes).

3. B. Luxembourg, ms. 44, IXe s. ; B. N. lat. 9.568 ; 8.915, XIe s. ; 9.565 ; cf. Lindsay *Notae lat.*, 473.

4. B. N. lat. 8.922 ; 9.666 ; 8.960, XIe s.

5. B. N. lat. 10.862, 10.864, 10.866, Xe s. ; 8.996 et B. Luxembourg, ms. 97, XIe s.

6. B. N. lat 10.195, cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, p. 14, Pl. 53.

7. B. N. lat. 11.219 IXe s. ; B. Luxembourg ms. 89, IX-Xe s. Lindsay (p. 474) signale aussi un fragment B. N. 11.411, f°s 99-100 du VIIIe ou IXe s. ; il faudrait aussi ajouter, suivant Lindsay, les mss. irlandais B. N. 9.538 et 10.837. n. 4).

8. *Mirac. s. Liutwini, SS*, XV, 1264 ; cf. plus haut, p. 280.

9. *op. cit.*, 16, p. 1266.

de cristal, d'or et de perles[1]. Ce livre décoré de peintures, l'un des beaux produits qui subsiste [2] de l'école de Tours, avait été donné en 852 par l'empereur à l'occasion d'une visite qu'il fit à Prüm [3]. L'inventaire signale ensuite une Bible avec miniatures, lettrines initiales ornées, avec fermoirs et chaînes d'argent doré. Le *sacrarium* possédait en outre quatre exemplaires des Évangiles en plus des Évangiles de Lothaire, dont l'un recouvert d'or au dedans et au dehors, et un autre, d'usage quotidien, recouvert d'argent. On y trouvait aussi un Missel décoré d'or et de perles, un Lectionnaire semblable, un Antiphonaire et un Tropaire avec plats de reliure en ivoire. L'inventaire ne signale que les pièces les plus précieuses du mobilier liturgique. Prüm possédait évidemment beaucoup d'autres livres soit de chœur, soit ouvrages de bibliothèque. Il subsiste un Graduel avec peintures du Xe siècle [4] et quelques autres manuscrits [5].

§ 8. — Bibliothèque de l'Église de Cologne

La bibliothèque de l'église métropolitaine Saint-Pierre de Cologne est conservée encore aujourd'hui par le chapitre de la cathédrale, telle à peu près qu'elle s'est constituée du VIIIe au XIIe siècle [6].

A très peu d'exceptions près [7], les 220 manuscrits qu'elle renferme et qui, presque tous, ont été exécutés avant la fin du XIIe siècle [8], sont en provenance de la cathédrale Saint-Pierre et il subsiste ailleurs encore quelques manuscrits qui lui ont appartenu [9]. Un grand nombre sont marqués d'un « ex-libris » qui, à la vérité, a été parfois apposé après le

1. Beyer, *Mittelrhein. U. B.*, t. I, p. 717.

2. Cf. L. Delisle, *Les Évangiles de l'abbaye de Prüm*, dans le *Journ. des savants*, 1902, p. 461 et suiv. et Traube, *Bibl. Gœrresiana, Vorles.*, III, 285.

3. Note ajoutée en appendice au ms., publiée par Delisle, *op. cit.*, p. 471.

4. B. N. lat. 9.448.

5. Entre autres un recueil hagiogr. du XIe siècle, B. Trêves 1.286.

6. Mise en sûreté en 1794, la bibliothèque du chapitre est revenue de Darmstadt, en 1867, reprendre sa place à Cologne et n'a souffert qu'assez peu de cette double translation, cf. Préface de Jaffé Wattenbach, *Eccl. Colon. codices*, p. III.

7. Les mss. 47 « Liber s. Martini », 49 « Codex s. Maximini », 218 Évangiles du mon. de Limbourg au diocèse de Spire, sont seuls, semble-t-il de provenance étrangère.

8. Sur les 220 numéros, 49 seulement ont été exécutés après le XIIe siècle.

9. Londres, Harl. 2682 « De senectute », XIe siècle, cf. Traube, *N. Archiv.*, XX II, 272 ; B. Darmstadt 1948 « Codex Gerhoi » ; Xe siècle ; cf. Traube XXVI, 235.

XIIe siècle ; quelques-uns renferment des suscriptions qui ne laissent aucun doute sur leur provenance.

Quatre manuscrits en onciale datent du VIIe ou du début du VIIIe siècle et ont appartenu, peut-être dès cette époque ou dès le IXe siècle, à l'église de Cologne; sur deux d'entre eux ont été inscrits les noms des archevêques Hildebald († 819) et Hilduin (842-9) [1]. Treize manuscrits exécutés sous l'archevêque Hildebald sont de la fin du VIIIe ou du début du IXe siècle [2]. Un autre a été écrit sous Hadebald son successeur [3]. Dix autres datent soit des dernières années du VIIIe, soit de la 1re moitié du IXe siècle [4]. Huit manuscrits, exécutés au cours du IXe siècle portent l'« ex libris » de Cologne, ou ont été donnés par les archevêques Gunther (849-863), Willibert (871-890) et Hériman (890-925) [5]. Vraisemblablement, la plupart des trente et un autres manuscrits du IXe siècle qui, à défaut d'autres indices, font encore partie du fonds de la cathédrale, appartinrent dès ce temps à la bibliothèque de l'église [6]. L'index dressé au IXe siècle, probablement sous Gunther, des livres qui sont aux mains de divers emprunteurs en énumère quarante [7] ; de sorte que nous connaissons plus d'une centaine de manuscrits qui vraisemblablement appartenaient, au IXe siècle, à l'église de Cologne.

La collection s'est beaucoup accrue au cours du Xe et du XIe siècle. Nous ne sommes pas renseignés sur la part, sans doute importante, que prit l'archevêque Brunon (953-965) à l'enrichissement de la bibliothèque [8]. Deux livres portent

1. B. cath. Cologne, mss. 165, 166, 212, 213. Le ms. 212, qui porte le nom d'Hildebald et le ms. 165, qui porte celui d'Hilduin, ont été vraisemblablement acquis par eux au IXe siècle.

2. Voir la liste plus haut, p. 281, n. 2.

3. ms. 93. A la vérité, il est dit « traditus » à S. Victor de Xanten ; mais comme on le trouve parmi les livres de la cathédrale, à moins qu'il ne soit par la suite revenu de Xanten, la « traditio » n'a sans doute pas été effectuée et le livre est resté, dès l'origine, dans la collection colonaise.

4. mss. 40, 43, 75, 76, 80, 91, 98, 116, 164, 210.

5. mss. 78, 117, 137-8, 184 ; mss. 1 (donné par Hériman 890-925), 29 « Liber Williberti archiep. », 39 « Liber Guntarii ».

6. mss. 3, 9, 13, 15, 17, 19, 20, 33, 35, 44, 52, 56-8, 60, 69, 82, 83, 85-6, 89, 104-9, 122, 125, 174, 186, 211.

7. Jaffé Watt., Préf., p. V-VI ; Becker, 16, p. 35-6.

8. Aucun des mss. conservés ne porte le nom de Brunon. Son historien, Ruotger note le respect, qu'au temps de ses études, le jeune homme avait pour les livres, « in quibus studuit aut quoscumque prae oculis habuit, incaute refringi aut corrugari vel quomodolibet minus diligenter tractari omnino aegerrime tulit » (4. Migne CXXXIV, col. 945) ; il signale que, même dans sa dernière maladie, il était « lectione assidua » (43, col. 971), mais ne dit rien de ses livres. Il n'en est pas fait men-

le nom de l'archevêque Éverger (985-999), un autre celui d'Héribert (999-1021) [1]. Neuf manuscrits du Xe siècle gardent la marque de leur provenance [2] et vingt autres du même âge [3] lui ont sans doute appartenu dès lors, pour la plupart au moins. Outre les Évangiles du XIe siècle, qu'a dédiés à Saint-Pierre le chanoine Hillin, six manuscrits du même temps portent la marque d'origine [4], et vingt autres exécutés également au XIe siècle sont conservés probablement depuis cette époque dans la librairie de l'église [5].

L'église de Cologne disposait d'un nombre considérable de livres liturgiques. Dans la liste de ceux qui furent prêtés au IXe siècle figurent deux Évangéliaires écrits en argent, avec reliure ornée d'or et de pierres précieuses et deux autres Évangéliaires, un Sacramentaire grégorien écrit en or, trois autres Sacramentaires et trois Missels, treize Lectionnaires, dont quelques-uns sont reliés avec les Sacramentaires, deux Homéliaires et les Homélies de saint Grégoire, deux Antiphonaires et deux Psautiers [6]. Il subsiste un Sacramentaire du IXe siècle et un autre du XIe, un Pontifical, deux Lectionnaires et un Évangéliaire du Xe, un « ordo romanus » du IXe, un recueil d'homélies écrit sous Hildebald, une copie du XIe siècle du Psautier de Salomon, abbé de Saint-Gall et une portion de Psautier du IXe siècle [7].

La bibliothèque de la cathédrale conserve une grande Bible du IXe siècle, donnée par l'évêque Hériman. Une autre Bible, exécutée peut-être à Marmoutier en écriture régulière de Tours, appartenait au XIe siècle à l'église de Cologne [8]. Il subsiste cinq exemplaires des Évangiles, deux du IXe siècle, un autre du Xe, celui qui fut offert au XIe par le chanoine Hillin et

tion expresse dans son testament ; peut-être sont ils parmi les objets « thesauri nostris opibus illati ecclesiae », qu'il recommande de laisser intacts à son église (49, col. 976).

1. mss. 53 écrit sous l'archev. Éverger ; 143 donné par Éverger ; 113 « Liber Heriberti archiepiscopi ».

2. mss. 16, 34, 45, 78, 101-2, 110, 144, 189.

3. mss. 5, 14, 32, 38, 46, 64, 79, 93, 97, 100, 118, 120, 123, 146, 172, 193-4, 198, 200, 204.

4. ms. 12 Évang. d'Hillin, 30-1, 141, 187, 191-2.

5. mss. 8, 48, 50, 66, 68, 70, 71, 81, 88, 99, 119, 121, 124, 188, 190, 196 7, 199, 201-2.

6. Jaffé-Watt., Préface, p. V-VI.

7. Mss. 137, 88, 141, 143, 146, 144, 138, 171, 8, 9.

8. B. Cath. Cologne, ms. 1 ; Brit. Mus. Ha ley 2.805. Une note nécrologique prouve que le ms. était à Cologne au XIe siècle ; cf. Rand, *A survey*, 49. p. 119.

un autre richement décoré [1]. Parmi les livres prêtés au IXe siècle figurent deux exemplaires des *Parabolae Salomonis* et un du Livre des Rois. Il subsiste encore un manuscrit des Paralipomènes, un exemplaire d'Isaïe et de Jérémie, l'un et l'autre du IXe siècle et nombre de gloses et Commentaires sur les Livres Saints des IXe et Xe siècles [2].

Les manuscrits du VIIe au XIe siècle renfermant des ouvrages doctrinaux qui subsistent sont au nombre de près de quatre-vingt. L'œuvre de saint Ambroise est représentée par huit manuscrits, celle de saint Jérôme par quinze, celle de saint Augustin par treize, celle de saint Jean Chrysostome par trois, celle de saint Grégoire par huit, sans y comprendre le manuscrit de Patérius qui en donne des extraits, l'œuvre d'Isidore par quatre, de Bède par six, d'Alcuin par cinq [3]. Parmi eux figurent aussi un traité de saint Hilaire, les Homélies d'Origène, le pseudo Denys traduit par Jean Scot [4].

La collection était aussi bien fournie en livres de droit ecclésiastique. On conserve seize manuscrits du VIIe au XIe siècle de collections canoniques, dont trois exemplaires de la « Dionysio Hadriana », un du pseudo Isidore, trois de la « collectio Dacheriana », un du « Decretum » de Burchard. Il subsiste un manuscrit du IXe siècle du « De institutione laicali » de Jonas [5].

La bibliothèque était peut-être plus pauvre avant le XIIe siècle [6] en ouvrages historiques. Elle n'a gardé du IXe siècle que les « Gesta pontificum romanorum ». La série hagiographique n'est représentée que par un exemplaire du VIIe siècle des Vies des pères. On trouvait aussi dans ses manuscrits une liste des papes et la « Notitia provinciarum Galliae » à plusieurs exemplaires [7].

1. Mss. 13, 56 (IXe) ; 14 (Xe) ; 12 ms. d'Hillin et Arch. comm. W 312 (XIe s.).

2. Mss. 44 et 49 ; IXe s. 15, 17, 211 ; Xe 5, 16.

3. Ambroise mss. 31-4 ; 36-9 ; Jérôme mss. 43, 46-8, 50-60 ; Augustin mss. 16 ; 63-71, 74-6, 78 ; Chrysostome mss. 40-2 ; Grégoire le Grand mss. 85-6, 89, 91- 4 ; Patérius ms. 82 ; Isidore mss. 83 II, 98-101 ; Bède mss. 19, 20, 102-5 ; Alcuin mss ; 106-9, 174.

4. Mss. 29, 3, 30.

5. Mss. 113-125 Canons, 210 « Dion. Hadr. », 212 Ps. Isid., 213 Burchard, 184 Jonas.

6. Au XIIe siècle appartiennent les deux exemplaires conservés de Josèphe, mss. 162-3.

7. Ms. 164 « Gesta pont. rom. » ; mss. 165 « Vitae patrum » ; 212 liste des papes, cf. Traube-Lehmann, *Unc.*, 73, p. 191 ; 106, fos 71-2 ; 186, fo 120 ; 112, fo 108 « Notitia ».

L'église de Cologne était fort riche en ouvrages ayant pour objet les Arts Libéraux. Elle possédait un exemplaire du Xe siècle de l'ouvrage de Martianus Capella sur les noces de la philologie et de Mercure et les sept arts libéraux, ainsi qu'un manuscrit du Xe-XIe siècle de gloses sur ce traité. Un manuscrit en onciale renferme les ouvrages de rhétorique de Fortunatianus, d'Aurelius Augustinus, de Victorinus sur la Rhétorique de Cicéron et de Censorinus [1]. La bibliothèque conserve aussi un Commentaire sur la Rhétorique de Cicéron, le Commentaire de Boëce sur les Topiques de Cicéron, le traité de Boëce sur le syllogisme et sur les topiques, les « Isagogae » de Porphyre et plusieurs manuscrits de Commentaires de Boëce sur Porphyre. Un manuscrit contient à la fois les « Isagogae » de Porphyre, les Catégories d'Aristote et les Topiques de Cicéron [2]. La collection comprend trois exemplaires de l'*Ars grammatica* de Priscien et un Commentaire sur Priscien, des fragments de Pompée, le « De orthographia » de Cassiodore, trois exemplaires de l'Arithmétique de Boëce, et son « De musica » [3].

Il ne subsiste au contraire en provenance de Cologne qu'un très petit nombre de textes classiques et presque exclusivement de Cicéron, le Songe de Scipion avec le Commentaire de Macrobe, les Philippiques, le De Senectute. On conserve le commentaire de Chalcidius sur le Timée de Platon. Un manuscrit renferme des Gloses sur Lucain, un Commentaire sur Macrobe, Juvénal, Perse [4]; mais aucun manuscrit de ces poètes, pas plus que de Virgile, n'est conservé. Toutefois, au XIe siècle, Saint-Pierre possédait un Térence avec un Servius [5]. Il ne subsiste que deux manuscrits de *metra*, un Prudence du XIe siècle et un manuscrit du même âge renfermant le « Libellus Prorae et Puppis » [6]. Vraisemblablement, la collection telle qu'elle nous a été transmise a subi d'importantes pertes, peut-être dès la fin du moyen âge.

Un exemplaire de Vitruve de la fin du IXe siècle a dû appartenir à Saint-Pantaléon, car il porte le nom de Godéran, prévôt de cette église au XIe siècle. Un manuscrit du Xe siècle de

1. Mss. 193-4 ; 166, Jaffé Watt., p. 65-8, Traube, *Unc.* 72, *Vorles.*, I, p. 190.
2. Mss. 197-8 ; 190 ; 187-9 ; 191.
3. Mss. 200-4, 57, 83 ; 185-7.
4. B. Cath. Cologne, mss. 186, 198 ; Brit. Mus., Harl. 2.682 ; B. Cologne, mss. 192, 199.
5. Cf. *Zeitschr. für deutsches Altertum*, 19, p. 466.
6. Mss. 81 et 196.

Frédégaire et de Darés le Phrygien porte l'inscription « liber sancti Pantaleonis »[1]. De Saint-Géréon subsiste un Sacramentaire de grand luxe du Xe ou XIe siècle[2],

§ 9. — Bibliothèque de l'église de Mayence.

La bibliothèque de l'église de Mayence fut richement pourvue en anciens livres, mais elle a été dispersée et presque anéantie[3]. Nous ne possédons des livres qui la formaient aucun catalogue[4]. Toutefois, nous savons qu'un bibliothécaire du IXe siècle en fit le récolement partiel ou complet. En tête d'un manuscrit du IXe siècle qui en provient et qui renferme divers traités de saint Augustin, est disposée sur les trois premiers feuillets une sorte de table des ouvrages de ce Père. En marge, en face d'un grand nombre de titres, une main, qui est également du IXe siècle, a apposé la lettre h. qui signifie, semble-t-il, « habemus »[5]. En face de trois de ces titres, est inscrite une note d'une écriture un peu plus tardive, indiquant que ces trois manuscrits ont été ravis par un voleur appartenant au monastère de Fulda[6].

Des anciennes bibliothèques mayençaises n'ont subsisté, à notre connaissance, que deux manuscrits du VIIIe siècle ou du début du IXe, quinze du IXe, quatre du Xe, deux du XIe[7] : à l'exception de quatre qui proviennent du monastère Saint-Alban, ils ont tous appartenu à la bibliothèque de l'église cathédrale.

Les deux Sacramentaires du Xe, qui sont conservés, étaient la propriété de Saint-Alban[8]. En provenance de la cathé-

1. Brit. Mus., Harl. 2.767 et 3.771 ; *Catal. of anc. mss.*, p. 72 et 85.

2. B. N. lat. 817 ; cf. Delisle, XCI, p. 235-8 ; Leroquais 39, p. 97.

3. Cf. plus haut, p. 286.

4. Cf. Lindsay et Lehmann, *The early Mayence scriptorium*, p. 16. Ces érudits ont cru trouver dans plusieurs mss. du fonds Palatin des références à un catalogue perdu ; mais nous ne savons à quelle époque il fut dressé et il appartenait sans doute à la fin du moyen âge.

5. B. Munich CLM 8.107, Lindsay, p. 28 et 37-8.

6. « sublati sunt à Fuldensi latrone ». Cf. p. suiv., n. 3.

7. VIIIe-IXe s. B. Vatican, Pal. 161, 577 ; IXe Pal. 237, 578-9, 845, 1.447 (exécuté pour S. Alban avant 813, Lindsay, p. 21), 1.448 (exécuté en 810, Lindsay, p. 22) ; B. Munich, CLM 8.104-5, 8.107-8, 8.110-4 ; B. Leyde Voss. F 30 ; — Xe s. B. Munich, CLM 8.102, 8.106, deux Sacramentaires de Saint-Alban conservés l'un au Séminaire, l'autre au trésor de la cathédrale de Mayence ; — XIe s. B. Munich, CLM 8.101, 8.109.

8. voir n. précéd., cf. Delisle, *Mém. anc. Sacram.*, XLV-VII, p. 168.

drale a été sauvé un manuscrit des Épîtres de saint Paul [1]. Il ne subsiste que deux manuscrits de saint Augustin [2], mais nous savons que la collection formée à Mayence au IXe siècle comprenait plus de 50 ouvrages de ce Père [3]. Nous conservons un manuscrit de saint Ambroise, un des « Moralia » de saint Grégoire, les Institutions de Lactance, un traité de Chrysostome et deux volumes d'œuvres de Raban Maur [4].

La bibliothèque comptait des recueils de Canons et de Décrétales, deux traités de computs et calendriers, Sulpice Sévère et diverses pièces relatives à l'histoire de saint Martin. Elle conservait aussi le manuscrit des lettres de saint Boniface et de Lul [5]. Il ne subsiste qu'un témoin de la série sans doute importante d'ouvrages profanes, à savoir le célèbre manuscrit de Lucrèce du IXe siècle [6].

1. B. Munich 8.114.

2. B. Munich 8.105, 8.107.

3. Lindsay a publié, p. 37 et 38, la liste des ouvrages de saint Augustin dressée dans les 3 premiers fos du ms. de Munich 8.107 du IXe siècle. En marge de 48 d'entre eux est apposé le signe h (habemus) ; au regard de 3 autres, est signalé le larcin qui en a été fait.

4. B. Munich 8.113, 8.104 ; B. Vat. Pal. 161 ; B. Munich 8.110, 8.108, 8.111.

5. B. Vat. Pal. 577 Canons ; 578 Décrétales ; 579 « Concordia canonum » ; 1.447 Comput et Calendrier de S. Alban ; 1.448 Comput ; 845 « Martinellus » ; B. Munich 8.112 Lettres de s. Boniface.

6. Le Lucrèce « oblongus » ; B. Leyde, Voss. F 30.

CHAPITRE XXXV

Les bibliothèques des églises d'Alsace et du Haut-Rhin

§ 1. — Bibliothèque de l'église de Strasbourg.

Dès le VIII[e] siècle, l'église de Strasbourg était pourvue d'une bibliothèque. A la vérité, c'est sans fondement qu'on l'a crue en possession d'un Commentaire de l'Écriture sainte, qu'aurait écrit l'un de ses premiers évêques Biulfus [1], ainsi que d'un Psautier allemand de Charlemagne qui serait l'œuvre de la propre main du roi [2]. Mais elle gardait le recueil de Canons qu'avait fait écrire, en 787, l'évêque Rachion [3]. Parmi les plus anciens manuscrits [4] que possédait l'église cathédrale figurait un Psautier, écrit en notes tironiennes et dont les initiales étaient en or, que Trithemius a vu en place à la fin du XV[e] siècle [5]. Elle possédait aussi un Sacramentaire, écrit en lettres d'or et d'argent sur parchemin teint en pourpre [6]. Deux manuscrits du IX[e] siècle peuvent aussi lui

1. Cf. plus haut, p. 288, n. 1.

2. Ce rapport de Schadaeus est, comme le précédent, sans aucun fondement, cf. Schmidt, *Zur Gesch. der ält. Bibl. zu Strassburg*, p. 12.

3. Cf. Koch, *Notice d'un code de canons*, dans *Not. et Extraits des mss.*, VII, p. 173. Le ms. passé au temps des guerres de religion à Berne, avait été restitué, au XVIII[e] siècle, au cardinal de Rohan. Il a péri dans l'incendie de la B. de Strasbourg en 1870, cf. Schmidt, p. 3.

4. L'Eugippius du VIII[e] siècle (B. N. lat. 2.110, cf. Zimmermann, *Die vorkarol. Miniat.*, p. 215) a bien appartenu à la B. de Strasbourg, mais n'y est entré qu'au commencement du XVIII[e] siècle.

5. *Polygraphiae libri sex*, 1.518 f° Q 5, cité par Schmidt, p. 5, n. 2. Ce ms. avait reçu le titre de « psalterium armenica lingua », les notes tironiennes étant jugées illisibles. Schmidt observe que ce Psautier, qui ne figure pas sur la liste des livres donnés par Wernher au XI[e] siècle, a pu être acquis plus tard. Il est tout aussi vraisemblable qu'il appartenait au plus ancien fonds de la B. de l'église.

6. Décrit par Kopp, *Bilder und Schriften der Vorzeit*, Mannheim, 1819, I, 176 ; cf. Schmidt, p. 6, qui ne dit pas si le ms. existait encore en 1819, ni quel a été son sort.

avoir appartenu dès cette époque, à savoir, un Code théodosien [1] et un recueil de Passions des saints et d'Homélies qui provient d'une église Notre-Dame [2], peut-être la cathédrale de Strasbourg. Vraisemblablement, la bibliothèque possédait aussi un manuscrit du IX[e] siècle de la Loi des Alamans [3].

Au X[e] siècle, l'évêque Uton (950-965) aurait donné à son église de nombreux volumes, au sujet desquels nous n'avons pas d'autres renseignements [4]. Son successeur, Erkanbald a offert aussi à l'église des livres presque tous perdus, mais dont le contenu nous est connu. L'un d'eux, qui renfermait un Commentaire attribué à saint Ambroise, portait la dédicace que cet évêque en avait faite à Notre-Dame. Sur un autre, le « De viris illustribus » de saint Jérôme, une note témoignait qu'Erkanbald avait ordonné de l'écrire et un distique de sa composition y était ajouté [5]. L'évêque a donné aussi une Concordance des Évangiles attribuée à saint Jérôme, la vie de saint Martin et les *Passiones* de vingt-quatre saints formant vraisemblablement un seul volume [6]. Ces livres auraient été, pour la plupart au moins, rapportés par lui d'Italie. Un distique inséré au deuxième feuillet d'un Commentaire de Bède sur plusieurs livres de l'Ancien Testament signalait en effet la commande qu'il avait faite de ce livre pendant son séjour hors de son pays [7]. Une autre pièce de vers insérée dans le même manuscrit faisait honneur à Erkanbald de l'avoir corrigé de sa main et d'avoir lu tous les livres utiles à la sainte Église [8]. Il les a trouvés sans doute dans la bibliothèque de sa cathédrale.

1. B. Berne ms. 263 ; cf. Lindsay, *Notae lat.*, p. 467.

2. B. Berne, ms. 47, qui porte en finale la note : « Explicet liber s. Mariae ».

3. Schmidt (p. 12) signale dans le Catalogue des livres de la B. du Séminaire de Strasbourg dressé en 1779 et conservé à la B. N. (lat. 17.925) la mention de 2 mss. en parchemin renfermant l'un les *Leges Alamnorum*, l'autre les *Leges Longobardorum*. Il observe que jusqu'en 1870, la B. de la ville de Strasbourg a possédé un ms. de la loi des Alamans du IX[e], un autre de la loi des Lombards du XII[e] ou XIII[e]. Il est vraisemblable que ces manuscrits proviennent de l'ancienne Bibliothèque du Chapitre.

4. Wimpheling, *Catal. episc. Argent.*, éd. Moscherosch, 1660, p. 29 ; cf. Schmidt, *Livres et Bibl. de Strasbourg au moyen âge*, *R. d'Alsace*, 1876, p. 435 et *Zur Gesch. d. Bibl. Strasbourg*, p. 3.

5. Cf. plus haut, p. 288-9.

6. Wimpheling, *loc. cit.* et Würdwein, *Nova subsidia diplom.*, V, 326-7.

7. « Erchambold praesul Francorum ruribus exul
Hoc nobis propius scribere jussit opus »
(Grandidier, *Hist. de la prov. d'Alsace*, 1787, T. I, p. CCIV ; cf. Schmidt, p. 4, n. 1).

8. « Utilis ecclesiae pius Erchanboldus agiae
Inclitus antistes libros perelegerat omnes »
(Schmidt, p. 435, n. 3 et p. 4, n. 1).

On a conservé du moins l'un des manuscrits qu'il a donnés à Notre-Dame, comme l'indique la note que porte la première page [1]. Ce manuscrit renferme le « De rectoribus christianis » de Sedulius Scotus, l'ouvrage de Paul Diacre sur les évêques de Metz et une liste des évêques de Metz jusqu'à Wala (876-82) [2]. Ce manuscrit était sorti très probablement du *scriptorium* de Metz à la fin du IX[e] siècle.

L'Évangéliaire d'Erkanbald [3] a aussi subsisté ; magnifique manuscrit, dont les initiales comportent comme motifs d'ornementation, outre les entrelacs et les fleurons, des grues et des serpents. Il provient du monastère de Saint-Gall [4] et nous ne savons comment il est passé aux mains de l'évêque. Les feuilles de garde renferment quatre inscriptions ; les trois dernières sont relatives à Strasbourg, la première, qui serait une annotation autographe d'Erkanbald, relate la victoire remportée par Othon II, en Calabre, le 14 juillet 982 [5].

L'évêque Wernher (1002-1027) fut sans doute le plus insigne bienfaiteur de la bibliothèque de son église. Les livres donnés par lui auraient été acquis par ses soins en Italie, notamment au cours d'un voyage fait par lui à Rome avec l'empereur Conrad, en 1026. Les ouvrages qu'il en rapporta étaient écrits en caractères antiques, au témoignage de Wimpheling, qui les trouvait encore en place dans la bibliothèque du Chapitre et qui en a dressé la liste. Parmi eux figuraient un Cérémonial et un Pontifical, un Pentateuque et le Commentaire d'Origène sur ce recueil de Livres Saints, son « De principiis » et d'autres traités du même écrivain, les lettres de saint Ambroise et de saint Augustin, l'Hexaméron et d'autres traités de saint Ambroise, les Homélies de saint Augustin, les traités de saint Jérôme sur les petits Prophètes

1. B. Brême C 36 : « Erkanbold presul sancte dat dona Marie ». Comme Wimpheling ne signale pas ce ms., il n'était sans doute déjà plus en son temps en la possession du Chapitre de N. Dame.

2. Cf. Heilmann, *Sedulius Scottus*, p. 11.

3. B. Soc. Industr. de Mulhouse ; cf. Schmidt, *Notice sur un ms. du X[e] s. de la B. de la cath. de Strasbourg*, dans *Bull. soc., conserv. mon. hist. d'Alsace*, 2[e] série, t. XII, p. 34-42 et Dom G. de Dartein, *L'Évangéliaire d'Erkanbold, R. d'Alsace* 1905, p. 530-7 ; 1906, p. 82-556.

4. Des Évangiles y figurent pour le jour de la fête, de la vigile et de l'octave des saints Gall et Othmar, les seuls pour lesquels l'Évangéliaire comporte vigile et octave. Aucun des saints de l'église de Strasbourg n'est signalé (Schmidt, *Notice*, p. 40-1).

5. Wimpheling, qui sans donner le titre du livre le compte parmi ceux qui furent donnés par Erkanbald, en extrait cette note qu'il dit écrite de la main même de l'évêque (Schmidt, *Notice*, p. 41).

et sur l'Épître aux Éphésiens, les Étymologies et les Épîtres de saint Isidore, les Homélies de Bède, son « De natura rernm » et son « Expositio » sur le Lévitique.

Parmi cette collection se trouvaient aussi le premier livre de la traduction d'Eusèbe par Rufin, les Histoires de Paul Orose, les Miracles de Grégoire de Tours, des vies de saints.

Une place était faite aussi à la poésie et aux Arts Libéraux ; parmi ces livres, figuraient les poèmes de Prudence, les traités de Cicéron, les Institutions de Quintilien, la traduction d'Euclide par Boëce copiée en 1004 par Constantius, écolâtre de Luxeuil, le Commentaire de Boëce sur le traité d'Aristote de l'Interprétation, les Phénomènes d'Aratus, des ouvrages sur la musique, le calcul, l'astronomie, la rhétorique et la dialectique. Dans chacun des manuscrits, la plupart du Xe siècle, était apposée la note dédicatoire : « Werinharius episcopus dedit sanctae Mariae [1] ».

Il subsiste en effet un certain nombre de volumes qui portent cette inscription. Quatre d'entre eux figurent sur la liste de Wimpheling ; c'est le cas du Paul Orose et de l'Aratus, l'un et l'autre, du Xe siècle [2], d'un exemplaire du XIe des traités de Cicéron [3] et d'un Quintilien du Xe [4]. Deux autres volumes où est apposée la même note dédicatoire, et dont Wimpheling ne fait pas mention, à savoir une brève chronique copiée au IXe siècle et un ouvrage de géométrie transcrit au XIe [5], prouvent que la liste dressée par l'érudit alsacien des livres donnés par Wernher est incomplète. Un exemplaire de Prudence du Xe siècle orné de peintures provient de l'église de Strasbourg [6] ; peut-être doit-il être identifié avec le Prudence de la liste des livres donnés par Wernher, bien qu'il n'en porte pas la dédicace.

Ces données, si fragmentaires qu'elles soient, prouvent que la bibliothèque de l'église de Strasbourg a dû être bien fournie à cette époque.

1. Wimpheling, p. 39 ; Schmidt, p. 436 et p. 4-5.

2. B. Berne, mss. 128 et 88.

3. B. Laurentienne Marcianus 257 (cf. Chatelain, *Paléogr. des class. latins*, p. 10, Pl. 37 et Addenda). D'après Ebeling (*Philologus*, 1884, p. 705-7), le ms. attribué au IXe s. serait du XIe et par conséquent contemporain de Wernher.

4. B. Laurentienne, Laurent. XLVI, 7 ; cf. Chatelain, II, 24, Pl. 177. Une autre inscription placée sur le ms. est ainsi conçue : « Liber s. Mariae ecclesiae Argent. in dormitorio ». Il figurait donc parmi les 91 qui en 1372 étaient enchaînés dans le dortoir de l'église (*loc. cit.* et Schmidt, p. 6, n. 3).

5. B. Berne, mss. 169 et 87.

6. B. Berne, 264. Le ms. porte l'inscription très postérieure « Hic liber pertinet ad liberariam ecclesie argentinen ». (Hagen p. 298).

Le monastère d'Erstein fondé par Ermengarde, femme de l'Empereur Lothaire a possédé des Évangiles du IXe siècle exécutés à Tours [1] et qui sans doute lui avaient été donnés par la fondatrice.

§ 2. — Bibliothèque de Wissembourg.

Pour l'étude de la bibliothèque du monastère de Wissembourg, nous disposons d'abord d'une série de notices relatant des prêts de livres [2], qui n'ont pas été rédigées en même temps, mais qui paraissent l'avoir été toutes après l'an 950 et avant 980 [3]. Il a été disposé alors en faveur d'une trentaine d'emprunteurs d'une soixantaine de volumes. Le plus grand nombre sont des livres liturgiques. Il a été prêté vingt et un Psautiers, neuf Missels, huit Antiphonaires, cinq Graduels, un « Liber comitis » et quatre Lectionnaires, un Martyrologe, un « Evangelium theodiscum » [4], une Règle des religieuses, peut-être la Règle commentée par Smaragde [5], les *Decreta* des pontifes romains [6], deux recueils dits « carpsah » [7], une Grammaire, un livre de Sedulius, un ouvrage de Hraban, et plusieurs livres dont le texte mutilé ne permet pas de déterminer la nature.

D'autre part est conservé un Catalogue malheureusement fragmentaire des livres trouvés dans l'*armarium* du monastère sous l'abbé Folmar [8], lequel est mort en 1043.

Cet inventaire ne signale pas de Bibles ni de livres isolés de l'Ancien et du Nouveau Testament mais fait une grande place aux livres d'usage liturgique. Il énumère huit Missels avec Épîtres et Évangiles, six avec les oraisons, un autre avec graduel, séquence, recommandation de l'âme, cinq exemplaires des Évangiles complets (plenaria), cinq exemplaires

1. B. Wolfenbüttel, August 2.186 ; cf. Köhler, *Die Schule von Tours*, 30, p. 385

2. B. Wolfenbüttel 4.119, Wiss. 35 f° 113 v° et 114 ; Becker, 17, p. 37. Une édition nouvelle a été donnée avec commentaire par O. Lerche (*Das älteste Ausleihverzeichniss einer deutschen B.*, dans *Zentralblatt zu B. wesen*, 1910, p. 443).

3. Lerche, *op. cit.*, p. 447.

4. Sur cet Évangile, cf. Lerche, p. 449-450.

5. Le texte mutilé donne : « lib: g...... ragdi regula i. Job ». Nous serions tentés de restituer : « liber genesis, Smaragdi regula, in Job (moralia) ». On pense naturellement au commentaire de Smaragde sur la règle de s. Benoît et aux « Moralia » de s. Grégoire.

6. M. Lerche (p. 448) pense qu'il s'agit de la « Dyonisio Hadriana ».

7. Cf. Lerche, p. 447.

8. B. Wolfenbüttel, 4.114, Wiss. 30, f°s 105 v°-106 : « Isti codices inventi sunt in armario sancti Petri sub Folmaro abbate » Becker, 48, p. 133-4.

des Évangiles mis en ordre liturgique (ordinata), trois Évangéliaires avec les Épîtres, deux livres des Épîtres ornés d'ivoire et d'argent, quatre autres Épistolaires, onze Graduels, trois autres reliés avec des plaques d'ivoire (cum eburneis tabulis), onze livres de Séquences, quatre livres de Capitules et Collectes, six « Baptisteria », cinq Hymnaires, dix Psautiers mis en réserve (intus servata), quatre autres enchaînés (catenata) dans l'église, et trois très vieux affectés à l'école (ad scolam), dix livres de Commentaires sur les psaumes, trois Psautiers en langue teutonne.

Le Catalogue mentionne ensuite les œuvres de Bède (opus Bedae) en dix-sept volumes, celles de saint Augustin en seize, de Grégoire le Grand en dix-sept, de Raban Maur en douze, puis un volume de saint Ambroise, un d'Hésychius, trois d'Isidore. Le Catalogue qui, au point où il est interrompu, a signalé cent soixante et un manuscrits, devait contenir encore d'autres livres des Pères, notamment de saint Jérôme et d'écrivains ecclésiastiques récents. Vraisemblablement il comprenait aussi des séries de livres d'histoire, de droit, d'ouvrages de grammaire et de science profane.

Les anciens manuscrits conservés en provenance de Wissembourg, au nombre d'une centaine, fournissent sur l'état de la bibliothèque des renseignements complémentaires, d'autant plus précieux que l'âge de ces manuscrits permet de marquer approximativement les phases du développement de la collection.

Sans faire état des palimpsestes qui, s'ils ont appartenu au monastère avant d'être effacés et récrits, ont nécessairement été perdus pour lui lors du grattage du parchemin [1], la bibliothèque de Wissembourg a possédé, à partir du temps où ils ont été exécutés, ou peu après, la plupart au moins des livres qui en proviennent. L'un d'eux date du VIIe siècle, un autre du VIIe ou VIIIe, quatre sont du VIIIe siècle. Le neuvième siècle est représenté par neuf manuscrits, dont l'un a été donné par l'abbé Gerlohus, entre 819 et 826. Dix autres peuvent appartenir soit à la fin du IXe soit au début du Xe siècle [2]. Parmi les livres qui subsistent en provenance du

1. Cf. plus haut, p. 327.

2. B. Wolfenbüttel, VIIe s., Wiss. 76; VIIe-VIIIe s., 39 Hom. d'Augustin et Jérôme; — — VIIIe s., 64, Isidore Etym., 81 Martyrol., 86 Recueil de grammairiens, 97 Loi Salique; — IXe s., 34, 61, 62, donné par Gerlohus, 66, 77, 91, 92, 93. Un ms. d'Horace du IXe siècle (B. Vatican, Regin. 1.703) porte aussi l'ex-libris du monastère (Chatelain (*Paléogr. class.*, p. 26, Pl. 87, 1°, n. 1; — IX-Xe s., Wiss. 7, 17, 18, 24, 29, 36, 43, 72, 79, 80.

monastère, ceux du Xe siècle sont de beaucoup les plus nombreux, car cinquante-trois ont été exécutés à cette époque, en dehors de ceux qui peuvent être datés des premières années du siècle [1]. Douze manuscrits du XIe siècle seulement nous sont connus [2]. C'est donc vraisemblablement au cours du Xe siècle et peut-être grâce à l'abbé Gerricus, qui a donné à Saint-Pierre l'un de ces volumes [3], que la bibliothèque du monastère s'est le plus enrichie.

L'examen des manuscrits qui subsistent, apporte le plus souvent un complément aux données fournies par le Catalogue. A la vérité, un exemplaire des Évangiles du IXe siècle et les manuscrits conservés de Bède, Augustin, Grégoire, Raban Maur, Isidore peuvent figurer parmi ceux qu'indique le Catalogue [4] ; mais nous gardons onze manuscrits de Livres saints, souvent avec gloses [5], deux Martyrologes [6], plusieurs recueils de pièces liturgiques [7], ainsi que maints ouvrages doctrinaux de saint Jérôme, d'autres Pères ou d'auteurs récents [8], dont le Catalogue du XIe siècle, en l'état où il nous est parvenu, ne fait pas mention.

On conserve quelques témoins de la série des livres de droit, un exemplaire de la collection de Denys le Petit, un manuscrit de la loi Salique et du Bréviaire d'Alaric, deux manuscrits renfermant des règles monastiques [9]. Il subsiste aussi un recueil hagiographique, un manuscrit de Sulpice Sévère et de diverses pièces relatives à saint Martin, les Anti-

1. B. Wolfenbüttel, Wiss. 3, 4, 5, 10-4, 16, 19-23, 25-8, 30-3, 35, 37, 39, 42, 44, 46-51, 53-4, 56-7, 59, 60, 63, 67-8, 70-1, 73-5, 82-4, 87, 102. En outre, un recueil hagiographique du Xe s. conservé à la B. de Bruxelles 7.984 (*Cat. cod. hagiogr.*, 102) porte l'« ex-libris » presque effacé de S. Pierre de Wissembourg.

2. Wiss. 1, 2, 6, 8, 9, 15, 45, 58, 69, 98, 100-1.

3. Wiss. 75.

4. Wiss. 61 (Evang.) ; 19, 20, 34, 37, 66, soit cinq mss. de Bède conservés sur les 17 qu'indique le Catal. ; 6, 7, 10, 11, 16, 18, 28, 30, 62-3, 68, 72-3, 99, 102, soit 15 mss. d'Augustin, tandis que le Catal. indique 16 volumes ; 43, 71, soit 2 mss. seulement de Grégoire sur les 17 du Catal. ; 21, 25, 29, 31, 39, 53-4, 84, 87, 92, soit 10 mss. de Raban sur les 12 du Catal. ; 2, 44, 64, 68, soit 4 mss. d'Isidore, alors que le Catal. n'en indique que 3. Le volume d'Ambroise et celui d'Hésychius mentionnés au catalogue ne se retrouvent pas.

5. Wiss. 26, 32, 36, 47, 49, 58, 59, 70, 83, 100. Le ms. 66 renferme des gloses sur l'Ancien et le Nouveau Testament.

6. Wiss. 45, 81.

7. Wiss. 15, 46, 67, 75, 91.

8. Jérôme, Wiss. 8, 9, 13, 17, 28, 51, 79 ; Origène 57, 74 ; Pomère, 56, 76 ; Chrysostome, 80 ; Hilaire, 35 ; Césaire, 43 ; Cassiodore, 4, 14, 24, 79 ; Alcuin, 93 ; Walafrid Strabon, 29 ; Haimon, 1, 27 ; Druthmar, 42 ; Remi d'Auxerre, 9 ; Bérenger, 101.

9. Wiss. 3, 97 45, 69.

quités judaïques et la guerre de Judée de Josèphe. De la série des livres de grammaire ont survécu un Priscien et un Pompée avec d'autres textes de grammaire [1]. La série des « metra » est représentée par Prudence, les Épigrammes de Prosper d'Aquitaine et un Horace [2]. Des textes de vieil allemand figurent dans un manuscrit du IXe siècle [3].

Le monastère conservait sans doute le polyptyque dont nous possédons des extraits copiés à la fin du VIIIe siècle ou au début du IXe. Le manuscrit du IXe siècle qui renferme le recueil des chartes de donations dont le monastère a bénéficié subsiste [4].

Si on observe que d'une part quelques séries du Catalogue contemporain de Folmar sont à peine représentées parmi les manuscrits conservés, que d'autre part ceux-ci ajoutent un nombre très important de volumes à la collection, telle que la font connaître le Catalogue fragmentaire et les notices de prêts, il apparaîtra qu'au XIe et sans doute déjà au Xe siècle, le monastère de Wissembourg devait posséder au moins quelque 300 volumes.

§ 3. — Bibliothèque de Murbach.

Le premier noyau de la bibliothèque de Murbach aurait été constitué, lors de la fondation du monastère, par un lot de livres qu'apportaient avec eux les moines détachés, dans la 1re moitié du IXe siècle, de la communauté de Reichenau, pour peupler le nouvel établissement [5].

La collection s'est accrue très vite, en même temps que celle de Reichenau, en particulier sans doute à la faveur des relations établies entre les deux maisons, et grâce à des bibliothécaires zélés qui, dressant vers 840 l'état de la collection, signalent en même temps que les livres qu'ils ont pu acquérir, ceux qu'ils continuent de rechercher [6].

Un *rotulus* d'âge carolingien renfermant deux Catalogues du même temps a été, au XVe siècle, entre les mains d'un moine

1. Wiss. 48, 82, 22 et 23 ; 50 et 86.

2. Wiss. 77, 56 ; B. Vatican, Regin. 1703.

3. Wiss. 91 fos 152-4. Symbole des apôtres etc. « in lingua theutonica antiqua » (Heinemann, *Catal.*, VIII, p. 312).

4. Voir plus haut, p. 290.

5. Chron. d'Oheim, Lehmann, *Die mittelalterl. B. Katal. Deutschlands*, I, 48, p. 235.

6. Voir plus haut, p. 469.

de Murbach, Sigismond Meisterlin, qui en a pris une copie conservée dans le Cartulaire de ce monastère [1]. L'un d'eux constituait le *Registrum* [2], liste dressée méthodiquement des livres que possédait le monastère ; la copie du XV[e] siècle nous l'a conservé intégralement. L'autre, le *Breviarium librorum Isgheri abbatis*, a été allégé par le copiste d'une portion des ouvrages signalés déjà dans le *Registrum* [3]. L'abbé Isker a gouverné le monastère au cours du troisième tiers du IX[e] siècle [4]; le bref de ses livres a dû être dressé vers 870 ; le *Registrum* plus ancien l'aurait été entre 840 et 850.

Le premier Catalogue (Registrum) signale, en les distribuant méthodiquement par séries, trois cent deux ouvrages. A la fin d'un certain nombre de séries, le rédacteur énumère les ouvrages connus de lui que la collection ne comprend pas et dont il fait la recherche. Ceux qui concernent la doctrine forment une première série et sont rangés par noms d'auteurs. Puis viennent les séries « de historiis », « de poetis christianis », « de poetis gentilium ». Sous la rubrique « secuntur gentiles » sont énumérés des ouvrages en prose d'auteurs anciens, ainsi que de grammairiens. Une série est consacrée aux livres de médecine.

Le Catalogue ne signale ni les textes de l'Écriture sainte ni les livres liturgiques, ni aucun livre de droit. Leur absence s'explique peut-être par des lacunes que présentait le *rotulus* quand il fut transcrit. Le texte commence en effet avec les livres de saint Cyprien, sans qu'aucun titre valable, soit pour toute la collection, soit pour la série des livres de doctrine, soit conservé. Il semble bien, par conséquent, que le début du document soit perdu. Les Bibles et livres de l'Ancien et du Nouveau Testament venaient peut-être en tête de la liste ; les livres liturgiques [5] ont pu être aussi consignés dans des parties perdues, au commencement ou à la fin du *rotulus*.

1. Arch. de Colmar n. 1. Ces documents ont été publiés et étudiés par H. Bloch : *Ein Karolingischer Bibliothekskatalog aus Kloster Murbach*, dans *Strassburger Festschrift zur XLVI Versammlung deutschen Philologen.*

2. C'est au moins sous ce nom que le désigne le copiste du XV[e] siècle ; cf. Bloch, p. 274.

3. « Obmissis his qui in registro continentur pro parte » (Bloch, p. 27? n. a) ; néanmoins, comme le remarque M. Bloch (p. 275), six ouvrages sont mentionnés dans l'un et l'autre Catalogue.

4. Cf. Bloch, p. 274.

5. Le *Registrum* signale pourtant un Lectionnaire (Expositio leccionarii, 252, p. 270) et le Bréviaire, le Martyrologe d'Isidore (27, p. 272).

Une transcription défectueuse a peut-être laissé tomber aussi une série ou un certain nombre d'ouvrages [1].

Le bref des livres de l'abbé Isker énumère une cinquantaine d'ouvrages [2] qui, à l'exception de six, ne sont pas compris dans le premier Catalogue [3]. Il s'agit soit de livres que possédait en propre cet abbé, soit de ceux qui ont été exécutés ou acquis pendant son abbatiat. Dans l'un et l'autre cas, les trente-huit ouvrages ont évidemment enrichi la collection de livres du monastère, qui comprenait certainement au moins trois cent quarante ouvrages, sans compter les livres de l'Écriture Sainte, et les livres servant à l'autel et au chœur.

Le nombre des volumes renfermant ces ouvrages était sensiblement moindre. Plusieurs et quelquefois un nombre important de ceux-ci signalés dans le *Registrum* tiennent en un seul codex. Les cinquante ouvrages énumérés dans le Bref des livres d'Isker ne forment que quarante volumes. En fait, quelques-uns des manuscrits conservés renferment à la fois plusieurs des ouvrages qu'énumèrent ces Catalogues [4].

Tous les livres qu'ils mentionnent étaient nécessairement

1. C'est peut-être le cas des livres de droit ecclésiastique ou civil ; car le monastère en possédait sûrement quelques-uns ; le *Breviarium* d'Isker en mentionne trois (nos 1, 35, 41, p. 272-3) et il subsiste un ms. des *Canones Murbacenses* (B. Gotha, I, 85 saec VIII-IX, cf. Lindsay. *Notae lat.*, p. 458). Une table des auteurs, dressée évidemment par le copiste du XVe siècle (*op. cit.*, p. 261) signale Éphrem et Tertullien, qu'on ne rencontre pourtant pas dans le texte, tel qu'il l'a reproduit (no 82-3, p. 274).

2. Bloch, p. 272-3.

3. Voir plus haut, p. précéd., n. 3.

4. Les quatorze traités de saint Cyprien énumérés, non seulement forment un seul volume ; mais celui-ci, qui subsiste (Oxford, Bodl. Add. c. 15), en renferme d'autres encore, comme l'annonce le rédacteur du Catalogue (in eodem codice libri diversi ejusdem, p. 262). Les ouvrages de Grégoire de Naziance sont « numero X in codice I » (207, p. 269). Le *Brev.* signale en un volume qui subsiste (B. Colmar 41) les Questions hébraïques de saint Jérôme et le « De XL mansionibus » que représentent les nos 36 et 42 du *Registrum* ; le manuscrit renferme en outre le « De optimo genere interpretandi » (no 38) et sans doute le no 37 (Hebraicorum nominum interpretatio : liber locorum et nominum, cf. Bloch, p. 276). De même, le ms. 39 de Colmar renferme les nos 159-60 ; le ms. de Gotha I, 101, les nos 61-3 ; le ms. I, 75, les nos 253, 264 et, 230 ; le ms. 78 de la B. d'Épinal, les nos 54, 56, 209 ; le ms. de la B. de Genève lat. 21 les nos 178-180. Le ms. 184 de la B. de Besançon (cf. dom Wilmart, *Le « comes » de Murbach, R Bénéd.*, 1913, p. 27) contient vraisemblablement (cf. n. 3) le livre d'Isidore (*Breviar.* 8) et l'*Exposicio leccionarii* (*Registr.* 232). Il se peut d'ailleurs que plusieurs mss. aient été reliés ensemble à une époque postérieure. D'autre part un certain nombre d'ouvrages signalés au *Registrum* comportent plusieurs volumes. Le Commentaire des psaumes de Cassiodore en comprend trois (188, p 268) ; les *Vitae patrum* deux (233, p. 270). La mention « volumen unum » revient souvent après énumération de plusieurs ouvrages. Toutefois l'Histoire naturelle de Pline occupe trois volumes.

antérieurs à la fin du IXe siècle. Il est possible en outre de préciser l'âge d'un certain nombre de manuscrits, signalés dans ces Catalogues et qui ou bien sont encore conservés, ou ont été datés et décrits avant la dispersion [1] de l'ancienne bibliothèque du monastère.

Quelques-uns de ceux qui ont été vus en place par Martène sont dits par lui vieux de quelque 1100 ans [2] ; ils doivent être datés par conséquent du VIe ou VIIe siècle. C'est le cas du manuscrit en lettres mérovingiennes qui renferme les *Moralia* de Grégoire le Grand, ou plutôt des extraits qu'en avait formés Ladcen, fils de Baith [3], celui d'un exemplaire des sermons de saint Augustin et peut-être aussi d'un Donat, d'un Pompée et d'un autre grammairien, dont l'écriture a paru à Martène aussi ancienne et qu'on retrouve peut-être aussi dans le Catalogue [4].

Parmi les manuscrits en provenance de Murbach, il en subsiste quatre du VIIIe siècle, contenant des ouvrages qu'on peut identifier avec ceux des Catalogues [5]. Martène a vu d'autre part au monastère les Homélies d'Origène sur l'Exode, manuscrit vieux d'environ 1.000 ans, c'est-à-dire du VIIIe siècle, les « Quaestiones variae » de saint Augustin, un exemplaire de Sedulius et de saint Hilaire du même âge, que paraît bien indiquer le *Registrum* [6].

Un certain nombre de manuscrits du IXe siècle provenant de Murbach contiennent aussi des ouvrages signalés dans l'un ou l'autre des deux Catalogues [7]. Martène a eu en outre sous

1. D'après Lehmann (*Zur Palaeogr.*, p. 122), les livres de Murbach sont dispersés dans les B. de Bâle, Besançon, Colmar, Épinal, Genève, Gotha, Manchester et Oxford.

2. *Voy. littér.*, II, 138-9.

3. Le *Registrum* signale (n. 231) le « Liber eglogarum Ladcen filii Baith ». Montfaucon (*B B.*, II, 1177) et Gerbert de Saint Blaise (cf. Bloch, p. 278) ajoutent : « moralibus Job quas gregorius fecit ». Martène (*loc. cit.*) fait simplement mention des *Moralia*.

4. Le *Registrum* signale plusieurs recueils de sermons (nos 115 et suiv.), Donat, Pompée, et autres livres de grammaire (nos 272 et suiv.).

5. B. Colmar, 39 « Liber de ortu patrum, de allegoricis sensibus », *Reg.* 159-60 ; B. Gotha, I, 75 « Sedulius, Aldhelme, ciclus Dionysii » *Reg.* 253, 264, 230 ; B. Besançon, 184 Isidore « De natura rerum » *Brev.* 8 ; B. Genève lat. 21, Bède « In Actus Apost., in Apocalypsim, in Epist. canonicas ». *Reg.* 178-80). Cf. Bloch, p. 276-7.

6. *Op. cit.* et *Reg.* 128, 86 ou 94, 253, 15 et suiv.

7. B. Colmar, ms. 40, Grégoire « Reg. pastoralis », *Reg.* no 147 ; 41, Jérôme (cf. p. précéd., n. 4) ; B. Gotha I, 101, Augustin (cf. n. cit.) ; II 117, Ovide *Reg.* 284 ; B. Besançon, ms. 833, Hégésippe, *Reg.* 247 ; B. Épinal, 78, Jérôme sur l'Ecclésiaste, et divers ; cf. n. cit. ; Oxford Jun. 25 Alcuin (Rhetor., Dialect.), Donat, *Reg.* 225-6, 272 ; Bold. Add. c 15 Cyprien, *Reg.* 1-14, cf. Bloch, *loc. cit.* M. Lindsay (*Notae lat.* 452) estime que le ms. 82 de la B. de Colmar (« Collationes » de Cassien, *Reg.* 191-4) vient aussi de Murbach. Le « Comes » à l'usage de Murbach (B. Besançon, ms. 184) pourrait être identifié avec l'« Expositio leccionarii » du *Reg.* 232 (voir plus haut, p. 291, n. 1).

les yeux un certain nombre de manuscrits, vieux à son sentiment de 900 ans (IXe siècle) : un Donat avec un traité des poids, les œuvres de saint Eucher, une collection de Canons et la Grammaire de Pompée [1]. Ruinart signale un manuscrit de Prudence vieux de 900 ans, un Martyrologe du même âge et parmi ceux qu'il estime, à tort peut-être, d'âge un peu plus récent, mais qu'on retrouve dans les Catalogues, Cassien, saint Paulin, l'Hexaméron de saint Basile, le Commentaire de Job par le diacre Philippe [2].

Parmi les manuscrits qui subsistent en provenance de Murbach ou qui ont été vus et décrits avant qu'ils fussent détruits, il en est aussi un bon nombre qu'on ne retrouve ni dans l'un, ni dans l'autre Catalogue. Tels les fragments d'un manuscrit du VIIe siècle en onciale [3] qui était peut-être une Bible, laquelle figurerait dans la série des livres sur lesquels les Catalogues ne nous renseignent pas. Martène a trouvé aussi un certain nombre de livres appartenant à des séries que le Catalogue ne comporte pas : un nouveau Testament en lettres saxonnes vieux de 1.000 ans, deux volumes de Concordance des Évangiles, un traité de l'autorité de la Sainte Écriture en forme de Lectionnaire pour lire à l'église au cours de l'année, tous vieux de mille ans, un Psautier grec [4] en majuscule qui pourrait être du même temps, signalé également par Montfaucon [5], qui le dit écrit en onciale. Nous conservons les *Canones Murbacenses* dans un manuscrit du VIIIe ou du début du IXe siècle [6], que les Catalogues ne signalent pas. Cinq autres manuscrits du même temps ne se retrouvent pas dans ces listes [7]. Ruinart signale comme âgé

1. *Op. cit.* Un Donat est mentionné au *Reg.* 272 et au *Brev.* 22 ; le saint Eucher peut être identifié avec le 229 du *Reg.* ; la Coll. de Canons avec le nº 1 du *Brev.*, la Grammaire de Pompée avec le 274 du *Reg.* Si Martène n'a pas fait erreur en datant du VIIIe siècle le Donat et le Pompée, qu'il a vus, la bibliothèque de Murbach en possédait deux exemplaires : le Donat du VIIIe siècle serait celui du *Registrum* ; Isker en aurait fait exécuter un second en son temps.

2. Prudence *Reg.* 262 ; Martyrol. *Brev.* 27 ; Cassien *Reg.* 191-4 ; Paulin 255-6 ; Basile 133 ; Philippe 126 ; cf. Bloch, p. 278.

3. B. Gotha m b I, 75, cf. Traube, *Zur Palaeogr.*, Unc. 66, *Vorles.*, I, p. 189.

4. *Op. cit.*

5. *B. B.*, II, 1175.

6. B. Gotha, I, 85, Lindsay, p. 458.

7. Lindsay (*Notae lat.*, 464, 470, 486) signale un ms. des lettres de saint Cyprien (B. John Ryland de Manchester, ms. 15) ; un autre renfermant la Cosmographie d'Ethicus (Oxford, B. Bold. Junius 25), à moins qu'il ne corresponde avec celle de César (*Brev.*, 9) ; Lindsay attribue aussi à Murbach (p. 456) le ms. des lettres de Jérôme (B. Épinal ms. 68, cf. plus haut, p. 290). Nous ne savons si un ms. d'ouvrages de grammaire (B. S. Paul Carinthie XXV, ?, 16) peut être identifié avec l'une des nombreuses grammaires des Catal. Un ms. renfermant des Épîtres et Évangiles (B. Colmar 38, cf. Lindsay, p. 458) ne trouve pas place dans le *Registrum*, tel qu'il nous est parvenu.

de son temps de 900 ans un manuscrit renfermant la lettre d'Alcuin à Charlemagne sur le baptême qu'on ne trouve pas dans les Catalogues et l'Apologétique de Tertullien que peut-être le copiste a laissé tomber [1].

Martène attribue au X[e] siècle un certain nombre de manuscrits de Murbach qui ne peuvent, si la date qu'il leur assignait est exacte, être identifiés avec ceux des Catalogues. Ce serait le cas d'un manuscrit des poésies de Prudence, de celui de la Consolation de la philosophie de Boëce, d'un autre renfermant le Pastoral de saint Grégoire[2]. L'auteur du *Voyage littéraire* date enfin du XI[e] siècle, un Priscien, le « De Officiis » de Cicéron, les vies de saint Augustin, saint Ambroise et saint Jérôme [3]. Il subsiste deux Missels de Murbach du XI[e] siècle [4].

Nous connaissons par conséquent nombre d'ouvrages anciens qui ne figurent pas dans les Catalogues, soit parce que la série des livres à laquelle ils appartiennent y est omise, soit parce qu'ils ont été acquis postérieurement à la date de 840, dans la deuxième moitié du IX[e] siècle, aux X[e] ou XI[e] siècles et peut-être aussi plus tard. Aux trois cent quarante ouvrages que possédait certainement Murbach après avoir recueilli l'héritage d'Isker vers 870, s'en sont ajoutés beaucoup d'autres exécutés au monastère ou acquis au dehors et il y a lieu de penser que la bibliothèque en comptait au XI[e] siècle plus de quatre cents.

La composition de la bibliothèque de Murbach lui assigne une place à part parmi celles de ce temps. On trouve à Murbach non seulement la plupart des ouvrages les plus répandus à notre connaissance dans les bibliothèques de cette époque, mais un certain nombre d'œuvres dont elles étaient, semble-t-il, rarement pourvues. On a observé qu'environ cinquante ouvrages signalés dans les Catalogues de Murbach ne se retrouvent ni à Reichenau ni à Lorsch, dont les collections sont pourtant, avec celle de Saint-Gall, les plus riches des régions de l'Est [5].

1. Cf. Bloch, p. 278. On a vu que le copiste du XV[e] siècle insère Tertullien avec Éphrem parmi les auteurs dont les ouvrages sont consignés dans les Catal., bien que le texte, tel qu'il nous l'a conservé, ne les signale pas.

2. *Loc. cit.* Tous ces ouvrages se retouvent dans le *Reg.* (262, 215, 147) ; peut-être Martène s'est-il mépris sur leur âge.

3. *Loc. cit.* Le *Reg.* signale Priscien (278), le « De officiis » (270). Il est peu probable pourtant que Martène ait daté du XI[e] siècle des mss. du IX[e].

4. B. Colmar, mss. 443-4 ; cf. Leroquais, 54-5, p. 131-3.

5. Cf. Bloch, p. 279. Cet érudit estime que sur 280 ouvrages sûrement identifiés que signalent les Catalogues de Murbach au IX[e] siècle, environ 160 figurent à la même époque dans la collection de Reichenau. Il en retrouve 35 autres dans les

Les Catalogues n'ayant jamais eu ou ayant perdu la série des livres des Saintes Écritures et celle des livres liturgiques, nous ignorons presque complètement [1] dans quelle mesure les moines de Murbach en étaient pourvus.

Mais leur bibliothèque était riche en livres « de divinitate » [2], encore que le rédacteur du *Registrum* déplore des lacunes et cherche les moyens de les combler. Il signale à Murbach quatorze ouvrages de saint Ambroise ; huit à sa connaissance manquent à la collection et il souhaite en trouver d'autres encore. La bibliothèque possède vingt-quatre ouvrages de saint Jérôme et en recherche quatre autres. Persuadé qu'il n'a pas au complet son Commentaire d'Isaïe, il voudrait trouver les livres qu'il croit manquer à l'ouvrage[3]. De saint Augustin, en suivant l'ordre des *Retractationes*, dix-neuf traités représentent le premier livre et trente-cinq le deuxième ; le bibliothécaire en recherche sept du premier livre et trente-deux du second. Il va de soi que Murbach possède les deux livres des *Retractationes* [4]. Onze volumes de sermons appartiennent déjà à la bibliothèque où l'on désire en trouver davantage [5].

Murbach ne possède que huit ouvrages de Grégoire le Grand. En outre un extrait des « Moralia in Job », dont elle n'a pas, semble-t-il, le texte complet, y figure sous le nom de Livre des églogues de Ladcen. D'Isidore de Séville quinze ouvrages se trouvent dans la collection et le bibliothécaire désire les autres. Bède est représenté par dix-neuf ouvrages ; mais le rédacteur du *Registrum* connaît les titres de treize autres que les moines n'ont pas encore. Ils sont en possession de trois ouvrages de Prosper, et recherchent encore avec ardeur plusieurs de ses livres excellents. Le rédacteur inscrit l'ouvrage

Catalogues de S. Gall (en y comprenant, à la vérité, le n° 15 de Becker qui doit être attribué, non à Saint-Gall, mais à Reichenau). Enfin 25 autres se retrouvent dans le Catalogue de Lorsch (Becker n° 37). Il reste ainsi 50 ouvrages que la bibliothèque de Murbach possédait seule, semble-t-il, à cette époque en *Francia*.

1. Voir plus haut les quelques mss. des Écritures et livres liturgiques signalés par les Catalogues ou conservés.

2. Les ouvrages des pères et théologiens plus récents sont au nombre de 245 sur 302 qu'indique le *Registrum* ; toutefois parmi les œuvres de Bède, Boëce, Alcuin, figurent plusieurs ouvrages de science profane. A ces 245 mss. du *Reg.*, s'ajoutent 14 mss. de théologie du *Brev.* et quelques mss. conservés qui ne figurent pas dans les Catalogues. Dans la seconde moitié du IX[e] siècle, Murbach possédait donc au moins 270 mss. « de divinitate ».

3. « Ysaiam explanacionum libri XVIII ; reliquos querimus » (*Reg.* 42, p. 263). M. Bloch remarque (n. a) que l'ouvrage n'ayant que 18 livres, le bibliothécaire de Murbach fait erreur.

4. *Reg.* 61-114, p. 263-5.

5. *Reg.* 115-125, p. 265.

de Primasius sur l'Apocalypse et désire trouver ses autres ouvrages, en particulier son traité contre les hérétiques ; les moines ont réussi sans doute à mettre la main sur cet ouvrage qui figure à une autre place dans le Catalogue [1].

Murbach possédait aussi plusieurs traités de saint Cyprien, l'Apologétique de Tertullien, des traités de saint Hilaire, plusieurs œuvres d'Origène, de saint Basile, de Chrysostome, de Grégoire de Naziance [2], d'Athanase, de Cyrille, quatre volumes des *Collationes* de Cassien, le *Prognosticon* de Julien, le « de sancta Trinitate » de Fulgence, l'ouvrage du diacre Philippe, les livres de l'évêque africain Vigile, le commentaire d'Apponius et celui de l'évêque Juste à deux exemplaires sur le Cantique des cantiques, de Pélage sur les Épîtres de saint Paul, les extraits des œuvres de saint Grégoire faits par l'évêque Taius, l'ouvrage de Junilius sur les règles de la loi divine, le livre d'Eugippius, celui d'Eucher, les œuvres de Boëce, d'Alcuin, et les Gloses de Raban Maur sur les livres historiques de la Bible, un recueil de lettres de divers Pères. Nous savons aussi qu'une portion perdue du *Registrum* signalait Tertullien et Éphrem [3].

Isker a ajouté à la collection des extraits par saint Jérôme « de Ethico philosopho », un traité d'Augustin, les « Quaestiones » d'Augustin et d'Orose sur la Genèse, un traité d'Origène, un de Fulgence, deux d'Isidore, un d'Alcuin, trois de Raban Maur, l'ouvrage de Bachiarius « de reparatione lapsus », ceux de Claude « in Mattheum », du diacre Ferrand « De formula vitae ».

Le plus ancien Catalogue de Murbach ne signale aucun livre de droit ; mais le Bréviaire de l'abbé Isker prouve que le monastère n'en était nullement dépourvu. Parmi les livres de cet abbé figurent un volume de Canons divers et d'*Epistolae* sans doute Décrétales, ainsi que la loi des Ripuaires et des Alamans et la constitution « De fide catholica » de Justinien.

L'hagiographie est représentée dans le *Registrum* par la Vie de saint Martin, deux volumes de Vies des Pères, quatre livres de Passions et Vies des saints, et divers feuillets (scedulae) contenant des Passions et Vies de saints.

1. *Reg.* 198, p. 268 ; cf. 140, p. 266.
2. Le Catalogue cite huit ouvrages et portant note en finale que la bibliothèque possède dix ouvrages de Grégoire de Naziance « in codice uno ». M. Bloch pense que deux ouvrages sont tombés lors de la transcription, à savoir le « De Iheremia » et le « De ordine novi et vetiris testamenti », que signale le Catal. de Lorsch (Becker 37, p. 512).
3. Cf. plus haut, p. 710, n. 1.

Le Catalogue a une rubrique « de historiis », sous laquelle ont inscrits les Antiquités et la guerre des Juifs de Josèphe, les cinq livres d'Hégésippe, Paul Orose, l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, l'Histoire tripartite, l'Histoire de Clément, en dehors des ouvrages d'histoire profane classés sous la rubrique des « Gentiles ». Le Bréviaire d'Isker ajoute les *Gesta pontificum*, la Chronique de Sévère, l'Histoire de Jordanés, les « Gesta Alexandri », l'Épître d'Alexandre à Aristote et à Olympiade, l'« *Excidium Trojanorum* ».

La série des Arts Libéraux, bien qu'elle ne comporte pas de rubrique spéciale, est largement représentée à Murbach. Isker possédait un Martianus Capella. Les ouvrages de grammaire figurent nombreux dans le *Registrum*, où sont énumérés le « De arte grammatica » d'Alcuin, la Grammaire de Smaragde, les deux éditions de Donat, le Commentaire de Servius, l'« Expositio Pompeii in majores partes », une autre « Expositio in majores partes » d'un chrétien, la Grammaire de Probus, le Priscien *major* et *minor*. Isker avait acquis la Grammaire de Phocas et d'Aratus, un volume renfermant les « partes Donati majoris et minoris », les déclinaisons du nom et du verbe, un Priscien *minor*. Le *Registrum* signale aussi l'« Orthographia » de Cecilius Vindex, celle de Quintus Papirus, celle de Caper et de plusieurs autres, ainsi qu'un « liber notarum », sans doute recueil de formules.

Murbach possédait le « de arte metrica » de Bède et deux séries de poètes, les chrétiens et les gentils. Dans la première, figurent Juvencus, Sedulius, Arator, Paulin, Prosper, Alchimus Avitus, Fortunat, Prudence, les mètres de Cresconius, d'Aldhelme, de Bède sur la vie de Gudpert. Dans la seconde sont mentionnés les Bucoliques, les Géorgiques, l'Énéide de Virgile et les petits poèmes qui lui sont attribués, Lucain, Ovide, Lucrèce, les Bucoliques d'Olibrius, les énigmes de Simphosius, le mètre de Quintus Serenus « de medicina », celui des fables d'Avianus. L'exemplaire possédé par Isker de la fable d'Avianus, d'Ésope, de Phèdre, d'Alexandre et Didime ne se distingue peut-être pas de celui-là et c'est vraisemblablement aussi le cas du « De natura rerum » de Tite Lucrèce, si rarement signalé par les anciens Catalogues de livres et que le *Registrum* et le *Breviarium* mentionnent tous deux [1].

1. *Reg.* 285, p. 271 ; *Brev.*, 16, p. 272. En dehors des Catal. de Murbach, on ne trouve mention de Lucrèce que dans celui de Bobbio du X[e] s. (Becker, 32, art. 375 p. 69), celui de Corbie du XII[e] s. (79, 289, p. 191). Nous conservons, on l'a vu, les exemplaires du IX[e] siècle que possédaient S. Bertin et l'église de Mayence.

Sous la rubrique des « gentiles », sont inscrits, en dehors des poètes, dix livres de l'Histoire de Tite-Live, l'abrégé de Trogue-Pompée par Justin, les Vies des Césars depuis Hadrien jusqu'à Carus et Carinus, le Catilina et la guerre de Jugurtha de Salluste, l'Épître de Sénèque à Lucilius, le « De amicicia », le « De officiis » et la Rhétorique de Cicéron.

La série des ouvrages de rhétorique et de dialectique comprend dans le *Registrum*, outre l'ouvrage de Cicéron, le « De arte rhetorica » d'Alcuin, son « De dialectica », le Commentaire de Boëce sur la Dialectique d'Aristote.

Les Arts mineurs sont représentés au *Registrum* par l'Arithmétique de Boëce, la Géométrie de Frontin et celle de Boëce, auxquelles le *Breviarium* ajoute une « Geometria ». Le *Registrum* signale deux exemplaires du traité de Bède « de temporibus » dont l'un est dit « major », le « Ciclus Dionisii cum epistola de ratione Paschae ». Deux traités du comput dont celui de Raban, figurent dans la collection d'Isker. Elle comprenait aussi une « provinciarum descriptio » mise sous le nom d'Orose et un ouvrage sur le même sujet attribué à saint Jérôme (de eadem re Iheronimus), le traité d'Isidore « De terra », la Cosmographie de Jules César, le « De situ orbis » de Solin, le livre d'Arculfus « De situ sanctorum locorum », l'œuvre d'Hygin, sans doute l'Astronomie, et le « De instrumentis bellicis » de Végèce, l'Histoire naturelle de Pline, le « De naturis animalium » de Chrysostome.

L'« Ars medicinae » constitue l'une des rubriques du plus ancien Catalogue. Mention y est faite des huit livres d'Oribase, de ceux de Placitus, du « Liber herbarius » d'Oribase, d'un grand recueil d'extraits de divers ouvrages de médecine. Le Bréviaire signale la lettre d'Hippocrate à Antiochus et celle du médecin Antimius à l'empereur Titus.

§ 4. — Bibliothèque de l'église de Constance.

De la bibliothèque de l'église de Constance une portion a subsisté [1], la moindre part peut-être d'une collection de livres qui semble avoir pu jadis rivaliser avec celles des monastères

1. On a cru jusqu'au début du XXe siècle que cette bibliothèque était complètement perdue. Lehmann a montré (*Sitzungsber. Bayer. Akad.*, 1908, 4e Abt.) qu'elle était représentée dans le fonds de l'abbaye de Weingarten, le chapitre de Constance ayant vendu en 1630 à ce monastère un lot comprenant 159 manuscrits en parchemin. La plupart de ceux qui subsistent et qui portent l'« ex libris » du monastère et la date de 1630, sont conservés à la B. de Stuttgart ; cf. Löffler *Zur Frage einer Konstanzer Schreibschule*, dans *Palaeogr. lat.*, V, 5 et *Zur Provenienzfrage der Weingartener Handschr.* dans *Zentralblatt zu B. Wesen*, 1910, p. 435 et suiv.

voisins de Reichenau et de Saint-Gall. Elle a pu s'alimenter en partie par les ressources d'un *scriptorium* propre à l'église même. Des apports lui ont certainement été faits par les deux grands monastères qui ont eu souvent pour abbés les évêques de Constance. Ceux-ci ont mis à contribution parfois fort indiscrètement les *scriptoria* ou même les collections de livres des communautés qui leur étaient assujetties pour enrichir la bibliothèque de leur église [1]. Ces prélats ont sans doute étendu dans un rayon plus étendu encore les acquisitions qu'ils ont faites de livres pour compléter la collection formée à Constance.

Des manuscrits très anciens lui ont appartenu. On a vu qu'elle conservait un exemplaire, en onciale du Ve siècle, de l'ancienne version latine de la Bible [2]. Il subsiste aussi des fragments de manuscrits en onciale des Prophètes et des Évangiles qui proviennent de l'église de Constance et sans doute précédemment de Reichenau [3].

Nous savons que l'évêque Egino (782-811) a fait main basse sur la collection de livres que l'abbé de Reichenau, Jean avait fait faire à son usage et qu'il les a laissés à son successeur, l'évêque Wolfleoz [4]. Celui-ci, qui avait tenu la plume avant son épiscopat, a fait exécuter de nombreux et excellents livres quand il fut évêque et l'un de ces manuscrits s'est conservé [5].

Il a subsisté une quinzaine de manuscrits de la fin du VIIIe et du commencement du IXe siècle provenant de Constance [6]. De la seconde moitié du IXe siècle ou du Xe sont conservés un nombre à peu près égal de manuscrits [7]. Un Sacramentaire

1. Cf. plus haut, p. 292.

2. Voir plus haut, p. 32, n. 8. Dom de Bruyne observe (*R. Bénéd.*, 1931, p. 160) que le ms. était encore copié et complet au IXe siècle.

3. Ces fragments sont dispersés à Stuttgart, Fulda, Darmstadt, S. Paul de Carinthie ; cf. Traube *Zur Palaeogr.*, Unc. 302 et 303, *Vories.*, I, p. 240-1.

4. Chron. d'Oheim, Lehmann, *Mittelalterl. B. Katal.*, I 48, p. 235.

5. Plus haut, p. 292.

6. B. Stuttgart H B II Bibl. 35 fragment de Bible, de l'Ecclésiaste à Néhémie ; Bibl. 54 (Actes, Épîtres, Apoc.) ; H B IV, 8 (Glose sur l'Exode) ; VI, 105 (Décrétales et Canons) ; VII Patres 4 (Hom. Jean Chrysost.) ; 9 (Jérôme sur S. Mathieu) ; 17 (Augustin sur s. Jean) ; 21 (*Quaestiones*) ; 25-26 (Grégoire, *Moralia*) ; 28 (Homélies sur Ezéchiel) ; 39 (Bède sur les Proverbes) ; 41 (sur l'Apocal. et les Actes) ; 64 (Eusèbe, Hist. ecclés.) ; XI, 8 (livre de médecine) ; XIV, 15 (*Vitae sanctorum*), cf. Löffler, *Zur Frage*, 10-12 ; B. Fulda, D 1 (Code théodosien et formules angevines), cf. Lindsay, *Notae lat.*, 457.

7. B. Stuttgart H B I 184 (Epistolaire) ; II 20 (Livres des rois) ; VI 109 (Conciles romains) ; 114 (*Liber canonum*) ; VII, 1 (*Liber Clementis*) ; 8 (Jérôme sur Isaïe) ; 10 (sur Mathieu) ; 12 (*Liber episcopalis*) ; 38 (Bède sur Proverbes) ; 43 (Amalaire) ; 57 (Légendaire) ; 62 (Augustin, *De vita sacerd.*) ; XI 30 (Bède, Comput) ; XIV, 1 (*Vita Willibrordi*) ; 7 (*Anscharii*) ; 14 (Passions s. Pierre et Paul).

de la fin du IXe siècle, apparenté avec les manuscrits de Saint-Gall du même temps, provient peut-être aussi de Constance [1]. Un manuscrit porte encore l'inscription dédicatoire relatant le don qu'en a fait à son église l'évêque Salomon III (890-919) [2]. L'église de Constance lui est certainement redevable de maintes autres acquisitions, en particulier de celle du Glossaire dit de Salomon [3].

Nous savons aussi que l'évêque Éberhard (1044-46) a enrichi la bibliothèque de sa cathédrale. Quatre manuscrits subsistent qui portent une dédicace de ce prélat à l'église Notre-Dame [4].

En provenance du monastère de Rheinau, sis dans une île du Rhin près de Schaffouse, subsistent un certain nombre d'anciens manuscrits, un exemplaire des lettres de saint Jérôme du VIIIe siècle, ainsi qu'un manuscrit du même temps d'Alcuin [5]. Un Antiphonaire et un Sacramentaire, qui sont également du VIIIe siècle, en proviennent aussi ; mais le manuscrit a été exécuté pour le monastère de Nivelles et nous ignorons à quelle époque il est devenu la propriété de Rheinau [6]. On conserve également un exemplaire du « De senectute » et des Catilinaires du XIe siècle qui appartint au même établissement [7].

§ 5. — Bibliothèque de Reichenau.

Les renseignements que nous possédons sur la collection de livres formée à Reichenau [8] commencent avec les origines mêmes du monastère, fondé vers 724 dans une île du lac de Constance. Un *rotulus* écrit au IXe siècle dans l'Ile et dont un chroniqueur du XVIe siècle, Gallus Oheim a résumé les données [9], rapportait les acquisitions et les pertes de la biblio-

1. B. Donaueschingen 191, cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, XLI, p. 159.

2. B. Fulda A a 12 ; cf. Lehmann, *op. cit.*, p. 187.

3. Cf. Lehmann (*loc. cit.*) qui signale en particulier le Glossaire dit de Salomon.

4. B. Stuttgart H B VII, 7, 8, 29 ; Brit. Mus. Addit. 30.861 ; cf. Lehmann, p. 187.

5. B. Univ. Zurich mss. 140 et 104 ; cf. Lindsay, *Notae lat.* 494.

6. Ms. 30 ; cf. Hesbert, *Antiph. miss. sextuplex*, p. XII.

7. Ms. 127, Chatelain, *Paléogr. class.*, Pl. 28.

8. Cf. Lehmann, *Die mittelalterliche Bibliothek*, dans *Die Kultur der Abtei Reichenau* édité par Beyerlé, 645-56.

9. « Alten rodel in der Ow geschriben » (Lehmann, *Mittelalterl. Katal.*, t. I, Die Bistumer Constanz und Chur, 48, p. 234). Cf. K. Brandi, *Die Chronik des Gallus Oehem*, Heidelberg 1893.

thèque de Reichenau depuis le temps du fondateur, Pirminius, jusqu'à la fin de l'abbatiat de Ruadhelm (838-42).

D'après ce chroniqueur [1], Pirminius apporta au monastère qu'il instituait un lot de cinquante manuscrits [2]. L'abbé Etton (727-734), qui lui succéda, partagea la communauté et la bibliothèque en quatre parts. L'une demeura à Reichenau, tandis que trois colonies de moines, emportant chacune une portion des livres, s'en allaient fonder les trois filiales de Pfäffers, Altaich et Murbach. Le chroniqueur ignore quelle part des livres fut emportée, mais il sait, grâce évidemment au rôle, quels sont ceux qui restèrent ; malheureusement, par souci de brièveté, il n'a pas reproduit cette liste.

De l'abbé Sidonius (746-759), il est dit seulement qu'il a conservé pour ses propres besoins les livres qu'il a pu acquérir. Son successeur, Jean (759-782) a gardé à son usage les livres de son prédécesseur et en acquit d'autres dont le chroniqueur estime inutile d'écrire les noms (nit nott mit irem namen zu beschriben).

L'abbé Pierre (782-6) rapporta d'un voyage à Rome un Psautier grec. Sous son abbatiat, l'évêque de Constance, Éginon, venu à Reichenau, emprunta les livres que l'abbé Jean avait laissés aux moines, promettant de les rendre, après les avoir fait copier ; mais il les garda jusqu'à sa mort, les laissa en héritage à son neveu Wolfleoz, qui lui succéda sur son siège épiscopal et ces livres ne revinrent jamais dans l'Ile. Par contre, sous l'abbé Pierre ou Jean, le saxon Edéfridus se fit moine à Reichenau et laissa au monastère des livres en caractères saxons qu'il avait apportés.

L'abbé Waldo (786-806) est entré en possession de plusieurs livres provenant de l'église de Pavie, d'un Antiphonaire de la reine, femme de Pépin. Il fit écrire en outre des livres pour son propre usage ; mais le chroniqueur renonce à rapporter de quels ouvrages il s'agit et quels frères les ont

1. Lehmann a reproduit tous les passages qui concernent la bibliothèque de Reichenau, 48, p. 234-8. Le rôle devait, semble-t-il, contenir pour chacun des abbés la liste des livres acquis, avec celle des noms des donateurs ; car le chroniqueur note qu'il a jugé inutile de donner les titres des livres et il prend soin de consigner les noms de ceux qui les ont offerts. On peut en conclure que ce *rotulus* renfermait des listes composées comme celle que contenait le rôle écrit par Réginbert (cf. plus loin), relative à Erlebald (Lehmann, 52, p. 256).

2. Au sentiment de dom Dold et de dom Capelle *(Deux psautiers gaulois dans le cod. Aug. CCLIII, R. Bénéd.* 1925), le ms. palimpseste CCLIII est l'un de ceux qui furent apportés, en 724, à Reichenau par Pirminius ; le ms. récrit par un scribe franc en minuscule mérov. renferme le Commentaire de s. Jérôme sur saint Mathieu ; les feuillets palimpsestes renferment des restes d'un Missel gallican et d'un Psautier italien du VIe siècle, ainsi que d'autres fragments.

copiés. Un moine de Reichenau, Vadilleoz, vint à Saint-Martin de Tours et envoya à l'Ile des livres que le chroniqueur néglige aussi de désigner. Un évêque des pays francs, qui se fit moine à Reichenau, apporta aussi de nombreux manuscrits. Le chroniqueur signale encore quatorze personnages, prêtres, moines, qui ont fait des dons de livres au temps de Waldo. Une femme, Ata, a envoyé un Missel tout couvert d'argent, lequel est perdu ainsi que beaucoup d'autres. L'évêque de Vérone Éginon s'étant retiré à Reichenau y apporta des livres, parmi lesquels figurait sans doute le Commentaire de saint Jérôme sur l'Ecclésiaste, écrit au VIIIe siècle par dessus une partie de l'Histoire naturelle de Pline [1].

D'Heito, évêque de Mayence et abbé de Reichenau de 806 à 822, il est écrit (vom im geschriben) qu'il a frustré son évêché de tous les livres qui lui appartenaient pour les laisser au monastère de Reichenau. En son temps, de nombreux livres ont été donnés par divers personnages, prêtres et moines. Le chroniqueur ne croit pas devoir mentionner les livres mais il nomme les vingt et un donateurs.

L'abbé Erlebald (823-838) avait un amour spécial pour les livres [2] et tous ceux qu'il fit écrire dans l'Ile et au monastère de Saint-Denis sont devenus, après sa mort, la propriété du monastère. Sous son abbatiat un grand nombre d'hommes distingués firent don de leurs livres aux moines. Le chroniqueur cite trente-six noms de donateurs et parmi eux le prêtre Otpret, qui donna entre autres un beau Psautier et un Homéliaire de saint Grégoire.

Ruadhelm, abbé de 838 à 842, était lui aussi un amateur de livres ; il en a écrit lui-même quelques-uns ; il en acquit un grand nombre avant d'être abbé et quelques-uns sous son abbatiat. Beaucoup d'hommes distingués donnèrent en son temps des livres. Le chroniqueur cite le prêtre Buntwil, maître de l'école qui acquit des Histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il demanda que l'ouvrage fût laissé à l'école. Il exécuta aussi un autre exemplaire des Histoires qu'il a laissé au monastère. Le prêtre et moine Mainrat a écrit lui-même les Histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament et fait écrire le livre des Prophètes par d'autres frères. Les

1. Le ms. qui subsiste (B. S. Paul en Car., XXV a 3, cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, II, 13. Pl. 136) peut sans doute être identifié avec le n° 72 du Catal. de 822.

2. « Hatt ouch besonder liebe zu büchern » (p. 237). Ces mots, reproduits plus loin à propos de Ruadhelm, ne sont sans doute pas empruntés au *rotulus* ; le chroniqueur interprète ainsi les renseignements objectifs que renferme le rôle.

Histoires ont été mises par lui à la disposition des moines ; il s'est réservé pour lui-même un certain nombre de livres [1].

Les renseignements que le chroniqueur a tirés du *rotulus* qu'il avait sous les yeux, montrent comment par des dons, par des acquisitions, par l'exécution de manuscrits à Reichenau s'est formée la bibliothèque. Ils ne permettent pas d'en évaluer l'importance et la composition, le chroniqueur ayant de parti pris supprimé la nomenclature des livres pour ne garder que celle des noms des donateurs.

Mais nous conservons le contenu à peu près intégral d'un autre *rotulus* composé avant le milieu du IXe siècle par le moine Réginbert [2], scribe et maître réputé [3]. Les documents rassemblés par lui ont le même objet que les notices qui figuraient sur le *rotulus* sans doute antérieur qu'utilisait Oheim. Il n'y a pas, semble-t-il, entière concordance entre les données des deux rôles ; elles ne se contredisent pas, elles se complètent. Les renseignements fournis par Réginbert sont naturellement plus précis, car nous disposons cette fois du document original et non de simples emprunts faits peu judicieusement parfois par un chroniqueur aux listes du premier rôle. Le second nous a conservé le texte de toute une série de listes d'ouvrages entrés dans la bibliothèque de Reichenau dans la première moitié du IXe siècle.

Un premier Catalogue établit comment était composée la bibliothèque à la date de la huitième année de l'empereur Louis, c'est-à-dire en 821-822 et par conséquent au temps où commence l'abbatiat d'Erlebald. Cette liste dressée suivant un ordre méthodique et qui range les ouvrages par séries, comprend 415 articles [4]. Ce Catalogue rassemblait, semble-t-il, tous les volumes acquis sous les précédents abbés depuis la fondation du monastère, à l'exception des livres qui étaient déjà perdus. Toutefois le texte, tel qu'il nous est parvenu, présente des lacunes dont témoigne l'absence de titres au début d'un certain nombre de séries qui peut-être comportaient

1. Cf. plus haut, p. 459.

2. L'ensemble de ce *rotulus* ne nous est connu que par une copie faite par Jean Êgon vers 1630 qui l'a eu sous les yeux et qui l'attribue à Réginbert (cf. Lehmann, p. 238-40), lequel d'ailleurs se nomme en tête du dernier Catalogue du rôle (53, p. 258). C'est sans doute par inadvertance que Lehmann (p. 338) range parmi les listes renfermées dans ce *rotulus* le catalogue nº 54 de la 2e partie du IXe siècle.

3. Voir plus haut (p. 296, n. 2) l'éloge qu'en fait Walafrid Strabon.

4. Becker, 6, p. 4 ; Lehmann, 49, p. 244-52. Ce Catalogue nous est connu, non seulement par la copie faite par Êgon du *rotulus* du IXe siècle, mais par une autre copie spéciale conservée dans un ms. du XVe siècle provenant de Murbach (B. Genève, lat. 21).

un plus grand nombre d'ouvrages. Le Catalogue comporte une série de livres de grammaire et de « metra », mais on s'étonne de n'y trouver en dehors de la série des ouvrages de Boëce aucun livre de rhétorique, dialectique et autres Arts Libéraux.

Le *rotulus* renfermait ensuite plusieurs autres Catalogues concernant les acquisitions faites par la bibliothèque sous l'abbatiat d'Erlebald (823-838), la liste des quarante livres, dont douze subsistent, qui ont été écrits au monastère après son avènement, celle des sept livres, dont deux subsistent, qui formaient sa collection personnelle, enfin celle des soixante-sept volumes qui ont été donnés par divers personnages soigneusement mentionnés par le rédacteur, ou qui ont été achetés au temps où Erlebald gouvernait le monastère [1].

Le rôle dressé par Réginbert indique aussi le contenu de neuf volumes, qui ont été écrits dans l'île de Reichenau, après que Ruadhelm en fut devenu abbé [2]. Il s'agit seulement ici des livres exécutés au monastère et auxquels le *rotulus* antérieur fait allusion ; mais le Catalogue omet les dons qu'a pu recueillir la bibliothèque ; il n'indique même pas les noms des bienfaiteurs comme le fait l'autre rôle. Les livres signalés par ces listes se rattachant aux abbatiats d'Erlebald et de Ruadhelm, au total 123 volumes, s'ajoutent, à la date de 842, à une collection qui en comptait déjà 415 en 822. Reichenau possédait par conséquent à la mort de Ruadhelm au moins 538 manuscrits.

Sur le même rôle, Réginbert a dressé en outre la liste des quarante-deux livres que lui-même a écrits, ou qu'il a fait écrire, ou qu'il a reçus en présent de ses amis, sous les abbés Waldo, Heito, Erlebald et Ruadhelm [3]. Il s'agit de sa collection personnelle de livres, de celle dont Walafrid Strabon fait l'éloge, après avoir contribué à la constituer [4]. Évidemment, elle a rejoint la collection de livres du monastère qui a compté dès lors quelque 580 volumes [5].

1. Becker les publie tous les trois sous le même nº 8 ; Lehmann publie sous le nº 50 les livres écrits à Reichenau sous Erlebald et ceux de sa bibliothèque personnelle ; sous le nº 52 ceux qui ont été donnés ou achetés.

2. Becker, 9, p. 19 ; Lehmann, 51, p. 254-5.

3. Becker, 10, p. 19 ; Lehmann, 53, p. 258-262. Cf. plus haut, p. 457.

4. Voir plus haut, p. 457.

5. Un certain nombre d'ouvrages qu'énumère la liste des livres de Réginbert sont mentionnés dans les précédentes listes ; mais la plupart n'y figurent pas. Les premiers représentent sans doute des copies nouvelles, exécutées par Réginbert ou sous sa direction, de livres que possédait déjà la bibliothèque.

Cette série de Catalogues ne signale peut-être pas tous les livres possédés dans la première moitié du IXe siècle par le monastère de Reichenau. Si on compare les renseignements que renfermait le rôle utilisé par Oheim au sujet des livres qu'a fait écrire l'abbé Erlebald ou qui ont été donnés sous son abbatiat, avec ceux que fournit dans le rôle dressé par Réginbert le Catalogue des livres acquis par le même abbé, on s'aperçoit que les noms de maints donateurs signalés par le chroniqueur ne figurent pas dans la seconde liste [1]. Le prêtre Otpret est cité de part et d'autre, mais le plus ancien rôle signale deux livres donnés par lui qu'on ne retrouve pas dans le rôle rédigé par Réginbert. Les Catalogues que celui-ci a établis ou recueillis, n'énuméraient pas, semble-t-il, tous les livres du monastère.

La comparaison de ces listes avec le relevé des manuscrits qui subsistent donne lieu au même soupçon. Il subsiste, à notre connaissance, en provenance de Reichenau, huit manuscrits ou fragments de manuscrits antérieurs au VIIIe siècle [2], quatorze exécutés au VIIIe, neuf datant de la fin de ce siècle ou du début du suivant, soixante-neuf copiés dans les premières années du IXe siècle et cinq qui peuvent être datés de la première moitié de ce même siècle [3]. Parmi ces cent trois manuscrits dont l'exécution est antérieure à la rédaction des Catalogues ou contemporaine de leur établissement, un certain nombre ne peuvent être identifiés avec aucun des manuscrits énumérés dans les Catalogues antérieurs à 842.

Il subsiste en particulier un certain nombre de manuscrits ou fragments de manuscrits d'écriture irlandaise du VIIIe

1. La liste des donateurs de livres dans le premier rôle comprend trente-six noms (Lehmann, 48, p. 237-8) ; celle du rôle de Réginbert trente-deux noms, avec sans doute quelques lacunes dues à l'état du texte (52, p. 256). Mais il n'y a concordance probable entre les deux nomenclatures que pour sept noms, ceux de Salomon, Eberhart, Hartman, Wolfman (Wobrman), Otpret, Éto (Hatto), Erenfrid,

2. B. Karlsruhe, Reichen., Catal. Holder, nº 253 fº 1-9 ; Fragm., 14, 15, 100, 144 ; B. S. Paul Karinthie XXV a 1 ; a 3 ; a 7.

3. VIIIe s. : Holder, nº 57, 221, 222 1re et 2e p., 240, 253 fos 10-183, Fragm. 16, 21-2, 104, 133, 143 ; B. Schaffouse 1 ; B. Wolfenbüttel 513 ; — VIIIe-IXe s : Holder, nos 99, 103, 112, 191 1re P. 248 1re P. 254 2e P. ; Fragm. 17, 79, 140 ; — début du IXe s. : Holder, nos 2, 3, 4, 5, 18, 26, 31, 32, 35, 36, 43, 47, 55, 62, 64, 69, 71, 75-6, 81-2, 85, 87, 92, 94, 98, 102, 105, 108, 113, 125-7, 136, 144-5, 148 1er, et 2e p., 149, 155, 171, 172 1re p., 176, 182, 194-5, 200, 212, 215, 216, 220, 229-30, 245, 251, 258 ; Fragm. 75-6, 127, 141 ; B. S. Gall Stiftsb. 914 ; B. Leyde Voss. lat. 4º5 ; B. Oxford Bodl. Jun. 25 ; B. S. Paul Kar., XXV a 6 ; a 8 XXV, 3.31 b (cf. Lindsay 486) ; B. Stuttgart theol. 2º 95 ; B. Vat. Regin. 713 et Leyde Voss.Q 5 (Grég. de Tours), cf. Lindsay, 482 ; — 1e moitié IXe, Holder, nº 132 ; mss. exécutés de 820-42, nº 100 ; de 836-48, nº 167 ; de 823-38, nos 201, 238.

ou IXe siècle [1] et dont on ne retrouve pas mention dans les Catalogues. Un seul des Catalogues de Saint-Gall a fait place aux manuscrits « scottice scripti ». A Reichenau aucun rédacteur de Catalogue n'a signalé cette catégorie de manuscrits ; mais ceux qui subsistent montrent que le monastère en était pourvu.

A la vérité, des manuscrits très anciens ont pu entrer par dons et achats à la bibliothèque de Reichenau postérieurement à l'établissement des Catalogues dûs à Réginbert. Mais il est peu probable qu'ils aient été tous acquis après 842. C'est particulièrement le cas des manuscrits irlandais, car l'influence irlandaise s'affaiblit dans la deuxième moitié du IXe siècle. Il est donc vraisemblable que la bibliothèque de Reichenau, même si on a égard aux pertes qu'elle a pu subir dès ce temps, renfermait, en 842, un nombre de livres supérieur à celui qu'indiquent les Catalogues dressés par Réginbert.

On peut tenir pour certain que pendant l'abbatiat de Walafrid Strabon qui avait eu Réginbert pour maître, la bibliothèque de Reichenau s'est enrichie encore. Quelque cinquante ans après la date où fut rédigé le *rotulus* de Réginbert, à la fin du IXe siècle, une liste nouvelle de livres insérée en finale d'un Sacramentaire d'âge un peu antérieur [2], témoigne des accroissements de la bibliothèque de Reichenau.

A la vérité, trois cent soixante-deux volumes seulement sont signalés. Mais, à part deux exceptions [3], les textes des Saintes Écritures ont été omis. Les séries relativement riches, en 822, d'ouvrages de droit séculier, de discipline ecclésiastique, de médecine ne sont aucunement représentées dans ce Catalogue. Quelques livres servant à l'autel ont été ajoutés en finale, qui ne sont évidemment qu'une part du lot de

1. Voir plus haut, p. 55.

2. « Hec est summa librorum qui hic habentur » B. Donaueschingen, ms. 191. Ce Catalogue a été attribué tantôt à l'église de Constance, à laquelle le Sacramentaire appartenait dès le XIVe siècle (Haenel), tantôt au monastère de S.-Gall (Becker, 15, p. 32). Holder (*op. cit.*, I, p. VIII) et Lehmann (I, p. 262) le rapportent au monastère de Reichenau, auquel le Sacramentaire a peut-être appartenu d'abord. Comme ils l'observent, il y a des concordances frappantes entre cette liste et les Catalogues de Réginbert d'une part, les mss. conservés d'autre part. Un pointage fait des mss. de saint Augustin donne ce résultat : sur 54 articles d'un ou plusieurs volumes signalés par ce Catalogue, 30 se retrouvent vraisemblablement dans les Catalogues de Réginbert et parfois avec un long titre exactement semblable (ex. gr. : « de bono conjugali, de viduitate, de virginitate, de orando Deo et de opere monachorum » 51, p. 255, l. 14-5 ; 54, p. 264, l. 8-9). La différence peut représenter l'accroissement au cours de 50 ans. Trois mss. seulement de saint-Augustin des Catalogues précédents (49 In epist. ad Romanos — ad Galatos — In Apocalysin ; 53 ad Consentium contra mendacium) manquent dans celui-ci.

3. 54, p. 265, l. 1 et 8. Textus VII epistolarum Pauli — canonicarum epistolarum.

livres liturgiques en service à Reichenau [1]. La comparaison avec les Catalogues antérieurs révèle d'autres lacunes que peuvent expliquer des pertes, des prêts et peut-être l'inadvertance du rédacteur [2]. Mais, dans la plupart des séries représentées, ouvrages des Pères et d'écrivains ecclésiastiques modernes et surtout ouvrages relatifs aux Arts Libéraux et aux auteurs profanes classiques, le nombre des volumes, à la date où fut dressee cette liste, est sensiblement plus considérable qu'en 822 ou 842.

Aux cent trois manuscrits certainement antérieurs au milieu du IXe siècle qui subsistent en provenance de Reichenau quatre-vingts autres s'ajoutent qui peuvent appartenir aussi bien à la seconde qu'à la première moitié du IXe siècle [3]. Sur le chiffre total de ces cent quatre-vingt-trois manuscrits, près d'une centaine ne figurent sur aucun des Catalogues [4]. A supposer que des dons les aient fait entrer postérieurement au IXe siècle dans la bibliothèque du monastère, il est permis de penser qu'ils y avaient pris place au moins au Xe ou XIe siècle. Il y faut ajouter les manuscrits de Reichenau exécutés dans l'Ile ou acquis à partir de la fin du IXe siècle. A la vérité, l'intérêt porté à l'étude est dès lors moindre ; la collection ne s'accroît plus pendant les Xe et XIe siècles au même rythme qu'au siècle précédent. Pourtant, les manuscrits qui subsistent prouvent qu'elle se développe encore. Vingt-sept manuscrits ont été exécutés soit dans les dernières années du IXe soit dans les premières du Xe siècle ; trente-sept sont du Xe, onze de la fin du Xe ou du commencement du siècle suivant ; dix-huit seulement ont été exécutés au cours du XIe siècle [5]. Ces quatre-vingt-treize manuscrits ne représentent

1. Mention est faite aux dernières lignes de 26 volumes de Sacramentaires, de 10 Lectionnaires et de 11 « volumina plenarii » (p. 266). Le nombre des Sacramentaires et Lectionnaires était plus considérable en 822 (p. 248). Aucune mention n'est faite comme en 822, d'Antiphonaires, Psautiers, Homéliaires.

2. Orose, dont le Catal. de 822 signale deux exemplaires, n'est pas mentionné.

3. Holder, nos 14, 15, 19, 38, 52, 74, 77, 93, 97, 100-1, 128, 134, 152-3, 158, 160, 164, 186-8, 191 2e P., 196-8, 202 1e et 2e P., 203, 213, 226-7, 233, 236, 241, 247, 254 1e P., 255, 259 ; Fragm. 3, 5, 19, 23-4, 80-1, 83, 85, 95, 98, 101-3, 105, 109, 116-22, 125-6, 128-32, 134-6, 145-8 ; B. Bamberg A II 53 ; Cambridge Trinity college B. 17-1 ; Cheltenham Phill. 18.908 ; S. Paul Car. XX a 5 ; Vienne, Pal. 482 ; 1815 ; Wolfenbüttel, Helmst 254 ; Zurich, Hist. 27, 28, 73 ; Darmstadt, 896. Mohlberg (*Catal. der Handschr der Zentralbibl. Zurich*, no 74) signale un Psautier avec cantiques du IXe s. (C 12, 265) provenant de Reichenau.

4. Voir les identifications proposées par Holder *(op. cit.)* pour les mss. de Karlsruhe, par Lehmann (p. 231-2) pour ceux qui sont dispersés dans d'autres dépôts.

5. IXe-Xe s., Holder, nos 29, 37, 68, 72, 96, 115, 118, 120-1, 129, 157, 172 2e p., 174, 177, 185, 193, 199, 207-8, 211, 237, 250 ; Fragm. 35, 37, 82, 96, 110 ; — Xe s., nos 45, 49, 67, 73, 79, 80, 91 95, 106-7, 116, 119, 122, 130, 135, 141, 143, 179, 183,

d'ailleurs qu'une portion de ceux qui furent acquis à cette époque par la bibliothèque de Reichenau. Nous savons, en particulier, qu'avant 960, Cunzo à lui seul, avait procuré au monastère une centaine de volumes [1]. Vers 1020, un abbé de Saint-Gall a emprunté, sans doute pour les faire copier, les Philippiques et un Commentaire sur les Topiques de Cicéron et remis en gage de ce prêt la Rhétorique de Cicéron et la Grammaire de Victorinus [2]. La bibliothèque de Reichenau a continué par conséquent de s'enrichir de la fin du IX[e] siècle à la fin du XI[e]. Composée en 842 d'après les Catalogues rédigés à cette date d'au moins 580 manuscrits et sans doute plus importante déjà à cette date, dotée vraisemblablement à la fin du IX[e] siècle de quelque 700 volumes, elle en pouvait comprendre de 8 à 900 au XI[e] siècle, époque où déjà se ralentissent ses accroissements et où peut-être ils suffisent seulement à compenser les pertes [3].

***

Le Catalogue de 822 distribue soigneusement les livres de Reichenau par séries, que les autres Catalogues et les manuscrits qui subsistent permettent de compléter.

La première série est consacrée aux Livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. En 822, le monastère possédait 2 Bibles, 3 exemplaires de l'Heptateuque et 16 volumes renfermant divers livres de l'Ancien Testament, huit exemplaires des 4 Évangiles, quatre des Épîtres de Saint Paul et trois volumes renfermant d'autres Livres du Nouveau Testament [4]. Sous Erlebald fut écrite la moitié d'une autre Bible et le monastère fit l'acquisition d'une autre moitié de Bible [5]. Le rédacteur du Catalogue de la fin du IX[e] siècle a omis délibérément sans doute cette catégorie de manuscrits [6]. Il a subsisté des

192, 205, 223-4, 231, 239, 248 2[e] P. : Fragm. 25-6, 36, 50, 94, 99, 107, 112, 137-8, 153 ; B. Florence B. A. 2 ; — X[e]-XI[e]s., n[os] 84, 142, 146, 150, 178, 217 1[re] et 2[e] P., 244, 246, 249 ; Fragm. 28 ; — XI[e]s., n[os] 16, 65, 83, 156, 161, 175, 232 ; Fragm. 27, 29, 43, 47, 84, 87, 90-1, 97, 106, 123.

1. Lettre de Cunzo aux moines de Reichenau (*Ampliss. coll.*, I, 304) ; Becker, n. 31, p. 64.

2. Lettre de Notker Teutonicus citée par Lehmann, I, p. 227.

3. Sous Immon, après l'an 1000, le monastère a perdu des livres et des pièces de son trésor, mal vus par un abbé ascète (*op. cit.*).

4. Becker, 6, art. 1 à 36, p. 4 et 5 ; Lehmann, 49, p. 244.

5. Becker, 8, art. 1 et 47, p. 16-7 ; Lehmann, 50, p. 253 ; 52, p. 256.

6. Il signale seulement un « textus VII epistolarum Pauli » (Lehmann, 54, p. 265 l. 1) et un autre des Épîtres Canoniques (l. 7).

fragments d'Évangiles du VIe et du VIIIe siècles [1], deux exemplaires des quatre Évangiles de la fin du IXe, un autre du IXe ou Xe, uu quatrième du XIe[2], trois manuscrits des Épîtres de saint Paul, l'un du IXe en grec et en latin, un autre du IXe ou X,e le troisième du XIe, auxquels s'ajoutent peut-être des fragments d'un manuscrit en onciale de l'Épître aux Romains qui aurait appartenu à Reichenau[3]. Nous gardons aussi un exemplaire de la fin du VIIIe siècle de l'Apocalypse et les Épîtres canoniques, un fragment de l'Épître de Jacques du VIIe, un exemplaire du IXe siècle des Livres Sapientiaux[4], en palimpseste un Psautier gallican et des fragments des Proverbes [5].

La série des livres liturgiques n'est décrite que sommairement dans le Catalogue de 822 et le texte en a été mutilé[6]; mais la collection à cette date était considérable : elle comprenait cinquante-huit Sacramentaires, deux Lectionnaires, dix Antiphonaires, huit livres que le Catalogue intitule « Officia » et cinquante Psautiers. Les Homéliaires sont énumérés en une autre série particulière (de libris homeliarum). Les Homéliaires proprement dits sont au nombre de six. Trois autres volumes y sont joints renfermant des commentaires des Épîtres de saint Paul et des Évangiles [7].

L'abbé Erlebald avait à son usage et a laissé sans doute au monastère un Sacramentaire Grégorien et un Missel pour le chant de la messe publique, un Évangéliaire, un Lectionnaire, deux Antiphonaires, un Pénitentiel [8]. Mais en son temps la collection de livres liturgiques s'accrut encore grâce à des achats et surtout aux dons d'un grand nombre de prêtres. Le monastère s'enrichit de vingt et un Missels, quatre Antiphonaires, six Lectionnaires, deux Homéliaires, dix-neuf Psautiers [9].

1. A. Holder, t. II, Fragm. 14 et 16. S. Paul en Carinthie garde des fragments d'un Évangile selon saint Luc en onciale (XXV a 1 cf. Traube, *Zur Palaeogr.*, Unc., 229, *Vorles.* I, 224).

2. A. Holder, nos 207 et 211 ; 174 ; 178.

3. B. Cambridge, Trinity Coll. B 17 ; Holder, nos 185 et 83 ; B. Heidelberg, 369, 256 ; cf. Traube, 67, p. 190.

4. Holder, no 222 ; fragm. 15 ; no 198.

5. Holder, no 112, fos 80-9 sur lesquels ont été récrits des traités de grammaire, Traube 68, p. 198 et B. S. Paul en Carinthie XXV a 3, 2 fos, Traube, 232, p. 225.

6. A la différence des autres séries, celle-ci n'est pas annoncée par un titre ; celui-ci figurait sans doute, peut-être avec l'indication des Évangéliaires et Antiphonaires dans une portion du texte perdue.

7. Becker, 6, p. 9 ; Lehmann, 49, p. 248 et 250.

8. Becker, 8, p. 17 ; Lehmann, 50, p. 254.

9. Becker, p. 17-8 ; Lehmann, 52, p. 256. Aux volumes du Catalogue s'ajoutent le Psautier et l'Homéliaire donnés par Otpret que signale Oheim (48, p. 238).

Parmi les volumes écrits ou acquis par Réginbert avant 842 figurent un Antiphonaire graduel, un livre de chant « Gradualis et Nocturnalis », un recueil d'hymnes pour les Dimanches et fêtes, un livre d' « Orationes » et de « Lectiones », un recueil d'hymnes, leçons, répons, litanies, et deux exemplaires du Livre des psaumes [1].

A s'en tenir aux Sacramentaires et Lectionnaires, signalés par ces divers catalogues, Reichenau devait posséder en 842 59 Sacramentaires, plus 21 Missels et 19 Lectionnaires. Il n'est guère vraisemblable, même si on suppose d'importantes pertes, qu'à la fin du IX[e] siècle, le monastère n'ait plus disposé que de 24 Sacramentaires, 10 Lectionnaires et 11 volumes dits « plenarii » que signale le Catalogue dressé à cette époque [2].

Une note, apposée au XI[e] siècle sur un manuscrit de Reichenau du siècle précédent [3], renferme une portion de l'inventaire des livres liturgiques d'une église qui est sans doute l'une des églises du monastère ; elle signale six Missels, dont l'un en deux volumes, quatre autres avec Graduel, trois livres des Évangiles dont deux avec des plats de reliure décorés d'or et d'argent, deux Lectionnaires dont l'un avec reliure d'ivoire, deux autres avec les Évangiles, cinq Graduels dont l'un avec les Séquences.

Un nombre important de livres liturgiques provenant de Reichenau sont conservés, soit en entier, soit par fragment ; deux Sacramentaires du VIII[e] siècle, deux du IX[e], trois du X[e], quatre du XI[e] [4] ; un Missel gallican palimpseste en onciale, un Missel du X[e] [5], six Lectionnaires des IX et X[e] siècles [6], un Psautier avec cantiques du IX[e] siècle, deux Psautiers des X et XI[e] et un Antiphonaire du XI[e] [7]. Quelques-uns des Homéliaires qui subsistent du IX[e] siècle, au nombre de neuf, peuvent vraisemblablement être identifiés avec les six que signale le Catalogue de 822 ; il subsiste en outre deux Homéliaires de la fin du IX ou du X[e], deux autres du XI[e]. [8]

1. Becker, 10, p. 22-4 ; Lehmann, 53, p. 260-1.
2. Becker, 15, p. 35 ; Lehmann, 54, p. 266, l. 9.
3. N° 143, f° 165 verso publié par Lehmann, 55, p. 266.
4. A. Holder, t. II, Fragm., 17 et 22 ; — 23 et 24 ; — 25 et B. Florence, Magliab. B A 2, B. canton Zurich 75 (X[e] ou XI[e]), cf. Delisle, *Anc. Sacram.*, LXXVIII, p. 208 ; — Holder, 27-9 et B. cant. Zurich, 71 Graduel et Sacram., cf. Delisle, CIV, p. 262.
5. Holder, n° 253 (sous Jérôme sur Mathieu), cf. Traube, p. 190. — Holder t. II, fragm. 26.
6. Holder, t. I, n° 37, 91 ; t. II, fragm. 35-7, 50.
7. B. Zurich, Mohlberg, n° 74 ; — Holder, n[os] 107 et 161 ; — fragm. 43.
8. IX[e] s. Holder, n[os] 15, 18, 19, 26, fragm. 79-81, 83, 85 ; — X[e], n° 29, fragm. 82 ; — XI[e], n° 16, fragm. 84.

Les ouvrages de doctrine sont rangés par le rédacteur du plus ancien Catalogue sous autant de rubriques qu'il mentionne d'auteurs. La série « de opusculis sancti Augustini », compte vingt-cinq volumes [1] en dehors des Extraits d'Eugippius signalés plus loin. A ces vingt-cinq volumes, onze autres ont été ajoutés sous Erlebald, plus un autre apporté par le prêtre Boldman [2] ; un autre recueil de traités de saint Augustin fut écrit sous Ruadhelm [3] ; deux des manuscrits exécutés par Réginbert renfermaient l'un et l'autre des ouvrages d'Augustin [4], soit au total 39 volumes. Dans le Catalogue de la fin du IXe siècle, l'œuvre d'Augustin est représentée par 55 volumes en y comprenant la compilation d'Eugippius [5]. Parmi les manuscrits de saint Augustin en provenance de Reichenau qui subsistent, dix ne peuvent être identifiés avec ceux des Catalogues [6]. Dans la bibliothèque de Reichenau, une soixantaine de manuscrits au moins représentaient au Xe siècle l'œuvre de saint Augustin.

Celle de saint Jérôme tenait vingt-huit volumes dans le Catalogue de 822 [7], auxquels s'ajoutent sept autres manuscrits exécutés sous Erlebald, deux autres sous Ruadhelm, un autre par les soins de Réginbert, soit au total 38 volumes. Le Catalogue de la fin du IXe siècle en énumère cinquante-cinq [8]. La plupart des manuscrits de saint Jérôme conservés peuvent être identifiés avec ceux-là ; mais quatre manuscrits du Xe siècle doivent être ajoutés à ces listes [9].

1. Becker, 6, art. 37-61 ; Lehmann, 49, p. 244-5. Le recueil d'extraits composé par Eugippius est signalé à l'art. 350.

2. Becker, 8, art. 4-14 et 48 ; Lehmann, 50, p. 253 et 52, p. 256, l. 3. La plupart des ouvrages renfermés dans ces volumes manquaient à la collection inventoriée en 822. Trois volumes (p. 253, l. 19) renferment en entier les Commentaires des psaumes, dont la liste de 822 signale seulement deux volumes (p. 245, l. 2) dépareillés.

3. Becker, 9, art. 9 ; Lehmann, 51, p. 255, l. 14.

4. Becker, 10, art. 7 et 33 ; Lehmann, 53, p. 259 et 261.

5. Cf. plus haut, p. 725, n. 2.

6. Holder, Fragm. 100 (VIIe-VIIIe), 152, 195, Fragm. 105 (IXe). Les mss. 95, 143, 249 (X^e^), 246 (X^e^/XIe) ; fragm. 99, 112 (X^e^) sont du Xe ou XIe et par conséquent d'exécution postérieure à la rédaction des divers Catalogues. Lindsay (*Notae lat.* 453) signale en outre un exemplaire du « De quantitate animae » d'Augustin en provenance de Reichenau, à la B. de Darmstadt ms. 896.

7. Becker, 6, art. 62 à 89 ; Lehmann, 49, p. 245-6.

8. Becker, 8, art. 21-4, 34-6 ; 9, art. 2 et 3 ; 10, art. 33 ; 15, art. 1-50, 53-7 ; Lehmann, 50, p. 253 ; 51, p. 255 ; 53, p. 261 ; 54, p. 263.

9. Holder, n°s 223-4 ; fragm. 96.

Les œuvres de saint Grégoire [1] et de Bède sont après celles-là les mieux représentées dans la série des Pères de la bibliothèque de Reichenau. Elle renfermait aussi le Pasteur d'Hermas, des œuvres d'Ambroise [2], Léon, Cyprien, Hilaire, Origène, Basile, Athanase, Jean Chrysostome, Orose, Eucher, Prosper, Isidore, Cassien, Cassiodore, Primasius, Aldhelme Juste, Boëce, Alcuin, le *Prognosticon* de Julien, le *liber Scintillarum* et parmi les écrivains contemporains Smaragde, Haimon, Raban Maur, Jonas, Amolon de Lyon. A cette section appartient aussi dans le Catalogue de 822 la série des 4 volumes de gloses sur divers docteurs, les Livres saints, les Canons et les Règles.

Quelque deux cents volumes renfermant des œuvres doctrinales sont énumérés dans les diverses listes antérieures à l'an 842 [3]. Le Catalogue de la fin du IX[e] siècle en compte 275 ; encore présente-t-il des lacunes qu'accusent les précédents Catalogues. Parmi les manuscrits d'œuvres théologiques antérieures au X[e] siècle qui sont conservés, il en est aussi qui ne peuvent être identifiés avec ceux des Catalogues ; avec l'apport des manuscrits du X[e] et du XI[e] siècles, c'est une cinquantaine de volumes qui s'ajoutent à la masse des manuscrits de cette catégorie que font connaître les Catalogues.

La section du droit était représentée dans le Catalogue de 822 par sept manuscrits au moins de lois romaines et barbares, Code Théodosien, Loi Salique, Lois des Ripuaires, des Alamans, des Lombards, Capitulaires de Charlemagne, de Louis le Pieux, en plusieurs exemplaires [4], six volumes renfermant des Règles monastiques et huit volumes de Canons [5]. Sous Erlebald, s'y ajoutèrent deux nouveaux exemplaires de la Loi des Alamans, dont l'un renfermait en outre un Pénitentiel [6]. Réginbert a écrit ou acheté trois manuscrits des Lois,

1. Becker, 6, art. 90-109 où sont comprises toutes les œuvres de saint Grégoire Le Catal. de la fin du IX[e] siècle signale les extraits de Lathcen et de Patérius (15 art. 150-1).

2. Il subsiste cinq feuillets du « De fide catholica » d'Ambroise (B. S. Paul en Car., XXV a 1 ; cf. Traube *Zur Palaeogr.*, Unc. 230, p. 224).

3. Nous en comptons 141 dans le 1[er] catalogue, et une cinquantaine dans les suivants.

4. Becker, 6, art. 142-8 ; Lehmann, 43, p. 247. Le texte mutilé ne renferme plus le titre de la série et peut-être ceux de quelques manuscrits ont-ils aussi disparu. Aux *Capitula* de Charles et de Louis sont joints : « capitula ejus de nutriendis animalibus et laborandi cura in domestica agricultura » (Capitulaire » de villis »).

5. Becker, art. 381-6 ; Lehmann, p. 251 ; 364-71 ; Lehmann, p. 250.

6. Becker, 8, art. 39 et 82 ; Lehmann, 50, p. 254, l. 8 et 52, p. 256, l. 18.

un manuscrit de la Règle de saint Benoît, un de la Règle de saint Pachome et des Pénitentiels [1]. Aucun ouvrage de droit ne figure dans le Catalogue de la fin du IXe siècle. Il subsiste un recueil de canons écrit en onciale, un manuscrit du VIIIe ou IXe siècle de la *Dionysio Hadriana*, un du Xe ou XIe de la *Collectio Anselmo dicata*, un autre de la Règle de saint Benoît, des fragments des Lois des Wisigoths et des Lombards [2].

En 822, la série « De vita patrum » compte onze volumes, celle « De passionibus sanctorum », cinq. Réginbert a écrit ou acquis huit autres volumes de Vies ou Passions des Saints. Le Catalogue de la fin du IXe siècle signale seize volumes de Vies des Pères [3].

A la différence des deux séries hagiographiques, les ouvrages d'histoire religieuse et profane ne constituent pas une série dans le Catalogue de 822 ; on trouve signalés çà et là les Vies des hommes illustres de saint Jérôme, la Chronique d'Eusèbe et de Jérôme, les *excerpta* de l'Histoire de Josèphe sur la Guerre des Juifs, les XI livres des Antiquités de Josèphe et les VIII livres de la Captivité des Juifs, l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe et celle de Rufin, les *Gesta* des pontifes romains, le *De excidio Trojae* de Darès le phrygien, Apollonius, la Chronique de Grégoire de Tours, les *Gesta Karoli*, deux exemplaires des Histoires d'Orose, l'Histoire ecclésiastique des Angles de Bède[4]. Sous Erlebald furent acquis deux nouveaux exemplaires de Josèphe et un de Grégoire de Tours [5]. L'un des volumes exécuté par Réginbert contenait la Chronique d'Eusèbe, de Jérôme et de Prosper, celle de Cassiodore, de Jordanès et de Bède. Un autre renfermait les 6 âges du monde que suivait l'Histoire de Charles Martel, Pépin, Charlemagne et Louis [6]. Le Catalogue de la fin du IXe siècle signale l'Histoire des Romains, c'est-à-dire sans doute les « Gesta Romanorum » de Jordanès, la Chronique de Fréculphe, l'Histoire des

1. 10, art. 17-19 ; Lehmann, 53, p. 260 ; art. 20, 40, 22.

2. B. S. Paul en Carinthie, XXV a 7, cf. Traube, *Zur Palaeogr.*, Unc. 233, p. 225 ; Holder, t. I, nos 103, 128, 142 ; t. II, Fragm. 143-4.

3. Becker, 6, art. 120-30 ; 387-91 ; 10, art. 9-16 ; 15, art. 292-308 ; Lehmann, 49, p. 247 et 251 ; 53, p. 259-60 ; 54, p 265

4. Lehmann, 49, p. 246, l. 4, 9, 25, 28 ; p. 247, l. 23-5, 28-9 ; p. 248, l. 4, 6, 29-30 ; p. 249, l. 31.

5. 50, p. 254, l. 7 ; 52, p. 255, l. 30 et 31. Il subsiste un exemplaire de Grég. de Tours provenant de Reichenau du début du IXe s. (B. Vat. Regin. 713 et B. Leyde Voss. Q 5, cf. Lindsay, *Notae. lat.*, 482)

6. 53, art. 3 et 36, p. 258 et 261. Le catal. de 822 indique aussi la « computatio annorum per sex mundi aetates » (p. 247, l. 37).

Lombards, l'Histoire tripartite en deux volumes, une Histoire ecclésiastique, l'œuvre de Josèphe en quatre volumes, deux exemplaires du « De illustribus viris » de Gennadius, ainsi que le Catilina de Salluste et les Histoires de Trogue-Pompée [1].

En 822, le monastère possédait une *mappa mundi* en deux rouleaux [2]. Réginbert avait acquis de Walafrid les extraits faits par Adamnanus de l'ouvrage de l'évêque Arculfus « De locis sanctis ultramarinis ». Le Catalogue de la fin du IXe siècle signale le géographe Solin [3].

Le Catalogue de la fin du IXe siècle fait place aux traités d'ensemble des sept Arts libéraux dont il mentionne trois ouvrages, l'un sans nom d'auteur, les deux autres sous les noms de Cassiodore et d'Aristote. Il signale aussi quatre exemplaires de Martianus Capella [4]. Vraisemblablement, quelques-uns de ces livres appartenaient déjà, en 822, au monastère. Le texte du premier Catalogue renfermait sans doute une série relative aux Arts Libéraux qui a en partie péri.

La section des livres de Grammaire et des Mètres a du moins subsisté. En 822, le monastère possédait dix volumes de Priscien, Donat, Pompée, Sergius, Asper, etc., la métrique de Béde, l' « Orthographia » de Caper et d'Agrœcius, outre le « De orthographia » de Bède. Sous Erlebald s'ajoute encore un exemplaire de Priscien. Réginbert a copié la Grammaire de Donat et la Métrique de Bède dans le second livre qu'il a exécuté, et de nouveau dans son quatrième livre, les grammaires de Donat [5]. Parmi les manuscrits qui subsistent, quatre ont pour objet l'*ars grammatica* et on conserve onze fragments de manuscrits analogues [6].

Le catalogue de 822 mentionne un *codex* renfermant des gloses « de diversis rebus » qu'on peut sans doute identifier

1. Lehmann, 54, p. 265, l. 27-33 ; p. 266, l. 4-7. Le Catal. indique des « excerpta Pompeii » et un volume « hystoriarum Pompeii Trogi ». Il s'agit d'abord d'extraits soit de l'historien, soit du grammairien Pompée, et certainement ensuite du livre des Histoires de Trogue Pompée, évidemment sous la forme du résumé de Justin. Le rédacteur signale le « de illustribus viris » de Gennadius. Il s'agit sans doute du « de scriptoribus ecclesiasticis » de cet écrivain, à moins que le rédacteur n'ait mis sous son nom l'ouvrage de saint Jérôme.

2. 49, p. 248, l. 5.

3. 53, art. 30, p. 261 ; 54, p. 265, l. 29.

4. 54, p. 265, l. 38-9 ; p. 266, n. 8 et p. 265, l. 36.

5. « De libris Prisciani », 49, p. 251-2 ; 50, p. 253, l. 37 ; 53, p. 258-9.

6. Holder, t. I, nos 73, 112, 116, 132 ; t. II, fragm. 116-126.

avec un manuscrit du VIII[e] siècle qui subsiste et qui renferme une explication en langage commun d'un certain nombre de termes des Livres saints, puis un Glossaire alphabétique. Un autre Glossaire analogue et du même temps est également conservé [1].

La série des Mètres [2] dans le Catalogue de 822 ne comprend, à l'exception de Virgile, que les œuvres des poètes chrétiens Sedulius, Juvencus, Bède, Prosper, Paulin, Arator, Prudence, Fortunat, Dracontius, Aldhelme [3]. Parmi les œuvres de Boëce figure le « De consolatione philosophiae ». Réginbert a fait figurer le *metrum* de Juvencus et de Sedulius dans le volume qui renferme la grammaire de Donat et deux manuscrits de ces poètes ont été conservés [4]. Dans le Catalogue de 822 sont rangés parmi les ouvrages d'histoire les « carmina theodisca », ceux sans doute que Réginbert a copiés. Dans un autre manuscrit de Réginbert figurent des « carmina diversa ad docendum theodiscam linguam » [5].

Parmi les Mètres des poètes profanes, nous ne trouvons au catalogue de 822 que deux exemplaires de Virgile. Celui de la fin du IX[e] siècle signale Perse et Juvénal, l'Art d'aimer et les Métamorphoses d'Ovide, Stace, le « de Proserpina » de Claudien [6]. Horace ne devait pas être inconnu à Reichenau, puisqu'il subsiste un fragment d'un manuscrit de ses œuvres de la fin du IX[e] ou du X[e] [7].

Le Catalogue de la fin du IX[e] siècle signale en outre quelques ouvrages profanes antiques, les Saturnales de Macrobe, le Catilina de Salluste, les Questions naturelles et le *ad Luci-*

1. Holder, ms. 249 et 99. Holder, p. 157, identifie le premier avec le Glossaire « de diversis rebus » du Catal. de 822 (Becker, art. 395). Les deux Glossaires de Reichenau, tenus pour les premiers témoins de l'ancienne langue romane, ont été publiés par E. Koschwitz, *Les plus anciens monuments de la langue française*, Leipzig 1913 et par W. Foerster et Koschwitz, *Altfranzœsisches Uebungsbuch*, 6[e] éd., Leipzig 1921. Sur le premier de ces Glossaires, cf. F. Diez, *Anciens glossaires romans*, ouvrage traduit par A. Bauer, *B. Ec. H. Études*, fasc. 5, p. 1 et suiv.

2. Lehmann, p. 250. La série n'est pas annoncée ; peut-être le titre figurait-il dans une portion perdue du texte mutilé à cette place. Quoi qu'il en soit, l'expression « metrum » précède tous les titres des volumes mentionnés dans cette dernière partie du Catalogue (art. 406-15).

3. *Loc. cit.* Le *metrum* de Fortunat est signalé aussi dans le Catal. de la fin du IX[e] s., 54, p. 266, l. 1.

4. 53, art. 4, p. 259 ; Holder, I, ms. 217 1[re] et 2[e] Partie.

5. 49, p. 248, l. 4 ; 53, art. 21 et 22, p. 260.

6. 49, p. 252, l. 22-3 (le même Catal. signale (l. 10) le « metrum cento Probae liber I Vergiliaca manuscripta ») ; 54, p. 265, l. 36-8 ; p. 266, l. 5.

7. Holder, t. II, Fragm. 110.

lium de Senéque avec le livre des lettres de Sénèque et de saint Paul [1].

Les Arts Libéraux autres que la grammaire ne sont représentés dans le Catalogue de 822 que par la Dialectique et la Rhétorique d'Alcuin, l'Arithmétique de Boëce et un autre traité d'Arithmétique, le « De temporibus » et la Géométrie de Boëce, l'Astrologie d'Aratus, et un livre de l'« Ars medicinae », qui tous sont rangés sous la rubrique « De opusculis Boetii ». Il est vraisemblable que le Catalogue renfermait des sections relatives à ces diverses disciplines, dont une seule, celle des livres de médecine est conservée. Cette série comporte huit volumes d'ouvrages de médecine [2]. Parmi les ouvrages d'histoire ont été rangés un volume sur l'architecture et une « mappae clavicula de efficiendo auro », qui est peut-être un traité d'alchimie ou de technique d'orfèvrerie [3]. Sous Ruadhelm ont été acquis les dix livres du « De architectura » de Vitruve, un livre de l'art de la géométrie, le livre d'astrologie d'Hygin [4]. Parmi les livres de Réginbert figurent un nouvel exemplaire de l'art de la Rhétorique et de la Dialectique d'Alcuin, le « De musica arte » et la Géométrie de Boëce, l'Astrologie d'Aratus, le « De mensione universi orbis » de Jules César, la Cosmographie d'Aethicus, l'Architecture de Faventinus, le livre sur les Herbes d'Apulée, le « De natura rerum » de Pline, un « Libellus de arte medicinae » [5]. Dans le Catalogue de la fin du IX[e] siècle sont mentionnés les Catégories d'Aristote, la Dialectique d'Augustin, son « De musica », la Rhétorique de Victorinus, le Commentaire de Chalcidius sur le Timée de Platon, la Géométrie de Boëce et le « De re militari » de Végèce, un volume sur les « res naturales » sans nom d'auteur et les Questions naturelles de Sénèque [6]. Ce ne sont pas, semble-t-il, les moines de Reichenau qui ont sacrifié un exemplaire de l'Histoire naturelle de Pline dont on retrouve des fragments en onciale sous un Commentaire de saint Jérôme sur l'Ecclésiaste récrit au VIII[e] siècle [7].

1. 54, p. 266.

2. « De libris medicinae artis », 49, p. 248. Un autre figure p. 250, l. 18, parmi les ouvrages de Bède.

3. 49, p. 247, l. 25-6. Cf. t. III, *Églises et trésors des églises*, p. 187.

4. 51, p. 255.

5. 53, p. 258-61.

6. 54, p. 265.

7. Plus haut. p. 721.

§ 6. — Bibliothèque de Saint-Gall

Une série de Catalogues, échelonnés au long du IXe siècle, nous renseigne sur les diverses étapes d'accroissement et sur la composition de la bibliothèque de Saint-Gall à cette époque. Les très nombreux manuscrits qui subsistent d'âge antérieur au XIIe siècle réunis dans la bibliothèque de l'ancien établissement monastique (Stiftsbibliothek [1]) ou dispersés dans d'autres dépôts [2], achèvent de fournir sur l'histoire de cette collection, du VIIIe à la fin du XIe siècle, des données que nous ne possédons avec une telle abondance pour aucune autre.

Au rapport de Ratpert, Saint-Gall souffrit grande pénurie de livres (maximam penuriam) [3] jusqu'au temps de l'abbé Gozbert (816-836). Cette impression d'indigence n'était ressentie sans doute que par contraste avec l'abondance qui suivit. Nous connaissons en effet nombre de manuscrits qui ont figuré certainement dans la bibliothèque primitive du monassère. Des livres « scottice scripti », du VIIIe siècle, ou même antérieurs à cette époque, ont probablement pris place dans la bibliothèque naissante du monastère et représentaient soit une part du fonds primitif, qu'auraient constitué saint Gall et ses premiers compagnons, soit les additions qu'y ont pu faire par la suite les voyageurs irlandais [4]. Nous gardons aussi parmi les manuscrits conservés un témoin de l'apport des missionnaires anglo-saxons [5]. Un certain nombre de manuscrits ont été exécutés en écriture rhétique dès la seconde moitié du VIIIe siècle à Saint-Gall, notamment ceux qui sont de la main de Winithar et de ses compagnons [6]. Ceux-là ont appartenu certainement dès cette époque à la bibliothèque du monastère. Il s'y ajoutait d'autres livres, provenant soit d'églises voisines, Coire, peut-être Constance et Reichenau, soit d'églises plus lointaines, de Germanie, de France [7] et

1. Cf. Scherrer Gustav, *Verzeichniss der Haudschriften der Stiftsbibliothek von S. Gallen*, Halle 1875.

2. Paul Lehmann a dressé la liste des mss. provenant de S. Gall qui ont été dispersés dans 22 autres bibliothèques (*Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz*, t. I, p. 62-5). Le plus grand nombre se rencontrent dans la B. de Zurich, cf. C. Mohlberg, *Katal. der Handschriften der Zentralbibl. Zurich*, 1932.

3. *Ratperti casus s. Galli*, *SS.*, II, 66.

4. Sur les plus anciens mss. irlandais de S. Gall, cf. Brauer, *Die Büchereivon S. Gallen*, p. 16 et suiv., voir aussi plus haut, p. 53-5,

5. Stiftsb., ms. 913, cf. plus haut, p. 62-3.

6. Voir plus haut, p. 301 et suiv.

7. Plus haut, p. 172, 205. 305

d'Italie [1], livres anciens dont elles se désaisissaient [2], ou copies récemment exécutées dans leur *scriptorium* .

C'est sans doute au temps de Gozbert, qu'ont été acquis la plupart des manuscrits antérieurs au milieu du IXe siècle que l'atelier de Saint-Gall n'a pas produits et c'est certainement lui qui a fait exécuter le plus grand nombre des livres sortis de ce *scriptorium* pendant les premières années du IXe siècle, bien qu'un seul porte son nom [3]. Diplomate et bien en cour, cet abbé obtint, en 816, de Louis le Pieux le diplôme qui affranchissait Saint-Gall de toute dépendance vis-à-vis de l'église de Constance. Grand bâtisseur, il entreprit de reconstruire entièrement le monastère [4] et reçut à cette occasion du palais un plan général de distribution des bâtiments dont la bibliothèque de Saint-Gall a gardé l'original [5]. Il était aussi collectionneur de livres, dont il approvisionna le monastère en si grande abondance (librorum tantam copiam). Ratpert dit qu'il les a exécutés (patravit) [6]. Il faut entendre sans doute qu'il les a réunis, tant en faisant travailler ses scribes, qu'en faisant venir des livres du dehors. Ratpert ajoute qu'il sera facile à qui le voudra de savoir quels furent ces ouvrages et quel en a été le nombre. Existait-il de son temps un Catalogue des livres acquis sous cet abbé ? On peut le soupçonner, mais Ratpert ne le dit pas expressément et si un Catalogue a été dressé avant ceux de Grimald, cette liste n'a pas survécu.

La plupart au moins des manuscrits contemporains de Gozbert ou exécutés avant son abbatiat qui ont subsisté dans la bibliothèque de Saint-Gall, y figuraient déjà en son temps. Mais beaucoup sans doute parmi ceux qu'elle possédait alors n'ont pas survécu [7]. Nous conservons dix-huit manuscrits ou fragments de manuscrits en provenance de ce monastère antérieurs au VIIe siècle [8], neuf manuscrits ou fragments de

1. C'est évidemment le cas des mss. mérovingiens en papyrus 226 ; cf. Brauer, p. 13.

2. Notamment le ms. 553, vie de saint Colomban par Jonas qui paraît être venu de Bobbio, cf. Brauer, p. 14.

3. Ms. 254, Commentaire sur Isaïe ; cf. Brauer, p. 52.

4. Suivant Brauer, *loc. cit.*, c'est la disparition des charges du monastère vis-à-vis des évêques de Constance, qui permit de subvenir à ces dépenses. La prospérité financière de l'établissement favorise aussi le développement de la bibliothèque.

5. Stiftsb., 1092 ; cf. t. III, *L'invent. de la propr.*, p. 86.

6. *Casus s. Galli, loc. cit.*

7. Il ne subsiste qu'un seul volume (ms. 210) des sept volumes que comportaient les *Moralia* de saint Grégoire (Brauer 28).

8. Fragm. de huit mss. du VIe siècle récrits au VIIIe (Stiftsb., ms. 908) ; de quatre mss. du V-VIe siècle, récrits également au VIIIe (ms. 912) ; toutefois ils ont pu appartenir jadis à une autre église et n'être entrés dans la B. de S. Gall qu'après avoir été

manuscrits du VIIe ou du début du VIIIe [1]. Dans la deuxième moitié du VIIIe siècle, grâce en particulier à Winithar, le *scriptorium* de Saint Gall a produit un certain nombre de manuscrits [2] et beaucoup d'autres de cette époque ont été acquis alors ou au début du siècle suivant. Il ne subsiste pas moins de quarante-six manuscrits du VIIIe siècle et vingt-quatre des premières années du IXe siècle provenant de ce monastère [3]. La plus grande partie au moins de cette centaine de manuscrits et certainement beaucoup d'autres qui ont péri [4], étaient en possession des moines de Saint-Gall dès le premier quart du IXe siècle.

A s'en tenir à ces seules données antérieures à l'abbatiat de Grimald, on peut se représenter la bibliothèque telle qu'elle était constituée au temps de Gozbert. Elle peut déjà sans doute être distribuée en séries [5] comprenant des manuscrits des Saintes Écritures, des Pères, des Gloses, des Règles monastiques et des Lois ecclésiastiques et civiles, des ouvrages d'histoire et d'hagiographie, des « metra » et de nombreux livres de grammaire ou autres ouvrages « de arte ». Ce premier fonds, important déjà, va recevoir, au temps de Grimald et d'Hartmut et après eux encore au cours du Xe et même du XIe siècle, des accroissements bien plus considérables.

récrits ; fragm. de Virgile III-IVe s. (1394, t. I, n° 1), d'Évangiles V-VIe s. et d'Évangiles VIe s. (1395, t. II, n° 1 et 2), ms. de Lactance en onciale récrit à Saint-Gall au VIIIe siècle (ms. 213 ; cf. Löffler, p. 48). Le Rhetische Museum de Coire renferme aussi des débris d'Évangiles préhéronymiens. en onciale, provenant de S. Gall (Lehmann, p. 63), la B. de Zurich, des fragments d'Évangiles du VIe (C. 79 b., n° 3, Catal. dressé par Mohlberg, n° 110).

1. Stiftsb., mss. 188, 214, 226 (en papyrus renfermant saint Isidore et saint Eucher, ms. venu des environs de Lyon suivant L. Traube *B. Ec. chartes* 1903, p. 456), 730 (avec fragm. B. Zurich, A 317 et C. 389), 908, 913, 1395 fragm. + II, 3-5, 7.

2. Cf. plus haut, p. 301 et suiv.

3. VIIIe s. Stiftsb., mss., 2, 6, 11, 40, 44, 51, 60, 70, 108-9, 120, 124-6, 133, 185, 189, 193, 213, 225, 227-8, 238, 242 (fragm. du VIII), 249, 567 (en partie), 635, 731, 761, 876, 904, 907, 908, 911-2, 914, 1394 A. I. fragm. 3, 1395, t. II, fragm. 6, 8, 14 (cf. fragm. 19 du C 184 de Zurich, Mohlberg n° 207), 1396, t. V, Grammaticalia, 1 ; B. Vatican, Regin. 713 (Frédégaire), B. Vienne Pal. 743, B. Zurich C. 65, (287) Mohlberg n° 95. Le Ms. C 64 (286, Mohlberg, n° 94), est du VIIIe ou IXe. Lindsay pense que le ms. Voss. Q 69 de la B. Univ. de Leyde pourrait venir aussi de S. Gall (*Notae lat.*, 460) ; — début du IXe s., mss. 20, 29, 73, 210, 212, 216-7, 221, 230, 233, 235, 259, 295, 348-50, 548, 671, 675, 682, 729 ; B. Leyde Voss. lat. 4^o69 ; B. Zurich 79 b. (fragm.). Lindsay (*Notae lat.*, p. 460) pense que le ms. d'Idace de Leyde Voss. Q 5, du début du IXe siècle, provient aussi de S. Gall.

4. « Qui, quales et quot fuerint, qui diligentius quaesierit, invenire poterit » (*SS.*, II, 66).

5. Brauer a dressé la liste des mss. du VIIIe et du début du IXe siècle distribués par lui en séries. Nous renvoyons à cet essai de description de la bibliothèque de Saint Gall aux temps antérieurs à l'abbatiat de Grimald, une étude étant faite plus loin de la bibliothèque pour l'ensemble de la période antérieure au XIIe siècle.

Un certain nombre de Catalogues concernant la bibliothèque de Saint-Gall, dressés au cours du IXe siècle, postérieurement à l'abbatiat de Gozbert, ont été conservés [1]. Le plus ancien a pour titre *Breviarium librorum de coenobio sancti Galli confessoris Christi* [2]. Les livres y sont classés méthodiquement par séries. Le manuscrit autographe comporte des additions faites par une seconde main en interligne à la fin de chaque série et d'une troisième main des gloses marginales [3]. L'écriture du manuscrit original, la mention faite d'ouvrages de Raban Maur et de Walafrid Strabon reportent la composition du *Breviarium* au milieu du IXe siècle [4]. On a observé que quelques-uns des ouvrages inscrits par la première main se retrouvent dans le Catalogue des livres exécutés sous l'abbatiat de Grimald [5]. Bien qu'à la vérité, celui-ci ait pu faire prendre nouvelle copie de manuscrits possédés déjà par le monastère, il est vraisemblable que le *Breviarium* a été rédigé après l'entrée en fonctions de cet abbé en 841. D'autre part, parmi les livres dont la mention a été ajoutée postérieurement à la première rédaction, il en est aussi un certain nombre qui figurent dans la liste des livres qu'ont procurés Grimald et Hartmut. Par conséquent, le *Breviarium* en son état primitif, a été rédigé avant la fin de l'abbatiat de Grimald [6].

Un peu plus tard, des additions furent faites sur le manuscrit original par une seconde main. En celle-ci on croit reconnaître l'écriture d'Hartmut qui, à la fin de chaque série, aurait inscrit les livres nouvellement exécutés par ses soins à mesure qu'ils entraient dans la bibliothèque. Si Hartmut

1. Becker a publié comme le plus ancien des Catalogues de S. Gall, un Catalogue ajouté à un Sacramentaire grégorien (Donaueschingen 191) et qui est annoncé en ces termes « Hec est summa librorum qui hic habentur » (15, p. 32-4). Dom Leclercq l'a reproduit en l'attribuant aussi à S. Gall (*Dict. archéol. chrét.*, t. VI 1re p. col. 112-4). Gottlieb a fait observer que cette identification ne repcsait que sur une conjecture sans fondement. Ce Catalogue concerne en réalité la bibliothèque de Reichenau ; le Sacramentaire où il a été copié provient du même monastère. Voir plus haut, p. 725, n. 2.

2. Becker, n. 22, p. 43-53 ; Gottlieb, n. 185 ; Lehmann, n. 16, p. 71-82.

3. Cf. Lehmann, p. 67-8. Le ms. original avec les additions qu'il a reçues est conservé dans la Stiftsb. ms. 728, f°s 4-21. Une copie du IX/X (ms. 267, f°s 3-25) ne renferme pas les gloses marginales du précédent.

4. Cf. Lehmann, p. 68.

5. Voir la liste dressée par Lehmann, *loc. cit.*, des livres qui figurent à la fois sur les deux Catalogues.

6. Lehmann dresse également la liste des livres signalés dans les additions du *Breviarium*, qui figurent aussi sur la liste des livres acquis par la bibliothèque sous Grimald (69) et aussi sous Hartmut (69-70).

est vraiment l'auteur de ces additions, il les continua jusque dans les premières années de son abbatiat [1]. Parmi les livres ainsi mentionnés furent insérés par lui des volumes provenant de libéralité auxquelles lui-même et Grimald étaient étrangers ; car tous ne figurent pas dans les Catalogues des livres exécutés ou donnés par eux. Ces additions eurent vraisemblablement aussi pour objet des livres que le premier rédacteur du *Breviarium* avait oubliés ; c'est sans doute le cas des seize Psautiers complets et des cinq recueils d'extraits des psaumes qui figurent parmi les mentions postérieures et peut-être aussi de quelques-uns des volumes signalés comme étant anciens ,vieux, très vieux [2].

A cette seconde main doit être aussi rapportée toute une section inscrite en tête du manuscrit, sur un blanc qui précédait le titre du *Breviarium*, section qui signale les *libri scottice scripti* [3]. Tous les livres d'écriture irlandaise que possédait le monastère n'y figurent pas, car le texte primitif du *Breviarium* indique déjà deux Évangiles selon saint Jean « scottice scripta ». Une note de la seconde main nous apprend que l'un des ouvrages de Prosper signalés par le *Breviarium* est un petit manuscrit irlandais (unum fuit Scotticum pusillum). Parmi les additions interlinéaires figure également un recueil de sermons « in volumine scottico veteri » [4]. L'origine d'une part au moins de l'importante collection de manuscrits irlandais que représente l'addition « de libris scottice scriptis », peut être vraisemblablement discernée. Sous Grimald, au témoignage d'Ekkehard IV [5], l'évêque scot Marcus et son neveu Marcellus se fixèrent à Saint-Gall, en conservant les livres et objets précieux qui figuraient dans leurs bagages. Grimald a donné à Marcus un Psautier qui lui appartenait en propre (de suo) [6]. Marcus et Marcellus ont sans doute de leur côté légué au monastère les livres scots qu'ils avaient apportés et ceux qu'ils avaient pu exécuter à Saint-Gall. Ces livres figurent vraisemblablement parmi ceux qu'Hartmut ou un autre ajouta en tête du *Breviarium*.

Une troisième main a introduit des gloses qui renseignent sur l'état du manuscrit (bene scriptum, vetustum, disjectum,

1. Cf. Lehmann, p. 67 et 70.
2. Lehmann, p. 80, l. 32 ; p. 74, l. 2 ; p. 80, l. 26-7, 31, 34 ; p. 81, l. 10.
3. Cf. Lehmann, p. 67. Cette section qui précède le *Breviarium*, n'est pas reproduite dans la copie faite de celui-ci dans le ms. 267 (p. 70).
4. Lehmann, p. 72, l. 14 ; p. 75, l. 3 ; p. 80, l. 34.
5. SS II, 78.
6. Lehmann, 17, p. 89.

corruptum, legi non potest), les services qu'il peut rendre ou ne pas rendre (inutile), l'erreur (mendacium) commise sans doute par le rédacteur du Catalogue en signalant tel ouvrage dans un volume qui ne le contient pas. Le glossateur note que tels livres se trouvent présentement à l'école, au *sacrarium*, entre les mains d'un tel, que tel autre livre a été rendu à Reichenau mais remplacé par une copie [1], qu'un autre est détenu par un certain Rodin qui affirme en être le propriétaire. L'annotateur signale qu'il n'a jamais vu tel volume (non vidi), qu'il n'existe plus (nihil est), qu'il est perdu (perditum). De plusieurs il est dit qu'il faut les rechercher (require). Ces observations ne nous renseignent pas sur les accroissements dont a bénéficié la bibliothèque après la rédaction du Catalogue primitif, mais montrent comment elle subissait des pertes dans le même temps où elle s'enrichissait. Une vingtaine de manuscrits ne se retrouvaient plus, au temps où le Catalogue était l'objet de ce pointage antérieur à la fin du IXe siècle.

Les volumes que la première main inscrivit derrière le titre de *Breviarium* sont au nombre de 284. Une liste de trente livres « scottice scripti » fut placée ensuite en tête du manuscrit. En interligne ont été ajoutés cent-quatorze volumes, rôles ou cahiers. Toutes additions comprises, ce Catalogue énumère 428 manuscrits.

Le *Breviarium* n'indique pas d'ailleurs tous les livres que possédait le monastère, au temps où il fut rédigé ou complété. Toutes les séries de livres sont représentées et annoncées par un titre à l'exception de ceux qui servent à l'autel et au chœur. A part en effet des Antiphonaires et un petit volume renfermant des hymnes et un Pénitentiel [2], il n'est fait mention d'aucun livre liturgique. Le monastère possédait pourtant certainement et en grand nombre des Sacramentaires, Évangéliaires, Lectionnaires, etc. On en peut conclure que le Catalogue exclut les livres qui sont conservés dans le *sacrarium*. L'annotateur du *Breviarium* signale que tel livre est pour l'instant « ad sacrarium »; il a sans doute été emprunté par le sacriste et a rejoint provisoirement les livres qui sont habituellement conservés dans la sacristie.

On peut aussi s'étonner que la série des *metra* et celle des

1. « habet domna Rickart » (p. 72-3) ; « Liutwardus habet », (p. 73 et 76) ; « Wolfkeri est » ; « Ruodinum vidi habere qui dixit suum esse » (p. 76) ; « redditae sunt ad Augiam et patrate sunt novae », (p. 72).

2. Lehmann, p. 77, l. 24 et 79 l. 20 ; Becker, art. 263-7 et 307.

livres de grammaire, ne comporte aucun poète, historien ou orateur profane anciens. Les gloses notent au regard de deux manuscrits qu'ils se trouvent « ad scolam » [1] ; ont-ils rejoint là une autre collection de mètres, d'ouvrages de grammaire et des autres Arts Libéraux servant à l'instruction des *scolastici* et où on aurait trouvé les livres qui font défaut à la bibliothèque claustrale ?

En plus du *Breviarium* et des 2 ou 3 éditions qui peuvent être distinguées de ce document, nous disposons de quatre autres Catalogues de livres que le monastère doit à Grimald et à Hartmut. L'un énumère les volumes qu'avec l'aide de son prévôt Hartmut, l'abbé Grimald a fait faire (patravit), au cours de 31 années d'abbatiat (841-72), sous le roi de Germanie Louis [2], ou suivant une autre recension ceux qu'Hartmut a composés (composuit) sous l'abbé Grimald [3]. Une autre liste dressée après la mort de celui-ci entre 881 et 895 [4], énumère les titres des ouvrages que Grimald possédait en propre et a donnés (de suo dedit) au monastère, probablement à sa mort [5]. Deux autres Catalogues ont pour objet des collections formées par Hartmut. L'un signale les livres que celui-ci, devenu abbé après la mort de Grimald, a fait écrire au temps où il gouverna le monastère sous le roi Louis et l'empereur Charles le Gros, entre 872 et 883, date où il résigna sa charge [6]. Un livre restait encore inachevé (nunc sunt inter manus) quand cette liste fut dressée. L'autre Catalogue énumère les livres qu'Hartmut avait écrits allègrement (jucunda patravit scriptura), pour son propre usage (proprii causa usus) et qu'à sa mort (896), il légua au monastère [7].

La liste des ouvrages exécutés sous Grimald par les soins d'Hartmut énumère soixante-dix volumes. Ceux qui furent écrits sous l'abbatiat d'Hartmut sont au nombre de quarante-sept. Les bibliothèques personnelles des deux abbés versées

1. « Ad sacrarium » (Lehmann, p. 75, l. 16) ; « ad scolam » (p. 72, l. 5 ; p. 79, l. 9).

2. Becker, n. 24 ; Gottlieb, 911 ; Lehmann n° 17, p. 83-4. Le titre est celui que donne le ms. 267.

3. Ratpert a inséré dans les *Casus s. Galli* (ms. 614, Xe s. éd. *SS*, II, 70), composés avant 883, le texte de ce Catalogue, avec un titre légèrement modifié.

4. Ce Catalogue donne à Charles le Gros la qualité d'empereur et mentionne comme vivant encore Hartmut mort en 895 ; cf. Lehmann, p. 88.

5. Becker, n° 23 ; Gottlieb, 910 ; B. Lehmann, 20, p. 88-9.

6. Gottlieb n. 912 ; Lehmann 18, p. 85-6. Becker a omis ce Catalogue. Le texte a été conservé par le ms. 267 et inséré par Ratpert (ms. 614, *SS*, II, 72).

7. Lehmann 19, p. 86-7. Le texte ne nous est conservé, que grâce à l'insertion qu'en a faite Ratpert dans les *Casus s. Galli* (ms. 614, *SS*, II, 72).

après leur mort au fonds commun comptaient la première trente-cinq volumes ou cahiers, la seconde vingt-sept et une mappemonde. A la vérité, tous ces chiffres ne peuvent être additionnés avec celui des livres énumérés, soit dans le *Breviarium,* soit dans les additions faites à ce Catalogue, car un certain nombre d'ouvrages qui figurent dans celui-ci, se retrouvent vraisemblablement dans les listes de manuscrits exécutés sous Grimald et Hartmut [1]. On peut toutefois admettre que grâce au supplément qu'apportèrent les livres non mentionnés au premier Catalogue, la collection que représente l'ensemble de ces listes comptait au moins cinq cent cinquante manuscrits.

Les listes dressées postérieurement à la rédaction du plus ancien Catalogue ne représentent, sans doute d'ailleurs, aucunement le registre complet des entrées à la bibliothèque de Saint-Gall. En dehors des accroissements dûs à l'impulsion donnée par les abbés Grimald et Hartmut à la production du *scriptorium,* en plus de l'apport de leur collection personnelle, on peut conjecturer, que d'autres dons nombreux émanant de toutes sortes de personnages sont venus enrichir encore cette bibliothèque.

Il a subsisté en plus des Catalogues un Calendrier, dressé à la fin du IXe siècle et auquel des additions ont été faites jusqu'au XVe s. Il indique pour la fête de chaque saint le manuscrit de la bibliothèque de Saint-Gall où on trouvera sa vie, soit manuscrit exclusivement propre à celle-ci, soit Passionnaire et recueil hagiographique où elle prend place à côté d'autres [2]. Le fonds primitif de ce Calendrier peut-être attribué au même bibliothécaire qui annota le premier Catalogue en troisième main [3]. Référence est faite, soit à des manuscrits de Vies de saints ou à des Passionnaires signalés par la série des Catalogues, soit à d'autres qui, ou bien ne nous sont connus que grâce à ce répertoire, ou qui, non signalés par les Catalogues, se retrouvent parmi les manuscrits qui ont subsisté [4]. Le Calendrier permet ainsi d'ajouter quel-

1. Lehmann (p. 68-70) en signale 34 qui, appartenant soit au texte primitif, soit aux additions du 1er Catalogue, peuvent être identifiés avec des manuscrits exécutés soit sous Grimald, soit sous Hartmut. En étudiant la composition de la bibliothèque, nous signalerons plusieurs ouvrages inscrits à la fois dans le 1er Catalogue et les listes postérieures.

2. Cf. Lehmann, 21, p. 91-9.

3. *Op. cit.*, p. 90.

4. Parmi les recueils, le Calendrier distingue le Passionnaire *major*, le *minor*, le *novus*, le Passionnaire non relié *(sine asseribus in quaternionibus)*. Les deux premiers peuvent être identifiés, soit avec les *Vitæ patrum majores* et *minores* du 1er

ques unités encore au chiffre des volumes figurant dans la Bibliothèque de Saint-Gall que les Catalogues énumèrent.

Les manuscrits qui subsistent en provenance de Saint-Gall, témoignent aussi que la bibliothèque a dû renfermer à cette époque un plus grand nombre de livres que n'en signalent les Catalogues. Outre les quelque quatre-vingts manuscrits exécutés du VIIe siècle au commencement du IXe [1], on en conserve deux-cent-vingt du IXe et trente-quatre qui peuvent être soit de la fin du IXe, soit du début du Xe [2], au total quelque trois-cent-trente manuscrits antérieurs au Xe siècle. Or, parmi eux, il en est un bon nombre qu'on ne retrouve pas dans les Catalogues du IXe siècle, notamment des livres d'usage liturgique. Si quelques-uns ont pu être acquis plus tard, la plupart vraisemblablement l'ont été antérieurement au Xe siècle.

Les données que nous possédons sur l'état de la bibliothèque de Saint-Gall, abondantes au IXe siècle, deviennent rares au contraire pour le Xe et le XIe siècles. Une liste dressée à la fin du Xe et qui n'indique qu'un petit nombre d'ouvrages est conservée dans un manuscrit de Saint-Gall [3] et concerne vraisemblablement la bibliothèque de ce monastère. On a pu se demander s'il ne s'agissait pas d'une liste des livres prêtés [4]. Toutefois, elle signale un certain nombre d'ouvrages que n'indiquent pas les Catalogues du IXe siècle [5] et peut témoigner ainsi de quelques accroissements.

Il est certain que la collection de livres des moines de Saint-Gall s'est encore très largement enrichie au cours des Xe et XIe siècles. Les manuscrits qui subsistent de cette époque, dont un grand nombre sont sortis du *scriptorium* de Saint-Gall, suffisent à en rendre témoignage. Il n'a pas été conservé moins de cent-cinq manuscrits exécutés au cours du Xe siècle en

Catalogue (Lehmann, p. 77), soit avec les deux grands volumes des *Passiones* (p. 78) et l'un ou l'autre des Passionnaires qui sont signalés à la suite. Le «novus» et le Passionnaire en cahiers détachés ne figurent pas, semble-t-il, dans les Catalogues. La plupart des vies de saints correspondant à un codex particulier manquent dans les Catalogues.

1. Voir plus haut, p. 737, n. 8 et p. 738, n. 1 à 3.

2. Ces chiffres représentent le total des mss. datés de ces époques dans le catalogue de la Stiftsbibl. dressé par Scherrer et des mss. de même époque conservés en divers dépôts, dont la liste a été dressée par Lehmann (p. 62-5), notamment ceux de la B. de Zurich (Mohlberg, n°s 76-8, 87, 89, 90, 97-9, 109, 112, 128, 157).

3. Stiftsb., ms. 831, fin Xe s., Gottlieb 228, Lehmann 22, p. 101.

4. Cf. Lehmann, p. 100.

5. En particulier deux Virgile (un seul est signalé parmi les livres personnels de Grimald), deux Térence, Perse, un Commentaire de Perse, la *vita s. Willehadi*, qui ne figurent pas dans les Catalogues du IXe s.

provenance de Saint-Gall. Douze autres sont soit des dernières années du X[e], soit des premières du XI[e]. Soixante appartiennent au XI[e] siècle [1]. A la fin du XI[e] siècle, la collection comprenait certainement au moins quelque huit cents manuscrits ; on peut conjecturer qu'elle atteignait ou dépassait le millier [2].

***

Sur la composition de la bibliothèque de Saint-Gall du VIII[e] à la fin du XI[e] siècle, les Catalogues et les manuscrits qui subsistent fournissent d'amples renseignements.

Les livres du *sacrarium* servant à l'autel et à l'office divin ne sont signalés qu'en petit nombre dans les Catalogues. Le premier mentionne parmi les additions un seul Missel d'écriture irlandaise. Dans la liste des livres donnés par Grimald « de suo » figurent deux Missels [3]. Il subsiste pourtant deux Sacramentaires du commencement du IX[e] siècle [4]. Le *Sacramentarium triplex* renfermant les messes gélasienne, grégorienne et ambrosienne est une copie, exécutée au IX[e] siècle, d'un Sacramentaire plus ancien [5]. Il subsiste en outre cinq Sacramentaires du X[e] ou XI[e], un de la fin du XI[e] siècle et un fragment de Missel du IX[e] [6].

Nous savons que Grimald a donné un exemplaire des *Lectiones Evangelii ad missam* et Hartmut en a fait un qu'il orna d'or, d'argent et de pierrres précieuses [7]. Un magnifique Évangéliaire, œuvre de Sintram, l'*Evangelium longum*, exécuté à la fin du IX[e] ou au commencement du X[e] subsiste avec sa reliure d'ivoire [8]. Il s'est conservé deux autres exemplaires de *Lectiones Evangelii* du IX[e] siècle, et un du X[e] [9].

1. Ces chiffres additionnent les mss. de ces âges répertoriés par Scherrer et par Lehmann (*loc. cit*). La B. de Zurich renferme en provenance de S. Gall, 4 mss. du X[e] (Mohlberg, n[os] 80, 92, 105, 108) et 4 du XI[e] (n[os] 87 en partie, 127, 149, 194).

2. Brauer évalue à 4 ou 500 manuscrits le contenu de la bibliothèque « während die Blütezeit » (p. 87). Ce chiffre nous paraît valable pour le temps de Grimald ; mais a dû être dépassé sensiblement pendant la 2[e] moitié du IX[e] siècle et au cours des X et XI[e].

3.. Lehmann, 16, p. 71, l. 22 ; 20, p. 88, l. 35.

4. Stiftsb., mss. 348, 350.

5. B. Zurich C 43 (272), Mohlberg n° 78, p. 27. Sur ce Sacramentaire, cf. dom. Leclercq, art. cité, col. 232-44.

6. Stiftsb. mss. 338-42 (du X[e], selon Scherrer ; du XI[e] suivant Delisle, *Anc. Sacram.*, CV-IX, p. 263-71), 343 ; 1.394 fragm. 6.

7. Lehmann, 20, p. 88, l. 35 ; 18, p. 85, l. 23.

8. Stiftsb., ms. 53, cf. Scherrer, p. 23-4. Il ne semble pas qu'on puisse l'identifier avec l'Évangéliaire d'Hartmut.

9. Mss. 365, 367 ; ms. 54.

Le Lectionnaire orné d'ivoire et d'or qu'a fait écrire Hartmut constituait peut-être un Épistolier assorti à l'Évangéliaire qu'il a fait exécuter. Le Lectionnaire « qui sert à la basilique » exécuté sous Grimald est peut-être aussi un recueil d'Épîtres[1]. Il a subsisté un Lectionnaire du XI[e] siècle des Épîtres de la Messe et un *Liber comitis* du X[e], recueil des Épîtres et Évangiles avec les leçons propres du temps et des saints[2]. Nous possédons un certain nombre de recueils d'homélies sous forme de Lectionnaires : les quatre *Collectarii magni* écrits sous Grimald[3], deux Lectionnaires *nocturnales* du XI[e] siècle, cinq autres Lectionnaires du IX[e] et deux du X[e] [4]. Les deux *Collectaria* écrits sous Hartmut[5] ne se retrouvent pas.

Les additions du plus ancien Catalogue signalent seize Psautiers complets et cinq *excerpta* et parmi les livres donnés par Grimald figurent trois Psautiers dont l'un excellent avec gloses[6]. En provenance de Saint-Gall subsistent des fragments d'un manuscrit des psaumes en onciale[7], le Psautier dit hébreu offert avec joie par Hartmut[8], ainsi qu'un Psautier décoré datant du IX[e] siècle et les trois magnifiques Psautiers de la fin du IX[e] siècle, le Psautier d'or et ceux qu'ont signés Wolcoz et Folchard[9]. Un autre Psautier est conservé qui appartient aux dernières années du IX[e] siècle ou aux premières du X[e] [10]. Nous gardons aussi le *Psalterium quadrupartitum* de 909, un Psautier grec latin et les débris d'un second, l'un et l'autre du X[e] siècle[11]. Un Psautier avec texte grec interlinéaire du même temps provient de Saint-Gall

1. Lehmann 18, p. 85, l. 24 ; 17, p. 84, l. 6.

2. Stiftsb., ms. 371 et B. Zurich C 77, Mohlberg 108.

3. Lehmann 17, p. 84, l. 10, 16-7, cf. 16, p. 77, l. 24 ; Stiftsb. 430-3, cf. Scherrer, p. 142. Ils dérivent sans doute de l'Homéliaire que Charlemagne a fait exécuter par Paul Diacre (cf. Brauer, 45).

4. XI[e], Stiftsb., mss. 414, 428, IX[e] 422, 424, 426, B. Univ. Genève, 37 a, B. Zurich C 60 (285) Mohlberg, 90 ; X[e] Stiftsb. 425, B. Zurich, C 77 (289) Mohlberg, n° 108.

5. Lehmann, 18, p. 85, l. 26.

6. 16, p. 80, l. 32 ; 20, p. 88, l. 38, p. 89, l. 1-3.

7. Stiftsb., ms. 1.395, cf. Traube, *Zur Palaeogr. Unc.*, 61-63, *Vorles.*, I, p. 189. Le même ms. en onciale renferme l'Épitome de Julien, des Novelles et des fragments des Homélies de s. Augustin.

8. « Psalterium de hebraico translatum », 19, p. 87 l. 7 ; Stiftsb. ms. 19. Au f° 134 on lit : « Hoc ego psalterium quod jure vocatur hebreum Hartmotus Gallo donavi pectore lœto » (Scherrer, p. 7).

9. Stiftsb., mss. 27, 20, 22-3 ; sur ces trois célèbres Psautiers, voir plus haut p. 315-6.

10. Stadtsb. ms. 292.

11. B. Bamberg, A, I, 14 ; Stiftsb., ms. 17, cf. Berger, H. Vulg. 115 ; ms. 1.395.

ou de Reichenau [1]. Les « libri psalmorum » du Catalogue du Xe siècle [2] peuvent représenter ces Psautiers. Il subsiste aussi deux Psautiers du XIe siècle et plusieurs fragments d'âge divers, ainsi qu'un livre de prières du XIe siècle [3].

Le premier Catalogue signale quatre recueils d'hymnes, parmi lesquels figure peut-être le « liber ymnorum optimus » exécuté sous Grimald [4]. Il subsiste un recueil d'hymnes et d'antiennes du Xe siècle, sept recueils d'antiennes, tropes, hymnes, séquences, l'un du Xe, les autres du XIe [5]. Trois Antiphonaires, plus deux autres usagés, sont signalés dans le plus ancien Catalogue ; un autre a été donné per Grimald [6]. Nous conservons un Antiphonaire et Graduel de la fin du IXe ou du début du Xe siècle relié avec plaques d'ivoire antiques, un Graduel du XIe, celui qu'a exécuté Luitherus, et l'Antiphonaire d'Hartker [7]. Les manuscrits conservés contemporains des Catalogues fournissent des données complémentaires parfois plus considérables que celles des Catalogues sur le contenu en livres du *sacrarium* de Saint-Gall et nous renseignent seuls à partir du Xe siècle.

La collection de Saint-Gall en manuscrits de l'Ancien et du Nouveau Testament était déjà considérable quand fut rédigé le *Breviarium* au milieu du IXe siècle ; y compris une Bible, deux Heptateuques et sept exemplaires des Évangiles, la liste primitive énumère trente-six manuscrits des Saintes Écritures ; les additions en comprennent cinq autres et en outre sept « scottice scripti » [8]. Grimald et Hartmut, complétant l'œuvre commencée par Winithar, ont fait exécuter toute une série de manuscrits de textes bibliques [9]. Huit sont signalés comme exécutés sous Grimald. Un autre est venu de sa collection personnelle, neuf de celle d'Hartmut. Sept

1. B. Trèves, ms. 7 ; cf. S. Berger, *H. Vulg.*, 116.

2. Lehmann, 22, p. 101, l. 11.

3. Stadtsb., ms. 293 ; B. Zurich, C 171 (Mohlberg 194) ; Stiftsb. ms. 1.395, fragm. 3, (VIIIe), que rejoint le frag. 19 du C 184 de la B. de Zurich, Mohlberg 207 ; Stiftsb, 1.995 n. 2 (Xe) en grec et latin ; 1.397 V (XIe) ; B. Zurich C 171 (442) Mohlberg, no 194.

4. Lehmann, 16, p. 79, l. 19 et 82, l. 9-11 ; cf. 17, p. 84, l. 23.

5. Stiftsb. mss. 18 ; 484 ; 376, 378, 380-2, 387.

6. 16, p. 77, l. 24 ; 20, p. 88, l. 37. Celui que signale le Catal. du Xe s. (22, p. 101. l. 11) est peut-être l'un de ceux-là.

7. Stiftsb., mss. 359, 375, 390-1.

8. Lehmann 16, p. 71-2.

9. Cf. Brauer, p. 54.

volumes sont mentionnés dans le Catalogue du Xe siècle [1]. Bien qu'un certain nombre de manuscrits figurent à la fois dans plusieurs Catalogues, ces listes témoignent qu'environ quatre-vingt manuscrits des Livres saints figuraient, en dehors des Psautiers, dans la bibliothèque de Saint-Gall.

Il subsiste une Bible complète du IXe siècle [2], six exemplaires des Évangiles exécutés du VIIIe au début du Xe siècle [3], des fragments d'un exemplaire des Évangiles en onciale renfermant la version antéhiéronymienne [4], et de quatre autres exemplaires d'âge divers [5], un Évangile selon saint Jean du VIIIe siècle en écriture insulaire [6]. On ne conserve pas moins d'une cinquantaine de manuscrits entiers ou fragmentaires qui datent du VIIIe au XIe siècle et renferment en dehors des Psautiers un ou plusieurs livres de l'Ancien ou du Nouveau Testament [7].

La section la plus importante numériquement de la bibliothèque de Saint-Gall est, comme ailleurs, celle des livres de théologie. Le plus ancien Catalogue énumère en séries les manuscrits renfermant des œuvres de Grégoire le Grand contenus dans trente et un volumes, celles de saint Jérôme en quarante-deux volumes, de saint Augustin en trente-deux, de saint Ambroise en onze, de Prosper en cinq, de Bède en

1. 17, p. 83-4 ; 20, p. 89 l. 5 ; 19, p. 87 ; 22, p. 101.

2. Stiftsb,. ms. 75.

3. Mss. 48-52. Le ms. 48 (Évangiles greco-latins) a été écrit par le groupe formé autour de Sedulius ; le texte latin est en minuscule irlandaise (Lindsay, *Notae lat.*, 483). L'exemplaire du VIIIe s. (ms. 51) est d'écriture irlandaise, sauf quelques lignes d'écriture continentale (Lindsay, *loc. cit.*). Il ne figure pas parmi les « libri scottice scripti » du 1er catalogue. Scherrer (p. 22) estime qu'il n'est entré qu'au Xe s. dans la collection de S. Gall. Il y faut ajouter les Évangiles du Xe de la Stadtb. de Coire, n. 294.

4. Stiftsb., 1394, n. 2, fos 50-89 + 172, fo 257 + Stadtb. Vad 70 fo 278, + Coire Rhaet Mus., 2 B II, cf. Traube, *Zur Palaeogr.*, Unc. 60, *Vorles.*, I, p. 188.

5. Stiftsb., ms. 1.394, nos 3 (VIII), 5 (irlandais IX) ; 1.395, no 1 (VI) ; 7 (irlandais VII), cf. Scherrer, p. 456-463 ; B. Zurich 79 b (VIe s.), Mohlberg no 110.

6. Ms. 60, Lindsay, p. 484.

7. Quarante mss. figurent au répertoire de Scherrer dans la 1re portion du Catalogue du no 1 au no 83, mêlés à des mss. plus récents, à des Psautiers et Commentaires ; quelques nos renferment plusieurs manuscrits de facture et d'âge différents. Des fragments de divers livres de l'A. et du N. Testament sont aussi conservés à S. Gall (mss. 1.395 n. 9, 1.398 a I, 1.398 b). La B. de Dresde possède les Épîtres de s. Paul en grec et latin IXe s., A 145 b ; la Stadtb. de S. Gall les Actes des apôtres IXe s. 317 ; la B. de Leyde, les Macchabées Xe s. Perizon 17 ; le Brit. Museum, les Épîtres de s. Paul IXe s., Add. 11.852 ; la B. de Zurich, les Épîtres, Actes, Apocal. IXe s., mss. 57 (271), Mohlberg no 87 et le Livre des Macchabées IXe s. C 69 (283), no 105.

quatorze, d'Isidore en onze, de Cassiodore en trois, d'Alcuin en quatre volumes. Au même Catalogue figurent épars les noms d'Origène, de saint Cyprien, de Grégoire de Naziance, de Jean Chrysostome, d'Éphrem, du diacre Ferrand, de Maxime, d'Eucher, de Julien de Tolède, Tichonius, Primasius, Raban, Walafrid Strabon. Cent quarante-cinq volumes d'ouvrages doctrinaux, joints à dix volumes de gloses sur les Livres Saints, forment le fonds primitif, auquel les additions faites au texte du Catalogue ajoutent quarante-six volumes ou paquets de « quaterniones ».

Le Catalogue des livres exécutés sous Grimald énumère quarante-cinq manuscrits de même nature, dont douze volumes de saint Augustin ; dix-sept ont été exécutés sous Hartmut. Dix proviennent de la bibliothèque personnelle de Grimald et autant de celle d'Hartmut. Parmi les ouvrages mentionnés figurent des œuvres de saint Ambroise, saint Hilaire, saint Cyprien, saint Jean Chrysostome, Origène, Clément d'Alexandrie, Raban, Florus. Si on tient compte de l'insertion dans ces Catalogues de manuscrits déjà inscrits dans le plus ancien, il reste que la section des livres de doctrine est représentée dans l'ensemble des Catalogues du IXe siècle par environ deux cent-cinquante volumes.

Elle était certainement mieux fournie encore. Des manuscrits signalés par ces Catalogues plus de la moitié, environ cent trente subsistent [1]. Mais il s'est conservé au total quelque cent cinquante manuscrits ou fragments de manuscrits [2] d'œuvres du même ordre, dont une vingtaine par conséquent ne figurent pas dans les Catalogues [3]. Quelques-uns de ceux-là ont pu être acquis à une époque postérieure au IXe siècle ; mais d'autres ont été vraisemblablement exécutés à Saint-Gall au VIIIe ou IXe siècle. Aux Xe et XIe siècles, la collection des Pères et écrivains ecclésiastiques s'est certaine-

1. Becker, dom Leclercq et von Arx (édit. des *Casus s. Galli*) ont signalé par un astérique les mss. conservés.

2. Énumérés dans le répertoire de Scherrer entre les n°s 85 à 337 ; fragments ms. 1.395, et 1.398 b ; d'autres sont conservés à Vienne Pal. ms. 743 ; Brême b. 52 ; Zurich C 41-2, 59, 62, 64, 67, 129, Mohlberg, n°s 76-7, 89, 92, 94, 97, 157. Dans le Stiftsb., subsistent notamment 44 volumes de s. Augustin (ms. 137-8, 181), 27 de s. Jérôme (ms. 106-133), 17 de s. Grégoire (mss. 204-21), en y comprenant ceux du Xe et XIe. On y conserve 5 mss. de Raban Maur (ms. 282-6), dont un seul est signalé dans le Catal. des livres de Grimald (Becker 23, art. 27).

3. C'est le cas en particulier d'un ms. du IXe s. de Cassien (Stiftsb., ms. 183) ; des *Institutiones* d'Eucher du VIIIe (ms. 189) ; d'un saint Césaire du VIIIe s. récrit (ms. 193) ; du *Liber testimoniorum* de Patérius du IXe (ms. 241) ; d'Amalaire IXe (ms. 278) ; du pseudo Ambroise sur l'Épître aux Romains du VIIIe s., œuvre de Winithar (B. Vienne Pal. 743).

ment enrichie encore. Il a subsisté une quarantaine de manuscrits de cet âge provenant de Saint-Gall [1]. Les volumes conservés attestent qu'à cette époque, le monastère possédait des œuvres de Cassien, saint Césaire, saint Avit, Ambroise Autpert, Amalaire, dont les Catalogues ne font pas mention [2].

Le plus ancien Catalogue signale les « libri glosarium » qui forment huit volumes et on a cru les retrouver en totalité ou par fragments dans les manuscrits qui subsistent de Gloses sur l'Ancien ou le Nouveau Testament [3]. Le même Catalogue signale ensuite deux volumes de gloses de Walafrid sur le Lévitique, les Nombres et sur les Épîtres Canoniques. Plus loin sont signalées aussi une Glose sur les Évangiles, une sur les Épîtres de saint Paul, Job et Les Rois. L'un des manuscrits du IX[e] siècle conservés ne renferme que des gloses latines, trois autres du même temps contiennent des gloses en latin et en allemand. Un autre date du X[e] siècle [4].

Dans le plus ancien Catalogue, le droit est représenté d'abord par la série des Règles des saints Pères comprenant trois volumes de la Règle de saint Benoît avec martyrologes [5], neuf volumes de Règles anciennes avec hymnes et martyrologes, un volume des Règles de saint Basile, saint Columban, saint Augustin, etc..., [6] un volume de la Règle des chanoines. Une addition signale un nouveau recueil de Règles en cahiers. Parmi les manuscrits de la Règle de saint Benoît qui subsistent, l'un d'eux doit être identifié soit avec celui qui figure dans le Catalogue des livres de Réginbert de Reichenau, soit avec une copie qui aurait été prise de cet exemplaire. Grimald en aurait fait l'acquisition [7]. Un autre manuscrit

1. Stiftsb., 96-7 (Ambroise X), 102 (Ps. Ambr. X), 112 (Jér. X), 137-8,140-1, 144, 148, 150-1, 155, 159, 167, 171-2 (Aug. X), 139, 145, 184 (Aug. XI), 198 (s. Avit, X), 204-5, 215, 218, 220 (Grég.), 244-5 (Ambroise Autpert XI), etc.

2. Voir n. précédentes.

3. Suivant Brauer (p. 43), il s'agirait des mss. 9, 295, 296, 299, 908, 911, 912, 1.395 fragm. 11, antérieurs à l'époque où fut rédigé le catalogue.

4. Mss. 295 ; 292, 296, 299 (IX[e]-X[e]) ; 294 (X[e]).

5. La Règle de saint Benoît avec martyrologe, hymnaire etc... de la bibliothèque personnelle de Hartmut (19, p. 87, l. 15) est peut-être l'un de ces trois exemplaires (16, p. 77, l. 17).

6. La « Regula s. Basilii et caeterorum », ms. exécuté sous Hartmut (18, p. 86, l. 9) est peut être le même.

7. Ms. 914 (VIII-IX[e] s.). Suivant Traube, *Textegesch. der Regula s. Ben.*, dans *Abhand. bayr. Ak.* philol. Classe, 1910, p. 63, c'est le manuscrit même de Reichenau qui fut acquis par S. Gall. Brauer, p. 38, estime qu'il s'agit plutôt d'une copie.

du IXe siècle de la même Règle renferme une traduction allemande interlinéaire [1]. Il subsiste aussi un manuscrit de cette Règle et de plusieurs autres du Xe ou XIe siècle [2].

Une série du *Breviarium* a pour titre *De legibus* et ne renferme que des ouvrages de droit séculier. Elle comprend six volumes soit de Lois romaines et barbares, soit de Capitulaires de Charlemagne et de Louis le Pieux. Quant aux recueils de Décrétales [3] et de Canons [4], ils sont signalés parmi les vies des saints et sont au nombre de trois. Un Pénitentiel figure auprès d'eux. Les autres Catalogues ne fournissent pas, semble-t-il, d'autres données sur ces séries de livres.

Elles peuvent être complétées par l'inventaire des manuscrits d'ordre législatif et disciplinaire qui subsistent. Neuf manuscrits de droit antérieurs au Xe, sont conservés, dont sept ne peuvent être identifiés avec les volumes signalés par les Catalogues. Ce sont l'*Edictum Rotharii* du VIIe ou VIIIe siècle, le manuscrit exécuté en 794 et qui renferme la Loi romaine des Wisigoths, la Loi Salique et la Loi des Alamans, un autre renfermant les mêmes lois du début du IXe siècle, un autre manuscrit du IXe siècle de la Loi des Alamans, et du même temps les Canons du IIe concile de Constantinople, des conciles de Nicée et de Sardique et une collection gallicane des canons [5].

On retrouve peut être au *Breviarium* le manuscrit de la *Dionysio Hadriana* qui est conservé [6] et un volume des Capitulaires daté de 828 [7]. Au Xe siècle appartiennent un manuscrit du pseudo Isidore, un autre du recueil des Capitulaires d'Anségise et de Benoît-le-Diacre, un autre exemplaire d'Anségise, avec un manuscrit de la loi des Ripuaires, un manus-

1. Ms. 916 (IXe s.). Suivant Scherrer, p. 343, l'auteur de cette version ne serait pas un moine de S. Gall et le ms. dériverait d'un « Vorlage » plus ancien.

2. Ms. 915.

3. Les « Decreta pontificum romanorum » exécutés sous Hartmut (18, p. 86, l. 8) peuvent-ils être identifiés avec les « Concilia principalia et decretales et epistolae pontificum romanorum » du 1er Catal., (16, p. 79, l. 8) ?

4. Le *liber canonum* exécuté sous Grimald (17, p. 84 l. 24) peut sans doute être identifié avec le livre des Canons ecclésiastiques qui figure au Breviarium (16, p. 79, l. 15), à côté d'un volume d'extraits des Canons qu'on pourrait peut-être identifier aussi avec les « Capitula plurima de canonibus » figurant dans la collection personnelle de Grimald.

5. Stiftsb., ms. 730, 731, 729, 732 ; 672, 682, 675.

6. Ms. 671. On peut l'identifier, semble-t-il, avec les « Concilia principalia XII et decretales et epistolae pontificum romanorum » (Lehmann, 16, p. 79, l. 8).

7. Ms. 733, sans doute l'un des recueils de Capitulaires signalés dans la section « De legibus ».

crit de la loi Salique et d'autres lois barbares. On conserve aussi un Pénitentiel de Raban Maur du XIe siècle [1]. Cette fois encore les manuscrits qui subsistent font connaître mieux cette section de la bibliothèque de Saint-Gall que ne le font les Catalogues.

L'hagiographie comporte dans le plus ancien Catalogue les deux sections des vies des saints Pères et des passions et miracles des saints apôtres et martyrs. Le texte primitif de la première mentionne un volume des *Vitae patrum majores* et deux volumes des *Vitae patrum minores* [2], cinq autres recueils renfermant un certain nombre de vies [3], six manuscrits de vies isolées ou formant un petit groupe [4]. Quatre autres vies de saints ont été ajoutées au texte primitif [5]. La section des *Passiones* comprend deux grands volumes « De virtutibus seu passionibus » des apôtres et martyrs, ainsi qu'un volume des « Miracula seu passiones apostolorum » [6], trois recueils de Passions de nombreux martyrs et deux recueils concernant de petits groupes particuliers, celui des saints Crépin, Crépinien et Quentin et des saints Denis, Rustique et Éleuthère [7] et parmi les additions la *Passio* des saints Serge et Bacchus, celle de saint Pélagius, celle de saint Didier et autres martyrs, celle de saint Cyriaque et autres martyrs [8]. La bibliothèque personnelle de Grimald renfermait la *Passio* de saint Sébastien, celle des saints Félix et Regula [9]. Au total, ces divers catalogues signalent trente et un manuscrits de vies des saints.

Le Calendrier hagiographique de la fin du IXe siècle [10] renvoie au Passionnaire majeur, aux *Collectariola* qui commen-

1. Stiftsb., mss. 670, 727, 728 2e et 3e P. ; Stadtb. ms. 338 ; Stiftsb. ms. 676.

2. Lehmann, 16, p. 77, l. 25. Le Catal. des livres exécutés sous Grimald signale les « vitas patrum quas dicunt majores » (17, p. 84, l. 25), celui des livres écrits sous Hartmut, les « instituta patrum quas nuncupant vitas patrum minores in volumine uno » (18, p. 85, l. 32).

3. 16, p. 77-8 et p. 80, l. 30.

4. Vies des s. Paul et Antoine ; s. Columban et Gall ; s. Gall, Martin et Othmar ; s. Columba (cf. 17, p. 84, l. 29) ; s. Marcel ; s. Aredius.

5. Vies des saints Gall et Othmar, Sylvestre, Martin (16, p. 78), qui toutes trois figurent aussi dans le Catal. des livres exécutés sous Hartmut (18, p. 85) et plus loin (p. 80) un autre exemplaire de la vie de saint Sylvestre.

6. 16, p. 78, l. 17-8.

7. 16, p. 78-9.

8. 16, p. 80 l. 29-34. La *passio* des saints Serge et Bacchus figure parmi les livres personnels de Grimald (20, p. 89, l. 18).

9. 20, p. 89.

10. 21, p. 92-9.

cent l'un par la vie de saint Sylvestre, un autre par la vie de saint Didier, un troisième par les vies de sainte Vincentia et Marguerite. Il se réfère aussi aux vies de saint Martin, des saints Serge et Bacchus. Tous ces ouvrages peuvent être identifiés avec ceux que signale le premier Catalogue [1]. Mais il semble qu'on ne retrouve pas dans celui-ci le Passionnaire mineur, et le Passionnaire neuf, le Passionnaire en cahiers séparés (in quaternionibus), le livre des Miracles [2] souvent mentionné, pas plus que la *Collectariolum* qui commence par la vie de saint Eusèbe et cinq manuscrits renfermant des vies isolées [3]. Ce Calendrier nous ferait ainsi connaître onze manuscrits non signalés dans les Catalogues. A la fin du IXe siècle, la collection hagiographique de Saint-Gall comprenait donc au moins trente-neuf manuscrits.

Il a subsisté vingt manuscrits de vies des saints exécutés au cours du IXe siècle. Un certain nombre peuvent être identifiés sûrement avec ceux que signalent les Catalogues et le Calendrier [4] ; d'autres, la vie de saint Marcellin, la *Passio* de saint Georges et de saint Félix [5] manquent certainement dans ces listes. Six manuscrits du Xe et trois du XIe siècle [6] ne représentent sans doute qu'une petite part de l'apport fait au cours de ces deux siècles à la collection.

Les biographies des saints locaux, saint Gall, saint Othmar, figurent naturellement dans les Catalogues et parmi les manuscrits conservés [7]. Place est faite aussi dans la biblio-

1. Le Passionnaire majeur peut être identifié avec les « volumina magna II de virtutibus et passionibus sanctorum » du 1er catalogue (16, p. 78 l. 17). Les autres mss. se retrouvent sans doute dans les Catal. 16, p. 78, l 2 ; p. 80, l. 30 ; p. 79, l. 1 ; p. 78, l. 16 et 18, p. 85, l. 30 ; 16, p. 80, l. 29 et 17, p. 84, l. 25.

2. A moins qu'il ne s'agisse des « Miracula seu passiones apostolorum » (16, p. 78, l. 19).

3. Vies de s. Brigitte, de Pimenius, Magre, Éloi (in volumine suo), le « liber s. Richarii ». Le ms. de la « Visio Wettini » à laquelle il est fait renvoi, est peut être celui du Catal., 17 p. 84, l. 31 ; la vie de sainte Pélagie figure dans l'un des recueils du 1er Catal. (16, p. 78, l. 28).

4. Ms. 548 *Acta s. Vincentiae, Margaretae* etc... cf. 16, p. 79, l. 1 ; ms. 553 *Vita s. Columbani, s. Galli,* cf. p. 78, l. 8 ; ms. 555 *Vita s. Columbae* cf. 17, p. 84, l. 29 ; ms. 105 Sulpice Sévère, *De vita Martini,* et ms. 557 *Vita s. Martini,* cf. 16, p. 78, l. 16 ; 18, p. 85, l. 30 ; ms. 558 vies des saints ermites, cf. 16, p. 77, l. 27 ; *vita s. Galli, Othmari* 16, p. 78, l. 15 ; 18, p. 85, l. 31, etc.

5. Mss. 549, 550.

6. Stiftsb., mss. 551, 556, 559, 569, 572, B. Zurich C 10[1], Xe s. ; Stifts b., ms. 560-1, 565 XIe.

7. Voir plus haut n. 4 et p. 752, n. 5. Les mss. cités renferment la plus ancienne vie de s. Gall et de s. Othmar. Les vies de ces deux saints refaites par Walafrid Strabon et les *Miracula s. Othmari* d'Ison sont conservés par les mss. 562 et 572 du IXe s., le ms. 560 du XIe.

thèque aux compositions relatives à l'histoire du monastère, notamment aux « Casus sancti Galli » de Ratpert et d'Ekkehard [1]. On s'intéressait d'ailleurs aussi à Saint-Gall aux monastères voisins et le premier Catalogue signale un *rotulus* qui renferme la liste des abbés de Reichenau [2].

Les livres d'histoire ecclésiastique sont rangés dans le *Breviarium* parmi les livres de théologie. Le texte primitif du Catalogue signale les « Gesta Anglorum » de Bède, l'Histoire tripartite (Cassiodore), l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe et la traduction de Rufin, les « Gesta pontificum Romanorum », les extraits de Josèphe par Hégésippe, les œuvres de Grégoire de Tours, la Chronique d'Eusèbe et de Jérôme. Les additions font apparaître l'histoire de Fréculphe, les Antiquités judaïques et la Guerre des Juifs de Josèphe. Parmi les livres appartenant en propre à Hartmut figure Paul Orose [3].

L'histoire profane est représentée dans les Catalogues par un manuscrit renfermant des Chroniques, par les « Gesta Francorum », les extraits faits de Pompée par Justin [4], les « Gesta Alexandri », le *De sex aetatibus mundi* et la chronique de Jules César [5], la vie de l'empereur Charles et le *De bonitate Hludowici* [6], l'histoire de la ruine de Troie du phrygien Darès [7]. Parmi les manuscrits du IX[e] siècle qui sont conservés, nous retrouvons Orose, Fréculphe, Justin, la guerre des Juifs de Josèphe [8]. Un manuscrit de la fin du VIII[e] ou du début du IX[e] siècle renferme l'Histoire des Lombards de Paul Diacre, qui ne figure pas dans les Catalogues et il subsiste un Frédégaire et un exemplaire de la Chronique d'Idace qu'ils ne signalent pas [9]. Les manuscrits conservés de Darès et d'Hégésippe [10],

1. Le ms. 614 du X[e] s. renferme les *Casus*. de Ratpert. L'œuvre d'Ekkehard n'est plus conservée que dans le ms. 615 de la fin du XII[e] siècle. L'un et l'autre sont des copies des mss. autographes qui figuraient dans la bibliothèque.

2. « Commemoratio abbatum qui in Augia fuerunt in I rodulo ». Le Catal. ne fait pas mention des listes des abbés de S. Gall, qui ont dû être rédigées dans le même temps, bien qu'elles ne soient conservées que dans des mss. postérieurs (cf. *SS*, II, p. 34).

3. Lehmann 16, p. 75-6 ; p. 79, l. 7 ; p. 81, l. 12-3 et 17, p. 84, l. 20-1 ; 19, p. 87, l. 20.

4. 16, p. 76, l. 20 ; « excerptum Justini de Pompeio » p. 82, l. 16, cf. 17, p. 84, l. 22. Il s'agit sans doute du ms. conservé de Justin Stiftsbibl., 623, Chatelain, *Paléogr. class.*, Pl. CLXXXIV 2, II, 25.

5. 17, *loc. cit.* ; 20, p. 89, l. 14. Faut-il entendre par la chronique de Jules Caesar, ses Commentaires ?

6. 20, p. 89, l. 23 et 25. Il s'agit sans doute d'une vie de Louis-le-pieux comme d'une vie de Charlemagne.

7. 20 ; « hystoriam Dictis et Daretis in I sceda », p. 89, l. 19.

8. Stiftsb. 621-3, 627 (Justin se retrouve aussi dans un ms. du X[e] s., Munich 601).

9. Stiftsb. ms. 635 ; B. Vatican, Regin. 713 ; B. Univ. Leyde, Voss. Q 5.

10. B. Munich lat. 601 ; Stiftsb., ms. 626.

ne sont pas les exemplaires désignés par les Catalogues, car ils ont été exécutés au Xe siècle. Deux manuscrits du XIe, renferment le Catilina et la guerre de Jugurtha de Salluste [1], qu'Ermenric cite dans sa lettre à Grimald [2] et qui figurait par conséquent dès le IXe siècle dans la bibliothèque de Saint-Gall.

La bibliothèque est riche en ouvrages relatifs aux Arts Libéraux. A la vérité, le *Breviarium* ne signale en dehors des Étymologies d'Isidore de Séville aucun traité d'ordre général sur les « Artes ». Mais parmi les livres personnels de Hartmut figuraient les sept livres « De VII liberalibus artibus » de Martianus et son « De nuptiis Mercurii » [3]. Il a subsisté un exemplaire de Martianus Capella du XIe siècle [4].

La section « de libris grammaticorum » dans le *Breviarium* comprend neuf volumes renfermant les Grammaires ou Métriques de Priscien, le Donat *major* et *minor*, Servius, Asper, Honoratus, Diomède, Pompée, Bède et Alcuin. Parmi les livres ajoutés figurent trois manuscrits de Donat, Albinus, (Alcuin), Adaloldus, ainsi qu'une Grammaire anonyme (sine auctore). La « Grammatica Prisciani » exécutée sous Grimald est peut-être l'ouvrage signalé dans le 1er Catalogue. Celui du Xe siècle signale aussi un Priscien et un Donat [5]. Le texte primitif du 1er Catalogue mentionne encore l'*Orthographia* de Caper, Agroecius, et Bède, qui a subsisté [6].

Plusieurs des manuscrits san gallois conservés, mais qu'il est difficile d'identifier avec ceux que signalent les Catalogues, renferment des recueils de divers traités de grammaire ; un manuscrit du VIIIe siècle contient, outre le Donat *major* et *minor* et le Commentaire de Pompée par Donat, les grammaires d'Asper, de Charisius, d'Isidore, de Juba, de Marius Victorinus, d'Honoratus, de Manlius Theodorus, de Diomède et de Bède [7]. Il en est de même d'un autre recueil composé au IXe siècle et où on rencontre avec l'œuvre du grammairien Victorinus, celle de Caton, de Sedulius et même d'Hippocrate [8].

1. Stiftsb. ms. 636 et 864.
2. *Epist. Karol. aevi*, III, 555.
3. Lehmann, 19, p. 87, l. 21.
4. Stiftsb., 872.
5. 17, p. 84, l. 23 ; 22, p. 101, l. 13.
6. 16, p. 80, l. 24 et 81, l. 24 ; Stiftsb., ms. 249 ; le ms. renferme aussi des extraits de la métrique de Terentianus Scaurus, cf. Brauer, p. 48.
7. Stiftsb., ms. 876 ; cf. Brauer, p. 48.
8. Ms. 877. Brauer estime (p. 49) que la présence au même volume d'Hippocrate indique qu'à Saint-Gall les livres de médecine appartenaient à la bibliothèque de l'école.

Le Donat *major* se retrouve encore en compagnie d'ouvrages divers dans un manuscrit du IXe siècle, le Donat *minor* dans un manuscrit du XIe. [1]. Il subsiste aussi en provenance, semble-t-il, de Saint-Gall un Commentaire de Sedulins Scotus sur Eutychés[2], dont l'ouvrage sur les Conjugaisons devait aussi se trouver au monastère. Saint-Gall possédait encore un manuscrit de Priscien du VIIIe siècle en écriture irlanpaise et deux autres du Xe siècle [3]. Deux fragments de grammairiens non identifiés appartiennent l'un à la fin du VIIIe, l'autre au IXe. Il subsiste enfin du Xe siècle une grammaire de Dosithée en grec et en latin et du XIe siècle un fragment de l'*Ars Phocae* [4].

Au même ordre appartiennent les Commentaires des textes d'auteurs profanes. Les additions au 1er Catalogue signalent le commentaire de Servius sur Virgile et parmi les livres irlandais, une glose sur Virgile. Le catalogue du Xe siècle indique un commentaire de Perse et un autre de Virgile [5]. Il a subsisté un exemplaire d'extraits du Commentaire de Sergius sur les Bucoliques et Géorgiques du IXe siècle, un autre de son Commentaire sur l'Énéide et la vie de Virgile de Donat du Xe siècle [6]. Le Servius du Xe siècle peut être identifié avec celui du Catalogue du même temps, mais celui du *Breviarium* ne se retrouve, semble-t-il, dans aucun de ces manuscrits. On garde aussi en dehors des livres de gloses bibliques en latin ou en langue vulgaire, quatre vocabulaires latin-allemand du VIIIe siècle [7]. Saint-Gall a conservé au reste un bon nombre de manuscrits renfermant des textes de haut allemand [8]. Il subsiste en outre un vocabulaire gréco-latin du Xe siècle [9]. Un manuscrit attribué au XIe siècle renferme un « abecedarium Nordmannicum » ; les rimes sont accompagnées de notes en chant saxon [10].

1. Stiftsb., ms. 855 et 878.
2. B. Zurich C 9 (422). Mohlberg n° 128, p 52 estime que ce ms. provient peut-être de S. Gall, cf. Brauer, 49.
3. Stiftsb., mss. 904 ; 903 ; B. Zurich 49 (263), Mohlberg, n° 86.
4. Stiftsb., ms. 1.396, fragm. t. V, section II, 1 et 2 ; ms. 902 ; ms. 1.396, II, 3.
5. 16, p. 81-2 ; 22, p. 101.
6. B. Glasgow Hunterian, ms. 290 ; Stiftsb., mss. 861-2.
7. Stiftsb., mss. 908, 911-3.
8. Cf. Brauer, *Die Bücherei vom S. Gallen und das althoch. deutsche Schriftum*, p. 86.
9. B. Munich, ms. 601.
10. Stiftsb. ms. 878 ; cf. Brauer, p. 50, qui estime que cette portion du ms. doit être attribuée à l'époque où les incursions des Normands attirent sur eux l'attention jusqu'en cette région, c'est-à-dire la fin du IXe siècle.

Le *Breviarium* signale parmi les livres en écriture irlandaise la Métrique de Bède en « quaterniones », deux exemplaires du « metrum » de Juvencus, un du mètre de Sedulius et du mètre d'Aldhelme à la louange de la virginité. La section « de metris » énumère ceux de Juvencus, Sedulius, Prudence, Arator, Avit, Prosper, Aldhelme et la vie de saint Gall en vers [1]. Il a subsisté du IX[e] siècle un exemplaire de Prudence, un de Juvencus et de Sedulius, ainsi qu'un manuscrit des poèmes de Walafrid Strabon du IX-X[e] [2]. Au X[e] siècle appartiennent un manuscrit qui renferme les poèmes d'Ausone, Walafrid Strabon, Théodulfe et Paul Diacre, un manuscrit de Fortunat, un de Juvencus et Sedulius, un d'Arator [3]. De Prudence on conserve à Saint-Gall quatre exemplaires du X[e] siècle, un autre du X[e]-XI[e], un sixième du XI[e] siècle [4]. Il subsiste deux exemplaires, l'un du IX[e], l'autre du X[e], du « De consolatione philosophiae » de Boëce [5].

Le 1[er] Catalogue ne signale pas parmi les « metra » d'ouvrages des poètes antiques. Ils ne sont omis peut-être que parce qu'ils appartenaient non à la bibliothèque conventuelle qui serait seule inventoriée au *Breviarium*, mais à celle de la *scola*. On a vu en effet que ce même Catalogue signale un livre qui n'est pas à sa place parce qu'il a été prêté à l'école. Virgile figure d'ailleurs parmi les manuscrits « scottice scripti » et parmi les livres personnels de Grimald [6]. Le Catalogue du X[e] siècle mentionne avec deux exemplaires de Virgile, Perse et deux exemplaires de Térence [7].

Au reste, les manuscrits conservés montrent qu'il n'était pas fait fi à Saint-Gall des poètes antiques. Outre des fragments d'un Térence, il subsiste de Virgile des débris d'un manuscrit en capitale du IV[e] siècle et d'un exemplaire du IX[e] siècle [8]. Un manuscrit du X[e] siècle renferme la Pharsale

1. Lehmann, 16, p. 81, l. 1-9 ; p. 71, l. 14, 19, 20. Le Catal. du X[e] siècle signale Sedulius 22, p. 101.

2. B. Berne, ms. 246 ; B. Zurich, ms. 68 (384), Mohlberg n. 98 ; B. Vatican, Regin. 469.

3. Stiftsb., mss. 899, 196, 197 (dernière partie) ; Stadtb. 336. Peut-être le Fortunat de la B. de Leyde Voss. Q 69, vient-il aussi de S. Gall (Lindsay, *Notae lat.*, 460).

4. Stiftsb., mss. 134-6 ; B. Berlin Hamilton 231, 542 (cf. Wattenbach, *N. Archiv.*, VIII, 340) ; B. Zurich, 164.

5. Stiftsb., mss. 844-5.

6. Lehmann, 16, p. 71, l. 24 ; 20, p. 89, l. 27.

7. 22, p. 101. Il subsiste précisément cinq feuillets d'un Térence du X[e] s., ms. 1.394, n° 8.

8. Onze feuillets du Virgile en capitale et deux feuillets des Géorgiques et Bucoliques d'un ms. du IX[e] siècle (Stiftsb. ms., 1.394 ; cf. Chatelain, *Paléogr. class.*, p. 17, Pl. 42).

de Lucain, un autre du XI[e] Lucain et Ovide ; deux manuscrits conservent des œuvres d'Horace, un autre les Satires de Juvénal [1]. Nous savons aussi qu'en 1020, Notker traduisit l' « Andria » de Térence [2].

Un manuscrit du IX[e] siècle constitue un Florilège de poètes païens et chrétiens. Outre des scolies de Juvénal, il renferme 458 vers qui représentent des morceaux choisis de 21 poètes, parmi lesquels figurent Juvénal, Horace, Lucrèce, Martial, Ovide et Perse à côté d'Arator, Isidore, Juvencus, Prudence et Sedulius. Ce recueil a été formé à Saint-Gall même et, semble-t-il, d'après les ressources dont disposait la bibliothèque et par conséquent celle-ci comprenait alors tous ces ouvrages [3].

Les œuvres composées à Saint-Gall rendent le même témoignage. Dans la lettre écrite entre 850 et 855, au cours de son séjour dans ce monastère par Ermenric à Grimald, on trouve des citations nombreuses et parfois relativement longues de Lucrèce, Virgile, Horace, Stace, Lucain, Perse, Juvénal, Ovide, comme de Juvencus, Arator et Prudence [4]. Nous savons par Ekkehard IV, que de son temps, l'*armarium* de Saint-Gall renfermait Horace, avec d'autres livres et que les écoliers avaient en mains Virgile [5].

D'autres auteurs anciens que les poètes ont figuré dans la bibliothèque de Saint-Gall. A la vérité le nom de Cicéron, n'apparaît dans aucun Catalogue ; mais Ermenric cite les Verrines [6] ; des manuscrits du XI[e] siècle qui subsistent renferment les Topiques de Cicéron, les Institutions de Quintilien [7]. La bibliothèque renfermait aussi Salluste, Jules César et Justin [8].

Le *Breviarium* ne mentionne aucun ouvrage de rhétorique ni de dialectique. Mais parmi les livres de Grimald figurent

1. Stiftsb., ms. 863 ; 864 (Chatelain II, 1, Pl. 91, 2°) ; 864 et Stadtb. 312, Chatelain, p. 26, Pl. 90, 1° et 2°) ; 871.

2. Cf. Grimm, *Kleine Schriften*, 5, 190 et Manitius, *Handsch. antiker*, p. 12.

3. Ms. 870. Sur ce Florilège, cf. Brauer, p. 65-7.

4. *Epist. Karol. aevi*, III, 536. En particulier, il cite sept vers de Lucrèce (p. 554) ; cf. Brauer, p. 67. Ces citations sont tellement nombreuses et parfois si longues qu'il semble bien qu'elles doivent être extraites de livres de la bibliothèque du monastère de Saint-Gall où Ermenric écrit cette lettre. Les citations qu'il fait de Lucilius (p. 552) et d'Ennius (p. 552-3) sont évidemment de seconde main et ont dû être empruntées à Priscien (cf. Brauer, p. 67).

5. *Casus. s. Galli*, 10, *SS*, II, 125.

6. *Epist. cit.* p. 550.

7. Stiftsb. ms. 854 ; B. Zurich, ms. C 74a (288), Mohlberg n° 105 ; Chatelain, II, 24, Pl. 178.

8. Voir plus haut, p. 754-5.

la Dialectique et la Rhétorique d'Alcuin, dont le manuscrit est sans doute conservé [1]. Le Catalogue du Xe siècle signale les « Periermeniae » d'Apulée, un Commentaire « in Cathegoria », deux volumes d' « Isagogae » [2]. Il subsiste plusieurs manuscrits du X et XIe, des Commentaires de Boëce sur les Catégories et les « Periermeniae » d'Aristote [3] et sur les Topiques de Cicéron. Un exemplaire du XIe siècle de cet ouvrage de Cicéron en provenance de Saint-Gall est aussi conservé, ainsi qu'un Quintilien du X-XIe siècle et un fragment d'un traité de Rhétorique du XIe siècle [4].

Le *Breviarium* signale parmi les livres irlandais l'Arithmétique de Boëce, dont il subsiste un exemplaire du IXe siècle, ainsi qu'un autre du XIe siècle accompagné de la Géométrie du même écrivain [5]. Aucun Catalogue ne signale d'ouvrages relatifs à la musique. Il subsiste toutefois un fragment de traité de la musique du XIe siècle [6].

La collection de Saint-Gall comprenait aussi d'aprés les Catalogues Solin, dit Polyhistor [7], la Cosmographie d'Aethicus, une *mappa mundi*, deux computs, un traité d'astrologie, sans doute un autre traité d'astrologie en un simple cahier (in una scheda) [8]. Le premier peut sans doute être identifié avec l'ouvrage d'Aratus signalé dans le Catalogue du Xe siècle, qu'on retrouve vraisemblablement dans un manuscrit d'Aratus du IXe siècle [9].

Le monastère possédait au IXe siècle trois volumes de médecine et trois livres médicinaux en cahiers (quaterniones) [10]. Parmi ceux qui subsistent, l'un est de la fin du VIIIe, quatre

1. 20, p. 89, l. 10 ; B. Zurich ms. 80 (Dialectica et Rhetorica Alcuini) IXe s. ex.

2. 22, p. 101.

3. Stiftsb., mss. 817-8 XIe s., 820 Xe s. Le ms. 820 renferme aussi le « De dialectica » de Boëce. Le ms. 825 (X-XIe) renferme une traduction en allemand faite sous l'abbé Purchard (956-71 ou 1001-1022) des Catégories de Boëce. Une traduction en langue vulgaire de son « De consolatione philosophica » figure dans le même volume.

4. Stiftsb., mss. 831 ; 854 XIe s. ; B. de Zurich, C 74 a et C 98 (Mohlberg n°s 105 et 127) ; Stiftsb., ms. 1.397, I, 1.

5. Stiftsb., mss. 248 et 830.

6. Stiftsb., ms. 1397, fragm. 1.

7. Lehmann, 16, p. 82, l. 13 et 18, p. 86, l. 3. Le ms. conservé de Solin (Stifstb., ms. 187) est d'âge postérieur (Xe s.).

8. 16, p. 73, l. 19 ; p. 82, l. 13 et 19, p. 87, n. 23 ; 16, p. 82, l. 14-5 et 19, p. 87, l. 18, ainsi que 20, p. 89, l. 16.

9. Lehmann, 22, p. 101, l. 14 ; Stiftsb., ms. 902.

10. 16 Addit., p. 82, l. 14-5 ; 19, p. 87, l. 18 ; 20, p. 89, l. 16.

du IXe, un autre de la fin du Xe siècle [1] ; on conserve aussi trois fragments d'autres livres de médecine, l'un du IXe, les deux autres du Xe [2].

§ 7. — Bibliothèque d'Einsiedeln

La bibliothèque du monastère d'Einsiedeln, comme celle de Saint-Gall et de l'église de Cologne, s'est maintenue à peu près telle quelle, à travers les vicissitudes et révolutions, là où elle fut créée et où on la trouve encore aujourd'hui.

Comme le monastère a été fondé au Xe siècle, sa bibliothèque ne renferme qu'un petit nombre de livres antérieurs à cet âge, acquis à la fondation ou dans le siècle qui suivit, neuf du VIIIe ou IXe siècle, cinq du IXe, sept du IXe ou Xe [3]. Les manuscrits du Xe siècle sont au nombre de quatre-vingt-dix et forment naturellement, avec vingt-six manuscrits du XIe [4], la portion numériquement la plus considérable de la bibliothèque d'Einsiedeln.

Il a subsisté une Bible en un volume et une autre en trois volumes du Xe ou XIe siècle, ainsi qu'un exemplaire des Évangiles [5], un « Liber comitis », un Épistolaire, un Homéliaire pour l'été et un pour l'hiver, un Lectionnaire, un Graduel, un « Ordo romanus » et un « Liber officiorum », deux traités de Comput [6], un Martyrologe.

La série des ouvrages doctrinaux comprend neuf manuscrits antérieurs au XIIe siècle de saint Jérôme, treize de saint Augustin, quatorze de saint Grégoire [7], deux de saint Ambroise, deux de Prosper, deux de Cassien, les Homélies de Chrysostome, les « Recognitiones » de saint Clément, le « de Trinitate » de Boëce [8], quatre manuscrits d'Isidore, six de Bède [9], deux d'Alcuin, deux de Raban Maur, un de

1. Stiftsb., mss. 761, 217 (2e p.), 759, 762, une portion du ms. de Zurich C 78 et Stiftsb. 752.

2. Ms. 1.396, III, 1-3.

3. B. Einsiedeln, mss. 18, 27, 157, 191, 199, 281, 339, 347, fragm. 370 (VIII IXe s.) ; 60, 134, 205, 236, 304 (IXe s.) ; mss. 39, 126, 152, 172, 264, 326, fragm. 365 (IX-Xe s.).

4. Cf. Meier. *Catal. codicum mss. qui in B. Einsidl. servantur.*

5. Mss. 1 ; 5-7 ; 17.

6. Mss. 39 ; 41-2 ; 88 ; 121 ; 110 ; 121 ; 319 ; 321 ; 117.

7. Mss. 125-6, 128, 130-1, 133, 186 (Jérôme) ; mss. 136-138 ; 140-148 ; 262 (Augustin) ; mss. 150-62, 179 (Grégoire-le-Grand).

8. Mss. 136 (avec s. Augustin) et 165 ; 148-9 ; 187 et 255 ; 124 ; 264 ; 235.

9. Mss. 167-9, 172 (Isidore) ; mss. 173-4, 176-8, 180 (Bède).

Remi d'Auxerre, un d'Haimon, un de Sedulius Scotus, le « Prognosticon » de Julien [1], ainsi que deux recueils de traités d'ascétisme et cinq manuscrits de Gloses et Commentaires de l'Écriture sainte [2].

Le monastère possédait quatre recueils de Canons, les Coutumes monastiques, deux exemplaires de la Règle de saint Benoît et un commentaire de cette règle [3].

L'histoire religieuse est représentée par l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, un livre d'extraits de cette histoire, Paul Orose, les « Gesta Salvatoris », la Chronique de Boëce, la Chronique de Réginon, la vie de Charlemagne par Einhard, les Annales d'Einsiedeln [4], cinq recueils hagiographiques [5], plusieurs manuscrits renfermant la vie d'un saint [6].

La communauté disposait de quatre traités de médecine [7], du « De situ Indiae » d'Aristote, du « De harmonica institutione » d'Hucbald en deux exemplaires, du « De musica » et du « De geometria » de Boëce [8], de la Grammaire, des « Periermeniae » en deux exemplaires et des « Isagogae » de Boëce, [9] des Catégories et des « Periermeniae » d'Aristote, des Topiques de Cicéron [10], de trois exemplaires de Priscien et du « De verbo » d'Eutychés [11].

Le poète chrétien Prudence figure dans la collection en deux exemplaires avec un Claudien et deux exemplaires des Épigrammes de Prosper et du « De consolatione philosophiae » de Boëce [12]. On trouvait aussi au XIe siècle à Einsiedeln, Salluste, Tite-Live, Virgile, Horace, Térence, Juvénal et Perse [13].

1. Mss. 60 et 326 ; 184-5 ; 181 ; 183 ; 303.

2. Mss. 27 et 281 ; 15-6, 18, 37-8.

3. Mss. 191, 197, 199, 205 ; 235 ; 117 et 236 ; 253.

4. Mss. 346 ; 347 ; 351 ; 326 ; 358 ; 359 ; 323 ; 29.

5. Mss. 246, 256-7, 295, fragm. 370.

6. Mss. 254 (vita Gregorii magni) ; 261 (s. Emmerani et aliorum) ; 263 (s. Paulae etc...) ; 265 (s. Magni).

7. Mss. 304 et 356 (Galien) ; 313 (Hippocrate) ; 363 (Aurelius « de febribus »).

8. Mss. 323 ; 79 ; 162 II ; 298.

9. Mss. 338 ; 295 et 301 ; 315.

10. Rassemblés dans le ms. 324 avec des Commentaires de Boëce.

11. Mss. 60, 338-9 ; 265.

12. Mss. 312 et 316 ; 318 ; 149, 322, fragm. 365.

13. Mss. 303, 348, fragm. 365, fragm. 361, fragm. 362, 34, fragm. 365.

CHAPITRE XXXVI

Constitution des Bibliothèques

§ I. — Les limites d'une collection de livres du VIIIe au XIIe siècle

Revue faite des bibliothèques ecclésiastiques et monastiques de l'ancienne Gaule, dans la mesure, souvent fort imparfaite, où chacune d'elles nous est connue, il reste à déterminer les caractères généraux des collections de livres qui se sont constituées du VIIIe au XIIe siècle, auprès des églises.

Pour apprécier la place que tiennent les livres dans le mobilier des églises et l'importance des collections dont elles sont pourvues, il faut, sans comparer ces bibliothèques à celles de l'antiquité ou des âges postérieurs, les situer dans le cadre de l'époque, les conditions, les besoins et les moyens des établissements qui les possèdent. Pour chacune des anciennes églises, le noyau primitif, tel qu'il apparaît constitué au début du VIIIe siècle, ne comprend qu'un petit nombre de manuscrits. En chaque église nouvellement fondée du VIIIe au XIIe siècle tout est à créer. Quelle que puisse être l'avidité des contemporains à se procurer des livres, les sources dont ils disposent sont maigres, les résultats possibles assez restreints.

L'importance des collections ecclésiastiques et monastiques au cours de cette période est limitée d'abord par le nombre relativement peu considérable des ouvrages qui existent et qui peuvent prendre place dans les bibliothèques. La part de beaucoup la plus considérable des œuvres qu'elles renferment du VIIIe au XIIe siècle est le legs de l'antiquité. Décrivant la bibliothèque de l'église d'York, Alcuin note l'origine de tous les livres qu'elle contient : ceux que le peuple juif a reçus du Ciel, ceux que la Grèce a transmis aux Romains, ceux

que Rome et l'Afrique ont répandus dans le monde [1]. Même au temps où les œuvres produites par les générations nouvelles commencent à s'accumuler dans les bibliothèques ecclésiastiques, l'immense majorité des livres, même au XIe siècle, renferme les œuvres qui subsistent de l'antiquité chrétienne et classique.

Cet héritage, si riche qu'il eût pu être, se trouvait singulièrement réduit en fait. D'abord toute la portion de langue hellénique peut être considérée comme exclue ; les ouvrages de la Grèce et de l'Orient ne sont connus et en petit nombre que par les traductions latines anciennes. C'est au sens strict qu'il faut entendre les livres que la Grèce a transmis aux Romains; Alcuin eût dit plus exactement encore, ceux qui ont été traduits du grec en latin. De versions récentes et faites en Gaule, on ne peut citer que celle des œuvres du Pseudo-Denys. A peine quelques livres grecs apparaissent-ils isolément dans les bibliothèques de Saint-Denis, Fleury, Saint-Gall.

Le legs de l'ancienne littérature de l'Occident latin que recueillent en France les bibliothèques ecclésiastiques et monastiques à partir du VIIIe siècle n'est plus, lui aussi, qu'une part, importante encore, mais combien réduite du contenu des bibliothèques latines publiques et privées du IVe et du Ve siècle. En quatre siècles, d'irrémédiables pertes ont été consommées. Il s'en accomplissait encore au VIIIe siècle, dans l'ancienne Gaule comme ailleurs et même dans les *scriptoria* ecclésiastiques. Elles étaient déjà irréparables au IXe siècle, époque où du moins, grâce précisément à la multiplication et à l'accroissement des bibliothèques ecclésiastiques et monastiques [2], des pertes nouvelles peuvent être considérées comme désormais à peu près conjurées [3].

1. *De sanctis Euboric. ecclesiae*, versus 1535-9 :
« Illic invenies veterum vestigia patrum
Quidquid habet pro se Latio Romanus in orbe,
Graecia vel quidquid transmisit clara Latinis,
Hebraicus vel quod populus bibit imbre superno
Africa lucifluo vel quidquid lumine sparsit » (*Poetae lat.*, I, 203).

2. Voir notre art. *La Contribution des églises de France au sauvetage des lettres antiques* dans la *R. hist. égl. de France*, 1937.

3. Il se peut que les bibliothèques du IXe siècle aient possédé des œuvres antiques qui ont été ensuite perdues. C'est le cas, semble-t-il, du « De mensione universi orbis » de Jules César, mentionné à Reichenau dans le Catalogue des livres écrits ou acquis par Réginbert (Becker, 10, 2, p. 20). On ne saurait dire ce qu'entend par « libros Titi Libii ab urbe condita C Decades » le rédacteur d'une bibliothèque indéterminée (Becker, 63, 42, p. 147). Possédait-elle cent livres, c'est-à-dire dix Décades de l'œuvre de Tite-Live ?

Ces bibliothèques n'ont jamais été, elles aussi, il ne faut pas l'oublier, que des collections particulières, en quelque sorte personnelles ; destinées à la personne que forme l'évêque avec son clergé, l'abbé avec ses religieux. Les conditions propres à un propriétaire ecclésiastique ou monastique s'appliquent nécessairement à chacune d'elles. Leur constitution première et tous leurs accroissements répondent à des exigences d'église, à l'usage du culte, que célèbrent les clercs ou les moines, sont commandés et limités par les besoins liturgiques, intellectuels, spirituels du prélat et de sa communauté.

Par là s'explique le choix des livres qui ont formé le fonds primitif de la bibliothèque des anciennes églises. Si nous possédions le catalogue des ouvrages qui appartenaient au Ve siècle ou antérieurement à une église ou à un monastère d'Occident, nous n'y trouverions sûrement que des livres nécessaires à la célébration de l'office divin, des exemplaires des Livres Saints, des ouvrages de doctrine, des Canons et des Règles. Toute littérature profane était sûrement absente alors de ces collections purement ecclésiastiques.

On pourrait s'attendre par la suite à une semblable exclusion de tout ce qui n'est pas strictement propre à l'usage d'une communauté religieuse. Il n'y a même pas lieu de faire grief à des *scriptoria* ecclésiastiques d'avoir du VIe au VIIIe siècle gratté et récrit des feuillets de parchemin, débris disparates de manuscrits, qui contenaient des textes sans intérêt pour une communauté attentive à ses seuls besoins religieux présents. On ne saurait s'étonner que les églises, n'ayant la garde que d'un dépôt sacré, s'en soient tenues d'abord à celui-là.

Au reste, la limite que paraissent opposer au recrutement des livres ces intérêts d'ordre spirituel, a été beaucoup moins stricte, à partir du VIe siècle et surtout de la Renaissance Caroline, qu'elle ne l'avait été dans les cinq premiers siècles. Précisément parce qu'après l'invasion barbare les études profanes sont peu à peu délaissées et meurent au sein de la société laïque, elles devaient être nécessairement recueillies pour une part dans les églises et monastères où les jeunes clercs et novices ne peuvent se passer d'une initiation à la grammaire et à un minimum de culture de l'esprit. Une portion modeste des œuvres antiques qui la représentent a par conséquent pénétré de bonne heure dans les collections ecclésiastiques. En Gaule, malgré la décadence intellectuelle du clergé et des moines, cette culture élémentaire s'est maintenue jusqu'au temps où s'éveille la première des Renaissances. Saint-Denis a gardé les plus anciens manuscrits de Virgile. Corbie possédait cer-

tainement au milieu du VIIIe siècle un Tite-Live du VIe. Fleury gardait les restes d'un manuscrit antique des Histoires de Salluste, Saint-Amand un manuscrit du VIe siècle de Pline l'ancien, Saint-Martin de Tours, un Commentaire des Topiques sur papyrus.

Par ordre de Charlemagne, auprès de chaque Église qui déjà instruisait ses propres recrues, des écoles proprement dites se sont ouvertes, à partir de la fin du VIIIe siècle ; des maîtres ont enseigné à des disciples du dehors, clercs ou laïques. Dès lors, tout ce qui subsistait encore de science profane antique eut place dans les bibliothèques ecclésiastiques et monastiques à côté des productions d'ordre doctrinal ou canonique. Le champ entier de la culture antique se rouvrait, par malheur à une époque où il était à jamais singulièrement réduit. Mais on en recueille dès lors du moins avidement toutes les miettes. Un Loup, sensible dès le premier âge à la beauté littéraire des chefs-d'œuvre de l'antiquité, plus tard un Gerbert recherchaient les classiques avec la même ardeur que les ouvrages des Pères. La curiosité intellectuelle ranimée habita toujours désormais quelque cloître. Les ouvrages des anciens relatifs à l'histoire, la grammaire, la rhétorique et la dialectique, la géographie, la cosmographie, l'arithmétique, la géométrie, la musique, les sciences naturelles et la médecine étaient recherchés et appréciés. Un moine de Cluny au XIe siècle pouvait aux distributions du Carême recevoir un Tite-Live pour sa pitance intellectuelle.

Le domaine de la littérature chrétienne latine des six premiers siècles, à la différence de celui de la culture païenne s'est conservé, non pas entier, mais dans une très large mesure. Traductions, gloses et commentaires des Saints Livres, traités doctrinaux des Pères, lettres, compositions des poètes chrétiens, canons des conciles et décrétales, ouvrages d'histoire ecclésiastique forment une masse dont les pièces principales se retrouvent dans toutes les bibliothèques à partir du IXe siècle, tandis que d'autres moins célèbres restent éparses dans les diverses collections. Il n'est pas de bibliothèque du VIIIe au XIIe siècle, — et il ne faut sans doute pas même excepter celle de Fulda[1] — qui épuise le contenu de ce qui subsiste de la littérature latine des six premiers siècles de l'Église. Chacune, si riche soit-elle, peut s'enrichir encore et ceux qui en prennent soin peuvent toujours rechercher et trouver des œuvres con-

1. Voir plus loin, p. 769, l'allégation sans doute hyperbolique de Raban Maur.

nues ou inconnues d'eux appartenant à l'antiquité chrétienne. Les moines de Murbach et bien d'autres sans doute comme eux, sont à l'affût de tous les ouvrages de doctrine dont ils déplorent l'absence en leur bibliothèque. Mais cette source de livres depuis longtemps tarie et appauvrie par bien des pertes causées par l'incurie de l'âge précédent est elle-même d'un rendement limité.

L'apport nouveau en livres des temps contemporains est assez maigre. Il ne représente qu'un supplément médiocre en qualité comme en nombre aux œuvres antiques, surtout si on rejette parmi celles-là les livres réputés de Grégoire le Grand, d'Isidore de Séville et de Bède. La production théologique ou purement littéraire en prose et en vers reste relativement faible au IXe siècle ; elle est plus maigre encore au Xe et celle du XIe siècle, déjà plus abondante, ne se répandra guère dans la plupart des bibliothèques qu'au siècle suivant. D'ailleurs, au cours de l'époque carolingienne, elle se borne à exploiter, à interpréter les Livres Saints, l'ancienne littérature chrétienne et ce qui reste des ouvrages relatifs aux Arts Libéraux qu'a produits l'antiquité, à expliquer, commenter, à accompagner de gloses les textes sacrés, à colliger des extraits des Pères, des Canons et Décrétales, à expliquer et simplifier les ouvrages antiques consacrés aux Arts Libéraux. Les œuvres originales et neuves sont rares et moins goûtées, en dehors du pullulement des vies de saints et des récits de miracles, que celles qu'inspire la tradition antique.

Aussi s'accroît relativement peu la masse des ouvrages appelés à figurer dans les bibliothèques. Le développement de celles-ci est par conséquent contenu dans des bornes serrées qu'on ne peut guère reculer. Le fonds des bibliothèques étroitement mesuré est partout essentiellement identique. Il est assez peu d'ouvrages rares dont la présence soit le privilège d'une église. Les incessants emprunts et communications de l'une à l'autre, l'activité des copistes divulguent au loin ce qu'une collection renferme qui a échappé précédemment aux autres. Les bibliothèques les plus importantes ne sont mieux fournies que parce qu'elles réunissent à peu près tous les ouvrages qu'on trouve répartis dans toutes les autres. L'importance d'une bibliothèque de ce temps tient pour une part au nombre plus grand des exemplaires qu'elle possède des mêmes ouvrages, Bibles, Évangiles, à l'abondance des copies de Livres Saints groupés de diverses manières, à la multiplication des Livres liturgiques, et même à la présence de plusieurs exemplaires d'un même ouvrage théologique ou de

science profane. L'abondance de volumes que des bibliothécaires modernes qualifieraient de doubles, dont jamais alors il n'était fait fi quel que fût leur nombre, nous avertit de l'ordre des valeurs de ce temps en matière de livres, et de la modicité des moyens d'accroissement. Aux yeux d'un « custos », il importe sans doute de se procurer les ouvrages qu'il n'a pas, mais il est tout autant important de disposer d'autant d'exemplaires d'un même livre qu'il en faut pour satisfaire aux besoins d'une communauté nombreuse.

A cette époque, la rareté d'un ouvrage n'est pas une raison spéciale d'en poursuivre l'acquisition. L'antiquité d'un manuscrit n'en accroît pas davantage la valeur. On apprécie une belle calligraphie, une riche décoration, la précieuse reliure que peut revêtir le volume, le bon état de conservation des cahiers de parchemin ; on n'a pas égard à l'âge d'exécution et si l'ancienneté se traduit par des marques d'usure, elle diminue au contraire l'estime faite d'un livre. Les connaisseurs, comme un Loup de Ferrières, font cas de la correction, non de l'antiquité d'un exemplaire ; ils n'attachent pas à un manuscrit plus ancien le préjugé d'un texte meilleur. Les Catalogues signalent la vétusté comme une tare ; jamais ils ne mentionnent comme une recommandation l'ancienneté d'un manuscrit. Les églises ne collectionnent pas les livres en tant qu'objets rares, antiques, curieux ; elles ne les recherchent qu'en vu de l'usage auquel ils se prêtent.

Dès lors, l'importance d'une bibliothèque du VIII[e] au XII[e] siècle ne pouvait être très considérable ; la composition en était déterminée et resserrée dans des limites assez étroites, qu'il n'était pas possible de dépasser.

§ 2. — Importance numérique des collections de livres

Compte tenu de ces inéluctables bornes qui limitent l'étendue du domaine exploité par les collectionneurs de livres, quelle est l'importance des bibliothèques constituées du VIII[e] à la fin du XI[e] siècle par les églises et monastères de l'ancienne Gaule ?

Le fait que les églises et les monastères affectent en général un bâtiment spécial, ou du moins un local à la garde de leurs livres [1], donne déjà à penser que la collection en était de quelque importance.

1. Voir plus loin, p. 790.

Le nombre des livres dont disposent les églises est nécessairement très variable ; il est en relation avec la richesse de l'église et du monastère, le nombre de ses clercs et de ses moines, l'activité intellectuelle qui s'y déploie, le gout et le zèle des prélats, *armarii*, *custodes*, écolâtres plus ou moins éclairés et industrieux, le site et les vicissitudes de l'histoire de chaque établissement. Il est des églises et monastères plus entreprenants qui sont à la tête du mouvement intellectuel, dont l'école est réputée, et où une plus riche collection de livres est à la base du rayonnement et de l'attrait qu'elle exerce autour d'elle et vers elle.

On peut distinguer aussi des régions où, à notre connaissance au moins, les bibliothèques sont en général mieux ou moins bien fournies Les collections des églises et monastères de Provence et d'Aquitaine paraissent s'être reconstituées plus tard que dans le reste de l'ancienne Gaule et même à la fin du XIe siècle sont encore moins bien pourvues qu'ailleurs. Dans l'ancienne Burgundie et dans les pays de la Loire et de la Seine moyenne, les églises et monastères sont d'ordinaire riches en livres. Si les bibliothèques de Bretagne et de Normandie sont de développement plus tardif, il n'en est pas de même en Anjou, dans le Maine, au pays Chartrain ni dans la région des embouchures de la Seine. Les établissements du Nord et de l'Est, des provinces ecclésiastiques de Reims, Trèves, Cologne, Mayence tiennent sensiblement la tête et là, d'importantes bibliothèques apparaissent constituées au XIe siècle auprès d'un grand nombre d'églises et de monastères.

En général, on peut estimer que les collections formées dans les monastères sont plus riches que les bibliothèques des églises épiscopales. Sur celles-ci nous sommes ordinairement moins bien renseignés ; il s'est plus rarement conservé d'anciens Catalogues qui les concernent. Sans être en état d'avancer aucun chiffre, on peut dire seulement que les églises de Lyon, Autun, Paris, Beauvais, Laon, Cambrai, Reims, Metz, Strasbourg, Cologne sont du VIIIe au XIIe siècle les plus riches en livres.

L'importance des bibliothèques monastiques peut être moins difficilement appréciée. Néanmoins, on a vu combien il est délicat d'estimer le nombre des ouvrages et des volumes qui y ont été réunis et plus encore de mesurer les étapes du développement des collections d'un siècle à l'autre. Les monastères qui ne dépassent pas la moyenne paraissent avoir réuni du IXe à la fin du XIe siècle deux à trois cents manuscrits.

Saint-Wandrille, dès le commencement du IXe siècle, disposait d'une collection relativement importante à cette date et qui ne devait pas être inférieure à ce chiffre. Saint-Riquier en 831 possédait déjà deux cent cinquante-six volumes. Fleury, on l'a vu, était pourvu à la fin du XIe de plus de trois cents manuscrits. Saint-Martin de Tours, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Denis ont été sans doute presque aussi bien partagés. Nous avons estimé la collection de Corbie à la fin du XIe au chiffre de 4 à 500 volumes. La collection de Saint-Bertin à la même date comptait quelque quatre cents manuscrits ; celle de Saint-Amand n'était pas inférieure. Les bibliothèques de Gorze, Lobbes, Stavelot paraissent avoir été riches de trois à quatre cents volumes. Murbach possédait déjà vers 840 trois cent quarante ouvrages et trente ans plus tard quelque quatre cents en un moindre nombre de volumes à la vérité et était encore alors en voie d'accroissement, grâce au zèle de ses chefs dans la recherche des livres. Cluny au XIIe siècle possédait, en dehors des livres liturgiques, cinq cent soixante volumes. Les bibliothèques de Reichenau et de Saint-Gall ont été plus riches encore et ont dû comprendre, la première près d'un millier de volumes à la fin du XIe siècle et celle de Saint-Gall a pu alors dépasser ce chiffre.

C'est au delà du Rhin, dans les églises et monastères fondés au début de l'âge carolingien, que les collections de livres les plus considérables ont été formées. Raban Maur a créé à Fulda une bibliothèque qui aurait renfermé avec la Parole divine tout ce qu'a trouvé la sagesse humaine aux divers âges du monde [1], il l'aurait enrichie d'une telle multitude de livres qu'on pouvait à peine les compter [2] ; les fragments de Catalogues qui subsistent confirment cette appréciation [3]. Au Xe siècle, un Catalogue énumère à Lorsch 590 manuscrits [4]. En Italie, des églises et monastères possédaient certainement un nombre plus important encore de manuscrits. Un catalogue du Xe siècle des livres de Bobbio, quoique conservé incomplètement, signale 666 manuscrits [5].

1. *Hrab. carm.* 23, II, 187.

2. *Catal. abb., SS*, XIII, 272.

3. Fragment d'un Catal. du IXe s. comprenant 23 articles, relatifs à la série des Règles monastiques, à celle des œuvres d'Alcuin et de Raban Maur (Becker 13, p. 30-1) ; autre fragment d'un Catal. du IXe-Xe s. de 12 art. (14, p. 31-2) ; fragment d'un Catal. du XIIe s. de 85 art. (128, p. 266-8). A en juger par la série des Règles monastiques (12 articles), aucune autre bibl. monastique connue ne serait comparable à celle de Fulda.

4. Becker, 37, p. 82-119.

5. Becker, 32, p. 64-73.

§ 3. — Composition des bibliothèques, nature et langue des ouvrages qu'elles renferment.

La composition des bibliothèques ecclésiastiques et monastiques du VIIIe au XIIe siècle est déterminée par les besoins pratiques de la communauté, qui sont toujours les mêmes. Aussi, plus ou moins rempli, le même cadre vaut pour toutes les églises et dans les grandes lignes la composition des bibliothèques apparaît partout identique.

Chaque église est pourvue en nombre variable des livres servant au ministère de l'autel et au service divin, Sacramentaires et Missels, Évangéliaires, Épistolaires, Collectaires, Hymnaires, Tropaires, Antiphonaires, Bénédictionnaires, Lectionnaires, Homéliaires, Pontificaux, Psautiers, Bréviaires, Martyrologes. La même série se retrouve partout, mais à l'exception des Psautiers, chacun de ces livres est adapté à l'usage de l'église qui les utilise, représente la liturgie qui lui est propre. Une église n'aurait que faire des livres liturgiques d'une autre église, à moins qu'ils n'aient été accommodés à son usage. Le « mos » romain seul est admis, avec les particularités locales. Les rédacteurs de Catalogues distinguent quelquefois encore, au IXe siècle, dans la série des Sacramentaires, le Gélasien et le Grégorien. Plus tard, la liturgie grégorienne n'a plus besoin d'être mentionnée, car elle seule reste en vigueur, mise en harmonie avec la liturgie propre à chaque église.

D'autre part, en matière de livres liturgiques, seules les grandes églises sont pourvues d'un nombre important d'exemplaires de chaque sorte. Telles possèdent une vingtaine de Sacramentaires et jusqu'à cinquante Psautiers. Surtout, le luxe dans la décoration du texte et la reliure de ces livres est propre aux riches établissements. Ceux dont le trésor est garni d'un ou plusieurs de ces livres richement décorés, en ont d'ordinaire de simples pour l'usage quotidien, les seuls dont disposent les petites églises. On ne cesse d'exécuter des exemplaires nouveaux pour remplacer les volumes qu'un long usage a vieillis.

Le plus souvent sans doute, le lot entier de ces livres est conservé dans l'église ou dans les armoires du *sacrarium*, à part peut-être les Psautiers qui, comme les Livres d'heures et de prières à l'usage des laïques, rois ou simples particuliers, peuvent être tenus pour livres de piété, dont il est fait usage

en dehors des offices du chœur, en particulier les Psautiers glosés. Aussi, dans un certain nombre de Catalogues, les livres liturgiques sont omis, comme appartenant au *sacrarium*, non à la bibliothèque.

En dehors des livres liturgiques les bibliothèques comportent deux séries d'ouvrages, ceux qui traitent des sciences sacrées (de divinitate) [1], ceux qui représentent les sciences profanes. La répartition est dans les grandes lignes conforme à celle qu'indiquent à la fin du VI[e] siècle les deux traités de Cassiodore qui se complètent, le « De institutione divinarum litterarum » et le « De artibus ac disciplinis liberalium litterarum », lesquels au reste nous font indirectement connaître la composition de la bibliothèque du monastère calabrais de Vivarium. Dans la pensée de Raban Maur, la bibliothèque de Fulda et sans doute toutes les autres, ne renferment que deux sortes d'ouvrages, les livres inspirés dont le contenu vient du Ciel, les œuvres qui sont le fruit de la sagesse humaine [2], et l'abbé de Fulda entend par là aussi bien le travail de l'esprit sur les données de la révélation et celui qui s'applique aux sciences purement profanes.

Les textes de l'Écriture Sainte tiennent toujours une place à part, la première [3], dans la collection des livres « de divinitate ». En général, les églises épiscopales et les grands monastères possèdent une ou plusieurs Bibles, un ou plusieurs exemplaires des quatre Évangiles souvent enluminés et reliés richement. La collection comprend en outre un nombre plus ou moins considérable de manuscrits renfermant des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, tantôt isolément, tantôt groupés, soit, suivant un ordre traditionnel, le Pentateuque, l'Heptateuque, les Prophètes, les Épîtres de saint Paul, soit suivant le libre choix des copistes ou les instructions qu'ils

1. « Omnes codices librorum claustralium de divinitate sunt CXCV » (*Chron. Centul.*, III, 3, p. 92). Cette dénomination s'applique à tous les livres de S. Riquier, qui dans le catalogue sont signalés avant cette récapitulation, à savoir les Bibles, les ouvrages des Pères, et autres écrivains ecclésiastiques et aux « canones ». Le catalogue d'une bibliothèque du XI[e] siècle a pour titre : « Hic continetur numerus divinorum librorum sanctae Mariae quos custodit Dodo » (Delisle, *Cab. des mss.*, II, 446). Ce Catal. de la B. de N. Dame de Paris distingue les « libri divini » et les « libri gramatice artis ».

2. *Hrab. carm.*, 23 : « Quidquid ab arce deus cœli direxit in orbem
Scripturae sanctae per pia verba viris,
Illic invenies quicquid sapientia mundi
Protulit in medium temporibus variis » (*Poetae lat.*, II, 187).

3. A S. Gall, en tête du « Breviarum librorum », on trouve ces titres : « de libris veteris testamenti », puis « item de libris novi testamenti » (Becker 22, p. 43-4).

ont reçues. L'ensemble de ces livres est dit parfois « Libri canonici » [1] ; ce sont les livres que le Canon ecclésiastique désigne comme inspirés.

Avec les textes scripturaires, la série des livres « de divinis », « de divinitate » renferme essentiellement les ouvrages des Pères. Les bibliothèques de cet âge nous ont conservé, non pas sans doute toute la littérature patristique latine, mais la plus grande part et la plus précieuse de l'œuvre des Pères de l'Église occidentale et aussi des traductions faites jadis en langue latine d'œuvres choisies des Pères grecs. Alcuin décrivant la bibliothèque de l'église d'York, avertit qu'on trouvera là ce qu'ont pensé et enseigné Jérôme, Hilaire, Ambroise, Augustin, Athanase, Orose, les papes Grégoire et Léon, Basile, Fulgence, Cassiodore, Jean Chrysostome, Aldhelme et Bède [2]. Cet inventaire sommaire, auquel Alcuin aurait pu joindre certainement beaucoup d'autres noms, vaut pour les collections qui se sont formées par la suite dans la plupart des églises épiscopales et grands monastères des Gaules. A quelques exceptions près, les mêmes Pères se retrouvent partout, représentés chacun par plusieurs de leurs œuvres, parmi lesquelles se sont glissés maintes fois des apocryphes, dont la discrimination ne pouvait être faite alors. Il n'est pas de bibliothèques qui ne possède quelque part de l'œuvre d'Augustin, Jérôme, Ambroise, Grégoire le Grand, avec souvent les extraits qu'ont composés Eugippius de celle d'Augustin, Patérius de celle de Grégoire. Tels de leurs ouvrages se retrouvent dans toutes les bibliothèques et souvent en plusieurs exemplaires. Les « Moralia » de saint Grégoire n'ont probablement manqué à aucune communauté. Pour chacun des Pères, la collection de leurs œuvres reste plus ou moins fournie ; la liste en est variable et la série n'est sans doute nulle part complète.

Dans les Catalogues, Augustin et Jérôme sont inscrits ordinairement les premiers et sont toujours les mieux représentés. A en juger par les Catalogues qui font figure de répertoires complets pour le temps où ils ont été rédigés, on trouvait en 822 à Reichenau vingt-cinq volumes renfermant un ou plusieurs ouvrages d'Augustin, en 831 à Saint-Riquier trente-et-un, au milieu du IXe siècle à Saint-Gall trente-deux. Vers 840, une récollection faite suivant les indications des *Recognitiones*, montre qu'à

1. Il en est ainsi à S. Riquier (III, 3, p. 89).

2. *De sanctis Euboric. ecclesiae*, 1540-6, p. 203.

Murbach cinquante-quatre ouvrages du même Père figurent dans la bibliothèque et qu'il en manque sept ; la même collection compte en outre onze volumes de ses sermons. Au Xe siècle, Lorsch possède cent vingt-et-un volumes consacrés aux œuvres d'Augustin. Au XIe, on en trouve trente-trois à Gorze, au XIe ou XIIe siècle, quarante à Saint-Maximin de Trèves, vingt-huit à Saint-Bertin, trente-neuf à Corbie, soixante-cinq à Cluny. Aux mêmes époques, la série des ouvrages de Jérôme comprend vingt-huit « codices » à Reichenau, vingt-deux à Saint-Riquier, quarante-deux à Saint-Gall, cinquante à Lorsch, dix-sept à Saint-Maximin de Trèves, huit à Saint-Bertin, seize à Corbie, trente-deux à Cluny. De l'œuvre de Grégoire le Grand, d'Ambroise, de Bède on pourrait d'une collection à l'autre dresser des états d'importance numérique moindre, mais encore considérable.

La plupart des collections renferment en outre un certain nombre d'ouvrages d'autres Pères et écrivains sacrés. La liste varie de l'une à l'autre, mais on y rencontre toujours les mêmes noms plus ou moins souvent répétés, ceux d'Ignace, Clément, Origène, Tertullien, Cyprien, Irénée, Athanase, Basile, Jean Chrysostome, Grégoire de Naziance, Éphrem, Philippe, Hilaire, Léon le Grand, Lactance, Claudianus Mamertus, Eucher, Tichonius, Faustus, Optat, Salvien, Pomère, Cassien, Bachiarius, Boëce, Cassiodore, Primasius, le diacre Ferrand, Fulgence, Apponius, Isidore de Séville, Ildephonse, Taius, Aldhelme. Presque toutes les bibliothèques possèdent le livre de visions et prophèties, dit « Prognosticon Juliani ». Plusieurs collections comprennent aussi le pseudo-Denis dans la traduction d'Hilduin ou de Scot Érigène. Plus rarement apparaissent le Pasteur d'Hermas, Arnobe, Beatus, Juste, Junilius.

A mesure que s'accroît la production théologique, scripturaire et polémique au cours des IXe, X^e^, XIe siècles, les œuvres des écrivains ecclésiastiques contemporains prennent place dans les collections, en particulier, celles d'Alcuin, de Florus, Jonas, Amalaire, Haimon, Hincmar, Smaragde, Sedulius Scotus, Angelelme, Emmon, Claude de Turin, Raban Maur, Walafrid Strabon, Paschase Radbert, Ratramne, la « visio Wettini », les œuvres de Rathier de Vérone, d'Odon de Cluny, Abbon de Fleury, Fulbert de Chartres, Lanfranc, Anselme. Presque toutes les collections comprennent aussi nombre de Gloses et Commentaires anonymes des Livres Saints. Les ouvrages de doctrine constituent le fonds principal

des bibliothèques ; on peut l'évaluer à près des deux tiers de la plupart des collections.

Cassiodore dans le « De institutione divinarum litterarum » traitait des historiens chrétiens (de historicis christianis), sitôt après avoir fait l'exposé du contenu des Livres Saints, avant de passer en revue les Pères. On retrouve cet ordre dans le Catalogue des livres de Lorsch, mais le plus souvent les livres d'histoire sont placés après les ouvrages des Pères et même après la section « de legibus ». Le Catalogue de Saint-Riquier range les livres des anciens qui ont écrit « de gestis regum vel situ terrarum » après les livres de grammaire. Les autres Catalogues n'annoncent pas les livres d'histoire sous une rubrique spéciale, mais presque toujours les présentent au moins partiellement en groupe.

Les bibliothèques possédaient en général quelques ouvrages d'histoire ancienne profane, les Commentaires de César, une ou plusieurs Décades de Tite-Live, Valère Maxime, Suétone, le Catilina et la guerre de Jugurtha de Salluste, quelques abrégés, celui de Trogue Pompée par Justin, les « Gesta Alexandri » de Quinte Curce, les « Gesta Romanorum » de Sextus Rufus ou de Florus, la Chronique d'Idace et des compositions qui relèvent plus de la fable que de l'histoire, l'« Excidium Trojae » de Darès le Phrygien, les « Gesta Apollonii », l'« Historia Clementis ».

On trouve aussi dans les bibliothèques des ouvrages plus récents, chronique de Frédégaire, chroniques universelles, de Fréculphe, de Réginon, d'Adon, compilations d'objet plus restreint, comme les « Gesta Gothorum » de Jordanès, les « Gesta Langobardorum » de Paul Diacre, des récits d'événements contemporains composés par Nithard, Richer, Raoul Glaber, Annales de portée générale, comme celles de Saint-Bertin ou les Annales de Flodoard, vies des princes du temps, « Gesta Dagoberti », « Gesta » et « Vita Karoli », vies de Louis le Pieux.

Maints ouvrages historiques possédés par les bibliothèques de ce temps sont de caractère à la fois profane et religieux, comme la traduction des Antiquités de Josèphe, celle de la Guerre des Juifs mise ordinairement sous le nom d'Hégésippe, celle du livre ou histoire de Philon, rangé par l'inventaire de Saint-Riquier en 831 et par le Catalogue du XII[e] siècle de Cluny parmi les œuvres historiques, l'Histoire ecclésiastique des Francs de Grégoire de Tours, ou des Angles de Bède.

Les bibliothèques possèdent des ouvrages d'histoire stric-

tement religieuse comme ceux d'Eusèbe et de Rufin, l'Histoire tripartite (Socrate, Sozomène, Théodoret), Paul Orose, les Chroniques de Jérôme et de Prosper, l'histoire de la persécution des Vandales par Victor de Vite, le « De viris illustribus » de Jérôme, le « De scriptoribus ecclesiasticis » de Gennadius, les « Gesta Pontificum romanorum ».

Chaque église a nécessairement gardé dans sa bibliothèque les œuvres d'histoire ecclésiastique locale qui l'intéressent, l'œuvre de Flodoard à Reims, les « Gesta Aldrici » et les « Actus » au Mans, l'histoire des évêques à Metz, à Verdun, à Auxerre à Cambrai et dans les monastères les « Gesta » des abbés et les Annales qui y ont été rédigés.

Les vies des saints sont souvent mises à part dans les Catalogues sous des rubriques spéciales [1] et constituent dans beaucoup de collections une très importante série, comprenant à la fois des vies isolées et des recueils de nombreuses biographies. L'œuvre de Sulpice Sévère associée à diverses pièces relatives à l'histoire de saint Martin se rencontre dans un grand nombre de collections ; chacune fait naturellement une place spéciale à la vie du saint patron de l'établissement, aux récits de ses miracles, aux vies des saints abbés et évêques qui ont gouverné l'église.

Les Catalogues rangent quelquefois une série de manuscrits sous le titre « de legibus ». Ailleurs, ces ouvrages sont au contraire disséminés à plusieurs places. La série est mixte ; elle comprend à la fois des ouvrages de droit ecclésiastique et de droit civil. Les premiers sont parfois annoncés dans les Catalogues sous le titre « de canonibus ». Parmi eux, on rencontre des collections de canons, « Hispana », « Dionysio Hadriana », collection du pseudo Isidore ou autres recueils et notamment, à partir du XI[e] siècle, les Canons d'Abbon et le Décret de Burchard, ainsi que des actes isolés d'un certain nombre de Conciles et des Pénitentiels. Les Règles monastiques forment parfois une section spéciale [2]. Les volumes de droit civil, habituellement conservés dans les bibliothèques du temps contiennent les lois de Théodose, le Bréviaire d'Alaric, les lois barbares, loi Salique, loi des Alamans, loi des Ripuaires, loi

1. A Reichenau « De vita patrum » (Becker, 6, p. 7) ; « De passionibus sanctorum » (p. 12) ; à S. Gall « De vita sanctorum patrum » (22, p. 49) ; « De virtutibus seu passionibus sanctorum apostolorum vel martyrum » (ibid).

2. A S. Gall « de legibus » (22, p. 50). Dans le Catal. de Reichenau de 822 le titre est tombé, mais les volumes de lois sont groupés (6, p. 8) ; à S. Gall « de regulis sanctorum patrum » (22, p. 48), à Reichenau « de libris canonum », « de regulis » (61, p. 11).

des Lombards, des Capitulaires, la collection de Capitulaires formée par Anségise avec ou sans le recueil additionnel d'apocryphes mis sous le nom de Benoît le Diacre.

Dans aucun des Catalogues conservés on ne trouve une classification commune à tous les ouvrages relatifs aux Arts Libéraux. Les traités généraux qui les concernent, ceux de Martianus Capella, de Cassiodore, le premier livre des Étymologies d'Isidore, ne figurent pas dans les Catalogues en tête d'une série [1], bien que parfois un certain nombre de livres soient rangés sous la rubrique « de arte ». Plus souvent, des séries partielles sont annoncées « de grammaticae libris » — « de metris » [2]. Les ouvrages de science naturelle, de médecine, de géographie, ainsi que les traités pratiques d'agriculture, d'architecture, d'art militaire sont tantôt énumérés en désordre, tantôt rangés avec les livres qui traitent des sept Arts Libéraux proprement dits.

L'*Ars grammatica* tient parmi eux la plus large place. Les Grammairiens qu'Alcuin désigne comme pouvant être interrogés dans la bibliothèque d'York, Probus, Phocas, Donat, Servius, Priscien, Euticius, Pompée se retrouvent dans la plupart sans doute des bibliothèques. Souvent, dans les principales collections, les œuvres de Donat et de Priscien figurent en plusieurs exemplaires. On y trouve aussi Victorinus, Asper, Diomède, Honoratus, Consentius, l'« Orthographia » de Caper, d'Agroecius, des gloses et des commentaires anciens ou récents des grammairiens antiques, des *Artes* composés par des Irlandais ou des Anglo-saxons, Mael Sachan, Duncant, les œuvres grammaticales d'Alcuin, Pierre de Pise, Smaragde, Remi d'Auxerre, Gottschalk. Les bibliothèques possèdent aussi des Vocabulaires latins et en langue vulgaire et parfois même des Glossaires gréco-latins.

A la catégorie des livres de grammaire se rattachent les mètres, que les rédacteurs des Catalogues ont en général groupés, sans d'ailleurs prendre soin de signaler d'abord les traités de métrique. Celui de Bède mentionné dans plusieurs

1. Toutefois dans le Catal. dit d'Anchin, Martianus Capella figure au 3e art. et l'ouvrage de Cassiodore au 6e (éd. Gessler, dans *L'Antiq. class.*, IV, 1935, p. 70, 72).

2. A Reichenau est annoncée une série : « de libris glossarum et de libris Prisciani » (6, p. 12), avec sous ce titre toute la série des œuvres de grammairiens et les *metra* ; à S. Riquier une série : « de libris grammaticorum » et une autre : « de libris antiquorum qui de gestis regum vel situ terrarum scripserunt » (11, p. 27-8) ; à S. Gall une série « De libris grammaticae artis », (22, p. 52) et une « de metris », p. 51 ; cf. Bibl. incogn. Xe s., p. 76.

Catalogues n'y figure pas en tête des « metra ». Une bibliothèque probablement scolaire de la fin du Xe siècle possède un « libellus de modo metrorum et figuris numerorum », le traité de Marcus Plotius « de metris », les Distiques de Caton, un livre d'extraits « de metrica arte », avec le dialogue d'Alcuin et de Charlemagne [1].

La première place est donnée aux « metra » des poètes chrétiens. Alcuin indique d'abord ceux qu'on trouve à la bibliothèque d'York : Sedulius, Juvencus, Alcimus (saint Avit), Clément (Prudence), Prosper, Paulin, Arator, Fortunat, Lactance. La plupart de ces ouvrages se retrouvent dans presque toutes les bibliothèques du IXe au XIe siècle. Ausone se rencontre aussi dans quelques-unes et on peut ranger dans la série, en raison des « metra » qu'il renferme, le « De consolatione philosophiae » de Boëce. Il s'y ajoute isolément les poèmes plus récents d'Aldhelme, d'Alcuin, de Walafrid Strabon, d'Héric, de Milon et d'Hucbald. Le catalogue de la bibliothèque de Saint-Epvre les groupe sous le titre « libri divinorum poetarum » [2].

Aux *metra* des poètes chrétiens s'opposent dans le même Catalogue ceux des païens (libri gentilium poetarum). Virgile et Lucain se rencontrent à peu près partout. On trouve aussi souvent dans ces bibliothèques Ovide, Horace, Stace, Perse, Juvénal, Martial, Térence, la traduction en vers par Avienus des Phénomènes d'Aratus, les fables d'Avianus, Phèdre, Ésope. La collection comprend aussi parfois Catulle, Tibulle, Properce [3]. Lucrèce apparaît au IXe siècle à Murbach, à Saint-Bertin, dans la collection de l'église de Mayence, plus tard à Corbie et sans doute à Saint-Gall. Plusieurs bibliothèques renferment une traduction d'Homère, le carmen « de ponderibus et mensuris », des centons de Virgile. Des commentaires grammaticaux de poètes anciens et des florilèges y figurent. Le rôle des poètes païens dans ces bibliothèques est, semble-t-il, essentiellement de fournir des modèles de mètres.

1. Catal. dit d'Anchin, Becker, 121, art. 74-5, 83-4, éd. Gessler, 43-4, 48, p. 96 et 101.

2. Becker, 68, p. 152.

3. La tradition manuscrite de Catulle, Tibulle et Properce, dont on ne peut attribuer à une église déterminée les exemplaires, prouve néanmoins que leurs œuvres ont été conservées dans les bibliothèques de la Gaule ; cf. Lowe and Rand, *A six century fragm. of the letters of Pliny*, p. 22. A part l'Aululaire, qu'on trouve à S. Vincent de Metz, Plaute mentionné dans divers catalogues d'églises de Germanie ne paraît pas avoir figuré dans les bibliothèques des églises des Gaules.

Ils ont un objet scolaire [1]. et servent sans doute surtout à apprendre la prosodie latine.

C'est souvent aussi sous la rubrique de l'« Ars grammatica » qu'apparaissent dans les Catalogues les autres classiques que conservent les bibliothèques des Gaules [2], les « historici veteres », Trogue Pompée, toujours sans doute sous la forme de l'abrégé de Justin, Pline, qu'on trouvait à York d'après Alcuin et aussi Salluste, César, Tite-Live, Suétone. Loup de Ferrières possédait les Nuits attiques d'Aulu-Gelle. Maintes collections renferment le Songe de Scipion avec le Commentaire de Macrobe et parfois les Saturnales. Telle bibliothèque des Gaules a conservé sans doute les lettres de Pline le Jeune ; plusieurs sont pourvues de la prétendue correspondance de Sénèque et de saint Paul. La philosophie antique n'est représentée que par la traduction du Timée de Platon, par les Tusculanes que possédait au moins Loup de Ferrières, le « De officiis », le « De senectute », le « De amicitia » de Cicéron. Le « De consolatione philosophiae » de Boëce jouit d'une très grande vogue et se retrouve presque partout.

Les bibliothèques conservent aussi des collections de lettres, celles de Symmaque, la correspondance de saint Boniface, d'Alcuin, de Loup de Ferrières, etc., des formulaires de lettres et recueils à l'usage des *notarii*.

Les ouvrages de rhétorique et de dialectique figurent aussi en nombre important dans ces bibliothèques. Elles possèdent souvent la Rhétorique de Cicéron et la Rhétorique « ad Herennium » qui lui est toujours attribuée, quelquefois l'« Orator », et un certain nombre des discours de Cicéron, notamment les Philippiques, les Catilinaires et les Verrines. Les Institutions de Quintilien et les « Declamationes » de Senèque, s'y rencontrent rarement. Elles sont pourvues des Topiques de Cicéron, des « Isagogae » de Porphyre, de Victorinus, des Catégories et des « Periermeniae » d'Aristote et d'Apulée, des Commentaires de Boëce sur ces ouvrages, des traités de dialectique de saint Augustin et d'Alcuin.

La géométrie, l'arithmétique, la musique, sont représentées par les œuvres d'Euclide, de Bède, de Boëce, de Cassiodore, le traité de saint Augustin « De tonis et

1. « Schulzweck » (Brauer, p. 68).

2. Sur les classiques conservés dans les bibliothèques, voir Beddie, *The ancient classics in the medieval libraries*, dans *Speculum*, 1930, p. 4 et suiv. Sur ceux qu'ont conservés les collections de l'ancienne Gaule, voir Lowe et Rand, *A six century fragment of the letters of Pliny*, p. 18 et suiv. Manitius *(Handschriften antiker autoren in B. Katal.)* fournit exclusivement le répertoire des auteurs anciens signalés dans es Catalogues et ne tient pas compte des mss. qui subsistent.

musica »[1] et les traités d'Hucbald, notamment la « musica enchiriadis »[2]. Telle collection renferme des « abaci », un « liber de astrolabio et regulae minutiarum »[3]. L'astronomie figure avec les Phénomènes d'Aratus, l'« Astrologia » d'Hygin, le « De nominibus stellarum ».

Les églises et monastères disposent probablement toujours d'un ou plusieurs traités de comput. Le plus répandu est le traité dit d'Helpericus, œuvre d'Héric d'Auxerre. On ne le trouve jamais signalé parmi les livres liturgiques, bien que son objet soit de régler l'année liturgique. Il ne figure pas non plus expressément à côté des livres qui traitent des nombres et de l'astronomie. Dans les Catalogues les computs n'ont aucune place définie ; mais on les trouve dans toutes les bibliothèques.

On ne voit pas non plus que les ouvrages qui comme les Arts du *Quadrivium* renferment des connaissances utiles, soient rattachés à la série des « Artes » et les Catalogues les disséminent au hasard.

La géographie et la cosmographie sont destinées surtout à identifier les localités signalées dans les Livres Saints[4]. On rencontre souvent dans les collections la Cosmographie d'Aethicus, le Timée de Platon traduit par Chalcidius sous le titre Cosmopolia (de formatione mundi)[5], l'œuvre géographique dite « Polyhistor » de Solin, la Géographie de Junior, la description des Lieux Saints d'Arculfus et quelquefois des cartes (« exemplaria cartarum », « mappa mundi ») en un ou deux rouleaux[6].

Les ouvrages de médecine ne sont sans doute jamais absents des bibliothèques, à l'usage spécialement des religieux qui dans un monastère ont la charge de la « cura infirmorum »[7]. Les Catalogues annoncent parfois pour ces livres une série spéciale[8] ou du moins mentionnent soit un livre, soit un cer-

1. Catal. dit d'Anchin, Gessler, 27, p. 82.
2. Cf. Desilve, *De schola Elnon.*, p. 112.
3. Gessler, 66, p. 113.
4. Cassiodore, *De instit. divin. litterarum*, 25 : « Cosmographiae quoque notitiam vobis percurrendam esse non immerito suademus, ut loca singula quae in libris sanctis legitis, in qua parte mundi sint posita evidenter agnoscere debeatis » (Migne, LXX, 1139).
5. Dans le Catal. dit d'Anchin figure « Plato de cosmopio » (Gessler, 2, p. 69).
6. Becker, 22, art. 420, p. 53 ; 33, art. 45, p. 75 ; 6, art. 153-4, p. 8 ; 57, art. 27-8, p. 142 ; pour les *cartae* de S. Père, les *paginae* de Gorze, voir plus haut, p. 545 et 665, n. 5.
7. Cassiodore (*op. cit.*, 31, col. 1146) a déposé dans la bibliothèque de Vivarium une série de livres de médecine dont il recommande la lecture aux moines infirmiers.
8. « De libris medicinae artis », B. incogn. X, Becker, 33, p. 75.

tain nombre de « libri medicinales »[1] ; quelques-uns les détaillent et citent Galien, Hippocrate, Vindicien, Végèce, Quintus Serenus, Alexandre et des recueile de recettes pratiques pharmaceutiques[2].

L'histoire naturelle est représentée dans ces bibliothèques, soit par Pline l'ancien, soit par l'« herbarius liber » d'Apulée, rangé aussi parmi les livres de médecine[3], par le « Physiologus », ou le « De natura bestiarum », les « libelli herbarii » de Walafrid Strabon. On y peut consulter pour l'agriculture Columelle, pour l'arpentage le « De limitibus statuendis » d'Hygin et la « Géométrie » de Frontin, pour l'architecture Vitruve, pour l'art militaire Végèce. L'alchimie ou la technique de l'orfèvrerie était peut-être, on l'a vu, l'objet d'un livre de la bibliothèque de Reichenau. De l'atelier de Tours est sortie au IXe siècle une copie décorée de l'Art culinaire d'Apicius.

Aussi du VIIIe au XIIe siècle, les collections de livres formées dans les églises et monastères, quoique d'un caractère essentiellement religieux, gardent une certaine note d'universalité qui, à un niveau très inférieur, les relie tant aux bibliothèques antiques qu'à celles de l'âge postérieur.

La presque totalité des ouvrages de ces collections sont en langue latine ; les pères et les historiens grecs, Athanase, Origène, Chrysostome, Basile, Eusèbe, l'histoire tripartite, Josèphe, Homère, le Timée, les ouvrages grecs de dialectique, de géographie, de médecine, ne sont connus qu'à travers une traduction latine. Dans un petit nombre de bibliothèques on trouve pourtant les Évangiles, les Épîtres de saint Paul, le Psautier, des gloses ou quelque livre liturgique en langue grecque[4]. Saint-Denis a possédé le texte grec du pseudo Denis et il y a été traduit par deux fois, mais par des hôtes, non par des membres de la communauté. Sur les manuscrits de quel-

1. Catal. S. Gall, 23, art. 22 « Medicinalis liber », p. 54 ; Corbie, 79, art. 228 « Medicina es quatuor », p. 189.

2. Catal. Reichenau, 6, art. 156-163, p. 8-9 ; Catal. S. Riquier, 11, art. 183, p. 28 ; Catal. d'une bibl. inconnue, Xe s., 47, Galien, Alexandre, Vindicien ; 48 « de olei confectione » ; 51 « de confectione malagmaium » (Becker, 33, p. 75).

3. Catal. cité, 49, p. 75.

4. Catal. S. Riquier 11, art. 22 « Evangelium in graeco et latino scriptum », Becker, p. 25 ; — Épîtres : Catal. Corbie XIIe s., Becker, 136, art. 247, p. 283 (le ms. conservé est coté sous le n° 3 des mss. grecs de la B. de S. Pétersbourg) ; Catal. Fulda, XIIe s., Becker, 128, art. 26, p. 267 ; — Psautiers, Catal. Wurzbourg IXe s., Becker, 18, art. 88, p. 40, cf. 71, art. 72, p. 172 ; 80, art. 161, p. 192 ; 128, art. 25, p. 267 ; — Gloses, Catal. S. Emmeran, fin Xe s., Becker, 42, art. 400, p. 128. — On trouve à Gorze au XIe un office de s. Jean-Baptiste en grec (plus haut, p. 664).

ques bibliothèques, notamment à Fleury, à Saint-Denis, quelques mots en lettres grecques marquent non pas une culture hellénique, mais un certain pédantisme de quelques moines pseudo hellénisants [1]. La connaissance du grec est trop rare, trop imparfaite [2], pour qu'une place sérieuse soit faite aux livres écrits en cette langue dans les bibliothèques de France du VIIIe au XIIe siècle.

Il en est de même pour l'hébreu, rarement introduit dans ces bibliothèques par un Psautier ou un autre livre de l'Ancien Testament en langue hébraïque [3].

La langue vulgaire apparaît dans un certain nombre de manuscrits ; soit dans des vocabulaires et glossaires où des termes de la langue savante sont traduits en l'idiome populaire, soit sous la forme de textes rédigés dans la langue courante [4].

En ce qui regarde les vocabulaires faisant place à celle-ci, ils étaient moins nécessaires là où elle reste proche du latin. Aussi en fait, on n'en rencontre pas dans les régions de langue romane [5]. Il en était besoin au contraire dans les pays de langue allemande. De nombreuses gloses expliquant les mots latins par des termes germaniques se rencontrent dans un manuscrit de Prudence de la bibliothèque de Cologne. Ce manuscrit est du XIe siècle, mais on trouve des gloses plus anciennes remontant au IXe siècle dans un autre manuscrit de la même église [6]. Les gloses du VIIIe siècle de Reichenau et celles de Saint-Gall mettent simplement au regard de termes latins ceux qui appartiennent à l'idiome populaire ou habillent en latin des mots que la langue ancienne ne connaissait pas [7]. Le glossaire du VIIIe siècle qui provient de Fulda [8]

1. Cf. plus haut, p. 133, 159, 208.

2. Sur la connaissance du grec à cette époque dans les églises et monastères d'Occident, cf. Ebersolt, *Orient et Occident*, p. 62-3.

3. Le Catal. de Corbie du XIIe s. indique une *Genesis hebraica* (136, art. 248, p. 283) ; celui de S. Martin en Pannonie, un psautier hébraique (71, art. 71, p. 172).

4. Sur l'usage fait à cette époque de la langue romane, voir l'article de Thompson, *The romance text of the Strassburg oaths*, dans *Speculum*, I, 1926, p. 410 et suiv.

5. Cf. F. Diez, *Anciens glossaires romans*, traduction d'A. Bauer, *B. Ec. H. Et.*, fasc. 5, p. 1.

6. B. cath. Cologne, ms. 81, gloses publiées par Jaffé Watt. Append. X, p. 112-124 ; ms. 107 (IXe s.), gloses publiées Append. XVI, p. 137.

7. *op. cit.*, p. 3, 12-3. Voir sur ces gloses, plus haut, p. 734 et 756 et Brauer, *Die Bücherei von S. Gallen und das althoch-deutsche Scriften*, 81 et suiv. Brauer, *loc. cit.*, évalue à 3900 pages le contenu en langue allemande des mss. de S. Gall du IXe au XIe siècle, dont 2.200 se rapportant à divers genres (auf zusammen hängende Litteratur), le reste consistant en gloses. Il estime (p. 88) que 20% du contenu de la ollection est en haut allemand.

8. Glossaire de Cassel, B. Cassel, cod. theol., 24, VIIIe s. ou début IXe publié par Foerster et Koschwitz, p. 38.

rapprochait les mots romans des mots allemands et équivalait à un glossaire latin allemand ; une portion d'ailleurs en a pris strictement la forme [1].

Dans les bibliothèques de la *Francia* occidentale, les textes romans se rencontrent rarement à cette époque et plutôt sous la forme de pièces en langue vulgaire, insérées incidemment, dans des ouvrages écrits en latin, serments de Strasbourg dans l'Histoire de Nithard ou notes, gloses que portent des manuscrits latins. Nous ne trouvons qu'à Saint-Amand et à Clermont des manuscrits conservant des poèmes écrits en langue vulgaire à la fin du IXe siècle ou au cours du Xe. Au XIe seulement se multiplient, particulièrement dans les églises normandes, les essais de ce genre [2]. Exceptionnellement, est signalé à la fin du XIe siècle un « Psalterium gallicanum » [3].

Les textes de « vernacula lingua » tudesque, sont beaucoup plus abondants. Non seulement des gloses d'ancien allemand figurent dans des manuscrits de Reichenau, de Saint-Gall [4], mais dans plusieurs établissements on trouve soit des Évangiles, soit un Psautier [5] en teuton, soit d'autres livres écrits tout entiers en cette langue [6]. Quelques bibliothèques possèdent des « carmina theodiscae linguae » [7]. Un Catalogue de Reichenau précise qu'un manuscrit renferme des « carmina » destinés à l'étude de la langue teutonne (ad docendum theodiscam linguam) [8]. Peut-être, pour la même raison, des livres écrits en cette langue se retrouvent-ils dans des monastères de pays romans. A Saint-Riquier, on a trouvé, en 831, une *Passio domini* en teuton [9]. Il ne s'agissait évidemment pas de donner à l'école monastique d'un monastère occidental un enseignement grammatical de cette langue aux écoliers de l'intérieur ou de l'extérieur du cloître. Le livre était destiné

1. Cf. Diez, *op. cit.*, p. 64 et suiv. Dans la dernière partie du glossaire, ce sont des mots latins et non plus romans qui sont mis en regard des mots allemands.

2. Cf. plus haut, p. 199.

3. Catal. S. Martin en Pannonie, 1093, Becker, 71, art. 70, p. 172. Ce psautier *gallicanus* est signalé à côté d'un psautier grec et d'un psautier hébreu.

4. Voir pour Reichenau, Holder, ms. 220, début IXe siècle, avec gloses d'ancien haut allemand, de la fin du IXe ou du Xe siècle, t. I, p. 501 ; fragm. 147, gloses allemandes sur noms de vases sacrés et de vêtements liturgiques, t. II, p. 601-2; pour S. Gall, plus haut, p. 756.

5. B. Wissembourg, IXe s., Becker, 17, art. 44, p. 37 ; XIe s., Becker, 48, art. 99, p. 133.

6. « liber theutonicus », B. S. Maximin de Trèves, 76, art. 138, p. 181.

7. B. Reichenau, IXe s., Becker 6, art. 151, p. 8 ; 10, art. 21, p. 22 ; B. incogn. Xe s., 33, art. 43, p. 75.

8. 10, art. 22, p. 22.

9. 11, art. 206, p. 28.

sans doute à être communiqué à des étrangers de langue allemande séjournant au monastère.

Les livres scots souvent signalés doivent le plus ordinairement être entendus au sens qu'ils sont exécutés en écriture irlandaise. Les manuscrits latins copiés par des Irlandais ou des Bretons renfermaient d'ailleurs des notes et gloses en langue vulgaire [1]. Les Psautiers scots, comme les Psautiers grecs et hébreux étaient peut-être exécutés non seulement avec les caractères, mais dans la langue dont ils portent le nom.

§ 4. — Classement des livres dans les collections.

La composition des bibliothèques, telle qu'elle vient d'être déterminée, correspond-elle à un classement des livres effectivement opéré par les soins des clercs et moines qui en ont la charge ?

Les Catalogues, qui ont été dressés à partir du VIII[e] siècle, rangent le plus souvent les livres suivant un certain ordre. Rarement et pas avant le XII[e] siècle, les livres sont énumérés par ordre alphabétique [2]. En ce cas, la liste est établie assez capricieusement, tantôt par noms d'auteurs, tantôt suivant les titres des ouvrages. Presque toujours, les rédacteurs des plus anciens Catalogues ont suivi un ordre méthodique, d'ailleurs peu rigoureux, tel dans les grandes lignes qu'il est réglé par Alcuin décrivant la composition de la bibliothèque de l'église d'York. Même dans les Catalogues où des séries sont nettement indiquées suivant cette méthode, des portions intermédiaires renferment parfois des mélanges où s'éparpillent des livres qui auraient été à leur place dans l'une ou l'autre des séries [3].

L'ordonnance que font apparaître ces inventaires est-elle exclusivement l'œuvre du rédacteur, ou bien celui-ci inscrit-il les livres comme il les trouve déjà rangés dans la bibliothèque ?

1. Le ms. irlandais de S. Gall du VIII[e] s., 904 de la grammaire de Priscien porte des gloses irlandaises de trois mains différentes (Scherrer, p. 319). Il en est de même des mss. provenant de Reichenau (Holder, n° 167, 1[re] moitié du IX[e] siècle, f[os] 24-45, t. I, p. 366). Sur les gloses irlandaises, voir plus haut, p. 52, 352, sur les gloses bretonnes, p. 192.

2. C'est le cas des Catalogues du XII[e] siècle de Saint-Bertin (Becker, 77, p. 181 et suiv.) et de Corbie, 79, p. 185 et suiv.

3. Il en est ainsi dans l'inventaire de S. Riquier, où, entre la série des *canones* et celle des livres des grammairiens, on retrouve des ouvrages de saint Jérôme, Isidore et de Pères, qui auraient dû être méthodiquement classés dans la série précédente des « diversorum ».

Bien qu'au cours de la période qui nous occupe, aucun signe ou note qu'on puisse assimiler à une cote n'apparaisse jamais sur les livres des bibliothèques qui ne font encore que naître, il semble bien que le classement méthodique des Catalogues réponde à un ordre préexistant. On s'explique ainsi que presque tous aient suivi le même mode de classement. Des habitudes uniformes se trouvaient en fait imposées par une tradition créée par les organisateurs des premières bibliothèques, peut-être venue des pays anglo-saxons et d'Irlande. Si Alcuin énumérant les ressources que présente la bibliothèque d'York indique sommairement par là ce qu'on trouve dans le même ordre dans les collections du continent, le fait s'explique par des coutumes propagées, semble-t-il, des pays insulaires aux pays francs et d'une église à une autre.

Un classement préexistant des livres rangés par catégories et par ouvrages de même auteur explique peut-être la confusion qui règne dans certaines parties des Catalogues les mieux ordonnés par ailleurs. Au fonds antérieur méthodiquement classé de la bibliothèque, s'ajoutaient souvent des apports nouveaux. Nous en avons des témoins dans les listes qui nous sont conservées de livres donnés par divers prélats ou autres bienfaiteurs. De nombreux manuscrits qui subsistent portent encore l'indication du don qui en fut fait aux IXe, X^e^, XIe siècles. Les livres ainsi nouvellement arrivés n'étaient sans doute pas toujours rangés par les soins de l'*armarius* dans la série déjà constituée des livres de même nature. Il se formait ainsi des séries disparates et quand on dressait inventaire des livres, ces mélanges étaient inscrits à la suite des anciennes séries [1].

Un obstacle matériel se présente aussi bien au bon ordre du rangement des livres tel qu'il est opéré dans la bibliothèque qu'à celui de l'inventaire dressé par des enquêteurs ou bibliothécaires. Les reliures assemblent souvent des volumes très disparates. Sans doute des relieurs d'âge postérieur ont pu réunir des livres primitivement séparés. Mais les Catalogues qui spécifient les divers ouvrages contenus dans un même volume montrent que du IXe au XIIe siècle, les assemblages sont faits alors déjà d'œuvres appartenant à des séries différentes. Le bibliothécaire ou le rédacteur du Catalogue a dû

1. Nous en trouvons exemple en finale du catal. du Xe siècle de Lorsch, où à partir de l'art. 565 sont énumérés les livres que Gerwardus a laissés aux moines, lot qui comprend des ouvrages de saint Augustin, saint Grégoire, Bède, Hilaire etc., qui sont ainsi hors série. (Becker 37, p. 118-9).

ranger le volume en choisissant, à son gré, l'une ou l'autre des séries auxquelles appartiennent les diverses portions d'un volume. Non seulement l'économie pratiquée dans l'atelier de l'église en matière de reliure fait assembler plusieurs manuscrits renfermant des ouvrages de caractère différent, déjà incorporés dans la collection, mais les acquisitions et dons y font entrer des volumes dont la composition est très disparate. Parmi les livres acquis par Réginbert pour Reichenau figure un volume qui renferme le « De consolatione philosophiae » de Boëce, les « Admonitiones » de saint Basile et un traité des Déclinaisons, un autre la Loi des Lombards et la Passion de Servulus, volume qu'il a acheté huit deniers [1].

Indépendamment de la nature des ouvrages qu'ils contiennent, certains manuscrits, dans quelques bibliothèques au moins, étaient peut-être rangés à part, en raison des formes graphiques particulières qu'ils présentent. L'un des Catalogues de Saint-Gall indique en tête une série de « libri scottice scripti », qui renferme des ouvrages de toute catégorie que leur objet désignerait à prendre place dans les séries méthodiquement constituées qui suivent. Maints Catalogues signalent des livres d'écriture irlandaise trop peu nombreux sans doute pour constituer une série spéciale. Nous ignorons si à Reichenau où on en trouvait un nombre important, ces livres étaient séparés des autres. Dans un Catalogue du XIe siècle des livres de Notre-Dame de Paris, il est signalé que les livres d'écriture romaine, c'est-à-dire sans doute onciale, sont au nombre de vingt [2]. Ils pouvaient d'ailleurs ne pas être rangés à part.

§ 5. — Collections spéciales, bibliothèques scolaires.

Les séries diverses qu'indiquent les Catalogues et qui se retrouvaient, semble-t-il, dans l'agencement des collections de livres, correspondent au moins pour une part à des locaux distincts et à des collections spéciales.

Il en était nécessairement ainsi des livres qui, suivant l'expression du rédacteur de l'inventaire de Saint-Riquier, servent au ministère de l'autel et de ceux qui sont utilisés au chœur. Ceux-là ou bien garnissent l'église ou bien sont

1. Becker, 10, art. 8, p. 21 ; 19, p. 22.

2. « Libri romane scripture sunt XX numero » Delisle, *Cab. des mss.*, t. II, 447.

conservés dans le *sacrarium*. Ils n'étaient pas gardés avec les autres livres et c'est pourquoi sans doute bien des Catalogues, propres à la bibliothèque proprement dite, n'en font pas état. C'est pour cette raison également que d'autres documents ne mentionnent que les livres liturgiques en décrivant les meubles précieux de l'église [1].

Dans plusieurs églises ou monastères est signalée une bibliothèque particulière attachée à l'école [2]. Il en était ainsi à Reichenau au IX[e] siècle, puisque sous Ruadhelm l'écolâtre Buntwil a stipulé qu'un livre des Histoires saintes donné par lui au monastère serait affecté à l'école, un autre exemplaire du même ouvrage étant destiné à la communauté. Flavigny devait disposer au X[e] siècle d'une bibliothèque scolaire, car l'un des moines y écrivait un Virgile en vue des exercices des enfants [3]. Saint-Gérard de Brogne avait au XII[e] siècle au moins une bibliothèque scolaire ; un Catalogue de cette époque subsiste dont le titre « Nomina librorum scolarium » et le contenu marquent clairement la destination [4]. Une collection de livres scolaires est signalée au XI[e] siècle au monastère d'Hamersleven [5]. Le Catalogue des livres du monastère Saint-Pierre de Salzbourg du XII[e] siècle renferme et distingue les deux collections, l'une des livres scolaires de l'église, l'autre des livres de la bibliothèque claustrale [6]. Nous savons

1. L'Inventaire du trésor de Prüm en 1003 (Beyer, I, 717-8), énumère les diverses pièces du mobilier liturgique, y compris les livres qui en font partie. Sur la Bible de Nevers, on trouve un inventaire des livres de l'abbé Rostaing suivi d'un inventaire de mobilier liturgique où figurent des Évangiles et un Lectionnaire en lettres d'argent (*Brit. Mus.* Harley 270, f° 262 v° ; Boutillier, p. 225 et 231). Au f° 263, r° et v° est inscrit le Catal. des livres de la cathédrale de Nevers ; les livres liturgiques figurent à la suite des autres, puis sont énumérées diverses pièces du trésor (Boutillier, p. 227-9, et 232). Voir sur les brefs décrivant le trésor, y compris les livres liturgiques, notre t. III, p. 25 et 33.

2. Sur les B. d'école, cf. Gottlieb, p. 303 ; Manitius, p. 5.

3. Voir plus haut, p. 122.

4. B. Sémin. Namur, ms. 46, publié par chan. Wilmot, *Ann. Soc. archéol. Namur*, 1865, p. 340 et par Faider, Introd. au *Catal. des mss. conservés à Namur*, p. 438. La collection comprend : un grand Ovide, deux Virgile, chacun en 2 volumes, un Térence, un Boëce, deux Arator, Priscien l'ancien, Juvencus, une Arithmétique, la Rhétorique de Tullius, le *De arte grammatica* de Priscien. Toutefois le titre du Catal. ajoute « ceterorumque hujus ecclesiae ». Le Catal., tel qu'il est conservé, n'indique que des livres scolaires, mais il n'est qu'une portion d'un Catal. qui énumérait aussi les autres livres possédés par le monastère.

5. « hic est thesaurus... scolasticalium librorum » (Becker, 56, p. 140).

6. Becker, n° 115. D'une part, la collection des livres scolaires est annoncée sous ce titre : « Hi sunt scolares libri istius ecclesiae ». D'autre part le titre « Hic est numerus librorum qui continentur in bibliotheca Salzp. ecclesiae » désigne la bibliothèque du cloître. Toutefois les titres ont été ajoutés au XIII[e] siècle, cf. Gottlieb, p. 303.

qu'auprès de l'église de Liége il existait, à la fin du X[e] siècle, une bibliothèque purement scolaire. Il est rapporté, en effet, de l'évêque Notker, qu'il se faisait suivre partout des « scolares adolescentes », qui emportaient avec eux abondance de livres et tout le matériel nécessaire aux exercices scolaires [1]. A Lobbes et à Stavelot, où des Catalogues du XI[e] siècle signalent de riches collections de livres, mais d'où sont absents les ouvrages concernant les Arts Libéraux, il est vraisemblable que ceux-ci constituaient une bibliothèque spéciale, propre à la *scola* [2].

On est tenté aussi de considérer comme appartenant à la « scola », les collections de livres qui ne traitent que des Arts Libéraux (de arte). C'est en particulier le cas d'une collection attribuée souvent à tort au monastère d'Anchin et qu'en conséquence on datait du XII[e] siècle au plus tôt. En réalité, le Catalogue a été ajouté à un manuscrit du X[e] siècle par une main d'âge à peine postérieur et représente sans doute la collection formée à la fin du X[e] ou au début du XI[e] siècle dans un monastère indéterminé du Nord de la France, d'où le manuscrit a passé à la fin du XI[e] siècle dans le monastère naissant d'Anchin [3]. Ce Catalogue, peut-être le type le plus complet des Catalogues ou des sections de Catalogues propres aux Arts libéraux, fait connaître une collection particulièrement riche en livres de dialectique et de rhétorique, en livres de grammaire et en mètres chrétiens et païens [4]. Il renferme des ouvrages grammaticaux spécialement adaptés à l'instruction des enfants, un « libellus de syllabis ad instruendos pueros », qu'on ne retrouve nulle part ailleurs et le dialogue d'un Franc et d'un Saxon d'Alcuin [5]. La Bibliothèque du Puy du X[e] siècle comprend presque exclusivement des livres de Grammaire, Dialectique, Rhétorique, Musique, Astronomie. Tel est aussi le caractère de la collection que fait connaître un Catalogue inséré dans un manuscrit de Berne du X[e] siècle [6]. Du monastère Saint-Gildas nous connaissons deux

1. Anselme, *Gesta episc. Leod.*, 28 : « cumque his librorum copiam ceteraque arma scolaria circumferri faceret » (Migne, CXXXIX, 1092).

2. Voir plus haut, p. 678 et 690.

3. Cf. Gessler, *Le Catal. dit d'Anchin*, dans *L'antiq. class.*, t. IV, 1935, p. 51, 67.

4. Dialectique et Rhétorique, art. 8-25 ; Arithmétique, Musique, Géométrie, art. 26-9 ; Grammaire , art. 30-39 ; Glossaires, art. 40-1 ; Métrique et poètes chrétiens, 41-57, 66 ; païens, 58-65.

5. Art. 38 et 32, Gessler, p. 92 et 90.

6. *B. du Puy*, Delisle, *Cab. des mss.*, II, 444-5. Elle comprend la série des Grammaticae libri (1 a 27), des Dialecticae libri (27 à 35), des Rethoricae libri (36-), Musicae (337), Astronomicae (38-41). Le ms. 433 de la B. de Berne du X[e] siècle, qui renferme l'*ad*

Catalogues de livres, l'un « de divinis », l'autre « de arte ». Le Catalogue du XI[e] siècle des livres de Notre-Dame de Paris comprend deux listes, celle des « divini libri », placés sous la garde de Dodon, et celle des livres de l'Art de la grammaire [1]. D'autres Catalogues sont exclusivement propres aux livres de grammaire et peuvent concerner des bibliothèques scolaires [2].

A la vérité, les Catalogues qui énumèrent seulement des livres relatifs aux Arts Libéraux ou à la Grammaire peuvent n'être qu'un fragment d'une liste générale perdue, signalant tous les livres de l'église. C'est sans doute le cas du Catalogue des livres de Saint-Gérard de Brogne et de celui de l'église du Puy, où, après les séries consacrées aux Arts, en vient une autre de livres « De divinitate », dont il n'a subsisté que les premiers articles [3].

Il est certain en effet que les grandes collections ecclésiastiques et monastiques comprenaient la section des livres de Grammaire et des autres Arts Libéraux. L'annotateur du premier Catalogue de Saint-Gall a pris soin d'avertir que tels volumes renfermant, l'un plusieurs livres de l'Ancien Testament, l'autre un recueil de Canons, se trouvaient alors « ad scolam » [4]. Or le même Catalogue comprend une importante série de livres de grammaire et d'aucun d'eux il n'est noté qu'il se trouve à l'école. Les habitants du cloître qui se livraient à l'étude pouvaient avoir besoin, eux aussi, de livres de science profane. La bibliothèque claustrale les devait posséder, à supposer qu'une collection spéciale fût constituée à l'usage de la *scola*. En fait, dans un très grand nombre de monastères, à Lorsch, Saint-Gall, Reichenau, Gorze, Saint-Epvre, Corbie, Saint-Riquier, Cluny, les séries des Arts libé-

Herennium, s'achève par un Catal. de livres qui signale la Rhétoriqne de Cicéron, le Timée de Platon, Porphyre, des ouvrages de dialectique, des auteurs anciens, poètes profanes et chrétiens et en finale la Rhétorique *ad Herennium* (Becker, 45, p. 131-2). Vraisemblablement, ce Catal. est celui d'une bibliothèque d'école inséré dans l'un des manuscrits qui la compose.

1. Voir plus haut, p. 590-1.

2. Le Catalogue d'une bibliothèque indéterminée du XI[e]-XII[e] siècle porte en titre « Incipiunt nomina librorum grammaticae artis » ; elle compte vingt-deux articles » (Delisle, Catal. VIII, *Cab. des mss.*, II, 448). Un Catal. du IX[e] s. de l'église de Freisingen signale 19 volumes d'ouvrages de grammaire, métrique, et de poètes « quos omnes habemus et colimus ». Le rédacteur ajoute « Istos vero non habemus », à savoir Fréculphe, Josèphe, Martianus, Térence (Becker, 19, p. 41). Un Catal. d'une bibl. inconnue de la Gaule du IX[e] s. énumère exclusivement des ouvrages de poètes anciens, de Cicéron, Salluste etc. (20, p. 41-2).

3. Sous le titre : « Divina volumina vel eorum expositiones », commence une énumération (44-8) interrompue après le quatrième volume. Pour S. Gérard, voir n. 4 de la page 786.

4. Voir plus haut, p. 741 ; Becker, 22, 51 et 301, p. 43 et 50.

raux continuent la nomenclature des livres divins, des ouvrages de droit et d'histoire. Dans le Catalogue « de divinis » du monastère de Saint-Gildas, on trouve des livres relatifs aux Arts, bien qu'un autre Catalogue soit consacré à ceux-là seulement.

Il reste probable et quelquefois certain que dans plusieurs églises, des livres de grammaire ou toute une série d'ouvrages relatifs aux Arts Libéraux formaient une collection particulière propre à l'école monastique, sans qu'on en puisse conclure que la « librairie claustrale » fût dépourvue de tous ouvrages de cette nature. Il est vraisemblable que dans d'importants établissements l'écolâtre disposait d'une bibliothèque composée des livres indispensables à l'enseignement, sauf à recourir à la grande bibliothèque claustrale qui avec les autres séries renfermait une collection peut-être plus complète des livres « de arte », utiles eux aussi à la communauté.

Des livres ont pu être aussi affectés à un autre office que celui de l'école, mais seulement à partir du XIIe siècle. Un manuscrit de cet âge au monastère de Cluny appartenait à la porterie ; anathème est jeté sur quiconque l'enlèverait de la *domus portarum* [1].

Les livres que la communauté d'un grand monastère affecte aux prieurés qui en dépendent, ne sont sans doute là qu'en dépôt provisoire et continuent d'appartenir à la bibliothèque du monastère chef.

1. B. Berne, ms. 335, cf. Hagen, p. 333.

CHAPITRE XXXVII

Administration des Bibliothèques

§ 1. — Garde et entretien des livres.

L'administration de la bibliothèque est confiée, semble-t-il, toujours à l'un des membres de la communauté, qui sans prendre rang à ce titre parmi les officiers et dignitaires est chargé du soin des livres. Il porte quelquefois le nom de « bibliothecarius », « armarius », notamment à Fleury et à Micy. Il est fait mention à Saint-Germain des Prés d'un « prior libris intentus », à Saint-Riquier d'un « librorum claviger »[1]. Le soin des livres peut aussi être attribué au « custos » du *sacrarium* et se trouver associé à la direction du *scriptorium*. C'est le bibliothécaire, semble-t-il, qui dresse ordinairement le catalogue des livres de la collection.

Ceux-ci sont gardés sous sa surveillance dans un bâtiment ou local spécial « ubi libri custodiantur »[2]. Le terme *bibliotheca* qu'emploie la Règle de saint Benoît signifie, suivant le Commentaire qu'en donne Smaragde, la cellule où les livres sont enfermés (cellula ubi libri reconduntur), le dépôt des livres (repositio librorum)[3]. Ce local est d'ordinaire affecté exclusivement à la collection des livres, plus rarement sans doute à la fois à la bibliothèque et aux archives[4]. Le gardien des livres les y tenait sous clef[5].

Les collections des particuliers étaient certainement conservées dans des coffres soigneusement fermés. Il est dit des

1. Voir plus haut, p. 135, 139, 204, n. 5. et p. 423.

2. *Alc. carm.* 105, *Poetae lat.*, I, 332.

3. 48, Migne, CII, 886.

4. Voir au t. III de cette hist. de la propr. ecclés., p. 121.

5. Raban Maur dédie au bibliothécaire de Fulda ces vers : « Dicere quid possum de magna laude librorum, Quos sub clave tenes, frater amate, tuo » (*Hrab. carm.*, 23, *Poetae lat.*, II, 187). Le chroniqueur de S. Florent de Saumur parle d'un moine à qui « totius librorum clavis armarii concreditur » (Martène, *Ampliss. coll.*, V, 1087). On a vu qu'à S. Riquier, le gardien des livres en est dit le « claviger ».

livres que l'abbé Adson a laissés aux moines de Montierender qu'ils ont été trouvés dans son *arca* [1]. De même, ceux qui appartenaient à Gerbert à Reims étaient enfermés dans un coffre, dont, en son absence, un correspondant le priait d'envoyer les clefs [2].

Des miniatures de manuscrits du IXe siècle donnent sans doute la représentation de ces coffres. On a vu qu'auprès de deux Évangélistes de la Bible de Vivien, à côté de la boîte ronde qui renferme la provision de rouleaux de parchemin, est placée une *arca* rectangulaire qui renferme des livres. Une autre miniature de la même Bible représente saint Jérôme faisant la distribution des livres qu'il a traduits. De chaque côté du saint assis est ouvert un coffre rectangulaire, muni d'une serrure et qui est plein de livres. Jérôme y puise les manuscrits, qu'il remet à ceux pour lesquels il les a composés. Des boîtes placées devant le saint Jean des Évangiles du Mans et près de deux Évangélistes du « codex aureus » de Saint-Emmeran renferment soit des livres, soit des paquets de parchemin [3]. Une miniature d'un Sacramentaire du IXe siècle, qui représente saint Grégoire, fait figurer au premier plan deux ecclésiastiques ; l'un range des livres dans un coffre dont le couvercle est relevé, ceux sans doute qu'a dictés saint Grégoire [4]. Dans un manuscrit du XIe siècle provenant de Saint-Wandrille est représenté saint Ansbert ; il a près de lui sous une arche un coffre muni d'un couvercle et dans lequel sont placés trois livres[5]. C'est à ces coffres sans doute que songe Raban Maur quand il écrit que les vases où l'on dépose les livres et les trésors sont dits « scrinia » [6].

Les livres apparaissent aussi figurés plus rarement dans des sortes d'armoires. Une miniature du « codex Amiatinus » montre comment un artiste anglo-saxon du commencement du VIIIe siècle, s'inspirant de modèles antiques, se représentait une bibliothèque. Derrière un vieillard qui écrit, est ouverte une armoire dont le fronton et la base sont ornés de croix, d'oiseaux et d'autres animaux stylisés. Les panneaux

1. Voir plus haut, p. 547.

2. *Epist.* 8 : « claves librorum quas mitterem », p. 6.

3. Cf. plus haut, p. 163 et n. 7 de la p. 324.

4. B. N. lat. 1141 f° 3, Leroquais, Album, Pl. XIII. L'autre ecclésiastique soulève la draperie qui le sépare du saint docteur, peut-être pour en recevoir les livres que la colombe qui vole devant sa bouche a dictés.

5. B. du Havre, ms. 332, f° 78, *Catal. B. Dépts*, II, 333.

6. *De universo*, XXII, 8 « Scrinia sunt vasa, in quibus servantur libri vel thesauri » (Migne, CXI, 604).

ouverts ne laissent pas voir les ornements dont ils pouvaient être extérieurement décorés. Sur les cinq rayons du meuble, neuf livres sont posés à plat et l'artiste en a figuré grossièrement la reliure [1]. Des miniatures montrent aussi exceptionnellement des armoires, qui renferment non pas des livres, mais des rouleaux de parchemin [2].

Les livres tenus sous clef par le *custos* d'une bibliothèque ecclésiastique ou monastique étaient-ils conservés non seulement dans un local clos, mais aussi dans de grands coffres ou dans des armoires également fermés ? On ne saurait l'affirmer, mais c'est la conjecture la plus probable. Il est peu vraisemblable que dans les locaux où ils sont gardés les volumes soient rangés sur des rayons et mis à portée de la main. Les livres sont des objets de prix, pour la préservation desquels on ne saurait prendre trop de précautions. Des coffres fermant à clef comme les boîtes à parchemin des miniatures permettent en outre d'emporter rapidement en cas d'alerte le précieux dépôt.

Les coffres ou armoires renferment sans doute une catégorie déterminée de livres conformément au classement méthodique que font apparaître maints Catalogues. Les courtes inscriptions en vers qui interrompent le Catalogue des livres de Cluny étaient peut-être placées au-dessus de chacune des armoires ou de chacun des coffres de l'*armarium* clunisien [3].

L'entretien des livres est laissé à l'industrie du *custos*. Il s'en trouvait un à Saint-Germain-des-Prés, au XI[e] siècle, attentif au soin des livres et qui avait à cœur de remettre en état ceux qui avaient souffert [4]. C'est seulement au XII[e] siècle que des revenus fixes commencent à être attribués à la bibliothèque, à l'effet d'entretenir la collection, que des fondations sont établies pour y pourvoir [5].

1. Zimmermann, *Die vorkaroling. Miniat.*, fig. 24.

2. Voir plus haut, p. 325.

3. Voir plus haut, p. 527, n. 6.

4. Voir plus haut, p. 204, n. 5.

5. Tel le règlement fait en 1146 par l'abbé Macharius pour le monastère de Fleury, établissant une taxe, qui sera acquittée par tous les prieurs et tous les officiers exerçant une obédience dans le monastère, pour la réfection ou l'achat des livres de chœur (B. N. 7696; Becker, 84, p. 198; cf. Delisle, *Cab. des mss.*, II, 365). Alexandre III confirme au « custos librorum » de Corbie la fondation faite « ad reparationem et emendationem librorum bibliothecae vestrae quae nimis senuerat et ad constitutionem novorum librorum » (Delisle, *Recherches sur l'anc. bibl. de Corbie*, *Mém. Acad. Inscr.*, XXIV, 1[re] P., Append. I, p. 324). A Vendôme, l'abbé Robert décide, en 1156, que tous les prieurés contribueront désormais à l'entretien de l'*armarium*, attendu

Aux époques antérieures, les seules donations faites à notre connaissance, en faveur de la « librairie », ont pour objet la reliure. Des droits de chasse sont reconnus à dessein de procurer aux moines des peaux de bêtes qui serviront à recouvrir les manuscrits [1].

L'entretien des livres ne comporte guère que le soin de relier les *schedae* qui ne le sont pas et sans doute renouveler les reliures trop usagées. Des catalogues signalent les livres vêtustes (vetustos, veterrimos, vetustissimos)[2]. Une main bénévole s'emploie parfois à restaurer les manuscrits détériorés. A Saint-Maur, un « nourri » du monastère a entrepris de remettre à neuf un livre trop longtemps négligé ; il a récrit les feuillets trop endommagés, a retrouvé ou reconstitué les portions qui manquaient [3]. C'est sans doute surtout en faisant exécuter de nouvelles copies des manuscrits en mauvais état, que les bibliothécaires entretiennent les collections.

§ 2. — COMMUNICATION ET PRÊT DES LIVRES

On peut se demander si, à cette époque, le local où sont gardés les livres est affecté aussi à la lecture et si, de même que le *scriptorium* abrite les scribes qui y trouvent sièges et pupitres, la bibliothèque est disposée pour accueillir clercs, moines ou étrangers qui désirent consulter quelque ouvrage. L'édifice ou le local qui abrite les livres paraît être peu spacieux ; celui « ubi libri custodiantur », pour lequel Alcuin a composé une inscription, est qualifié par lui de «parvula tecta». Smaragde appelle ce local une « cellula » [4]. Si plus tard, les bibliothèques capitulaires et monastiques ont contenu sièges et tables, rien n'indique que tel était l'usage dans la période antérieure au XIIe siècle. Parfois peut-être, un livre est consulté sur place : « Cher ami, écrit le scribe Réginbert, songe

que précédemment «librorum ordo negligebatur, nec novi fiebant, nec ut decebat veteres corrigebantur » (Introd. au Catal. de la B. de Vendôme, *Catal. B. Dépts*, III, p. 393). En 1145, à Saint-Père de Chartres, l'abbé Udo aurait constaté qu'il ne restait plus qu'un petit nombre de « corrosi tineis et pene deleti vetustate libelli, sparsim per armarium huc illucque projecti » *(Cart. S. Père*, II, 395). Il décide en conséquence que chacun des officiers de chaque obédience paiera un cens à la bibliothèque, qui recueillera ainsi en tout 66 sous (*loc. cit.*).

1. Voir plus haut, p. 374.

2. en particulier l'annotateur du 1er Catal. de S. Gall renseigne sur l'état du volume.

3. Voir plus haut, p. 194.

4. Voir plus haut, p. 790.

au grand labeur que représente l'exécution du livre qui est sous tes yeux ; prends ce livre, ouvre-le, lis-le, prends garde de l'endommager, ferme-le, remets-le en sa place » [1]. Mais le texte ne précise pas que ce livre a été lu là où il est gardé. A Saint-Gall, la salle de lecture paraît être plutôt le *scriptorium.* Dans le « *Liber sacramentorum* » de Grimald, l'oraison qui est récitée « in scriptorio » prie le Seigneur de bénir ceux qui y habitent, afin qu'ils puissent comprendre et accomplir ce qui sera lu par eux des Saintes Écritures [2]. Ekkehard montre en effet trois religieux qui se réunissent dans le « scriptorium » à des heures libres, en vue de pieux entretiens [3]. Quant à la bibliothèque, elle est sans doute exclusivement un magasin de livres, sorte de salle du trésor, de cette portion toujours précieuse, même quand elle est modique, du trésor que représentent les livres.

Ce qui donne à penser que le dépôt des livres ne sert pas de salle de lecture, c'est que l'absence de tout renseignement au sujet de leur consultation sur place contraste avec l'abondance des données que nous possédons sur la communication qui en est faite en dehors de la *libraria.*

On constate d'abord que quand est dressé le catalogue des livres d'une bibliothèque, un certain nombre sont absents. Le rédacteur d'une de ces listes redigées au monastère de Moissac au XIe siècle, prend soin d'avertir que les livres qu'il répertorie sont au nombre de soixante, en dehors de ceux qui sont dehors (exceptis qui foris sunt) [4]. A Saint-Gall, l'annotateur du premier Catalogue signale qu'il n'a pas trouvé tels livres ; il faudra les rechercher (nihil est, non vidi, numquam vidi, require).

Les livres dont le *custos* a la garde sortent en effet du local où ils sont enfermés et circulent sous son contrôle à l'intérieur du cloître. Les livres d'usage liturgique sont nécessairement mis en service, soit dans l'église principale, soit dans les autres sanctuaires que comporte l'établissement [5]. Bibles, Évangiles,

1. « Dulcis amice, gravem scribendi attende laborem :
Tolle, aperi, recita, ne laedas, claude, repone »
cité par Wattenbach, *Das Schriftw.*, 575.

2. « Benedicere digneris, Domine, hoc scriptorium famulorum tuorum et omnes habitantes in eo, ut quicquid hic divinarum Scripturarum ab eis lectum fuerit, sensu capiant, opere compleant » (Migne, CXXI, 851).

3. *Casus. s. Galli*, 3, *SS*, II, 95.

4. B. N. lat. 17002, f° 221 ; Delisle, *Cab. des mss.*, II, 441.

5. Voir sur les églises secondaires que comporte, outre l'église majeure le cloître de chaque monastère ou église épiscopale, notre t. III, *Églises et trésors des églises*, p. 91-3. Dans le Catal. du XIIIe s. de S. Martial, sont signalés deux Bréviaires placés près du tombeau du saint (in sepulchro), un autre à l'église S. Benoît (Delisle, *Cab. des mss.*, II, 496). Dans le Catal. du même temps de S. Martin des Champs, il est noté que deux Bréviaires sont dans la grande église, deux autres « in capella » (p. 235).

Psautiers, ouvrages des Pères, recueils canoniques, vies de saints sont emportés soit dans les divers locaux conventuels, soit dans les maisons particulières des chanoines sises à l'intérieur du *claustrum*. Ces livres d'édification et d'étude ne sont-ils pas dits dans l'inventaire de Saint-Riquier « libri claustrales de divinitate » ; ils sont aux mains des habitants du cloître. L'inventaire dressé au début du XIIIe siècle à Saint-Martial de Limoges signale trois Bréviaires qui sont au service de la communauté (in conventu) [1].

La règle de saint Benoît prescrivait de distribuer chaque année à chacun des moines l'un des livres de la bibliothèque, qu'il devra lire d'un bout à l'autre (per ordinem ex integro). Cette distribution devait se faire au début du Carême [2]. Un bref est dressé des livres qui en ont fait l'objet. Le bibliothécaire fait apporter au Chapitre tous les volumes qu'on dépose sur des tapis ; il donne lecture du bref des livres (recitatur quoque brevis librorum) qui ont été attribués l'année précédente à chacun des frères. A l'appel de son nom, chaque moine dépose sur le tapis le livre qui lui avait été remis, parfois subit un examen destiné à prouver qu'il l'a lu, puis en reçoit un autre, qui est consigné sur le bref nouveau [3].

Nous possédons le bref qui fut dressé à cette occasion à Cluny vers la fin de l'abbatiat d'Odilon [4]. A deux religieux est attribué un Psautier et de l'un de ces religieux il est dit qu'il s'agit de son Psautier. La plupart de ces livres sont des ouvrages de doctrine, quelques-uns sont des livres d'histoire et parmi eux figurent Josèphe et même Tite-Live [5]. Les noms des six derniers attributaires sont précédés du terme de *frater* ; sans doute ceux-là n'étaient pas prêtres.

Peut-être, en dehors de cette distribution régulière, d'autres livres étaient-ils prêtés aux religieux. A Wissembourg, au Xe siècle, des prêts ont été faits à des prêtres, membres de la communauté. Ferding a emprunté un Antiphonaire et un Psautier, Lantfrid un Missel, un Antiphonaire et trois Psau-

1. Catal. S. Martial, *loc. cit.*

2. art. 48 : « Qui codices in caput Quadragesimae dandi sunt ».

3. Comment. de la Règle par Hildemar IXe s. (cf. Migne LXVI, col. 733) et Udalric, *Consuet. Cluniac.*, I, 52 (Migne, CXLIX, 697).

4. « De breve librorum quod fit in capud quadragesimae » (Dom Wilmart, *Le convent et la bibl. de Cluny*, dans *R. Mabillon*, 1921, p. 92).

5. *Op. cit.*, p. 94.

tiers, Otakar deux Graduels et deux Psautiers, Vuolbrant un Antiphonaire, un Graduel, un Psautier, Benzo le cinquième sermon d'un auteur indéterminé [1]. Le prêt a surtout pour objet des Psautiers et des livres liturgiques, dont ils se serviront au chœur et à l'autel [2].

Des livres sortent aussi du cloître conventuel, mais sans quitter le siège de l'établissement ; ils vont à la maison de l'évêque, à la *cella* de l'abbé [3], dans les divers officines de la communauté, le *sacrarium* [4], l'infirmerie, l'école [5], peut-être la maison des hôtes. De la bibliothèque et du *sacrarium* d'un monastère chef, un certain nombre de livres peuvent être détachés, en faveur des prieurés qui en dépendent. On a vu que la *cella* d'Amel retient des livres qui sont la propriété du monastère de Gorze [6]. Les livres qui sont inventoriés, en 831, dans les trois *cellae* qui dépendent de Saint-Riquier, étaient dans cette même condition [7].

D'autres vont plus loin et, échappant pour un temps aux usages du propriétaire, font parfois de grands voyages, confiés à des porteurs qui les mettent dans leur besace (in pera), exposés aux risques du transport, aux chocs, à l'usure, au vol [8].

Un grand nombre de livres sont ainsi prêtés au dehors. A Cologne, au IXe siècle, probablement sous l'épiscopat de Gunther, fut dressé non pas le catalogue des livres de la bibliothèque, mais la liste des livres qui en étaient alors sortis, au nombre d'une quarantaine. Le seigneur évêque a dans

1. Éd. Lerche, *Zentralblatt für B. wesen*, 1910, p. 443.

2. M. Lerche, p. 448, pense qu'il s'agit d'un prêt fait à ces religieux pour leur permettre d'en prendre ou d'en faire prendre une copie, afin qu'ils en aient un en propre et à leur usage permanent. On a vu, en effet, que maints prêtres ont des Psautiers. Mais quel besoin aurait eu Lautfrid d'emprunter 3 Psautiers, Otakar d'emprunter 2 Graduels et 2 Psautiers s'il s'agissait d'en prendre copie.

3. Dans le Catal. cité de S. Martial, mention est faite d'un Bréviaire « in camera abbatis ».

4. L'annotateur du plus ancien Catal. de S. Gall signale que tel livre se trouve « ad sacrarium ». Un livre peut aussi être mis à la disposition du « custos ». Une note ajoutée au XIe siècle sur un exemplaire du Xe s. du Commentaire de s. Jérôme sur Isaïe (B. Gand, ms. 102, Saint-Genois, *Catal.* 436, p. 317) indique que la 1re partie est aux mains du *magister majoris ecclesiae*. Dans le Catal. cité de S. Martial, il est signalé qu'un Bréviaire est détenu par l'*armarius*.

5. D'après l'annotateur du Catal. de S. Gall, des livres sont aussi « ad scolam ». Le Catal. cité du XIIIe s. de S. Martin des Champs signale qu'un Bréviaire est à l'infirmerie.

6. Cf. plus haut, p. 668.

7. *Chron. Centul.*, III, 3, p. 95-6.

8. Voir plus loin, p. 800.

sa chapelle un Évangéliaire, un Lectionnaire, les Paraboles de Salomon et sans doute d'autres livres. En outre l'évêque a remis à sa sœur un Sacramentaire, un Lectionnaire, un Antiphonaire, au fils de sa sœur un Psautier, à Helmbald, son frère, un Lectionnaire et un Antiphonaire. Un certain Ermbaldus détient pour l'exercice de sa charge (ad suum ministerium) douze livres, dont deux Évangéliaires et un Sacramentaire de grand luxe, un autre Sacramentaire, un exemplaire des Évangiles, deux Lectionnaires, un Psautier et un ouvrage de saint Augustin. L'abbé Hilduin a en mains un Lectionnaire ; un certain évêque Baldéricus un Missel avec Lectionnaire. Le comte Engilolphus a reçu un Lectionnaire, un Sacramentaire et les Homélies de saint Grégoire. Quatorze autres personnages, hommes ou femmes, détiennent soit des livres liturgiques, soit des ouvrages de doctrine [1].

Parmi les livres énumérés dans le plus ancien Catalogue de Saint-Gall, un certain nombre aussi sont en mains. Un certain Rikart a (habet) un volume de saint Jérôme, Liutard deux autres volumes de ce Père, ainsi qu'un volume de *Vitae patrum* [2].

Le Catalogue des livres de l'église de Clermont, dressé au Xe siècle, se termine par une liste de seize livres, qui sont aux mains de divers personnages, l'évêque Bégo, Armannus, Baldricus, Aimuinus, Bède, Rotgerius, Guilelmus, Daniel, Costantinus Asinus, et sans doute une femme Adevane, ainsi que par des églises, Saint-Amandinus, Saint-Genesius. Il s'agit de trois Missels, d'un « Textus », de deux Psautiers, d'un « Collectaneum », d'un livre sur l'Ecclésiaste, de deux livres « de arte » et de six autres qui ne sont pas déterminés [3]. L'evêque Annon, sans doute évêque de Worms (950-78), a emprunté aux moines de Wissembourg les *Decreta* des papes et un autre livre. On a cru aussi reconnaître dans des lignes dont l'écriture a été effacée, mention d'un prêt fait à un évêque de Freisingen d'un Évangile en allemand [4].

Parmi les emprunteurs figurent, outre le prélat et les membres de la communauté, d'autres prélats, des clercs ou moines étrangers à l'église, des laïques de tout rang. Des femmes obtiennent aussi des livres. Au Xe siècle, un Psautier est prêté par les moines de Wissembourg à la veuve de Gérold ;

1. Jaffé-Wattenbach, *Catal.* p. V-VI ; Becker, 16, p. 35-6.
2. Becker, 22, art. 116, 127-30, 273.
3. *Musée arch. départem.*, 19, p. 42.
4. Lerche, *op. cit.*, p. 443 ; cf. p. 449.

Irma, femme de Réginboldus, a emprunté un Psautier et un Graduel, la « domina » Liutgart, un Psautier ; une autre Liutgart se trouve parmi les emprunteuses [1].

Des prêts sont consentis surtout très souvent à des établissements amis. La liste des livres empruntés au Xe siècle aux moines de Wissembourg rappelle que la « Règle des religieuses », prêtée à cette heure à un certain Sigihel, l'avait été précédemment aux moines d'Andlau. Sur la liste des emprunteurs figure pour plusieurs ouvrages le monastère de Klingen. On a vu déjà combien étaient fréquents les emprunts faits d'une église à l'autre à l'effet de prendre copie d'un manuscrit [2].

Pour éviter les pertes que peuvent entraîner les prêts, il était tenu registre des livres ainsi sortis. Nous gardons la liste des livres prêtés au IXe siècle par l'église de Cologne. Il s'est aussi conservé en assez mauvais état les notes prises à Wissembourg au sujet des livres empruntés. Au nom de l'emprunteur est jointe l'indication de chacun des ouvrages dont il est le détenteur, avec, s'il y a lieu, le nombre d'exemplaires, notamment de Graduels et Psautiers qui sont en ses mains. Ce nombre est exprimé par autant de traits, qu'on effaçait sans doute, un à un, chaque fois qu'un exemplaire était rendu. Quand tous les livres sont rentrés, la notice entière est effacée à la pierre ponce afin qu'une autre en prenne la place. L'écriture n'était pas toujours soigneusement effacée, et on en retrouve des traces sur le parchemin [3]. A Cluny et sans doute dans la plupart des monastères, un bref était rédigé des livres prêtés au début du Carême aux religieux [4].

L'emprunteur mérite souvent la confiance qui lui est faite. Non seulement il restitue le livre mais témoigne sa reconnaissance au prêteur. Le manuscrit lyonnais du IXe siècle donné à l'église de Lyon par l'évêque Remi et qui renferme le Commentaire de saint Jerôme sur Isaïe a été lu, au Xe siècle, par un certain Richirannus. Il rend grâce à celui qui lui a prêté cet ouvrage, et pour marquer mieux encore sans doute sa gratitude, enrichit le manuscrit de vers assez barbares au nombre de neuf, comme les livres du Commentaire [5].

1. Lerche, p. 443.
2. Plus haut, p. 426 et suiv.
3. Lerche, p. 449. Par exemple, les lignes 24-6 traitées à l'acide ont permis de lire « evangelium theodiscum ».
4. Plus haut, p. 526.
5. B. Lyon, ms. 392 : « Liber a me lectus explicit Richirannus qui vocor,
Gratias illi refero qui illum mutuavit et mihi.
Libri quod sunt novem tot versus ego digessi » (publiés par Dümmler, *N. Archiv.*, X, 338).

Mais les emprunteurs ne se hâtent pas toujours de rendre et leur négligence, comme l'élasticité de leur conscience, expose les prêteurs à ne pas recouvrer facilement leur bien. Alcuin devait insister fortement auprès de correspondants pour se faire restituer des livres. Les solliciteurs ne manquent jamais de promettre de renvoyer au plus tôt, sitôt après transcription, ces dépôts précieux. Mais il en est qui ne rendent jamais [1].

Aussi des précautions sont prises vis-à-vis des emprunteurs. Tel donateur a précisé que le livre qu'il offre restera à jamais à l'usage des moines. S'il devait être prêté au dehors, que ce soit contre remise d'un gage. A Reichenau, au IXe siècle, sur l'un des livres exécutés « cura Reginberti scriptoris », une inscription interdit, crainte que l'œuvre ne périsse, de la laisser sortir du monastère, sauf si l'emprunteur a donné sa foi et remis un gage qui sera conservé jusqu'au jour où le livre sera rentré sain et sauf dans la maison [2]. On a vu qu'un abbé de Reichenau au XIe siècle remet en gage d'un prêt deux volumes particulièrement précieux [3]. La bibliothèque de Saint-Père de Chartres détient le Commentaire de saint Grégoire sur saint Mathieu en gage pour un exemplaire de Stace qui a été emprunté [4].

Le prêteur en est sans doute réduit parfois à se contenter du gage dont il est nanti. Egino, évêque de Constance, a emprunté au monastère de Reichenau en remettant un gage un certain nombre de livres qu'il n'a pas rendus [5].

L'emprunteur est invité parfois plus discrètement que par l'exigence d'une caution à rendre le manuscrit qu'il détient : « Cher lecteur, est-il écrit sur un livre de Lorsch, souviens-toi de me rendre à Saint-Nazaire, car je ne puis souffrir d'appartenir à un autre maître » [6]. Pour rentrer en possession d'un

1. Cf. plus haut, p. 427, 720.
2. « Et ne forte labor pereat confectus ab ipso
Hoc ut nullus opus cuiquam concesserit extra
Ni prius ille fidem dederit vel denique pignus,
Donec ad has aedes quae accepit salva remittat »
(cité par Wattenbach, *Das Schriftwesen*, p. 575).
3. Voir plus haut, p. 433.
4. « pro Statio quam Gerardus abet grammaticus Blesensis » (Merlet, *Catal. S. Père*, XIe s., *B. Ec. chartes*, XV, 1854, p. 270). Cette note déchiffrée par M. Merlet est d'une écriture postérieure au reste du Catal. et peut n'être pas du XIe siècle. Deux lettres écrites c. 1150 par l'abbé de Corbie, Wibaud sont relatives à des prêts de livres, contre gages (monimenta), que son correspondant déclare être « consuetudinis apud nos » (*Epist.* CCV-VI, Migne CXXXIX, col. 1298-9).
5. Neugart, *Episcopatus Constant.*, I, 87 ; cf. Wattenbach, 540.
6. « Reddere Nazario me, lector kare, memento
Alterius domini jus quia nolo pati »
(cité par Lindsay, *The Lorsch script.*, p. 11).

manuscrit trop longtemps distrait de l'*armarium*, on s'avise aussi d'un procédé délicat. Raban Maur rappelle à Frédéric, évêque d'Utrecht, que, quelques années plus tôt (ante annos aliquot), il lui a prêté, pour qu'il en prît copie, son Commentaire de saint Mathieu. N'ayant pu encore le recouvrer, il lui envoie son nouvel ouvrage sur Josuë. Frédéric, il en a la confiance, comprendra cet avertissement et fera restitution [1].

§ 3. — Pertes subies par les bibliothèques.

La large communication faite des livres au dedans et au dehors du siège de l'église expose déjà la collection de livres à subir des pertes. Le propriétaire court le risque de satisfaire à ses dépens des lecteurs et emprunteurs négligents ou peu consciencieux. Il subit aussi parfois préjudice du fait des voyages que font les livres et des accidents de la route.

Le vol des livres, objets si précieux et si mobiles, si facilement dissimulés, s'opère d'abord à la faveur de ces déplacements. Loup de Ferrières voudrait expédier à Hincmar un manuscrit de Bède ; mais le livre est d'un tel format qu'il ne peut être caché sur la poitrine du porteur ni être facilement contenu dans une besace. Il serait exposé à la rapacité des voleurs, dont la beauté du manuscrit exciterait l'appétit [2].

Les livres, même sédentaires, n'échappent pas toujours à ces convoitises. C'est pour les mettre, autant qu'il est possible, à l'abri du vol, qu'ils sont gardés dans un local sans doute bien clos et dans des coffres ou armoires certainement fermés à clef. Il ne pouvait être question dans ces conditions de recourir à la précaution prise plus tard d'enchaîner les livres dans le local où ils sont consultés. Seuls, ceux qui servaient quotidiennement dans l'église à l'office divin étaient quelquefois enchaînés ; tels au XIe siècle les quatre Psautiers qu'une chaîne a fixés dans l'église de Wissembourg, tandis que dix autres sont serrés dans le *sacrarium* [3].

Ces livres liturgiques, comme toutes les pièces du trésor qui ne sont pas couservées dans le *sacrarium*, peuvent être assez

1. « ut saltem hoc beneficio admonitus, remittas fenus quod acceperas » (Migne, CVIII, 1000).

2. *Epist.* 76, p. 70.

3. Voir plus haut, p. 706.

facilement la proie de ravisseurs sacrilèges. Un poème de Walafrid Strabon raconte l'histoire du « Comes » de Saint-Denis, écrit sur l'ordre de l'abbé Hilduin par Otfrid. Un voleur qui feignait d'être plongé dans la prière a ravi le livre offert à Saint-Denis [1].

Vraisemblablement, il arrive que des hôtes d'une église et d'un monastère cachent au départ dans leurs bagages des livres qu'ils emportent frauduleusement. Dans un manuscrit du IX[e] siècle renfermant plusieurs traités de saint Augustin, exécuté à Mayence et appartenant à la bibliothèque de cette église, on lit sur les premiers feuillets une liste de titres d'ouvrages de saint Augustin. En marge de trois d'entre eux, il est noté en écriture du IX[e] ou X[e] siècle, qu'ils ont été enlevés par un moine de Fulda voleur (iste et iste et iste sublati sunt a Fuldensi latrone) [2]. Peut-être, le manuscrit des lettres de saint Boniface a-t-il été semblablement dérobé [3]. La bibliothèque de Fleury a subi, elle aussi, au IX[e] siècle, des pertes du fait des voleurs de livres [4]. Une imprécation inscrite sur le « Psalterium aureum » exécuté à Saint-Gall à la fin du IX[e] siècle, félicite d'abord ce précieux livre d'avoir échappé au vol et d'avoir pu être sauvegardé jusqu'à présent [5]. Le chroniqueur de Saint-Hubert rapportant des pertes subies par son monastère dans la deuxième moitié du XI[e] siècle s'écrie : « Quid de librorum dispersione vel distractione memorandum ». Un Psautier écrit en or a été volé et mis en vente à Toul. La femme qui l'a acheté n'a su que plus tard à qui il avait été ravi et l'a restitué, en offrant « pro satisfactione » un Sacramentaire [6]. Si tant de livres ont pu passer dès le IX[e] siècle de la bibliothèque d'une église à celle d'une autre, un vol commis aux dépens de la première a précédé sans doute assez souvent l'acquisition faite, probablement de bonne foi, par la seconde.

Les collections particulières peuvent, comme celle des

1. « Fur specie orantis depositum rapuit » (*Carm.* 65, II, *Poetae lat.*, I, 407).

2. B. Munich CLM 8107 f° 1 ; cf. Lindsay, *The early Mayence script.*, p. 28.

3. Il a été utilisé à Fulda par Otloh et rapporté par celui-ci entre 1062 et 1066 à Mayence (Lindsay, p. 23).

4. Voir plus haut, p. 550.

5. « Nemo me credat omnino furatum
Sed feliciter hactenus fuisse reservatum
Non dubitet autem iram Dei periculosius incurrere
Si quis me praesumat a sancti Galli finibus spoliando auferre »
(Stiftsb. ms. 22, Scherrer, p. 11).

6. *Chron. s. Huberti*, 19, *SS*, VIII, 579.

églises, subir semblables larcins. On ne sait si Micon, écolâtre de Saint-Riquier, parle de l'un de ses livres ou de l'un de ceux du monastère, quand il déclare n'avoir pu découvrir quel est le malfaiteur qui lui a enlevé son Fortunat [1]. Le moine de Tegernsee, Froumundus, se désole de se savoir accusé du vol d'un livre appartenant à son abbé [2].

La précaution d'inscrire le nom du propriétaire sur ses manuscrits n'est pas sans valeur quand un livre s'égare ou tombe aux mains d'un emprunteur qui n'est que négligent ; mais comme l'inscription peut être grattée, même si elle apparaît plusieurs fois, si elle fait, comme dans des livres du monastère de Micy, le tour de deux pages, un tel soin ne peut faire obstacle à l'avidité des voleurs [3].

C'est à la crainte religieuse qu'il est fait appel, le plus efficacement peut-être à cet âge, pour sauvegarder une propriété sacrée, mais d'autant plus exposée qu'elle est très estimée et difficile à protéger. L'« explicit » d'un livre, que le scribe le souscrive ou non, est accompagné souvent d'anathèmes à l'adresse du ravisseur [4]. Les « ex-libris » qui signalent l'établissement propriétaire se continuent souvent par des imprécations contre quiconque le priverait de son bien [5]. Un Catalogue dressé à Lobbes en 1049 se termine par une malédiction à l'adresse de quiconque ravirait l'un des livres qui y sont inscrits [6].

Autrement grave est le préjudice causé aux bibliothèques par les désastres matériels qu'elles subissent, l'incendie fortuit

1. Voir plus haut, p. 231, les informations qu'il prend pour le retrouver.

2. « Tristis sum nimis de furto libri vestri supra me dicti » (*Epist.* 2, Migne, CXLI, 1285).

3. Les « ex-libris » sont souvent d'ailleurs d'une époque très postérieure à l'exécution du manuscrit ; beaucoup sont des XII[e] et XIII[e] siècles. Le ms. 107 du XI[e] de la B. de Boulogne provenant de S. Bertin renferme une notice d'anathème, qui est seulement du XIII[e] siècle (*N. Archiv.*, XVIII, 568).

4. « Jungatur zabulo tulerit quicumque Vedasto » (B. Arras, ms. 221, XI[e] s. cf. *N. Archiv.*, II, 316).

5. Sur les anathèmes à l'adresse des voleurs, cf. Wattenbach, p. 529-33. Ils apparaissent dès le VII[e] siècle (ms. de S. Médard qu'a fait écrire Nomédius, cf. plus haut, p. 228). Voir en particulier l'anathème inscrit, au IX[e] s., par le diacre Bernon sur le Virgile donné par lui à S. Martin de Tours (Delisle, *École calligr. de Tours*, p. 22) et la menace qu'au XI[e] s. un moine de Limbourg au diocèse de Spire, inscrit sur un exemplaire des Évangiles exécuté par lui, à l'adresse de ceux qui l'aliéneraient ou le mettraient en gage : « quia et si sacrosancti evangelii codices auro vel gemmis ornati interdum solent invadiari, sancti tamen qui olim vincula et carceres pro Christo sunt perpessi, in scriniis feneratorum rursus dedignantur captivari » (B. Cath., Cologne, 218, Jaffé Watt., p. 98).

6. « Omnis librorum raptor nec redditor horum
Penas suscipiat » (cité par Wattenbach, p. 531.)

qui parmi les pièces du trésor détruit le plus rapidement les livres et, aux IXe et Xe siècles, les dévastations des païens.

Dans la région du Nord et de l'Ouest, même en Bourgogne et dans la région du centre, les invasions normandes ont presque complètement anéanti maintes collections. Les monastères et églises avec toutes leurs dépendances, bibliothèque et *scriptorium* y compris, sont brûlés par les païens ; les moines et clercs en fuite emportent sans doute d'ordinaire leurs plus précieux manuscrits ; mais ces pérégrinations entraînent toujours des pertes et parfois dispersent totalement la collection qu'il faudra plus tard reformer presque de toutes pièces. La Provence et l'Aquitaine ont souffert aussi des incursions des Sarrasins. Bien que les régions de l'Est aient été visitées par les Hongrois, elles ont été moins gravement atteintes. C'est le long du Rhin, en particulier dans la région mieux protégée où sont sis les monastères de Reichenau et Saint-Gall, et au delà du fleuve, à Fulda, à Lorsch, que les plus riches collections ont pu non seulement se former, mais aussi être le mieux conservées.

Du VIIIe au XIIe siècle, il ne semble pas que les bibliothèques des églises aient subi des pertes dues à l'incurie des propriétaires et au mépris qu'ils auraient eu pour les livres et pour l'étude. Au XIe siècle, l'esprit de réforme et l'ascétisme d'un Maïeul à Cluny, d'un Immon à Reichenau ont pu restreindre la part faite à l'étude et à la transcription des œuvres des poètes de la gentilité, mais il ne semble pas qu'ils aient fait des coupes sombres parmi les livres et purgé la bibliothèque du monastère d'aucun des ouvrages antiques consacrés aux sciences et aux lettres qu'elle possédait. L'intervention de saint Bernard qui, au commencement du XIIe siècle, proscrit l'art de la miniature éclos dans les *scriptoria* cisterciens, a ralenti, sans tout à fait l'éteindre, le zèle apporté par les religieux de sa congrégation à l'exécution d'ouvrages de luxe ; cette proscription n'a sans doute pas d'ailleurs entraîné la disparition de ceux que possédait Citeaux, puisqu'il en subsiste de beaux exemplaires [1]. Au reste, l'esprit réformiste, s'il a pu être parfois hostile aux lectures et aux arts profanes, encourageait par ailleurs l'étude des pieux auteurs et multipliait les livres consacrés à la doctrine. L'austérité des réformateurs n'a guère fait subir alors de dommages aux bibliothèques ecclésiastiques et monastiques.

1. Plus haut, p. 120.

C'est plus tard seulement, quand l'activité intellectuelle sort des anciens cloîtres et fait fleurir en dehors d'eux les universités, les collèges, les couvents d'Ordres nouveaux, que l'insouciance des chapitres et des communautés monastiques à l'égard des vieux manuscrits laisse dépérir les collections formées du VIIIe au XIIe siècle.

Au cours des quatre siècles où nous en avons poursuivi l'étude, nous avons vu les bibliothèques ecclésiastiques et monastiques se constituer et, en dépit des vicissitudes qu'elles traversent, se développer et s'accroître sans cesse. Si maigrement pourvues qu'elles nous paraissent, si rudimentaire qu'en soit l'organisation, elles sont à la base de tout le travail de la pensée jusqu'à la fin du moyen âge et encore au delà. Les historiens et érudits ne peuvent oublier que ces collections ont sauvé tout ce qui nous reste de l'ancienne littérature latine, chrétienne et profane. Au regard de celle-ci et des productions du haut moyen âge, l'œuvre des premiers humanistes, celle de l'érudition moderne et contemporaine a consisté exclusivement à étudier et exploiter le dépôt qu'en ont reçu et gardé les églises et monastères du VIIIe au XIIe siècle. Les bibliothèques de ce temps, comme les *scriptoria* qui ont permis de les constituer, méritent de ce chef un examen approfondi ; ceux qui les ont formés et dirigés, les scribes pour la plupart anonymes qui ont exécuté ces livres, ont droit à notre respect et à notre reconnaissance.

Appendice

LES ARCHIVES ECCLÉSIASTIQUES ET MONASTIQUES

Le local d'une église ou d'un monastère où sont gardés les livres renferme quelquefois avec eux la collection des pièces d'archives. L'*armarium* signalé comme dépôt tantôt des livres et tantôt des documents d'archives, reçoit sans doute à la fois dans bien des cas les uns et les autres [1]. Souvent aussi, les archives sont nettement distinguées de la bibliothèque. Il en était ainsi au IXe siècle à Reims, où Ebbon a élevé un bâtiment pour contenir les archives de l'église, à Saint-Wandrille, où il est rapporté qu'Anségise a construit d'une part la *domus cartarum* et d'autre part le bâtiment où sont conservés les livres [2]. La garde des archives paraît avoir été associée ordinairement à celle de la bibliothèque. A Saint-Riquier, le « librorum claviger » était en même temps « cartarum custos ». C'est au « chartinacius » qu'à Saint-Martin de Tours, Loup de Ferrières fait parvenir la demande du prêt d'un livre [3].

Les archives sont d'abord et principalement la maison des chartes (domus cartarum), diplômes des rois et chartes des seigneurs dont l'autorité se substitue peu à peu à la leur, bulles des pontifes romains, diplômes synodaux, testaments et chartes de donation des prélats de l'église et d'innombrables bienfaiteurs petits et grands. Parfois ceux-ci pres-

1. Voir notre t. III *Églises et trésors des églises*, p. 121-2.

2. *Loc. cit.*, p. 121.

3. Voir plus haut, p. 428.

crivent de placer l'acte sur le sépulcre du saint [1], comme on voit ceux qui offrent des livres les déposer d'abord sur l'autel ; mais ce rite accompli, les premiers vont aux archives, comme les livres à la bibliothèque. Dans la formule d'un testament qui figure dans la collection à l'usage du monastère de Flavigny, le testateur ordonne simplement de mettre cette pièce en sûreté « in archivis basilice » [2]. A ces diplômes et chartes s'ajoute l'importante série des précaires, cessions de terres à cens, mainfermes, contrats de métayage, d'achats et d'échanges.

Toutes ces pièces sont considérées comme d'un grand prix, parce qu'elles définissent et garantissent la statut et l'avoir de l'église, établissent ses immunités et autres privilèges civils ou ecclésiastiques, fondent, confirment ou reconnaissent ses droits de propriété.

Aussi les papyrus anciens où sont consignés les préceptes des rois mérovingiens et les membranes de parchemin qui, à partir du VIIIe siècle, ont pris la place du papyrus et contiennent diplômes et chartes, font partie du mobilier précieux de l'église, de son *ornatus* et il en est pris le même soin que du contenu du trésor. Les moines de Saint-Vaast ont transporté à Beauvais, pour le dérober aux dévastations des Normands, tout l'*ornatus* du monastère, c'est-à-dire le trésor, les livres et les chartes [3]. Lorsqu'en 875, les moines de Saint-Philibert terminent leurs pérégrinations, en s'installant à Tournus, l'abbé Geilon s'y rend apportant avec lui les saintes reliques avec les confirmations royales des donations qui leur ont été faites (cum regalibus traditionum munimentis) [4]. Hincmar de Laon est accusé d'avoir emporté, avec les pièces les plus précieuses du trésor de son église, les « praecepta et strumenta chartarum de rebus ipsius ecclesiae » [5].

Ces translations des pièces d'archives en ont parfois entraîné la perte ; ce fut le cas des chartes de Saint-Vaast consumées à Beauvais par un incendie en 886. Sur place, le feu dévore aussi les chartes du monastère [6]. Mais la perte totale des

1. Dipl. du roi de Mercie, Offa du 12 Avril 790 : « Ego Nadelharius... de manu regis litteras has accipiens et mecum deportans in Franciam super sepulchrum s. martyris Diunisii conservandas imperpetuum, jubente eo, posui » (Tardif, *Monum. hist.*, 88, p. 68).

2. *Coll. Flavin.*, 8, Zeumer, *Form.*, 476.

3. *Ann. Vedast.*, 886, éd. Dehaisnes, p. 326.

4. Chron. de Tournus, 24, p. 87.

5. Conc. de Douzy, P. IV, *Acta syn.*, 5, Mansi, XVI, 644.

6. *Form. Marc. aevi Karol.*, 22 : « omnem suppellectilem ipsius monasterii una cum instrumentis cartarum concrematae fuissent », éd. Zeumer, p. 122.

archives est souvent attribuée à l'incendie allumé par les Normands, à l'occupation de l'église par les Sarrasins, aux pertes occasionnées par la fuite [1]. Parfois aussi, le chartrier est détruit par des usurpateurs intéressés à faire disparaître les titres de propriété de l'église [2].

Les pièces que renferme ce dépôt sont souvent examinées et consultées. On racontait à Saint-Maur qu'un certain nombre de documents provenant des archives du monastère avaient été confiés aux moines de Saint-Aubin. Un envoyé des moines de Saint-Maur s'en vint à Angers les rechercher. Le prévôt reconnut les avoir vus quand il feuilletait les préceptes des anciens rois [3]. Les administrateurs soucieux de connaître les droits et privilèges de leur église, les avocats qui les défendent au cours des nombreux procès soutenus devant les juridictions ecclésiastiques ou séculières, les historiographes qui entreprennent de les sauver de l'oubli, se succèdent dans l'*archivum* pour en compulser les dossiers.

Le contenu en diplômes et chartes d'un très petit nombre d'archives telles qu'elles étaient constituées du VIIIe au XIe siècle, nous est parvenu à peu près intact. Si Saint-Denis a pu sauver presque intégralement la série de ses diplômes royaux et un nombre important de ses chartes les plus anciennes, Saint-Gall garder les authentiques des donations si nombreuses que le monastère a recueillies à partir du VIIIe siècle, Cluny les chartes qui l'ont enrichi aux Xe et XIe siècles, il n'a subsisté pour la plupart des églises qu'un petit nombre des pièces originales qui figuraient dans leurs archives à cette époque.

Heureusement, les gardiens de ces dépôts, alors qu'ils étaient intacts ou partiellement conservés, en ont pris copie, les historiens et chroniqueurs du IXe au XIIe siècle ont

1. Dipl. de Louis le Pieux pour l'église de Langres, 9 Sept. 814 : « propter occupationem Sarracenorum, instrumenta cartarum vel etiam immunitates regum quae ibidem erant perdita fuissent » (*H F*, VI, 461) ; de Charles le Chauve pour S. Martin de Tours, 22 Août 854 : « ob hanc causam (incendie du monastère par les Normands), cartarum instrumenta ex rebus praefatae ecclesiae pertinentibus... perierent », (VIII, 536) ; pour S. Maur des Fossés, 23 Avril 864 : « cum monachi... fugerint a facie Nortmannorum et evadere quaererent a manibus eorum, deperierint strumenta cartarum et omnia testamenta rerum praefato monasterio pertinentium, cum aliis rebus quas cogitaverunt ad locum salvationis cum ipsis deferre » (Tardif, *Monum. hist.*, 193, p. 126-7). Il en fut de même à Savigny (Bernard, *Cart. de Savigny*, p. LXXVIII), à S. Aubin d'Angers (*Odonis mirac. s. Mauri*, 1, *SS*, XV, 465).

2. La plupart des chartes de S. Maur auraient été détruites dans ce dessein par Gaidulfus (*Odonis mirac. s. Mauri*, *SS*, XV, 465).

3. « cum praecepta veterum regum revolverem » (*Odonis mirac. s. Mauri*, loc. cit.)

inséré ou analysé dans leurs compositions les documents qu'ils avaient sous les yeux.

L'historiographe d'Aldric dit de l'*archivum* de l'église mère du Mans qu'il renferme les *authentica* des évêques et les *precariae* [1]. Il a inséré en effet un grand nombre de ces documents authentiques ou apocryphes dans les « Gesta Aldrici ». C'est là semblablement qu'ont puisé les clercs du Mans qui ont compilé les « Actus » des anciens évêques du Mans et farci le texte des précaires, chartes et diplômes, accumulés dans ces archives, que peut-être ces clercs ont encore enrichies de leurs falsifications.

Au X[e] siècle, Folquin fait passer dans les *Gesta* des abbés de Saint-Bertin et ceux des abbés de Lobbes le texte des diplômes et les « traditiones fidelium » [2] qu'il a trouvés dans les archives de ces monastères. Flodoard rapporte que l'*archivum* de l'église de Reims qu'il exploite renfermait les diplômes des anciens rois (regalium monimenta praeceptorum) [3] ; il a inséré dans son histoire un certain nombre de diplômes des rois Carolingiens ; il résume la « pagina testamenti » de plusieurs évêques qu'il a évidemment trouvée dans les archives de l'église.

Au XI[e] siècle, un moine de Saint-Pierre au mont Blandin recueille, avec divers documents historiques intéressant l'histoire du monastère, toute la série des chartes de donation que renferment les archives de sa maison [4]. Au contraire, Ekkehard, qui continue au commencement du XI[e] siècle l'histoire de Saint-Gall commencée par Ratpert, a peu souci d'utiliser les archives du monastère. Il sait que toutes les chartes relatives à l'abbaye de Pfeffers, donnée par Salomon à Saint-Gall, sont conservées de son temps dans l'*armarium*. En ce qui concerne les nombreuses autres localités que Salomon a procurées à Saint-Gall, les vieillards interrogés par lui ont répondu qu'il fallait en chercher la mention dans l'*armarium* ; mais il a laissé le tout sans y toucher (intacta relinquimus) [5].

A la fin du XI[e] siècle, le moine Paul à Saint-Père de Chartres analyse les chartes qu'il trouve dans les archives de son église. Hariulf transcrit textuellement dans la chronique de Saint-Riquier les chartes et diplômes conservés par le monastère.

1. *Gesta Aldrici*, p. 177, 185, 191.
2. *Chartul. Sith.*, I, 1, éd. Guérard, p. 15.
3. *Hist. Rem. eccl.*, II, 11, *SS*, XIII, 459.
4. *Liber tradit. s. Petri*, éd. Van de Putte 1842 et Fayen 1906.
5. *Casus S. Galli*, *SS*, II, 90.

Guimann à Saint-Vaast copie semblablement les chartes et diplômes qu'il retrouve. De même, les chroniqueurs de Bèze, de Moyenmoutier, de Saint-Bénigne de Dijon, de Saint-Trond, de Flavigny, les auteurs des *Gesta* des évêques à Toul, Verdun, Cambrai, Auxerre utilisent les pièces conservées dans l'*archivum* qu'ils ont exploré.

Le souci d'éviter à l'avenir la perte totale des documents précieux, mais combien fragiles, qui constituent leurs titres de propriété, en a fait rassembler de bonne heure les copies dans les recueils dits Cartulaires. Le plus ancien spécimen connu, celui de Wissembourg, date du IXe siècle. L'usage de former ces collections méthodiques se répand à partir du siècle suivant et sera bientôt adopté partout [1]. Le nombre considérable de Cartulaires compilés dès le XIe ou XIIe siècle dans les archives des églises cathédrales [2] et des monastères [3] suffit à témoigner de l'abondance des diplômes et chartes du IXe, Xe et XIe siècles qui y étaient alors conservés et maints recueils plus récents permettent la même constatation. Chaque Cartulaire est un témoin de l'état des archives d'une église au temps où il a été composé. Toutes les pièces conservées à cette date dans l'*armarium* qui peuvent établir les droits de cette église y ont été transcrites. A la différence des documents originaux dont il renferme la copie, le Cartulaire, pas plus que les Chroniques, *Gesta*, *Actus*, n'appartient plus aux archives ; c'est un livre et il prend place à la bibliothèque. C'est, semble-t-il, le cas du manuscrit du IXe siècle des « Traditiones Wizenburgenses ». Le Catalogue de la bibliothèque de Saint-Amand du XIIe siècle signale le « Liber privilegiorum ecclesiae sancti Amandi » qui n'est autre que le Cartulaire conservé [4].

1. Cf. t. III, *L'inventaire de la propriété*, p. 81-2.

2. Au XIIe siècle, le chantre Warin trouve dans les archives de l'église de Châlons un bon nombre de diplômes du IXe siècle *(Cartul. Chap. Châlons*, publié par P. Pélicier). Le Livre noir du chapitre de Paris du XIIe siècle, les Cartulaires de Saint-Maurice d'Angers, de Saint-Vincent de Mâcon, le Cartulaire d'Hugues à Grenoble, celui de Saint-Maurice de Vienne, de Notre-Dame de Nîmes, sont riches en pièces d'âge antérieur que les archives de ces églises conservaient.

3. Cartul. S. Victor de Marseille, S. Sernin de Toulouse, S. Jean d'Angély, S. Martin d'Ainay et Savigny au diocèse de Lyon, S. Julien de Brioude, Sauxillanges, Sainte-Foi de Conques, S.-Chaffre, S. Bénigne et S. Étienne de Dijon, S. Marcel de Châlon, Vézelay, Pancarte noire de S. Martin de Tours, Livre noir de S. Florent de Saumur, Cartul. de Saint-Calais, S.-Maixent, S. Maur sur-Loire, S. Aubin et S. Serge d'Angers, N. Dame de Ronceray, la Trinité de Vendôme, Landévennec, S. Germain-des-Prés, S. Denis, Montiérender, Corbie, Marchiennes, S. Amand (formé en 1097 par l'« armarii custos » Gautier), Gorze, S. Vanne de Verdun, Stavelot. Sur ces Cartul., tous du XIIe siècle ou d'âge antérieur, voir Stein, *Bibliogr. des Cartul.*

4. éd. Desilve, art. 151, p. 166.

A côté des diplômes et chartes figurent dans les archives de l'église nombre de documents d'ordre administratif. On y trouve certainement les inventaires dressés à l'époque carolingienne, soit les brefs isolés concernant un ou plusieurs domaines, soit les *plenaria* de l'église. Les *pulegia* de l'église de Verdun ont été dévorés par l'incendie qui a détruit Notre-Dame avec ses archives [1]. Les clercs faussaires du Mans se réfèrent aux *brevaria* et *plenaria* de leur église. C'est dans les archives de Saint-Père de Chartres que le moine Paul a trouvé les deux *rotuli* où étaient inventoriés les biens affectés à la mense des chanoines et à l'office de la sacristie [2]. L'abbé de Saint-Trond, Raoul, a trouvé aussi en explorant l'archive de son monastère le bref de la *descriptio* faite en 870 [3]. C'est évidemment dans les archives locales, bien qu'ils ne le disent pas expressément, que l'auteur des Gestes des abbés de Fontenelle, que Folquin à Saint-Bertin, Hariulf à Saint-Riquier ont trouvé les inventaires qu'ils résument ou reproduisent en partie. Quand en 780, le représentant de l'église de Marseille produit l'inventaire d'une *villa* qu'il revendique, il n'est pas douteux qu'il ne l'ait trouvé dans les archives de l'église [4].

Ces documents étaient souvent consignés sur des rouleaux. Nous conservons encore quelques-uns des *rotuli* sur lesquels fut dressé à la fin du VIIIe siècle un inventaire des biens de l'église de Marseille. Le moine Paul a trouvé aussi à Saint-Père des brefs établis sur des rouleaux [5].

Parfois aussi, ils étaient écrits sur des feuillets réunis en cahiers, tels les cahiers du polyptyque d'Irminon. Cette disposition matérielle eût permis de leur donner place à côté des *schedae* et *quaterniones* non reliés et des *volumina* de la collection des livres. Aucun Catalogue de livres ne signale pourtant parmi eux de *schedae* ou de volumes renfermant la *descriptio* des biens. Comme les polyptyques, les simples notices de cens sont à leur place naturelle dans l'*archivum*, mais souvent ces notices ont été écrites sur des pages restées blanches d'un manuscrit de la bibliothèque. Au reste, pièces d'archives et livres sont gardés souvent dans un même *armarium*.

Une autre série de documents a dû figurer dans les archives de ce temps, à savoir les règlements pris par les chefs des

1. de Wassebourg, *Antiquitez de la Gaule Belgique*, f° CLXXXII.
2. *Vetus Agan.*, VIII, 23, *Cart. S. Père*, 48 ; cf. *L'invent. de la propr.*, p. 21.
3. *Gesta abb. Trudon.*, I, 3, *SS*, X, 230 ; cf. *L'invent. de la propr.*, p. 24, n. 5.
4. *Cart. S. Victor*, 31, p. 43-6 ; cf. *L'invent. de la propr.*, p. 19.
5. *L'invent. de la propr.*, p. 3.

églises. C'est le cas, en particulier, des constitutions par lesquelles un abbé, et peut-être semblablement un évêque, déterminait soit la quantité de denrées, soit les biens fonds qu'il affectait aux subsistances et aux autres besoins de la communauté de moines ou de chanoines. Les archives de Saint-Denis avaient conservé des fragments de plusieurs de ces pièces, la constitution d'Hilduin, peut-être celle de l'abbé Louis [1], l'état des redevances en nature affectées aux besoins des moines [2]. A Saint-Germain des Prés, Gozlin avait certainement établi une ordonnance semblable [3]. Il y avait d'autant plus de raison de conserver ces pièces dans les archives, qu'elles étaient d'ordinaire confirmées par des préceptes synodaux et royaux déposés nécessairement aux archives.

D'autres règlements encore devaient figurer parmi les pièces d'archives. Tel le Statut édicté par Adalhard en 831, réglant les offices et la distribution des denrées entre les divers services, le dîmage opéré en faveur de l'hôtellerie. Il nous est conservé, à la vérité, dans deux *schedulae* reliées avec d'autres cahiers dans un recueil composite qui figura dans la bibliothèque de Corbie [4] ; mais ces cahiers ne contiennent que des copies du Xe siècle, prises probablement elles-mêmes sur une copie de l'original, lequel sans doute était conservé encore alors aux archives du monastère.

Bien des pièces diverses étaient déposées semblablement aux archives de l'église. L'auteur des *Gesta Aldrici* parle d'un cahier (schedula), où l'évêque a consigné les noms de tous les clercs qu'il a ordonnés, avec la date de leur ordination ; on peut trouver cette pièce, dit-il, en s'adressant au *custos* chef de la mère église [5] ; vraisemblablement elle était gardée dans l'*armarium*. Là aussi, sans doute, on conservait les listes de confraternité qui unissaient les membres d'une communauté à d'autres [6]. Vraisemblablement, les archives recevaient aussi

1. De la première subsiste un fragment de l'original, 22 Janv. 832, publié par Tardif, *Monum. hist.*, 123, p. 84 ; de la seconde une confirmation par Charles le Chauve du 19 Sept. 862. (Tardif, 186, p. 116) et par le Concile de Soissons (187, p. 120).

2. Cf. L. Levillain, *Un état de redevances*, *Soc. Hist. Paris*, 1909, p. 87.

3. Elle est confirmée, comme celle qui concerne Saint-Denis, par un précepte royal du 20 Avril 872 (Tardif, 208, p. 133).

4. Cf. Levillain, *Les Statuts d'Adalhard*, p. 3-4.

5. *Gesta Aldrici*, p. 127.

6. Telle l'association de prières entre religieux de S. Remi de Reims et ceux de S. Denis et de S. Germain des Prés, au temps des abbés Foulques (S. Remi) et Hilduin (S. Denis et S. Germain) ; cf. d'Achery, *Spicil.* III, 334 ; Lasteyrie, *Cart. de Paris*, 36, I, p. 52-4 ; les confraternités de S. Gall et de Reichenau, éd. Piper, p. 1 et p. 145.

le dépôt des pièces relatives aux polémiques qui ont intéressé une église. A Reims, le serment prêté par Ebbon, la *Narratio* des clercs ordonnés par lui, les « psittaciola » d'Hincmar de Laon en lutte avec l'archevêque ont été vraisemblablement conservés dans les archives. Des dossiers ont pu être constitués pour la défense d'intérêts menacés. Les archives de Saint-Calais ont certainement renfermé le recueil de diplômes, chartes, lettres qui fut dressé pour être envoyé à Nicolas I à l'effet de répondre aux prétentions des évêques du Mans à la propriété du monastère [1].

Les archives de l'église renferment enfin la correspondance qui mérite d'être conservée, les lettres reçues des pontifes romains, des évêques et abbés, des rois et grands personnages. Il est rapporté de l'évêque du Mans, Robert, qu'il a réuni en un livre les lettres du pape Nicolas I, son contemporain, et celles d'autres hommes apostoliques et l'a fait enfermer dans l'*armarium* de la mère église [2]. L'auteur des *Gesta Aldrici* a inséré des lettres de Louis le Pieux relatives à une fugue des moines de Saint-Calais et des lettres de l'archevêque de Metz, Drogon, qu'il a évidemment trouvées dans les archives de l'église du Mans [3]. Celles de l'église de Reims renfermaient sûrement la lettre d'Hadrien I à l'archevêque Tilpin, celles de Léon IV, de Nicolas I, de Formose que Flodoard cite ou analyse. Ansgarius, archevêque de Brême, écrivant à tous les évêques du royaume de Louis en 865 au sujet de sa mission dans les pays du Nord, les prie de faire déposer sa lettre dans leur bibliothèque [4]. Le moine de Saint-Père, Paul, rapporte qu'il a trouvé dans les archives du monastère un écrit de l'évêque Aimeric [5].

Les archives de certaines églises au moins conservaient les minutes des lettres écrites par leurs évêques ou abbés. Nous en avons la preuve pour l'église de Reims. Flodoard a dépouillé les lettres très nombreuses écrites un siècle plus tôt par Hincmar, et celles de son successeur Foulques, lettres adressées aux rois, aux papes, à des évêques, abbés, à de grands personnages ou à de simples intendants, lettres relatives aux événements contemporains, aux litiges alors en cours, ou

1. Conservé dans le Cartulaire de S. Calais (éd. Froger, p. 13-36). Cf. notre article, *Nicolas I et les libertés des monastères*, dans *Le Moyen âge*, 1911, p. 9.

2. *Actus episc. Cenom.*, 24, éd. Busson Ledru, p. 338.

3. Ed. Charles, p. 149, 160-1.

4. *Epist. var.* 16, *Epist. Karol. aevi*, IV, 163.

5. *Vetus Agano*, 13, p. 15.

lettres d'affaires. L'historien les a résumées et a donné des extraits des documents les plus intéressants. Il a certainement trouvé cette masse de lettres dans les archives de l'église de Reims ; soit que le brouillon en ait été gardé après la mise au net, soit que copie en ait été prise avant qu'elles fussent expédiées. Nous ne savons si elles étaient répertoriées déjà dans ce dépôt ou si le travail de classement a été fait par Flodoard. Folquin rapporte dans son histoire des abbés de Lobbes, que Rathier a envoyé le livre composé par lui en exil sous le titre « Agonisticum » à Sobbon, archevêque de Vienne, Wido, archevêque de Lyon, Gotescalc, évêque du Puy, Brunon, archevêque de Cologne, Ratbert, archevêque de Trèves, ainsi qu'à Aurélius et à Flodoard de Reims pour en avoir leur sentiment. Les lettres qu'il leur adressa à cette occasion sont contenues, ajoute Folquin, dans les *scrinia* de notre église [1].

C'est vraisemblablement en assemblant les brouillons ou copies de ces correspondances qu'ont pu être constitués la plupart des recueils épistolaires des VIIIe, IXe et Xe siècles qui nous sont parvenus. Les lettres de saint Boniface et de Lul ont dû être déposées aux archives de l'église de Mayence, les lettres d'Agobard à celles de l'église de Lyon, celles de Frothaire aux archives de l'église de Toul, celles de Loup dans l'*armarium* de Ferrières. Les lettres écrites par Gerbert devaient d'autant plus figurer aux archives de l'église de Reims que l'écolâtre de Reims, avant d'être promu lui-même archevêque, écrivit au nom d'Adalbéron un grand nombre de celles qui sont conservées.

Des pièces de tout genre qui figurèrent du VIIIe au XIe siècle dans les archives des églises et monastères, un petit nombre seulement a matériellement survécu, mais le contenu d'un très grand nombre nous a été conservé par les clercs et les moines qui exploitant les archives de leur église ont rédigé par la suite cartulaires, histoires et chroniques qui doivent toute leur valeur aux documents qu'ont fournis à leurs auteurs les archives ecclésiastiques et monastiques constituées dès cette époque.

1. « missis unicuique epistolis quae continentur in ecclesiae nostrae scriniis » (*SS*, IV, 64).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les ouvrages cités dans les bibliographies des t. I, II et III, sont omis dans cet index.

Aubert Ed., *Manuscrit de l'abbaye d'Hautvilliers, dit Evangéliaire d'Ebbon*, dans *Mémoires des antiquaires de France*, 4e série, t. X, 1879.

Auvray Lucien, *Manuscrits de Fleury sur Loire et de Micy*, dans *Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XIII, 1902.

Balau Sylv., *La Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Jacques à Liége*, dans *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire de Belgique*, t. 71, 1902.

Becker Gustavus, *Catalogi bibliothecarum antiqui*, Bonn., 1885, in-8°.

Beddie J. S., *The ancient classics in the medieval libraries*, dans *Speculum*, V, 1930.

Beeson C. H., *Lupus of Ferrières as scrib and text critic, A study of his autograph copy of Cicero's De Oratore, with a facsimile of the manuscript* (Mediaeval Acad. of America, Publ. n. 4), Cambridge Mass., 1930, in-4°

Berger Samuel, *Histoire de la Vulgate*, Paris, 1893, in-8°.

Berlière Dom U., *Un manuscrit inédit de dom Robert Wiard*, dans *Revue Bénédictine*, XXXVIII, 1926.

Beyerle K. (recueil édité par), *Die Kultur der Abtei Reichenau*, Munich, 1925, 2 in-4°.

Bibliotheca Universitatis Leidensis, Codices manuscripti, I Codices Vulcaniani, II Codices Scaligerani, Leyde, 1910.

Bibliothecae Apostolicae Vaticanae Codices manuscripti recensiti, Codices Palatini latini, t. I, Rome, 1886; *Codices Vaticani latini* (U. Vattasso et P Franchi di Cavalieri, t. I, 1902-V, 1920 ; *Codices Urbinates latini* (C. Stornajolo), t. I, 1902.

Bloch Hermann, *Ein karolingischer Bibliotheks-Katalog aus Kloster Murbach*, dans le *Strassburger Festsschrift zur XLVI Versammlung deutscher Philologen*, Strassburg, 1909, in-8°.

Bœckler A., *Die Reichenauer Buchmalerei*, dans Beyerle, *Die Kultur der Abtei Reichenau*.

Boinet Amédée, *La miniature carolingienne, ses origines, son développement*, Planches, Paris, 1913.

— *L'Evangéliaire de Morienval à la cathédrale de Noyon*, dans *Congrès archéologique de Beauvais*, 1905, Planches.

Boüard A. de, *La question des origines de la minuscule caroline*, dans *Palaeographia latina* de Lindsay, P. IV.

Boutillier l'abbé, *Le trésor de la cathédrale de Nevers, anciens inventaires de ses livres, de ses joyaux et de ses ornements*, dans *Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts*, t. XIII, 1890.

Brauer Heinrich, *Die Bücherei von St-Gallen und das althoch-deutsche Schrifttum*, dans *Hermaea, ausgewählte Arbeiten aus dem deutschen Seminar zu Halle*, Halle, 1926, in-8°.

Bréhier Louis, *L'art en France, des invasions barbares à l'époque romane*, Paris, in-8°.

British Museum, Guide to the exhibited manuscripts, Part. II, 1912, in-8°.

Bruyne dom de, *Un petit apocryphe biblique dû à Winithaire de Saint-Gall*, dans *Revue Bénédictine*, XXIV, 1907.

— *Le plus ancien catalogue des manuscrits de Notre-Dame de Paris*, ibid., XXIX, 1912.

— *Manuscrits wisigothiques*, ibid., XXXV, 1924.

— Rome A, Wilmart dom A., Lowe E. A., *Membra disjecta*, ibid., XXXVII, 1927.

— *Nouvelle liste de membra disjecta*, ibid., XLIII, 1931.

— *Deux notes sur les fragments des prophètes en écriture onciale provenant de Constance*, ibid.

— *Une lettre inédite de Ponce, moine de Ripoll ? vers l'an 1015*, dans *Neues Archiv.*, XLVII, 1928.

— *Notes sur la Bible de Tours au IXe siècle*, dans *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1931.

Byvanck A. W., *Les principaux manuscrits à peintures du royaume des Pays-Bas, Société de reproduction des manuscrits à peintures*, 1931.

Cagin Dom, *Note sur le sacramentaire de Gellone*, dans *Mélanges de littérature et d'histoire religieuses*, publiés à l'occasion du jubilé épiscopal de Mgr de Cabrières, t. I, 1899, in-8°.

Capelle, voir Dold.

Carey F. M., *De scriptura Floriacensi*, dans *Harvard Studies in Classical Philology*, t. XXXIV, 1928.

Castan A., *La Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1899.

Catalogue des manuscrits des archives départementales (publié par Libois), Paris, 1886, in-8°.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, 7 vol. in-4°, 1849-1885.

Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, Départements, 48 vol. in-8°, 1886-1933.

Catalogue of ancient manuscripts in the British Museum, Part II, Latin, London, 1884, in-f°.

Catalogue of manuscripts in the British Museum, New series, London, 1834.

Catalogue (A descriptive) of the manuscripts on the library of Corpus Christi College, Cambridge, 1909-11, 2 in-8°.

Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae regiae Bruxellensis, edid. hagiographi Bollandistae, Bruxelles, 1886-92, 2 in-8°.

Catalogus codicum hagiographicorum qui asservantur in Bibliotheca nationali Parisiensi, Bruxelles, 1889-93, 3 in-8°.

Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecae regiae (édité par Mélot), Paris, 1739-44, 4 in-f°.

Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecae regiae, I *Libri theologici*, Hagae comitum, 1922.

Catalogus librorum manuscriptorum qui Lugduno Batavae accesserunt, Leyde, 1852, in-8°.

Chatelain Émile, *Paléographie des classiques latins, Collection de fac-similés*, Paris, 1884-1900, in-f°.

— *Uncialis scriptura*, Paris, 1901-2, in-f°.

— *Fragments d'Asper d'après le palimpseste de Corbie*, dans *Revue de philologie*, 1886.

— *Fragments dispersés de vieux manuscrits*, dans le *Journal des savants*, 1902.

— *Les palimpsestes latins*, dans *Annuaire de l'École des Hautes Études*, 1904.

Chevalier M., *Sacramentaire et martyrologe de l'abbaye de Saint-Remi*, 1900, in-8°.

Clark M., *Collectanea Hispanica*, Paris, 1920.

Clemen Paul (herausgegeben von), *Belgische Kunstdenkmäler*, t. I, Munich, 1923, in-8°.

Coëns Mauritius, *Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae civitatis Trevirensis*, dans *Analecta Bollandiana*, LII, 1934.

Collignon, M., *Note sur une grammaire latine du VIII*e *siècle*, dans la *Revue de philologie*, t. VII, 1883.

Cuissard Ch., *Études du grec à Orléans*, Orléans, 1883, in-8°.

Dartein Dom G de, *L'Évangéliaire d'Erkanbold, évêque de Strasbourg (X*e *siècle)*, dans *Revue d'Alsace*, 1905-6.

Delaporte Chanoine Yves, *Les manuscrits enluminés de la Bibliothèque de Chartres* (Société *archéologique d'Eure et Loire*), Chartres, 1929, in-8°.

Delisle Léopold, *Le cabinet des manuscrits de la bibliothèque nationale* (Histoire générale de Paris), 3 in-4°, Paris, 1868-81.

— *Inventaire des manuscrits de la Bibliothèque nationale, fonds de Cluni*, Paris, 1884, in-8°.

— *Notice sur un manuscrit mérovingien appartenant à M. Desnoyers*, Paris, 1875.

— *Notice sur un manuscrit mérovingien d'Épinal*, 1878.

— *Mémoire sur l'école calligraphique de Tours*, dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXII, P. 1, 1886.

— *Notices sur plusieurs anciens manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, dans *Notices et Extraits des manuscrits*, t. XXIX, 2e P., 1880.

— *Manuscrit mérovingien de la Bibliothèque de Bruxelles*, ibid., t. XXXI, 1e P., 1884.

— *Manuscrits disparus de la Bibliothèque de Tours*, ibid.,

— *Notice des manuscrits du fonds Libri conservés à la Laurentienne*, ibid., t. XXXII, 1e P., 1886.

— *Manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes*, ibid., t. XXXV, 1e P., 1896.

— *Documents sur les livres et les bibliothèques au moyen âge*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XI, 1849.

— *Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie*, ibid., XXI, 1860.

— *Note sur trois manuscrits à date certaine*, ibid., XXIX, 1868.

— *Les Bibles de Théodulfe*, ibid., XL, 1879.

— *Un feuillet retrouvé du recueil écrit sur papyrus de lettres et de sermons de saint Augustin*, ibid., t. LXIV, 1903.

— *Catalogue descriptif et raisonné des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes par J. Mangeart*, dans *Journal des savants*, 1860.

— *Vente de manuscrits du comte d'Ashburnham*, ibid., 1899.

— *Les Évangiles de l'abbaye de Prüm*, ibid., 1902.

— *Notes sur les poésies de Baudri, abbé de Bourgueil*, dans *Romania*, 1872.

— *Notice sur Ordéric Vital*, dans t. V de l'édit. d'Ordéric Vital par Le Prevost, 1855.

— *Recherches sur l'ancienne bibliothèque de la cathédrale du Puy*, dans *Annales de la Société académique du Puy*, t. XXVIII.

Desilve Julien, *De schola Elnonensi sancti Amandi a saeculo IX ad XII usque*, Louvain, 1890, in-8°.

Diez Frédéric, *Anciens glossaires romans*, traduction d'Alfred Bauer, dans *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 5, Paris, 1870.

Digot Auguste, *Notice sur l'Évangéliaire, le calice et la patène de saint Gozlin, évêque de Toul*, dans le *Bulletin monumental*, 1846.

— *Inventaire du trésor de l'abbaye de Prüm*, ibid., 1849.

Dobiash Rozdestuenskaia Olga, *Histoire de l'atelier graphique de Corbie de 651 à 830 reflétée dans les manuscrits de Leningrad*, publiée par l'Académie des Sciences de l'U. R. S. S., Leningrad, 1934, in-8°.

— *Un manuscrit de Bède à Leningrad*, dans *Speculum*, 1928.

— *Le codex Q v I, 6-10 de la Bibliothèque publique de Leningrad*, ibid., 1930.

— *Un scribe corbeien au VIIIe siècle*, dans *Palaeographia latina*, t. V, 1927.

— *Un codex insulaire des VII-IXe siècles à Corbie*, dans *Bulletin de l'Académie des sciences de l'U. R. S. S.*, Humanités, 1930.

— *Questions Corbéiennes*, dans les *Studien zur lateinischen Dichtung des Mittelalters*, Ehrengabe für Karl Strecker, Dresde, 1931.

Dold Alban, *Neuentdeckte Blätter einer unbekannten Bibelhandschrift von Tours*, dans *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 1931.

— et Capelle D. B., *Deux psautiers gaulois dans le codex Augiensis CCLIII*, dans la *Revue Bénédictine*, 1925.

Dorez Léon, *Évangéliaire exécuté à l'abbaye de Schuttern* (VIII-IXe siècles), dans les *Mélanges offerts à M. Em. Chatelain*, 1910, in-4°.

Durieux A., *Les miniatures des manuscrits de la bibliothèque de Cambrai*, 1861, in-8°.

Durrieu Paul, *L'origine du manuscrit célèbre, dit le psautier d'Utrecht*, dans *Mélanges Julien Havet*, Paris, 1893, in-8°.

Ebersolt Jean, *Manuscrits à miniatures de Saint-Gall*, dans *Revue archéologique*, 1919.

Ebner Adalbert, *Quellen und Forschungen zur Geschichte und Kunstgeschichte des Missale Romanum im Mittelalter, Iter Italicum*, Freiburg im Breisgau, 1896.

Faïder Paul, *Catalogue des manuscrits conservés à Namur*, Gembloux, 1934, in-8°.

Fawtier Robert, *La bibliothèque et le trésor de l'abbaye de Saint-Èvre-lès-Toul à la fin du XIe siècle, d'après le manuscrit latin 10292 de Munich*, dans *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*. LXI, 1911.

Fickermann N., *Wiedererkannte Dichtungen Gottschalks*, dans la *Revue Bénédictine*, 1932.

Finsterwalder Paul Willem, *Eine parteipolitische Kundgebung eines Anhängers Lothars I*, dans *Neues Archiv.*, XLVII, 1928.

Fleury Ed., *Les manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Soissons*, 1865, in-4°.

— *Les manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Laon*, 1863, 2 in-4°.

Foerster W. et Koschwitz E., *Altfranzoesisches Uebungsbuch*, 6e éd., A. Hilka, Leipzig, 1921.

Fournier Paul, *Études sur les Pénitentiels*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, VI-VIII, 1901-1903.

— Le Bras Gabriel, *Histoire des collections canoniques en Occident*, Paris, 1931-2, 2 vol., in-8°.

Franklin A., *Les anciennes bibliothèques de Paris*, Paris, 1867.

Friend A. M., *Carolingian Art in the Abbey of St-Denys*, dans *Art Studies*, I, Princeton, 1923.

— *Two manuscripts of the school of S. Denis*, dans *Speculum*, I, 1926.

Gaspar Camille et Lyna Frédéric, *Les principaux manuscrits à peintures de la Bibliothèque royale de Belgique* (Société française de reproductions de manuscrits à peintures), Paris, 1937, in-4°.

Gessler J., *Les catalogues des bibliothèques de Lobbes et de Stavelot*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XXIX, 1933.

— *La Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Laurent de Liége au XIIe et XIIIe siècle*, dans *Bulletin des Bibliophiles liégeois*, XII, 1927.

— *Une Bibliothèque scolaire au XIe siècle*, dans *L'Antiquité classique*, t. IV, 1935.

GHELLINCK J. DE, *En marge des Catalogues des Bibliothèques médiévales*, dans les *Miscellanea Fr. Ehrle*, t. V, Rome, 1924.

GILLERT K., *Lateinische Handschriften in S. Petersburg*, dans le *Neues Archiv.*, t. V, 1880 et VI, 1881.

GINOT, *Le manuscrit de sainte Radegonde, Société de reproduction des manuscrits à peintures*, 1914-20.

GOLDSCHMIDT A., *Die Elfenbeinskulpturen aus der Zeit karolingischen und sächsischen Kaiserreichs*, Berlin, 1914.

GOTTLIEB THEODOR, *Ueber mittelalterliche Bibliotheken*, Leipzig, 1890, in-8°.

GOUGAUD DOM LOUIS, *Les surnuméraires de l'émigration scottique VI-VIII s.*, dans *Revue Bénédictine*, XLIII, 1931.

— *Répertoire des fac similés irlandais*, dans *Revue celtique*, t. XXXIV, 1913, XXXV et XXXVIII.

GRANDJEAN M., *Bibliothèque de l'Université de Liége, Catalogue des manuscrits*, Liége, 1875.

HAENEL G.-F., *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliae, Helvetiae, Belgiae... asservantur*, Leipzig, 1830, in-4°.

HAGEN HERMANN, *Catalogus codicum Bernensium*, Berne, 1874, in-8°.

HASELOFF ARTHUR et SAUERLAND H.-V., *Der Psalter Erzbischof Egberts von Trier Codex Gertrudianus in Cindale*, Trier, 1901, in-4°.

HAURÉAU, *Singularités historiques et littéraires*, Paris, 1861, in-12.

HEILMANN S., *Sedulius Scottus*, dans *Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters*, Erstes Helft, Munchen, 1906.

HEINEMANN OTTO VON, *Die Handschriften der herzoglichen Bibliothek zu Wolfenbüttel*, Erste Abtheilung, *Die Helmstedter Handschriften* I, Wolfeubüttel, 1884 ; Dritte Abtheilung, *Die Weissenburger Handschriften*, Wolfenbüttel, 1903, in-8°.

HÉLIOT P., *Les manuscrits illustrés de la Bibliothèque de Boulogne*, dans le *Bulletin du Comité flamand de France*, 1934.

HESBERT R. J., *Antiphonale missarum sextuplex* d'après le Graduel de Monza, et les antiphonaires de Rheinau, du Mont Blandin, de Compiègne, de Corbie et de Senlis, Bruxelles, 1935, in-4°.

HESSEL A., *Geschichte der Bibliotheken*, Gôttingen, 1925.

HODGKIN R. H., *A history of the anglo saxons*, Oxford, 1935, 2 in-8°.

HOLDER ALFRED, *Die Reichenauer Handschriften*, t. I, *Die Pergament Handschriften*, Leipzig, 1906 ; t. II, *Die Papierhandschriften, fragmenta*, Berlin, 1914 ; dans *Die Handschriften der Landes-Bibliothek in Karlsruhe*, V et VI.

HOWE G., voir RAND.

JADART H., *Les anciennes bibliothèques de Reims*, 1891.

JAFFÉ PHILIPPUS et WATTENBACH GUILELMUS, *Ecclesiae metropolitanae Coloniensis codices manuscripti*, Berlin, 1874.

JANITSCHECK, *Die hervorragenden Schulen der karolingischen Buchmalerei* dans les *Publ. der Trierer Adahandschrift*, Leipzig, 1889.

JONES LESLIE WEBB, *The Script of Cologne from Hildebald to Hermann*, (The Mediaeval Academy of America, Cambridge Massachusetts), 1932, with one hundred plates.

— *Another instance of Franco-Saxon ornementation at Tours*, dans *Speculum*, VI, 1931.

— *The provenience of the London Vitruvius*, ibid., 1932.

— *Two Salzburg manuscripts and the influence of Tours*, ibid., 1935.

— et MOREY C. R., *The miniatures of the mss of Terence*, Leipzig, 1930-2.
— Voir RAND.
KEIL HENRI, *Grammatici latini*, Leipzig, 1857-78, 7 vol. in-8°.
KEUFFER MAX, *Beschreibendes Verzeichnis der Handschriften der Stadtbibliothek zu Trier*, Trèves, huit fascicules, 1888-1914.
KOCH Cen, *Notice d'un code de canons écrit par les ordres de l'évêque Rachion de Strasbourg en 787*, dans *Notices et Extraits des manuscrits*, t. VII, an XII.
KÖHLER WILHELM, *Die Karolingischen Miniaturen, Die Schule von Tours*, t. I, *Die Ornamentik*, in-8° et Album in f°, Berlin, 1930 ; t. II, *Die Bilder*, Berlin, 1933, in-8°.
— *Turonische Handschriften aus der Zeit Alkuins*, dans le *Degering Festschrift*, 1926.
— *Die Denkmaeler der karolingischen Kunst in Belgien*, dans *Belgische Kunstdenkmaeler herausgegeben von Paut Clemen.*
KOHLER CH., *Inventaire de la Bibliothèque de Saint-Gildas en Berry*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, XLVII, 1886.
KOSCHWITZ ÉDUARD, *Les plus anciens manuscrits de la langue française publiés pour les cours universitaires*, 2 vol. 8e éd., Leipzig 1913 ; voir FOERSTER.
KRUSCH BRUNO, *Reise nach Frankreich*, dans le *Neues Archiv.*, XVIII, 1892.
KÜNSTLE, *Die Kunst des Klosters Reichenau*, Fribourg, 1924.
LAMBOT D. C., *Opuscules grammaticaux de Gottschalk*, dans la *Revue Bénédictine*, XLIV, 1932.
LANDSBERGER F., *Der Sant-Galler Folchart Psalter*, S. Gall. 1912.
LAPLANE HENRI DE, *Les abbés de Saint-Bertin*, S. Omer. 1854-5, 2 in-8°.
LAPORTE DOM J. et LOHIER DOM F., éditeurs des *Gesta abbatum Fontanellensium* (Société d'histoire de Normandie), 1936, in-8°.
LAUDE P. J., *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique de Bruges*, 1859.
LAUER PH., *Observations sur le scriptorium de Lyon*, dans *Bibliothèque École des chartes*, 1925.
— *Le psautier carolingien du président Bouhier*, dans *Mélanges d'histoire du moyen-âge dédiés à M. F. Lot*, 1925.
— *La réforme carolingienne de l'écriture latine et l'école calligraphique de Corbie*, dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions*, t. XIII, 1933.
LAURENT M., *Les ivoires prégothiques conservés en Belgique*, Bruxelles, 1912.
LEDIEU, *Évangiles d'Abbeville*, dans *Revue de l'art chrétien*, XXIX, 1886.
LEFRANCQ P., *Quelques notes sur les manuscrits les plus importants de la Bibliothèque de Valenciennes*, dans *Bulletin du Comité flamand de France*, 1935.
LEHMANN PAUL, *Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz*, I Bd, *Die Bistümer Konstanz und Chur*, Munich, 1918.
— *Die mittelalterliche Bibliothek*, dans *Die Kultur der Abtei Reichenau*, édité par Beyerle.
— *Ein Basler Fragment des Nordfranzoesischen az-typus*, dans *Palaeographia latina*, P. II, 1923.
— Voir LINDSAY.
LEIDINGER G., *Der codex aureus der bayerischen Staatsbibliothek in München*, 1 vol. de texte, 6 vol. de planches, Munich, 1925.
— *Miniaturen aus Handschriften der bayerischen Staatsbibliothek in Munchen*, 6 vol., 1927.
Le manuscrit à miniatures, I, du VIIIe siècle à 1350, Bibliothèque royale de Belgique, Exposition, 1937.

LERCHE OTTO, *Das älteste Ausleihverzeichnis einer deutschen Bibliothek*, dans *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, XXVII, 1910.

LEROQUAIS VICTOR, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, 3 vol. et 1 atlas, Paris, 1924, in-4°.

— *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, 5 vol. et 1 album, Paris, 1934, in-4°.

LEROUGE, *Curiosités de Paris, de Versailles, de Marly*, Paris, 1778, 2 vol. in-18.

LESNE ÉMILE, *La contribution des églises de l'ancienne Gaule au sauvetage des lettres antiques*, dans *Revue d'histoire de l'église de France*, 1937.

LEVILLAIN PAUL, *Études sur l'abbaye de Saint-Denis à l'époque mérovingienne*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1921.

LIEBAERT P., *Some early Scripts of the Corbie scriptorium*, dans *Palaeographia latina*, t. I, 1922.

LINDSAY W. M., *Breton scriptoria, their Latin abbreviation-symbols*, dans *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, XXIX, 1912.

— *The old scrift of Corbie, its abbreviation symbols*, dans *Revue des Bibliothèques*, 1912.

— *The Laon Az-Type*, ibid., 1914.

— *Notae latinae, an account of abbreviation in latin mss. of the early minuscule period* ((c 700-850), Cambridge, 1915, in-8°.

— éditée par, *Palaeographia Latina*, Part I, 1922 — V, 1927, St Andrews University Publications.

— *Collectanea varia*, dans *Palaeographia latina*, II, 1923 ; IV, 1925.

— *The early Lorsch Scriptorium*, ibid., III, 1924.

— and LEHMANN, *The (early) Mayence scriptorium*, ibid., IV, 1925.

LÖFFLER K., *Zur Provenienzfrage der Weingartener Handschriften mit Italafragmenten*, dans *Zentralblatt fur Bibliothekswesen*, XXVII, 1910.

— *Zur Frage einer Konstanzer Schreibschule in karolingischen Zeit*, dans *Palaeographia lotina*, V.

— *Die Sankt-Galler Schreibstube* in der 2 Hälfte des VIII Jahrhunderts *ibid.*, VI.

— und KIRCHNER JOACHIM, *Lexikon des gesamiten Buchwesens*, Leipzig, 1935-7, 3 in-8°.

LOT FERDINAND, *Études critiques sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, dans *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 204, Paris 1913, in-8°.

LOWE ELIAS AVERY, *Codices Lugdunenses antiquissimi, Le scriptorium de Lyon, La plus ancienne école calligraphique de France*, dans *Documents paléographiques, typographiques, iconographiques, publiés sous la direction de Henry Joly*, fasc. III et Planches. Lyon, 1924, in-4°.

— *An eight-century list of books in a Bodleian manuscript from Würzburg and its probable relation to the Laudian Acts*, dans *Speculum*, 1928.

— *A new fragment in the B-Type*, dans *Palaeographia latina*, V, 1927.

— and RAND, *A six century fragment of the letters of Pliny the Younger ; a study of six leaves of an uncial ms. preserved in the Pierpont Morgan Library*, New York, 1934, in-4°.

LYNA, voir GASPAR.

MANITIUS MAX, *Handschriften antiker Autoren in mittelalterlichen Bibliothekskatalogen*, dans *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, Beiheft, 67, Leipzig, 1935, in-8°.

— *Drei ungedrückte Bibliothekskataloge*, dans *Neues Archiv.*, XXXIII, 1907.

MARTÈNE et DURAND DOMS. *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* 2 in-4°, Paris, 1724.

Meier P. Gabriel, *Catalogus codicum manuscriptorum qui in Bibliotheca monasterii Einsidlensis O. S. B. servantur*, Einsiedeln, 1899, in-8°.

Mentz Artur, *Geschichte der griechischrömischen Schrift bis zur Erfindung des Buchdruckes*, Leipzig, 1920.

Merlet Lucien, *Catalogue des livres de l'abbaye de Saint-Père de Chartres au XIe siècle*, dans *Bibliothèque École des chartes*, t. XV, 1854.

Merton Adolf, *Die Buchmalerei des IX Jahrhunderts in St Gallen unter besonderer Berücksichtigung dēr Initial-Ornamentik*, Inaugural dissertation, Halle, 1911, in-8°.

— *Die Buchmalerei in St Galler von neunten bis zum elften Jahrhundert*, Leipzig, 1912.

Meurgey J., *Les principaux manuscrits à peintures du Musée Condé à Chantilly, Société française de redroduction des manuscrits*, Paris, 1930.

Micheli Geneviève L., *Recherches sur les manuscrits irlandais décorés de Saint-Gall et de Reichenau*, dans *Revue archéologique*, 1936, t. VII et VIII.

Millar Eric G., *Souvenir de l'Exposition de manuscrits français à peintures organisée à la Grenville Library*, dans *Publication de la Société de reproduction des manuscrits*, Paris, 1933.

Mohlberg C., *Katalog der Handschriften der Zentralbibliothek Zurich, Mittelalterliche Handschriften*, t. I Zurich, 1932.

Molinier Émile, *L'évangéliaire de l'abbaye de Morienval, conservé à la cathédrale de Noyon*, dans les *Monuments Piot*, II, 1895.

Montfaucon Dom Bernard de, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, Paris, 1739, 2 in-f°.

Morel Payen Lucien, *Les plus beaux manuscrits et les plus belles reliures de la Bibliothèque de Troyes*, Troyes, 1934, in-4°.

Morey Charles R., *Illuminated Manuscripts of the Morgan library*, dans *The Arts*, VII, 1925.

— *The covers of the Lorsch Gospels*, dans *Speculum*, IV, 1929.

— *Lecture Notes in Carolingian illuminated manuscripts*, published by New-York University.

Morin Dom Germain, *L'Homéliaire d'Alcuin retrouvé*, dans *Revue Bénédictine*, IX, 1892.

— *Le catalogue des manuscrits de l'abbaye de Gorze du XIe siècle*, ibid., XXII, 1905.

— *Salvien « ad ecclesiam », recension inédite dans un manuscrit de Berne*, ibid., XLIII, 1931.

— *Gottschalk retrouvé*, ibid.,

— *Saint Césaire sur l'Apocalyse*, ibid., XLV, 1933.

Müntz Eugène, *La miniature irlandaise et anglo-saxonne au IXe siècle*, dans *Études iconographiques et archéologiques sur le moyen-âge*, Paris, 1887, in-12.

Nordenfalk Carl, *Methodische Fortschritte und materieller Landerwerb in der Kunstforschung*, *Acta archeologica* III, Copenhague, 1932.

Omont Henri, *Comédies de Térence, reproduction des dessins du manuscrit de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1907.

— *Catalogue des manuscrits latins et français de la collection Philipps acquis en 1908*, Paris, 1909.

— *Notice du manuscrit nouvellement acquis 763 de la Bibliothèque Nationale contenant plusieurs anciens glossaires grecs et latins et de quelques autres manuscrits provenant de Saint-Maximin de Trèves*, dans *Notices et Extraits des manuscrits*, XXXVIII, 1e P., 1903.

— *Recherches sur la Bibliothèque de l'église cathédrale de Beauvais*, dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XL, 1916.

— *Les manuscrits de la cathédrale de Tours et le marquis de Paulmy*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, LXXVII, 1916.

OURSEL CH., *La miniature du XIIe siècle à l'abbaye de Citeaux*, Dijon, 1926.
— *Les manuscrits à miniatures de la Bibliothèque de Dijon*, 1923.
Palaeographia latina, voir Lindsay.
PARIS G. et PANNIER L., *La vie de saint Alexis*, dans *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 7. Paris, 1872, in-8°.
PEETERS F., *La question des origines de la minuscule caroline*, dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, X, 1931-2.
PELT MGR JEAN-BAPTISTE, *Études sur la cathédrale de Metz, La liturgie*, I (V-XIIIe siècle), Metz, 1937, in-4°.
PREISENDANZ CH., *Aus Bücherei und Schreibstube der Reichenau*, dans BEYERLE.
PUNIET DOM P. DE, *Le sacramentaire romain de Gellone*, dans *Ephemerides liturgicae*, VIII, 1934.
QUENTIN DOM HENRI, *Le codex Bezae à Lyon au IXe siècle ?*, dans *Revue Bénédictine*, XXIII, 1906.
— *Manuscrits démembrés*, ibid., XXVIII, 1911.
— *Mémoire sur l'établissement du texte de la Vulgate*, Paris, 1922.
RAHN, *Die Psalterium aureum von Sankt-Gallen*, 1878.
RAIS A., *Une mise au point : La Bible de Grandval, dite d'Alcuin*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, t. XXVI, 1932.
RAND EDWARD KENNARD, *Johannes Scottus, Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters* 2e fasc., Munchen, 1906.
— *How many leaves at a time ?*, dans *Palaeographia latina*, t. V, 1927.
— *On the symbols of abbreviatures for « tur »*, dans *Speculum*, II, 1927.
— *Franco-Saxon ornementation in a book of Tours*, ibid., IV, 1929.
— *A supplement on Dodaldus*, ibid., VI, 1931.
— *A preliminary study of Alcuin's Bible*, dans *The Harvard Theological Review*, XXIV, 1931.
— *Studies in the script of Tours*, I, *A survey of the manuscripts of Tours* (publiés par The Mediaeval Academy of America), Cambridge, 1929, 1 vol. texte, 1 album planches.
— with the assistance of JONES LESLIE WEBB, *Studies in the script of Tours, II, The earliest book of Tours, with supplementary descriptions of other manuscripts of Tours*, (Mediaev. Acad.), Cambridge, 1934.
— et HOWE GEORGES, *The Vatican Livy and the script of Tours*, dans *Memoirs of the American Academy in Rome*, I, Bergame, 1917.
REINERS A., *Les manuscrits de l'ancienne abbaye d'Echternach, conservés à la Bibliothèque nationale*, dans *Publ. Soc. hist. Luxembourg*, t. XL, 1889.
RENIER J.-S., *Inventaire des objets d'art de la ville de Liége*, Liége, 1893.
ROBINSON RODNEY POTTER, *The Hersfeldensis and the Fuldënsis of Ammianus Marcellinus*, dans *The University of Missouri Studies-Philological Studies in honor of Walter Miller*, t. XI, 1936.
ROGER M., *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin, Introduction à l'histoire des écoles monastiques*, Paris, 1905, in-8°.
— *Ars Malsachani, Traité du verbe*, Paris, 1905, in-8°.
ROSE V., *Verzeichniss der lateinischen Handschriften der koenigliche Bibliothek zu Berlin*, Berlin, 1893-1905.
SAINT-GENOIS L. DE, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville et de l'Université de Gand*, 1849-52.
SCHERRER GUSTAV, *Verzeichniss der Handschriften der Stiftsbibliothek von S. Gallen*, Halle, 1875.
SCHMIDT C., *Livres et Bibliothèques à Strasbourg au moyen âge*, dans *Revue d'Alsace*, 1876.
— *Zur Geschichte der ältesten Bibliotheken und der ersten Buchdrucker zu Strassburg*, Strasbourg, 1882, in-8°.

— *Notice sur un manuscrit du Xe siècle, qui jadis a fait partie de la Bibliothèque de la cathédrale de Strasbourg*, dans *Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, IIe série, t. XII, Strasbourg, 1886, in-8°.

SCHMITZ W., *Zur Erklärung der tironischen Noten in Handschriften der Kölner Dombibliothek*, dans *Neues Archiv.*, XI, 1886.

Schöne Handschriften aus den Besitz der Preussischen Staatsbibliothek, Berlin, 1931.

SCHÖTT MAX, *Zwei Lüttlicher Sakramentare in Bamberg und Paris, und ihre Verwandten*, dans les *Studien zur deutschen Kunstgeschichte*, Heft 284, Strasbourg, 1931.

SCHRAMM PERCY ERNST, *Umstrittene Kaiserbilder aus dem 9-12 Jahrhunderts*, dans *Neues Archiv.*, XLVII, 1928.

— *Die deutschen Kaiser und Könige in Bildern ihrer Zeit*, I, 751-1152, Leipzig, 1928.

SCHWENKE P., *Eine Bibliothek des 9 Jahrhunderts und ihr Custos*, dans *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, II, 1885.

SECKEL, *Studien zu Benedictus Levita*, dans *Neues Archiv.*, XXVI-XLI, 1901-19.

— *Die Aachener Synode von Januar* 819, ibid., XLIV, 1922.

SICKEL CH., *Lettre sur un manuscrit de Melk venu de Saint-Germain d'Auxerre*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1862.

STETTINER R., *Die illustrierten Prudentiushandschriften*, Berlin, 1895.

SWARZENSKI GEORG, *Die Regensburger Buchmalerei des X und XI Jahrhunderts*, Leipzig, 1901.

TAFEL SIGISMUND, *The Lyons Scriptorium*, dans *Palaeographia latina*, IV, 1925.

THÉRY R.-P., *Études dionysiennes, I, Hilduin traducteur de Denys*, Paris, 1932.

THOMAS PAUL, *Catalogue des manuscrits de classiques latins de la Bibliothèque de Bruxelles*, Université de Gand, Recueil de travaux, 18e fascicule, Gand, 1896, in-8°.

THOMPSON JAMES WESTFALL, *The romance text of the Strassburg oaths, Was it written in the ninth century ?*, dans *Speculum*, I, 1926.

TRAUBE LUDWIG, *Vorlesungen und Abhandlungen* herausgegeben von Franz Boll, München, 1909-20, 3 vol. in-8°.

— *Un feuillet retrouvé du recueil écrit sur papyrus de lettres et de sermons de saint Augustin*, dans *Bibliothèque École des chartes*, 1903.

— *Computus Helperici*, dans *Neues Archiv.*, XVIII, 1893.

— *Palaeographische Anzeigen*, ibid., XXVI-VII, 1901 et 1902.

VRIES DE, *Codices graeci et latini photographice depicti duce Scatone*, Supplementum, I, Leyde, 1902.

VAN DEN GHEYN J., *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, 1901-5, 5 in-4°.

VYVER A VAN DE, *Les œuvres inédites d'Abbon de Fleury*, dans *Revue Bénédictine*, 1935.

WALD ERNEST T. DE, *The art of the scriptorium of Einsiedeln*, dans *The Art Bulletin*, published by the College Art Association of America, 7, 3, 1925.

— *The Stuttgart Psalter*, Princeton University, 1930, in-f°.

— *The illustrations of the Utrecht Psalter*, in-f°.

WATTENBACH W., *Das Schriftwesen im Mittelalter*, 3e éd., 1896, in-8°.

— *Die Handschriften der Hamiltonschen Sammlung*, dans *Neues Archiv.*, 1883, VIII.

— Voir JAFFÉ.

WEBER LOUIS, *Einbanddecken, Elfenbeintafeln, Miniaturen, Schriftproben aus Metzer liturgischen Handschriften, I, Ietzige Pariser Handschriften*, Strasbourg, 1913.

WEIDMANN FR., *Geschichte der Bibliothek von S. Gallen seit ihrer Gründung um das Jahr 830 bis auf 1841, aus den Quellen bearbeitet*, n-8°, S. Gallen, 1841-1846.

WEIGLE FRITZ, *Die Briefe Rathers von Verona*, dans *Deutches Archiv.*, 1937, Heft, I.

WEINBERGER WILHELM, *Wegweiser durch die Sammlungen alt-philologischer Handschriften*, Akademie der Wissentchaften in Wien, Sitzungsberichte, 209, Band 4, Wien und Leipzig, 1930.

WERWÈKE N. VAN, *Catalogue descriptif des manuscrits de la Bibliothèque de Luxembourg*, Luxembourg, 1894, in-8°.

WILMART DOM ANDRÉ, *Le psautier de la reine n° 11, sa provenance et sa date*, dans *Revue Bénédictine*, XXVIII, 1911.

— *Le comes de Murbach*, ibid., XXX, 1913.

— *Nouvelles remarques sur le feuillet de Besançon, Description du manuscrit 184*, ibid.

— *La lettre de Potamius à saint Athanase*, ibid.

— *Lettres de l'époque carolingienne*, ibid., XXXIV, 1922.

— *Un lecteur ennemi d'Amalaire*, ibid., XXXVI, 1924.

— *Pour une nouvelle édition du traité d'Amalaire sur les offices*, ibid., XXXVII, 1925.

— *Sommaire de l'exposition de Florus sur les Épitres*, ibid., XXXVIII, 1926.

— *Le recueil grégorien de Patérius et les fragments wisigothiques de Paris*, ibid., XXXIX, 1927.

— *Manuscrits de Tours copiés et décorés vers le temps d'Alcuin*, ibid., XLII, 1930.

— *Un sermon africain sur les noces de Cana*, ibid.,

— *L'exemplaire lyonnais de l'exposition de Florus sur les Épîtres et ses derniers feuillets*, ibid.

— *Effigies des apôtres vers le début du moyen âge*, ibid.

— *Une lettre sans adresse écrite vers le milieu du IXe siècle*, ibid.

— *Le copiste du sacramentaire de Gellone au service du chapitre de Cambrai*, ibid.

— *Un passage sauté dans l'ouvrage de Florus contre Jean Scot*, ibid.

— *Fragments carolingiens du fonds Baluze* ibid., XLIII, 1931.

— *Le prologue du sermon africain sur les noces de Cana*, ibid.

— *L'opuscule inédit de Ratramne sur la nature de l'âme*, ibid.

— *Une innovation de Raban Maur*, ibid.

— *Benédiction romaine dans l'Euchologe Barberini*, ibid., XLV, 1933

— *Manuscrits de Tours identifiés ou proposés*, ibid.

— *L'admonition de Jonas au roi Pépin et le florilège canonique d'Orléans*, ibid.

— *L'ancienne bibliothèque de Clairvaux*, dans *Mémoires Société académique de l'Aube*, 1917.

— *Le convent et la bibliothèque de Cluny vers le milieu du XIe siècle*, dans *Revue Mabillon*, t. XI, 1921.

— *Un livret bénédictin composé à Gellone au commencement du IXe siècle*, ibid., XII, 1922.

— *Un Lectionnaire d'Aniane*, ibid., XIII, 1923.

— *Les livres de l'abbé Odbert*, dans *Bulletin de la société des antiquaires de Morinie*, 1924.

— *Le lectionnaire de Saint-Père,* dans *Speculum* I, 1926.
— *Dodaldus clerc et scribe de Saint-Martin de Tours,* ibid., VI, 1931.
WILMOT CH., *La Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gérard au XIIe siècle,* dans *Annales de la Société archéologique de Namur,* t. IX, 1865-6.
WIMPHELING J., *Catalogus episcoporum Argentinensium,* Strasbourg, 1660.
WÜRDTWEIN S. A., *Nova subsidia diplomatica ad juris ecclesiastici Germaniae... elucidanda,* t. V, Heidelberg, 1785.
ZIMMERMANN E. H., *Die vorkarolingische Miniaturen,* Berlin, 1916.

INDEX

DES AUTEURS ET OUVRAGES ANONYMES

copiés dans les « scriptoria » ou conservés dans les bibliothèques

---

Les chiffres arabes indiquent les pages, les caractères plus petits désignant les notes.

B

C

F

G

H

I

J

L

M

N

T

U

V

ADDITIONS ET CORRECTIONS

p. 121 et 522. La Chronique de Bèze (*Spicil.*, I, 658) renferme l'épitaphe du *custos* Jean (fin XIe — début XIIe s.) qui, est-il dit : « Libris scribendis operam dedit omnibus horis », ainsi que la liste (p. 659) d'une trentaine de livres « quos fecit describi » et parmi lesquels figure, semble-t-il, le manuscrit de la chronique de Bèze dont il serait l'auteur (Istum etiam librum de diversis rebus et cartis composuit).

p. 366. C'est évidemment un chef d'atelier qui a écrit la note marginale du ms. du IXe s. B. N. lat. 11884, publiée par Mrs Rand et Jones (*The earliest book of Tours*, p. 87-9), et reproduite par M. Samaran (*B. Ec. chartes*, 1936, p. 247), qui précise les proportions des parties de la feuille de parchemin qui doivent être écrites par rapport aux parties laissées en blanc.

p. 416, *lire* lettres de S. Grégoire *au lieu de* S. Augustin.

TABLE DES MATIÈRES

QUATRIÈME SECTION

L'EXÉCUTION DES LIVRES DANS LES « SCRIPTORIA »

CINQUIÈME SECTION

LES BIBLIOTHÈQUES ECCLÉSIASTIQUES ET MONASTIQUES

IMPRIMATUR :
† Achille Card. LIÉNART
Évêque de Lille
20 Septembre 1937

S. I. L. I. C.

Imprimerie de l'Évêché et des Facultés Catholiques

41, Rue du Metz, Lille. — 1.035